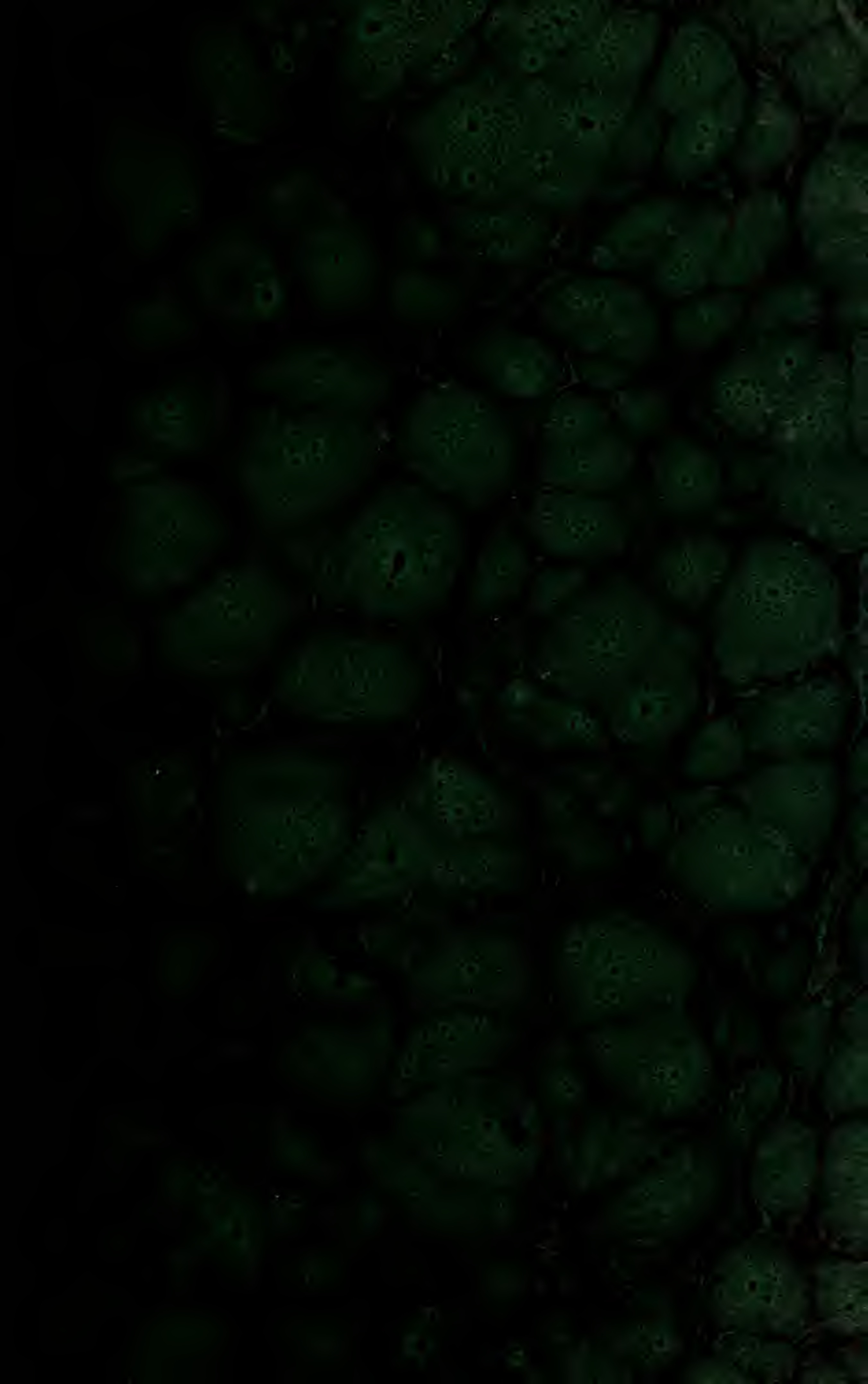


L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE,

Rédigé par :

MM. Aug. BONNETTY, de la Société asiatique de Paris, l'un des directeurs de l'Université. — Eug. BORÉ, de la Société asiatique de Paris. — Léon BORÉ, professeur de philosophie au collége d'Angers. — Edm. de CAZALÈS. — Alex. COMBEGUILLE. — Le baron Em. de CONDÉ. — COR, de la Société asiatique de Paris, interprète des langues orientales à Constantinople. — Ch. de COUX, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain. — J.-F. DANIELO. — Léon DESDOUITS, professeur de physique au Collége Stanislas. — Ph. DOUHAIRE. — Ed. DUMONT, professeur d'histoire au Collége Saint-Louis. — Am. DUQUESNEL. — L'abbé FOISSET, directeur du petit séminaire de Plombières. — Théoph. FOISSET, juge au tribunal de Beaune. — Jules de FRANCHEVILLE. — L'abbé de GENOUDE. — L'abbé GERBET, vicaire-général du diocèse de Meaux, un des directeurs de l'Université. — Eug. de la GOURNERIE. — Alex. GUIRAUD, de l'Académie française. — M. JOURDAIN. — F. LALLIER. — Paul LAMACHE. — Melch. de L'HERMITE, professeur de mathématiques au collége de Juilly. — H. MARGERIN. — Comte de MONTALEMBERT, pair de France. — MOREAU. — Hip. MORVONNAIS. — Ern. de MOY, professeur de droit à l'Université de Munich. — Joseph d'ORTIGUE. — A.-F. OZANAM. — M. Ch. de RIANCEY. — M. Hen. de RIANCEY. — A. RIO. — Cypr. ROBERT. — M. Louis ROUSSEAU. — Alex. de SAINT-CHÉRON. — L'abbé de SALINIS, un des directeurs de l'Université. — L'abbé de SCORBIAC, un des directeurs de l'Université. — M. STEINMETZ, de Bruges. — Raym. THOMASSY. — Vicomte Alb. de VILLENEUVE.

TOME ONZIÈME.

Paris,

AU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RUE SAINT-GUILLAUME, N° 24. (FAUB. S.-G.)

—

M DCCC XLI.

TABLE DES ARTICLES DU DIXIÈME VOLUME.

(Voir la *Table des matières* à la fin du volume.)

65[e] *livraison.* — *Mai.*

66[e] *livraison.* — *Juin.*

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 61. — Janvier 1841.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

HUITIÈME LEÇON (1).

Des institutions et des mœurs commerciales.

> Le commerce est l'art de vendre six francs ce qui en vaut trois.
>
> L'abbé GEOFFROY.

> Tout praticien commercial avouera que cet art compose à lui seul la moitié de la science mercantile; l'autre moitié consiste à acheter pour trois francs ce qui en vaut six.
>
> CH. FOURIER.

Nous avons dit dans une précédente leçon que le sauvage ne connaît d'autre négoce que le troc direct ; il est superflu de faire observer à cette occasion combien la distribution des produits de l'industrie rencontrerait d'entraves et de difficultés, si la société en était restée à ce procédé commercial. Par exemple, quand le cultivateur voudrait échanger son grain contre l'étoffe dont il a besoin pour se vêtir, il pourrait se faire que le fabricant de drap n'eût pas besoin de blé, mais désirât acquérir un ustensile de ménage qui lui manque, tandis que l'artisan qui dispose de cet ustensile consentirait à s'en dessaisir, non pour du drap, mais pour du grain. En pareil cas, le troc direct ne peut pas avoir lieu ; mais l'échange indirect est encore possible, en supposant que les trois objets à échanger soient de valeur égale; il suffira, pour remplir le but de chacun des contractans, qu'ils combinent leurs besoins et leurs services respectifs, de manière que l'agriculteur ait le drap, que le fabricant prenne l'ustensile et que l'artisan reçoive du blé. Mais un cas pareil se présente rarement, et par le fait l'échange des produits en nature exigerait la plupart du temps, non pas deux ou trois parties contractantes seulement, mais un bien plus grand nombre; ce qui, joint à la nécessité d'échanger des valeurs égales ou égalisables, rend ce procédé impraticable, du moins à une époque avancée de l'industrie.

Nous ne nous arrêterons pas à disserter sur les divers tâtonnemens qui furent faits dans l'enfance des sociétés, pour trouver une marchandise qui pût être reçue en paiement de toutes les autres, et faciliter ainsi les échanges. Après avoir appliqué à cet usage le bœuf et la brebis, on en vint par un progrès remarquable à adopter les métaux les plus usuels, soit le fer, soit le cuivre. Ces matières ont en effet l'avantage de se conserver sans éprouver de détérioration sensible,

(1) Voir la VIIe leç. au t. X, p. 525.

de se débiter par grandes ou par petites quantités, enfin, de pouvoir retrouver, si besoin est, leur emploi dans les arts. Il en résulte un nouveau mode d'échange, qu'on appelle un *marché*. Au moyen de ce procédé, l'on ne troqua plus l'objet offert contre l'objet demandé ; mais on donna le premier pour une quantité équivalente de métal, puis on offrit une quantité suffisante de ce même métal pour avoir le dernier. Il est vrai que dans ce système l'on est astreint à deux opérations au lieu d'une, c'est-à-dire à une vente et un achat, au lieu d'un troc simple. Mais nous venons de démontrer que le troc, même indirect, est rarement praticable dans une société avancée en industrie, tandis que les deux autres opérations, nonobstant la légère complication qui en résulte, sont toujours faciles à effectuer, et lèvent le principal obstacle aux relations commerciales d'individu à individu. Cependant, tant que ce fut une matière commune, tel que le fer ou le cuivre, qu'on employa comme intermédiaire dans les échanges, le procédé commercial était encore bien imparfait ; car, outre que la circulation de ces métaux comme numéraire les enlevait à leurs autres applications utiles, cette utilité même les rendait d'autant moins propres à représenter avec toute la fixité désirable la valeur des autres marchandises ; car le prix courant d'une matière première indispensable à plusieurs arts industriels, est susceptible de grandes différences locales et de non moins grandes variations accidentelles. Les métaux plus précieux ne présentent pas cet inconvénient, du moins au même degré, outre qu'ils ont l'avantage de représenter une plus grande valeur sous une moindre pesanteur spécifique. Quelque merveilleux que paraisse au premier coup d'œil la valeur attachée universellement à l'or et à l'argent, il est plus que probable qu'elle fut due dans l'origine à leur emploi dans la fabrication de la plupart des objets de luxe ; mais cette valeur matérielle primitive s'est presque anéantie devant celle en quelque sorte morale que ces métaux ont acquise par leur service comme numéraire. En tous cas, on peut dire avec vérité que cette valeur d'opinion fut un fait providentiel ; car, sans elle, le commerce, ce rouage indispensable de la société humaine, en serait encore à ses premiers rudimens. Ainsi, sans chercher à excuser les vices nés dans une fausse organisation sociale de l'attrait de l'or et de l'argent, nous sommes forcés de voir dans la valeur attribuée universellement à ces métaux, le grand ressort du mécanisme industriel.

Cependant, comme la civilisation a pour principe de faire de toutes les branches de l'industrie autant de professions distinctes et séparées, il ne suffisait pas, pour que le commerce s'établît, qu'on eût découvert un procédé commercial supérieur à l'ancien, il fallait en outre qu'une classe particulière se consacrât spécialement à faire le commerce. En vertu de ce principe, le marchand ne produit rien par lui-même, mais il fait profession d'acheter et de vendre les produits d'autrui. Cependant, il n'est pas inutile, avant de traiter cette matière, de prémunir le lecteur contre certaines locutions vulgaires qui ont pour effet de fausser les idées. Ainsi, nous entendons tous les jours les manufacturiers s'instituer négocians, et appeler commerce leur fabrication. Cependant, il y a une différence à faire entre le fabricant qui vend les produits de sa propre industrie, et le marchand qui achète des matières premières pour les vendre au manufacturier, ou des produits manufacturés, en vue de les vendre au consommateur. L'économie politique semble prendre à tâche, au contraire, d'assimiler le commerce à l'industrie manufacturière, et prétend qu'il est inexact de dire qu'il soit improductif par lui-même. « L'industrie commerciale, dit J.-B. Say, « concourt à la production de même que « l'industrie manufacturière, en élevant « la valeur d'un produit par son transport d'un lieu dans un autre. C'est une « façon que le commerçant donne aux « marchandises; une façon qui rend propres à l'usage des choses qui, autrement placées, ne pouvaient être employées; une façon non moins utile, « non moins compliquée et non moins « hasardeuse qu'aucune de celles que « donnent les deux autres industries. Le « commerçant se sert aussi, et pour un « résultat analogue, des propriétés na-

« turelles du bois, des métaux dont ses « navires sont construits, du chanvre qui « compose ses voiles, du vent qui les « enfle, de tous les agens naturels qui « peuvent concourir à ses desseins de la « même manière qu'un agriculteur se sert « de la terre, de la pluie et des airs(1). »

Entendons-nous, s'il vous plaît, car il y a ici une distinction à faire. L'opération du commerçant n'est pas simple; elle se compose de deux actes essentiellement différens; savoir : le transport de la marchandise et la spéculation sur les prix de vente et d'achat; le transport des marchandises d'un lieu à un autre, ou leur conservation d'une époque à une autre, sont des services matériels dont la rétribution est réglée en civilisation par la libre concurrence. Aussi n'avons-nous aucune objection à élever, soit contre le taux du fret maritime, soit contre le coût de l'emmagasinage et de la conservation des produits. Du moment que le prix de ces services a été stipulé d'avance, en toute liberté et connaissance de cause entre les parties intéressées, nous le supposons légitime. Quant à la spéculation commerciale, puisque la société civilisée est ainsi faite, qu'un agent intermédiaire est nécessaire dans tous les cas pour mettre les produits à la portée des consommateurs, nous admettons que ce service moral d'entremise et de prévoyance ait son utilité; et doive être convenablement rétribué. Aussi ne nous plaindrons-nous que s'il l'est au-delà de sa valeur réelle, et s'il y a dans le contrat absence de vérité et de liberté, au préjudice d'une des parties contractantes. J.-B. Say a osé nier qu'il en fût ainsi à l'égard du commerce. A l'entendre, la libre concurrence a pour effet nécessaire de réduire les profits du marchand à leur taux le plus minime possible. Cependant, comment concilier une pareille assertion avec l'aveu d'Adam Smith, qui reconnaît la grandeur relative des bénéfices du commerce et l'exiguité de ceux de l'agriculture? Voici ses propres expressions sur cette matière : « *We see, « every day, the most splendid fortunes « that have been acquired, in the course « of a single life, by trade and manu- « factures, frequently from a very small « capital,* SOMETIMES FROM NO CAPITAL. « *A single instance of such a fortune ac- « quired by agriculture, in the same ti- « me, and from such a capital, has not « perhaps occurred in Europe, during « the course of the present century*(1). »

Du moment que les gains considérables du commerçant ne proviennent pas nécessairement de la grandeur des capitaux avec lesquels il s'établit, il faudrait croire qu'ils sont dus aux connaissances supérieures qu'il met en œuvre. Or, c'est encore Adam Smith qui nous apprend que, de tous les emplois industriels, l'agriculture est celui qui requiert la plus grande somme de lumières, de tension d'esprit et d'expérience. Cet aveu ayant déjà été enregistré dans une précédente leçon, nous nous dispenserons de le reproduire. Quant au mérite relatif de l'industrie manufacturière, on se décidera difficilement à le déclarer inférieur à celui du commerce, et aucun esprit droit ne comprendra que l'individu qui spécule sur le transport d'un produit manufacturé d'un lieu à un autre, déploie dans son œuvre une plus haute intelligence que le fabricant dans la sienne. Enfin, le droit qu'on voudrait attribuer au marchand de recueillir un bénéfice hors de proportion avec ceux des deux autres industries, est-il fondé sur les chances de sinistres maritimes et autres risques de transport? Mais ces valeurs négatives sont faciles à apprécier presque exactement, et d'ailleurs elles sont généralement couvertes par *l'assurance.* On ne peut donc invoquer à l'appui des bénéfices exagérés du commerce, que les chances de la *spéculation* proprement dite. Or, nous en avons trop long à débiter sur cette matière pour ne pas lui consacrer un paragraphe particulier, et celui-là ne se fera pas attendre.

En fait, les fortunes scandaleuses amassées dans le négoce par des gens qui n'y apportent qu'un capital insignifiant ou nul, à en croire Adam Smith, et qui n'y appliquent qu'un mérite intellectuel non moins insignifiant ni moins nul, à en croire le témoignage de nos propres yeux, sont dues à la position particu-

(1) *Traité d'Économie politique*, liv. I, ch. II.

(1) *Wealth of nations.* Book II, ch. V.

lière que la classe mercantile est parvenue à se faire entre le producteur et le consommateur. Les mots *négoce* et *négociation* viennent également du verbe *négocier ;* mais il y a cette différence dans leurs significations respectives, que la *négociation* est censée une œuvre conciliatoire dont le négociateur est le moyen, tandis que le *négoce* est une entreprise particulière dont le négociant est le but, abstraction faite du but social auquel il n'est pas tenu de songer. Le premier de ces deux agens se propose de réunir les parties contractantes dans leur commun intérêt ; le dernier s'efforce de les tenir isolées l'une de l'autre, dans son intérêt privé. Voilà pourquoi, à part les négociations diplomatiques dont les agens n'ont point le caractère neutre qu'ils devraient avoir, la morale la plus vulgaire exige qu'une négociation quelconque soit conduite avec droiture et loyauté par celui qui en accepte la charge, c'est-à-dire que l'intérêt des parties à concilier en soit le principe, et que la rétribution équitable du négociateur n'en soit que la conséquence ; tandis que, si nous voyons le négoce mettre en œuvre la dissimulation et le mensonge, c'est parce que le lucre du négociant en est la base et le mobile unique, et que l'utilité des parties principales n'en est que la conséquence éventuelle. En résumé, si la société était organisée à droit sens, l'on n'aurait pas fait reposer sur les calculs étroits de l'intérêt privé la fonction la plus délicate de l'ordre social, celle à laquelle doivent présider l'appréciation la plus exacte, la vérité la plus limpide; car, n'en déplaise à J.-B. Say, un service d'entremise, quelque utile qu'on le suppose, n'est point un service productif dans le sens logique du mot, c'est un office intermédiaire entre la production et la consommation, et qui ne devrait pas les dominer l'une et l'autre, mais bien leur être subordonné.

Nous avons établi précédemment que le profit du producteur devrait être proportionnel à l'importance du service qu'il rend à la société, combinément avec l'activité et le talent qu'il y consacre ; ce n'est qu'à la suite de cet acte d'équité sociale, que vient le droit du consommateur à être servi économiquement. Or le commerce à qui la faculté est laissée de s'engager dans les voies subreptices, s'efforce naturellement de porter échec à l'une et à l'autre de ces deux conditions, c'est-à-dire de léser le producteur dans son profit et de grever le consommateur dans son économie ; prélevant sur l'un et sur l'autre des bénéfices illégitimes, quoique légaux. Au surplus, il est curieux de voir par quelle argutie J.-B. Say porte au compte de la spéculation commerciale l'art d'employer le bois et les métaux pour en faire un navire, celui de convertir le chanvre en cordage et en toile pour en faire des manœuvres et des voiles, enfin jusqu'aux arts de la manœuvre et de la navigation. A ce compte, il pourrait tout aussi bien parer le marchand du mérite de l'agriculteur colonial qui lui livre son sucre et son coton, et de celui du manufacturier européen dont il expédie les produits en Amérique, car ces diverses professions ne sont pas plus étrangères à la sienne, que ne le sont celles du constructeur naval et du marin.

Les personnes qui croient répondre à tout par le mot sonore de *liberté*, affecteront peut-être de ne pas comprendre que, sous un régime de libre concurrence, le commerce puisse s'attribuer des bénéfices disproportionnels à l'importance de son œuvre sociale; c'est qu'en effet elles prennent l'anarchie pour la liberté ; la vraie liberté ne saurait exister en l'absence des garanties mutuelles d'équité. Nous reconnaissons volontiers que la loi civile ne met pas la force armée au service des marchands, et que ceux-ci n'ont par devers eux aucun moyen matériel de contraindre, du moins directement, le producteur à leur livrer ses marchandises à vil prix, et le consommateur à les leur acheter cher ; mais ce qu'il ne leur est pas donné d'obtenir par la force, il leur est loisible d'y parvenir par l'astuce. Les libéraux supposent que la liberté ne peut être violée que par des moyens coërcitifs, tandis qu'il est clair qu'elle peut l'être également par des ressorts mensongers. Lafontaine nous peint dans une de ses fables le lion se faisant adjuger, au moyen de sa puissante griffe, une part du produit social disproportionnelle à son droit; mais ce profond

moraliste ne s'en tient pas à mettre en regard cette atteinte violente portée par le fort au droit du faible : il nous fait voir dans un autre apologue comment le droit du simple peut être violé par l'adresse du fourbe ; c'est celle où le renard persuade au bouc de descendre avec lui dans un puits. Le fin matois, après s'être suffisamment désaltéré et être remonté, grâce à la stupide obligeance de son compagnon, laisse celui-ci dans la nasse. Il est vrai de dire que le renard, en agissant ainsi, ne porte aucunement atteinte à la liberté constitutionnelle du bouc. En exploitant à son profit particulier la crédulité de la pauvre bête, il ne contrevient à aucune des lois du code civil ; mais il en serait tout autrement, s'il s'agissait du code religieux ; car la religion nous enseigne que la ruse et le mensonge troublent l'ordre social et universel, au même degré que la violence et la tyrannie. Qu'importe, en effet, au malheureux animal logé au fond d'un puits, qu'il se trouve amené là par la force du lion ou par la finesse du renard ! Le résultat est le même pour sa liberté. Concluons de là qu'il ne suffit pas, pour qu'il y ait ordre social, que la faiblesse soit protégée contre la violence ; il faut de plus que la simplicité le soit contre la fourberie ; et s'il est des individus et des classes entières qui, comme le bouc, n'y voient pas plus loin que leur nez, c'est une raison de plus pour que la clairvoyance sociale leur vienne en aide.

Ainsi, nous aimons à reconnaître que l'emploi de la force est banni de nos relations commerciales, et que le régime constitutionnel n'admet ni le monopole, ni les taxations arbitraires, ni aucun autre abus de ce genre ; mais il n'est que trop vrai qu'il ne dispose d'aucun ressort propre à prévenir l'emploi de la ruse et du mensonge ; et que le régime de libre concurrence, loin de faire naître un service d'entremise qui garantisse le profit légitime du producteur et l'économie désirable du consommateur, ne tend au contraire qu'à pousser le traficant dans les voies déloyales, et à perfectionner cette diligence intéressée au moyen de laquelle il est à même de tromper ceux-là quand il achète, de tromper encore ceux-ci quand il vend, et de prélever ainsi une sorte de droit de maltôte, tant sur la production que sur la consommation. Et comment en serait-il autrement ? Le marchand étant livré sans contrôle et sans contre-poids aux suggestions de son intérêt privé, il est dans la nature du cœur humain qu'il profite de tous les avantages que sa position lui donne, pour accroître ses profits au préjudice de ceux qu'il est censé servir. Tel est, à proprement parler, le sens pratique du mot *spéculer ;* à tel point qu'il serait vraisemblablement impossible d'amener un traficant quelconque à comprendre que c'est un sens subversif, et qu'un jour luira certainement pour la société, où le *négoce* fera place à la *négociation,* et où les profits arbitraires de la spéculation commerciale seront transformés en un droit proportionnel.

Au surplus, la critique que nous faisons de l'institution commerciale n'atteint les personnes qu'en tant que de raison et sauf la part à faire de la faiblesse inhérente à la nature humaine ; car les hommes ne sont généralement que ce que les institutions les font ; le marchand trompe et rançonne de son mieux, parce que la loi civilisée lui a donné carte blanche à cet égard ; il est même vrai que la plupart des gens élevés au milieu de l'atmosphère fétide du commerce croient y respirer l'air le plus pur. Tel traficant prend sa conscience à témoin, vingt fois par jour, pour affirmer un fait qu'il sait pertinemment être faux, parce qu'il faut bien qu'il *écoule* sa marchandise, et il est permis de croire qu'il rougirait de proférer un mensonge sur un fait étranger à son négoce. Il est arrivé un jour à celui qui trace ces lignes d'oublier sa bourse qui contenait de l'or sur le comptoir d'une boutique de Paris, où il venait de faire quelques emplètes ; il ne s'en aperçut qu'au bout de cinq ou six heures et se présenta pour la réclamer ; elle lui fut aussitôt rendue intacte et avec satisfaction, bien que le marchand eût pu s'en emparer sans se compromettre. Cependant ce même marchand avait profité sans scrupule de la simplicité et de l'ignorance du possesseur de cette même bourse en lui surfaisant les marchandises qu'il lui avait vendues, de plus de 30 0/0, et en le trompant sur leur qualité. Il est

vraisemblable que, dans ce duel moral qui a lieu entre marchand et chaland, il croyait que ses mensonges n'avaient rien de plus honteux que les *feintes* autorisées par les lois de l'escrime et qu'ils n'engageaient pas autrement sa conscience.

En général les notions vulgaires, en matière de commerce, ne se composent guère que d'erreurs et de préjugés, même dans les classes non commerçantes; ainsi il n'est pas rare d'entendre des gens se féliciter de ce que le commerce va bien, ou se lamenter de ce que le commerce va mal en paraissant attacher à ces deux expressions des idées de prospérité et de misère publique. Cependant, quand peut-on dire que le commerce va bien? C'est apparemment quand les circonstances permettent aux marchands de faire de gros bénéfices. Or de deux choses l'une : ces bénéfices résultent d'un petit nombre d'affaires ou de la grande multiplicité des affaires; dans le premier de ces deux cas, il faut de toute nécessité que les traficans fassent des gains considérables sur chaque opération d'achat et de revente, ce qui ne peut avoir lieu qu'au préjudice des droits du producteur et du consommateur; dans l'autre hypothèse, les marchés étant souvent répétés, le bénéfice total du marchand peut se concilier avec un profit modéré sur chaque affaire; mais quelle est l'utilité sociale de cette exubérance d'achats et de reventes? Un bon mécanisme est celui où il n'y a aucun mouvement inutile; or il ne peut y avoir, même dans la société la plus incohérente, qu'un certain nombre de marchés utiles; les multiplier au-delà de ce terme, pour l'avantage de faire aller le commerce, est l'idée la plus absurde qui puisse éclore dans un cerveau humain. En résumé le commerce ne peut réaliser des bénéfices exorbitans que par l'une de ces deux voies : ou un petit nombre d'opérations excessivement lucratives: en fait ce ne peut être que *l'accaparement;* ou un grand nombre d'achats et de reventes qui multiplient sans utilité les agens commerciaux: alors c'est l'*agiotage*. Qu'on nous explique donc, si on le peut, en vertu de quel motif la société serait tenue de se pâmer d'aise, quand les marchands se sont enrichis à ses dépens, au moyen de l'accaparement, ou de l'agiotage.

L'accaparement ne peut atteindre son but qu'en tant qu'il est entrepris par un petit nombre de fortes maisons de commerce coalisées, ou par quelque aventurier commercial très hardi; il consiste à acheter sinon la totalité, du moins des quantités considérables d'une marchandise dont on prévoit la rareté prochaine, et même avec l'intention de produire la rareté factice, en faisant râfle sur les marchés. L'immense fortune faite par le banquier Ouvrard a été commencée par une opération de ce genre : jugeant avec beaucoup de finesse, au début de la révolution, que le régime logocratique qu'elle venait implanter en France allait faire pulluler les journaux, les pamphlets et les écrivasseries en tout genre, il accapara avec une rare activité la majeure partie des matières premières nécessaires à la fabrication du papier; en conséquence, quand le besoin de ces marchandises vint à se faire vivement sentir il livra celles qu'il avait accaparées au prix qu'il voulut. Mais c'est particulièrement dans la denrée de nécessité première que l'accaparement a souvent mis le spéculateur à même de réaliser des bénéfices immenses, au grand préjudice de la société entière; les dénégations du fait, de quelques raisons spécieuses qu'on les colore, ne sauraient l'infirmer. Non seulement l'accaparement des grains est un très grand moyen de fortune éventuelle pour le particulier qui l'entreprend avec intelligence, mais il peut devenir entre ses mains un puissant levier politique. Au reste, il suffit, pour en demeurer convaincu, d'avoir assisté avec tant soit peu d'esprit d'observation à plusieurs des scènes de notre grand drame révolutionnaire, ou de lire dans les mémoires particuliers les détails secrets de l'histoire. S'il est vrai, comme plusieurs l'affirment, que ce fut un accaparement de grain opéré, en 1812, par une puissante maison de commerce qui, en retardant les approvisionnemens de l'armée, força l'empereur d'entrer en campagne plus tard qu'il ne convenait et amena par suite la désastreuse retraite de Moscou, il n'y a point d'exagération à affirmer qu'il est parfois au pouvoir d'un aigrefin me-

cantile, au moyen de l'accaparement, de changer la face d'un empire. Il est étonnant que les gouvernemens ne songent point à se mettre en garde contre de pareils coups de jarnac et se laissent endormir par les argutics de l'économie politique; le peuple voit instinctivement beaucoup plus clair dans cette matière que ne font les hommes à théories, et bien que sa fureur se porte quelquefois contre des marchands faisant des opérations licites et utiles, ce qui doit sans contredit être réprimé, on peut dire dans son style figuré, qu'il sait fort bien où le bât le blesse. Aussi la crainte de l'animadversion des masses populaires est-elle le seul frein qui, dans l'état actuel des choses, ait le pouvoir de modérer ce genre de spéculation; or un pareil contre-poids est irrégulier, et il convient d'en chercher un autre. Le gouvernement seul pourrait être un accapareur utile et sans danger s'il s'entendait à monter une administration économique à cette fin, et s'il savait choisir les agens propres à un pareil service, ce qui lui a complètement manqué jusqu'à présent.

L'accaparement agit à la manière du vautour qui fond sur sa proie; l'agiotage ressemble à la fourmilière qui se répand sur la sienne et travaille à la déchiqueter. Celui-ci vient fréquemment à la suite de l'autre; ainsi le retrait d'une certaine quantité de grain du marché actuel a pour effet d'opérer le renchérissement de la denrée, non seulement en raison de sa rareté réelle; mais en outre en raison de l'alarme qui, en pareille circonstance, s'empare des esprits. A la suite des grands spéculateurs arrive la myriade des petits; les blâtiers d'un canton achètent une certaine quantité de grain au cours du jour dans l'espoir d'un prochain renchérissement; si l'alarme publique continue à faire monter les prix, il se présentera sur les marchés de nouveaux spéculateurs de bas étage auxquels ces blâtiers vendront volontiers les grains dont ils sont détenteurs en réalisant un profit; dans l'état fébrile où la population est tenue par la disparition croissante du grain, ceux-ci ne manqueront pas de trouver de nouveaux acheteurs, et ainsi successivement, jusqu'à ce qu'une circonstance indépendante du marché, telle que l'approche d'une bonne récolte, fasse tomber cette effervescence. Nous objectera-t-on que le prix de la denrée dépend de sa quantité existante et non de la volonté du vendeur, et qu'en conséquence elle est vendue et revendue parce qu'elle renchérit, mais que ce n'est pas parce qu'elle passe par un grand nombre de mains qu'elle renchérit? Nous répondons à cela que le prix du grain dépend, non pas précisément de sa quantité existante, mais de celle que le public croit existante; or l'effet de l'agiotage est de créer des alarmes souvent mal fondées, mais qui n'en ont pas moins pour effet le renchérissement. Après cela, c'est une erreur de croire qu'en pareille circonstance la volonté des détenteurs d'une denrée soit sans influence sur son prix; car il est naturel que les spéculateurs qui ont acheté les grains de la dixième main peut-être et conséquemment fort cher répugnent pendant long-temps à les vendre à perte et ne s'y décident que quand ils y sont forcés; or ils ne le seront probablement pas par ceux qui se trouvent dans le même cas qu'eux. L'on conçoit dès lors que cette obstination de leur part, en laissant le marché mal approvisionné, contribue à prolonger la crise. Que l'on cesse donc de nous vanter le régime de libre concurrence comme une infaillible panacée destinée à nous rassurer contre les manœuvres infâmes de l'accaparement et de l'agiotage, et surtout qu'on n'insulte pas au bon sens public, en nous représentant leurs auteurs comme les bienfaiteurs de l'humanité, pour lesquels nous ne saurions jamais professer un assez profond respect.

Ce sont les philosophes du dix-huitième siècle qui, entre autres lâchetés, ont commis celle d'encenser le commerce et ont perverti l'opinion publique au point de l'amener à se prosterner devant ce veau d'or que nos ancêtres conspuaient. Il est de fait qu'à l'exception de deux ou trois villes adonnées au trafic et qui ne pouvaient pas faire fi d'elles-mêmes, toute l'antiquité a professé un souverain mépris pour la classe mercantile. Dans la mythologie Mercure est à la fois le dieu des marchands et des voleurs, celui qui préside à l'esprit d'intrigue et à cette faconde éblouissante qui sert à

tromper et qu'il ne faut pas confondre avec la véritable éloquence, celle de l'homme qui doit être, selon l'expression de Cicéron, *vir bonus dicendi peritus*. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, quand il chassa du temple les marchands et les agens de change, leur dit crûment : *Vous faites de la maison de mon père une caverne de voleurs*. Enfin quand le commerce reparut au moyen âge, il fut la fonction exclusive d'une race coupable et avilie, jusqu'à ce que les chrétiens, instruits à l'école des juifs, en soient venus à dépasser leurs maîtres ; aussi le droit de cité a-t-il été rendu à ceux-ci ; la noblesse même ne leur a pas fait défaut, et tout cela est fort conséquent à une époque où la puissance et la considération résident dans la richesse, quelle qu'en soit la source. Il résulte de là que nous marchons à grands pas vers une ère de féodalité commerciale, que ce sont les financiers qui décident aujourd'hui de la paix ou de la guerre, et qu'aucun souverain ne pourrait impunément se passer de leur assentiment. Les rois de France de la troisième race étaient parvenus à terrasser la puissance féodale de leurs grands vassaux guerriers; les rois constitutionnels n'oseront-ils donc pas entreprendre quelque chose d'analogue contre leurs grands vassaux financiers? S'ils ne le tentent pas, leur dépendance ne fait que croître ; car le crédit public qui, dans les circonstances difficiles, vient si facilement en aide aux gouvernemens, grâce à la protection des banquiers, a pour effet constant d'accroître les dettes publiques, nonobstant l'innocent artifice de l'amortissement ; or il est dans la nature des choses que cet accroissement ne s'arrête que lorsque l'État sera grevé d'un intérêt annuel égal au montant du revenu total de son territoire. Alors les détenteurs de fonds publics et en général les hommes de finance ne seront plus seulement les souverains indirects du pays ; ils en seront les propriétaires réels, comme Méhémet Ali l'est de l'Égypte. Il est remarquable que la conquête du territoire se présente également aux deux points extrêmes de la phase de civilisation ; la première fut l'œuvre de guerriers qui procédaient par la force brutale ; la dernière est celle de commerçans qui s'établissent par l'adresse. Le sort des vaincus de la première conquête fut sans contredit fort malheureux ; celui des vaincus de la dernière le sera-t-il moins? Nous partagerions volontiers l'opinion de ceux qui affirment qu'il le sera davantage, si nous n'avions l'espoir fondé que Dieu suscitera, en temps opportun, quelque moyen de soustraire la société à ce joug avilissant.

C'était peu que les gouvernemens fussent tenus en tutelle par la banque; il fallait encore que les étages inférieurs de la société fussent empêtrés du commerce de détail dont les besogneux agens pullulent outre mesure et prélèvent leur droit de vente et de revente sur les moindres objets de consommation. Sans contredit, la société ne pouvait pas, dans sa constitution incohérente actuelle, se passer d'une classe de trafiquans chargés d'acheter les marchandises par grandes *parties*, pour les mettre à la portée des consommateurs et les leur revendre en aussi petites quantités que leur convenance peut le requérir ; mais la plus légère observation suffit pour nous convaincre que les établissemens de ce genre sont multipliés à un degré absurde, et qu'il résulte de leur excessive exubérance une très grande perte de puissance productive pour la société. Qu'on parcoure nos villes, notamment Paris ; qu'on explore tous leurs quartiers, ceux de l'opulence et ceux de la misère, les plus brillans comme les plus infects, et partout, de quelque côté que l'on se tourne, l'on ne verra que des *boutiques ;* et dans ces milliers de boutiques on verra des milliers de boutiquiers et de boutiquières souriant obséquieusement à leurs chalands, depuis la pointe du jour jusqu'à une heure avancée de la nuit, et leur débitant traditionnellement les mêmes mensonges depuis que le commerce est commerce. C'est en vain que nous espérons en fuyant la ville échapper à la vue importune des boutiques, nous les retrouvons au village, sur les routes, dans la diligence, enfin partout. Quand notre cœur est plein du souvenir de nos amis absens et que nous ouvrons avec espérance les lettres que le courrier nous apporte : ce sont des annonces de marchands. Cher-

chons-nous dans les feuilles publiques les beaux faits d'armes de nos jeunes soldats, nous les trouvons remplies de réclames de marchands. Bref, ces éternels marchands sont pour nous ce qu'était pour M. de Pourceaugnac la ribambelle de ses apothicaires. En définitive, quand bien même le commerce haut et bas serait aussi loyal qu'il l'est peu, il n'en constituerait pas moins un rouage, ou pour mieux dire un assemblage de rouages hors de toute proportion avec leur effet utile dans le système. On a dit avec raison que le commerce est dans l'organisation sociale actuelle ce qu'un squirre énorme est accidentellement dans l'organisme humain.

Il est grandement à regretter pour la science d'analyse sociale, que Fourier, qui possédait à fond cette question et qui promettait en 1822 un traité de commerce véridique, n'ait pas tenu sa promesse, bien qu'il ne soit mort qu'en 1837. Quoi qu'il en soit, fidèles à l'engagement que nous avons pris de rendre hommage à la vérité partout où nous la rencontrerons, et pleins de foi dans le *criterium* auquel nous la soumettons, pour la dégager des erreurs avec lesquelles elle peut se trouver mêlée, nous n'hésitons pas à faire connaître par quelques passages de ses écrits, avec quelle finesse de jugement et quelle force de conviction Fourier jugeait le commerce :

« Le commerce étant le lien du mécanisme industriel, étant pour le monde social ce qu'est le sang pour le corps, c'était dans le commerce qu'il fallait s'exercer à introduire la vérité, en remplacement de cette kyrielle de vices et de fourberies dont je donnerai plus loin le tableau. En s'occupant de cette correction du système commercial, les sophistes n'auraient porté ombrage à aucune autorité, ils auraient servi utilement le monde social au lieu de le désorganiser par leur manie de bouleverser l'administration.

« Les sophistes ont fait du commerce comme de toute autre branche d'études, une arène de controverse, une pépinière à systèmes : ils ont bassement flatté tout cet attirail de fourberies mercantiles, dont l'attaque devait être le premier pas de gens qui auraient sincèrement cherché la vérité. Ils ne pouvaient pas ignorer que le commerce, dans son état de pleine liberté, est un cloaque d'infamies; *banqueroute, accaparement, agiotage, usure, monopole, fourberie*, etc. Ces caractères offraient une collection de vices assez hideuse, pour stimuler des amis de la vérité : les fortunes scandaleuses des agioteurs décelaient assez que le commerce est le vautour de l'industrie; que, sous le prétexte de la servir, il la spolie audacieusement.

« Précisons bien la thèse : le commerce mensonger est un fonctionnaire qui produit UN et grivelle DIX. C'est un valet dont le service produit cent écus et dont les voleries enlèvent mille écus. Son premier larcin est d'employer cent agens, là où il suffirait de dix en mode véridique. C'est neutraliser quatre-vingt-dix individus par un travail parasite, comparativement au régime de vérité sociétaire. Rien n'est plus important que de désabuser l'administration, l'agriculture et les manufactures des sophismes qui excusent toutes les extorsions mercantiles. Bref, le commerçant est un corsaire industriel vivant aux dépens du manufacturier, ou producteur.

« Tant que chacun s'accorde à prôner un vice, personne ne songe à en chercher l'antidote; et de là vient que notre siècle n'a pas pensé à tenter une réforme du système commercial mensonger; il ne s'est occupé qu'à harceler l'administration et la religion, tandis que le remède au mal était dans la réforme de ce commerce qu'on a su étayer du respect des princes mêmes : il est pourtant leur ennemi capital, en les poussant aux emprunts fiscaux, germes de révolution. Il est pour eux ce qu'est l'usurier pour le fils de famille (1). »

Selon Fourier, dont tous les argumens à cet égard nous paraissent fort concluans, notre mécanisme commercial ne repose que sur une liberté simple et non réciproque; il y a pour les marchands toute liberté de tromper, et pour

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 152, 153, 165, 171.

les consommateurs nulle garantie contre leurs fourberies. Il fallait découvrir et introduire le mode véridique, afin d'élever le commerce, du régime de liberté simple, à celui de liberté composée ou réciproque. En même temps il indique l'institution particulière qui eût dû servir de boussole pour introduire dans toutes les branches de commerce les garanties de vérité qui lui manquent : c'est le système monétaire dont il est temps que nous décrivions le mécanisme.

Nous avons dit précédemment que, par une sorte d'accord tacite de presque tout le genre humain, l'or et l'argent furent universellement reçus en paiement des autres marchandises; mais, comme la vérification du poids et du titre du gage numéraire exigerait à chaque marché plusieurs opérations longues, embarrassantes et coûteuses, les souverains se chargèrent de la fabrication, ou tout au moins de la vérification des pièces de métal d'un poids et d'un titre convenus; et, pour en garantir la vérité, ces pièces furent marquées d'une empreinte destinée à rendre leur valeur authentique. Ce n'était point le décret de l'autorité qui donnait aux pièces de monnaie leur valeur; elle existait dans l'opinion antérieurement au monnoyage; le prince n'intervenait que pour l'affirmer et s'en porter garant. Néanmoins, comme son attestation dispensait les parties contractantes de procéder, dans chaque marché, à une vérification nouvelle, il se fit payer un droit de seigneuriage qui ne pouvait pas dépasser la valeur que le public attachait à ce service, sinon l'on s'y serait soustrait, soit en se servant de lingots au lieu de monnaie, soit en élevant le prix nominal de toutes les marchandises. On voit par ce rapide exposé que le principe qui a présidé à l'institution de la monnaie était simple et vrai : c'est pour l'avoir oublié que les gouvernemens ont jeté dans ce système une déplorable confusion. Accoutumés à voir leur attestation faire loi, les princes s'imaginèrent que la valeur de la monnaie résultait purement et simplement de cette attestation, et qu'il leur serait loisible d'accroître leur richesse, en donnant à une pièce de métal de moindre poids, ou de plus bas titre que celles ayant cours, l'empreinte et la valeur nominale affectées à ces derniers; ils supposaient que le public les recevrait comme ayant la même valeur réelle. Il est clair qu'ils ignoraient qu'il n'est donné à aucun pouvoir humain de faire les lois; que le rôle de législateur doit se borner à les observer et à les promulguer, et que, dans le fait, leur attestation ne pouvait faire loi, qu'en tant qu'elle était elle-même l'expression pure et simple de la loi. Au reste, tant de gens, comprenant fort bien cette proposition en matière de monnaie, en sont encore à l'admettre dans toutes les questions d'économie sociale, que l'erreur des gouvernemens, à une époque aussi reculée, n'a rien qui doive nous surprendre. Quoi qu'il en soit, l'altération des monnaies pratiquée en deux ou trois occasions par le sénat de Rome, fut répétée par un grand nombre de souverains modernes; néanmoins, cette fraude ne tarda jamais long-temps à être reconnue et déjouée; elle constitua seulement en état de banqueroute le gouvernement et les particuliers qui soldèrent leurs engagemens antérieurs en monnaie nouvelle, d'après sa valeur nominale et non réelle. Mais passé cela, le prix des marchandises s'éleva au prorata de la valeur nominale de la monnaie; de sorte que la même quantité réelle de métal n'acheta pas plus de denrées après cette falsification qu'auparavant.

Ce ne fut qu'après que cette honteuse manœuvre eut été répétée plusieurs fois sans autre résultat que celui que nous venons de décrire, que l'on reconnut enfin le principe vrai du système monétaire. Aussi chacun sait aujourd'hui que, s'il prenait fantaisie au gouvernement français, par exemple, d'émettre de nouvelles pièces de cinq francs dans lesquelles il n'entrerait que pour quatre francs de métal fin, le change étranger ne coterait plus cette monnaie que pour les quatre cinquièmes de sa valeur actuelle, et le prix nominal des denrées s'élèverait de 25 p. °/₀ sur les marchés du pays. D'un autre côté, il pourrait arriver qu'une monnaie eût accidentellement une valeur nominale inférieure à sa valeur réelle relativement aux autres espèces; alors l'orfévrerie aurait intérêt à la dénaturer et à la convertir en lingots.

Adam Smith cite un exemple de ce dernier phénomène : la monnaie de Londres, à une certaine époque, frappait dans une livre d'or 44 guinées et demie; mais les pièces alors en circulation étant vieilles et usées, un lingot d'une livre valait sûr le marché au-delà de 45 de ces vieilles guinées; en conséquence, l'orfévrerie s'emparait sur-le-champ des guinées nouvelles pour les convertir en lingots. Smith compare les opérations que faisait l'hôtel des monnaies d'Angleterre, à cette époque, à la toile de Pénélope. C'est en raison de ce double effet modérateur que nous venons d'observer, que Fourier appelle l'institution actuelle de la monnaie *un levier à double contre-poids;* ainsi c'est par l'action combinée du change et de l'orfévrerie que la monnaie a, dans les marchés, une valeur sinon invariable, du moins toujours connue et dont l'expression est exacte et vraie; en un mot, la personne qui reçoit une pièce de monnaie a la garantie qu'elle reçoit une quantité déterminée de tel métal, à tel degré de fin. C'est là sans contredit une institution remplissant toutes les conditions que la société a droit d'exiger, et c'est un fanal bien propre à éclairer la science, quand elle voudra s'occuper d'introduire les mêmes garanties de vérité dans toutes les branches des relations commerciales. Mais quand bien même les gouvernemens, désormais plus intelligens de la question sociale que par le passé, consentiraient à entrer dans les voies d'une pareille réforme, il faudrait plus d'un siècle pour l'accomplir intégralement, tandis qu'elle découle naturellement de l'organisation bien plus facile et plus prompte de la société par tribus religieuses et industrielles : celle-ci sera l'objet de la partie synthétique de cet ouvrage.

Nous n'avons pas oublié l'engagement que nous avons pris de répondre à ceux qui, pour justifier le commerce de la disproportion qu'on remarque entre ses profits généraux et ceux des autres industries, allèguent que ces grands bénéfices sont la compensation éventuelle de toutes les mauvaises chances que le négociant court dans ses spéculations, et qu'en conséquence ce que nous prenons pour un avantage extorqué au moyen de la ruse et du mensonge, n'est, la plupart du temps, qu'un profit rigoureusement juste. « Dans toute loterie équitable, dit « Adam Smith, les bons billets doivent « gagner tout ce que perdent les billets « blancs; dans un métier où vingt per- « sonnes se ruinent, pour une qui réussit, « celle qui réussit doit gagner seule les « profits des vingt autres. » Observons en passant qu'il est impossible d'alléguer un fait qui justifie mieux le reproche d'anarchie que nous ne cessons d'adresser à l'industrie dans son régime actuel. Quoi! l'on vante la civilisation comme l'organisation sociale la plus parfaite à laquelle l'humanité puisse prétendre, et c'est chez elle un fait normal que vingt et un concurrens se précipitent dans une carrière où un seul doit réussir et où les vingt autres trouveront leur ruine, quelques uns même déshonneur! Est-ce que le potier serait admis à nous vanter la perfection de son art, si sur vingt et un pots qu'il entreprendrait de fabriquer, il ne parvenait à en cuire avec succès qu'un seul? A la vérité, il conviendrait en pareil cas que la personne qui achète le seul pot qui eût réussi payât les frais de fabrication des vingt et un; mais il serait stupide de voir dans cet excès de dépense une solution de la question; car celle-ci consiste à trouver un procédé au moyen duquel on puisse cuire tous les pots sans qu'aucun se brise au feu. Quoi qu'il en soit, nous prendrons au sérieux l'explication qu'on nous donne de ces fortunes scandaleuses qu'on voit surgir de rien dans le commerce; c'est, nous dit-on, parce que, sur vingt et un négocians qui entreprennent les affaires, il y en a vingt qui éprouvent *des malheurs;* or on sait qu'éprouver *des malheurs* veut dire, en style de commerce, faire banqueroute. Expliquons-nous donc sur la *banqueroute.*

Par une de ces lois bizarres qu'on rencontre à chaque pas en civilisation, le crédit, qui fuit l'agriculture et qui se fait payer si chèrement par les manufactures, court au devant du commerce et ne lui impose aucune dure condition; c'est au point que presque tous les banquiers de Londres ont entre les mains des capitaux considérables qui leur sont

confiés sans aucun intérêt par des personnages riches. C'est donc au moyen du crédit qui vient à eux libéralement que les négocians, les banquiers et les agens de change ont par devers eux les moyens de jouer avec les fonds d'autrui; quand il leur arrive de perdre à ce jeu de hasard, où l'on nous donne à entendre qu'il y a vingt désastres pour un succès, le malheur est réel, sans doute; mais sur qui tombe-t-il? En quoi peut consister la ruine personnelle de gens qui, si nous en devons croire Adam Smith, ont entrepris les affaires, la plupart du temps, avec un fort modique capital, souvent même sans aucun capital? Il semble que la plus mauvaise chance qui puisse les atteindre en cas de faillite, est de retomber dans leur pauvreté primitive; ce sont sans doute ces faillis-là que Fourier appelle les honorables: or nous serions heureux de croire qu'ils ne sont pas les plus communs. En conséquence, les banqueroutes sont des malheurs très réels pour ceux qui ont confié des fonds ou fait des avances de marchandises à un négociant; mais pour celui-ci, c'est fort souvent un bonheur; car il est sans exemple qu'on l'oblige à s'exécuter jusqu'à son dernier sou; le *concordat* lui fait une part plus ou moins grande, tandis que la perte est supportée au marc le franc par ses créanciers. De sorte qu'en fait, ayant entrepris le commerce sans un sou vaillant, ou du moins avec fort peu de chose, sa banqueroute l'investit d'un avoir souvent fort rond, qui désormais, légalement parlant, ne doit rien à personne. Et c'est en raison d'une pareille éventualité qu'on prétend justifier les fortunes rapides et colossales que l'on voit faire à certains négocians et banquiers, sans qu'ils aient rendu aucun service social digne par sa nature et sa grandeur d'une aussi large rétribution! Nous concevrions le raisonnement d'Adam Smith, si les créanciers qu'un failli appelle à partager les pertes de son commerce avaient dû être appelés éventuellement à participer aux bénéfices; mais quand le marchand joue avec leur argent et leur dénie les bénéfices du jeu, tout en leur en imposant les chances désastreuses, il y a, l'on ne saurait le faire entendre trop haut, une profonde immoralité dans les clauses implicites d'un pareil acte; si même un contrat quelconque, en dehors des affaires mercantiles, en était entaché explicitement, il serait déclaré nul par la loi; mais en matière de commerce les choses se passent autrement, et toute la morale est renfermée dans ces quatre mots : *laissez faire; laissez passer.*

C'est en vertu de cette douce et commode morale que rien, ni dans les lois, ni dans les mœurs, ne barre le chemin à la banqueroute; pour en agir autrement, il faudrait qu'un peuple fût bien peu civilisé. Voyez plutôt ce qui se passe dans le pays le plus avancé en civilisation et le plus commerçant du monde. Nous lisons à l'instant dans les papiers publics que, d'après un calcul positif exposé au congrès américain par un de ses membres, il y a actuellement aux États-Unis 500,000 commerçans en état de faillite réelle! L'un des partis qui se disputent le pouvoir cherche à faire rendre une loi propre à restreindre une pratique aussi honteuse, et reproche à ses adversaires politiques de s'opposer à l'adoption de ce projet de loi, afin de disposer, en faveur de leur candidat à la présidence, de 500,000 voix de banqueroutiers. Dans le fait, si les banqueroutiers sont en majorité dans la république, pourquoi donc ne feraient-ils pas des lois favorables à la banqueroute? Le peuple n'est-il pas souverain d'après le *Contrat Social,* et la loi est-elle autre chose que le vœu de la majorité? Aussi n'y a-t-il presque pas de doute que le parti qui commet l'insigne gaucherie de prétendre réprimer la banqueroute par quelque mesure législative sera écarté du pouvoir, et que la nation anglo-américaine continuera de mériter le titre qu'on lui a déjà décerné, de peuple de banqueroutiers. En effet, à la vue du chiffre 500,000, lequel, à raison de cinq individus par famille, qui est au-dessous de la réalité en Amérique, présente un total de 2,500,000 âmes, c'est-à-dire, le sixième de la population totale du pays, il semble que tous les commerçans de l'Union doivent être en état de faillite, ou du moins que ceux échappés à cette flétrissure ne forment qu'une imperceptible minorité. O Montesquieu! c'est toi qui l'as prononcée cette sentence mémorable : « *La vertu est le principe du*

gouvernement démocratique. » Observons à cette occasion qu'avant la désorganisation sociale de l'Espagne, car nous ne saurions garantir les mœurs nées du régime actuel, le commerce de ce pays présentait un caractère bien différent de celui que nous venons de tracer. Le négociant espagnol était cité partout pour sa scrupuleuse intégrité; à tel point que la faillite d'une maison de Cadix était un fait inouï. Il faut de toute nécessité conclure de cette remarque qu'il y avait alors dans les institutions et l'éducation morale de la nation espagnole une cause qui neutralisait les fâcheuses tendances inhérentes à la position du marchand et le retenait sur le terrain glissant du crédit. Au surplus, nous répétons que la faute n'en est pas précisément aux commerçans, mais aux vices de l'institution. C'est particulièrement sur ce sujet que Fourier a exercé sa verve caustique. Ne s'est-il pas avisé de classer sérieusement la banqueroute en trois ordres, neuf genres et trente-six espèces! Nous ne voyons pas trop l'utilité de cette bouffonne classification, peu digne de la science. Quoi qu'il en soit, comme tous les lecteurs n'auront peut-être pas, comme nous, le courage de fouiller dans le fatras des écrits de cet auteur excentrique, pour y découvrir les traits de vérité qui en jaillissent comme de rapides éclairs, nous allons mettre sous leurs yeux la description d'une de ces banqueroutes, la plus innocente de toutes, celle qu'il appelle la *banqueroute enfantine :*

« C'est le fait d'un jouvenceau qui entre dans la carrière et fait étourdiment cette équipée sans tactique préparatoire. Le notaire a beau jeu d'accommoder l'affaire; il la présente comme folie d'un jeune homme, et dit en circulaire : *Sa jeunesse réclame votre indulgence.* L'esclandre devient une amusette publique; ces banqueroutes de jouvenceaux étant toujours entremêlées d'accidens plaisans, usuriers dupés, harpagons mystifiés, etc.

« Le failli de cette espèce peut hasarder force gueuseries; enlèvement de marchandises, emprunts scandaleux, vols de parens, amis et voisins; tout est lavé par cet argument d'un compère qui dit aux créanciers courroucés : « Que voulez-vous? c'est un enfant qui n'entend pas les affaires; il faut passer quelque chose aux jeunes gens; il se formera avec le temps. » Ces banqueroutiers enfantins ont pour eux un grand appui, qui est la raillerie. On est très railleur dans le commerce; on y est plus enclin à turlupiner les dupes qu'à critiquer les fripons; et quand un failli peut mettre les rieurs de son côté, il est assuré de faire capituler la majorité des créanciers et d'obtenir son traité d'emblée (1). »

Dans un ouvrage subséquent, où il revient à la charge contre les banqueroutiers, il se place, par le piquant et la vérité de ses portraits, bien au-dessus de Labruyère; il va s'agir actuellement de la *banqueroute sentimentale :*

« Le détail de ces sortes de banqueroutes fournirait des chapitres amusans, d'autant mieux que je suis enfant de la balle, né et élevé dans les ateliers mercantiles : j'ai vu de mes yeux les infamies du commerce, et je ne les décrirai pas sur des ouï-dire, comme le font nos moralistes, qui ne voient la banqueroute que dans les salons des agioteurs, et n'envisagent dans une banqueroute que le côté admissible en bonne compagnie. Sous leur plume, toute banqueroute (surtout celles d'agens de change et de banquiers) devient un incident sentimental, où les créanciers mêmes sont redevables au failli, qui leur fait honneur en les colloquant dans ses nobles spéculations. Le notaire leur annonce l'affaire comme une fatalité, une catastrophe imprévue, causée par les malheurs des temps, les circonstances critiques, les revers déplorables, etc. (début ordinaire des lettres qui notifient une faillite).

« Au dire du notaire et des compères qui ont en secret une provision sur le tout, ces faillis sont si honorables, si dignes d'estime!!! Une mère tendre qui s'immole au soin de ses enfans! un vertueux père qui ne les élève qu'à l'amour de la Charte! une famille éplorée, digne d'un meilleur sort, animée

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 413.

« de l'amour le plus sincère pour chacun « de ses créanciers ! Vraiment, ce serait « un meurtre que de ne pas aider cette « famille à se relever ; c'est un devoir « pour toute âme honnête.

« Là-dessus interviennent quelques ai- « grefins moraux à qui on a graissé la « patte, et qui font valoir les beaux sen- « timens de commisération due au mal- « heur ; ils sont appuyés par de jolies « solliciteuses, fort utiles pour calmer « les plus récalcitrans. Ebranlés par ces « menées, les trois quarts des créanciers « arrivent à la séance tout émus et dés- « orientés. Le notaire, en leur proposant « une perte de 70 pour cent, leur dépeint « ce rabais comme effort d'une famille « vertueuse qui se dépouille, se saigne « pour satisfaire aux devoirs sacrés de « l'honneur. On représente aux créan- « ciers qu'en conscience ils devraient, au « lieu de 70 pour cent, en accorder 80, « pour rendre hommage aux nobles qua- « lités d'une famille si digne d'estime, si « zélée pour les intérêts de ses créan- « ciers .... »

« Ainsi se conduit et se termine une « banqueroute sentimentale, où l'on ra- « fle au moins les deux tiers de la créance ; « car la banqueroute ne serait qu'hon- « nête et non pas sentimentale, si elle se « limitait à un escompte de 50 p. 0/0, « tarif si habituel qu'un failli, en se bor- « nant à ce taux modéré, n'a pas besoin « de mettre en jeu les ressorts de l'art, « à moins d'imbécillité du banquerou- « tier, une affaire est sûre quand on ne « veut gruger que 50 p. 0/0 (1). »

Devons-nous conclure de tout ce qui précède que le commerce est le plus faux des trois grands rouages de notre mécanisme industriel ? Il l'est sans doute à certains égards. Cependant, il nous reste à prouver qu'il est en même temps celui de tous qui a fourni le plus fort contingent de matériaux au progrès social. Le lecteur sait que nous n'avons nullement la prétention d'attribuer à la classe agricole la candeur et la simplicité des bergers d'Arcadie. Nous nous sommes suffisamment expliqués sur leur chapitre, en décrivant la guerre perfide qu'ils font aux intérêts et aux droits de leurs propriétaires ; et si dans leurs rapports sociaux ils semblent moins enclins à la fraude que le manufacturier, et moins habitués au mensonge que le traficant, c'est parce que leur position leur en fait moins la loi : il suffit, pour se convaincre qu'ils ne sont pas pétris d'une meilleure pâte que les autres industriels, de les observer dans une branche de leur profession où ils peuvent user d'astuce, telle que la vente des chevaux dans les pays d'élève. En vérité, il faut être maquignon pour leur tenir tête. Cependant, à part quelques traits de mœurs de la nature de celui-ci, l'on est fondé à dire de la classe agricole qu'elle est la moins démoralisée des trois. Nous n'avons point à revenir sur ce que nous avons dit dans la précédente leçon, concernant les fraudes que l'industrie manufacturière se permet toutes les fois qu'elle le peut, ce qui a souvent lieu ; s'étant d'ailleurs approprié une partie des procédés commerciaux, notamment l'usage du papier de crédit et la banqueroute, une partie de la critique que nous avons faite du commerce va à son adresse. Enfin, quant au commerce lui-même, nous venons d'instruire son procès, et de démontrer qu'en fait de tromperie, il est le plus grand coupable ; les autres ne viennent qu'à sa suite.

Mais la thèse change, si, faisant abstraction de la question morale, nous demandons compte à chaque industrie de sa part de concours dans l'œuvre de progrès social. Celle de l'agriculture est à peu près nulle ; l'industrie manufacturière en a une grande, et le commerce une bien plus grande encore ; l'agriculture moderne est à peu près ce qu'elle était dans l'antiquité. Au dire d'Adam Smith, elle n'avait même pas sensiblement décliné dans le moyen âge ; et quant aux méthodes perfectionnées dont on fait tant de bruit aujourd'hui, quiconque est à même de les apprécier à leur véritable valeur, conviendra qu'elles sont d'une désespérante insignifiance, si on les compare à celles qui se sont introduites dans les manufactures. Quel est, en effet, l'instrument aratoire moderne qui ait opéré une révolution comparable à celle des machines à filer le coton, sauf peut-être l'introduction de la pomme de terre ?

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 472.

Quelle est la conception agricole qui puisse entrer en parallèle avec la machine à vapeur? Nous avons pu dire que l'agriculture était celle de toutes les industries qui requiert la plus grande somme d'intelligence. A cette heure, il nous reste à dire que de tous les industriels, les cultivateurs sont ceux qui sont restés le plus au-dessous de leur tâche; et si nous nous sommes expliqué clairement, l'on ne verra rien de contradictoire dans cette double affirmation. En effet, nous avons été obligé de relever l'erreur de ceux qui, sans comprendre tout ce que l'art agricole a de profond dans ses nombreuses ramifications, accusent l'ouvrier des champs, et même le chef d'exploitation rurale, d'ignorance et de stupidité. Toutefois, il ne laisse pas que d'être vrai que, si nous mesurons les capacités des agriculteurs ordinaires et même plus qu'ordinaires à leur fonction sociale, ils nous font l'effet de pygmées. Les hommes pratiques, par des circonstances en partie indépendantes d'eux, exercent leur esprit dans un cercle déplorablement étroit. Quant aux agronomes, ou pourrait, sans trop d'irrévérence, les comparer à cet instrument sonore, qui simule le bruit de la foudre et qui ne contient que du vent. Du reste, il est possible que le jugement peu favorable que nous portons des uns et des autres, et qui nous atteint tout le premier, provienne de la grande idée que nous nous faisons de la science agricole et des richesses incommensurables qu'elle recèle virtuellement dans son sein inexploré. En effet, il n'existe en ce moment aucune science agricole; car il n'y a rien de plus nul que ce qu'ont écrit sur cette matière les deux grands chimistes français et anglais, Chaptal et Humphry Davy. Thaër, Crud et quelques autres agronomes ont publié de bons ouvrages que nos cultivateurs feront toujours bien de consulter. L'*Almanach* aussi est un bon ouvrage; mais il ne réclame pas le génie d'un Keppler ou d'un Newton, et ce sont les hommes de cette taille qui ont manqué jusqu'à ce jour à la matière agricole. Il n'en est pas de même de l'industrie manufacturière; car il n'y a pas plus de parité entre celle de l'antiquité ou du moyen âge, et celle de l'époque actuelle, qu'il n'y en a entre un chemin vicinal de Basse-Bretagne et un *rais way*. En général, ses metteurs en œuvre sont à la hauteur de leur fonction, et il n'est presque pas de jour où il ne surgisse quelque découverte ou quelque perfectionnement nouveau dans cette branche de l'économie publique. Il est vrai, ainsi que nous l'avons déjà fait entendre, que c'est au prix de grandes douleurs actuelles, que l'homme acquiert tant de puissance; mais enfin il l'acquiert, et le jour n'est pas loin peut-être où les prodiges de l'industrie manufacturière ne serviront plus à fonder les jouissances d'une partie de la société sur la misère de l'autre, mais où l'humanité entière reliée unitairement jouira de ses conquêtes intellectuelles. En conséquence, honneur à l'industrie manufacturière qui accumule journellement les immenses matériaux nécessaires à la fondation du nouvel édifice social!

Mais si l'industrie manufacturière mérite d'être glorifiée pour les moyens matériels qu'elle apporte à l'œuvre d'harmonie sociale, le commerce a droit de l'être bien davantage pour avoir créé plusieurs des ressorts moraux indispensables à cette grande évolution humanitaire; ce sont particulièrement les méthodes exactes de comptabilité et les premiers rudimens de l'association. Nous n'empiéterons pas sur le terrain de l'économie politique, en décrivant l'utile institution de la *lettre de change*, qui ajoute singulièrement à la fluidité commerciale de la monnaie, ainsi que plusieurs autres de moindre importance. Le temps nous presse; c'est pourquoi nous nous bornons à dénoncer les rouages subversifs du mécanisme social, et à décrire ceux qui sont appelés à les remplacer. Ainsi, l'on rencontre, à vrai dire, quelques germes imperceptibles d'association dans l'agriculture de certains cantons, notamment en Basse-Bretagne. Là, il n'est pas rare de voir une ferme de six à huit hectares de terre exploitée par deux, trois et jusqu'à quatre familles en société, mais sans aucune méthode de comptabilité. Tel des ménages associés est jeune, robuste et actif, tel autre se compose de vieillards et d'infirmes; l'un est chargé d'enfans en bas âge, l'autre a les siens adultes, et capables de rendre de bons

services à l'exploitation ; celui-ci est appelé par ses qualités personnelles à se charger de la besogne la plus importante, celui-là n'est propre qu'aux travaux les plus simples et les plus grossiers. Cependant, le produit net de l'entreprise sociale est partagé entre tous les sociétaires au prorata de la mise de fonds de chacun d'eux, et sans avoir égard à l'inégalité de leur concours personnel, non plus qu'à celle de la consommation de chaque famille. Aussi faut-il, pour que de pareils associés ne se prennent pas aux cheveux, au bout de quelques jours, toute la bonne nature du caractère breton. Conséquemment, nous sommes fondé à dire que l'agriculture ne connaît que des rudimens grossiers et imperceptibles d'association. Il n'en est pas de même de l'industrie manufacturière. Ayant dès long-temps adopté plusieurs des procédés en usage dans le commerce sur lequel elle se modèle tant qu'elle peut, l'association et la comptabilité ne lui sont point étrangères. Toutefois, ce n'est pas elle qui en a pris l'initiative ni qui s'associe le plus fréquemment, c'est le *commerce*.

La charité chrétienne avait enfanté la *communauté*, procédé simple qui pouvait convenir à des personnes détachées de tout intérêt terrestre, mais qui était inapplicable à la société industrielle, où chaque individu réclame rigoureusement ce qui lui est dû. En conséquence, l'association commerciale se fonda sur le principe de la répartition proportionnelle; mais on ne sut appliquer cette loi qu'aux apports pécuniaires; c'est à la science sociale qu'il appartient désormais d'en faire profiter le travail et le talent. En ceci, nous sommes parfaitement d'accord avec les *phalanstériens*, ou pour mieux dire, ceux-ci sont d'accord avec tous les chrétiens éclairés; mais les chrétiens veulent de plus qu'eux que cette œuvre de la raison s'appuie sur le sentiment, et que la loi mathématique vienne après la charité chrétienne. Cependant, la science humaine qui ne doute jamais d'elle-même, repousse avec dédain l'appui de la religion, et prouve par A + B qu'elle possède les moyens d'harmoniser la société sans recourir à des vertus qui ne sont pas dans la nature. Eh bien ! nous attendrons ces messieurs à l'œuvre, pour juger si leur tour de Babel s'élèvera beaucoup plus haut que celle des temps anciens, qui fut sans doute le fait figuratif de la leur. Mais quoi ! loin de menacer d'escalader le ciel, ils n'ont pas encore posé la première assise de leur édifice, que déjà la confusion des langues s'est mise parmi ces prétendus apôtres de l'unité ; ce qu'atteste suffisamment l'existence de deux feuilles phalanstériennes rivales.

Mais revenons au commerce que nous avons critiqué sans ménagement, là où nous avons jugé qu'il méritait de l'être, mais que nous louerons avec plaisir dans ce qu'il a produit de vraiment social. Ainsi, l'introduction de la comptabilité ou tenue des livres, compense bien des méfaits; c'est un précieux instrument de vérité, en l'absence duquel il serait impossible d'organiser harmonieusement l'industrie. Le peuple dit avec justesse: « Les bons comptes font les bons amis. » Mais comme d'un autre côté les vrais amis ne se brouillent pas pour quelques erreurs de compte, il est également exact de dire qu'il n'y a point de mauvais comptes entre bons amis. C'est ainsi que, tout en demeurant convaincu que nulle harmonie sociale n'est possible en l'absence d'une culture chrétienne, nous comptons faire de l'économie sociale, comme si nous ne devions pas compter sur les vertus chrétiennes. Voilà le véritable ressort à double contre-poids que nous ne cesserons de recommander aux socialistes sans préjugés. Observons en dernière analyse dans la classe commerçante l'inverse de ce que nous avons signalé chez l'agriculteur; nous avons dit que celui-ci, investi d'une haute fonction industrielle, était resté au-dessous de sa tâche, tandis que le marchand qui n'a à remplir qu'une tâche inférieure est en général beaucoup au-dessus de la sienne. De là vient sans doute que le mérite de l'un paraît si nul et celui de l'autre si transcendant.

Enfin, l'on a reproché au commerce d'amener la dégénérescence des mœurs primitives, en faisant disparaître les types nationaux, et en remplaçant la rudesse du patriotisme antique par des habitudes flasques et des goûts cosmopo-

lites. Ces reproches sont fondés à certains égards, sans qu'on puisse voir dans ce fait autre chose qu'une préparation nécessaire à la grande unité sociale du genre humain que l'avenir renferme dans son sein. Que l'homme, dont les regards sont fixés avec un intérêt exclusif sur le passé de l'humanité, regrette de voir disparaître les différences caractéristiques des peuples, nous ne pouvons prendre qu'un médiocre intérêt à ses doléances, et nous préférons voir toutes ces races naguère étrangères et ennemies, s'acheminer vers un régime d'unité universelle. Le grand de Maistre a dit, en parlant de la guerre, qu'elle avait broyé les peuples afin de les mêler. Il y a quelque chose d'analogue à dire du commerce : il a abâtardi les nationalités, afin de préparer leur fusion en une seule. N'est-ce pas un fait étrange que cette corrélation des horreurs de la guerre et des turpitudes du commerce? Car tout ce que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* a pu dire de la mission providentielle de l'une, s'applique exactement à la mission non moins providentielle de l'autre.

LOUIS ROUSSEAU.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

SEPTIÈME LEÇON (1).

Monumens des Moskovites. — Caractère polychrome du style slavo-mongol. — Noms symboliques de Moskou, ses origines et son histoire.

Voilà Moskou! Enfin je suis dans ses murs, parmi son peuple fanatique et puissant. En apercevant le *Kremle*, j'ai dit adieu à l'Europe et à son rationalisme, je m'enfonce dans le crépuscule des symboles et des mythes, vers cette vague *raison de l'Asie*, ténébreuse mais inaltérable gardienne de toutes les traditions de l'humanité. Tout occidental, transporté sur la Moskva, doit d'abord se dépouiller de ses idées antérieures, s'il veut être réellement initié au sens mystique de tant de monumens étranges. Sans cela, il aura des yeux et ne verra pas, il entendra et ne comprendra pas les paroles et les usages. « Devant ces édifi-
« ces, dit Leitch Ritchie, le sentiment
« de la réalité échappe au spectateur.
« A quel modèle rapporter ces courbes
« inconnues, décrites par les dômes, ces
« bizarres couleurs qui rappellent toutes
« les nuances de la tulipe, cet arc-en-ciel
« qui chatoye sur les voûtes? on l'ignore,
« et on finit par trouver ce luxe barbare,
« aussi remarquable par son élégance
« que par la légèreté de son caprice. »
Oui, cette architecture est bien la fille de l'Asie, voilà bien l'idéal que je m'en étais formé ; mon imagination ne me trompait pas. Si dépouillée, si profanée par ses Tsars, prétendus philosophes, la ville sainte des Moskovites compte encore 686 *autels* ou sanctuaires, dont 288 sont de grandes églises, plus 21 couvens et sept cathédrales (1). Là comme dans l'Inde le principe religieux domine toute la vie sociale, et le principe religieux se confond avec l'art.

Malgré tout cela, dit-on, il n'y a pourtant point encore, ni en architecture, ni en peinture, de style qu'on puisse appeler Moskovite ; il n'y a encore en Russie que des monumens ou Bysantins ou Français. Peut-être : mais en tout cas ce Bysantin est bien différent de celui de la Grèce et de la Syrie, et diffère plus encore de celui d'Occident; il mériterait donc un nom à part, et l'on démontrera

(1) Voir la VIe leçon, t. IX, p. 185.

(1) Schnitzler (*la Russie*).

bientôt que dans ces germes informes gît une poésie profonde, qui renferme toutes les conditions d'un style propre et national. Ce style se serait développé, si la vieille Russie avait pu atteindre à un degré plus haut de civilisation ; il s'épanouirait encore si le gouvernement et les circonstances lui devenaient plus propices. Mais jusqu'ici les artistes russes ont peu compris l'immense avantage qu'ils pouvaient tirer de l'arc elliptique, qui fait le fond de leur architecture. Or, cet arc, par sa faculté de flexion bien plus graduée, par ses surbaissemens et ses surhaussemens beaucoup plus variés que ceux de l'ogive et du plein cintre, pourrait provoquer dans la forme des édifices un essor, une richesse de détails, impossibles avec les voûtes gothiques et romanes. Exécutés sur une vaste échelle, et avec les lumières de la technique moderne, que deviendraient ces monumens slavo-mongols de Moskou, Kazan et Astrakham, puisque dans leurs mesquines proportions actuelles ils produisent déjà sur l'étranger un effet si général d'admiration?

C'est là surtout qu'il faudrait redemander à l'instinct populaire les vieilles traditions polychromiques. Cette partie de l'architecture qui concerne l'emploi allégorique des couleurs, n'a point encore été cherchée en Orient, où elle n'a pourtant jamais cessé d'être appliquée, de faire une partie essentielle de l'art. On lit, sans y réfléchir, que chez les Mèdes et les Perses, les grandes villes, comme Echatane, avaient sept enceintes de remparts, enclavés les uns dans les autres, chacun de couleurs différentes, représentant les sept sphères planétaires, les sept métaux primitifs, soumis à la lumière dissolvante des sept astres ou génies de l'univers. Ces sept couleurs étaient le jaune doré, le blanc d'argent, le bleu, le rouge, le pourpre, le vert et le noir. De nos jours les Brahmanes observent encore ce symbolisme dans leurs pagodes; mais ce qui étonnera davantage, ce sera d'en retrouver à Moskou des vestiges qui prouvent qu'il a été familier à la primitive Moskovie. D'où l'a-t-elle emprunté? question difficile à résoudre; car la Grèce antique usait aussi de ces couleurs, en leur prêtant à peu près la même signification. M. Guigniaut lit dans Jean le Lydien : « Les quatre élémens du « monde s'expriment par quatre cou- « leurs, le feu par le rouge, l'air par le « bleu, l'eau par le blanc, et la terre par « le vert... le rouge était consacré à Mars, « le bleu à Kronos (Saturne), le blanc à « Jupiter, le vert à Vénus Aphrodite. « Ces quatre teintes symbolisaient aussi « les quatre saisons : on voyait le rouge « dans l'été, le bleu dans l'automne, le « blanc dans l'hiver, et prédominer dans « le printemps enfin le vert... Les Ro- « mains regardaient comme un présage « de malheur que le vert eût le dessous; « car ils croyaient y voir la défaite de « Rome même... qu'ils appelaient *Flora,* « la Florissante... De plus, ils honoraient « d'un culte spécial *Hestia* ou *Vesta...* « (la nature vierge), le feu chaste. » Ainsi, le vert, le rouge et le blanc variaient le manteau de Rome, fille de Vénus, couronnée de la mitre d'or. Lorsqu'on voit dans Bysance chrétienne les cochers du cirque se diviser en quatre factions, avec autant de couleurs, le cirque alors ne figurait-il pas le monde sur lequel la *nouvelle Rome* dominait comme l'ancienne, et où les quatre élémens se disputent incessamment l'empire? On verra bientôt comment Moskou, siége primitif d'un dernier empire romain, a hérité de ces traditions.

En Europe, où elles sont aujourd'hui complètement éteintes, elles n'en ont pas moins subsisté long-temps. « Dans les « peintures de nos cathédrales, l'or, le « bleu, le rouge étaient emblématiques. « On employait quelquefois le noir pour « peindre les ténèbres; mais pour expri- « mer que la lumière l'emportait sur « elles comme la vertu l'emporte sur le « vice, la couleur noire était toujours « absorbée par l'or, le bleu et le rouge. « Telle était aussi la décoration des tem- « ples égyptiens. Les voûtes de celui de « Philæ sont peintes en bleu d'azur avec « des étoiles, comme celles de nos égli- « ses (1). » La même chose se remarque dans les costumes sacerdotaux : pour la liturgie latine, le pape Innocent III nous apprend qu'il y avait « à Rome, « vers la fin du 12e siècle, quatre cou-

(1) Lenoir, *Musée des monum. franç.*, t. VII.

« leurs principales, selon les jours : *le* « *rouge* pour les apôtres et martyrs, *le* « *blanc* pour les confesseurs et vierges, « *le noir* pour les jours de jeûne, les « morts, l'avent, la septuagésime jus- « qu'au samedi-saint; *le vert* pour toutes « les féries... Mais peu d'années après, on « changea le noir en violet pour l'avent, « le carême et les jours de jeûne... Les « étoffes d'or pour les grandes solennités « ont toujours tenu lieu de toutes les « couleurs (1). »

Ainsi les quatre élémens et les quatre saisons se reproduisent partout, comme couleurs dans les cérémonies, comme divisions d'espace dans les temples orientaux, même chrétiens, comme nombre social dans les castes, et jusque dans les classes du moyen âge formées des prêtres ou savans, des nobles ou guerriers, des bourgeois ou du tiers-état, et des paysans ou serfs. Ces quatre membres des vieilles nations sont restés ceux du colosse russe, qui exprimait jadis par des couleurs cette hiérarchie sociale, et y subordonnait même les divers quartiers de la cité, aussi bien que ceux du sobor religieux. Cette ordonnance des couleurs, on la retrouve au Kremle, dans ses temples et jusque dans ses remparts et ses tours blanches à créneaux rouges, avec des dômes verts et des flèches dorées. Autour de cette acropolis, de cette haute demeure des oints et des élus du ciel, autour de cette *ville d'or*, se rangent les trois villes extérieures, nefs civiques, qui complètent le temple politique de l'antiquité, élevé par les quatre castes ou parties du genre humain. Mais avant de décrire les monumens de cette singulière Rome slavo-mongole, examinons rapidement le peuple qui les a construits, d'où il vient, sous quelles influences il a vécu; on aura ainsi les conditions premières de son développement artistique, aussi bien que social. Quels mystères importans pour l'archéologie des races, doit recéler la Moskovie anté-historique! Mais la science n'a encore presque pas fouillé cette mine.

Les *Roxans* ou *Rossanes* de Strabon, peut-être les *Rhossi*, riverains du Rha ou Volga, paraissent avoir régné sur cette vaste contrée jusqu'au renouvellement de la Scythie par les tribus gothiques : alors paraissent les *Alains*, crus de race Turke. Les *Roxans* deviennent *Roxolans* ou *Russes-Alains*. « Semblables à tous « les peuples d'Asie (?), dit M. Pâris, les « *Alains* ne labouraient point leurs « champs, ils n'avaient point de mai- « sons, ils conduisaient leurs femmes et « leurs enfans sur des chariots. C'est de « cette façon qu'ils parcoururent les dé- « serts de l'Asie, ravagèrent l'Arménie « et la Médie, vinrent habiter les côtes « de la mer Noire et de la mer d'Azov, « et qu'après avoir expulsé les Sarmates « du sud-est de la Russie, ils s'emparè- « rent d'une partie de la Tauride... Sui- « vant Helmold, ils s'incorporèrent en- « suite aux Courlandais, alliés des Varè- « ghes... Des troubles et des dissensions « s'étant élevés parmi eux, comme chez « les Slaves, les décidèrent à se donner un « maître... absolu, qui fut *Weidewit*. » Mais l'histoire ne nous dit rien sur les indigènes conquis; au lieu de faits positifs, les chroniques nous montrent un des fils de *Japhet*, nommé *Mosk* ou *Mosoch*, qui serait le père des *Moskovites* (1). On nous cite la prophétie d'Ézéchiel : *Ecce ego super te, Magog, et super terram Magog, principem Rhos, Mosoch et Thobel.* Pourtant il est certain qu'une nation *Moskhe* exista dans l'antiquité :

Heniochi, sævisque affinis *Sarmata Moschis.*

dit Lucain dans sa Pharsale. *Sauromatam taceo, ac Moschum, solitosque cruentum lac potare Getas*, ajoute Sidoine Apollinaire (*Panégyrique d'Avitus*). L'historien Josèphe en parle également, et dit qu'issus de Japhet par Mosoch, ils furent nommés en Grèce *Cappadociens* (2). Ptolémée, outre le peuple *Moskhe*, connaît un fleuve du même nom dans la Mœsie supérieure, qui descend du mont *Orbelus*, arrose la ville de Tricor-

(1) Lebrun, *Cérémon. de la Messe*, t. I.

(1) *Moschi* à *Mosoch*, filio Japhet dicti, écrit Assemani (*Calend. Eccles.*, t. I). Je m'abstiens de citer le texte du psaume : Eheu! mihi quia incolatus meus prolongatus est, où l'on a cru retrouver en hébreu le nom de *Moskou*, ce qui a fait conclure que les Juifs, captifs en Perse, avaient été exportés de là en Sarmatie, sur la Moskva.

(2) Cromer (*de Slavor. orig.*).

nium et se perd dans le Danube (1). En Macédoine se voit encore l'ancienne ville de *Moskopoli*. Strabon décrit ainsi la *Moskhie* Caucasienne : *Post Heniochios Colchis est sub Caucasiis et Moschicis montibus... Moschica tripartita est ; partem ejus Colchi, Iberes aliam, aliam Armenii tenent* (2). Mais il ajoute qu'ils ont un temple fameux nommé *Leucotheœ*, sans doute la demeure blanche ou libre.

Ainsi les *Moskhes* ou premiers *Moskovites* et les *Ruthènes* auraient une origine bien différente, puisque les uns, Turks ou Scythes, seraient venus du Caucase, et que les autres, Slaves ou Illyriens, viennent des Karpathes. Mais cette distinction appliquée aux peuples actuels, deviendrait la source de nombreuses erreurs, depuis que des colonies de Kiyov et de Vladimir sont allées peupler Moskou, et ont rendu la langue slave dominante en Moskovie, où Smolensk avait été durant des siècles la seule grande ville slave, et le pont de communication à travers les Tatars et les Lithuaniens, de Kiyov à Novgorod. Le grec Chalcondylas, dans son histoire des Turks, écrite vers 1464, est le premier qui ait appelé *Moskovite* « ce peuple Sarmate dont la majo« rité parle la langue illyrienne, mais « suit le culte, les mœurs et le genre de « vie des Grecs..; les Sarmaties appelées « noires sont obligées au tribut ; mais « ceux qui habitent au nord se disent « Sarmates blancs (3). » On ne sait quand la langue slavonne s'est étendue sur ces contrées, où elle ne régnait pas à l'origine, supposé que les *Moskhi* du Caucase soient les vrais ancêtres des Moskovites, et non pas une tribu étrangère, qui serait venue dans ces steppes asservir des Slaves indigènes, auxquels elle aurait ensuite laissé son nom, comme les Francs ont fait en Gaule. Espérons que Chaffarik donnera sur ces antiques *Moskhi* des renseignemens nouveaux et bien nécessaires, puisque rien que je sache n'a encore été dit sur eux. Leur nom du moins suffit déjà pour donner à la Moskovie une origine beaucoup plus vraisemblable que l'étymologie tirée de l'abondance des mouches dont ces plaines en été sont couvertes. Que les premiers maîtres de ces déserts se soient appelés *Moskhes* ou non, il demeure presque certain qu'ils étaient de race Ouralienne, et que les Slaves, en leur imposant peu à peu leur langue, ont adopté en retour une grande partie de leurs mœurs : d'où est résulté le russe oriental ; tandis que le vrai slave, médiateur comme le grec, offre une participation égale, harmonique, aux idées de l'Orient et à celles de l'Occident.

Sans parler de l'autocratie et de la servitude personnelle, une foule de traits asiatiques sont restés à cette terre, telle sa division symbolique en trois zones. Comme ces trois Scythies d'Hérodote, et la triple Moskhie de Strabon, la Russie apparaît dans les chroniques partagée en rouge, blanche et noire. La race Tatare marchait aussi sous trois bannières : celle des Mongols ou des Rouges, c'est-à-dire des audacieux, des hommes de sang et de batailles ; celle des Blancs conduits par les khans de l'ordre d'or, dont les principaux siéges étaient sur la Caspienne, qu'ils appelaient mer Blanche *(Ak-Dinguiss)* (1), et celle des Noirs ou vaincus, tributaires tantôt des Turks, tantôt des Russes, sur la mer qui s'appelle Noire encore aujourd'hui. De même l'Arabie se partage en trois régions, comme l'ancienne Égypte, la Grèce, etc. De même la glorieuse Pologne nous offre dans la suite des âges trois capitales, *Gnezne, Krakovie* et *Varsovie;* et l'on retrouve chez elle les deux couleurs rouge et blanche, le noir restant le partage de Moskou. Le nom d'*Elbe (Albus)* signifia à l'origine le *fleuve blanc*, et les Slaves, maîtres de ses rives, s'appellent *Albains* dans les chroniques latines des neuvième et dixième siècles. « Il y avait une Serbie « blanche... rouge et noire, de même « qu'une Khrobatie blanche et une Kro« batie rouge. Les Slaves aimaient ces « épithètes (2). » Les Huns également se partageaient en blancs et en noirs. Les Turks reconnaissent une Valakhie blanche et une autre noire *(Ak-Vlakh, Kara-Vlakh);* enfin au sérail les eunuques se

(1) Assemani, *ib.*
(2) Lib. XI, p. 492, 499.
(3) Assemani, *ib.*, t. I.

(1) Pâris, *notes sur Nestor.*
(2) Schnitzler, *la Russie.*

distinguent par l'une ou l'autre de ces couleurs.

Les Russes étendirent ce symbolisme aux propriétés privées : chez eux on appelle *terre blanche* celle qui est exempte d'impôt, *terre noire* celle qui paie des taxes ; et de là vient que les empereurs, depuis qu'ils ont secoué le joug tatar, portent le nom de tsars blancs par toute l'Asie. Mais Moskou, la mère des pauvres serfs, la cité soumise aux Mongols, porte l'aigle noir. Le tsar ne prit qu'après son affranchissement, pour armoirie, un cavalier blanc, depuis nommé Saint-Georges, qui sur un fond rouge perce de sa lance le dragon, sans doute noir, figure des mécréans et des barbares. Des trois Russies la plus ancienne est la rouge, en Slavon *Tchermniye,* dite aussi *Tchervonne*, de *Tcherv*, qui, située près de *Kelm*, fut au dixième siècle sa première capitale (1). Cette zone montagneuse et guerrière, que des sympathies communes mêlèrent de tous temps aux destinées polonaises, formée de la Podolie, de la Volhynie, de Galitch, des Karpathes, et d'où émanent toutes les Russies, contient des Roussniaks ou Ruthènes de pur sang. Là, l'indépendance nationale se défendit long-temps contre l'autocratie ; et qui sait si parmi ces pâtres, dans ces montagnes escarpées, la vieille liberté russe ne reparaîtra pas un jour, soutenue par les Kosaks du Boug et leurs frères de sang, les Moldaves.

Il est remarquable que les trois couleurs des Slaves ont toujours plus ou moins servi à désigner les trois classes primitives de toute société politique imparfaite ou non libre, c'est-à-dire encore asservie au symbolisme. Les trois ordres, patriciens, peuple, esclaves, se retrouvent en Russie comme chez les anciens Romains, comme chez les Celtes et les Teutons ; et l'on retrouve cette triade sociale jusque dans la mythologie scandinave, où les dieux envoient sur la terre un noir hideux destiné à servir, un homme faible, mais libre, appelé aux métiers et à l'agriculture, et un guerrier ou noble, aux cheveux ardens, aux regards qui brûlent (2). Nos colonies américaines se composent encore aujourd'hui de blancs, de nègres et de peaux rouges, qui sont comme dans l'ancienne Égypte, les marchands, les serviteurs, les sauvages guerriers du désert.

Moskou, la ville type des Slaves d'Orient, fidèle image de la vieille Russie, est donc comme elle divisée en trois portions, *Zemlanoy, Bieloy* et *Kitay-gorod,* enclavées l'une dans l'autre, la première dite la *ville de terre*, sans doute la *cité noire,* celle des serfs et des pauvres gens, séparée des villes intérieures par de larges glacis et des esplanades à verdure. Comme à Vienne, l'espace entre la ville et les faubourgs est un immense anneau ou guirlande de villages agglomérés, séparés des vrais faubourgs (ou hameaux au nombre de trente) par un dernier boulevard en gazon où s'ouvrent quatorze barrières, et qui a six milles géographiques de circonférence (1) ; la seconde enceinte est dite la *ville blanche*, cité des bourgeois et du peuple libre ; la troisième ou le *Kitay,* quartier du commerce, de la richesse, des courtisans, est la ville où s'agitent les affaires, la ville du forum, qui sous le nom de *place Rouge* ou *Belle* la sépare du divin Kremle. On a fait beaucoup de conjectures sur l'origine de ce mot *Kitay,* la *ville chinoise* de Voltaire, erreur que vient de reproduire Ermann (2) ; et croyant la rectifier, M. Pâris écrivait dernièrement encore que ce quartier fut appelé *Kitay* par le grand prince fondateur « du nom d'un de ses fils. « Ce nom de Kitay, ajoute-t-il, a trompé « un grand nombre d'écrivains (3). » « Il « faut attendre, dit M. Schnitzler (4), que « l'étude de l'histoire et de la langue des « peuples Tatars nous ait offert une « meilleure explication... Sa muraille en « briques rouges fut dite pour cette raison *Krassanaya Stenna*... tandis que... « le *Bjelgorod* avait un mur blanc (*Bielaya*)... La pierre blanche du pays employée à sa construction lui avait fait « donner ce nom. » Ceci est une autre erreur ; on chercherait vainement à expliquer le nom de ces différentes villes par la couleur toujours la même de leurs

(1) Schnitzler, *la Russie.*

(2) Ampère, *Chant de Rig*, ou *Origine de la Hiérarchie.*

(1) Ermann, *Reise um die erde.* 1830.

(2) *Ibid.*

(3) *Notes sur Nestor.*

(4) *La Russie.*

remparts. Le mur d'enceinte de la ville blanche était en brique rouge, tout comme celui du Kitay et du Kremle : les palais publics qui ont été bâtis avec ses ruines et ses pans restés debout en témoignent encore aujourd'hui. Il est beaucoup plus simple de voir dans ces trois couleurs l'image et comme le signe hiéroglyphique des trois castes politiques chez tout peuple barbare, les nobles, les plébéiens et les esclaves, que surmonte, planant à la fois sur ces trois camps, le Kremle, ville sainte et dorée du sacerdoce et de la royauté, l'un et l'autre de droit divin.

On pourrait comparer Moskou à un temple oriental avec ses quatre parties séparées : le Kremle ou sanctuaire, le *Kitay-gorod* ou l'ombilic (*Kita*), la nef centrale, la partie du milieu ; *Kiyov* s'appelait déjà *Kitava* suivant Ditmar, évêque de Mersebourg, le Nestor de la Saxe. Le *Kitay*, naos où se tiennent les fidèles complets, les *perfecti* ou citoyens, est séparé du Kremle par sa vaste *place Rouge*, place des débats sanglans de la guerre et de la liberté. Un antique mur le sépare d'avec la *Biel-gorod*, qui figurait comme le narthex civique des catéchumènes en robe blanche, le lien des hommes nouveaux, la jeune ville, siége des affranchis; tel était le temple ou la cité proprement dite. Le *Zemlanoy-gorod*, ville noire, ville extérieure, était le portique ou propyléon des excommuniés, des étrangers impurs, des esclaves.

L'époque de la fondation de Moskou, qu'on trouve aussi écrit *Muskau*, *Mouchkov*, etc., est inconnue : car la première fois qu'il en est mention c'était déjà la demeure ou la citadelle d'un riche seigneur, *Kouchko*, dont on ne connaît point les aïeux. En Hongrie, on trouve un lac *Mouso*, et une ville slave, jadis forte, nommée *Mochone* ou *Mosony*, chef-lieu d'un comitat, dite en Allemand *Wiesenburg* à cause de ses prairies. *Moskou* ne désignerait-il pas une place moussue au milieu des steppes vertes, du russe *mochok*, *moc ka*, les mousses, les lichens, en allemand *Moos?* Qui sait même si ce mot n'est pas venu dans nos langues slave, gothique et française des *Mochki* du Caucase? Quoi qu'il en soit, le grand prince *André* ayant succédé à son père *Jouri*, mort en 1157, transporta son trône de Vladimir à Moskou, qu'il avait enlevé par un meurtre à la famille *Kouchkovitch*. Il accrédita sa nouvelle résidence, comme faisaient les anciens Grecs avec une idole, en transférant le palladium même de Vladimir, la miraculeuse madone de Saint-Luc, sous les tours dorées de l'*Ouspenski Sobor*, attenant à son palais de la Moskva. Mais il fut assassiné enfin par les fils de *Kouchko*; et la jeune colonie, presque délaissée, devint un amas de ruines, lors de l'invasion de *Bathoukhan*. Cependant vers 1248 on retrouve de nouveau un *Knyaze* de Moskou.

« Mais ce ne fut, dit M. Schnitzler, que « vers 1280 que la ville commença à re- « fleurir. Daniel, le plus jeune des fils « d'Alexandre Nefski, avait reçu... le do- « maine sur la Moskova... la ville et la « slobode du Kitay n'existaient plus; l'em- « placement actuel du Kremle se cachait « sous d'épaisses forêts, au milieu des- « quelles une île, entourée de marais, « était devenue l'asile d'un pieux ana- « chorète. Mais la beauté du site fit sur « Daniel Alexandrovitch une impression « non moins profonde que sur son aïeul. « Par son ordre, la cabane de l'anachorète « fut convertie en un temple de la Trans- « figuration du Christ; l'île fut entourée « d'une palissade, et on y bâtit un palais « pour le prince. La chaussée de ron- « dins en forme de ponts (*Mostki*) s'éten- « dait sur les deux rives... Daniel ne quitta « plus la ville de sa création. Un évêque « étant venu de Grèce, il l'y fixa, fit « inaugurer par lui l'église bâtie sur l'île, « et lui donna une demeure sur la pente « rapide d'une des collines près de la « rivière (1). » De là le nom de *Kroutitskiy* (2) que prit cette éparchie pendant des siècles; les ruines curieuses de ce palais sont aujourd'hui enclavées dans une caserne. Daniel devenu vieux prit le froc au couvent de Saint-Daniel *Stolpnik* ou le Stylite, qu'il avait fondé, et eut pour successeur, comme prince de Vladimir Souzdal et Moskou, son fils *Jouri III*, surnommé le *Moskovite*. Avec lui commence la longue et sanglante rivalité de la maison de *Tver* contre celle

(1) Schnitzler, *ib*.

(2) Situé parmi les collines.

de *Moskou*. L'une et l'autre aspirant au pouvoir suprême, appelaient alternativement les Tatars à leur aide, jusqu'à ce qu'enfin l'extinction totale des princes de Tver sauva la Moskovie.

Cependant Pierre, métropolite de Vladimir, était venu en 1326 s'établir à Moskou : l'étroit sobor du *Spass-na-Borou* s'était élevé sur le Kremle qu'Ivan Danilovitch entoura d'une palissade de bois de chêne en même temps que le Kitay. Mais des guerres intestines depuis 1364 paralysaient la Russie et la livraient sans défense à la peste et aux Mongols. Dimitri Ivanovitch, surnommé *Donskoy* pour ses victoires sur les Tatars *Donskis*, refuse de payer le tribut au grand khan, et sa révolte généreuse est couronnée de succès. Il ceint le Kremle d'un rempart plus fort, et y donne asile aux moines qui y construisent, sous le métropolite Alexis, le couvent de *Tchoudov* (ou des Miracles) et celui de *Vosnecenié* (ou de l'Ascension) que dote la tsarine Eudoxie, qui s'y fait religieuse après la mort de son époux. Moskou se composait alors du *Kremle*, du *Possad* ou Kitay, du *Zagorodye* et du *Zaretchye* ou quartier au-delà de la rivière. Mais le brave et pieux Donskoy étant mort, le pays retombe dans l'anarchie; en 1382, Moskou est assiégé par *Toktamuch*, pris d'assaut et mis à feu et à sang; l'orde de *Kaptchak* y commet des horreurs. Tamerlan ayant dédaigné d'y entrer, un de ses lieutenans passe et en fait un amas de décombres.

La troisième restauration de Moskou date du 15e siècle. « Sous Ivàn III Vassiljevitch, le Louis XI de la Russie (1462-1505), Moskou commence à se relever « et à devenir par ses monumens la reine « des cités russes... Elle s'enrichit des dépouilles de Novgorod la Grande..., étend « son enceinte...; le Kremle s'entoure d'un « mur nouveau, orné de tours pointues... « Ivàn III fit fondre le grand canon, élever l'église actuelle d'*Ouspenski*... achever la porte de Saint-Nicolas, ainsi que « les voûtes et les galeries secrètes sous « le palais... Vassili IV, son fils, continua son ouvrage. Sous lui un italien « construisit au *Kitay-gorod* l'église de « Sainte-Barbe la martyre qui a donné « son nom à la grande rue de *Varvarskaya*. Une église en pierre s'éleva au « Kremle sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste et devint la métropole : c'est « celle dont le clocher est fameux sous « le nom d'*Ivàn Veliki*. Sous Ivàn IV « Vassiljevitch fut bâtie au haut de la « place Rouge l'église si curieuse et si bizarre de Saint-Vassili *Blayennoy* (1). » Ce monstre, bien pire que Robespierre, était, comme Néron, ami des arts et de la magnificence : le beau palais à facettes *(Granovitaya)* s'éleva sous son règne; mais sous lui aussi Moskou déjà immense devint, moins quelques bâtimens en pierre, la proie des flammes, l'année 1547. Les Tatars de *Perecop* renouvelèrent ce fléau en 1571; enfin la ville brûla encore sous Féodor Ivanovitch; ce qui n'empêcha pas qu'à l'entrée du dix-septième siècle, Margeret la trouva plus grande que Paris, à la vérité toute en bois, et partagée en quatre cités, compris le Kremle, chacune avec son enceinte de remparts. L'invasion polonaise, auxiliaire du faux Dmitri, causa en 1611 un nouvel incendie. Le baron Meyerberg, l'an 1636, en trouva les rues pavées en planche, les toits couverts d'écorce d'arbre ou de gazon, les maisons achetées au marché, aussitôt rebâties que brûlées. Au bas du Kremle était la *Strelskaya*, *slobode* des strelits ou fusiliers; le *Zemlanoy-gorod* s'appelait *Skorodom* (quartier des Maisons bâties vite); il était ceint d'un mur de bois avec trente-six portes et des tourelles également en bois. D'après William Coxe, Moskou en 1778 offrait à peu près le même caractère, plus une grande profusion de coupoles en tôle, plomb, étain, cuivre dorés : « Telle partie de cette ville « immense, dit-il, ressemble à une triste « solitude, telle autre à un chétif village, « et plus loin on se retrouve dans une « grande capitale. »

Tel était encore Moskou, quand le 15 septembre 1812, Napoléon s'établit au palais des tsars. La Russie allait entrer forcément dans le système occidental, lorsqu'un incendie mystérieux éclata dans la vieille capitale des Slaves asiatiques. Les flammes poussées par le vent mugissaient comme une mer houleuse; les sentinelles françaises ne savaient à qui s'en prendre, mais on lançait du haut des tours

(1) Schnitzler, *ib.*

des fusées de feu sur la ville. 13,800 maisons, sans compter les palais, furent réduites en cendre (1). Napoléon furieux ordonna de faire sauter l'arsenal du Kremle. « Il faisait une nuit excessivement sombre, dit un témoin oculaire (2). A minuit « on entendit la première explosion, qui « fut suivie de six autres. Rien n'était plus « terrible; les pierres de taille furent « lancées à 500 pas; dans tous les environs, les portes furent enfoncées et les « fenêtres brisées; il ne resta pas un seul « carreau de vitre, et les débris du verre « furent incrustés dans les murailles circonvoisines. Les pierres volaient au « milieu des chambres; les hommes « étaient terrassés par la frayeur... Une « partie des murailles (du Kremle) furent « renversées, et le tout n'aurait présenté « qu'un monceau de ruines, si les vieilles « constructions tatares n'avaient pas résisté à l'énergie de la poudre à canon. » Le gouverneur comte *Rostopchine*, à qui l'on a attribué cet étrange événement, a écrit lui-même un livre pour en dévoiler les causes (3).

(1) Schnitzler, *ib.*

(2) Cité par Schnitzler.

(3) *La Vérité sur l'Incendie de Moscou*; Paris, 1823; in-8°.

Aujourd'hui il n'y a plus de traces de cette catastrophe. Moskou a été rebâti en pierre, mais dans le même style qu'auparavant; car ici qu'est-ce qui change? Aussi l'Européen s'y sent tout-à-fait hors de chez lui; les impressions gigantesques et fantastiques d'un monde antérieur disparu de partout, excepté de l'Asie, pèsent sur sa pensée : ce n'est qu'après quelques jours qu'il revient de son étonnement, et peut jeter un regard critique sur ces monumens singuliers qu'on ne peut, dit Ritchie, « caractériser; il faudrait pour « cela créer une langue nouvelle, des « mots encore inconnus. » La gravure même n'en donne point l'idée, parce qu'elle manque de tous ces jeux de lumière se reflétant sur les coupoles dorées, les tours polychromes, les murs peints en jaune rose, vert tendre, lilas, bleu d'azur, rouge incarnat. Et ce culte des sens effacé par l'Évangile partout, sinon dans l'immobile Orient, qui pourrait le peindre?

CYPRIEN ROBERT.

Littérature.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE.

CYCLE DES APOCRYPHES.

TREIZIÈME ET DERNIÈRE LEÇON (1).

En 1830, au mois d'août, je me trouvais retenu dans une petite ville des bords de la Loire, attendant une diligence de hasard qui devait me ramener à Paris, et dont le conducteur abusait depuis deux jours du privilége de ne partir qu'à ses heures. Vers le soir, comme j'étais à la fenêtre, regardant pour la centième fois si je ne *verrais rien venir*, le bruit d'un tambourin accompagné d'une clarinette fêlée et de mauvaises cymbales attira mon attention. Trois pauvres diables, dont une femme, s'escrimaient sur ces instrumens, à la satisfaction générale des enfans, des ouvriers du port et de quelques bourgeois de l'endroit, qui, ayant achevé leur repas, sortaient pour leur promenade accoutumée, et paraissaient agréablement surpris d'un concert sur lequel ils n'avaient pas compté. Le concert fut raisonnablement long; ce n'était toutefois que le prélude

(1) Voir la XIIe leçon, t. X, p. 349.

d'une annonce magnifique que fit, d'une voix retentissante, un monsieur vêtu d'un pourpoint espagnol brodé sur toutes les coutures, d'un chapeau à plumes et de bottes éculées. On devait voir, à tel endroit qu'il indiqua sur le port, d'abord « la grande horloge de Clermont, *enlevée autrefois par les Maures, mais reconquise à Alger par notre illustre armée en* 1830, laquelle horloge montrait en nature Salomon, le pape, les douze apôtres, saint Pierre et son coq, qui battait des ailes et chantait une ritournelle chaque fois que l'heure sonnait. » Je connaissais la grande horloge de Clermont et je n'avais nulle envie d'admirer une seconde fois ses merveilles. Mais le monsieur en pourpoint espagnol ayant repris une seconde énumération, je continuai à écouter. Le programme devenait intéressant pour moi. « Vous y verrez la Passion de Jésus-Christ (il n'osait pas dire Notre-Seigneur, le malheureux, ni se découvrir selon l'habitude, à cause de la révolution de juillet et des bourgeois qu'il voyait dans le cercle). Vous y verrez d'abord Adam et Eve, saint Joachim et sainte Anne, Marie-Madeleine et Lazare, le jardin des Olives et Judas avec sa lanterne, saint Pierre coupant l'oreille de Malchus, le calvaire, le crucifiement, Judas qui se pend, Hérode emporté par les diables, la résurrection des morts, et mille autres merveilles dont le détail serait trop long. » Un roulement de tambour suivit cette proclamation. Mais, craignant que, vu le temps, le caractère tout religieux de ce spectacle ne compromît sa recette, le saltimbanque se hâta d'ajouter qu'on verrait sa majesté le roi des Français, le dey d'Alger, les héros de juillet et le grand Lafayette sur son cheval blanc. Bien lui en prit, car la foule qui était restée jusque-là assez indifférente, manifesta une vive satisfaction et se dirigea à la suite des musiciens du côté du théâtre ambulant. Ne sachant que devenir, et convaincu que la voiture que j'attendais n'arriverait pas cette nuit, je suivis la foule, non pour Lafayette, que je connaissais de reste, ni même pour le dey d'Alger que je n'avais jamais vu, mais pour les chères légendes dont je m'occupais déjà à cette époque, pour Adam et Eve, Judas et sa lanterne, Pilate et les diables, saint Pierre et l'oreille de Malchus, dont l'annonce, soit dit en passant, avait fait rire autour de moi. Autant que je pouvais l'entrevoir, c'était un véritable mystère qu'on allait jouer, le mystère de la Passion peut-être.

En effet, c'était la grande œuvre du moyen âge dont nous allions être gratifiés en 1830. Je m'en aperçus dès la première scène, où apparurent Adam et Eve parlant ensemble à la porte du Paradis terrestre, et déplorant la funeste chute qui les avait bannis pour jamais du séjour de la félicité. Adam avait une bêche sur laquelle il semblait s'appuyer; Eve filait une quenouille chargée de laine. Leur colloque fut très court, au surplus; car, à défaut d'autre mérite, les scènes pieuses qu'on nous donnait avaient celui de la brièveté. A peine les acteurs avaient-ils dit quelques mots, qu'ils disparaissaient pour faire place à d'autres qui ne se montraient pas moins laconiques.

Aussi, en moins de trois quarts d'heure vîmes-nous défiler tout l'ancien et le nouveau Testament. C'était, à dire vrai, une succession de tableaux plutôt qu'une suite de scènes; car rien de cela n'était lié. Du Paradis terrestre on passait dans la Judée, sans autre transition que cet avertissement monotone du directeur du spectacle : Messieurs et dames, voici le jardin des Oliviers; — voici le palais de Pilate; — voici le Calvaire; etc., etc. Cependant, grâce aux quelques leçons que nous recevons tous à l'école, au catéchisme ou au sermon, l'action se suivait assez, la mémoire des spectateurs suppléant aux vides du drame. Toute grossière, toute tronquée que fût cette reproduction des principales scènes de l'histoire sainte, elle inspirait encore un vif intérêt. Je remarquai entre autres le moment où Pilate hésite à condamner Jésus-Christ, et où sa femme, apparaissant à une fenêtre, lui criait : « Mon ami, prends garde de condamner le juste! » Il y eut dans la foule une véritable anxiété, et quand le juge vint se laver les mains, un murmure d'improbation et de mépris parcourut la salle, où le mot de lâche fut prononcé à haute voix. La mort furieuse d'Hérode enlevé par les diables, et la disgrâce de Pilate repoussé par l'em-

pereur et expulsé du palais par les valets qui le frappaient au derrière produisirent un effet prodigieux. Les rires, les acclamations, les cris : « C'est bien fait! » furent unanimes. La fantasmagorie de la résurrection des morts fut complètement manquée; les verres étaient obscurcis, les transparens éraillés, les figures se mouvaient mal. Tout se perdit dans un faux jour et dans de fausses manœuvres que les juremens très peu chrétiens et très peu voilés du directeur ne parvinrent pas à rectifier. Tandis qu'on démêlait les fils et les toiles et qu'on rallumait les lampes, je m'esquivai pour échapper aux agrémens du reste de la représentation.

Ce que je venais de voir, c'était le Mystère de la Passion, joué par des marionnettes!

Dire au juste quelle fut mon impression serait difficile. Je ne m'expliquais pas trop à moi-même ce que je sentais. J'éprouvais une sorte d'indignation contre cette parodie misérable de la grande œuvre de nos pères, et cependant je sentais en moi comme de la vénération pour ce dernier vestige d'une littérature si profondément sympathique à nos sentimens et à nos mœurs, et tuée par des pédans avant qu'elle eût pu atteindre son développement complet et porter tous ses fruits. Je ne soupçonnais pas, avant cette rencontre singulière, qu'il pût exister encore quelques traces des jeux scéniques du moyen âge; mais j'ai appris depuis qu'il en restait de plus considérables vestiges dans nos provinces de l'ouest et du midi, où non seulement des acteurs de profession et des marionnettes représentent les scènes principales de l'un et l'autre Testamens, mais où les familles elles-mêmes se donnent cette sainte récréation aux jours des fêtes solennelles.

Ce serait un travail doublement méritoire que de recueillir ce qui reste, à cet égard, de nos anciennes mœurs, soit en décrivant l'action qui se simule, quand ce ne sont que des pantomimes, soit en recueillant les paroles mêmes du drame, quand le drame est parlé, parce que, dans ce cas, il doit y avoir quelque chose de traditionnel. Sous ce rapport, le mystère de la Passion auquel j'ai assisté, et qui se joue encore çà et là, m'a-t-on assuré, dans les foires et les marchés de quelques départemens éloignés, mériterait d'être écrit; il m'a paru, en effet, que le langage qu'on met dans la bouche des acteurs était un langage appris, et qu'une partie même était en vers. A travers les rimes que je pus saisir dans la mémorable soirée dont j'ai parlé, celles-ci me frappèrent :

« Pierre, prends ton sac et ton épée;
« Partons pour la Galilée. »

C'est Jésus-Christ, comme on sait, qui adresse ces mots au chef des apôtres au commencement de la seconde partie de la pièce.

D'où viennent ces vers? n'appartiennent-ils pas à quelque livret dramatique extrait du mystère original, sorte d'abrégé, destiné à simplifier la représentation de cette pièce immense, et à l'approprier aux théâtres forains? C'est un fait certain que cette réduction des pièces du moyen âge. On sait que, vers la fin du seizième siècle, il y eut tout une école d'abréviateurs, qui, pour sauver de l'oubli les œuvres des siècles antérieurs, qu'on commençait à dédaigner universellement, se mit à les tronquer et à les arranger pour le peuple. C'est de ce travail, qui paraît avoir été entrepris sur une vaste échelle, que sont sortis toutes ces histoires merveilleuses et tous ces contes que la librairie désigne sous le nom de *Bibliothèque bleue*. Les légendes apocryphes, nous en avons la preuve, n'ont pas échappé à cette mutilation de bonne foi. Pourquoi les mystères, et le plus vanté des mystères y aurait-il échappé? Il nous semble, au contraire, que si ce travail de simplification a dû porter sur un ouvrage dramatique (et nous savons que les drames aussi ont été resserrés), c'est le Mystère de la Passion, parce que c'est celui que le peuple préférait. Si nous ne nous trompons pas, cette abréviation dut avoir lieu à l'époque où le parlement interdit la représentation de ce drame. Comme il était très populaire, et que, sous quelque forme qu'on le présentât, on était sûr d'un auditoire nombreux, quelque spéculateur aura imaginé de le faire jouer par des marionnettes, ce qui le

mettait à l'abri des poursuites de la loi, et de le restreindre à ses principales scènes, ce qui lui permettait d'en multiplier les représentations dans un même jour. Le mystère que j'ai vu, et qui se joue encore dans quelques contrées isolées de notre France, remonterait ainsi aux premières années du seizième siècle, et serait l'œuvre de l'un de ces pauvres diables de la littérature d'alors, qui vendaient pour quelques deniers les productions de leur muse aux saltimbanques du Pont-Neuf; qui sait? peut-être de d'Assouci? peut-être de Tabarin lui-même?

Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins certain que le Mystère de la Passion n'est pas mort, qu'il a survécu à la proscription des lois, au dédain des gens de lettres, aux railleries des beaux esprits et à la ruine des mœurs chrétiennes de nos pères. Trois siècles de persécution et de moqueries n'ont pu l'anéantir et lui enlever l'empire qu'il avait pris sur l'esprit de la nation. C'est un fait que je tenais à signaler, avant de retracer les dernières destinées de la poésie légendaire.

A l'époque où éclata la réaction païenne qu'on a appelée du nom menteur de renaissance, l'empire de nos légendes était encore immense. Cette poésie humble et douce était encore la poésie du cœur, la poésie des jours de retraite et de recueillement. On pouvait bien, par entraînement, par vanité, par bon ton, se jeter dans l'imitation des Grecs, des Latins ou des Italiens; mais quand, par un motif quelconque, on rentrait en soi, et qu'on écrivait pour le compte de son propre cœur, c'était aux légendes qu'on revenait, et, par-dessus tout, aux légendes évangéliques, aux apocryphes. Nous avons la preuve dans la vie et les œuvres de la reine de Navarre.

Cette princesse légère, qui avait si ardemment embrassé les nouveautés religieuses et littéraires de son temps, qui, au milieu des littérateurs à la mode, et des fauteurs d'hérésie, dont son petit royaume était devenu le refuge, avait écrit des *Contes* dignes de l'obscénité du Pogge et de Bocace, sur la fin de ses jours, revint à des mœurs plus graves et à des pensées plus chrétiennes. Le fruit de ce retour fut un recueil de poésies pieuses, où les légendes évangéliques tiennent la première et la plus large place (1).

Les éditeurs qui, chaque année, reproduisent les récits graveleux de la sœur de François Ier, n'ont garde de citer un vers de cette dernière partie de ses œuvres, sorte de testament poétique, où l'illustre princesse a déposé l'expression de ses sentiments suprêmes et le témoignage de cette foi du cœur que l'ardeur de la jeunesse et l'entrain des plaisirs de la cour lui avaient fait oublier un temps, mais qu'elle ne perdit jamais, au dire de ses historiens (2). Pourtant il y a des choses charmantes dans ces légendes rimées ou mises en drames. La versification en est facile et le rhythme varié; n'était une prolixité malheureuse, défaut général du temps, l'intérêt même n'y manquerait pas.

Les drames légendaires de la reine de Navarre sont au nombre de quatre : la *Nativité*, l'*Adoration des rois*, les *Innocents* et la *Comédie du Désert*. Il y a peu d'action dans ces pièces, et ce sont moins des drames, à vrai dire, que des dialogues. Sous ce rapport, elles sont inférieures aux mystères de l'époque précédente, mais elles les surpassent beaucoup à d'autres égards. Les mystères ont toute la franchise et toute la simplicité de la foi populaire, mais ils en ont aussi toute la rudesse, et par fois toute la grossièreté. Les dialogues de la reine de Navarre, moins énergiques et moins naïfs, sont de meilleur ton et respirent, en certains endroits, un sentiment de délicatesse tout royal. Les auteurs des mystères peignent, décrivent, racontent, agissent, mais raisonnent peu. Marguerite de Valois, au contraire, raisonne beaucoup. Les réflexions abondent dans la bouche de ses personnages. Voyez cet hôtelier de Bethléem, auquel Joseph demande l'hospitalité pour la nuit, comme il se définit complaisamment à lui-même sa vile et cupide profession :

(1) Ce recueil publié par Sylvius de La Haie, l'un des valets de chambre de la reine de Navarre, est intitulé : *les Marguerites* (les perles) *de la marguerite des princesses, l'illustre royne de Navarre.* Un volume in-16; Paris, par la veufve François Regnault, 1554.

(2) Voyez Gaillard, *Histoire de François Ier.*

LE PREMIER HOSTE.

Aux riches gens vouldrois faire service;
Car mon mestier et mon commun office
N'est seulement que tousiours amasser
Or et argent; là, veux mon tems passer.
Riche veux être; à ce tend mon soucy.
Je hay le pauvre, et pauvreté aussi :
J'ayme le riche étant à moy semblable;
De luy i'attends quelque honneur profitable.
Allez, amis, pour vous je suis trop chiche;
Mon logis est rempli d'un homme riche.

A ces profondes considérations sur l'état de cabaretier, saint Joseph répond par une réflexion pleine de sagesse sur l'incompatibilité de la charité et de l'amour de l'or.

JOSEPH.

Allons-nous-en, l'aumosne est ici faite.
O charité! qui rends l'âme parfaite,
Difficile est que l'on te trouve au cœur
De l'homme riche, si Dieu n'y est vainqueur.

Cette longue et douloureuse scène de nuit entre les parens du Sauveur et les hôteliers, que les mystères, les ballades pieuses, la peinture et la sculpture chrétienne ont tant de fois reproduite, est tracée ici avec un sentiment assez profond. Il y a surtout, dans le calme des deux époux et dans leur humble résignation, une expression de foi qui touche et émeut. On se sent tout remué quand on voit, après tant de rebufades, le bon Joseph dire avec tranquillité à sa compagne :

Allons plus loin, et Dieu nous montrera
Où il lui plaît que nous fassions demeure;

et que Marie répond avec effroi :

Las, mon amy, je vois approcher l'heure
Que naistre doit le fruit tant désiré;
Regardons où.

Le cantique d'action de grâces que chante Marie après son accouchement, offre plusieurs belles strophes, entre autres celle-ci, où il y a de la naïveté et de la grâce à la fois :

O des esleuz le désiré désir!
Las, te plaît-il en la terre gésir,
Comme un enfant, et pour mère choisir
Moy, ton ancelle (1)?
C'est un grand cas, point ne faut que le cèle,
De me voir mère étant vierge et pucelle.

(1) Servante.

Et cette autre, où respire l'amour maternel et une suave humilité :

Pour le porter sois à mes bras propice,
Remplis mon sein de lait pur sans nul vice,
Pour de ton fils être vierge nourrice.
Or sus, mon âme,
Loue ton Dieu, qui à moy, pauvre femme,
Fait cet honneur, que chacun me dit Dame.

Les mystères ne nous ont rien offert d'aussi délicatement pensé et d'aussi remarquablement dit.

Une scène qui l'emporte de beaucoup encore sur les scènes analogues des Mystères, c'est celle des bergers. Nous en avons cité quelques unes, et on se rappelle tout ce qu'il y a là de grossières plaisanteries et de lourdes gentillesses : c'est la nature trivialement calquée. Ici, bien que l'imitation des Mystères soit évidente, et qu'il y ait de manifestes efforts pour peindre la simplicité rustique des paysans, on sent dominer une nature plus élevée que le sujet. Est-ce en effet une villageoise qui parle dans ces vers, sous le nom de Néphalle, et qui exprime si bien les mystérieuses agitations dont les âmes sont parfois saisies à l'approche des grands événemens?

Je ne sçay qui me fait veiller,
Mais je ne sçaurais sommeiller.
Ce n'est point le soin du troupeau,
Car j'ay mon parc fermé et clous,
Si bien que je ne crains les loups;
Puis mon troupeau est gras et beau.
Mais j'ay en mon cueur une joye,
Qu'il me semble tousiours que j'oye
Quelques nouvelles bien plaisantes.
En attendant je garderay
Mon troupeau, et regarderay
Du ciel les étoiles luysantes.

Cette inquiétude méditative, cette rêveuse contemplation des astres ont quelque chose d'exquis qu'on chercherait vainement dans les auteurs dont la reine de Navarre s'est inspirée. Le reste de la scène est aussi bien conduit, et l'apparition de l'ange y est bien mieux préparée; sauf une dissertation un peu trop longue et trop subtile, qui rappelle les discussions du seizième siècle, je n'y vois rien à reprendre.

Après quelques mots où il explique comment Dieu est présent en nous, le berger Néphalle dit :

Par grâce, il est en vous, en moy,
Et en tous ceux qui ont la foy,
N'en doutez point, ma chère sœur.

PHILETINE.

Pasteur, qu'est-ce qu'il a promis
Aux patriarches, ses amis,
Qui l'ont si long-temps attendu?

NÉPHALLE.

C'est le Christ, le vray Messyas,
Son vray filz pour qui tout soulas
Et salut nous sera rendu.

PHILETINE.

Hélas! quand viendra le temps
Qu'il nous rendra tretous contens!
Mon Dieu! que cette heure me tarde!

NÉPHALLE.

Je l'attends par affection
En bien grande dévotion.
Las, viens, Seigneur, plus ne retard!

LES ANGES, *ensemble.*

Resveillez-vous, pastoureaux,
Voicy le jour
Que Dieu monstre en cas nouveaux
Son grand amour!

NÉPHALLE, *en criant.*

Fréres et sœurs, sus! au réveil:
Laissez ce terrestre sommeil;
Oyez des anges les paroles.

Dans le reste de la scène, l'inquiétude, le bruit, l'agitation de ce réveil subit, la joie que cause la nouvelle des anges, l'empressement à se rendre à Bethléem, la rivalité des bergers dans leurs dons, tout ce mouvement, toute cette confusion est bien rendue. Le chant de départ a beaucoup d'entrain, le refrain en est gai et la mesure dansante.

La reine de Navarre n'a pas oublié ces doubles scènes de l'enfer et du ciel, ou de la terre et de l'enfer, si fréquentes chez les auteurs de Mystéres et toujours d'un effet puissant. A la fin de cette *Comédie de la Nativité*, au moment où les bergers reviennent en chantant d'adorer le Sauveur, elle fait intervenir Sathan, qu'un secret pressentiment et les bruits qu'il a entendus du côté de Bethléem ont amené sur la terre. Le roi de l'enfer s'est placé sur le chemin, et il écoute avec un involontaire frémissement le chant des bergers : Voilà, dit-il,

Voilà un chant qui me rend tout transy.
Quelle nouvelle est-ce qu'ils ont ouye?
Leur compagnie en est fort rejouye:
Y aurait-il point pour moy quelque sy?

LES BERGERS, *chantant.*

Une vierge qui est mère,
Un beau filz a enfanté,
Qui n'a nul que Dieu pour pére:
Ce mot soit bien haut chanté.

SATHAN.

Oh! que suis enchanté!
Une vierge enfanter un fils!
Harauld! voici le temps préfix
Dont je serai mal contenté.

LES BERGERS.

Puisque Dieu joindre au lignage
S'est daigné du pauvre Adam,
Du ciel avons l'héritage
En despit du faux Sathan.

SATHAN.

Quelle douleur j'ay pour ceste fin d'an?
Ce secret-là me seroit-il caché?
De le sçavoir sans cesse j'ay tasché,
Depuis que feiz Adam saillir d'Eden.
Savoir m'en fault la vérité plus ample.

Sathan interroge les bergers, qui se font une sorte de malin plaisir de répondre par des équivoques, et qui soutiennent vigoureusement thèse contre lui, quand, ayant appris la naissance du Messie, le prince des enfers cherche à leur persuader qu'on s'est joué d'eux, et que le fils de Marie n'est pas le Fils de Dieu. Cette discussion, qui termine la pièce, a tout l'air d'un colloque entre catholiques et protestans, et nous ne serions pas surpris que, dans la pensée de l'auteur, Sathan ne fût quelque formidable huguenot de sa connaissance, Théodore de Bèze peut-être ou Calvin lui-même.

La seconde pièce de Marguerite de Navarre, l'*Adoration des rois*, s'écarte sensiblement des anciens Mystères composés sur le même sujet, et porte un caractère d'idéalité tout particulier. C'est moins, en vérité, un Mystère qu'une allégorie. Mais cette allégorie est belle : c'est la manifestation de Jésus-Christ aux hommes, opérée par la Philosophie, la Sapience divine, l'Inspiration et la Tribulation.

Au début, Dieu est sur son trône, se contemplant avec un regard de satisfaction dans sa puissance, et commentant en vers assez passables pour le temps le texte célèbre : *Je suis celui qui suis.*

Toutefois, les temps étant arrivés de révéler son Verbe aux hommes, il leur envoie les quatre grandes puissances de ce monde, la Philosophie, la Sagesse divine, l'Inspiration et la Tribulation, avec ordre d'instruire le genre humain, chacune dans leur sphère particulière, et de lui annoncer l'avénement du Sauveur. Avant de partir, les divines messagères viennent s'incliner devant le trône de l'Éternel et rappeler leurs attributions respectives. Comme exposition des doctrines philosophico-chrétiennes de la reine de Navarre ce morceau est curieux. Voici comme s'exprime la Philosophie :

PHILOSOPHIE.

Seigneur, je suis ce qu'il te plaît que soye,
Pour obéir à ton commandement.
Car il n'y a regner, plaisir ne joye
Qu'à te servir par amour promptement.
Puisqu'il te plaît courray légèrement,
Par tous moyens tirant ta créature
A désirer de voir entièrement
Livre après livre, et puis ton Écriture.

TRIBULATION.

Je suis de toy (Dieu) le double commissaire;
Les réprouvez par moy sont endurcis;
Mais les esleus me trouvent nécessaire,
Et de mes coups te rendent grands mercis.
Par maladie en rends les uns transis,
Aux autres fais perdre plaisir, honneur;
Autres, je rends par péché si noircis,
Qu'ils n'ont espoir, fors qu'en toy seul, Seigneur.

INSPIRATION.

Le commander est desjà fait en toy,
Ne reste plus qu'à le mettre dehors.
Au fond du cœur m'en vais du sage roy
Luy annoncer tous ces divins records.
Tous les esprits par péché presque morts
Je ressuscite, et les plus ignorans
Je fais sçavans, et les faibles rends forts;
Mes escoliers ne sont jamais errans.

INTELLIGENCE DIVINE.

Par toy, Seigneur, je vais les yeux ouvrir
Des aveuglés soubz la loy ancienne,
Et les secrets aux gentilz descouvrir
Idolâtrans soubz ceste loy payenne;
Doctrine auront par moy quotidienne,
Qui est de l'âme et la vie et le pain,
Dont laisseront la bosse et terrienne,
Sans en avoir désir, ne soif, ne faim.

Certes, pour qui voudrait faire l'histoire des doctrines philosophiques au seizième siècle, il y aurait là de curieux renseignemens sur l'état des esprits; mais tel n'est pas notre but. Aussi nous bornons-nous à signaler cette tentative de conciliation entre les prétentions de la raison individuelle et de la religion.

La Philosophie, l'Intelligence divine, l'Inspiration et la Tribulation partent donc ensemble, et vont descendre dans les régions orientales, chez des rois qui les attendent sans les connaître. Là s'établissent de longs colloques, à la suite desquels les trois rois Gaspar, Balthazar et Melchior, convaincus que Messie est né d'une Vierge, à Bethléem, se mettent en route pour venir l'adorer. A cet instant seulement commence l'action dramatique. Elle ne présente, au surplus, rien de neuf pour la conception ni pour l'exécution des détails. C'est la mise en dialogue des paroles de l'Évangile, et rien de plus.

La *Comédie des Innocens* se rapproche davantage du cadre traditionnel. C'est le même fond, la même forme, les mêmes détails. Dans cette pièce, Marguerite de Navarre n'a rien inventé; elle n'a fait que suivre ses devanciers, s'étudiant seulement à polir leur langage, à raccourcir leurs développemens diffus, et à donner à quelques scènes un caractère plus dramatique. Du nombre de celles qu'elle a refaites avec bonheur, est la rencontre de la nourrice du fils d'Hérode par les égorgeurs. La sérénité de cette femme qui croit son nourrisson royal à l'abri du massacre, et sa stupéfaction quand, malgré les insignes royaux qui le couvrent, elle le voit immoler, sont parfaitement exprimées. Je voudrais pouvoir citer une touchante elégie, empruntée à un vieil office latin de l'Église, et introduite par la reine de Navarre dans cette pièce. C'est la complainte lamentable à laquelle l'Evangile fait allusion par ces paroles : *Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus : Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt,* et que chante une femme juive après le massacre. Ce morceau, bien qu'un peu long, est empreint d'un vif sentiment de douleur et contient de beaux vers. Un cantique chanté par les âmes des Innocens termine la pièce, en forme de chœur, comme dans les tragédies grecques.

Une différence à signaler entre ce mys-

tère et ceux du moyen âge proprement dit, différence qui pourrait avoir un sens fâcheux, c'est l'absence de punition pour Hérode. On se rappelle que, dans les vieux mystères, cet ambitieux dénaturé était frappé d'une maladie hideuse, et enlevé par les diables. Rien de pareil ne lui arrive ici. La mort de son fils le contrarie bien un peu, mais il s'en console en songeant qu'il a affermi son pouvoir, et en faisant des jeux de mots sur la mort des enfans qu'il a fait égorger. Cette impunité du tyran attriste; elle ôte au drame ce haut caractère de moralité que lui avait donné la tradition.

Les légendes sont pour peu de chose dans la dernière des comédies pieuses de Marguerite de Valois, la *Comédie du Désert*. Le sujet est, il est vrai, la fuite en Égypte et les aventures qui arrivent à la sainte Famille dans le voyage; mais l'auteur y a introduit des personnages symboliques qui en compliquent l'action, et s'y est laissé aller à des longueurs qui lui enlèvent tout intérêt.

Ainsi, dans le livre même de la reine de Navarre, nous voyons l'inspiration légendaire aller s'effaçant de la première page à la dernière. La première de ses pièces en est toute remplie; la dernière n'en manifeste presque plus la trace. C'est qu'au temps où elle écrivait l'empire des choses chrétiennes allait s'affaiblissant rapidement. Son livre même est la dernière expression poétique des légendes dont nous avons vu le règne. Long-temps encore après elle, et malgré les défenses des tribunaux, on joua le mystère de la Passion et les mystères complémentaires; mais on n'en écrivit plus. Du moins, n'en connaissons-nous point d'une date postérieure à l'an 1550.

Dans l'art, dans la littérature monastique et populaire, le souvenir s'en conservait encore assez puissant. Ainsi voit-on encore fréquemment les scènes apocryphes reproduites dans les bas-reliefs des églises, dans leurs tableaux, dans leur ornementation peinte ou sculptée. Beaucoup de sermons prêchés à cette époque y font encore allusion, et il y a de ce temps beaucoup de gros et savans livres, des Vies de Jésus-Christ, des Histoires ecclésiastiques, des Chronologies où les légendes de Joachim et d'Anne, d'Hérode et de Pilate, par exemple, sont rapportées sans hésitation, comme quelque chose de positif, comme des faits à l'abri de toute contestation.

Mais plus on avance vers la fin du seizième siècle, plus on voit ces traditions perdre du terrain. Rejetées de la poésie, des livres sérieux, de l'art même, qui, lui aussi, se fait incrédule, elles se réfugient pêle-mêle et mutilées dans les livres du peuple, dans ses chants et dans ses représentations dramatiques. Là elles se survivent long-temps par les marionnettes, par les *Noëls*, et par la *Bibliothèque bleue* surtout.

A cette époque, nous l'avons déjà dit, une foule de pieux abréviateurs surgit, qui, épris d'intérêt pour la poésie du moyen âge, qu'on délaissait et qui allait périr, entreprirent d'en sauver les principaux monumens, en les traduisant en prose et en les réduisant à des dimensions qui les rendissent accessibles au peuple. Dans cette entreprise de salut, les grands monumens de la poésie légendaire ne furent pas oubliés. Des différens mystères apocryphes, ou des différentes parties dont ils se composaient, on fit de petits livres qui devinrent autant d'histoires particulières, de biographies individuelles C'est ainsi que, du Mystère de la Passion, on tira la *Vie de sainte Anne et de saint Joachim*, la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* la *Vie des apôtres saint Pierre et saint Paul*, et autres légendes que la *Bibliothèque bleue* nous redonne encore de temps en temps, et qui, dans les premières éditions, se rapprochaient bien davantage des légendes qu'elles ne le font dans leur forme actuelle.

Nous ne rendrions pas complète justice aux humbles auteurs de ces abrégés, si nous ne les représentions que comme des manœuvres travaillant sans intelligence et sans goût. C'étaient au contraire, pour la plupart, des âmes pleines de poésie, des écrivains d'une diction facile, et qui eussent pu faire d'eux-mêmes, s'ils n'eussent cru plus utile de travailler d'après d'autres. Nous pouvons en juger par quelques pages qui leur sont échappées en écrivant, et qu'ils ont involontairement placées dans leurs abrégés. En voici une que je trouve dans une vieille Histoire abrégée de la naissance, passion

et résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, imprimée sans date et en caractères gothiques à la suite d'une espèce de catéchisme qui semble porter la date du quinzième siècle. L'auteur, après avoir dit assez brièvement les principales circonstances de la Passion, s'arrête pour raconter la scène de la descente de croix. Il suppose, par une fiction dont nous ne connaissons pas l'origine, et dont il est peut-être l'auteur, que saint Augustin ayant un jour prié la sainte Vierge de lui faire connaître les événemens qui suivirent le crucifiement, Marie lui apparut et lui raconta ce qui suit :

« Je vins plorant à mon fils, et quant je le vis ainsi mener, toutes mes entrailles furent esmues, et mon esprit esrompit. Et avec moy estoient mes sœurs qui plouroient pour luy comme pour leur propre enfant. Et là estoit la Magdelaine qui après moy sur toutes aultres moult menoit deuil. Et quant par le commandement de Pilate les felons juifs le menèrent au torment de la croix, lors y eut grand tourbe de gens et grans cours du peuple après luy. Les uns le battoient, les aultres lui gettoient le fiens, la boue et l'ordure sur son chef et sur sa face. Et je, sa triste mère dolente, le suyvois avec les aultres femmes qui l'avoient suyvi de Galilée et le administroient. Elles me soutenoient ainsi comme si je fusse morte, jusques à ce que nous vinsmes au lieu où ils le crucifièrent. Et fust devant moy levé en la croix et attaché à cloux. Je le regarday et il me regardoit comme triste mère dolente, et luy estoit plus de moy que de luy. Il ne disoit mot non plus qu'un aignel; oncques n'ouvrit la bouche. Je, chétive, lasse et dolente, regardoys mon enfant pendu en la croix qui mouroit de si vilaine mort. J'avoye si grant deuil en mon cœur que je ne le pourroye dire. Car le sang luy yssoit de toutes parts. Son visage avoit la couleur perdue. Luy qui estoit le plus beau de tous les fils des hommes, selon ce que dit David le prophète : *Speciosus forma præ filiis hominum*, sembloit estre laid et hideux, pour la grant angoise de la mort. Lors fut la prophétie accomplie qui dit : *Vidimus eum despectum, et non erat species ei, neque decor*. Nous l'avons vu deffait, et n'avoit sur luy beauté nulle; car l'ordure des juifs avoit obscurci troublé son visage. Moult avoye grant deuil que celuy me laissoit que j'avoye porté. Sans douleur appaiser ne cesser, ma voix estoit abaissée. Je soupiroye et gemissoye, car la détresse de ma grant douleur me tollit la parole. » Etc., etc.

Poursuivant le récit direct de la Passion et racontant la descente de croix, l'auteur s'étend en de beaux et touchans détails. Voici le tableau qu'il trace de cette scène qui a si souvent exercé les peintres :

« . . . . Et quant le clou des pieds fut tiré tout hors, Joseph d'Abarimathie descendit tout bellement de l'échelle, soutenant toujours sur ses épaules le corps de nostre Seigneur; et Nicodesmes luy aidait à soustenir. Et l'estendirent sur un drap blanc qu'ils avoient estendu par terre. Et Nostre-Dame s'assist à terre et print en son giron la teste et les épaules. Et la Magdelaine le print par les piés entour lesquels elle avait trouvé le pardon de ses péchés. Et tous les aultres se mirent entour le corps, et tous ensemble vont faire deuil. La pauvre et désolée mère tenoit en son giron le chef, et ne se povait saouler de le baiser ni de luy arrouser le visage de l'abondance de ses larmes, en souspirant douloureusement, et en disant ainsi à son fils : « Hélas, très-cher fils, que avoyes-tu fait? Pourquoy te ont ainsi mis à mort les juifs? Or te tiens-je en mon giron! Lasse! que feras-tu dolente mère? lasse! comment m'est tournée en grande douleur cette joie que je reçus de toy alors que je te conçus! — Et puis se reprenoit à baiser le visage de son fils, et arrouser de ses larmes qu'il sembloit qu'elle deust illecques mourir. — Et se remembroit comment elle l'avoit conçu sans péché, et puis enfanté sans douleur. Et quant il vivoit rien ne luy failloit; car elle avoit en luy Dieu et seigneur, père et mary. Or le voit-elle mort, dont il luy estoit si mal que pis ne pouvoit estre. Et en grant douleur luy disoit : Hélas! mon fils, la vie de mon âme, ma joie et mon enfant, pourquoy m'es-tu si éloigné? Mon Dieu, ayez mercy de moy. Hélas! mon doux fils, et qui me confortera plus? »

« Je ne crois point qu'on puisse raconter la douleur de la glorieuse vierge Marie. En elle estoit l'amour si très parfai-

tement grande et si juste, si bonne et si parfaite, que sans aulcune desespérance elle soutenoit son grand deuil; car elle sçavoit bien et aussi crioit bien fermement qu'il ressusciteroit au tiers jour. La grande espérance luy aydoit à porter son deuil. Les aultres femmes ses compaignes ploroient avec elle, tout que pour la pitié qu'elles avoient de veoir leur maistre mort devant elles comme aussi pour pitié du deuil que la glorieuse vierge Marie menoit. Elle avoit à l'environ de soy les anges du Paradis qui dueil avec elle, tant pour l'amour de leur Seigneur comme pour la pitié de leur Dame.

. . . .

« Joseph voyant que le jour déclinoit fort et la nuit estoit prochaine, s'en vint à nostre Dame et luy va dire piteusement : Pour Dieu, Madame, déportez-vous, et veuillez souffrir le corps de vostre fils, nostre maistre, envelopper en ces beaux linceulx; si l'ensevelirons au sépulchre. Mais elle, comme fort troublée, va répondre : Hélas! mes chers amys, ne vous veuillez haster de m'oster la vue de mon fils, ou ensevelissez-moi avec luy! Si ne savoient à ce que dire, fors que plorer et faire deuil avec elle. Et incessamment regardoit le chef de son fils qu'elle tenoit en son giron; elle regardoit si tendrement les pertuys que les espines luy avoient faits en son chef par où elle revit son cerveau. Elle regardoit son menton auquel on luy avoit arraché toute sa barbe, dont il avoit le menton tout escorché; elle regardoit aussi comment on luy avoit pelé la teste sans rasoer ou forcettes, mais les cheveulx arrachés l'un après l'autre; elle regardoit son visage soillé de crachats et de sang : car ces choses vouloit regarder à loysir et non pas en passant légèrement, et en regardant ces choses ne se pouvoit saouler de plorer.

« Adonc saint Jehan l'Évangéliste, voyant que la nuyt s'approchoit, luy dit : Dame, voyez quelle heure il est, la nuyt commence à surmonter le jour; consentez-vous à Joseph, et souffrez que le corps de Jésus soit enveloppé et enseveli; car c'est par trop longuement y demeurer et attendre; ces mauvais déloyaux juifs nous pourroient donner aucun grand empêchement. Lors la Vierge Marie, comme très-sage et discrète, se va souvenir comme nostre Seigneur Jésus-Christ l'avoit donnée en garde à saint Jehan l'Évangéliste, lequel ne voulut pas contraindre de arguer. Et lors va présentement bénistrer le corps de son fils, et leur va dire que, au nom de Dieu, ils l'enveloppassent ainsi qu'ils voudroient. Et lors Joseph et Nicodesme se prindrent à envelopper le corps de nostre Seigneur Jésus fors que entre les épaules et les cuysses. Car nostre Dame tenoit toujours le chef et les épaules en son giron pour les envelopper soy-même, et la Magdelaine tenoit les cuysses et les pieds; et quand Joseph et Nicodesme eurent enveloppé le milieu du corps, la Magdelaine leur va dire : Je vous prie, messieurs, laissez-moi cecy en ma part. Je veulx ensevelir les pieds contre lesquels me furent pardonnés mes péchés. Si regardoit les pieds moult ententivement comment ils estoient playés et percés de clous, et comment ils estoient fendus et crevés et trempés de sang. Si les lavoit de ses larmes piteuses et compassibles, lesquels elle avoit autrefois lavés des larmes de contrition. Après les va essuyer de ses cheveulx moult bien doulcement, et puis les enveloppa et ensevelit le mieux qu'elle peust, et, ce fait, ne demoura plus à ensevelir et envelopper que les épaules et le chef, que nostre Dame tenoit en son giron. Si la vont tretous regarder moult piteusement; mais ils ne luy osoyent mot dire, et ne l'osoyent requerir qu'elle parfist le demourant pour la douleur où ils la voyoient. Lors elle voyant qu'elle ne pouvoit plus bonnement délayer, va mettre son visage sur celuy de son fils, moult piteusement luy va dire : Mon très-cher et très-aymé fils, or te tiens-je mort en mon giron! Ne comment est ceste séparation de mort. Je t'ay loyaument servi, et toy moy. Mais en ceste douloureuse bataille, ton Père ne t'a voulu ayder, ni il ne t'a voulu faire confort, et toy-même tu as tout délaissé pour l'amour de l'humain lignage que tu as voulu rachepter. Or, faut-il que je t'ensepvelisse, moy, ta dolente mère! Mais où irai-je? Comment pourrai-je vivre sans toy? Je fusse trop volontiers ensepvelie avec toy; mais puisque de corps ne puis-je avec toy, je te laisse mon âme et te la recommande. Très

cher fils, comme angoiseuse est cette départie!

« Quant elle luy eust lavé son visage de ses larmes, elle le baisa à la bouche, puis ensevelit et enveloppa son chef et ses épaules, et puis le signa et le bénist.

« Et ainsi fut le corps de nostre Seigneur Jésus-Christ enveloppé et enseveli, ne laissoit plus que le mettre au sépulchre. »

Voilà qui peut donner une idée de ces petits livres populaires, à l'époque où, pour la première fois, ils furent substitués aux légendes. Il y avait là beaucoup de poésie. Depuis, on les a épurés; ils sont devenus plus orthodoxes, mais ils sont restés moins poétiques. Dans l'état où les donne aujourd'hui la librairie de province, ce ne sont que de secs et arides abrégés que le peuple repousse, que le clergé éloigne des écoles, et qui auront bientôt disparu. Faudra-t-il les regretter? non sans doute. Et pourtant c'était la dernière manifestation de la poésie légendaire, le dernier reflet de ces traditions apocryphes qui ont exercé sur les siècles chrétiens une si vaste et si féconde action! Bientôt il n'en restera plus rien.

Nous voilà arrivé, après bien des interruptions, bien des lenteurs, bien des circuits, à la fin de cette esquisse de l'histoire des Apocryphes. Avant de terminer ce dernier article, l'auteur a eu la pensée de relire le premier, pour voir s'il avait bien suivi le cadre qu'il s'était tracé; mais il ne l'a pas osé, dans la crainte de se trouver trop coupable. Il a mieux aimé demander au lecteur qui l'a suivi avec bienveillance, une indulgence complète, en considération de la difficulté que présente un pareil travail, et de la bonne volonté dont il croit avoir fait preuve envers nos antiquités chrétiennes. Et pour être écouté plus favorablement, il demande la permission d'emprunter la conclusion d'un des vieux livres dont il s'est souvent servi dans ce Cours, et de finir, lui aussi, par la

COMPLAINTE AU LECTEUR.

« Hélas! moult dolent je suys, comme « le moulin qui meult le bled de quoy « les aultres vivent. Et quand il a moulu, « il demeure tout vuyde, ni rien ne luy « demoure, et ne retient rien à soy de la « moulture qu'il livre au peuple.

« Certainement ainsy est-il de moy. « Hélas! poure pécheur, je vous ay livré « et moulu le froment de la viande spi- « rituelle, de quoy vous, liseurs et écou- « teurs, serez repus spécialement, et « moult bien y profiterez, se en vous ne « tient. Hélas! je retiens le moins de « prouffit.....

« Vous qui lisez ou oïez lire ce pré- « sent livre, ne soyez point en despit « pour ce qu'il a esté fait, compilé et « escrit de moy, homme pécheur, et qui « moult peu sçay; car ung mauvais « homme foule bien bon vin, combien « qu'il ne le face pas. Et un laid masson « bossu et contrefait fait bien une belle « maison, combien qu'il ne face pas les « pierres et l'aultre matière. Certaine- « ment tout est ainsi de moy. Je n'ay « fait que traire les paroles de ce livre « des saintes Escriptures, des livres et « traités des docteurs et maistres aucto- « risés, et les ay conjoinctes l'une avec « l'aultre. Je n'ai rien mis du mien, « que la peine que j'ay eue en reversant « moult de livres. »

P. Douhaire.

REVUE.

PRÉDICATION DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES.

TROISIÈME ARTICLE (1).

Hérésie des donatistes. — Concile d'Arles en 314. — Arianisme. — Saint Athanase exilé à Trèves. — Saint Hilaire de Poitiers. — Persécution de Constance. — Saint Jérôme dans les Gaules. — Histoire de saint Martin. — Apostolat de saint Martin dans l'Armorike. — Premier monastère des Gaules. — Sulpice Sévère. — Paulin de Nôle. — Disciples de saint Martin. — Les exilés bretons font triompher la foi dans l'Armorike.

Le Christianisme, victorieux en dix persécutions générales, n'échappa à la proscription du glaive que pour être déchiré par ses propres enfans, fils orgueilleux qui ne voulurent pas courber leur raison sous le niveau des croyances révélées, *ne pouvant,* comme dit Bossuet, *digérer toute la folie que le monde trouvait dans l'Evangile.* L'hérésie, choix d'une opinion, liberté de prendre, de modifier ou de rejeter une doctrine, est inhérente à l'esprit de l'homme essentiellement indocile, actif et impatient du joug; mais précisément parce que ces dissidences sont inévitables, il est nécessaire aussi qu'une autorité permanente conserve la pure interprétation du dogme, si l'on ne veut le voir dépecer, corrompre et partager en autant de fractions qu'il y a de têtes. L'Eglise fut cette autorité toujours la même depuis dix-huit siècles, jugeant et condamnant par ses docteurs et ses conciles. Dès le deuxième siècle, Celse, reprochant aux chrétiens leur division et les comparant aux écoles philosophiques qui ne s'entendaient que pour se combattre, remarque, au milieu des sectes schismatiques, une Eglise qu'il nomme *la grande*, et qui, sans varier, rejette les nouveautés que les autres adoptent, et conserve ce que celles-ci veulent rejeter (1).

Les hérésies n'avaient pas manqué au Christianisme depuis ses premiers jours : juives au premier siècle, grecques ou mystiques au second, elles prennent au troisième un caractère plus pratique et plus social, en même temps que l'union du pouvoir spirituel au temporel leur donne un aspect politique, profane et cruel. A partir de Constantin, les schismes intérieurs deviennent beaucoup plus pernicieux à l'Eglise que ne l'avaient été les persécutions sanglantes elles-mêmes; et la raison en est simple. Les tyrans persécuteurs, n'ayant aucune prise sur le lien spirituel qui constitue la société religieuse, ne pouvaient atteindre que les individus, sans parvenir à l'idée même fondamentale du catholicisme; et comme la force brutale ne peut rien contre la pensée, celle-ci n'en florissait pas moins sous le souffle ennemi, comme ces fortes âmes dont la paix intérieure n'est point troublée par les vents de l'infortune qui se déchaînent à la surface. Mais quand le pouvoir eut pris de l'influence dans l'Église, ses vues hostiles tendirent directement à relâcher le lien même de la société religieuse, et à en corrompre les élémens constitutifs; c'est l'histoire de l'empire et de la papauté du quatrième au quatorzième siècle, c'est-à-dire de l'époque de leur alliance à celle de leur désunion :

> Ahi Costantin, di quanto mal fu matre
> Non la tua conversion, ma quella dote
> Che date prese il primo ricco patre!
>
> Dante, *Inferno*, c. XIX.

(1) Voir le 2e article au n° 59, t. X, p. 359.

(1) Dans Origène, liv. V, p. 270.

La première hérésie qui eut du retentissement dans les Gaules fut celle des Donatistes, née sur le rivage africain, dure et sévère comme le génie de Carthage. Le peuple de cette ville, sous prétexte que son évêque avait, durant la persécution, livré les saintes Ecritures aux infidèles, lui refusa la pénitence que l'Eglise accordait aux apostats, le déposa et lui donna un successeur. Condamné par les catholiques, le clergé, sous l'inspiration de Donat, demanda pour arbitres des évêques gaulois et s'adressa à l'empereur. Materne de Cologne, Marin d'Arles, Rhétice d'Autun, désignés par Constantin, furent envoyés à Rome, où, de concert avec le pape Melchiade, ils condamnèrent les donatistes. Mais ceux-ci, mécontens de cette décision, réclamèrent un nouveau et plus nombreux concile; Constantin convoqua, pour le 1er août 314, les évêques d'Occident à Arles, leur écrivit lui-même pour les engager à s'y rendre, et aux vicaires des provinces pour qu'ils missent à leur disposition les vaisseaux et les postes de l'Etat. Ainsi le prince se posait sur le terrain des discussions religieuses, source et prélude de ces disputes théologiques du Bas-Empire, qui absorbèrent les empereurs abâtardis de l'efféminée Byzance.

Constantin désigna pour la tenue du concile la cité d'Arles, parce qu'elle était sa résidence ordinaire au-delà des Alpes, et son séjour favori : on voit encore sur la rive gauche du Rhône les ruines du château impérial, dont le nom vulgaire, *La Trouille*, rappelle l'aula *Troliæ* des palais byzantins. Trente-trois évêques et les députés d'un grand nombre d'absens s'y trouvèrent réunis. L'Italie, la Sicile, l'Afrique, l'Espagne et la Bretagne y étaient représentées. Outre la condamnation des donatistes, les évêques prononcèrent vingt-deux canons ou réglemens de discipline, et ils adressèrent le résultat de leurs travaux tant à l'empereur qu'à l'évêque de Rome. « Plût « à Dieu, écrivaient-ils à ce dernier, plût « à Dieu, notre frère bien-aimé, que vous « eussiez assisté à ce grand spectacle! « Notre joie eût été grande de vous voir « juger au milieu de nous; mais vous « n'avez pu quitter ces lieux où les apô« tres résident toujours, et où leur sang « rend sans cesse témoignage à la gloire « de Dieu. Nous avons cru devoir, outre « les affaires pour lesquelles nous étions « convoqués, nous occuper aussi des be« soins de nos provinces, et ce que nous « avons décidé en présence de l'Esprit« Saint, nous vous l'adressons, afin que « vous, qui avez une plus grande juri« diction (*qui majores diœceses habes*), « vous le promulguiez parmi les fidè« les (1). » C'est ainsi que les Gaules entrent dans l'histoire générale de l'Eglise, en devenant les arbitres de lointaines querelles.

Dans les trente-trois évêques du concile, on en comptait douze gaulois, et quatre autres Eglises s'étaient fait représenter par des prêtres. Rhétice d'Autun, que nous avons nommé, est cité avec éloge par saint Augustin (2) et saint Jérôme (3), comme écrivain aussi profond dans ses pensées que brillant et noble dans son style.

En 320 s'éleva une autre hérésie, celle de toutes qui, avec la réforme du seizième siècle, eut la plus vaste destinée. Arius, prêtre d'Alexandrie, combattit la divinité du Verbe : aussitôt, je ne sais quelle fureur s'empara de la chrétienté pour attaquer ce dogme, aussi ancien que les premiers mots de l'Evangile; l'Orient fut en feu; Constantin assembla à Nicée un magnifique concile, le premier où fut convoquée toute la terre habitable (οἰκουμένη), comme douze siècles après, celui de Trente fut le dernier. Arius fut condamné et exilé; mais le prince étant, pour ainsi dire, par son influence, le grand juge de la foi, puisqu'il convoquait et présidait les conciles, l'avoir dans son parti était tout : les ariens supplantèrent les catholiques à la cour, et celui qui venait de proscrire Arius envoyait Athanase, le défenseur intrépide de l'orthodoxie, expier dans les Gaules sa fidélité à la tradition apostolique. L'évêque d'Alexandrie fut reçu avec enthousiasme dans les Gaules (336), et passa deux années à Trèves, près de Maximin, prélat dont les vertus et l'af-

(1) *Concil. Galliæ*, t. I, p. 4, édit. de Sirmond.
(2) Cont. *Julian.*, I, 3.
(3) *Ep.* 133, édit de Const.

fection dédommagèrent le banni de l'éloignement de son troupeau, en même temps que Constantin le Jeune l'environna de toutes les consolations qui pouvaient adoucir son exil. Maximin était né à Poitiers; mais attiré sur les bords de la Moselle par la réputation d'Agrèce, évêque de Trèves, il se rangea sous sa discipline, et fut après la mort de son maître appelé à lui succéder. Ce fut un des grands adversaires de l'arianisme, par ses écrits que nous n'avons plus, et par son zèle à convoquer les conciles de Cologne en 346, et de Sardique en 347. Les détails de ces discussions ne sont point de notre sujet; écoutons plutôt cette voix qui s'élève chez les Pictavi, dans les contrées occidentales des Gaules, forte et entraînante comme un fleuve, comme le Rhône, le plus impétueux et le plus noble des fleuves, *Hilarius, eloquentiæ latinæ rhodanus*, ainsi que parle saint Jérôme.

Hiaire était né à Poitiers, au commencement du quatrième siècle, d'une illustre famille; « mais il ne faut pas l'en louer ici, il faut l'en plaindre. Quelque glorieuse que fût la source dont il sortait, l'erreur des derniers temps l'avait infectée. Il recevait avec ce beau sang des principes de mensonge, et parmi ses exemples domestiques, il trouvait celui d'ignorer et de combattre la vérité (1). » Le jeune païen fut envoyé dans les différentes écoles des Gaules, alors très florissantes, puis à Rome, afin de corriger par la gravité romaine l'exubérance et l'éclat du génie de sa patrie : *Ut ubertatem gallici nitoremque sermonis, gravitas romana condiret* (2). Plus tard, il se servit de ses études sur les poëtes et les auteurs du paganisme pour en dévoiler l'erreur; ce qui a fait dire à saint Augustin, par allusion à l'histoire hébraïque, qu'il employa à la construction de l'arche des richesses enlevées aux Egyptiens (3). Les résultats de ses études et de ses voyages furent le désenchantement et le vide du cœur, le besoin de se prendre à quelque chose de plus solide que les doctrines philosophiques et les illusions du monde. Il nous a peint lui-même les degrés qui le menèrent à la foi, dans quelques lignes qui pourraient se comparer aux plus beaux chapitres des *Confessions de saint Augustin;* je vais les transcrire, pour faire voir quelle était au commencement du quatrième siècle la disposition des esprits dans les Gaules (1).

« Comme je cherchais, dit-il, en quoi consiste le bonheur de l'homme, je trouvai que, dans l'opinion du plus grand nombre, le bien-être suprême de la vie, c'est ce qui a toujours séduit et ce qui charme aujourd'hui surtout les mortels, le repos et l'opulence. Mais serait-ce bien là la destinée et la béatitude de l'homme? Sa félicité consisterait-elle en ce qui le rapproche de la brute, qui jouit dans les vallées bien vertes et les gras pâturages du repos et de la satiété? L'homme est tellement fait pour un autre but, que cette similitude avec la brute lui répugne instinctivement; il la condamne dans les autres; il s'élève au-dessus de la paresse et de l'appétit grossier, et malgré lui il est forcé de convenir que la vie lui a été donnée pour de belles actions et pour se préparer au ciel; en sorte que bien vivre c'est être chaste, patient, ami de la science et de la vertu : et certes, sans cela serait-elle un bienfait cette vie ballotée d'angoisses et de tourmens, depuis l'ignorance de l'enfant jusqu'au délire du vieillard?

« Quoique je trouvasse utile et juste cette pensée, que l'on doit garder son âme pure de toute faute, prévoir prudemment les maux et les recevoir avec résignation quand on ne peut les éviter, toutefois cette philosophie ne me semblait point encore suffisante pour mener l'homme à la vertu; car elle disait bien ce qu'il fallait éviter, mais non ce qu'il fallait faire, et mon esprit brûlait du désir de connaître le Dieu auquel il devait se consacrer, près duquel sont l'espérance, le refuge et le port dans les tempêtes de la vie. Or, il y en avait qui créaient de nombreuses familles de dieux dont ils décrivaient les sexes, la naissance, les généalogies, faisant les unes

(1) Fléchier, *Or. fun. de Turenne.*
(2) Hieron., *Epist. ad Rustic. monach.*
(3) *Doct. christ.*, l. II, c. XL.

(1) Lib. I, *de Trinitate*, cap. I et seq. Je ne traduis pas textuellement, parce que les pensées du saint docteur sont trop délayées et étendues.

supérieures, les autres inférieures ; d'autres disaient qu'il n'en existait aucun, ne reconnaissant et n'adorant que la nature ; quelques uns encore admettaient bien un Dieu, mais le faisaient sourd et aveugle, indifférent et insouciant des choses humaines ; d'autres enfin adoraient des créatures terrestres, des astres, des pierres, des métaux, ou choisissaient leurs divinités parmi les bêtes de leurs troupeaux. Inquiet et mal à l'aise dans ces folies, je compris bien vite que la diversité de sexe, de nature et de puissance ne pouvait convenir à Dieu, et que ce qui est divin ne pouvait être qu'éternel, un et tout-puissant. Plein de ces pensées et les ruminant sans cesse en moi-même, je tombai par hasard sur les livres que les Hébreux disaient avoir été écrits par Moïse et les prophètes, et j'y lus ces mots dans lesquels le Créateur se définit lui-même : « Je suis *celui qui est*... ; » et plus loin : « Il tient le ciel dans sa main et toute « la terre sur son poing...; le ciel est son « trône et la terre son marche-pied... » Saisie de la magnificence de ces images, mon âme se reposa enfin avec délices dans la vérité, comme en une retraite long-temps désirée ; elle se dit qu'elle n'avait plus rien à faire qu'à croire ce Dieu plus grand encore qu'elle ne le pouvait comprendre ; et de cette conviction naquit la croyance à l'immortalité... J'en étais là, toujours oppressé du poids de mes sens et de mes pensées, quand j'ouvris l'Evangile à ces paroles : « Au « commencement était le Verbe, et le « Verbe était Dieu, et le Verbe s'est fait « homme... » Oh ! alors, tremblante et inquiète jusque-là, mon âme se plongea dans le bonheur de la foi, de l'amour et de l'espérance... »

Hilaire, devenu chrétien, fut, après la mort de Maxence, élevé par le peuple sur la chaire de Poitiers. C'était un temps difficile pour l'épiscopat : l'erreur, sous les formes séduisantes de la faveur impériale et des honneurs, assiégeait sans cesse de ses subtiles arguties les défenseurs de l'orthodoxie ; Constance était arien zélé, et l'hérésie, impatronisée à la cour par les femmes, avait pris dans les palais quelque chose d'insinuant et de spécieux, en même temps que la rigueur intolérante d'une secte appuyée sur le bras séculier. La persécution de Constance fit voir des choses nouvelles : le prince maître et juge de la foi ; les magistrats présentant des formules ariennes aux évêques et disant : Souscrivez ou quittez vos églises ; la volonté de l'empereur doit tenir lieu de canon (1). Des conciles furent tenus à Arles et à Béziers ; les évêques orthodoxes exilés ; des courriers, porteurs de symboles hérétiques, sillonnaient l'empire ; ce qui a fait dire à un auteur païen : « Constance, mêlant des superstitions de vieilles femmes aux dogmes chrétiens, simples et déterminés en eux-mêmes, excita des querelles et des combats de paroles, et ruina les postes par les courses sans fin des troupes d'évêques qu'il appelait aux synodes, dans lesquels il voulait tout amener à son absolue volonté (2). » Hilaire écrivit à l'empereur de vigoureuses remontrances, où la liberté épiscopale se pose noblement en face de l'homme puissant, comme une protestation de la force morale contre la force brute. En réponse à ses avis, il fut déposé par un concile arien tenu à Béziers (356), et exilé, avec Rodane, évêque de Toulouse, dans les déserts de Phrygie. Là, « ce génie enthousiaste, s'enfonçant dans la solitude comme un glaive ardent dans le fourreau (3), » écrivit, parmi les sables, son livre de la *Trinité*, dans lequel, monté sur le cothurne gaulois, comme dit saint Jérôme (4), il expose, avec la supériorité du génie, le dogme catholique, et poursuit de sa brûlante argumentation les erreurs ariennes. « Tout exilé que nous sommes, dit-il en commençant, nous parlerons par ces livres, et la parole de Dieu, qu'on ne peut

(1) Athan., *Hist. arianor. ad monach.*, nov. edit., 363.

(2) Christianam religionem absolutam et simplicem anili superstitione confundens, iniqua scrutando perplexius quam componendo gravius, excitavit dissidia plurima quæ progressa fusius aluit concertatione verborum, ut catervis antistitum, jumentis publicis ultro citroque discurrentibus per synodos quos appellant, dum ritum omnem ad suum conatur trahere arbitrium rei vehiculariæ succidit nervos. Am. Marcell., liv. II.

(3) Chateaub., *Et. histor.*

(4) *Ep.* 30, *ad Paulin.*

retenir captive, fera partout de saintes excursions. »

Au livre d'Hilaire, les évêques orthodoxes des Gaules répondirent par une profession de foi catholique qu'ils envoyèrent au proscrit pour le consoler, et celui-ci leur adressa aussitôt un nouvel écrit, intitulé *des Synodes*, dédié aux évêques des deux Germanies, des deux Belgiques, des deux Lyonnaises, de l'Aquitaine, de la Novempopulanie, au clergé de Toulouse et aux prêtres de Bretagne. Ainsi, du fond de sa grotte un solitaire ou un banni, de son exil, remuait le monde par ses écrits; des messagers étaient envoyés d'un rivage à un autre; les lignes écrites par Athanase, près des sépulcres des Pharaons, par Jérôme à Bethléem, par Augustin sur les ruines de Carthage, circulaient par toute la terre, et étaient dévorées par le peuple, par les femmes, aussi bien que par les chefs de la chrétienté. Et c'était là un immense progrès; car, quelques misérables que soient les subtilités métaphysiques, elles transportent l'homme du règne des intérêts matériels à celui du pur esprit; elles font triompher l'intelligence sur les passions physiques, politiques ou guerrières. Rien de plus actif que la société chrétienne du quatrième siècle, rien de plus complet et de plus rempli que la vie de ses prélats. « Un évêque baptisait, confessait, prêchait, ordonnait des pénitences privées ou publiques, lançait des anathèmes ou levait des excommunications, visitait les malades, assistait les mourans, enterrait les morts, rachetait les captifs, nourrissait les pauvres, les veuves, les orphelins, fondait des hospices et des maladreries, administrait les biens de son clergé, prononçait comme juge de paix dans des causes particulières, ou arbitrait des différends entre des villes. Il publiait en même temps des traités de morale, de discipline et de théologie, écrivait contre les hérésiarques et contre les philosophes, s'occupait de science et d'histoire, dictait des lettres pour les personnes qui le consultaient dans l'une et l'autre religion, correspondait avec les Eglises et les évêques, les moines et les ermites, siégeait à des conciles et à des synodes, était appelé aux conseils des empereurs, chargé de négociations, envoyé à des usurpateurs ou à des princes barbares pour les désarmer et les contenir. Les trois pouvoirs religieux, politique et philosophique, s'étaient concentrés dans l'évêque (1). »

Durant les longs jours de son exil, Hilaire portait souvent ses regards avec amour sur la famille dont il avait laissé la garde, pour se dévouer à cette grande famille du Christ à laquelle l'avait uni son sacerdoce. Il nous reste une lettre dans laquelle il exhortait en termes mystiques et figurés, une fille nommée Alix, qu'il avait eue avant son épiscopat, à vouer à Dieu sa virginité. « Ma douce fille, lui écrivait-il de son désert, tes lettres m'expriment la douleur que te cause mon absence, et tu sais combien je la partage; mais à tes regrets, je veux montrer que mon éloignement sera plus utile que nuisible à ton bonheur, et que l'objet le plus ardent de mon cœur est toujours de te voir, fille unique et chérie, la plus belle et la plus heureuse des femmes. Or, on m'a parlé d'un jeune homme qui possède des richesses inappréciables; elles consistent seulement en une pierre précieuse et un manteau, trésors d'un si grand prix que tous les biens et toutes les joies de la terre ne peuvent en rien leur être comparés. A cette nouvelle, j'ai volé près de lui, malgré une longue et pénible route; je me suis jeté à ses pieds; je lui ai dit, en arrosant ses genoux de mes larmes, que j'osais ambitionner ses trésors pour une fille bien chère. « Comment les as-tu connus, me dit-il? — Maître, j'en ai entendu parler, et j'y ai ajouté foi. » Alors il me les fit montrer, et j'ai vu, oui, chère fille, j'ai vu ce dont ma langue ne saurait dignement parler : un manteau près duquel le tissu de la soie devient semblable à une natte de jonc, la neige perd sa blancheur, l'or son éclat, une perle dont mes yeux ne purent supporter la splendeur..... Et le jeune homme, dont rien n'égale la bonté, me dit: « Père, tes pleurs m'ont touché; ces trésors sont à ta fille, à condition qu'elle s'en contentera, et que jamais elle ne les souillera par le contact de richesses profanes, de pierreries et d'é-

(1) Chateaub., *Et. hist.*, l. III, p. 15.

toffes d'or. » Ainsi, ma fille, je t'écris pour te demander si tu veux jeter loin de toi les mondains ornemens pour te vêtir de ces célestes parures. Oui, tu le feras; et si l'on vient t'offrir des toiles précieuses, tu répondras : La laine de ma brebis me suffit; j'aime sa couleur naturelle; mon père m'a d'ailleurs acquis par son exil de plus beaux vêtemens. Et si l'on veut glisser à ton doigt un anneau, tu diras encore : Que me font ces pierreries? Laissez-moi; j'en attends de celles qui assurent l'immortalité... Ecris-moi donc; dis-moi quel est ton choix et ce que je dois répondre à mon généreux ami. En attendant, je t'envoie une hymne du matin; et si ton âge ne te permet de comprendre ni ma lettre ni mon cantique, demandes-en l'explication à ta mère... (1). » On sent à la fois en ces lignes la tendresse du père et la foi de l'évêque nourrie de la *Bible* et du *Cantique des Cantiques*.

Hilaire écrivit une seconde fois à Constance, voilant encore la liberté de ses reproches sous les formes respectueuses qu'il croyait devoir à son souverain. Mais ce manifeste étant resté sans réponse, il fut suivi peu de temps après d'un nouveau libelle, dans lequel l'évêque jetant le masque de la douceur, s'exprima avec toute la franchise que lui imposait son caractère sacerdotal.. « Il est temps de parler; et garder plus long-temps le silence ne serait plus modération, ce serait lâcheté. Que les pasteurs élèvent la voix, puisque les mercenaires se sont enfuis; mourons pour nos troupeaux, car les loups ont envahi la bergerie... Je suis évêque, et tout exilé que je suis, je demeure en communion avec mes frères des Gaules, et j'administre mon diocèse par mes prêtres; car mon exil n'est point la punition d'une faute, c'est l'effet de la cabale et des intrigues. Ecoutez-moi donc, car je suis l'interprète de Dieu, moi qui ai l'honneur d'être son proscrit et son évêque; écoutez-moi, car souvent des vases de terre peuvent couler de précieuses liqueurs... Vous feignez d'être chrétien, et vous persécutez le Christ; vous faites tous les jours des formules de foi, et vous vivez contre la foi; vous donnez les évêchés à vos partisans, vous emprisonnez les ministres fidèles, et vous faites marcher vos armées pour effrayer l'Eglise, loup caché sous une peau de brebis. Vous recevez les évêques avec le baiser par lequel Jésus-Christ fut trahi; vous les admettez à votre table pour rendre la similitude plus complète; vous baissez la tête pour recevoir leurs bénédictions, et vous foulez aux pieds leur foi... (1).

Les Gaules pendant ce temps ne demeuraient pas muettes. Phebade, évêque d'Agen, écrivait un vigoureux traité contre les Ariens; Paulin, évêque de Trêves, défendait la foi par ses écrits, et mourait pour elle en exil; le concile de Rimini s'assemblait. Sulpice Sévère dit que les évêques gaulois ne voulurent pas profiter, pour s'y rendre, des postes que Constance avait mises à leur disposition, et aimèrent mieux y aller à leurs frais, afin de ne pas engager par la reconnaissance d'un bienfait, leur conscience à un ennemi de leur foi (2).

Pendant toutes ces chicanes, les Franks et les Allemands troublaient les frontières, et Julien pouvait à peine les contenir, malgré son infatigable activité. Trêves était alors la ville principale des Gaules; séjour ordinaire des empereurs, résidence du préfet du prétoire, dont la juridiction s'étendait sur l'Espagne, la Grande-Bretagne et la Gaule. Le luxe romain l'avait ornée de tout ce qu'il répandait autour de lui de splendeur et de magnificence; c'était la mère des jurisconsultes, la patrie du génie, l'émule de Rome, suivant les déclamations ampoulées d'un poète. Des théâtres, des écoles célèbres, des fabriques d'armes et de monnaies, lui donnaient au milieu du chaos barbare l'apparence de la paix:

Proxima Rheno,
Pacis ut in mediæ gremio secura quiescit (3).

Saint Jérôme parcourant les Gaules, en 360, séjourna assez long-temps à Trêves. Il était bien jeune encore, mais son âme

(1) *Oper. Hilar.*, p. 1210, édit. in-fol. de 1683. Saint Jérôme dit qu'Hilaire composa un recueil d'hymnes, et le quatrième concile de Tolède recommande de les chanter dans l'église.

(1) *Ibid.*, p. 1237 et seq.
(2) Lib. II, *Hist. sacr.*
(3) Auson., *ex Clar. urbib. et descript. Mosellæ.*

ardente avait épuisé les jouissances du monde, et il cherchait dans les distractions des voyages, une pâture pour ce cœur insatiable qui ne put trouver de repos dans la grotte même de Bethléem. Il vint sur les bords de la Moselle et du Rhin promener son inquiète mélancolie, lut et copia de sa main quelques traités de saint Hilaire et ses commentaires sur les psaumes (1), et sentit à Trèves les premières inspirations qui l'appelaient à la vie cénobitique (2). Il put connaître là ou à Rome, un jeune homme à peu près de son âge, en qui l'Eglise attendait un orateur et un grand homme, Ambroise, fils du préfet du prétoire, né à Trèves en 340. On racontait que dans son enfance, des abeilles étaient venues se poser sur ses lèvres, tandis qu'il dormait en son berceau. La nourrice effrayée voulait les chasser; mais le père l'arrêta, voyant en ce fait un doux augure de la gloire de son fils (3). Cicéron rapporte le même prodige de l'enfance de Platon (4).

Hilaire, rappelé de l'exil à la fin de 360, fut reçu dans les Gaules comme un héros qui revient du combat, ainsi que dit saint Jérôme (5). Un ancien soldat, retiré depuis deux ans sur le rocher d'Albenga, près des côtes de Ligurie, alla le recevoir à Rome et l'amena triomphant à Poitiers. Ce soldat était saint Martin, dont il est temps de nous occuper.

Celui qui devait être le saint par excellence de la Gaule mérovingienne, l'épouvantail des barbares, la terreur des rois franks et le vengeur des peuples, était né lui-même au pays des barbares, dans une bourgade de Pannonie, nommée Sabaria par les Latins, Szombethely en langue hongroise ou Madjiar, et en allemand moderne Steim-am-Angern. Il fut

(1) *Ep.* 6 *ad Florent.*

(2) *Ep.* 61, et lib. II, *ad Jovin.*, c. VI.

(3) Paulin, *in Ambros. Vit.*

(4) At Platoni cum in cunis parvulo dormienti apes in labellis consedissent, responsum est singulari illum suavitate orationis fore. Lib. I, c. XXXVI, *de Divinit.* — Pline, *Hist. nat.*, lib. II, c. XXVII. — Valer. Max., lib. I, c. III. — Olympiade, *Vit. Plat.* «... Ambroise, modèle de science, de fermeté, de candeur. Ainsi que *Xénophon*, on racontait qu'il avait été nourri par des abeilles. » Chateaub., *Martyrs*, liv. IX.

(5) *Dialog. cont. Lucif.*

élevé en Italie, à Ticinum (Pavie), près d'un père, tribun militaire, et d'une bonne famille, mais encore païen (1). A dix ans il s'enfuit dans une église, demanda à être reçu parmi les catéchumènes; mais comme fils de vétéran, d'après un édit impérial, il dut servir, et bien contre son gré, il changea la robe blanche du néophyte pour la cotte du soldat. Envoyé dans les Gaules, il se battit sous Constance et Julien. Au milieu des camps, il menait la vie d'un moine, n'ayant qu'un esclave, chaste, tempérant et plein de charité. Qui ne sait que pendant un rude hiver, rencontrant à une porte d'Amiens un pauvre entièrement nu, Martin, qui n'avait plus sur lui que son manteau, le coupa en deux avec son épée et en donna la moitié au vieillard? Quelques uns des passans, dit Sulpice Sévère, se mirent à rire de le voir ainsi écourté; mais la nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut couvert de cette moitié de manteau, et il dit aux anges qui l'environnaient : C'est Martin le catéchumène qui m'a vêtu dans ma nudité. Sur la porte d'Amiens on écrivit ces vers, plus honorables pour le saint que pour le poëte :

Hic quondam vestem Martinus dimidiavit,
Ut faceremus idem nobis exemplificavit.

Louis XI voulut qu'on entretînt à Saint-Martin de Tours un pauvre, vêtu d'un manteau de deux couleurs.

Le néophyte, ravi de l'apparition du Sauveur, reçut le baptême; et le désir de se vouer à Dieu se réveillant dans son âme, il demanda son congé. Un jour que Julien distribuait des largesses (*donativum*) à ses soldats, le César voyant approcher Martin, qu'il savait être chrétien, lui dit : « Si tu demandes ton congé, je le vois, c'est pour ne point assister à la bataille de demain.—Eh bien ! reprend le soldat, demain je me présenterai seul devant les ennemis, et armé du signe de la croix, je les arrêterai. « Julien voulait en faire l'expérience, mais les barbares demandèrent la paix et Martin

(1) Ces mots de Grégoire de Tours, à propos de la naissance de saint Martin : « Parentibus gentilibus *non tamen infimis,* » et ceux de Sulpice Sévère : « Non infimis, gentilibus tamen, » prouvent que l'idolâtrie était alors le partage seulement de l'infime populace et des paysans, *paganorum*.

obtint son congé (356). En quittant les drapeaux, il se rendit près d'Hilaire de Poitiers, qui le fit exorciste, puis il fut averti en songe d'aller en Italie évangéliser sa famille. En traversant les Alpes, il fut arrêté par des voleurs, qu'il instruisit et convertit pendant qu'ils l'entraînaient vers le repaire de leurs brigandages. A Milan, il se bâtit un monastère, où il demeura pendant l'exil d'Hilaire, et revint enfin dans les Gaules avec ce dernier. Il éleva près de Poitiers le monastère de Ligugey, le premier que l'on ait encore vu dans les provinces transalpines (1) (360).

Il faut ranger à peu près sous la même date le premier concile de Paris, dans lequel les évêques des Gaules écrivirent à ceux d'Orient leur profession de foi relativement à l'arianisme. En même temps Julien était proclamé empereur à Lutèce. L'infatigable Hilaire, non content de protéger les Gaules sous le tranchant de sa puissante parole, courait en Italie, où, de concert avec Eusèbe de Verceil, il combattait les ariens et réfutait Lucifer de Cagliari, homme austère et rude en sa croyance, qui refusait le pardon à ceux qui étaient tombés un instant dans l'hérésie. L'évêque de Poitiers vint enfin se reposer au milieu de son peuple, mais ce fut pour l'instruire encore. Il écrivit dans sa retraite des commentaires sur la Bible, des hymnes et des *mystères*, c'est-à-dire les cérémonies des jours de fête. Il s'occupait aussi à transcrire et à peindre des manuscrits que l'on a long-temps conservés à Tours (2). Selon l'opinion la plus commune, il mourut en 367. Saint Jérôme trouve en lui la grâce hellénique et la hauteur du cothurne gaulois; il l'appelle le Rhône de l'éloquence latine (3), le compare à Quintilien (4) pour la pureté du style. « Si vous voulez, dit le solitaire de Bethléem, un fleuve d'éloquence et d'élégantes déclamations, lisez Cicéron, Gallion, Sabinien, et pour venir aux nôtres, Tertullien, Cyprien, Minutius, Arnobe, Lactance, Hilaire (5). »

(1) Greg. Tur., *Mirac. M.*, lib. IV, c. xxx.
(2) *Vit. Hilar.*, en tête de ses *OEuvres*, édition in-fol.; Paris, 1693.
(3) *Pref.*, in lib. II, *Comm. ad Galat.*
(4) *Epist.* 83, *ad Magn.*
(5) *Pref.*, in lib. VIII, *Comm. in Esaiam.*

« L'Eglise, dit-il encore, a grandi à l'ombre de deux arbres, saint Hilaire et saint Cyprien » (la Gaule et l'Afrique). « Qui ne connaît, s'écrie saint Augustin, Hilaire, évêque gaulois, le plus zélé défenseur de l'orthodoxie catholique contre l'hérésie (1)? »

L'an 370 nous offre la fondation de quelques églises nouvelles : Marcellin établit dans les Alpes celle d'Embrun; Vincent et Domnin, ses disciples, fondent celle de Digne. Dans le nord aussi, Bayeux, Coutances, Lisieux, Séez, Avranches, ne font point remonter plus haut leur tradition. La foi était plus lente à pénétrer dans les montagnes ou les provinces reculées, parce que les religions anciennes, en se retirant, avaient puisé dans l'énergie de la résistance et l'éloignement des hommes un caractère plus ferme et inébranlable. Des évêques missionnaires, Gondebert de Sens, Déodat (saint Dié) de Nevers, Hidulphe de Trèves, Romaric de Remiremont, Columban de Luxeuil, évangélisaient les chevriers des Vosges au septième siècle; au dixième, Bernard de Menthon trouvait encore des idoles sur les sommets des Alpes où il allait créer son immortel hospice; les capitulaires, les conciles des huitième et neuvième siècles sont remplis d'exemples d'idolâtrie encore subsistante (2).

Litorius, second évêque de Tours, étant mort en 371, les citoyens voulurent élever sur leur siége épiscopal le solitaire de Ligugey; mais ils connaissaient sa modestie et prévoyaient un refus, ils le prirent par la ruse. Un des habitans, feignant que sa femme était malade, vint se jeter aux pieds du saint, le suppliant de venir étendre ses mains sur elle. Le saint ne put refuser, et comme ils approchaient de la ville, des groupes d'habitans mis en embuscade sur les bords de la route l'environnèrent et le conduisirent sous bonne escorte jusqu'à la basilique, où un cri s'éleva : Martin évêque! Une faction du peuple cependant et Défenseur, évêque d'Angers, refusaient de le consacrer : « C'était, disaient-ils, un homme de rien, indigne de l'épiscopat,

(1) August., lib. I, *contr. Julian.*, c. III.
(2) Voyez *Recueil des Hist. Eccl.*, t. III, p. 435; t. IV, p. 115.

et de pauvre figure avec ses habits misérables et ses cheveux en désordre. » Le tumulte était grand ; mais en l'absence du lecteur, un des assistans, prenant le psautier, s'arrête au premier verset, et lit : « Ex ore infantium et lactentium perfecisti « laudem, ut destruas inimicum et *defensorem.* » Le peuple appliqua ce dernier mot à l'évêque d'Angers, Défenseur ; les ennemis du saint furent confondus et Martin ordonné évêque.

Le nord-ouest des Gaules était devenu le refuge des superstitions anciennes dont il avait été, d'ailleurs, le sanctuaire de prédilection. Au temps de la plus grande puissance du druidisme, le pays des Carnutes (Chartres) était le saint des saints des mystères et des initiations sacerdotales. Dans ses forêts, réputées le centre des Gaules, était le grand collége des druides, où se perpétuaient dans des chants livrés à la mémoire et éteints avec le dernier des prêtres, les traditions à la fois historiques et sacrées des peuplades galliques. L'Armorike aussi était le sanctuaire chéri du druidisme : son sol inculte, ses bruyères, ses marais, ses noirs rivages incessamment battus de l'Océan, donnent à cette presqu'île un caractère triste et sauvage en harmonie avec les sombres croyances de la Gaule. C'est un pays de résistance, d'opposition, merveilleusement propre à conserver les traditions et les dogmes anciens ; de nos jours encore, la Bretagne est en lutte avec toutes nos idées. Certes, un Celte qui reviendrait sur la terre et parcourrait le Morbihan ou le pays de Tréguier, n'aurait point trop de peine à y retrouver ses foyers, ses pierres sacrées, son idiome, et il reconnaîtrait volontiers un frère dans le paysan bas-breton. Les monumens druidiques sont demeurés là plus nombreux que dans le pays Chartrain, où l'agriculture les a fait disparaître. Les alignemens de Carnac, de Saint-Brieux, de Saumur, les pierres levées de Loch-Maria-Ker, arrêtent le voyageur étonné devant ces masses qui ont exigé une force immense de dynamique, et que le paysan aux braies gauloises attribue aux saints, aux diables ou aux fées, selon son degré d'intelligence ou d'orthodoxie.

Auguste mit à la dignité de citoyen romain la condition d'abandonner le druidisme ; Claude alla plus loin, et défendit sous peine de mort tout signe appartenant au culte proscrit. Celui-ci se replia alors vers sa chère Armorike, et toujours acculé par le despotisme romain, passa le détroit pour se sauver en la grande Bretagne où Agricola le poursuivit encore. Mais en dépit des proscriptions impériales, il dut se former, autour de la religion des ancêtres, un noyau de fidèles d'autant plus zélés que leur ferveur s'était retrempée dans la persécution. Les âmes indépendantes qui ne voulaient pas acheter des honneurs par une apostasie, les habitans disséminés dans les campagnes et les pêcheurs des côtes se rallièrent énergiquement au culte délaissé. On en trouve des traces dans les conciles et les capitulaires des huitième et neuvième siècles ; au cinquième, l'archidruide Merlin remplissait de ses prophéties les forêts armorikaines.

Le pays où Martin venait exercer son ministère était donc presque entièrement encore adonné aux superstitions druidiques, pures ou mélangées de polythéisme romain. « Avant lui, dit Sulpice Sévère, un petit nombre seulement avait entendu le nom du Christ, ou plutôt presque aucun habitant de ces contrées ne l'avait reçu (1). » Nous voyons le saint évêque gardant sur la chaire épiscopale la simplicité d'un moine, parcourir en apôtre tous les pays de la Loire à la mer, du pays des Carnutes à la Cornouailles (*Cornu Galliæ*), monté sur un âne, vêtu d'une longue tunique noire et d'un manteau de même couleur en tissu de poils (2).

Partout il annonçait la venue du Christ, la fin des sanglans sacrifices, les vertus chrétiennes, l'espérance du ciel. Il renversait sur son chemin les pierres, les dolmens, les arbres sacrés, les temples, les statues, et à leur place plantait une croix, élevait une église, une cellule où il laissait quelques uns des moines qui le suivaient dans ses courses. « Nam ubi « fana destruxerat, statim ibi aut ecclesias, aut monasteria construebat (3). »

Son zèle pensa souvent lui devenir funeste. Comme il avait détruit dans un

(1) *Vit. Mart.*, c. x.
(2) Sulp. Sev., *Dial.* II, c. IV.
(3) *Id. Vit. Mart.*, cap. x.

bourg un temple très antique, et qu'il voulait couper un pin qui en était voisin, les prêtres et les païens s'y opposèrent vivement. « Si tu as, lui dirent-ils, « quelque confiance en ton Dieu, nous al-« lons couper cet arbre, reçois-le dans sa « chute. » L'arbre est sapé par la hache, déjà il penche ; on garotte le saint, on le met sous le pin qui est près de toucher sa tête. Mais il lui oppose le signe de la croix, et le pin se relevant comme si un vent impétueux le repoussait, alla tomber de l'autre côté, si bien qu'il faillit écraser dans sa chute la foule qui s'était crue à l'abri de tout péril (1). Une autre fois, il était occupé à démolir un temple dans une bourgade des Eduens; une troupe furieuse et armée se jette sur lui, un de ces forcenés saisit le saint et veut le frapper, mais au moment où il lève le bras, il tombe à la renverse et demande grâce au missionnaire (2). Comme il voulait renverser un temple rempli de toutes les superstitions païennes dans le village de Leprosano (le Loroux), les gentils le repoussèrent avec outrage. Il se retira donc dans le voisinage, et là, pendant trois jours, sous le cilice et la cendre, toujours jeûnant et priant, il supplia le Seigneur de faire par sa vertu divine ce que ne pouvait la main d'un homme. Alors deux anges s'offrent à lui avec la lance et le bouclier, comme des soldats de la milice céleste ; ils se disent envoyés de Dieu pour dissiper les païens ameutés... Martin revient vers le temple, et sous les yeux des idolâtres immobiles il réduit en poussière les autels et les statues. Amboise avait un sanctuaire en forme de tour fort élevée, où était une idole fameuse. Saint Martin avait souvent ordonné à un prêtre qu'il avait envoyé en ce lieu d'abattre le temple; mais le prêtre n'osait pas, et représentait au saint qu'une puissante multitude suffirait à peine pour ébranler cette masse. Alors le saint recourut à ses *armes habituelles,* et ayant passé la nuit en prières, un vent violent, s'élevant au matin, renversa le temple et brisa l'idole (3). Telles étaient, selon les biographes, les armes ordinaires de saint Martin, la prédication et la prière. Ce qui n'a pas empêché M. de Sismondi de dire : « Saint Martin, se signa-« lant par le zèle le plus ardent et le plus « intolérant, accomplit dans son diocèse « la destruction des temples et des ido-« les. C'était à la tête d'une *troupe de* « *gens armés* qu'il allait attaquer succes-« sivement ces sanctuaires (1). »

(1) Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, c. x.
(2) *Ibid.*, c. XIII.
(3) *Id.*, *Dialog.*, III.

Au reste, saint Martin, en détruisant les simulacres profanes et renversant les temples, ne faisait qu'accomplir sur les symboles matériels, la révolution qui s'opérait partout dans les idées. Le vieux Libanius, à la vue des autels en ruines, retrouvait son ancienne ardeur et écrivait à Théodose : « La campagne privée « des temples est sans yeux ; elle est rui-« née, détruite, morte. Les temples, ô « Empereur, sont la vie des champs; ce « sont les premiers édifices qu'on y ait « vus, les premiers monumens qui soient « parvenus jusqu'à nous à travers les « âges; c'est aux temples que le labou-« reur confie sa femme, ses enfans, ses « bœufs, ses moissons... (2) » Tout éloquentes que fussent les dernières plaintes du culte mourant, elles ne prolongèrent point son agonie. La forme sensible périt, parce que le sens intime s'en était retiré, le symbole tomba parce qu'il n'était plus soutenu par l'idée ! Et puis, si les chrétiens détruisaient les temples, c'était précisément parce que, comme disait Libanius, les pensées, les affections, la vie des hommes s'y étaient incorporées; ce n'était pas à la pierre qu'ils s'attaquaient, mais aux croyances attachées à ces colonnes, à ces marbres, incrustées dans ces murs. En vérité, j'admire ceux qui aimeraient mieux voir debout quelques édifices de plus, que le triomphe d'une idée civilisatrice et divine.

Remarquons que saint Martin était accompagné de moines dans toutes ses courses apostoliques. Seul alors entre tous les évêques gaulois, il avait à sa disposition ces puissans auxiliaires, hommes dévoués, pénitens, détachés de toute affection terrestre, qui plus tard contribuèrent efficacement à la conversion des barbares et que l'on vit s'organiser en

(1) *Hist. des Français*, l. I, p. 101.
(2) Ap. Chateaubriand, *Et. hist.*, II, 214.

légions, sous le feu de l'amour de saint Dominique et de saint François au moyen âge. Le moine est surtout l'homme du peuple, de la chaumière. Tandis que le clergé séculier se prélasse trop souvent à la cour des princes, l'habitant du cloître demeure humble et pauvre, ami des petits et de ceux qui souffrent, défenseur et avocat du peuple. Saint Martin, qui avait jalonné sa route par la fondation des deux monastères de Milan et de Liguges, y en établit un troisième près de sa ville épiscopale, afin qu'il pût aller se reposer de ses travaux et se retremper au cloître dans la prière et l'étude. A une demi-lieue de Tours, dans un vallon silencieux et inculte, resserré entre la Loire et une colline, il bâtit sa cellule environnée bientôt d'un grand nombre d'autres qui formèrent Mar-Moutier (*Martini monasterium?*). Quelques lecteurs, effarouchés à la vue de ces *troupes de gens armés* qui s'en vont avec un *zèle très intolérant*, comme dit M. de Sismondi, se ruer sur les temples et convertir de force les païens, se représenteront peut-être les moines de saint Martin comme des fanatiques, des exaltés, des illuminés, déposant dans les folies de l'extase tout sentiment de modération, de justice et de pudeur, parcourant les campagnes comme des frénétiques, et faisant pénétrer la foi à la pointe du glaive. Eh! loin de là, rien de plus calme, de plus suave que l'intérieur de cette famille de frères, lorsque, après leurs voyages évangéliques, ils venaient retrouver leur solitude. « Personne, dit Sulpice-Sévère, n'y possède rien en propre, tout « est en commun. Le seul art auquel on « s'applique est de transcrire les livres, et « les plus jeunes seuls y sont occupés; les « plus âgés ne se livrent qu'à la méditation. Les repas se prennent ensemble, « après l'heure du jeûne. Personne ne « boit de vin, s'il n'y est forcé par quelque « infirmité. Les religieux sont vêtus de « tissus en poil de chameau, ce qui est « d'autant plus remarquable que plusieurs d'entre eux ont été élevés délicatement dans d'illustres familles. Nous « en avons vu plusieurs élevés à l'épiscopat, car quelle église ne désire pas tirer « son évêque du monastère de Martin (1)? »

(1) Sulp. Sever., *Vit. Mart.*, c. VII.

En ce temps (381), s'éleva en Espagne l'erreur des Priscillianistes, secte mêlée de manichéisme et de gnosticisme. Priscillien, évêque d'Avila, condamné par plusieurs conciles et entre autres par celui de Bordeaux, en 383, en appela à l'empereur, gagna les officiers du palais, déclinant la juridiction de l'Église pour recourir à celle de Maxime, soldat heureux que la révolte avait porté sur le trône, et bon juge sans doute en matière de foi. Ithace, autre évêque espagnol, mais orthodoxe, emporté par son zèle âpre et déréglé, vint aussi intriguer à la cour, demandant la mort du chef des sectaires. Saint Ambroise et saint Martin joignirent près de l'empereur les efforts de leur courageuse charité, et obtinrent que le sang ne coulerait pas. Tant qu'ils furent à Trèves les procédures demeurèrent suspendues; mais à leur départ, la fureur sanguinaire des évêques espagnols se ralluma : Priscillien fut exécuté avec deux prêtres, deux diacres, le poète Latonicus et Euchrocia, veuve de l'orateur Delphidien (1). Non content de la mort du chef, Ithace voulait exterminer tous les disciples. Déjà Maxime avait décrété que des Tribuns seraient envoyés en armes en Espagne, avec plein pouvoir pour la recherche des hérétiques. « Nul doute, dit Sulpice Sévère, que cette tempête n'eût enveloppé aussi une multitude d'hommes pieux, la distinction n'étant pas facile à faire; car on jugeait d'un hérétique sur sa pâleur ou son habit, plutôt que sur sa foi (2). » Martin accourut une seconde fois, fit à l'empereur d'instantes prières pour le salut des hérétiques et ne put l'obtenir que par un sacrifice de conscience, en communiant avec les évêques espagnols, quoiqu'ils fussent condamnés par les conciles (3).

Tandis que saint Martin était à Trèves, Maxime l'invita souvent à sa table, mais le saint évêque refusait de s'y rendre, disant qu'il ne pouvait être le convive de

(1) Id., *Hist. sacr.*, lib. II. — Oros., lib. VII, cap. XXXIV.

(2) Id., *Dialog.* III.

(3) Sur cette faiblesse de saint Martin et la pénitence dont il l'expia, voir *Histoire de l'Église gallicane*, où l'on répond suffisamment à la légèreté avec laquelle en parle M. Michelet.

celui qui avait dépouillé deux empereurs, l'un de son trône, l'autre de la vie. Cédant enfin aux instances réitérées de l'empereur, il se rendit à son invitation. Au milieu du festin, un esclave présenta, selon la coutume, la coupe à Maxime, qui l'offrit lui-même au saint évêque afin d'avoir le bonheur de la recevoir de sa main. Mais Martin, lorsqu'il l'eut portée à ses lèvres, la passa à son prêtre qu'il jugea plus digne d'honneurs que l'empereur lui-même, et cette sainte hardiesse pénétra d'admiration tous les convives et de respect pour la dignité sacerdotale. L'impératrice sollicita la faveur de servir elle-même l'évêque de Tours, se comparant à Marthe de Béthanie, l'hôtesse du Seigneur; dans sa vénération pour le saint homme, elle allait jusqu'à recueillir les miettes qui tombaient de sa table. A peu près dans le même temps, saint Ambroise venait intercéder Maxime en faveur de Valentinien II et de Justine, sa mère.

Nous avons emprunté la légende de saint Martin à Sulpice Sévère (1), son disciple, témoin de ses œuvres, compagnon de sa solitude et de ses travaux. Sévère était né vers 353, aux environs de Toulouse, d'une illustre famille d'Aquitaine. Après de brillantes études et une carrière heureusement commencée dans le barreau, la mort d'une femme qu'il adorait lui fit tourner les yeux vers le cloître, et la réputation de saint Martin l'attira au monastère de Marmoutier (392). « Sur le bruit de sa sainteté, dit-il lui-même, brûlant du désir de le voir, nous avons entrepris, pour l'aller trouver, un voyage qui nous a été bien précieux. Il ne nous a entretenu que de l'abandon qu'il fallait faire des séductions de ce monde et du fardeau du siècle, pour suivre d'un pas libre et léger Notre-Seigneur Jésus-Christ. Oh! quelle gravité, quelle dignité dans ses paroles et sa conversation! quelle force, quelle facilité merveilleuse pour résoudre les questions relatives aux divines Ecritures! Jamais le langage ne peindra cette persévérance et cette rigueur dans le jeûne et l'abstinence, cette puissance de veille et de prière, ces nuits passées comme les jours, cette constance à ne rien accorder au repos, à ne laisser dans sa vie aucun instant qui ne fût employé à l'œuvre de Dieu. O homme vraiment bienheureux, si simple de cœur, ne jugeant personne, ne condamnant personne, ne rendant à personne le mal pour le mal! Personne ne le vit jamais irrité, troublé, personne ne le vit s'affliger ni rire; toujours le même, et portant sur son visage un joie céleste, il semblait supérieur à la nature humaine. Il n'avait à la bouche que le nom du Christ, il n'avait dans le cœur que la piété, la paix, la miséricorde. Le plus souvent il pleurait pour les péchés de ceux qui le calomniaient et qui, dans la solitude de la retraite, le blessaient de leur venin et de leur langue de vipère (1). »

Nous avons de Sulpice Sévère une Histoire abrégée de la religion, depuis les premiers temps du monde jusqu'à l'an 400 de Jésus-Christ. Son style pur, énergique et concis, l'a fait nommer le Salluste chrétien. Il écrivit encore la vie de saint Martin, trois dialogues sur ses vertus, et quelques lettres dont l'élocution simple et châtiée étonne en cet âge de décadence, surtout si on les compare aux fades déclamations de Prudence, de Fortunat ou d'Ausone. Les dialogues sont écrits à la manière antique. « Comme nous étions assis un jour pour causer, Gallus et moi, voici que Postumien, ami doublement cher à mon cœur, et par son propre mérite, et par le souvenir de saint Martin dont il était disciple, vint nous rejoindre après trois années d'absence qu'il avait passées en Orient. J'embrassai ce frère bien-aimé, et tous deux, saisis de bonheur et de joie, nous nous promenions en silence, lorsque étendant nos manteaux à terre, nous nous assîmes, et Postumien me dit : « Quand j'étais en Egypte, un vif désir de revoir la mer me saisit un jour; je revins dans un port, où je trouvai un vaisseau prêt à faire voile pour Narbonne. La nuit suivante, tu m'apparus en songe, cher Sulpice; tu me

(1) Il ne faut pas le confondre avec l'archevêque de Bourges, du même nom, comme ont fait les auteurs de la *Bibliotheca Patrum*.

(1) Sulp. Sever., *Vit. Mart.*, ap. Michelet, t. I, p. 478.

prenais la main et tu m'entraînais vers le navire. Le jour venu, je me rappelai mon rêve, et le désir de te revoir m'emportant, je m'embarquai. Au bout de trente jours, j'étais sur les côtes gauloises; dix jours après, je touchais la terre d'Aquitaine, et je te revois enfin... » Le voyageur raconte alors à ses amis ce qu'il a fait durant ses trois années d'absence, son départ de Narbonne, son arrivée à Carthage, à Alexandrie, ses excursions dans des îles isolées et sauvages; après avoir parcouru les monastères voisins du Nil, il va en Palestine, arrive à Bethléem, où il est reçu par saint Jérôme. « C'est un homme qui, outre la foi la plus vive et les vertus les plus aimables, possède tellement les lettres grecques, romaines et même hébraïques, qu'en aucune science personne ne peut lui être comparé. Je demeurai six mois près de lui; toujours il lit ou écrit; nuit et jour il compulse des volumes ou dicte à ses secrétaires. Dieu m'est témoin que, si je l'avais pu, je ne me serais jamais séparé de cet homme. » J'aime cette visite d'un jeune Gaulois à la grotte du solitaire, près de la crèche divine.

Postumien, qui a parcouru la Thébaïde, sait des choses merveilleuses sur les moines qui ont peuplé ces solitudes, vieillards blanchis dans le travail, la pénitence et la prière. Il raconte qu'il a vu un ermite qu'une louve avait coutume de venir voir tous les jours à l'heure du dîner, afin de recueillir ce qui restait du frugal repas du moine. Or, il arriva que le religieux ayant été reconduire un peu loin un frère qui était venu le voir, ne revint que dans la nuit. Pendant ce temps, la louve était venue, et, ne trouvant personne dans la grotte, elle s'était permis de prendre un pain dans une corbeille suspendue à la voûte. Quand le solitaire revint, il ne trouva plus son pain, et se douta bien du vol. Cependant la louve ne revenait plus, et le pauvre moine en était tout triste, lorsqu'au bout de sept jours elle reparut, la tête baissée, la démarche lente, les yeux fixés à terre et pleine de honte. Alors le moine heureux l'appela, la caressa, lui donna une double portion de pain, et elle recommença à venir tous les jours. Un autre anachorète avait, guidé par une lionne, ouvert les yeux de lionceaux aveugles; la mère vint, quelques jours après, apporter à l'ermite une magnifique peau de bête, et le saint moine, ne dédaignant pas le présent de la reconnaissance, se revêtit dès lors de cette fourrure.

Admirable simplicité des premiers âges! Le désert est devenu l'Eden : l'homme a reconquis par la pénitence son primitif empire sur la création, et la prophétie se réalise : « Les loups et les agneaux seront vus aux mêmes pâturages. » Cassien, dont nous parlerons bientôt, raconte des choses semblables des anachorètes d'Orient, dont il a aussi parcouru les solitudes.

Postumien demande à son tour des détails sur saint Martin. A la vérité, il a lu la vie qu'en a écrite Sévère; il l'a trouvée dans tous ses voyages, en Italie, en Afrique, en Thébaïde; à Rome, on se l'arrachait des mains; les libraires disaient que jamais ils n'avaient vu de livre d'un plus prompt débit; saint Jérôme en faisait sa lecture journalière. Il ne manquerait rien à cet éloge s'il n'était fait par l'auteur lui-même, mais c'est encore une preuve de l'activité intellectuelle de la société chrétienne. Un prêtre gaulois écrit un livre, et en un instant il est dévoré chez tous les peuples, civilisés ou barbares; il est colporté jusque dans les déserts brûlans.

A côté de Sulpice Sévère nous devons placer saint Paulin de Nole, né d'une famille sénatoriale, près de Bordeaux, en 353. « Une naissance illustre, des richesses immenses, un génie heureux, un esprit aisé, agréable, pénétrant, élevé, un savoir au-dessus du commun, l'élévation aux premières dignités de l'empire; enfin, une piété encore plus grande que tous ces avantages temporels, ont fait son caractère » (1). Il eut pour maître d'éloquence et de poésie Ausone, qui se faisait gloire d'être surpassé par son disciple :

> Cedimus ingenio quantum comedimus ævo,
> Assurgit musæ nostra camena tuæ (2);

tandis que l'élève aimait à reporter à son maître le mérite de tout ce qu'il était :

(1) D. Rivet, *Hist. litt.* de France.
(2) *Epist.* 20. *Auson.*

Si quid in actu
Ingeniove meo sua dignum ad munia vidit,
Gratia prima tibi, tibi gloria debita cedet,
Cujus præceptis partum est quod Christus amaret (1).

Paulin épousa une jeune femme immensément riche, nommée Thérasie, qui lui donna un fils; mais il perdit bientôt et sa compagne et son enfant, et se retira en Espagne pour ensevelir sa douleur dans la retraite d'une de ses terres, ou, comme dit Ausone, d'un de ses royaumes. Le peuple de Barcelonne l'éleva, malgré lui, à la prêtrise (393). L'année suivante, il passa en Italie, et vécut aux environs de Nole dans la plus austère pénitence. Ausone, chrétien assez froid et indifférent, beaucoup plus attaché à ses titres mondains qu'à ses croyances, écrivit à son élève plusieurs lettres de blâme sur cette conduite extraordinaire, indigne du noble et savant Paulin. Celui-ci lui répondit en vengeant la vie monastique de ses railleries, et termina ainsi sa lettre : « Si vous approuvez mon dessein, félicitez votre ami de ses riches espérances; sinon, permettez-lui de se contenter de l'approbation de Jésus-Christ (2). » En 409, il fut évêque de Nole. Il demeura toujours en relations avec les chefs spirituels de la chrétienté, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Martin, Sulpice Sévère. Plusieurs de ses ouvrages sont perdus, et il ne nous reste rien de lui que quelques poésies et des lettres. « Mais les lettres avaient à cette époque une bien autre importance que dans les temps modernes; la littérature proprement dite tenait dans le monde chrétien assez peu de place; on n'écrivait guère pour écrire, pour le seul plaisir de manifester ses idées : quelque événement éclatait, une question s'élevait; quelque nécessité pressait le monde chrétien, on faisait un livre, et le livre se produisait souvent sous la forme d'une lettre à un fidèle, à un ami, à une église. Politique, religion, controverse, intérêts spirituels et temporels, conseils généraux et particuliers, tout se rencontre dans les lettres de ce temps (3). » Les lettres de saint Paulin sont au nombre de cinquante; les pensées en sont agréables, fines et spirituelles, trop souvent elles dégénèrent en *concetti* apprêtés; le style est pittoresque, nourri des images de la Bible et des suaves expressions d'une piété douce et aimante. Une étroite amitié le liait à Sulpice Sévère : comme celui-ci lui avait demandé son portrait pour le placer à côté de celui de saint Martin, dans une chapelle qu'il avait fait bâtir, Paulin éluda la demande de son ami : « Quel est, lui écrit-il, le portrait que tu désires avoir de moi? est-ce celui de l'homme spirituel ou celui de l'homme terrestre? Je sais que tu n'estimes que la beauté de l'âme... Mais la honte me presse de tous côtés. Je rougirais de me peindre tel que je suis, et je n'ose me peindre tel que je ne suis pas (1). » Une autre fois, il envoie à Sévère quelques présens : « Accepte, je te prie, mon frère, cette écuelle de buis; elle te donnera une idée de mes richesses et te servira d'exemple, si déjà tu n'uses toi-même d'une semblable vaisselle. » Plusieurs de ces lettres sont souscrites : *Paulinus et Therasia peccatores.*

Malgré le débordement des barbares, la culture des lettres n'avait point péri dans les Gaules; la société chrétienne lui avait offert un asile. A côté de Paulin, il faut citer le poète Pacatus, Hilaire et Prosper d'Aquitaine, dont nous parlerons plus loin; Cythère, Héros d'Arles, Lazare d'Aix, Evagre, disciple de saint Martin. Saint Jérôme était en correspondance avec des dames gauloises, qui lui adressaient des questions théologiques, lui soumettaient des doutes, lui demandaient des explications sur certains passages de l'Ecriture sainte (2). Des évêques, puissans par leur charité, brillaient à côté des poètes et des orateurs. Saint Aignan d'Orléans obtenait d'Agrippin le privilége dont jouissaient les évêques de cette ville, de délivrer tous les prisonniers lors de leur installation sur leur siége. Saint Victrice de Rouen portait la foi sur les côtes de l'Océan des Morins et des Nerviens, et saint Paulin lui écrivait : « Dans ces lieux, où des forêts désertes servaient de retraite aux bri-

(1) *Carm.* x. V. vers 142.
(2) *Epist. 4, ad Auson.*
(3) Guizot, *Hist. mod.*, leç. 4e, p. 160.

(1) *Ep.* 8, *ad Sever.*
(2) Voy. *Hist. littéraire de France*, liv. II.

gands et aux barbares, on voit maintenant des chœurs angéliques qui font retentir les villes, les bois et les îles des louanges du Seigneur (1). » Saint Exupère, évêque de Toulouse, avait une charité qui débordait jusque sur les pays lointains, comme un océan sans limites. Saint Jérôme lui dédiait ses commentaires sur Zacharie, et faisait ainsi son portrait : « Ce saint évêque est l'imitateur de la veuve de Sarepta : quoique affamé lui-même, il nourrit les autres ; il a le visage pâle de ses jeûnes, et il n'est tourmenté que par la faim d'autrui. Il a distribué tout son bien pour servir de nourriture aux entrailles de Jésus-Christ. Mais personne n'est plus riche que celui qui porte le corps de Jésus-Christ dans une corbeille d'osier et son sang dans un vase de verre, qui a chassé l'avarice du temple du Seigneur, et renversé les chaises de ceux qui vendaient les colombes, c'est-à-dire les dons du Saint-Esprit (2). » Certes, en mettant en regard de ces hommes de vertus et d'actions dans la société religieuse, ceux dont l'existence s'écoulait molle et égoïste dans la société civile, il est facile de voir où est la vie, la puissance, l'avenir, à qui sera réservé le bonheur de sauver les principes de la justice et de la civilisation dans le choc des barbares. Autant il y avait d'énergie, de liberté intellectuelle et d'activité dans l'Eglise, autant d'apathie, de servilisme et de mort dans la société profane.

Saint Martin était mort en 397, âgé de quatre-vingt et un ans. Il parcourait son diocèse, et se trouvait à *Caudes* (3) lorsqu'il sentit ses forces s'évanouir, et prévit sa fin, que son âge n'annonçait que trop. Ses disciples, assemblés autour de sa couche, pleuraient et suppliaient le Seigneur de leur laisser encore quelque temps leur père. Martin fit cette prière : « Mon Dieu ! si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail ; que votre volonté soit faite (4). » Mais sa carrière était remplie, et il expira. La possession de son corps fut le sujet de grandes querelles entre les Pictavi et les Turones. Ceux-ci s'en emparèrent par surprise (1), et il fut enseveli dans cette basilique de Tours, si célèbre par ses pèlerinages, ses prodiges dans toute la période franque de notre histoire.

Sulpice Sévère était demeuré à Marmoutier, tandis que son maître chéri mourait à Caudes. « Un jour, dit-il, que, fatigué de penser, je m'étais étendu sur ma couche, seul en ma cellule, un sommeil, incertain et léger comme celui du matin, se répandit sur mes membres, douteux et interrompu au point que je me sentais dormir comme si j'eusse été éveillé : tout d'un coup je crus voir le bienheureux Martin, vêtu d'une robe blanche, le visage éclatant, les yeux resplendissant comme des étoiles, et, souriant, il me présentait le livre que j'ai écrit sur sa vie. Moi, embrassant ses genoux, je lui demandais sa bénédiction comme de coutume, et je sentais le doux poids de sa main sur ma chevelure, tandis que sa bouche prononçait affectueusement les paroles solennelles de la bénédiction. Lorsque je levai les yeux, une main s'éleva qui le saisit et l'emporta loin de ma vue, et je m'éveillai. Peu après, un jeune enfant, que j'aimais beaucoup, entra dans ma cellule, le visage triste et abattu. — Quelle funeste nouvelle m'apportes-tu donc ? m'écriai-je. — Deux moines, répondit l'enfant, arrivent de Tours, et annoncent que le bienheureux Martin est mort. — Je fus accablé, je l'avoue, et mes larmes s'échappèrent en abondance, et en écrivant ces pages, je les mouille encore de mes pleurs..... (2). »

Saint Martin laissa plusieurs disciples célèbres qui continuèrent ses travaux apostoliques : Maur d'Angers, Victrice de Rouen, Clair, Meisme de Chinon, Corentin, premier évêque de Cornouailles, Florent, Martin de Brive-la-Gaillarde, etc. Les prédications du saint évêque de Tours, et celles de ses moines qu'il envoyait en expéditions évangéliques, des prêtres qu'il laissait dans tous les lieux où il parvenait à déraciner l'idolâtrie, avaient sans doute étendu la foi

(1) *Ep.* 28, *ad Victric.*

(2) *Epist. ad Rustic. monach.*

(3) *Caudes*, en celtique, signifie *confluent*. C'est au lieu où la Vienne se décharge dans la Loire.

(4) Sulp. Sever., *Epist. ad Bassul.*

(1) Greg. Tur., *Hist. Fr.*, lib. I, cap. XLIII.

(2) Sever., *Epist. ad Aurel.*, diac.

jusque dans l'Armorike, sur les bords de l'Océan. Mais là elle ne fut dominante qu'après l'arrivée des exilés bretons, refoulés vers le continent par l'invasion anglo-saxonne, comme si cette religion des pauvres et des souffrans ne devait prospérer que sous l'égide des proscrits. « De 450 à 500, de nombreux vaisseaux de fugitifs bretons abordèrent successivement à la pointe la plus occidentale de l'Armorike, dans les cantons qui étaient appelés *Osismiens* et *Vénètes*. D'accord avec les anciens habitans qui reconnaissaient en eux des frères d'origine, les nouveau-venus se répandirent sur toute la côte septentrionale, jusqu'à la rivière nommée Coesmon, et vers le sud jusqu'au territoire de la cité des Vénètes (1). » La Bretagne et l'Armorike prirent toutes deux les noms de leurs hôtes; on appela celle-ci Bretagne et celle-là Angleterre. Ces émigrés, chrétiens depuis longtemps, étaient accompagnés de prêtres et de moines, qui devinrent de nouveaux apôtres sur cette terre de leur adoption. Ils furent partout bien accueillis. Les citoyens de Rennes choisirent pour évêque un breton nommé Rhiotime (2), et les Bretons établirent des évêques dans plusieurs villes de leur nouvelle patrie, où il n'y en avait jamais eu. En 461, les évêques de Nantes et de Rennes, ainsi que Mansuet, évêque des Bretons, sans désignation de siége, assistèrent au concile de Tours; en 468, il y eut un autre concile à Vannes. Le métropolitain de Tours eut de longs démêlés avec les évêques bretons, jaloux de leur indépendance, attachés à leurs usages particuliers. Ils voulaient former une Eglise libre, nationale; mais, malgré leurs efforts, ils furent obligés de se fondre en cette vaste unité de l'Eglise, qui fait la force et la vie du catholicisme.

Ainsi, de quelque côté que nous portions nos regards, nous voyons la croix arborée : le monde est chrétien; la grande révolution morale est accomplie chez les peuples anciens; elle commence à remuer les peuples nouveau-venus du nord et de l'est. « Nous voyons, dit saint Jérôme (1), affluer à Jérusalem des troupes de religieux qui arrivent des Indes, de la Perse et de l'Ethiopie. Les Arméniens déposent leurs carquois, les Huns commencent à chanter des psaumes; la chaleur de la foi pénètre jusque dans les froides régions de la Scythie; l'armée des Goths où flottent les chevelures dorées, porte des tentes qu'elle transforme en églises. »

EDOUARD DE BAZELAIRE.

(1) Aug. Thierry, *Conq. d'Angl.*, I, 29.
(2) Robineau, *Hist. de Bret.*

(1) *Epist. ap. Chateaub.*

VIE DE SAINT DOMINIQUE;

PAR LE RÉVÉREND PÈRE DOMINIQUE LACORDAIRE,

De l'Ordre des Frères-Prêcheurs (1).

L'histoire est un problème à mille faces que chaque siècle pose et résout à sa manière. On dirait un interminable procès, toujours pendant en appel et dont les pièces sont constamment à revoir. En se succédant, les époques l'envisagent sous des aspects divers plutôt que contradictoires et toujours du côté qui répond le mieux à leurs besoins. Mais parmi les besoins mobiles et changeans qui déterminent la physionomie de chacune d'elles il en est un qui reste immuable et permanent comme le fond de la nature humaine, c'est l'impérieuse nécessité d'être vrai, sincère, impartial; et qu'est-ce à dire, si ce n'est d'être complet? L'erreur n'a jamais été qu'une lacune, de même que l'injustice se résout toujours dans l'appréciation d'un esprit exclusif. Avant de porter un jugement, l'historien doit donc se recueillir pour

(1) Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69; 1841, Paris. Prix : 6 fr.

entendre et peser tous les témoignages, pour voir et scrupuleusement examiner toutes les pièces de conviction. Il doit, comme ce père de famille à qui nos lois confient la justice de ses pairs, lever la main et parler devant Dieu et devant les hommes, sur son honneur et sa conscience. Gloire donc à notre époque, si, pénétrée de ses devoirs, elle se sent le courage et la mission de ne jamais juger qu'en connaissance de cause, et si, lasse enfin de voir le roman envahir le domaine de l'histoire et le pamphlet celui de la politique, elle revient à une critique grave et sérieuse pour rendre aux faits et aux personnes la valeur légitime qui leur appartient! Reconnaissons-le hautement, dans ceux qui se prennent de l'amour des fortes études, la justice pour le passé devient chaque jour plus complète, plus intelligente; étrangers à la haine comme à la faveur des générations qui ne sont plus, ils ne livrent leur cœur qu'aux impressions du beau et du vrai. Aspirant à longs traits ce parfum de la science, ils se sentent émus d'admiration pour tout ce qui a pu relever et ennoblir le cœur de l'homme; et c'est par eux que l'impartialité historique devient la plus belle conquête des temps modernes.

L'ouvrage de M. l'abbé Lacordaire apparaît donc à une heure favorable. Il s'adresse aux sympathies les plus élevées de notre époque et précède comme un guide lumineux le mouvement général qui emporte les études historiques vers le moyen âge. L'heure est venue, en effet, où l'appréciation des vies de saints appartient également aux historiens, libres chercheurs des beautés dramatiques, et aux érudits, explorateurs patiens qui analysent les faits humains et comptent toutes les parties dont ils se composent. Toutefois, si quelques esprits s'étonnent encore de voir notre attention se fixer sur des œuvres de cette nature, passons outre en renvoyant au siècle qui vient de finir et qui sans doute eût accueilli avec un sourire dédaigneux ce que notre époque accueille gravement et avec reconnaissance; aussi bien l'on ne discute plus avec les morts, et maintenant les vies de saints ouvrent à la science une source inépuisable de vie. Elles lui rendent la saveur d'un enseignement moral et ouvrent une ère nouvelle aux études historiques, elles complètent celles qu'on a essayé jusqu'ici de leur faire parcourir.

Sous le point de vue social et philosophique, comment, en effet, n'apprécierait-on pas aujourd'hui la vie de ces *Saints* qui furent à la fois les grands hommes et les hommes utiles de leur époque? A qui méconnaîtrait leur caractère, il suffirait de rappeler ces paroles qu'un vieillard de l'antiquité adressait à ses jeunes accusateurs : « Il est bien difficile de rendre compte de sa conduite « à des hommes d'un autre siècle que « celui où l'on a vécu! » Cette défense du passé au tribunal de l'avenir est un appel à des juges, sinon plus consciencieux, du moins mieux éclairés. Il est temps qu'ils reviennent de leurs premiers jugemens et que les honneurs soient enfin rendus aux autels des philosophes et des héros du Christianisme qui, dans les travaux d'une piété militante ou les privations de la vie contemplative, ont pratiqué ce qu'a dit Marc-Aurèle : « Je m'efforce de ressembler aux dieux, en ayant « le moins de besoins possibles; » mais à meilleur titre que ce sage couronné, car ils pouvaient ajouter : « Et en faisant « du bien aux hommes. »

Dans leurs rapports avec l'histoire, les vies de saints ne sont pas moins dignes d'intérêt. Elles renferment des ressources inappréciables pour la connaissance et la peinture des mœurs; richesses et poésies de détail, légendes naïves concluant toujours par une leçon morale; et puis, mille particularités précieuses qu'on chercherait vainement dans les chroniques; car celles-ci en tant qu'histoire générale de leur époque, étaient absorbées par la politique, par les affaires religieuses et tout ce qui occupait vivement la société. Mais rien n'occupait moins celle-ci que ses mœurs. Elle les voyait, les sentait, les respirait par tous les pores et vivait dans leur sein comme dans une atmosphère; c'est-à-dire qu'elle ne s'en doutait même pas. Aussi, pour qu'elle s'en aperçût, fallait-il qu'elle en vît l'image agrandie dans les caractères extraordinaires, dans les vies miraculeuses des saints qui traversaient la société comme des météores bienfaisans et

lui laissaient après leur passage la brillante clarté de leur génie et la douce chaleur de leur charité ; pélerinages merveilleux, rendus plus merveilleux encore par l'imagination et la reconnaissance populaire et qui trouvaient aussitôt la plume fidèle des hagiographes pour en transmettre le souvenir à la postérité. La poésie de ces légendes aussi bien que leur morale fournirait la matière d'un bel ouvrage, et nous attendons avec impatience les travaux qui nous sont promis sur un sujet si fécond. Son étude n'importe pas seulement à l'intelligence des mœurs religieuses du moyen âge; elle fait plus que nous familiariser avec les traditions de cette époque, avec sa foi impétueuse et naïve qui donnait une vitalité si abondante à toutes les conceptions des hagiographes. La partie positive et vraiment historique de leurs légendes nous révèle encore des faits de la valeur la plus haute, de l'importance la plus générale : d'un côté, les progrès lents mais continus du Christianisme dans les vieilles extrémités sociales si long-temps restées païennes; de l'autre, sa marche rapide chez les barbares plus accessibles aux prédications de l'Évangile, et partout le dévouement ou le martyre des missionnaires, la fondation des couvens, ateliers de science et d'industrie, dépositaires de la civilisation antique; la double culture des déserts et des intelligences sauvages, l'accroissement de la population et de son bien-être moral et matériel; en un mot, tout ce qui constitue les progrès en tous genres de la vie sociale se retrouve dans ces vies de saints où les collections de Mabillon et des Bollandistes nous ont montré si souvent les véritables fondateurs de la civilisation moderne. Combien aussi de richesses neuves et inexplorées pour l'histoire de France! Et parmi les pieux personnages dont il est temps de réhabiliter les biographies, combien n'attendent qu'un *Plutarque chrétien* pour être inscrits au rang de nos *hommes illustres!*

Enfin, qu'on ne dise point pour amoindrir leur histoire : Ce n'est qu'une biographie. Le cadre importe-t-il au mérite du tableau, si le peintre habile sait y représenter tout une époque et y donner l'essor à son génie? Des sujets trop étendus n'engendrent que trop souvent une profusion insignifiante de détails sans valeur; et chacun sait à quoi s'en tenir de tant d'histoires générales qui accablent l'esprit du lecteur sous la multiplicité des faits, lorsqu'elles ne le noyent point dans leurs abstractions vagues et confuses, dans leurs considérations philosophiques et leurs systèmes *humanitaires*. Combien plus de précision et de netteté dans les proportions d'une biographie! Celle-ci comporte en même temps plus de portée et d'élévation qu'on ne croit : car elle est aussi de l'histoire générale, non pas il est vrai, considérée sous toutes ses faces, mais seulement au point de vue d'un grand homme. Or l'ensemble des faits historiques perd-il beaucoup de sa valeur à n'être pas retourné en tous sens, pour n'être envisagé que sous une perspective unique, mais choisie, mais souvent la plus belle, et par son unité la plus digne d'intérêt? La biographie, par exemple, de Grégoire VII, de saint Bernard et de tant d'autres pontifes ou pères de l'Eglise, ne réunira-t-elle pas au plus haut degré tous ces avantages; et peut-on douter qu'elle ne soit à la fois la peinture la plus éloquente et l'histoire la plus fidèle des siècles contemporains?

Personnification plus ou moins complète des temps qu'ils ont illustrés, les grands hommes s'assimilent ou combattent tous les élémens de la société, et par leurs points de ressemblance ou d'opposition mis en rapport avec tout ce qui les entoure, ils étendent leur influence sur leur époque tout entière; ils l'éclairent directement ou par reflet; ils lui communiquent leur propre lumière, ou lui rendent plus pure et plus brillante celle qu'ils en avaient d'abord reçue.

Pour saisir et grouper en faisceau ces divers rayonnemens qui composent l'âme des biographies, bien qu'il ne s'agisse que d'un seul personnage, il est facile de voir qu'on peut embrasser avec lui tout une époque et lier par l'unité d'action et d'intérêt les faits épars et disséminés qui la composent. Souvent des temps se rencontrent où l'activité individuelle est inquiète, aventureuse, infatigable, et les efforts de la société sans résultats généraux, sans possibilité de se réunir autour de quelques faits dominateurs. Le meil-

leur moyen de peindre un tel spectacle n'est-il pas alors d'en montrer l'image dans la vie de ces hommes proclamés grands et supérieurs à leurs contemporains? La physionomie de leurs mœurs, la grandeur de leurs dévouemens, l'éloquence de leurs passions, l'élévation de leurs pensées, le prestige de leurs vertus, ne sont-ils point autant de tableaux vivans et animés des siècles qui les ont reconnus, des ressemblances idéalisées d'après les plus fidèles miroirs? Ainsi, loin de perdre à se revêtir du caractère biographique et à s'approprier une richesse de détails où la nature humaine est toujours prise sur le fait, l'histoire générale y gagne en vérité et en poésie. Envisagée d'un centre choisi dont la circonférence n'est point inflexible, l'histoire acquiert la force invincible de l'unité et brille en auréole ou en constellation au-dessus des têtes illustres.

Telle nous est apparue cette nouvelle carrière historique des vies de saints ouverte, il y a deux ans, par M. de Montalembert et maintenant élargie par son éloquent ami M. l'abbé Lacordaire. L'histoire de *Sainte Elisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe*, a déjà montré combien les recherches peuvent devenir fructueuses. C'est une peinture éloquente du treizième siècle, vu par son beau côté, c'est-à-dire, du point de perspective naturellement offert à l'auteur par son sujet : tableau religieux et social, politique et littéraire, le mieux résumé et le plus complet que nous sachions de cette époque du moyen âge, si féconde en grands hommes et en grandes œuvres, et que domine la statue colossale d'Innocent III. C'est encore à la même statue que vient se rattacher aujourd'hui par une nouvelle chaîne d'or la biographie de saint Dominique. Toutefois, comme le but pratique qui a dirigé M. Lacordaire dans l'histoire de son illustre patron donne à son œuvre un caractère à part, avant d'examiner ce qui la distingue essentiellement sous le rapport de l'application, constatons les liens historiques qui l'unissent à la biographie de sainte Élisabeth et nous la présentent avec celle-ci comme deux parties inséparables du même ensemble.

M. de Montalembert, pour réhabiliter et glorifier le nom d'une de ces héroïnes trop oubliées, que la reconnaissance populaire proclamait *saintes* au moyen âge, est allé à Marbourg dans la Hesse electorale et sous les vastes nefs de l'église déserte et dévastée, mais encore jeune de légèreté et d'élégance. Il y a là, sur des peintures en bois et des sculptures en relief, l'histoire à demi effacée d'une souveraine de Thuringe (1207-1231). Séduit et charmé de ce qu'il apprenait chaque jour sur cette femme célèbre, il résolut d'étudier sa vie ; et cette pensée, devenue l'étoile directrice de sa marche, le conduisit dans tous les dépôts d'antique science à la recherche des vieux livres et des manuscrits, des monumens et des traditions populaires. Il alla donc de ville en ville, de château en château, d'église en église, chercher les traces de celle qui a été de tous les temps honorée en Allemagne, la chère sainte Elisabeth. De cet amour de l'auteur pour son œuvre est né le livre que chacun connaît ; fruit plein de saveur et de parfums, pur de toute poussière des chemins battus, et mûri dans de pieux et savans pélerinages chez nos bons voisins d'outre-Rhin. Mœurs religieuses et féodales, souvenirs des guerres saintes, monumens de l'art chrétien, traditions populaires, légendes sacerdotales et chants de *gai savoir*, tous les genres de poésie et de merveilleux, tous les élémens de la vie intime au treizième siècle se sont donné rendez-vous dans cette œuvre originale, harmonieusement groupés autour de la pieuse héroïne qui a été soumise à leur action ou leur a communiqué sa douce influence.

Dans l'œuvre non moins originale de M. Lacordaire, ce n'est point le tableau si mobile et si varié des mœurs sociales et littéraires de cette époque, mais c'est la large et brûlante peinture des plus graves événemens politiques ou officiels. A la place de l'Allemagne mise en rapport avec Rome ou avec l'Orient, c'est le côté opposé de la république chrétienne, le Languedoc uni si intimement avec l'Espagne et l'Italie, et sur ce théâtre, saint Dominique, Innocent III, Simon de Montfort, et cette guerre des Albigeois d'où devait sortir la première garantie de notre grande unité française,

avec le salut de l'Eglise, la fondation de l'ordre des Frères Prêcheurs.

Tel est le pendant que M. Lacordaire a donné à l'œuvre de M. de Montalembert, c'est presque le complément et la seconde moitié d'un même tout. On voit du moins les rapports qui leur servent de liens d'unité : rapports qu'il importe de constater et d'encourager pour ceux qui viendront après nos deux écrivains, afin que le travail régénérateur du passé catholique se fasse avec ordre et méthode dans l'histoire des saints, et que leurs pieuses biographies viennent s'enchâsser dans la science moderne comme leurs statues le sont encore dans nos antiques cathédrales.

Maintenant ce qui distingue l'œuvre de M. Lacordaire, c'est le but d'application prochaine auquel il la destine. On sait le projet qu'il a formé de rétablir en France l'ordre des Frères Prêcheurs. Mais pour déblayer un terrain qu'encombrent tant de ruines morales et tant de vieux préjugés, pour y édifier les esprits, il fallait d'abord les éclairer. De là, pour M. Lacordaire, la réhabilitation historique de son œuvre, pour mieux lui faire prendre racine dans tous les cœurs, et cette glorification d'un passé dont la lumière bienfaisante peut se projeter au loin dans l'avenir; de là aussi ces pélerinages au tombeau des saints apôtres pour y baiser les traces des pas de saint Dominique, et ces bénédictions du Saint-Siége sur les nouveaux disciples de cet illustre fondateur. On comprend dès lors que l'inspiration du cœur a aussi guidé M. l'abbé Lacordaire dans les recherches qui le conduisaient vers l'objet de ses prédilections ; or, il faut le remarquer ici, tant de gens à notre époque marquent leurs écrits au cachet de leur propre indifférence et y laissent de si profondes traces de leurs laborieux ennuis, que c'est vraiment un devoir de signaler quiconque prend la plume sous l'influence de l'enthousiasme du beau, ou sous l'empire d'une conviction profonde. Quand le talent de l'auteur seconde sa volonté, quand l'écrivain se passionne également pour la culture du fond et de la forme, pour l'art et la science, pour le drame et l'érudition, que tous les élémens de son sujet viennent se fondre dans sa tête comme dans une fournaise ardente, alors de cette fusion il ne sort point l'œuvre d'un arrangeur péniblement formée de petits compartimens et de membres juxta-posés ; espèce de mannequin sans vie ni mouvement, sans coloris ni relief, qu'on pourrait démonter pièce à pièce de la même manière qu'il a été construit : mais on en voit jaillir l'œuvre une et complète, où la forme relève immédiatement du fond, où chaque image, chaque trait de l'écrivain est, non le signe vague et approximatif, mais l'expression vraie et nécessaire de ses pensées. C'est dans un pareil travail ou plutôt dans cette création que les conceptions, sans sortir de la réalité, aspirent à l'idéal et qu'elles se moulent en bronze pour se poser d'un seul bloc. Toutefois, à une œuvre de chaleureuse éloquence comme celle de M. Lacordaire gardons d'appliquer la mesure exacte d'une minutieuse érudition. La croire indispensable à la propagation d'une parole vivante et inspirée serait se méprendre aussi gravement que de prétendre faire fleurir dans la poésie, dans la critique grammaticale. S'il est d'ailleurs un cas où la lettre tue et où l'esprit vivifie, c'est assurément celui de l'apôtre chrétien ; or M. Lacordaire n'a pas changé de rôle en écrivant la vie de saint Dominique. Il suffit donc que la vérité la plus rigoureuse règne dans l'ensemble de ses paroles pour que nous devions la proclamer et nous incliner devant elle. Et comment d'ailleurs ne pas applaudir par un invincible élan de générosité à la réhabilitation d'une gloire si long-temps méconnue, d'une grandeur morale si long-temps foulée aux pieds? Flétrir toute gloire usurpée, ou réhabiliter des grandeurs réelles et méconnues ; tel est le double devoir de l'historien, de celui qui ambitionne sérieusement ce titre et qui, remontant aux sources contemporaines, revoyant les titres originaux, ne se prononce sur une question quelconque du passé qu'en ayant les pièces de conviction sous les yeux. L'accomplissement de ce devoir rend également belle l'accusation ou la défense, pourvu qu'on les fasse servir l'une et l'autre au triomphe de la vérité. C'est le second de ces deux rôles que M. l'abbé Lacordaire a déjà été appelé à remplir dans son élo-

quent *Mémoire sur le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs;* et c'est celui qu'il vient de compléter aujourd'hui en écrivant l'*Histoire de saint Dominique.* Or, ce dernier ouvrage est comme la clef de voûte du précédent; car, si dans le premier l'auteur a concentré en un monument unique toutes les gloires dominicaines, dans le second il nous montre le couronnement de l'édifice, et il offre à notre admiration la tête radieuse du saint fondateur.

Pour comprendre cette belle figure, que tant de savans docteurs, tant de merveilleux artistes, tant d'éloquens missionnaires ont contemplée avec amour, et pour la mettre à la place où tous ces grands personnages l'ont élevée en se plaçant sous son invocation, il faut nous transporter au siècle et dans la société dont elle fut à la fois le fidèle miroir et le foyer lumineux. Mise en rapport avec les élémens contemporains, et quelque faibles que soient les rayonnemens qu'elle projette sur eux, il suffit qu'elle les éclaire directement ou par reflet pour nous les faire saisir aussitôt par leur véritable jour; car telle est la force de la vérité; elle brille un instant, et tout l'espace est embrassé par sa lumière. De même la simple étude du caractère de saint Dominique et la connaissance exacte de sa mission seront une révélation complète de son époque; car ces notions, si longtemps voilées par l'ignorance, vont nous montrer enfin de quel côté fut la patience la plus sublime, la plus ardente charité, la providence de l'avenir. Or, une fois ce flambeau dans nos mains, toutes les autres ténèbres du passé vont se dissiper devant nous.

Voyons maintenant l'époque où va briller ainsi l'étoile de saint Dominique.

L'hérésie des Vaudois était née d'un sentiment généreux. Son fondateur avait commencé par distribuer ses biens aux pauvres, et s'était consacré tout entier au service de Dieu. « De combien peu diffèrent souvent, dit à ce sujet M. Lacordaire, les pensées qui font les grands hommes et celles qui ne font que des perturbateurs publics! Si Pierre Valdo eût eu plus de vertu et de génie, il eût été saint Dominique ou saint François d'Assise. Mais il succomba à une tentation qui a perdu dans tous les temps des hommes d'une assez haute intelligence: il crut impossible de sauver l'Eglise par l'Eglise; » et il voulut, par sa réforme, la ramener à sa pauvreté primitive. Mais à côté, une autre hérésie, sans symbole, sans chef et sans nom, car, par la coïncidence la plus bizarre, elle ne put être nommée que du nom d'un petit pays, celui de l'Albigeois, ancienne toutefois par ses racines qui la rattachaient à l'arianisme des Wisigoths, et plus tard sans doute aux erreurs de Félix d'Urgel, combattues par Chalemagne, composée, en un mot, des idées les plus incohérentes, dont chacune avait d'ardens missionnaires et d'aveugles prosélytes, s'était rendue redoutable par les germes nouveaux que des sectaires manichéens étaient venus greffer sur son tronc. Elle grandissait, étendant ses rameaux sur tout le midi; et par le voisinage des Arabes, par le commerce fréquent avec les Grecs, surtout par la position centrale qu'elle occupait entre la France, l'Espagne et l'Italie, elle menaçait de son influence croissante un clergé corrompu par ses propres richesses, et l'Eglise elle-même qu'elle confondait avec ses indignes représentans.

Vainement saint Bernard, armé du glaive de la parole, avait essayé, d'un côté, la réforme des mœurs religieuses, et de l'autre, la destruction de l'hérésie. Celle-ci croissait toujours, au grand effroi et au douloureux scandale des fidèles, mais au gré et aux applaudissemens des classes guerrières et lettrées et des populations voluptueuses et mélangées du Languedoc.

Un concile de Narbonne y comptait parmi celles-ci jusqu'à cinq races différentes dès le sixième siècle. On peut inférer de là quel était encore leur mélange au douzième, alors que le flux et le reflux des croisades y déposaient à chaque départ et chaque retour le résidu des populations émigrantes, les traînards de toutes les armées et les pélerins criminels ou infidèles à leurs vœux. Ainsi la confusion des races était égale à celle des idées nouvelles; mais les races et les idées s'allièrent bientôt. De là ces Basques, Aragonais, Triaverdins, Brabançons, Cottereaux et Routiers, dont on ne

trouve nulle part l'origine, mais que l'on voit, en 1179, condamnés par le concile de Latran comme fauteurs des hérétiques et en même temps distincts de ceux-ci. Alors l'Eglise n'avait pas seulement à lutter contre l'hérésie; elle eut un ennemi plus réel à combattre : ce fut la féodalité, avide de pillage et se chargeant d'appliquer au dépouillement et à la dévastation de la société ecclésiastique toutes les doctrines nouvelles sans distinction. Les prétextes ne manquaient pas aux nobles barons et aux hommes d'armes; il suffisait d'être témoin de la simonie et de la vie licencieuse d'un grand nombre de clercs. Le comte de Toulouse, les vicomtes de Nîmes et de Béziers, un chef de Routiers nommé Louvard (*Lupatius*) figurent dès les premières scènes de ce drame brûlant. Mais déjà l'incendie se propageait de tous côtés au midi de la Loire, et par la mer, par les Alpes et les Pyrénées, menaçant l'Europe entière, devenait une question de vie ou de mort pour l'unité de la chrétienté. C'est alors qu'Innocent III, essayant une dernière fois les remèdes de la paix, envoya deux légats munis de pleins pouvoirs. Mais l'un d'eux, Pierre de Castelnau, qui avait amèrement reproché au comte de Toulouse la protection qu'il accordait à l'hérésie, fut assassiné par ses ordres. Jamais violation plus odieuse de la personne sacrée des ambassadeurs de l'Eglise! Innocent III lance aussitôt une excommunication, fait prêcher la croisade dans le nord de la France, et une foule de seigneurs et de chevaliers, sous la conduite de l'abbé de Cîteaux, légat du Saint-Siége, se précipite vers les terres des hérétiques. Trois cent mille croisés les suivaient, attirés par les promesses des indulgences et par toutes les passions ardentes et avides ou généreuses qui agitaient alors les esprits.

Ecoutons ici M. Lacordaire.

« La guerre est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction. La guerre est donc, après la religion, le premier des offices humains : l'une enseigne le droit, l'autre le défend; l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras...

« Jusqu'aux croisades, la défense du territoire et du gouvernement légitime de chaque peuple occupa presque seule et retrempa la sainteté du glaive. Le soldat mourait aux frontières de la patrie; et ce nom était le plus élevé qui inspirait son cœur au moment des batailles. Mais quand Grégoire VII eut éveillé dans l'esprit de ses contemporains l'idée de la république chrétienne, l'horizon du dévouement s'étendit avec celui de la fraternité. L'Europe, confédérée par la foi, comprit que tout peuple catholique opprimé, quel que fût l'oppresseur, avait droit à son assistance, et pouvait mettre la main sur le pommeau de son épée. La chevalerie naquit; la guerre devint non seulement un service chrétien, mais encore un service monastique, et l'on vit un bataillon de moines couvrir de la haire et du bouclier les postes avancés de l'Occident. Il fut clair à toute âme baptisée qu'elle était la servante du droit contre la force, et qu'ouvrage de Dieu qui entend la moindre plainte de ses créatures, elle devait être prête au premier cri de détresse. Comme un chasseur debout et armé écoute au pied d'un arbre de quel côté vient le vent, l'Europe en ces temps-là, la lance au poing et le pied dans l'étrier, écoutait attentivement de quel côté venait le bruit de l'injure. Qu'elle tombât du trône ou de la tour d'un simple château, qu'il fallût passer les mers pour l'atteindre ou ne fournir que la course d'un cheval : le temps, le lieu, le péril, la dignité n'arrêtaient personne. On ne calculait pas s'il y avait profit ou perte : le sang se donne pour rien ou ne se donne pas. La conscience le paie ici-bas, et Dieu là-haut.

« Parmi les faiblesses que la chevalerie chrétienne avait prises sous sa garde, il y en avait une sacrée entre toutes, c'était celle de l'Eglise. L'Eglise n'ayant ni soldats ni remparts pour se défendre, avait été toujours à la merci des persécuteurs. Dès qu'un prince lui voulait du mal, il pouvait tout contre elle. Mais quand la chevalerie se fut formée, elle prit sous sa protection la cité de Dieu,

d'abord parce que la cité de Dieu était faible, ensuite parce que la cause de sa liberté était la cause même du genre humain. A titre d'opprimée, l'Eglise avait droit comme tout autre à l'assistance du chevalier; à titre d'institution fondée par Jésus-Christ pour perpétuer l'œuvre de l'affranchissement terrestre et du salut éternel des hommes, l'Eglise était la mère, l'épouse, la sœur de quiconque avait reçu un bon sang et une bonne épée. Je me persuade qu'il n'est personne aujourd'hui qui soit incapable d'apprécier cet ordre de sentimens; la gloire de notre siècle, parmi tant de misères, est de connaître qu'il est des intérêts plus hauts, plus universels que les intérêts de famille et de nation. La sympathie des peuples franchit de nouveau leurs frontières, et la voix des opprimés retrouve dans le monde un écho. Quel est le Français qui n'accompagnerait de ses vœux, sinon de sa personne, une armée de chevaliers marchant à travers l'Europe au secours de la Pologne? Quel est le Français, même incroyant, qui ne compte parmi les crimes dont souffre cet illustre pays la violence faite à sa religion, l'exil de ses prêtres et de ses évêques, la spoliation des monastères, le rapt des églises, la torture des consciences? Si l'arrestation arbitraire et l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne ont causé à l'Europe moderne une si vive émotion, que dut-ce être de l'Europe du treizième siècle, apprenant qu'un ambassadeur apostolique venait d'être tué en trahison par un coup de lance (1)? »

Voilà donc la chevalerie de France, princes du sang, seigneurs palatins et hauts barons, qui se précipitent sur les provinces méridionales, infestées par l'hérésie et opprimées par une féodalité incroyante. La ville de Béziers est emportée d'assaut par les ribauds de cette immense armée, et comme, arrêtés par un sentiment de pitié religieuse, ils hésitaient sur la manière de traiter les habitans, dont plusieurs étaient catholiques : « Tuez-les tous; Dieu connaîtra les siens! » fut le signal donné par la politique à cet impitoyable massacre. Carcassonne, épouvantée et pressée par la famine, se rend aux assiégeans, qui choisirent alors pour chef l'intrépide Simon de Montfort, celui-là même qui, dans les croisades de 1204, s'était vivement opposé à ce que des chrétiens allassent s'emparer du trône de Constantinople, et, fidèle à ses vœux, s'était rendu en Terre-Sainte pour y combattre les Sarrasins.

Simon de Montfort, le modèle des chevaliers contemporains, accepta donc la dépouille du brave et malheureux comte de Béziers, qui bientôt après mourut dans son camp, non, comme on l'a misérablement supposé, par un ignoble assassinat, mais les suites d'une dyssenterie et au milieu d'un accueil également digne du vainqueur et du vaincu (1).

Bientôt après les châteaux de Minerve et de Termes tombèrent au pouvoir du nouveau chef, et c'est à la prise du premier que les *Parfaits*, chefs des hérétiques, plutôt que de se convertir, se précipitèrent volontairement dans les flammes. Cependant Raimond VI, comte de Toulouse et principal fauteur de l'hérésie, craignant les suites de la guerre, s'était soumis à des conditions humiliantes, et croisé lui-même, il combattait ses partisans, agité d'incertitudes qui achevèrent de le perdre. Après avoir détruit les alliés de ce prince, Simon de Montfort alla metttre le siége devant sa capitale, que défendait une intrépide bourgeoisie. Mais les seigneurs des Pyrénées, unis pour la cause de Raymond, vinrent délivrer Toulouse; et Simon de Montfort, délaissé de tous les croisés et attaqué à Castelnaudari, ne ressaisit qu'avec peine la victoire. Bientôt Pierre II, roi d'Aragon, vint le défier en personne; mais ce prince succomba avec la plus grande partie de sa nombreuse armée, à l'inégale et sanglante bataille de Muret (1213), immortelle victoire de quelques chevaliers. A chaque nouveau succès, le vainqueur inféodait à ses fidèles compagnons quelques terres des vaincus, et il disposait en maître du pays, jusqu'à ce

(1) *Vie de saint Dominique*, p. 75.

(1) Voir l'admirable *Chronique des Albigeois*, publiée par M. Fauriel. Le point de vue politique de la question y est présenté par un auteur contemporain, qui en suit pas à pas tous les développemens.

qu'enfin l'assemblée des évêques de la province lui donna toutes les villes conquises sur les Albigeois. Innocent III confirma lui-même cette donation; mais il avait été indignement trompé et par l'abbé de Cîteaux, devenu évêque de Narbonne, et par Simon de Montfort, qui l'un et l'autre lui avaient écrit que le comte de Toulouse persistait plus que jamais dans l'hérésie, alors précisément que ce dernier était repoussé du concile de la province, où il avait demandé vainement à venir se justifier. Innocent III répara, du reste, autant qu'il put son erreur en rendant plus tard au fils de Raimond le comtat Venaissin qui lui avait été donné.

Quant à Philippe-Auguste, lui ne sacrifia rien, et en 1216, il accorda l'investiture qui inféodait à la couronne de France le comté de Toulouse, le duché de Narbonne, les vicomtés de Béziers et de Carcassonne, et toutes les villes vaincues. Tel fut le dénouement du drame douloureux où l'unité religieuse de la chrétienté triompha de la plus formidable hérésie, et où l'unité politique de la France, après avoir encore une fois vaincu la féodalité, s'allia à la vie municipale du midi, en incorporant le pays de Toulouse au domaine de la couronne, à condition de respecter les lois, coutumes et libertés des habitans.

Après la mort de Simon de Montfort, tué en 1213, au second siége de Toulouse, Amauri, son fils, qui ne pouvait conserver ses conquêtes, en fit cession à Louis VIII, tandis que les populations du midi rétablissaient le jeune Raimond VII sur le trône ducal de ses aïeux. Mais cette restauration menaçant l'œuvre de Simon de Montfort, qui était aussi celle du clergé et de la cour de France, le nouveau roi reprit aussitôt la croisade, qui ne fut interrompue que par sa mort. Enfin, le comte de Toulouse, forcé d'accepter la paix, en 1228, consentit à ne garder que le diocèse de sa capitale, et maria sa fille Jeanne au comte de Poitiers, frère de saint Louis. C'est alors que l'administration du nouveau duc d'Aquitaine, constamment dirigée par la politique de ce pieux, mais habile monarque, et continuée par ses successeurs, confirma tous les actes de la première conquête, et surtout l'inquisition des hérétiques. Mais les débris d'Albigeois et de Vaudois se perpétuèrent malgré les persécutions jusqu'au quinzième siècle, et à cette époque, nous verrons saint Vincent-Ferrier, digne imitateur de saint Dominique, ne procéder contre eux que par la persuasion et la charité, et laissant à d'autres les tristes fonctions d'inquisiteurs, nous rappeler quelle fut la vie de son modèle, et le mettre encore, par sa propre conduite, au-dessus des ignobles accusations que l'ignorance passionnée, encore plus que la mauvaise foi réfléchie, a trop long-temps fait peser sur sa mémoire. Maintenant quel fut le rôle de saint Dominique dans cette guerre tragique des Albigeois, où Simon de Montfort et l'abbé de Cîteaux avaient également forfait aux lois de la chevalerie et aux devoirs du caractère apostolique? A la vue des disciples de saint Bernard et des croisés qui faisaient presque tous défaut à leur noble mission, lorsqu'ils ne la trahissaient pas sciemment, saint Dominique, loin des bruits de guerre qu'il déplorait, avait conçu le projet d'un ordre religieux qui, lui aussi, fût présent partout où les dangers de l'Eglise l'appelleraient, mais qui ne combattît pour elle qu'avec le glaive de la parole, comme d'autres l'avaient fait si souvent avec celui de la force.

La conquête du monde par la persuasion : telle fut la pensée de Dieu; et il l'embrassa avec d'autant plus d'ardeur qu'elle était conçue en présence d'une sanglante guerre dont le principe, quelque légitime qu'il fût, n'en pouvait effacer le caractère oppresseur : admirable dessein emprunté aux sources même du christianisme et dans l'exemple de cet apôtre des gentils que l'Eglise a décoré du glaive comme pour en faire le symbole de la chevalerie religieuse. L'ordre des Frères Prêcheurs ne fut en effet qu'un nouvel ordre de chevaliers évangéliques qui venait s'ajouter à tous ceux que le christianisme avait déjà produits, mais qui, depuis S. Bernard, semblaient manquer à l'Eglise.

Mais ici, pour bien apprécier l'ordre des Dominicains et les fonctions qu'il a remplies dans la chrétienté, il faut se rattacher au grand ressort qui l'a fait.

mouvoir et qui peut encore le mettre en jeu. Pour cela ce n'est pas trop de remonter à la nature même des ordres religieux, et de voir d'abord quelle mission générale ils ont remplie au sein de l'Eglise universelle.

Le gouvernement catholique, tel que l'histoire nous l'a toujours montré dans le magnifique développement de la civilisation chrétienne, s'est constamment appuyé sur deux milices, marchant parallèlement au même but : le clergé régulier et le clergé séculier. Celui-ci lui sert de levier fondamental : c'est l'élément essentiel, primitif, reposant sur la pierre même où Jésus-Christ a bâti son Eglise. L'autre n'est que l'auxiliaire du premier, mais il en est en même temps le complément indispensable; car il aboutit également au chef de l'Eglise dont il est comme le second bras. Dans cette savante organisation, la hiérarchie du clergé séculier est le véhicule de la juridiction des lois ecclésiastiques, laquelle descend du Saint-Siége aux évêques, en ayant pour intermédiaires les archevêques, les primats et les patriarches, de même que des évêques elle atteint aux curés et aux simples vicaires en passant par les vicaires-généraux, les chapitres et les officialités. Ainsi sous le rapport législatif et administratif tout s'échelonne dans la transmission des pouvoirs officiels de l'Eglise, tout s'enchaîne, depuis le prêtre à charge d'âmes, desservant un pauvre petit bourg de campagne, jusqu'au souverain Pontife qui donne sa bénédiction à la société universelle, *urbi et orbi*.

C'est par cette forte organisation religieuse à laquelle le monde politique ne peut rien offrir de comparable, que le clergé catholique, depuis son divin fondateur, a représenté et maintenu l'assemblée générale des fidèles, agrandie de siècle en siècle par les apôtres et leurs successeurs. A mesure que ceux-ci fondaient une église particulière, ils avaient soin de l'organiser sur le modèle de l'église primitive dont le Christ leur avait lui-même révélé la loi, et dont saint Pierre avait porté et développé le germe dans la capitale de l'empire romain. Ainsi se multiplièrent les rejetons toujours semblables au tronc primitif. C'était aussi des colonies religieuses qui, à l'exemple des colonies politiques, reproduisaient en elles toutes les institutions de la mère-patrie. C'est l'ensemble de toutes ces églises unies à celle de Rome qui constitua la grande civilisation du mondè catholique : société vraiment universelle sous tous les rapports, tant elle se présente aux yeux de l'historien avec des proportions gigantesques, tant elle réclame, pour être bien appréciée, des facultés éminentes et diverses, sollicitant à la fois et l'immensité de l'érudition, et la sublimité du génie, et l'éloquence d'une âme ardente et passionnée pour le vrai. Aussi la contemplation de ce monde merveilleux faisait-elle dire à Leibnitz que le gouvernement de l'Eglise était le seul qui permît de rêver la paix perpétuelle. Et certes, ce témoignage mérite quelque attention, si l'on songe que son auteur est celui des historiens modernes qui nous a tous devancés dans l'intelligence des grands ressorts politiques de la république chrétienne au moyen âge, et a fondé la philosophie historique dont la savante Allemagne a poursuivi les travaux et dont nous commençons à peine en France à recueillir les résultats.

Pourtant cet édifice, dont nous entrevoyons l'incomparable grandeur, n'est guère que la moitié de l'histoire générale de l'Eglise; et il nous reste à connaître, après la hiérarche officielle dont nous venons d'énumérer les dignités, le rôle et les fonctions plus libres et plus variables du clergé régulier ou des ordres religieux.

Le gouvernement catholique eût été imparfait quant à ses moyens d'influence et d'autorité, si son principe d'unité, et son action centrale, si Rome, en un mot, n'avait pu se rattacher directement et sans intermédiaire à chacun des points de ses provinces religieuses. Il lui fallait à cet effet des agens particuliers, appropriés aux temps et aux lieux, pour corriger ou seconder ce qu'il y avait de trop uniforme ou de trop inflexible dans l'élément traditionnel et conservateur du clergé séculier. De là les rapports purement intimes qui relièrent peu à peu tous les couvens à l'autorité du Saint-Siége et les placèrent sous la protection immédiate et souvent unique du souve-

rain Pontife, qui, les affranchissant de toute autre juridiction que la sienne, leur ouvrait une voie distincte pour venir directement jusqu'à lui. Alors la vérité et le mérite, les améliorations et les réformes salutaires pouvaient, par deux routes à la foi, monter rapidement de la base au sommet de l'Eglise et en descendre avec la même rapidité. C'est ainsi qu'après un siècle d'affreuse barbarie, un moine de Cluny, Hildebrand, devenu Grégoire VII, préluda à la grande régénération du monde catholique, accomplie bientôt après par ses successeurs. Partout où le clergé épiscopal lui fit défaut il sut trouver des moines non moins ardens pour faire prévaloir les décrets de l'Eglise romaine. Ainsi les deux clergés, lorsque l'un d'eux semblait s'arrêter, fonctionnaient alternativement pour entretenir le mouvement et la vie dans l'organisation du monde catholique; et c'est grâce à ces deux forces toujours prêtes à se suppléer ou à s'ajouter l'une à l'autre pour concourir au même but, que le Christianisme, tantôt avec lenteur et prudence, tantôt avec audace et au pas de course, a traversé dix-huit siècles de révolutions et se présente encore aujourd'hui devant une ère nouvelle de développement.

Pour achever de comprendre l'importance des ordres religieux, dans le passé et dans l'avenir de l'Eglise, il faut nécessairement les rapprocher de ce qui leur est analogue dans le monde politique. Ce rapprochement nous semble d'une absolue nécessité pour l'intelligence du moyen âge, époque où toutes les institutions qui ont si fort agrandi la puissance et la moralité de l'Europe moderne sont nées sous la tutelle ou dans l'alliance de la société ecclésiastique. D'un autre côté, il ne sera pas moins utile à l'appréciation de l'état actuel et futur de ces mêmes institutions, qui, ne pouvant se détacher de leurs traditions historiques sous peine de faire fausse route, doivent, pour rester fidèle à leur mission, regarder sans cesse leur point de départ et les circonstances primitives qui constituent leur loi de développement. Que fut donc le couvent à son origine, sinon une commune religieuse? et que fut la commune, sinon un véritable couvent politique? Dans l'une et l'autre associations, l'élection, avec toutes les garanties de la liberté, décidait du pouvoir et de son emploi; et les conditions étaient tellement analogues pour les deux institutions que celle-ci n'a jamais pu s'affranchir et se fortifier, sans que celle-là ne se soit affranchie et fortifiée au même degré, ou bien faiblir et retomber en tutelle, sans qu'il y ait eu de l'autre côté décadence et servitude pareille.

Aussi Grégoire VII est-il à mes yeux le grand émancipateur des communes politiques; car les communes ne se développèrent peu à peu qu'en émulation et sur le modèle des communautés religieuses, émancipées par cet immortel pontife comme les autres le furent beaucoup plus tard chez nous par les rois de France. D'un autre côté, les couvens avec leurs libertés particulières, avec leurs abbés périodiquement éligibles, étaient également aux évêques ce que les membres des municipalités et les députés des associations politiques sont aujourd'hui à nos préfets dans la hiérarchie nationale. Quelles que soient les différences essentielles que comportent ces divers rapprochemens, les points de similitude sont assez nombreux pour qu'il soit nécessaire de les constater, ne fût-ce que pour rappeler les liens de filiation ou de parenté collatérale qui rattachent à l'ordre religieux tous les élémens analogues de l'ordre temporel, ne fût-ce que pour raviver de part et d'autre les souvenirs d'une commune origine et hâter le moment d'une complète réconciliation. Ainsi, n'est-il pas constant que la plupart de nos idées d'organisation et leur perfectionnement politique dérivent du mécanisme du gouvernement de l'Eglise? Les conciles, par exemple, ne servirent-ils pas de modèle à nos assemblées représentatives du moyen âge? et le droit canon n'a-t-il pas donné naissance à nos codes de procédure civile et de procédure criminelle?

Pourquoi donc, je le demande maintenant, lorsque la société civile et politique dérive ainsi de la société religieuse, les institutions utiles ou nécessaires à l'une d'elles ne seraient-elles pas égale-

ment avantageuses et indispensables à l'autre? Pourquoi, par exemple, nos institutions municipales se relevant au grand applaudissement de la France entière, les couvens, ces municipalités religieuses, ne se relèveraient-ils pas de leur côté? A moins d'avoir deux poids et deux mesures dans ses raisonnemens, la logique, telle qu'elle ressort des faits essentiels à notre société nouvelle, la logique est évidemment pour le rétablissement des ordres religieux. Et pourtant cette arme, chez nous si puissante, est la seule qu'on n'ait pas fait valoir en leur faveur; car on s'est obstiné jusqu'ici à raisonner à l'égard de la société religieuse précisément en sens inverse de la société politique; et l'on vit encore dans l'habitude d'affirmer de l'une ce qu'on nie de l'autre, et réciproquement, au lieu de leur appliquer le même *criterium* de vérité et la même règle de justice; au lieu de les placer l'une et l'autre franchement et librement sur le même terrain, celui de la fraternité. Mais la déplorable confusion d'idées qui empêche à la logique de se faire jour sur tant de questions importantes, et particulièrement sur les rapports des pouvoirs temporels et spirituels, ne saurait durer plus long-temps. Hâtons-nous donc de rappeler que les couvens ont dans l'Eglise et dans les rapports de l'Eglise avec l'État, le même droit à une vie propre que les municipalités au sein de la nation; que toutes ces institutions doivent aspirer dans l'avenir à un développement parallèle et simultané : car leur passé a été le même; car elles ont subi les mêmes vicissitudes, avec la seule différence, si l'on tenait à en établir, que le droit de priorité appartient aux couvens, puisque bien avant que les rois de France se fissent de l'émancipation communale un instrument de leur grandeur politique et de l'unité de la monarchie, les papes s'étaient servi des associations religieuses dans le même but pour élever leur pouvoir à la hauteur de leur mission et faire du Saint-Siége la clef de voûte en même temps que la base de la chrétienté.

Maintenant, si de ces considérations nous descendons à la pratique, nous verrons que la similitude de situation engendre naturellement la similitude des moyens de défense; par la même raison, que ces moyens peuvent s'employer d'autant mieux en faveur des couvens que leur situation est plus analogue et plus identique à celle de nos municipalités. Pourquoi donc l'ordre religieux regretterait-il d'emprunter aux idées civiles et politiques les formes représentatives et municipales qu'il lui a jadis communiquées? S'il lui en coûte trop d'emprunter, il n'a qu'à prendre au grand jour et à pleines mains; car il ne prendra que son bien, et il ne lui sera rendu que ce qu'il a lui-même jadis prêté. C'est ainsi que parmi les motifs dont se prévaut l'esprit d'association et de liberté dans tous les ordres d'idées temporelles, il n'en est pas un seul qui ne parle avec la même autorité en faveur de l'association et de la liberté religieuse. Il y a là tout un langage, qui n'est qu'à retourner pour devenir aussi logique et aussi éloquent d'un côté que de l'autre; car c'est le langage du droit commun et de l'égalité que la France aime le mieux. Mais pour le bien retourner et n'en pas faire un habit d'arlequin, il faut le retourner franchement et en entier; et voilà ce que les gens à demi-mesures, peureux et maladroits, ne parviendront jamais à faire.

Cependant la bonne foi la plus simple peut suffire parfaitement à cette transformation; car avec la sincérité et le courage de ses convictions, le parti catholique n'a qu'à s'entendre avec lui-même pour triompher de toutes les difficultés. M. Lacordaire nous en a donné le premier exemple dans son admirable *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs* : depuis lors plusieurs ont marché sur ses traces, entre autres M. Lorain, doyen de la faculé de Dijon. En nous racontant l'histoire de l'abbaye de Cluny, l'une des plus grandes communes du Catholicisme, cet écrivain nous a fourni une nouvelle preuve de l'analogie qui doit régner dans les idées et les expressions de l'ordre religieux et de l'ordre politique.

A ce point de vue, M. Lorain n'a pas fait seulement un excellent livre, il a fait surtout une bonne action; il a rendu à l'esprit d'association un éminent service;

car il l'a montré fonctionnant dans l'un des plus beaux et des plus merveilleux rouages qu'ait eus au moyen âge le mécanisme de la république chrétienne. Puisse-t-il avoir aussi ses imitateurs : car de même que les sociétés archéologiques, en rappelant tous les souvenirs de nos vieilles libertés municipales, font prendre racine aux nouvelles libertés, par l'histoire des institutions politiques de la cité, de même les historiens des couvens, par une culture analoge, préparent à comprendre la nouvelle mission des communautés religieuses : mission de la plus haute importance, non seulement au point de vue moral et religieux, mais surtout, il faut le dire sans cesse, au point de vue de l'économie politique, si grave, pour ne pas dire si menaçant aux yeux de quiconque ne s'aveugle pas à plaisir. Le moment approche, en effet, où il s'agira de résoudre le terrible problème du paupérisme, et celui non moins redoutable de la concurrence industrielle, guerre sans quartier comme sans remords entre tous les intérêts privés. Or, je voudrais bien savoir qui serait assez dogmatique pour affirmer que nulle portion de remède pour ces plaies sociales, envenimées de jour en jour, ne saurait se rencontrer dans des couvens, dans les libres associations unies par la prière et le travail, par la science et la charité? Ces associations d'hommes dévoués sont réclamées de plus en plus par les besoins croissans de la charité publique; et à cet égard, j'entends dire depuis long-temps que la philantropie n'est plus bonne à rien, c'est-à-dire qu'on exige plus qu'elle ne peut donner, en d'autres termes, qu'il faut la remplacer. Pour moi, je n'en veux pas médire; je la crois même très estimable, surtout très naïve dans ses intentions, témoin ses pieux sectaires, qui n'ont eu, durant longues années, d'autre souci que d'améliorer la position physique des forçats et des réclusionnaires, jusqu'à ce qu'enfin cette position devînt digne d'envie pour tant d'honnêtes ouvriers vivant au jour le jour et constamment pressés par la faim. Tout ce que je veux prouver, c'est qu'il est temps et grand temps de préférer à celui qui fait profession de philantropie quiconque aime son pays, sa ville natale ou sa famille : car celui-là aime d'autant plus sûrement l'humanité qu'il s'y rattache immédiatement par les liens qui sont ses affections naturelles et ses premiers leviers; tandis que l'autre, préoccupé d'une idée abstraite ou d'une théorie, se dispense trop souvent de suivre la filière des obligations sociales, et fier d'en tenir les deux extrémités, croit pouvoir s'affranchir de porter les chaînons intermédiaires.

Cet amour général de l'humanité est à l'amour réel, c'est-à-dire à la charité, ce que la rhétorique est à peu près à l'éloquence. Aussi le siècle des philantropes fut-il par excellence le siècle des rhéteurs et des phraséologues. L'éloquence alors n'était plus le son divin que rend toute âme convaincue et passionnée. C'était un langage de convention, comme la charité une façon commode de secourir la misère avec des traités d'économie politique, ou bien, comme de nos jours, avec des bals ouverts par souscription. Ah! la France, qui s'est sentie touchée jusqu'au fond des entrailles par tous les malheurs des inondations, a besoin aujourd'hui même, a besoin d'exprimer d'une manière à la fois plus généreuse et plus efficace sa sollicitude pour ses enfans, et son amour pour l'humanité. Elle attend donc les véritables apôtres de la charité pour remédier aux maux des classes laborieuses, comme elle attend des corporations religieuses pour rendre de nouveau à la science ses ouvriers les plus infatigables et ses représentans les plus désintéressés.

Quant aux nouveaux Dominicains, leur titre de Frères Prêcheurs nous annonce leur vie apostolique et militante. Dans cette œuvre à la fois courageuse et délicate, eux du moins auront toujours le mérite de la franchise; car leur position est éminemment simple et ne représente qu'une idée, l'idée religieuse, que la politique sera également incompétente à protéger et à combattre. L'avenir de leur mission nous est d'ailleurs garanti par le passé; car les Dominicains n'ont pas été fondés pour une époque de transition comme celle de la réforme, et cette époque peut achever son évolu-

tion sans leur ôter aucune chance de succès ni les frapper d'anachronisme. Nés au contraire dans un siècle de merveilleuse organisation, ils porteront dans tous leurs actes l'esprit de leur origine; et toujours prêts à s'accommoder aux besoins de notre société rajeunie, ils reproduiront le passé en le perfectionnant, et prendront place dans cette formidable unité française, où le génie de la commune du moyen âge s'est incarné de nouveau dans la grande nation.

Tel est donc le caractère et la mission des nouveaux Frères Prêcheurs, c'est la chevalerie de la charité et de la parole chrétienne, s'adressant à la nation la plus loyale et la plus sympathique comme à sa mère légitime, en lui disant son nom et ses projets, parce qu'elle méprise aussi toute réticence, et que pleine de foi dans les grandes et fortes passions, elle éprouve comme elle une invincible horreur pour l'hypocrisie. C'est donc au *pays*, c'est à la France entière que parle encore aujourd'hui le citoyen dont le cœur n'a jamais failli aux grandes sympathies nationales, le prêtre dont la parole apostolique a si souvent et si puissamment remué les fibres de la jeunesse chrétienne. Sa voix ne se borne plus à l'enceinte d'une basilique. Elle a besoin de se produire au dehors : car il ne s'agit pas seulement de l'enseignement du dogme et de l'exhortation à la charité; il s'agit de faire passer toute la vertu intérieure du Catholicisme dans les faits extérieurs de la société. N'est-il pas temps, en effet, que la religion, exclue des institutions sociales par le despotisme et l'anarchie, y rentre enfin par la liberté et par un retour de l'opinion publique? C'est pourquoi M. l'abbé Lacordaire s'adresse toujours à la nation, c'est-à-dire à cet immense auditoire où s'échangent et se produisent toutes les idées de la civilisation moderne, et où l'esprit de prosélytisme, aiguillonnant toute âme noble et passionnée, fait sentir aux cœurs français l'irrésistible besoin d'agir sur le monde.

On ne saurait trop le répéter, l'avenir de la civilisation va dépendre de l'emploi que la France fera de ses facultés inépuisables, de ses ressources infinies. Avec son unité formidable et sa langue universelle, elle possède une force d'expansion égale à sa force de résistance; elle peut agir aux extrémités les plus lointaines, sans rien perdre de son énergie centrale; elle tient un levier et un point d'appui capables de soulever des mondes. Aux coups qu'elle a portés qui pourrait la méconnaître? N'a-t-elle pas affranchi l'Amérique et donné le branle à l'immobile Orient? N'a-t-elle pas labouré toute l'Europe avec cette grande épée dont les tronçons, pour être tombés dans une île, en ont fait la séparation des deux hémisphères? Enfin, n'a-t-elle pas tiré d'un passé vermoulu un monde nouveau, germe des sociétés à venir, comme la fournaise tire le fer du minerai?

Des ouvriers évangéliques s'annoncent aujourd'hui qui se dévoûront à mettre en œuvre ces précieux métaux. Il ne faut pas que la rouille s'en empare, si nous ne voulons pas que Dieu lui réserve de nouvelles épurations. D'ailleurs, qui sait si nous sommes nous-mêmes assez purs de mauvais alliage pour être dispensés des nouvelles épreuves qui achèveraient de dégager en nous le bien du mal? A Dieu seul appartient de juger si notre patrie doit encore passer par le creuset des révolutions. Ce qui reste certain pour nous, c'est que si elle y entre, ce sera pour en sortir meilleure d'intelligence et de cœur, prête à accomplir ses destinées providentielles, et toute-puissante pour concourir avec l'action d'en haut, que rien ne saurait arrêter.

Tel est l'acte de foi dont la conduite de M. l'abbé Lacordaire ne sera que l'application. Toutes ses pensées relèvent de cette conviction intime que la France est prédestinée dans les desseins de Dieu, qu'elle appartient au Christianisme par son passé et par son avenir, et qu'il faut, au prix de tous les sacrifices, la ramener à sa véritable destination.

Il s'agit donc pour lui d'une œuvre éminemment chrétienne et nationale. Aussi, jamais prêtre de Jésus-Christ n'eut une plus haute idée de la magistrature que la France doit exercer dans le monde et du pouvoir immense qu'elle a reçu pour faire triompher la civilisation. Aussi avec quel magnifique langage parle-t-il de la patrie! Il s'est ému au souvenir des destinées qui, durant quatorze

siècles, l'avaient toujours placée à la tête du système moral et religieux de l'Europe, et il a compris, comme M. de Maistre, les prodigieux événemens qui, au milieu des plus terribles commotions de peuples, avaient maintenu et fortifié son intégrité. La grande nation qui, de nos jours encore, est l'unique espoir des peuples catholiques opprimés, depuis la Vistule jusqu'au Rhin, depuis l'Escaut jusqu'à l'Irlande, la grande nation est toujours restée le royaume *très-chrétien*. Sa mission n'a pas changé, et ce titre sublime, donné à ses vieilles annales *Gesta Dei per Francos*, en résumant son histoire, nous prédit encore ses nouvelles destinées.

A ceux qui douteraient du magnifique avenir de notre pays, nous dirions avec M. l'abbé Lacordaire que la gloire de la France moderne est d'avoir déjà reproduit toutes les choses qui ne doivent mourir jamais. « Elle a été comme la nature qui renverse les vieux arbres où s'abritèrent les générations, mais qui en conserve le germe et en tire des troncs nouveaux où la postérité cherchera de l'ombre et des fruits. Il ne faut donc pas dire : La France est foulée aux pieds, puisque tout ce qu'elle a détruit reparaît; il faut dire, au contraire : La France est victorieuse, puisqu'elle a conservé les germes dont l'anéantissement ne serait que l'acquisition de la stérilité, et qu'ils se développent avec des conditions nouvelles dans son sein rajeuni. »

C'est ainsi que le P. Lacordaire s'adresse avec une égale conviction à tous les amis du pays, aux hommes de foi religieuse et chevaleresque et aux hommes de foi patriotique et populaire. Leurs facultés diverses qui pourraient se compléter et se féconder par l'union, leurs dévouemens également purs et désintéressés, mais rendus vains et souvent mauvais par la contradiction, il voudrait les rendre meilleurs et tout-puissans pour le bien, en les réconciliant sur l'autel commun de la religion et de la patrie. Aux uns, il veut apprendre qu'il n'y a pas de nationalité réelle pour la France, si la réalisation, dans les faits sociaux, des principes chrétiens cesse jamais d'être son but suprême et définitif; aux autres, qu'il n'y a pas de religion socialement efficace, si ceux qui la pratiquent désespèrent ou se séparent d'un pays qui doit guider tous les autres dans les voies de l'avenir. Rendre à la France les garanties impérissables du Christianisme et restituer au Christianisme la France comme son premier et légitime instrument, quel but plus digne de passionner les âmes fortes et d'occuper leur activité? Aussi jamais paroles plus aimantes, plus persuasives n'étaient sorties de la bouche du P. Lacordaire. C'est tour à tour une prière touchante, un cri de réconciliation, ou un appel généreux à tout ce qu'il y a de cœurs sincères et dévoués; jamais plus noble exemple n'avait montré à quel degré de pureté et d'enthousiasme la foi peut ravir et transfigurer l'amour du pays. L'antiquité païenne avait rendu ce sentiment fanatique et destructeur. Lui conserver toute sa force, mais le rendre civilisateur par le Christianisme, tel est le but du restaurateur des Dominicains, telle est la mission à laquelle doivent se dévouer les nouveaux Frères Prêcheurs. Or, pour la réaliser, que demandent-ils? rien que la liberté religieuse consacrée par la Charte, rien que le droit d'asile que le crime avait autrefois et qu'ils réclament aujourd'hui pour la vertu. Mais comment, et à quel titre? Il serait trop long de les énumérer tous; un seul satisfera notre soif de justice.

Les Frères Prêcheurs ont un droit particulier à la tolérance du pays, car ils ont donné à la France une de ses belles provinces, le Dauphiné. « Humbert, qui « en fut le dernier prince, la céda à Phi« lippe de Valois, la veille du jour où « il prit l'habit de saint Dominique. Nous « demandons aujourd'hui, en échange, « quelques pieds de terre française, pour « y vivre en paix. »

Quelque modeste et désintéressée que soit cette justice, M. l'abbé Lacordaire ne s'est dissimulé aucun des obstacles qui s'opposeraient à ce qu'elle lui fût rendue. « Nous vivons, dit-il, dans un « temps où un homme qui veut devenir « pauvre et le serviteur de tous a plus « de peine à accomplir sa volonté qu'à « se bâtir une fortune et à se faire un « nom. Presque toutes les puissances

« européennes, rois et journalistes, par-« tisans de la monarchie absolue ou de « la liberté, sont ligués contre le sacri-« fice volontaire de soi.... » Et puis il ajoute :

« Cela est inexplicable, et pourtant « cela est. Et quand nous, amis passion-« nés de ce siècle, nés au plus profond « de ses entrailles, nous lui avons de-« mandé la liberté d'aspirer à toutes les « charges et à tous les honneurs, il nous « l'a permis. Quand nous lui avons de-« mandé la liberté d'influer sur ses des-« tinées en traitant, tout jeunes encore, « les plus graves questions, il nous l'a « permis. Quand nous lui avons demandé « de quoi vivre avec toutes nos aises, il « l'a trouvé bon. Mais aujourd'hui que, « pénétrés des élémens divins qui re-« muent aussi ce siècle, nous lui deman-« dons la liberté de suivre les inspirations « de notre foi, de ne plus prétendre à « rien, de vivre pauvrement avec quel-« ques amis touchés des mêmes désirs « que nous, aujourd'hui, nous nous sen-« tons arrêtés tout court, mis au ban « de je ne sais combien de lois, et l'Eu-« rope presque entière se réunirait pour « nous accabler, s'il le fallait.

« Cependant nous ne désespérons pas « de nous-mêmes, en face de tous ces « obstacles extérieurs. Nous nous con-« fions à Dieu qui nous appelle, et à « notre pays (1). »

Nous n'insisterons pas en ce moment sur les avantages de tous genres, ou plutôt sur la nécessité du rétablissement des ordres religieux : il importe de bien caractériser d'abord l'œuvre qui doit servir de prélude à leur nouvelle organisation. Comme nous l'avons dit, le but du P. Lacordaire, celui qui ressort à chaque page de son livre, est à la fois chrétien et national. Il le poursuit avec la passion du bien, avec l'entraînement d'un devoir que rien ne saurait ébranler. Aussi croit-il faire acte de bon citoyen autant qu'acte de bon catholique, en rétablissant en France les *Frères Prêcheurs*. « Si mon « pays le souffre, il ne sera pas dix an-« nées peut-être avant d'avoir à s'en « louer. S'il ne le veut pas, nous irons « nous établir à ses frontières, sur quel-« que terre plus avancée vers le pôle de « l'avenir, et nous y attendrons patiem-« ment le jour de Dieu et de la France. « L'important est qu'il y ait des *Frères* « *Prêcheurs* français, qu'un peu de ce « sang généreux coule sous le vieil habit « de saint Dominique. Quant au sol, il « aura son tour, car la France arrivera « tôt ou tard au rendez-vous prédestiné « où la Providence l'attend. Ce qu'a pré-« dit M. de Maistre s'accomplira : La « France sera chrétienne, l'Angleterre « catholique, et l'Europe chantera la « messe à Sainte-Sophie. J'y crois, et je « ne suis pas pressé. »

J'y crois aussi, et quand on se place avec la foi sur les hauteurs du patriotisme, le temps ne fait jamais défaut ; on a droit de prendre patience, car on se place où l'on est sûr qu'aucun déluge en France n'atteindra jamais. De ces lieux inaccessibles aux passions mauvaises, on peut attendre que les grandes eaux se soient abaissées, entraînant pêle-mêlé les débris des naufrages politiques, et découvrant peu à peu la terre fécondée, prête à reverdir et à porter de plus riches moissons. Quel que soit donc le traitement que l'esprit de parti réserve aux nouveaux Frères Prêcheurs et aux idées catholiques, qu'ils ont mission de faire passer dans la société nouvelle, ne nous plaignons jamais de la patrie. « Espérons « en elle jusqu'au dernier soupir; com-« prenons même ses injustices; respec-« tons même ses erreurs, non comme « le courtisan qui adore son maître, mais « comme l'ami qui sait par quels nœuds « le mal s'enchaîne au bien dans le plus « profond du cœur de son ami. » Quel enseignement dans ces paroles!

Si tous les hommes religieux de 89 avaient eu une foi pareille dans le pays, le Catholicisme n'aurait jamais été à ses yeux solidaire des fautes déplorées si éloquemment par M. de Maistre et par les hommes honorables qui les commirent. Que le passé serve à chaque instant de leçon pour l'avenir; surtout dans l'époque transitoire où nous vivons, restons libres d'engagemens et secouons tout patronage temporel. On ne se prépare pas à une pénible traversée en déployant ses pavillons de fantaisie, et tant que l'air

(1) *Mémoire sur le Rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs.*

est encore plein de bruits d'orage, on ne jette l'ancre que pour se faire un temps d'arrêt, sur un rivage d'écueils, mais on coupe tous ses câbles, on ferle ses voiles, et le cœur alerte et dispos, la main forte au gouvernail, on voit tour à tour se former et se dissiper l'ouragan.

Indifférens donc pour le conflit des formes politiques, travaillons à former un parti d'un ordre plus élevé, un parti purement catholique. C'est l'arche sainte qu'attendent les générations à venir, la Jérusalem nouvelle qui doit recevoir les pélerins du Christ, après une seconde captivité de Babylone. Nous avons traversé des siècles d'oppression intellectuelle et morale, où tout cœur aimant, toute âme croyante semblait condamnée à un affreux ilotisme dans les arts, dans les lettres, dans la politique. Le Catholicisme était esclave, foulé aux pieds, enchaîné à des institutions vermoulues, à des formes cadavéreuses. Mais la tempête a brisé ces chaînes, une pluie de sang a tout purifié. Aujourd'hui, dans le domaine des idées, la victoire est acquise au Catholicisme; les lumières historiques proclament l'excellence de son passé, et la science est venue confirmer sa foi. La théorie n'est plus mise en question; c'est le moment d'aborder franchement la pratique. Le progrès des idées religieuses ne doit plus se borner au monde intellectuel. Il faut désormais les rendre palpables et matérielles par une application sociale, et les faire passer dans les institutions libres de notre pays. C'est toute la sève du Catholicisme à faire germer au dehors. C'est aussi une croisade contre les préjugés funestes qui étouffent les principes constitutifs du royaume très-chrétien, désolent sa terre féconde, et voudraient la frapper à jamais de stérilité. Pour débarrasser le sol de ses broussailles et de toutes les plantes rabougries qui l'épuisent, ce ne sera pas trop de la corporation militante des nouveaux Frères Prêcheurs.

R. Thomassy.

HEURES DE POÉSIE;

PAR M. ÉDOUARD L. DE BLOSSAC (1).

La Providence a réservé à notre époque un immense travail, et si les bras ne sont pas assez forts pour reconstruire dans un jour l'ouvrage des siècles, au moins faut-il reconnaître que l'œil a commencé à juger de la grandeur du désastre et que de tous côtés l'humanité s'est mise à sa tâche. Notre Europe ressemble assez à une de ces cités qu'un tremblement de terre a renversées dans un jour d'orage: les habitans qui ont survécu à la catastrophe vont tristement reconnaître les ruines, et puis sans se laisser abattre par l'étendue du mal, sans penser que peut-être une génération ne pourra suffire au travail, s'occupent sans relâche de déblayer et de construire. Le genre humain aussi, après la terrible commotion qui a fait tant de ruines dans la société, a dû se mettre à l'œuvre, et il s'y est mis avec ardeur. Mais les institutions renaissent moins vite que les monumens de pierre; les vertus religieuses ne reviennent pas tout d'un coup au cœur d'une société. Dans le travail de réorganisation qui s'accomplit sous nos yeux, l'intelligence a été la plus prompte, et la littérature a la première jeté le manteau usé de la philosophie voltairienne. Nos pères avaient répudié l'héritage du passé; la chaîne des vieilles traditions, des hautes sciences, de la grande poésie, avait été rompue; ce n'est qu'après de longs tâtonnemens et des recherches infinies que nous pourrons en réunir les mille anneaux dispersés. Le protestantisme, cette grande maladie des siècles passés qui aurait tué l'humanité, si l'humanité avait dû mourir, n'a plus qu'aux

(1) Paris; Urtubie et Worms, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17. Prix 6 fr.

yeux de quelques esprits superficiels le mérite d'avoir donné à l'Europe moderne une prodigieuse activité : c'est prendre pour un accroissement de forces l'exaltation fébrile qui, en exagérant la puissance humaine, l'anéantit. Tous les efforts, toutes les erreurs mêmes de nos jours indiquent un besoin bien compris : celui de rebâtir là où nos pères ont abattu. Nous remontons donc à la source, tandis que le protestantisme, reste misérable d'une inondation, divise en mille filets son eau sans profondeur, afin de se perdre plus vite.

Et la part du poète, quelle est-elle dans ce travail de tout ce qui porte un cœur d'homme? Certes, elle n'est pas petite. A côté de ceux qui pensent, et qui cherchent la vie de leur âme à la sueur de leur front, sont les hommes qui vivent dans le corps, qui ensevelissent dans les soins terrestres les titres magnifiques de leur noble origine. Dans ces jours où la voix du prêtre ne peut encore être entendue partout, il faut que comme aux premiers jours du Christianisme, tout chrétien devienne un apôtre, toute voix un écho de la vérité. La parole est toute puissante aujourd'hui, et la poésie est la plus haute parole humaine, la plus forte et la plus insinuante, la plus amère et la plus douce. C'est le mélodieux retentissement de l'âme qui frémit au souffle divin; c'est la voix de Dieu sur les lèvres d'un homme; c'est un souvenir de la langue d'Eden et un pressentiment de la langue du ciel; c'est une rosée qui tombe sur la terre aride pour hâter la moisson. et non pas pour faire éclore çà et là quelques fleurs stériles. Oh! qui ne comprend tout ce que le poète a de devoirs aujourd'hui dans cette société qui apprend si péniblement à croire, et qui oublie, quand il faut agir, ses croyances d'un jour! L'homme, sans doute, a toujours été enclin à s'attacher à sa prison de boue; mais la soif de l'or fut-elle jamais plus ardente, la corruption plus raffinée, l'égoïsme plus effronté? Malgré les efforts généreux tentés aujourd'hui, il faut l'avouer, dans notre société, c'est le corps qui domine, qui écrase l'âme. Gardien compatissant de l'âme abattue, le poète doit verser des larmes de consolation et de force dans ses oreilles fatiguées et assourdies, l'éveiller, la soulever dans ses chastes mains, et lui montrant l'aurore qui rougit à l'horizon, il doit lui rappeler le jour, le combat, l'auréole.

Nous n'avons pas encore nommé le poète qui nous occupe; nous avons mieux fait, nous avons révélé ses idées en poésie et le caractère de son livre. M. de Blossac regarde l'inspiration comme une mission d'en haut, comme un sacerdoce qui a aussi ses durs labeurs, ses poignantes épreuves et souvent son martyre. Poète éminemment chrétien, il n'a pas vu dans ses rêves la petite lyre d'Anacréon, couronnée de roses, les cordes à demi tendues et frémissant encore de la note du plaisir : c'est la grande et rude harpe des prophètes qui lui est apparue dans ses *Heures de Poésie;* c'est la harpe de David, qui, après avoir préludé dans la solitude, osait retentir aux oreilles de Saül, et chassait le démon dont il était obsédé.

Ce n'est pas le premier soupir de la poésie religieuse que nous annonçons ici. Nous aimons à le reconnaître, toute la poésie aujourd'hui tend à devenir catholique dans l'acception rigoureuse du mot. Cependant, nous devons l'avouer aussi, les faux prophètes ont reparu comme au temps où l'inconstant Israël se laissait par eux conduire à l'idolâtrie au nom du Dieu de ses pères; comme ceux dont il est parlé au livre des Rois, ils se sont donnés pour les envoyés de Dieu, et lui ont attribué leurs songes et leurs visions; ils ont caché les insignes de Baal sous l'éphod des lévites; leur pensée mondaine et voluptueuse s'est pliée aux formes austères du langage biblique. La société, après le vide laissé dans son cœur par les croyances perdues, sentait le besoin de se rattacher à quelque chose, et cette disposition, bonne en elle-même, a livré notre siècle, avide de science et de foi, à tous les genres de séduction et d'égarement. L'illusion a heureusement été courte, et les moins clairvoyans doivent connaître aujourd'hui que *Dieu a mis l'esprit de mensonge dans la bouche de tous les prophètes qui sont ici.*

Cependant, si nous avons eu à gémir sur d'éclatantes apostasies, et si le cœur chrétien a été contristé en voyant des écrivains habiles à pressentir le revire

ment des idées pour en tirer gloire et profit, s'abattre sur le riche domaine de la foi comme sur un champ livré au pillage ; nous avons aussi vu des efforts sincères pour rentrer dans les voies d'une poésie vraie, et nous n'en connaissons point d'autres qu'une poésie catholique et nationale. Parmi les voix qui s'élèvent aujourd'hui de tant de points divers, il en est que la religion avoue : à côté de l'ambitieuse cohue qui se dispute la faveur et le bruit du jour, Dieu tient en réserve, à moitié cachées dans le silence et l'étude, des âmes choisies, qui seront, nous l'espérons, fermement fidèles à leur mission. Amis et ennemis, tous concourent, il est vrai, à l'œuvre de régénération qui doit s'accomplir ; Dieu entraîne dans les larges voies de sa providence les efforts aveugles ou hostiles, comme les efforts sincères et désintéressés, et s'il tire sa louange parfaite de la bouche de ses enfans, ce n'est pas une petite gloire pour son œuvre que le Balaam, accouru pour maudire l'Eglise dans son camp, ait salué avec des cris d'admiration et peut-être d'amour, cette armée du Seigneur si belle dans son repos et si forte dans son sommeil de lion.

C'est donc en chrétien que l'auteur des *Heures de Poésie* a compris l'usage de son talent, et il s'est livré aux conséquences de sa mission avec une foi de chrétien et non pas seulement d'artiste. On sent en le lisant qu'il est du petit nombre de ceux dont les croyances échauffent le cœur et épanouissent l'imagination ; on voit qu'il n'a pas copié l'inspiration dans nos livres, nos monumens et nos cérémonies, mais que l'inspiration est venue le prendre au pied de l'autel, où il s'agenouille avec la foi simple et vivace de ses rudes aïeux bretons.

A chaque page de ce volume, où le talent du poète a su se plier à des formes si diverses, vous retrouvez la large empreinte de ce caractère breton. On sent qu'à un autre âge la main qui porte si légèrement la plume n'eût pas trouvé plus lourd le gantelet de fer. L'inflexible logique est partout plutôt ornée que dissimulée par les riches vêtemens de la poésie. Ici, ce n'est pas la forme qui emprisonne et étouffe l'idée, c'est l'idée qui élargit la forme, et, toute grande qu'elle la fait, semble trop petite encore. Ne demandez pas aux bons écrivains du jour pourquoi leur langue n'est pas la langue du dix-huitième siècle ; autant vaudrait demander pourquoi les saisons n'ont pas toutes les mêmes fleurs et les mêmes fruits. Héritiers d'un passé qui a dû beaucoup apprendre à qui a voulu réfléchir, notre âge doit mêler à tout la philosophie qui s'apprend au milieu des larmes et du deuil. Le poète ne s'amuse plus comme un enfant à admirer l'écorce brillante des objets ; le beau temps des descriptions est passé ; il court au fond des choses : sous l'enveloppe transparente des moindres objets, il trouve la providence, et, mieux que du vieil Homère, on peut dire de lui :

Tout ce qu'il a touché se convertit en or.

Ce caractère de toute vraie poésie se présente particulièrement dans le livre de M. de Blossac. Lors même que le poète paraît obéir aux caprices de sa brillante imagination, et que, sur les ailes qu'il s'est données, il semble errer de chimère en chimère, n'ayez crainte : il saisira quelque vérité frappante et inattendue qui bientôt fera évanouir le rêve et mettra en présence de la triste réalité. Telles sont les pièces intitulées *les Feuilles, les Nuages, le Charme* et *Caprice* que nous transcrivons presque en entier.

I

Oiseaux légers, oh ! que j'envie
Votre sort uniforme et doux !
Oh ! que volontiers de ma vie,
A notre poussière ravie,
Je ferais l'échange avec vous !

Oui, malgré la balle cruelle,
Les chiens et l'appeau du chasseur ;
Malgré la saison infidèle
Dont l'outrage alourdit votre aile,
Et les réseaux de l'oiseleur ;

Vos innocentes destinées,
Votre libre vol dans les bois
Valent bien nos pâles années
Et les passions effrénées
Où l'homme trébuche aux abois.

Aussi, de nos routes honteuses
Abandonnant les durs granits,
Je donnerais nos lois boiteuses,
Avec nos coutumes menteuses,
Pour l'abri caché de vos nids.

II

J'irais d'une aile cadencée
M'ébattre aux mousses du vallon ;
Ou , d'une cime balancée ,
Ainsi que la flèche lancée ,
Je vous suivrais dans l'aquilon.

Avec vous du lac que soulève
La brise au doux frémissement ,
Le soir je conduirais mon rêve ;
Sur les blancs sables de sa grève
Mon pied poserait mollement.

. . . .

Ou lorsqu'à la terre ternie
Avril rend ses riches couleurs ,
Après une longue agonie
Quand la nature rajeunie
A vêtu sa robe de fleurs ;

Sous le ciel bleu , dans la vallée ,
Sur les grèves , au front des tours ,
Quand toute âme s'est réveillée ,
J'irais sous la molle feuillée
Aussi suspendre mes amours.

Aux jours où mûrit l'abondance
Je m'assiérais au grand festin ;
Car la main de la Providence
A la plus plus humble résidence
Garde une part de son butin.

Et puis , sous son ardente haleine ,
Quand , flamboyant à l'horizon ,
Le soleil dévore la plaine
Et sèche comme un brin de laine
La fleur et l'herbe du buisson ;

Quel plaisir sur la rive blanche
Que rafraîchit un clair ruisseau ,
Aux rameaux du saule qui penche ,
D'aller, becquetant chaque branche ,
Se mirer au cristal de l'eau !

Ou d'y cueillir la rouge baie
Que l'églantier donne à foison ,
Le millet , le plantain , l'ivraie ,
Et d'y boire au courant que raie
Le nénuphar ou le cresson !

Et quand la bise sur la terre
Déroule un vêtement obscur ;
Quand le pauvre oiseau doit se taire ,
Quand l'ombre a perdu son mystère
Et les cieux leur manteau d'azur ;

. . . .

Avec vous d'une aile hardie ,
Et rouvrant mon vol périlleux ,
J'irais sur la terre agrandie
Chercher une brise attiédie ,
Un soleil autre et d'autres cieux.

Ou bien , de la saison fatale
En paix affrontant la rigueur,
Non loin de ma forêt natale ,
J'attendrais l'aube matinale
Aux vieux chaumes du laboureur.

III

Alors , avec indépendance ,
Heurtant ou côtoyant l'écueil ,
Oiseaux , l'humaine discordance ,
De nos sorts l'inégale chance
Ne fatigueraient plus mon œil.

Ni l'espoir cupide ou servile
Qui germe aux terrestres limons ,
Ni les froids échos de la ville ,
Non plus que la trahison vile ,
Ne me poursuivraient sur vos monts.

. . . .

Non ! loin de nos vœux infidèles ,
Loin du sol maudit des humains ,
Oiseaux , je fuyais sur vos ailes
Nos deuils , nos larmes éternelles ,
Et la fange de nos chemins !

Le poète a autour de lui le doux cercle de la famille et des amis ; l'horizon borné de ses bois et de ses prairies qui ne sont pas sans influence sur sa pensée , mais qui pourtant ne doivent point le distraire du but où il tend. Il chante pour tous , et pour qu'il agisse sur tous , il faut que les hautes questions qui intéressent la grande famille humaine revivent dans sa parole. Ainsi l'a compris M. de Blossac ; et si quelquefois on croit le surprendre s'oubliant dans le cercle de ses impressions personnelles , on s'aperçoit bientôt que le cadre seul est resserré et que les lointains s'étendent à l'infini. C'est cette *seconde vue* qui prête un charme plein de mélancolie aux ravissans tableaux qui ont pour titre, *la Jeune Fille, la Veillée funèbre, Elle, A des Enfans dispersés dans un cimetière, la Chartreuse.*

Mais c'est surtout quand il aborde un de ces grands et beaux sujets où la poésie peut étendre ses larges ailes dans un ciel pur , sous les rayons de la foi , que son talent se révèle dans son éclat et surtout dans sa force. Avec quelle éloquence vive et douce il lutte contre le talent égaré d'une femme poète dans l'ode sublime qu'il intitule *les Pauvres* !

Avec quelle touchante circonspection il écarte de ce front qu'il admire et qu'il aime les coups réservés aux sophismes ! Avec quelle précision dogmatique et quelle verve de poésie en même temps

il a su résoudre cette grande énigme de la pauvreté !

Lorsqu'il s'empare d'un sujet dramatique, son récit est ordinairement vif, saisissant; il court à un dénouement plein de terreur. Tel est *Kermakou* et *la Rançon du supplicié;* tel est l'*Anneau du mariage,* que nous regrettons de ne pouvoir citer; tel est *le Cloître,* dont nous ferons pourtant un reproche à l'auteur à cause du secours qu'il peut prêter, contre son gré assurément, aux ennemis des institutions monastiques. Dans la *Noce de Roderic,* la rapidité du récit le rend obscur et nuit à l'effet de ce petit drame qui devrait être saisissant.

Le neveu de Chateaubriand s'est montré digne du patronage de ce beau nom. La poésie s'était réfugiée dans la prose du Génie du Christianisme, quand le prosaïsme du siècle se fut réfugié dans les vers. M. de Blossac a porté dans sa poésie sa pure foi catholique, au moment où un christianisme vague envahit notre littérature. La poésie que nous voyons mourir avait le malheur d'être née païenne et grecque, et ne put jamais oublier cette double origine. On veut faire de l'autre une hérétique; mais comme la société européenne, nous espérons qu'elle vivra. M. de Blossac n'a pas craint d'ouvrir devant la foule incrédule et railleuse le sanctuaire de ses nobles et généreuses convictions. Aussi les organes de toutes les opinions, en parlant de son œuvre, ont-ils applaudi à cette pensée religieuse qui en fait la base, et lui a servi d'inspiration.

A. R.

POÈTES CONTEMPORAINS.

GEORGES MAURICE DE GUÉRIN DU CAYLA.

Dans un numéro de la *revue des Deux-Mondes* de l'un de ces derniers mois, on a publié une notice sur M. Georges-*Maurice* de Guérin du Cayla et une appréciation du génie de ce jeune poète dont plusieurs des rédacteurs de l'*Université catholique* pleurent la perte, car ils étaient ses amis. Ils ont livré avec bonheur les précieux manuscrits de Guérin qu'ils possédaient en assez grand nombre, — prose et vers, — et ils ont écouté avec reconnaissance la promesse qu'on leur a faite *d'aviser aux moyens d'une publication* à laquelle ils tiennent, comme à un devoir et à un titre de gloire. Il y a dans ces *OEuvres* de notre frère un caractère si décisif en sa faveur et si marqué au coin d'un génie propre, que nous trouvons une exacte vérité dans cette parole du célèbre biographe de notre *Maurice* : « Assurément un tel « écrivain eût fait progresser la langue. » — Cette parole qui, encore une fois, n'a rien d'excessif, est dite à propos du *Centaure,* une composition dans le goût antique qui nous semble, à nous, unique dans notre littérature, et qui, à elle seule, révèle dans l'âme de l'auteur une de ces puissances d'intention créatrice que l'on appelle *génie.* Ce poème ne veut pas seulement être lu; il demande à être étudié, et c'est encore là un des caractères de ces œuvres qui ont en elles une force fécondante, et qui se présentent avec quelque chose d'insolite dans leur beauté. Ici l'insolite n'est point le bizarre : dans ce tableau de la vie primitive, selon la notion mythologique, tout y est d'une idéalité grandiose et pure.

Mais en rendant hommage au génie de notre poète, et en marquant la date de sa naissance et de sa mort, on a omis une circonstance que la famille et beaucoup des amis de *Maurice* jugent très essentielle; c'est de dire qu'il est mort dans l'orthodoxie catholique la plus exacte et la plus consolante. Celui qui

trace ces lignes vient de recevoir de l'une des pieuses et douces personnes qui lui ont fermé les yeux, une mèche de cheveux coupée sur la tête morte de celui que nous pleurons, et attachée avec un morceau du ruban auquel était suspendu une petite croix qu'il portait à son cou. Dans ces objets qui ont servi d'accessoires à de saintes morts, il y a une vertu, une force de rappel que l'on ne peut nier, à moins de n'admettre de réalités que celles-là qui, ne se liant qu'imparfaitement à notre destinée immortelle, deviennent tôt ou tard, *dans le petit moment de leur être*, comme parle Bossuet, le partage de la rouille et des vers. Oh! qu'elles sont ignorantes et bornées, ces âmes, ou plutôt ces esprits (car pour être *une âme* il faut *croire et pressentir*)! Oh! qu'elles ont peu pénétré dans la science de la vie véritable, ces intelligences qui ne sentent point l'arome réparateur émanant des saintes reliques! Elles enlèvent ainsi à la religion des tombeaux son plus puissant motif et sa gloire.

Comme l'existence de notre poète n'est point pleine d'aventures, mais toute dans ses sentimens et dans ses affections qui étaient très distingués et très tendres, nous ne dirons que peu de chose de sa vie extérieure; et, afin de mieux user de l'espace si précieux qui nous est accordé dans cette revue, nous citerons quelques paroles de notre mort chéri. Si l'étendue nous était donnée, nous lui demanderions que, de la sorte, il se racontât lui-même. Selon nous, rien n'est plus touchant et plus digne d'études que ces sublimes et profondes *monadies*, où le poète se révèle à ses lecteurs. Nous aimons que les poètes parlent d'eux-mêmes, et nous savons qu'en agissant ainsi, ils satisfont beaucoup moins leur vanité, qu'un impérieux et instinctif besoin qui les porte à découvrir quelque beau secret que Dieu a déposé dans leur âme, comme la perle au sein des mers. Hélas! pour arriver à cette perle et pour la produire au soleil, il faut toujours un rare travail, et dans lequel le plongeur laisse beaucoup des forces de son corps, et, chose plus triste, souvent beaucoup des joies de son âme. De nos jours, elles ne sont pas rares, ces destinées en labeur; car il y a d'immenses élémens dans la société qui les saurait employer, si elle était plus harmonique, c'est-à-dire plus chrétienne. Le Catholicisme seul peut complétement expulser le paganisme, qui, dans tous les ordres, a pour dernier résultat l'esclavage.

Georges-Maurice de Guérin (ses amis et sa famille l'appelaient *Maurice*) naquit en 1810, au château du Cayla, près d'Alby, d'une famille ancienne et honorée. Il fit ses études au collége de Toulouse d'abord, et plus tard à celui de Stanislas. On le destinait à la carrière ecclésiastique vers laquelle, quoique très pieux, il ne se sentait point décidément porté. En sortant de Stanislas, il resta à Paris quelque temps, sans donner de but à son existence. Il vivait de çà, de là, comme il le disait, mais toutefois dans des limites dont sa jeune piété n'avait point trop à rougir.

En 1833 il vint en Bretagne, à la Chesnaie, où M. F. de Lamennais avait eu la pensée de fonder un établissement d'études religieuses pour servir le Catholicisme. Maurice, dont on ne devait point faire un *savant*, mais qui devait être poète, parce que Dieu l'avait fait ainsi, était bien là pour rêver aussi, quoiqu'il ne fût pas sans éveiller quelques mécontentemens et s'attirer quelques amères défenses de la part de ceux qui ne voyaient que peu dans les mystérieuses ombres de cette nature d'âme exquise; il rêvait, notre poète, en face des vieux étangs et des grands bois de chênes. Et pourquoi le lui reprocher? Sa rêverie n'était-elle pas une étude de ce monde vers lequel Dieu l'appelait? Ne pénétrait-il pas ainsi de plus en plus dans sa science, à lui, qui était la science des harmonies de l'âme, avec les énergies poétiques de la nature, du paysage où l'on entend toujours la voix de Dieu, quand on l'aborde avec un cœur simple et un humble esprit? Et *Maurice* était alors dans cette parfaite disposition. A la *Chesnaie*, il priait et rêvait beaucoup.

Avant la dispersion des hôtes de la *Chesnaie*, il vint passer quelques jours au bord de l'*Arguenon*, petit fleuve de Bretagne, dont les rives pittoresques et les grèves sauvages sont chargées de souvenirs historiques et poétiques; car on

y trouve les tours ruinées du vieux Guildo et le village où notre Chateaubriand passa une partie de sa jeunesse. Maurice trouvait grand bonheur à respirer, au soir, sur ces tertres druidiques et solitaires, cet air marin qu'avait respiré le chantre de *Velleda*, et à écouter ces vagues de la mer au murmure desquelles il avait prêté mélancoliquement l'oreille *avant d'avoir commencé ses courses sur la terre, et quand il n'avait encore d'aventures à raconter à personne.* — Ce fut là que Maurice vit pour la première fois la mer, et que son génie poétique acheva d'éclore. Dès lors, celui qui trace ces lignes et dont il était l'hôte, reconnut en lui un poète éminent et un écrivain d'une puissance et d'une originalité qui, un jour, devaient être incontestables. O mon Dieu! qu'ont-ils fait de cela, ces hommes, cette civilisation qui étouffent tant de ces trésors et de ces bienfaits dans leur germe?

De la Chesnaie, où il ne pouvait plus garder résidence, Maurice se rendit à Ploërmel, petite ville bretonne, assise au milieu des landes et des bois. Dans ce désert sans horizon, il fut saisi par une grande oppression d'ennui, car il se ressouvenait de la mer dont il cherchait les murmures aux lisières de nos vieilles forêts, errant, seul, avec son génie de poète, parmi les crépuscules d'automne. — De là, il voulait bien encore revenir au bord de la mer, charmer l'ermitage de l'ami dont il a si magnifiquement récompensé l'hospitalité; car c'est à cet ami, frappé d'une grande douleur, qu'il écrivait cette lettre qui, comme expression d'âme, est au-dessus de tout éloge, et qui, comme littérature, est un chef-d'œuvre.

« Je viens, mon cher H....., me jeter « dans vos bras et pleurer sur votre sein, « et fondre ma désolation dans la vôtre. « Vous entretenir de ma douleur, de « mes larmes, de mes souvenirs aujour- « d'hui si funèbres après avoir été si « rians, est le seul adoucissement que « je puisse trouver. Vous en êtes avide, « vous aussi, sans doute; car c'est là un « instinct profond du malheur. Et d'ail- « leurs que pouvons-nous faire de mieux « pour nos amis que de les combler de « ce qu'il y a au monde de plus pur et « de plus saint, des affections, des actes, « des paroles, des moindres débris lais- « sés en ce monde par la vertu? Mon « ami, vous avez une âme forte et égale « aux plus grands sacrifices; je ne crains « pas de la voir s'abattre et succomber; « mais le cœur de l'homme est ainsi fait, « que sa force s'alimente souvent et se « soutient par ce qui semblait devoir le « miner, par l'entretien de la douleur « qu'il supporte, les plus intimes rela- « tions avec la perte qu'il a essuyée et « les moindres marques de son malheur. « L'âme puise beaucoup dans sa propre « substance, dans la foi, dans la prière, « dans l'attente du jour qui nous fera « rejoindre nos affections parties avant « nous; mais elle a une autre nourriture « secrète et de prédilection: les souve- « nirs fidèles qui se rallient de toutes « parts à la même pensée, l'image pleu- « rée et adorée. Mon cher H...., en écri- « vant ceci, je vous fais part des instincts « de mon âme dans sa douleur; je vous « indique les asiles où elle se réfugie, « non comme asile de consolation, car « ni vous ni moi ne voulons être con- « solés, mais comme des abris contre les « abattemens mortels. Comment pour- « rais-je ne pas sourire à une espérance « divine, à quelque chose de sublime et « d'inaltérable, en contemplant sans « cesse au dedans de moi l'image de M..., « telle qu'elle était parmi nous dans la « simplicité de sa vie, la douceur de sa « parole et le charme de tout son être « qui s'étendait au loin autour d'elle? La « présence en moi de cette chère repré- « sentation est la vertu même sous les « traits de celle qui voulut bien m'ad- « mettre à son amitié. Qu'on est fort « contre la vie et porté puissamment au « bien, quand la vertu vous sourit par « une image si douce et si consacrée! « Mais le charme de notre vie est détruit; « il s'est transporté ailleurs, dans un im- « muable séjour. Oh! suivons-le donc; « qu'il attire de son côté toutes les aspi- « rations et tous les mouvemens de notre « âme. Tournons-nous vers le monde où « demeure M...., c'est notre patrie plus « que jamais. Mon doux ami, désormais « *notre Thébaïde* est dans le ciel.

« Comme je m'épanche avec vous, je « me suis épanché avec Paul. Oh! que « nous avions besoin l'un de l'autre!

« Nous avons passé plus de la moitié « d'une journée avant de pouvoir, pour « ainsi dire, nous reconnaître. Et puis « notre douleur a pris son cours en évo- « cations du passé, en redites plaintives, « en répétitions de doux noms.

« Que je voudrais serrer dans mes bras « François, Amédée, et vous surtout, « pour vous envelopper de toute notre « amitié et de tout notre deuil.

« Autant que vous le pourrez, donnez- « nous bientôt des nouvelles de votre « santé, de celle de votre famille et de « l'enfant chérie sur la tête de qui se « concentre tant d'affections.

« Adieu, mon H.... Je vous embrasse « dans la prière et dans les larmes.

« MAURICE. »

Paris, 29 janvier 1835.

Nous avons transcrit avec un scrupule religieux; car, dans cette beauté parfaite, tout porte coup, tout a sa raison tendre et profonde. — Dans cette *Thébaïde*, comme l'appelait notre petite famille poétique, il composa beaucoup de poésies qui vont être publiées. Nous en citerons une.

Vers écrits en face des ruines du château du Guildo (Bretagne).

I

Comme une vierge va dévidant son fuseau,
L'imagination déroule en mon cerveau
Son fil doré de poésie.

A sa tâche divine elle a pris tant de goût,
Qu'elle en perd le sommeil et va tournant partout
Son rouet d'ivoire où se plie

Tout rêve qui s'en vient en mon âme loger
Comme au creux du vieux mur un oiselet léger,
Qu'il vienne des champs ou de l'onde,

D'un souvenir d'enfance ou du premier amour,
Du berceau du matin, des monts où meurt le jour,
Ou de l'église où l'orgue gronde.

Elle veut aujourd'hui dans un chant tout nouveau
Célébrer deux voisins vivant au bord de l'eau,
Le castel pendant en ruine,

Et la douce maison qui lève un front pieux
Et regrette de voir s'écrouler le corps vieux
Du décrépit qui l'avoisine.

II

Comme un géant assis au rivage des mers,
Et lavant sans relâche avec les flots amers
Sa large et cruelle blessure,

Le château-fort dans l'eau plonge ses pieds noircis,
Et semble en son front noir bercer les noirs soucis
Aux accords du flot qui murmure.

Mais, ainsi que le vent emporte les cheveux
D'un vieillard sur son chef passant ses doigts noueux
Pour caresser leur touffe blanche,

Tandis que le castel charme son chagrin noir
En écoutant le flot, dans le flot, chaque soir,
La pierre choit d'un mur qui penche.

Il a tant vu de jours que j'ignore vraiment
Tout ce qui s'est passé dans le manoir croulant
En rudes et tendres histoires;

Mais sans doute sa vie est celle d'un héros,
Car on voit transpirer à travers ses vieux os
Comme un reflet de vieilles gloires.

A l'heure où le soleil décline à son coucher,
De longs et doux rayons mollement vont toucher
Les pans faussés de ses murailles;

Et le vieillard frappé de ce regard de feu,
Agite pour répondre à ces rayons d'adieux
Comme un bruit d'antiques batailles.

Quand la nuit est bien pure et que la lune au ciel
Répand des flots d'amour et des regards de miel
De ses paupières toutes pleines,

La lune dans le fort promène un doux rayon;
Et l'on entend chanter dans le creux du donjon
Comme les voix des châtelaines.

Sur la brèche souvent de ses larges remparts
Une bergère assise écarte ses regards
Sur la verte et riche étendue

Où paissent ses troupeaux, et, chantant aux brebis,
Semble la douce paix siégeant sur les débris
De la vieille guerre vaincue.

III

Et la jeune maison qui voit de l'autre bord
Le squelette puissant de ce vieux château-fort,
Recèle une douce famille.

Ses murs furent bâtis par de paisibles mains,
Et, perçant ses carreaux, les soirs et les matins,
Un blanc rayon toujours y brille.

C'est l'étoile de paix, de bénédiction,
Qui va toujours versant de son divin giron
Quelque bonheur aux maisons saintes;

Qui fait d'un simple toit comme un sacré parvis,
Où l'on bénit toujours, ainsi qu'en Paradis,
En des clartés jamais éteintes.

Aussi passez près d'elle, et votre oreille aura,
Comme dans la maison où Rachel enfanta,
Des chants d'enfans, des chants de mères.

Sur la fenêtre aussi de quelque appartement
Vous verrez s'envoler, les deux ailes au vent,
Les hymnes que chante le père.

C'est comme la maison de Marthe où l'on brisa
Un vase de parfums qu'une femme versa
Sur les pieds divins en sandale.

A toute heure du jour un parfum ravissant,
Qui baigne en tous ses plis la robe du passant,
En nuage doux s'en exhale.

C'est comme le séjour où l'homme hospitalier
Fait cuire le veau gras et trois pains au foyer
Pour trois anges n'ayant point d'aile :

Elle garde toujours à qui franchit le seuil
Près du feu de famille un abondant accueil,
Un soliveau pour l'hirondelle.

IV

Entre la maison jeune et le château croulant,
Deux fois le jour, la mer jette son flot chantant :
Les deux voisins, par dessus l'onde,

S'allongent des regards, et rêvant tous les deux,
Au bruit de l'Océan semblent se dire entr'eux :
Il rit pour moi; pour vous il gronde.

Ces vers, où tant de poésie transpire, prennent beaucoup de caractère et un grand charme dans ces archaïsmes de langage que Maurice savait si bien employer, et qu'il recherchait avec un véritable amour d'artiste. Chose étrange! c'est surtout par les archaïsmes et en se retrempant à leurs propres sources que se rajeunissent et que se ravivent les langues.

Dans le dernier mois de 1833, nous étions au bord de la Rance, petit fleuve de Bretagne, qui lie Saint-Malo, la ville des grèves, où a été le berceau et où sera le tombeau de Chateaubriand, et Dinan, la ville aux vallons romantiques, où Duguesclin combattit son plus beau duel. Le 31 décembre, après une promenade dans les bois où Maurice avait pris beaucoup de plaisir à fouler ces feuilles sèches, en modulant un air national de son pays, il écrivit sur ce même air une élégie dont voici quelques vers :

I

En l'âge d'enfance
J'aimais à m'asseoir
Pour voir
Dans le ciel immense
L'oiseau voyager
Léger.
Quand le ciel couronne
Les horizons bleus
De feux,
Plus d'un soir d'automne
Au bois m'a surpris
Assis,
Ecoutant les ailes
Qui rasaient les toits
Des bois,
Bruïssant entre elles
Comme les flots clairs
Des mers.

II

Et ces mélodies
Pénétraient mon cœur
Rêveur,
Et mes rêveries
Faisaient plus qu'un roi
De moi.
Ma sœur Eugénie (1),
Au front pâle et doux,
Chez vous,
Bois pleins d'harmonie,
Aux soupirs du vent
Souvent
Mêlait sa romance
Qui faisait pleuvoir
Le soir
La douce abondance
Des pleurs qu'au désert
On perd.

Vers le mois de février 1834, Maurice quitta la *Thébaïde* bretonne pour Paris et pour cette rude vie d'action où il devait laisser tant de choses, ô mon Dieu, et à la fin sa vie. Nous ajouterons que dans les ébranlemens qu'il subit, il ne sortit jamais de ces habitudes nobles et élégantes qui étaient chez lui de tradition. Il mourut au château du Cayla, au sein de sa famille, en juillet 1839, huit mois après son mariage. Il n'a point laissé d'enfant. — Qu'il nous soit permis d'offrir à la douce femme qui le pleure, toute notre sympathique douleur. C'est là un de ces deuils dont on ne peut pas et dont on ne veut pas être consolé!

Le livre qui contiendra les voix plaintives, les parfaits aromes que l'âme de Maurice a laissés après elle, et qui sont des choses qui ne doivent pas mourir, car elles ont une beauté qui leur est propre; ce doux et beau livre sera, pour ceux qui font étude du langage, un livre de choix et d'habitude, un fructueux *vade-mecum* des promenades rêveuses et solitaires. Il prendra place à côté de

(1) Que la personne dont il est ici question nous pardonne de trahir son nom, et de dire qu'elle aussi, elle a un délicieux talent de poète. Elle était pour Maurice ce qu'était pour le grand Word-Worth sa sœur Dorothée.

cet autre poëte, autrement tué par les hommes, André Chenier. Quand donc ces hommes, après avoir tué Dieu, cesseront-ils de tuer ses prophètes et ses anges? Hippolyte MORVONNAIS.

Le Val de l'Arguenon, le 20 sept. 1840. (Bretagne.)

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

OEUVRES DIVERSES DE CH.-ERN. JARKE, premier et deuxième volume; à la librairie littéraire et artistique de Munich; 1839.

Tous les amis des principes conservatifs ont depuis long-temps payé un juste tribut d'admiration au célèbre fondateur du journal hebdomadaire politique de Berlin, à M. Charles-Ernest Jarke, qui eut, lui aussi, la gloire de souffrir pour la sainte cause de la vérité les mesquines vexations du gouvernement prussien. Toutefois, l'auteur n'eut pas seulement à recueillir des louanges de la bouche de ceux qui partagent avec lui les mêmes convictions politiques et religieuses; mais les partisans eux-mêmes du libéralisme politique et religieux ne peuvent s'empêcher de reconnaître en lui un écrivain spirituel, non moins remarquable par la force de sa dialectique que par l'agrément de sa diction. Les hommes modérés de ce dernier parti vont même jusqu'à convenir que M. Jarke s'est acquis un mérite incontestable par la manière éminemment scientifique dont il a défendu les tendances anti-révolutionnaires de notre époque. Il est vrai que, tout en lui rendant justice sous un rapport, ils ne peuvent entièrement cacher leur chagrin d'avoir rencontré un pareil antagoniste dans les rangs de leurs adversaires, et qu'ils lui reprochent un manque de pénétration philosophique, et le regardent comme un ennemi de la liberté religieuse, politique et littéraire, et comme un fauteur du despotisme hiérarchique non moins que du despotisme civil.

Le recueil indiqué plus haut des divers écrits que M. Jarke a composés à différentes époques, et que, dans le cours des huit dernières années, il a fait paraître séparément, soit dans la *Gazette hebdomadaire politique de Berlin*, soit dans d'autres feuilles périodiques; ce recueil, disons-nous, offre l'occasion la plus péremptoire de faire une sérieuse enquête sur la vérité ou sur la fausseté des accusations portées contre notre publiciste. Si déjà antérieurement on a pu soupçonner que les articles publiés par M. Jarke sur la politique sociale n'étaient pas de simples rapsodies, sans connexion intérieure, mais bien les anneaux d'un système politique à racines profondes, à principes solides, et se présentant dès le premier abord à la vue intellectuelle de l'auteur avec une lucidité parfaite, cette appréhension est devenue certitude et évidence parfaite depuis l'apparition du recueil que nous annonçons. Toutefois, que l'on ne s'imagine pas que M. Jarke, en défendant les principes conservateurs de la société, se soit déclaré le champion d'un absolutisme quelconque. Dans le premier volume, déjà le lecteur reconnaît clairement qu'il est tout aussi opposé à l'absolutisme, tel que certains hommes de parti le conçoivent, qu'il l'est aux différentes nuances du prétendu libéralisme. Loin de favoriser le premier, il démontre de la manière la plus irrécusable qu'il existe entre l'un et l'autre de ces extrêmes la connexion la plus entière et la plus intime.

La passion qui, trop souvent de nos jours, dicte les jugemens que le monde porte sur les écrivains qui se sont imposé la noble tâche de soutenir la cause de la vérité catholique, nous oblige de donner un aperçu sommaire du système développé par M. Jarke. Cet aperçu, en permettant de mieux apprécier la marche de la pensée de l'auteur, servira aussi à dissiper les préjugés défavorables que les ennemis de l'Eglise et de l'ordre social se sont plu à jeter dans certains esprits contre le célèbre écrivain politique que nous citons.

Quant à l'absolutisme politique que l'on reproche à notre écrivain, nous ne pouvons mieux faire que de citer le passage suivant pour prouver combien cette inculpation est injuste et présomptueuse. « Il « y a absolutisme, suivant nous, dit M. Jarke, « quand, dans la société civile, un principe ou une « puissance quelconque est mis au-dessus des droits « équitables et légitimement acquis, que cette puis- « sance porte d'ailleurs nom de philosophie politi- « que absolue, d'esprit du temps, de volonté ou de « gloire nationale. — La volonté du peuple ne con- « fère pas ces droits, et elle ne peut les anéantir; « ceci s'applique aux prérogatives du monarque sur « le trône non moins qu'à celles du mendiant cou- « ché sur la paille. — Chacun de ces droits en par- « ticulier, et tous les autres qui y sont annexés et « compris, sont des droits divins, parce que Dieu « veut et ordonne de regarder comme chose invio- « lable et sacrée la propriété et les droits de nos « semblables. — Il n'y a donc point de liberté pos- « sible si l'on ne se renferme strictement dans la « sphère du droit : de même que l'on ne saurait « concevoir l'existence de la liberté indépendam- « ment du droit, de même aussi nous avons l'in- « time conviction qu'il n'y a point de droit réel,

« incontestable en dehors de la croyance à la loi « divine, qui est la sauvegarde des droits et des « propriétés de chaque homme. »

M. Jarke, il est vrai, soutient, l'institution divine des monarques; mais il déclare en même temps aussi que les droits du peuple, les droits de l'individu, et même ceux du dernier des sujets, reposent également sur une institution divine. Or, nous le demandons, est-il possible d'imaginer une doctrine plus libérale, dans le vrai sens du mot, que celle-ci? et quiconque voudrait nier l'existence de l'un ou de l'autre de ces droits, ne mériterait-il pas à juste titre d'être flétri comme partisan d'un système anti-libéral et absolu?

Le faible exposé que nous venons de donner de quelques unes des principales parties du système politique de M. Jarke est plus que suffisant pour nous convaincre qu'il est l'antagoniste le plus prononcé de toute espèce d'absolutisme. Afin de reconnaître en lui un partisan sincère de la vraie liberté intellectuelle ou scientifique, nous n'avons qu'à renvoyer au chapitre qui traite *de l'Influence de la presse loyale*, ou au *Traité sur la bonne méthode de répandre les vrais principes du droit parmi la jeunesse.* Le premier renferme des idées fort lumineuses et qui ne sauraient trop être prises à mûre réflexion; nous y lisons, entre autres, à la page 58 et suivante, le morceau que voici:

« Lorsque l'erreur se renferme dans le domaine « de la science, qu'elle ne s'adresse qu'à cette partie de la société qui est capable d'entamer une « discussion scientifique; lorsque son action se « borne à employer uniquement ce dernier moyen, « sans avoir recours ni aux pamphlets, ni aux équi« voques destinés à égarer les sens, alors il ne s'a« git pas simplement d'une oppression extérieure « des fausses doctrines; il faut une réfutation phi« losophique, c'est-à-dire l'anéantissement intérieur « et radical du système erroné. C'est ici que s'ou« vre le champ sur lequel la bonne presse est appe« lée à produire des résultats utiles et satisfaisans, « et ce, à l'exclusion de tout autre moyen. Ce que « tout gouvernement a de mieux à faire de nos « jours, c'est de laisser sur ce terrain à la libre dis« cussion le plus grand espace possible. Nous som« mes néanmoins loin de vouloir prétendre par là « qu'un gouvernement doive traiter l'erreur intel« lectuelle et la vérité comme deux puissances éga« les et coordonnées, ni qu'il doive rester intermé« diaire entre l'une et l'autre, ni encore moins « qu'il doive même aller jusqu'à favoriser dans sa « sphère l'erreur religieuse ou politique. Il n'est « pas plus permis au pouvoir qu'au simple particu« lier de se rendre coupable d'une aussi vile du« plicité. Notre pensée, c'est que l'autorité peut et « doit laisser la discussion scientifique se mouvoir « en toute liberté dans le domaine de la presse; car au « point où les sciences sont parvenues de nos jours, « elle ose compter avec une entière confiance sur le « triomphe que, dans cette même sphère, la vérité « et la justice ne peuvent manquer de remporter. »

Nous terminerons nos extraits du premier volume en citant un passage remarquable concernant les événemens les plus récens, dans lequel notre auteur parle de la liberté de l'Eglise envisagée en regard de l'absolutisme des gouvernemens temporels. « Personne ne peut, certes, méconnaître l'équité et « la modération de ceux qui prétendent que la « croyance de la majorité de toutes les diverses « communions chrétiennes ne doive pas être exclue « de la liberté de conscience universelle, proclamée « comme loi et comme base du droit public mo« derne; que cette liberté doive être loyalement « maintenue envers l'Eglise, et qu'on ne doive « pas refuser à la vérité divine la même liberté que « l'on ne craint pas d'accorder comme un droit aux « plus ridicules élucubrations de l'esprit humain. « On ne peut pas nier non plus que toute tentative « faite par le pouvoir temporel pour régenter l'E« glise, comme si cette dernière était une institu« tion purement civile, ne soit une persécution vé« ritable, ouverte ou secrète de l'Eglise, et que le « succès plein et entier ne pourrait qu'anéantir « l'essence même de la religion. Or, précisément « pour cette cause, une pareille tentative ne pou« vant jamais avoir une réussite complète, mais « pouvant néanmoins séduire beaucoup de person« nes et les rendre chancelantes dans leur foi, em« pêchera beaucoup de bien, et finira par entraîner « les conséquences les plus funestes pour l'autorité « temporelle, qui a voulu se donner une mission « qu'elle n'a point, et pour laquelle tous les moyens « d'action lui manquent. »

Quelque minimes que soient les citations que nous nous sommes permises relativement au premier volume des œuvres de M. Jarke, elles suffiront sans doute pour justifier ce que nous avons dit de la tendance essentiellement conservatrice et religieuse de l'auteur. Le sentiment chrétien, le dogme catholique, voilà sur quoi repose tout le système du publiciste allemand, et c'est aussi la raison pour laquelle on ne saurait assez recommander l'étude des deux volumes que nous avons sous les yeux. Juger avec une profonde connaissance de cause, avec une vue nette et distincte, avec une raison supérieure les affaires du monde extérieur, considérées du point de vue catholique, c'est ce que M. Jarke a fait avec un talent vraiment admirable.

Le second volume commence par un *exposé des scènes d'horreur de Wildenspuch.* C'est un tableau des monstrueuses aberrations auxquelles l'esprit fanatique entraîne souvent les sectaires. Dans ce morceau, l'auteur développe une série de faits qui se sont passés dans la Suisse, et dont le souvenir est encore assez récent pour fixer l'attention des hommes religieux et pensans; une série de faits dont le dénouement fut le crucifiement volontaire d'une femme après qu'une autre fanatique de la même espèce se fût fait massacrer elle-même toute vivante. On trouverait difficilement un document plus curieux et plus instructif pour servir aux études psychologiques criminelles. M. Jarke, en développant les faits avec une parfaite lucidité, met ses lecteurs

à même de plonger leurs regards dans l'abîme affreux creusé par l'égarement des sectaires; à chaque ligne on se plaît à reconnaître un docte juriste profondément versé dans les diverses croyances religieuses. Le second article a pour objet *l'illuminisme*. Les illuminés, dont l'origine remonte au dernier quart du dix-huitième siècle, tentèrent de créer un nouvel édifice qui devait, en opposition avec l'ordre social existant, comprendre un état politique nouveau et une religion nouvelle dont le caractère propre eût été l'antagonisme des doctrines chrétiennes. Dans la nouvelle société appelée à réunir l'univers entier sous une bannière unique, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel devaient se concentrer dans les mains des chefs de l'association. Cette tendance a été maintes fois niée par les adeptes qui tenaient à endormir les souverains dans une fausse sécurité, afin de pouvoir élaborer plus à leur aise l'œuvre destructrice. M. Jarke en démontre la réalité d'une manière qui ne permet plus le moindre doute raisonnable sur la pensée fondamentale, sur l'idée-mère de l'illuminisme; cette preuve, l'auteur la fournit en exposant des actes originaux, des lettres authentiques émanant des principaux auteurs du complot anti-social. Ce traité intéresse surtout le théologien à cause des rapports divers que l'on y découvre touchant la hiérarchie ecclésiastique. Un quatrième article traite de la *vente des carbonari*, et montre comment la religion de ces derniers est la négation formelle de toute révélation, et leur culte une déplorable parodie des dogmes chrétiens. Le quatrième article renferme des considérations pleines de vérité, de justesse et d'impartialité sur la *révolution de Naples*, en 1820, et sur celle du Piémont, en 1821. Le cinquième article offre une esquisse philosophique du *caractère de Robespierre*. L'auteur démontre par l'histoire de cet homme, qui fut le fléau de sa patrie comme il fut un des opprobres de l'humanité, que, dans le cours de toute révolution, le parti le plus conséquent finit toujours à la longue par triompher du parti moins conséquent, et que tôt ou tard chaque principe voit se réaliser toutes les conséquences bonnes ou mauvaises qu'il renfermait en lui. Or, l'action historique de la Providence se manifeste principalement par le châtiment que s'imposent à eux-mêmes les actes insensés ou les attentats criminels des hommes. Le *bonapartisme* forme la matière du sixième et dernier chapitre de ce second volume. L'auteur y développe des idées éminemment lumineuses sur ce que l'on appelle opinion publique, sur le gouvernement absolu, et sur les principes qui découlent de la notion que l'on se forme de cette espèce de gouvernement. *—*

ESSAI SUR LES LIVRES DANS L'ANTIQUITÉ, particulièrement chez les Romains; par H. GERAUD, élève de l'École des Chartres. Vol. in-8°; Paris, chez Techener, libraire, place du Louvre, n° 12. Prix : 6 fr.

Il a tenu à peu de chose que les Romains n'aient connu l'imprimerie dès les premiers siècles de notre ère. Il semble qu'ils auraient dû l'inventer; l'usage des anneaux et des cachets les mettait sur la voie. Mais il n'en fut point ainsi; les Romains continuèrent à imprimer avec leurs anneaux, sans se douter de ce que renfermait d'applications utiles cette première invention; et l'écriture à la main resta pendant quatorze siècles encore le seul moyen de publication connu. Ce procédé si imparfait a néanmoins joué un si grand rôle dans les civilisations antiques, les monumens qui nous restent des diverses écritures sont si nombreux et d'une si haute importance, que non seulement ces monumens méritent d'être étudiés dans leur forme, mais qu'il convient encore, comme l'a fait M. Géraud, de considérer l'art d'écrire en lui-même, dans ses origines, ses progrès et ses transformations successives. Ce sont les alentours de la question, et notre jeune érudit les a étudiées aussi bien que la question elle-même. C'est ainsi qu'il traite successivement des substances sur lesquelles on a écrit dans les temps anciens, des instrumens de l'écrivain et des matières colorantes, des écritures anciennes, de la forme et des ornemens des volumes, des *libelli*, des lettres et autres écrits qui, par leur forme, se rattachent aux volumes, de la forme et des ornemens des *codices* ou livres carrés, des tablettes des copistes et des libraires, de l'édition des livres, des bibliothèques. L'ouvrage de M. Géraud est le résultat de recherches consciencieuses. Nous le recommandons surtout aux élèves de l'École des Chartres, futurs collègues de l'auteur, et au petit nombre de personnes qui goûtent encore les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne.

SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE ROYALE DES CHARTES.

Nous sommes heureux d'appeler l'attention de tous nos lecteurs sur une Société de consciencieux érudits qui se fait un devoir d'honorer par son respect et par ses travaux les anciens Bénédictins de France. Les Élèves de *École des Chartes*, qui marchent déjà avec tant de succès sur les traces de ces doctes religieux, viennent d'écrire à M. l'abbé Guéranger, abbé des Bénédictins de Solesmes, pour lui offrir le premier volume de leurs publications mensuelles comme un hommage à la mémoire de leurs maîtres communs. En attendant que nous rendions compte de cet important volume auquel, d'après un statut de la nouvelle Société, les membres de l'Académie des Inscriptions ont seuls le droit de

concourir, voici la lettre adressée aux nouveaux Bénédictins, et que nous nous empressons de reproduire.

Monsieur et très Révérend Père,

La *Société de l'École des Chartes* instruite par M. l'abbé Gobille du désir manifesté par les religieux de l'abbaye de Solesme de lire le recueil qu'elle publie sous le titre de *Bibliothèque*, s'empresse de les venir prier d'en accepter un exemplaire. Elle me charge, Monsieur, de vous exprimer combien elle est heureuse de pouvoir ainsi rendre un faible hommage à l'illustre mémoire des Bénédictins, et combien elle sera flattée si les respectables héritiers de leur nom ne jugent point ses modestes essais trop indignes de cet honneur.

Veuillez agréer l'assurance, Monsieur et très Révérend Père, etc.

A. Bordier,
secrétaire de la *Société* de l'École des *Chartes*.

Paris, 12 novembre 1840.

Voici la réponse que le R. P. Abbé leur a adressée :

Pax. — Abbaye de Solesmes, ce 20 nov. 1840.

Monsieur,

Les Bénédictins de Solesmes ont reçu avec une vive reconnaissance le précieux don que la *Société de l'École royale des Chartes* a daigné leur faire de son intéressante *Bibliothèque*. Ils regardent cette publication comme destinée à honorer le pays et à encourager l'étude des sources si pénibles de notre histoire; c'est aussi une grande joie pour eux de voir avec quels égards, dans ce recueil, le nom des Bénédictins est souvent rappelé. Les descendans d'une illustre race, quelque dégénérés qu'ils puissent être, sont toujours sensibles aux honneurs rendus à leurs dignes aïeux.

Veuillez, Monsieur, être auprès de la *Société* l'interprète de notre sincère gratitude, et agréer pour vous-même, etc.

* Fr. Prosper Guéranger,
Abbé de Solesmes.

Nous ne doutons pas que ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux études de consciencieuse érudition si rares dans notre époque, ne s'empressent d'accueillir à leur tour une publication (1) recommandée par le nom des Bénédictins de Solesmes. Nous en donnerons prochainement le compte-rendu.

DE LA PERFECTIBILITÉ HUMAINE, par A. M.; 1 vol. in-8°, chez Périsse. — Prix 5 fr.

Ce livre, paru depuis long-temps déjà, nous est tombé sous les yeux il y a quelques semaines. L'auteur trace d'une main ferme le tableau de la société antique, qu'il présente sous des couleurs affreuses; l'esclavage, dont le Christianisme est venu affranchir le monde, lui inspire des paroles souvent éloquentes. Il montre que la perfectibilité humaine a sa source dans le Christianisme, et que tous les développemens de l'avenir découleront de notre grande religion, que d'aveugles écrivains se plaisent encore à présenter comme une idée de décadence : heureusement leurs systèmes à eux paraissent caducs dans les huit jours qui les a vu naître, tandis que le Christianisme attire sans cesse vers lui toutes les intelligences élevées de notre époque. Le livre *de la Perfectibilité humaine* renferme des détails historiques d'un haut intérêt, et une sorte de résumé de la doctrine catholique sur les principaux mystères.

Le défaut de l'auteur serait quelquefois une intolérance trop acerbe pour notre temps, mais cette intolérance est souvent le résultat d'une connaissance trop superficielle de certaines parties de notre société.

(1) S'adresser, en affranchissant les lettres, à M. Le Roux de Lincy, trésorier-archiviste de la *Société de l'École des Chartes*, rue de Verneuil, n° 51, Paris.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 62. — Février 1841.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

NEUVIÈME LEÇON (1).

Analyse de la Théorie sociétaire de Ch. Fourier. Immoralité de sa doctrine.

> La religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre.
> BACON.

« *Væ soli!* » Cette sentence de l'Ecclésiaste est sans doute le premier rayon de lumière tombé d'en haut sur l'importante question de la réhabilitation humaine. Cependant attachons-nous à l'esprit et non à la lettre de la parole sainte, et sachons comprendre que l'*homme seul* n'est pas tant celui qui s'éloigne du commerce de ses semblables que celui qui, vivant au milieu d'eux, ne les aime pas; la parabole du bon Samaritain nous enseigne même en termes explicites que ce n'est pas nécessairement l'individu né et établi sur le même sol que nous que nous devons considérer comme notre prochain, mais bien plutôt celui qui nous sert avec amour; car l'amour est le plus essentiel des élémens sociaux. Quant à l'être qui n'aime que lui, qui ne vit qu'en lui, quels que soient sa probité, sa douceur, son courage, la régularité de ses mœurs, en un mot toutes les qualités personnelles dont il peut être doué, il n'en est pas moins l'être insociable. En conséquence, il nous est absolument impossible d'envisager les relations de société sous un point de vue purement dynamique, et la fable païenne, quand elle nous peint les murs de Thèbes s'élevant aux sons de la lyre d'Amphion, nous semble renfermer cent fois plus de vérité qu'il n'y en a dans toute la dialectique du *Contrat social.* L'œuvre d'harmonisation doit être en effet avant tout une poésie qui déborde du cœur, et s'il est une chose faite pour étonner, c'est la foi intense qu'ont les hommes en général dans la portée du raisonnement abstrait, nonobstant la multitude de conséquences fausses où il les a toujours entraînés, quand ils l'ont pris pour guide, à l'exclusion du sentiment religieux.

Dès le début de ce cours, qui n'est autre chose que le développement synthétique du principe d'association dans les conditions de l'orthodoxie catholique, nous avons dénoncé l'erreur fondamentale de l'*Ecole phalanstérienne*, qui prétend déduire l'organisation de la société d'une série de formules mathématiques, sans recourir à la religion chrétienne, et en repoussant ses dogmes et sa morale. Cependant nous nous sommes

(1) Voir la VIII[e] leçon, n° 61 ci-dessus, p. 7.

bien gardés de nous jeter dans l'erreur opposée, en supposant que l'on dût prendre la morale du Christianisme pour base unique de l'ordre social; nous avons fait entendre, au contraire, qu'il en est de l'harmonie sociale comme de l'harmonie musicale. Les divers instrumens qui servent à produire celle-ci doivent sans contredit être bien accordés; mais il faut de plus que ceux qui en jouent soient musiciens.

Du reste, nous croyons avoir rendu à Fourier toute la justice qui lui est due en déclarant que, nonobstant les fréquens écarts de son imagination exubérante, il a répandu une lumière aussi éclatante que soudaine sur l'art d'accroître le bien-être matériel des hommes en les associant. Cependant *la Phalange*, journal de l'école phalanstérienne, plus blessée de la dissidence radicale qui nous éloigne d'elle que sensible à l'hommage sincère que nous nous sommes empressé de rendre à quelques principes vrais et salutaires, propagés par son maître, a inséré, dans son numéro du 27 septembre dernier, un article critique sur notre *Cours d'économie sociale*, auquel elle donne des éloges que nous serions très flatté de mériter, et sur lequel elle déverse un blâme que bien certainement nous ne méritons pas. A en croire *la Phalange*, nous aurions calomnié la doctrine de Fourier; nous dirons tout-à-l'heure à quelle occasion elle nous fait cette injure. Or une pareille accusation est trop grave pour que nous la laissions sans réponse; si la nôtre s'est fait long-temps attendre, le retard doit en être attribué uniquement à l'ordre de nos matières, vu qu'il entrait dans notre plan d'analyser d'abord les institutions fausses et subversives actuellement en vigueur, et ultérieurement celles non moins subversives ni moins fausses encore à l'état de théories. Voici le moment venu de nous expliquer à l'égard des conceptions sociales de Fourier; qu'on soit bien persuadé que nous apporterons dans ce jugement, sinon une grande perspicacité, du moins l'impartialité dont notre position nous fait un devoir.

Préalablement à toute observation, nous trouvons assez étrange que l'article auquel nous répondons soit intitulé: *Acceptation de la Théorie sociétaire par l'Université catholique*. L'acceptation de quelques propositions vraies, à côté d'une foule d'autres reconnues fausses, suffisait-elle pour autoriser un pareil titre? Il eût fallu, pour se montrer exact, intituler ainsi l'article en question: *Adhésion de l'Université catholique à l'analyse faite par Fourier des périodes subversives de la société, et acceptation de plusieurs de ses principes d'organisation sociale*. Du reste, il eût été convenable d'avertir en même temps que nous protestions formellement contre toute proposition contraire à la doctrine chrétienne, telle qu'elle est enseignée par l'Église catholique, apostolique romaine. Qu'avons-nous dit, en effet, en parlant des précieux rudimens d'organisation industrielle dont Fourier est l'inventeur? Il y a là des perles précieuses enfouies dans un vil fumier: or l'économie sociale chrétienne consent volontiers à se parer des perles que la Théorie sociétaire est dans le cas de lui apporter; mais il est bien entendu que ce sera en se réservant le droit de les laver des immondices qui les souillent.

Lorsqu'il s'agit d'une grande découverte désormais acquise à la science, que signifie l'accusation de plagiat qu'on a semblé articuler contre nous? Le géomètre de notre époque est-il donc tenu d'innover sur le carré de l'hypothénuse, sous peine de s'entendre reprocher qu'il a reproduit l'idée de l'inventeur? Ou bien l'école phalanstérienne prétend-elle s'attribuer le monopole de ce que Fourier a pu dire de vrai en matière d'économie sociale? Faisons entendre une fois pour toutes à ceux qui l'ignorent que le Christianisme appelle naturellement à lui et s'assimile volontiers toutes les vérités, sans en excepter celles qui surgissent en dehors de son sein, et ce, par la raison péremptoire qu'il est lui-même la plus haute et la plus compréhensive de toutes les vérités. C'est du moins toujours ainsi que la science chrétienne a procédé; mais il ne s'ensuit pas de là que nous devions nous inféoder à l'homme de génie, au point de nous rendre solidaires de ses erreurs et de ses folies.

S'il existait une justice de paix littéraire, institution que nous appelons de tous nos vœux, comme font, à les en croire, les écrivains de *la Phalange*, ceux-ci seraient au moins mis à l'amende pour nous avoir fait dire que Fourier est le *génie parmi les génies, et le véritable fondateur de l'économie sociale.* Nous avons dit et nous déclarons derechef que l'économie sociale est une science encore à l'état rudimentaire; car c'est bien contre notre gré que nos amis ont honoré ce faible aperçu synthétique du titre de *Cours;* c'est celui d'*Essai* que nous lui avions destiné et qui lui convenait. En effet, sans partager l'opinion du matérialiste Helvétius, qui attribuait toute l'intelligence de l'homme à la conformation de sa main, nous affirmons avec conviction qu'une science quelconque ne peut jamais revêtir le caractère de la certitude par la seule puissance de l'imagination. Nous avons prouvé, en nous appuyant sur le témoignage de la Genèse, que cette précieuse faculté de l'esprit humain ne jette qu'une lumière douteuse, et qui ne s'étend qu'à une médiocre distance, jusqu'à ce que l'épreuve expérimentale confirme ou modifie son premier jet; enfin, à la suite de l'expérience, doit venir le travail de l'analyse; alors seulement se trouve constituée la certitude scientifique. Il est vrai pourtant que nous avons dit: « Honneur à Charles Fourier qui a fondé « l'économie sociale! » mais c'a été pour ajouter aussitôt: « Honneur aux alchi« mistes qui ont fondé la chimie! » Or cette exclamation additionnelle est assez significative pour que sa suppression nous fasse dire presque le contraire de ce que nous disions réellement.

Personne plus que nous assurément n'est convaincu que Fourier fut un homme de génie; mais il a semé trop d'erreurs sur sa route pour que nous ayons jamais eu la pensée de le proclamer *le génie parmi les génies.* Nous avons déclaré, ce qui diffère essentiellement de la version qu'on nous prête, qu' « *eût-il été le génie parmi les génies,* « comme il fut toujours privé du secours « de l'expérience et conséquemment de « celui de l'analyse, ses conceptions ne « sauraient avoir la valeur qu'on leur « prête avec une emphase qui, du reste, « ne prouve rien du tout. L'inventeur « de la poudre, s'il eût passé vingt an« nées de sa vie à déduire par la voie ex« clusivement spéculative, toutes les ap« plications possibles de sa découverte, « aurait bien pu arriver, disions-nous, à « inventer une fusée volante, destinée à « faire le service de la poste entre Paris et « Saint-Pétersbourg, mais non à donner « la description exacte du pistolet de po« che. » La conclusion de ceci est facile à tirer: l'harmonie sociale régnera sans doute un jour, nous le répétons; mais elle ne ressemblera en rien à ce que Fourier a rêvé.

« Fourier, avons-nous dit encore, a « apporté au magasin des subsistances « philosophiques (1) une forte charge de « grain qui se compose, par malheur, « d'autant d'ivraie que de froment. » *La Phalange* nous somme, à cette occasion, de faire notre criblage; elle s'indigne que nous apercevions une partie honteuse dans les ouvrages de son maître. « Quelle est cette partie honteuse? s'é« crie-t-elle avec indignation. Est-ce l'a« nalogie universelle? mais vous avez « reconnu vous-mêmes qu'elle est une « science d'un indicible intérêt. Est-ce « sa cosmogonie? nous concevons fort « bien qu'elle ne puisse pas entrer dans « certains cerveaux étroits. *Est-ce sa mo« rale? Trouvez-en donc une meilleure,* « etc. » Pour quiconque nous a suivis avec attention, nos réponses à ces trois questions sont connues d'avance. Oui, nous le répétons, c'est surtout dans la découverte de l'*analogie universelle* que Fourier s'est montré homme de génie, et nous allons convaincre nos adversaires que, nous aussi, nous aimons à nous exercer dans cette science que nous sommes loin toutefois de regarder comme certaine. Sa *cosmogonie*, puisqu'on veut absolument qu'elle fasse partie de sa théorie sociétaire, n'est pas précisément la partie honteuse de son système; elle en est seulement la partie ridicule et ex-

(1) Cette épithète a paru plaisante à Messieurs de la *Phalange*; nous ne demanderions pas mieux que de pouvoir lui substituer celle de *religieuse;* mais il ne suffit pas de dépendre l'enseigne pour changer le fond de la boutique.

travagante. Quant à *sa morale*, notre embarras ne serait pas d'en trouver une meilleure, mais au contraire d'en imaginer une plus dégradante pour l'humanité; et, pour prouver ce que nous avançons, il nous suffira de l'extraire du fatras informe et abstrus où elle est enfouie, et de la montrer dans sa hideuse nudité. Mais exposons avec ordre les motifs de nos trois réponses.

Un des tableaux analogiques les plus intéressans que Fourier ait tracés, est celui où il compare les trois modes d'existence de l'homme aux trois formes que revêt l'insecte, pendant sa vie de chenille, de chrysalide et de papillon. L'on nous excusera de revêtir la pensée de l'auteur des formes qui nous sont propres. De tous les états par lesquels passe l'âme humaine, le plus infime est sans contredit le sommeil; c'est celui que Fourier appelle état *infra-mondain;* le second est la vie terrestre (*état supra-mondain*); enfin le troisième est la vie véritable, où l'âme est libérée des liens de la chair par ce que nous appelons improprement la mort (*état ultra-mondain*). Dans le premier de ces états, où les fonctions de l'organisme matériel affaissent celles de l'esprit, la pensée, quand elle n'est pas complètement emprisonnée, est confuse, incohérente; elle erre dans la région fantastique du mensonge, sans aucun moyen de saisir la vérité. Dans l'état de veille, où la vie animique est combinée à la vie animale, l'homme, naturellement privé de la connaissance de la vérité, peut néanmoins la ressaisir au moyen de méthodes pénibles; il marche à sa recherche, comme dirait le comte de Maistre, *les bras chargés d'instrumens, le front sillonné d'algèbre, et bassement courbé vers la terre.* Enfin dans l'état de vie céleste, qui est la vie proprement dite, l'homme perçoit la vérité par intuition, sans effort ni méthode laborieuse, parce qu'il n'y a plus aucun obstacle entre elle et lui. Or l'insecte, dans les trois phases de son existence, est l'image parlante de ces trois différens modes de la vie humaine. A l'état de chrysalide, il n'existe que d'une vie en quelque sorte végétative; chenille, il se traîne ignoblement sur le ventre, se cramponne à la terre par ses nombreuses mains, et vit de la partie la plus grossière des végétaux; son contact et jusqu'à son aspect inspirent le dégoût. Mais si nous l'observons à l'état d'insecte parfait, nous le voyons parcourir librement les régions de l'air, porté sur des ailes diaprées des couleurs les plus éclatantes, connaissant l'amour et ne se nourrissant que du plus suave parfum des fleurs; ainsi

Le jeune papillon échappé du tombeau,
Qui sur les fruits naissans, qui sur les fleurs nouvelles,
S'envole frais, brillant, épanoui comme elles.

DELILLE.

est bien le frappant emblème d'une âme échappée aux liens de la matière et désormais libre et bienheureuse.

Personne n'a fait un plus fréquent usage de l'analogie que saint François de Sales, et s'il ne l'a pas érigée en science, c'est qu'apparemment il a reconnu que l'abus était trop près de l'usage utile qu'on en pouvait faire. Nous nous rangeons volontiers à cette opinion; car si les divers instrumens dont l'homme est pourvu pour procéder à la recherche de la vérité, sans en excepter les mathématiques, le moins trompeur de tous, ont la funeste propriété de l'égarer, quand il les emploie au-delà d'une certaine limite, sans contredit l'analogie universelle présente ce danger à un plus haut degré que les autres : c'est ainsi que l'emploi du loch et de la boussole égarerait le marin en moins de quinze jours de navigation, s'il n'en corrigeait les erreurs par des observations astronomiques qui lui indiquent la latitude et la longitude du lieu. Quand donc apprendrons-nous à ne voir dans les sciences humaines qu'un équivalent de la boussole et du bateau de loch, et à chercher le correctif de leurs erreurs dans la révélation? C'est surtout en matière d'analogie que ce recours est nécessaire; néanmoins nous allons démontrer que, si cette analogie était bien comprise, elle ruinerait la théorie sociétaire dans sa base.

Pour que le tableau en question fût exact en tous points, il faudrait que la vie *infra-mondaine* se trouvât placée entre la vie *supra-mondaine* et celle *ultra-mondaine*, comme l'état de chrysalide

l'est entre ceux de chenille et de papillon; dans cette hypothèse, devant laquelle les Phalanstériens n'ont aucune raison de reculer, mais devant laquelle nous nous arrêtons pour cause qu'il est inutile d'introduire dans la discussion, le sommeil proprement dit ne serait autre chose qu'une sorte de mort quotidienne destinée sans doute à nous faire penser à l'autre; pour lors, au moment où l'homme expire, l'âme, au lieu de prendre son essor dans la région de l'esprit, serait retenue pendant un certain temps dans les liens de la mort véritable, ou sommeil du tombeau; c'est-à-dire que la terre, à ce moment suprême, s'emparerait de sa proie, corps et âme; du corps, pour le retenir parce qu'il lui appartient; de l'âme, pour la garder en dépôt jusqu'au moment où elle serait appelée à briser les liens de la mort, terme qui devrait embrasser le tiers d'une vie d'homme, comme le sommeil embrasse le tiers du jour. Nous ne nions pas que cette traduction ne présente quelque chose de très spécieux, d'autant qu'elle éclaircirait certains passages de l'Ecriture où règne jusqu'à présent une certaine obscurité, et qu'elle est conforme à cette parole de saint Jean-Chrysostome : « L'âme ne parvient à Dieu qu'en « passant par la solitude du tombeau. » Quoi qu'il en soit, le plus sûr pour un chrétien est de se défier des illusions de la science, et de repousser courageusement tout ce qui s'écarte de la ligne tracée par l'Église. Or, nous inclinons à croire que c'est le cas de l'induction que nous venons de tirer, en nous plaçant pour un instant sur le terrain de la doctrine sociétaire.

Quoi qu'il en soit, les Phalanstériens se croient en droit de conclure de cette analogie que l'âme est irresponsable et que l'homme ne meurt que pour prendre possession de sa vie spirituelle, que dans leur néologisme ils appellent *vie aromale.* Il nous suffira, pour leur faire apercevoir leur erreur, d'appeler leur observation sur le *phalène*, cette sorte de papillon revêtu par la nature des sombres couleurs du deuil, qui ne vole que dans les ténèbres, et qui est entraîné irrésistiblement à se précipiter dans les flammes où il doit trouver son supplice. Lui aussi il obéit à l'attrait, mais pour sa perdition. Or donc, si nous admettons que le vrai papillon soit l'emblème parlant de l'âme bienheureuse, que du moins nos adversaires sachent voir dans le phalène celui de l'âme coupable, et l'image de la douloureuse existence qu'elle s'est préparée pour l'éternité. On peut juger par ce seul exemple dans combien d'erreurs peut entraîner ce nouvel instrument donné à la science; il suffira souvent de ne voir qu'une partie du tableau pour en tirer une induction complètement fausse; cependant, nous le répétons, l'analogie universelle est une pensée trop digne de la sagesse du Créateur, trop favorable à la grandeur de l'homme et à la foi chrétienne, pour que nous soyons opposé à l'usage discret qu'on en pourra faire.

Oh! que le Christianisme est bien vengé désormais des sarcasmes dont ses dogmes ont été l'objet de la part de la sagesse du siècle, quand on voit celle-ci ajouter une foi entière à des rêveries fantastiques et bizarres du genre de celles que nous allons faire connaître! Toutefois, avant de critiquer les idées fausses de Fourier, il convient de dire qu'il en est dans le nombre auxquelles nous ne saurions refuser notre adhésion; personne assurément plus que l'auteur de cet écrit n'est convaincu des grands et brillans effets que produira sur tous les climats la culture intégrale du globe. Ayant eu la bonne fortune de découvrir près de la forêt d'Orléans un immense dépôt de débris fossiles de plusieurs espèces animales anté-diluviennes, dont quelques unes étaient nouvelles pour la science, particulièrement le *Lophiodon*, cette circonstance le poussa dans une carrière d'observations d'où il résulta pour lui cette intime conviction que, si l'homme déchu par le péché peut recouvrer ses titres au moyen de la vertu, son domaine terrestre, frappé de la même sentence, peut reprendre sa splendeur première par la culture intégrale. Nous ne trouvons même rien d'insolite à ce qu'on croie que cette restauration des climatures sera complétée par la fixation, à une certaine distance du pôle boréal, d'un anneau analogue à ceux qui entourent Saturne à son équateur. Le

comte de Maistre l'a dit avant que les ouvrages de Fourier parussent : « Newton nous ramène à Pythagore, etc. » Mais après cela, il faut être doué d'une foi plus robuste que la nôtre pour croire aux contes bleus que voici :

« Quand le genre humain aura adopté « le régime sociétaire, un *bain aromal* « désinfectera subitement les mers, c'est-« à-dire leur enlèvera leur salure et leur « amertume pour en faire une eau douce « et légèrement acidulée. En ce même « temps, les cinq satellites que la terre « doit avoir, en place de sa lune actuelle, « astre mort, à lumière blafarde et des-« tinée à disparaître, désorbiteront de « leurs entre-ciels, se mettront en mar-« che et viendront se conjuguer sur nous. « Mercure, le principal de ces nouveaux « satellites, ne sera alors qu'à 200,000 « lieues de la terre, et nous sera d'une « grande ressource, vu qu'à cette même « époque on aura découvert le diamant fu-« sible et le mercure fixe, au moyen des-« quels on fabriquera un verre nouveau « d'une propriété tellement supérieure « au verre actuel, qu'on en fera des téles-« copes dont la puissance sera à celle des « télescopes d'aujourd'hui, comme celle « de ces derniers est à la vue simple. « Alors Mercure nous apprendra à lire; « c'est-à-dire qu'il nous transmettra l'al-« phabet et la grammaire parlée dans le « soleil et les planètes harmonisées, et « dans tous les soleils et tourbillons de « la voûte céleste. Ce satellite, par sa « pivotation, nous sera précieux en cor-« respondance; il nous donnera à chaque « instant, sauf réciprocité, des nouvelles « de nos antipodes, à intervalles de vingt « à trente heures au plus. Tel vaisseau « parti de Londres arrive aujourd'hui en « Bengale, en Chine, en Japon; demain, « Mercure, avisé des arrivages et mouve-« mens par les astronomes d'Asie, en « transmettra la liste aux astronomes de « Londres (1). »

« . . . .

« Les astres, aux copulations desquels « nous devons toutes les espèces animales « et végétales qui peuplent aujourd'hui « le globe, nous en ont donné dans le « nombre de bien déplaisantes et bien « nuisibles; mais dès que la société aura « adopté le régime phalanstérien, ces « mêmes astres recommenceront leur « tâche dans des circonstances plus favo-« rables; dès lors ils nous gratifieront « d'un règne animal merveilleusement « utile, sans parler des créations analo-« gues dans le règne végétal. A cette bien-« heureuse époque, nous aurons :

« L'hypo-chien, apte à parcourir les « abîmes;

« L'hypo-castor, qui nous aidera à dis-« poser les filets de pêche;

« L'anti-baleine, traînant les vaisseaux « dans les calmes;

« L'anti-requin, aidant à traquer le « poisson;

« L'anti-hippopotame, traînant nos ba-« teaux en rivière;

« L'anti-crocodile, ou coopérateur de « rivière;

« L'anti-phoque, ou monture de mer;

« L'anti-lion, ou monture terrestre « avec des relais, de laquelle un cavalier « partant, le matin, de Bruxelles, ira « déjeûner à Paris, dîner à Lyon et cou-« cher à Marseille, moins fatigué de sa « journée qu'un de nos courriers à franc « étrier. Ce même anti-lion franchira ai-« sément à chaque pas quatre toises par « bond rasant, et le cavalier sur le dos « de ce coureur sera aussi mollement que « dans une berline suspendue. » L'espace nous manque pour parler de l'anti-rat, de l'anti-punaise et d'une foule d'autres créations prochaines aussi utiles et agréables que leurs contre-types sont incommodes et malfaisans (1).

Nous sommes obligé d'avouer naïvement, et plus d'un de nos lecteurs se trouvera sans doute dans le même cas, que nos cerveaux sont trop étroits pour loger ces sublimes découvertes. Quel dommage de n'être pas phalanstérien, pour admettre, sur la parole d'honneur de Fourier, que « les habitans de la pla-« nète Herschell ne connaissent pas la « coutume du mariage; les unions sexuel-« les s'y opèrent librement, comme nous « avons vu à Otahiti, et comme on le voit « encore chez divers peuples, tels que Ja-« vanais, Népauliens, etc.! Ladite pla-

(1) *Traité d'Association*, t. I, extrait de la note E sur la Cosmogonie appliquée, p. 519 et suiv.

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 529.

« nète étant depuis long-temps en pleine « harmonie, ses habitans jouissent d'une « longévité qui permet souvent à un « homme de voir son septième descen- « dant. Telles sont les deux voies d'équi- « libre en consanguinité dans Herschell « et les autres planètes harmonisées :

« Polygamie étendue aux femmes com- « me aux hommes ;

« Longévité atteignant de l'aïeul au « septième descendant.

« Les successions y sont réparties par « tiers ou moitié aux enfans de tous de- « grés ; quart aux adoptifs, quart aux « amis, épouses et collatéraux. On lègue « fort peu aux épouses (femmes dont on « a des enfans) ; elles ont leur fortune à « part....... (1). »

Attendons, pour nous prononcer sur le Code civil de la planète Herschell, le commentaire que doit en publier prochainement un avocat phalanstérien. Si nos lecteurs, désireux sans doute de faire diversion à un sujet aussi profond et aussi grave, désirent savoir quels entrechats font les habitans du soleil, nous leur dirons d'après un article de l'ancien journal le *Phalanstère*, signé par Fourier, que les bons danseurs solariens font un entrechat de 64 aussi lestement que nos *Vestris* en font un de 8.

L'on ne devinerait jamais sur quelle raison péremptoire la *Phalange*, dans son numéro du 27 septembre dernier, fonde sa croyance à cette révélation nouvelle ; nous le donnons en cent ; nous le donnons en mille : c'est que....... « Toute la « science humaine est impuissante à « prouver que cette cosmogonie est « fausse. » Puissamment raisonné ! A ce compte-là, s'il eût plu à Perrault de placer dans un autre monde que celui où nous vivons, les scènes de *Peau d'Ane* et du *Petit Poucet*, soit dit sans offenser personne ; car

Nous savons distinguer, nous autres gens d'étude,
Une comparaison d'une similitude.

REGNARD.

s'il eût été assez avisé, disons-nous, pour nous jouer ce bon tour, il eût été en droit de commander la foi de ses lecteurs au même titre que Fourier ; en effet, tous ceux qui n'auraient pas été parfaitement convaincus de la vérité du *Petit Poucet*, habitant de Sirius, ou de *Peau d'Ane*, fort connue dans Aldébaran, il les eût confondus en leur poussant cet argument phalanstérien : « Tiens, « si vous ne voulez pas me croire, allez- « y voir. » Pour lors, les gens à cerveaux larges, qui auraient jugé à propos de se dispenser du voyage, auraient bien été obligés d'admettre les contes de Perrault comme autant d'articles de foi. Mais laissons en repos la *cosmogonie* de Fourier, qui se trouve mêlée, sans que nous sachions trop pourquoi, à sa théorie sociétaire, et passons à l'examen de sa *morale*.

L'erreur fondamentale de la théorie phalanstérienne est de ne comprendre que l'aspect matériel de la vie humaine, et de prendre les jouissances des sens pour mobile essentiel et pour unique but de l'institution sociale ; en un mot, de n'être qu'une immense paraphrase de la doctrine d'Epicure présentée sous une forme cynique. Ce n'est pas parce qu'on aura jeté çà et là les noms de religion, de Dieu, de vertu, dans deux volumineux traités où il n'est presque toujours question que de mangeaille et de voluptés érotiques, qu'on pourra dire qu'une doctrine répond aux besoins animiques de l'humanité. Au surplus, abstraction faite de la préférence que tout homme croit devoir à un culte plutôt qu'à un autre, Fourier lui-même s'est appliqué en toute occasion à nous faire connaître le rang qu'il assigne aux actes et aux sentimens religieux dans son organisation sociale. Dans une précédente leçon nous avons cité un passage où il dit tout crûment que les *harmoniens* seront trop sages pour prier Dieu avant de s'être bien rempli l'estomac ; cette même idée se reproduit toutes les fois que l'occasion s'en présente.

Montaigne a dit : « La table est l'entre- « metteuse de l'amitié. » Sans contredit cette sentence est vraie dans de certaines limites, et le charme de la convivialité est tel que le mécaniste social, s'il a la complète intelligence de son œuvre, ne dédaignera pas de tirer parti d'un pareil ressort. Mais qu'il y a loin de cette manière discrète de concevoir la chose, au

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 533.

rôle immense que Fourier attribue dans son système à la gastrolâtrie qu'il décore du nom de *gastrosophie ou sagesse harmonienne!* C'est à en avoir des nausées et en perdre l'appétit pendant quinze jours après l'avoir lu. Nous nous bornerons à quelques citations; car il eût été facile de composer un volume de ces tableaux de goinfrerie, tant ils occupent une large place dans le système phalanstérien :

« Les rois, avec leur attirail d'officiers « de bouche, ne peuvent pas se procurer « une chère aussi délicate que sera celle « du bas peuple harmonien. Ils ne peu- « vent pas avoir option sur divers bouil- « lons à parfum naturel ou légumineux; « on masque leurs bouillons par des jus « et des coulis ; leurs cuisiniers n'au- « raient ni le talent ni la patience de « leur faire un assortiment en bouillons « purs de viandes et de légumes. Ces cui- « siniers de cour sont encore plus infé- « rieurs sur beaucoup de mets qu'ils « croient au-dessous de leur dignité..... « Ces raffinemens de qualité, qu'un roi « ne peut pas se procurer, sont assurés « au plus pauvre des harmoniens. Ne « mangeât-il qu'une omelette, une sa- « lade, il pourra se dire : *Je suis bien « mieux servi que les rois civilisés.* En « effet, on ne connaît pas chez nous les « distinctions de saveur sur les œufs pro- « venant de divers systèmes de nutrition « des poules; un roi est obligé de se con- « tenter d'œufs achetés au hasard et dont « quelques uns sont de mauvais goût avec « une belle apparence.

..... « Humainement parlant, la thèse « est qu'un roi, avec tous ses trésors, ne « peut pas servir à sa table du fromage « pour tous ses convives; car il faut en « service harmonique de fromage pré- « senter trois séries: 1° des espèces, 2° des « variétés de chaque espèce, 3° des âges « de chaque variété. Cette distinction en « trois échelles exigera environ cinquante « morceaux de fromage fraîchement cou- « pés, lors même qu'on ne tablerait que « sur trois espèces, comme Gruyère, Gex « et Brie, les plus employés à Paris, où « l'on voit sur les meilleures tables, et « sans doute chez nos rois, servir à peine « trois morceaux de fromage sans au- « cune échelle d'espèces, ni de qualités, « ni d'âges. Les plus pauvres des harmo- « niens jouiront de cette variété refusée « à nos rois... Un homme oserait-il dire « à la table du roi : Ces trois fromages ne « sont pas ce qu'il me faut; je veux la « sorte très salée, yeux moyens, larmes « abondantes, chair compacte, sans élas- « ticité et rougeâtre vers la croûte? Un « tel homme serait traité de manant; on « doit trouver tout bon à la table du roi, « si on veut obtenir une sinécure. C'est « ainsi que les civilisés sont à chaque « pas harcelés par les convenances, obli- « gés de modérer leurs passions. Le « charme des harmoniens sera de ne les « modérer en rien, et de pouvoir exiger « telle qualité sur la croûte et la mie du « fromage (1). »

Maintenant, nous le demandons à tout esprit sérieux, est-il permis de traiter ainsi la question sociale et de faire dépendre sa solution de considérations aussi futiles, nous serions même tentés de dire aussi niaises, s'il ne s'agissait d'un homme de génie ?

Tel est le culte que Fourier rend à la gourmandise, que ses harmoniens doivent faire cinq ou six repas copieux par jour; aussi faut-il pour cela qu'ils soient à l'œuvre de bonne heure. Ne donnant que quatre heures au sommeil, ils sont levés à trois heures et demie du matin, et leur premier soin est de se mettre à table. Il est vrai que pour manger tant de choses, et des choses aussi succulentes, il faut avoir de l'appétit; or, les plus simples lois de la physiologie nous disent que ni l'appétit, ni la santé ne résisteraient long-temps à un pareil régime; quant à son effet moral, nous n'en parlerons pas pour le moment. Fourier a prévu cette objection et s'en tire au moyen de ses *antiennes gastrosophiques*. « Je désigne par ce nom, « dit-il, un très petit repas, avant-cou- « reur de repas, et choisi de manière à « exciter un violent appétit au bout d'une « demi-heure. On voit des civilisés es- « sayer ce prélude par un verre d'ab- « sinthe; ce n'est pas là une antienne ré- « gulière qui doit se composer de solide « et de liquide avec variantes, selon les « dispositions où se trouve l'estomac. On « exercera chacun, homme et femme, à « bien connaître ses *antiennes*, afin d'ar-

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 520.

« river à table avec appétit et digérer « avec facilité. L'harmonie produira tant « de subsistances qu'il faudra habituer le « genre humain à consommer quatre « fois plus qu'en civilisation (1). »

Ainsi nous déplorions naguère qu'il y eût dans la société actuelle des hommes considérés uniquement comme machines servant à la production ; les voilà traités maintenant comme machines appliquées à la consommation. Nous versions des larmes de sang, en contemplant le pauvre livré aux angoisses de la faim ; mais nous nous détournerions avec dégoût du porc à figure humaine recourant à l'apothicaire, afin de pouvoir goinfrer davantage.

L'on a reproché avant nous à Fourier de faire découler l'amitié de la conformité des goûts gastronomiques ; à cela les journaux phalanstériens ont répondu en niant le fait avec des expressions de colère, comme c'est leur coutume ; à les entendre, ceux qui faisaient une pareille critique des œuvres de Fourier ne les avaient pas lues, ou étaient incapables de les comprendre : nous allons mettre nos lecteurs à même de prononcer en connaissance de cause, d'après un seul passage transcrit textuellement. « *Amitié.* — On en tirera un « grand secours ; mais le moyen de la dé- « velopper en peu de temps sera l'emploi « des échelles et cabales gastronomiques. « Rien ne forme des liens si prompts que « les affinités de goût, sur tels mets, telle « préparation, surtout s'il s'agit d'un « goût bizarre, ambigu, et raillé par la « majorité. C'est donc favoriser l'amitié « que d'employer la gastronomie en mé- « canique sociale. Il eût été plus noble « d'attribuer à l'amitié ce système d'en- « grenages d'attraction industrielle que « je fais reposer sur le sens du goût; mais « si je donnais ici la priorité à l'amitié, « ce serait placer l'effet en première li- « gne et la cause en deuxième. Je me « garderai de cette erreur (2). »

Écoutons-le pérorer sur les vilains goûts auxquels il attribuait de grandes propriétés dans l'organisation sociale :

« Les vilains goûts sont de treize de- « grés dont les 8e, 9e et suivans sont in- « finitésimaux en cas de dimension sim- « ple. » (Ici suit le tableau des vilains goûts qui occupe une demi-page de chiffres.) « Le 1er degré est celui qui ne « compterait qu'un couple sur 810 ca- « ractères (le 13e est celui qui ne compte « qu'un couple sur 2,418,235,776 caracté- « res). Cette rareté du 1er n° l'expose au « ridicule qui va croissant dans les degrés « suivans. Pour en indiquer l'emploi, spé- « culons sur un degré plus rare, comme « les 4e et 5e.

« Trissotin, ami des raves, a le goût « bizarre de les manger à demi-cuites, « légèrement amollies dans l'eau chaude. « Personne, dans sa phalange, n'en peut « manger de la sorte ; on les veut ou « crues, ou tout-à-fait cuites. On raille « Trissotin, qui s'obstine et soutient son « vilain goût.

« Vadius, ami des courges, se régale « de courge toute crue assaisonnée de « moutarde ; il ne peut trouver aucun « amateur qui partage son goût.

« Les régences, qui font en tout pays « un travail d'exploration sur l'assorti- « ment des vilains goûts, ont découvert « que sur l'ensemble de la province, peu- « plée d'environ 200,000 âmes, il s'en « trouve une douzaine du goût de Tris- « sotin ; mais que pour trouver une dou- « zaine de collègues à Vadius, il faut « recourir au tableau de la région entière « comprenant 800,000 âmes.

« On en avise Trissotin et Vadius ; « grand triomphe pour eux, car il n'est « rien de plus obstiné que les gens à vi- « lain goût. Ce sera une amorce de ras- « semblement pour ces originaux dissé- « minés ; ils se réuniront ; savoir :

« Les ravistes et Trissotin à l'armée « provinciale de 5e degré.

« Les courgistes et Vadius à l'armée « régionnaire de 6e degré.

« Ils y jouiront du charme de manger « et vanter en chorus les raves à demi « cuites et les courges à la moutarde, se « proclamer entre eux les vrais amis des « raves et des courges, les soutiens des « saines doctrines raviques et courgiques « méconnues du profane vulgaire (1). »

On ne sait ce que l'on doit le plus admirer ici, de la profondeur de la pensée,

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 407.

(2) *Id.*, p. 308.

(1) *Traité d'Association*, tome II, pages 432 et suiv.

ou du charme de l'expression ; l'on peut dire que l'une vaut l'autre. Ce n'est certainement pas là le langage que Dieu met dans la bouche de ses prophètes. Nos lecteurs croiront peut-être qu'il est impossible de pousser plus loin la déraison; ils ne sont pas au bout. Quant à nous, qui admirons sincèrement dans Fourier le profond analyste de la civilisation, et l'inventeur des premiers rudimens de la synthèse sociale, nous aurions volontiers agi à son égard comme firent Sem et Japhet à l'égard de Noé leur père; nous aurions couvert d'un voile respectueux les écarts de cette haute intelligence, si nous eussions pu le faire sans danger, et si la *Phalange*, qui trouve tout parfait dans les écrits de son maître, ne nous eût mis au défi d'y découvrir rien d'*extravagant* ou de *honteux*. Quoi qu'il en soit, nous allons terminer, en fait de rêveries gastronomiques, par un tableau dont le ridicule dépasse toute créance. Que les personnes qui le liront n'y cherchent aucun sens apocalyptique; c'est la description pure et simple, sans aucune figure, des joûtes gastronomiques que Fourier voit dans l'avenir de la société. Que les gens graves nous pardonnent d'avoir poussé nos citations aussi loin sur une pareille matière.

« Supposons une grande armée de 12e « degré, réunissant des divisions tirées « d'un tiers du globe, d'environ 60 empi- « res qui ont fourni chacun 10,000 hom- « mes ou femmes. Les 60 divisions ou « armées d'empire sont rassemblées sur « l'Euphrate, ayant leur quartier gé- « néral à Babylone. Cette grande armée « a choisi deux thèses de campagne dont « une en industrie qui est l'art de l'en- « caissement. Elle doit encaisser cent « vingt lieues du cours de l'Euphrate, se- « lon des méthodes quelconques.

« Ladite année étant d'ordre majeur, a « de plus une thèse gastrosophique ; c'est « la détermination d'une série de petits « pâtés, en orthodoxie hygiénique de « 3me puissance, à 32 sortes de petits pâ- « tés, plus les foyers, tous adaptés aux « tempéramens de 3me puissance, confor- « mément au tableau.

« Les 60 empires qui veulent concourir, « ont apporté leurs matériaux, leurs fari- « nes et objets de garniture, les sortes de « vins convenables à leurs espèces de pe- « tits pâtés. Quoique le globe paie les « frais, chaque empire fait à son gré les « approvisionnemens pour la thèse de « bataille.

« Chacun de ces empires a choisi les « gastrosophes et pâtissiers les plus aptes « à soutenir l'honneur national et faire « prévaloir les sortes de petits pâtés qu'il « prétend faire admettre en série ortho- « doxe de 3me puissance.

« Avant l'arrivée des 60 armées, chacune « d'elles a envoyé ses ingénieurs disposer « les cuisines de bataille qui sont relatives « à l'objet de luxe et aux consommations « accessoires. Les cuisines de bataille ne « font pas le service journalier des sub- « sistances; chaque armée se nourrit dans « les caravanserail des phalanges où elle « est campée.

« Les oracles, ou juges qui siégent à Ba- « bylone, sont tirés, autant qu'il se peut, « de tous les empires du globe, et non pas « exclusivement des 60 empires qui figu- « rent au concours.

« L'armée forte de 600,000 combattans « et 200 systèmes de petits pâtés, prend « position sur l'Euphrate, formant une « ligne d'environ 120 lieues, moitié au « dessus, moitié au dessous de Baby- « lone.

« Avant l'ouverture de la campagne, « les 60 armées font choix de 60 cohortes « de pâtissiers d'élite, qu'elles envoient « à Babylone, pour le service de la haute « cuisine de bataille, servant le grand « sanhédrin gastrosophique. C'est un haut « jury qui fait fonction de concile œcu- « ménique sur cette matière.

« En même temps on détache des 60 « armées cent vingt bataillons de pâtis- « siers de ligne, qui se répartissent par « escouades en chaque armée, de manière « que chacune ait 59 escouades tirées des « 59 autres armées, et fabriquant les pe- « tits pâtés selon les instructions des chefs « de thèse de leur empire.

« Chacune des 60 armées se classe dans « le centre ou les ailes, selon la nature « de ses prétentions en série :

« L'aile droite en petits pâtés farcis.	20	60 (1)
« Le centre en vols-au-vent à sauce.	25	
« L'aile gauche en mirlitons garnis	15	

Nous abuserions de la patience de nos lecteurs, si nous suivions Fourier jusqu'au bout de cette thèse extravagante où l'on s'aperçoit qu'il a eu la prétention de relever une matière qu'il croit grave au fond par le charme et la légèreté de la forme; on est à même de juger si cette tentative lui réussit. La *Phalange* dira-t-elle encore que nous faisons des ouvrages de son maître une misérable critique littéraire? Eh! mon Dieu non! nous lui pardonnons volontiers toutes ces turlupinades sans esprit et sans goût, dans lesquelles il se complaît tant; car elles sont en réalité la meilleure critique qu'on puisse faire de ses théories. Mais ce que nous ne lui pardonnons pas, c'est d'avoir pu gagner l'insolent pari qu'il avait sans doute fait de fanatiser des hommes instruits avec de pareils moyens, de faire secte en déraisonnant au-delà de toute mesure, en un mot de clore la longue série des divagations philosophiques par un bouquet, comme jamais feu d'artifice n'en eut.

Les *relations sexuelles* sont la partie de la théorie sociétaire que nous abordons avec le plus d'embarras; à cette heure le rire malin qu'excite généralement le spectacle d'une folie dont on n'aperçoit que le côté comique, va faire place au dégoût que le cœur ressent au contact de l'immoralité. Que nos lecteurs nous pardonnent, si nous sommes parfois obligés de mettre sous leurs yeux des images révoltantes; mais nous nous trouvons dans une position analogue à celle du médecin qui, pour procéder aux investigations qu'exige le traitement des maladies, est quelquefois dans la pénible nécessité d'exiger le sacrifice des saintes lois de la pudeur. Dans l'intérêt d'une critique désormais essentielle au progrès social, nous réclamons pour nous le même privilége.

« Il n'est pas vrai, dit Fourier, en parlant de l'amour charnel, que Dieu ait créé la plus belle des passions pour la réprimer, comprimer, opprimer au gré des législateurs, des moralistes et des pachas. Dieu a créé l'homme pour les mœurs phanérogames. » Laissons l'écrivain donner lui-même une première idée des mœurs qu'il appelle phanérogames :

« Moyens accords dits cardinaux.

« Ici commencent les groupes séduisans, les belles harmonies en amitié, en amour, en corporation, en famille. Les groupes cardinaux, toujours pleins de charmes, sont au nombre de quatre. Pour les dépeindre en peu de mots, avant d'en donner une définition régulière, je les examine d'abord en action, en amour individuel, où leur échelle bien restreinte est plus facile à définir qu'en amitié.

Tierce. Androgamie. Fidélité simple;
Quarte. Cryptogamie. Infidélité simple;
Quinte. Delphigamie. Infidélité composée;
Sixte. Phanérogamie. Fidélité composée.

« Je n'examine ici que des couples et non des masses. Notre analyse va se borner à mettre en scène la partie carrée. Daphnis et Chloé, Tityre et Galatée sont deux couples de parfaits amans qui s'aiment en accord de tierce, en fidélité simple; car chacun d'eux est fidèle à sa moitié.

« Leur amour est un lien androgame, puisqu'il met en jeu de part et d'autre les deux ressorts :

« Affinité matérielle par copulation, ou lien des sens ;

« Affinité spirituelle par céladomie, ou lien du cœur.

« Tant que les deux pastourelles sont fidèles, chacune à son pastoureau, et ceux-ci réciproquement, l'accord est une tierce amoureuse, lien trimode.

« Or, la fidélité des amans étant sujette au variable, surtout parmi ces couples de partie carrée, il arrive bientôt que Chloé fait secrètement une infidélité à son Daphnis, en faveur de Tityre. On n'en dit mot à Daphnis, ni à Galatée; mais l'accord est changé : ce n'est plus une tierce où tout est réciproque; il y a infidélité simple, puisque la tricherie se borne à un seul couple. Ces deux fraudeurs sont en lien de quarte, par double emploi de l'amour chez un cou-

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 458 et suiv.

« ple et emploi simple chez l'autre; ac-« cord cryptogame et tétramode.

« Peu après, Daphnis et Galatée, qui « étaient restés fidèles quelques jours de « plus, s'avisent aussi de faire brèche au « contrat et s'aimer en secret, sans en « rien dire à Tityre et Chloé qui com-« mettent la même peccadille. Voilà donc « les deux couples de tourtereaux devenus « parjures; leur amour est parvenu à la « quinte, ou accord delphigame et penta-« mode, infidélité composée, où le dou-« ble emploi d'amour est réciproque.

« Et comme tout se découvre avec le « temps, nos couples de fraudeurs ne tar-« dent guère à se prendre en faute les uns « les autres. Pour faire la balance des « torts, chacun accommode, vu qu'on est « à niveau de tricheries et qu'on n'a rien « à se reprocher. Tout s'arrange moyen-« nant quelques verbiages sur la perfidie « et on entre en accord de *sixte*, où cha-« cun connaît les infidélités respectives, « les doubles emplois d'amour. Là-dessus « s'établit un nouveau lien qui admet ta-« citement cet accord phanérogame, cet « équilibre de contrebande amoureuse, « où chacun a trouvé son compte.

« Ainsi finissent tous les quadrilles de « tourtereaux, et ces réunions de sociétés « honnêtes, où il arrive qu'en dernière « analyse *chacun des hommes a eu toutes* « *les femmes et chaque femme a eu tous* « *les hommes* (1). »

Rappelons-nous maintenant que c'est par égard pour la faiblesse de notre intelligence que Fourier a établi son exemple sur des couples, au lieu de le faire sur une masse d'individus des deux sexes; et pourtant n'appelez pas cela de la *promiscuité*, car le phalanstère en masse se fâcherait tout rouge et vous donnerait le démenti. Au surplus, en pareille matière, on ne reprochera pas au chef de cette nouvelle école de manquer de franchise ou de clarté, car il a toujours grand soin de mettre le précepte en action. Ainsi, en vertu des mœurs phanérogames, qui ne sont pas la promiscuité, chaque homme doit en définitive avoir eu toutes les femmes de la phalange, et chaque femme doit s'être abandonnée à tous les hommes. Mais il y aurait de la bégueulerie morale à rester en si beau chemin; nous allons voir maintenant comment une masse d'hommes et de femmes entrent instanément en rapports amoureux avec une égale masse d'hommes et de femmes, sans que les uns et les autres se soient jamais vus.

« Dans cette réception, l'on observe la « précaution de mélanger les sexes pour « acheminer aux accords sympathiques. « Raoul, chasseur de Saint-Cloud, est reçu « par Calypso, chasseresse de Gnide, et « Mathilde, chasseresse de Chantilly, est « reçue par Actéon, chasseur de Gnide. »

« On commence la réception par des « entretiens sur les penchans mutuels; on « est à l'instant même en affinité générale « par identité de goûts industriels; et cette « première conversation entre gens qui ne « se sont jamais vus est aussi animée « qu'elle serait glaciale, s'il fallait répon-« dre à des harangues d'officiers muni-« cipaux ou d'amis du commerce.

« Entre gens qui ne se sont jamais vus, « il suffit bien d'une heure et demie pour « une première séance; encore faut-il la « soutenir par un ressort composé, ou « double plaisir. Une conversation animée « sans l'appui d'un repas, ne suffirait pas « à charmer cette première rencontre; le « calme pourrait naître, et l'équilibre se-« rait faussé dès la première séance.

« A neuf heures et demie le souper est « fini; les gnidiens et gnidiennes se lè-« vent de table, sauf quelques officiers « gastrosophes, et laissent pendant dix « minutes leurs hôtes conférer sur les « premières impressions, se concerter « pendant que la phalange de Gnide est « au vestiaire.

« A neuf heures et demie, le dessert est « à sa fin, et l'orgue du caravanserail an-« nonce par une salve la séance de la cour « d'amour. On voit s'ouvrir les portes qui « conduisent au salon de cour, et s'avan-« cer les proto-fées qui, escortées de trou-« badours et corybantes, viennent, au « nom de l'archi-fée, inviter la caravane. « A leur suite sont des groupes de baya-« dères et bayaders, bacchantes et bac-« chans qui se répandent dans la salle, « entourent les voyageurs, prennent part « aux vins mousseux et font sauter les « bouchons, selon les leçons de sagesse « données par Delille.

(1) *Traité d'Association*, p. I, p. 399, 400 et 401.

« Bientôt la caravane est entraînée, et « l'assemblée, dans un beau désordre, se « rend au séristère d'amour. Les deux « groupes confondus marchent sans céré- « monial jusqu'à la salle du trône, où les « chefs de la caravane présentent leurs « hommages à l'archi-fée. Au bout d'une « minute elle donne le signal d'ouverture, « en élevant son sceptre. Les corybantes « sonnent aux rangs; les gnidiens et gni- « diennes quittent le bras de leurs hôtes. « Alors les dignitaires d'amour, les fées « et sylphides, les génies et les magiciens, « disposent les colonnes de sympathie oc- « casionnelle, et en moins de cinq minutes « on entre en séance.

« Comment se passera cette séance qui « doit terminer la journée? Je n'essaie pas « d'en rendre compte...... (1). »

Vraiment! nous l'en dispensons très volontiers; il n'eût plus manqué que cela pour nous édifier. Passons à cette heure à un autre tableau où Fourier a cru sans aucun doute peindre l'amour avec le pinceau de l'Albane; et dans le fait, il y a entre eux la même ressemblance qu'entre l'eau fétide qui tombe dans un égout et la source limpide qui jaillit du rocher.

« Bastien, jeune homme sans fortune, « a déchiré par un accroc son plus bel « habit. Le lendemain le groupe des ca- « méristes, en faisant la chambre de Bas- « tien, emporte cet habit à l'atelier des « repriseuses, présidé par Célianthe, « dame opulente, âgée de 50 ans, et pas- « sionnée pour le travail des reprises « perdues, où elle se prétend incompa- « rable.

« Célianthe affectionne Bastien, qu'elle « rencontre souvent dans divers groupes, « où il excelle; c'est lui qui, au colombier « des faisans, soigne les faisans favoris de « Célianthe et ses œillets à parfum de gi- « rofle, au groupe chargé de cette variété. « Elle est empressée de s'en reconnaître, « et voyant un habit étiqueté Bastien, elle « s'en empare et exécute la reprise avec « une haute perfection..... Le jeune Bas- « tien, pour se reconnaître envers Célian- « the, qui l'a obligé dans divers services, « ne manquera guère de lui offrir la « preuve de gratitude qu'un jeune homme « de 20 ans peut offrir à une dame de « 50 (1). »

Si le roman n'est pas fort ragoûtant, il a du moins le mérite incontestable d'être peu dangereux. Peut-on, grand Dieu! peindre l'amour sous des formes aussi grossières, aussi ignobles, l'amour, ce fils légitime du spiritualisme chrétien, ce frère jumeau de la pudeur, l'amour fait pour inspirer les arts, l'héroïsme et la vertu! Le voilà réduit, au moyen de quelques formules algébriformes, à un sale et libidineux commerce! Il nous souvient d'avoir lu dans un numéro de l'ancien *Phalanstère* un article signé de Fourier, dans lequel il disait, avec ce sérieux qui ne l'abandonnait jamais au milieu de ses bouffonneries, qu'en régime d'harmonie les chiens seraient *corrigés de leur gloutonnerie et de leurs amours scandaleux*. Eh! mais ne vaudrait-il pas mieux laisser ces saletés aux chiens et n'en point infecter les hommes?

Nous devrions borner là notre analyse des mœurs phanérogames; car, si l'on a vu jusqu'à cette heure le ridicule et l'immoralité marcher de front, ce qui nous reste à dire ne sera guère moins ridicule; mais ce sera plus immoral que tout ce que nous venons de passer en revue. Dans l'impossibilité où nous sommes de citer en son entier le chapitre intitulé: *Les Transitions harmoniques, ou le Triomphe des volailles coriaces*, nous en extrairons toutefois assez pour initier nos lecteurs à cette dégoûtante matière que Fourier s'efforce d'enjoliver par des détails lourdement facétieux, comme à son ordinaire.

« Dans cet entr'acte, j'essaie de disposer « en faveur de ma théorie les nombreux « individus que la civilisation raille sur les « bizarreries de goût ou de caractère dont « elle ignore l'utile destination..... Il sera « mieux de préluder par une bluette qui, « sans formules abstraites, familiarise les « étudians avec la question la plus ardue « que puisse présenter la théorie du mou- « vement social..... Les transitions sont « en équilibre passionnel ce que sont les « chevilles et emboîtemens dans une char- « pente..... Ces ressorts d'espèce ambiguë « sont généralement méprisés et ridicu-

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 408 et suiv., en notes.

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 290.

« lisés dans l'état actuel..... On va se con- « vaincre que la raison humaine se mon- « tre bien novice et bien mal avisée dans « ses critiques sur les passions dites bi- « zarres et sur leur docte créateur (par- « donnez-lui, mon Dieu), qui ne les aurait « pas données à l'homme, s'il les eût ju- « gées inutiles au bien général. Quel hon- « neur pour une vieille poule coriace de « faire les frais d'une discussion si trans- « cendante ! »

« Au fait certains estomacs sont affadis « par la volaille grasse et se plaignent « qu'elle leur soulève le cœur. Ils préfè- « rent un coq mariné de trois ans et une « poule âgée et macérée. Ces viandes fai- « tes ont beaucoup de saveur; elles s'at- « tendrissent et deviennent toniques à « l'aide de sauces et apprêts qui les mor- « tifient..... Sur 50 individus il s'en ren- « contre au moins un qui a ce goût bizarre; « on en trouvera donc 24 dans une pha- « lange contenant 1,200 sociétaires au « dessus de l'âge de 15 ans, y compris les « femmes. »

« Ces partisans des vieilles poules ma- « rinées et accommodées en braisière ou « en gélatine, forment, dans la série « des consommateurs de poulets, un des « quatre groupes de transition.

« Transition antérieure. Volailles trop jeunes.
« — citérieure. Volailles non faites.
« — ultérieure. Volailles vieilles.
« — postérieure. Volailles faisandées.

« Nous traitons ici d'un goût de tran- « sition ultérieure, Examinons l'utilité « de cette prétendue bizarrerie, et met- « tons la morale en action.

« Chrysante Magnat, de la phalange de « Saint-Cloud, est au nombre de ces « amateurs de vieilles poules marinées. « Les gastronomes du lieu ne peuvent « pas le badiner sur cette manie; car il « a trouvé sur la masse de la phalange « une vingtaine de co-sectaires, hommes « ou femmes, qui partagent ce goût avec « lui. Souvent la plupart d'entre eux se « réunissent en dîner de secte, où le plat « d'honneur, fourni par Chrysante, est « composé d'un coq entre deux vieilles « poules.

« Voilà déjà un lien passionné entre « ces trois groupes de consommateurs, « préparateurs et producteurs.... Cette « régalade bizarre d'un coq entre deux « vieilles poules établit entre les co-sec- « taires de Chrysante une foule de liens « fondés sur l'affinité de goûts et d'ac- « tion industrielle, sur les menées d'a- « mour-propre tendant à accréditer leur « mets favori... Brillant effet d'une tran- « sition artistement ménagée, comme « elles le sont toutes dans l'état socié- « taire! (*Traité d'Association*, tome I, page 439.)

Le lecteur impatienté se demande sans doute pourquoi nous avons ainsi sauté d'un sujet à un autre, et sommes revenu des mœurs phanérogames à la gastronomie. Nous allons le dire. On n'a pas oublié que la gamme des goûts est identique en gastronomie et en amour; ainsi remontons cette gamme et mettons en regard des goûts gastronomiques les goûts amoureux correspondans :

Transition postérieure.	Volailles faisandées.	Femmes septuagénaires et au delà.
— ultérieure.	Volailles vieilles.	Femmes de 50 à 70 ans.
— citérieure.	Volailles non faites.	Jeunes filles impubères.
— antérieure.	Volailles trop jeunes.	Petites filles de 7 à 8 ans.

« Les transitions, dit Fourier, sont la « partie la plus savante, la plus miracu- « leuse du mécanisme d'harmonie... Elles « donnent le moyen de rendre le jou- « venceau ami empressé d'une dame su- « rannée, galant et passionné près d'elle, « sans aucun motif d'intérêt. » A cette occasion, il nous peint avec le coloris qui lui est propre les amours de Valère, jeune homme de vingt ans, pour Urgèle, dame âgée de quatre-vingts ans; puis il ajoute :

« Je plaide ici la cause générale; car « chacun a sa part de bizarreries.... « Toutes ces originalités sont distribuées « par le Créateur selon les convenances

« de l'ordre sociétaire, et y trouveront « d'utiles emplois.

« Par exemple, en 1818, on traduisit « devant les tribunaux un jeune Champenois d'inclination vraiment bizarre; « il avait la manie de violer toutes les « vieilles femmes; il y en avait six plai- « gnantes, dont plusieurs de 70 à 75 ans. « C'était bien là une transition posté- « rieure ou extrême de série en fait de « penchans amoureux. C'était tenir en « amour le même rang qu'occupent en « gastronomie les amateurs de vieilles « poules (1). »

Nous ne demanderons point aux phalanstériens si le viol fait partie des lois du régime sociétaire; car nous savons d'avance la cynique réponse qu'ils nous feraient : « Quand le genre humain aura « adopté les mœurs phanérogames, di- « raient-ils, ces vieilles femmes n'atten- « dront pas qu'on les viole; elles s'esti- « meront trop heureuses d'avoir les bon- « nes grâces d'un jeune homme. » Ne nous arrêtons pas à repousser cette affreuse injure faite à la vieillesse féminine, mais passons à la transition antérieure, qui s'applique, en gastronomie, à celui qui aime les volailles trop jeunes, et, en amour, à celui qui désire les petites filles de 7 à 8 ans. Si ce n'est pas par le viol que ce dernier parvient à satisfaire sa passion, ce sera nécessairement par des moyens de corruption qui ne seront guère moins odieux. Et c'est Dieu, dites-vous, qui a fait naître en lui cette passion criminelle! et vous prétendez avoir mission de l'utiliser dans l'ordre social! On ne réfute pas de pareilles doctrines; on les expose.

La Phalange du 27 septembre dernier nous a taxés de calomnie, parce que nous avions dit que les mœurs phanérogames feraient de la société un sale *lupanar*. Nous avons calomnié, il est vrai; il faut aujourd'hui que nous le reconnaissions; nous en demandons pardon aux teneurs et aux teneuses de mauvais lieux de tout étage : car ce sont eux et non *le Phalanstère* qui est calomnié. Il est de fait qu'ils seraient en droit de nous traduire en police correctionnelle si nous les accusions de donner asile à certains actes qui trouvent leur panégyrique et leur place légitime dans la théorie sociétaire. Cependant, avant de dénoncer au bon sens et à la pudeur publique de si honteuses doctrines, hâtons-nous de déclarer qu'elles ont pu fausser l'esprit de Fourier et de ses sectateurs, sans toutefois corrompre leurs mœurs. La vie de Fourier fut l'opposé de sa morale, et le peu de phalanstériens que nous connaissons sont des gens de mœurs irréprochables. Toutefois le caractère honorable de M. Considérant et le spiritualisme pratique du docteur Pellarin ne prouvent pas plus en faveur des mœurs phanérogames et du grossier sensualisme de la théorie sociétaire que les mauvaises mœurs et la dureté de cœur de certains catholiques ne prouvent contre les principes de pureté et de charité qui sont la base de la doctrine chrétienne. L'orgueil scientifique chez les uns, la lâcheté de cœur chez les autres, expliquent ces inconséquences. Nos réserves faites à cet égard avec toute la franchise possible, nous allons, sans faire aucun commentaire, mettre le lecteur à même de juger par le texte même de Fourier si c'est l'être idéal du *Phalanstère* ou celui trop réel du *lupanar* qui est en droit de se dire calomnié par le rapprochement que nous avons fait.

« Hauts accords. Transition 7e.

« Ultraphilie, Ultragamie, Accord « heptamode.

« Dans toute gamme passionnelle, un « accord heptamode ou 7e est toujours « une sorte de déviation, un empiète- « ment sur les attributs d'une autre pas- « sion. Par exemple, en amour, il y a « *ultragamie* entre deux femmes sa- « phiennes. Ce lien sort des attributions « de l'amour qui comprennent les unions « bisexuelles. Dans ce cas, les deux res- « sorts de l'amour engrènent dans la « passion d'amitié ou affection uni- « sexuelle (1). »

C'est assez que nous soyons dans le cas de transcrire des doctrines de cette nature; on ne s'attend pas sans doute que nous appesantissions sur elles notre critique. Toutefois, pour que notre investigation

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 44.

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 401.

ne reste pas incomplète, comme l'ont été plusieurs autres dont les Phalanstériens ont eu bon marché, nous ferons observer que la même loi de transition, ou accord heptamode, s'applique au sexe masculin comme au sexe féminin. Ainsi Dieu, que la doctrine phalanstérienne accuse d'être l'auteur des accords heptamodes, s'est mis en contradiction avec lui-même en consumant par le feu du ciel les villes de Sodome et de Gomorrhe. Le mal gît dans la stupidité du législateur, qui ne sait pas utiliser de pareils goûts!!!

O Marie! vierge très pure! priez pour nous; ne permettez pas que la malheureuse humanité devienne toute vivante la pâture des vers!

Déjà, avant d'avoir fait une étude attentive des ouvrages de Fourier, nous avions entendu quelques critiques intelligens, mais à qui ce texte explicite avait échappé, accuser ses théories de conduire droit à ces infâmes conséquences. Nous fûmes frappés de l'embarras avec lequel il répondit : il ne niait pas le fait auquel on faisait clairement allusion; il disait seulement : « C'est vous qui êtes « des infâmes, puisque vous ne savez « que comprimer et réprimer les pas- « sions, au lieu de leur trouver des ap- « plications utiles. » Cependant, ces mêmes accusations s'étant reproduites plusieurs fois depuis la mort de Fourier, les journaux phalanstériens ont répondu que des goûts honteux comme ceux en question ne naîtraient jamais en régime d'harmonie. Ceci nous a prouvé, à notre grande satisfaction, ce que nous avions déjà soupçonné, savoir, qu'il y a au moins 99 phalanstériens sur 100 qui n'ont jamais lu Fourier, jeunes gens purs et candides qu'on tient en loge bleue. Or il est bon que nous fassions connaître à ceux-ci que, loin que le régime harmonien doive avoir pour effet de faire disparaître les goûts que Fourier se contente d'appeler hétéroclites, et que nous qualifions de honteux, il nous apprend lui-même qu'il en naîtra de nouveaux pour le plus grand bien de la société.

« Dans le cas où ces fantaisies, étouf- « fées en tout pays par la raillerie et la « contrariété, pourraient se développer « en liberté, quelle est la quantité qu'on « en verrait éclore, soit en gourman- « dise, soit en amour, soit en toute au- « tre passion (1)! » Et nous qui croyions qu'en fait de saletés, il n'y avait plus rien à inventer après M. de Sade d'épouvantable mémoire, combien nous étions arriérés!

Nous dira-t-on que ce ramassis de turpitudes est par trop absurde pour être dangereux? Il est absurde sans doute aux yeux de tout homme qui se laisse guider par la religion et la conscience; mais il paraît qu'il est suffisamment rationnel pour séduire ceux qui croient à l'infaillibilité de leur esprit, *têtes folles dont le raisonnement a banni la raison.* En effet, ces doctrines découlent de leur principe fondamental par un enchaînement d'idées parfaitement logiques. Or ce même principe que la religion condamne est malheureusement de nature à capter l'esprit humain livré à lui-même; tant de gens, au lieu de reconnaître l'arbre à son fruit, ne veulent pas démordre d'un jugement formé *à priori.* Cependant dites-nous, rigides logiciens, quand vous êtes amenés, fût-ce par l'algèbre en personne, à des conséquences aussi révoltantes que celles que nous venons de voir, n'êtes-vous pas tentés de vous retourner avec colère contre le principe dont vous êtes partis et de le couvrir de vos crachats?

L'erreur fondamentale qui a donné naissance aux théories morales de Fourier est la négation du péché originel et de la déchéance humaine qui en fut la conséquence nécessaire; c'est pourtant là un fait qui repose sur des preuves bien autrement solides que celles dont nous avons vu naguère la Phalange se contenter à l'appui de sa cosmogonie. Il est attesté par une tradition universelle, et peut seul d'ailleurs nous donner la raison des souffrances auxquelles l'humanité est sujette, et du désordre mêlé à l'harmonie de la création. Que ces souffrances soient destinées à disparaître un jour entièrement, selon les phalanstériens, ou à être considérablement allégées par la vertu et la science, comme nous en concevons l'espoir; que les phases de l'existence humanitaire aient leurs

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 454.

analogues dans la vie individuelle et même dans les changemens qui surviennent à l'état du globe, c'est ce que nous admettons volontiers, et ce qui, loin de démentir le dogme du péché originel, le confirme pleinement; car il était dans l'ordre universel que le fait essentiel se réfléchît dans les faits secondaires, et que la sentence qui frappait l'homme fût écrite partout dans le domaine du genre humain.

Croire que Dieu est à la fois le principe du bien et celui du mal, est aussi absurde que de croire qu'un homme puisse faire route à la fois dans deux directions opposées; car le bien est pour chaque être l'accomplissement de sa propre loi; le mal est ce qui s'y oppose: or le Tout-Puissant, qui est à lui-même sa propre loi, ne saurait être sous l'empire du mal, ne fût-ce que pour un quinzième, comme l'affirme gravement Fourier.

L'homme, créé à l'image de Dieu, serait resté dans les conditions du bien, sans mélange d'aucun mal, s'il eût continué à suivre la loi de Dieu; voyageur fatalement libre, au lieu de consulter le poteau indicateur placé pour lui à l'angle du chemin, il a eu le malheur de croire aux suggestions de son ennemi, dont l'intérêt était de l'égarer: dès ce moment il a fait fausse route, et le mal a eu accès dans le monde. C'est de ce point de vue en quelque sorte mathématique qu'il faut considérer les peines encourues par l'humanité, pour avoir rompu son unité avec Dieu; elle s'est placée elle-même en dehors de sa loi, et a dû nécessairement rencontrer le mal. Dieu, plein de respect pour la liberté de l'homme, mais mu par sa tendresse paternelle, n'a pu que semer sur sa route des avertissemens salutaires, afin de l'engager à rentrer dans la voie qu'il n'eût jamais dû quitter, et qu'il ne peut plus regagner désormais qu'à travers champs. C'est pourquoi il arrivera souvent que les aspérités du sol seront teintes de son sang et arrosées de ses larmes; les ronces emporteront les lambeaux de sa chair; mais il y va pour lui d'un si grand intérêt, que, s'il est fort et sage, il supportera courageusement ces poignantes douleurs. Il sait d'ailleurs que *la manne est donnée au vainqueur* (1).

Que ne pouvons-nous faire comprendre à tous ceux qui cherchent la solution des questions sociales, comme nous le concevons clairement nous-même, que l'homme ne peut recouvrer ses titres perdus qu'au moyen de la vertu, et que la société humaine ne peut retrouver sa loi naturelle depuis long-temps lettre close pour elle, qu'au moyen de la science humble et pieuse! Or la vertu, c'est le bon et utile emploi de la force morale des individus, et il n'y a pas plus de vertu possible sans sacrifice, qu'il n'y a de science possible sans étude. Au surplus ceux qui nient la déchéance de l'homme, font acte de logique en niant en même temps la nécessité du sacrifice individuel qui seul constitue la vertu. En somme, la doctrine de Fourier est ce qu'on appelle en mathématiques *la preuve par l'absurde* de la vérité du dogme chrétien. En cela du moins, elle a droit à notre reconnaissance.

Nous ne sommes pas au bout de notre analyse des théories de Fourier, et déjà nous nous demandons avec une certaine inquiétude si en frappant, comme il était de notre devoir de le faire, sur ce qu'elles contiennent de subversif, nous ne compromettons pas les principes vrais d'association qu'elles sont venues révéler au monde, et que nous nous proposons de mettre dans tout leur jour. Mais non, notre loyale critique ne saurait être l'occasion d'un pareil malheur. Nous pensons, au contraire, que le bon sens universel aurait toujours repoussé le principe d'association, seule voie de salut qui soit ouverte à la société, tant qu'on aurait vu ce principe accompagné de l'abominable cortége d'erreurs que nous avons décrites. Nous faisons à l'égard de la Théorie sociétaire ce que le colon des Antilles fait à l'égard de la racine de manioc; c'est encore là une analogie dont nous osons garantir l'exacte vérité. Chacun sait que le manioc est une plante dont la racine pulpeuse contient une excellente farine intimement unie à un suc horriblement vénéneux; quiconque mangerait du manioc,

(1) Apocalypse, ch. II, v. 17.

tel que la nature le produit, serait instantanément frappé de mort. Pour ôter à cette racine sa propriété délétère, on en exprime soigneusement toute son eau de végétation ; dès lors elle est sans danger, et l'on en fait un pain exquis connu sous le nom de *cassave*. En conséquence, le meilleur conseil que nous puissions donner aux disciples de Fourier serait de traiter de même la doctrine de leur maître. Qu'ils nous l'apportent donc sous forme de cassave et purgée de ce qui en fait un poison mortel pour l'ordre social ; c'est alors que nous la recevrons avec profit et reconnaissance.

Il est fâcheux que ces hommes, d'ailleurs si pleins de savoir et animés des meilleures intentions, n'aient pas songé à faire leur profit des trois premiers des seize préceptes que l'Hiérophante imposait au récipiendaire avant de l'initier aux mystères d'Eleusis : 1° FIDE DEO ; 2° DIFFIDE TIBI ; 3° FAC PROPRIA. *Fiez-vous à Diëu qui a révélé ses lois à l'homme. Défiez-vous de vous-même, lorsque vous les cherchez à l'aide de votre raison. Ne faites et ne proposez que des choses qui ne soient pas repoussées par la conscience universelle.*

« Apprenez ici un secret à la fois immense et terrible. Cœur de l'homme, « tu es la seule issue par où le fleuve du « mensonge et de la mort s'introduit « journellement sur la terre.

« Tu es le seul passage par où le serpent empoisonné élève sa tête ambitieuse....

« C'est par là que découvrant les biens « qui nous environnent encore, il verse « son venin sur les plantes qui nous sont « accordées pour notre nourriture et « notre guérison.....

« Cœur de l'homme, quels siècles suffiront pour arracher de toi ce levain « étranger qui t'infecte ? Entendez-vous « les efforts douloureux et déchirans que « font les mortels pour vomir cette semence de mort ?

« Pleurons, puisque le cœur de l'homme « qui devait être l'obstacle des ténèbres « et du mal, est devenu la lumière de l'abomination et le guide de l'erreur (1).

« Il est un autre secret non moins profond, mais plus consolant, plus encourageant et fait pour nous apprendre à « nous respecter, tant par rapport à la « sainteté de notre origine qu'à la sublimité de l'œuvre que nous devons et que « nous pouvons opérer sur la terre. Voici « ce secret :

« L'ami fidèle qui nous accompagne ici-bas dans notre misère, est comme emprisonné avec nous dans la région élémentaire, et quoiqu'il jouisse de la vie « spirituelle, il ne peut jouir de la lumière divine, des joies divines, de la « vie divine. que par le cœur de ce même « homme qui fut choisi pour être l'intermède universel du bien et du mal (2). »

Traduisons cette belle pensée de Claude-Louis de St.-Martin dans un style plus à la portée de toutes les intelligences. Le cœur de l'homme, corrompu ou égaré par de fausses doctrines, est une porte ouverte sur l'enfer ; c'est par elle que l'esprit du mal s'introduit dans le monde et conduit l'humanité dans des voies subversives. Le cœur de l'homme vertueux, et qui puise la sagesse *à sa vraie source*, est une porte ouverte sur le ciel, et c'est par elle que nos anges gardiens sont en communion avec la Divinité. Quoi de plus propre que cette double image à nous pénétrer de la grandeur de notre mission sur la terre et à nous faire sentir le contre-sens que commettent ces prétendus sages, en ne voyant dans l'homme que la partie animale et grossière de sa nature, et en l'abstrayant de son essence divine, pour faire de l'organisation sociale une pure question de mécanique !

LOUIS ROUSSEAU.

(1) *L'Homme de désir*, n° 146, p. 217.
(2) *Le Nouvel Homme*, n° 2, p. 7.

(Voir la suite au prochain numéro.)

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ANTIQUITÉ.

PREMIÈRE LEÇON (1).

Les origines de l'humanité. — Nécessité d'une révélation primitive sur la création. — Contradictions des traditions humaines. — Certitude et supériorité du récit de la Genèse. — De l'idée de Dieu créateur chez les peuples anciens. — Traditions et souvenirs.

In principio DEUS. Genèse, I, I.

De toutes les questions qui se soulèvent au début d'une étude historique, la plus grave, la plus difficile, et par cela même la plus importante à résoudre, c'est sans contredit la question des origines.

Qu'il s'agisse de raconter les annales d'une grande nation, ou de retracer l'humble monographie d'une tribu ignorée, il faut avant tout discuter le problème de sa formation; il faut dévoiler le mystère de sa naissance. Tout épineuse que soit alors la tâche de l'historien, tout épaisses que soient les ténèbres qu'il doit percer, néanmoins il possède autour de lui des secours extérieurs qui aideront sa recherche, et il rencontre dans son sujet même des élémens de solution qui aplaniront les obstacles.

Il n'y a pas, en effet, de société humaine, si petite qu'on la suppose, qui ne se soit trouvée en relations directes avec des sociétés voisines. Elle a eu dans son passage ici-bas des amis et des ennemis, des maîtres ou des esclaves; et, n'eût-elle marqué que par ses infortunes, n'eût-elle, comme la triste Judée, compté ses années que par des servitudes, toujours est-il qu'en interrogeant ses persécuteurs, le secret de son destin finirait par se révéler.

D'ailleurs, l'homme errant et voyageur sur cette terre laisse dans le lieu de son exil des traces de son séjour; et partout s'élèvent les *pierres du témoignage* dont la muette éloquence rapporte aux siècles à venir les faits des premiers âges.

Une nation enfin, être formé à l'image de l'homme, garde comme lui ses souvenirs, et les traditions d'enfance sont celles qui s'effacent le moins. L'âge mûr aime à les répéter, parce que, glorieuses, elles attestent sa grandeur native; humbles, elles rehaussent sa gloire présente. La vieillesse y revient avec bonheur, avec consolation, et il semble que, selon le touchant usage des anciens jours, elle s'entoure pour mourir de la blanche draperie qui couvrait son berceau.

Ainsi donc, monumens étrangers ou nationaux, histoire extérieure, souvenirs intimes, toutes ces voix du passé se réunissent pour répondre à l'historien et pour le guider dans ses pénibles investigations. Grâce à elles, il peut espérer de ne point égarer ses pas dans la nuit dont il affronte les ombres.

Mais si, au lieu de s'adresser à un seul peuple, il veut étudier l'humanité entière; si, au lieu de s'arrêter aux origines d'une seule nation, il tente de pénétrer celles du genre humain, alors toutes les ressources lui manquent, et il reste tout-à-coup abandonné sans guide et sans secours. La question, soudain agrandie, devient immense et inextricable.

Quand l'homme, faisant retour sur lui-même, s'interroge et se demande : « Qui suis-je, et d'où est-ce que je viens? » il jette un regard sur la nature qui l'environne; il considère ce monde qui le tient et le presse, et qui pourtant ne peut le contenir tout entier, cette terre à laquelle il demeure attaché et qu'il ne traverse cependant que comme une vallée de misères et de larmes; il descend ensuite dans les profondeurs de son âme et de sa conscience, il réfléchit, il examine. Étonné de sa grandeur et confondu de sa faiblesse, il éprouve un sentiment

(1) Voir l'*Introduction* au tome IX, p. 245.

profond d'humilité et de reconnaissance : un être supérieur lui a donné l'existence, il le proclame, il le bénit, et, fléchissant le genou, il adore sa puissance souveraine.

Ainsi pour l'humanité tout entière. Telle fière et hautaine qu'elle se montre, il faut qu'elle le confesse, elle n'existe pas par elle-même : voulût-elle entasser siècles sur siècles, générations sur générations, nécessairement elle arrive à une *création* première. Êtres imparfaits, les ancêtres du genre humain ont été tirés du néant par un pouvoir dominateur : nier cette vérité, serait forfaire au sens commun ; il la faut croire ou renoncer à l'évidence.

L'humanité a donc été *créée*, cela est nécessaire ; et le principe originel, ainsi démontré par la logique du bon sens, est découvert. Au point de vue philosophique, tout est acquis ; mais au point de vue historique, rien n'est encore expliqué. Une création a eu lieu, impossible de le contester. Mais comment a-t-elle été opérée? La nécessité de ce fait primordial est prouvée ; mais le fait lui-même est encore un mystère. Le fait, avec ses modes, avec ses accidens, avec ses circonstances enfin, le fait matériel échappe ; il se perd dans les abîmes de l'omnipotence qui a daigné le produire. Comment l'homme a-t-il paru sur le globe?... C'est le secret du Créateur ; et qui pourra raconter les merveilles de sa puissance?

En vain l'homme torturerait-il sa raison ; en vain donnerait-il à son intelligence ou à son imagination le plus large essor, il pourra s'élever à des inventions sublimes, il pourra descendre jusqu'à des fictions monstrueuses. Mais il ne produira jamais que des fables, et par ces efforts inutiles il ne parviendra qu'à mettre en lumière son ignorance et son impuissance.

En effet, voudra-t-il en appeler à ses souvenirs? — Mais peut-il y avoir souvenir pour l'homme, d'un temps où l'homme n'existait pas? Depuis quand l'enfant essaie-t-il de redire les mystères de sa conception? — De quel fait, d'ailleurs, penserait-il retrouver la mémoire? d'un fait qui surpasse son intelligence, sa nature, son être tout entier? La créature prétendrait connaître par elle-même l'acte du Créateur qui l'a formée! Ce serait absurdité et folie.

Inutilement aussi l'homme interrogerait la nature physique. Ce globe où il repose est muet pour lui ; ces myriades d'êtres animés qui vivent autour de lui ne le comprennent pas ; les astres qui l'éclairent, ces soleils innombrables qui roulent dans l'espace, ne répondent pas à sa voix. Sans doute, le monde magnifie le Créateur : les cieux racontent sa gloire, le jour la redit au jour et la nuit la répète à la nuit ; mais à ce concert majestueux il manque l'intelligence. L'univers suit la loi du maître éternel et célèbre sa grandeur ; mais il n'a conscience ni de soi, ni de son auteur : il ne sait ni à quelle époque, ni de quelle manière il est passé du néant à l'être. L'astre du jour ignore quelle main alluma ses rayons, et la pâle reine des étoiles ne sait qui l'a suspendue comme une lampe aux voûtes du firmament. Chargés de mesurer les temps et d'en marquer les révolutions successives, ils ont assisté à tous les événemens du passé, mais comme des témoins aveugles, sans les voir, sans les comprendre, et sans pouvoir les redire.

Au milieu de ce silence universel, en présence de sa raison confondue, à qui l'homme s'adressera-t-il donc? — Un seul espoir lui reste, mais cet espoir sera-t-il exaucé? — Son origine est le secret du Créateur.... Mais le Créateur aura-t-il daigné révéler ce secret?

Or, pour peu que l'on veuille réfléchir, pour peu que la pensée s'arrête dans la contemplation des attributs nécessaires du Créateur, aussitôt la confiance renaît et l'espoir devient une certitude. Être parfait, Être infiniment bon et infiniment juste, Être infiniment miséricordieux, le Créateur devait à sa créature intelligente, le Créateur se devait à lui-même de lever le voile qui couvrait le berceau de l'humanité. En traçant à l'homme ses devoirs, en lui déterminant sa fin, il devait lui apprendre son origine. Lui qui, dans sa bonté, faisait à l'homme le don sublime de l'intelligence, il ne pouvait le jeter ici-bas sans satisfaire dès l'abord ce besoin immense de connaître ce dont il avait fait le fond de la nature humaine : sa justice qui imposait des lois devait en déclarer le principe ; et

sa gloire, pour laquelle l'homme apparaît seul intelligent au milieu du monde inintelligent, voulait que la créature apprît le secret de sa formation, pour en conserver à jamais le souvenir et l'impérissable reconnaissance.

L'homme ne pouvait donc rester ignorant de son origine; dans la mesure de ses facultés, il devait savoir la vérité, parce que de cette vérité, de cette communication gratuite et bénévole de l'Être premier, résultaient pour lui la série de ses devoirs et l'enchaînement de ses immortelles destinées. Une *révélation* primitive était donc nécessaire; la bonté, la justice et la gloire du Créateur la demandaient, et pour la créature elle était une condition essentielle de vie et d'avenir.

Cette révélation a eu lieu : d'un bout de l'univers à l'autre, toutes les nations, tous les peuples, toutes les tribus le proclament et l'attestent. Quelque société que l'on examine, présente ou passée, apparue d'hier sur la surface du globe ou reposant depuis de longs siècles dans la poussière du tombeau, partout se rencontrent des traditions. Chacun a la sienne, chacun raconte à sa manière le jour natal de l'humanité, et, malgré la confusion des accens et des voix, c'est par toute la terre habitée un concert universel qui célèbre le grand fait de la création. Et qu'on veuille le remarquer: ce ne sont pas là de ces coïncidences passagères que l'imagination ou que le hasard puisse produire. Lorsque l'humanité entière s'accorde pour parler d'un événement dont il est impossible qu'elle trouve en soi la mémoire, force est bien de reconnaître que cet événement lui a été appris par celui-là seul qui en possédait le secret, parce qu'il en était l'auteur.

Mais maintenant il faut en convenir : pour être unanimes sur le fait et sur le principe, les traditions ne sont pas uniformes sur le récit et sur les circonstances. C'est entre elles une confusion et une lutte singulière: au premier abord, elles se démentent, elles se contredisent, elles s'excluent réciproquement. Les unes révoltent le bon sens; les autres ne peuvent rester d'accord avec elles-mêmes, et on dirait qu'elles prennent à tâche de renier tout d'un coup les principes et les faits dont elles sont parties. Les feuillets épars sur lesquels la sibylle antique traçait capricieusement ses oracles, et qu'elle livrait ensuite au souffle des vents, n'offraient pas une discordance plus absolue, une plus désolante contradiction.

Parmi ce chaos de souvenirs mêlés, parmi ces ténèbres de plus en plus épaisses, qui donc pourrait saisir la vérité? Les lueurs diverses qui se croisent comme des éclairs dans la nuit, éblouissent, trompent ou égarent. Serions-nous donc encore condamnés au doute et à l'incertitude.....? La vérité existe pourtant; mais où est-elle?

Du milieu de ces narrations incohérentes s'élève majestueusement un poème qui s'annonce comme le poème de la naissance, la *Genèse*. Il frappe tout d'abord par la netteté et le grandiose de son exposition, par la rigoureuse précision de ses détails et par un langage surnaturel à force de simplicité. Sa parole est claire, calme, suivie et merveilleusement enchaînée; il prend l'homme et le monde au commencement des choses, et ces faits, que la raison impuissante ne pouvait qu'indiquer sans les dévoiler, il les explique, il les développe avec une autorité supérieure, avec des traits qui passent les forces de l'homme. On sent à toutes ses pages l'influence de l'esprit créateur; on y trouve l'intuition pleine de la vérité incréée.

Non seulement il satisfait l'intelligence et ravit l'entendement par sa grandeur, mais il se présente avec une authenticité invincible, avec une certitude irréfragable; trente siècles l'accompagnent de leur témoignage, et ces trente siècles répètent qu'il a été écrit sous l'inspiration du Créateur, et que son texte garde pour l'éternité les enseignemens donnés aux premiers jours.

Ce n'est pas tout encore, et voici comment se manifeste en lui le caractère spécial de la vérité : tandis que les traditions humaines se heurtent et se repoussent, lui seul les concilie, les explique et les redresse : lui seul, apparaissant comme la lumière dans ce chaos, chasse et dissipe les ténèbres. Seul il répand la paix et établit la concorde parmi les intelligences et les souvenirs. En sa

présence, tout s'illumine : les contradictions s'effacent, les erreurs tombent démasquées, les idées se classent, les récits s'ordonnent, l'harmonie renaît, et l'humanité, réconciliée avec elle-même, voit descendre sur son origine la science et la clarté souveraines (1).

Que l'on écoute maintenant dans le passé ces vagues et lointains échos que redisent les âges; que l'on recueille les témoignages des anciens jours; on peut entrer avec confiance dans cet examen important. Le travail n'est plus sans espoir et surtout il est sans danger. Sur l'océan des souvenirs le voyageur a sa boussole, et il fixe son regard assuré sur l'étoile immobile qui brille à l'axe du monde.

C'est donc dans un sentiment de force et de foi; c'est avec la sécurité que nous inspire la possession du vrai, que nous allons aborder les traditions primitives du genre humain et lui demander compte de son origine.

Et d'abord quel est-il, cet Être premier, cet Être tout-puissant que la nature humaine doit adorer comme son auteur? Que rapportent de lui les nations les plus obscures, celles qui se sont tout récemment révélées à l'humanité, et qui semblent nées d'hier? Pauvres insulaires, égarés au milieu des flots, isolés de leurs frères, oubliés dans l'immensité, enfans perdus de la civilisation; ces malheureux, qui semblent privés des notions de la moralité vulgaire, ont-ils la conscience du Créateur, et élèvent-ils vers lui leurs cœurs abrutis par le vice et la misère?

Oui, il le faut reconnaître pour l'honneur du genre humain, il n'y a pas de peuple sans Dieu. — Une société athée est un de ces mensonges philosophiques qu'exploitait le dernier siècle dans ses idées chéries d'impiété et de ruine, mais dont l'histoire comme la raison ont fait une prompte et sévère justice. Il fallait aux sophistes d'alors un précédent pour leurs théories; il leur fallait un exemple qui autorisât leur révolte ouverte contre la logique et la vérité; et plutôt que de renoncer à leur chimère, ils avaient torturé les récits de quelques voyageurs, aveugles par système ou par nécessité, et ils étaient allé chercher au fond de l'Océan, sur les roches arides où errent les *Papous*, le type brutal et repoussant de leur société modèle. Que ces pauvres peuplades fussent plongées dans la barbarie, ignorantes de toute idée et de tout usage; qu'elles fussent réduites à la vie animale, à la dégradation, à la férocité, peu leur importait. Ils faisaient grâce de la honte, de l'infamie, grâce de tout, en faveur du prodige : les Papous étaient athées. Quelle gloire pour eux et quel triomphe pour la philosophie!

Cette gloire et ce triomphe ont été refusés même aux *Papous* et aux philosophes. Tout informe que soit le culte des misérables habitans de Rawak et de Vaigiou (1), ils ont une croyance, une religion. « *Nanéki* et *Nanek-Béba* sont les « noms qu'ils donnent à la divinité; ce « dernier mot signifie peut-être *Grand-* « *Esprit*, *béba* voulant dire *grand* (2). » Aux îles Carolines, les dogmes sont plus complets. « Les habitans des Carolines « croient que de toute éternité existe une « déesse appelée *Ligoloup* et créatrice de « l'univers. Ils adorent *trois* divinités « qu'ils font résider dans le ciel, savoir : « *Alouhilap*, *Lougheling* et *Olifad* (3). » Les insulaires de l'archipel Marianne pensent que « *Pontan* vécut un grand « nombre d'années dans les espaces ima- « ginaires qui existaient avant la créa- « tion (4). » « Tout ignorans qu'ils sont,

(1) Nous reviendrons sur les livres saints à l'époque de Moïse et nous en ferons une étude spéciale : ce que nous considérons seulement ici, c'est la puissance et la supériorité du récit de la Genèse sur toutes les traditions humaines relatives à Dieu et à la création.

(1) Les îles des *Papous* sont situées presque exactement sous l'équateur. « Le gisement de notre observatoire, dit M. le capitaine de Freycinet, dans son *Voyage autour du monde* (sur l'île Rawak), était par 0° 1′ 34″ 5 de latitude sud et 128° 55′ 4″ 6 à l'est de Paris. »

(2) *Voyage autour du monde*, sur les corvettes l'*Uranie* et la *Physicienne*, par M. L. de Freycinet, capitaine de vaisseau, etc. Paris. — Imprimé à l'Imprimerie royale, 1829. (Historiq., tome 2, 1re partie.)

(3) *Id.*, *id.* L'illustre navigateur cite dans cet endroit un passage du major D. Luis de Torrés, qui a recueilli lui-même ces détails.

(4) *Id.*, *id.* D'après le P. Murillo Velarde et D. Luis de Torrés.

« ajoute Le Gobien (1), ils ne croient pas « que le monde soit de toute éternité; ils « lui donnent un commencement, et ils « racontent sur cela des fables assez mal « concertées, qu'ils ont exprimées en « méchans vers qu'ils chantent dans leurs « assemblées. » Par malheur, nul n'a recueilli ces lambeaux de tradition primitive; il y aurait sans doute de curieuses révélations dans ces chants poétiques consacrés à l'origine des choses.

Dans l'Océan Pacifique, les insulaires de Tonga reconnaissent des divinités ou *Hotoóas*. De ces dieux, le premier est *Tali-y-Toobo;* « et quand on leur demande comment est grand ce *Tali-y-Toobo?* — C'est un chef suprême, répondent-ils, grand depuis le sommet du ciel jusqu'au fond de la terre (2). » Les habitans des îles Philippines adorent *Batala,* le Dieu créateur de toutes choses, le Dieu *fabricateur, Batala-May-Capal,* ainsi qu'ils disent (3). A Formose, le premier des dieux est regardé comme le maître des autres et le créateur de la nature (4). Les Chingulais (5) reconnaissent un Dieu suprême qu'ils appellent *Ossa, Polla, Maups;* « c'est-àdire, en leur langue, le *créateur du ciel et de la terre* (6). » Les Javanais idolâtres professent une semblable croyance (7).

Tels sont les témoignages que produisent, en faveur du dogme de la création et de l'idée d'un Dieu créateur, ces terres nouvellement découvertes, dont la science des navigateurs modernes a formé un cinquième monde, et dont les traditions, encore vivantes aujourd'hui, n'en remontent pas moins à leur première population.

Que si, des sauvages de l'Océanie, nous passons aux sauvages des continens, à ceux de l'Amérique, par exemple, ces grossières tribus laisseront apparaître, à leur insu peut-être, quelques souvenirs primitifs dominant le fétichisme aveugle auquel elles se sont asservies. « Le dieu des *Natchez* c'est l'esprit, *Coyocopchill.* » Lui seul a formé et dirigé l'univers (1). Le *Grand-Lièvre Michabou,* qui, dans les idées des sauvages canadiens, a *enfanté le monde* (2), n'est que le symbole grossier et brutal de la toute-puissance créatrice, de ce *Grand-Esprit* qui dispose de tous les événemens (3). Au Paraguay, les hordes barbares reconnaissaient une divinité, *Tinimaacas,* en trois personnes, à savoir : le père, *Omequeturuqui,* le fils, *Urusana,* et l'esprit, *Urupo* (4). Les Illinois honorent une sorte de génie auquel ils donnent le nom de *Manitou* (5), et à les entendre, c'est ce génie qui gouverne toutes choses et qui est le maître de la vie et de la mort (6).

La vaste péninsule de l'Afrique, terre brûlante et désolée, terre de condamnation et de misère, n'est pourtant pas tellement abandonnée que l'idée consolante du Créateur se soit perdue au milieu des barbares peuplades qui errent sur ses côtes : « Les Hottentots reconnaissent un Dieu créateur de toutes choses, et ils le nomment *Gounga,* ou *Gounga-Tikquoa* (7). » « A Ténériffe le peuple croyait en un Dieu suprême auquel il donnait les noms de *Achu-hurahan, Achu-kuchumar, Achguya-Kérax,* qui signifient le plus grand, le plus sublime, le conservateur de tout ce qui existe (8). » Les anciens habitans de la Mauritanie adoraient le Dieu *Juba* (9). Voilà pour les tribus africaines.

Il en sera de même pour les hordes errantes de l'Asie et pour ces populations

(1) *Histoire des Mariannes.*

(2) An account of the *natives* of *the Tonga Islands*, in the south Pacific ocean, compiled and arranged from the extensive communications of M. W. Mariner, by John Martin, M. D.; London, 1817.

(3) Contant d'Orville, *Histoire des anciens peuples, de leurs cérémonies*, etc. Paris, 1771.

(4) *Id., id.*

(5) Peuple de Ceylan.

(6) Contant d'Orville, *op. cit.*

(7) *Id., id.*

(1) *Le Page-du-Pratz* cité dans madame de C... *De l'Asie.*

(2) Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France. Lettres édifiantes*, t. 6.

(3) Sagard, *Voy. au Pays des Hurons.* Voir aussi le P. Lafitau, *Mœurs des Sauvages.*

(4) *Lettres édifiantes*, t. 9, p. 92.

(5) Le nom générique de la divinité s'applique par dégénération à tous les objets de la vénération superstitieuse de ces peuples; dans leur fétichisme dégradé, tout est *manitou.*

(6) *Lettres édif.*, t. 6, p. 330.

(7) Contant d'Orville, *op. citat.*

(8) *Id., id.*

(9) *Juba Mauris volentibus Deus est*, dit Minutius Felix. Lactantius, lib. I, cap. XV.

vagues qui roulent leurs chariots ou transportent leurs tentes dans les steppes. « Une race nombreuse de la Sibérie adore le Dieu invisible et créateur sous trois dénominations : *Artougou, Schougo-Tengou*, et *Tengara* (1). » La *Divinité bienfaisante*, la *From-Theut* des anciens Scythes (2), identique peut-être au Dieu prévoyant, au *Prometheus* des Grecs, domine les légendes du Caucase (3) ; et les Tartares se rapellent avec orgueil leur illustre aïeul *Ogouz-Khan* qui honorait un *seul Dieu* (4).

Ainsi s'expriment sur l'idée de Dieu les nomades de l'ancien et du nouveau monde : tout imparfaites que sont leurs notions, elles sont précieuses à recueillir. Quand on pense en effet aux dangers des migrations, aux préoccupations continuelles d'une vie aventureuse ; quand on songe aux difficultés de ce pélerinage sans terme où tout est incertain et précaire, où l'homme ne laisse de traces que l'enceinte de son camp et les cendres de son foyer ; quand on réfléchit que l'enseignement borné à la tradition orale, au récit des anciens, repose entièrement sur la mémoire si fugitive de l'homme, on est étonné de rencontrer encore quelques vestiges des vérités primordiales et on les écoute avec une sorte de respect, malgré les fables dont elles sont trop souvent obscurcies.

Mais à mesure que l'on s'élève dans l'échelle sociale, et que l'on arrive à des peuples constitués, à des nationalités puissantes et durables, le cercle des traditions s'agrandit et leur importance augmente : les dogmes et les croyances s'appuient sur des monumens, sur des symboles, sur des livres mêmes. La recherche de la vérité n'en est peut-être que plus difficile, parce que les conceptions humaines qui l'ont voilée de leurs inventions la retiennent comme captive et comme cachée dans leurs sombres profondeurs ; mais au moins si on parvient à la dégager, elle n'en sortira que plus belle, plus complète et plus radieuse.

(1) *Parsons*, cité dans M. de Marlès, *Histoire générale de l'Inde*, t. 2.

(2) Voir Pelloutier, *Histoire des Celtes*.

(3) César Famin, région caucasienne, dans l'*Univers pittoresque*.

(4) De Guignes, *Histoire des Huns*, t. 2, 1re partie.

En remontant la série des traditions, nous commencerons par celles qu'offrent parmi les nations américaines, les deux grands peuples qui se partageaient la domination des deux presqu'îles : au nord, les illustres *Maya-Quiches*, les Mexicains, ont eu pour ancêtres les *Toltèques*, et voici ce que pensait ce peuple vénérable : « C'est sur les hautes cimes qu'il plaçait le séjour du grand esprit *Téotl*, de cet Être invisible appelé *Ipalnemoani* et *Tloque-Nahuaque* ; parce qu'il *n'existe que par lui-même* et parce qu'il *renferme tout en lui* (1). » Au midi, on trouve d'une part la nation des *Muyscas*, race puissante qui du plateau de Bogota s'était répandue sur toutes les contrées voisines. Dans leur croyance peu connue, *Bochica*, le Dieu souverain (2), était représenté avec trois têtes, parce qu'il renfermait trois personnes en une seule divinité : c'était à lui que s'offraient les sacrifices les plus solennels ; adoré sous le symbole du soleil, il paraissait à la tête du monde et de la création entière (3). Au Pérou, dans l'empire sacré des *Incas*, l'Être supérieur était nommé *Pacha-Camac*, le *Créateur de l'univers* et *celui qui le maintient dans l'état où il est* (4).

Si, ensuite, du Nouveau-Monde nous nous transportons dans l'ancien hémisphère, nous trouvons trois zones bien tranchées : d'abord ce sont les peuples du nord de l'Europe, les races qui ont couvert la Skandinavie, la Germanie, les Iles britanniques et les Gaules ; les races méridionales ensuite, Espagne, Italie, Grèce ; et enfin les nations qui ont occupé le nord de l'Afrique et tout le continent de l'Asie.

Le plus précieux monument des traditions skandinaves est l'Edda (5). On y lit :

(1) Humboldt, *Vues des Cordillières et monumens de l'Amérique*, t. I.

(2) M. de Humboldt, à qui nous devons ces détails, compare Bochica à Osiris ou à Mithra.

(3) *Vues des Cordillières*, t. II, par M. de Humboldt.

(4) *Haudor y sustentador del universo*, dit Garcilaso de la Véga, *Hist. gener. del Peru*, t. I, cap. XXXIII, et t. IV, cap. IV.

(5) Nous reviendrons sur ce livre. Nous ne faisons ici que rechercher, partout où nous pouvons les rencontrer, les traces historiques de l'idée de

« Qui est le plus ancien et le premier des dieux, demanda Gangler? — Har répond : Nous l'appelons ici *Al-Fader*, c'est-à-dire le Père universel, mais dans l'ancien Asgard il a douze noms (1). Gangler demande : Qui est-ce Dieu? quel est son pouvoir et qu'a-t-il fait pour faire éclater sa gloire? — Har répond : Il vit toujours, il gouverne tout son royaume et les grandes choses comme les petites. — Jafnhar ajoute : Il a fabriqué le ciel, et la terre, et l'air (2). »

Voici maintenant pour la race celto-gallique (3) : « Au premier anneau de la chaîne se trouve placé le dieu *Aesar* avec l'explication suivante : *Aesar, I, Dia, I, logh* (4); *Aesar, c'est-à-dire Dieu, c'est-à-dire le feu intelligible,* » ou plutôt en dégageant le type du symbole, « la puissance active par excellence (5). » Il est encore appelé *Dagh-Dae*, le *Deus optimus maximus* des anciens. « Nous trouvons chez ce dieu la réunion des attributs de force, de sagesse, de bonté, réunion qui distingue toujours le grand Démiurge, le dieu des dieux (1). » Ajoutons ici que l'Être créateur, l'Être suprême se nommait chez les Bretons primitifs, *Diana*, le dieu inconnu (2), ou bien encore, d'après une inscription trouvée dans la caverne de New-Grange (3), *A E*, c'est-à-dire LUI, le Dieu ineffable (4). Les hordes de la Germanie, dont le culte était si vague et si peu caractérisé, plaçaient cependant à la tête de l'univers le grand *Teut* ou *Tuiston*, le créateur et le maître de toutes choses (5).

Chez les Etrusques, le nom générique de la divinité était *Aesar* (6) : et le dieu suprême est *Tina*, « la cause des causes, la destinée et la providence. » Les Etrusques voyaient en lui « le premier souffle qui vivifie toutes choses, et il était pour eux le conservateur et le directeur de l'univers (7). »

Dans l'antique religion de la Grèce, dans la doctrine mystérieuse qui ne sortait des profondeurs du sanctuaire que pour être confiée à quelques initiés, tout repose sur la puissance une et triple à la fois qui a créé l'univers : le dogme de la trinité *Cabirique*, la croyance aux trois *anakes*, aux *tritopatores*, aux trois dieux enfin, faisait le fond de la religion. Ces trois êtres supérieurs sont : *Axieros*, *Axiokersos-Axiokersa* et *Kasmilos* (8), c'est-à-dire : le Tout-Puissant, le grand Fécondateur (9), la Sagesse parfaite (10); et voici comme ils rentrent dans l'unité.

Dieu créateur dans l'antiquité. Nous nous réservons d'examiner en leur lieu les sources que nous ne voulons pas discuter ici.

(1) *Alfader*, père de tout; *Herian*, le seigneur ou plutôt le guerrier; *Nikar*, le sourcilleux; *Nikuder*, dieu de la mer; *Fiolner*, l'omniscient; *Ome*, le bruyant; *Biflid*, l'agile; *Vidrer*, le magnifique; *Svidrer*, l'exterminateur; *Svider*, l'incendiaire; *Oske*, celui qui choisit les morts; *Falker*, le bienheureux. *Edda*, troisième fable dans l'édition de Resœnius Dœmesanga, seconde dans la trad. de Mallet, introduction à l'*Histoire du Danemarck*.

(2) Edda, troisième fable.

(3) Nous employons cette dénomination sans nous engager aucunement, et faute de mieux; nous tâcherons de voir ultérieurement, dans la question des races européennes, les analogies et les différences qui peuvent exister entre les Celtes et les Galls.

(4) Le signe I est une abréviation des anciens MS. irlandais pour *eadhon* ou *'s e sin re radh*, en français *c'est-à-dire*. (Voir Ad. Pictet, *du Culte des Cabires chez les anciens Irlandais*, Genève 1824, et dans la *Bibliothèque universelle*, Genève, t. XXIV.

(5) La signification du mot *logh* est obscure. Vallancey (*Collectanea de rebus hibernicis*) le rend par *flamme spirituelle*, et l'identifie avec le logos des Grecs. Ce qui paraît certain, c'est que logh ne signifie pas le feu matériel, mais le *feu principe*. « Æsar serait donc le principe générateur du feu, c'est-à-dire l'essence de la force active de la nature, ou la puissance active par excellence. » Ad. Pictet, *loco citat.*

(1) Adolph. Pictet, *loco citat.*

(2) *Dianaff* en breton, *diana* en léonais, *dianan* dans le dialecte de Vannes. Voy. Davies, myth. and rites of the British druids, et le même, Celtic researches; Michelet, *Histoire de France*, t. I, aux éclaircissemens.

(3) Près Drogheda, comté de Meath.

(4) *Collectanea de rebus hibernicis*, II, p. 161. Michelet, *loc. cit.*

(5) Tacite, *de Moribus German.*

(6) Varro apud Censorinum, *de Die natali.*

(7) Seneca, *Quæst. natural.*, II, 45. Creutzer, traduction de M. Guigniaut.

(8) Tels sont les noms que donne le scholiaste d'Apollonius de Rhodes, ad. I, 917. Voir Creutzer, *Religion de l'antiquité*, ou *Symbolique des nations*. Trad. de M. Guigniaut.

(9) Il est ici androgyne, mâle et femelle : nous en verrons la raison dans la suite de ce travail, quand nous parlerons des cosmogonies.

(10) Ainsi l'interprète Zoëga, *de Obeliscis*, p. 220. Creutzer, *op. cit.*

Selon Epiménide de Crète, le premier principe est *Æon* ou la monade, l'unité, l'être; puis la dyade, *Physis* (1), produit de la monade ; et enfin de l'unité et de la dyade procède le nombre créateur de tous les êtres, la *Triade* (2). D'après Proclus (3), le Démiurge, la puissance créatrice chez les Grecs, c'est *Jupiter*, mais Jupiter sous trois personnes : *Jupiter*, le père par excellence; *Jupiter-Neptune*, la force; et *Jupiter-Pluton*, l'esprit. Le nom seul de Jupiter nous ramène nécessairement à ce qu'ont dit les poètes de la Grèce et de Rome sur ce maître des dieux, sur ce père des hommes et des choses. Qu'il nous suffise de citer ce vers qui résume tout : *Ab Jove principium*, et le passage suivant de l'hymne attribuée à Orphée et où se développe pleinement l'idée que se formaient de la divinité créatrice les peuples de l'Hellade : « O Zeus très honoré! ô Zeus incorruptible... ô Roi! Toutes choses sont sorties de ta pensée, et la terre, cette déesse-mère, et les hauteurs inaccessibles des montagnes, et la mer, et tout ce que contient et commande le ciel (4). O Zeus chronios! Dieu qui portes le sceptre, toi qui règnes dans la profondeur des abîmes, intelligence suprême, créateur et source universelle, fin et commencement de toutes choses; toi devant qui tremble la terre, dieu très pur, dieu générateur; toi qui ébranles le monde, dieu du tonnerre, de la foudre et des éclairs; ô Père nourricier, écoute-moi : ô toi qui t'es engendré toi-même (5), père des dieux et des hommes, exauce-moi, accorde-moi la santé du corps et la paix divine (6)! »

Nous nous bornerons à ces citations, la mémoire de nos lecteurs suppléera à ce que nous pourrions ajouter, et les traditions mythologiques sont trop vivantes dans l'esprit de tous pour que nous ne nous imposions pas la loi de nous arrêter ici.

Le fait éminent qui résulte de cet examen est donc, dans l'Europe entière, du nord et du midi, la croyance d'un Dieu suprême, créateur et ordonnateur de l'univers. Les antiques nations de l'Afrique et de l'Asie ne seront pas moins explicites dans leurs témoignages.

A Carthage, le Dieu supérieur, c'est *Baal*, le maître et seigneur, dont le culte fut apporté de la Phénicie par les colons armés qui s'établirent sur les bords de la mer Intérieure : c'est lui, cet ineffable créateur des choses, le seul Dieu du ciel (1), à qui sont dues les premières libations du festin des rois (2).

Ecoutons les Egyptiens. « Il nous est parlé d'un Dieu sans nom, sans figure, incorporel, immuable, infini, origine et source de toutes choses, et qui doit être adoré en silence (3); c'est le père, le bon, le *Piromis*, par excellence... Dieu est dans l'éternité, de l'éternité vient le monde (4). »

« Le principe de l'univers, dit Sanchoniathon (5), est *l'esprit*, le souffle sem-

(1) Physis est ici la nature. Cette explication tient à une erreur que nous dévoilerons plus bas.

(2) Voir Creutzer, loc. cit. Cette exposition du culte des Cabires est fort confuse dans Creutzer; les matériaux réunis sont extrêmement précieux. Nous les employons sans adopter les idées du célèbre mythologue allemand.

(3) Ad Platonis Cratylum. Ed. Boissonnade, p. 90.

(4) Et toute l'armée des cieux. Le texte dit : Tout ce que le ciel range en ordre de bataille.

(5) *Autopatôr*, dit le grec, toi qui es à toi-même ton propre père.

(6) *Orpheôs umnoi*, seu *Orphica*, ad optimorum librorum fidem accuratè edita. Sumptib. C. Tauchnitz, Lipsiæ, 1829. Hymne XV : *Offrande à Jupiter, le parfum du styrax* (le styrax est une gomme résineuse que l'on extrait d'un arbre de Syrie, et qui servait aux offrandes comme l'encens).

(1) Summus et ineffabilis omnium rerum creator, μονον ουρανου θεον. Selden, *de Diis Syris*, syntagma 2, au tome II de ses œuvres complètes.

(2) Implevitque (Dido) mero pateram quam *Belus* et omnes
A *Belo* soliti. . . . . Virg. *Æneid.*, I.

(3) Hermès Trismegist. Pimander, § 2. Nous n'ignorons pas le peu d'authenticité des livres d'Hermès et du Pimander en particulier; nous savons qu'ils ont probablement été composés par les néoplatoniciens d'Alexandrie, pour être opposés aux livres chrétiens, et qu'ils peuvent renfermer quelques emprunts faits au dogme de la vérité révélée par l'Évangile. Néanmoins il est impossible de nier qu'ils ne contiennent, sur beaucoup de points, la doctrine ésotérique de l'ancienne Égypte, et qu'ils n'en soient un résumé assez fidèle. Nous y reviendrons, et nous les citons ici, au moins comme traditions.

(4) *Mens ad Mercuri.*, § 11. Creutzer, op. cit.

(5) Le fragment de Sanchoniathon nous a été conservé par Eusèbe, qui l'avait pris dans la traduc-

blable à un vent impétueux. L'ordonnateur du monde est *Baal, Bel*, celui qui existait alors que tout était ténèbres et eaux (1). » Telle était la croyance des Phéniciens.

La doctrine des Perses reconnut aussi un principe suprême, « la *durée sans bornes*, l'*éternité* ou l'Eternel, *Zervane-Akerene*, qui n'a point de commencement et qui n'aura pas de fin. » « Les Mages admettaient comme principe, dit Aristote (2), le *bon primitif*, qui a fait toutes choses, » et la manifestation de ce Dieu unique, quand il crée, c'est *Ormuzd*, *Ahriman* et le médiateur *Mithra*. « Au commencement Ormuzd se leva, dit le Zend-avesta (3), et proféra le *Verbe* par qui furent créés tous les êtres. » A la fin des temps, Ormuzd, Mithra et Ahriman ne feront qu'un, car ils se confondent dans l'éternité (4).

Il faut ensuite entendre l'Inde; quand elle parle du Créateur, c'est une abondance de poésie, de grandeur, de magnificence, ce sont des hymnes admirables, des méditations profondes. Nous n'en reproduirons que quelques traits. « Avant tout était l'Être des êtres, l'unique, l'incomparable, le pur, l'infini, *Brahm* ou *Brihm*. » « Selon la doctrine hindoue, il est un Dieu suprême, unique, existant par lui-même, sans commencement ni fin, tout-puissant, infiniment bon, infiniment parfait. Cet Être incorporel, invisible, présent partout, substance universelle, sortant des profondeurs de son essence infinie pour créer le monde à sa propre image, se révéla d'abord comme *Brahma* ou créateur, puis comme *Vishnou*, conservateur et sauveur, et enfin comme *Siva* ou *Mahadéva*, le maître, le Dieu d'ici-bas par excellence, destructeur et rénovateur... Ces trois dieux, révélations ou émanations premières de la suprême unité, forment la trinité hindoue appelée *Trimourti* (1). » En effet, les livres sacrés s'expriment ainsi : « L'univers n'existait que dans la pensée divine, dit Manou (2), d'une manière imperceptible, indéfinissable, non susceptible d'être découverte par l'entendement, comme si elle eût été enveloppée d'ombre ou plongée dans le sommeil. Alors la puissance existant par elle-même créa le monde visible... Celui que l'esprit seul peut apercevoir, celui qui n'a point de parties, celui dont l'essence ne peut être sentie par nos organes, celui qui existe de toute éternité, enfin LUI (3),... absorbé dans la contemplation de son être, il résolut de faire participer à sa gloire et à ses perfections des créatures susceptibles de sentiment et de fidélité (4). Être éternel, dit Ardjouna (5), tu es le créateur de tout, le conservateur du monde, le dieu des dieux! Ton être est incorruptible et distinct de toutes choses, quoique ce soit par toi que le monde est sorti du néant!... Qu'on s'incline devant toi... car ta puissance et ta gloire sont infinies! »

La Chine enfin ajoute ses sentencieuses traditions où le vrai s'enveloppe dans des expressions mystérieuses : «Au com-
« mencement, quand il n'y avait pas en-
« core de *grand terme*, dès lors il exis-
« tait une raison agissante et inépuisable
« qu'aucune image ne peut représenter,
« qu'aucun nom ne peut nommer, qui
« est infinie en toute manière et à laquelle
« on ne peut rien ajouter (6). » Lo-pi dit que le *grand terme* est la grande unité et le grand Y : que l'Y n'a ni forme ni figure; et que tout ce qui a corps et figure a été

tion grecque que Philon de Byblos en avait faite. Eusèbe, *de Præparatione Evangelicâ*, in f°.

(1) Bérose. Fragment rapporté dans la *Chronographie* de Georges le Syncelle. *Georgii monachi olim Syncelli Chronographia*. P. J. Goar, *Cong. reform. S. Ludovici, Ord. prædicat. interprete ac scholiaste*. Paris. ex typog. regiâ, 1652.

(2) Metaphysiq. XIV, 4.

(3) Le Zend-avesta de Zoroastre, traduction d'Anquetil du Perron.

(4) Remarque de M. Gœrres citée dans Creutzer, op. cit.

(1) Creutzer, trad. par Guigniaut. Op. cit., l. I, chap. 2.

(2) Mhanava-darma-sastra, ou Code des lois de Manou, traduit par Loyseleur des Longchamps.

(3) M. de Marlès, *Hist. générale de l'Inde*, t. II. Il cite W. Jones et Crawfurd. Voir aussi les *Asiatic researches*. Daniélo, *Histoire et Tableau de l'univers*, t. II.

(4) Ainsi s'expriment les Brahmines de Benarès dans *Hollvell*. Voir Marlès, op. cit.

(5) Dans la Bhagavât-Gita, épisode du grand poëme hindou intitulé *Mahabaratâ*, la Grande Guerre. Voir la traduction latine de Schlegel.

(6) *Vang-chin*, cité dans le *Discours préliminaire* à la traduction de Chouking par de Guignes, ou *Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont*

fait par ce qui n'a ni corps ni figure (1). » Hoai-nan-tseu ajoute : « L'être qui n'a ni figure ni son est la source d'où sont sortis tous les êtres matériels et tous les êtres sensibles : son fils est la lumière (2). »

De tous ces accens si divers et pourtant si unanimes, veut-on entendre maintenant le résumé le plus clair, le plus simple, le plus magnifique ? Après le bégaiement des nations, après les hésitations de l'humanité veut-on entendre la parole de vie et de vérité? IN PRINCIPIO DEUS. Au commencement, *Dieu*... (3) dit la Genèse, et en voici le commentaire : « *Je suis celui* « *qui suis*, dit le Seigneur (4), je suis le « Seigneur et je ne change pas (5) ; je suis « le Seigneur ton Dieu et ton Sauveur. Je « suis. Il n'y a point de dieu devant moi, « et il n'y en aura point après. Je suis, je « suis le Seigneur... Dès le commence« ment je suis . je suis le Seigneur, votre « saint, le roi et le créateur d'Israël... Je « suis le premier et le dernier, je suis le « Seigneur qui sais toutes choses (6). »

parle le Chou-king par le P. Prémare. S. J. Paris, 1770.

(1) *Id.*, *id.*

(2) *Id.*, *id.*

(3) Genèse, I, 1.

(4) Exode, III, 14.

(5) Malachie, III, 6.

(6) Isaïe, XLIII et XLIV, passim.

C'est ainsi que l'esprit d'en haut s'annonce, et c'est ainsi qu'il saisit tout d'un coup l'intelligence humaine, et l'élevant au-dessus des siècles, la porte d'un seul bond en face de la divinité.

Arrêtons-nous donc ici, et avant de continuer notre œuvre, considérons avec l'illustre archevêque de Cambrai, le majestueux spectacle que ces mots déroulent devant l'âme ravie et confondue.

« O vous, Être infini qui vous montrez à moi, vous êtes tout, et il ne faut plus rien chercher après vous. Vous remplissez toutes choses, et il ne reste plus de place ni dans l'univers ni dans mon esprit même pour une autre perfection égale à la vôtre... O Être seul digne de ce nom, qui est semblable à vous? Où sont donc ces fantômes de divinité que l'on a osé comparer à vous? Vous êtes, et tout le reste n'est point devant vous... O Dieu, le plus être de tous les êtres ! ô être devant qui je suis comme si je n'étais pas ! vous vous montrez à moi, et rien de tout ce qui n'est pas vous ne peut vous ressembler. Je vous vois ; c'est vous-même, et ce rayon qui part de votre face rassasie mon cœur en attendant le plein jour de la vérité (1).

HENRY DE RIANCEY.

(1) Fénelon, *Traité de l'Existence de Dieu*, seconde partie, p. 164, 219, etc., éd. de Méquignon junior, 1834.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

HUITIÈME LEÇON (1).

Etude sur le Kremle.

Tout aboutit aux temples ; ils sont le berceau des villes, le centre de l'histoire des peuples.

Mes études sur le Kremle étaient commencées. Rempli des impressions que ce Louvre barbare fait naître, je me délassais un soir en me promenant avec un ami au *jardin d'Alexandre*, qui, ouvert par ce souverain en 1822, entoure les remparts du Kremle, dont il a remplacé les fossés. L'ami moskovite était un type complet de l'aimable et frivole élégance des riches seigneurs de son pays. Ces manières parisiennes de l'aristocratie tranchaient singulièrement avec les manières dignes, la démarche sévère et le costume asiatique des graves bourgeois

(1) Voir la VIIe leçon au n° 61 ci-dessus, p. 23.

de la ville, dont ce lieu est la promenade favorite. Comme nous, ils venaient voir les rayons du soleil couchant se poser, au haut du Kremle, sur les blancs créneaux et les dômes des sobors qu'ils revêtent d'une mystique splendeur; et comme ces pieux Orientaux, nous contemplions dans un religieux silence cette illumination naturelle de plus de soixante coupoles dorées, qui, pressées l'une contre l'autre, se renvoyaient leurs éclairs, et inondaient de rayonnemens la *ville sainte* du plus grand empire de ce monde. Les popes à longue barbe qui passaient près de nous voyaient notre émotion et paraissaient en jouir, lorsqu'enfin le jeune et spirituel boyard, léger comme tous ses pareils, à qui le recueillement pèse, interrompit brusquement les rêveries du Français : «Eh bien! n'est-ce pas un merveilleux monument que notre Moskou et son divin Capitole? Oui, devant ce Kremle, éternelle akropole de la Russie, le monde se prosternera. Cette colline toute dorée qui étincelle sur notre tête conserve nos trophées, nos reliques, nos palladiums; sur ses pierres sacrées, on écrit toute la philosophie de l'histoire de notre empire; le Kremle est le trône de notre Dieu, de nos tsars, le diadème de la patrie; il a même cet avantage sur le Capitole des Romains, qu'il est à la fois une forteresse et notre sanctuaire; c'est tout ensemble et le forum de nos gloires civiles et le Vatican de nos prêtres; car ici l'Église n'a point rompu avec l'État : l'un et l'autre ont fleuri sur la même tige, l'un et l'autre sortent du Kremle. » « Et c'est précisément ce qui vous rend esclaves, messieurs les Knyazes, interrompit le Français. »

Comme si l'enthousiasme l'empêchait de répondre à cette attaque, le jeune Knyaze poursuivit : « Fils de l'Orient, les Slaves en ont conservé le génie, tant social qu'artistique; leur organisation est restée celle des temps patriarchaux, celle des premières nations. Comme les peuples anciens renfermaient tous les trésors de l'art et de la victoire dans une même et unique enceinte, qui devenait un vaste temple, une cité sacrée, monumentale, entourée des cités profanes et populaires; de même nos aïeux ont fait pour le Kremle. Aussi, dès qu'on le connaît à fond, on connaît tout ce qui constitue notre nationalité. Le Kremle est ici ce que fut Sion dans Jérusalem, l'Akropolis dans Athènes, c'est-à-dire l'âtre de l'empire, le foyer du peuple, la salle de son trône et de son culte. Artistiquement, le Kremle est tout Moskou, qui ne fait qu'en répéter les monumens, comme toute la vieille Russie n'offre elle-même que le reflet, la copie presque servile des monumens moskovites. Comme les Juifs n'avaient qu'un temple, et les Latins qu'un Capitole, ainsi nos ancêtres n'avaient qu'un Kremle, et le faisaient copier partout où ils envoyaient des colonies. » — Vous ne prétendrez pas, observa le Français, qu'une telle monotonie dans la répétition du type soit favorable au développement des beaux arts. Pourtant j'avouerai l'effet séduisant que produit cet ensemble de tout ce qu'il y a de beau à Moskou groupé sur une seule colline, comme tous les chefs-d'œuvre de la ville des Césars se groupaient autour du forum. On doit même regretter que l'Occident n'ait pas mieux conservé ce principe de décorer ses capitales, en rattachant tout à un centre, et groupant, par exemple, sur un lieu élevé et dominateur les plus beaux monumens nationaux. Ces temples, ces statues, ces couvens, ces musées, ces palais publics, ces trophées sans nombre d'une vie de mille ans, harmoniquement placés en face les uns des autres, toutes ces splendeurs se regardant, s'illuminant mutuellement de leurs rayons répercutés, seraient d'un effet immense. Qu'on se figure au centre de Paris une cité monumentale et sainte, séparée par un vaste forum des rues tumultueuses du commerce : par exemple, la colline de Sainte-Geneviève, portant le Louvre, Notre-Dame, les Invalides, la Madeleine, le Panthéon, etc., et baignant dans la Seine ses quais à statues colossales. Croit-on qu'une telle chose ne surpasserait pas ce que l'antiquité avait de plus féerique? Ainsi faisaient l'Égypte, l'Inde et la Grèce : partout, chez elles, la ville des héros morts et des dieux planait comme un olympe au-dessus de la ville des mortels, du fracas et des affaires.

— Et tel est encore notre Kremle, in-

terrompit le Knyaze avec orgueil et joie. Avez-vous pensé quelquefois à l'étymologie de ce mot *Kremle?* Vous doutez-vous que c'est un des mots les plus universels des langues humaines? Ρωμη en grec signifie *la force;* l'Italie hellénique en a fait le nom de *Rome,* le premier Kremle de l'Occident, que nous appelons *Rime* ou *Reme* dans nos dialectes gréco-slaves, où *Kremen* signifie *rocher, pierre fondamentale,* et *Korm,* la *nourriture,* le *grain,* la *fécondité,* la *poupe d'un vaisseau.* De là les antiques villes slaves de *Kremenets, Kremnits,* etc., et le nom de *Krimée* donné par nous à la montagneuse Khersonèse, que défendait, du côté de la steppe, une longue muraille avec une seule porte; de manière que ce haut pays était comme la citadelle des Tatars. Dans un de leurs idiomes, le mantchou, *karam-bi* signifie encore *gravir, escalader.* Ainsi *Kremle* est une aspiration de *Rome.* En outre, le symbolisme populaire l'a toujours surnommé la *blanche demeure,* comme chez les Hellènes le temple de la chaste Minerve s'appelait *Parthénon,* maison blanche des génies.

Les deux interlocuteurs, sortis du jardin, se trouvaient alors sur les quais de la Moskva, en face du principal pont. Vu de ce point, le Kremle vous rappelle les créations des *Mille et une nuits;* on se croirait sur le Gange, parmi les merveilleuses pagodes et les solennels Brahmanes, sans les innombrables signes de croix qui pleuvent au front des pieux passans dès qu'ils aperçoivent les saints sobors. Le culte des Moskovites pour leur Kremle est prodigieux : les prostrations et saluts qu'ils lui adressent, à chaque heure du jour, de toutes les parties de la ville, frappent d'étonnement le voyageur, et lui aident à se figurer les anciennes mœurs païennes. Mais ce sensualisme du culte russe est précisément la source de l'énergie nationale, énergie toute religieuse; les conquêtes même ne sont, dans la pensée du peuple, qu'une prière de plus aux saints du Kremle. Une nouvelle province soumise figure un nouveau diamant que la Russie envoie à sa miraculeuse madone de l'*Ouspenskiy sobor.* De tous les côtés de la ville, on se tourne pour prier vers cette cathédrale, glorieuse couronne du Kremle, comme les Hébreux de toutes les parties de la terre se tournaient vers Jérusalem, et comme les Musulmans se tournent vers la Mecque. Le marchand, avant d'ouvrir sa boutique au bazar; l'*isvostchik,* avant de prendre le matin les rênes de ses chevaux; l'ouvrier, en sortant pour aller à son travail, et tous, le soir, en se retirant chez eux, ne manquent jamais de chercher des yeux l'*Ivan' Veliki* et de se signer trois fois, en se prosternant dans la neige ou sur la poussière dès qu'ils l'ont aperçu.

— Voilà bien le théocratique Orient! s'écria le Français. Votre grand Moskou est la plus merveilleuse capitale de peuple enfant qu'on puisse imaginer, une ville dont on trouve l'idéal dans les contes symboliques sur Ninive et Babylone, et sur tous ces colosses démesurés du monde primitif, créés par une ambitieuse et imprévoyante imagination, qui, chez les races non encore pleinement civilisées, fait consister la grandeur dans la masse et l'entassement, et la prospérité publique dans l'obéissance passive à une loi immuable, à une classification inflexible et obligatoire pour tous, sans exception. On vante l'immensité de Moskou; mais ses vastes espaces sont souvent vides d'habitans, ou couverts de misérables chaumières. Les Péruviens et les Mexicains n'avaient-ils pas aussi des villes immenses? Et réellement le Kremle rappelle, sous plus d'un rapport, le système de fortification des premiers Américains. Comme ces palais pyramidaux des caciques, à divers étages en retraite l'un sur l'autre, couvrant des collines factices, formées de terrasses également superposées, ainsi le coteau du Kremle offre, le long de la Moskva, plusieurs plans artificiels, dont le plus élevé porte les *Terèmes,* palais pyramidal des tsars des temps mongols.

C'est de l'imposante *Place Rouge* que l'on peut contempler le Kremle dans toute sa naïve élégance. Cette longue colline militaire n'a rien de formidable; depuis les temps féodaux, elle a cessé d'être une forteresse capable de défense. Ses faibles et petits remparts de brique rouge, blanchis, qui se déroulent devant vous, ne sont qu'un ornement. Bâties en

1491, par l'architecte milanais Pierre Solarius, mais dans un style bien plus ancien que son époque, les tours basses, à toits aigus et quadrangulaires, qui flanquent le mur de distance en distance, n'ont aucune force; seulement, les toiles vernies de leur toiture brillent au soleil d'un vert éclatant qui charme l'œil. Les quatre principales d'entre ces tours, qui, de leur base carrée, s'élancent octogones, puis arrondies, sont néanmoins d'une hauteur et d'une hardiesse remarquables; il y en a deux surtout qui méritent d'attirer l'attention des artistes par leur légèreté, leur grâce et la richesse de leurs ornemens : elles couronnent les deux principales portes du Kremle, qui débouchent sur la Place Rouge, l'une dite de Saint-Nicolas, l'autre appelée porte du Salut (*spaskaia vorota*). Cette dernière, la plus élevée, et très massive à sa base, s'effile peu à peu à l'aide de grands arcs mauresques, et en montant toujours finit par s'aiguiser à un degré de ténuité qui fait trembler pour sa chute; la seconde, quoique moins haute, est néanmoins plus aérienne, plus percée à jour, et offre plus de délicatesse de détails et d'harmonie de proportions : la porte qu'elle surmonte est sans contredit la plus belle de tout Moskou. Elle est devenue sainte depuis 1812, où Napoléon fit jouer dessous une mine qui emporta les murs voisins, sans toucher à la porte, où se trouvait une icone de saint Nicolas. Le peuple vit un miracle dans ce fait singulier, et depuis lors on ne passe plus devant l'icone puissante sans se signer, le chapeau à la main. Quoique moderne, cette façade, tout en arabesques, est d'un superbe travail gothico-mauresque; elle sert de base à une flèche qui, tout en granit, monte aussi svelte que si elle était de la matière la plus légère. Vue de près, la beauté et la finesse de ses détails séduisent, et de loin, son élan invite le voyageur étonné à s'en approcher davantage. De toutes les parties de Moskou d'où le Kremle se découvre, on voit trôner ces deux poétiques pyramides, qui, placées sur nos célèbres cathédrales, ne les dépareraient point.

L'une de ces deux portes, celle dite la Sainte, ou *porte de salut*, est fameuse dans les chants populaires; elle représente la *porte dorée* de l'ancienne Bysance, de Kiyov, de Vladimir et de toutes les capitales gréco-slaves du moyen âge; porte par laquelle entraient et sortaient toutes les pompes triomphales de l'Église et de l'État, porte sur laquelle planait toujours le génie de la nation. Le peuple russe raconte que l'ange qui dirige, invisible, les armées du tsar à travers le monde, apparut flamboyant, et visible cette fois à tous les yeux, au-dessus des créneaux de cette porte, le jour où Pojarski attaqua le faux Dimitri et ses alliés étrangers. Une image de saint Frol, patron des chevaux, accompagne sur ses murs l'image vénérée du Sauveur. Le passage sous cette voûte est interdit au chien, l'animal impur de l'Orient, et aucun mortel ne peut la franchir la tête couverte.

Nous traversâmes la *porte Sainte* avec le respect dû à toute nationalité, et quelques minutes après avoir dépassé ce seuil sacré des moskovites, nous étions au milieu du Kremle, sur la grande place des cathédrales, en face du fameux campanile appelé l'*Ivan' Veliki*. Cette admirable tour, haute de 266 pieds, sans la coupole qui en a 37 et la croix qui en a 18, est carrée à sa base, puis octogone jusqu'à près des trois quarts de sa hauteur, et alors s'arrondissant avec grâce et majesté, elle va s'épanouir dans le ciel en coupole étincelante, dont le cône oriental surplombe audacieusement, et s'allonge en bouton aigu, d'où sort la croix colossale. Cette tour, sans aucune des découpures gothiques, qui au fond soulagent l'architecte, en diminuant d'autant la pesanteur, satisfait pleinement aux conditions de la force. C'est comme une épopée de la steppe, simple, sans complication d'art, sans affectation d'idéal, mais où tout est puissance et vie. C'est une vraie beauté russe, peu spiritualiste, à la taille plus arrondie que fine, mais haute, blanche, et le front dégagé de frivoles ornemens. On dirait une colonne antique, taillée d'un seul bloc. Au-dessus de son chapiteau circule en lettres gigantesques une inscription slavonne qu'un bon œil peut lire d'en bas : « Avec le secours de la Sainte-Trinité, par « ordre du tsar et du grand prince Boris

« Féodorovitch, autocrate de toutes les « Russies, et de son fils le tsarevitch et « grand prince Féodor Borisovitch, cette « tour a été achevée et dorée la deuxième « année de leur règne, 7108 (1600 de « Jésus-Christ). » Écrite en lettres d'or, sur un fond d'azur éclatant, au chapiteau de la plus haute tour du monde slave, cette laconique inscription a quelque chose qui rappelle celles des obélisques égyptiens, dessinées aussi pour le peuple qui seul savait les lire, tandis que l'étranger gréco-romain passait sans rien comprendre à ces hiéroglyphes d'Orient, dédaignant les mystères de la vie asiatique, comme aujourd'hui l'Européen dédaigne de s'initier aux œuvres cachées de la *Slava*.

Lorsque Napoléon occupait Moskou, sur un bruit populaire que la grande croix de l'Ivan' Veliki était en or massif, il la fit abattre et l'emporta dans sa retraite, jusqu'à ce qu'il se fût convaincu qu'elle n'était que dorée. Un des étages de la tour est occupé par l'église de Saint-Nicolas *Goltoune* ou le *Thaumaturge;* cette église, qui placée ailleurs serait spacieuse, disparaît dans l'ensemble du colossal monument. Sous la protection du thaumaturge, patron favori des *moujiks,* sont placées les trente-deux cloches, de divers calibres et de divers timbres, composant le seul orchestre permis aux églises orientales. La base de cette riche sonnerie est formée par une cloche, ouvrage récent du fondeur Bogdanof, et pesant quatre mille pouds (1170 quintaux). On ne l'ébranle que trois fois l'an; mais quand son murmure commence à rouler sur la capitale frémissante, mêlé au son prodigieusement varié des autres cloches, c'est comme si le fracas sourd du tonnerre s'unissait aux mille bruits des vents dans la tempête. L'importance que les Slaves ont toujours attachée aux cloches est remarquable; elle joue dans leur histoire un rôle bien plus important que chez les autres peuples. Chacune de leurs villes en avait une qui lui servait comme de palladium, et qui, sous le nom de cloche des Vetches *(Vetchniy Kolokol'),* appelait le peuple à toutes ses grandes assemblées *(Vetches)*, politiques et religieuses. L'enlèvement de cette cloche par l'ennemi vainqueur était la plus grande calamité qui pût désoler une ville libre; c'était comme si elle eût perdu la parole. Ainsi la fameuse cloche des assemblées démocratiques de Novgorod fut arrachée à cette république subjuguée par Moskou, et appendue comme un trophée dans l'Ivan' Veliki, ce terrible béfroi de l'Etat et de l'Eglise moskovites. Mais il semblerait qu'en retour celle des sobors et assemblées populaires de Moskou devait être condamnée, dès sa naissance, à perdre la voix, comme le peuple même, en expiation de sa grandeur. Cette cloche, qui n'a point sur la terre sa pareille quant aux dimensions, et qu'on appelle parfois la *Cloche éternelle,* par une altération du mot *Vetchniy* en *Vyetchnyi,* a été enfin, en 1836, tirée de la caverne où elle gisait enfouie; c'est un architecte français, Montferrand, qui, aidé de 600 soldats, l'a placée sur le piédestal de granit où on l'admire aujourd'hui. Le public français, ignorant les détails historiques relatifs à l'exécution de ce monument fameux, ne verra pas sans intérêt la part qu'y prirent jadis les artistes parisiens (1).

En 1730, la tsarine Anna Ivanovna publia un oukase ainsi conçu : « Notre « aïeul, le grand seigneur et tsar, Alexis « Michaylovitch ayant fait faire pour « l'*Ouspenskiy* sobor une grande cloche « du poids de huit mille pouds, mais « qu'un incendie a fortement endommagée, afin de rivaliser de zèle avec nos « prédécesseurs, nous avons ordonné de « refondre cette cloche, en y ajoutant de « nouveau métal, de manière à porter sa « pesanteur jusqu'à dix mille pouds. Il « est enjoint au collége des mines et au « bureau des monnaies de fournir le cuivre, et à l'artillerie de fournir l'étain « nécessaire. Tous les autres travaux et « ouvriers seront payés au prix courant, « et leur direction comme leur liquidation sont à la charge du trésor public. « A partir d'aujourd'hui, il doit faire face « à tous les frais de cette refonte, commise « aux soins de l'artillerie, laquelle, après « s'être procuré les matériaux, accomplira « son œuvre avec ardeur et rapidité. »

(1) Les faits suivans sont extraits d'une brochure russe, publiée il y a quelques années à Moskou sur la *Cloche éternelle.*

Conformément à cet oukase, les fondeurs de canons et d'obusiers se réunirent, sous la conduite de maître Ivan' Fœdorovitch Matorin', pour donner à l'église militaire de la Russie un organe digne de sa puissance. Mais il y a une petite circonstance que l'oukase ne mentionne pas, c'est que le vrai artiste, l'auteur de tous les plans et mesures pour ce grand travail ne fut point un Russe. Les mémoires *(Zapiski)* du comte Minih contiennent à ce sujet une révélation curieuse; on y lit : « La tsarine s'étant décidée à faire « exécuter une cloche de neuf mille « pouds, en remplacement de l'ancienne « et vaste cloche brisée, suspendue dans « le grand Ivan', je reçus ordre d'aller « trouver dans Paris un homme expéri« menté, qui dressât le plan de cette « cloche ainsi que toutes ses proportions « et mesures. Dans ce but je m'adressai à « Germain, directeur des orfèvres du roi, « et membre de l'académie des sciences, « qui passe pour le mécanicien le plus « habile dans l'art des fontes. Quand je « lui déclarai la pesanteur projetée de la « cloche, il s'étonna, et crut que je plai« santais; il me fallut le convaincre que « j'agissais par ordre suprême, pour le « déterminer à tracer ses plans, qu'il « m'apporta enfin, et je les remis au « comte Golovkin', pour les expédier. « Mais la cour ayant fait ajouter encore « deux mille pouds de métal pour la « cloche, on dut en modifier le plan, et « agrandir le calibre indiqué par Ger« main. La fonte s'exécuta très heureu« sement; et cette cloche allait être li« vrée à sa destination, quand par mal« heur dans le grand incendie qui brûla « Moskou en 1737, elle se fendit sous l'a« mas des poutres qui tombèrent enflam« mées sur elle. »

D'après ce récit du contemporain, le plan français de Germain aurait été agrandi, augmenté par le russe Matorin', qui est déclaré ici le véritable auteur de cette cloche sans pareille. Mais n'est-il pas vraisemblable au contraire que le monument se fendit dans la fournaise même de l'artiste, lequel ne sut pas corriger le plan français, calculé pour une fonte de neuf mille pouds de métal, auxquels on crut pouvoir impunément en ajouter encore trois mille? Quoi qu'il en soit, le travail dura de 1731 à 1735, période pendant laquelle Matorin' eut à subir des avanies continuelles de la part de la cour, qui voulait avoir la main dans les circonstances les plus minimes de l'opération, et l'entravait à chaque instant par des rescrits inattendus. Les chicanes et accusations contre maître Matorin' s'élevèrent même au point qu'il donna sa démission, la motivant par la supplique suivante, adressée au sénat russe en 1732 : « Moi, très humble sujet, inspecteur du « bureau de l'artillerie et des fortifica« tions; chargé par Sa Grandeur impé« riale de fondre la grande cloche du « Kremle; j'y ai travaillé jusqu'à ce mo« ment avec de grands efforts, surveillant « tout sans relâche par la grâce de Dieu. « Mais jusqu'ici je n'ai été payé de rien; « je n'ai reçu ni faveur impériale ni de« niers de l'État, et il ne me reste plus « de quoi supporter mon extrême mi« sère; je manque même de nourriture. « C'est pourquoi j'ose envoyer cette sup« plique au sénat, le conjurant d'obtenir « de la grâce impériale un oukase qui me « mette à l'abri de la faim.

« Signé : *Ivan' Feodorov' fils Matorin'*, « février 1732. »

C'est ainsi que la Russie traitait l'homme audacieux dont l'ouvrage devait faire son orgueil dans les siècles; car, quoique fendue, cette cloche n'en reste pas moins une merveille; et les plus grandes cloches du monde, celles de Péking et de Strasbourg, ne sont auprès d'elle que comme un homme ordinaire vis-à-vis d'un géant. Elle a 60 pieds 9 pouces de circonférence, 19 pieds 3 pouces de hauteur, et 2 pieds d'épaisseur latérale. Elle pèse 12,327 pouds 19 livres. A son métal se trouvent, dit-on, mêlés plusieurs mille pouds d'or et d'argent, sans compter l'immense amas de monnaies de cuivre, qu'on avait retirées alors de la circulation pour y substituer du papier-monnaie (1), et dont le gouvernement se débarrassa ainsi. On a voulu la comparer au fameux vase d'airain creux, de 282 pieds cubes, qu'Hérodote vit chez les Scythes entre le Dniepre et le Kouban, et qui était six fois plus grand que les plus grands vases de la Grèce. On veut prouver que la cloche du

(1) Ermann, reise.

Kremle l'emporte encore sur cette création primitive : malheureusement les données manquent pour une comparaison exacte.

En tout cas, ce qui doit, n'en déplaise aux Moskovites, faire attribuer à notre compatriote Germain une large part dans la gloire et le mérite de cette œuvre, c'est l'exquise finesse de ses détails, évidemment calqués sur le plan non russe de la cloche. Tout autour se déroulent des portraits de tsars, de tsarevitchs, et un chœur de saints nationaux, dont la tête est surmontée par l'inscription suivante : « Conformément aux ordres du « tsar Alexis Michaylovitch, autocrate « des trois Russies; grande, petite et « blanche; cette grande cloche, pesant « d'abord huit mille pouds, fut fondue « pour le sobor consacré au dernier « sommeil (ouspenié) de la Mère de « Dieu : an du monde 7162, et de l'incar- « nation du Verbe divin 1654. Elle com- « mença en 7176, du Christ 1668, à an- « noncer le nouvel an, et elle continua « de l'annoncer jusqu'en 7208, de Notre- « Sauveur 1700, époque où le grand in- « cendie du Kremle, le 19 du mois de « juin, l'endommagea, et jusqu'à l'an du « monde 7239 elle resta muette. Alors la « grande souveraine et autocrate de toute « la Russie, Anna Ivanovna, en l'honneur « de Dieu, dans sa glorieuse Trinité, et « en l'honneur de la Mère de Dieu, fit « fondre pour le premier des sobors de la « Vierge, cette cloche de huit mille « pouds, brisée par l'incendie, en y ajou- « tant deux mille pouds de métal nou- « veau : ce qui fut exécuté la quatrième « année de son heureux règne. »

Nous sortîmes de ce colosse d'airain, dont l'intérieur est une vaste chambre, pour entrer dans les flancs d'un autre colosse, la tour d'Ivan' Veliki. De sa cime, qui est également revêtue d'airain, on a l'un des spectacles les plus monumentaux de l'univers. L'immense Moskou, sur ses sept principales collines, se déroule à vos pieds, avec ses innombrables coupoles aux mille couleurs. —Voilà cette forêt de dômes, c'est notre manteau impérial! s'écriait avec une vanité toute russe le jeune knyaze qui me conduisait; et cette tour est la couronne des steppes, la grande tour de Jean, Ivan', de l'aigle apocalyptique qui plane sur la fin des temps, du patron spécial des Orientaux. Et observez que cette tour ne fut point, comme la plupart des grands monumens du monde, le fruit de l'ambition ou d'un caprice de roi, il doit son existence à une charité éclairée. Une longue disette ayant réduit à la misère les ouvriers de Moskou, le tsar, en 1600, imagina ce moyen de les nourrir, en les faisant travailler.

Quoi qu'il en soit, deux œuvres comme cette cloche et cette tour, fussent-elles seules, suffiraient pour immortaliser un siècle. Mais le moyen âge russe a laissé plus d'une autre preuve de son amour pour les arts; et sans parler des cathédrales, l'ancien palais tsarien dit des *Teremes,* est pour la science archéologique d'un prix infini, puisqu'il présente des documens, uniques peut-être, pour se faire une idée de l'architecture des anciens Mongols, des Mongols de la steppe entre Péking et Moskou. Ce curieux palais du quatorzième siècle est une pyramide allongée et peu large, formée de plusieurs étages en retraite l'un sur l'autre, et dont le dernier est un petit belvéder, que couronne une frise admirable, avec arabesques d'or sur un fond d'azur, et d'où s'élance une rangée de douze coupoles bulbeuses, dorées. Elles surplombent avec grâce sur les jolies tourelles, ou mieux sur les colonnes à briques rouges et bleues, vernies, et à mosaïques, qui les portent. Chaque étage inférieur est bordé de colonnes peintes et de galeries arquées, jadis ouvertes, qui donnent à l'ensemble de l'édifice un caractère tout-à-fait aérien. On dirait une végétation mouvante, surmontée de tiges légères à mille dessins, portant des cônes en forme de boutons de roses. Dans ce style, le dedans est entièrement sacrifié à l'effet extérieur. Aussi les escaliers sont-ils en dehors. Le principal, dit l'escalier beau ou blanc, tout en marbre, est celui où le prétoire des Strelitz égorgeait les ministres haïs, au temps où ces janissaires russes dominaient le trône : il descend lentement et en serpentant vers le *Spas' na borou,* primitive cathédrale du Kremle. Le palais *Anguleux,* résidence du dix-septième siècle, quoique de style italien, a encore son superbe escalier en dehors, et dirigé vers

les trois nouvelles cathédrales, dans l'intention évidente de laisser se dérouler avec plus de majesté, aux yeux de tout le peuple prosterné, le cortége processionnel des pontifes et des tsarevitchs, descendant de leur lumineuse demeure.

Tel que ce petit édifice est exécuté, tel devait l'être le Kremle entier sur une longueur non interrompue de trois verstes, conformément à son modèle qu'on voyait autrefois dans la chancellerie du Vieux-Palais (1). Ce modèle en bois, fait par le menuisier allemand, André Wetman, présentait tout le plan de l'architecte Basile Baganov, élève de Vailly. Les ailes du palais, hautes de seize à vingt sajènes, devaient s'étendre tout autour du Kremle comme un rempart, à colonnades, avec neuf portes. L'ensemble aurait formé un triangle, où tous les ordres d'architecture gréco-romains se seraient mariés à ceux de l'Asie. Ce vaste syncrétisme n'a-t-il été retardé que pour pouvoir s'exécuter avec plus de grandeur, une conscience plus claire du but et une beauté plus réelle? C'est ce que l'avenir seul décidera.

(1) *Voyage de deux Français dans le Nord.*

Nous avions vu du haut de l'Ivan' le soleil se coucher, comme un guerrier de feu, dans le sable mouvant des steppes jadis polonaises : nous descendîmes lentement de la tour. A peine l'avions-nous quittée, qu'elle frémit tout entière, ébranlée par l'orchestre de ses trente-deux cloches, qui chantaient sur mille tons différens l'hymne du soir à la Mère divine et au Verbe du jour et de la nuit. C'est à cette heure qu'il faut voir dans toute la ville les moujiks la tête nue et priant, pour juger de quel rayon de noblesse la religion illumine le front le plus avili, le plus courbé par l'esclavage. Pour les paysans russes, la cloche a un apostolat, c'est le prédicateur des steppes ; pour signifier qu'elle a sonné, ils disent : *Kolokol' blagovyestil'*, la choche a évangélisé. Ces infortunés la bénissent, car jadis, comme convocatrice des vetches et des sobors, assemblées nationales et assemblées religieuses, elle leur envoyait deux *bonnes nouvelles*, deux espérances, l'une pour le ciel, l'autre pour la terre : maintenant elle ne leur parle plus que du ciel.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

LA SEMAINE SAINTE A ROME.

Les cérémonies de la semaine sainte à Rome ont une grande célébrité. Les étrangers catholiques ou protestans y accourent de toutes les parties du monde, les uns pour s'édifier du touchant spectacle et de la pompe sainte de ces solennités, les autres pour satisfaire une curiosité toujours avide de fêtes nouvelles, qu'elles soient religieuses ou profanes. Vers la fin du Carême, on voit arriver par toutes les portes de Rome de nombreuses voitures de poste. Les Français, qui en général s'éloignent très peu et pour très peu de temps de leur pays, viennent en grand nombre, pendant cette semaine, visiter la capitale du monde catholique. Le service des bateaux à vapeur leur facilite singulièrement ce voyage.

Durant les jours qui précèdent le dimanche des Rameaux, la basilique de Saint-Pierre et toutes les avenues du Vatican offrent le coup d'œil le plus animé. A peine descendus de voiture et tout couverts encore de la poussière du voyage, les nouveaux débarqués se hâ-

tent d'aller saluer la merveille de Rome et du monde. On les voit se répandre par groupes sous les coupoles dorées, mesurer l'immense étendue des nefs, s'extasier devant les magnifiques créations des arts, mettant en commun pour la plupart leurs frais d'admiration, comme ils ont fait pour leurs frais de voyage. Le bruit du marteau retentit sous les voûtes sonores, et se mêle au murmure de toutes les conversations d'enthousiastes. Ce sont les San-Pietrini qui dressent de longs siéges et des tribunes pour les cérémonies des jours saints. Ce n'est pas alors le moment favorable de visiter Saint-Pierre, si vous aimez à contempler sa sublime grandeur et ses trésors de marbre et de peinture dans le recueillement d'une admiration religieuse. Au bruit de cette foule qui s'agite et qui parle comme elle pourrait le faire sous les portiques d'un théâtre, il semble que le génie de Michel-Ange cesse de planer sur son ouvrage, et la majesté de Dieu s'exile elle-même de son temple et se retire dans la solitude et le silence d'une chapelle écartée. Hélas! le bruyant concours de curieux étrangers n'ôtera-t-il pas aussi aux cérémonies qui s'apprêtent le charme divin que leur donnent le recueillement et la foi des véritables catholiques? On le dit, et je le crains beaucoup.

Le matin du dimanche des Rameaux, la foule se pressait de bonne heure aux portes de la chapelle Sixtine, au Vatican. Les femmes se rangent avec assez d'ordre sur les banquettes qui leur sont réservées en dehors de la grille qui les sépare de l'enceinte de la chapelle, mais les hommes se pressent avec un tumulte scandaleux dans l'étroit espace où ils sont forcés de se tenir debout. Il n'y a dans toute cette foule ni le calme d'esprit, ni le recueillement de l'âme qui préparent aux saintes émotions des grandes cérémonies de l'Eglise. Les cardinaux arrivent l'un après l'autre, et prennent place dans la chapelle, selon leur rang d'ancienneté. Leur attitude grave et recueillie, les cheveux blancs du plus grand nombre et la majesté de ces beaux vieillards relevée par l'éclat de la pourpre, donnent l'aspect le plus imposant à cette auguste assemblée. Ils attendent quelques momens dans un profond silence, lorsqu'une porte s'ouvre au fond de la chapelle, et l'on voit alors défiler le long cortége des prélats qui précèdent le pape. A la vue du souverain Pontife, toute l'assemblée se lève, puis se prosterne, adore Jésus-Christ sur l'autel, et vénère son vicaire qui après une courte prière va s'asseoir sur son trône à la droite de l'autel. Tous les cardinaux viennent tour à tour baiser la main du saint Père. Cette cérémonie, que l'on appelle l'*obédience*, a lieu au commencement de toutes les messes solennelles auxquelles le pape assiste avec le sacré Collége. Immédiatement après l'obédience, le saint Père d'une voix forte a chanté les oraisons de la bénédiction des rameaux; puis les cardinaux et les prélats sont allés recevoir de ses mains une de ces palmes bénies. Le corps diplomatique et quelques étrangers de distinction sont également admis à cet honneur. La première année de mon arrivée à Rome, avant que je fisse encore partie de la prélature, j'eus le bonheur de recevoir une de ces palmes des mains du saint Père, et je n'oublierai jamais la profonde émotion que j'éprouvai dans ce moment. Quand toutes les palmes sont distribuées, on les voit se balancer au-dessus des têtes comme une forêt ondoyante. Il y a dans cette cérémonie quelque chose de riant qui tient moins aux formes gracieuses et variées de ces palmes qu'au souvenir de triomphe qu'elles rappellent. Et ce souvenir de la glorieuse entrée de Jésus-Christ à Jérusalem semble devenir une réalité touchante, lorsqu'on aperçoit le saint Père, porté sur son trône par douze serviteurs aux couleurs éclatantes, s'avancer plein de majesté et bénissant la foule, à la suite d'une longue procession de supérieurs-généraux, de prélats, d'évêques et de cardinaux qui tous répètent en chœur le glorieux *Hosanna* et inclinent leurs palmes devant l'auguste et vivante image de Jésus-Christ. La procession défile ainsi et faisant le tour du grand vestibule qui précède la chapelle, rentre dans l'enceinte sacrée, lorsqu'après s'être un moment fermées les portes se rouvrent au triple coup qui annonce *le Roi de gloire*. La messe solennelle commence ensuite; c'est un des cardinaux qui officie. A l'Évangile toutes

les palmes se relèvent de nouveau et s'agitent en l'air, comme pour saluer encore une fois le triomphe de Jésus-Christ. Le pape s'est retiré dans la sacristie pendant le chant de la Passion. On a dit autour de moi que les forces de Sa Sainteté ne pouvaient pas lui permettre de rester si longtemps debout. Il n'y a point d'office public après midi, dans la chapelle Sixtine.

J'ai profité du calme et du recueillement des premiers jours de la semaine sainte pour visiter les Catacombes. Nulle époque de l'année ne pouvait être plus favorable, c'est la semaine des douleurs, la semaine des grands sacrifices. Confondre dans un même souvenir de respect et d'amour l'immolation de la victime universelle et la mort héroïque des glorieux martyrs qui avaient appris d'elle à résister jusqu'au sang, c'est une pensée qui donne à l'âme chrétienne de l'énergie et qui remue le cœur d'un attendrissement profond. Absorbé dans les grandes réflexions de la foi, je me suis dirigé hors des murs de Rome, vers la basilique de Saint-Sébastien. Cette église fut bâtie du temps de Constantin par le pape saint Sylvestre, sur le cimetière de Saint-Caliste, qu'on appela depuis les catacombes. Ces catacombes étaient dans l'origine de vastes carrières d'où les Romains tiraient une espèce de sable qu'ils nommaient *Pozzolana* et qui servait à la composition du ciment presque indestructible de leurs colossales constructions. Quand les persécutions contre le Christianisme commencèrent, quand il ne fut plus permis d'invoquer le nom du vrai Dieu et de pratiquer la vertu à la face du soleil, les disciples de Jésus-Christ allèrent cacher dans les cavernes souterraines les sacrés mystères de leur foi et la sainteté de leur vie. Le ciel semblait être descendu dans ces demeures ténébreuses. Ces chrétiens voués à l'infamie, condamnés aux plus affreux supplices, ne faisaient entendre dans ces rues étroites et sombres, qui ressemblent à d'épouvantables cachots, que le bruit de leurs pieux cantiques et le cri des touchantes prières qu'ils adressaient au ciel pour leurs bourreaux et leurs persécuteurs. Ce n'était pas la mort qu'ils fuyaient dans ces cavernes : ils y cachaient la sainteté des mystères et les précieux restes des martyrs à la brutale impiété de la populace païenne et des tyrans. Le jour, ils se répandaient dans Rome, remplissant leurs devoirs de famille, secourant les pauvres, prêchant secrètement leur foi, encourageant dans les amphithéâtres et bénissant confondus dans la foule leurs frères qui les précédaient au supplice. Puis vers le soir, quand cette multitude s'éloignait, rassasiée de ces barbares spectacles, les chrétiens, tantôt se précipitaient sans crainte et au péril de leur propre vie, tantôt se glissaient avec précaution dans l'ombre pour recueillir le sang et les membres déchirés des saints martyrs; et chargés de ces précieux restes, ils couraient les ensevelir comme un trésor dans les labyrinthes des catacombes. Chaque exécution sanglante les avertissait que le lendemain pouvait être le jour de leur mort et de leur gloire. Aussi, loin de les abattre, la vue des tortures ne faisait qu'exalter leur courage. Les femmes se distinguaient surtout par leur intrépide audace et leur touchante ardeur à rendre aux martyrs les derniers devoirs d'une sainte sépulture. On connaît en particulier le zèle admirable de cette dame romaine nommée *Lucine*, qui après avoir ainsi recueilli les restes sacrés de saint Pierre et de saint Paul, de saint Sébastien, de sainte Cécile et d'un nombre immense d'autres martyrs, mourut elle-même victime de son héroïque charité et martyre de la même foi. Les corps de tous les illustres confesseurs de Jésus-Christ étaient rangés avec ordre, placés au-dessus les uns des autres, dans une couche séparée, des deux côtés de ces rues étroites. Chaque tombeau taillé horizontalement dans les parois de cette terre sabloneuse, était fermé d'une longue pierre, et sur cette pierre on traçait le nom du martyr, son âge, quelquefois de touchans emblèmes de sa mort et de la foi pour laquelle il avait souffert, une colombe, des palmes, l'anagramme du Christ, etc., etc. Presque toujours on avait soin de placer près de son corps, dans la tombe, une fiole pleine de son sang, recueilli sur le lieu même du supplice. C'est à ces signes que l'on reconnaît encore aujourd'hui les reliques des martyrs, et qu'on distingue leur tombeau de celui des chrétiens qui furent aussi ensevelis dans ces pieuses retraites.

On porte à 174,000 le nombre des martyrs enterrés dans les catacombes : mais il serait impossible de déterminer celui des chrétiens qui, long-temps encore après les persécutions, se choisirent un lieu de sépulture dans les sombres asyles consacrés par les tombeaux de tant de saints.

Les catacombes sont encore aujourd'hui ce qu'elles étaient au temps des martyrs ; et c'est ce qui les rend si vénérables, c'est ce qui explique cette vive émotion dont l'âme la plus froide ne saurait se défendre en les parcourant. Seulement la plupart des tombes sont vides : ces reliques qu'elles renfermaient, répandues aujourd'hui par toutes les églises du monde, brillent sur les autels de Jésus-Christ enchâssées dans l'or et dans le marbre, et reçoivent le culte solennel d'une vénération qui remonte à Dieu qu'ils ont glorifié par leur mort, et qui à son tour les associe à sa gloire. Il y a cependant quelques parties des catacombes qui conservent encore dans leur sein les saintes dépouilles des martyrs. Une congrégation spéciale, présidée par un cardinal, est chargée de diriger et de surveiller les fouilles qui ont lieu à plusieurs époques de l'année. Quand les ouvriers employés à ces travaux parviennent à découvrir quelque nouvelle tombe dont l'inscription révèle la sépulture d'un martyr, le cardinal en est averti, et ce n'est jamais qu'en présence d'un prélat délégué à cet effet qu'il est permis de procéder à l'ouverture du tombeau. Ces fouilles se pratiquent sur différens points à la fois, car on pénètre par de nombreuses issues dans les catacombes. Mais toutes ces issues venant aboutir dans l'intérieur de quelque église, la garde de ces retraites sacrées demeure toujours confiée à quelque ordre religieux. C'est un frère de Saint-François qui m'a servi de guide dans les catacombes de Saint-Sébastien. Nous portions chacun à notre main un flambeau dont la faible clarté se prolongeait à peine à quelques pas devant nous. Cette pâle lumière, qui se projette toute tremblante sur des sépulcres ouverts, est d'un effet inexprimable. Un sentiment de terreur se mêle, sous ces voûtes si basses, entre ces deux murailles si rapprochées, à l'attendrissement que les souvenirs de ces lieux vous inspirent. Mais bientôt toutes les pensées de crainte dans lesquelles l'imagination s'égare et se trouble, commencent à se dissiper pour ne laisser de place dans le cœur qu'à des sentimens de compassion pour les souffrances de tant de martyrs, d'admiration pour leur courage, de respect pour une vie si malheureuse et si pure. Je me suis arrêté sur le lieu même où furent long-temps conservés les corps des saints apôtres Pierre et Paul, près des tombeaux qui reçurent les restes sanglans du valeureux soldat Sébastien, de sainte Cécile, jeune vierge abattue par le fer du bourreau comme une fleur qui exhale à peine ses premiers parfums ; de sainte Lucine, noble et courageuse femme que Dieu récompensa par le glaive du martyre, du ministère touchant qu'elle avait tant de fois rempli à l'égard des chrétiens martyrisés. Partout, à chaque carrefour de ces rues ténébreuses qui se croisent en tout sens, des traces d'héroïsme, de mort et d'immortalité. Nos premiers frères dans la foi sortaient avec enthousiasme de ces tristes demeures pour voler à l'échafaud ; ils pouvaient marquer d'avance l'étroit espace où, dans quelques heures, leur corps allait être enseveli, et nul ne défaillait, car leur âme impatiente saluait déjà, par delà ces régions de ténèbres, la lumière et les saintes joies d'un jour immortel. Voici l'enceinte dans laquelle ils se pressaient pour assister à l'auguste sacrifice : voici l'autel sur lequel la grande victime du monde leur apprenait par son exemple à répandre leur sang : voici le siége vénérable sur lequel un souverain Pontife, saint Sylvestre, encourageant les fidèles à mourir, fut surpris et massacré. Les ténèbres et l'horreur de ces lieux sacrés les ont protégés contre les profanations des hommes ; ils gardent, toute vivante encore, l'empreinte des grandes et sublimes choses dont ils furent témoins : on dirait que les chrétiens priaient hier encore dans les catacombes. J'en suis sorti, ce me semble, l'âme profondément émue, avec une foi plus vive, et un désir plus ardent de bien vivre et de mourir comme eux en chrétien. J'ai baisé avec un sentiment profond de respect et d'amour les marches de l'escalier que leurs pieds ont usées en courant à la mort.

Il m'eût été pénible, en sortant des catacombes, de me retrouver tout-à-coup au milieu du tumulte et des hommes. J'avais besoin quelque temps encore du recueillement et de la solitude. Heureusement j'étais encore éloigné des murs de Rome; je me trouvais parmi d'autres tombeaux, au milieu de la *Via Appia*. Quel contraste! Sur cette magnifique route, depuis les portes de Rome jusqu'aux murs de Parthénope, le luxe et l'orgueil des familles patriciennes avaient bâti de longues files de mausolées de marbre. Leurs dernières pierres en sont dispersées çà et là dans les champs; le hasard vient de faire découvrir les cendres des Scipions. Et sous cette route aujourd'hui déserte, toute sillonnée par les révolutions des siècles, toute encombrée de ruines informes, s'étendent parallèlement dans les profondeurs de la terre mille sentiers obscurs, bordés aussi d'un double rang de tombeaux que les premiers semblaient refouler dans les ténèbres, sous le poids de leurs marbres éclatans : et ce sont précisément ces tombes obscures et long-temps méprisées que le monde entier visite et vénère aujourd'hui, tandis que les pompeux mausolées de la grandeur romaine n'ont pu se défendre quelques siècles contre les mutilations des hommes plus pressés que le temps de les détruire! O mon Dieu! par quels coups étranges vous vous jouez de notre orgueil!.....

L'heure de l'*office du soir à la Chapelle Sixtine* approchait : c'était le mercredi de la semaine-sainte. Je rentrai dans Rome et je me dirigeai vers le Vatican. J'avais l'âme toute disposée aux mélancoliques tristesses du chant des lamentations de Jérémie. Chaque parole du prophète qui retentissait sous ces voûtes semblait s'appliquer à tout ce que je venais de voir et de sentir. A chaque psaume chanté d'une voix grave par le chœur, une lumière s'éteignait sur le triangle de feu et sur l'autel. Il en fut ainsi jusqu'au dernier cierge. En ce moment, le jour qui avait baissé par degrés s'éteignait aussi sur les vitraux de la chapelle; ses dernières lueurs cependant laissaient entrevoir encore comme des ombres confuses les grandes et terribles figures de cette page sublime dans laquelle le pinceau de Michel Ange a dessiné à longs traits les scènes effrayantes du jugement dernier. Alors, au milieu du silence et du saisissement qui semblaient se communiquer à tout, des voix d'hommes invisibles entonnèrent sur un mode tout-à-fait inconnu ce cantique lugubre dans lequel David repentant a épanché les douleurs et les remords cuisans de son cœur. Je ne saurais dire ce que j'ai éprouvé pendant ce chant qui a duré près d'une demi-heure. Certes, ce n'est pas en l'écoutant que j'ai pu calculer sa durée. Je suis resté comme anéanti dans cette chapelle que l'ombre croissante de la nuit et le son toujours plus triste de ces voix remplissaient d'une ineffable terreur.

Le *Jeudi-Saint*, de bonne heure, je m'empressai d'accourir au Vatican. Après la messe solennelle célébrée par un cardinal, commença une autre procession aussi touchante et plus grave que celle du dimanche des Rameaux. L'Église, à l'approche du jour mémorable où Jésus-Christ mourut sur la croix, se dépouille de tous ses ornemens, et, comme dernier témoignage de sa douleur et de son deuil, elle retire de ses tabernacles le Saint des saints, qu'elle n'adore pendant quelques jours que dans l'endroit le plus reculé de ses temples. La chapelle Pauline a été depuis long-temps merveilleusement disposée pour servir à cette nouvelle sépulture du Rédempteur du monde. Elle n'est éclairée que par les torches qui brûlent autour de ce tombeau où Jésus-Christ, toujours immolé mais toujours vivant, nous rappelle quel fut et quel est encore son amour pour les hommes. Le dessin de cette illumination, qui est d'un grand effet, a été tracé par Michel Ange, mais sur des proportions trop gigantesques, qu'il a fallu modifier dans la suite. La procession qui se dirige vers la chapelle Pauline s'avance lentement et en silence : le silence exprime mieux ici l'affliction de l'Eglise que les chants les plus tristes. Le pape marche le dernier, portant le Saint-Sacrement dans un ciboire voilé. Il y a comme un reflet de la majesté du Dieu fait homme sur cette figure de l'auguste vieillard penchée vers le ciboire, qu'il semble porter plutôt contre son cœur que

dans ses mains. Dieu et son vicaire n'apparaissent qu'à travers les nuages d'encens dont la chapelle est remplie. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'être catholique pour être ému de la touchante simplicité de cette scène.

De la chapelle Pauline le pape s'est rendu, avec tout son cortége, dans la loge pontificale pour bénir le peuple assemblé sur la place du Vatican. Cette imposante cérémonie aura lieu une seconde fois le jour de Pâques. Je désire la revoir avant d'en parler. Il y avait peu de monde sur la place, parce que, depuis le matin de bonne heure, la foule se pressait dans une des nefs latérales de Saint-Pierre pour assister au *lavement des pieds*.

Il était midi quand le pape est descendu précédé de toute sa cour. Les douze prêtres désignés pour figurer les douze apôtres marchaient à la tête du cortége, vêtus de longs habits de drap blanc. Ils se sont rangés sur une estrade, à la gauche du trône du pape. Le cardinal diacre a chanté l'Evangile qui retrace les touchans détails de cette cène solennelle dans laquelle Notre Seigneur, la veille de sa mort, voulant donner à ses apôtres un dernier exemple d'humilité et de charité, se leva de la table où il célébrait la Pâque, se ceignit d'un linge et leur lava les pieds. Jamais ce spectacle attendrissant n'a été rappelé d'une manière plus vive et plus vraie que dans cette cérémonie du Jeudi-Saint à Rome. Le pape, cette vénérable et vivante image de Jésus-Christ, s'est levé à son exemple; il a attaché un linge blanc à sa ceinture et il s'est avancé avec un air de bonté et de simplicité admirables vers l'estrade où les douze prêtres étaient assis. Je me suis cru transporté dans le Cénacle; j'ai cru voir Jésus-Christ et ses apôtres; l'un, plein d'une douceur et d'une majesté divine, les autres, remplis de ce respect et de ce trouble qu'une pareille action devait exciter dans leurs cœurs. Quelques uns de ces prêtres portaient une longue barbe à la manière des religieux de l'Orient, et il me paraissait que leur physionomie vénérable ajoutait à la cérémonie du Vatican un trait plus frappant de ressembance avec la touchante solennité du Cénacle. Le pape, allant successivement de l'un à l'autre, leur a lavé et baisé les pieds, puis il a remis à chacun d'eux quelques pièces de monnaie et un bouquet de fleurs.

Une cérémonie d'humilité et de charité divines a suivi celle du lavement des pieds. Le saint Père ne s'est pas estimé plus grand que le Dieu dont il tient la place sur la terre. Celui qui se fait gloire du titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu*, a voulu suivre jusqu'au bout le précepte et l'exemple du divin Maître. Il a voulu servir à table les douze prêtres dont il venait de laver et de baiser les pieds. La table avait été dressée dans l'une des plus belles salles du palais du Vatican. Autour de cette salle régnait un double rang de tribunes réservées à des princes, au corps diplomatique et à des personnes de distinction. L'enceinte, entre la table des apôtres et les tribunes, était occupée par la foule des spectateurs qui n'avait pas pu être admise dans les places réservées. Le passage de toute cette multitude, de Saint-Pierre, où s'est fait le lavement des pieds, au Vatican, où a lieu la cérémonie des tables, entraîne nécessairement une grande confusion et un désordre dont la vue afflige d'autant plus qu'à pareil jour, dans un tel lieu et pour de telles cérémonies, on désirerait plus de recueillement et de décence. Il est pénible de voir cette foule d'hommes et de femmes, dont la mise annonce des habitudes de convenance et de bon ton, se précipiter par flots, escalader en courant les degrés du palais, se pousser, se renverser, s'écraser quelquefois aux portes, où la garde suisse s'efforce de la contenir. Mais enfin, parvenu dans la salle, on oublie ces scènes de tumulte et de désordres, pour ne plus voir que le spectacle attendrissant qui se prépare. Les douze apôtres se rangent tous d'un seul côté de la longue table qui a été élevée en face des tribunes. Le service en est remarquable par le mélange de luxe et de simplicité; les statues dorées des douze apôtres de Jésus-Christ, et de beaux vases remplis de fleurs cueillies dans les jardins du pape, en sont le plus riche et le plus gracieux ornement. Le saint Père n'a pas encore paru. Dans l'attente de son arrivée, on s'agite, on se presse pour voir de plus

près, et la table, et les apôtres, et l'auguste vieillard qui doit les servir. Il arrive enfin par une des portes de la salle qui communique à ses appartemens particuliers. A son aspect, un profond silence s'établit : on sent bientôt que cette cérémonie n'est pas une vaine parade et qu'elle exprime bien ce qu'elle figure. Lors même qu'on n'en serait pas averti par le sentiment de respect dont l'âme est soudainement saisie, il suffirait de jeter les yeux sur la vénérable figure du saint Père. Il est facile de deviner les pensées élevées qui occupent son cœur. On voit qu'il est profondément pénétré de la sainteté du ministère qu'il va remplir et dans lequel il doit rappeler Jésus-Christ à cette multitude accourue de toutes les parties du monde. Comme Jésus-Christ, il lève les yeux au ciel, et de ses mains vénérables il bénit la table devant laquelle les douze apôtres se tiennent debout; puis, pendant que l'un des prêtres de sa suite fait la lecture de quelques passages de l'Écriture sainte analogues à la cérémonie, le saint Père, à l'un des bouts de la table, reçoit les plats que viennent lui apporter des prélats de sa cour, et lui-même va les offrir successivement à chacun des apôtres, puis il leur verse à boire et continue ainsi à les servir durant tout le repas. Ce repas serait fort long si les apôtres avaient assez d'appétit pour manger de tous les mets qui leur sont servis. J'ai compté jusqu'à six plats de poisson pour chacun d'eux. Tous les restes de ce pieux festin, ainsi que les objets dont ils se sont servis, les serviettes, la porcelaine, les verres et l'argenterie, leur appartiennent; ils emportent ce précieux témoignage de la munificence du pape avec le souvenir de sa paternelle charité.

Il était environ deux heures quand je suis sorti du Vatican où j'étais depuis neuf heures du matin; je me suis hâté d'aller faire ma collation, et bien que je fusse horriblement fatigué de la longue séance du matin, je suis revenu avec le même empressement à Saint-Pierre. Dans l'après-midi du Jeudi-Saint, la grande basilique présente un coup d'œil extraordinaire. Etrangers, habitans de Rome, paysans des campagnes voisines, toute la population s'y porte en foule, mais il serait bien difficile de dire quel sentiment l'y conduit. Il ne s'y passe aucune cérémonie qui mérite cet incroyable empressement ni qui explique cet immense concours. Toute cette multitude de curieux est à elle-même son principal spectacle ; elle s'en va à travers les vastes nefs de Saint-Pierre, avançant et se repliant sur elle-même par un mouvement continu et monotone comme le flux et le reflux des mers, parlant, riant et priant. De longues processions de pénitens et de pélerins traversent cette foule. Le nombre des pélerins, cette année-ci, a été fort considérable; ils sont tous accueillis dans un établissement qui leur est spécialement consacré, *la Trinità dei pelegrini*. Là ils sont reçus par une confrérie presque toute composée de la haute noblesse et de la population de Rome. Les nobles seigneurs, revêtus d'une serge grossière, leur lavent les pieds, les servent à table, et leur délicatesse ne se laisse rebuter ni par l'horrible puanteur, ni par l'excessive malpropreté de ces pauvres pélerins. Les dames romaines du plus haut rang remplissent les mêmes devoirs d'humilité et de charité à l'égard des pélerines, et ce sont elles qui, le Jeudi-Saint, tenant ces pauvres femmes par le bras, traversent une grande partie des rues de Rome et les conduisent processionnellement au tombeau des saints apôtres, terme de leur pieux pélerinage.

Après la double procession des pélerins arrive, avec tout son cortége, le cardinal grand-pénitencier; il va s'asseoir sur son tribunal, et tous les membres de la pénitencerie se rangent autour de lui sur des gradins. Toute la foule se précipite alors de ce côté; chacun se presse pour être touché par la longue baguette que le cardinal tient dans ses mains en signe du pouvoir sans bornes qu'il a reçu d'absoudre toute espèce de péchés et de crimes. De grandes indulgences sont attachées à cette simple cérémonie pour celui qui s'y présente avec les pieuses dispositions que l'Eglise requiert. C'est là sans doute la cause de cet empressement universel au milieu duquel princes et villageois, nobles dames et femmes du peuple, prélats et religieux se trouvent confondus. Cet empressement honore leur piété et la foi qui distingue les ha-

bitans de Rome. Une pareille démarche ne porte guère à croire aux sottises calomnieuses de certains écrivains qui n'ont pas rougi de travestir en rendez-vous infâmes ce concours d'hommes de toutes conditions qui savent, quand il le faut, montrer publiquement les sentimens chrétiens qu'ils ont dans le cœur. Il est trop vrai que de graves désordres se mêlent quelquefois aux cérémonies les plus saintes ; mais le scandale vient précisément de ceux-là même qui affectent de le flétrir dans leur indignation hypocrite. Ce sont les Anglais protestans ; ce sont nos Français philosophes, et non les catholiques romains, qui font par leur langage et leur tenue un déplorable contraste avec les cérémonies sacrées de la Semaine-Sainte.

En entrant dans la chapelle Sixtine, le *vendredi* matin, j'ai été frappé d'un aspect inattendu. Elle avait je ne sais quoi de triste et de sévère qui contrastait vivement avec l'éclat et la pompe de la solennité de la veille. L'autel était dépouillé, le tabernacle vide et ouvert, le trône du pape et les siéges des cardinaux sans tentures, le pavé sans tapis, tout était nu, marbres et boiseries. Les cardinaux, en habits de deuil, dans un morne silence, semblaient être là pour assister à quelques grandes funérailles. C'était en effet un triste et mémorable anniversaire ; ces vénérables vieillards portaient le deuil du rédempteur du monde : à pareil jour, il y a dix-huit siècles, Jésus-Christ expirait sur une croix, victime de son amour et de notre ingratitude. Ce n'était plus une fête ; je n'avais sous les yeux qu'un appareil lugubre. L'office commença d'une manière en quelque sorte brusque, comme un cri de douleur, par le chant monotone de quelques leçons de l'Ecriture-Sainte, puis des prières expiatoires pour tous les auteurs de cette mort divine, juifs, païens, chrétiens infidèles ; enfin l'histoire de cette Passion du Fils de Dieu racontée par le disciple qu'il avait le plus tendrement aimé. En ce moment le pape entra dans la chapelle, et d'un pas plus solennel et plus triste, il monta les degrés de son trône dépouillé de tout ornement. Une croix voilée était étendue sur les dernières marches de l'autel. Tous les regards et tous les hommages se portaient sur cet objet sacré, image de douleur, symbole d'un amour infini. Aucune prière, aucun chant ne se faisait entendre. Le pape, les pieds nus, est descendu de son trône : il est allé se placer au milieu de la chapelle, et de là il s'est avancé, en se prosternant par trois fois, jusqu'au pied de la croix qu'il a adorée quelques momens en silence. Le chant plaintif et tendre de ces paroles : *Popule meus, quid feci tibi?* ajoutait à l'attendrissement de cette scène. J'étais ému jusqu'aux larmes, et lorsqu'à la suite des cardinaux et des évêques mon tour est venu d'aller baiser cette même croix sur laquelle le saint Père venait de coller ses lèvres en la mouillant de ses pieuses larmes, il s'est passé dans mon cœur quelque chose d'ineffable que je ne saurais par quelles paroles exprimer.

La sainte tristesse de cette touchante cérémonie de *l'adoration de la croix* m'a laissé dans l'âme des impressions qui n'ont pu s'effacer de toute la journée. Je me suis retrouvé dans cette disposition de recueillement et de mélancolie au chant des ténèbres et du *Miserere* du soir. J'ai mieux senti le charme inexprimable de cette musique dont la douce et plaintive harmonie semble venir du ciel. Ce n'étaient pas des voix humaines ; ce ne sont point là des sons de la terre ; on eût dit que les anges de paix, d'une voix pleine de larmes, murmuraient dans de tristes mélodies des soupirs de regret et d'amour.

Tout devait être grave et solennel dans cette mémorable journée du Vendredi-Saint. Après l'office du soir, le pape, accompagné des cardinaux et des prélats de sa cour, est descendu de son palais dans la basilique de Saint-Pierre. Des soldats formaient une double haie dans la nef principale. Le pape avec tout son cortége a traversé silencieusement la vaste enceinte, et il est allé se prosterner devant le tombeau des saints apôtres. Il est demeuré long-temps comme anéanti dans le recueillement de sa prière : j'étais à quelques pas de lui. Mon Dieu ! que cette prière m'a paru sublime, sous le vaste dôme où la nuit commençait à descendre, devant ce tombeau, au milieu de ce profond silence ! Je me figure que

Jésus-Christ priait ainsi, lorsque prenant ses disciples à l'écart, il allait avec eux sur quelque montagne solitaire, pendant la nuit, et invoquait les miséricordes infinies du Ciel sur toutes les misères du monde.

L'office du *Samedi-Saint* n'a rien de plus remarquable ici que dans nos églises de France; si ce n'est qu'au moment où l'on entonne le *Gloria in excelsis*, le bruit des fanfares aux portes de la chapelle Sixtine, et celui du canon au château Saint-Ange, se mêlent au son des cloches qui sont mises en branle presque à la fois dans toutes les églises de Rome. Le *baptême des Juifs* ou des Turcs convertis, qui a lieu le matin au baptistère de Saint-Jean-de-Latran, attire généralement un grand nombre de curieux. Mais cette cérémonie n'est guère intéressante que par son objet. J'ai eu beaucoup plus de plaisir à assister à la *messe des Arméniens* qui se célèbre ce jour-là à quatre heures de l'après-midi. Le rit, le costume oriental de ces chrétiens d'Arménie, leur langue, leur chant, l'heure même à laquelle on la célèbre, tout donne à cette messe un caractère particulier où l'imagination se plaît à découvrir de belles analogies avec les temps primitifs du Christianisme. On sent que toutes ces cérémonies ont dû commencer dans l'Orient et sortir du même berceau que l'Eglise. Cette liturgie ne diffère cependant en aucun point essentiel de celle des Latins. L'élévation de la sainte hostie n'a pas lieu, comme parmi nous, à la suite de la Consécration : elle se fait après le *Pater* avec une imposante solennité. Des encensoirs balancés sans interruption par deux prêtres et répandant un nuage continuel d'encens dans le sanctuaire, sont d'un bel effet dans cette messe : j'aime surtout cette mystérieuse solitude dont s'environne le célébrant, lorsque à deux endroits différens de l'office sacré, un grand voile enveloppe tout le sanctuaire et cache à la vue du peuple l'autel et les saintes profondeurs dans lesquelles le sacrificateur, les ministres et la victime semblent se perdre. Je regrette seulement que la foule des curieux ne fasse de cette messe qu'un spectacle profane, et que des catholiques même, soit légèreté, soit ignorance, oublient trop facilement que dans ce sacrifice, dont le rite est différent du nôtre, s'immole cependant la même hostie, le Dieu que nous adorons.

Mais la plus belle, la plus imposante solennité de cette grande semaine, c'est la *solennité de Pâques*. Cette fête à Rome a quelque chose de sublime qui transporte. Le matin, dès que le premier rayon du jour brille sur la coupole de Saint-Pierre, le château Saint-Ange salue avec toute son artillerie l'aurore de cette belle journée. Rome s'éveille à ce bruit de fête : et bientôt la course animée des voitures annonce que c'est à Saint-Pierre qu'il faut accourir en toute hâte si l'on veut trouver place à la grande solennité qui se prépare. Ma voiture a été obligée de s'arrêter un moment à l'entrée du pont Saint-Ange. J'ai pu jouir déjà d'un admirable coup d'œil : de gigantesques bannières flottaient sur les remparts du château, et leurs vives couleurs se réfléchissaient dans les eaux du Tibre; la statue de bronze de l'Archange Michel semblait toute radieuse au sommet de la forteresse : le peuple, en habits de fête, remplissait les deux trottoirs et le milieu du pont; les brillans équipages tout enrubannés des cardinaux, des prélats, des princes et des ambassadeurs, débouchaient par toutes les rues qui aboutissent au pont, et de là jusqu'à Saint-Pierre formaient une longue file que l'éclat des livrées romaines, couvertes de galons sur toutes les coutures, rendait véritablement pittoresque. Je me suis rendu directement à la *salle ducale* d'où le cortége du pape devait partir pour se rendre à Saint-Pierre.

A 9 heures et demie le saint Père est sorti de ses appartemens. Le cortége s'est mis en marche; la garde noble, les prélats avec leurs costumes si variés, les évêques avec la chape et la mitre en tête, les patriarches avec leurs habits orientaux, tous les pères pénitenciers revêtus de leur chasuble, les cardinaux tout rayonnans de l'éclat de la pourpre et de leurs plus riches ornemens, enfin le souverain Pontife, porté solennellement sur son trône et entouré de tous les grands-officiers de sa maison militaire et de sa cour ecclésiastique. Cette imposante procession est descendue par le magnifique escalier du Vatican, d'où la vue qui se prolonge jus-

qu'au pont Saint-Ange à travers les arcades et les colonnes de la place Saint-Pierre, jouit d'un effet d'optique admirable. Sous le vestibule de la basilique, le nombreux chapitre de Saint-Pierre s'est joint au cortége qui a franchi le seuil de la grande porte de l'église. Cette entrée solennelle m'a fait tressaillir. Une double haie de soldats contenait la multitude et laissait dans un vide immense toute la nef principale, depuis la porte de la basilique jusqu'à *la Confession* des saints apôtres. Les fanfares retentissaient dans la vaste enceinte, les tambours battaient au champ, toutes les cloches étaient en pleine volée, et le pape, porté comme en triomphe, entrait dans la sainte basilique. Au fond de l'église, un peu en avant de la chaire de Saint-Pierre, s'élevait le trône pontifical, et de chaque côté du trône des tribunes occupées par le corps diplomatique aux broderies d'or, et par les dames dont les brillantes parures contrastaient d'une manière gracieuse avec la majesté et la sévère ordonnance de cette auguste solennité. Après s'être arrêté quelques momens pour adorer Jésus-Christ devant la chapelle du Saint-Sacrement, tout le cortége a continué sa marche et le pape est allé se placer à la droite de l'autel, sur un trône moins élevé que celui qui était préparé au fond de la basilique. Pendant que le chœur a chanté les *petites heures*, le pape s'est revêtu de ses habits pontificaux. Des prélats venaient les prendre sur l'autel et les portaient l'un après l'autre au trône où le saint Père était assis. La messe solennelle a commencé. Tous les degrés du vaste autel de la Confession étaient couverts d'évêques et de prélats qui servaient au sacrifice. Après les prières et l'encensement solennel de l'*introït*, le pape a quitté l'autel pour aller s'asseoir sur le trône pontifical. L'enceinte où se célébrait cette grande fête offrait en ce moment le spectacle le plus imposant. Je ne me figure pas qu'il puisse se rencontrer jamais en aucun lieu du monde une assemblée plus vénérable et plus auguste. De l'autel au trône du pape, la garde noble en grand uniforme rouge étincelant de broderies d'or, formait comme un double rempart. En avant de la garde, les cardinaux, la mitre en tête, étaient rangés sur deux lignes parallèles : les prélats attachés à la personne du pape étaient restés sur les marches de l'autel ; et sur le trône en face, à l'autre extrémité, le souverain Pontife était assis, ayant debout à sa droite le sénateur de Rome, et à ses pieds, sur les trois côtés du trône, jusqu'à la dernière marche, les prélats et les évêques assistans, avec la chape et la mitre. Je ne puis comparer la majesté de ce spectacle sacré qu'à l'une de ces assemblées du ciel où le prophète de Pathmos nous représente l'Agneau de Dieu sur son trône et les vieillards autour de lui. Là aussi résonnait sous des voûtes chargées de dorures l'immortel *Alleluia;* là aussi brûlait dans des encensoirs d'or l'encens dont les vapeurs embaumées enveloppaient l'autel; là aussi brillaient les sept chandeliers mystérieux, portés par un nombre égal de prélats; enfin là aussi ont été ouverts les sceaux du livre sacré, et les paroles de ce livre ont été solennellement chantées par les deux diacres en deux langues différentes pour constater dans la plus grande solennité de Rome l'unité de l'Église grecque et de l'Eglise latine. Après l'Evangile, les préparatifs plus prochains du sacrifice ont eu lieu avec un appareil extraordinaire. L'hostie a été portée sur l'autel par un prélat sous-diacre, dans une boîte d'or. Le vin, goûté d'abord par un des serviteurs du pape, l'a été une seconde fois par l'évêque remplissant les fonctions de sacristain, et ce n'est qu'après cette double épreuve qu'il a été versé dans le calice. Le pape est alors revenu de son trône à l'autel pour continuer l'action auguste du sacrifice. Sans parler de la pompe qui l'entoure, de la magnificence des ornemens, du grand nombre de prélats et d'évêques qui l'assistent, de la multitude des ministres qui servent à l'autel et autour des crédences, la vue seule du souverain Pontife célébrant les saints mystères sur cet autel où le peuple assemblé peut apercevoir sa vénérable figure de toutes les parties de la basilique, cette vue seule remplit le cœur des plus vives émotions de la piété et de la foi. Deux momens de la messe sont plus particulièrement d'un effet inexprimable, celui de l'*élévation* et le moment où le pape communie. Après que le grand

mystère est accompli, lorsqu'aux paroles divines de la consécration l'immortelle victime est descendue sur l'autel, il s'est fait un silence universel dans toute l'étendue de la basilique; tous les genoux ont fléchi, tous les fronts se sont inclinés; le souverain Pontife seul, debout à l'autel, a élevé tour à tour de ses mains vénérables l'hostie sainte et le calice, et se tournant vers les quatre parties de l'église, tenant toujours l'adorable victime, il a béni par trois fois l'assemblée, tandis que de la grande loge de Saint-Pierre une symphonie douce et pénétrante comme une mélodie du Ciel, interrompait seul ce profond silence. Oui, il y a des momens plus solennels dans lesquels Dieu rend en quelque sorte sa présence sensible : la foi n'avait plus son voile impénétrable, mon cœur voyait Jésus-Christ entre les mains de son auguste vicaire. Après l'*Agnus Dei*, le pape est retourné à son trône, et c'est là qu'il a communié. Mes yeux n'ont jamais été témoins d'une scène plus imposante. Le cardinal-diacre a pris la sainte hostie sur l'autel, il l'a élevée par trois fois en la montrant à l'assemblée, puis il l'a déposée avec la patène entre les mains du sous-diacre qui l'a portée jusqu'au trône du pape. Arrivé là, il s'est rangé à la gauche du saint Père, tenant toujours la patène et l'hostie dans ses mains. Le cardinal-diacre a pris de même le calice du précieux sang, il l'a élevé trois fois comme il avait fait pour l'hostie, il a traversé, au milieu d'un silence et d'un recueillement universel, la longue enceinte qui séparait le trône du pape et de l'autel. A son approche, le saint Père s'est prosterné, puis se tenant debout devant le diacre et le sous-diacre, il s'est frappé par trois fois la poitrine et il a pris de leurs mains, pour communier, l'hostie et le calice. Le diacre est ensuite retourné à l'autel, il a pris un magnifique ciboire d'or et il l'a porté avec la même solennité au trône pontifical. Tous les cardinaux de l'ordre des diacres, le sénateur et les trois conservateurs de Rome se sont alors avancés, ils ont reçu la communion des mains du pape; puis le ciboire a été reporté encore une fois sur l'autel. Rien ne saurait exprimer l'effet de toute cette cérémonie: pour s'en faire une idée, il faut la voir, il faut voir toute cette brillante garde un genou en terre et ses armes baissées, toutes ces têtes vénérables de cardinaux et d'évêques inclinées; aux deux extrémités de cette longue enceinte, le pape sur son trône et le diacre à l'autel, puis celui-ci s'avançant, seul, d'un pas qui trahit l'émotion de son âme, et portant dans ses mains élevées tout ce que le Ciel a de plus saint, ce que la terre a de plus sacré. Cette messe, célébrée par le premier pontife de l'Eglise, dans le plus beau temple de l'univers, dans la plus grande des solennités chrétiennes, en présence de l'assemblée la plus vénérable et la plus illustre du monde, est au-delà de tout ce que l'imagination peut rêver de plus auguste et de plus magnifique à la fois.

Une autre cérémonie devait cependant me transporter d'une admiration nouvelle, c'était la *bénédiction donnée par le pape du haut de la loge de la façade de Saint-Pierre.* Après la messe solennelle, le cortége pontifical est sorti dans le même ordre pour se rendre dans cette tribune, en remontant par le grand escalier du Vatican. Quel admirable spectacle s'est déroulé de là à mes regards! Du haut de cette tribune la vue embrasse l'immense place de Saint-Pierre, toute la ville de Rome et la campagne au loin jusqu'à la mer. Le pape s'est placé sur un trône dressé au centre du balcon, la tiare en tête, et toute sa cour autour de lui. J'ai pu me placer dans l'un des angles avancés de la tribune d'où je voyais tout à la fois et le pape et le peuple, et Rome et ses campagnes. La vaste place de Saint-Pierre offrait le coup d'œil le plus pittoresque, de brillans équipages remplis de femmes en grande parure, des soldats et leurs armes étincelantes au soleil, des tribunes suspendues comme des corbeilles de fleurs aux deux côtés de la magnifique colonnade, et une multitude innombrable avec les nuances si variées et si vives de mille costumes différens, qui ondulait comme les flots, qui bruissait comme la mer, qui affluait et refluait tour à tour par les deux grandes rues qui viennent déboucher sur la place. Derrière cette multitude Rome élevait sa forêt de dômes, ses campaniles, les façades altières de ses palais, les arbres gracieux de ses rares jardins,

ses terrasses et ses collines. Plus loin les riantes montagnes de Frascati et de Tivoli semblaient former pour ce tableau un joyeuse guirlande de verdure. Enfin, comme pour agrandir encore cette scène déjà si grande et si belle, les monts de la Sabine et ceux des Apennins, groupés en amphithéâtre, fermaient l'horizon du nord au midi jusqu'à la mer et se confondaient avec le ciel par leurs cimes bleuâtres ou couvertes de neige. A la vue du saint Père, de vives acclamations sont parties de toutes les bouches comme de tous les cœurs de cette multitude. Mais bientôt il s'est fait un silence profond, l'air m'a semblé plus calme, nul autre bruit que le murmure des deux fontaines qui jaillissent en longues gerbes d'eau sur la place, et ce murmure ne faisait que rendre plus solennel le silence qui régnait dans cette immense foule. Rome et la nature entière semblaient être également attentives. En portant mes regards d'un bout à l'autre de l'horizon, il me semblait qu'en ce moment toutes les nations du monde se dressaient par dessus les montagnes, au-delà de ces mers, pour assister à cette bénédiction solennelle du Père commun des fidèles. Le saint Père s'est levé; il a porté ses regards pleins d'un attendrissement visible sur la foule d'abord, puis aux deux extrémités de l'horizon, et enfin vers le ciel, et d'une voix forte, malgré son émotion, il a appelé les bénédictions d'en haut sur Rome et l'univers, *urbi et orbi*. Les fanfares et les tambours de la troupe, les canons du château Saint-Ange, les cloches de toute la ville et les acclamations de toutes les parties de la place ont répondu à cette bénédiction du souverain Pontife. Et lui, comme suspendu entre le ciel et la terre, debout comme un auguste médiateur entre les hommes et Dieu, il est demeuré un moment dans une sorte d'extase; ses yeux, tournés vers le ciel, se sont remplis de larmes; il a donné à l'univers une dernière bénédiction en silence et il s'est retiré..... Cela était sublime. Maintenant, que dirai-je de la fin de cette belle journée? Que reste-t-il encore après ce que j'ai vu, qui me puisse émouvoir, qui puisse me faire éprouver quelque chose de pareil à ce que j'ai ressenti, à la suite de cette bénédiction du pape, quand je suis demeuré comme accablé de la grandeur de cette scène, sur ce balcon d'où mon œil semblait embrasser le monde? Rien sans doute. L'illumination de la coupole de Saint-Pierre, ces lignes de feu qui montent depuis les colonnades jusqu'au sommet de la croix ; ce second incendie qui en un clin d'œil semble embraser l'immense basilique ; le feu d'artifice qui se tire le lendemain au château Saint-Ange ; ces ruisseaux de flammes, ces guirlandes magiques, ces tonnerres, ce vaste embrasement qui se réfléchit sur un ciel sombre et dans le Tibre, tout cela est beau sans doute, c'est un magnifique spectacle pour les yeux; mais le charme ineffable, mais l'exaltation mystérieuse, mais tout ce je ne sais quoi d'enivrant et de sacré que la religion communique à ses saintes pompes, tout cela n'y est plus; et qu'est-ce que tout le reste sans cela? Il faut le dire cependant, on aime à voir un peuple mêler ses fêtes aux fêtes de l'Eglise; on est heureux de rencontrer une ville où les jours solennels consacrés à Dieu sont couronnés par des solennités populaires. Il était digne de Rome de donner cet exemple aux autres capitales des nations chrétiennes.

Mgr VESSIÈRE.

HISTOIRE DE FRANCE, PAR M. LAURENTIE (1).

Je me suis souvent demandé en ouvrant les histoires des temps passés, écrites par des hommes du temps présent, ce que penserait ou un Franc, ou un Gaulois, ou un Celte à la vue de tous ces systèmes historiques que nous élevons chaque jour pour étayer nos petites opinions et nos petits argumens? Vous figurez-vous la surprise du Gall, nous entendant parler

(1) Premier et deuxième volumes, in-8°, chez Lagny frères, rue Bourbon-le-Château ; prix : 12 fr.

de sa race éminemment sympathique et sociale? et le breton Pélage, quelle gloire pour lui d'avoir *mis l'esprit stoïcien dans le Christianisme,* et d'avoir *réclamé le premier en faveur de la liberté humaine!* Mais aussi quel désappointement de se voir accusé de rendre *la rédemption inutile et de supprimer le Christianisme* (1)! Je doute que la logique de ce breton se trouvât fort à son aise du rôle qu'on lui fait ici jouer, c'est-à-dire d'introduire la liberté d'un côté et de la chasser de l'autre. Que diriez-vous d'un homme qui voulant retenir dans un appartement un charmant oiseau aux ailes nuancées de mille couleurs, commence par fermer soigneusement la porte, mais ouvre ensuite la fenêtre?

Depuis un certain nombre d'années, l'histoire de France a été envisagée et élaborée sous beaucoup de faces; loin de ne pas avoir d'ouvrages sur ce sujet, l'on serait presque tenté de crier merci, tant chaque mois voit éclore de nouvelles histoires depuis le gros in-octavo jusqu'au modeste in-trente-deux. Pour ma part, il en est peu que je n'aie parcourues, pourvu que les *savans* auteurs aient une portion de ce qu'on appelle *réputation;* et faut-il vous le dire, benin lecteur, je suis revenu de ces livres, gros et petits, de toutes ces graves études, avec un attrait bien plus fort encore pour mes chères chroniques et mes vieilles annales. Là je ne rencontre ni échafaudage chancelant, ni savoir courant après le paradoxe. Si la passion se fait jour et trempe dans le fiel la plume de l'écrivain, c'est un fiel qui caractérise le siècle où il vit, et non le mien qui m'est assez connu. Aussi, plus d'un esprit fatigué de subtilités historiques retournera aux naïfs récits du vieux temps, d'où il sort des enseignemens plus vivans, plus vrais surtout que de nos modernes productions. Après tant de générations éteintes, lorsque tant de révolutions ont balayé la surface du sol, puis-je croire, je le demande à ces grandes distinctions de races conservées malgré les orages, et qui feraient du peuple français vingt nations diverses? Au milieu de ces élémens, l'un encore flottant, incertain, l'autre dur, résistant, je vois un chaos, mais non cette fusion qui fait sortir l'harmonie de l'ensemble d'une foule de discordances apparentes. Regardez à vos pieds, l'automne jonche la terre d'une génération de feuilles qui a fait son temps. Bientôt se mêlant aux générations éteintes, elle disparaît et se décompose peu à peu pour former ce sol végétal destiné à engendrer d'autres arbres et d'autres fruits. Qu'est-elle devenue la feuille desséchée que la bise faisait tournoyer sous vos pas? Nul ne le sait, et pourtant elle a joué son rôle ici-bas; d'abord brillante et se balançant sur sa tige, puis forte et vivace, puis flétrie, ridée. Et de même en est-il des races mélangées qui forment une nation. Leur individualité s'efface et se perd dans la grande et noble figure qui se nomme France, Angleterre ou Espagne.

Si je passe à un ordre différent, quelle foi puis-je avoir dans un auteur qui, gravement, très gravement, me dit qu'à la fin du quinzième siècle, « le Seigneur « lui-même descendit sur l'autel; le dog« me de la présence réelle, jusque-là « obscur et caché à demi dans l'ombre, « éclata dans la croyance des peuples. « Ce fut comme un flambeau d'immense « poésie qui illumina, transfigura l'occi« dent et le nord (1). » Ailleurs, un écrivain soutiendra que la chevelure des rois francs était un moyen légal de prévenir les usurpations (2); ou bien les deux révolutions sociales qui amenèrent la chute des deux premières dynasties, résultèrent uniquement de quelques misérables intrigues de palais. Combien les lignes suivantes m'en apprendront bien plus sur l'abaissement des Carlovingiens. Il s'agit d'un empereur, de Charles-le-Gros. « A « peine il lui resta un homme pour rem« plir envers lui les offices de l'humanité. « Il lui était seulement donné à manger « et à boire aux frais de l'évêque Luit« bert. C'était une chose digne d'être « donnée en spectacle; et par la vanité « des fortunes, on doit regarder la juste « valeur des destinées humaines. Car de « même que précédemment, lorsqu'il « avait la fortune seconde, les richesses « affluaient autour de lui au-delà de ce

(1) Michelet.

(1) Michelet, *Hist. de Fr.*, t. II, p. 145.
(2) Lefranc.

« qu'il pouvait employer, et sans qu'il lui « en coûtât, ni les sueurs du travail, ni « l'épreuve des combats ; il avait tiré à « lui la souveraineté de tout cet empire « si vaste, en sorte que depuis Charles-« le-Grand, il n'était pas un roi qu'en « majesté, puissance et richesses on pût « mettre au-dessus du roi des Francs ; « de même cette fortune devenue con-« traire, renversant, comme pour dé-« ployer la fragilité des choses humaines, « tout ce qu'elle avait accumulé, lui en-« leva honteusement, en un seul instant, « ce dont jadis, souriant à ses prospéri-« tés, elle l'avait glorieusement enrichi. « Réduit à la mendicité et ses affaires « désespérées, songeant non plus à la di-« gnité impériale, mais aux moyens d'a-« voir sa subsistance quotidienne, il en-« voya vers Arnoul (1), lui demander en « suppliant une pension alimentaire pour « se soutenir en la vie présente. Chose « déplorable à voir, qu'un si opulent em-« pereur dépouillé, non seulement des « grandeurs, mais manquant des néces-« sités de la vie (2)! »

Et ces misères se passaient soixante-onze ans après la mort de Charlemagne. Il est vrai que de nos jours nous avons vu des choses plus étonnantes encore!

Ces réflexions m'ont été suggérées par la lecture des premiers volumes qu'a publiés M. Laurentie sur l'Histoire de France. J'y ai trouvé une peinture assez fidèle des vieux temps, une reproduction exacte des chroniques, sans qu'elles soient torturées à plaisir pour les adapter à un lit de Procuste qu'on appelle *philosophie*. Et aussi bien telle a été la pensée mère de l'auteur; c'est une direction dont il faut le louer, car elle est rare. La même idée qui me fait préférer les chroniqueurs aux modernes, l'a dirigé dans la composition de son ouvrage. « Je ne me suis point proposé, dit-il, de jeter au frontispice de ce livre, une théorie de l'histoire : ma théorie est tout entière dans mes récits.

« J'ai seulement quelques mots à dire sur la pensée qui a inspiré mon travail.

« L'histoire de France la plus importante à connaître entre toutes les histoires modernes, est la moins connue, et surtout la moins appréciée.

« Des hommes d'un profond savoir lui ont ôté de son intérêt, des hommes d'une philosophie frivole lui ont ôté de sa vérité. D'un côté l'ennui, de l'autre l'erreur : voilà ce qu'on a fait des souvenirs de la patrie....

« D'où vient l'ennui? C'est apparemment de ce que l'histoire est racontée, je ne dis pas sans esprit ou sans génie, mais avec un génie ou avec un esprit qui n'est pas celui des vieux temps, et qui par conséquent leur ôte ce qu'ils ont de vivant et de dramatique.

« D'où vient l'erreur? C'est apparemment de ce que l'histoire s'isolant des mœurs, des pensées, des habitudes de chaque époque, n'est plus qu'une théorie sans réalité, un système sans application, une philosophie même sans ressemblance....

« J'ai voulu restituer à l'histoire son caractère. Le passé ne saurait être instructif, s'il n'a point sa naïveté.

« C'est pourquoi j'ai interrogé les vieilles mœurs, les vieilles idées, les vieilles lois, la vieille foi, le vieux langage; tout ce qui exprime la vie morale et politique d'un peuple, avec ses besoins, avec ses penchans, avec ses préjugés.

« Et si je ne me fais illusion à moi-même, l'histoire de France, ainsi vue dans les monumens de chaque siècle, devient tout aussitôt d'un intérêt qui vous domine. Souvent vous marchez dans la nuit; les temps sont obscurs; les événemens confus, les personnages peu saillans. Mais bientôt la lumière jaillit; vous voyez de grandes figures sortir des ténèbres; les institutions se découvrent; les événemens se simplifient, et les temps les plus décriés eux-mêmes ne manquent plus d'un certain charme, parce qu'au lieu d'être jugés avec la pensée d'un temps postérieur, ils sont connus avec leur propre pensée. C'est là toute la vérité de l'histoire....

« Pour moi, j'aurai tout ce qu'il me faut de gloire, si j'ai fait une œuvre patriotique. Ma pensée est chrétienne et nationale, monarchique et populaire. C'est la pensée qu'il m'a semblé voir jaillir vivante et féconde de toute la suite de nos révolutions....

(1) Roi de Germanie.
(2) *Annales de Metz.*

« Je n'ai point fait un ouvrage exclusif d'érudition ou de chronologie, ou de philosophie, ou de législation, ou de politique. J'ai cherché à tout embrasser, les vues morales et les vues théoriques, les recherches de la science et les impressions de la poésie (1). »

Il y a donc ici, pourrait-on dire, un point de vue nouveau pour nous, une *pensée chrétienne* dans une histoire de France du dix-neuvième siècle: c'est la base. De plus, M. Laurentie promet de reproduire fidèlement le type des temps écoulés, de les faire poser devant nous ; c'est une prétention plus commune que l'autre et même plus facile à réaliser.

On ne sera donc pas étonné de nous voir nous attacher à la *pensée chrétienne* des siècles que parcourt notre auteur. Je ne saurais assez signaler l'importance de prouver par les faits que le Catholicisme a plus travaillé pour la société barbare, ou, en un mot, pour la civilisation, que tous les élémens *germains* ou *romains* réunis. Influence dans les mœurs, influence dans les lois civiles, influence dans le droit public : c'est là une espèce de triade historique sur laquelle il y a encore beaucoup à dire et surtout à faire.

On n'en est plus aujourd'hui à vouloir contester au Catholicisme son action générale sur la société moderne, quand celle-ci commença à se constituer : les plus illustres historiens et les plus savans docteurs de tous les partis ont établi, démontré cette influence d'une manière si palpable que cette vérité est passée dans le domaine du sens commun. Mais on élève encore maintes objections dans les détails, parce qu'ici, en effet, le mal se trouve à côté du bien, comme dans l'humanité même. Aussi, dans les travaux des historiens catholiques qui feront désormais des recherches sur les origines chrétiennes des nations européennes, y a-t-il, ce me semble, certains points capitaux qu'il s'agira d'éclaircir avant toute chose. Quand on aura établi sur des faits positifs ces bases fondamentales, ils pourront à leur tour servir de points de départ pour de nouvelles découvertes dans le vrai moyen âge, et marchant ainsi d'induction en induction, on arrivera probablement à des conséquences imprévues, comme l'étude sérieuse de la géologie et de l'histoire naturelle a contraint plus d'un savant à rendre hommage à la vérité des livres mosaïques.

Cependant j'avoue qu'une pareille manière d'étudier offre de grandes difficultés et expose à de grands périls. C'est l'analyse, appliquée sur une immense échelle pour arriver à une synthèse sublime, Dieu. Comment ne pas se perdre dans cette multitude de détails inutiles qu'offrent les annales des peuples? En ramenant toujours nos recherches à trois ou quatre principes-premiers, d'une simplicité telle que personne n'en puisse contester la rigoureuse évidence. On sent bien que, pour nous, il ne s'agit point ici de nous ériger en docteur ou de bâtir des systèmes *à priori ;* notre nom est trop obscur, ce n'est pas un *homuncio*, comme s'appelaient souvent les chroniqueurs, qui élève de semblables prétentions. Notre intention est uniquement de signaler à nos frères certaines voies dont nous avons reconnu l'utilité pratique; si l'on nous en montre de plus directes, nous les suivrons avec joie.

Toutes les fois que j'ai voulu approfondir l'histoire d'un peuple quelconque, je me le suis représenté sous deux faces bien simples, l'âme et le corps. L'âme nationale, c'est la religion, ce sont les mœurs, les lois civiles, le génie particulier; ou plutôt tout cela est l'âme agissant, parlant, exerçant ses facultés. Le corps, au contraire, se compose de la constitution politique, du gouvernement, de l'industrie, de ces nombreuses artères qui portent la vie matérielle à un grand peuple, et lui donnent sa physionomie propre, son individualité. Et de même qu'en général, la figure humaine, miroir fidèle dans l'adolescence, reflète toutes les impressions de la partie spirituelle de notre être, de même aussi, dans la jeunesse d'une nation, le bien et le mal, la violence et la générosité, un bouillant courage et une faiblesse interne se peignent au dehors, se produisent dans la vie publique et privée. A cette époque, l'âme fait souvent sentir sa présence; elle est naïve comme l'enfance, et demande pardon de ses fautes à Dieu et aux hommes. Mais bien-

(1) *Avis*, p. v-ix.

tôt la robe prétexte est abandonnée pour la virile; la boule d'or, image d'innocence, suspendue au cou, est réputée un vain hochet; on entre dans l'ère des conquêtes et de l'ambition. On subit alors trop souvent la loi du corps; l'intelligence est dirigée tout entière vers le lucre; l'injustice et l'incrédulité étendent partout leurs hideuses ramifications; puis arrive la vieillesse aux veines desséchées, à la démarche traînante. Avec quelles peines, en ce moment, on parvient à découvrir l'âme rayonnante des jeunes années! Qui peut aimer à remuer d'arides ossemens ou à soulever la poussière du sépulcre?

Ce point de vue historique, qui a l'avantage de ramener en dernière analyse l'homme à son unité primitive, me fournira encore quelques données remarquables, comme autant de rayons menés du centre à la circonférence.

A la base et au-dessus de toute société, on trouve certaines vérités venant de Dieu, révélées par lui, sans lesquelles nulle société ne saurait exister. Ces vérités-institutions sont :

La religion, la famille, le gouvernement.

Toute religion renfermant un certain nombre de ces vérités premières, elle sera d'autant plus parfaite que ce nombre sera plus grand, et *vice versâ*. De plus, la religion, lien de l'homme avec Dieu, est la loi de gravitation de l'âme humaine. Tout culte idolâtrique suppose donc plusieurs centres de gravité, ce qui est absurde, perturbateur de l'ordre moral et intellectuel.

En partant de l'ordre religieux lui-même, on arrive à la famille, liée entre elle comme l'homme l'est avec Dieu. La famille sera donc plus ou moins parfaite, fondée sur la polygamie ou la monogamie. Puis, la société publique étant l'expression de la société privée, il résultera de sa constitution primordiale cette conséquence :

La famille basée sur la polygamie exige le despotisme dans son sein pour maintenir l'ordre;

Par contre, elle engendrera le despotisme politique et l'esclavage.

Mais si la foi religieuse, en réglant tout d'abord les rapports de la famille, fonde la monogamie, ce seul fait tend à produire en son temps l'égalité relative de l'homme et de la femme, puisqu'il y a un mutuel apport pour gouverner sa famille, opérer le bien, fuir le mal.

La même tendance se reproduira dans la société, où les principes de liberté prévaudront dans la juste proportion de la liberté, de la dignité mutuelle des époux.

Si on admet la vérité de ces prémisses, les sociétés antiques nous apparaîtront avec ces trois caractères distinctifs :

Polygamie,
Despotisme,
Esclavage.

De même, dans la société moderne, le Christianisme a posé trois bases devenues trois grandes caractéristiques :

Monogamie,
Pouvoir limité,
Liberté.

L'histoire sainte et l'histoire profane sont d'accord pour nous montrer la famille comme l'origine de toute société. Qu'il y ait eu ou qu'il y ait encore des hordes où le mariage n'existe pas et se trouve remplacé par l'union fortuite des sexes, c'est un cas exceptionnel, c'est une anomalie faite pour exciter notre étonnement, mais non pour nous intéresser. La vie sauvage offre des côtés plus poétiques et plus historiques tout à la fois. Pour un instant, représentons-nous un descendant des patriarches, quelque fils égaré de Caïn, qui arrive dans un de ces steppes asiatiques où l'œil se perd comme au sein d'une vaste mer. Il est seul avec une femme, avec sa femme. Tous deux ont apporté avec eux une portion plus ou moins forte des vérités primitivement révélées. La vie de chaque jour est indispensable; l'homme la procure à la famille naissante par sa force, son agilité et son adresse. La femme garde la hutte; elle allaite les enfans, elle prépare les grossiers alimens de la vie commune. Son organisation physique est plus faible, tandis que l'homme doit concevoir une haute idée de sa supériorité : de là à l'i-

dée de pouvoir, de maîtrise il n'y a qu'un pas ; il est *le maître de sa femme, de ses enfans.* Ici d'ailleurs les traditions primitives sur la chute originelle viennent en aide aux mauvaises inspirations d'une nature corrompue, et déjà le despotisme s'établit dans la famille. Cependant celle-ci grandit, elle a toujours besoin du *père,* du *maître;* ses fils le suivent à la chasse ; communication des mêmes idées, des mêmes sentimens. D'un autre côté, la mère de famille vieillit plus vite que l'homme fortifié par des travaux attachans et salubres; son époux est tenté de la délaisser pour s'unir à ses filles dont il est le propriétaire, le maître, ou bien à quelque femme prise dans une autre tribu, s'il y en a dans son voisinage. D'ailleurs, il est dominé par la nécessité de peupler ce désert qui s'étend autour de lui ; en un mot, la *polygamie* ou la domination sensuelle d'un seul *fort* sur plusieurs *faibles* s'établit dans la société. Cet aperçu suffira pour faire comprendre la fréquence de ces unions incestueuses dont les annales de l'antiquité offrent trop souvent le dégoûtant tableau. Mais continuons.

L'homme porte dans la vie publique les idées qu'il a puisées dans la famille. La polygamie range les enfans et la femme parmi les propriétés, les esclaves. Il en résultera que la société elle-même se composera, non de pères de famille, mais de despotes privés qui, dès lors, trouveront le despotisme politique un événement tout simple. « Quiconque commande en aveugle, dit un écrivain « allemand, est très disposé à obéir en « aveugle. »

De plus, la polygamie, qui porte une profonde atteinte à l'amour conjugal, n'est pas moins funeste à l'amour paternel, et par conséquent à l'intérêt que chaque citoyen doit ressentir pour la conservation du corps politique. « Les « idées de patrie, d'épouse, d'enfant, qui « sont presque toujours séparées chez les « orientaux, si même celle de patrie ne « manque point entièrement, ces idées « furent toujours étroitement liées entre « elles chez les nobles peuples de l'Eu- « rope. Elles ont constamment dépendu « l'une de l'autre; le meilleur père de fa- « mille se montrait le meilleur citoyen ; « et de cette source a jailli non seulement « le respect pour la loi et le législateur, « mais aussi cet héroïsme, ce mépris pour « la mort qui précipitait le sauvage Teu- « ton sur les piques romaines, quand il « se battait pour sa liberté, sa femme et « ses enfans (1). »

Je n'ai point ici à entrer dans le détail des abus que peut faire naître dans une société la situation primitive de la famille, devenue la cause de tant de révolutions sanglantes. Qu'il me suffise de faire observer que les peuples nomades qui ont fondé de grands empires ont presque toujours permis la polygamie, portant ainsi avec eux le germe de destruction qui amenait le rapide anéantissement de leur puissance. Cette unique donnée nous prouve pourtant déjà que la Turquie ne saurait être régénérée tant qu'elle gardera ce fléau, qui lui-même est une partie intégrante de l'islamisme.

Cependant je n'adopterai pas entièrement les vues de l'historien allemand que je viens de citer, en ce qui regarde les peuples occidentaux. Entre la polygamie asiatique et la monogamie européenne, il y a eu beaucoup de chaînons intermédiaires, comme le concubinat chez les Romains ; mais ces chaînons formaient une polygamie déguisée, comme la liberté païenne était à la liberté chrétienne ce que la caricature est au portrait. Et si des Romains nous arrivons immédiatement à ces Teutons si vantés, nous verrons que cette pureté primitive exista fort peu de temps ; cette fleur délicate se flétrit en un instant et fut submergée par les flots de la barbarie, avant d'avoir pu arriver à maturité. On se hâte trop peut-être d'établir des conclusions générales sur quelques rares passages d'auteurs romains, et la lutte terrible que le Christianisme eut à soutenir au moyen âge contre la dissolution des mœurs barbares, d'un côté, contre leur violence, de l'autre, pour fonder, lui, la famille réelle et la liberté véritable, montre suffisamment quel était l'état des esprits. En ces temps orageux où le Catholicisme lui-même faillit être emporté, les couvens se remplis-

(1) Heeren, *Ideen über die politik, den Verkehr,* etc., I. B. S. 95.

saient de femmes répudiées ou trompées; ces établissemens succombaient sous les dépenses qu'occasionnaient de pareilles charges. En outre, les mœurs germaines favorisaient une foule d'usages grossiers, dégoûtans, où la sainteté du lien conjugal se trouvait continuellement attaquée, froissée. Que l'on ouvre l'ouvrage que M. Michelet a nommé *Origines du Droit français*, et l'on y verra d'abondantes preuves de cette triste vérité. Je suis donc fondé à soutenir qu'il fallait une bien autre impulsion que celle des mœurs barbares pour fonder l'ordre de choses dont nous sommes les héritiers ingrats. Enfans mutins, nous nous sommes plu à arracher les moissons semées par nos pères, et nous venons ensuite les accuser de nos propres fautes, de notre famine morale et intellectuelle.

L'homme seul, je le répète, ne pouvait pas plus arriver aux idées qui sont au fond de notre organisation sociale, qu'il ne pouvait se sauver, qu'il ne pouvait parvenir à la connaissance du Dieu véritable. Mais le Christianisme se présentant avec un type magnifique de la femme régénérée, la sainte vierge Marie, l'usage d'acheter des femmes ne pouvait guère continuer de subsister chez des nations chrétiennes. La monogamie suppose nécessairement des rapports réguliers, éclairés entre les deux sexes. Pour s'attacher d'une façon indissoluble, il faut deux choses : apport et support, amour et estime. Ces deux choses en enfantent une troisième : le respect de sa propre dignité. Mais si l'on apprécie cette propre dignité, appréciation calme comme la vraie force, on est conduit à respecter une femme, image de la divinité, rachetée par le commun rédempteur. Donc liberté pour tous les deux sous une égide commune, celle de la religion; de là, unité de devoirs, unité d'intérêts, quoique diversité dans la sphère d'action. Ainsi la nature elle-même, mère féconde et inépuisable, ramène les rapports innombrables de la création et l'immense variété des êtres à quelques types primitifs, à l'unité de certains ordres, de certaines familles. Donc point de tyrannie domestique.

Les mêmes idées pénétrant dans la société civile et politique, l'homme ne pourra être disposé à souffrir un despotisme abrutissant, dont il ne trouve aucune trace dans son intérieur. De quel droit un étranger viendrait-il établir une autorité illimitée, également opposée et à la foi et aux mœurs domestiques? De là donc des principes de liberté civile sous une égide commune, celle des lois, et liberté politique sous une autre égide commune, celle d'un pouvoir limité, assez fort pour protéger les droits de tous, assez faible pour ne pouvoir les fouler aux pieds long-temps avec impunité.

Aussi est-il à remarquer que l'Europe chrétienne n'a jamais offert ces renouvellemens périodiques de despotisme oriental, cette tyrannie d'enfant gâté (qu'on me passe le terme) qui a souillé les monarchies de l'antiquité. Je connais une seule exception à cette règle, celle d'Iwan IV de Russie au quinzième siècle. N'oublions pas que ce monstre revenait à la polygamie par ses mœurs infâmes et ses cruautés; ensuite que l'invasion mongole laissa dans la Moscovie des traces profondes dont elle garde encore l'empreinte.

Quand on voudra donc sonder les origines d'une nation moderne, il faudra surtout tenir en vue ces grands principes et ramener les faits isolés à cette magnifique synthèse, qui est Dieu, la vérité même. Ainsi, en face des désordres enfantés par la société barbare, et que M. Michelet intitule *Origines du Droit français*, il fallait mettre en regard les prescriptions canoniques sur le mariage, sur les mineurs, sur la tutelle, sur l'usufruit, sur la propriété : car tout cela est du droit; ce sont les idées chrétiennes sur la société, tantôt uniquement les siennes, tantôt retrouvées dans des lois païennes comme celles des Romains. Je dis *retrouvées*, parce que le Christianisme reprend son bien partout où il le rencontre, caché sous un amas de productions parasites, ou bien se montrant au grand jour. Il y aurait alors vraiment un livre sur les sources du droit français, et non une suite de traditions plus ou moins poétiques, plus ou moins fidèles images du passé; à tout prendre, il y aurait encore un fort beau travail de

législation comparée à faire pour notre Europe.

Quoique M. Laurentie se soit attaché dans son ouvrage à faire ressortir l'action du Catholicisme sur la société gallo-franque ; quoiqu'il ait cherché, sous l'inspiration d'un patriotisme éclairé, à montrer combien était futile cette grande distinction des races, dont on a fait tant de bruit depuis plusieurs années, son histoire me paraît offrir ici des lacunes importantes. Ce n'est point assez maintenant de s'arrêter à la fin d'une période pour jeter un regard rétrospectif sur la société et les mœurs; il faut mettre à nu l'idée dominante de l'époque, montrer l'âme sociale, nationale, sous toutes ses formes. L'auteur semble avoir travaillé avec trop de rapidité; quelquefois on dirait qu'il se souvient plutôt qu'il ne rédige en face des autorités elles-mêmes. Les grandes collections des lois barbares, les formules, les conciles mêmes n'ont pas été suffisamment étudiés, approfondis. La fameuse confirmation faite par Louis le Débonnaire, en 817, des donations de ses prédécesseurs au saint siége, a été rejetée comme apocryphe par Muratori; il eût été convenable, selon moi, d'exposer les raisons de cet auteur et de les réfuter par des argumens péremptoires; car il en existe. La question des élections pontificales, question si importante, est traitée d'une manière superficielle : elle méritait mieux (1). M. Laurentie s'est adressé aux hommes graves et instruits comme aux jeunes gens; il leur a donné le droit d'être exigeans envers lui. Les uns et les autres veulent être éclairés sur des faits qu'on trouve dénaturés ou partiellement exposés dans la plupart des historiens, et ceci est un défaut capital. Son point de vue est catholique, et il y trouve sa plus douce récompense ; mais c'est cela même qui nous autorise à lui demander un compte sévère de plusieurs parties qui exigeraient plus d'étude. En revanche, l'esprit des chroniques et les mœurs de chaque époque nous ont paru parfaitement saisis, et c'est un grand mérite ; car de ces détails résulte la vérité, la *couleur locale* de l'ensemble.

Quant à la forme même de l'ouvrage, nous avons aussi des observations à soumettre à M. Laurentie. La facilité naturelle de certains auteurs devient quelquefois pour eux un mal réel; ils s'y abandonnent trop. Au lieu d'un style nourri, nerveux et abondant tout à la fois, comme celui de Tite-Live, ou bien serré, ferme, concis, châtié, renfermant plus de choses que de mots, comme Tacite ou Thucydide, on se crée une parole facile et qui coule assez agréablement. La muse de l'histoire, et surtout la muse chrétienne, doit, ce me semble, s'élever au-dessus d'une causerie agréable. J'ai trop de foi dans la conscience littéraire de M. Laurentie pour ne pas garantir que ces deux premiers volumes subiront d'importantes réformes; pour les suivans, ils n'offriront aucune trace de ces défauts qu'il lui est plus aisé d'éviter qu'à beaucoup d'autres écrivains. Je ne crois pas m'abuser en disant que l'historien est dans une chaire sainte où il doit compte de chacune de ses paroles à ses auditeurs et à Dieu même. Vérité, voilà la première obligation de son ministère; harmonie du style, qui repose comme un vêtement radieux sur cette vérité si belle de sa nudité, de sa simplicité, voilà le second devoir. L'accomplissement rigoureux de ces devoirs entraîne la conviction.

Et maintenant que j'ai rempli consciencieusement mon devoir de critique, que j'ai lu et relu votre livre avant d'asseoir mon jugement, ne gardez point rancune à mon encontre, frère. Au milieu des passions qui s'agitent autour de nous, nous suivons chacun notre voie : la vôtre est plus large, et vous avez des compagnons de route; vous êtes au grand soleil de la publicité ; la mienne est étroite, obscure, mais elle a pourtant ses demi-jours qui lui suffisent. Toutes deux, j'espère, mènent à Dieu; nous nous retrouverons donc à la fin de notre pélerinage dans ce centre unique vers lequel nous gravitons. Alors toute science sera

(1) Notre historien pourrait nous répondre que ce n'est pas là l'*Histoire de France*. Nous croyons le contraire, à cause de l'union intime qui existait entre la France et la papauté, et, en outre, à raison de l'importante question des investitures, qui a sa source dans les faits de cette époque.

pleine ; tout rayon égaré se rallumera au foyer universel ; il n'y aura ni histoire, ni philosophie, ni ce que nous nommons *sciences exactes ;* l'humanité aura parcouru son orbe immense ; le dernier rejeton de la famille adamique viendra se rallier au premier : tout sera consommé !

Frère ! que direz-vous alors de ma critique ? me rappellerai-je votre histoire ?

C. F. Audley.

LETTRE A M. BONNETTY,

Directeur des *Annales de Philosophie chrétienne* et de *l'Université Catholique.*

Dans notre tome VIII, page 55, nous avons inséré sur la *Philosophie catholique de l'histoire*, de M. le baron Guiraud, un article qui nous avait été envoyé par un *professeur de théologie.* M. le baron Guiraud va faire paraître le deuxième volume de cet ouvrage, en tête duquel il a mis la *lettre suivante*, où il se justifie des critiques qui lui avaient été adressées par notre collaborateur. Il nous demande de la publier dans notre journal. Notre impartialité nous fait un devoir d'accéder à sa demande. Nous devons cependant avouer que sa justification ne nous paraît pas répondre à toutes les justes critiques qui avaient été faites de son livre. Nous ajouterons peu de notes à cette lettre ; nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs à l'article lui-même, et nous nous réservons de revenir sur ces questions dans l'examen du deuxième volume, qui paraîtra à la fin de ce mois.

Monsieur,

En publiant, il y a bientôt deux ans, l'*introduction* de mon ouvrage, je ne me dissimulais pas l'inconvénient qu'il y avait de le livrer ainsi au public, volume à volume, et de doubler de cette façon, à des lecteurs déjà si peu attentifs, la difficulté d'embrasser dans son ensemble la pensée dont il était animé. Mais alors, comme à présent, une chose m'importait plus que le succès de mon livre, c'était d'assurer et de bien établir la pureté de ses doctrines, la justesse de ses recherches, et, si j'ose le dire enfin, l'orthodoxie de ses témérités.

C'était donc une épreuve que je tentais, un débat que je provoquais sur les plus hautes questions où puisse atteindre l'intelligence humaine. L'épreuve a peu réussi ; peu de ce qu'on a dit de mon livre m'a profité. Je la recommence donc en publiant ce volume ; je renouvelle, en quelque sorte, mon sacrifice.

Tout en regrettant, cependant, que les reproches qu'on m'a adressés n'aient pas, en général, été assez motivés, au moins pour que je pusse en retirer quelque fruit, je crois devoir répondre à ceux qui m'ont paru injustes ; et comme les articles insérés dans les deux recueils, dont la direction vous est si bien confiée, résument à peu près les objections sérieuses qui m'ont été faites, c'est à vous, Monsieur, à vous que j'espère rencontrer aussi impartial, aussi loyal, que vous vous êtes montré sévère sous certains rapports, c'est à vous que j'adresse les explications que je dois à vos lecteurs, avec prière de les leur communiquer.

Et d'abord, avant de me justifier, je m'accuse. Je veux pouvoir repousser l'injustice dont je me crois l'objet, avec toute sûreté de conscience. Je déclare donc qu'il m'est échappé, dans l'ardeur du travail, quelques *expressions impropres* (1) que je désavoue.

Oui, je le reconnais, la grâce de Dieu, si elle n'est aidée de la volonté, n'est pas *irrésistible.*

Le corps de la Vierge Marie ne s'est pas élevé *de lui-même* dans le ciel.

L'homme n'a jamais dû servir d'*entremise* entre Dieu et Satan.

(1) Ici, nous ferons observer que ces *expressions* sont la conclusion de tout un système, et que peut-être il eût fallu désavouer autre chose que les *expressions.* (N. du D.)

J'en désavouerais d'autres qui, prises isolément, semblent condamnables, si elles ne trouvaient une explication canonique et suffisante dans le développement de la pensée qu'elles traduisent; et, comme les phrases qui suivent justifient celles qui les précèdent, je renvoie à mon livre même ceux qui me les ont reprochées.

Restent maintenant quelques graves accusations, celles qu'a formulées avec une bonne foi dont je le remercie, et dans un article fort distingué, le professeur de théologie de l'*Université catholique*, et les vôtres surtout, Monsieur (celles insérées dans les *Annales de philosophie*), qui se seraient transformées contre moi en arrêts bien solennels, puisque vous les avez appuyées sur les conciles, si l'application que vous me faites de leurs décisions était assez exacte pour ne plus me laisser que le parti de la soumission.

Permettez-moi donc, Monsieur, d'aborder ici ces difficultés, de discuter ces reproches.

Où sont-ils? Quels sont-ils?

Un des plus graves, n'est-il pas d'avoir fait la part trop belle à Satan?

On verra pourquoi, si l'on se donne la peine de lire ce volume. Au reste, le rôle que joue Satan en ce bas monde, est malheureusement *plus important que celui de Dieu même* (1), comme l'atteste le *peu d'élus* de l'Évangile; et c'est pour cela sans doute que le Christ l'en a nommé *le prince* (2), et St.-Paul, *le dieu* (3).

Est-ce d'avoir préféré le système d'une création antécédente, à celui des six jours transformés en époques?

Mais, outre qu'en cela je suis plus rigoureusement d'accord avec le texte saint, je demanderai aux partisans des époques, comment ils feront coïncider la noyade successive de toutes les choses créées, avec cette approbation divine donnée spécialement à chacune de ces créations; comment surtout ils expliqueront cette division à laquelle les oblige leur système, d'un jour en deux jours, d'une époque en deux époques; car rien n'est plus distinct géologiquement que la création animale et la création humaine; car pas un fossile humain ne se rencontre parmi les innombrables fossiles animaux, tandis que, contrairement à leur arrangement symétrique, Moïse réunit cette double création en un seul jour.

Quoi encore? On m'accuse d'avoir une opinion contraire au sentiment de saint Pierre, sur la fin du monde.

Mais saint Pierre ne dit pas que le monde périra par le feu *avant le jugement*; et, loin de combattre ce sentiment, j'ai cherché à l'expliquer.

Seulement, je pense que l'embrasement du monde n'en consumera que la partie matérielle, et que toute race humaine en aura déjà disparu; car, sans cela, saint Pierre se trouverait en désaccord avec saint Paul, qui annonce que ceux qui vivront seront emportés au milieu des airs, et avec le symbole des apôtres, qui nous enseigne que le Fils de Dieu viendra juger *les vivans* et les morts.

Ici donc, il y a au moins conflit d'imposantes autorités; dans ce cas, il faut s'en rapporter à l'Eglise, et rien ne résume, ne produit mieux sa doctrine que le symbole sur lequel elle est fondée.

Poursuivons.

Sont-ce mes opinions sur l'animation bestiale, sur l'abstinence de l'Eglise, ou même sur la multiplication de l'homme avant le péché, auxquelles on oppose des décisions de conciles? Mais tout ce luxe de canons ecclésiastiques, déployé contre mes doctrines, ne les atteint guère; car, dans ce même volume, je précise en quoi mes sentimens diffèrent de ceux qui ont été condamnés; et, à ce que je fais observer, touchant les décisions non dogmatiques des conciles provinciaux, j'ajouterai, pour ne citer qu'un exemple, que si l'Eglise s'en était tenue à ce canon du concile d'Illibéris, qui proscrit les images dans les temples chrétiens (1), nos

(1) C'est encore là une phrase que nous croyons trop explicite et trop étendue. (N. du D.)

(2) *Evang. sec. Joan.*, cap. XVI, v. 11.

(3) II *ad Cor.*, cap. IV, v. 4.

(1) Voici le texte du canon du concile d'Illibéris, qu'il ne faut pas confondre avec les décisions dogmatiques opposées à M. Guiraud: *Placuit picturas in ecclesiâ esse non debere ne quod colitur aut adoratur, in parietibus depingatur.* Sur cette décision, nous ferons observer: 1° qu'il s'agit ici d'un point de discipline qui a dû avoir sa raison dans les circonstances de temps et de lieu; en effet, c'était

cathédrales, et surtout celles d'Italie, seraient en violation flagrante d'une décision canonique ; et ce n'est pas moi, au reste, qui les défendrai, car l'introduction des tableaux dans les églises a nécessité, à mon avis, des jours d'artiste qui les ont singulièrement mondanisées.

En ai-je fini ? Non; car on me soupçonne de panthéisme, parce que j'ai employé, à propos de la création, des expressions qui seraient peu exactes, si notre langue en avait de mieux appropriées, si surtout ce qui se groupe autour d'elles ne les expliquait suffisamment.

Ainsi, j'ai parlé d'émanation, d'irradiation, de rayonnement, et j'ai eu tort peut-être ; mais Bossuet a dit avant moi très canoniquement, en s'adressant à l'homme :

« De quelle sorte pourrais-tu faire seu« lement un trait convenable dans une « peinture si riche, s'il n'y avait en *toi-* « *même* et dans quelque partie de ton « être quelque art *dérivé* de ce premier « art, quelques idées fécondes *tirées* de « ces idées originales, en un mot, quelque « ressemblance, *quelque écoulement, quel-* « *que portion* de cet *esprit ouvrier* qui a « fait le monde (1) ? »

Et ailleurs : « Cette âme (l'âme de « l'homme), c'est de *vous-même*, Sei« gneur, de votre bouche que vous l'avez « fait sortir (2). »

Mais Salomon l'avait déjà appelée *une étincelle de Jéhovah* (3).

Certes, je n'ai pas été si loin (4).

Achevons :

L'action de Satan, selon un de mes critiques les plus distingués, n'est guère qu'une anomalie dans ce monde, dont Dieu a réservé le gouvernement aux bons anges.

L'ai-je donc nié ? En faisant du principe satanique un principe de destruction, j'ai bien dû reconnaître que son action sur le monde était subordonnée, sans quoi il l'eût déjà anéanti. Mais si le démon ne peut rien sur le gouvernement général de cet univers, qu'il cherche

pendant la persécution de Dioclétien, et le concile dut défendre de peindre sur les murs des églises des objets de vénération qui, ne pouvant être enlevés, restaient exposés aux outrages des persécuteurs. C'est le sentiment de Bottari (*Roma Sotteranea*, t. III, p. 106) et de Raoul-Rochette (*Tableau des Catacombes*, p. 105). 2° La décision de ce concile, tenu au fond de l'Espagne, ou n'a pas été connue, ou n'a pas été entendue dans le sens de M. Guiraud, ou a été désapprouvée par les autres Eglises, et en particulier par l'Église de Rome, qui, à cette même époque, couvrait ses catacombes de peintures qui existent encore. 3° Cette observation est corroborée par le grand nombre de vases peints et de sarcophages chrétiens qui, étant cachés ou pouvant être transportés, n'offraient pas les mêmes inconvéniens, et aussi sont couverts de peintures. 4° Peut-être le concile n'a-t-il défendu que de peindre les images de *Dieu* ou de la *Trinité*. 5° Enfin, quoi qu'il en soit, le septième concile œcuménique a formellement reconnu l'usage et le culte des images. On voit qu'il y a ici une grande différence entre la décision du concile d'Illibéris et celles que l'on oppose à M. Guiraud, par exemple celle du quatrième concile général de Latran, qui condamne cette proposition : « *Si l'homme* « n'avait pas péché, il n'aurait point été divisé en « deux sexes, et n'aurait point été engendré; mais « les hommes se seraient multipliés à la manière des « anges; » proposition qui nous semble avoir été renouvelée par M. Guiraud dans celle-ci : « Nous « pensons qu'à la résurrection, la femme rentrera « dans l'homme, ne formant avec lui qu'une même « chair, comme avant le sommeil d'Adam. Tout « redeviendra l'homme, ainsi que tout l'a été. Page « 378. » Nous croyons qu'une telle opposition aurait besoin d'une explication. (N. du D.)

(1) Serm., t. II, 695.

(2) Serm., t. I, 122.

(3) Prov., chap. xx, v. 27.

(4) La question du panthéisme est trop importante à notre époque pour que nous n'ajoutions pas une note à ce que dit ici M. Guiraud. Quoi qu'il en dise, il est allé plus loin que Bossuet, non pas dans les termes, mais dans le fait et le dogme. Bossuet dans plusieurs autres parties de ses œuvres, et notamment dans ses *Études sur les Mystères*, a exposé en termes très clairs le dogme de la création *tirée du néant ;* « *il a fait*, dit-il, *et la matière et* « *la forme*, c'est-à-dire, *son ouvrage dans son tout*...; « *il a fait tout ce qui est, selon ce qu'il est, et autant* « *qu'il est* (III[e] sem., 2[e] élév.) » Quand on a posé aussi clairement la création de toutes choses par Dieu, on peut se servir des termes allégués par M. Guiraud. Mais il y a loin de là à dire que *le germe de l'esprit et de la matière se lie à la même nature, se confond dans la substance divine* (p. 21); de dire que *les unités distinctes de l'esprit et de la matière complètent la Trinité hors de Dieu, comme elles l'ont complétée en Dieu même* (p. 108); de dire que *le Verbe enfanta cette sorte d'ovaire universel qu'on appelle matière*. Voilà où l'erreur nous semble être non pas dans les termes, mais dans la chose même. Quant au texte de Salomon allégué ici, il ne touche pas à la question; ce texte dit seulement que la lumière de Dieu est l'intelligence de l'homme, ce qui est admis de tout le monde.

néanmoins à contrarier, à embarrasser constamment, il est hors de doute qu'il s'en dédommage sur les créatures en particulier, et que son action morale, sur la plus grande partie de la création terrestre, équivaut presque en puissance à l'action matérielle des anges sur les mouvemens harmoniques et réguliers de cette même création, dans leur rapport avec ceux de la création universelle........

Au sujet des anges, enfin, on m'accuse d'avoir, contrairement au sentiment de l'Eglise, supposé qu'après la séparation des bons et des mauvais anges, il en était demeuré quelques uns en état d'épreuve.

A cela, je réponds que je n'ai fait d'abord que *proposer* cette supposition ; et j'ajoute, en second lieu, que les Septante et, avec eux, presque tous les Pères des premiers siècles, dont on trouvera l'énumération dans ce volume, ont été bien plus loin que moi, puisque, en admettant l'alliance des *anges de Dieu* avec les filles des hommes, ils ont, par cela même, reconnu la mutabilité de leur volonté.

En ai-je fini avec tous ces reproches que la bonne foi avec laquelle ils m'ont été faits me rend, au reste, fort graves et même respectables? J'aborderai maintenant une autre question non moins importante, soulevée par quelques bons esprits au sujet de mon livre.

A quoi bon, a-t-on dit, fouiller dans ces mystères, toucher à ces voiles, remuer enfin toutes ces difficultés ?

Mais, au fond de ces mystères, derrière ces voiles, au-delà de toutes ces difficultés, qu'y a-t-il, si ce n'est Dieu, le Dieu que nous devons connaître, et dont la recherche ne nous est certes pas interdite ?

David, dans presque tous ses psaumes, demande au Seigneur de lui ouvrir l'intelligence, afin qu'il apprenne ses commandemens; partout, il déclare qu'il médite nuit et jour la loi du Seigneur, et qu'il se réjouit d'entendre sa parole divine, comme celui qui emporte un grand butin.

Si dans le Fils de l'Homme, le Dieu s'est si long-temps tenu voilé aux yeux de ses apôtres, c'est qu'ils n'étaient pas encore assez fortifiés pour recevoir sa lumière ; s'il leur mesurait si exactement la nourriture divine, et même ne la donnait qu'à leurs âmes, c'est parce qu'il avait été réservé à l'Esprit-Saint d'éclairer leur intelligence, sitôt que la parole du Fils aurait préparé leur cœur et leur volonté. Voyez aussi avec quelle effusion se répand la doctrine sainte, après que l'Esprit l'a déposée en ces cœurs tout sanctifiés ; remarquez comme l'enseignement s'élève, de l'humble parabole divine aux sublimes enseignemens de saint Paul, sur Dieu, sur l'homme, sur la grâce et sur le péché. Jésus-Christ instruisait sous le péristyle du temple; saint Paul enseignait dans l'aréopage. Pourquoi cela ? Parce que si le Christ n'était venu changer les volontés, jamais les intelligences n'eussent recueilli et reproduit sa doctrine. Mais, une fois la croix dressée, le dernier soupir de l'Homme-Dieu exhalé, le sang divin abondamment répandu, c'est à la parole d'étendre ce sang régénérateur sur toutes les parties de la terre ; et elle s'y emploie avec une ardeur, avec une éloquence, avec une force, avec une abondance de grâce si merveilleuse, que c'est elle qui achève, pour ainsi dire, l'œuvre de la rédemption, en se montrant plus sage que la sagesse des Gentils, plus savante que leur science, plus pure que leur vertu, plus divine, en un mot, que tout ce que leurs dieux avaient fait ou enseigné.

Or, ce n'est pas seulement l'autorité que l'imposition des mains transmettait des apôtres à leurs successeurs ; c'était, en même temps, la science, l'intelligence, et, parmi tous les dons du Saint-Esprit, le don des langues, c'est-à-dire, de l'enseignement par la parole.

Et, véritablement, il fallait que cet enseignement émanât du Saint-Esprit, à en juger par la miraculeuse multiplication d'une telle semence qui, en trois siècles, fructifia dans les cœurs les plus arides, poussa de beaux rejetons au milieu des dissolutions d'Antioche et de Rome, et se dressa, enfin, jusque sur le trône impérial, où avaient germé et s'étaient développés, durant ces trois mêmes siècles, tous les vices et tous les crimes de l'humanité.

A de tels miracles, les exemples ne suffisaient pas ; les exemples appliquaient

la doctrine ; le sang scellait la parole ; le cirque rendait témoignage des catacombes. C'était l'enseignement qui se produisait par les œuvres ; mais tout remontait à lui.

Mais on ajoute : l'enseignement a été donné, et il ne reste plus qu'à le suivre.

A ce compte, tous les docteurs, tous les Pères de l'Église moderne, auraient donc été condamnés au silence, et saint Bernard, et saint Bonaventure, et saint Thomas qui demandait à Dieu « d'écarter « de lui les doubles ténèbres de sa nature, «le péché et l'*ignorance*, de lui donner la « faculté de comprendre, l'aptitude de re« tenir, la subtilité d'interpréter, la faci« lité d'apprendre encore, et une grâce « abondante de parler, » saint Thomas devait donc se borner à faire le signe de la croix, et à attendre son salut, sans provoquer celui des autres !

Et notre Bossuet, notre gloire française la plus belle, la plus pure, la plus complète, comment cette gloire s'est-elle formée? de quels élémens s'est-elle composée? N'est-ce pas de puissantes investigations, de fouilles profondes, de sublimes *élévations*, de *méditations* évangéliques, de discussions incessantes avec les ennemis de la foi que cette grande lumière de notre Eglise éblouissait ou foudroyait?

Ce qui distingue si éminemment entre toutes les religions, la religion chrétienne, et entre toutes les communions, la communion catholique, c'est précisément ce corps admirable de doctrines vivant et agissant depuis la descente de l'Esprit, cet amas de vives clartés que chaque siècle a allumées et agitées à son tour avant de les réunir au faisceau commun, cet enseignement universel comme la foi qu'il propose, qui a abordé toutes les questions, les a agitées surtout dans les premiers siècles et a résolu successivement toutes celles dont la solution importait à chaque époque de notre humanité.

Chaque époque, en outre, a apporté à la science religieuse le secours de la science profane, pour convaincre et ramener certains esprits positifs et tout rationnels qui ne reconnaissent Dieu que sous des traits d'homme, et qui tiennent leur foi à la disposition de leur raison. Il faut donc qu'à mesure que l'action chrétienne développe ici-bas l'intelligence humaine qu'elle est venue absoudre et vivifier, la science divine, profitant des progrès qu'elle-même a provoqués, s'empare de ces développemens et les fasse servir à démontrer humainement sa vérité et son infaillibilité; et c'est sous ce rapport que notre époque, si favorisée des découvertes et même de la bonne foi de la science moderne, appelle si vivement les investigations religieuses dans le champ si tourmenté et pourtant si inculte des considérations historiques ou même psychologiques.

Je ne nie pas que ceux qui ont la foi, n'aient assez, pourvu que les œuvres la manifestent.

Mais ceux qui ne l'ont pas!... n'ont-ils pas besoin qu'on la leur donne?

Et encore, est-ce que de ces œuvres de la foi l'on prétendrait exclure celles auxquelles l'intelligence s'associe, les plus nobles, les plus élevées, les plus utiles sans contredit? La foi prend vie, agit puissamment, domine et possède l'homme tout entier, sitôt que l'intelligence entre à son service, comme ministre de sa parole et de ses actions.

Parce qu'il conviendra à des esprits timides ou paresseux, ou même occupés ailleurs, de s'endormir dans leur indifférence, et de laisser dans les ténèbres toutes les questions dont la discussion pourrait troubler la paix qu'ils se sont faite, oubliant que la vie du chrétien est une vie de combat, et que la palme n'est accordée qu'à ceux qui ont lutté ;

Parce qu'il plaira à quelques autres, plus chagrins, de poser, en soupirant, une borne à l'action chrétienne, et de la déclarer épuisée et graduellement impuissante depuis quelques siècles, au lieu de croire, comme moi, à son progrès infaillible et continu, il faudra que chacun, s'enfermant isolément dans son propre salut, abandonne le reste de la famille à la merci de Dieu ou du démon, et ne cultive du champ commun que la partie nécessaire à sa propre subsistance !

Non, certes ; non, ce n'est pas ainsi que l'ont jamais entendu, ni les Pères, ni les Docteurs, ni l'Église enfin, qui, avide et empressée de propager sa foi

jusqu'aux confins les plus barbares, ne saurait négliger et moins encore dédaigner les conquêtes plus utiles peut-être que chacun a mission de tenter autour de soi sur les plus hautes intelligences, sorte d'anges rebelles mais non encore condamnés. Si ma position, si mes devoirs sociaux, si le défaut enfin de ces grâces particulières que Dieu accorde quand il lui plaît et à qui il lui plaît, m'empêchent de vouer mon existence à cette active propagation qui renouvelle si loin de nous ces premiers siècles de notre Église, et y répand cette semence du sang chrétien dont le germe se développe tôt ou tard si éclatant et si riche de civilisation, il doit m'être au moins permis d'exercer, dans la sphère où Dieu m'a placé, le peu d'influence qu'il a attachée à mes paroles ; car je sais que j'aurai à rendre compte, comme le trafiquant de l'Evangile, du *talent* qui m'aura été donné.

Saint Paul nous dit que nous avons tous reçu des dons divers, mais qui émanent également de l'Esprit-Saint ; et c'est pourquoi il nous est imposé d'en faire usage, selon cet esprit qui ne nous les a pas communiqués pour les enfouir, et moins encore pour notre seul avantage. Que chacun donc exerce la fonction qui lui a été assignée, sans jalousie, sans orgueil, mais avec cette assurance qui rend témoignage de celui qui médite, qui explore, qui connaît, qui parle en lui !

Si cette assurance était un gage de haute inspiration, je m'en applaudirais vivement, car je la possède, non pas comme écrivain, ni comme philosophe, puisque, sous ce double rapport, je réclame une sorte de merci pour mon insuffisance ; mais comme chrétien, comme catholique obéissant à une conviction qui me domine, en quelque sorte, au lieu de naître en moi.

Ce que j'entreprends, dans cette œuvre contre laquelle protestent vainement des soins de santé et de fortune, et peut-être même d'amour-propre, nul ne l'a encore entrepris ; nul n'a jusqu'à présent fait remonter l'histoire de l'humanité jusqu'à l'homme, et moins encore de l'homme jusqu'à l'ange, et de l'ange jusqu'à Dieu ; nul n'a rattaché à ce principe suprême, et d'anneau en anneau, par de tels intermédiaires, la chaîne des événemens d'ici-bas. Et pourtant il n'y a dans tous ces chaînons rompus, que tant de mains puissantes ont vainement agités jusqu'ici, rien qui puisse conduire bien loin ni bien sûrement dans ce labyrinthe des faits historiques, où l'on s'engage si imprudemment tous les jours.

Le seul Bossuet a compris la grande histoire de l'humanité ; seulement, en introduisant au milieu d'elle l'intervention divine, dans toute l'infinité de ses attributs, il nous semble en avoir presque chassé la liberté humaine, et n'y avoir admis tout ce que notre faiblesse y admire de sages, de conquérans, de fondateurs, de pontifes, de maîtres du monde, que comme des pièces d'échiquier qu'une main suprême fait mouvoir, déplace, abat ou redresse, selon que l'exigent ses desseins éternels.

J'ai envisagé sous un autre aspect la tâche qui m'était imposée ; aussi, maintenant que j'ai scellé hautement et d'une façon inébranlable, puisque c'est en Dieu même, cette chaîne des temps si lourde à soulever, maintenant que j'ai indiqué la manière dont ses premiers anneaux avaient été rivés l'un à l'autre, il me restera à rechercher si partout les rivures ont été les mêmes, si les mêmes élémens se sont reproduits dans les mêmes luttes, et s'ils ont gardé partout les mêmes caractères. Sans dédaigner aucune des lumières que le travail de l'homme a semées sur la route que je dois parcourir, je suis résolu à ne me fier qu'à celles que le flambeau de la foi ne fera point pâlir ; je demande à Dieu seulement la force de le tenir d'une main ferme et que ne puissent ébranler, pour en faire vaciller la clarté, ni les attaques des impies, ni celles de mon propre intérêt, ni le mépris des indifférens, ni même les injustices de mes frères. Puisse-t-il montrer à tous les yeux, comme aux miens, comme aux vôtres, Monsieur, qu'il éclaire avec tant de prédilection, toute vérité humaine, dans un reflet de la vérité divine, et marquer assez vivement à laquelle des deux influences que j'ai signalées reviennent les actions des hommes, pour qu'ils ne puissent méconnaître celles dont ils doivent s'abstenir et celles qu'ils doivent

pratiquer ! L'histoire des temps qui nous ont précédés n'est bonne à connaître que pour servir d'enseignement aux temps présens. La leçon est grande. C'est l'homme qui instruit l'homme, de parole et d'action, et qui se donne lui-même en preuve de la vérité des enseignemens de son Dieu. L'histoire est la justice de Dieu traduite en exemples.

C'est là ce qui donne tant d'importance à l'étude des sciences historiques ; c'est là ce qui fait du grand travail que M. de Chateaubriand lui a consacré le plus beau de ses livres, quoiqu'on regrette vivement que les loisirs ou la volonté lui aient manqué pour y remplir, comme lui seul pouvait le faire, tant d'admirables indications. C'est là, Monsieur, ce qui donne surtout, aux deux recueils que vous dirigez, ce puissant intérêt qui les fait rechercher de tous les esprits sérieux, de toutes les âmes que l'amour de la vérité possède. C'est à ce même titre, enfin, que je recommande mon livre à cette même élite de lecteurs, leur demandant, pour lui, sympathie et indulgence ; mais à vous, Monsieur, justice seulement.

Le baron A. GUIRAUD.

LETTRES SUR JÉSUS-CHRIST (1).

Un auteur déjà connu des lecteurs catholiques, M. Rossignol, vient d'achever un ouvrage que nous recommandons vivement à nos abonnés. Dans ces *Lettres* l'auteur passe en revue les principaux faits historiques sur lesquels repose notre croyance, et les expose, en les soutenant de tous les témoignages des auteurs païens et juifs qui en ont parlé ou qui y ont fait allusion. Voici quelles sont les questions traitées dans une partie du premier volume, dont nous avons obtenu communication. 1° Exposition ; 2° chute primitive ; 3° le désiré des nations ; 4° les Hébreux seuls ont le dogme de l'attente à l'état de vie ; 5° les Hébreux se répandent de tous côtés ; 6° Erreurs des Juifs sur ce que doit être le Messie ; 7° l'hypothèse de Strauss est donc fausse ; 8° Siècle d'Auguste, on croit le moment venu ; le sceptre sorti de Juda ; 9° recensement général de la Judée ; 10° Naissance de Jésus ; 11° les Mages ; 12° massacre de Bethléem ; fuite en Égypte ; 13° généalogie de Jésus ; 14° Marie, etc.

On voit comment toutes ces questions sont précisément celles qui ont le plus besoin d'être bien connues et bien éclaircies. Or, comme nous l'avons dit, M. Rossignol a pris la tâche de les entourer de tous les témoignages *extérieurs*, c'est-à-dire, des auteurs juifs ou païens. Aucun autre ouvrage n'en renferme autant, et offert dans un meilleur ordre. Au reste, pour mettre nos lecteurs à même de juger du mérite de l'ouvrage, nous allons citer ici la *deuxième lettre, celle qui parle de la chute primitive.* Cet article formera un préliminaire utile à l'examen qui sera fait, dans une prochaine livraison, de l'ouvrage où M. l'abbé de la Mennais attaque ce dogme.

(1) L'ouvrage formera deux vol. ; mais le deuxième ne sera publié que lorsqu'une partie des frais d'impression du premier sera couverte. Nous engageons donc nos abonnés à se procurer le premier volume, qui leur sera envoyé *franc de port*, au prix de 5 fr., en s'adressant à l'auteur, *à Beaune, place d'armes* (*Côte-d'Or*).

A MON AMI MAX. DE NANSOUTY,
Officier de marine.

Vous venez de faire le tour du monde, mon cher ami ; l'*Artémise* vous a porté sur toutes les mers, vous avez embrassé le globe ; mais pendant que vous faisiez par-dessus les rochers des côtes le croquis de quelques figures qui s'approchaient pour voir, j'étais dans l'intérieur, interrogeant le bramine, le talapoin, les sauvages, et scrutant ce qu'il y a de plus intime chez les peuples. En attendant, voyageur, que vous me communiquiez vos impressions, voici les premières lignes des miennes.

Avant de quitter ma montagne, je l'ai fouillée en tous sens ; j'ai étudié les rochers, les plantes, les animaux (1) de sa surface ; les rochers et les débris organiques de ses entrailles. L'air m'avait dit ses harmonies, le ciel ses prodiges ; de l'aile du papillon à l'anneau de Saturne, j'avais vu les merveilleux effets d'une intelligence qui sait tout, qui n'oublie

(1) Galien, *De Usu part.*, lib. III, c. x. — Cicér., *de Nat. Deor.*, II, 56, 57, 58. — Aristote, *de Part. anim.*, lib. III, 10. — Platon, *Timée.*

rien, qui peut tout ce qu'elle veut, et devant laquelle le flambeau de la nôtre, avec ses compas, ses astrolabes, la vapeur et tout l'arsenal de sa puissance, — n'est qu'une étincelle presque imperceptible.

Le monde, bel et gigantesque édifice, dont les fondations voyagent dans l'espace où elles furent jetées, cette création aussi sublime dans les articulations des animaux microscopiques que dans la marche de l'armée des cieux, mon ami, nommez cet architecte ou ne le nommez pas, vous êtes trop bon mathématicien pour nier sa raison suprême.

Dieu est, qui le nie? Arrêtons-nous avec respect devant sa gloire et courbons la tête, comme devant le soleil, de peur de ne voir plus autour de nous qu'un immense incendie. Le *panthéisme*, c'est l'éblouissement de l'esprit en face de Dieu; c'est une ardente fournaise qui dévore toute vie, toute paix, toute activité, toute civilisation; c'est un gouffre où viennent choir et disparaître toutes les existences, tous les principes sociaux, toutes les institutions fondamentales; et ce gouffre s'est ouvert sous les pieds de tout homme qui a voulu *manier* Dieu (1). Nous avons beau faire, toujours nous arriverons à cette conséquence : Pour être raisonnable, il faut croire au Dieu de sa mère : intelligence et foi sont sœurs.

Mais le juste et l'injuste existent; le mensonge est à côté de la vérité, l'injustice triomphe dans ses luttes avec l'innocence, le front a ses sueurs, l'âme ses déchiremens; la mort plane sur nos têtes. L'humanité porte au flanc une large et profonde blessure; qui l'a faite? Il y a dans toutes nos voies une boue impure; est-elle tombée des cieux? celui qui est éternellement et infiniment beau, a dit Platon, ne pouvait faire que son image (2). Le bien, le mal, — voilà donc les deux mots, labyrinthe inextricable dans lequel toute la philosophie a passé ses veilles, et fait d'inutiles évolutions. Dieu est simple; et l'on trouve en soi deux hommes, dit le Chi-King (1); et, comme pour prouver que ce phénomène était général, Ovide le signalait à un autre bout du monde, où Pline, Hippocrate, Pythagore, Platon, confessant la dignité de la nature humaine, comprenaient toutefois qu'elle était attaquée dans ses bases (2). On ne trouva pas dans le Fils les traits du Père; partant, on ôta sa créature à Dieu, et l'on mit entre eux une infranchissable montagne d'imperfections, de misères, toutes les souffrances et toutes les laideurs.

Tel est l'indébrouillable chaos, pour dire comme Voltaire, où s'enfonça la science de l'homme abandonné à ses propres lumières. Voyez l'école d'Athènes; c'est un terrain mobile, soulevé en tous sens par les mille vents de l'esprit et du cœur (3).

Toutefois, au milieu des vains et incessans combats de la pensée humaine, j'ai entendu de graves paroles qui se perdaient au milieu des cris de la multitude : — Philosophe, rends-moi compte de tes systèmes; je ne m'incline que devant les antiques traditions des anciens, les coutumes de nos vieux pères et le droit pontifical; nos ancêtres étaient plus intelligens que nous, puisqu'ils étaient plus près des dieux (4)!

J'en étais là de ma méditation, mon cher ami, lorsque l'*Uranie*, revenant de son voyage autour du monde, a confirmé les données de la linguistique, l'opinion de Buffon, de Lacépède, de Cuvier et de tous les grands naturalistes français et étrangers, en déposant, le 8 du mois de juin dernier, sur le bureau de l'Académie des Sciences, cette phrase que je vous prie de ne pas oublier : « Mes observations tendent à démontrer la grande unité de l'espèce humaine (5). »

Donc nous sommes une grande famille;

(1) Aperuit puteum abyssi, et ascendit fumus putei, sicut fumus fornacis magnæ, et obscuratus est sol et aer de fumo abyssi. *Apoc.* IX, 2.

(2) *Tim.* tom. IV, p. 30. *Républ.* II, p. 379 D. Edit serran. 1578.

(1) Duos homines apud me cogito. Chi-King, trad. par le P. Lacharme, jésuite, édité par J. Molh, vol. in-12, 2e part., ch. V, ode II, p. 106.

(2) Feller, Pline, etc. — Hippo. à *Démagète*.

(3) Voir les *Œuvres* de M. Riambourg.

(4) Cicéron résume la pensée d'Aristote et de Platon. « A te enim philosopho rationem debeo accipere religionis; majoribus autem nostris etiam nullâ ratione redditâ credere. » *De Nat. Deo.* III, 2 et 17.

(5) Voir le *compte-rendu* de la séance du 8 juin

donc toutes les tribus et tous les peuples qui la composent remontent à un premier père; donc enfin, sauvages et civilisés, doivent en garder quelques souvenirs dans leur histoire, leurs institutions, leur poésie, et se rencontrer dans le récit des grands événemens primitifs, qui seuls peuvent jeter quelques traits de lumière dans la nuit où l'homme s'est perdu.

J'ai pris aussitôt mon bâton de voyage, et, comme vous, je me suis mis à courir le monde. Les anciens philosophes grecs s'imaginaient avoir tout vu, quand ils avaient regardé en passant la figure des sphinx, et qu'ils s'étaient lavé les pieds dans le Nil. J'ai bu dans tous les fleuves, interrogé les langues et les générations; et les deux premiers mots qui m'ont été dits sont une réponse à l'ancienne philosophie. Vous allez voir que tous les hommes parlent, en termes plus ou moins clairs, d'un *bonheur* primitif et de la *chute* qui le suivit.

« Au commencement de la grande pu« reté, dit Hoaï-nan-tsée, lors du siècle « de la vertu parfaite; à l'origine du « monde, ajoutent Tchouang-tsée et Ssé« ma-tsien, — l'homme dans son intérieur « adhérait à la suprême sagesse, et à l'ex« térieur toutes ses actions étaient con« formes à l'équité et à la justice; son « âme, éloignée de la fraude et du men« songe, jouissait d'un plaisir ineffable. » « Les oiseaux, dit Lao-chen-tsée, faisaient « leurs nids si bas, qu'on pouvait les « prendre avec la main, et tous les ani« maux se laissaient conduire à la volonté « de l'homme; la concorde régnait par« tout... » — « Tous les fruits de la terre « naissaient spontanément et en abon« dance. » — « Quand on eut dégénéré de « cet heureux état, les oiseaux, les vers, « les serpens, toutes les bêtes ensemble, « comme de concert, firent la guerre à « l'homme. » — « Il n'existait auparavant « ni maladies, ni fléaux, ni mort. Cette « époque s'appelle le grand temps de la « nature parfaite (1). » — « Dès les pre« miers temps nous sommes condamnés « au travail, dit le Chi-king (1), et la « cause de tous les maux du monde, « c'est le désir immodéré de savoir, selon « Tchouang-tsée et Lopi; c'est la grande « aïeule, est-il dit ailleurs, qui nous a « entraînés dans son propre mal (2). » La nature humaine, dit Confucius, est donc venue du ciel très pure et très parfaite.

Voilà, mon cher ami, ce que je trouve dans les antiquités du fond de l'Asie. Comme les Grecs, les Chinois ont localisé ces souvenirs, et les ont inscrustés dans les œuvres de l'imagination où leur intelligence ne les comprend plus; ce sont des pierres qu'ils ont prises dans des ruines pour bâtir; ce sont les vieux caractères d'une langue perdue, comme toutes les idées religieuses de l'idolâtrie; qui l'ignore? Mais n'est-ce pas chose bien remarquable de voir ces points de contact entre les doctrines primitives des deux bouts du monde? L'invention de la médecine, elle-même, placée en Grèce (3) et en Chine à l'époque de la déchéance? Un âge d'or qui brille à l'origine de tous les peuples? sur les bords du fleuve Jaune comme dans la Scandinavie, dans l'Inde comme dans les poésies de la Grèce, à Rome comme chez les Hottentots et les Américains?

Je ne vous arrêterai pas sur tous ces noms propres, parce que la suite de cette lettre suppose et proclame hautement le rayon céleste sous lequel reposait l'heureux berceau du premier homme; mais remarquez déjà que toute la terre proclame, avec le grand philosophe chinois, la perfection primitive de la nature humaine.

Les choses matérielles ont une loi fatale; l'intelligence suprême les voulut d'une certaine manière; et elles demeurent ce qu'elles sont jusqu'à ce qu'un principe agissant les atteigne, les veuille avec des formes nouvelles et leur donne

1840. M. de Freycinet avait la parole relativement à la relation du voyage de l'Uranie.

(1) Voyez les *Annales de philosophie chrétienne*, recueil précieux auquel j'ai eu souvent recours, et qui les premières nous ont fait connaître ces précieuses traditions en traduisant un ouvrage du P. Prémare, ayant pour titre: *Præcipua religionis Christianæ dogmata ex antiquis Sinarum libris eruta*. Tom. XVI, p. 296, 303, 306, 307.

(1) *Chi-king*, deuxième part., chap. VI, ode 3, p. 41.

(2) *Annal. de phil.* XVIII, 68, 277, 279, 281, 282.

(3) Voir le *Prométhée d'Eschyle*, et le travail de l'auteur sur cette trilogie, inséré dans les tomes XVIII et XIX des *Annales de philosophie chrétienne*.

un mouvement nouveau. En imprimant son image au sein des régions humaines, le Créateur y déposa une vie puissante d'intelligence et de liberté. Le cœur peut aimer ou haïr, la bouche dire oui quand le non lui déplaît, et la main repousser quand elle ne veut pas saisir. Mais cette liberté ne peut être absolue ou sauvage; l'homme, lui aussi, eut ses lois positives. Les vouloir et les accomplir, c'était vivre; car Dieu veut essentiellement la vie. S'en écarter, c'était mourir; toute séparation de la loi est une brèche à l'ordre et un pas vers la destruction, le mensonge ou la mort, ce qui est la même chose.

Une route, mon cher ami, fut tracée dans l'espace, au globe qui nous a été donné pour marche-pied. Si une force étrangère survenant brisait les liens immenses dans lesquels il se meut, la loi enfreinte, il se ferait d'épouvantables révolutions. La mer sortirait peut-être de ses abîmes; le soleil dévorerait tout, ou tout serait tué par son éloignement; la terre aurait quitté ses voies. Ce qui arriverait certainement dans le monde de la matière est donc arrivé à l'humanité dans son berceau. L'homme sollicité foula librement aux pieds les liens moraux et la loi positive qu'il avait reçue de Dieu. Aussitôt l'harmonie fut et dut être brisée; l'homme, sorti des sentiers où il était bien, se trouva jeté dans des régions horribles aux horizons desquelles la mort se montre. Les cieux annoncent la gloire de Dieu; mais il s'élève de la terre, comme d'un lieu d'exil, des soupirs et des gémissemens. Au lieu des douces lumières du firmament, elle n'a que quelques rayons d'emprunt qui s'arrêtent souvent à sa surface; son feu se retire en elle, comme celui de l'égoïste, pour se répandre ensuite en laves dévastatrices.

Le préambule de cet ouvrage est donc la préface du grand livre des souffrances humaines; pouvait-il en être autrement? Le Christ est au commencement, il est au milieu, il est à la fin; c'est l'âme qui anime la vaste unité religieuse. Quiconque ne le voit qu'à Betlhéem, ne le comprend pas; il déchire notre Dieu; il se fait radicalement schismatique, et, de nécessité absolue, il deviendra idolâtre, panthéïste ou inconséquent. Le chrétien véritable, c'est l'homme de l'universalité; il est dans un centre où tous les rayons viennent aboutir. Voilà pourquoi, mon cher ami, devant vous parler du Christ, j'ai remonté de son berceau à celui du monde, de la Palingénésie à la Genèse, de la Croix au crime qu'elle expie.

Vous avez parcouru et mesuré notre planète, vous avez pesé les globes des cieux; les comprenez-vous? Que dis-je? votre esprit, comme le flot de la mer, est venu se briser contre un grain de sable. Si les sciences naturelles vous ont offert d'infranchissables barrières, pourquoi n'en rencontreriez-vous pas dans les sphères religieuses, dans un ordre de choses bien autrement élevées? Entre Dieu et l'homme, il faut, oui, mon cher, il faut qu'il y ait des abîmes. Hocher la tête, ou s'en attrister, serait imiter l'aveugle qui ne croit pas à la lumière, ou l'enfant qui pleure de ne pouvoir, avant de se coucher, monter sur la colline et prendre le soleil. L'homme ne peut voir ni si haut ni si bas que l'esprit de Dieu, précisément parce qu'il est homme, mais dans ce cas particulier notre ignorance est peut-être notre bonheur; l'esprit supporterait-il la toute-science du mal qui l'obsède déjà si puissamment? Sur le bord des gouffres où l'œil plonge, il y a je ne sais quelle force qui attire et finit par entraîner le voyageur. Aussi Moïse, dans son récit, semblable à ce fils qui jeta son manteau sur son père, couvre la honte de l'antique chef, et passe en détournant la vue. Je ne me sens pas la force de lui en vouloir; il me semble qu'en cela, comme dans le serpent mystérieux dont parle Elien, il y a quelque chose de caché qu'il n'est pas avantageux de savoir (1).

Pendant que nous sommes aux frontières de la Chine, interrogeons les Thibétains-Mongols. « L'état de nos premiers « pères, disent-ils, ne fut pas de longue « durée; ils virent bientôt s'échapper, « par leur faute, toutes les félicités qui « avaient jusqu'alors embelli leur exi- « stence. A la surface du sol, croissait en « abondance la plante du schimœ, blan-

(1) Elien, *de Animal. naturâ*, lib XI, cap. II.

« che et douce comme le sucre ; son as-« pect séduisit un homme qui en mangea, « et tout fut consommé (1). »

Entrez dans l'Inde ; à côté du *crédayougam* ou l'âge de l'innocence, vous trouverez leur *calyougam* ou l'ère des douleurs. Mais on le savait depuis long-temps ; car Strabon rapporte les paroles d'un Indien, qui caractérisent parfaitement l'une et l'autre époque (2). Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, d'après les calculs indous, l'âge des misères a commencé trente ou quarante siècles avant l'ère chrétienne, date qui s'accorde avec toutes les traditions cosmogoniques (3).

C'est la désobéissance, disent les Perses, qui a rendu nos premiers pères malheureux ; — et le Guèbre a un baptême de feu et d'eau destiné à effacer la tache originelle, comme l'Amérique des ablutions pour les enfans de Manco-Capac ; comme Rome elle-même, des purifications pour ses nouveau-nés. En Egypte, Isis et Osiris rappellent Adam et Eve que l'Hébreu nomme Is et Isé ; et Typhon, que Jablonski traduit par *esprit méchant* (4), est le mauvais principe qui les a inclinés au mal. Au reste, vous connaissez le Typhé grec dont il est le type.

En doublant le Cap, quelque sauvage ne vous a-t-il pas dit que son dieu suprême Gounja-Ticquaa, offensé par ses pères, les a maudits et frappés dans leur intelligence, eux et leurs descendans ? Et n'avez-vous pas été étonné d'entendre les nègres de la Côte-d'Or dire que l'homme n'a pas conservé la même figure que le Créateur lui donna dès l'origine (5)? Il m'est impossible, dans une lettre, de vous dire tout ce que j'ai recueilli dans mes courses, mais écrivez sur vos tablettes ces paroles de Cuvier : « Les idées des « peuples qui ont si peu de rapports en-« semble, dont la langue, la religion et « les mœurs n'ont rien de commun, s'ac-« corderaient-elles sur un point, si elles « n'avaient la vérité pour base (1) ? »

Quel que soit le côté de la question que vous attaquiez, vous avez toujours un résultat favorable au Christianisme. S'agit-il de la femme ? En Grèce, comme dans la Scandinavie (2) et la Chine, c'est elle qui termine l'âge d'or. S'agit-il de psychologie ? vous trouvez la raison orgueilleuse dans l'Edda, et la mythologie classique dans le pays de Confucius et l'Afrique méridionale ; car le Hottentot se dit puni dans son intelligence. Comme le Prométhée d'Eschyle, la Scandinavie a un fils des dieux suffoqué par la science, et la Chine voit la source de tous les maux dans le désir immodéré de savoir ; c'est ce désir, dit Hoaï-nan-tsée, qui précipita l'homme dans sa perte, et Lopi ajoute : « A peine l'homme eut-il acquis la *science*, que toutes les créatures lui devinrent ennemies. »

Je ne vous montrerai point Pascal, le grand géomètre, posant le doigt sur l'antique blessure ; vous connaissez les gigantesques matériaux qu'il a laissés sur le sol ; mais savez-vous ce que pensait Cicéron à la vue des illusions et des calamités de la vie ? Il se rappelait les anciens sages qui enseignaient aux hommes une expiation de fautes commises dans une vie antérieure, et il croyait qu'ils n'avaient pas tort. Notre âme lui paraissait enfouie sous des décombres, et liée à un cadavre, semblable aux corps vivans que les brigands d'Etrurie attachaient à des corps morts (3).

Porphyre, lui aussi, voyait les traces du bouleversement de la nature (4), et Platon, l'ami fidèle des traditions, disait avec Timée de Locres, que nos mauvais penchans dérivent de notre constitution actuelle ; qu'en nous y livrant, nous imitons la faute de nos premiers pères ; que la nature et les facultés de l'homme ont été changées et corrompues dans son chef dès sa naissance (5). Ajoutez à ce témoignage l'ancienne littérature, Homère, Hé-

(1) Benjamin Bergmann, analysé par A.-F. Ozanam, *Annales de phil.*, t. V, p. 34-321.

(2) Τὸ παλαιὸν πάντ' ἦν ἀλφίτων καὶ ἀλεύρων πλήρη, καθάπερ καὶ νῦν κόνεως· καὶ κρῆναι δ' ἔῤῥεον αἱ μὲν ὕδατος, γάλακτος δ' ἄλλαι... Ζεὺς δὲ μισήσας τὴν κατάστασιν ἠφάνισε πάντα καὶ διὰ πόνου τὸν βίον ἀπέδειξε. (Strab., lib. XIV, p. 715.)

(3) *De l'Asie*, II, 22.

(4) *Panthéon Ægyp.*, v. 2, parag. 13, 14.

(5) Noël, voir le mot *Anansée*.

(1) *Dissertation snr le déluge*, chap. 5.

(2) Edda, fab. 7.

(3) A la fin de l'*Hortensius*. — St. Aug. *cont. Julian. Pelag.* lib. IV, 15.

(4) *De Abstin.* lib. III.

(5) Tim. e Feller, art. *Platon*.

siode, Eschyle, les trois princes de la poésie antique (1); vous aurez une nouvelle preuve que tous les peuples et tous les hommes réfléchis ont comme une réminiscence de la grande catastrophe. La philosophie incroyante ne doute plus de la fraternité générale ; elle sait même quelque chose de l'harmonie des vieux récits des peuples. Elle a fait à l'imagination la part de l'extravagance ; mais il lui est resté un dogme catholique dont elle ne sait que faire. Le nierez-vous?

S'agit-il de ses conséquences? Nous les ressentons; mais vous en avez lu d'autres dans les institutions religieuses de tous les peuples. Regardez ces mots en haut-relief, ces hiéroglyphes énergiques qui s'écrivent partout avec du sang, et que l'on nomme sacrifices ou rites expiatoires. Avant Cicéron, le *Pontifex* les regardait comme l'expression de la raison divine et la preuve de fautes autrefois commises (2). N'avez-vous pas vu sur tous les rivages la fumée et le sang des sacrifices? N'avez-vous pas, depuis Brest, jeté un coup d'œil dans les bois sacrés de Mona? N'avez-vous pas aperçu le couteau druidique enfoncé dans la poitrine d'un homme; et, derrière un chêne séculaire, le sacrificateur de Britain, disant à voix basse : « A moins que la souillure de « notre race coupable ne soit lavée dans « le sang d'un homme, la colère des « dieux ne sera jamais apaisée (3)? »

Aussi, ayant un but fondamentalement social, étant l'acte essentiel et premier de toute existence, le sacrifice fut appelé d'une manière absolue l'*Acte;* lisez Virgile, Homère, Moïse (4). Or, cette *action,* point culminant et central de toute vie, foyer sacré où se trouvent toujours le feu et la victime, c'est-à-dire l'indignation céleste la consumant, c'est un acte de foi de l'ensemble des choses religieuses; il était un souvenir et un signe; souvenir du passé, signe de l'avenir; signe d'une restauration future; mais souvenir d'une haute et radicale dépravation.

(1) *Odyss.* I, vers 33. — Hésiod. *théog.* — Voir les art. de l'auteur sur Prométhée dans les *Ann. de phil.*, t. XVIII, XIX.

(2) Cicéron, *ibid. Dial. Horten.*

(3) Faber: *Horæ mosaicæ*...

(4) Facere, ποιειν, et *åse* en Hébreu, signifient *faire*, et ont été employés pour *sacrifier*.

Votre raison seule, mon cher ami, est-elle capable de découvrir la source primitive de ces barbares coutumes? car le sang humain a été versé partout. Vos théories seront sans bases rationnelles; vous ne vous expliquerez rien, surtout si vous vous rappelez que dans le principe, le sacrifice n'était que le signe d'une grande promesse. Voyez le cas que Prométhée en fait après sa chute; c'est une impuissance (1) : il est incapable de le réconcilier avec le roi du ciel. Plus tard, le signe fut pris pour la chose signifiée; et l'on se trouva naturellement amené à verser le sang de l'homme, le plus précieux et le plus noble de tout sang, puisqu'il anime l'image de Dieu. Au-dessous de toute erreur, il y a une vérité; et c'est de celle-ci que dérivent, par l'ignorance superstitieuse, ces énormités qui, s'augmentant dans leurs conséquences successives, ont abouti à de sanglantes et pieuses exécutions.

Concluez donc, mon cher ami, que tous ces fragmens disséminés sur la terre et amalgamés avec des corps étrangers, produits de l'ignorance et de l'orgueil, annoncent, comme des fossiles enfouis, l'existence d'une constitution primitive rompue. Ils rendent hommage au volume sacré; ils sont une éloquente protestation de cette fraternité qui est notre espérance et la foi du Christianisme; ils sont la preuve du fait initial, de cette profonde trilogie dont le mal est le centre, et qui se consomme par la réparation : mystère hautement tragique qui s'ouvre dans l'Eden, sur un des plateaux de la sainte Asie; qui se continue pendant quarante siècles sur le théâtre du monde, et dont le dernier acte, commençant sur le Golgotha, doit se terminer devant le trône de Dieu.

Il y a dans cette doctrine, je ne dis pas seulement de belles choses, mais des choses grandes et prodigieuses. Prodigieuses dans les voix qui s'en font les immortels échos; prodigieuses dans leurs racines qui percent deux mondes, qui s'attachent au sol, et s'y font granit plutôt que de disparaître et de se confondre avec la poussière des temps; prodigieuses enfin par leur sommet qui va jusqu'au ciel. De quelque côté que vous les envisa-

(1) Eschyle : *Prométhée*.

giez, théologien, philosophe, historien, poëte, voyageur, vous êtes dans l'admiration. Quelle cosmogonie, quelle théologie n'est pas appuyée sur ces bases? Les philosophes ont-ils pu sans elles sortir d'embarras ? L'histoire oserait-elle inscrire sur ses feuilles une seule lettre, si elle rejetait le mot que lui dicte l'ensemble majestueux des générations humaines? Et demandez à Eschyle, à Dante, à Milton, à Klopstock, s'il est quelque part une conception plus grandiose, plus féconde, plus sublime, plus merveilleusement épique que ce mot : *Déchéance*, suivi de *réhabilitation ?*

Tout cela pourtant disparaissait aux yeux des hommes du polythéisme. Vous ne me demanderez pas pourquoi, vous savez que le genre humain, brisé en mille morceaux, égarés, ou ennemis les uns des autres, ne pouvait ni se voir ni s'entendre ; chaque individu, comme chaque peuple, se repliait sur lui-même et se contemplait. L'égoïste est idolâtre ; retiré dans son sanctuaire, il s'y adore seul et toujours. Dès lors, il n'y a plus de comparaison possible. Ces élémens dispersés de la vérité religieuse, évidens pour nous qui sommes sous le flambeau chrétien, qui nous faisons transporter aux antipodes par une goutte d'eau vaporisée, aussi facilement qu'un écolier fait passer sous ses yeux les méridiens de sa sphère, — n'étaient et ne pouvaient être avant Jésus-Christ que des matériaux inconnus et enfouis sous des décombres. Il était alors aussi impossible d'en avoir la connaissance que de parler de l'Amérique ; et quand on aurait eu l'inconcevable pensée de bâtir la constitution de l'humanité avec les débris cosmogoniques de l'ancien monde, où aurait-on trouvé un architecte et une voix assez forte pour faire sortir de dessous terre, et de partout, les pierres indispensables à l'édifice ? Platon échoua dans un petit projet et une petite contrée ; on ne l'entendit pas, ou l'on se moqua de lui ; — il n'y avait qu'un Dieu qui pût savoir les secrets de la terre, ressusciter les morts et les faire marcher devant les peuples. Qu'eût dit le grand philosophe, s'il avait entendu toutes les nations lui donnant la réponse qu'il demandait inutilement à son génie et à toutes les écoles ? si dans ses graves méditations, il avait vu tout-à-coup les deux pôles se renvoyer spontanément les mêmes paroles, tous les sanctuaires s'ouvrir, et lui donner, sans le savoir, les expressions variées d'une idée commune, les débris d'une charte universelle et sacrée ? s'il avait vu tous les hommes s'embrasser dans leur infortune et leurs espérances ? l'humanité entière remonter à une source unique, comme cette famille remonte au père qui lui légua le germe de souffrance et de mort, que son inconduite créa dans ses propres entrailles et fit circuler dans ses veines ? Qu'eût dit enfin Platon, s'il avait vu le fleuve des générations refluer vers son principe, y déposer sa fange et tomber du ciel aussi pur que le ciel même ? c'est alors que cet homme eût été véritablement divin.

Le dogme de la chute primitive n'était donc dans l'ancien monde qu'à l'état latent ; il ne produisit jamais le jour dans les régions intellectuelles. Les vues perçantes entrevoyaient bien parfois quelque étincelle des vieilles traditions locales ; mais rien ne se constitua, tout était brisé ; l'on n'avait que les faibles reflets d'un astre qui avait disparu et qu'on ne pouvait pas regarder comme l'annonce de celui qui allait paraître. Préparation évangélique, ou rayons extrêmes d'un antique foyer, toujours est-il que ces lueurs vacillantes et incertaines se perdirent dans les ombres. Bien plus, au milieu des batailles qu'on s'y livrait, l'essence divine fut elle-même attaquée ; on proclama dans les écoles l'existence de deux pouvoirs éternels : la divinité fut scindée. Une de ses parties eut le département du bien, l'autre celui du mal. Savez-vous maintenant ce qui arriverait, si une semblable doctrine était admise? une dissolution sociale, car il n'y a plus de société possible, quand il n'y a plus de responsabilité. Il paraît que les premiers hérétiques y trouvaient leur compte, puisqu'ils ne négligèrent rien pour faire triompher ce système renouvelé du paganisme. Au reste, nos indépendantes rêveries panthéistiques inclinent les esprits dans le même sens, et jettent çà et là des semences de convulsions et de mort.

Le monde peut se diviser en deux grandes fractions : les natures moyennes, dont les facultés intellectuelles sont pro-

blématiques, ou très humbles servantes de passions privées ou étrangères; et les natures élevées, esprits actifs, qui gravissent au sommet des idées et creusent à leurs racines; hommes dans la tête desquels bouillonnent des principes et des conclusions; qui, par leur position sociale ou l'exigence naturelle de leur intelligence, jettent sur leur passage des théories et des systèmes, ou les formulent par des actes, les plus énergiques des conclusions. La première de ces individualités n'est guère qu'un écho qui parle très haut et fort pertinemment; la seconde c'est la voix qui a l'initiative. L'idée part d'ici pour aller là. Eh bien! mon cher ami, quand je considère dans tous les siècles ces libres ouvriers de la science, je les vois entrer dans la carrière le front superbe, ce sont des géans qui n'ont peur de rien, ils brisent tout; mais bientôt ils ont à lutter contre les conséquences de leurs propres principes; ils ont beau s'agiter et crier, ce sont des liens qui les enveloppent peu à peu : *Comprehensus est pes eorum.*

Alors ils reviennent au principe chrétien; je vous en citerais mille. S'ils le repoussent encore, voyez-les, lisez leurs productions et l'histoire de l'esprit humain; ils tournent sur eux-mêmes dans un cercle de divagations, ou gardent un profond silence. Ils sont désenchantés et sombres, semblables à ces joueurs ruinés sortant de leurs *hells* ou enfers, comme les Anglais appellent les maisons de jeu. Ils ont honte de leur nudité, peur du vide qui s'est fait autour d'eux; ils deviennent fous, ou se replient sur eux-mêmes et s'endorment; car il ne leur reste rien au cœur et peu de chose à la tête. Il me semble voir les arbres rabougris des bords de notre océan, ou ces chênes rares et dépouillés que nous avons vus ensemble sur les froids sommets du Brünik et des Schédecks. Composerez-vous une société avec ces gens-là? impossible; les morts ne louent pas le Seigneur.

Croyez-en l'expérience; il n'y a de belle, de durable, de civilisatrice que la doctrine basée sur la chute primitive, sur le *felix culpa* de la liturgie catholique.

On a fait une incroyable objection; il a été dit que telle n'était pas la doctrine des Hébreux.

Ne pouvant ouvrir la Bible, sans quitter la voie que je me suis tracée, où faut-il donc puiser ma réponse? Il ne me reste que les temps antérieurs à la rédaction de ce livre, et ceux qui lui sont postérieurs. Dans l'espace qui sépare ces deux points, se trouve le volume sacré, le buisson ardent qui rayonne en tous sens. Or, avant lui, vivait l'esprit de la famille patriarcale, qui s'est incarné dans son langage; M. de Chateaubriand s'en est aperçu (1); et cet idiome oriental laisse voir derrière le voile de ses expressions (2), à côté de l'ancienne gloire du roi, le *superbò strupo* de Dante; à côté de la *beauté* originelle, une flétrissure qui se transmet de père en fils; ce qui a fait dire à l'Arabe Djélal-ed-Din, dans son Commentaire du Koran : « Personne « ne vient au monde sans éprouver à sa « naissance l'attouchement de Satan (3). »

Descendez maintenant de ces hauteurs, où il n'y a plus de livres, dans les régions inférieures aux documens bibliques. Nous voici dans une littérature singulière, dont vous n'avez peut-être jamais entendu parler. A voir ce jargon un peu sauvage, mélange d'expressions asiatiques et européennes; ces idées tantôt sublimes et tantôt folles; ces prescriptions scrupuleusement mesquines; cette froide association de la vérité et du mensonge; ces lambeaux d'une belle étoffe, cousus grossièrement à des tissus pauvres et bizarres; ne vous semble-t-il pas voir l'image d'un peuple qui a perdu sa voie, un Juif errant qui parle du temple de Salomon dans la boue de nos rues, et montre, sous un tas de vieilles hardes, la barbe d'Aaron, et le profil d'un roi de Juda? Je veux vous parler du *Talmud.*

Après la mort du Christ et le temple renversé, les Juifs quittèrent leur pays, où la justice de Dieu venait de passer; la poussière de Jacob fut emportée par les quatre vents du ciel. Le livre sacré — on en compta les chapitres, les mots, les

(1) *Génie du Christianisme*, liv. III, chap. 2, pag. 54, in-8°, édition illustrée, de 1838.

(2) *De la Religion, d'après des documens antérieurs à Moïse...* p. 160.

(3) Son Commentaire, au verset 30, sura III du Koran.

lettres, tout fut numéroté ; et quand cet inventaire fut terminé, les docteurs y apposèrent un sceau ; le *Testament* reçut le nom d'Ancien ; vous voyez, mon cher ami, que le maître de la maison était mort.

Mais les Juifs dispersés avaient des traditions. Ils craignirent de les perdre en voyage, et les écrivirent. De là, la Mischna, sorte de *Deutéronome* qui a les Gémares pour *complément.* Ajoutez à ce fond talmudique, les Targoumim et tous les commentaires des Rabbins, vous aurez un lourd bagage dans lequel il y a de quoi convaincre d'erreur l'auteur de l'objection. « Lorsque le serpent s'insinua « dans l'intimité d'Ève, dit le Talmud, « il jeta en elle une souillure qui infecte « ses enfans (1). » — « Et le monde, « ajoute Rabbi-Jéhuda, ne peut plus se « soutenir, maudit qu'il a été à cause de « la souillure du serpent (2). » Si vous vous étonniez que ce reptile ait été choisi pour désigner l'antique tentateur, Rabbi-Jocè vous dirait que c'est la ressemblance de cet infernal Protée (3). Le mensonge l'appelle, la prudence le réclame, l'envie le porte dans son cœur, et l'éloquence à son caducée, dit Chateaubriand, qui en a fait l'objet spécial de ses observations. Il l'a souvent vu se jeter en orbe, monter et descendre en spirale, rouler ses anneaux comme des ondes, circuler sur les branches des arbres, glisser sous l'herbe des prairies ou sur la surface des eaux, se dresser contre son ennemi en dardant une langue de feu, ou se traîner sans bruit sur ses traces. « Tout est mystérieux, caché, étonnant, dit-il, dans cet incompréhensible animal (4). » Tel est Satan.

— Vous vous perdez dans la poésie, allez-vous me dire ; vous cherchez peut-être à me faire oublier que vous ne m'avez pas signalé, chez les nations, des souvenirs dogmatiques de ce rusé personnage.

— Point de malice, mon cher ami. De vouloir en vouloir, vous finiriez par demander que le paganisme fût la parfaite image de la religion de notre Seigneur, que les ténèbres fussent la lumière, et la folie sagesse. Ne perdez pas de vue, je vous prie, le but de cette lettre ; j'affirme seulement que les nations ont conservé des réminiscences du principe primordial, et non pas, comme les Hébreux, la science positive de la vraie doctrine. Il me semble qu'elles sont comme des vieillards déchus qui parlent sans liaison et sans intelligence de choses qui ont bourdonné autour de leur berceau.

Puisque vous ne redoutez pas de faire des courses lointaines, remettons-nous en route. Nous irons vite, car le temps me presse, et il ne s'agit de rien moins que d'un voyage autour du monde ; nous n'en connaissons pas d'autre, vous et moi. Mais si nous retrouvons partout l'antique serpent ; si tout s'enchaîne dans cette mystérieuse histoire ; si tous ses élémens se rangent sous vos yeux ; si en un mot le Grec, le Persan, l'Egyptien, l'Indou, le Chinois ; si l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique produisent l'acteur que vous réclamez, qu'aurez-vous à répondre ?

Dans le classique jardin des Hespérides, les pommes d'or sont gardées par un dragon que Pindare appelle ennemi des Dieux. Son père, qui l'engendra dans les ténèbres, c'est le Tartare ou Typhon (1). Il y a d'ailleurs, chez les Grecs, une vieille tradition disant qu'entre le serpent et la femme, il y avait eu autrefois de nombreuses accointances. On croyait même qu'il avait existé une race particulière d'hommes, qui venaient de la femme et du reptile. On les appelait pour cela *ophiogènes* (2). Ophionée, c'est le chef des démons qui se révoltèrent contre Dieu ; et dans les anciens mystères grecs, on criait *Eva !* et l'on montrait un serpent (3), le serpent qu'Hercule étouffa sur son berceau.

Les Scythes descendent d'une femme-

(1) Talmud : Traité *Schabbat*, fol. 146, *recto* ; — Traité *Jebamot*, fol. 103, *verso* ; — Traité *Haboda-Zara*, fol. 22, *verso*.

(2) *Zohar*. prem. part., col. 112. — Seconde part., col. 474. Voir aussi le Traité *Abot de Rabbi Nathan*.

(3) *Sohar Hhadash*, p. 17, col. 119.

(4) *Génie du Christianisme*, ch. II, liv. I.

(1) Hygin. *fab.* 152 ; — Pind. *Pyth.* I, 18 ; — Pausan. XII, ch. 7 ; — Ovid. I, vers 438 ; — Strab. VIII. — Lucain. V ; — Homère, *Hymn.* à Apoll. — *Mém. de l'Acad.*, t. III.

(2) De ὄφις, serpent, et de γένος, race. — Elien, VI, 17. — Plutarque et Lucien.

(3) *In antiquissimis Græcorum mysteriis accla-*

serpent (1). Chez les Perses, le grand serpent est un rusé menteur, qui séduisit le premier homme, et le jeta dans la disgrâce de l'Eternel Ormusd (2). Dans la mythologie musulmane, l'orgueilleux oiseau de Junon se mêle au serpent (3); et en Egypte, apparaît l'effrayant et monstrueux Typhon qu'Homère appelle destructeur des hommes et des animaux, et Ovide, terreur des peuples (4). Strabon croit que c'est un dragon (5); les habitans d'Apollinopolis en font un crocodile (6); Apollodore assure que c'est un monstre dont la partie inférieure est le reptile aux replis tortueux (7). C'est le principe mauvais, la cause de tous les maux; et Plutarque fait observer qu'il y a de l'analogie avec les esprits mauvais qu'Empédocle dit avoir été chassés du ciel. Regardez, avec Champollion (8), près du battant de la première porte du temple de Pharaon-Ramsès V, vous verrez le grand serpent Apophis, l'ennemi du soleil. Les dieux se préparent à le combattre; on s'arme d'épieux, de filets et de cordes. Il est pris; une femme lui attache un câble au cou, les Dieux s'agitent autour de lui, voire même le vieux *Sev*, assisté des quatre points cardinaux; mais tous leurs efforts seraient impuissans, n'était l'énorme main d'Ammon, qui saisit la corde.

Avant de quitter les bords du Nil et son monstre, — *Anguipedem alatis humeris Typhona furentem* (9), — voyez Isis et Osiris, que nous avons dit tout à l'heure être le premier homme et la première femme, appelés Is et Isis dans la langue de Moïse. Chose bien remarquable! la femme est couronnée de serpens, et Osiris en portait un sur son sceptre (10).

malum EVR, *simulque monstratus serpens.* — Voyez Hesychius, Clément, Plutarque et Grotius dans son livre *de Veritate*, p. 280-281 de l'édit. Cramoisy.

(1) Hérodote, IV, n° 9, et Diodore de Sicile, II, n° 43.

(2) Dans Boundshesch et les *Dict. mythol.* Noël. Voir Hom.

(3) Noël : *Adam.*

(4) *Métamorph.* I, vers 438.

(5) *Géogr.* l. XVI.

(6) Plutarque et Elien.

(7) *Bibliothèque*, III.

(8) XIIIe lettre sur l'Egypte.

(9) Manilius, *Astron.* IV, vers 580. — Sev est Saturne.

(10) On croit qu'Isis et Io sont le même personnage; or, voyez dans les *Annales de Philosophie* le travail de l'auteur sur Prométhée.

Passons chez les Indous. Leur Pluton, c'est Sechana'ga, le roi des serpens. Shiva, leur dieu du mal, est spécialement représenté sous la forme de l'animal en question; et les livres indous parlent d'un serpent, nommé Kaly, qui a fait à la création tant et de si grands maux, qu'il faut une incarnation de Vischnou pour les réparer (1). Il n'est pas inutile de vous faire remarquer que ce monstre est, comme chez les Scythes, moitié femme et moitié serpent.

En Chine, Tchi-Iéou et Kong-Kong rappellent le dragon superbe et révolté dont parle l'Y-King. D'après les anciens documens de nos ancêtres, dit le Chou-King, Tchi-Iéou fut le premier auteur de la révolte; puis cette révolte s'étendit à tous les peuples; et de là sont nés tous les crimes. Or, on trouve, dans les caractères qui écrivent son nom, les sens de *mauvais, d'insecte, de femme et de serpent.* Quant à l'autre personnage, Kong-Kong offre en chinois la même idée que *l'architecte de tout mal*, et le livre *Kouei-tsang* dit qu'il a le visage d'un homme et le corps du reptile que Lopi appelle *Dragon noir* (2).

Au Japon, le serpent est ligué contre le créateur; et quand on y représente la création, l'on emploie la figure d'un gros arbre autour duquel se roule un horrible serpent (3).

Je ne vous laisserai pas respirer, mon cher ami, que vous n'ayez entendu toute la terre. En Amérique, les Caraïbes disent que pour tuer le serpent l'Être suprême fit descendre son fils du ciel; et les Mexicains, que l'antique mère des deux jumeaux, Tonacacihua, la *femme de notre chair* et la mère du genre humain, fut en rapport avec le serpent, et que c'est pour cela qu'elle est appelée *Cihua-cohuatl*, femme au serpent (4). Aussi, les peintures hiéroglyphiques des

(1) Dubois, t. III, III[e] part., p. 433. Ce serpent s'appelle aussi kaliga, *Annal. de Philos.*, IV, p. 59. — *De l'Asie*, I, p. 33.

(2) IV[e] part., ch. XXVII, p. 291. *Annales*, XVI, p. 333, Explic. du chevalier de Paravey. Fo-hi avait le corps d'un serpent.

(3) Noël, *Cosmog.* — *Japon.*

(4) Noël : *Serpent*, et *Annales de Phil.* X, p. 50.

Astèques représentent-elles le Grand-Esprit mettant en pièces une couleuvre panachée (1).

L'Afrique m'est beaucoup moins connue; je sais toutefois qu'elle aussi apporte sa déposition; car elle dit que le grand serpent et ses confrères ont encore coutume de guetter les jeunes filles, et que l'approche ou l'attouchement du reptile leur fait perdre la raison (2).

Je ne veux pas vous laisser de l'autre côté de l'Atlas; rentrons dans nos foyers, et prenons pour résumé de notre long voyage, le terrible fils de Loke, le principe du mal chez les Scandinaves. Sa mère, *Angerbode*, est la *messagère des malheurs;* son ennemi, c'est le dieu *fort* dont je parlerai un jour; lui, — c'est encore un énorme serpent, qui enveloppe le monde et le pénètre de son venin (3).

Ne dirait-on pas que toute la terre a vu passer l'ange de la mort, monté, comme s'expriment les Juifs, les Persans, les Indous, sur le grand dragon des temps primitifs? Mais c'est assez, mon cher ami, je vous vois muet et immobile; cette page, véritable tête de Méduse, vous aurait-elle changé en pierre? Je vous comprends; vous ne vous expliquez pas ces infernales légions, sortant de terre à la voix d'un chrétien, et apportant, elles aussi, des matériaux pour élever un trophée à leur vainqueur. Vous ne savez pas comment expliquer leur rapport avec le genre humain, l'harmonieuse concordance des récits nationaux relativement à l'origine et aux vicissitudes des premières des peuples; vous ne vous expliquez pas l'universalité des sacrifices et du dogme d'une chute primitive; vous ne comprenez rien à tous ces échos qui se répondent, comme si une grande voix avait éclaté je ne sais où, et fait trembler toute la terre. Un orateur, un philosophe du siècle d'Auguste, a dit que la vérité se trouve dans le consentement général des peuples; et vous n'osez répudier ces données de leur vieille conscience, qui retentissent dans la vôtre; vous n'osez pas dire, comme un certain Monsieur, qui, dernièrement en face de moi, sur l'un des bateaux à vapeur de la Saône, affirmait que cette première page, le fait initial que viennent de nous confesser toutes les générations avant la naissance de Jésus, n'est, comme beaucoup d'autres choses, qu'une *invention moderne,* déposée dans le système chrétien *par quelque concile du moyen âge.* Notre religion est de l'histoire; et quand celui qui la récite est le genre humain, je conçois que l'on garde le silence; on peut donner un démenti à un homme; Cicéron ne veut pas qu'on en donne un à l'humanité.

Je ne vous ai dit encore qu'un mot du symbole chrétien; je n'ai frappé qu'un coup léger sur son airain sonore, et vous avez senti autour de vous l'atmosphère ébranlée. Que serait-ce donc si nous avions prêté l'oreille à toutes les harmonies religieuses?

Puisse, au reste, ce son léger, semblable à celui de la cloche qu'on sonnait autrefois dans vos ports de mer, arriver jusqu'au pilote errant sur les flots, et guider sa frêle embarcation vers le seul môle que la vague n'use pas!

ROSSIGNOL.

(1) *Vue des Cordilières*, par M. de Humboldt, t. I, p. 235.

(2) Noël : *Serpent.*

(3) Edda, et l'introduction à l'*Histoire du Danemarck*, de Mallet.

QUELQUES REMARQUES SUR LA SCIENCE ET LA BONNE FOI HISTORIQUES DE M. SIMONDE DE SISMONDI.

Notre siècle se glorifie d'étudier l'Histoire à fond et en conscience. Je ne sais si les siècles futurs ratifieront cette glorification du nôtre. Pour justifier mes craintes, je prends à témoin un historien de notre époque, historien qui n'est pas des moins renommés; c'est M. Simonde de Sismondi, auteur d'une *Histoire des*

Français, et d'une *Histoire des Républiques italiennes*. Quant au savoir, il offre toutes les garanties requises de nos jours. Il est correspondant de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale de Prusse, membre honoraire de l'Université de Wilna, de l'Académie et de la Société des arts de Genève, des Académies italiennes de Georgafili, de Cagliari, de Pistoie, de l'Académie romaine d'archéologie et de la Société Pontaniana de Naples. Cependant, malgré toutes les assurances académiques de savoir, je crains qu'on ne prétende un jour que M. Simonde de Sismondi, membre de tant de Sociétés savantes, ne savait pas même assez de latin pour entendre, je ne dis pas Horace ou Juvénal, mais les plus simples chroniques du moyen âge.

Par exemple, page 53, tome 2 de son *Histoire des Français*, après avoir déploré avec une superbe pitié la profonde ignorance de cette époque, M. de Sismondi fait dire à l'historien du roi Dagobert, que ce prince donna au monastère de Saint-Denis : *tantôt vingt-sept villes ou châteaux, avec les salines situées le long de la mer; tantôt d'autres manoirs, villes et châteaux situés dans les territoires d'Orléans, de Meaux et de Paris*. Or, à coup sûr vingt-sept villes d'abord, et ensuite d'autres villes encore, ce qui en fait peut-être quarante ou cinquante, voilà une libéralité qui a de quoi surprendre, même de la part du grand roi Dagobert. Mais cette libéralité, en ce qu'elle a de surprenant, n'est due qu'à M. de Sismondi. Le chroniqueur du roi Dagobert ne parle aucunement de villes ni de châteaux, mais simplement de métairies, et il se sert pour cela du mot propre *villa*, qui, d'après tous les dictionnaires, veut dire *métairie*, *maison des champs*. Si M. de Sismondi en a fait des *villes*, assurément la gloire n'en est point à Dagobert ni à son chroniqueur.

Dans son *Histoire des Républiques italiennes*, t. 1, page 129, il fait dire au biographe du pape Etienne II, qu'avec l'aide de Dieu, le Pontife étendit les frontières de la république et du peuple souverain qui formait le troupeau confié à ses soins. Le biographe dit littéralement qu'avec l'aide de Dieu, ce pontife étendit les frontières de la république, et sauva des piéges de ses ennemis tout le peuple du Seigneur, c'est-à-dire les brebis raisonnables confiées à ses soins. Mais, demanderez-vous, où donc M. de Sismondi a-t-il trouvé son peuple souverain? C'est que dans le texte il y a *plebem dominicam*, ce qui vulgairement veut dire *peuple du Seigneur*. *Peuple souverain* est une traduction nouvelle de M. de Sismondi.

Ailleurs, et à plusieurs reprises, dans son *Histoire des Français*, il se complaît à mettre en contradiction l'infaillibilité de tel concile particulier avec l'infaillibilité de tel autre concile particulier, et cela pour faire sentir combien la foi des catholiques est absurde. Mais la seule chose que cela prouve, c'est que lui-même, le membre ou correspondant de tant de Sociétés savantes et scientifiques, ne sait pas ce que les ignorans même savent, à savoir : que pour les catholiques, il n'y a de conciles infaillibles que les conciles universels confirmés par le chef de l'Eglise.

Je crains donc que dans la suite des temps on ne vienne à révoquer en doute le savoir profond de M. Simonde de Sismondi; je crains même qu'on ne vienne un jour à révoquer en doute sa conscience et sa bonne foi. D'un grand nombre de faits, en voici entr'autres un qui me le fait craindre. Pour le faire comprendre un peu, nous sommes obligés d'entrer dans quelques détails un peu arides, mais nécessaires. Nous vous prions de vouloir bien les écouter avec patience, d'autant plus qu'il s'agit de venger l'honneur de deux saints dont l'Église célèbre la mémoire précisément aujourd'hui 2 octobre (1).

Vers la fin du septième siècle, la France subissait une de ces grandes crises, qu'on appelle vulgairement révolutions. Sa première dynastie s'en allant mourante d'inertie et de mollesse, il lui en fallait enfanter une nouvelle : enfantement long et pénible. Les descendans de Clovis, connus sous le nom de rois fainéans, s'annulaient de plus en plus. Or, quand le chef s'annule, il est

(1) Ces remarques ont été lues le 2 octobre 1840, à la société *Foi et Lumières* de Nancy.

naturel que le plus grand après lui se mette à sa place. C'était donc à qui serait le plus grand du palais ; en latin, *major palatii*. En 664, sous le roi nominal de Neustrie, Clotaire III, fils aîné de Clovis II, le maire ou le plus grand du palais était Ebroïn; celui d'Austrasie, sous le roi nominal Childéric II, second fils de Clovis II, était Vulfould. Clotaire III étant mort en 670, Èbroïn, pour se maintenir au pouvoir, plaça aussitôt sur le trône le troisième fils de Clovis II, Théodoric ou Thierri III. Mais les grands de Neustrie et de Bourgogne, qui n'avaient pas été consultés par Ebroïn, se donnent à Childéric II, qui continuait à régner en Austrasie. Cette révolution se termina d'une manière assez bénigne. Thierri III fut confiné dans le monastère de Saint-Denis, Ebroïn dans celui de Luxeu.

Childéric étant ainsi devenu roi de toute la France, Vulfould continua de gouverner sous son nom. Un autre personnage avait une grande part à la confiance du roi, c'était saint Lesdegaire ou saint Léger, évêque d'Autun. Par ses conseils, et d'après le vœu général, Childéric ordonna qu'on observerait dans toutes les provinces les anciennes coutumes, et que les maires du palais ne seraient point perpétuels, de peur que leur pouvoir dégénérât en tyrannie, comme sous Ebroïn. Capricieux et emporté, Childéric oublia bientôt ses belles promesses. Son gouvernement excitait des plaintes qui retombaient sur saint Léger, sans lequel on supposait qu'il ne faisait rien. Léger lui fit d'abord de secrètes remontrances et enfin des remontrances publiques. Elles déplurent au point que Childéric chercha dès lors un prétexte de le faire mourir. Après divers incidens, on obtint qu'il se contentât de l'exiler au monastère de Luxeu, où se trouvait déjà Ebroïn. Ces deux ministres exilés se demandèrent pardon l'un à l'autre et se réconcilièrent sous l'habit monastique. C'est dans cette situation des choses que dut arriver ce que M. de Sismondi raconte dans les paroles suivantes :

« Childéric s'abandonnait toujours plus « à ses passions impétueuses; et il s'attirait la haine de ceux qui avaient con« tribué à son élévation. Un des sei« gneurs de Neustrie, nommé Bodilon, « éprouva par l'ordre du roi un outrage « que tous les Francs ressentirent comme « lui. Pour une offense qui ne nous est pas « connue, Childéric le fit attacher à un « poteau et fustiger comme un esclave. « Tous les grands frémirent de l'indignité « d'un traitement semblable. Leurs émis« saires consultèrent le vieil évêque d'Au« tun, Léger, qui, dans sa captivité, n'a« vait point perdu son influence sur son « parti. Léger ne pouvant marcher avec « eux, leur donna du moins son frère « Guérin pour partager les dangers de « l'entreprise. Les ducs Ingobert et Amal« bert se chargèrent avec lui de venger « l'outrage fait à tout leur corps dans la « personne de Bodilon ; ils saisirent Chil« déric II, tandis qu'il chassait dans la « forêt de Livry, auprès de Chelles, à peu « de distance de Paris, et ils le mas« sacrèrent; ils tuèrent également sa « femme Bilichide, qui était enceinte, « et l'un de ses fils en bas âge (1). »

Ainsi, d'après M. Simonde de Sismondi, c'est saint Léger qui conseille et son frère qui exécute le meurtre d'un roi, de sa femme et de son enfant. L'accusation est grave ; les preuves doivent être aussi graves que l'accusation. M. de Sismondi indique quatre témoignages : deux *Vies de S. Léger*, le *Continuateur* de Frédégaire, et les *Gesta Regum Francorum*. Mais aucun de ces monumens ne parle de saint Léger ni de son frère dans l'affaire du régicide. Les deux vies ne nomment que Bodilon; les deux autres pièces ne nomment que les ducs Ingobert et Amalbert. Seulement, après que Théodoric III eut été reconnu roi à la place de Childéric, le Continuateur de Frédégaire dit que les Francs élurent pour maire du palais Leudésius, fils d'Erchinoald, par les conseils du bienheureux Léodégaire et de ses amis (2). De même, les *Gesta Regum Francorum*, après avoir relaté cette élection de Leu-

(1) *Hist. des Français*, t. II, p. 68.

(2) Franci verò Leudesium filium Erchonvaldi nobilem in majoris domûs dignitatem statuunt per consilium beati Leodogarii et sociorum ejus. (André Duchesne, *Hist. Franc. script.*, t. I, Fredeg., n° 95, p. 768.)

désius, ajoutent : « Le bienheureux Léo-« dégaire, évêque d'Autun, et son frère « Guérin étaient consentans à ce conseil « du côté de la Bourgogne (1). » Lors donc que M. de Sismondi écrit que les émissaires des grands consultèrent le saint évêque d'Autun, et que celui-ci ne pouvant y aller en personne, leur donna du moins son frère pour partager les dangers du régicide; tout cela nous paraît une addition de M. de Sismondi.

Cet écrivain reproduit la même accusation quelques pages plus loin; voici dans quelles circonstances. Ebroïn voyant qu'on lui avait préféré Leudésius pour maire du palais, quitte son habit de moine, rassemble une armée, proclame roi un prétendu fils de Clotaire, qu'il nomme Clovis, répand le bruit que Théodoric est mort, fait assiéger Autun jusqu'à ce qu'on lui livre l'évêque, ou que celui-ci reconnaisse le prétendu Clovis III. Saint Léger répond qu'il aime mieux mourir que de manquer à la fidélité qu'il a promise à Théodoric, et pour épargner à sa ville de plus grands maux, il se livre volontairement aux ennemis, qui lui crèvent les yeux. Dans le même temps Ebroïn fait assassiner par trahison le maire du palais Leudésius. Aussitôt il fait disparaître le prétendu Clovis, se réconcilie avec Théodoric, qu'il avait dit mort, et qui fut bien obligé de l'accepter pour son maire, ou plutôt pour son maître. C'est dans cet état de choses qu'arriva ce que M. de Sismondi raconte dans l'alinéa suivant :

« Ebroïn, pour avoir un prétexte de « persécuter les grands, annonça l'in-« tention de punir le meurtrier de Chil-« déric II, quoique jamais lui-même n'eût « été serviteur de ce prince. Saint Lé-« ger, évêque d'Autun, et son frère Gué-« rin furent traduits en justice, comme « ayant conjuré contre ce roi. Guérin, « convaincu de complicité, fut immé-« diatement lapidé. Saint Léger, exposé à « des tourmens cruels, fut cependant « réservé en vie, et ses biographes as-« surent que toutes ses blessures se re-« fermèrent aussitôt miraculeusement, « et qu'après qu'on lui eut coupé les « lèvres et la langue, il n'en parlait « qu'avec plus d'éloquence. Privé de ses « yeux et mutilé de tous ses membres, « saint Léger était déjà vénéré de tous les « peuples comme un martyr. Ebroïn sen-« tait sa colère s'accroître, lorsqu'il « voyait tout le mal qu'il avait fait à son « ennemi tourner à sa gloire. Il voulait « faire dégrader saint Léger par les évê-« ques de France, qu'il assembla en « concile, en 678, et il somma le saint « de confesser au milieu des prélats qu'il « était complice du meurtre de Childé-« ric II. Le bienheureux Léger ne voulut « pas souiller la fin de sa vie par un parjure, « en niant sa participation au régicide, « ni cependant attirer de nouveaux mal-« heurs sur lui-même en l'avouant. Il se « contenta donc de répondre à toutes les « questions qui lui furent faites, que Dieu « seul, et non les hommes, pouvait lire « dans le secret de son cœur. Les évê-« ques n'en pouvant tirer d'autres ré-« ponses, regardèrent ces paroles comme « un aveu; ils déchirèrent sa tunique du « haut jusqu'en bas, en signe de dégra-« dation, et le livrèrent au comte du « palais qui lui fit trancher la tête. C'est « un des martyrs que vénère aujourd'hui « l'Eglise. » (P. 75-77.)

D'après ces paroles de M. de Sismondi, saint Léger et son frère Guérin sont incontestablement deux régicides, ni plus ni moins. L'un est *convaincu de complicité*, l'autre *ne veut pas souiller la fin de sa vie par un parjure, en niant sa participation au régicide, ni cependant attirer de nouveaux malheurs sur lui-même en l'avouant*. Et avec cela, l'Eglise honore non seulement saint Léger, mais encore son frère! L'accusation est des plus graves, et contre les deux personnages et contre l'Eglise catholique. Pour soutenir cette accusation, il faut avoir des preuves bien péremptoires. Pour ces preuves, M. de Sismondi renvoie le lecteur aux deux *Vies de S. Léger*, qui se trouvent entr'autres dans le premier tome des *Historiens de France*, par André Duchesne. Or, ces deux vies ne disent pas ce que M. de Sismondi leur fait dire, et même elles disent le contraire.

(1) Francis autem Leudesium filium Erchinaldi nobilem in majorem domûs palatii eligunt. Eratque ex Burgundiâ in hoc consilio beatus Leodogarius Augustodunensis episcopus, et Gerinus frater consentientes. Ibid. *Gesta Regum Franc.*, n° 45, p. 717.

D'abord, pour commencer par les circonstances moins importantes,

1° Les *Biographes de S. Léger assurent*, dit M. de Sismondi, *que toutes ses blessures se refermèrent aussitôt miraculeusement*. Ces biographes disent, au contraire, que telle et telle personne pénétra dans sa prison pour panser ses plaies. *(Ipsa* (Hermenarius) *vulnera ejus studuit diligenter curare. Vita et Act. S. Leod.* Apud Duchesne, t. I. p. 610. n° 13.)

2° M. de Sismondi fait dire à ces biographes que quand on eut coupé les lèvres et la langue à saint Léger, il n'en parlait qu'avec plus d'éloquence. Ces biographes se bornent à dire qu'il parlait aussi bien qu'auparavant. (*Nam inter sputamina sanguinum incisa lingua sine labiis solitum reddere cœpit eloquium.* Ibid. p. 609.)

3° M. de Sismondi suppose que la cérémonie de la dégradation se fit dans le concile. Les biographes disent formellement que ce ne fut pas dans le concile, mais dans une conférence particulière avec le roi et Ebroïn. (*Nec tamen intra concilium confirmatum fuisset, sed seorsùm.* Ibid. p. 611.)

Mais venons-en au point capital, la conviction juridique du régicide. M. de Sismondi cite donc en preuve les deux vies de saint Léger. Or, ces deux vies disent qu'Ebroïn, qui avait souhaité la mort de Childéric plus que personne, en accusa les deux frères; que saint Léger lui ayant reproché son ambition, il les sépara l'un de l'autre; que saint Léger cria aussitôt à son frère de souffrir la mort chrétiennement, et qu'à l'instant Guérin fut attaché à un poteau et lapidé. Voilà tout ce que les deux vies disent de la procédure à l'égard du frère. Aucune ne dit qu'il fut *convaincu de complicité*. Ceci est encore une addition bénévole de M. de Sismondi. (Ib. n° 12, p. 609.)

Quant à saint Léger, celle des deux vies qui rapporte les détails de son interrogatoire, dit bien qu'on le pressa de s'avouer complice du régicide; mais, ajoute-t-elle, il protesta que, sans nier qu'il eût fait des fautes comme tout homme, il n'était aucunement coupable de ce crime-là, et que Dieu le savait mieux que les hommes. (*Ut de humano se non excusaret delicto, ita de hoc facinore nullatenus dixit fuisse se conscium, sed potius Deum quàm homines hoc est scire professus.* Ibid. n° 14, p. 610 et 611.)

Voilà ce que rapporte son biographe contemporain. Or M. de Sismondi fait dire équivalemment à ce biographe : *Le bienheureux Léger ne voulut ni souiller la fin de sa vie par un parjure, en niant sa participation au régicide, ni cependant attirer de nouveaux malheurs sur lui-même en l'avouant; il se contenta donc de répondre à toutes les questions qui lui furent faites, que Dieu seul, et non les hommes, pouvait lire dans le secret de son cœur.* Que dirait-on d'un témoin, d'un juré, d'un juge qui se permettrait de travestir ainsi le procès-verbal d'un interrogatoire, pour faire dire à un accusé qu'il est coupable, quand il proteste qu'il est innocent? L'historien est à la fois témoin, juré et juge. Son devoir est d'être témoin fidèle, juré consciencieux, juge intègre. Nous demanderions volontiers à M. Simonde de Sismondi si, la main sur la conscience, il croit pouvoir dire qu'il a rempli ce triple devoir à l'égard de saint Léger et de son frère, et s'il lui sied bien de triompher par ce sarcasme : *C'est un des martyrs que vénère aujourd'hui l'Eglise...*

Finalement, en deux alinéas, voilà sept à huit altérations ou falsifications des faits et des paroles, et cela, pour transformer en régicides deux saints que l'Eglise honore. M. de Sismondi l'a-t-il fait par ignorance? c'est très fâcheux. L'a-t-il fait sciemment? c'est plus fâcheux encore.

Après cela, n'avons-nous pas lieu de nous étonner que, dans son *Histoire de la civilisation française*, M. Guizot ait cru devoir recommander cet ouvrage à la jeunesse française, surtout à la jeunesse universitaire, dans les termes suivans : *De toutes les Histoires de France que je pourrais vous indiquer, la meilleure est, sans contredit, celle M. de Sismondi* (1). Après une recommandation pareille, comment veut-on que la jeunesse discerne la vérité dans une histoire qui travestit à ce point les paroles et les faits? Ce que nous en avons

(1) *Cours d'Histoire moderne*, par M. Guizot, t. 1, p. 40.

cité n'est pas une exception; c'est le ton général de l'ouvrage. On trouve à peu près partout la même exactitude et la même bonne foi. Sous ce rapport, M. de Sismondi, c'est Voltaire, moins son esprit et son style.

ROHRBACHER.

REVUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

MOIS DE JANVIER ET DE FÉVRIER.

La revue que nous commençons aujourd'hui et que nous continuerons mois par mois régulièrement, ne se propose pas de reproduire sans contrôle et dans leur entier tous les travaux communiqués au public dans les quatre séances mensuelles de l'*Académie des Sciences*. Beaucoup de ces travaux ne présentent réellement qu'un très faible intérêt; d'autres sont inspirés par des vues malheureuses, en opposition avec les dogmes sacrés du Christianisme. La plus petite portion se recommande par leur concordance remarquable avec les principes d'une saine philosophie. Cette dernière série des travaux académiques occupera la première place dans ce recueil; les autres seront soumis à une critique sévère qui en fera ressortir les imperfections pour les faire rentrer dans les voies de la seule véritable science; enfin nous omettrons entièrement la foule trop nombreuse des faits isolés ou des détails insignifians. D'après ce plan, tout ce qui se rattachera à nos principes trouvera place dans cette analyse, en sorte que l'*Université catholique* résumera chaque mois le mouvement des sciences physiques et naturelles dans leurs rapports avec la religion, comme elle offre chaque mois le développement général des grandes questions religieuses et philosophiques. Nous reprenons dans cet article les travaux académiques des deux mois précédens; les travaux des autres mois auront chacun un article spécial.

Le spiritualisme, fondement de la doctrine catholique, vient de recevoir d'une série d'expériences instituées par M. *Flourens* une démonttration en quelque sorte visible et palpable, à laquelle il ne peut plus être permis de rien opposer de solide. Ces expériences ont pour objet l'action colorante de la garance sur les os. Tout le monde connaît la singulière propriété dont jouit ce végétal de transmettre sa teinte rouge à toutes les substances osseuses des animaux, soumis pendant quelque temps à son usage. M. Flourens a répété dernièrement les expériences déjà exécutées par Duhamel et J. Hunter, et, plus habile que ses devanciers, il a réussi à en tirer les lois du développement du système osseux tant en longueur qu'en largeur; c'est de là que résulte précisément la démonstration irrécusable, comme nous le disions tout-à-l'heure, de la prépondérance de l'esprit sur la matière.

Les expériences en question établissent en effet que le mécanisme du développement des os consiste évidemment dans une mutation continuelle de toutes les parties qui les composent. Cet os, dit M. Flourens, que je considère et qui se développe n'a plus en ce moment aucune des parties qu'il avait il y a quelque temps, et bientôt il n'aura plus aucune de celles qu'il a aujourd'hui. Et [dans tout ce renouvellement perpétuel de matière, sa forme change très peu. Là est une des premières et fondamentales lois qui régissent les organismes. Dans tout ce qui a vie, la forme, c'est-à-dire le type, et en quelque sorte la pensée organique, change peu ou ne change pas du tout, tandis que la matière ou les élémens matériels passent et se transforment incessamment de mille manières.

Buffon, cité par M. Flourens, l'avait déjà remarqué : Ce qu'il y a, dit-il, de plus constant, de plus invariable dans la

nature, c'est l'empreinte ou le moule de chaque espèce; ce qu'il y a de plus variable et de plus corruptible, c'est la substance. Georges Cuvier s'est plu à développer cette belle idée. Dans les corps vivans, dit-il, aucune molécule ne reste en place; toutes entrent et sortent successivement : la vie est un tourbillon continuel, dont la direction, toute compliquée qu'elle est, demeure constante, ainsi que l'espèce des molécules qui y sont entraînées, mais non les molécules individuelles elles-mêmes; au contraire, la matière actuelle du corps vivant n'y sera bientôt plus, et cependant elle est dépositaire de la force qui contraindra la matière future à marcher dans le même sens qu'elle. Ainsi, continue-t-il, la forme de ce corps leur est plus essentielle que leur matière, puisque celle-ci change sans cesse, tandis que l'autre se conserve.

Jusqu'ici les opinions de Buffon et de Cuvier sur la mutation continuelle de la matière avec la persistance du type caractéristique et des forces qui la dirigent n'étaient que de belles idées ou des vues abstraites de l'esprit; mais les expériences de M. Flourens les convertissent en un fait matériel, où l'on voit et l'on touche les deux ordres de phénomènes.

En considérant en effet l'accroissement en grosseur d'un des os que M. Flourens a placé sous les yeux de l'Académie, et qui a appartenu à un jeune porc soumis d'abord pendant un mois au régime de la garance, et rendu ensuite pendant six autres mois à la nourriture ordinaire, on voit à l'intérieur une couche rouge, déterminée par la pénétration de la garance; mais avant que cette couche se fût formée, il en existait une autre qui était blanche ou naturelle, et qui a déjà disparu. Cette couche rouge, qui est à présent la plus ancienne, était donc naguère la plus nouvelle; et quand elle était la plus nouvelle, celle qui bientôt ne sera plus, toutes les couches blanches qui se sont formées depuis n'existaient pas encore.

L'accroissement en longueur donne exactement les mêmes faits, et peut-être des faits plus surprenans encore. Les extrémités de l'os, ce qu'on appelle sa tête, changent complètement pendant qu'il s'accroît. En effet, la tête ou l'extrémité de l'os qui se trouvait au point où finit la couche rouge, et qui avait alors elle-même une couche rouge, n'est plus; elle a été résorbée; et celle qui est maintenant n'existait pas alors, elle s'est formée depuis.

Tout change donc dans l'os pendant qu'il s'accroît. Toutes ses parties paraissent et disparaissent; toutes sont successivement formées et résorbées, et chacune, comme le dit Cuvier, est dépositaire, tandis qu'elle existe, de la force qui contraint celle qui lui succède, et à marcher dans le même sens qu'elle, et à revêtir sa forme.

Les expériences de M. Flourens prouvent encore que le mouvement par lequel s'opère l'accroissement dans les jeunes animaux se continue dans les animaux adultes, puisque les os de ces derniers se colorent aussi par la garance; mais ici ce mouvement est très ralenti, puisque, après plusieurs mois du régime de la garance, les os de l'animal adulte sont beaucoup moins colorés que ceux du jeune animal, après quelques jours et même après quelques heures de ce régime.

L'action de la garance transforme donc en faits visibles à l'œil la marche de l'accroissement des os. Elle marque même et la rapidité première et le ralentissement progressif de ce mouvement que Cuvier appelle le tourbillon vital, et par lequel toutes les parties des os se renouvellent et se succèdent.

L'analogie porte à admettre que le mécanisme de la formation et du développement des autres parties des animaux s'effectue d'après les mêmes principes que celui de la formation et du développement des os. Malheureusement on ne possède pas jusqu'ici une substance qui puisse rendre ce mécanisme manifeste pour les parties molles, comme le régime de la garance le fait si bien pour les os. En attendant, ce fait n'en est pas moins démontré pour les os, ainsi que cet autre fait que les os croissent en longueur en allant du centre aux extrémités, par masses ou couches qui se juxta-posent, comme ils croissent en grosseur en allant de dedans en dehors par lames ou couches qui se superposent.

— M. Dutrochet professe des opinions qui sont fort loin de celles que nous tenons à propager, parce que nous les croyons et beaucoup plus vraies et surtout beaucoup plus consolantes que les siennes. Ce savant s'efforce d'effacer la ligne de démarcation qui existe naturellement entre les phénomènes physiologiques et les phénomènes physiques pour les rattacher tous aux lois de la physique. « J'ai toujours pensé, dit-il, que, si les phénomènes vitaux ne sont point explicables aujourd'hui par le moyen des phénomènes physiques, c'est que ces derniers ne sont pas tous connus. Ainsi, par exemple, les forces sous l'empire desquelles se meuvent les liquides chez les végétaux doivent, à mon avis, se retrouver toutes dans la physique. » M. Dutrochet s'applique, dans un travail qu'il a lu récemment devant l'Académie, à étendre ses idées au mouvement de circulation qui s'observe dans l'intérieur des cellules de beaucoup de plantes.

Nous ne suivrons pas M. Dutrochet dans l'application spéciale qu'il essaie de faire de ses principes à cette espèce de mouvement; mais nous remarquerons, en général, que, si plusieurs circonstances, dans les phénomènes physiologiques, se prêtent, en effet, aux explications suggérées par la physique, un grand nombre, et les plus essentielles, échappent éternellement à ces sortes d'explications. Les lois physiques n'expliquent point, par exemple, la nutrition des plantes, leur sécrétion et leur reproduction; elles ne disent pas ce qui les rend sensibles aux impressions, par quelles impulsions elles exécutent la plupart de leurs mouvemens, comment elles s'accroissent, pourquoi les unes rampent à la surface du sol, et les autres s'élèvent en arbustes ou en arbres. Les difficultés d'expliquer par la physique les phénomènes de la vie se compliquent bien davantage, lorsqu'on passe du règne végétal au règne animal. Ici, les cas où la physique fournit des explications rationnelles, nous avons presque dit raisonnables, ne forment plus que de rares exceptions, et les faits s'accumulent pour attester aux observateurs les moins clairvoyans qu'un grand nombre de phénomènes vitaux, loin de se ranger sous les lois de la nature morte, ne s'accomplissent et ne se soutiennent qu'en luttant perpétuellement contre les lois particulières. Il serait trop long et hors de propos de nous engager pour le moment dans la démonstration des principes que nous avançons. L'occasion se présentera plus naturellement lorsque M. Dutrochet aura formulé les lois du mouvement qu'il a commencé à étudier dans son Mémoire. Qu'il nous suffise de déclarer en attendant que, s'il est philosophique de rapprocher les séries de faits analogues en les ralliant à des lois communes, il ne l'est pas moins de conserver aux séries dissemblables leurs variétés et leurs différences, en les rangeant chacune séparément sous des systèmes de lois qui expriment ces variétés et ces différences.

— Le retour annuel des saisons frappe faiblement les esprits, parce qu'il ramène chaque année, à point nommé, les mêmes bienfaits de la Providence. Nous sommes beaucoup plus émus des grands écarts éprouvés par ces changemens, sans en tirer toutefois un enseignement moral plus solide, et pourtant ces écarts violens révèlent peut-être plus manifestement les merveilles de la bonté divine. Il est rare, par exemple, qu'après une succession d'années dont la douceur et l'humidité ont saturé l'atmosphère de miasmes destructeurs et fait pulluler les insectes qui ruinent la végétation, on ne voie éclater des froids excessifs, destinés évidemment à purifier du même coup le ciel et la terre. Ce fait remarquable vient d'être établi dans un mémoire lu à l'Académie par M. le docteur Fuster, et qui a pour sujet des *Recherches sur les grands hivers de la France.* « Rien n'est plus vague, dit M. Fuster, que les expressions *de rude* ou *de grand hiver*. Vanswinden a démontré ce vague sans essayer de le rendre plus précis. Un hiver n'est pas grand uniquement par le degré d'abaissement du thermomètre; il ne mérite ce titre que lorsque l'abaissement thermométrique se soutient pendant long-temps, et qu'il ne subit pas dans l'intervalle des variations trop fortes ni trop fréquentes. La grandeur d'un hiver exige donc trois élémens : le degré du froid, sa durée et sa persévérance, en proportionnant bien

entendu la mesure de ces trois élémens à la diversité des lieux, des circonstances et des siècles. »

M. Fuster reproduit ensuite les principaux détails historiques sur les grands hivers de la France dans les premiers siècles de notre ère. L'auteur fait remarquer à l'égard de ces anciens hivers qu'on ne trouve que des indications confuses sur l'âpreté du froid. Sa mesure précise suppose la pratique des observations thermométriques et la première observation de ce genre publiée en France par Lahire, date seulement du 6 février 1695. A défaut de ces mesures, M. Fuster donne les moyens d'évaluer les degrés du froid des anciens hivers : voici ces moyens. Tous les degrés thermométriques employés dans ce travail sont des degrés centigrades.

La plupart de nos grands cours d'eau, les plus rapides ne sont point exceptés, charrient, dit M. Fuster, par des degrés de froid qui diffèrent tout au plus de trois degrés. Ceux des provinces du Nord, comme la Seine à Paris, le Rhin à Strasbourg, la Loire à Tours, charrient communément au bout de trois ou quatre jours d'un froid de — 7° à — 8° ; les grandes rivières de nos provinces méridionales, la Garonne à Toulouse, la Gironde à Bordeaux, le Var près de Draguignan, le Rhône même dans la Provence et dans le Vivarais, charrient en général plus tôt que les premières, et c'est communément au bout de trois à quatre jours d'un froid de — 5° à — 6°. L'uniformité de ce phénomène, à part les différences du Midi au Nord, fournit déjà une mesure approximative pour les degrés inférieurs d'une échelle de nos grands froids.

Il en est autrement de la congélation de ces fleuves. Ici, on ne rencontre, à dire vrai, aucune apparence d'uniformité. A Paris, la Seine s'est trouvée entièrement gelée par presque toutes les divisions thermométriques depuis — 9° jusqu'à — 14°; d'un autre côté, elle est restée fluide partiellement en 1709, 1747, 1754, 1783, 1795, 1820, par des froids de — 14°, — 15°, — 16°, — 20°, et — 23°. Le Rhône se prend ordinairement au dessus et au dessous de Viviers, lorsque le thermomètre centigrade marque pendant quelques jours — 11°,2 à — 12°,5. En Dauphiné et en Provence, il semble exiger pour se prendre en totalité au-delà de — 16° ou — 18°; et même à Lyon, il n'était pas entièrement pris au dessous de la ville, le 2 février 1776, quoique depuis plusieurs jours le thermomètre dépassât — 18°, et que le premier de ce mois en particulier, il indiquât — 21°,2 et — 21°,9.

Nous observons plus de constance dans les rapports thermométriques de la congélation des grands étangs du Languedoc et de la Provence, des côtes et des petits ports de la Méditerranée, des côtes et des petits ports de la Manche. L'expérience des deux hivers de 1709 et de 1789, donne le droit de penser que ces côtes et ces bassins ne gèlent pas en entier à moins de — 18° à — 20°. Leur congélation totale forme donc une seconde mesure approximative pour les degrés supérieurs d'une échelle de nos grands froids.

Ces deux phénomènes, le charriage des fortes rivières et la congélation des côtes maritimes, ne représentent après tout que les deux extrêmes de cette échelle. Des phénomènes d'un autre ordre servent à remplir les degrés intermédiaires : tels sont parmi les plus saisissables les impressions des plantes sous l'influence du froid.

Dans la masse des végétaux cultivés, chez nous, en pleine terre, on peut établir, toutes choses d'ailleurs égales, une sorte de gradation de susceptibilité aux divers abaissemens de la température. Au premier rang se placent les orangers, les dattiers, les pistachiers, etc. Ceux-là meurent, en général, lorsque le thermomètre se fixe pendant quelques jours, surtout après un dégel, à — 6° ou — 7°. Sur le second plan, nous trouvons les oliviers, les lauriers, les myrtes, les grenadiers, les amandiers, etc. : ce nouveau groupe résiste au froid qui tue les orangers, et périt fréquemment par un froid continu de — 9° à — 10°. En troisième ligne figurent les figuiers, les noyers, les mûriers, les vignes, etc. Ces plantes endurent très bien — 8° et — 10° ; mais elles succombent pour l'ordinaire par — 12° à — 15° prolongés. Viennent ensuite les arbres fruitiers : plus résistans que les autres, ils ne survivent guère à un froid

de — 18°. Enfin, la dernière classe comprend les végétaux les moins susceptibles, la robuste population des plantes sauvages et les arbres de nos forêts. Ceux-ci bravent toutes les intempéries et ne cèdent par conséquent qu'aux froids les plus rudes.

Ces principes posés, M. Fuster détermine le degré de froid de presque tous les grands hivers des anciens siècles. Au reste l'auteur n'a recours à ce mode de détermination qu'à défaut d'observations thermométriques. Les hivers plus récens lui permettent des déterminations beaucoup plus précises. Ces sortes de déterminations dirigeaient déjà les météorologistes à l'apparition inopinée du froid de 1709.

M. Fuster décrit en détail les phases et les effets de ce célèbre hiver dans le nord et dans le midi de la France, et spécialement à Paris et à Montpellier d'après les observations de Lahire, de Parent, de Bon et de Gauteron. L'auteur examine en particulier quel est au juste le maximum du froid de 1709 à Paris; et il arrive à ce résultat qu'on l'ignore encore et qu'on l'ignorera toujours. Le thermomètre de Lahire, dit-il, qui en a fourni la mesure, n'existe plus depuis cent ans, et personne, comme Messier l'établit sans réplique, ne l'a comparé jadis avec les thermomètres actuels au maximum de son abaissement en 1709. Les preuves de ce fait opposent une impossibilité matérielle aux succès prétendus de quelques comparaisons ultérieures. Aussi ce n'est que par approximation que Réaumur a pu rapporter ce maximum à — 15°,5 de son thermomètre, que Messier et les commissaires de l'académie en ont déterminé le chiffre et que les météorologistes de notre époque, suivant les excellentes indications de Vanswinden, l'arrêtent définitivement à —18° R. ou — 23°,1 C.

Le froid de 1709 fut plus précoce et plus intense à proportion dans nos contrées méridionales. Ce fait ressort avec évidence du détail des observations exécutées à Montpellier, à Pontbriant, à Viviers. A Montpellier notamment, il gela dès le 12 décembre 1708, et le maximum du froid qui arriva le 11 janvier 1709 marque — 16°,1. Le froid reprit trois fois durant cet hiver, soit au nord, soit au midi, et la seconde reprise eut aussi lieu deux jours plus tôt à Montpellier qu'à Paris. Quelques circonstances remarquables accompagnèrent le froid de la capitale. Malgré sa rigueur excessive, la Seine ne cesse pas d'être fluide depuis les ponts Notre-Dame et Saint-Michel jusqu'aux environs de Neuilly; on a constaté en outre que les jours de gelées les plus rudes, le froid devenait plus âpre quand le vent du midi troublait par hasard le calme profond de l'air.

Toutes les rivières de France étaient gelées. Le Rhône l'était sur quelques points à la profondeur de douze pieds. Il en était de même des grands étangs du Languedoc et de la Provence. La mer se gela aussi à Cette, à Marseille et dans la Manche. Sur les côtes de la Manche elle était prise à deux lieues au large, le port de Marseille était changé aussi en un plancher solide; enfin l'étang de Thau, si étendu, si profond et si orageux, qui s'ouvre d'ailleurs dans la mer par un canal court et large, a été gelé de même d'un bout à l'autre, et sa congélation était si ferme que plusieurs personnes ont pu aller de Balaruc et de Boussigues à Cette sur la glace.

De grands désastres suivirent ces rudes gelées. La destruction des grains ruina les récoltes de l'année et décida une disette générale, très voisine de la famine.

L'auteur résume en ces termes ses recherches sur l'hiver de 1709. « Ainsi, dit-il, l'hiver de 1709 fut précédé d'un été et d'un automne froids et humides; il commença brusquement, et plus tôt dans le midi que dans le nord; le maximum du froid eut aussi lieu plus tôt dans le midi que dans le nord : son cours total s'accomplit en trois reprises; les gelées de janvier furent les plus longues et les plus rudes. Son intensité connue ne diffère que de quatre degrés entre le midi et le nord; ses ravages s'étendirent également sur toutes les provinces; il eut, soit au nord, soit au midi, assez peu de neige; enfin, il dura près d'un mois de plus dans le nord que dans le midi.

Le récit des trois hivers de 1788 à 1789, de 1819 à 1820, et de 1829 à 1830, objet d'un second Mémoire, complètera l'histoire de nos grands hivers généraux. »

— Les travaux exécutés si heureusement à l'abattoir de Grenelle, et dont M. Arago a rendu un compte verbal à l'Académie, ont confirmé, sous tous les rapports, les vues de l'illustre G. Cuvier, sur la constitution physique du globe, et par conséquent ils ont ajouté une nouvelle démonstration aux preuves par lesquelles le célèbre naturaliste a établi l'entière concordance des faits acquis par la géologie, avec l'âge de la terre tel qu'il est donné par la Genèse. La nappe d'eau jaillissante se trouve à 547 mètres de profondeur, et pour y arriver la sonde a traversé successivement 10 mètres de terrains d'alluvion; 30 mètres d'argile plastique, de lignites et de sables graveleux aquifères; 5 mètres d'argile et de craie mêlées par couches et irrégulières; 455 mètres de craie coupée par des bancs de silex pyromatique, par des bancs de calcaire siliceux et des grès calcaires; 46 mètres d'argile bleue, verte et noire, dites argiles du *gault;* enfin, 1 mètre de sable vert.

Le point d'où surgit la nappe d'eau est à plus de 400 mètres au-dessous du niveau de la mer au Havre. Le dôme des Invalides ayant 100 mètres d'élévation, la profondeur du puits de Grenelle équivaut à cinq fois et demie la hauteur de ce dôme.

F.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

INSTRUCTIONS PASTORALES SUR LES MARIAGES MIXTES PRINCIPALEMENT APPLICABLES POUR L'EXAMEN RELIGIEUX DES FIANCÉS; un volume in-8°; Augsbourg, à la librairie de Math.-Séb. Kreutzer, 1839.

Les instructions pastorales que nous annonçons contiennent tout ce qu'il importe aux catholiques de savoir lorsqu'ils sont tentés de contracter une union avec des personnes non catholiques. Il n'y a pas une objection raisonnable qui puisse être faite à l'Église touchant les sages précautions qu'elle prescrit à ses ministres, afin de ne pas exposer aux dangers de la perversion des âmes souvent entraînées par la passion du moment. Sous forme de dialogues, un curé zélé pour le bien de ses ouailles développe les dogmes et les lois disciplinaires de notre sainte religion au sujet d'un double mariage mixte qui est sur le point d'être conclu entre deux des familles les plus influentes de sa paroisse. Dans des conférences qu'il a successivement avec les parens, les jeunes fiancés, les ministres protestans et un fonctionnaire public, il établit de la manière la plus victorieuse et la plus péremptoire les droits et les devoirs d'une Église qui veut le salut de tous, et qui manquerait à sa mission divine si elle prostituait ses prières et ses sacremens à ceux qui se jouent du bonheur éternel. Nous avons lu avec une véritable satisfaction ce petit opuscule, et nous ne pouvons nous empêcher de dire hautement que les argumens les plus forts qui se trouvent dans les meilleurs traités théologiques sur cette matière, se trouvent ici fidèlement reproduits et mis avec un rare bonheur à la portée de toutes les intelligences. De semblables écrits sont surtout nécessaires de nos jours où l'indifférence religieuse a gagné les classes moyennes et inférieures de la société, et où les sectaires mettent tout en œuvre pour répandre leurs doctrines empoisonnées. Il est consolant de voir qu'en Allemagne, où les dangers sont surtout imminens vu la position politique des diverses croyances, les bons esprits sont infatigables à opposer des digues aux progrès du mal : c'est un de ces faits qui prouvent que le Très-Haut n'a point encore abandonné cette grande portion d'un troupeau autrefois si nombreux et si florissant. Honneur donc aux écrivains qui travaillent sans relâche à seconder les vues de la Providence, et qui se montrent des sentinelles vigilantes et des défenseurs intrépides de la vérité catholique!

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 63. — Mars 1841.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

DIXIÈME LEÇON (1).

Suite de l'analyse de la théorie sociétaire de Fourier. — Extravagance et immoralité de sa doctrine.

Quand un système faux a trouvé des prosélytes, ne fût-ce qu'au nombre de trois et pour l'espace de six semaines, il est moralement impossible qu'il ne contienne pas quelque chose de vrai; or il serait peu sage de repousser une vérité utile, par l'unique raison qu'elle se trouverait mêlée à de dangereuses erreurs; et la folie ne serait pas moindre d'adhérer à ces mêmes erreurs, en considération du principe vrai sous les auspices duquel elles se présentent. En pareil cas, l'œuvre du philosophe consiste à dégager l'élément vrai des divers élémens faux dont se compose le système; telle est la tâche, plus difficile qu'on ne pense, que nous avons osé entreprendre et que nous acheverons, s'il plaît à Dieu de nous prêter assistance. Du reste, ce ne peut être que dans la partie synthétique de ce cours, et lorsque le moment sera venu de faire connaître les précieux rudimens d'association découverts par Fourier, que nous aurons occasion de lui rendre la justice qui lui est due sous ce rapport. Malheureusement tout n'est pas dit sur les erreurs que sa théorie contient, et qui doivent, dans l'intérêt du progrès social, être signalées au monde.

Il nous serait impossible, à moins de faire un livre à propos du sien, de suivre l'auteur du *Traité d'Association* dans sa théorie d'équilibre des passions. Lui qui a tant reproché à la philosophie ses formes abstruses et sa phraséologie creuse, c'est au moyen d'un véritable grimoire qu'il enseigne à modérer les passions les unes par les autres, en donnant à chacune d'elles son libre essor. Que le lecteur, curieux de connaître cette algèbre d'un nouveau genre, et doué d'une forte dose de patience, entreprenne la lecture du livre IV, section septième, du *Traité d'Association;* il y verra que « les ralliemens passionnels « sont une mécanique à seize rouages, « où chaque équilibre d'amitié, d'amour, « d'ambition, de famillisme, dépend du « concours interne de ses quatre ressorts « et du concours externe des trois autres « ralliemens équilibrés de même à qua- « druple ressort. »

« L'équilibre combiné de ces quatre « quadrilles d'accords produit l'équilibre

(1) Voir la IXe leçon au numéro précédent ci-dessus, p. 85.

« pivotal ⋊ ou unitaire, but collectif de « l'association (1). »

A cela beaucoup de gens seront tentés d'ajouter : *Voilà ce qui fait que votre fille est muette.* Toutefois nous n'en ferons rien, vu que nous sommes parvenu, à force d'application, à comprendre la théorie d'équilibre passionnel; mais c'est précisément parce que nous la comprenons que nous la combattons. Quant à ceux qui la soutiennent, combien y en a-t-il parmi eux qui soient à même d'affirmer qu'ils la comprennent? Au surplus, voici ce que nous pouvons extraire de plus clair de tout ce que Fourier a écrit sur cette matière :

« Les passions sont l'ouvrage de l'éternel Géomètre; il ne les a pas créées « inutilement; elles ont un emploi; il « s'agit de le déterminer par des règles « fixes. Des milliers de théories sur la « morale et l'équilibre social nous per- « suadent que la *modération* et la *ré- « pression* sont les voies de sagesse, tan- « dis qu'on n'arrive aux équilibres so- « ciaux que par *un vaste développement « des passions, un essor illimité,* mais « contrebalancé par quadruple impul- « sion (2). »

« Il faut enfin s'entendre sur ces *chi- « mères* de modération; elles se trouvent « confondues, lorsqu'on les met en pa- « rallèle avec les vrais équilibres qui se « fondent sur des contre-poids et non « sur des répressions (3). »

« Tel doit être le jeu des passions. « Dieu n'a pas créé ces ressorts de mou- « vement pour les réprimer; il veut au « contraire leur donner l'essor le plus « actif, sauf les emplois indiqués par « synthèse de l'attraction, et sauf à en « régulariser la marche par les contre- « poids dont la théorie nous restait à « découvrir, et dont je viens de donner, « sous le nom de ralliement, un aperçu « qui relègue au rang des visions toutes « les billevesées de modération (4). »

En fait de billevesées, le seigneur Fourier n'a rien à envier à personne, et de toutes celles que nous avons passées en revue jusqu'à présent, la prétention de tenir les passions en équilibre et de les modérer les unes par les autres, en donnant à chacune d'elles un libre essor, n'est pas la moins outrecuidante. Mais voici sans doute l'interpellation qui nous sera faite par ses zélateurs : « Si vous « comprenez l'équilibre passionnel, pré- « cisez donc en quoi cette théorie vous « semble en défaut. » Notre réponse sera peut-être de nature à les surprendre : La théorie d'équilibre passionnel de Fourier, dirons-nous, est parfaite en tous points, et elle répond victorieusement à toutes les objections que les esprits vulgaires seraient tentés de lui faire. Cependant nous en connaissons plus d'une dans le même cas, et qui n'en sont pas moins des théories sans valeur, et parfois de véritables piéges tendus à l'esprit humain par l'ennemi de sa réhabilitation; en voici une dans le premier cas :

Il s'agit de faire tenir un œuf debout sur une table de marbre sans le casser. Or nous déclarons qu'un moyen infaillible de réussir dans cette tentative est de poser l'œuf sur la table de manière que la ligne verticale qu'on suppose abaissée de son centre de gravité passe exactement par le point où l'œuf est en contact avec la table. En effet, cette ligne verticale étant précisément celle suivant laquelle se meut la résultante de toutes les forces partielles qui sollicitent l'œuf à graviter vers le centre de la terre, et cette ligne passant par un point qui lui fait résistance, il n'y aucune raison pour que le corps soit attiré d'un côté plutôt que de l'autre : donc l'œuf, placé dans ces conditions, restera en équilibre sur l'un de ses pôles. Voilà, disons-nous, une démonstration rigoureusement juste en théorie, et nous croyons avoir fait une concession immense à l'équilibre passionnel, en le plaçant sur la même ligne; après cela, qu'on essaie, si l'on a du temps à perdre, de faire tenir un œuf debout sur une table de marbre, et si l'on réussit, nous l'irons dire à Rome.

Chacun sait comment Christophe Colomb s'est tiré de cette difficulté : ce fut par une escobarderie contre laquelle on ne s'était pas mis en garde dans l'énoncé du problème ; il posa l'œuf sur la table

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 484.
(2) *Idem*, p. 547.
(3) *Idem*, p. 549.
(4) *Idem*, p. 551.

en lui imprimant un choc suffisant pour en aplatir tant soit peu le pôle et y créer une petite base superficielle, au lieu d'un point unique de support. C'est un fait remarquable que cette plaisanterie renferme la solution de la question sociale. En effet, bien que nous admettions volontiers que le législateur doive s'efforcer d'organiser la société, comme si les individus ne devaient avoir aucun frein moral, qu'on soit bien convaincu qu'il ne fonderait rien de stable, en l'absence d'un code des devoirs respecté par les masses. Pour nous, nous ne nous contenterions nullement d'une base morale quasi nulle, comme celle de l'œuf de Christophe Colomb; loin de là, nous adopterions volontiers cette belle et juste sentence de M. Guizot : « Il importe que l'élément moral soit égal à « l'élément social. » Ce que nous avons exprimé nous-même beaucoup moins bien en disant que la société ne sera constituée harmonieusement que lorsqu'il y aura autant de vertu dans les individus que de sagesse dans les institutions.

Le plus simple bon sens ne nous indique-t-il pas en effet que si le bonheur consiste à satisfaire tous nos désirs, il est au moins prudent de désirer avec modération, puisque c'est le moyen de rapprocher de nous le but auquel nous aspirons. Le quatrième des seize préceptes enseignés à ceux qu'on initiait aux mystères d'Eleusis, et dont nous avons déjà cité les trois premiers, était : CASTAS FUNDE PRECES : *Soyez chaste dans vos vœux*. Fourier est le premier socialiste qui l'entende autrement; or, comme il aime à mettre ses théories en action, laissons-le peindre lui-même le sort qu'il assigne au plus pauvre des hommes, en régime harmonien :

« Nous blâmons le pauvre de désirer « un million; nous l'appelons visionnaire, quand il rêve à gagner ce million par des jeux de loterie : le contraire a lieu en harmonie, où chacun « blâme le pauvre de ne pas désirer cent « millions et une souveraineté du globe, « soit de MÉRITE ACQUIS, soit de *loterie* « CARACTÉRIELLE. »

« Irus, le plus pauvre des hommes, peut « devenir l'égal d'Homère, composer des « poèmes aussi fameux et moins ennuyeux que l'*Iliade*. Supposons que le « globe, lorsqu'il sera au complet d'environ 4 millions de phalanges, adjuge « à Irus, par majorité de votes, deux « sommes de 12 fr. pour deux poèmes « qu'on jugera supérieurs à l'*Iliade* et « l'*Odyssée*. Irus, pour prix de ces deux « ouvrages, possédera environ cent millions de francs, au grand contentement du globe, qui, satisfait d'avoir « deux beaux poèmes épiques, souhaitera qu'Irus en gagne encore autant à « pareille condition. Il conviendra donc « que le plus pauvre des êtres, homme « ou femme, aspire dès le bas âge à « d'immenses richesses, à un gain de « cent millions (1). »

Quiconque ferait difficulté de se rendre à un pareil argument se montrerait bien exigeant; mais laissons-le continuer :

« Nonobstant cette fortune, Irus pourra « être promu au trône électif d'ambition donné à ceux qui excellent dans « les sciences et les arts. Ce sceptre est « annuel ; Irus peut y être nommé pour « un an ; le voilà devenu l'un des omniarques du globe, et du gré du monde « entier. Il est donc louable à tout « homme ou femme d'aspirer à l'un des « sceptres du monde entier, puisque le « monde trouve son plaisir à créer ces « sceptres, beaucoup plus productifs « que dispendieux ; on en verra la « preuve.

« Irus, dès son enfance, a fait preuve « de mérite supérieur dans les petites « bandes ; plusieurs actions d'éclat l'ont « fait connaître au monde enfantin par « la *Gazette de la Chevalerie*, et il a été « nommé, à l'âge de 13 ans, haut roitelet du globe (dignité qui alterne d'un « an sur trois entre les petites hordes et « les petites bandes). Ainsi deux sceptres « du monde sont échus à Irus; valait-il « mieux qu'il ambitionnât la médiocrité « philosophique ?

« Rien n'empêchera qu'Irus parvienne « à d'autres omniarchats, ou du moins « à quelques degrés 12, 11, 10 de souveraineté. Tous les sceptres lui sont accessibles, sauf le n° 3*, monarchat héréditaire ; mais ce degré peut échoir à

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 517.

« l'un de ses enfans; il se peut que sa « fille soit la plus célèbre vestale du « pays, et soit préférée par l'omniarque « héréditaire du globe, si elle se rend à « une armée unitaire où cet omniarque « viendra faire choix d'une génitrice. « Irus lui-même peut, d'après sa renom- « mée, avoir été choisi pour géniteur « par l'omniarque du globe, et se trou- « ver père de l'héritier ou héritière du « sceptre familial universel nº 3*. Cette « chance est de loterie autant que de « mérite; car elle repose en partie sur « la beauté, qui est pour chacun loterie « de formes, faveur de nature et non mé- « rite acquis.

« En considérant qu'Irus peut avoir des « prétentions aux dix sceptres du monde, « que toute femme pauvre peut avoir les « mêmes prétentions, puisque les scep- « tres sont masculins et féminins dans « tous les degrés, on concevra que les « êtres les plus pauvres aiment un pa- « reil ordre et approuvent cette échelle « de souverainetés, dont quelqu'une doit « échoir, sinon à eux, au moins à leurs « enfans et amis. C'est un espoir que « chacun est fondé à nourrir, et sans se « faire illusion; car si l'on n'atteint les « souverainetés omniarchales, on peut « obtenir celles de nº inférieur, notam- « ment les bas degrés 1, 2, 3, qui n'exi- « gent qu'une célébrité locale et vici- « nale, puisque le degré nº 3 ne dépend « que des suffrages d'une douzaine de « cantons, le degré nº 2 que de 3 à 4 can- « tons, et le degré nº 1 que de la seule « phalange (1). »

A vrai dire, nous avons peine à comprendre comment le malheureux qui se sera bercé de l'espoir de devenir omniarque, c'est-à-dire souverain du monde, s'estimera heureux, car c'est là que gît toute la question, d'être nommé maire de son village. D'ailleurs, comme dans tous les cas ce ne peut être que le petit nombre des ambitieux qui parviennent à obtenir un rang quelconque, même le nº 1, il n'est rien moins que prouvé que, dans l'intérêt de leur bonheur, « l'on « devra inspirer aux enfans une ambi- « tion sans bornes, ou, pour mieux « dire, abandonner la passion à son « cours naturel, à l'essor illimité, en- « nemi des désirs modérés (1). » Il est évident, au contraire, que cette tactique préparera nécessairement à la plupart d'eux de cruels désappointemens.

« Il conviendra, continue l'auteur, « que chacun aspire aux magnatures « omniarcales du globe, afin d'arriver « au moins à quelque degré inférieur, « de même que, dans les écoles, il est « louable de prétendre au premier prix, « sauf à se contenter du deuxième, troi- « sième ou quatrième, si on ne peut pas « atteindre plus haut (2). »

Halte-là! Ne perdons pas de vue la proposition que Fourier s'est engagé à nous démontrer : il ne s'agit pas ici de ce qui est louable ou blâmable; il vient tout à l'heure de nous dire que c'est pour le plus grand bonheur des hommes qu'il s'attache à leur inspirer des désirs immodérés, et nous sommes encore à chercher dans tout son radotage la preuve si solennellement promise. Loin de là : nous y voyons la preuve contraire; car nous voici à cette heure retombés dans l'antinomie qui est la pierre d'achoppement de l'économie sociale, et qui nous montre le bonheur individuel sacrifié à un but politique, antinomie qu'il est du reste impossible de résoudre en dehors du Christianisme.

Nous sommes à même d'apprécier, par ce qui précède, à quel point la théorie d'équilibre passionnel aurait la propriété de contenir l'ambition dans de justes bornes, sans lui appliquer aucune compression morale; mais qu'on se figure maintenant la plus explosible de toutes les passions, l'amour, soumis au même régime et tenu en équilibre, en vertu du même calcul. Quoi! l'amour, abandonné à un essor illimité et nullement contenu par la morale, ni la religion, n'armera jamais deux rivaux l'un contre l'autre! L'infidélité d'un des deux époux, en déchirant le cœur de l'autre, ne le portera pas à quelque excès! Peut-être, en effet, la promiscuité dégradera-t-elle le cœur de l'homme au point d'éteindre en lui ces derniers restes de vie. Ces questions et une foule d'autres de même nature res-

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 517.

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 523.
(2) *Idem.*

tent donc sans solution dans la théorie d'équilibre passionnel. Il est vrai que Fourier nous donne à entendre qu'il les aurait résolues par-dessous la jambe, s'il l'eût voulu ; mais il a dû reculer devant la bégueulerie du public qui aurait mal pris ses explications. « Lacune forcée, « dit-il à cette occasion, par le préjugé « qui m'oblige à supprimer la partie gra- « cieuse du calcul des ralliemens, le qua- « drille d'équilibre amoureux :

RALLIEMENT D'AMOUR.	MODE.
« *Par le féat*	Ascendant
« *Par l'angelicat*	de l'inférieur au supérieur.
« *Par le faquirat*	Descendant
« *Par le pivotat*	du supérieur à l'inférieur.

« La suppression de ces quatre articles « est d'autant plus gênante pour moi « qu'ils auraient désappointé les malins « portés à supposer qu'une théorie de « libre amour est une théorie d'obscé- « nité (1). »

Oh! quant à nous, nous ne sommes pas de ces malins-là; nous savons de longue main que les mœurs phanérogames sont excessivement pudibondes; aussi nous est-il difficile de deviner quel préjugé vulgaire a pu détourner Fourier de nous exposer sa théorie de libre amour; est-ce que par hasard il y entre tant de pudeur que le public en aurait été scandalisé? A parler franchement, l'équilibriste nous fait ici un peu l'effet de ces bonnes commères qui commencent par crier bien haut qu'elles ne vous diront pas certaine chose qu'elles savent et que vous auriez grand intérêt à savoir aussi, mais qui bientôt, ne pouvant retenir leur langue, babillent tant sur le sujet qu'elles prétendaient vous tenir caché, qu'elles vous le font savoir tout au long. Ainsi vous ne saurez pas, vous autres encroûtés civilisés, que l'équilibre passionnel exige que nous adoptions les mœurs de la planète Herschell.....

« Le pivotat est un lien d'amour com- « posé, amour omnimode ⋈, qui s'amal- « game avec tous les autres. On appelle « pivotale une affection qui *broche* sur le « tout, à laquelle on revient périodique- « ment, et qui se soutient en concur- « rence avec d'autres amours plus nou- « veaux et plus ardens.

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 540.

« Tout caractère de haut titre, bien « équilibré, doit avoir en harmonie des « amantes pivotales, ou amans pivotaux, « non compris le courant, c'est-à-dire les « amours de passions successives et le « frétin, ou amours de passade, qui sont « très brillans en harmonie, vu les pas- « sages de légions d'un et d'autre sexe. « Ils donnent lieu à tous les couples d'a- « mans de conclure des trêves de quel- « ques jours, lesquelles trêves ne sont « point réputées infidélité, pourvu qu'el- « les soient régulières, consenties réci- « proquement après coup, et enregis- « trées dès le lendemain de la variante, « en chancellerie de la cour d'amour, « afin de démentir l'intention de fraude « cachée.

« Ces coutumes, je le répète, sont cel- « les de la planète Herschell, qui, n'étant « point honorée des lumières de la philo- « sophie, ni des maladies syphilitiques, « suit en amour des usages fort opposés « aux nôtres (1).

« Des milliers de théories sur la morale « et l'équilibre social nous persuadent « que la modération et la répression sont « les voies de sagesse. Je viens de prou- « ver, dans l'aperçu des ralliemens car- « dinaux, qu'on n'arrive aux équilibres « sociaux que par un vaste développe- « ment des passions, un essor illimité, « mais contre-balancé par quadruple im- « pulsion (2). »

Ne nous exposons pas au reproche de critique déloyale que ne manquerait pas de nous adresser la *Phalange*, si nous laissions ignorer à nos lecteurs que Fourier entend faire aussi la part du principe spirituel dans sa théorie d'équilibre, et qu'il donne même, à l'en croire, la prééminence aux affections de cet ordre sur les passions d'ordre charnel. Mais en vertu de quelle autorité cet étrange législateur espère-t-il établir la prééminence des premières sur les dernières? C'est ce que rien n'indique ; d'ailleurs il faudrait bien peu connaître la nature humaine, pour croire que les moindres sentimens tendres et généreux pussent germer ou subsister au sein de l'orgie. Cependant l'auteur, pour faire

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 540.
(2) *Idem*, p. 546.

tant soit peu diversion à ses tableaux de mœurs phanérogames, déroule à nos yeux une institution présentant un caractère exclusivement spirituel : c'est ce qu'il appelle le *vestalat.* Ainsi que le nom l'indique, les personnes appartenant à cette corporation font vœu de chasteté : ce sont des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe auxquels de très grands honneurs seront rendus, en raison de ce sacrifice qu'ils font à l'unité sociale. Fourier dit même, à l'occasion de ses vestales, des choses fort vraies, dont il est à regretter qu'il n'ait pas apprécié la portée :

« L'accord unanime des divers âges à « diviniser cette corporation, ne pour« rait s'appliquer à aucune autre classe ; « il n'en est point d'autre qui jouisse de « la faculté de produire l'illusion chez « les âges pubères et impubères à la fois, « en la fondant sur des motifs très oppo« sés, l'amitié chez les enfans, l'amour « chez les adolescens. Ces deux illusions « concourent également au progrès de « l'industrie dont le corps vestalique est « une des colonnes (1). »

Sans contredit, la pureté et la chasteté de la femme exhalent un arôme qui porte l'ivresse dans le cœur et y allume le feu du véritable amour ; et si la dame du moyen âge a pu, dans un siècle tout guerrier, inspirer à son chevalier les vertus que réclame le champ de bataille, il y a tout lieu d'espérer que dans un régime de paix et d'harmonie sociale, la pudique demoiselle saura de même enthousiasmer son amant pour les travaux des arts, de la science et de l'industrie. C'est avec bonheur que nous rencontrons dans la théorie sociétaire une institution présentant une certaine physionomie chrétienne. Toutefois, avant d'en concevoir trop de joie, examinons le *vestalat* harmonien sous toutes ses faces, afin de l'apprécier à sa juste valeur.

Ce n'est pas ici le lieu pour nous de dire ce que nous pensons des ordres religieux et du rôle important qu'ils sont appelés à remplir dans l'avenir. Nous nous contenterons de les caractériser en peu de mots, en disant qu'ils sont l'avant-garde spirituelle de la société ; mais en économie sociale, il faut que tout se lie, c'est-à-dire qu'il ne doit point y avoir de solution de continuité entre l'avant-garde et le corps d'armée. En conséquence, les *tiers-ordres* servent admirablemenl à relier ensemble les corporations religieuses et civiles, à faire entrer dans le cloître la connaissance du monde et à faire participer le monde à la vertu du cloître.

Ce serait donc, selon nous, une heureuse idée que de faire passer la jeunesse des deux sexes, à l'âge où l'homme est le plus porté à l'enthousiasme de la vertu, par une sorte de *congrégation religieuse* dont la règle fondamentale serait, bien entendu, l'observation d'une austère chasteté. Ce qui, toutefois, n'empêcherait pas les jeunes gens engagés dans ce *tiers-ordre,* de vaquer à leurs études, à leurs occupations industrielles, ni enfin d'en sortir en toute liberté, dès que viendrait l'époque de leur établissement. Peut-être une pareille institution ne serait-elle pas sans inconvénient dans la société actuelle, toute fondée sur l'individualisme, et où l'éducation contractive du foyer domestique viendrait certainement contrarier celle tout expansive de l'Eglise ; mais on verra plus tard qu'elle est absolument indispensable dans notre Tribu chrétienne. Quoi qu'il en soit, cette excursion sur le terrain catholique nous a écartés du *vestalat,* et c'est avec peine que nous y revenons ; car il nous en coûte de dire que cette corporation phalanstérienne n'a pas la moindre ressemblance avec les institutions religieuses que nous appelons de tous nos vœux. En effet, la vestale et le vestel, à part les bizarreries qui accompagnent toujours les conceptions de Fourier, semblent appelés par lui simplement à remplir des fonctions analogues à celles de la dame et du chevalier du moyen âge ; ce qui serait assurément une fort belle institution, si ce n'est que la mise en œuvre nous en semble théâtrale et fausse, et que nous n'y voyons aucune base religieuse.

Au surplus, il est bon de savoir au juste à quoi s'en tenir sur les vertus ascétiques des vestales et vestels dont les phalanstériens se servent pour faire contrepoids dans l'opinion publique au dégoût

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 510.

qu'inspirent les mœurs phanérogames, d'après le peu qu'on en connaît généralement.

« L'intégralité habituelle de gymnastique, en la supposant soutenue et continue, depuis la basse enfance et dans tout « le cours de la période d'accroissement, « procurera aux harmoniens un avantage « bien inconnu et très inespéré, qui est « le retard de puberté. » (Loin que cet avantage soit inconnu et inespéré, comme le suppose ici l'auteur, il est indubitable, dans les circonstances décrites par lui, pour quiconque a la moindre teinture de physiologie.) « Un jeune habitant du « 40e degré, élevé selon cette méthode, « ne sera pas pubère avant l'âge de 18 « et même de 19 à 20 ans; les filles en « proportion (1). » Nous admettons volontiers cette assertion. Or, quelques pages plus loin, nous lisons ce qui suit :

« Au nom de vestales, on pourrait « croire que je vais peindre des victimes « cloîtrées, comme celles de l'ancienne « Rome ; il n'en est rien. Les vestales « d'harmonie sont des femmes du grand « monde, admettant à leur compagnie « des poursuivans titrés. On les appelle « vestales, parce qu'elles conservent la « virginité jusqu'à l'âge de 19 à 20 ans (2). »

C'est-à-dire jusqu'à l'âge de puberté ou à peu près. Il n'y a pas lieu, d'après cela, de faire sonner si haut la chasteté du corps vestalique, et l'on ne conçoit pas que la société lui doive une si haute considération, en raison de ce léger sacrifice qu'il fait à l'ordre social. Devons-nous conclure de là que les jeunes gens des deux sexes, qui ne sont ni vestales ni vestels, entreront en exercice amoureux avant l'âge de puberté? Fourier ne veut pas que nous l'ignorions.

« On formera deux corporations : celle « du vestalat, qui doit tenir le poste jusqu'à 19 ou 20 ans, et celle du damoisel« lat, qui cédera beaucoup plus tôt, dès « l'âge de 16, 17, 18 ans (3). » En un mot, deux ou trois ans avant leur époque de puberté. Voilà encore du propre. Et ces gens-là, dit-on, vivront cent quarante-quatre ans! Qu'en pense le docteur Pellarin?

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 280.
(2) *Idem*, p. 296.
(3) *Idem*, p. 298.

Concluons de tout ce que nous venons d'entendre que la théorie qui nous enseigne comment on peut faire tenir un œuf debout sur une table de marbre, ou y ranger 1800 aiguilles debout sur leurs pointes, est cent fois fois plus rationnelle et mille fois plus susceptible d'application que l'équilibre des passions rêvé par Fourier.

Cet équilibre-là, destiné à terminer sa carrière dans les cartons de la *Phalange*, nous conduit à parler de celui plus réalisable qu'il importe essentiellement à l'humanité d'établir entre la population et les moyens de subsistance; question que nous déclarons insoluble en l'absence des institutions catholiques, et sur laquelle Fourier a dû nécessairement échouer. Les personnes qui se sont occupées tant soit peu d'économie politique connaissent la thèse désespérante dont Malthus a fait retentir le monde, et de laquelle il résulterait que la population tend constamment à s'élever au-dessus de ses moyens de subsistance; en sorte que l'humanité serait fatalement destinée à arriver à ce terme, où une classe nombreuse vit misérablement, et où la population ne reprend son niveau que décimée par la détresse qui atteint les derniers rangs de la société. Le seul remède à cette fâcheuse tendance, ou pour mieux dire, le seul palliatif qu'ait entrevu le professeur d'Edimbourg est la contrainte morale que les individus auront la sagesse de s'imposer à eux-mêmes dans l'intérêt de leur postérité!!! Théorie à la fois fausse et blasphématoire envers la divine providence, qui n'a pas dû condamner la société humaine à graviter inévitablement vers une catastrophe aussi épouvantable, et qui a dû tenir en réserve, dans le sein de son éternelle sagesse, les lois propres à la prévenir; car nous ne ferons pas à l'avis officieux de Malthus l'honneur de le prendre pour une de ces lois. Fourier, beaucoup plus positif que l'économiste anglais, résout la question sans hésiter au moyen de ses mœurs phanérogames, décidé apparemment à en faire une selle à tous chevaux.

« Le libre amour, la pluralité d'amans, « est évidemment un obstacle à la fécon« dité; on en voit la preuve chez les « courtisanes qui sont bien rarement fé-

« condes : il en est à peine un dixième « qui procrée, tandis qu'une fille, ou « femme fidèle, est trop facile à la con- « ception. Or les harmoniens auront « beaucoup de femmes adonnées à la plu- « ralité d'hommes, *par vertu corporative* « *et utile à la société;* les bacchantes, « bayadères, faquiresses et autres cor- « porations chargées du service des ar- « mées et des caravanserais, etc... (1). »

Dans le fait, Fourier a raison; il n'y a que deux moyens propres à prévenir la trop grande multiplication de l'espèce, et la débauche atteint ce but aussi sûrement que la chasteté; la seule différence entre ces deux moyens, c'est que celui-ci agit en exaltant les plus nobles facultés de l'homme, et celui-là en les dégradant. « Il y a, » dit Montesquieu, « tant d'imperfections attachées à la « perte de la vertu dans les femmes, « toute leur âme en est si fort dégradée, « ce point principal ôté en fait tomber « tant d'autres, que l'on peut regarder « l'incontinence publique comme le der- « nier des malheurs (2). »

Nous décrirons, quand il en sera temps, les divers moyens justes et rationnels dont une société catholique dispose pour modérer au besoin l'accroissement trop rapide de la population, sans léser en rien la liberté des personnes et en faisant accomplir un progrès moral des plus essentiels à l'humanité.

Ce n'est pas seulement par la gastrolâtrie et les amours libidineux que l'école phalanstérienne tend à matérialiser l'homme et conséquemment à aggraver son état de corruption; il n'est pas un genre de jouissance physique qu'il ne nous promette à son de clarinette et de tambourin, pour peu que nous ayons confiance dans sa recette. Voici maintenant pour le confortable :

« Les rues-galeries sont une méthode « de communication interne qui suffirait « seule à faire dédaigner les palais et les « belles villes de civilisation. Quiconque « aura vu les rues-galeries d'une pha- « lange envisagera le plus beau palais ci- « vilisé comme un lieu d'exil, un manoir « d'idiots..... Un harmonien des plus mi- « sérables, un harmonien qui n'a ni sou « ni maille, monte en voiture dans un « porche bien chauffé et fermé; il com- « munique du palais aux étables par des « souterrains pavés et sablés, il va de « son logement aux salles publiques et « aux ateliers par des rues-galeries qui « sont chauffées en hiver et ventilées en « été. On peut en harmonie parcourir en « janvier les ateliers, étables, magasins, « salles de bal, de réfectoire, d'assem- « blées, etc., sans savoir s'il pleut ou « vente, s'il fait chaud ou froid (1). »

Il nous serait impossible d'énumérer toutes les douceurs dont il est réservé à la théorie sociétaire de faire jouir l'humanité. Pour en terminer sur cette matière, où Fourier laisse loin derrière lui ce bon M. Galand de merveilleuse mémoire, décrivons un parcours de bonheur :

« Le parcours est l'amalgame d'une « masse de plaisirs goûtés successive- « ment dans une courte séance, enchaî- « nés avec art dans un même local, se « rehaussant l'un par l'autre, se succédant « à des instans si rapprochés qu'on ne « fasse que glisser sur chacun, y donner « seulement quelques minutes, à peine « un quart d heure à chacun.

« On peut, dans le cours d'une heure, « éprouver une foule de plaisirs diffé- « rens et pourtant alliés, réunis dans un « même local. Par exemple, Léandre « vient de réussir auprès de la femme « qu'il courtisait; c'est double plaisir « des sens et de l'âme : elle lui remet « l'instant d'après un brevet de fonction « lucrative qu'elle lui a procuré; c'est « un troisième plaisir. Au bout d'un quart « d'heure, elle le fait passer au salon, « où il trouve des surprises heureuses; « la rencontre d'un ami qu'il avait cru « mort; quatrième plaisir. Peu après en- « tre un homme célèbre, un Buffon, un « Corneille, que Léandre désirait connaî- « tre; cinquième plaisir. Ensuite un dî- « ner exquis; sixième plaisir. Léandre « s'y trouve à côté d'un homme puissant « qui peut l'aider de son crédit et s'y « engage; septième plaisir. Dans le cours « du repas un message vient lui annoncer « le gain d'un procès; huitième plaisir.

« Toutes ces jouissances cumulées dans

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 399.

(2) *Esprit des Lois*, liv. VII, ch. VIII.

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 56.

« l'intervalle d'une heure et se rehaussant « par leur active succession, composeront un *parcours* qui doit, en règle générale, rouler sur un plaisir de basse « continue pendant tout le cours de la « séance. Ici Léandre a atteint ce but par « la compagnie de sa nouvelle conquête « et le succès affiché au repas; c'est le « plaisir de pivot qui *broche sur le tout* « et intervient en continuité, comme fait « le pain dans un repas, où il est pivot, « s'alliant à tous les mets (1). »

Nous ne serions pas embarrassé de dire ce qui *broche sur le tout* dans la théorie phalanstérienne; c'est l'extravagance et le mépris du bon sens public. Cependant il y a quelque chose de vrai dans cette vive espérance d'une félicité sans bornes réservée à l'humanité; le cœur de Fourier en est plein, et ce n'est pas là ce que nous improuvons en lui; c'est d'avoir cherché à la réaliser dans l'ordre matériel qui ne la comporte pas. Aussi voyez comme les images de bonheur qu'il entasse les unes sur les autres, sans se laisser arrêter par l'absurdité des suppositions, présentent un tableau lourd, glacial, sans charmes, et que repousse l'imagination la moins poétique. Ce n'est pas autre chose en réalité que la paraphrase de ce propos d'un jeune villageois: « Oh! si « j'étais roi, je garderais mes cochons à « cheval? » L'humble individu qui trace ces lignes n'aurait pas échangé pour tout le parcours de bonheur qu'on vient de voir, l'épanouissement de cœur qu'il éprouva, le jour où son enfant lui sourit pour la première fois, en lui tendant ses petits bras.

Non, il n'y a pas lieu d'attendre de la science un secret qu'elle ne saurait nous donner, et qui serait le démenti de l'anathème prononcé par Dieu contre Adam et sa postérité. Notre chair corruptible ne saurait ici-bas être absolument exempte de souffrance, et c'est s'abuser que de demander à ces grossières jouissances le parfait bonheur; il fuit sans cesse devant celui qui le poursuit dans cette voie. Qu'on se rappelle seulement le sybarite étendu sur son lit de roses et se plaignant douloureusement du pli que faisait sous son corps efféminé une seule de ces feuilles de roses. Quand chaque individu s'exercera à supporter avec résignation ses propres peines et à soulager celles de ses frères, la société sera plus d'à moitié harmonisée. Mais est-il permis d'attendre cette force morale d'une société qu'on entend tenir sous cloche, et quel sentiment généreux peut éclore à côté d'un théorème glacial comme celui-ci que nous trouvons dans la Théorie sociétaire : *Seize calculs d'égoïsme équivalent à un dévouement?*

Au surplus, qu'on examine sans prévention l'effet social que produirait nécessairement l'épicurisme phalanstérien : l'homme habitué à ne marcher que sur des tapis moelleux, à ne vaquer à ses occupations d'hiver que dans des couloirs ou des souterrains chauffés, qui ne prend l'air en été que sous un dais qui le garantit du soleil, pour qui le monde extérieur n'est que velours et duvet, peut-il être doué du moindre courage? Le gastrolâtre n'est-il pas naturellement enclin à l'égoïsme? L'homme adonné aux voluptés érotiques n'est-il pas étranger aux secrets de la vraie piété? Enfin l'ambitieux qui résume en lui tous ces hommes charnels, où est son cœur? en a-t-il un? Tant il est vrai, comme dit saint Paul, que tout ce qu'on donne à la chair on l'ôte à l'esprit. Qu'on fasse donc de la stratégie sociale, rien de mieux; mais jamais le stratége n'a prétendu pouvoir se passer de la valeur du soldat : il veut au contraire qu'il soit fort, et à cet effet il l'exerce à la gymnastique corporelle. C'est par une raison analogue que l'archi-stratége spirituel veut que l'homme social s'exerce à la gymnastique spirituelle, le travail, les abstinences, la résignation, la continence; en un mot à tout ce qui lui donne la force morale, et par elle la vraie liberté.

C'est une erreur grossière que de croire qu'il n'y a de vertus possibles que celles qui conduisent à la richesse : « Les ver« tus, dit Fourier, ne sauraient régner « en civilisation, parce qu'elles n'y con« duisent pas à la fortune, dont elles de« viendront le chemin dans l'ordre socié« taire (1). » Au reste, c'est ici que toute discussion devient impossible entre les

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 479.

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 78.

phalanstériens et nous ; car évidemment nous ne parlons pas la même langue. Jusqu'à ce jour, on a appelé vertu tout généreux effort que fait l'individu sur lui-même, en vue de servir ses semblables ; et Fourier appelle de ce nom les calculs de l'intérêt privé : ce qui est illogique, quand bien même cet intérêt marcherait d'accord avec le bien général, puisque qui dit vertu dit force. Au reste, nous ne saurions nous lasser de faire entendre que cette parfaite concordance d'intérêts, qui aurait pour effet naturel de démonétiser la vertu, est une chimère en économie sociale, comme l'est la question qui lui est corrélative en géométrie, savoir la quadrature du cercle. Dieu n'a pas voulu que l'homme qui participe de son essence pût jamais servir de rouage aveugle à une mécanique sociale, tant parfaite soit-elle.

Nous sommes convaincu, autant qu'on peut l'être, que l'état de misère des masses est la cause de bien des délits et des crimes contre les personnes et les propriétés ; mais si cette plaie de la société ne devait être guérie que lorsque la généralité des hommes jouira de tout ce qu'ils peuvent désirer, surtout quand on s'attache à surexciter leurs désirs, il est à craindre que cette solution ne se fasse long-temps attendre. A en croire Fourier, dont il nous sera permis, dans cette occasion, de révoquer le témoignage en doute, la Cour royale de Pau, à une certaine époque peu reculée, aurait condamné à mort un Elisando, pour avoir volé un chou. « Si « ce malheureux, s'écrie-t-il, avait pos-« sédé 10,000 fr. de rente, se serait-il « rendu coupable du vol d'un chou ? » Sans contredit, la chose est peu probable ; mais il est des gens jouissant de 10,000 fr. de rente qui volent non pas un chou, mais bien 50,000 écus. On voit parfois des millionnaires s'approprier injustement de nouveaux millions. La fortune, en l'absence d'une certaine *compression morale,* pour parler le langage des phalanstériens, n'est donc pas une garantie suffisante de probité, bien qu'il soit très vrai que l'homme privé de l'absolu nécessaire, comme l'était peut-être Elisando, puisse difficilement se soumettre à la loi morale qui lui prescrit le respect de la propriété d'autrui.

Fourier propose le moyen analogue pour satisfaire aux appétits féroces de certains individus, sans aucun inconvénient pour l'ordre social ; ce moyen consiste à les employer aux travaux de la boucherie. « Si l'on eût procédé de la sorte « envers *Néron, l'un des plus beaux ca-« ractères qu'ait produits la civilisation,* « caractère du même titre et du même « degré qu'Henri IV, c'est-à-dire tétra-« tone à quatre dominantes (1), ce prince, « au lieu d'être un monstre, aurait été le « plus aimable des hommes ; c'est l'édu-« cation morale qui l'a gâté. » Et toutes ces sornettes font partie du *Credo* phalanstérien ! Et l'on n'en veut pas rabattre d'un iota ; les écrits de Fourier sont l'arche sainte de laquelle il n'est pas permis de rien détacher. Dans quel temps d'anarchie intellectuelle vivons-nous, bon Dieu !

Nous avons dit, dans une précédente leçon, que les deux colonnes fondamentales de la morale publique sont la charité et la pureté dont l'expression chrétienne est JÉSUS et MARIE. Nous venons de voir que la dépense de pureté que *la Phalange* entend faire, se réduit à son vestalat. Cependant malgré les efforts de Fourier, pour ne point donner à la société d'autre ressort que l'intérêt individuel, force lui a été de confier certaines fonctions sociales à la charité, ou à quelque chose qui lui ressemble ; c'est ce qui a donné lieu à l'institution qu'il a décorée du singulier nom de *petite horde* et composée d'enfans des deux sexes.

« Les *petites hordes* ont rang de milice « de Dieu, en service d'unité industrielle ; « à ce titre elles doivent être les premiè-« res à la brèche, partout où l'unité serait « en danger (2). »

« Les petites hordes étant le foyer de « toutes les vertus civiques, elles doivent « employer au bonheur de la société l'ab-« négation de soi-même recommandée par « le Christianisme, et le mépris des ri-« chesses recommandé par la philoso-« phie ; elles doivent réunir et pratiquer « toutes sortes de vertus rêvées et simu-« lées en civilisation. Conservatrices de « l'honneur social, elles doivent écraser

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 293.
(2) *Nouveau Monde industriel*, p. 243.

« la tête du serpent au physique et au « moral ; tout en purgeant les campagnes « de reptiles, elles purgent la société « d'un venin pire que celui de la vipère, « elles étouffent par leurs trésors toute « rixe de cupidité qui pourrait troubler « la concorde ; et, par leurs travaux im- « mondes, elles étouffent l'orgueil qui, « en déconsidérant une classe d'indus- « trieux, tendrait à ramener l'esprit de « caste, altérer l'amitié générale, et em- « pêcher la fusion des classes (1). »

Ne semble-t-il pas, d'après cette exposition, que nous allons entrer en plein Catholicisme et que Fourier, pour remplir son but, va faire appel à quelqu'un de ces ordres religieux si admirables par l'abnégation de soi-même et le mépris des richesses? Point. C'est le jeune âge qu'il charge de ces sublimes, mais pénibles fonctions; c'est avec des enfans de dix à douze ans, garçons et filles, qu'il forme sa corporation du dévouement religieux. Sans contredit, cet âge est porté à l'enthousiasme de la vertu, car c'est bien réellement de vertu qu'il s'agit à cette heure, et Dieu indique aux pères et mères par cette disposition naturelle des enfans, quelle direction il convient de donner à leur éducation morale. Or c'est malheureusement trop souvent la direction opposée qu'ils reçoivent d'eux, surtout dans les classes moyenne et inférieure, où les leçons d'ordre et d'économie passent en première ligne. Mais il faut pousser loin l'esprit de système pour faire reposer sur des vertus en germe l'une des plus importantes fonctions de l'ordre social.

D'ailleurs nous ne voyons pas dans quelle foi religieuse la petite horde puisera son esprit de charité. Elle sera animée, nous dit-on, par la passion de l'*unitéisme,* passion inconnue des civilisés. Mais point du tout; cette passion, de quelque nom nouveau qu'on la décore, n'est point inconnue de bon nombre de civilisés : ils l'appellent *amour de Jésus.* Mais il y a pourtant entre l'*unitéisme* et l'amour de Jésus une différence notable : celui-ci repose sur une base concrète, tandis que la passion phalanstérienne de l'*unitéisme* n'est qu'une froide abstraction qui ne s'emparera jamais du cœur de l'homme, quoi qu'on fasse. Devinerait-on sur quoi Fourier se fonde pour affirmer au contraire que cette passion enfantera des prodiges de dévouement? C'est que l'Evangile de Jésus a bien pu enfanter de pareils prodiges; *à fortiori* l'Evangile de Fourier!

« Déjà j'ai observé qu'on trouve les in- « dices de dévouement charitable aux « fonctions abjectes, chez les monarques « mêmes, et qu'on voit, le *Jeudi-Saint,* « les souverains laver les pieds à douze « pauvres; fonctions dont le monarque se « croit honoré, en raison de l'abjection « du service. »

« S'il nous est démontré que l'esprit « religieux engendre ce dévouement de « charité générale, tel qu'on le voit chez « les *Pères de la Rédemption* et autres « sociétés, il ne restera qu'à employer ce « penchant, selon les convenances du nou- « vel ordre; et lors même que la corpo- « ration des *petites hordes* ne paraîtrait « pas le procédé le plus efficace, il ne « serait pas moins certain que *le principe « de charité industrielle existe parmi « nous, sauf alliage à l'esprit religieux,* « et que si j'ai erré dans l'application, « dans les us, coutumes et statuts du « corps de charité unitaire, les critiques « devront s'évertuer à mieux employer « un ressort dont ils ne peuvent pas con- « tester l'existence; *inventer une secte « plus apte à lever l'entrave du dégoût « industriel en fonctions immondes* (1). »

Si le premier membre de phrase qui se trouve souligné dans notre citation, ne l'eût pas été par l'auteur, dont l'intention en cela nous échappe, nous l'eussions nous-même fait remarquer; car toute notre réplique est là. Oui, le principe de charité existe dans le cœur de l'homme, et il ne s'y développe que par la religion; or puisque, de l'aveu même de Fourier, le Catholicisme a si bien réussi à opérer ce développement, à quoi bon *inventer une nouvelle secte?* Admirez d'abord cette logique : la foi chrétienne a bien pu inspirer le dévouement à l'unité sociale; pourquoi donc *une secte encore à inventer* n'aurait-elle pas la même propriété? On disait à un poète : Un tel prétend que c'est lui qui a fait votre pièce de vers.

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 245.

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 469.

C'est possible, répondit-il : pourquoi ne l'aurait-il pas pu faire? je l'ai bien faite, moi. Mais du moins le poète ne donnait pas sa plaisanterie pour argument.

Après avoir décrit les sales espiègleries auxquelles un grand nombre d'écoliers se livrent, et où Fourier voit une disposition naturelle dont il s'agit de trouver l'emploi utile, il s'écrie :

« D'où vient cette frénésie ordinaire « chez les écoliers de dix à douze ans? « Est-ce vice d'éducation, défaut de pré« ceptes? Non, car plus on les sermo« nera contre la saleté, plus ils s'y achar« neront. Est-ce dépravation? La nature « serait donc dépravée, car c'est elle qui « excite en eux de tels penchans! Si le « système distributif de l'attraction est « juste en tous ses détails, il faut que « celle-ci ait un emploi très utile, puis« qu'elle est si puissante sur la majorité « des enfans de dix ou douze ans. »

« Nous ne saurions, en civilisation, dé« brouiller cette énigme; la voilà expli« quée : la manie de saleté est une im« pulsion nécessaire, pour enrôler les « enfans aux petites hordes, les aider à « supporter gaîment le dégoût aux tra« vaux immondes et s'ouvrir dans la car« rière de la cochonnerie un vaste champ « de gloire industrielle et de philantropie « unitaire (1). »

« Eh! qu'en coûte-t-il, pour amener « les petites hordes à ces prodiges de « philantropie? Quelques fumées de glo« riole, un premier rang dans les para« des, un carillon de suprématie, le pri« vilége de mettre la première main au « travail, d'être les premières au poste « difficile! C'est payer une fatigue par « une autre fatigue (2). »

Les phalanstériens ne veulent pas voir dans cette combinaison une astucieuse exploitation de l'enfance, un procédé auquel ils ne manqueraient pas d'accoler une épithète injurieuse, si c'était nous qui le proposions. Du moment qu'ils reconnaissent que plusieurs ordres religieux seraient prêts à répondre à l'appel de la société et accepteraient, dans un esprit de charité et un but d'unité sociale, une foule de fonctions difficiles, répugnantes et abjectes selon l'opinion, et cela sans qu'il fût nécessaire de les allécher par des *fumées de gloriole*, pourquoi donc inventer une nouvelle secte dans l'espoir vague et mal fondé de lui faire porter les mêmes fruits?

Plaise à Dieu que les phalanstériens demeurent bien persuadés que nous n'entendons nullement faire une satire malveillante des théories de leur maître! Leur plus grand tort, selon nous, est d'en accepter la solidarité. Ils doivent comprendre que plus nous mettons de soin à éliminer de leur doctrine ce qu'elle contient de faux et de dangereux, plus nous attachons de prix à recueillir ce qu'elle peut renfermer de vrai et de salutaire. L'homme qui n'a besoin que d'un caillou, et qui le trouve sur le bord d'un fossé, peut se contenter d'essuyer négligemment la boue dont il est souillé; mais celui qui trouve un bijou d'or dans un tas d'ordures s'attache à le laver avec soin, afin d'en faire briller le précieux métal dans tout son éclat. Nous savons d'ailleurs que Fourier ne s'est jamais posé en ennemi de la religion, et si sa tête fumeuse l'a conduit à émettre des doctrines opposées à celles que l'Eglise enseigne, il n'en est pas moins resté persuadé qu'il était toujours chrétien. Nous savons à cet égard une anecdote qui prouve sa bonne foi, et qui nous ferait presque dire de lui quelque chose d'analogue à ce que la garde-malade du bon Lafontaine disait de son maître mourant : « Eh! mon Dieu! lais« sez-le ; il est plus bête que méchant. » Eh! mon Dieu! pourrait-on dire également de Fourier, il y a dans son fait plus d'hallucination que d'hérésie. Quoi qu'il en soit, voici l'anecdote en question :

A une époque déjà bien loin de nous, où quelques jeunes écrivains phalanstériens donnèrent dans l'Hôtel-de-Ville de Paris le scandale de discours outrageans pour la religion, Fourier n'en voulut point porter la responsabilité. En conséquence il écrivit au rédacteur en chef du journal *la Paix*, une lettre par laquelle il improuvait hautement les doctrines anti-chrétiennes professées par ses disciples, déclarant en même temps que, quant à lui, il était né et entendait mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique romaine. Les personnes dont cette

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 235.
(2) *Idem*, p. 238.

sage et honorable démarche faisait hautement la satire, se transportèrent aussitôt auprès de Fourier et obtinrent de sa faiblesse, à force d'obsessions, qu'il retirât la lettre contenant ce désaveu de leurs œuvres.

Ce qui a égaré Fourier dans sa recherche de la vérité, c'est l'abus qu'il a fait des méthodes qu'il s'était créées, et qui, s'il n'en eût fait qu'un usage rationnel et discret, eussent pu le conduire sans accident à jeter les premières bases de la science sociale. On le voit en effet répéter à tout bout de champ qu'il a fait ses découvertes au moyen d'un calcul de casse-cou, ce dont, au reste, il est aisé de s'apercevoir. Cet homme avait en réalité reçu de la nature une merveilleuse aptitude aux travaux d'analyse et aux aperçus de corrélation; de plus il se servit de l'analogie universelle comme instrument d'induction, avec cette frénésie d'un homme qui, le lendemain de la découverte de la boussole, aurait cru pouvoir s'en servir pour aller aux Grandes-Indes.

Au reste, le *Traité d'Association* est la parfaite image de l'organisation intellectuelle de son auteur. On y trouve un formidable déploiement de procédés logiques, destinés à établir l'ordre dans les diverses parties de cette science nouvelle, et, avec tout cela, il y règne une confusion et un chaos tel que, lorsqu'il nous arrive de perdre un passage dont nous avons besoin, il nous est impossible de le retrouver, à moins de feuilleter ou même de relire le volumineux ouvrage dans son entier. Ainsi le Traité en question se compose d'une *préface* et d'une *post-face*, d'une *introduction* et d'une *extroduction*, d'un *discours préliminaire*, de plusieurs *interliminaires* et d'un *post-liminaire*, d'un *prologue*, d'un *interlogue*, d'un *ulterlogue*, d'un *citerlogue*, d'un *épilogue* et d'un *postlogue*, de *médiantes* et de *trans-médiantes*, d'une *inter-pause*, d'une *citer-pause* et d'une *ulter-pause*, d'une *antienne*, d'une *citienne*, d'une *ultienne* et d'une *postienne*, de *prolégomènes*, de *cis-légomènes* et de *post-légomènes*, d'un *préambule*, d'un *trans-ambule* et d'un *post-ambule*, enfin d'un *avant-propos* et d'un *arrière-propos*.

Nous n'avons pas exagéré d'une syllabe en décrivant ce bizarre appareil logique; c'est tout un magasin de lustres et de lanternes auxquels il ne manque que de la lumière, comme à celle du bon bourgeois de Falaise. Bref, Fourier était évidemment affecté d'une monomanie, comme le deviennent par dégénération toutes les méthodes scientifiques quand on s'en sert au-delà d'une certaine limite; alors elles ne servent plus qu'à égarer l'esprit. Celle-ci nous remet en mémoire une maladie analogue, dont nous avons observé les effets dans un homme de mérite, bien que l'homme et la matière en question fussent de bien moindre importance que Fourier et son système.

M. Henri Dumont, jeune homme de bonne famille, hérita à 26 ans d'un domaine qui rapportait 8,000 fr. de rente, ce qui constitue une jolie fortune en Bretagne. Il entreprit de le faire valoir par lui-même, et il obtint en effet de sa terre des récoltes magnifiques, d'où il conclut qu'il s'enrichissait dans sa culture; il ne s'aperçut du contraire que lorsque sa fortune fut sérieusement compromise; car il ne tenait pas de comptabilité agricole, qui, sans empêcher sa ruine, l'en eût averti plus tôt. Entré pour lors dans une maison de commerce, il y apprit la tenue des livres en partie double, procédé qui lui inspira, dès qu'il en connut les bons effets, un véritable enthousiasme. Un nouvel héritage ayant refait sa fortune, il eut le bon esprit de ne plus la risquer dans aucune spéculation, et appliqua la comptabilité commerciale à la gestion de ses revenus.

Jusque là tout allait bien, et il n'y avait rien que de fort raisonnable dans la conduite de Henri Dumont. Mais ses amis ne tardèrent pas à soupçonner que son cerveau était un peu détraqué, quand ils le virent appliquer la tenue des livres en partie double non seulement aux relations d'intérêt, mais à toutes les relations sociales, y compris l'échange des procédés de simple bienveillance et de politesse. Chacun de ses amis et de ses connaissances avait, en matière de civilité, un compte de *doit* et *avoir* ouvert sur son grand-livre; il savait au juste combien il devait de saluts affectueux à tel de ses voisins, de combien tel autre était

son redevable, pour une mauvaise plaisanterie lancée contre lui dans la conversation; car, pour la plus grande commodité du réglement des comptes, toutes ces redevances mutuelles étaient exprimées en valeur pécuniaire. Telle dame de la ville, pour un sourire gracieux que Dumont en avait reçu, était créditée de 0 fr. 75 cent.; telle autre, moins aimable, lui ayant refusé son bras à la promenade, se trouvait débitée de 1 fr. 50 cent. Jamais il n'exista de comptabilité mieux tenue que celle-là; elle pouvait attendre la banqueroute de pied ferme. Au reste, on voit peut-être encore ce grand-livre entre les mains de quelques curieux, car le pauvre Henri Dumont est allé régler ses propres comptes avec le Juge suprême; mais comme, en définitive, il était honnête homme et bon chrétien, nous avons tout lieu d'espérer que la balance a été en sa faveur.

Qu'on nous dise à présent quelle différence l'on fait, sauf la prétention à la transcendance scientifique, entre la monomanie du bon Henri Dumont et celle de l'homme qui, dans un traité d'économie sociale, produit des tableaux synoptiques de la nature de celui qui va suivre. Le lecteur doit être préalablement informé qu'il a pour objet d'établir une sorte de loi de corrélation entre les droits dont l'homme jouit à l'état sauvage, 1° avec les passions qui doivent, selon les vues de l'auteur, servir de ressort à la société harmonienne; 2° avec les couleurs primitives de la nature; 3° avec les lignes géométriques; 4° avec les tons de la gamme musicale (1):

		Droits.		*Passions.*	*Couleurs.*	*Courbes.*	
1	Cardinaux ou industriels.	Cueillette.	Passions cardinales.	Amitié.	Violet.	Cercle.	Ut.
2		Pâture.		Amour.	Azur.	Ellipse.	Mi.
3		Pêche.		Famillisme.	Jaune.	Parabole.	Sol.
4		Chasse.		Ambition.	Rouge.	Hyperbole.	Si.
5	Distributifs.	Ligue intérieure.	Distributives.	Cabaliste.	Indigo	Spirale.	Ré.
6		Insouciance.		Papillonne.	Vert.	Quadratrice.	Fa.
7		Vol extérieur.		Composite.	Orangé.	Logarithmes.	La.
		Y MINIMUM.		UNITÉISME.	BLANC.	CYCLOÏDE.	Ut H.
X		X *Liberté.*		*Favoritisme.*	*Noir.*	*Epicycloïde.*	B Ut.

En voici un autre non moins curieux, et sur lequel il s'explique ainsi :

« La première question des sceptiques « est celle-ci : Comment pouvez-vous ac- « corder tant de gens inégaux, tant de « caractères disparates? S'ils désirent le « savoir, qu'ils apprennent d'abord ce « que c'est que les accords passionnels, « quels en sont les degrés et les variétés; « après quoi il leur restera à étudier le « procédé sériaire qui crée et mécanise « les accords, et les distribue dans tout « le système social.

« Commençons à parler aux yeux par « une échelle ou gamme septennaire des « accords dont chaque passion est sus- « ceptible. Je ne décrirai que les deux « gammes d'amitié et d'amour; on pourra « appliquer cette échelle aux dix autres « passions.

« Pour aider le lecteur par des analo- « gies, je joins ici le tableau des degrés « ou accords d'une passion sensitive, *la* « *vue*, et d'un végétal, *le raisin*, fruit « dont l'industrie humaine obtient une « gamme très régulière en produits gra- « dués. »

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 126.

GAMME PUISSANCIELLE DES ACCORDS D'UNITÉS ET DES ACCORDS D'AMOUR, AVEC ANALOGIES.

Degré.		*Espèce.*	*Titre.*	*Essor.*	*Amour.*	*Visuisme.*	*Raisin.*	*Accord générique.*
0	UT.	Brut.	*Isolé.*	HÉTÉROPHILIE.	*Hétérogamie.*	OEil convergent.	*Verjus.*	HÉTÉROMODE.
1er	UT UT.	Simple.	*Prime.*	MONOPHILIE.	*Monogamie.*	OEil asinique.	*Moût.*	MONOMODE.
2e	UT RÉ.	Bâtard.	*Seconde.*	HÉMIPHILIE.	*Hémigamie.*	OEil caméléonique.	*Piquette.*	DIMODE.
3e	UT MI.		*Tierce.*	ANDROPHILIE.	*Androgamie.*	OEil co-terrestre.	*Bourru.*	TRIMODE.
4e	UT FA.		*Quarte.*	HERMAPHILIE.	*Cryptogamie.*	OEil co-aérien.	*Cuvé.*	TÊTRAMODE.
5e	UT SOL.		*Quinte.*	MULTIPHILIE.	*Delphigamie.*	OEil co-aromal.	Vieilli.	PENTAMODE.
6e	UT LA.		*Sixte.*	PHANÉROPHILIE.	*Phanérogamie.*	OEil co-aquatique.	Vin cuit.	HEXAMODE.
7e	UT SI.	Transitif.	*Septième.*	ULTRAPHILIE.	*Ultragamie.*	OEil noctambule.	Vinaigre.	HEPTAMODE.
✕ 8e	UT. UT.	Pivotal Y.	Octave direct.	OMNIPHILIE D.	*Omnigamie* Y	OEil diaphonique, ou co-igné.	Alcool.	OM[illegible]
	UT.	Pivotal X	Octave inverse.	OMNIPHILIE J.	*Omnigamie* X	OEil ultrà éthéré.	Esprit.	
Z	UT nat. Ré bém. UT SI nat.	Accords. Faux.		EXTRAPHILIE.	*Extragamie.*	Louche, faussé. Myope, presbyte.	Forcé, aigri. Poussé, tourné.	EXTRAMODE.

✕ L'accord d'*unitéisme* en direct Y et en inverse X est l'assemblage des huit accords *omnimodes* fournis par chacun des quatre groupes. Les accords *omnimodes* sont pivotaux ; celui d'*unitéisme* est hyper-pivotal (1).

(1) *Traité d'Association*, tom. I, pag. 593.

Chacun de ces articles trouve quelques pages plus loin son texte explicatif, que nous devons déclarer humblement au-dessus de notre intelligence ; au reste, en voici un échantillon pris au hasard dans le chapitre des analogies de la vue :

« Prime. Accord monomode, vue ASI-« NIQUE, celle qui s'équilibre à l'aspect « du précipice. L'homme n'est pas doué « de cette propriété ; ses yeux se trou-« blent devant un abîme. Les maçons « parviennent à s'y habituer, mais non « pas à obtenir comme l'âne un redou-« blement d'aplomb par l'aspect des « abîmes, une fixité composée, en as-« pect descendant comme en aspect « ascendant.

« *Seconde. Accord hémimode* est ce-« lui des yeux du caméléon susceptiels « de deux directions en sens amphiver-« tical et amphihorizontal. Cette faculté « de diriger ainsi nos yeux en diver-« gence, en louchement volontaire et « variable, n'ôterait rien à la grâce habi-« tuelle du regard convergent qu'on re-« prendrait à volonté. Elle serait d'une « prodigieuse utilité, pour lire une par-« tition, pour chercher quelqu'un dans « une foule, pour inspecter deux lignes « de procession à la fois et pour tant « d'autres emplois qui exigeraient la fa-« culté de divergence des yeux en verti-« cal et horizontal, ou marche caméléo-« nique si familière aux âmes civilisées. »

« Combien il est à désirer que l'état « sociétaire vienne dans cette fonction « opérer le transfert du caméléonisme, « purger les âmes de leur duplicité et « transporter la double action de l'âme « à l'œil, qui en sera doué après quelques « générations de perfectionnement cor-« porel en harmonie (1)! »

L'on est désormais à même de juger par ce qui précède que si les ouvrages de Fourier contiennent la solution de la question sociale, celui qui l'y va chercher doit s'armer d'une forte dose de patience et se résoudre à l'acheter au prix d'une fatigue incommensurable. Pour nous, il nous est impossible de comprendre quelles lumières jettent sur cette grave question les transformations

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 593.

du raisin, les différens modes du regard, ni même les lignes géométriques, cercle, ellipse, parabole, etc. Toutefois il existe une figure connue en géométrie dont Fourier n'a point fait mention et qui renferme en elle la solution tant cherchée; c'est la CROIX. Puissions-nous parvenir à faire partager nos convictions à cet égard aux écrivains de la *Phalange*, eux qui apporteraient un si riche tribut de lumières à une œuvre vraiment sociale!

Qu'ils n'accusent point de mysticisme l'homme obscur qui a osé prendre la plume pour combattre ce qu'il y a de faux dans la théorie de leur maître. Quelques uns d'eux savent que toute la vie de cet homme s'est passée au milieu des travaux champêtres qui laissent peu de loisir à la vie contemptive. Perpétuellement en contact avec la classe souffrante, il a cherché avec ardeur les lois vraies de la société ; dans l'espoir de les obtenir de ceux qui faisaient profession de les enseigner, il a frappé à la porte de toutes les écoles philosophiques et économico-politiques. Toutes lui ont présenté, au lieu du pain intellectuel qu'il leur demandait, une pierre plus ou moins artistement taillée. Il n'y a que l'école phalanstérienne qui lui ait donné, ainsi que nous l'avons déjà fait entendre, une racine de manioc que nous nous refusons à manger dans son état natif, mais que notre intention n'est pas de laisser perdre, bien que nous lui préférions le pur froment de l'*Evangile*.

La *Phalange*, dans son numéro du 10 du présent mois de mars, déclare que, faisant notre profit des découvertes de son maître, nous devrions parler de ses écrits avec moins d'irrévérence. Qu'est-ce à dire? Faut-il que nous lui donnions les mêmes marques de révérence que les peuples du Thibet donnent au grand Lama; c'est-à-dire, que nous fassions, des excrétions intellectuelles de Fourier, l'usage pieux que ces idolâtres font des excrétions corporelles de leur pontife suprême? C'est un culte qui ne saurait nous convenir, et auquel les Phalanstériens devraient bien renoncer pour l'honneur de leur propre raison. Du reste, tout en profitant de ce que Fourier a pu écrire de vrai et d'utile, jamais on ne nous verra nous parer du mérite qui lui appartient, ni lui ravir la gloire qui lui est due. Nous l'avons déjà dit, l'auteur de cet essai n'est point un inventeur; il est simplement doué d'une intelligence médiocre, mais *compréhensive*, embrassant à la fois les deux points de vue opposés du comte de Maistre et de Fourier. L'on sait que l'un était la personnification du principe de *compression morale*, et voyait dans le bourreau la clef de voûte de la société, à l'opposé de l'autre qui n'admettait aucun autre ressort social que l'*attrait naturel* et voulait que toutes les passions de l'homme fussent abandonnées à leur libre essor. Il serait curieux qu'il fût réservé à un paysan, à un ver de terre en philosophie et en littérature, de concilier deux systèmes aussi opposés, et dont le vice respectif est d'être trop absolus, enfin de ne pas s'écouter l'un l'autre.

Nous n'ignorons pas ce qu'il est donné à notre siècle d'accomplir et ce qui lui est interdit : l'homme a trois conquêtes à faire, nous pourrions dire, trois enceintes à franchir, pour se relever de sa déchéance. La première de ces conquêtes est celle de la puissance matérielle. Voyez plutôt les progrès qu'il a déjà faits et qu'il accomplit journellement dans cette voie : naguère encore il errait nu et désarmé dans la forêt native qui lui livrait à grand'peine, pour toute pâture, le fruit chétif et amer du chêne; il fuyait en tremblant devant la bête fauve et cherchait un abri contre les intempéries de l'air dans quelque misérable cavité naturelle. A cette heure il tient la foudre en main ; toutes les espèces animales redoutent sa puissance ou lui sont assujéties; les eaux dans leur cours, l'atmosphère dans ses agitations journalières sont des forces qu'il fait servir à ses desseins, et à chaque instant il en découvre de nouvelles dans le sein de la nature.

C'est bien, fils d'Adam; continue à reconquérir ta puissance perdue : c'est là sans contredit la première œuvre que tu es appelé à accomplir. La terre est le premier degré que Dieu ait donné à l'homme pour remonter sur son trône. C'est pourquoi nous désirons ardemment que la société devienne puissante par l'organisation du travail, pourvu qu'on

procède à cette grande œuvre dans des vues chrétiennes, les pieds appuyés sur la terre et les yeux élevés vers le ciel, sinon tous les élémens de puissance et de richesse que nous aurions conquis tourneraient à notre confusion. D'ailleurs n'oublions pas que la systématisation harmonieuse des forces et des intérêts matériels n'est que le tiers de la véritable question de destinée sociale, ou pour mieux dire, de destinée humaine.

Toutefois, quand cette première inconnue du problème sera trouvée dans des vues de *raison*, de *justice* et d'*amour*, un jour viendra bientôt où l'homme reconnaîtra que toutes les sciences à la pâle clarté desquelles il marchait, sont en réalité plus ou moins fausses ou insuffisantes; alors il procédera sur nouveaux frais à de nouvelles recherches, et ce nouvel essor intellectuel opérera des prodiges analogues à celui qui lui aura donné la puissance matérielle. Car c'est un système étroit et faux que de croire toute la destinée humaine renfermée dans le mot *utile*. L'homme a possédé la vérité; il la veut; il est appelé à la ressaisir et à en jouir de nouveau. Appuyé sur la base inébranlable de la révélation évangélique, et se tenant à l'ancre de salut, qui est l'Eglise, il peut avec ce secours, et sans crainte de s'égarer, s'élancer dans toutes les spéculations intellectuelles. Alors il élèvera de nouveau son esprit vers le ciel; il y reconnaîtra le lieu de son origine et de sa dernière fin. Appelant à son secours l'analogie universelle, qui consiste à remonter des emblèmes à leurs types, il visera à réaliser le grand modèle dont il porte l'empreinte; il s'efforcera de devenir *parfait comme le Père céleste est parfait* (1), d'être un véritable *imitateur de Dieu* (2), comme disent nos livres. Les phalanstériens et les humanitaires auront beau chercher, jamais ils ne trouveront une formule plus belle et plus divine du progrès social.

Nous laissant aller au cours de nos pensées, sans songer au siècle qui nous entoure, nonobstant le bruit qu'il fait, nous allions ouvrir les portes de la troisième enceinte et porter une main indiscrète sur le voile qui couvre encore, aux yeux du grand nombre, la dernière œuvre que l'humanité doit accomplir un jour, pour être entièrement rétablie dans son divin héritage; mais nous n'aurions probablement rien appris aux chrétiens habitués à méditer sur ces graves matières. Quant à ceux qui jugent que la peau de bête figurative dont Dieu couvrit la nudité de l'homme, après sa faute, est la plus belle parure qu'il puisse porter, et qui sont si fiers d'avoir écrit sur leur bannière le mot *positivisme*, à quoi servirait de les initier à des secrets auxquels ils ne sont point encore préparés? Il est sage de ne parler que dans l'espoir d'être entendu.

Résumons-nous et qu'il nous soit permis de le faire par une analogie, puisque ce langage nous est commun avec ceux dont nous venons d'analyser les doctrines. Ils savent sans doute que l'homme vit de vérité dans l'ordre intellectuel, aussi bien que de pain et d'autres alimens dans l'ordre matériel. Mais les alimens ne représentent pas tous le même acte intellectuel. Le *café*, par exemple, est emblème de la saine critique : son arome, en cela bien différent de celui du *vin* qui fait naître les riantes illusions, a la propriété de dissiper toutes les vapeurs du cerveau et d'éclaircir les idées; c'est pourquoi il arrive si à propos à la suite de certains repas auxquels la sobriété n'a pas suffisamment présidé. Sa saveur légèrement austère ne rebute que les gastronomes vulgaires. Au surplus, il n'est pas défendu de l'édulcorer au moyen d'un peu de *sucre*, qui représente ici la douce et innocente flatterie. Si nous n'en avons pas mis dans la *demi-tasse* que nous venons d'offrir aux *Phalanstériens*, c'est que nous avons voulu les traiter en véritables amateurs. Ils reconnaîtront du moins que nous n'avons pas été assez mal avisés pour y faire entrer la moindre dose de *chicorée* dont l'amertume détestable est emblème de la satire malveillante. Puissions-nous les amener à prendre avec nous ce qu'on appelle vulgairement le *pousse-café*, c'est-à-dire, une liqueur al-

(1) Estote ergo vos perfecti sicut et pater vester cœlestis perfectus est. Matth., v. 48.

(2) Estote ergo imitatores Dei, sicut filii charissimi. *Ad Eph.*, v, I.

coolique, emblème d'enthousiasme et de sublime vertu ; car la critique glace le cœur et souvent à sa suite il est nécessaire de le réchauffer par un peu de poésie. En d'autres termes, espérons qu'après nous être rencontrés en adversaires, sur le triste terrain de la polémique, nous nous rencontrerons un jour en amis sur le terrain fécond de la religion et arriverons à nous embrasser au pied de la *croix*, symbole sacré de la plus haute vertu qu'il soit donné à l'homme de contempler.

LOUIS ROUSSEAU.

Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

DIX-SEPTIÈME LEÇON (1).

Des mouvemens réels du système solaire.

263. Quoique dans l'exposé de la plupart des phénomènes que nous avons jusqu'ici passés en revue, nous ayons pu nous renfermer dans le cercle des simples apparences, sans ôter son intérêt à l'étude des lois qui régissent les mouvemens célestes, plusieurs phénomènes se sont présentés, dont la théorie se rattachait d'une manière tellement intime au système qui règne aujourd'hui, que nous avons dû devancer, en les exposant, l'étude que nous nous proposons d'en faire dans cet article. Il convient maintenant d'aborder de front le problème, d'examiner si les phénomènes connus peuvent également trouver leur explication dans les deux hypothèses contraires; et dans ce cas, s'il n'existerait point des motifs plus ou moins puissans pour faire donner la préférence à l'un des deux, au préjudice de l'autre.

Possibilité d'expliquer les phénomènes célestes en admettant l'immobilité du soleil.

264. Et d'abord il importe de remarquer que lors même que tous les phénomènes pourraient trouver leur explication dans l'hypothèse du mouvement du soleil et de l'immobilité de la terre, tous ces phénomènes peuvent s'expliquer au moins aussi bien en admettant le mouvement de notre globe, et l'immobilité du soleil au foyer d'une ellipse que ce globe décrirait. C'est là un premier point à constater, et il ne sera pas difficile de reconnaître en poursuivant l'examen, que dans la comparaison complète des deux théories, celle qui attribue le mouvement à la terre, a toujours sur sa rivale l'avantage de la simplicité, et que dans bien des cas, elle peut seule rendre raison des phénomènes qui échappent entièrement à l'autre.

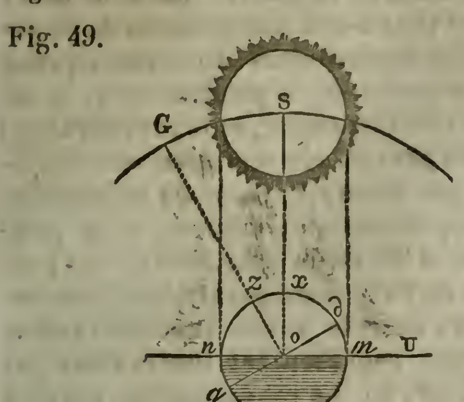
Explication, dans ce dernier système, des jours et des nuits, et des vicissitudes des saisons.

Commençons par les deux faits principaux du mouvement diurne du soleil, et de sa révolution annuelle dans l'écliptique. Le premier donne lieu au phénomène du jour et de la nuit; le second détermine les différences physiques des saisons, et la variété périodique des aspects du ciel étoilé. Les phases de la nuit et du jour s'expliquent d'une façon très simple en admettant la rotation uniforme de la terre sur son axe. Imaginons, en effet, notre globe en *o* tournant autour d'un de ses diamètres que nous supposerons perpendiculaire au plan de la figure; les rayons émanés du centre du soleil étant d'ailleurs sensiblement parallèles, une moitié à peu près de notre globe sera éclairée, tandis que l'autre moitié sera dans l'ombre, comme la *figure* 49 le fait aisément comprendre. Ces deux zones égales de lumière et d'ombre sont sépa-

(1) Voir la XVI[e] leçon au tome X, p. 420.

rées par un grand cercle qui se projette selon le diamètre *mon*, et que nous désignerons sous le nom de *cercle limite*.

Fig. 49.



Considérons un point de la région d'ombre, arrivant par l'effet de la rotation à la position *m*. Ce point qui a pour verticale la ligne *m*U, verra le soleil dans son horizon ; il aura le soleil *levant*. Continuant sa route dans le sens *mxn*, il arrivera en *d*, par exemple au bout de quatre heures. La ligne *od* étant sa verticale, son horizon sera représenté par la ligne *o*G perpendiculaire à *od;* donc s'il regarde la position du soleil par rapport à son horizon, cet astre lui paraîtra avoir *monté* de la quantité GS, en sens contraire de son propre mouvement. Supposons le point mobile arrivé en *x;* auquel cas la ligne d'horizon sera représentée par *on;* alors le soleil sera éloigné de l'horizon d'un quart de circonférence, il sera dans le méridien du point *m*, ou si l'on veut du point *x*, et pour ce point il sera *midi*. Que le point mobile continue sa route, et arrive en *n*; le soleil sera de nouveau dans son horizon; mais il sera *couchant*. Ainsi ce point aura vu pendant un certain nombre d'heures le soleil parcourir une portion de circonférence, en sens contraire de celui du point mobile; puis pendant un autre nombre d'heures, ce point tournera dans l'ombre le long de l'arc *ngm* ; ce sera pour lui le temps de la nuit. Arrivé de nouveau en *m*, il reparaîtra au jour, et verra encore tourner le soleil. Telle est l'explication fort simple du mouvement diurne.

265. La révolution apparente du soleil dans l'écliptique s'explique aussi très facilement. Soit le soleil immobile en S (fig. 50), au foyer de l'orbite de la terre *t*, *t'*, *k*. Si la terre est en *t'*, elle verra le soleil se projeter sur la voûte céleste en un point *d'*. Après quelque temps elle aura passé de *t'* et *t*, et alors l'astre se projettera pour elle au point *d* de la voûte céleste. Donc cet astre lui semblera

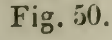
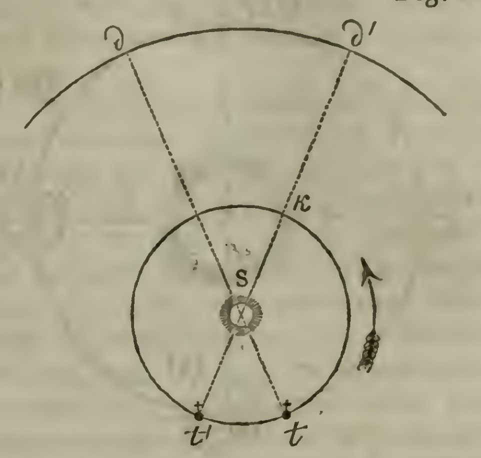


Fig. 50.



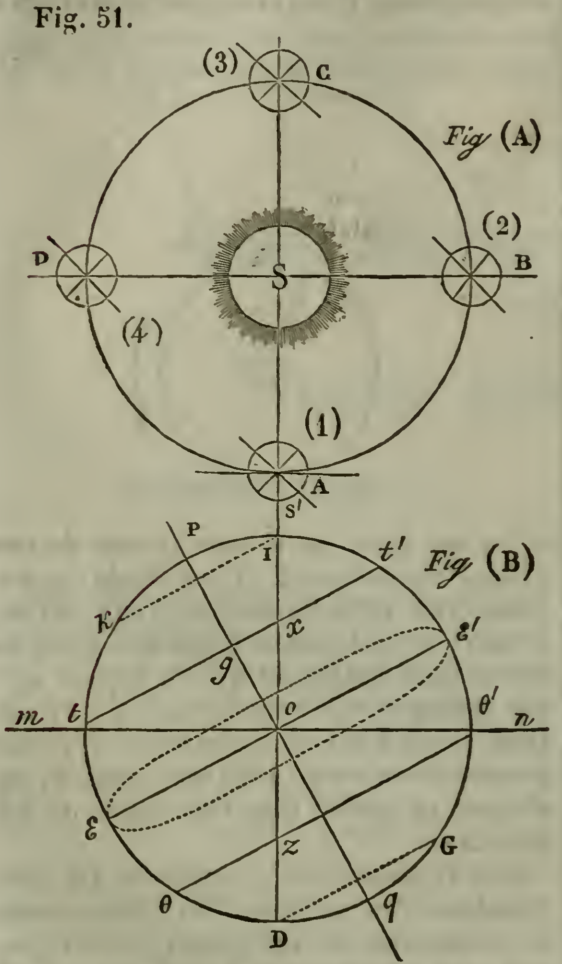
s'être mu de *d'* en *d* dans le sens de son propre mouvement. Il est facile de reconnaître qu'en faisant un tour entier, la terre verra le soleil parcourir aussi un cercle tout entier, et que de retour en *t* par exemple, elle retrouvera l'astre en *d*. C'est de cette manière que le soleil paraît parcourir en un an tous les signes du zodiaque, ou plutôt tous les degrés de l'écliptique.

266. Il nous reste à expliquer les phénomènes des saisons. Ces phénomènes se composent de variations périodiques qui sont relatives aux températures, à la durée inégale des jours et des nuits, et à la hauteur méridienne du soleil, qui change dans chaque lieu d'un jour à l'autre. Le fait physique de la variation des températures, est une conséquence des deux autres phénomènes, et c'est de ceux-ci seulement qu'il nous faut rendre raison. La théorie en est fort nette et fort simple ; et néanmoins son exposition n'est pas exempte de difficultés : mais ce sont des difficultés matérielles résultant du défaut de relief des figures, et surtout de l'impossibilité où nous sommes de leur donner ici tout le développement convenable.

Soit (fig. 51, A) un cercle représentant l'écliptique au foyer duquel se trouve le soleil, et la terre se mouvant sur cette courbe, où elle occupe les positions successives, 1, 2, 3, 4, dont l'ensemble serait parcourue dans l'intervalle d'une année. Supposons de plus que l'axe de

rotation de la terre soit incliné au plan de l'écliptique, en faisant avec lui un angle Pom de 66° 1/2 environ, et de plus *reste constamment parallèle à lui-même.*

Fig. 51.



Enfin considérons notre globe dans la position n° 1, où la projection de son axe est tangente à la circonférence de l'écliptique, et perpendiculaire au rayon vecteur SA, ou $s'o$. Le rayon vecteur perpendiculaire au plan Pom, et à l'axe Po, sera donc situé dans le plan de l'équateur terrestre, et percera notre globe sur la circonférence de ce cercle et dans la direction de son rayon, ou ce qui re-

de la sphère, se c
les. Donc la moiti
dans l'ombre, et
résultat tout-à-fai
sition des observat
la terre sera dans
leil décrira l'équat
à la nuit par toute
noxe, par exempl

Transportons n
tion (2), à 90° de l
jection de l'axe re
dra alors avec le
ces lignes représ
mo (fig. 51, B). Le
alors notre globe
sera pas sur l'équa
éloigné de 23° 1/
*to*ε est égal à celu
complémentaires
lui-ci vaut 66° 1/2
*t*ε = 23° 1/2. Le gl
l'axe P*o*, et étant
position actuelle
rayon vecteur pe
série de points,
teur de 23° 1/2,
une circonférence
et distante de ce g
Un observateur e
ticale, aurait ce jo
ment au-dessus d
décrire un cercle
quateur céleste
dans le ciel par
rayon terrestre
stamment sur la
cercle dont le dia
le soleil décrira
le *solstice* d'été.

Mais dans la po
nous considérons
évidemment pou

côté de l'équateur, et pour laquelle les phases du jour et de la nuit sont exactement inverses, comme le montre un simple coup d'œil jeté sur la figure.

Mais il est évident que le soleil n'a pu passer, ou paraître passer de l'équateur au tropique, sans traverser toutes les positions intermédiaires, et donner par conséquent des phases de jour et de nuit intermédiaires entre un jour de 12 heures et un jour égal à celui du solstice. Nous comprenons donc déjà les divers phénomènes qui se succèdent entre ces deux époques : la variation des hauteurs méridiennes, celle des jours et des nuits, et par suite celle des phénomènes physiques qui en dérivent. Si l'on transporte la terre dans la position n° 3, qui rendra encore la projection de l'axe perpendiculaire au rayon vecteur, on retrouvera encore un équinoxe, qui sera celui d'automne, et l'on reconnaîtra que les phénomènes qui se succèdent dans l'intervalle du solstice d'été à cet équinoxe sont symétriques des précédens, c'est-à-dire que les jours décroissent comme ils avaient augmenté jusque là ; de manière que, lorsque notre globe est dans la position 3, le jour est redevenu égal à la nuit par toute la terre. En passant à la position 4, pour revenir ensuite à la position 1, la terre subira évidemment les mêmes phases que dans la première moitié de sa course ; mais l'inclinaison de l'axe donnera lieu à l'importante particularité que voici : dans la position 4, la partie éclairée de notre globe sera évidemment la partie droite D*q*G $\theta'\varsigma'$, tandis que le contraire avait lieu dans la position 2. Au solstice d'hiver en 4, le jour sera représenté par la petite portion xt', et la nuit par xt ; le jour sera donc de

jours et des nuits pour c
la terre, selon la positio
pera dans son orbite, et
sons que les phénomèn
sont inverses pour les p
métriquement des deux c
teur, de telle sorte que le
quand les autres ont l'été
ment.

267. Enfin l'inspection
encore aisément compr
les régions polaires ont
nuits de plusieurs mois
quand la terre est dan
toute la partie KI*p* de l
autour de l'axe, en re
gauche du cercle-limite ;
jour sans nuit, et pour
la partie DG*q* a une
Quand la terre était da
le point P et une grande
gion voisine avaient ég
pendant une révolutio
terre, tandis que le poi
adjacente restaient dans
la nuit. Le point P a d
jour durant cet interval
et le point *q'* a été dans
même intervalle. Placez
position 3, la portion ob
sera *t*KPIϑ', et l'on rec
mier coup d'œil que la ré
n'amènera en deçà du
ni le point P, ni beaucou
sins, tandis qu'au contra
ses adjacens seront dan
analysant la figure plus e
connaîtrait que le jour c
le point P, lorsque le sol
teur, après avoir décrit
rieurs ; qu'il dure tout le
décrit les petits cercles

heures est le cercle polaire, distant de l'équateur de 66° 1/2. Du reste, les phénomènes sont symétriques pour l'autre hémisphère.

On voit donc que les phénomènes annuels s'expliquent très nettement dans l'hypothèse du mouvement de notre globe. Cette explication peut sembler longue et laborieuse ; mais, encore une fois, ce n'est là qu'une difficulté de figures et de mots, mais le système est fort simple dans la réalité; car il consiste dans l'inclinaison de l'axe terrestre et son constant parallélisme, d'où résultent mathématiquement tous les phénomènes observés. Or, cette double hypothèse n'a rien que de très simple, et l'on peut même dire qu'elle se réduit à une seule, savoir, l'inclinaison de l'axe; car une fois que cet axe a reçu une certaine position, il n'y a pas de raison pour qu'il en change pendant le mouvement de translation du globe. Or, ce fait des axes de rotation inclinés s'observe dans toutes les planètes, et dans le soleil lui-même, bien que cet astre reste immobile, ou semble rester tel par rapport à l'espace; or, au lieu de ce simple mouvement, le système de l'immobilité de la terre fait décrire au soleil une trajectoire bizarre, un véritable *tire-bouchon,* dont notre mécanique ne saurait rendre raison d'aucune manière.

Motifs qui doivent faire préférer ce système.

268. Les inégalités de distance et de vitesse dans la marche du soleil ne peuvent s'expliquer que très difficilement dans le système de l'immobilité de la terre, avec un système d'excentriques et d'épicycles dont on ne comprend ni la raison, ni la théorie mécanique. Dans le système de l'immobilité du soleil, ces phénomènes résultent nécessairement et très simplement de la nature de la courbe que la terre décrit autour de lui ; donc, à ce point de vue, si l'explication des phénomènes est possible dans les deux systèmes, elle est incomparablement plus naturelle et plus facile dans celui qui immobilise le soleil et fait tourner la terre autour de lui.

269. Il est une seconde classe de phénomènes connus depuis long-temps par l'observation, et sur lesquels l'ancienne astronomie avait exercé toute sa sagacité : je veux parler des phénomènes que présente le cours des planètes. Les stations et rétrogradations de ces corps n'étaient, dans les vues mêmes des anciens astronomes, que de simples apparences, et pour les ramener à uue théorie rationnelle, ils avaient imaginé des épicycles et des épicycloïdes d'une complication singulière. Nous avons déjà exposé ce système dans l'histoire des planètès, et nous avons donné de ces apparences une explication très simple, en nous plaçant dans l'hypothèse du mouvement de notre globe. Or, lorsqu'une théorie se présente avec ce degré de naturel et de simplicité, que hors d'elle toute explication est pénible et hérissée d'hypothèses, tout esprit juste lui reconnaîtra les caractères de la vérité, et n'hésitera pas à prononcer que tel est le véritable système de la nature. Ainsi voilà encore un phénomène très important sur le terrain duquel le système de l'immobilité de la terre ne peut soutenir la concurrence avec son rival.

270. Si maintenant nous envisageons en eux-mêmes les divers et nombreux mouvemens auxquels seraient assujétis les corps célestes dans l'hypothèse de l'immobilité de la terre, et si nous leur comparons la simplicité de ceux auxquels se réduit toute la mécanique des cieux, lorsque le rôle en est confié à notre globe, il n'est aucun esprit sérieux qui puisse hésiter un seul instant entre les deux hypothèses. En effet, si le soleil est immobile, il n'existerait que deux mouvemens très simples attribués à la terre, et dont le plus considérable n'est que de 7 lieues par seconde. Dans l'hypothèse contraire, le soleil ferait chaque jour ce que la terre fait en un an, ce qui l'obligerait à courir avec une vitesse de 2,500 lieues par seconde. Les planètes tourneraient avec des vitesses très diverses, proportionnées à leurs distances, et celle d'Uranus serait par seconde de 50,000 lieues. Les étoiles, qui sont à des distances en comparaison desquelles le diamètre de la terre n'est qu'un point inappréciable, auraient des vitesses de plusieurs millions de lieues, et ces énormes mouvemens seraient communs à des

millions de corps circulant à d'immensurables distances d'un atome qu'ils ne peuvent apercevoir. Admettons néanmoins ces énormes vitesses ; nous allons en voir dériver des conséquences qui sont bien autrement intolérables.

Les distances des corps célestes à la terre étant très inégales, au moins pour ce qui concerne les planètes, il faudrait qu'elles parcourussent en un même temps (24 heures) des circonférences extrêmement inégales, et cela avec des vitesses diverses; mais puisqu'elles ne paraissent pas changer de distance relative durant cet intervalle de temps, il faudrait que ces vitesses fussent exactement proportionnelles à ces distances, de manière à laisser toujours les planètes dans la même position relative. Or, ce n'est pas tout : les distances des planètes à la terre varient considérablement. Ainsi, de la conjonction de Vénus à son opposition, sa distance à la terre varie dans le rapport de 6 : 1, et néanmoins lorsque la planète est 6 fois moins éloignée de nous, elle décrirait une circonférence sextuple dans le même temps qu'une courbe 6 fois moindre; ce qui suppose que sa vitesse varierait singulièrement et d'une manière continue, de telle sorte que le mouvement conserverait dans des circonstances si diverses toutes les apparences de l'uniformité. De plus, ces planètes, aussi bien que le soleil, décriraient autour de la terre, en des temps très longs (Jupiter en 12 ans, Saturne en 30, Uranus en 84), une courbe justement égale à celle qu'ils décriraient chaque jour, et ces deux mouvemens auraient lieu en sens contraire, et celui-ci serait uniforme pour toutes les planètes, celui-là au contraire soumis à de nombreuses inégalités. De plus encore, les comètes, ces créatures vagabondes qui promènent au ciel dans tous les sens leurs capricieuses chevelures, tourneraient aussi d'un mouvement diurne avec une vitesse constamment proportionnée à leur distance, laquelle varie rapidement dans un intervalle de temps assez court, vitesse qui les emporterait comme les autres planètes, parallèlement au plan de notre équateur, dans une direction toujours disparate avec celles qu'elles suivent à travers les constellations.

Et je n'ai pas parlé des étoiles. Si celles-ci sont à des distances inégales, comme semble l'indiquer l'inégalité de leur éclat, cet accord de mouvemens si invraisemblable se répète pour elles bien des mille millions de fois. Encore si cette singulière harmonie de mouvemens laissait échapper quelques rares ou faibles discordances! Mais non : pas une heure, pas une minute, pas une seconde d'avance ou de retard entre les instans qui les ramènent ensemble aux mêmes points de leurs courbes. Est-ce bien là le vrai système de la nature? Et comment ne pas reculer devant ce système étrange qui disparaît devant la simple rotation d'un atome ?

Phénomène de l'aberration qui le démontre complètement.

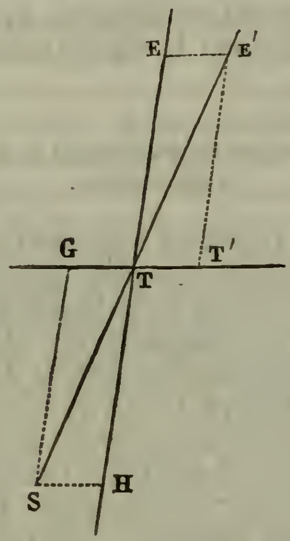
271. Un troisième argument se tire du remarquable phénomène connu sous le nom d'*aberration* de la lumière. Ce phénomène très composé est absolument inexplicable dans l'hypothèse de l'immobilité de la terre, tandis qu'il se présente comme conséquence forcée de son mouvement; aussi constitue-t-il une véritable démonstration mathématique de la théorie que nous exposons. Voici en quoi il consiste.

Chaque étoile paraît douée d'un petit mouvement propre qui la fait osciller autour d'une position moyenne, centre d'une petite ellipse qu'elle décrit dans l'intervalle exact d'une année. Pour toutes les étoiles, ces ellipses ont une longueur constante de 40″ 2/3 ; mais les largeurs sont très diverses, et elles varient depuis 40″ 2/3, qui est le maximum, jusqu'à zéro, selon que l'étoile est de plus en plus voisine de l'écliptique. C'est dans ce dernier plan que la largeur de l'ellipse est nulle et que la courbe se réduit à un petit arc qui a 40″ 2/3 de longueur. Dans tous les cas, après une année révolue, la courbe se trouve parcourue en entier. Or, ce phénomène, qui est complètement inexplicable dans toute autre hypothèse, est la conséquence forcée du mouvement de notre globe combiné avec la vitesse progressive de la lumière.

En effet, soit la terre en T, et TT′ sa vitesse sur l'écliptique, ou l'espace qu'elle

parcourt dans une seconde; soit aussi une étoile en E quand la terre est en T ; et soit cette étoile située dans le plan de la courbe terrestre. L'œil d'un observateur placé en T est transporté avec une vitesse = TT′ = 7 lieues environ, tandis qu'il est heurté par une molécule lumineuse venant de E, et douée de la vitesse de la lumière, qui est de 78,000 lieues. Mais l'œil choquant la molécule avec une vitesse TT′, éprouve la même impression que s'il était choqué par elle en sens contraire avec une vitesse TG =

Fig. 52.



TT′. D'ailleurs il reçoit un choc direct dans le sens ET, avec une vitesse TH = ET ; donc il est soumis à deux forces dont la résultante TS représente l'impression définitive qu'il subit. Il est donc affecté comme s'il recevait l'impulsion TS, venant dans la direction E′T ; donc enfin l'étoile lui paraîtra en E′. C'est l'angle d'écart ETE′ ou l'arc céleste EE′ qui constitue l'*aberration*. Comme on connaît les longueurs des deux côtés TG, TH, si l'on se donne l'angle GTH, ou la direction du rayon visuel mené à l'étoile comparé à celle du mouvement actuel de la terre, on pourra calculer tout le parallélogramme, et, par suite, l'angle STH ou ETE′. En supposant droit, par exemple, l'angle GTH, on trouve pour ETE′ une valeur de 20″ 1/3. Cet angle de déviation dépendant de celui que fait le rayon visuel avec la tangente à l'orbite terrestre à chaque instant, on conçoit que sur la périphérie entière de l'écliptique il doit se trouver une position, et même deux, pour lesquelles cet angle est droit, et alors a lieu pour l'étoile considérée l'aberration maximum 20″ 1/3. Dans la seconde partie de la révolution terrestre, l'aberration se produit dans le sens inverse, et acquiert la même valeur; ce qui fait un arc d'une longueur totale de 40″ 2/3.

Il semble que si, à un certain instant, et la terre étant en T sur sa courbe (fig. 53), une étoile E *aberre* d'un certain angle maximum ETE′, quand la terre sera en H, la même étoile devra aberrer d'un angle plus grand. Il n'en est cependant rien, à cause de ce fait bien connu de nos lecteurs, que l'orbite terrestre tout entier n'est qu'un point dans le ciel. Les deux perpendiculaires TE, GH, menées aux deux extrémités du grand axe de l'orbite, rencontrent le ciel au même point. De sorte que le point E où l'étoile serait vue sans l'aberration, se confond avec le point G, et le point E′ avec le point G′.

Fig. 53.

L'angle maximum d'aberration qui dépend de la direction des deux composantes n'est donc nullement modifié par l'étendue de l'orbite terrestre.

Hors du plan de l'écliptique, les étoiles subissent une aberration en *longitude*, c'est-à-dire parallèlement à ce plan; mais on conçoit qu'elles en subissent une autre dans le sens de la *latitude*, d'où résulte un mouvement composé et apparent en ligne courbe. Sans entrer dans tous les détails de ce phénomène, il suffira d'en résumer les principaux traits. Ainsi, 1° toutes les étoiles se meuvent autour d'une position moyenne, et leurs écarts sont précisément ceux qui résultent du mouvement de la terre, combiné avec la direction et la vitesse des molécules lumineuses ; 2° ce mouvement a pour période tout

juste l'intervalle d'une année. Cet ensemble de phénomènes est absolument inexplicable dans toute autre hypothèse, tandis qu'il résulte si nécessairement du mouvement de la terre, qu'il eût pu être deviné et démontré *à priori*, avant que l'observation n'en eût donné la connaissance. La découverte en est due à l'astronome Bradley; et l'immense quantité d'observations très délicates que cette découverte résume, en fait une des plus belles époques de l'histoire de l'astronomie.

272. Le phénomène de la *précession des équinoxes* nous fournit un quatrième argument. Toutes les étoiles se meuvent parallèlement à l'écliptique dans bien des millions de cercles de rayons fort différens, et avec des vitesses exactement proportionnées à leurs distances à l'axe, comme si elles étaient accrochées à une voûte solide, et que celle-ci tournât tout d'une pièce. Outre cet accord très singulier qui vient s'ajouter à d'autres qui le sont tant, l'explication du phénomène est absolument nulle dans le système de l'immobilité de la terre, et n'a pas même été tentée sérieusement. Au contraire, nous avons vu qu'elle dérivait aisément du mouvement de notre globe, combinée avec l'inclinaison de l'axe et le renflement équatorial, qui ne s'explique lui-même que dans l'hypothèse d'une rotation. Le phénomène de la précession équinoxiale forme donc une preuve très puissante, quoique indirecte, du mouvement de la terre, du moins s'il ne s'agit que de sa rotation sur son axe.

Et puisque je viens de parler du renflement équatorial, je ferai remarquer de nouveau que l'explication *physique* de ce phénomène résulte de l'hypothèse du mouvement de rotation de la terre. Cette explication est fortifiée par cette considération que Jupiter est beaucoup plus aplati à ses pôles : or sa vitesse de rotation est aussi beaucoup plus considérable, ce qui a dû déterminer une plus grande force centrifuge sur l'équateur de la planète supposée primitivement fluide.

Réponses à diverses objections.

273. Les preuves que nous venons d'exposer sont suffisantes au-delà du besoin. Nous nous dispenserons donc d'en passer en revue beaucoup d'autres, qui d'ailleurs rentrent plus ou moins dans celles-là; et nous allons répondre aux objections qui ont été faites contre le mouvement de la terre.

Si notre globe n'était pas au centre du monde, nous ne verrions pas, a-t-on dit, la voûte céleste divisée en parties égales, comme cela a cependant lieu. De plus, à certaines époques de l'année, nous serions beaucoup plus près de certaines étoiles que six mois après; elles devraient donc nous paraître tantôt plus grandes, tantôt plus petites; il en serait de même de l'étendue des constellations. Or, au contraire, on n'observe aucune différence appréciable. Enfin l'axe de la terre restant parallèle à lui-même, il doit percer le ciel en des points continuellement différens; et si l'on considère ceux qu'il rencontre à deux époques séparées par un intervalle de six mois, ces deux points doivent être éloignés l'un de l'autre de 76 millions de lieues. Or cependant l'axe du globe perce la voûte céleste toujours au même point, et ce point est tellement unique, du moins vis-à-vis chaque hémisphère, que les astronomes eux-mêmes l'appellent simplement *le pôle*.

Ces diverses objections se résument en une seule, à laquelle il n'y a aussi qu'un mot à répondre. C'est que les dimensions de la terre et même celles de l'orbite terrestre ne sont que des points, si on les transporte à la distance où nous voyons les étoiles. C'est que 76 millions de lieues, par exemple, considérées près du point céleste que nous appelons le pôle, y sous-tendent un arc plus petit que les plus petits que puissent mesurer nos instrumens. En un mot, il suffit de se donner de l'espace et de reculer les étoiles dans les profondeurs de l'infini autant qu'il sera nécessaire, pour faire évanouir à leur égard les dimensions de notre système. C'est là une hypothèse que l'on pouvait admettre *à priori*, à toutes les époques; mais elle ressort encore bien mieux de nos connaissances actuelles et de ce fait, entre autres, que les télescopes qui rapprochent les étoiles à 1/2000 de leur distance, et qui devraient les faire paraître 2000 fois plus

grandes par conséquent, ne nous les montrent cependant que comme de simples points.

274. Une seconde objection beaucoup plus spécieuse que celle-là, et qui passait pour très redoutable au temps de Copernic, consiste en ceci : La terre étant en mouvement, et parcourant dans son orbite 7 lieues par seconde, les corps lancés en l'air devraient tomber sur sa surface en des points très éloignés de celui qu'ils venaient de quitter.

La réponse à cette objection est aujourd'hui facile; mais, bien qu'elle repose sur une théorie qui n'existait pas au commencement du seizième siècle, on pouvait dès auparavant montrer le faux de l'objection en en appelant à l'expérience, et citant un fait bien connu qui prouvait la possibilité de ce que l'on déclarait impossible. Une pierre que laisse tomber un homme perché sur le haut d'un mât, tombe tout juste au pied de ce mât, quelle que soit la vitesse avec laquelle marche le navire; et elle ne tombe pas dans la mer en arrière du bâtiment, comme on devrait le soutenir d'après cette objection. Nos lecteurs se rendront aisément compte de ces faits qui sont identiques, par la théorie bien connue du parallélogramme des forces. Le corps qui tombe du haut d'un mât décrit dans l'espace une parabole, bien visible pour des spectateurs qui ne participent pas au mouvement du navire; mais, pour ceux qu'il emporte, le corps qui tombe paraît suivre une ligne droite verticale qui se confond avec la longueur du mât. De même les corps qui s'élèvent verticalement au-dessus de la surface de la terre, et qui retombent au même point, décrivent dans l'espace d'immenses paraboles, mais dont les branches à leur base sont éloignées tout juste de l'intervalle parcouru pendant le même temps par le point de la surface de la terre que le mobile a quitté. C'est qu'au moment où un corps terrestre quitte la terre, il participe à son mouvement de translation, et que celui qu'il reçoit dans une direction différente n'altère pas l'effet de la première impulsion. Le balancier d'une horloge immobile oscillant dans un certain sens, ses oscillations se feront encore de la même manière, si l'on transporte dans une direction quelconque tout le système de la machine.

Ainsi les corps qui s'élèvent retrouveront leur point de départ, et les oiseaux ne perdront pas leurs nids, comme l'objectait avec sensibilité je ne sais quel péripatéticien. Il n'y a pas lieu non plus de s'inquiéter de l'atmosphère, qui, disait-on, devait rester en arrière de notre globe. Il est bien clair que la main qui a lancé celui-ci dans l'espace a bien pu, et a certainement dû donner à l'atmosphère la même impulsion; de sorte que la terre et tous les corps qui en dépendent doivent conserver toujours les mêmes rapports que si leur système était en repos.

275. Or non seulement les corps qui tombent ne doivent pas rester en arrière, mais il résulte même d'une certaine considération théorique qu'ils doivent devancer, lorsqu'ils rencontrent le sol, le pied de la verticale dans laquelle a commencé leur mouvement. Ainsi il est clair que le sommet d'une tour tourne plus vite que son pied, puisque les deux circonférences que ces points décrivent dans le même temps sont entre elles comme leurs rayons, et que celui du sommet dépasse celui du pied de toute la longueur de la tour. Si donc pg représente l'espace parcouru par le pied de la tour dans un certain temps par l'effet du mouvement de rotation, et qu'un corps transporté au sommet fût doué de la même vitesse mh au moment où on l'abandonne, il est clair qu'il parcourrait dans l'espace la diagonale mg, et retrouverait le point p parvenu en g.

Fig. 54.

Mais si la vitesse au sommet, au lieu d'être $mh = gp$, était égale à mn, le mobile

arriverait en k lorsque le point p arriverait en g; il serait donc *en avant* du pied de la verticale hg. Or c'est précisément ce que l'on a reconnu par expérience. Les essais tentés dans ce but par Beuzemberg, qui laissait tomber des balles de plomb d'une hauteur de 75 mètres, ont constamment donné des résultats dans ce sens. Les points du sol frappés par le centre des balles étaient en avant du fil à plomb vers l'est, d'une distance moyenne de 11 à 12 millimètres. Il est vrai que ces résultats sont trop petits pour démontrer d'une manière irréfragable le fait dont ils dérivent; mais leur accord avec la théorie de la rotation de la terre n'en est pas moins digne de remarque.

276. Enfin l'on a objecté contre le mouvement de la terre l'absence de la sensation qui devrait l'accompagner.

La réponse à cette objection est encore très facile. Nous ne sentons pas le mouvement de la terre, parce qu'il n'y a aucune raison pour que nous le sentions. Toute sensation suppose un contraste ou le passage d'une certaine manière d'être à une manière d'être différente. C'est ce que l'analyse de nos sensations met sur-le-champ hors de doute. Or, depuis que nous sentons, depuis que nous existons, nous sommes assujétis à ce mouvement de la terre; pour nous donc le contraste n'existe pas, et la sensation n'a pas de raison d'être. Tout mouvement ordinaire implique une modification de notre organisme; il y a choc contre d'autres corps, il y a résistance quelconque; dans le mouvement de notre globe, au contraire, toutes les parties de notre organisme participant à un mouvement tout juste égal à celui de la masse qui lui sert de support et de l'atmosphère qui l'entoure, les causes qui produisent habituellement la sensation du mouvement n'existent donc pas ici. Mais supposons que la terre s'arrête tout-à-coup, alors nous éprouverions un effet de contraste, et cet effet, c'est-à-dire la sensation, serait sans doute le même que si la terre, étant d'abord en repos, était subitement lancée dans l'espace en sens contraire de son mouvement actuel.

Historique du problème des mouvemens réels. — Aristarque. — Ptolémée. — Copernic. — Ticho. — Galilée.

Je passe sous silence une foule d'autres petites objections qui rentrent plus ou moins dans les précédentes, et ne méritent pas de nous arrêter. Disons quelques mots sur l'histoire des opinions qui depuis l'origine de l'astronomie se sont disputé ce champ de bataille.

277. Le système qui considère les apparences des mouvemens célestes comme la représentation exacte de la réalité, qui croit la terre immobile parce que l'on ne sent pas son mouvement, et admet que le soleil tourne parce qu'on le voit occuper des lieux différens dans le ciel, ce système est celui des premiers jours de la science, celui des premiers observateurs. Il porte le nom de Ptolémée : mais il est évidemment bien antérieur à cet astronome. S'il en a retenu le nom, c'est que Ptolémée l'a adopté théoriquement, qu'il l'a appuyé par des raisons qui n'étaient pas trop mauvaises à son époque, ou plutôt encore parce qu'il en fait le point de départ et la base de son célèbre ouvrage de l'Almageste. Il ne faut pas croire que cet illustre géomètre eût obéi aveuglément aux instincts vulgaires, sans penser à contrôler par la raison le témoignage des sens. Déjà, avant lui, Aristarque de Samos, Philolaüs et quelques autres, avaient admis l'immobilité du soleil et le double mouvement de la terre; cette idée pythagoricienne n'était pas inconnue à l'astronome d'Alexandrie; mais il ne la crut pas admissible, et la peine qu'il prend pour démontrer le contraire prouve qu'il faisait un choix rationnel entre les deux systèmes opposés. Les raisons qu'il donne ne devaient pas paraître mauvaises à un homme qui ignorait l'étendue du système solaire, la grandeur de l'astre du jour et la distance des étoiles. Du reste, on a calomnié ce grand homme en lui attribuant l'idée de la pluralité des cieux et celle de sphères solides de cristal; il ne dit pas un mot duquel on puisse induire qu'il ait admis de pareilles chimères, qui sont absolument incompatibles avec le système tout entier de son astronomie.

Mais on a mis sur son compte, pour les accréditer sans doute, toutes les sottises émanées du cerveau des astronomes, ou plutôt des astrologues du moyen âge.

Cependant la complication des cercles nécessaires pour rendre compte à peu près complètement des phénomènes, finit par rebuter les esprits judicieux; et c'est en y réfléchissant que le savant chanoine polonais Copernic se sentit entraîné vers les idées d'Aristarque et de Philolaüs. Il médita dans le silence et durant bien des années son célèbre ouvrage : *De orbium cœlestium revolutionibus*, où le mouvement de la terre était employé *comme hypothèse* à rendre raison d'une manière plus simple des phénomènes célestes. Copernic ne fut témoin ni du triomphe de ses idées, ni des luttes qu'elles suscitèrent; car il mourut le jour même où on lui remettait entre les mains le premier exemplaire de son livre.

La nullité de la parallaxe de l'orbite terrestre, dans l'hypothèse du mouvement de la terre, n'avait point arrêté l'astronome polonais; mais elle effraya Ticho-Brahé, qui crut pouvoir proposer un système moyen entre celui de Ptolémée et celui de Copernic. L'observateur danois fit tourner les planètes autour du soleil; mais celui-ci accomplissait le même rôle autour de la terre avec tout son cortége. Quelqu'un a dit, et d'autres ont cru par conséquent que Ticho n'avait immobilisé la terre que par la peur que lui inspirait l'inquisition romaine, peu soucieux qu'il était de partager le sort de Galilée. Assurément ceux qui ont imaginé cette belle conjecture avaient eux-mêmes peu de souci des dates; car Ticho était mort depuis quinze ans, quand eut lieu le jugement de l'astronome florentin. D'ailleurs, au milieu d'un royaume luthérien, Ticho n'avait guère à redouter les entreprises de l'inquisition romaine.

278. Quant à l'histoire de la condamnation de Galilée, elle est assez connue pour que nous n'ayons pas besoin d'entreprendre ici un plaidoyer en forme dans l'intérêt de la vérité. Il ne faut pas vanter la sagesse et l'esprit philosophique de l'inquisition romaine en cette circonstance; c'était un tribunal de huit docteurs péripatéticiens assistant à une thèse qui n'était pas de leur goût, et qui la jugèrent, selon les termes du décret, *absurde en la philosophie et erronée dans la foi.* Mais on sait à quoi s'en tenir sur la lamentable histoire de la condamnation du grand homme, sur les horreurs de son cachot et les amertumes de sa vieillesse. Invité à garder les arrêts dans le palais de son ami et protecteur, le grand-duc de Toscane, Galilée parle de son sort en des termes qui ne paraissent nullement propres à inspirer la compassion. C'est dans ses lettres qu'on peut se former une idée exacte de la barbarie traditionnelle de ce qu'on appelle les bourreaux de Galilée. Il est à remarquer du reste que ce tribunal qui condamna l'astronome florentin en 1616, permit quatre ans après d'enseigner, *comme hypothèse*, la théorie copernicienne; ce qui était le plus grand pas qu'il pût faire dans ces circonstances vers la tolérance absolue. Aussi n'est-il pas impossible que, comme l'ont prétendu quelques contemporains, Galilée n'ait dû sa disgrâce qu'à son caractère imprudent et trop entier. Ses prétentions singulières qu'il aurait portées jusqu'à vouloir faire décider que le système de Copernic était établi par l'Écriture sainte, ses importunités et l'orgueil qu'il manifesta dans la lutte contre les partisans des idées contraires, purent indisposer contre lui ses juges, qui voulurent peut-être humilier l'homme plutôt que condamner le disciple de Copernic.

Idée qu'il faut se faire des témoignages de l'Écriture sainte.

279. Quoi qu'il en soit, le décret de l'inquisition resta dépourvu d'autorité morale, même parmi les hommes les plus religieux de cette époque, et l'on voit le système de l'immobilité de la terre régner à Rome même très peu de temps après la condamnation de Galilée. Il n'en pouvait être autrement sans doute, tant sont frivoles et puériles les objections qu'on tira du témoignage de l'Écriture contre le système de Copernic. L'histoire de Josué rapportait que le soleil s'était arrêté; donc, disait-on, le soleil marche, tandis que les coperni-

ciens le font immobile. Il est bien dit aussi quelque part dans l'un des livres saints: *Terra autem in æternum stat:* donc, disait-on, elle ne tourne pas autour du soleil. Assurément, en mettant de côté les textes que Galilée alléguait en sens contraire, on ne comprend pas aujourd'hui que de semblables interprétations aient pu aveugler un seul instant des esprits sérieux. S'il est dit que le soleil s'arrêta à la voix de Josué, cela se rapporte uniquement au fait extérieur de la cessation du mouvement apparent du soleil; car c'est cette apparente immobilité qui allongeait le jour. Nous autres, coperniciens peu suspects, nous parlons à chaque instant de la *marche* du soleil dans l'écliptique, ou sur les cadrans solaires.

280. Je ne pense pas avoir besoin de convertir mes lecteurs sur ce point. Mais en admettant l'explication fondée sur de simples apparences, on se demandera quel est le phénomène réel qui se produisit alors. Si le soleil ne s'arrêta pas à la voix de Josué, par la très bonne raison que le soleil ne marche pas, alors ce fut la terre qui dut s'arrêter, du moins en ce qui concerne son mouvement de rotation. Assurément cette conséquence peut être admise, comme il faut admettre aussi que, dans cette hypothèse, Dieu aurait épargné à notre globe les effets destructeurs que cet état de choses eût entraînés. Mais est-il vraisemblable que la terre ait interrompu son mouvement de rotation? C'est ce que je ne pense pas; et cela, par le motif qui se manifeste continuellement à nous dans l'étude de la nature, savoir, que, pour parvenir à ses fins dans le monde physique, Dieu agit toujours par les voies les plus simples. Or le but que Dieu se proposait alors n'exigeait que la production d'un phénomène local: il a donc dû y pourvoir par des moyens locaux; par exemple, en modifiant convenablement la lumière et agrandissant passagèrement l'effet de la réfraction, pour que les astres parussent toujours à la même hauteur au-dessus de l'horizon du champ de bataille.

281. Quelques personnes ont cru trouver dans certains passages des historiens de l'antiquité des preuves ou tout au moins des traces de l'universalité du phénomène dont il est ici question. Il suffit de dire que ces passages ne sont jamais l'expression exacte du phénomène, qui était cependant bien facile à exprimer d'une manière très simple; aussi donnent-ils lieu à une foule d'interprétations fort divergentes. Je ne crois pas à propos de nous en occuper ici.

Mais je dois dire quelques mots d'un autre système admis par quelques esprits honorables, et que des géologues même ont exploité à l'appui de leurs idées sur les révolutions de la surface du globe. En admettant que la terre se soit arrêtée tout-à-coup, ils supposent que l'Océan et toutes les autres mers auront continué leur route, de sorte que tous les continens auraient été envahis par les eaux; de là un cataclysme qu'ils appellent le déluge de Josué. Je crois même qu'ils ont trouvé dans quelque coin des auteurs des passages à l'appui de leur hypothèse. Mais, malheureusement pour elle, il est manifeste que si l'histoire avait dû conserver des traces d'un pareil phénomène, c'est dans l'écrivain sacré qu'on devrait surtout les trouver. Lorsqu'après avoir dit que le soleil s'arrêta pour donner le temps aux fils d'Israël d'écraser leurs ennemis, l'historien ajoute qu'on ne vit jamais sur la terre un jour aussi long, il n'eût pas manqué de nous faire connaître un fait plus digne assurément d'attention que sa remarque, savoir, celui d'un déluge immense produit par cet allongement du jour. Comment les partisans de cette idée la concilient-ils avec la promesse faite par Dieu de ne plus inonder la terre, et par quel moyen imaginent-ils que le genre humain fut sauvé? Prétendront-ils qu'une partie seulement des terres fut envahie et une partie du genre humain submergée? Mais, pour ne pas entrer dans une longue discussion à ce sujet, je ferai seulement remarquer que le mouvement des eaux ayant lieu d'occident en orient, et le champ de bataille des Israélites étant contigu à la mer Méditerranée, celle-ci eût envahi en quelques instans la plaine que les deux armées se disputaient, et englouti non seulement les vaincus, mais aussi les Israélites victorieux, en faveur des-

quels cependant Dieu aurait produit le phénomène en question.

Sans recourir d'ailleurs à ce résultat bizarre, il est facile de faire comprendre combien peu est fondée l'hypothèse qui nous occupe. Pourquoi veut-on que la partie solide de la terre se soit seule arrêtée, et que l'Océan ait continué sa marche? Le mouvement des mers n'existe que parce qu'une impulsion *unique* a été imprimée à l'ensemble de la terre et des eaux; et si Dieu avait voulu arrêter la terre pour allonger le jour, pourquoi aurait-il arrêté seulement *une partie* de la masse totale, quand le résultat de cette action partielle eût été un désordre général tout-à fait inutile à son but?

Il n'en serait pas de même si la terre venait à être choquée par un corps céleste d'une certaine façon. Nous avons discuté ce cas dans le chapitre des comètes. On conçoit très bien que lorsqu'un système est formé de parties imparfaitement cohérentes, quelques unes puissent éprouver des ébranlemens auxquels les autres ne participent que peu ou point. Je n'ai pas besoin de redire que nous n'avons rien de semblable à redouter pour la terre. Elle est protégée contre toutes les causes de destruction par cette haute Providence qui a mesuré sa vie à l'humanité. Elle l'est du moins jusqu'au jour qui doit être le dernier de l'univers; mais alors sa ruine ne sera pas celle d'une petite planète oubliée, dont l'existence ou le néant sont sans poids dans la balance où se pèse le monde: avec elle cesseront d'exister tous les corps célestes, toutes les puissances des cieux; après l'homme, il n'y aura plus rien. En attendant, la terre tourne sur son axe avec la plus merveilleuse uniformité; et nos mesures nous ont appris que, depuis deux mille ans, la durée de sa révolution diurne n'a pas varié d'un centième de seconde!

L. Desdouits,
Professeur de physique au Collége Stanislas.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

NEUVIÈME LEÇON (1).

Les trois sobors ou cathédrales du Kremle. — Sens mystique de cette triade. — Description du sobor des baptêmes et des fiançailles; cérémonies du mariage des anciens tsars. — Détails architectoniques sur le sobor Ouspenskiy; ses peintures et ses plus célèbres icones; sacre des anciens tsars comparé à celui de l'empereur actuel; importance astrologique de l'Apocalypse en Orient; la Sophie. — Description du sobor des sépultures. Fresque du jugement des âmes; deux martyrs; cercueils des tsars.

Le *Kremle* est à la fois le trône et l'autel de la Russie; comme siége du tsarisme, il contient les trois palais impériaux, des casernes, des chancelleries, le palais du sénat et l'immense arsenal avec son canon tsar, le plus gros qui existe : comme siége de la puissance ecclésiastique, il contient la demeure patriarchale occupée aujourd'hui par une division du saint synode, plusieurs monastères et sept églises, parmi lesquelles trois sont décorées du titre de cathédrales, et avaient jadis la prééminence sur tous les temples de l'empire. Mais pourquoi ce nombre sept renfermant le mystérieux nombre trois? Ne semble-t-il pas révéler dans Moscou la même intention symbolique que celle qui a érigé les sept basiliques privilégiées de Rome, en l'honneur des sept sacremens, des sept vertus, des sept cieux, des sept jours de la

(1) Voir la VIIIe leçon ci-dessus, p. 112.

semaine et de la création de l'univers ? Parmi les sept basiliques romaines, il en est trois, celle de Latran, Sainte-Marie-Majeure et Saint-Pierre du Vatican ou des Catacombes, qui ont joui dans tous les temps d'une préséance incontestée. Lorsqu'elle hérita de Rome déchue, Bysance érigea aussi dans ses murs trois grandes basiliques; mais, plus symbolique, plus rapprochée de la gnose que Rome, elle leur donna trois noms dans lesquels nul ne peut méconnaître les trois vertus dites théologales ou divines, foi, espérance, amour; *Pistis*, *Elpis*, *Agape*, ou autrement *Sophie*, *Dyname*, *Irène*. Sous le voile de trois saintes dont on raconte encore la légende en Orient, les Hellènes prétendaient glorifier les trois rayons de la force divine, la *Sophie*, ou la nature intelligente mise par les premiers chrétiens à la place de la nature matérielle, épouse mystique du Verbe, qu'elle engendre dans les âmes en y semant la foi; *Dyname*, ou la sainte énergie, ancrée dans l'espérance qu'elle soutient et élève; et la pieuse Irène, *la Paix* ou la consécration de la volonté à Dieu, l'immolation, l'amour actif, l'*Atlas* qui porte le monde, l'*Eros* transfiguré qui extermine le moi. Ces trois colonnes de l'Eglise qui conservent et rachètent de la mort éternelle l'homme et l'univers, se répètent dans toute ville métropolitaine grecque, hiératiquement disposée. Ces hypostases allégoriques de la gnose, l'Occident les a depuis long-temps perdues de vue; mais elles sont restées chez les Slavo-Grecs, bien qu'aujourd'hui ils n'en comprennent plus eux-mêmes le sens profond.

Copie de Bysance, Moscou en a donc répété les symboles architectoniques. C'est pourquoi son Kremle a trois *cathédrales* ou *sobors* : celle de *l'Assomption* (Ouspenskiy), répétition de la Sophie des villes grecques, celle de *l'Annonciation* (Blagovêchtchenskiy), ou de l'archange Gabriel, dérivation de la Sainte-Dyname bysantine, sobor de l'espérance et de toutes les énergies de la vie, lieu exclusivement réservé au moyen âge pour la célébration des mariages et des baptêmes; lieu où étaient conçues les âmes selon le Saint-Esprit, lieu d'où partait la famille, où l'enfant devenait fils de Dieu, où le jeune homme retrouvait dans le lien nuptial la force et l'apaisement de ses passions; enfin la cathédrale de *Saint-Michel*, ou des morts, correspondant à la douce Irène hellénique, sainte hypostase de l'amour qui s'immole, du phénix qui se brûle pour renaître, de l'âme fidèle que le zèle de la maison de Dieu a dévoré. Ainsi, de même que le premier des trois sobors, celui de l'Annonciation, était réservé aux baptêmes et aux mariages, et celui de l'Assomption aux apothéoses terrestres de la patrie et de l'Eglise et aux couronnemens impériaux, de même le sobor *Mihailovskiy* était pour les pompes funèbres; cathédrale des tombeaux, catacombe des tsars, il solennisait les anniversaires des morts et les antiques agapes en leur honneur. Ainsi les trois couronnes humaines du mariage, de la puissance et de la mort étaient conservées dans trois sanctuaires; et ces trois temples n'avaient et n'ont encore qu'une seule voix, qu'un seul organe, le campanile d'Ivan'-le-Grand. Ce bâtiment, formé de trois massifs, occupe un des quatre angles de la place carrée qui sépare entre elles les cathédrales, et joue ici à peu près le même rôle que la place Saint-Marc à Venise.

Décrivons d'abord la plus populaire des trois cathédrales, celle des *baptêmes* et des *mariages*, qui, ayant gardé plus que les autres sa forme primitive, semble un dernier débris du culte judaïque, un vague souvenir du temple des promesses terrestres érigé par Salomon. Comme lui, elle plane sur une area, terrasse élevée, et offre un portique extérieur tournant tout autour du temple dont il est séparé par un mur. On y montait par deux escaliers placés en dehors, mais sous voûte, et des deux côtés de l'abside, c'est-à-dire à l'orient. Une de ces entrées est aujourd'hui condamnée, ainsi qu'un côté du portique. Néanmoins on voit encore les trois portes qui séparaient ce pronaos, lieu de prière de la plèbe impure et noire, d'avec la nef probablement réservée aux riches, aux blancs boyards, au resplendissant tsar. Quoi qu'il en soit de ce privilége heureusement aboli de nos jours, du moins *en partie*, les fresques du portique conti-

nuent d'indiquer sa destination extérieure, moitié profane, moitié sacrée, comme place des chrétiens imparfaits, des hommes esclaves et grossiers, des catéchumènes non encore complètement initiés. Zoroastre, Manès d'Egypte, Anacharsis, Socrate, Homère, Platon, Aristote, Ménandre, Plutarque, et nombre d'autres penseurs grecs et orientaux sont rangés au bas de la voûte, dont ils semblent comme le fondement. Leur tête est nue, ou porte le bonnet aigu et dentelé des anciens boyards, devenu actuellement la coiffure des moujiks malorusses. Au-dessus d'eux, mais enveloppés d'auréoles et peints dans des proportions deux fois plus grandes, pour signifier la supériorité de la sagesse révélée sur la sagesse purement humaine, se succèdent les patriarches, les rois, les grands et petits prophètes hébreux. Enfin, sur la voûte même du pronaos, s'étend, depuis la porte jusqu'au fond de l'église, un cep de vigne, ou mieux un arbre généalogique immense, dont les innombrables rameaux s'entrelacent, et portent sur des milliers de médaillons tous les personnages, toutes les histoires, tant de l'ancien que du nouveau Testament.

Au-dessus de la porte, en dedans du pronaos, plane sur les pélerins qui entrent le buste colossal du Christ. Enchâssée dans une auréole d'argent, cette tête d'un idéal vraiment grandiose, quoique d'un mérite médiocre comme peinture, offre exactement le même type, et dans les mêmes proportions que la majestueuse tête du Sauveur de l'église d'hiver du *Novospaskiy monastyr*. Ces deux icones, qui sont peut-être les plus hiératiques, les plus traditionnelles, quant au visage du Christ, de tout l'Orient chrétien, mériteraient bien d'être connues en France par une reproduction fidèle. Leur comparaison avec le *volto santo* des catacombes vaticanes et de Saint-Jean de Latran aiderait puissamment à rétablir l'unité de type dans les représentations du Rédempteur.

On entrait de ce pronaos dans la nef intérieure par trois portes, dont deux seulement subsistent aujourd'hui; l'une d'elles a encore ses deux battans de fonte à bas-reliefs dorés; sculptures on ne peut plus grossières, bien qu'on les croie du quatorzième siècle, et qui, du reste, reproduisent les mêmes scènes que celles de la porte du sobor *Ouspenskiy,* qu'on décrira plus bas. Cette nef, carrée, suivant l'usage, est richement pavée en agathes, et ses murs, ses piliers, ses voûtes, tout est couvert de peintures. Le bas est occupé de nouveau par les sept sages de la Grèce, les savans et les poètes, peints de grandeur naturelle, et près d'eux, dans un coin, sort d'un lac de flammes l'énorme figure de Satan, obligé aussi, lui, de venir rendre hommage au Messie. Sa bizarre figure, où se concentre une fureur mal déguisée, est pleine d'une gravité sévère; c'est bien le sombre Arimane des Orientaux. Au-dessus de lui, se déroulent les scènes apocalyptiques et les divers combats du dragon contre l'ange de lumière. Sous les bas-côtés, de vastes fresques représentent la création des élémens, celle de l'homme et de la femme, l'histoire du Verbe incarné, le jugement universel et l'assemblée des saints montant dans l'éternité.

Quatre piliers, dont deux se dérobent derrière l'*iconostase,* portent la coupole centrale, la seule qui soit ouverte, et qui, par sa rangée de fenêtres latérales, éclaire toute la nef. Ces fenêtres, placées au-dessous du dôme, le rehaussent et le font paraître d'autant plus aérien qu'il manque de lanterne, comme tous les dômes de Russie. Son centre est occupé par un Christ colossal, représenté comme Verbe de l'univers, la tête dans un carré à quatre zones, images des quatre élémens, chacune peinte d'une couleur différente; mais le rouge et le vert prédominent. Douze apôtres gigantesques se tiennent à l'entour, et, comme les douze mois que le soleil anime, ils paraissent recevoir de lui l'illumination et la vie. Vers eux monte de la terre l'éblouissant iconostase, ce *voile du temple* destiné dans l'Eglise d'Orient comme sous la loi antique à dérober aux yeux profanes l'autel du Saint des saints. Il est tout revêtu d'icones, et, au lieu du blanc, du bleu ou du jaune, qui en forment ailleurs le fond le plus ordinaire, ici la couleur verte prédomine. Le sommet en est occupé par un Père éternel assis en pontife du monde, taille colos-

sale, longue robe verte à plis d'or. De grands apôtres debout l'environnent; et, au-dessous d'eux, une série de portraits de tsars et de princes dans de petits médaillons attirent tout-à-coup notre admiration. C'est si vivant, si naturel, si vrai, si éloigné du raide et abstrait symbolisme oriental, qu'on ne conçoit pas qu'un pinceau moskovite ait pu les exécuter. Et, en effet, on ne tarde pas à s'assurer que ce sont des œuvres flamandes du meilleur temps. Aucune peinture du Kremle ne rivalise avec celles-ci.

Devant l'iconostase, deux anciens trônes, l'impérial et le patriarcal, s'adossent à deux piliers carrés : ce sont des espèces de tribunaux fermés, remarquables par la délicatesse de leurs vieilles ciselures sur bois. A l'entour sont suspendues quantité de gemmes, de petites croix à sculptures, et d'autres reliques que l'on suspend d'ordinaire au cou des tsarevitchs à leur baptême, et qu'à leur mort on vient déposer ici. Les plus anciens de ces petits bas-reliefs sont d'une inconcevable grossièreté d'exécution. La plupart de ces bijoux étaient envoyés par les patriarches de Bysance aux grands princes de Moskovie.

Cette cathédrale est surmontée de neuf coupoles, dont quatre, beaucoup plus basses, sont placées aux quatre angles du pronaos, et couronnent quatre carrés massifs, qui extérieurement semblent former autant de chapelles, mais qui en dedans se confondent avec la galerie du pourtour. Ces carrés, ainsi que la galerie même, sont revêtus d'une toiture particulière, composée, sur chacun des quatre côtés du sobor, d'hémicycles très inclinés et bombés en forme de demi-dômes, tous dorés et flanquant les blanches tourelles des coupoles. Vus du bas de la colline ou des ponts de la rivière, ces nombreux petits toits, qui rappellent ceux des pagodes mongolo-chinoises, en se renvoyant les uns aux autres, par un double reflétement, les rayons du soleil, produisent sur l'œil du spectateur éloigné un effet des plus agréables.

Derrière cette église est le premier palais européen des tsars, ouvrage italien du seizième siècle, qui succéda aux *terèmes* mauresques et tatares, et prit le nom de *palais anguleux*, à cause des angles aigus formés par les blocs granitiques de la façade, à l'imitation des anciens palais de Florence. Du reste, à l'intérieur, cette habitation, avec ses étroites fenêtres, ses voûtes basses, ses sombres portiques, ressent encore le moyen âge. La salle du trône principalement, avec son massif pilier central, a un caractère mystérieux et terrible en harmonie avec les scènes qui s'y passaient jadis. Le cavalier blanc de la race slave, combattant le dragon, surmonte la grande porte, au-dessus du long perron appelé *krasnoe kryltso*, l'escalier *rouge* ou *beau*, deux mots synonymes dans la langue moskovite. Cet escalier, qui se prolonge lentement jusqu'aux sobors, a réellement de la magnificence; et aux grands jours, quand une procession y déroule ses longues rangées d'évêques et d'igoumènes mitrés, on conçoit que la multitude se prosterne éblouie. Jadis les mariages des tsars ne pouvaient convenablement se célébrer qu'en ce lieu. La fiancée, qui était alors, comme chez les antiques Assyriens, non une princesse, mais simplement la plus belle femme de l'empire, se rendait à la salle du trône, appelée dans le style mongol *salle du milieu*. Là, entourée de cierges allumés, ayant devant elle un bassin d'or rempli de houblon, de zibelines, d'étoffes précieuses, avec neuf pièces d'argent répandues sur les bords, elle attendait son souverain. Assise sous un dais, elle était éventée, comme une divinité indienne, par quarante éventails en peaux de martre; on distribuait des viandes et des cadeaux aux assistans; puis le tsar entrait, et le cortège se rendait au sobor. Là les deux fiancés étaient unis; et après avoir vidé la coupe du vin mystique, le tsar en brisait le verre sous ses pieds (1). La cérémonie achevée, les nouveaux époux, assis sur des coussins de pourpre, recevaient les complimens des évêques, des knyazes et des boyards, pendant que des chœurs de moines souhaitaient à l'heureux couple les longues années d'Abraham et de Rebecca. La cour rentrait au palais, et le repas de noces commençait; un coq rôti était d'abord servi aux deux

(1) Paul Jove, d'après Paris, *Chroniq. de Nestor*, notes.

époux, qui le mangeaient, pendant qu'on répandait sur eux du houblon; double symbole signifiant la fécondité que le peuple souhaitait à la nouvelle famille. Pendant ce temps, une cuve remplie de froment était portée dans la chambre à coucher, aux quatre coins de laquelle on avait enfoncé des flèches et appendu des gâteaux, tandis que, sur les bancs qui formaient le pourtour, étaient disposés des vases remplis d'hydromel. Le lit nuptial, orné de riches fourrures, avait à son chevet une croix et deux icones de la nativité de Jésus et de celle de Marie. Ce lit était placé sur vingt-sept gerbes de blé. Les fenêtres et les portes, en dedans comme en dehors, portaient toutes le signe de l'agneau ou la croix, pour interdire l'entrée aux mauvaises influences; et pendant toute la nuit le grand écuyer de la couronne stationnait à cheval et l'épée nue devant la porte principale. Le lendemain matin, les époux mangeaient ensemble dans leur lit le *rkacha* ou gruau slave; puis les réjouissances publiques commençaient. Telles qu'étaient ces fiançailles du *maître* ou *gosoudar*, telles elles se répétaient pour le moindre bourgeois de Moskou; et le sobor de l'Annonciation ou de l'Archange Gabriel était le lieu ordinaire de leur célébration. Passons aux deux autres sobors, nous y verrons des cérémonies d'un autre genre, et des ornemens, ainsi qu'une ordonnance architecturale, différens.

L'*Ouspenskiy* sobor (cathédrale de l'*Endormissement* (1) de la Vierge, c'est-à-dire de sa mort dans le Seigneur) est presque un temple européen, tant l'art s'y montre affranchi et planant au-dessus des symboles. Ce monument, le plus beau qu'ait élevé la vieille Russie, puisqu'il est plus régulier et surtout plus majes-

fallait l'Italie et
qu'elle se résignâ
bien cette barbare
leux pressentimen
ne fit-elle pas d'
1325, Pierre, le p
Moskou, commen
son impatience to
miné, aidait lui-
effet, deux ans ap
par Prohor, évêqu
son fondateur ne
y vint demander
ans sa délivrance
petite principaut
devenue un empi
thédrale métrop
chapelle exiguë.
bâtirait une autre
pour modèle et
Sophie grecque
en présence de t
polite Philippe
pierre du nouve
de l'ancien. Mai
laquelle on élev
donner un appui
de toutes parts a
vaient, et quelqu
un long ouvrage.
Convaincus en
de la maladresse
Ivan III, Vassilie
gne l'architecte g
réfugié de Byza
Moskou, s'aperç
Kremle ne savaie
tement les briqu
solide; il dut leur
et pendant qu'on
ses fondemens l'é
voir à Vladimi
élevé autrefois p

reux mélange du byzantin et de l'italique, a de fraîcheur et de beauté. En 1489, la foudre ayant atteint sa grande coupole, l'incendie se communiqua à tout l'édifice; mais ses voûtes résistèrent; les détails seuls furent endommagés, et le grand knyaze Vassiliy Ivanovitch se hâta de réparer le mal, en revêtant l'Ouspenskiy des plus riches icones; enfin, Ivan'-le-Cruel en fit intérieurement dorer les murs même.

Dépouillé par les faux tsars et par l'invasion polonaise, il fut réparé par Mihaïl Féodorovitch, qui chargea le knyaze Repnin' de lui rendre sa première splendeur. Celui-ci, pour la seule dorure des icones, employa plus de deux cent dix mille feuilles, chacune du prix d'un ducat de 1720 (1). Les souverains suivans ne se lassèrent point d'enrichir ce temple, jusqu'à ce qu'enfin l'impératrice Catherine II (1773) en renouvela tout l'iconostase. Mais pendant le choc de 1812 entre l'Orient et l'Occident, tant de richesses entassées attirèrent les regards de l'aigle napoléonien; l'Ouspenskiy fut pillé de fond en comble : le seul reliquaire de l'évêque Jonas fut, dit-on, respecté; les ravisseurs ayant été saisis d'une irrésistible terreur, chaque fois qu'ils voulaient y plonger la main, l'empereur d'Occident, frappé lui-même de ce prodige, aurait enjoint de respecter la bière du patron populaire des Moskovites, et tout, jusqu'à la lampe sépulcrale, serait resté intact. Quand le conquérant fut obligé de faire retraite, on prétend que, dans sa rage insensée, il ordonna d'incendier les cathédrales. D'autres disent que les flammes allumées par les patriotes dans la cité se communiquaient déjà aux coupoles du Kremle, quand soudain le ciel,

cophage, en argent cisel
du règne de Féodor Ivan
Philippe, revêtu d'argent
tsar Alexis Mihaïlovitch,
scription qui motive le c
des pauvres opprimés
martyr de la sainte liber
ce prélat, contemporain
faisait à ce tyran de co
ches de ses crimes, tant
le déposa, et l'exila au co
à Tver, où, assouvissant
fit tuer par Malouta Sko
de ses sicaires ou gardes

On entre dans la nef p
portes. Les colonnes, e
mur, qui soutiennent
rinceaux, ont leurs fûts
tandis que leurs bases,
et leurs arcades étaient
également empruntées à
des arbres, soit de leur
trois larges façades se dé
tées à fresque, les figur
pères orientaux, avec le
près de leur tête, en gre
Rarement groupés, et jan
matique, mais toujours
contemplation, ils se
dans des niches, sous d
ques à saillie légère; le
costumes d'évêques et d
font que mieux ressorti
filée et contre nature
d'ascètes. Avec ces stylit
trastent les deux anges d
Michel et Gabriel, qui g
portes latérales, l'un ave
rouge flamboyant, l'autr
lys blanc. Vêtus moitié
moitié en vierges, serein
et solennels comme lui,

l'examinant à distance, on est ébloui de l'éclat religieux et de la pureté hiératique de cet ouvrage, exécuté sur le modèle des *panaghias* (vierges-mères), peintes jadis par Stragonof, ce génie méconnu qui fonda en Moskovie une école nationale, dont il serait si intéressant de comparer les œuvres primitives avec celles des autres écoles chrétiennes.

Bien différens, et quoique plus curieux peut-être sous le point de vue archéologique, les bas-reliefs en bronze doré de la porte voisine témoignent d'une inconcevable barbarie. Divisés en une douzaine de champs carrés, répartis sur les deux battans, ils représentent des scènes bibliques, Abraham, Jacob et son échelle, Moïse au buisson ardent, les sacrifices antiques, et à plusieurs reprises Marie tenant l'enfant-Dieu et sortant à mi-corps d'un arbre touffu et rond comme un globe, au pied duquel le peuple est prosterné. Partout s'y trouvent encore des inscriptions grecques, mais le style byzantin en a disparu. Au lieu de ses têtes allongées et de ses corps fantastiques, on voit ici d'épais moujiks trapus, à jambes démesurément courtes, dont la tête et le ventre rivalisent de grosseur, comme dans les premiers ouvrages de Babylone et du Mexique : c'est évidemment la sculpture russe qui veut naître. Mais qui devinerait sous cette horrible enveloppe la muse populaire enceinte de notre grand contemporain Martos? Un autre morceau de sculpture se trouve dans une des deux chapelles latérales qui flanquent intérieurement ce sanctuaire. C'est un petit bas-relief du quinzième et seizième siècle, s'il n'est pas des temps primitifs chrétiens, qui représente un cavalier à armure assez barbare, perçant de sa lance le dragon, pendant qu'une femme suppliante embrasse les pieds de son cheval; une inscription latine l'environne. L'archéologue moscovite Sneghirof a fait dernièrement un travail sur ce singulier monument, qu'il croit venu d'Italie, et où il découvre Sainte-Hélène (l'Eglise) délivrée par Constantin des poursuites du dragon apocalyptique (1).

Passant enfin à l'examen de l'intérieur de ce beau temple, on demeure stupéfait à la vue de tant de richesses entassées. Parmi les innombrables icones à pierreries dont il est comme tapissé, citons d'abord les deux tableaux historiques et si vénérés, l'un et l'autre de main grecque, qui occupent dans l'iconostase les deux côtés de la porte sainte ou tsarienne. Celui de droite, représentant le Sauveur en roi du monde, avec une longue mitre conique et une robe d'or, assis sur un trône oriental, est, dit-on, l'œuvre de l'empereur byzantin, Manuel, qui en fit don à la Sophie de Novgorod, d'où le grand knyaze Ivan' Vassilievitch l'enleva en 1476, pour en décorer son nouveau Kremle. C'est un type faux et une peinture très barbare, malgré toutes les plaques d'or qui l'entourent. Celui de gauche, encadré en argent massif, dans une niche dorée que ferme une porte en pierreries, respire au contraire une grâce et une dignité célestes : c'est la fameuse Panaglia (madone) de Vladimir, souriant à l'enfant qu'elle serre contre son cœur, et couvre à moitié sous le riche voile de perles qui descend de son front. Cette demi-figure colossale, censée peinte par saint Luc, fut léguée en 1160 par le grand knyaze, George Vladimirovitch, à son fils André Bogoloubski (le Théophile) qui la transféra à Moskou. On évalue à 80 mille roubles un solitaire qui s'y trouve, et à 200 mille la totalité de l'encadrement : tout cela, quoi qu'on en dise, a été laissé intact par les Français. Autour d'un des quatre piliers du temple est suspendue, et entourée de cierges toujours brûlans, la Madone de Jérusalem, à tête également gigantesque, apportée en 453 sur le Bosphore par l'empereur Léon, puis venue en 796 à Kherson, d'où le grand Vladimir l'enleva, pour en gratifier Novgorod, qui en fut à son tour dépouillée par Ivau' Vassilievitch (1). Enfin au-dessus de la porte du sud se remarque par sa beauté la vierge miraculeuse de Pskov, à qui l'on attribue plus d'une victoire sur les Tatars, et qui, à la chute de la république qu'elle protégeait, dut venir aussi, elle, comme une *dépouille opime*, orner le Kremle du vainqueur. Ainsi les palladiums de Vla-

(1) *Mémoires savans* de l'Académie de Moskou (en russe).

(1) Istor. svéd. o bol. Ousp. sob.

dimir, de Novgorod, de Kherson, de Pskov, de Byzance même, de toutes les grandes cités condamnées à périr pour avoir matérialisé le Christianisme et la vie, ont successivement abouti à ce temple central de la nation, qui. parmi toutes celles d'aujourd'hui, entend dans le sens le plus terrestre, le plus judaïque, la morale et les promesses de l'Evangile. D'après cette tendance, on ne peut que s'étonner de ne pas trouver dans ce sobor un plus grand nombre de reliques-amulettes; il en contient cependant quelques unes: ainsi on y montre la robe de Marie, des os de saint Jean-Baptiste, du sang de Jésus-Christ, un morceau de sa tunique auquel est apposé le sceau impérial (1), en *témoignage de son authenticité.*

En général l'ensemble de cet harmonieux monument a quelque chose qui proclame, qui appelle l'émancipation; la division en plusieurs nefs pour les différentes classes sociales ne s'y trouve plus. Quoiqu'il puisse contenir à peine 500 personnes, la hauteur aérienne de ses trois coupoles ouvertes, celle de sa voûte, et l'unité de sa nef sans bas-côtés, le font paraître vaste; on ne se douterait pas qu'il n'a que 50 archines de long sur 35 de large, et 55 de hauteur sous la grande coupole. Mais ce qu'on admire surtout, ce sont les quatre puissantes colonnes qui portent toute la voûte. Taillées sur un modèle particulier, heureux mélange de force et de beauté, elles appartiennent incontestablement aux plus belles œuvres de l'architecture chrétienne. Posant sur des piédestaux carrés gigantesques, mais parfaitement proportionnés, elles ont leurs gracieux chapiteaux peints d'une autre couleur que les fûts, autour desquels, conformément au symbolisme oriental, brillent sous des auréoles les saints Pères, colonnes de l'Eglise. A deux de ces piédestaux, en face de l'iconostase, sont adossés les trônes des deux pouvoirs sociaux qui ne manquent jamais à un sobor : ceux-ci très anciens et délicatement ciselés, offrent les plus riches arabesques. Quant aux murs de ce temple des pompes nationales, tout ruisselans de dorures, ils sont revêtus d'antiques fresques qui dramatisent de préférence le côté glorieux de la vie : ce sont les triomphes de l'ange de lumière sur le ténébreux dragon, c'est le Christ au Thabor qui se transfigure et plane entre Elie et Moïse; et au sommet des trois coupoles ce sont trois bustes colossaux, le front incliné vers la terre, et figurant, celui du grand dôme, un vieillard, le Père divin, vêtu de pourpre et d'or, et les deux autres, le Verbe et l'Esprit saint, tous les deux brillant d'une égale jeunesse, tous les deux drapés d'azur. Au centre de la nef, à une égale distance des quatre colonnes, s'élève une estrade à plusieurs marches, où le diacre va lire l'Evangile le dimanche, et où se place le fauteuil impérial à l'époque des couronnemens. C'est alors que l'exaltation politique des Russes devient presque de l'idolâtrie, et que dans leur patriotisme aveuglé, ils voudraient égaler l'homme-tsar à Dieu.

Autrefois cette cérémonie était accompagnée de circonstances qui rappelaient l'antique participation du peuple à l'élection de son chef. Une députation nationale conduisait le tsarevitch au patriarche, en disant : Les knyazes et les boyards reconnaissent le prince ici présent comme héritier légitime du trône et vous prient de le sacrer (1). On élevait alors dans l'Ouspenskiy un trône de velours et de pierreries, exhaussé sur douze marches garnies d'écarlate : en face brillait presque aussi riche le trône de la puissance rivale, celui du sacerdoce, qui n'était pas encore asservi. La nuit qui précédait le sacre était une nuit de prière dans tout l'empire pour la multitude rassemblée autour des sanctuaires. Enfin les grands boyards en tuniques dorées, agrafées de diamans, avec des colliers de perles sur le sein, et des bonnets noirs en fine peau de renard, descendaient des terêmes, à travers les haies de strelitz ; ils entraient dans l'Ouspenskiy avec le tsarevitch, qui saluait trois fois l'iconostase, et le patriarche assis, lequel, se levant, le bénissait avec la croix et l'embrassait comme son fils. Tous les deux s'asseyaient ensuite sur leur trône;

(1) *Ibid.*

(1) Histor. aufschlüsze üb. Russische kirche. Landshut, 1814.

et comme pour lui faire connaître l'objet de sa venue, le futur tsar adressait un discours au *Saint-Père*, c'est-à-dire au patriarche; et ce dernier y répondait par une allocution sur les devoirs de la royauté (1). Puis les archimandrites apportaient le diadème, le sceptre et le globe, qu'ils remettaient à différens métropolites, entourant le patriarche. « Celui-ci ceignait le front du tsar du diadème, lui mettait la couronne sur la tête, lui faisait prendre le sceptre de la main droite et le globe de la gauche. Le prince décoré de tous ces ornemens, recevait les humbles salutations du clergé, et y répondait par une légère inclination de tête. Le patriarche le prenait alors par la main, le faisait asseoir sur son trône....... et commençait la liturgie. Après la consécration, il oignait le prince de l'huile sainte au front et aux oreilles, sur les lèvres, aux doigts, au cou, aux épaules et aux bras, disant à chaque onction : Ceci est le sceau et le don du Saint-Esprit; lui-même essuyait le chrême avec des étoupes qui étaient aussitôt brûlées sur l'autel; et pendant sept jours le prince ne devait pas se laver les parties qui avaient été ointes. Le pontife après ces onctions lui administrait la communion sous les deux espèces, suivant le rit grec, et lui faisait présent de pain béni. Après la messe, le tsar, toujours vêtu des ornemens impériaux, allait faire des stations dans deux églises différentes, dont le protopope ou archiprêtre lui jetait à son entrée de la poudre d'or sur la tête : la même cérémonie, lorsqu'il sortait, était renouvelée par un des grands de l'empire (2). »

Par l'abolition du patriarchat, ce drame symbolique a été singulièrement modifié: le tsar maintenant se couronne pour ainsi dire lui-même. Lorsque l'empereur actuel fut sacré, il apparut dans l'Ouspenskiy, diadème en tête, sceptre et globe à la main, comme les ayant par avance reçus de Dieu. Au milieu de la messe, la grande porte du sanctuaire s'étant ouverte, il s'avança tête nue vers l'iconostase, conduit par deux évêques, et foulant le tapis de brocard d'or qui unissait son trône à l'autel; il dépassa la porte redoutée que lui seul entre tous les laïcs du monde a le privilége de franchir. Alors, au milieu de prières, le métropolite de Novgorod plongea dans le vase contenant le saint chrême un rameau d'or, qui bientôt s'abaissa sur le front, les paupières, les narines, les lèvres, les oreilles, la poitrine et les mains de l'empereur. Le métropolite de Kiyov essuya les traces de l'onction sainte..... et après avoir communié, sa majesté remonta sur son trône jusqu'à la fin de la messe. Le divin sacrifice achevé, le tsar se couvrit de nouveau de sa couronne, et les membres de sa famille vinrent lui rendre hommage (1).

Ils furent suivis par les représentans des divers peuples de l'empire, dans leurs costumes si variés et si pittoresques. Puis le tsar sortit, toujours couronne en tête, sceptre et globe à la main; il se rendit au sobor des sépultures, qui n'est séparé que par deux cents pas de celui des couronnemens, et là, à l'exemple de ses prédécesseurs, saluant la tombe de ses aïeux, il parut réfléchir au néant de la puissance dont ces cadavres avaient tour à tour été revêtus. La diplomatie européenne couvrait des échafauds tendus des plus riches tapis de l'Orient; des ponts aériens, revêtus de pourpre, mettaient les trois sobors en communication, de manière que la cour pouvait aller de l'un à l'autre sans cesser de planer sur le peuple, qui roulait à l'entour ses flots pressés. Enfin l'empereur gravissant le fameux *escalier rouge*, entra, comme dit le peuple, dans sa *blanche* demeure, où la journée se termina, comme toute fête russe, par un splendide et abondant festin.

Telle est la cérémonie dont l'Ouspenskiy sobor a le privilége exclusif. Fiancée, pour ainsi dire, au trône, cette cathédrale touche aux Terèmes, premier palais des tsars, dont l'escalier latéral aboutit justement à sa grande entrée ou à sa porte occidentale. Un porche, surmonté d'un vaste triangle et porté sur quatre colonnes peintes, la précède; il est tout couvert de peintures apocalyptiques, où les anciens Knyazes cherchaient à lire l'avenir du monde. Encore

(1) Lévêque, *Hist. de Russie.*
(2) *Ibid.*

(1) Ancelot, *Six Mois en Russie.*

aujourd'hui la révélation de saint Jean exerce sur tous les Orientaux une influence prodigieuse; elle renferme pour eux le secret de tous les biens et de tous les maux; elle est une émanation directe de la divine Sophie, et doit orner tous les temples qui lui sont consacrés. Mais, dira-t-on, d'où vient qu'ici le nom primitif et sacramentel de Sophie a été remplacé par Ouspenskiy (Assomption)? Je répondrai que cette transmutation n'est qu'apparente, la Sophie ayant en Orient deux hypostases, deux faces, l'une surnaturelle, idéale, l'autre terrestre et réelle, qui se confond avec la figure de Marie, vierge-mère. La Sophie idéale, éternelle, se trouve si peu oubliée dans l'Ouspenskiy, qu'au haut du sanctuaire, sur le mur extérieur, et dans la partie la plus apparente de tout le sobor, une antique et vaste peinture, digne d'être étudiée par tous les peintres pour ses dispositions et son style admirablement hiératiques, représente précisément le grand mystère de la rédemption du genre humain par l'entremise de la Sophie. Ce tableau est divisé en trois compartimens : dans le premier, la Trinité, entourée de légions d'anges, semble recevoir l'adoration des mondes; dans le second, une Sophie en chérubin ailé, à visage de feu, vêtue de kaftane, le diadème et le sceptre à la main, est assise entre Jean-Baptiste et la vierge Marie, tous les deux debout et ailés, suivant l'usage des Grecs de donner des ailes aux personnages restés vierges ou renommés pour leur vie pure; sur cette Sophie, reine, s'incline du haut des cieux le Verbe inspirateur. Dans la troisième scène, il est conçu au sein de Marie par suite de l'Annonciation, et l'éternelle Sophie est représentée sur la terre par une femme.

La troisième cathédrale du Kremle, tout aussi riche, avait tout autant d'importance que ses deux sœurs dans le système social de la vieille Russie. L'homme pour le mariage et pour le couronnement duquel tant de luxe, tant d'adorations, avaient été prodigués, devait enfin descendre au sépulcre : pour ce dernier acte était réservé le sobor de saint Michel, du Mercure chrétien des orientaux, qui conduit leurs âmes vers l'autre monde. Cet antique Saint-Denis des Moskovites, bâti par Ivan' Danilovitch, long-temps avant l'Ouspenskiy, n'en a ni l'élégance, ni la majesté, bien qu'il présente presque les mêmes formes: c'est aussi un carré à peu près cubique; ce sont aussi cinq coupoles dorées, dont trois seulement s'ouvrent à l'intérieur. Mais la voûte au lieu de planer légèrement, monte pesante et à peine cintrée; quatre lourds piliers carrés, en guise de colonnes, la supportent; des trous oblongs, plutôt que des fenêtres, versent dans la nef un demi-jour sombre, et chacune de ces étroites embrasures est surmontée d'un chérubin à six ailes, desquelles il se sert pour couvrir sa face éblouie par la lumière de Dieu.

La principale des trois portes cintrées et à rinceaux est remarquable par le terrible archange qui la surmonte, tenant d'une main l'épée de feu de la justice, et de l'autre la balance où sont pesées les âmes nues, dont la plupart tombent ensuite à gauche. Cette longue file de damnés, roulant le long des rinceaux de la porte, aboutit à la gueule enflammée et démesurément béante du colossal dragon, d'où sortent et où se précipitent, emportant chacun sa proie, une foule de petits démons dans les postures les plus bizarres. Il y a une grande verve de comique dans beaucoup de ces figures à long nez. D'un autre côté, défilent les saints auréolés, dont la troupe la plus éloignée est déjà dans la cour du paradis, c'est-à-dire d'un castel byzantin à créneaux, à la porte du quel saint Pierre frappe avec sa double clef, prêtant naïvement l'oreille au bruit de l'ange qui vient ouvrir, et se tenant, ainsi que toute sa caravane, dans la pose la plus respectueuse, pendant que du haut de la tour du portail Jésus-Christ lui-même, en enfant, leur tend les bras avec un doux sourire. Il y a dans cette scène autant de fraîcheur et d'innocence qu'il y a dans l'autre de sarcasme et d'effroi. Le haut de la fresque est occupé par le ciel avec ses rangées de bienheureux; et des deux côtés du porche, se succèdent, l'un au-dessous de l'autre, de curieux tableaux représentant toute l'histoire primitive de l'Eglise russe sous Olga, Vladimir et ses fils, ainsi que les légendes et les mythes populaires qui s'y adjoi-

gnent, expliqués par des inscriptions slavones.

Les murs intérieurs du temple sont entièrement couverts de vastes fresques, la plupart du seizième siècle, mais qui paraissaient beaucoup plus anciennes, vu leur exécution servile d'après des modèles antérieurs. La plus curieuse est celle du *Paradis*, représenté dans son sens matériel et purement *littéral* comme un jardin, avec des plates-bandes, des allées, des bosquets, des fleurs, des arbres, des jets d'eau; et sous des tonnelles à des banquets sont assis les prédestinés, servis par le Verbe, qui se transforme pour eux en jardinier, en victime, en sacrificateur. Les catacombes romaines ont aussi, elles, gardé plus d'une trace de cette primitive parabole du jardin. Les batailles de l'Apocalypse, le plus souvent allusives à celles contre les Tatars et les Mongols, ornent les bas-côtés. Directement au-dessous de ces tableaux, sont rangés les portraits en pied, et de grandeur naturelle, des tsars, dont on voit les bières, au nombre d'une cinquantaine, adossées le long des murailles. Ces portraits, d'une grande simplicité, sans gestes, ni mouvemens, en costumes tantôt royaux, tantôt guerriers, sont souvent pleins d'idéal, et quelques uns ne dépareraient pas nos musées. Il est à regretter que les plus anciens aient disparu, et qu'aucun d'eux ne remonte actuellement au-delà du quinzième siècle. Sous ce portrait de l'homme tel qu'il était à sa mort, il y en a d'ordinaire un autre tout petit, et qui le représente tel qu'il était lors de sa naissance, avec ses proportions et sa figure minutieusement rendues. Quant aux bières elles-mêmes, elles sont d'une étonnante simplicité; aucune tombe royale d'Europe ne peut rivaliser avec celles-ci en modestie. Parfaitement semblables à celles des patriarches et des métropolites, rangées dans l'Ouspenskiy sobor, elles n'ont pour tout ornement qu'un suaire ou tapis d'une certaine richesse. Il serait du reste absurde d'attribuer, comme font les Russes, à l'humilité des tsars cet usage évidemment motivé par les canons de l'Eglise orientale, et adopté par les musulmans eux-mêmes, donc aussi par les Mongols, long-temps suzerains des Moskovites.

Ces rangées de cercueils débordent jusque dans les chapelles latérales du sanctuaire. Celle de droite contient les os d'Ivan' le Cruel : ils gisent près de ceux de son fils que ce monstre avait tué d'un coup de massue. Son portrait, plein de caractère et de force, surmonte sa bière, dont l'esclave russe, même encore aujourd'hui, ne s'approche qu'avec tremblement. Une madone byzantine très-vénérée, élève, près de l'image du tyran, son front noirci et lugubre. Au milieu de la grande nef, deux tombes sont l'objet d'un culte populaire; elles renferment les restes de deux princes russes martyrisés pour leur foi. Leurs châsses très riches, couvertes chaque jour des baisers de la multitude, sont disposées absolument comme deux autels à la romaine, et revêtus d'un drap où le martyr est peint de grandeur naturelle, et couché comme les statues gothiques sur les tombes de la vieille Europe. Une coutume touchante permettait jadis à tous les opprimés de venir déposer leur supplique sur le cercueil du dernier tsar décédé, où elle devait rester jusqu'à ce que le souverain lui-même vînt l'enlever de ses propres mains. Ainsi le prince défunt, ayant expérimenté la clémence de Dieu, intervenait auprès de son fils pour adoucir et éclairer la justice terrestre.

De cette coutume et de tant d'autres, il n'y a plus en Russie que de vagues souvenirs : depuis que Moskou n'est plus capitale, ses trois grands sobors ont perdu leur signification. L'esprit conquérant des descendans de Pierre Ier, et leur gouvernement militaire, ont peu à peu dénaturé la nation; ils l'ont déshéritée de ses antiques mœurs et de sa poésie orientale, pour ne plus lui laisser qu'une vie factice et des mœurs prosaïques contre lesquelles elle lutte en vain.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

HISTOIRE DE L'ABBAYE ROYALE DE SAINT-OUEN (1).

Des ruines de notre ancienne France, la plus grande et la plus regrettable est celle de ses nombreuses abbayes, non pas telles que les a trouvées le tourbillon dans lequel elles ont disparu, défigurées par le temps et par les passions humaines, mais telles que les avait faites la foi patiente et féconde de nos ancêtres. Là où se pressaient des populations entières, actives et silencieuses, priant Dieu et servant les hommes, règne aujourd'hui la mort du désert ou le mouvement bruyant des affaires du monde. Chaque jour qui s'en va laisse une pierre de moins à ces bâtimens mutilés, dont il ne restera bientôt plus que l'histoire et le nom; ou bien si les spéculations humaines ont pris les pierres sous leur protection intéressée, elles les profanent en les conservant. Peuplées ou délaissées, ateliers, colléges, mairies ou solitudes, les vieilles abbayes s'en vont toutes rejoindre l'immense cortége des choses qui ne sont plus. L'étranger qui, curieux ou chrétien, et plus souvent curieux que chrétien, s'arrête en passant devant ces ruines mortes ou vivantes, interroge en vain la foule qui vit à leurs pieds. On ne sait rien d'elles dans les pays qu'ont peuplés et nourris ceux qui les habitaient en des jours meilleurs. Parfois, peut-être, vous dira-t-on quelque récit scandaleux, le seul que l'on n'ait pas oublié.

Ainsi tout périt en ce monde. Ni leurs richesses immenses, ni le souvenir de tant de bienfaits n'ont pu arracher à la loi commune ces lieux vénérables, témoins discrets de tant de travaux et de vertus, et la vie qui s'est retirée d'eux a semblé emporter en même temps la mémoire des événemens qui s'y sont passés. Leur histoire existe pourtant. Ceux qui y ont vécu les derniers l'ont enfermée dans de gigantesques recueils, où elle repose comme en un tombeau, attendant qu'une main amie vienne lever la pierre qui la cache au jour. Au milieu de cette fermentation universelle des études historiques, le tour des abbayes ne peut manquer de venir bientôt. Déjà les noms autrefois partout cités des grands monastères ont repris quelque chose de leur antique popularité. Leur place a été élargie dans l'histoire générale; l'art et la poésie ne dédaignent plus de leur emprunter des inspirations. Mais il n'est donné qu'à des histoires spéciales de pénétrer dans les secrets de leur intérieur. Il est bon que l'on sache enfin, après avoir tant parlé des monastères et des moines, ce qu'ils ont été les uns et les autres; comment se sont élevés ces murs mystérieux et comment ils sont tombés, quels hommes y ont passé et ce qu'ils y ont fait. Bien des choses ont été perdues de leurs histoires, et dans ce qui reste, il faudra en laisser beaucoup, mais elles sont sœurs et se compléteront les unes par les autres. Puissent ces Essais se lire comme ils ont été conçus, sans la volonté arrêtée de voir du bien partout, comme sans l'intention de chercher partout du mal!

Chap. Ier. — Vie de saint Ouen.

Dès les premiers jours du Christianisme dans les provinces du nord de la Gaule, la piété naissante des fidèles avait élevé dans un des faubourgs de Rouen

(1) Cet article est extrait d'un grand et curieux recueil dans lequel M. Macé se propose de passer en revue les principales abbayes de l'ancienne France.

une église dédiée aux saints apôtres. Ce fut là probablement que, plus tard, Clotaire Ier, d'autres disent sa mère Clotide, fit bâtir ce monastère « d'une grandeur surprenante, » comme dit la chronique; connu d'abord sous le nom de *Saint-Pierre*, nom qu'il partagea bientôt et qu'il changea enfin tout-à-fait avec celui de *Saint-Ouen*. L'obscurité la plus profonde enveloppe les commencemens de ce monastère, dont tous les anciens actes périrent dans les cruelles invasions des Normands; mais aux siècles suivans, la dévotion des moines nous a conservé de précieux détails sur la vie de saint Ouen, son patron, son second fondateur en quelque sorte.

Sous le règne de Clotaire II, vivait au château de Sancy, près de Soissons, un seigneur franc nommé Authaire, qui fut canonisé dans la suite avec sa femme Aiga. Ils avaient de grands biens, dans le Soissonnais, en Lorraine, en Brie, et usaient pieusement de leurs richesses en ouvrant leur demeure aux pauvres, aux pélerins, aux prédicateurs qui couraient alors les campagnes pour convertir le petit peuple des villages et des bourgs encore attaché par ignorance ou par entêtement aux vieilles croyances du paganisme. La vindicative Brunehaut ayant chassé de son abbaye de Luxeuil le célèbre Columban, irritée qu'elle était de ses courageuses censures, Authaire et Aiga le reçurent dans leur terre de Vuisy, en Brie. Quand le moment de son départ fut venu, Aiga fit venir ses trois fils, Adon, Radon et Dadon, priant le saint de les bénir. Columban éleva les mains sur eux, et annonça à leur mère qu'ils deviendraient grands devant Dieu et devant les hommes. De ces trois enfans, le premier se montra un moment à la cour, puis alla se consacrer à Dieu dans le monastère de Joarre, qu'il fonda au milieu des solitudes du bois Vodren; le second eut le maniement des finances de Dagobert, et fonda à une demi-lieue de Joarre le monastère de Rueil-sur-Marne; le troisième fut *saint Ouen*.

Dadon avait été élevé à Saint-Médard de Saint-Ouen. Venu jeune encore à la cour de Clotaire II, il se lia d'une étroite amitié avec le pieux Eloi, qui, sans être le ministre du roi franc, possédait toute sa confiance. Dagobert, qui vint après Clotaire II, l'honora souvent de conversations familières, dont le souvenir s'est perpétué dans les traditions du peuple; il l'envoya même en ambassade auprès des rois bretons, qui, soumis de nom à la nation franque, traitaient avec elle comme d'égal à égal. Dadon fut référendaire (1) ou chancelier, la plus importante charge de la cour après celle de maire du palais. C'est le premier chancelier dont il soit fait mention dans notre histoire. Il portait le baudrier d'or, insigne de la noblesse guerrière et du commandement militaire; mais il ne se laissa point éblouir par les grandeurs, non plus que son ami saint Eloi, qui, sans dédain pour son ancien métier, employait son temps à des ouvrages d'orfèvrerie, surtout à des châsses de saints, que l'on montrait encore dans les églises bien long-temps après lui. Dadon et saint Eloi paraissaient en public avec une suite brillante, montés sur de fringans coursiers; mais il y avait un cilice sous leurs riches habits. Dès le temps de Dagobert, Dadon se fit tonsurer et minorer. Ce roi lui donna le titre de son archichapelain dans la charte de fondation d'une église qu'il avait fait bâtir à la Croix-Saint-Oyen. Sa réputation de sainteté était déjà si répandue, que le breton Judicael étant venu traiter avec Dagobert dans sa maison royale de Clichy-la-Garenne; là où plus tard saint Vincent de Paul fut curé, il dédaigna le somptueux repas de ce roi sensuel pour la table frugale de son chancelier.

Dadon témoigna de bonne heure le désir de quitter cette enveloppe extérieure de luxe, dont il était forcé de s'entourer, pour se donner tout entier à Dieu. Long-temps avant son épiscopat, il laissa la cour pour aller fonder dans ses terres de Brie le monastère de Saint-Rebais, auprès duquel il fit bâtir pour les pauvres et les voyageurs un hospice qui devait être desservi par les moines.

(1) La charge et le mot venaient tous deux des Romains. Le référendaire avait la garde du sceau royal dont il scellait les lettres qui lui étaient apportées. Les magistrats romains avaient leurs chanceliers (*cancellarii*), ainsi nommés parce qu'ils travaillaient derrière une balustrade ou treillage, qu'exprimait le mot latin *cancellus*.

On lui envoya des religieux de Luxeuil sous la conduite d'Agile, et déjà revêtu de l'habit de moine, il semblait avoir abdiqué pour toujours la vie du dehors. Les sollicitations de ses amis le ramenèrent à la cour où l'attendaient les fonctions importantes de chancelier. Mais il fallait que cette âme ardente revînt à ses premières voies. Vers l'an 638, saint Romain, le grand archevêque de Rouen, étant passé de ce monde en l'autre, la ville demanda le chancelier du roi pour archevêque. En même temps saint Eloi était nommé évêque de Noyon. Les deux saints reçurent la prêtrise des mains de Dieu-Donné, évêque de Mâcon; mais avant de présenter à l'onction épiscopale leur front à peine dépouillé des pompes séculières, ils résolurent de laver la dernière souillure du monde dans un apostolat de deux ans. Saint Ouen, nous pouvons lui donner à présent ce nom, prit par la route du Midi. Il passa la Seine et la Loire, prêchant l'Évangile aux peuples; et s'enfonçant toujours plus avant, il alla jusqu'en Espagne, « confirmant les uns, *convertissant* les autres, » dit Frédegode, son historien. Depuis les bords du Rhin jusqu'au détroit de Cadix, le peuple des campagnes parlait partout la même langue, la romane rustique, espèce de patois latin, le même peut-être que parlaient les soldats grossiers qui avaient vaincu l'Espagne et les Gaules sous César et les Scipions. Saint Ouen revint par l'Aquitaine et l'Anjou, et trouva à Rouen son ami saint Eloi, de retour aussi de son pénible noviciat. On les sacra tous les deux dans la cathédrale de Rouen, *gratuitement* (1), ajoute l'historien, qui le redit à deux ou trois fois; ensuite les deux amis se quittèrent pour ne plus se revoir qu'aux grandes occasions, dans les conciles, dans les plaids royaux, partout où les besoins de la société réunissaient les évêques.

La vie épiscopale de saint Ouen fut sainte et sans reproche. Ses austérités redoublèrent. Ne prenant conseil que de son zèle, il ne couchait plus que sur des branches d'arbre; il se mit aux bras et au cou des colliers de fer qu'il porta jusqu'à la mort, et que l'on enterra avec lui. Par ses soins, le clergé de son diocèse devint illustre entre tous ceux du royaume des Francs. Toujours sur les sentiers des villages, il portait jusque dans les pauvres cabanes, bâties au milieu des bois, les consolations de la charité et les enseignemens de la foi. Sous lui parurent tous ces grands monastères qui ont fait de la Normandie une terre sainte et monastique, *une seconde Thébaïde*, dit Frédegode, Fontenelle, Jumiége, Fécamp, Flay, Pavilly, Pentallion, Saint-Sidoine. L'ancien monastère de Clotilde, Saint-Pierre, eut aussi sa part des bienfaits de cette féconde administration. C'était le monastère favori du saint archevêque, qui venait, dit-on, s'y délasser de ses travaux en se mêlant parmi les moines, et qui en fut probablement abbé. Il lui donna ses terres patrimoniales de Condé et de Sancy, ses possessions en Brie, sa terre de Lorraine au diocèse de Trèves, où s'éleva un prieuré qui lui fit donner le nom de Val-aux-Moines. On croit que ce fut lui qui y introduisit la règle de saint Benoît, propagée alors dans toute la Gaule par les moines de Luxeuil, le centre de l'Eglise franque depuis Columban. Il voulut enfin y être enterré. Plusieurs années d'avance, on y creusa pour lui un tombeau, comme s'il eût craint qu'on négligeât son vœu après lui, s'il n'eût pris soin lui-même d'en commencer l'accomplissement.

Cependant les années s'accumulaient sur sa tête. Tout entier à son diocèse, le pieux prélat n'avait point mêlé son nom aux troubles sanglans de cette époque d'intrigues et de révolte : l'occasion était belle pour lui néanmoins. C'était le moment où la sauvage indépendance des guerriers francs, comprimée pendant plus d'un siècle par l'énergie de Clovis et de ses premiers successeurs, se relevait sous la main débile de ceux qui vinrent ensuite, et préludait à la féodalité par l'élévation des maires du palais sur les ruines de la royauté mérovingienne. Ebroin, le célèbre maire du palais de Neustrie, était l'ami de l'archevêque de Rouen. Nés à la même époque, au même lieu presque, Soissons et Sancy étaient

(1) A cette époque, la simonie était une chose si universelle, qu'il fallait prendre note de deux évêques qui n'avaient pas acheté leur dignité.

si rapprochés ! ils avaient grandi ensemble à la cour de Clotaire, et plus tard, quand chacun prit son chemin, saint Ouen vers Dieu, Ebroin vers les choses du monde, le souvenir d'une amitié d'enfance survécut à leur séparation. Au sortir de l'abbaye de Luxeuil où l'avaient enfermé ses ennemis, se trouvant, avide de vengeance, à la tête d'une armée, le maire du palais envoya un serviteur au prélat pour lui demander des conseils, il n'en obtint que cette réponse laconique : « Souviens-toi de Frédegonde. » Nous en connaissons mal le sens. Ce nom-là devait pourtant rappeler sans doute quelque crime, contre lequel le saint prémunissait d'avance son ancien ami. Arrivé néanmoins au terme d'une longue carrière, nous voyons saint Ouen prendre part aux affaires publiques. Il s'agissait d'une paix à négocier entre Varaton, maire du palais de Neustrie, et Pepin, le maire des Austrasiens, le chef de l'illustre maison d'Héristal. Le courageux vieillard ne craignit pas d'user les derniers ressorts d'un corps prêt à se dissoudre pour ramener la paix entre les deux partis, devenus déjà deux nations. Il partit pour Cologne, d'où il revint bientôt, rapportant un traité qui devait durer plus que lui, quelque fragile qu'il fût.

Saint Ouen rentrait à peine à Rouen, qu'il lui fallut se remettre en route pour se rendre à l'assemblée générale convoquée par Thierry III, à son château de Clichy. Il partit dans une litière ouverte portée par deux mules, bénissant et prêchant le peuple qui accourait de toutes parts sur son chemin. Il arriva ainsi au palais du roi, où il rendit compte de sa mission en Austrasie. Ce fut alors que vint le terme de cette belle vie. Saint Ouen resta évêque jusqu'à sa mort. Sentant la nature défaillir en lui, il ne pensa qu'à son église, et mourut en recommandant à ses clercs et au roi de nommer en sa place Ansbert, le saint abbé de Fontenelle. Il expira le 24 août (1), dans un bâtiment reculé du vaste palais de Clichy, à l'endroit où est aujourd'hui le joli village de Saint-Ouen, auquel il a laissé son nom. Il était âgé de 90 ans, selon l'opinion la plus commune, et avait été archevêque de Rouen 43 ans 3 mois et 10 jours.

Les assemblées des rois francs réunissaient les seigneurs les plus puissans et les évêques les plus saints du royaume. L'ancien chancelier de Dagobert, le vertueux prélat de Rouen, trouva un magnifique cortége de funérailles dans cette foule illustre. Le roi, la reine, et toute leur cour, portèrent le corps jusqu'à Pontoise, limite obscure de deux provinces de la Neustrie, où les forces des deux rois de France et d'Angleterre devaient se heurter plus tard avec tant de fracas. La petite chapelle où la cour de Clichy avait déposé le saint, vit bientôt arriver tout son clergé, qui l'emporta à Rouen, la croix en tête et les bannières des paroisses déployées. Tout ce peuple, qu'il avait béni de sa litière au départ, se retrouva grossi encore à son retour. Tout le long de la route, les clercs encensaient le corps en marchant à reculons; la foule portait des cierges à la main. Une vieille tradition du pays rapporte qu'en passant dans la vallée de Fleury, on vit des arbres donner des fleurs tout-à-coup, malgré les ardeurs de la canicule, pour que le peuple pût en joncher le chemin. On entra à Rouen dans cet appareil, et le cercueil étant arrivé à Saint-Pierre, on le descendit dans le tombeau que le saint prélat avait fait creuser lui-même au milieu de son monastère chéri.

Chap. II. — Histoire de l'abbaye depuis la mort de saint Ouen jusqu'aux abbés réguliers.

Ici devrait commencer enfin l'histoire si long-temps retardée de l'abbaye. Il faut passer outre néanmoins, jusqu'à l'arrivée des Normands. La réputation de saint Ouen, les miracles qui se firent à son tombeau appelèrent sans doute la foule au lieu où il reposait, et les richesses durent venir à la suite. Le nom de Charlemagne figure sur la liste des bienfaiteurs du monastère. Mais toutes les histoires connues se taisent sur les

(1) La Pommeraye, et ceux qui ont parlé après lui de saint Ouen, mettent sa mort en 677. La négociation qui termine sa vie eut lieu après la mort d'Ebroin, qui fut tué en 681. On ne peut donc placer la mort du saint avant 682, et peut-être n'arriva-t-elle que quelques années après.

événemens qui ont rempli pour lui cette période ; on ne sait pas même le nom de ses abbés. La Pommeraye, dans son *Histoire de l'Abbaye de Saint-Ouen*, suppose, en désespoir de cause, que les archevêques de Rouen en furent les abbés durant tout ce temps ; et de fait, l'archevêque Riculfe, qui vivait en 872, s'intitule abbé de Saint-Pierre et Saint-Ouen. Avant lui, l'archevêque Jean met cette abbaye au nombre de ses biens épiscopaux. Saint-Ouen, lui-même, parlant quelque part d'un fait passé à Rouen sous ses yeux, dit formellement : « Un de nos religieux, en *mon* monastère ; » ce qui ne peut guère s'appliquer qu'à celui dont il est ici question. C'était d'ailleurs une coutume dont on se plaint au premier chapitre du concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 836 sous Louis-le-Débonnaire. Les archevêques de Tours furent abbés de Marmoûtiers jusqu'au milieu du dixième siècle ; ceux de Reims possédèrent Saint-Remy jusqu'à la même époque, qui est celle où parut le premier abbé de Saint-Ouen. On pourrait invoquer encore à l'appui de cette supposition certaines coutumes dont nous retrouverons les traces dans la suite de cette histoire, et qui semblent rappeler une ancienne alliance entre les successeurs de saint Ouen et l'abbaye qui porta son nom. Quelle qu'en soit cependant la probabilité, tout cela n'est qu'une supposition dépourvue de preuves positives, et que dom Brice, le savant auteur de la *Gallia Christiana*, s'est cru en droit de rejeter dans son onzième volume, celui par lequel il termina, en mourant, un travail de vingt-quatre ans. Il y a une bulle d'Eugène II adressée à un Hilduin, chapelain de Louis-le-Débonnaire, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain, de Saint-Médard, de Soissons et de Saint-Ouen. Sous Charles-le-Chauve, on voit les moines de Saint-Ouen demander au roi et obtenir le droit, disputé sans doute par l'archevêque, d'élire leur abbé. Ce qui paraît le plus vraisemblable dans une question aussi incertaine, c'est qu'au milieu de la confusion générale qu'enfanta l'établissement de la féodalité, avant comme après Charlemagne, les archevêques de Rouen tirèrent à eux l'abbaye de Saint-Ouen, qui ne redevint indépendante que sous les premiers ducs normands.

Ce fut en 842, après les désastres de la bataille de Fontenay, que les Normands commencèrent leurs ravages en Neustrie, sous la conduite de Biez, Côte-de-Fer, et du fameux Hastings. Tout fuyait à leur approche, les moines surtout, leur proie de préférence. Pendant que les Barbares, entrés à Rouen, renversaient les monastères et l'église abbatiale qui, au dire de Frédegode, était « d'un admirable travail gothique, » les moines se réfugiaient tremblans au prieuré de Gany, emportant avec eux le corps de leur patron. Poursuivis toujours par les hommes du Nord, qui se montrèrent dès lors sans cesse et partout, les religieux fugitifs de Saint-Ouen commencèrent un voyage sans fin, qui les menait et les ramenait tour à tour, eux et leur saint patron, de Gany à Condé, de Condé à Mesmoutiers, selon que les ennemis allaient et venaient. Ils s'enfuirent un jour jusqu'à leur prieuré du Val-des-Moines, et peut-être vinrent-ils aussi à Saint-Germain-des-Prés, si maltraité lui-même par les Normands.

Cette vie nomade dura jusqu'à l'année 912, où les Normands, pacifiés et baptisés, ne songèrent plus qu'à relever de ses ruines la Neustrie, désormais leur propriété. Après la cérémonie de son baptême, Rollon prit à part l'archevêque français, et lui demanda quelles étaient les églises célèbres de la province. Francon lui nomma les trois Notre-Dame de Rouen, de Bayeux et d'Evreux, l'abbaye du Mont-Saint-Michel, celles de Saint-Ouen et de Jumiége, et le nouveau converti y fit ajouter Saint-Denis. Ensuite, procédant avec mesure, il commença le lundi par Notre-Dame de Rouen, enrichissant chaque jour une église, et le vendredi, il arriva à Saint-Ouen, qu'il gratifia de plusieurs terres. Le corps de saint Ouen était alors à Condé, où l'avait trouvé cette pacification inespérée. Rollon envoie un ambassadeur à Charles-le-Simple pour le redemander, avec menace de guerre, tant on attachait d'importance alors aux reliques d'un saint. A l'arrivée de la châsse, il quitta le manteau ducal, se revêtit d'un gros drap de laine, alla au devant d'elle jusqu'à

Darnétal, à une demi-lieue de Rouen, et la rapporta sur ses épaules. Repassant quelque temps après avec ses seigneurs par la route qu'il avait parcourue de la sorte, il nomma le lieu *Long-Pan* (long pied), en souvenir d'une marche aussi longue pour lui. Prompts à imiter les mœurs de leur nouvelle patrie, les Normands n'allaient déjà plus qu'à cheval.

Malgré les largesses et la protection de Rollon, l'abbaye de Saint-Ouen demeura encore long-temps dans un état déplorable. En 949, lors du siége de Rouen par l'empereur Othon, ce prince ayant demandé un sauf-conduit pour venir faire ses dévotions à Saint-Ouen, il n'y trouva qu'une *chapelle*, assez grande néanmoins pour qu'il pût y tenir un conseil où l'on décida la levée du siége. Quatre ans auparavant, la renaissance du monastère avait commencé cependant. Richard Ier, ou plutôt ses ministres, car il n'était encore qu'un enfant, s'étant interposé entre les moines et Hugues, archevêque de Rouen, qui revendiquait à ce titre leur abbaye, ils obtinrent en 945 le droit définitif de se donner eux-mêmes leur abbé, et nommèrent Hildebert, en qui commence la longue liste des abbés de Saint-Ouen.

CHAP. III. — Hildebert, Henri, Herfast, Nicolas de Normandie.

Le gouvernement d'Hildebert fut heureux pour l'abbaye. Dans le cours de son administration, qui se prolongea jusqu'en 1006, il restaura presque en entier les bâtimens du monastère, encore à moitié en ruines depuis les ravages de 842; les améliorations furent si grandes, qu'on l'a regardé comme un des restaurateurs de l'abbaye. La libéralité des ducs de Normandie l'aida dans cette œuvre coûteuse. Richard II donna aux moines un moulin situé près de Rouen et la dîme de huit autres qu'il possédait dans les environs de la ville. Richard Ier, son prédécesseur, étant une nuit à Bayeux, vit en songe le saint archevêque de Rouen qui lui reprochait sa négligence pour l'abbaye qui lui était consacrée. Effrayé, il appelle aussitôt ses conseillers, monte à cheval sur-le-champ, et de relais en relais, il entre à Rouen sans s'être arrêté. Arrivé à Saint-Ouen, il trouva le monastère tout en émoi. La nuit même, deux moines venus de France, qui jeûnaient et priaient au tombeau du saint depuis trois jours, s'étaient introduits furtivement dans l'église au moment où les religieux se retiraient dans leur cellule; déjà ils approchaient de la châsse pour enlever le corps; un tremblement s'empara de tous leurs membres, et leurs jambes s'étant dérobées sous eux, ils tombèrent à terre. Relevés avec peine, ils sortirent épouvantés, racontèrent avec larmes leur aventure aux moines, et, quand le jour fut venu, ils remontèrent à cheval pour retourner à leur monastère, déçus dans la coupable espérance qui les avait attirés (1). En apprenant ce qui était arrivé, Richard crut reconnaître un avertissement du ciel dans sa vision de la nuit. Il alla se prosterner devant ce corps miraculeusement conservé, fit don à l'abbaye de la terre de Roz, et commanda que l'on construisît une nouvelle châsse plus solide et plus riche que la première. Quand on fit la translation du corps, on retrouva, autour des bras et du cou, ces colliers de fer que le saint avait employés pendant sa vie, pour se macérer.

Le monastère dut encore un autre bienfait aux ducs, sous l'abbé Hildebert. La discipline s'était bien relâchée parmi eux au milieu des accidens de cette vie errante qu'ils avaient menée si longtemps. Le calme des premières années du retour ne put rétablir si tôt des règles oubliées sur les grands chemins. La tentative des moines français atteste jusqu'à quel point était portée la négligence de leurs confrères de Saint-Ouen. Richard II, *le père des moines*, voulut

(1) C'était une chose assez commune à cette époque de croyances ferventes et mal éclairées, que ces pieux et sacriléges larcins. Venise dut le corps de saint Marc, qu'elle adopta pour patron, à quelques marchands qui le rapportèrent d'Alexandrie après avoir passé aussi une nuit en prières à son tombeau. Au même temps que ces moines français faillirent dérober les reliques de saint Ouen, deux moines partirent de Rouen pour aller voler celles de saint Sever qui reposaient près d'Avranches, dans une petite chapelle située au milieu d'un bois. Un vieux prêtre qui gardait la chapelle s'opposa heureusement à l'exécution de leur dessein.

porter remède à un mal qui avait étendu ses ravages sur tous les monastères de Normandie, soumis aux mêmes traverses pendant les misères du neuvième siècle. Saint Mayeul, auquel il s'adressa d'abord, ayant demandé certains priviléges qui lui furent refusés, il eut recours au bienheureux Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, qui, moins exigeant ou plus heureux, vint avec ses moines à Fécamp, d'où il répandit la réforme par toute la province. Quelques uns ont prétendu que Guillaume fut fait abbé de Saint-Ouen ; il est probable qu'en sa qualité de réformateur il y exerça quelques actes d'autorité ; mais Hildebert demeura abbé jusqu'à l'année 1006, où il mourut, laissant à Henri, qui fut abbé après lui, un monastère florissant.

Sous Henri et Herfast, son successeur, la piété des fidèles augmenta encore cette prospérité. Richard, comte d'Ivry, donna au premier la baronnie de Daubœuf, les villages de Venon et de Bréteville, « à la charge de prier pour l'âme du duc, pour la sienne, et pour celles des membres de sa famille. » Herfast reçut la terre seigneuriale d'Ysson de Drogon, comte du Vexin français, qui accompagna cette riche donation de l'exemption du droit de péage pour les bateaux de l'abbaye qui passeraient à Pontoise.

En même temps, Saint-Ouen étendait sa juridiction spirituelle. Isambert et Durand II, moines de l'abbé Henri, furent envoyés pour diriger les abbayes de Sainte-Catherine et de Saint-Viger de Cérisy, fruits de cette ferveur de fondation, qui s'empara des peuples au sortir de l'épreuve redoutée de l'an 1000. La paroisse de Saint-Ouen, dans la ville de Rouen, était soumise à l'abbé, qui gouvernait les clercs et avait droit de justice sur les habitans. Il est dit dans une charte de l'archevêque Hugues II, que l'abbé de Saint-Ouen pourra excommunier dans l'étendue de sa juridiction, et qu'en cas d'interdit du diocèse de Rouen, l'office se continuera à Saint-Ouen tant qu'il ne sera pas interrompu à la cathédrale, pour laquelle il y avait ordinairement une réserve en pareille occasion.

L'abbé Nicolas de Normandie, qui succéda à Herfast en 1042, vit encore les richesses de l'abbaye s'accroître entre ses mains. Nicolas était fils du duc Richard II. Son frère Robert, craignant sans doute qu'il ne lui suscitât quelque embarras, le fit entrer, sans consulter ses goûts, dans l'abbaye de Fécamp, où, après lui avoir rasé la tête, on le força de revêtir la robe noire des religieux de Saint-Benoît. Jeté de force dans le cloître, Nicolas se soumit de bonne grâce à la vocation que lui avait imposée la politique fraternelle ; il devint un des bons moines de Fécamp, et le fils illégitime de son frère, Guillaume-le-Conquérant, l'en tira pour le mettre à la tête de l'abbaye de Saint-Ouen. Celle-ci se trouva bien d'un abbé de si haute naissance. Usant noblement de ses richesses, il la dota magnifiquement, et la fit remonter à son ancienne splendeur. Cette église, *d'un admirable travail gothique*, que les Normands avaient renversée, était remplacée depuis long-temps par une autre, qui, elle-même, avait été embellie depuis ; mais les constructions nouvelles étaient restées bien au-dessous des premières, et ne répondaient pas au nom et à la grandeur du monastère. Nicolas les fit abattre, et, sur leur emplacement, on jeta les fondemens d'un splendide édifice, qui ne s'acheva guère qu'au bout d'un siècle. « Au temps de l'abbé Nicolas, « dit une vieille chronique du monas- « tère, furent moult de grands biens « faits en ladite abbaye des grosses gens « de son lignage. » En 1050, Guillaume d'Arques donna la baronnie de Périers. En 1080, les seigneurs de Cailly donnèrent l'église de Cailly avec toutes ses dépendances. Le duc Guillaume, favorisant le monastère de son oncle, lui accorda le droit de *franche nef* sur toute la Seine, et dans tous les ports de Normandie et d'Angleterre. La possession en fief de la Seine depuis la Roquette du Becquet jusqu'à la pointe d'Orval lui fut octroyée, ou du moins confirmée. Il eut de plus un droit sur les marchandises qui arrivaient ou qui se vendaient dans toute l'étendue de ses domaines, le droit de fours et de boucheries qui était rangé alors parmi les attributions seigneuriales ; et enfin Guillaume établit un marché qui devait se tenir toutes les semai-

nes devant la grande porte de la demeure abbatiale.

Tant de biens et de priviléges ne se conservaient pas sans lutte. L'avidité des grands les poussait à reprendre d'une main ce que la piété leur faisait donner de l'autre; souvent même ils prenaient sans avoir rien donné. Mais les croyances religieuses venaient toujours au secours des moines menacés; elles seules pouvaient leur assurer la possession de biens dispersés sur une aussi grande étendue de terre. A l'époque de l'abbé Henri, Herluin, seigneur lorrain, ayant eu fantaisie d'une belle prairie avec une source au milieu, qui appartenait au prieuré du Val-des-Moines, et que l'on connaissait dans le pays sous le nom de la Fontaine de Saint-Ouen, y envoya ses gens qui chassèrent les serviteurs des moines, et s'en emparèrent. Trop faible pour résister, le prieur alla trouver Herluin, et lui représenta avec douceur que le nom donné à cette prairie par les habitans indiquait assez quel en était le maître légitime. Pour toute réponse, Herluin, portant la main à sa tête, s'écria, en jurant, qu'elle porterait désormais le nom d'Herluin. Aussitôt l'œil que sa main avait touché enfla et lui sortit de la tête. Il se jeta aux pieds du prieur en demandant pardon, et renonça à son injuste dessein. Robert, le père de Guillaume, reprit un jour à l'abbaye la forêt Verte, qu'elle tenait peut-être de Rollon, peut-être aussi de ses premiers fondateurs. Il ne la garda qu'un jour et qu'une nuit, au bout desquels le remords l'emportant, il la rendit. Guillaume lui-même éleva à son tour des prétentions sur la forêt Verte; mais il fut moins scrupuleux que son père. Nicolas fut obligé de la racheter pour cinq livres. Une autre fois, par un caprice de générosité à bon marché, le duc donna à l'archevêque de Dol la dîme de la baronnie de Roz qui appartenait à Saint-Ouen depuis le songe de Richard. Les moines dépouillés se rendirent processionnellement au palais du duc, précédés des reliques de leur patron; mais Guillaume, qui prévoyait cette démarche, avait défendu qu'on les laissât parvenir à lui. La procession rebutée à toutes les avenues du palais, se dirigea vers une petite porte condamnée depuis long-temps et bouchée avec de la terre. La terre étant tombée d'elle-même devant le corps de saint Ouen, Guillaume vaincu retira son bienfait.

Les pieux et doctes religieux de Saint-Maur, qui ont pris soin de recueillir pour nous les annales monastiques de ces temps, ont souvent douté dans leur critique éclairée de ces miracles, prodigués, il faut le dire, par les moines, et qui d'ailleurs n'intéressent pas la foi. Tout en imitant leur sage réserve, il est permis de chercher quelques paroles d'excuse pour cette doctrine consolante qui montrait la main de Dieu toujours étendue entre le puissant et le faible, faisant suivre à l'instant la violence de son châtiment, ouvrant le chemin à la plainte quand elle ne pouvait se faire jour, rétablissant, en un mot, le saint équilibre de l'égalité humaine à chaque instant rompu par la force au service des passions. Plus tard, on a imaginé une chevalerie *redresseuse des torts;* plus tard, encore, on a remis le glaive de la vengeance entre les mains des rois; plus tard, enfin, on s'est reposé sur cet être abstrait que l'on nomme *la loi*. Mais la première était bien impuissante; les seconds ont été bien capricieux; la loi est bien aveugle et bien froide: mieux valait peut-être encore se faire venger par Dieu, qui sait tout et qui peut tout.

A la même époque, il survint aux moines de Nicolas une affaire plus triste encore que les précédentes, parce que la violence y fut de leur côté. C'était une coutume antique que tous les ans, le jour de la fête de saint Ouen, l'archevêque de Rouen vînt célébrer solennellement à l'abbaye la grand'messe qui s'y disait ce jour-là avec du vin nouveau. Dans une expédition contre les Manceaux révoltés, Guillaume avait emmené à sa suite Jean, archevêque de Rouen, et Nicolas, lequel, aux termes d'un recensement du temps, « devait assister avec six gens d'armes (ou chevaliers), et était tenu d'avoir quinze soldats à sa suite. » Le jour de Saint-Ouen étant venu, Jean quitta l'armée, et envoya dire à Rouen qu'il y serait présent. Le chapitre de la cathédrale se rendit donc dès le matin à l'abbaye. Déjà tous les moines étaient dans leurs stalles; l'heure de

l'office était venue, et Jean n'arrivait pas. On commença à chanter l'*Introït*, puis le *Kyrie eleison*, d'un ton très doux et très lent, dit le moine qui nous a laissé un récit de cette aventure; enfin Richard, abbé de Saint-Martin de Sais, étant allé revêtir les ornemens sacerdotaux, entonna le *Gloria in excelsis*. A peine l'achevait-on que Jean entra. Irrité qu'on ne l'ait pas attendu, il se répand en injures, excommunie les moines, monte à l'autel, dont il chasse ignominieusement Richard, et lui reprend les ornemens pour recommencer lui-même, encore tout bouillant de colère, la messe interrompue. Pendant qu'il s'habillait, les moines se retirent, cruellement blessés d'une telle conduite. Cependant on n'entendait pas une plainte, quand tout-à-coup l'un d'eux, peut-être un de leurs familiers, se met à sonner la grosse cloche, en criant que l'archevêque veut enlever le corps de saint Ouen. A ce bruit, les bourgeois de la paroisse accourent armés de tout ce qui tombe sous leurs mains, et se précipitent dans l'église. Quelques uns montent aux galeries d'où l'on pouvait écraser de pierres les serviteurs de l'archevêque. Jean, surpris par cette brusque attaque, n'eut que le temps de se réfugier sous le grand portail, où ses gens, retranchés à la hâte derrière des bancs et des siéges, soutinrent un moment un combat inégal avec les cierges, les chandeliers et quelques perches qui s'étaient trouvées dans l'église. Ils allaient succomber, quand le vicomte de Rouen vint, à la tête des milices de la ville, dégager l'archevêque dont le sang aurait peut-être coulé sous les coups de cette foule furieuse. « Telle fut, dit le moine, la triste manière dont se célébra cette grande fête. »

La chose n'en resta pas là. Jean se plaignit au duc. Un concile fut assemblé à Rouen (1); on y déclara les moines coupables, et quelques uns d'entre eux, au choix de l'archevêque, furent envoyés prisonniers à Jumièges, à Saint-Wandrille, à Fécamp. Mais Nicolas ayant usé de son influence à la cour de son neveu, de nouvelles enquêtes furent commandées, à la suite desquelles Saint-Ouen recouvra ses moines captifs, et Jean fut condamné à trois cents livres d'amende.

Cet archevêque soldat, quittant sa troupe pour venir officier en tête de son chapitre, et montant à l'autel à la suite d'un accès de colère, cette émeute faite au son de la cloche, ce combat dans l'église, toutes ces choses étranges pour nous avaient lieu pourtant à une époque de piété et de foi. Il faut penser que les épées et le sang étaient une chose de tous les jours pour ces hommes du onzième siècle, et ne répugnaient pas comme aujourd'hui. Il y avait des guerres saintes. La première croisade qui suivit de quelques années le fait qui vient d'être raconté, nous prouve assez que le Dieu d'alors était surtout le Dieu des armées.

Sur la fin de sa vie, Nicolas désirant avoir quelques unes des reliques conservées à Saint-Médard de Soissons, de celles de saint Romain surtout, qui y étaient venues au temps de Louis-le-Débonnaire, envoya un de ses religieux avec des calices, des chandeliers d'or et d'argent. Les reliques méritent de figurer dans l'histoire de ces temps. On en traitait quelquefois comme d'une affaire publique, témoin ce message de Rollon à Charles-le-Simple. L'abbé Odon donna à l'envoyé de Nicolas le chef de saint Romain, un bras de saint Godard, et d'autres reliques précieuses; mais avant de les lui confier, on lui fit prêter serment de ne pas en détacher la moindre parcelle pour son propre usage. Quand il approcha de Rouen, l'archevêque Guillaume Bonne-Ame vint le recevoir, en tête de son clergé, au prieuré Saint-Michel-du-Mont, et les reliques entrèrent processionnellement à Saint-Ouen, suivies d'une foule nombreuse que la dévotion avait rassemblée là (1090).

La mort enleva enfin l'abbé Nicolas au monastère qu'il avait gouverné pendant cinquante ans. Il mourut en 1092, au retour d'un pélerinage en Terre-Sainte, entrepris par lui malgré son grand âge. Ce fut un homme simple et pieux, qui ne regarda jamais en arrière, et ne fit pas une démarche pour ressaisir le rang qui lui était dû dans le monde. Son humilité l'empêcha de prétendre aux honneurs du sacerdoce; aussi Orderic Vital l'a-t-il

(1) C'était le douzième.

appelé Nicolas-le-Lévite, *Nicolaus Levita.* Il n'usa de son nom que pour son abbaye; aussi la mémoire du fils de Richard y demeura-t-elle si vénérée, que tous les ans l'abbé officiait solennellement à son anniversaire. La piété de ces temps savait mêler toutes les fêtes d'un peu de bien à faire, qu'elles fussent joyeuses ou lugubres. Ce jour-là, il y avait une aumône pour les pauvres.

Chap. IV. — Histoire de l'abbaye depuis la mort de Nicolas de Normandie à Hugues de Courmoulins.

Le train qu'avait dû mener à St.-Ouen un abbé issu du sang des ducs y avait peut-être relâché les liens de la discipline, liens délicats qu'endommage toujours le moindre contact avec les distractions mondaines. Lanfranc écrivant à l'archevêque Jean, sans doute après l'équipée des bourgeois de l'abbaye, lui disait que Saint-Ouen était une maison *abandonnée de Dieu.* Helgot, qui fut nommé abbé, répara tout le mal. Il sortait de Saint-Étienne de Caen, dont il avait été prieur. Ses réformes donnèrent en peu de temps une telle réputation de sainteté au monastère, qu'on y vit accourir un grand nombre de moines. Un jour un homme vint déposer une grande somme aux pieds de l'abbé, et lui demander l'habit de religieux. Il se nommait Gislebert, et avait été l'intendant d'Alberade, riche dame, morte au retour de la Terre-Sainte, qui lui avait confié en mourant son trésor pour l'employer à une bonne œuvre. Helgot le fit servir à la continuation de l'église fondée par l'abbé Nicolas, mais il n'eut pas la joie de la voir achevée. Ce fut Guillaume Ballot, son successeur, qui en fit la dédicace en l'année 1126, la dernière année de son administration. Dix ans après, elle fut brûlée sous Rainfroy, qui en rebâtit une autre à la hâte, et celle-là ne fut pas encore la dernière. On s'étonne, en parcourant la France, des monumens gigantesques dont ces vieux chrétiens du moyen âge l'ont laissée toute couverte. Mais ce que l'on voit n'est rien peut-être au prix de ce qui a été fait : telle église qui semble avoir épuisé les richesses et la patience de tout un pays, ne s'est élevée là souvent qu'après une première et une seconde. La basilique actuelle de Saint-Ouen, une des plus admirées dans cette foule d'édifices admirables, est la quatrième ou la cinquième.

Helgot, Guillaume Ballot, Rainfroy, Frélier, Roger de l'Aigle, forment une suite d'abbés saints et modestes dont l'administration pacifique s'écoula sans événemens; exceptez-en quelques démêlés avec l'évêque de Bayeux, qui fit valoir en vain des prétentions sur la terre de Roz, avec Pierre de Houdenc, qui revendiquait l'église de Sousmont en Bray, et que Philippe 1er désapprouva par une charte. Il y a une bulle d'Anastase IV qui confirme aux moines de Saint-Ouen les dîmes de Lery, de Fry, de Malaunay, pour lesquelles on les inquiétait. Ces tracasseries étaient compensées par de nouvelles donations. En 1158, Fulbert, chanoine de la cathédrale, quitta l'aumusse et le rochet du chapitre pour se couvrir de l'humble robe noire de Saint-Ouen. En entrant à l'abbaye, il lui fit don des jardins et de la maison qu'il possédait de l'autre côté de la Seine. En 1153 Guillaume de Toumare déchargea St.-Ouen de la singulière redevance d'un épervier, que les moines devaient lui présenter tous les ans. Guillaume Ballot avait été moine à Saint-Ouen. Il assista au concile tenu à Reims par le pape Calixte, et dont le secrétaire fut un religieux (1) qu'il avait amené avec lui. Sous lui se firent la plupart des associations que St.-Ouen forma avec les plus célèbres abbayes du royaume, telles que Marmoutiers, Saint-Denis, Saint-Germain, Fécamp, Jumiège, Saint-Médard de Soissons. Cette association se concluait par une charte. On faisait communauté de prières et l'on s'engageait à recevoir de part et d'autre les moines fugitifs ou voyageurs. C'était en quelque sorte une imitation de l'ancienne *hospitalité* imaginée par les Grecs dans les désordres de leurs temps héroïques, et dont le bienfait reparaissait à une époque où chaque petit village avait son Procuste ou son Géryon.

(1) Jean, qui fit une nouvelle *Vie de saint Ouen*, racontée en vers et en prose rimée, à laquelle il ajouta quelques miracles omis par ses prédécesseurs. Frédegode, en 960, Richard, sous Nicolas de Normandie, avaient traité le même sujet avant lui. Ce dernier l'écrivit en vers léonins

A la mort de Roger de l'Aigle, en 1167, Henri II, roi d'Angleterre, qui se trouvait alors au Bec, lui donna pour successeur, de sa propre autorité, Héméric, cellérier du Bec. Les moines n'osèrent lutter contre le terrible despote qui tenait tête alors à l'Église entière en la personne du célèbre Thomas Becket. Ils reçurent Héméric, dont l'administration fut marquée par un nouveau triomphe des moines toujours persécutés par les seigneurs, et toujours victorieux. Le chevalier Osbert de Rouvray s'était mis en possession, par la terreur qu'il leur inspirait, d'une redevance dictée par un caprice : c'était un palefroi qu'on lui donnait à chaque changement d'abbé. Touché à la fin par le remords, il alla trouver lui-même l'abbé Héméric en 1169, et lui remit des lettres patentes, scellées de son sceau et de celui de ses enfans, par lesquelles il protestait « qu'il ne le ferait plus, ni lui ni les « siens. »

Mais sous Samson et Geoffroy, qui ne furent séparés d'Héméric que par un abbé obscur nommé Richard, les empiétemens de ces dangereux voisins devinrent si menaçans, au milieu des guerres de Philippe-Auguste avec Henri II et Richard-Cœur-de-Lion, qu'il fallut avoir recours aux papes. Urbain III, et après lui Innocent III, envoyèrent des bulles donnant pouvoir à l'abbé de la Croix-Saint-Lesfroy, aux prélats de Rouen, d'Évreux, de Lisieux, d'excommunier ceux qui ravageraient les biens de Saint-Ouen. Samson eut à soutenir une guerre contre Guillaume de Givry et ses enfans, qui lui disputaient Gang et Isson. Geoffroy combattit jusqu'à sa mort avec Renault Dubosc pour la Forêt-Verte, dont ce seigneur voulait se faire donner l'usage. La guerre se prolongea encore sous Tostin. Enfin Roger, son successeur (1212), s'y prit d'une manière si adroite avec l'usurpateur, que non-seulement il renonça à la Forêt-Verte, mais qu'il fit cession à l'abbaye des dîmes de sa propre terre, Dubosc de Cailly. Roger sut conquérir habilement les bonnes grâces de Philippe-Auguste, le nouveau possesseur de la Normandie, qui était enfin revenue à la couronne de France après avoir été d'abord un petit royaume sous les Normands, et depuis une province d'Angleterre après la conquête de Guillaume. Philippe-Auguste ayant tracé une nouvelle enceinte de Rouen en 1220, donna aux moines de Saint-Ouen l'emplacement des anciens fossés de la ville, qui touchaient aux murs de leur monastère, « pour y faire des maisons ou jar- « dins, comme ils verroient bon estre. » L'année suivante il consentit qu'ils se rachetassent d'une rente de 60 muids de vin qu'ils lui devaient pour la terre de Gang moyennant 32 livres 8 sols parisis, payables à son trésorier ou au châtelain de Gisors.

Le calme rendu un moment à l'abbaye par l'administration intelligente de Roger, ne lui survécut pas long-temps. Arnoult, qui lui succéda en 1228, ne gouverna Saint-Ouen que quatre ans ; à sa mort, les troubles recommencèrent. Le commandement d'une si riche abbaye était l'objet d'ardentes ambitions ; les moines, partagés en factions, délibérèrent long-temps sans parvenir à se nommer un chef. Il fallut avoir recours à l'humiliante intervention de l'archevêque Maurice, qui nomma l'abbé de Sainte-Catherine de Rouen, Adam, dont le gouvernement ne fut que de huit ans. Celui-ci mort, nouveaux débats entre les moines. Quatre ans s'étaient déjà écoulés, que l'interrègne durait encore, prolongé peut-être à dessein par les religieux peu désireux de se donner un maître. Il fut encore terminé par une décision venue d'en haut : mais cette fois le pape lui-même intervint ; il fit abbé, en 1234, Hugues de Courmoulins ou Contremoulins.

Chap. V. — Histoire de l'abbaye depuis Hugues de Courmoulins jusqu'à la mort de Marc-d'Argent.

L'avénement de Courmoulins est une époque importante dans l'histoire de Saint-Ouen. Un incendie, accident fréquent sur cette terre *tant bâtie* de Normandie, lui fournit l'occasion d'attacher son nom aux dernières constructions du monastère. Courmoulins était abbé depuis quatorze ans, quand pour la seconde fois, depuis le commencement du siècle, le feu consuma son abbaye, brûlée déjà en 1201. Il se réfugia

avec ses religieux à Plaimbosc, emportant les reliques et les ornemens les plus précieux. Tout ce qui fut abandonné devint la proie des flammes, qui fondirent jusqu'aux cloches. Mais les richesses infinies de Saint-Ouen lui permettaient de se relever de tant de pertes. Les ruines fumaient encore quand les moines reparurent. En quelques jours, la place fut nettoyée et les travaux commencèrent. Ce fut alors que s'élevèrent ces prodigieux bâtimens qui, tout déserts qu'ils étaient aux dix-septième et dix-huitième siècles, abandonnés par les moines modernes, ont excité l'admiration de ceux qui les ont décrits. Le cloître avait 138 pieds. Les allées pratiquées en arcades étaient larges de 13 pieds. On voyait encore, en 1662, dans l'allée qui longeait la nef, les pupitres en bois sur lesquels venaient travailler les moines : celui de l'abbé était en tête, exhaussé de deux marches, pour surveiller les copistes. Les humbles pupitres des novices sont demeurés les derniers; creusés dans la pierre du cloître, ils n'ont disparu qu'avec lui. La salle du chapitre, où se tenaient les assemblées, avait 60 pieds de long sur 36 de large ; des siéges de menuiserie, qui régnaient tout autour, étaient destinés à recevoir les votans. Deux grandes portes introduisaient dans le réfectoire, long de 132 pieds, et large de 30. Au moment où écrivait la Pommeraye, les dix ou douze religieux, qui erraient encore dans cette vaste maison, avaient déserté déjà le réfectoire de Courmoulins, dont l'étendue les écrasait. Mais de la petite chambre où ils dînaient, relégués dans le bâtiment nouveau de l'abbé Bohier, ils devaient jeter de temps à autre un coup d'œil d'envie sur ces portes alors fermées pour toujours, qui vomissaient autrefois des légions entières dans les galeries du cloître, devenues pour eux un passage. Le dortoir, avec ses 186 pieds de long, a seul trouvé grâce devant les ravages du temps et des hommes : ceux-ci y ont placé un tribunal, une mairie, tout ce qu'ils ont voulu ; la place n'y manquait pas. « Ainsi la mairie veille là où les moines dormaient, » dit Depping dans son *Voyage de France,* profitant de l'occasion pour assaisonner son récit d'une plaisanterie un peu vieille. Il aurait dû penser que la mairie n'y aurait jamais veillé, en supposant qu'elle y veille, si les moines avaient toujours dormi.

(1) En 1662.

Cet excès de calme, souvent reproché aux moines, on se prend par fois à n'y pas croire en relisant leur histoire. Après avoir ainsi splendidement rebâti son monastère incendié, Hugues de Courmoulins voulut l'entourer d'un mur. Par ses ordres une muraille de vingt pieds de haut, tout en pierre de taille, commença à s'élever autour des neuf acres de terrain que couvraient les bâtimens et les jardins de l'abbaye. Mais cette muraille passait par les anciens fossés de la ville, autrefois cédés à Saint-Ouen par Philippe-Auguste, et que la commune de Rouen avait toujours réclamés. D'ailleurs on ne voulait pas d'une enceinte fortifiée au milieu de la ville, et le mur des moines pouvait passer pour un rempart. L'ouvrage avançait néanmoins ; le peuple irrité se fit justice lui-même. Toutes les nuits il se rendait à la muraille, et abattait l'ouvrage de la journée. L'affaire fut portée devant saint Louis, qui donna sur-le-champ gain de cause aux religieux; mais le *commun peuple* n'en continuait pas moins ses exécutions nocturnes, sans que le maire et les pairs de Rouen se missent le moins du monde en devoir de le retenir. A la fin, quand Courmoulins « vit le destruyement si « grand, si envoya en Caux, querre quatorze hommes fors en puissance, et de « grand deffense, qui adonc étoient appelés *campions* pour garder par nuicts « as dits murs, et par jour aussi, et « étoient as couts et as frais dudit abbé, « et furent longuement, et ainsi furent « lesdits murs parfez en son dit, et malgré tous ses ennemys (1). »

Le bon abbé n'eut pas que les gens de la commune à repousser. Parmi les vassaux de Saint-Ouen était un sire de Boymesque, qui tenait du monastère un fief de haubert, c'est-à-dire soumis à la redevance du service militaire. Le sire de Boymesque se lassa de faire la guerre au profit des moines, et prétendit se déro-

(1) Ancienne chronique de l'abbaye.

ber à la loi de son fief. Mais ce n'était pas à une époque de combats et de luttes que les moines pouvaient consentir à se dessaisir ainsi d'un soldat. Le vassal indocile vit ses prétentions bien loin rejetées. Un jour qu'il était venu plaider en vain avec son frère par-devant l'abbé Courmoulins, comme ils s'en retournaient courroucés tous deux, le frère se rendit à Périers, où l'abbaye avait de riches possessions. Il y trouva cinq charrues, chacune attelée de trois chevaux, tua les chevaux et partit. Un servant des moines accourt à St.-Ouen. « Quelles nouvelles de Périers? » « Mauvaises; » et il raconte ce qui vient d'arriver. « Adonc ledit abbé, dolent en cueur, répondit : « Grand dépit m'a-t-on fait! et puis entra « dans sa chambre sans mot dire. » Cette résignation silencieuse ne put le sauver quelque temps après du soupçon, quand on apprit que le frère du sire de Boymesque venait d'être tué en trahison. On accusa quatre hommes du monastère, dont l'innocence fut long-temps disputée. Le procès alla de l'archevêque au roi de France, du roi de France au pape, et Courmoulins parvint enfin à se purger. « Mais moult lui en cousta en corps « et en biens. »

Saint-Ouen, si agité déjà sous Courmoulins, le fut encore bien plus sous Nicolas de Beauvais, son successeur, nommé en 1251 par les moines, *avec permission du roi*. Le nouvel élu était un saint moine, tout entier à ses devoirs de religieux, « et curait peu la temporalité. » Or, la piété seule était peu de chose pour administrer une maison comme St-Ouen, qui tenait son rang parmi les puissances de la terre. Les officiers de l'abbaye, auxquels, dans sa pieuse insouciance des intérêts matériels, il permettait de tout faire, firent si bien qu'en huit ans Saint-Ouen, avec ses énormes richesses, se trouva endetté de 6,000 livres, que l'usure menaçait de doubler bientôt. Effrayés de ce déficit, las peut-être aussi d'une licence dont chacun n'avait pas une part égale, les moines se plaignirent à l'archevêque. On envoya Nicolas dans le prieuré de Sigey, où le bon abbé put oublier impunément ce que valait une livre tournois, pendant vingt-deux ans qu'il vécut encore; à sa place on nomma un autre Nicolas de la famille des seigneurs de Godarville, qui dans les treize années de son administration remboursa les 6,000 livres, et mit le monastère en avance de 1200 livres.

Ce fut sous Nicolas de Beauvais que les abbés de Saint-Ouen obtinrent de la cour de Rome de porter la crosse et la mître, et de conférer les ordres mineurs. Alexandre IV, auquel ils durent cette faveur, en fit une autre aux moines : ils purent désormais porter l'aumusse et le bonnet carré des chanoines. Déjà les austérités du cloître effrayaient. Dans leur requête au pape, les religieux exposent que le monastère était dans un pays très froid, qu'ils assistaient nu-tête aux offices. A force de marchander avec la règle, on allait bientôt l'abandonner. Au concile de Vienne, en 1310, Clément V fut obligé de faire un réglement pour la réforme des *moines noirs* (1); vingt ans plus tard, Benoît XII, dans sa fameuse bulle bénédictine, sacrifia une partie de la règle pour sauver l'autre.

Les orages de l'élection se renouvelaient dès lors à chaque changement d'abbé. Une partie des moines nomme Thomas de Bruières, l'autre se déclare pour Jean des Fontaines, auquel l'assentiment de l'archevêque Rigault valut enfin la victoire. Jean des Fontaines était *moult séculier*. C'était un ancien trésorier de la cour qui mit à profit ses souvenirs. Il amortit les vieilles rentes, acheta des terres, défricha des bois « qu'il mit en terre gaagnable », et trouva le moyen, malgré ses dépenses, de laisser pleine, en mourant, la caisse tant de fois visitée du monastère. Craignant l'inexpérience de ses successeurs, il imagina de demander au pape Grégoire une bulle par laquelle il défendait de laisser aliéner à l'avenir les domaines de St.-Ouen, qui étaient tenus en fief. Jean d'Auteuil, qui lui succéda en 1289, lutta d'habileté avec le *clerc fiscal* de saint Louis. A sa mort, arrivée onze ans après, l'abbaye possédait « en argent sec trois mille et « quatre-vingt livres en florins de mache,

(1) L'on nommait ainsi les bénédictins, par opposition avec les moines des ordres nouveaux du treizième siècle, qui avaient pris la robe blanche, ou mêlée de noir et de blanc.

« qui valoient en chu temps-là quarante « sols le florin, et mille cinq cents trois « livres de florins réal. » Les magasins regorgeaient de provisions, et les fermiers devaient de gros arrérages de grains et d'argent. Une infirmerie spacieuse et commode avait été élevée pour les moines malades; il n'y avait pas jusqu'aux bâtimens des fermes qui ne se ressentissent de l'active sollicitude de Jean d'Auteuil. Tous étaient réparés, quelques uns même rebâtis à neuf. Comme Jean des Fontaines, néanmoins, cet intelligent administrateur n'était arrivé au siége abbatial qu'après bien des lenteurs et des débats. Le parti de Thomas de Bruières reparaissant à la mort de son compétiteur, l'avait porté de nouveau au commandement de l'abbaye. D'autres voulaient Robert de Touffreville, l'intendant des cuisines. Thomas mourut après deux ans de querelle, et déjà les siens avaient nommé en sa place Bernard de Hautville, qui voulut poursuivre le procès devant la cour de Rome, où il était pendant. Elle déposa les deux abbés pour nommer le sien, et ce fut ainsi que Jean d'Auteuil gouverna Saint-Ouen.

La vieille indépendance de l'abbaye s'en allait de jour en jour. On profitait à Paris et à Rome de ces querelles imprudentes pour intervenir dans les élections; bientôt le temps allait venir où Saint-Ouen n'allait plus être qu'une sainte marchandise entre les mains des rois, destinée à combler un déficit dans la caisse de leurs favoris. Tout à l'heure nous verrons les papes d'Avignon spéculer sur les cadeaux intéressés de ses abbés, en les inquiétant sur leur nomination. Tous ces abus, et bien d'autres, dont l'Église s'indignait dès lors à haute voix, et contre lesquels elle ne cessa de protester jusqu'à la fin, sous quelques traits que les aient représentés une attaque haineuse ou une défense timide, ne prêtaient le flanc néanmoins ni à la haine ni à la peur. L'Église, avec ses richesses innombrables, était comme une proie immense offerte à la cupidité de tous. Les questions de bénéfices étaient avant tout des questions d'argent pour cette génération avide du quatorzième et quinzième siècle : ce n'était plus le temps des saints. Beaucoup n'entraient plus dans l'Église que conduits par des vues mondaines, cela est un fait incontesté. Faudrait-il qu'elle portât le poids de leurs fautes? et à quoi bon l'en rendre complice, en les couvrant malgré elle de son manteau?

Avant d'arriver à cette fatale époque, Saint-Ouen avait encore quelques beaux jours à traverser. Il était alors dans une période d'abbés bons financiers. Au trésorier de saint Louis succéda Jean Roussel, entre les mains duquel l'argent des moines sembla se multiplier à ce point, que le vulgaire, toujours à la piste du merveilleux, s'imagina qu'il avait trouvé la pierre philosophale. Il y gagna son nom de Marc-d'Argent, qui a prévalu sur le véritable. En 1652 on parlait encore dans la campagne de Rouen de l'abbé Marc-d'Argent. Ses matras, ses alambics et ses fourneaux s'y conservaient encore, disait-on, dans un lieu secret du monastère. On comprend ce bruit populaire en relisant les comptes de son administration. Il acheta des biens à l'abbaye pour 10,700 livres tournois, amortit des rentes pour 2,469 livres 18 sous 9 deniers; la restauration des manoirs de Colemont, de Périers, de Quieureville, de Dauboeuf, de Roncherolle, lui coûta 11,620 livres; il dépensa plus de 13,000 livres en procès; enfin l'église du monastère, commencée sous lui, engloutit à elle seule 63,936 livres 5 sols. Il faut penser, pour apprécier dignement de pareilles sommes, qu'une dette de 6,000 liv. avait effrayé les moines de Nicolas de Beauvais quarante ans avant lui, et que sous Charles VII, après le séjour des Anglais, il est vrai, l'abbaye ne put acquitter une taxe de 349 livres 18 sols que lui demandaient les commissaires royaux.

Marc-d'Argent était né à Quiquempoix, d'une famille vassale de l'abbaye. Le serf devint libre en se faisant moine. Il s'éleva peu à peu par tous les degrés de la hiérarchie monacale; il gouvernait enfin l'important prieuré de Beaumont, qui avait jusqu'à onze religieux, quand il fut nommé abbé de Saint-Ouen. Le fait le plus important de sa longue administration est sans contredit la construction de l'église de Saint-Ouen. Ce fut au moment où le monastère allait déchoir de

sa première fortune, qu'il parvint enfin à se faire une église qui dût rester. Les premiers travailleurs furent actifs et bien secondés. Charles de Valois aida le fondateur d'une partie des richesses dues à la dépouille d'Enguerrand de Marigny. Lors d'une grande coupe de bois du domaine, le trésor royal lui abandonna le tiers du produit qui lui valut 12,000 liv. La piété, vigoureuse encore, du bon peuple de Normandie vint contribuer aussi de son côté à l'érection de ce merveilleux édifice. On ne peut lire sans attendrissement dans les anciens registres de Saint-Ouen l'acte par lequel une troupe de maîtres maçons se donne au monastère pour servir *jusqu'à la mort* à la construction de l'église. Ainsi appuyé, Marc-d'Argent avait achevé à lui seul plus de la moitié de l'Église quand il mourut. On écrivit sur son tombeau qu'il avait fait « le chœur, les chapelles, les « piliers de la tour, et une grande partie « de la croix. » On vit à son enterrement les principaux abbés de Normandie, tout le corps de ville de Rouen et la noblesse des environs, qui vinrent ensuite s'asseoir à une table immense dressée dans le grand réfectoire; et, après le dîner, on cria par tout Rouen que quiconque voudrait avoir un *morin* (1), il vînt le lendemain à Saint-Ouen, et qu'il l'aurait pour Dieu et pour l'âme de l'abbé trépassé.

J. MACÉ.

(1) Le morin valait deux deniers.

(La suite au prochain numéro.)

GALILÉE ET L'INQUISITION ROMAINE.

Tel est le titre d'un article de la *Revue de Dublin* (1), dans lequel l'auteur rend compte de trois ouvrages anglais : 1° *Histoire des Sciences spéculatives, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par le R. Win. Worewel.* Londres, 1837;

2° (*Drinkwater*) *Vie de Galilée* d'après le livre de *la Science utile ;*

3° *Histoire de la Philosophie*, par le R. Baden Pœvell, professeur de géométrie à l'université d'Oxford. Londres, 1837.

Mon intention n'est point de suivre les développemens critiques de l'écrivain irlandais sur ces auteurs, mais de dire quelque chose de l'examen considéré en lui-même. S'il a droit à nos éloges pour son érudition et son bon esprit, il n'est pas aussi satisfaisant sous le rapport de la connaissance des faits qu'il ne possède pas, relativement à la question du système de Copernic, question reléguée maintenant dans le domaine de l'histoire.

Puisqu'en 1835, sur la liste réimprimée à Rome des ouvrages défendus, on ne vit plus ceux qui y avaient été mis touchant l'opinion de Copernic sur le mouvement de la terre et qui sont au nombre de cinq, savoir : *Copernic*, *Astunica* et *Foscarini*, par décret du 5 mars 1616; mais Copernic et Astunica seulement, *donec corrigantur;* les corrections de Copernic avaient été publiées avec un autre décret du 15 mai 1620 et réduisaient à une simple hypothèse le mouvement de la terre; mais il ne s'était plus fait aucune édition avec de telles corrections. Après ce décret et un autre du 10 mai 1619, avait été également mis sur la liste, Kepler, pour son *Epitome astronomiæ Copernicanæ.* Finalement, dans la sentence prononcée contre Galilée, le 22 juin 1633, l'ordre fut donné d'y inscrire également le fameux *Dialogue* de ce même Galilée. Ces cinq livres furent cependant rayés de la liste en 1835. Ceux qui ont les œuvres de Galilée, imprimées à Padoue en 1744, peuvent lire au t. IV, publié avec les approbations d'usage, le *Dialogue entier* avec le reste parfaitement intact, et de plus avec quelques additions faites de la main de Galilée lui-même, sur un exemplaire imprimé que possède la bibliothèque de ce fameux séminaire. On se contenta d'y corriger ou d'en faire disparaître

(1) N° IX, Juillet 1838, IVe art., de la page 72 à la page 116.

quelques indications marginales; puis on y transcrivit le *jugement* et l'*abjuration* de Galilée, ainsi qu'un traité de dom Calmet sur l'*opinion cosmogonique des Hébreux*, traduit en italien des dissertations bibliques de ce savant bénédictin.

Le décret par lequel avaient été défendus ou *suspendus, donec corrigantur*, Copernic, Astunica et Foscarini, comprenait également tous autres livres enseignant la même doctrine (*omnes alios libros pariter idem docentes*) : mais on avait omis de faire approuver le décret par le pape, quand on renouvela l'Index sous Benoît XIV en 1758. Aussi, la difficulté était si peu résolue, que quelques uns croyaient qu'on devait ajouter l'hypothèse à l'enseignement de la mobilité de la terre; mais la sacrée congrégation du saint office, dans son assemblée du 16 août 1820, permit de se servir de l'affirmation, et la chose examinée de nouveau fut jugée dans l'assemblée du 17 septembre 1822, et il parut un décret, approuvé par le pape Pie VII, par lequel les éminentissimes inquisiteurs généraux, se conformant expressément au décret de la sacrée congrégation de l'index de 1757, et au leur de 1820, déclarèrent permises à Rome l'impression et la publication d'ouvrages traitant de la mobilité de la terre et de l'immobilité du soleil, selon l'opinion commune des astronomes modernes (*operum tractantium de mobilitate terræ et immobilitate solis juxtà communem modernorum astronomorum opinionem*).

Dans l'état actuel de l'enseignement astronomique, il n'y a donc plus de contradictions entre celui-ci et les décrets de Rome sur le mouvement de la terre, ce que semble ignorer l'auteur irlandais. Il ne paraît pas non plus qu'il ait eu connaissance du *décret de corrections de Copernic*, décret par lequel il était licite de traiter du mouvement de la terre, comme d'une hypothèse qui, bien plus heureusement encore que toute autre, expliquait les mouvemens des astres.

La page 72 commence par cette excellente observation, *qu'il est peu de sujets qui aient été plus traités et plus mal compris que l'histoire de Galilée et de sa fameuse persécution, non seulement par les écrivains antipathiques à la religion, mais même par ceux qui semblent être le moins hostiles au Catholicisme.*

Le critique irlandais cite pour exemple Bernini, qui prétend, dans son *Histoire des Hérésies*, que Galilée resta cinq ans en prison;

D'autres qui, au rapport de Montucla, ont affirmé qu'on lui creva les yeux. La vérité est que, sur la fin de sa vie, il eut le malheur de perdre la vue, qu'il ne recouvra jamais;

Montucla lui-même, qui le fait prisonnier pour un an;

Pontécoulant, qui raconte qu'il soutint la rotation de la terre autour de son axe, jusque dans les prisons de l'inquisition;

L'anglais Brewster, qui avait écrit que Galilée fut emprisonné pendant un an, mais qui a avoué plus tard qu'il avait été induit en erreur par plusieurs écrivains distingués, ses devanciers.

Cependant il est de toute évidence que Galilée ne fut jamais détenu en prison ni mis à la torture, ni qu'en aucune façon il ne fut touché à ses membres et bien moins à ses yeux, à moins qu'on ne se plaise à de pareils mensonges.

Ceux qui auraient envie d'apprendre dans les documens originaux la véritable histoire de Galilée n'ont qu'à consulter entre autres les *Mémoires et Lettres jusqu'à présent restées inédites ou éparses de Galileo-Galilei*, mis en ordre et enrichis de notes par le chevalier Jean-Baptiste Venturi, en deux parties, la première allant de l'année 1587 jusqu'à la fin de 1616 (1), la deuxième partie de l'année 1616 jusqu'à sa mort, arrivée en 1642 (2). On trouve aussi dans les 31 Lettres écrites par François Niccolini, ambassadeur de Toscane à Rome, au bailli André Cioli, secrétaire d'état du grand-duc, à partir du 16 août 1632 au 3 décembre 1633 (3), l'histoire diplomatique jour par jour de Galilée à Rome pendant son jugement. Mandé de Florence, il arriva le 16 février 1633, et logea dans la maison dudit ambassadeur. Au mois d'avril, il se mit à la disposition du commissaire du Saint-Of-

(1) Modène, 1818.
(2) Modène, 1821.
(3) Dans la IIe partie, 4e art.

fice, *qui*, selon l'expression de Niccolini, *lui fit l'accueil le plus bienveillant et lui assigna la propre chambre du fiscal de ce tribunal. On permet*, ajoute-t-il, *que son domestique lui-même le serve et dorme à ses côtés, et que mes serviteurs à moi lui portent à manger dans sa chambre, et s'en reviennent chez moi matin et soir* (1). *Le seigneur Galilée fut renvoyé hier soir chez moi.*

Sans doute les éminentissimes juges n'en disaient pas moins dans leur sentence : *Nous te condamnons à la prison formelle de ce saint-office pour tel temps qu'il nous plaira* (2). Cependant, malgré la sentence, il ne subit pas le moins du monde la détention de la prison formelle à laquelle il avait été condamné, puisque Urbain VIII la commua aussitôt en *une relégation dans le jardin de la Trinité des Monts, où je le conduisis*, dit-il (page 167), *vendredi soir*, c'est-à-dire le 24 juin, trois jours après le prononcé du jugement. Ce lieu de délices, alors appelé *villa Medicis*, est aujourd'hui occupé par l'Académie de France. Ensuite, de Rome, Galilée passa à Sienne, dans le palais de l'archevêque Piccolomini ; enfin, quand cessa la peste qui avait désolé Florence, il put, après environ trois mois, retourner à sa villa d'Arcetri, où la mort le surprit le 8 janvier 1642.

A la page 73, l'auteur irlandais déclare ne vouloir pas se porter le défenseur de l'inquisition ; cependant il dit (pag. 75) que la décision fut prise *seulement par les qualificateurs, officiers subalternes de l'inquisition, et non par les inquisiteurs mêmes, qui rappelèrent seulement l'ensemble des faits avec les autres particularités de la procédure de* 1616 *dans le préambule de leur jugement de* 1633.

Mais, soit que ceci regarde les *qualificateurs, officiers subalternes de l'inquisition*, ou les inquisiteurs, qui n'ont fait que rappeler les premiers, peuvent-ils justement être blâmés par les gens sages pour leur jugement ? Transportons-nous par la pensée à cette époque, et il nous sera facile de nous pénétrer de l'esprit qui les dominait. La sentence contre Galilée fut prononcée le 22 juin 1633. Rappelons-nous en même temps comment presque tous les livres de physique font ordinairement découvrir la gravité de l'air à Florence par Evangéliste Torricelli, disciple de Galilée, en 1645, trois ans après la mort du maître, quand il observa que l'eau ne s'élève pas dans le vide au-dessus de 32 pieds ; et il lui vint l'heureuse idée qu'elle ne monte pas plus haut, afin de s'équilibrer avec le poids de l'air portant sur elle. Le poids de l'air une fois reconnu, il est naturel de s'imaginer que l'eau ne fait qu'un avec la terre entourée d'air de tout côté, qui par là, mise en mouvement dans les espaces du ciel, entraîne en même temps la masse de l'air, enveloppe extérieure, adhérente à elle-même. Rien n'empêche ensuite que cet air ne suive la terre comme une chose qui ne fait qu'un avec elle. Ceci n'est pas nouveau pour nous, familiarisés que nous sommes avec le baromètre, sur lequel nous voyons tous les jours dans ses variations les effets d'une telle gravité.

Mais avant la connaissance de cette gravité, comment devait-on concevoir le mouvement de la terre ? Si nous consultons l'unique *Traité d'Astronomie* que la Grèce antique nous ait laissé, si nous lisons le vieux Ptolémée qui florissait à Alexandrie dans le deuxième siècle de notre ère, nous trouvons au chapitre VII du livre I de sa *grande syntaxe* qu'il regardait comme une chose ridicule de faire mouvoir la terre à travers les airs, contre tous les phénomènes que nous voyons arriver autour de nous et sur nous, malgré qu'il convînt que, selon la pensée la plus simple, κατὰ τὴν ἀπλουτέστεραν ἐπιβουλὴν, les phénomènes célestes s'expliqueraient par le mouvement de la terre. Ni Copernic, ni Galilée, ni personne jusqu'alors ne pouvaient réellement répondre aux absurdités et aux inconvéniens qu'il serait facile d'étendre à l'infini, et qu'on devait s'attendre à voir tomber sur la terre, si on la faisait mouvoir à travers les airs. Tel était le sentiment commun partagé même par de grands hommes, au nombre desquels je me contenterai de citer Bacon de Vérulam, célèbre contemporain, qui dit au livre IV, chap. 1er *De dignitate et aug-*

(1) Du 1er mai, p. 104.
(2) Venturi, part. II, p. 174.

mentis scientiarum : Constat similiter sententiam Copernici de rotatione terræ (quæ nunc quoque invaluit), quia phænomenis non repugnat, ab astronomicis principiis non posse revinci ; à naturalis tamen philosophiæ principiis recte positis, posse.

Examinons maintenant la teneur de la sentence contre Galilée (1) : « Toi, Galilée, fils du florentin Vincent *Galilei*, « étant âgé de 70 ans, tu fus dénoncé en « 1615 à ce saint office, comme tenant « pour vraie la fausse doctrine enseignée par plusieurs, que le soleil soit « au centre du monde et soit immobile, « et que de plus la terre se meuve d'un « mouvement diurne...... Et successivement il nous a été présenté copie d'un « écrit sous forme de lettre, qu'on dit « avoir été écrite par toi à un homme, « déjà ton disciple, laquelle lettre reproduisant le système de Copernic, contient différentes propositions contre « le vrai sens et l'autorité de l'Écriture « sainte.

« C'est pourquoi ce saint tribunal, « voulant prévenir le désordre et le mal « qui en résulteraient et iraient en croissant au préjudice du saint-siége, par « ordre de notre seigneur et des éminentissimes seigneurs cardinaux de « cette suprême et universelle inquisition, les deux propositions de la stabilité du soleil et du mouvement de « la terre furent, par les qualificateurs « théologiens, qualifiées comme il suit :

« Que le soleil soit centre du monde « et qu'il soit encore immobile d'un « mouvement local, c'est une proposition absurde et fausse en philosophie, « et formellement hérétique, puisqu'elle « est expressément contraire à l'Écriture « sainte.

« Que la terre ne soit pas centre du « monde ni immobile, mais qu'elle se « meuve d'un mouvement diurne, c'est « également une proposition absurde et « fausse en philosophie, et considérée « en théologie comme au moins erronée « dans la foi. »

Telles sont les paroles de la sentence dont il faut séparer les censures ajoutées, et, par conséquent, rendues propres aux inquisiteurs-généraux. A ceux-ci appartient donc la qualification de *doctrine fausse et de proposition contre le vrai sens et l'autorité de l'Ecriture sainte*. Aux théologiens qualificateurs doivent revenir les qualifications *d'absurdes et fausses en philosophie*, pour les deux propositions ; ensuite, pour la première, de *formellement hérétique, d'expressément contraire à l'Ecriture sainte ;* pour la seconde, *d'être au moins, aux yeux de la théologie, considérée comme erronée dans la foi.*

Pour valider la censure de ces théologiens, en 1615 ou 1616, sous le pontificat de Paul V, il n'est pas nécessaire de faire observer qu'il y avait parmi eux de grands hommes ; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état des doctrines astronomiques de cette époque. Faire mouvoir, avant la découverte de la gravité de l'air, la terre à travers l'air, c'est certainement tomber dans l'absurde et le faux en philosophie, en traînant à sa suite une foule innombrable d'autres absurdités et faussetés philosophiques. En ce qui concerne la foi, c'était bien aussi en ce sens une doctrine contraire aux Saintes-Ecritures et formellement hérétique ou *erronée dans la foi*. Néanmoins les cardinaux inquisiteurs-généraux se contentèrent de traiter ces propositions de contraires à l'Ecriture sainte, et cela, je crois, par égard pour Copernic, Galilée et leurs adeptes, qui, vraisemblablement, ne purent donner une réponse suffisante, et probablement n'admettaient pas de telles conséquences.

Pour en revenir à Galilée, il est à remarquer qu'en 1632 ou 1633, après l'impression de son fameux *Dialogue*, toutes ces faussetés et absurdités acquirent beaucoup plus de consistance, puisque Galilée, au lieu de les corriger, les accrut, en se jetant, au sujet des phénomènes terrestres, dans des explications reconnues fausses, et maintenant corrigées par les astronomes modernes. En effet, pour en avoir un exemple, écoutons ce qu'il dit dans sa IVe journée, page 311, de l'édition de Padoue.

« L'air, c'est Galilée qui parle, comme « corps dégagé et fluide, et peu solidement uni à la terre, ne semble pas « être dans la nécessité d'obéir à son « mouvement, au moins tant que les

(1) Venturi ; part. II, p. 170 et suiv.

« rugosités de la superficie terrestre ne « l'entraînent pas, et emportent avec « elles une portion qui leur est contiguë, « laquelle ne dépasse pas de beaucoup « les plus hautes cimes des montagnes; « laquelle portion d'air devra opposer « d'autant moins de résistance à la révo- « lution terrestre, qu'elle est pleine de « vapeurs, de fumées et d'exhalaisons, « toutes matières participant des qua- « lités de la terre, et, par conséquent, « adaptées à ses mouvemens même. »

De là, Galilée revient à la question de la formation du vent, qu'il fait souffler sans cesse des tropiques vers l'occident, tandis que le vent n'est en réalité que le résultat de l'ébranlement de l'atmosphère pénétrée par les rayons du soleil, qui la raréfient en l'échauffant, en même temps que les autres airs moins réchauffés concourent en sens inverse à la rotation diurne, comme l'expliquent aujourd'hui les astronomes et les physiciens.

Venturi parlant ensuite (1) de l'explication donnée par Galilée du flux et du reflux de la mer par le moyen *des oscillations que,* selon lui, *doit faire naître dans les eaux la rotation diurne de la terre sur son axe;* fait remarquer *que, d'un autre côté, les physiciens s'accordent aujourd'hui à reconnaître que Galilée, dans cette partie de ses spéculations, s'était complètement fourvoyé.*

Là-dessus, Laplace dit (2) : « Galilée, « dans ses dialogues sur le système du « monde, exprime son étonnement et « ses regrets de ce que cet aperçu, qui « lui semblait ramener dans la philoso- « phie naturelle les qualités des anciens, « eût été présenté par un homme tel que « Kepler. Il expliqua le flux et le reflux « par les changemens diurnes que la ro- « tation de la terre combinée avec sa « révolution autour du soleil, produit « dans le mouvement absolu de chaque « molécule de la mer. Son explication « lui parut tellement incontestable, qu'il « la donna comme l'une des preuves « principales du système de Copernic, « dont la défense lui suscita tant de *per- « sécutions.* Les découvertes ultérieures « ont confirmé l'aperçu de Kepler et dé- « truit l'explication de Galilée, qui ré- « pugne aux lois de l'équilibre et du « mouvement des fluides. »

Voici les paroles de Galilée (1) : « Mais « de tous les grands hommes qui ont dis- « serté sur un aussi admirable effet de « la nature, celui qui se méprend le « plus, c'est Kepler, qui, avec son génie « libre et pénétrant, et ayant connais- « sance des mouvemens attribués à la « terre, est allé prêter complaisamment « l'oreille et croire aux influences de la « lune sur l'eau, aux propriétés occultes « et autres enfantillages de même force. »

Le même Laplace (2) trouve déplorable que « Descartes lui-même et Galilée, qui « pouvaient tirer le parti le plus avanta- « geux de ses (de Kepler) lois, ne parais- « sent pas en avoir senti l'importance. « Galilée pouvait alléguer en faveur du « mouvement de la terre l'une des plus « fortes preuves de ce mouvement, sa con- « formité avec les lois du mouvement el- « liptique de toutes les planètes, et sur- « tout avec le rapport du carré des temps « des révolutions au cube des moyennes « distances au soleil. Mais ces lois ne « furent généralement admises qu'après « que Newton en eût fait la base de sa « théorie du système du monde. »

Après avoir soigneusement examiné toutes ces choses avec d'autres semblables qui pourraient s'y rattacher, nous acquérons forcément la conviction que Galilée, en 1632, année de l'impression de son *Dialogue*, n'avait pas trouvé les raisons péremptoires qui devaient empêcher sa doctrine de la mobilité de la terre d'être jugée absurde et fausse en philosophie et contraire à l'Écriture sainte. Quoi qu'il en soit, comme il ne s'était pas avancé jusqu'à concevoir la mobilité de la terre, non pas à travers l'air, mais avec l'air, il n'en était pas venu à proposer ce système astronomique, qui aurait exclu les objections terrestres; ce qui aurait permis de l'embrasser non seulement comme hypothèse qui expliquait les mouvemens célestes (ce qui était déjà accordé par le décret de 1620), mais comme système qui, tandis qu'il expliquait les mouvemens des

(1) Part. Ire, p. 258.
(2) Au livre IV, chap. II de son *Exposition du Système du Monde.*

(1) Page 525.
(2) Page 481.

astres, n'entraînait aucun inconvénient terrestre.

De plus, Galilée était lié, sous peine de prison, par un ordre du 26 février 1616, auquel il avait promis d'obéir; or, n'ayant pas fait connaître l'impression de son *Dialogue* à ceux qui devaient l'approuver, un tel oubli lui fut justement imputé comme une faute.

Voilà la véritable explication du procès de Galilée. Dès son arrivée à Rome, le 16 février 1633, la nouvelle en fut portée au souverain pontife Urbain VIII, par l'ambassadeur du grand-duc de Toscane, François Niccolini, qui reçut du pape cette réponse si raisonnable : « que « Galilée en somme avait suivi un mau« vais conseil en publiant de telles opi« nions, parce que, quoiqu'il déclarât « vouloir traiter seulement hypothéti« quement du mouvement de la terre, « néanmoins, en rapportant les argu« mens, il n'en parlait et n'en discourait « que d'une façon affirmative et con« cluante, et qu'il était en outre en « contravention avec l'ordre que lui « avait donné en 1616 le cardinal Bellar« min (1). »

L'écrivain irlandais n'omet pas d'ajouter (page 75) : que *le Christ n'a pas promis d'être avec l'Eglise enseignant la philosophie, mais d'être avec elle enseignant tout ce qu'il a commandé.*

Il fait allusion aux paroles du divin Sauveur dans le dernier chapitre de saint Mathieu; or, du moment que les enseignemens de la philosophie sont subordonnés à la doctrine révélée, nous devons, nous aussi, écouter l'Église, en quelque endroit qu'elle nous dise de nous préserver de telles ou telles erreurs de la philosophie, comme cela avait lieu dans le cas présent.

Il assure (page 79) que *nous sommes particulièrement obligés aux Souverains et aux grands dignitaires de Rome pour le système de Copernic.* Je ne crois pas que personne à présent ait envie de le nier; la sollicitude des papes pour la réforme du calendrier leur fit combler de caresses Copernic qui ne se décida qu'au bout de trente-six ans à livrer en 1643 à l'impression son livre dédié à un pape, Paul III. Mais cette sollicitude n'obtint cet heureux résultat qu'après les plus grands efforts. Que si les rigueurs auxquelles fut exposé Galilée semblent témoigner du contraire, il faut observer que l'exactitude entière que l'on exigea avant d'accorder l'affirmation de son système doit, aux yeux de l'homme impartial, être considérée comme un encouragement aux vrais progrès de l'astronomie.

Page 98 et suivantes, l'auteur rend compte des faveurs dont Galilée, et jusqu'à ses amis, jouirent à Rome après la sentence de prohibition, tellement que l'impression de son *Dialogue* en 1632 n'attira pas sur sa tête les événemens de 1633. Il fait remarquer ensuite (page 99) que la première page de ce dialogue adressée au discret lecteur révèle fort indiscrètement et dénote une satire transparente contre le décret de 1616, nommément une boutade sarcastique de la plus amère ironie. « L'écri« vain, dit toujours notre Irlandais, a « ultérieurement l'impudence de mettre « dans la bouche de Simplicius, à qui « est assigné le rôle de soutenir la vieille « opinion, des argumens que le pape ré« gnant avait défendus contre la doctrine « du mouvement de la terre, avouant « formellement les avoir appris d'un *très « docte et éminentissime personnage*, « qui de plus était encore son propre et « généreux bienfaiteur. »

L'auteur en conclut (page 100) *que certes ce n'est pas dans la science en général, ni dans la doctrine spéciale du mouvement de la terre en particulier qu'il faut chercher les motifs réels ou avoués de la sévérité avec laquelle le délinquant fut à la fin traité; mais que l'orgueil blessé fut la passion qui poussa aux mesures prises depuis pour se venger, comme on l'assure, de la violation des prescriptions de* 1616.

Il faut que tout ceci ait échappé à cet écrivain, du reste bien digne de grands éloges, pour ne pas avoir envisagé le véritable état de la question qui se traitait alors, savoir si on pouvait admettre le mouvement de la terre ainsi que Copernic et Galilée l'affirmaient, c'est-à-dire en la faisant aller à travers les airs; ce qui constitue nécessairement un système de faussetés et d'absurdités terrestres et de

(1) Venturi, part. II, p. 189.

plus d'opposition à l'Ecriture sainte, qui certainement enseigne que la terre est *stable dans son ensemble* et n'est point dérangée dans le *cours ordinaire des révolutions quotidiennes*, qui s'opèrent au-dessus d'elle. Il suffit d'examiner le décret de 1620 pour se convaincre qu'il ne fut porté ni en haine de la science en général, ni de la mobilité de la terre en particulier, qu'on permettait d'adopter purement comme une hypothèse pour reconnaître les mouvemens célestes.

En effet, dans ce décret de 1620 on laissait le champ libre au livre de Copernic et à toutes ses doctrines, sauf les insignifiantes et légères corrections prescrites, qui, sans toucher au reste, réduisaient seulement à une supposition l'affirmation du mouvement de la terre. Que si nous nous transportons à cette époque de fermentation dans les idées qu'on réglait avec le plus grand soin, afin qu'elles ne se propageassent pas en Italie, nous trouvons que ce ne fut point *l'orgueil blessé*, mais le zèle pour faire respecter et obéir l'autorité en chose qui intéressait la religion, qui détermina le souverain pontife à prendre, contre Galilée, des mesures de rigueur que la douceur sut cependant toujours tempérer.

Du reste, dans ce passage de son *Dialogue*, Galilée tenait véritablement pour le parti de l'erreur, et *le personnage très docte et éminentissime*, c'est-à-dire Urbain VIII, celui dont Simplicius reproduisait les argumens, était du côté de la raison; puisque l'explication du flux et du reflux de la mer donnée par Galilée était fausse et qu'une autre était vraie, c'est-à-dire celle précisément donnée par Kepler, de l'action qu'exercent sur la mer les phases de la lune, comme le manifestent dans la mer les mouvemens de celle-ci correspondant aux différentes positions lunaires.

Qu'on me permette une dernière observation, c'est que l'auteur irlandais trouve sans doute ne pas en avoir encore assez dit, puisque (pages 96 et 97) il ajoute que le silence fut imposé à Galilée seulement comme *une précaution ecclésiastique* et que par conséquent il n'attaquait en rien sa doctrine. Certainement l'ordre et le secret du mois de février 1616 ne furent que pour Galilée, puisque Galilée seul était particulièrement accusé. Mais il parut en même temps un décret publié par la congrégation de l'index, par lequel il ne restait permis à personne d'enseigner *falsam illam doctrinam pythagoricam, divinæque Scripturæ omnino adversantem de mobilitate terræ et immobilitate solis*; et l'on ne pouvait présenter que comme une hypothèse les mouvemens des cieux.

Ayant plusieurs fois cité le célèbre astronome Laplace pour faire sentir, avec son autorité, les erreurs encore inhérentes aux doctrines de Galilée, et corrigées maintenant par les astronomes modernes, il m'est aisé de montrer que ce grand homme, en parlant du procès de Galilée, semble s'être entièrement oublié. Il écrit dans son *Exposition du système du monde* (1) : « Le succès de ses *Dialogues* et « la manière triomphante avec laquelle « toutes les difficultés contre le mouvement de la terre y étaient résolues, « réveillèrent l'inquisition. Galilée, à « l'age de soixante-dix ans, fut de nouveau cité à ce tribunal. La protection « du grand-duc de Toscane ne put empêcher qu'il y comparût. On l'enferma « dans une prison où l'on exigea de lui « un second désaveu de ses sentimens, « avec menace de la peine de relaps s'il « continuait d'enseigner la même doctrine. On lui fit signer cette formule « d'abjuration : Moi, Galilée, à la « soixante-dixième année de mon âge, « constitué personnellement en justice, « et étant à genoux et ayant devant les « yeux les saints Évangiles que je touche « de mes propres mains, d'un cœur et « d'une foi sincères, j'abjure, je maudis « et je déteste l'erreur, l'hérésie du mouvement de la terre, etc. Quel spectacle « que celui d'un vieillard illustre par « une longue vie consacrée à l'étude de « la nature, abjurant à genoux, contre le « témoignage de sa conscience, la vérité « qu'il avait prouvée avec évidence, emprisonné pour un temps illimité! »

Ne voulant suivre que la vérité, nous répondrons à un tel écrit que Galilée ne fut jamais emprisonné ni détenu en prison; qu'après sa condamnation, qui fut

(1) Liv. III, chap. IV, p. 467.

facultative, il demeura dans sa villa d'Arcetri, distante d'un mille de Florence, jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de 1642, sans qu'il eût jamais été privé du commerce et des consolations de la société; que s'il abjura, à genoux, ce ne fut point contre sa propre conscience, puisqu'il était impossible qu'il ne comprît pas qu'il n'est pas vrai que la terre se meuve à travers les airs : les preuves qu'il en donne sont fausses, au jugement de ce même Laplace, ainsi que nous l'avons vu; de plus, Galilée avait tort de soutenir contre Kepler que les mouvemens de la lune ne sont pas aptes à produire le flux et le reflux de la mer.

Laplace fait abjurer à Galilée *l'erreur, l'hérésie du mouvement de la terre.* Mais la vérité est que Galilée avoua (1) « s'être « soumis à un ordre à lui juridiquement « intimé, par lequel il devait, d'un com- « mun accord, abandonner la fausse opi- « nion que le soleil soit centre du monde « et immobile, et que la terre ne soit pas « centre et qu'elle se meuve. » Ensuite, ces deux propositions ne sont pas dites *erreurs, hérésies,* mais impliquant soupçon d'erreur et d'hérésie, puisque, ramenées par les juges à la connexion que, selon l'enseignement de Galilée, elles avaient eu et avaient encore avec les absurdités terrestres, à les juger même antérieurement à la découverte de la gravité de l'air, elles étaient dans ce sens fausses et contraires à l'Écriture sainte, et les soutenir emportait de soi contre Galilée un violent soupçon d'hérésie; il dut donc les abjurer.

Mais simplement rapportées aux phénomènes célestes, elles pouvaient avoir un sens n'entraînant aucune conséquence qui répugnât à la conviction intime de Galilée.

C'est pourquoi il devait volontiers professer que *le soleil n'est point le centre du monde,* puisqu'il n'avait pas encore observé les étoiles fixes, qui n'ont pas de mouvement qui leur soit propre autour du soleil. Il ne pouvait pas non plus ignorer que la gravité de notre planète s'exerce par l'attraction du centre de la terre, et non par celle du soleil.

(1) Venturi, part. II, p. 175.

Quant à abjurer que *le soleil soit immobile,* Galilée devait le faire sans aucune difficulté, puisqu'on était persuadé, d'après le retour des taches de ce corps lumineux, qu'il roulait sur son axe en accomplissant une révolution dans l'espace d'environ un mois lunaire; qu'avec plus de précision aujourd'hui nous reconnaissons être d'à peu près vingt-cinq jours.

Relativement à la terre, quoiqu'il sût qu'elle était *notre centre de gravité,* Galilée renonça volontiers à *nier qu'elle soit le vrai centre.* Il abjura aussi l'opinion que la *terre se meuve,* le mot *encore d'un mouvement diurne* ayant été supprimé, c'est-à-dire cette addition qui ne détermine pas ce qui est signifié par *mouvement local.* Restait le vieux sens avec lequel la terre peut très bien se dire immobile : par exemple au chap. Ier de l'Ecclésiaste on lit : *Generatio prœterit, generatio advenit, terra autem in æternum stat.* Voilà donc la terre assistant à la succession des générations qui vont se renouvelant sur son sein.

Il est donc évident qu'il ne fut fait aucune violence à la conscience de Galilée, quand on lui fit prononcer cette abjuration, qui au fond se réduisait à reconnaître que les désordres de la terre, en mettant celle-ci en mouvement à travers les airs et en collision avec eux, ne doivent pas être affirmés, ce qui a été de tout temps, et l'est encore aujourd'hui, reconnu pour très vrai.

Le lecteur, familier avec les questions de physique et d'astronomie, se sera bien aperçu que, dans la perception de ce sujet, il régnait une certaine confusion; mais il aura compris qu'il ne pouvait pas en être autrement dans l'état où se trouvaient les connaissances d'alors. Il aura encore remarqué que Galilée n'abjura rien qui ne s'accorde avec les meilleures connaissances acquises à l'astronomie deux siècles après Galilée.

Laplace, enfin, qui représente avec tant de bonheur et de supériorité la science astronomique, au moins lorsqu'il ne se mêle pas de la passion à ses jugemens, a, dans cette circonstance, payé son tribut à l'humanité. Bien davantage l'a payé, ainsi que nous l'avons vu, le grand Galilée, qui, avec tout son immense savoir d'astronomie, n'a pas

connu la gravité de l'air, pour placer la terre dans son cours naturel sans troubler les phénomènes qui ont lieu à sa superficie; il n'a pas non plus été bien conseillé quand il a publié son Dialogue en 1632, sans avoir égard à la défense secrète qui lui avait été faite en 1616 et à laquelle il avait promis de se soumettre.

Du reste, outre la découverte de la gravité de l'air, avec laquelle on a pu lever les plus grandes difficultés contre le mouvement de la terre, Venturi fait observer (1) « que de nos jours les choses « ont tout-à-fait changé de face; que « successivement y ont été jointes les dé« couvertes de l'aberration des étoiles, « de la perturbation réciproque du mou« vement planétaire, de la gravité affai« blie sous l'équateur, et de la véritable « cause du flux et du reflux de la mer, « toutes les autres lois maintenant recon« nues de la gravité universelle, et finale« ment la vitesse qu'acquièrent les corps « graves au-delà de la perpendiculaire « vers l'orient en tombant de haut. » A ces raisons j'ajouterais volontiers la parallaxe annuelle des étoiles fixes.

***.

(1) Part. I, p. 274.

LE PÉLERINAGE DE SAINTE-ANNE D'AURAY (1);

PAR M. A.-M. D'AURAY.

Voici un petit ouvrage qui ne pouvait manquer d'être populaire en Bretagne, et que, pour notre part, nous n'avons pu lire sans le plus palpitant intérêt. Sainte-Anne, c'est le nom d'un pélerinage où tout Breton s'est rendu plus d'une fois dans sa vie; Sainte-Anne, c'est un nom que l'on apprend dès l'enfance, en même temps que le nom de Marie; Sainte-Anne, c'est un lieu dont tout le monde peut vous parler, car tout le monde y est allé. Tout le monde vous a dit, au sortir du berceau: — Et toi aussi, tu iras quand tu seras grand; quelquefois même on vous y porte dans vos langes. Si l'on ne vous y porte pas, on fait pour vous le vœu d'y aller. Un de ces mille accidens qui entourent, assiégent la faiblesse et l'étourderie du jeune âge, vous est-il arrivé, aussitôt on fait vœu pour vous d'un pélerinage à Sainte-Anne, pélerinage que votre mère, votre sœur, votre père ou votre frère font d'abord, et que vous-même aurez à faire ensuite, si vous vivez. Le moindre malheur qui arrive dans une famille, dans un hameau, dans une paroisse, dans une ville, fait faire aussi un vœu à Sainte-Anne, et l'on s'en acquitte toujours comme d'une fête. On ne serait même pas un vrai chrétien, si l'on n'avait pas fait ce pélerinage au moins une fois dans la vie.

Sainte-Anne est donc un mot dont l'idée domine et préoccupe une grande part de la vie d'un Breton. Cette influence s'étend bien au-delà de la Bretagne: la Normandie elle-même et l'Anjou n'y sont pas étrangers.

Quant à nous, Sainte-Anne a un intérêt de plus; c'est là que nous avons été élevé; c'est là que nous avons reçu cette seconde naissance, la naissance de l'esprit et de la pensée; c'est là que nous avons, pour la première fois, lu ces livres qui ont décidé de notre vie; c'est là que nous avons commencé ces études d'où nous ne sommes plus sortis.

C'est donc là un souvenir qui doit rester en nous. Voilà sans doute une des raisons pour lesquelles nous avons lu ce petit livre avec tant d'émotion et d'intérêt; mais, nous devons le dire, le talent, l'incontestable talent de l'auteur, y a été aussi pour beaucoup, nous en attestons tous ceux qui l'ont lu, et le nombre en est déjà grand, puisque l'ouvrage n'en est déjà plus à la première édition. Il a fait

(1) A Vannes, chez Galles, et à Paris, chez Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, 9. Prix: 3 fr.

son succès tout seul et par lui-même. Le génie de son auteur et celui de sainte Anne l'ont protégé sans doute ; mais les journaux n'en ont point parlé, et n'ont point été invités à le faire. Nous-même, nous n'avons reçu aucune invitation de ce genre ; et c'est de nous-même, et c'est pour remplir ce que nous croyons un devoir littéraire, que nous en parlons.

En premier lieu, rien ne nous paraît plus intéressant, non seulement pour nos propres études dont le but en ce moment est la recherche des légendes, mais pour l'intérêt, pour la satisfaction et l'édification du public que l'histoire des localités célèbres, et surtout des pélerinages fréquentés, qui sont comme autant de centres et de panoramas où se groupent les mœurs des populations dans toute l'originalité de leur physionomie naturelle.

En second lieu, la manière dont le Père Arthur Martin, car, n'en déplaise à son excessive modestie, tel est le nom de l'auteur, la manière, dis-je, quoique un peu brève, dont le Père Arthur a écrit le *Pélerinage de Sainte-Anne*, mérite qu'on la signale et qu'on lui rende justice ; car, assurément, elle est très recommandable sous le rapport de la pensée et très distinguée sous celui du style. Pourquoi donc n'en a-t-on pas plus parlé ? Eh ! mon Dieu, parce que l'éditeur n'en avait pas besoin, et que la modestie de l'auteur n'y tenait pas ; c'est parce qu'aujourd'hui le mérite d'un ouvrage n'est peut-être plus suffisant pour attirer l'attention et le bruit des trompettes de la renommée. Et cependant, ces trompettes ont mille fois glorifié des ouvrages qui ne valaient pas ce petit livre, qui ne révélaient pas dans leur auteur une âme si bonne, un cœur si sympathique, une pensée si juste, si peu passionnée, un sens si droit, une intelligence si équitable des choses passées et des choses présentes, et enfin un style si coloré, si précis, si clair et si attachant.

C'est ainsi, en vérité, et sans flatterie, qu'à une première et plus encore à une seconde lecture, nous est apparu le petit ouvrage du Père Arthur, et nous avons résolu aussitôt d'en communiquer nos impressions à l'*Université Catholique*.

Des travaux trop nombreux, des occupations peut-être au dessus des forces d'un homme, et surtout le désir de pouvoir dire un mot des nouveaux plans et des publications futures du Père Arthur Martin, nous ont seuls empêché de parler plus tôt de son charmant *Pélerinage*.

Nous savions en effet qu'outre les autres rapports qu'il pouvait avoir avec lui, le Père Arthur était un peu comme saint François, apôtre et troubadour.

En allant par les chemins à la conquête des âmes et au soulagement de l'humanité qu'il aimait plus peut-être qu'aucun autre saint ne l'a aimée, saint François improvisait et chantait des vers que lui inspiraient son ardent amour pour Dieu et sa charité non moins ardente pour les hommes et même pour les êtres en général. Les vers du saint sont aussi beaux que tendres, et un Allemand, m'assure-t-on, les a recueillis sous le titre de *François d'Assises troubadour*. Le Père Arthur ne chante pas, mais il observe, mais il examine en marchant dans ses missions ; il ne porte pas la plume du poète, mais le pinceau de l'artiste. Dès qu'un monument le frappe, il l'étudie, ou plutôt il le connaît, il le devine, et il s'arrête pour l'esquisser. C'est ainsi que dans nos provinces vous le verrez errer autour des vieilles chapelles dans les landes, et des vieilles maisons dans les rues. En s'agenouillant sur les degrés brisés de l'antique croix du chemin, il la dessine avec le vieux laboureur qui la salue en passant. L'œuvre artistique accomplie, l'artiste disparaît dans le prêtre et le prêtre dans le missionnaire : il s'incline, prie et adore devant ce qu'il vient d'admirer ; puis il se relève, et ramassant ses pinceaux et refermant ses cartons, il y emporte avec une sainte joie, un saint souvenir et un saint monument.

Mais dans les villes, c'est mieux encore. Après avoir paru en chaire, et rempli une ancienne cathédrale de l'onction douce et de l'éloquence de sa voix, après avoir prêché Dieu et fait aimer la religion, il descend de la sainte tribune, et ne cherche plus qu'à se cacher, qu'à se confondre dans la foule pour étudier le temple dans ses détails éloquens pour lui, pour en reconnaître l'architecture, et surtout pour en contempler les vitraux peints qu'il doit nous reproduire ensuite

dans un grand travail et dans des dessins élégans. C'est ainsi que nous verrons bientôt paraître toute la verrière d'une de nos cathédrales les plus riches à cet égard, de la cathédrale de Bourges. Après y avoir prêché le carême, le P. Arthur en copia les vitraux : il y met en ce moment la dernière main, et s'occupe de leur gravure concurremment avec plusieurs artistes de ses amis. Cependant, ce travail sera long, et il n'est point encore terminé.

Revenons donc en attendant à Sainte-Anne, et par la citation de quelques passages, justifions ce que nous en avons dit. L'histoire de Sainte-Anne d'Auray ne devait être faite que par un alréen. Or, le P. Martin a l'honneur de l'être : il a donc pris le sujet de son premier ouvrage dans le voisinage de sa ville ; il a bien choisi. La légende de Sainte-Anne est belle. Comme toutes les légendes saintes, elle tient un peu de l'épopée et de la pastorale à la fois. Ici cependant ce n'est ni un berger ni un roi qui se sentent pris de l'ambition des grandeurs; c'est un pauvre et modeste laboureur qui se sent poussé par des visions éclatantes à bâtir un autel et une église à sainte Anne. Le curé que l'on appelle *recteur*, et le vicaire qu'on appelle *curé* en Bretagne, se fâchent à cette nouvelle, et le bon Nicolazic n'en est pas même quitte pour des réprimandes : le recteur va plus loin. Mais le châtiment ne tue pas l'inspiration des saints, pas plus que celle des poètes ; il l'enflamme. Cependant ce n'est pas la colère qui fait agir Nicolazic et le rend constant dans ses desseins ; c'est sainte Anne elle-même, c'est sa *bonne maîtresse*, qui apparaît toujours et qui redemande le sanctuaire et le culte dont, aux premiers siècles de l'Eglise bretonne, elle avait joui en ce lieu, et dont ce lieu avait pris le nom de *Ker-anna*, village d'Anne. C'était presque toujours par des feux et des lumières qu'elle révélait sa présence ; elle faisait quelquefois marcher un cierge à côté de son fidèle serviteur quand il sortait le soir, quelquefois aussi elle le faisait luire immobile sur un point pour faire entendre que c'était là. C'était là en effet, c'était au milieu du champ du *Bocenneu* où la charrue ne pouvait rien que s'était jadis élevé le sanctuaire, et que devait se retrouver la statue de la sainte. Le *recteur* et son *curé* résistaient toujours, ils tonnaient même, mais en tonnant ils furent frappés à leur tour. Le curé en mourut, et le recteur, en proie aux plus vives douleurs, ouvrit les yeux et se rendit.... « Il attend l'heure où la nuit soit obscure et la campagne déserte; se dérobant alors à la vue des siens, il se glisse par les sentiers les plus étroits, et se rend à une grande demi-lieue, jusqu'à l'oratoire de genêt improvisé en attendant le temple. » Ayant fait amende honorable, ce fut le curé lui-même qui consacra de nouveau ce lieu et officia dans cet oratoire de genêt, au milieu de trente mille assistans accourus de toutes parts, et bivouaquant par paroisse, sur la plaine, comme les tribus d'Israël auprès de l'arche dans le désert. On appela les pères Carmes pour desservir ce nouveau sanctuaire, et bientôt on put jeter les bases d'une belle chapelle et d'une vaste communauté. Le P. Arthur nous décrit le plan de ces édifices et les édifices eux-mêmes avec toute la clarté, toute la précision, toute la grâce d'un antiquaire exercé et d'un artiste savant. Non seulement il les décrit, mais il nous les représente dans des gravures qui sont charmantes, et qui se trouvent au nombre de quatre dans l'édition qui est entre nos mains. C'est d'abord la découverte de la statue, le soir à l'ombre de grands sapins noirs, et à la lueur incertaine de la lune nageant sous des nuages qu'elle a peine à percer. C'est ensuite la *Scala sancta*, avec son beau portique couronnant sa double rampe, offrant à la foule assemblée dans les cours le Père éternel avec quelques autres statues, et aux prêtres un autel pour y dire la messe en plein air aux jours des grands pélerinages. En troisième lieu c'est l'*intérieur de l'église* dont les détails d'architecture, les contours et les nervures de la voûte sont parfaitement indiqués ; c'est enfin la fontaine pélerine qui est saisie au naturel et au vif avec tous les objets qui l'entourent. Oui, c'est bien là cette grande avenue qui naissait en face du portail de l'église et sous la voûte du portique de la *Scala sancta* pour aller mourir comme un canal végétal au milieu des landes de Brech : c'est bien là cette vieille maison ; c'est bien ainsi

qu'elle était posée; c'est bien ainsi que ses fenêtres regardaient sur la route et sur la fontaine; c'est bien ainsi qu'étaient ces petits bassins polygones et ce parallélogramme de grandes dalles granitiques qui les entoure : c'est bien ainsi que la petite flèche de Pluneret élevait du milieu de ses landes sa croix de fer et son coq aérien. C'est bien là aussi l'église de Sainte-Anne, avec ses dalles usées, ses grillages noirs, ses cierges brûlans, ses Bretons à genoux, ses prêtres aux autels, ses *ex-voto* sur ses murs, ses effigies de vaisseaux, ses mille trophées de salut à ses voûtes : c'est bien là cette ouverture qui s'ouvrait au haut du sanctuaire, sur le chœur, et laissait paraître au fond, sur le mur adverse, un grand Christ cloué sur son crucifix noir. Oui c'est bien là ce sanctuaire où priait le collège à la messe du matin; là que le bon P. Cuenet officiait le dimanche, nous faisait de si paternelles homélies, et nous grondait avec un sourire sur les lèvres et des larmes dans les yeux; c'est bien là que nous entendîmes le grand Mac'harty pour la première fois et que le P. Desplaces, en nous agitant, nous charmait par l'éclat de sa douce éloquence. C'est bien là que nos voix de quinze ans chantaient en chœur :

Plaisirs inouis,
Paix la plus parfaite,
Ce sont là tes fruits,
Charmante retraite, etc.

De jeunes voix y chantent encore; et j'ignore si elles chantent les mêmes airs; elles peuvent les chanter, la vie ne change pas. Quant aux jésuites, ils n'y sont plus, et c'est le petit séminaire du diocèse tenu par des prêtres du diocèse qui les remplacent maintenant. Le P. Arthur, équitable toujours, leur rend la justice qu'ils méritent. Cependant ce n'est qu'en pélerin désormais, qu'il a pu visiter ces lieux, où il a été maître, et où il pouvait être un jour supérieur.

Mais les choses ont tourné autrement. « En 1828, dit le P. Arthur, les jésuites quittaient comme les Carmes, cinquante ans auparavant, un séjour chéri et arrosé par quelques sueurs utiles. Ainsi toujours des vicissitudes : il n'y a de stable que Dieu, et ce qui a les promesses de Dieu.

« Plaignons en chrétien, s'écrie ensuite le sage et éloquent P. Arthur, ceux dont le regard rétréci ne voit ici-bas, pour l'homme, que le bien-être de la vie matérielle, et dont le cœur est mort aux sentimens élevés que le calcul ne peut atteindre. Qu'il y a là peu d'entente de l'humanité!... et n'est-ce rien pour la consolation de cette vie passagère, que de l'aider à mériter les années éternelles?

« Oh! combien la religion connaît mieux notre nature! Véritable amie des peuples, elle est loin d'être insensible à leur prospérité physique; elle les favorise plutôt par la sagesse de ses lois; mais elle sait que les premiers besoins des hommes sont les besoins de leurs âmes... Non, des manufactures ne valent pas des temples! Elle vaut mieux, la maison de prière où les yeux s'élèvent vers le ciel, que la maison de dur travail où ils se tiennent courbés vers la terre. Un temple et surtout un pélerinage, c'est un centre où viennent s'unir et se confondre ceux que séparent la fortune et la demeure, que divisent les intérêts et les penchans; c'est le toit paternel où tous les membres de la grande famille, réunis autour de la même table, et recueillant les mêmes souvenirs, se sentent les enfans du même père. C'est le séjour chéri des peuples pauvres et pleins de foi... Une chapelle de pélerinage, c'est un doux refuge pour une âme affligée qui n'a plus à espérer du côté des hommes de soulagement à ses peines; c'est un céleste asile pour un cœur désenchanté du monde, qui sent le besoin de Dieu. Au pied d'un autel solitaire on prête plus aisément l'oreille à la voix qui parle à l'âme, et loin du vain bruit des hommes, la paix de Dieu se fait mieux sentir.

« Aussi dès que les pélerins aperçoivent la tour de Sainte-Anne, ils se jettent à genoux, saisis d'un saint respect, et ne marchent plus qu'en silence et le chapelet en main, comme si tout l'horizon dominé par la chapelle était un temple plein de la majesté divine. On a vu quelquefois le nombre des pélerins se monter jusqu'à quatre-vingt mille.

« Outre les fêtes propres à Sainte-Anne, chaque paroisse environnante voulut avoir la sienne, et suivant l'exemple de la ville d'Auray, choisir un jour pour s'y rendre en procession solennelle. C'est

ordinairement par les plus beaux jours du printemps ou de l'été que l'on se rassemble avant le lever de l'aurore autour du clocher de la paroisse. La croix ouvre et guide la marche ; les bannières des saints patrons, le drapeau de la commune se déploient dans les airs ; le clergé entonne les litanies de la sainte, auxquelles le peuple entier répond d'une voix uniforme qu'interrompt le son argentin de deux sonnettes portatives, alternativement balancées en cadence. La procession fait dans cet ordre le tour de l'église et du cloître.

« Parmi les paroisses qui ont adopté cet usage, plusieurs étaient éloignées de six et huit lieues ; celle de l'Ile-Dieu ne s'effrayait pas d'une distance de soixante lieues, et elle la franchit encore tous les ans.

« La paroisse d'Arzon chante en cette occasion un cantique d'action de grâces, faisant allusion aux guerres maritimes entre la France et la Hollande.

Sainte Mère de Marie,
Par un miracle du sort,
Vous nous conservez la vie
Dans le danger de la mort.
Nous étions allés de bande
Quarante et deux Arzonois,
En guerre contre la Hollande,
Pour le plus grand de nos rois, etc. »

D'après ce que nous venons de citer, on a pu se faire une idée de la manière dont le P. Arthur sent, pense, écrit et raconte. Qu'on nous permette encore de lui emprunter quelques passages de la vie d'un des personnages les plus célèbres de la Bretagne, du fameux Kériolet.

« A l'époque où Nicolasic finissait sa pieuse carrière à Sainte-Anne, on y voyait depuis quelques années un des modèles de pénitence les plus extraordinaires dont il soit fait mention dans les annales de l'Église. Pierre le Gouvello de Kériolet, né à Auray, d'une famille honorable, laissa paraître, dès ses premières années, ce génie de feu et ces passions bouillantes qui annoncent une âme faite pour les extrêmes. Mise en jeu par des amis pervers, cette activité ne se développa que pour le mal. L'orgueil de son courage, son libertinage effronté, son mépris de toute convenance et de tout danger en vinrent à une sorte de folie. Après avoir volé son père et essayé de se rendre en Turquie pour abjurer le Christianisme, il devint néanmoins conseiller au parlement de Bretagne. La pourpre ne servit qu'à protéger les débordemens de sa vie. Il semblait ne pouvoir s'occuper que de deux pensées, l'une et l'autre monstrueuses, celle d'ôter en duel la vie aux hommes, et aux femmes leur honneur. Le délire de son impiété devint tel, qu'une nuit, impatienté d'entendre le roulement du tonnerre qui semblait menacer sa demeure, et qui tomba réellement sur son lit, il se leva de sang-froid, ouvrit la fenêtre, et, par une sorte de défi au Tout-Puissant, déchargea son pistolet contre le ciel.

« Mais telle est la magnificence de la divine miséricorde qu'elle se plaît à faire surabonder la grâce où le péché avait abondé. Kériolet se rendit à Loudun dans des projets infâmes, pendant le procès des Ursulines. Mais, au lieu du crime, c'était là que la grâce l'attendait : il se convertit.

« De retour à son château de Kerloi, à une lieue de Sainte-Anne, il rompit avec le monde et se donna tout à Dieu. Il résolut de faire, en esprit de pénitence, jusqu'à la fin de ses jours, le plus de bien à son prochain et à son corps le plus de mal qu'il pourrait : cette résolution fut exécutée avec un courage et une persévérance au-dessus des seules forces humaines.

« A partir de ce moment, on le vit étudier ses moindres inclinations, pour les sacrifier avec autant de soin qu'il en avait mis jusqu'alors à les satisfaire..... Pauvre au milieu de ses richesses, il ne voyagea plus qu'à pied, usant du linge le plus grossier, couvert des plus méchans habits, et si négligé dans toute sa personne, qu'il eut presque à chaque pas l'occasion de jouir des mépris qu'il recherchait. Si sensible auparavant à ce qui touchait le point d'honneur, il savourait alors les outrages avec tant de complaisance, qu'il se sentait porté à la reconnaissance envers ceux qui l'aidaient à dompter son orgueil. Pour expier ses criminels plaisirs, il se condamna dès sa conversion à un jeûne de trois ans,

au pain et à l'eau; et, comme si c'eût été trop peu, il en poussa la rigueur jusqu'à ne prendre de nourriture, durant ce long espace de temps, que tous les trois jours.

« Le reste de sa vie, il ne voulut jamais user que des alimens des pauvres; encore se reprochait-il, pour ainsi dire, le mauvais pain noir qu'il mangeait après l'avoir mouillé de ses larmes. A tous les voyages qu'il avait faits par des motifs coupables, il voulut opposer de saints pélerinages, dans l'espoir d'y obtenir de la divine miséricorde le parfait oubli de ses crimes. C'est ainsi qu'on le voit se rendre, et même à diverses reprises, à Liesse, à Montferrat, à Milan, à Compostelle, à Rome, et en tant d'autres endroits que l'historien de sa vie, qui vécut dans son intimité, fait monter à 25,000 lieues les distances qu'il a parcourues dans ces voyages. Ceci surprendra bien davantage encore si l'on songe qu'il les fit toujours à pied, et ordinairement en demandant l'aumône, quoiqu'il la donnât en même temps aux véritables pauvres.

« Dire tout ce qu'il eut à souffrir des saisons, des lieux et des hommes, serait impossible. A la faim, à la soif, aux injures et aux coups, au coucher sur la dure, même sur la neige, et habituellement dans des étables, se joignaient de cruelles attaques de goutte et des mortifications de son choix. en particulier de clous qui traversaient sa chaussure, et sur lesquels il appuyait ses pieds ensanglantés. Ces intolérables douleurs ne l'empêchaient pas de faire ordinairement dix lieues par jour. Encore trouvait-il le temps et la force de prier à genoux jusqu'à sept ou huit heures entières, comme il en avait fait vœu pour sept ans. Il passait même jusqu'à dix heures consécutives dans cette gênante posture. Si dur pour les siennes, il était plein d'une tendre compassion pour les souffrances des autres. Dès le commencement de sa conversion, il vendit sa charge dont le produit, ainsi que le reste de ses biens, ne fut plus à lui, mais aux pauvres, et son château se transforma en un hospice, dont il ne se regardait que comme le portier. Il faisait plus : il allait chercher dans les campagnes les malades et les mendians, et si les forces leur manquaient, il s'estimait heureux de les charger sur ses épaules, ou, si la distance était trop forte, de les confier à quelque villageois du voisinage, en pourvoyant généreusement à leurs dépenses.

« On comprend qu'une telle charité dut faire affluer chez lui la foule des malheureux. Loin d'en rebuter aucun, le jour où leur nombre augmentait c'étaient ses jours de fête. Il allait au-devant d'eux, les prenait par la main, les fournissait de linge et de vêtemens, jusqu'à se dépouiller du nécessaire.

« C'était de ses propres mains qu'il leur servait à manger, ne prenant jamais rien lui-même qu'après tout le monde, et il se contentait des restes. Ses pauvres étaient-ils malades, c'était encore lui qui les soignait.

« Les familles honteuses, les jeunes filles sans dot et sans avenir, sa charité ne les oubliait pas non plus; mais il prévenait leurs demandes avec une délicatesse qui donnait mille fois plus de prix à ses secours. Enfin ses aumônes étaient telles, selon les calculs des témoins oculaires, que, sur 50,000 fagots de bois dont il faisait provision, à peine en brûlait-il quinze pour ses propres besoins, et que de ses rentes, qui étaient fort considérables, à peine en dépensait-il une centaine de livres pour son usage. Tout le reste allait à ses pauvres.

« La charité, si elle s'arrêtait aux soins matériels de la vie, serait incomplète. Kériolet voyait surtout dans les malheureux des esprits à éclairer et des cœurs malades à guérir et à consoler.

« Cédant aux instances de son évêque, il fut promu aux ordres sacrés, et il consacra tout son ministère aux pauvres; car les riches, disait-il, ne manqueront jamais de secours, mais les pauvres ont moins d'amis. Enfin, après une cruelle agonie, ce grand pénitent rendit son âme à Dieu, en 1660, à l'âge de cinquante-huit ans. »

Nous aimerions encore à citer la description d'Auray et de la vue que l'on découvre du haut de la promenade de cette ville, le récit de la bataille d'Auray, où Charles de Blois mourut et Du-

guesclin fut fait prisonnier; nous aimerions à citer ce que l'auteur dit des désastres de la prairie des Martyrs; car ce sont là de beaux morceaux; mais le temps nous presse, l'espace nous manque, et nous renvoyons à l'ouvrage.

Le P. Arthur raconte d'une manière simple, rapide, mais colorée, mais assaisonnée fort souvent de belles pensées, d'images douces et de réflexions intéressantes. Quand il décrit, il peint en quelque sorte; à la touche on reconnaît la main d'un artiste, et l'on devine un pinceau renversé et taillé en plume par un bout. En effet, la description du P. Arthur est exacte et bien déterminée; elle fait tableau. Tout y est bien poli; rien d'essentiel n'y est oublié, mais la sobriété s'y fait plus remarquer que l'abondance, et l'exactitude que la souplesse. Ce qu'il ne croirait pas devoir peindre, il ne croit pas le devoir dire. De là peut-être un peu de sécheresse, mais toujours de l'éclat et une jolie teinte dans ses détails. Le cadre est toujours de main de maître, et les groupes à leur place; de sorte que son petit ouvrage, qui est assurément sans ambition, est loin d'être sans mérite littéraire. C'est même, sans parler de ses gravures qui sont exquises, une des plus belles et des plus intéressantes monographies saintes que nous ayons. Elle fait honneur à la compagnie de Jésus, et en révèle sans contredit une des plumes les plus brillantes et les plus distinguées. Que le P. Arthur le sache bien : qu'il sache surtout que de débuter de cette sorte c'est s'engager à aller loin, et s'imposer le devoir d'aborder des sujets plus importans encore, s'il se peut, et plus élevés. Ses vitraux seront une grande et belle œuvre, une œuvre nouvelle dans les arts, et des plus utiles à ceux qui pensent encore à décorer nos églises. Outre ces intéressans travaux, nous savons que le P. Arthur a mille bonnes pensées et les projets les plus recommandables en faveur des arts, des artistes et de la foi. Si l'on nous a bien informé, le P. Arthur fait des vœux depuis long-temps pour qu'il se puisse former une petite réunion, une petite confrérie de jeunes gens que l'on appellerait, je crois, les Petits-Frères, que l'on instruirait dans la pratique manuelle ainsi que dans la théorie des arts, et que l'on emploierait à la décoration des églises. Nous trouverions, quant à nous, ce petit institut admirable. Il rappellerait ces confréries qui bâtissaient nos cathédrales, et ces frères *Pontifes* qui construisaient nos ponts dans le moyen âge. Courage donc! P. Arthur, courage dans vos travaux et dans vos vœux! Que le Ciel vienne en aide à l'artiste chrétien, et que Dieu seconde le missionnaire de l'art et de la foi. Courage aussi à vos confrères! Ils sont nobles et généreux tous; ils ont fait déjà de beaux efforts : qu'ils continuent, qu'ils redoublent même d'ardeur. Il est beau, quoi qu'on en dise, il est beau le feu sacré que vous nourrissez entre vous. Que l'excellent P. Moignot, que la nature fit poète et que les circonstances ont fait savant, s'élance de plus en plus dans les nombres, et pénètre de plus en plus les lois de l'univers; que l'infatigable P. Cahier nous révèle ce qu'il y a d'ignoré encore dans l'archéologie de nos annales; que le P. Marquet nous montre enfin tout son génie, et puisqu'il en peut avoir d'autres, qu'il ne se contente plus même des succès de la chaire, bien qu'ils soient les plus beaux; qu'il nous donne un de ces ouvrages littéraires ou philosophiques qu'il est si capable de faire, et que nous serions si heureux d'admirer! Oui, courage à vous tous qui avez du cœur et du talent; jetez un peu de votre feu sacré au milieu de cette glace métallique qui nous étouffe, et un peu du sel de la sainte sagesse sur cette terre où nous nous enfonçons corps et âme.

Ainsi donc, voilà l'éloge des Jésuites, se va-t-on récrier? Et pourquoi pas, s'ils le méritent, s'ils sont hommes, s'ils sont Français comme nous, s'ils comprennent leur siècle comme le P. Arthur, s'ils ont un noble cœur et de hautes facultés?

Nous n'avons pu nous empêcher de rendre hommage au mérite du P. Martin et à ses beaux travaux. Vous ne trouverez point en lui la haine de l'époque, ni les aigres déclamations d'un zèle imprudent, même dans les questions les plus délicates, mais partout une bienveillance, une équité parfaite pour chacun. Pourquoi donc n'en pas avoir pour lui et pour ceux de ses confrères que leur modestie

et leurs occupations seules empêchent de nous donner des preuves d'un talent aussi vrai, d'un esprit aussi bon, d'une raison aussi saine, aussi calme qu'elle est souvent calomniée.

DANIÉLO.

DE L'ÉTAT ACTUEL DES SCIENCES PHYSIOLOGIQUES.

PREMIER ARTICLE.

Nous n'avons pas pour objet de reconnaître l'état des sciences physiologiques en enregistrant simplement des faits tels qu'ils sortent du cabinet des savans, avec une valeur scientifique pure; nous tenons avant tout à déterminer l'esprit actuel de ces sciences et à pressentir au moins leurs destinées futures. Les détails n'entrent point dans notre plan; ils appartiennent à la partie descriptive de l'histoire de la science. Ce qui nous intéresse, c'est la loi du mouvement intellectuel dans la direction que nous annonçons, ce sont ses tendances prochaines ou éloignées. Les faits se grouperont sans doute autour de notre système d'interprétation, mais seulement comme conséquence de nos principes, et nullement comme point de départ de notre idée première; en un mot, nous nous proposons, non de décrire historiquement des faits particuliers, en suivant pas à pas servilement la marche laborieuse de l'observation et de l'expérience; mais d'exposer philosophiquement les conditions d'existence de tous les faits, en nous élevant de plein vol jusqu'à leurs mobiles : c'est le meilleur moyen, à notre avis, de mesurer d'un coup d'œil la portée de l'œuvre scientifique du moment et de pénétrer le secret du sort futur de ses inspirations.

Posons d'abord quelques principes. Quand on jette les yeux sur la riche collection des produits de l'esprit humain, on est frappé de l'intimité de leur corrélation avec la situation des gouvernemens et des peuples. Partout et dans tous les temps, lorsque l'Etat a poussé à l'amour de la science et au respect des savans, aussitôt, de tous les points où sa parole a eu du retentissement, ont surgi des découvertes brillantes ou d'importantes applications; partout, au contraire, où l'indifférence ou le dédain ont attendu le génie et ses productions, le génie et les travaux utiles se sont fait attendre long-temps.

Un gouvernement fait autre chose que d'accélérer ou de paralyser les progrès de la science; il lui assigne une tâche en harmonie avec son but et ses intentions, et lui trace, pour ainsi dire de sa main, les limites du champ de ses observations; c'est par là que, suivant les dispositions favorables ou contraires des gouvernemens, et la nature de leurs impressions, les nations sont éclairées ou abruties, prennent dans les sciences telle ou telle direction, et marquent, à des titres différens, au premier ou au dernier rang dans l'histoire des développemens intellectuels de l'espèce.

Sans emprunter trop loin des preuves de nos rapprochemens, rappelons-nous quel éclat s'est attaché au dix-septième siècle. Des savans du premier ordre, des découvertes capitales dans tous les sens, ont rempli cette brillante période. Bacon, Galilée, Descartes, Képler, Huygens, Mariotte, Leibnitz, Newton, datent de cette ère et sont à peu près contemporains. Aussi quel subit accroissement dans toutes les branches de la science! C'est alors que Descartes a appliqué l'algèbre à la géométrie, et donné sa théorie des verres courbes; que le télescope et le microscope ont été découverts, ainsi que le baromètre et le thermomètre; que Huygens a donné la loi des forces centrifuges, Képler celle de la mécanique céleste; que Leibnitz a reconnu le calcul infinitésimal, Newton la gravitation universelle. La chimie n'a pas moins gagné que la physique et l'astronomie, par les travaux de Beccher, de Boyle et de Stahl. Nous en dirons autant de l'anatomie humaine et comparée, de la zoologie, de la botanique, de la minéralogie et de la géologie. On peut même affirmer que ces sciences, à peine encore ébauchées, ont

jailli dès lors, avec presque tous les élémens de leur perfection, de la tête de ces grands hommes. Ce fut le temps de la découverte de la circulation du sang et du cours du chyle, des observations de Malpighi, de Ruysch et de Leuwenhoek sur la structure intime des animaux et des plantes; des recherches entomologiques de Swammerdam, des classifications zoologique et botanique de Jean Ray, du système de Tournefort, de la création par Leibnitz d'une géologie raisonnable. A Leibnitz remonte encore l'origine de cette doctrine si recherchée aujourd'hui sous le nom de philosophie de la nature. La physiologie s'est aussi formée dans le même temps. Les écrits de Van-Helmont, de Bellini et de Stahl posèrent même à cet égard les bases de la plupart des doctrines modernes. Aucun siècle, comme on le voit d'après cette revue générale, ne s'est élevé plus haut tant par le nombre que par la grandeur des découvertes et des perfectionnemens. Voulez-vous le secret de ce vaste mouvement de régénération de l'esprit humain? Interrogez les dispositions des princes et des ministres de cet âge; en aucun temps il n'y a eu, de la part des gouvernemens, un pareil concert de protection et d'encouragemens efficaces.

En Italie, les Médicis soutenaient dignement la réputation de leur maison, en favorisant de tout leur pouvoir les sciences et les lettres; en France, Henri IV s'attachait dès lors les savans et gratifiait Montpellier de son jardin botanique; Louis XIII, ou plutôt Richelieu, le surpassait encore par ses libéralités, et fondait à son tour un jardin botanique dans la capitale. Louis XIV, dirigé par Colbert, renchérissait sur ses prédécesseurs, et créait presque coup sur coup l'Académie des sciences, l'Observatoire, le Cabinet d'histoire naturelle et la Ménagerie. L'Angleterre, de son côté, excitait l'émulation de l'Académie royale de Londres, et construisait, sous Charles II, l'Observatoire de Greenwich, dans l'intérêt de l'astronomie. La Suède, la Hollande, la Saxe, le Danemarck, ne faisaient pas moins pour les savans et pour les institutions scientifiques. Partout en Europe, sans parler de la Prusse ni de la Russie qui n'existaient pas, à dire vrai, en corps de nation, une noble émulation des princes et des ministres poussait à l'envi les peuples de leur temps aux conquêtes de l'intelligence. L'Allemagne, déchirée par des guerres de religion; l'Espagne, asservie successivement par le despotisme de Charles V et la tyrannie de Philippe II; la Pologne, en proie à des factions, restaient seules étrangères à ce grand mouvement intellectuel; aussi les trouve-t-on au dernier degré de la civilisation dans le dix-septième siècle. Tous ces faits déposent manifestement de l'immense crédit exercé par l'administration sur la marche ascendante des sciences.

Nous avons encore avancé que selon le génie des gouvernemens, la science affectait telle ou telle direction en harmonie parfaite avec la pensée politique de l'époque. Nous avons de ce fait un exemple encore palpitant dans le cachet de la science parmi nous pendant le cours de la terrible crise de 1793.

Quel que soit le jugement de la postérité en présence de ce mémorable événement, il est certain que la science, ainsi que les savans, subirent le sort de toutes les institutions et furent emportés par le torrent révolutionnaire. Après la chute des universités, la Constituante essaya vainement de réformer l'enseignement. Préoccupée d'intérêts plus pressans, elle se borna à des projets qu'elle transmit à la Législative. D'un autre côté, l'esprit des savans, distrait par la politique, avait naturellement peu de loisir pour les occupations scientifiques. N'oublions pas néanmoins que c'est à la Constituante et aux savans de ce temps que nous devons le système décimal et l'uniformité des poids et mesures. La Législative, déjà débordée par les événemens, fit encore moins en faveur de la science; elle se contenta de rejeter un plan d'organisation de l'enseignement présenté par Condorcet, livrant aux chances d'un avenir menaçant les destinées de l'instruction publique. Dès lors il n'y avait déjà plus ni le pouvoir ni la tranquillité indispensable aux travaux paisibles de la science. Les hommes illustres que la tribune de l'Assemblée nationale ne réclamait point, étaient entraînés, bon gré mal gré, à se mêler au mouvement d'effervescence générale. Bientôt apparaît

la Convention. Agitée de toutes les passions du moment, cette assemblée trouva encore dans sa funeste énergie la volonté et le temps de s'occuper du sort futur de la science. Pendant qu'elle consommait la démolition de l'édifice antique de l'instruction, en décrétant l'abolition des académies, des facultés et des colléges, elle agrandissait le muséum d'histoire naturelle qu'elle ouvrait à l'enseignement ; elle mettait en circulation le système décimal, elle préparait la rénovation de l'instruction publique en introduisant, au mépris de ses idées d'égalité, trois degrés d'enseignement, outre les écoles primaires. Mais contrainte à son tour de céder à des devoirs plus pressans, elle laissa en germe ses projets d'organisation qui furent repris ultérieurement dans des circonstances moins urgentes. C'est alors que l'enseignement tomba entièrement, que la plupart des savans payèrent de leur tête la supériorité qu'ils devaient à leurs talens ; qu'il ne resta plus en France que des soldats et quelques illustrations oubliées dans les prisons.

Du sein de la confusion amenée par la guerre civile, par la terreur et par l'envahissement de notre territoire, la science, étouffée un instant dans le tumulte des armes, renaquit, après une complète transformation, à la voix impérieuse des dangers de la république. C'est ici qu'on touche du doigt l'influence directe du gouvernement sur le caractère de la science. La France touchait à sa ruine. Landrecies, Condé, Valenciennes, étaient au pouvoir des coalisés ; Toulon avait reçu une armée anglaise ; des flottes ennemies bloquaient nos ports et interceptaient tous les arrivages. Au dedans, la famine et la guerre civile. Pour conjurer tant de dangers, des soldats intrépides, il est vrai, mais point d'armes, point de poudre, point de ressources à attendre du dehors, et au dedans, nous l'avons déja dit, la famine, la terreur et la guerre civile.

Le plus pressant c'était de repousser l'ennemi, et par conséquent le besoin de poudre et d'armes. La régie déclara que ses produits annuels s'élevaient à trois millions de livres ; qu'ils avaient pour base le salpêtre de l'Inde, et qu'avec des efforts extraordinaires on ne pouvait les porter qu'à cinq millions au plus. Et pourtant il n'en fallait pas moins de dix-sept millions dans l'espace de quelques mois, sans pouvoir recourir au salpêtre étranger. La science pourvut à cette première nécessité en extrayant le salpêtre du sol de la république ; elle apprit également à le purifier et à le rendre propre à faire de la poudre, non pas à l'aide des moulins, dont la construction aurait exigé plusieurs mois, mais par des moyens nouveaux qui permirent de le raffiner et de le sécher en quelques jours. Par ces procédés, la poudre se fesait en une semaine. On créa avec la même promptitude les moyens d'avoir du fer, de l'acier et des armes.

Tous les arts de la guerre furent de même perfectionnés par les seules ressources de la science. Elle apprit à extraire du pin le goudron nécessaire à la marine ; le télégraphe est aussi une des inventions du moment. Elle découvrit une méthode pour tanner en peu de jours les cuirs qu'on ne se procurait jadis qu'après des préparations de plusieurs années ; elle simplifia l'art de faire du savon, et le mit à la portée de tous les citoyens. Veut-on des chiffres comparatifs des prodiges que la science opéra dans quelques mois? Douze millions de salpêtre extrait du sol de la France dans neuf mois, quand on n'en retirait pas autrefois un million par année ; quinze fonderies en activité pour la fabrication des bouches à feu en bronze, dont le produit annuel était de sept mille pièces ; trente fonderies pour les bouches à feu en fer, donnant treize mille canons par année, au lieu de six fonderies en tout rendant en totalité environ douze cents canons, que possédait la France avant cette époque ; vingt manufactures d'armes blanches, tandis qu'il n'en existait qu'une seule avant la guerre ; une fabrique d'armes à feu, outre celles de quelques départemens, créée tout-à-coup au centre de Paris, rendait cent quarante mille fusils par année, c'est-à-dire plus que toutes les anciennes fabriques ensemble ; cent quatre-vingt huit ateliers de réparation pour les armes de toute espèce, tandis qu'avant la guerre il n'en existait que six. Telles sont, parmi un grand nombre d'autres, les preuves

matérielles de l'impulsion vigoureuse imprimée à l'époque de la terreur aux sciences d'application. Il est superflu d'insister sur la conformité de ce mouvement avec les exigences de la situation politique. On voit, en effet, qu'il n'y eut de place exclusivement que pour les directions scientifiques au service de la guerre.

Un pouvoir d'un autre genre gouverne plus efficacement encore les fluctuations de la science, c'est l'empire des idées religieuses ou philosophiques. Ce pouvoir se modifie avec les temps et les circonstances, et à chacune de ses modifications importantes répondent, dans les diverses expressions de l'activité de l'homme, des changemens corrélatifs. La philosophie ou la religion dominante planent en effet sur tous les ordres de phénomènes, sur tous les ouvrages accomplis. La science se plie à leurs vicissitudes comme la politique, comme l'industrie, comme les beaux-arts. Elle les réfléchit dans ses principes, dans ses méthodes, dans son objet; tout enfin, jusqu'à son langage, se pénètre de son esprit. Nous examinerons dans un prochain article l'influence prépondérante des idées religieuses ou philosophiques.

Docteur FUSTER.

REVUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCES DU MOIS DE MARS.

Nous avons signalé dans le précédent compte rendu le parti que la providence sait tirer des grands bouleversemens de la nature, soit pour le renouvellement de l'atmosphère, soit pour la destruction des insectes nuisibles, soit enfin pour introduire des modifications bienfaisantes qui échappent à la faiblesse de notre intelligence. Ces bienfaits sont plus nécessaires dans les régions équatoriales livrées habituellement à un calme profond, soumises pendant un long intervalle à une chaleur et à une humidité corruptrice, et où naissent et se reproduisent avec une activité inconnue partout ailleurs les émanations les plus redoutables à la santé et à la vie. Aussi c'est sur ces parages que se rencontrent les plus grandes commotions de la terre, de la mer et du ciel qui, sous les noms d'orages, d'ouragans ou de tremblemens de terre, régénèrent en quelque sorte les milieux au sein desquels l'homme respire et règne. M. Espy a eu l'occasion d'étudier, à l'équateur même, quelques uns de ces grands phénomènes. L'académie, à laquelle il a communiqué ses observations, en a fait le sujet d'un rapport dont nous allons examiner les principales parties.

M. Espy a compris dans ses considérations les météores aériens désignés sous les noms d'ouragans, de trombes, de tornados. Toutes ces dénominations indiquent à peu près le même phénomène envisagé seulement à divers degrés d'agrandissement. Si le mouvement de l'air est violent et peu étendu, il détermine la trombe ou le tornado; s'il embrasse plusieurs degrés de la surface du globe il devient ouragan. Le mouvement de l'air, dans le météore en question, est toujours convergent soit vers un centre unique, si le tornado est de forme arrondie et d'une étendue restreinte, soit vers une ligne diamétrale, si le tornado, l'ouragan est d'une forme allongée et s'étend sur plusieurs centaines de lieues. Si le tornado est très petit, auquel cas la violence du mouvement de l'air n'en est encore que plus grande, on voit souvent apparaître à son centre un nuage dont la pointe se déprime de plus en plus et finit par toucher la terre ou la mer. Les trombes sont de petits tornados, et la force de ces météores dans la partie Sud et Est des Etats-Unis, où M. Espy a fait surtout

ses observations, est telle que les arbres sont enlevés dans les airs, et que les objets les plus lourds sont eux-mêmes renversés, déplacés, transportés.

En observant à une même heure le sens, la force, la direction du vent indiquée par les arbres renversés, les objets mobiles déplacés, enfin les traces imprimées sur le sol, M. Espy établit qu'à un même instant le mouvement de toutes les parties de l'air qui est atteint par le météore, se produit vers un espace central, point ou ligne, en sorte que si le vent du côté du tornado souffle vers l'Est, il souffle avec la même violence vers l'ouest de l'autre côté du tornado, et souvent à très peu de distance du premier lieu; tandis qu'au centre il se produit un courant ascendant d'une étonnante rapidité, courant qui après être monté à une prodigieuse hauteur se déverse de tous côtés jusqu'à une certaine limite déterminée. Ce courant ascendant perd sa transparence à une certaine hauteur et devient un vrai nuage du genre de ceux qu'on appelle *cumulus* et dont la base est horizontale et la hauteur en rapport avec l'état de la température et de l'humidité de l'atmosphère. Le nuage central du météore se reproduit constamment à mesure qu'il est emporté par le courant rapide du centre, et, dit M. Espy, quand ce météore donne de la grêle ou de la pluie, ce qui a lieu communément, c'est le refroidissement dû à la dilatation de l'air emporté dans les régions supérieures de l'atmosphère qui condense l'eau. L'électricité, quand elle intervient dans le tornado, n'est point, continue M. Espy, essentielle au phénomène. Ainsi, d'après l'explication très plausible de M. Espy, le tornado, la trombe ou l'ouragan consiste 1° dans l'existence d'un courant ascendant, et 2° dans le mouvement de l'air vers un centre ou vers le grand diamètre de l'espace oblong occupé par le phénomène.

Le baromètre au centre du météore est quelquefois de 60 millimètres plus bas que vers ses bords, et sa limite est tracée sur tout son contour par une courbe le long de laquelle le baromètre se trouve à sa hauteur normale; tandis qu'au-delà de cette ligne, plus en dehors, on observe une augmentation de hauteur dans la colonne barométrique, augmentation qui ne s'élève qu'à deux millimètres pour les petits tornados, mais qui peut être de dix à douze millimètres dans les tornados très étendus.

Les circonstances favorables à la production subite du tornado grand ou petit sont, au dire de M. Espy, un air chaud et humide, recouvrant une contrée plane et étendue, assez tranquille pour que le mouvement ascendant de la partie qui est accidentellement le moins dense, puisse se produire à une grande hauteur perpendiculaire au-dessus du milieu de l'espace échauffé et chargé de vapeur transparente; enfin, dans les régions supérieures, un air sec et froid dont l'état et surtout la densité contraste avec celle du courant ascendant qui se dilate, se refroidit, perd sa transparence par la précipitation de son humidité, tout en gardant une pesanteur spécifique moindre, que l'air environnant, et par son déversement présente la forme d'un champignon ou d'une tête de pin avec ou sans prolongement ou appendice vers le bas. Cet appendice nuageux et opaque indique un espace où la dilatation et le froid sont au maximum, et où, par suite, la précipitation de la vapeur commence presque immédiatement au-dessus du sol ou de la surface de la mer.

Une théorie très satisfaisante, appuyée elle-même sur des données numériques irréprochables, rallie toutes les observations de M. Espy, en leur assurant une place éminente dans la science encore si obscure des phénomènes météorologiques. Nous sortirions de l'esprit général de notre revue, qui ne se propose que la propagation des faits ou de leurs résultats, sans s'inquiéter des systèmes d'explication admis par les observateurs, si nous abordions la discussion des principes théoriques de M. Espy. Mais nous ne pouvons nous dispenser de mentionner les opinions de ce météorologiste touchant le déplacement des tornados ou des trombes.

Ce déplacement dépend, selon M. Espy, des vents qui règnent dans la partie supérieure de l'atmosphère sous les latitudes moyennes. Ce qui montre que le déplacement en question doit être dirigé vers l'Est dans ces latitudes, tandis que,

sous la zone torride, ce déplacement doit être dirigé vers l'Ouest, comme le courant des vents alisés. En outre, la légère surcharge que doit occasionner le déversement de l'air tout autour de la tête du météore explique la légère élévation du baromètre, qui précède dans chaque localité l'invasion du tornado, et peut même lui servir de pronostic. Il résulte encore de ce fait, qu'au-delà des limites des météores, on doit éprouver un vent faible, dont la direction est opposée à celle de l'air qui se précipite violemment vers l'espace central du tornado.

— Par un décret du 14 octobre 1830, le congrès de Venezuela autorisa le pouvoir exécutif à faire construire une carte générale de la république, et à rassembler dans un seul corps d'ouvrage les documens relatifs à l'histoire et à la statistique du pays. Le colonel Codazzi fut chargé de la direction de ce travail, auquel il a consacré dix ans. Le gouvernement de Venezuela ayant autorisé cet ingénieur à se rendre en Europe pour publier les résultats de ses recherches, le colonel Codazzi a choisi la France, où sa première démarche a été de soumettre au jugement de l'Académie des Sciences le fruit de ses longs et pénibles voyages.

M. Codazzi a mis sous les yeux de la compagnie la grande carte de Venezuela et les cartes particulières de cette contrée, au nombre de trente. Un texte explicatif accompagne ces cartes, et complète le travail géographique et statistique de M. Codazzi.

L'auteur adopte pour les différens climats de cette république les trois divisions vulgaires : la région chaude, la région tempérée et la région froide. La région chaude commence au niveau de la mer, et se continue jusqu'à une hauteur de 585 mètres; les températures y sont de 27°,5 et 25°,5. La région tempérée, dont on a fixé la limite supérieure à 2144 mètres, possède à cette limite une température moyenne de 18°; enfin, dans la région froide, qui atteint 4580 mètres, la chaleur moyenne à la limite supérieure n'est plus que de 2°.

Les limites de température et de hauteur admises par M. Codazzi s'accordent avec la limite des régions correspondantes dans les Andes de la Nouvelle-Grenade et de Quito. Les différences que l'on peut y remarquer sont dues, selon toute vraisemblance, à l'influence que le voisinage de la mer ou la proximité des *llanos* peut exercer sur la température moyenne des stations de la Cordilière.

Dans la *Sierra Nevada de Merida*, entre 8° et 9° de latitude nord, le colonel Codazzi a rencontré la limite inférieure des neiges perpétuelles à 4540 mètres. La neige dans la *Sierra de Merida* descend donc plus bas qu'on n'eût pu le supposer d'après la latitude. Mais on sait aujourd'hui que la configuration des montagnes, l'épaisseur de leurs massifs, la proximité et l'étendue des plaines qui les avoisinent, influent bien plus sur la limite des neiges que de légères différences en latitude. Les tableaux contenus dans l'ouvrage de M. Codazzi font connaître les températures moyennes de toutes les villes et de la plupart des villages de Venezuela, ainsi que les extrêmes de cette température. L'auteur porte à 27°,3 la chaleur moyenne du niveau de la mer sur le littoral. Les recherches thermométriques exécutées dans la mer, dans les plaines, dans les forêts, dans les rivières, paraissent établir que près de l'équateur, les steppes, les prairies ont, à latitude égale, une température moyenne plus élevée que celle de la côte, tandis que, pour les régions boisées, marécageuses, cette température est généralement inférieure.

M. Codazzi a décrit avec la même exactitude la partie hydrographique de Venezuela, où il a rencontré à chaque pas les traces des découvertes des missionnaires, auxquels il ne rend pas toute la justice qu'ils méritent. La carte hydrographique présentée par cet ingénieur montre Venezuela divisée en huit systèmes. Celui de l'Orénoque est le plus remarquable; ce bassin offre une superficie de 9,628, 3 myriamètres carrés. Elle comprend une grande partie des llanos de Venezuela. Les données approximatives de cet ingénieur sur la quantité de pluie qui arrose annuellement les différentes régions de ce bassin sont des plus curieuses. Dans les forêts il tombe 2^m,54

d'eau ; dans les plaines $1^m,81$. En tenant compte de l'étendue et des conditions physiques des surfaces, on trouve $2^m,01$ pour la pluie annuelle moyenne.

Le colonel Codazzi n'a pas négligé l'industrie agricole de Venezuela. Il a rassemblé sur les plantes utiles de cette région les renseignemens les plus importans où il indique pour chaque culture l'époque du semis et de la récolte, le produit moyen par hectare, la température moyenne et la durée du cycle de végétation. Plusieurs plantes à l'état sauvage étonnent par leur importance et par la généralité de leurs applications. Tel est, par exemple, le palmier *moriche* (cocus mauritia) que les missionnaires désignent par le nom expressif de *pain de la vie*. Ce palmier croît depuis le niveau de la mer jusqu'à la hauteur de 700 mètres. Ses jeunes pousses servent d'aliment, ses fruits verts présentent une nourriture farineuse ; parvenus à l'état de maturité ils donnent de l'huile en abondance. On fait des hamacs, des toiles avec la partie fibreuse de son écorce, les jeunes feuilles servent à fabriquer des chapeaux, des nattes, des voiles pour les embarcations; un tissu naturel qui enveloppe les fruits procure aux Indiennes un vêtement qui n'exige aucune façon. La sève, riche en principes sucrés, produit une liqueur vineuse ; le tronc avant sa fructification renferme une moelle amylacée avec laquelle on fait du pain; cette moelle, en se putréfiant, donne naissance à une multitude de gros vers blancs que les Indiens-Caribes recherchent comme un mets des plus délicats. Enfin, le ligneux de l'arbre est un excellent bois de construction.

Des recherches sur la population de Venezuela ont constamment occupé le colonel Codazzi. Un recensement fait avec le plus grand soin assignerait à ce pays pour 1839 une population de 945,348 habitans, qui se répartissent ainsi par ordre de caste : blancs, 260.000 ; caste mixte, 414,151 ; esclaves, 49,782; indiens civilisés, 155,000 ; indiens catéchisés, 14,000 ; indiens indépendans, 52,415. En comparant le total de la population en 1839 avec le total en 1825, M. Codazzi pense que le nombre actuel peut se doubler en trente-six ans.

— La conservation des viandes alimentaires se lie à tant d'usages d'économie domestique, qu'il n'est pas étonnant qu'elle soit devenue à diverses époques l'objet des investigations de la science. M. Gannal, à qui l'on doit un procédé supérieur pour l'embaumement, a dû être conduit par la nature de ses recherches ordinaires, à discuter de nouveau la question de la conservation des viandes alimentaires, question bien autrement importante que celle de soustraire momentanément à la terre des restes mortels qui lui reviennent tôt ou tard nécessairement. Les observations de M. Gannal sur les procédés les plus convenables pour conserver les viandes alimentaires, font le sujet d'un mémoire qu'il a communiqué dernièrement à l'Académie. Nous croyons utile d'en offrir une courte analyse.

M. Gannal fait remarquer que quelle que soit la substance préservatrice que l'on emploie pour cette conservation, on trouvera de grands avantages à l'introduire par injection, au lieu de la faire pénétrer lentement, comme dans les procédés ordinaires de salaison, par une imbibition du dehors au dedans. Par l'injection, on obtiendra, suivant M. Gannal, outre l'économie de temps et d'argent, une répartition uniforme de la substance conservatrice ; tandis que par la macération, surtout si l'on agit sur de grosses pièces, les parties voisines de la périphérie devront être sursaturées de cette substance avant que les parties intérieures en aient reçu la portion nécessaire pour prévenir la décomposition.

M. Gannal s'occupe ensuite de l'examen des substances qu'on pourrait employer à la place du sel commun. Il reconnaît que les sels solubles d'alun jouissent de la propriété de prévenir le développement de la fermentation putride dans les matières animales; mais il avoue que quelques unes de ces substances salines communiqueraient aux viandes soit des propriétés nuisibles, soit une saveur déplaisante. Aucun de ces inconvéniens n'existe, d'après les observations de M. Gannal, dans le chlorure d'aluminium. Il fonde son opinion que l'emploi de ce dernier sel ne donnerait aucun goût aux viandes, sur ce que la quantité

nécessaire pour la conservation est relativement fort petite; qu'ensuite la réaction qui doit s'opérer ne peut produire qu'une petite proportion de chlorure tout-à-fait inoffensive, et qu'enfin le peu d'alumine introduite et combinée à la matière animale ne doit offrir aucun inconvénient.

Des essais sur le degré de concentration à donner à la solution de chlorure d'aluminium, lui ont prouvé que la solution était convenable lorsqu'elle marquait dix degrés à l'aréomètre de Baumé. Or, un kilogramme de sel suffit pour six litres d'eau, et il faut neuf à douze litres de ce liquide pour la conservation d'un bœuf.

La pratique de l'opération est très simple. Lorsque l'animal est abattu par un coup sur le front, on lui ouvre la carotide et la jugulaire d'un côté, on laisse écouler le sang et on introduit l'injection. Quand l'opération a été bien faite, on s'aperçoit à peine que l'animal ait été l'objet d'une préparation. La viande qu'on désire conserver un certain temps ne demande pas autre chose après la préparation précédente que d'être pendue dans un endroit sec et aéré. Quand on a l'intention de la garder plus d'une quinzaine de jours, il faut la laver dans un bain composé avec une solution à dix degrés de sel commun et d'une égale quantité de solution de chlorure d'aluminium. Lorsque ce lavage est opéré, on applique la viande à sa destination. Celle qui doit être séchée sera appendue dans une chambre chauffée au moyen d'air chaud ou d'air chargé de fumée de bois, ou enfin par un air libre en la protégeant contre le contact des mouches. Lorsque cette viande est séchée, il suffit de l'emballer dans des tonneaux hermétiquement fermés et de placer ceux-ci dans un lieu sec. Pour employer cette viande, il suffit de la faire macérer pendant vingt-quatre heures, et comme elle n'est pas salée, le gonflement peut facilement s'opérer dans l'eau de la mer. Quand on veut conserver la viande fraîche, il suffit de l'empiler dans des barriques, comme cela se pratique dans les ateliers de salaison de la marine; quand la tonne est pleine, on la remplit de solution saturée de sel commun, du mélange qui a servi au lavage, ou encore simplement de sel sec. Les trois moyens ont donné de bons résultats.

—On sait tous les dangers qui accompagnent l'emploi de la vapeur comme puissance locomotrice. Il se passe peu d'années où l'humanité n'ait à déplorer les conséquences désastreuses d'une tension forcée de ce fluide. Nous pouvons même assurer que cette nouvelle voie de transport n'arrivera au point de sécurité dont elle approche chaque jour sans l'avoir encore touché, que lorsqu'on sera parvenu à gouverner avec plus d'intelligence un élément aussi difficile à maîtriser. En attendant, il est bon que les yeux des intéressés puissent être ouverts sur les chances du danger. C'est dans ce but que M. Daillot, inspecteur des bateaux à vapeur, vient de proposer l'emploi d'un indicateur de niveau pour les chaudières. L'objet de cet indicateur est de permettre à tous les passagers d'un bateau à vapeur de juger par eux-mêmes du degré de tension éprouvé par la chaudière, et d'être prévenus à temps du moment où il y a pour eux quelque danger. L'instrument indicateur placé sur le tillac du bateau donne l'état de niveau d'eau dans la chaudière. M. Daillot a déjà appliqué avec avantage ce nouveau procédé à plusieurs bateaux à vapeur de la Haute-Seine. Voici la description de cet instrument tel qu'il l'a présenté à l'Académie dont il a reçu l'approbation.

C'est une colonne creuse implantée sur la chaudière. L'extrémité inférieure plonge dans le liquide lorsque celui-ci est en suffisante quantité dans la chaudière ; dans le cas contraire, son orifice inférieur s'ouvre dans la vapeur : un cylindre de verre continue et termine par en haut cette colonne. Une boule creuse, plus légère que le volume d'eau qu'elle peut déplacer, flotte dans le liquide dont la colonne est remplie. Tant que sa base plonge dans l'eau, cette boule indique par sa position qu'il y a suffisamment d'eau dans la chaudière, et que par conséquent il n'y a aucun danger. Au moment où le niveau s'abaisse, l'eau est remplacée par de la vapeur dans la colonne et le cylindre de verre qui la termine. La boule n'est plus dès lors portée vers l'extrémité supérieure, elle tombe

au contraire et demeure au bas du cylindre. C'est ainsi qu'elle avertit du changement survenu dans l'état des choses.

Un tableau portant deux traits, vis-à-vis l'un desquels serait écrit le mot *sécurité*, tandis que le mot *danger* serait tracé en gros caractère au bout de l'autre, pourrait être placé derrière le cylindre de verre qui contient la boule indicatrice. La position de la boule, visible pour tous, provoquerait puissamment dans le cas de son abaissement l'attention des intéressés; le danger serait ainsi signalé sur-le-champ à tous, et combattu aussitôt par les ouvriers conducteurs de la machine. Une révélation certaine de leur négligence à maintenir le niveau, provoquerait du reste de leur part une attention plus soutenue, et s'il fallait stimuler l'amour du devoir par l'intérêt pécuniaire, une amende pourrait être la conséquence de tout abaissement de la boule. Nous faisons des vœux pour qu'un pareil instrument soit employé dans tous les bateaux à vapeur; ce sera un moyen de plus de conjurer les dangers attachés à l'application de la vapeur.

— On aurait tort de croire qu'il suffit de forer le sol pour ouvrir de nouvelles sources. Les puits forés n'atteignent ce résultat que suivant la structure des terrains et les divers états de ses couches. Les nombreux forages exécutés par M. Degonsée et dont M. Arago a communiqué les opérations à l'Académie, établissent la vérité de ce fait; ils prouvent en outre que ces sortes de travaux peuvent être employés à d'autres fins qu'à chercher de l'eau.

Dans le courant des années 1838 et 1839, M. Degonsée a exécuté vingt-deux forages dans le département du Bas-Rhin, pour constater et reconnaître les gisemens bitumineux et asphaltiques. Les forages ont eu lieu dans les alluvions et le terrain tertiaire. Le 30 novembre 1838 à Schwabweiller (Bas-Rhin) la sonde a traversé, à la profondeur de 20m.66, une couche d'argile bleuâtre de 5m.33 de puissance, imprégnée de pétrole. L'eau qui jaillit du forage bouillonne par intermittences en donnant passage à des bulles de gaz et à du pétrole dont on obtient depuis près de deux ans, sans interruption, 50 à 60 litres par jour. Le moyen de le recueillir est simple et sans frais. L'eau jaillissante tombe dans un grand cuvier, et s'écoule constamment par sa base où on a pratiqué une ouverture; tandis que le pétrole se condense à la surface, d'où il est retiré à son tour à l'aide d'un robinet convenablement disposé. Cette huile brûle très bien; mais sa propriété la plus importante est de faire peu de cambouis : elle est excellente pour le graissage des mécaniques.

Dans le département du Nord, M. Degonsée, pendant les années 1839 et 1840, a fait exécuter sept sondages de 200 à 267m de profondeur. Par suite, deux riches exploitations de houille ont été concédées par le gouvernement, et sont depuis deux ans en pleine activité.

— M. Payen a fait de nouveau l'analyse du puits de Grenelle, après avoir séparé par le filtre les corps en suspension. Sur cent mille parties, cette eau contient: carbonate de chaux 6,80; carbonate de magnésie 1,42; bi-carbonate de potasse 2,96; sulfate de potasse 1,20; chlorure de potassium 1,09; silice 0,57; substances jaunes 0,02; matières organiques azotées 0,24.

Cette composition comparée à celle de l'eau de Seine, montre que l'eau de ce puits contient environ moitié moins de sels calcaires et ne renferme pas de sulfate de chaux, composé le plus nuisible dans beaucoup d'applications. Ainsi l'eau du puits de Grenelle formerait moins d'incrustrations dans les générateurs à vapeur: elle prend aussi mieux le savon. La présence des composés de potasse et notamment du carbonate qui leur a donné naissance, est digne de l'attention des géologues. Elle explique d'ailleurs l'absence du sulfate de chaux. Sur 100 litres l'eau de ce puits, renfermée au moment de son apparition, contient 1,80 de gaz où se trouve 0,15 d'acide carbonique.

F.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

BERTRAND DE BORN, par MARY LAFON. 2 vol. in-8° (A. Dupont).

Quand on regarde dans l'histoire du douzième siècle, prise au point de vue méridional, une grande et belle figure apparaît d'abord attirant toute l'attention, celle de *Bertrand de Born*. Ce troubadour, par son génie aventureux et fier, par son courage à toute épreuve, exerça la plus grande influence sur les affaires politiques de son temps. Si la famille royale des Plantagenets fut divisée, si le fils s'arma contre le père, si le vieil Henri arracha sous les murs de Limoges un trait qui avait traversé le cou de son cheval, c'est à *Bertrand de Born* qu'il faut s'en prendre. Pendant une période de près de trente années, il ne se fit rien dans cette partie de la France qui s'étend de Poitiers à Bayonne, où il n'eût trempé, rien qu'il n'eût préparé par lui-même ou par ses conseils. Faire revivre cette grande figure historique cachée sous les ruines de six cents années, ce devait être la tâche d'un homme du Midi. *M. Mary Lafon*, homme méridional, comme il le dit lui-même, a donc employé dignement son temps et mérité de son pays en remettant sous les yeux de la génération actuelle les plus belles pages de ce passé si plein, si curieux, si honorable et cependant si peu connu.

Jusqu'ici la littérature moderne avait exhumé de l'histoire du moyen âge et ses romans, et ses pièces de théâtre : mais observons-le en passant, la saine morale était loin de présider au choix des sujets. On eût dit que les auteurs du jour prenaient à tâche de corrompre l'esprit public en exposant au grand air tout ce que le cœur humain peut contenir de perversité et de vices. Cette prédilection affectée de la plupart de nos écrivains pour de tels sujets est un des malheurs de notre siècle que doivent déplorer tous les hommes qui ont la conscience du bien. Hâtons-nous de reconnaître que l'ouvrage de M. Mary Lafon n'est point empreint de ce caractère *dépravateur;* nul sujet au contraire n'était plus propre à intéresser purement le lecteur que le récit simple et vrai de la vie publique et de la vie privée d'un des plus nobles champions de la chevalerie; de cet homme à la vertu sévère, au caractère de fer, qui, en se plaçant au centre de son époque, en sut diriger tous les événemens vers un but légitime au fond, puis qui, désabusé des brillantes chimères de ce monde, et ayant reconnu que tout est vain, sortit volontairement de la scène politique et militaire pour s'ensevelir dans le cloître. Une telle existence, à laquelle se lient tous les mouvemens d'agitation sociale et de guerre qui eurent lieu de 1173 à 1199, soit en Angleterre, soit en France, n'était pas facile à reconstruire dans son intégrité. Le soin que M. Mary Lafon a mis à ce travail d'archéologie n'en est que plus méritoire. Ce sont des fouilles véritablement laborieuses, véritablement utiles. Notons que la plupart des matériaux étant manuscrits et en langue provençale, il a fallu les traduire tous en évitant et redressant à mesure les erreurs philologiques de MM. Thierry, Villemain, Raynouard, tâche grave, que ses études préliminaires sur ce point pouvaient seules mettre l'auteur à même de remplir. Nous n'entrerons pas dans l'analyse de ce livre qui exigerait trop de place; nous nous contenterons d'en faire remarquer les points de vue politiques et religieux. La dernière moitié du douzième siècle et le commencement du treizième siècle furent marqués par deux grands ébranlemens dans l'ordre moral. Née des vieilles semences d'Arius enfouies depuis six cents ans dans le sol occitanique, l'hérésie albigeoise venait de se lever à Toulouse. Les pieds dans le sang du légat, elle prêchait avec insolence l'abolition du catholicisme, et la langue-d'oc infectée de l'esprit irréligieux prêtait l'oreille de toutes parts. C'est à ce moment, c'est à son début plein de confiance et d'audace qu'elle apparaît dans le livre de M. Mary Lafon. La seconde secousse, amenée par les troubles de l'hérésie et les croisades qu'ils suscitèrent, eut un caractère exclusivement politique, et conserva toujours son point d'appui dans le Nord. Nous voulons parler de celle qui étendit la nationalité française jusqu'aux Pyrénées, sous l'influence du catholicisme et par son moyen. Lui seul, par l'unité de foi, pouvait préparer et accomplir l'unité nationale. Cet événement immense dans ses résultats, et l'expulsion, le refoulement forcé de l'élément anglais vers la mer, qui devait bientôt l'emporter sans retour, se réfléchissent avec leur physionomie individuelle et agitée dans le livre de M. Mary Lafon. Seulement, poussant la fidélité jusqu'au scrupule, il a laissé debout, sans leur ôter rien de leur prestige, de leur noblesse antiques, ces hautes familles féodales qui formaient si brillamment dans le pays des troubadours le faisceau méridional, le noyau de la nation d'Oc. On sent même que les sympathies de l'auteur étaient pour leur cause, et que leur chute l'affecte douloureusement. En résumé, si nous avions à faire preuve de juges sur cette œuvre intéressante et consciencieuse, nous commencerions par féliciter l'auteur d'avoir aban-

donné la carrière un peu sceptique où ses premiers écrits semblaient le pousser, et nous l'engagerions à s'appliquer plus sérieusement encore aux travaux historiques : puis nous reconnaîtrions sans peine qu'il ne manque à ce livre de M. Mary Lafon qu'une forme un peu plus grave et plus sévère pour en faire un des tableaux les plus remarquables du siècle qu'il a voulu reproduire.

L'ÉGLISE ET LES ÉCOLES DE SUÈDE PENDANT LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES, considérées principalement par rapport au diocèse de Wexjo; par M. le docteur Isaie Tegner; traduit du suédois par M. le docteur Mohnike. Stralsund, librairie de Loeffler, 1837; un volume in-8° de 180 pages.

C'est encore un ouvrage protestant que nous portons à la connaissance du public religieux français, un ouvrage qui, outre les données statistiques toujours intéressantes pour l'histoire du développement social, renferme certaines manifestations qu'il importe de recueillir parce qu'elles sont un hommage involontaire rendu à la vérité catholique. Ces manifestations ont une portée d'autant plus grande qu'elles sortent de la bouche d'un évêque protestant, d'un homme qui jouit dans son pays d'une considération universelle comme poète, comme penseur et comme écrivain. L'écrit mentionné contient la relation officielle faite par M. Tegner dans le synode tenu à Wexjo, du 20 au 23 septembre 1836, ainsi que les discours prononcés à cette occasion. Ces rapports ne se bornent point à donner un aperçu ingénieux de ce qui s'est fait dans l'Église et dans les écoles de la Suède, pendant le cours des vingt dernières années, ils entrent même dans les spécialités, et permettent ainsi de juger la situation morale d'une communion qui, après s'être séparée de la mère-église, a conservé plus qu'aucune autre de ses sœurs prévaricatrices sa physionomie originelle. Nous citerons un seul passage relatif à l'intelligence de la Bible, à sa propagation parmi les membres de la communauté chrétienne. Quoique, dans ce passage, il soit difficile de ne pas reconnaître le ministre réformé, néanmoins il établit d'une manière trop claire l'insuffisance de la raison pour l'intelligence des livres saints, pour ne pas devoir le faire connaître, et justifier ainsi de nouveau les sages mesures prescrites par notre sainte Église, afin de prémunir ses enfans contre les égaremens de l'esprit individuel. C'est après avoir parlé des travaux de la société biblique suédoise, que l'auteur continue ainsi : « Il est bon que la Bible soit « répandue; mais à quoi sert-il de la répandre si « elle n'est pas comprise, si elle n'est pas sentie « par le cœur de ceux qui la lisent? L'intelligence « n'en est pas toujours très aisée, surtout celle des « livres de l'Ancien-Testament. Les développemens « grandioses de l'épopée dans les livres historiques, « les hautes et sublimes conceptions poétiques des « prophètes échappent à des yeux non exercés et « dépassent leur horizon intellectuel. Le Nouveau-« Testament est sans contredit plus simple et plus « intelligible, surtout les évangiles; la vérité di-« vine semble s'y montrer dans un éclat moins « éblouissant; il s'y trouve quelque chose d'intime « qui saisit même les hommes les plus grossiers; « l'on pourrait dire que le cœur s'y montre entière-« ment à découvert. Dans les épîtres, au contraire, « et principalement dans celles de saint Paul, la « marche des idées est plus artificielle et moins « enchaînée; l'attention perd facilement son fil dans « les brusques transitions; les propositions dogma-« tiques dans leur ensemble, comme les allusions « polémiques dans leur notion historique, ne peu-« vent que difficilement être comprises par des lec-« teurs non instruits. C'est ici le cas de souhaiter « de courtes annotations, peut-être aussi une tra-« duction bien correcte. La Bible, dit-on, s'expli-« que d'elle-même. Oui, mais à quels hommes? « aux cœurs pieux et purs, aux âmes contempla-« tives dans lesquelles le christianisme s'est trouvé « en quelque sorte implanté dès leur naissance, et « qui portent conséquemment en elles-mêmes la « meilleure et la plus indubitable clef de l'hermé-« neutique sacrée. Mais ces âmes privilégiées ne « forment nulle part la majorité. Le plus grand nom-« bre des hommes ont besoin qu'on leur rende ac-« cessibles les vérités bibliques, qu'on les leur ex-« plique, qu'on leur en résolve les difficultés, et « qu'on leur apprenne à en faire une application salu-« taire dans la pratique de la vie. Or c'est là la mis-« sion de l'ecclésiastique; c'est là sa plus belle « prédication. » (Pages 85 et 86.) Quand un ministre supérieur tient un semblable langage au clergé réuni de son diocèse, quand il attaque dans sa base le principe même de la réforme, le principe du libre examen, on ne doit pas s'étonner que l'Église ait toujours refusé à l'individu le droit d'interpréter à sa guise les livres saints, et ait réservé au seul corps des pasteurs unis au chef suprême, au successeur de Pierre, le privilége de décider du vrai sens des Écritures. Si le livre de M. Tegner ne renfermait que le seul aveu que nous venons de lire, nous nous féliciterions de l'avoir fait connaître à nos lecteurs.

J. M. A.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 64. — Avril 1841.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

DIX-HUITIÈME LEÇON (1).

Questions historiques récemment élevées à l'occasion de l'histoire Mérovingienne. — Conversion entière des Franks au catholicisme; conséquences. — Conquête à l'amiable. — La nationalité française fondée et soutenue par le catholicisme, à travers la décadence de deux dynasties, pour être mise à la tête de la chrétienté.

Si nous connaissons encore bien peu nos quatorze siècles d'existence nationale, ce n'est pas la bonne volonté qui manque parmi nous pour rendre cette instruction facile et commune. Jamais on n'a fait autant de livres dans cette officieuse intention que de nos jours. Depuis les histoires de France apprises aux petits enfans jusqu'aux volumineuses compilations; depuis les abrégés élémentaires jusqu'aux dissertations générales; depuis les leçons en estampes jusqu'aux histoires *illustrées;* depuis les scènes romantiques jusqu'aux histoires symboliques, tous les genres ont été essayés, toutes les formes, toutes les méthodes. Il semble qu'il ne reste plus rien à faire, et que tout est dit. Cependant, à mesure que les uns façonnent et achèvent leur *monument,* une émulation diverse va partout cherchant et amassant des matériaux oubliés ou inconnus; on pénètre dans les bibliothèques et les archives, et l'on en tire de toutes parts, qui, un mémoire; qui, une chronique; qui, une charte, une formule, une relation, un texte de loi, un vieux poème, une chanson, un distique. C'est comme une vaste mine où chacun se précipite pour exploiter le municipe, la diplomatie, la législation. Le moindre filon documental qui en sort se porte aux deux battans de l'Académie des inscriptions, ou des sciences politiques, tout ardent d'érudition et d'expectative, comme les moindres fragmens de composition historique vont monter à l'assaut des prix Gobert et Monthyon. De sorte qu'en même temps tout semble à refaire, et il y aurait de quoi décourager ceux qui ont déjà publié leurs élucubrations nationales. L'accumulation des matériaux menace même bientôt de devenir une confusion, qu'il sera presque impossible à un seul homme de débrouiller et de mettre en œuvre. Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs que, parmi tant de documens nouveaux, s'il s'en trouve d'assez curieux, il y en aura beaucoup aussi de médiocres et qu'on ne saura jamais où placer dans l'édifice complet d'une

(1) Voir la XVIIe leçon au t. X, p. 101.

histoire de France. Pour comble d'embarras, un écrivain de talent a dégagé nos vieux Mérovingiens de l'injuste dédain dans lequel ils semblaient ensevelis pour toujours, en montrant fort bien que cette époque si importante de nos annales n'a pas encore été suffisamment étudiée, ce qui n'était su que des travailleurs historiques. Malheureusement, cet écrivain n'a pas même fait son œuvre à moitié, en donnant des récits détachés, d'ailleurs très habilement composés, au lieu d'un ensemble complet (1).

Ce n'est pas tout; la même divergence existe touchant la composition et la méthode historiques. Les uns voudraient que l'histoire fût écrite par les hommes d'État et les publicistes, d'autres par les jurisconsultes, d'autres par les littérateurs, comme à l'ordinaire. Et puis, comment doit-on s'y prendre? Si la philosophie de l'histoire est encore en grande faveur, beaucoup ne réclament pas moins vivement pour la simple narration, sans réflexion aucune, afin de laisser le lecteur libre de conclure comme il voudra.

Toutes ces questions, encore en discussion aujourd'hui, et tout récemment agitées par deux écrivains habiles (1), au sujet de l'époque mérovingienne où nous voici entrés précisément, exigent une brève et nette solution.

On conçoit que des hommes politiques, d'action ou d'étude, écrivent des mémoires ou des théories; ils fournissent ainsi de précieux documens sur les événemens contemporains; mais le loisir et la disposition d'esprit leur manque pour les recherches; en outre, les intérêts de situation ou de parti, les habitudes administratives ou diplomatiques, ou l'application continue à observer les affaires et les actes présens, préoccuperont l'homme politique et l'exposeront à juger les siècles précédens avec les idées du sien. Même inconvénient chez les jurisconsultes. Les chroniques, dit-on, ne contiennent que les idées de l'auteur, les faits tels qu'il les a vus ou admis, et ne montrent que la moitié des choses, tandis que le *droit*, au contraire, « c'est la « parole même des générations disparues; là se résument les besoins, les « mœurs, les idées de l'époque. » Ceci nous montre à point l'exagération d'un esprit préoccupé de sa science spéciale; car la législation d'un peuple ne nous découvrira jamais qu'une face assez restreinte de son histoire; nous y voyons beaucoup plus ce qui devait être que ce qui est. Nous n'y pouvons même pas connaître avec certitude le caractère et la tendance de l'époque, non plus que l'intention des législateurs. Qu'un étranger, par exemple, voulût juger des

(1) Les motifs exprimés par l'auteur (*Récits Mérovingiens*, préface) sont peu concluans. Peut-être a-t-il reculé devant l'inévitable nécessité de se retrouver continuellement en présence de ces évêques et de ces moines du moyen âge, qui ont déjà plus d'une assertion et plus d'une citation inexactes à lui reprocher. Car la partie ecclésiastique, la plus intéressante et la plus importante de beaucoup, manque aux *Récits Mérovingiens;* et quoiqu'il n'ait pu se dispenser de mettre en scène Prétextatus et Grégoire de Tours, on sent toujours qu'il est mal à l'aise avec de tels personnages. Malgré l'espèce de réaction religieuse qui semble s'introduire dans la littérature, il faut qu'il laisse au moins percer son ancienne aversion pour le catholicisme; et les plus vénérables mémoires ne passeront pas sous sa plume sans égratignure. S'il rencontre, par exemple, un de *ces faits étranges, mais attestés, où la croyance du vieux temps voyait des miracles* (t. II, p. 240), il essaie avec *la science de nos jours de les ressaisir en les attribuant au phénomène de l'extase*, ou *à une suite de hasards heureux*. Il a sa manière d'interpréter toujours les actions les plus simples et les plus droites d'un évêque et d'un prêtre. Fortunatus n'est pour lui qu'un *flatteur;* Grégoire de Tours a sa petite dose de *vanité aristocratique* et de finesse politique (t. II, p. 193, 206, 209, 227, 229, 236). Il n'y a pas jusqu'à la touchante Radegonde qui ne porte une *adresse féminine* dans sa résolution à prendre le voile; et la même main qui retrace avec une respectueuse estime les travaux de mademoiselle de Lézardière, note des *habitudes mollement élégantes* dans la vie studieuse de la royale cénobite. Il est vrai que mademoiselle de Lézardière était au fond une patriote, et que Radegonde s'est donné le ridicule d'être une sainte. (T. I, p. 117, 123, et t. II, p. 233, 239.)

J'ajouterai une seule remarque. L'auteur en consignant dans sa préface, pour la postérité, une anecdote de sa jeunesse, reconnaît pour son premier maître M. de Chateaubriand, et il affirme que de *tous ceux qui marchent en divers sens dans les voies de ce siècle, il n'en est pas un* qui n'en doive dire autant. Soit; mais tous ceux qui ne marchent point dans les voies de ce siècle se tromperaient donc beaucoup s'ils cherchaient leurs inspirations et leurs idées à la même source. L'avis n'est pas inutile.

(1) M. Thierry et M. Laboulaye.

mœurs en France aujourd'hui sur l'adoucissement des lois pénales depuis 1830, et sur les vives réclamations qui se sont élevées contre la peine de mort; il en concluerait que les crimes ont diminué notablement, tandis que la lecture des journaux lui prouvera le contraire. D'un autre côté, il est sûr que certaines lois peuvent aider beaucoup à connaître la disposition morale d'une nation. Ainsi la sollicitation du divorce, la séparation du mariage civil et religieux, et le droit ôté aux parens de déshériter entièrement leurs enfans, révèlent sûrement dans un pays un funeste relâchement des liens de famille et l'abjuration générale des sentimens religieux. Que l'étude du *droit* soit donc très utile à l'historien, il n'y a point de doute; mais rien ne peut suppléer les chroniques et les *récits* contemporains. Un discours de Cicéron, les traits de mœurs dont fourmillent ses lettres et les ouvrages des historiens et des poètes romains, nous donnent une appréciation plus exacte de la dépravation païenne que toutes les recherches et dissertations touchant les lois *Juliæ* et la loi *Papia-Poppæa*. De même, deux livres de Grégoire de Tours en disent plus sur l'état des populations franque et gauloise au sixième siècle, que la loi salique, les formules de Marculfe, les formules angevines et toutes celles que Sirmond, Baluze et d'autres ont recueillies. Si, « faute « d'avoir approfondi le *droit*, les histo« riens les plus vantés de nos jours sont « tombés en de graves méprises (1), » le jurisconsulte Montesquieu a bien fait d'autres bévues, pour avoir légèrement parcouru les événemens et les chroniques. Et il faut convenir enfin que l'historien allemand du *droit romain*, Hugo, en comprend bien peu la partie politique. L'histoire paraît devoir rester plus convenablement entre les mains des littérateurs proprement dits, pourvu qu'ils sachent également observer et écrire.

Quant à la méthode, ce sont surtout les philosophes de profession qui se récrient contre les vues générales, les observations historiques, ce qu'on appelle enfin la *philosophie de l'histoire*. Ils veulent que « l'histoire s'arrête dans ses pro« pres limites, les limites mêmes qui sé« parent les événemens et les faits du « monde extérieur et réel, des événe« mens et des faits du monde invisible « des idées (1). » Ce qui signifie, en langue vulgaire, qu'il n'appartient qu'aux *philosophes* d'observer, de juger, de conclure, et que, nous autres humains, nous devons leur demander ce que nous avons à penser de toute chose. Mais comme, depuis tantôt trois mille ans, ils n'ont pu encore nous le dire sur quoi que ce soit, il nous est permis de nous croire libres définitivement en face de la philosophie, et de rire de cette prétention surannée, qui rappelle un peu trop naïvement le philosophe de M. Jourdain. En réduisant cette objection à son juste sens, on peut craindre, avec raison, « l'irruption sans mesure de la philoso« phie de l'histoire, et cette affectation « des formes transcendantes, » à la faveur desquelles il est trop facile de divaguer et de phraser pour se donner un air transcendental, ou de se rendre inintelligible pour se croire profond. On ne saurait trop, il est vrai, « ramener l'his« toire à la réalité, à l'analyse ; » mais il n'est pas moins vrai que l'analyse ne suffit pas seule.

Le grand danger de la *philosophie de l'histoire* est l'opinion préconçue, la vue *à priori*, qui brouille, omet ou contourne à son gré les faits. Cependant l'analyse, pour peu qu'on y réfléchisse, y est tout aussi sujette; les preuves et les exemples ne manquent pas. Quand donc on répète, comme un axiome, que l'histoire *doit prouver et non raconter*, comment pense-t-on par là éviter tout système? Outre que la simple narration tient de la synthèse au moins autant que de l'analyse; comment un écrivain qui ne voudra que raconter sera-t-il plus sûr et plus digne de foi? Comment se persuader que, en racontant, il se séparera de ses convictions, s'il en a, ou

(1) Laboulaye, *Histoire du Droit de Propriété foncière en Occident*, *introduction*, p. 42 et 44, adresse ce reproche à MM. Naudet, Sismondi, Raynouard, Thierry, Guizot, et surtout à M. Michelet, dont il relève en effet un contre-sens remarquable.

(1) M. Cousin, cité par M. Thierry, *Récits Mérovingiens*, t. I, p. 214.

qu'il saura ce qu'il dit, s'il n'en a pas? Le pire de tous les systèmes serait même de n'en vouloir adopter aucun. Si vous rencontrez un homme qui évite en conversant de se prononcer, se tenant toujours sur la défensive et ne donnant jamais son dernier mot sur rien, cette petite diplomatie ne tarde pas à vous refroidir et vous ôte toute confiance. Il en est de même d'un livre et surtout d'une histoire. L'auteur converse avec vous, et, si jaloux que vous soyez de votre libre opinion, vous voulez toujours connaître la sienne et savoir ce qu'il pense lui-même de ce qu'il prétend vous apprendre. Aussi l'affectation d'impartialité dans un récit de faits implique une conclusion d'autant plus certaine qu'elle la laissera moins paraître, et qui sera toujours ou de flatter l'opinion dominante, ou de la miner secrètement.

A quoi servirait d'ailleurs une histoire qui ne prouverait rien et ne voudrait rien prouver? Que si l'on ne veut pas de conclusion, que chacun alors fasse à part son travail de recherche, de confrontation et d'induction, et se garde bien, par conséquent, d'influencer l'opinion d'autrui. Supposez cela praticable, ce serait l'indépendance absolue ou protestante, et le moyen de n'arriver jamais à aucun résultat décisif en histoire, de même qu'en religion, où l'on sait assez que la prétendue réforme ne peut s'arrêter à rien.

Les deux méthodes ont donc le même inconvénient; toutes deux ont aussi la même utilité et doivent conclure pour instruire. Tout dépend du principe qu'elles servent.

Mais nul ne peut se soustraire à la nécessité d'un principe; nous en prenons un faux et mauvais, ou nous y tombons forcément, si nous ne savons ou si nous ne voulons pas prendre le bon et le vrai. La preuve, qui en finira tout d'un coup avec cette vaine controverse, c'est que tous les historiens et publicistes de l'école philosophique ou rationaliste, quel que soit leur système, leur sujet spécial et leur dissentiment, partent tous d'un *état de nature* antérieur à la société. Voilà leur doctrine *à priori*, leur *principe historique* : c'est celui de Montesquieu (1), qui proclame la sociabilité de l'homme, et celui de Rousseau, qui la nie. Tous n'en font pas, comme eux, l'aveu ou le discernement; mais tous n'admettent pas moins cette hypothèse, qui a pour conséquence l'invention du langage, la liberté absolue de la raison, la souveraineté du peuple, et qui se termine au déisme, sinon à l'athéisme, comme à son origine.

Nous autres catholiques, nous avons aussi notre acceptation *à priori*, notre *principe historique*, nous l'avouons hautement. Nous partons invariablement de la *création* et de la *rédemption*, qui ont Dieu pour origine et pour fin, selon la foi de l'Église; principe révélateur du monde en toutes ses obscurités, *illuminator antiquitatum*, comme Tertullien le dit excellemment du Sauveur (2). Non pas que nous prétendions ainsi tout voir sans peine et à découvert, parce que l'esprit humain est borné, même le plus pénétrant, et que la science n'a pas été promise à l'homme comme le salut; mais du moins les erreurs ne seront jamais graves ni périlleuses.

C'en est assez pour assurer ceux de nos lecteurs qui veulent bien donner quelque attention à ce cours d'*histoire de France*, que ce travail ne giroie point à l'aventure, et procède d'après un plan longuement médité. Ils ont compris d'avance que les trois dernières leçons en font partie intégrante; qu'ayant à observer le premier peuple barbare, institué sous l'influence catholique, il était indispensable de poser sommairement la théorie catholique du gouvernement, en renversant la théorie contraire, inventée par la réforme, et mise en pratique depuis cinquante ans par le rationalisme politique (3).

(1) *Esprit des Lois*, I, 2.

(2) Tert., *in Marcion.*, IV, 40.

(3) S'il n'est plus de mode d'étudier le *Contrat Social*, c'est par la raison assez triste qu'on l'a en action, et que les mœurs en sont pénétrées au point de n'y songer même plus. On ne saurait trop le rappeler, car les maîtres de la science prétendue morale et politique ne l'oublient pas pour leur compte. « Il « faut remarquer, dit M. Mignet, que jusqu'en l'an « VIII (1799) toutes les constitutions avaient été « originaires du *Contrat Social*, et que depuis elles « furent toutes, jusqu'en 1814, originaires de la

Les Franks apportaient avec eux les simples institutions de la Germanie ; d'une part, l'assemblée nationale et la loi *salique,* qui garantissaient l'indépendance individuelle ; de l'autre, la royauté guerrière, élective et privilégiée. Ils trouvaient en Gaule, avec la culture des lettres et des arts, la législation et l'administration romaine, les traditions récentes de l'autorité impériale, et enfin la religion catholique.

Ici deux circonstances très remarquables distinguent tout d'abord les Franks des autres barbares établis comme eux sur le sol de l'empire ; c'est, 1° leur conversion au catholicisme ; 2° leur conquête non violente.

On a mis de l'affectation à réclamer contre cette « *fameuse conversion,* qui ne fut, dit-on, ni *soudaine,* ni *complète;* on nous avertit, au moyen de trois légendes, qu'un grand nombre d'entre eux, refusant d'imiter l'exemple de Clovis, se retirèrent auprès de Ragnacaire, chef de la tribu de Cambrai, et que « même sous « les successeurs de Clovis beaucoup de « guerriers de la plus haute classe per« sévéraient dans l'idolâtrie (1). » La preuve n'est pas heureuse ; il eût autant valu s'en tenir au récit de Frédégaire, qui ne compte pas plus de six mille guerriers baptisés avec leur chef, ou même au récit de Grégoire de Tours, qui en compte seulement plus de trois mille (2), tandis que les légendes, suppléant à ce qu'ils ne disent pas, nous apprennent les conversions qui ont suivi (3).

« *Constitution de Siéyes.* » (*Hist. de la Révolution*, ch. IV.) Or, celle de l'an VIII, malgré sa tendance monarchique, et celles de Siéyes également, d'où viennent-elles, sinon de la même origine? Sur quelle autre base posent-elles? Et depuis 1814 on a pris soin toujours davantage de retrouver le joint de ce sublime appui.

(1) M. Thierry, 6e lettre sur *l'Histoire de France*.

(2) Fredeg., *Epitome*, 21; Greg. Tour., II, 31.

(3) Les trois légendes citées par M. Thierry sont celles de saint Remi, de saint Fridolin et de saint Wédast ou saint Wast, auxquelles on peut joindre celles de saint Médard, de sainte Radegonde et de saint Eleuthère. (*Rer. francic.*, t. III, et *Bolland.*) La dernière, qui n'a pas la même valeur historique que les autres, rapporte que saint Eleuthère, évêque de Tournai, convertit onze mille guerriers franks dans l'année qui suivit le baptême de Clovis. Saint Wédast évangélisa de nouveau son diocèse d'Arras, où la grande invasion des Suèves et des Alains avait fort *affaibli la foi;* cela n'indique pas l'idolâtrie franque. Saint Colomban, et ses disciples saint Gall, saint Valéric et saint Agile ne seraient pas allés chercher au-delà du Rhin, en Bavière et en Helvétie, des Barbares à convertir, s'il y en avait eu encore beaucoup en Gaule au sixième siècle.

Et il faut bien que cette abjuration de l'idolâtrie scandinave ait été assez promptement complète pour qu'on l'affirmât en Orient comme un fait connu (1), pour que les Franks eux-mêmes en fissent gloire (2), et que deux de leurs rois, vers ces premiers temps, aient prescrit, l'un, l'abolition des *restes* de l'idolâtrie (3) ; l'autre, la subordination de la juridiction civile aux évêques (4). Quand on

(1) Agathias, I, 7, affirme que « les Franks sui« vent le culte du vrai Dieu, car *ils sont tous chré« tiens.* »

(2) Le préambule de la loi salique, écrit sous Clotaire I, appelle la nation des Franks *récemment convertie et exempte d'hérésie.* Plus loin il y est dit : *Vive le Christ, qui aime les Franks.*

(3) Sirmond, *Conciles de Gaule*, édit de Childebert I, en 555, *de Abolendis* RELIQUIIS *idolatriæ*... Hanc chartam *generaliter per omnia loca* decrevimus mittendam, præcipientes, ut quicumque admonitus de agro suo ubicumque fuerint simulacra constructa, vel idola dæmonibus dedicata ab hominibus, facto non statim abjecerint, vel sacerdotibus hæc destruentibus prohibuerint, *datis fidejussoribus* non aliter discedant, nisi in nostris obtutibus præsententur, qualiter in sacrilegio Dei injuria vindicetur... ad nos quærimonia præcessit multa sacrilegia in populo fieri... noctes prævigiles cum ebrietate, scurrilitate, vel canticis, etiam in ipsis sacris diebus, Pascha, natale Domini et reliquis festivitatibus, vel adveniente die dominico, dansatrices per villas ambulare, hæc omnia, undè Deus agnoscitur lædi, nullatenus fieri permittimus. Quicumque post commonitionem sacerdotum, vel nostrum præceptum, sacrilegia ista perpetrare præsumpserit, si servilis persona est, centum ictus flagellorum ut suscipiat, jubemus, si verò ingenuus aut *honoratior fortasse* persona est districtâ inclusione dignâ. On retrouve encore quelques superstitions grecques et romaines qui, jusqu'au septième siècle, se mêlaient au culte chrétien ; mais il ne reparaît guère d'idolâtrie scandinave qu'au temps de Pepin, probablement par le ramas des soldats de Charles-Martel, et sous Charlemagne chez les Saxons conquis. Voyez les *Conciles* d'Orléans, 533 ; de Tours, 567 ; d'Auxerre, 578 ; de Reims, 625 ; saint Grégoire-le-Grand, Epist., VII, 5 ; le concile de Leptines, 742 ; et le capitulaire *de partibus Saxoniæ*.

(4) *Rer. Francic.*, t. IV, constitution de Clotaire II, art. 6 : Si judex aliquem contra legem injustè damnaverit, in nostri absentiâ, *ab episcopis*

n'aurait pas d'ailleurs ces témoignages parlans, il y en a un tacite, qui les vaut tous : c'est que, sans les légendes, on ne pourrait se douter qu'il y eût encore des Franks idolâtres après le règne de Clovis, et qu'il n'apparaît pas la moindre dissidence religieuse entre les tribus franques, non plus qu'entre leurs princes, dans les querelles qui les mirent si souvent aux mains dès cette époque.

Or, le fait indubitable de cette *conversion fameuse* signale dans le monde une nouvelle ère politique.

La vieille civilisation, passant de la monarchie aux castes, puis à la démocratie pour en revenir, en désespoir de cause, à la monarchie, n'avait produit sous ces diverses formes que l'oppression du genre humain; toujours jalouse du Christianisme, qu'elle refusait de suivre, même en l'acceptant, elle dépérissait de langueur, laissant le pouvoir sans force ni dignité, et les populations sans énergie ni caractère devant les insultes des Barbares.

Ceux-ci arrivèrent à leur tour, non pour régénérer la société, comme on l'a prétendu, mais pour achever de la détruire. Les Francs, en particulier, la peuplade la plus fière et la plus turbulente de toutes, ne sauront, pendant cinq cents ans, que se diviser et se dissoudre dans la population conquise, comme pour mieux prouver que la plus ardente passion d'indépendance est la moins capable de constituer quelque chose.

Mais la foi catholique qu'ils ont embrassée les premiers, et qui les établit aussi les premiers, comme les aînés d'entre les Barbares, sur le point le plus important et le plus difficile de l'Europe, demeura intacte chez eux; suppléant à tout ce qui leur manquait, elle devint leur unique lien social, conserva presque inaperçus tous les moyens naturels d'organisation, à travers tous les troubles et toutes les fautes; et quand l'aristocratie féodale aura prévalu, il se trouvera que l'Eglise, froissée, entravée par le désordre général, aura empêché l'entière oppression des masses, aura tout rallié, tout coordonné par son influence profonde. et commencé l'alliance véritable du pouvoir et de la liberté, comme nous le verrons clairement, j'espère, après la période carolingienne.

Sans doute la nature défectueuse tendra toujours aux mêmes abus; la royauté sera toujours tentée de se rendre despotique; l'aristocratie et la démocratie s'efforceront tour à tour de primer, et dans cette lutte s'appuieront de la royauté pour s'en affranchir ensuite, si elles pouvaient. Mais tant que la foi catholique régnera dans le cœur des peuples, jamais on ne verra chez eux de tyrannie permanente, ni qui ose égaler les excès des temps anciens, ni de perturbations irréparables.

Le premier avantage que procura aux Franks leur disposition favorable envers le Catholicisme et bientôt leur conversion, fut une conquête *à l'amiable*, et par conséquent la plus solide; événement peut-être unique en ce genre, et qui ne s'expliquerait aucunement ni par leur petit nombre, ni par une prudence incompatible à leur caractère. Il court une erreur singulière sur le nombre des Franks. Si Clovis n'eut que six mille guerriers pour vaincre Syagrius, qui ne comprendra que la victoire en attira bien d'autres à sa suite, et que la force des tribus devait être plus que suffisante, puisque même avant de les avoir réunies toutes sous son commandement royal, il battit Gondobald, Alaric, et perdit trente mille hommes devant Arles? Gensérik n'avait eu besoin que de quatre-vingt mille Vandales pour subjuguer l'Afrique romaine, malgré un général habile, malgré des batailles et des siéges. Il eût été aussi facile aux Franks d'occuper militairement une grande partie de la Gaule. Les Burgundes, qui n'étaient pas plus nombreux, en se bornant au territoire qu'ils pouvaient retenir, le prirent en maîtres, quoique sous le nom d'hôtes, et leur roi ne pensa pas à rendre plus doux le sort des sujets conquis, avant qu'il eût à craindre Clovis et qu'il eût vu l'inclination des Gaulois vers les Franks. Il en savait si bien la cause, qu'il eût volontiers professé le Catholicisme, sans l'obstination sédi-

castigetur; ut quod perperè judicaverit, versatim meliùs discussione habità, emendare procuret.

tieuse de ses barbares ariens, à laquelle il n'osa pas s'exposer (1).

Au lieu donc que les Burgundes et les Visigoths s'étaient approprié les deux tiers des terres à leur convenance, et le tiers des esclaves, les Franks n'exproprièrent personne et s'accommodèrent des terres incultes, ou vacantes, Clovis se réservant probablement les terres domaniales, c'est-à-dire, qui avaient appartenu au fisc impérial; et la grande quantité des unes et des autres ne diminue pas le mérite de ce premier arrangement; car beaucoup de propriétés particulières pouvaient être plus *à la convenance* des nouveau-venus.

On n'objecterait pas avec plus de raison les usurpations, les injustices diverses qu'eurent à souffrir bientôt les Gaulois de ces fiers Barbares, qui sentaient leur supériorité guerrière et leur droit de conquête. Il n'en est pas moins certain et notable que le *premier établissement* des Franks s'opéra par accord, avec mesure, selon les conjonctures, et sans spoliation ni dommage pour les anciens habitans. Evidemment Clovis n'attendit pas l'expédition contre les Visigoths pour empêcher le pillage et la violence (2). Il ralentit sa marche après la victoire de Soissons, ménageant ses progrès, et, autant qu'il était possible, évitant les hostilités envers les Gaulois. Ce fut son mariage et sa conversion qui lui donnèrent tout le pays jusqu'à la Seine et ensuite jusqu'à la Loire, avec les Armoriques et les garnisons romaines, postées le long de ce fleuve (3). Alors vraisemblablement les Parisiens cessèrent leur résistance, qui durait depuis dix ans, et ouvrirent leur ville (1) à un prince catholique. Il ne dépassa pas la Loire ou du moins la Vienne, tant qu'il n'eut pas jugé le moment venu d'attaquer les Visigoths.

Il faut ajouter, à l'appui de ces observations, que les Franks ne se disséminèrent pas au hasard dans les diverses provinces, mais qu'ils se cantonnèrent par tribu, non très éloignées entre elles, depuis le Rhin jusqu'à la Loire (2). Quelques groupes seulement durent se détacher après la victoire de Vouillé pour aller prendre possession de la Gaule méridionale; toute la nation demeura si bien fixée dans les provinces du Nord, que ses deux grandes sections changèrent de dénomination en raison de leur situation respective.

En effet, dès la fin du règne de Clovis, il n'est plus question de *Saliens*, ni de *Ripuaires;* ceux-ci sont les *Austriens* ou *Austrasiens*, les autres sont les *Neutrasiens* ou *Neustriens*, ce qui veut dire, les Franks de l'Est et les Franks de l'Ouest. Le territoire où ils résidaient s'appela également *Austrie*, *Austrasie* (*Oster-Rike*, royaume de l'Est), qui s'étendait du Rhin à la Meuse, et *Neustrie* (*Néoster-Rike*, royaume de l'Ouest), entre la Meuse et la Loire (3). Cette double empreinte d'acquisition résista au quadruple partage deux fois exécuté après Clovis et Clotaire Ier, à l'unité administrative essayée depuis Dagobert, au mélange rapide des deux races indigène et étrangère, qui dispersa peu à peu les Neustriens vers le Midi et une partie des Austrasiens au moins en Burgundie; la centralisation de Charlemagne ne put l'effacer entièrement.

Ainsi, l'autorité romaine ne subsistant plus en Occident, et la suprématie des

(1) Greg., l. II, 33. Burgundionibus leges mitiores instituit, *ne Romanos opprimerent*. Ib., 34.

(2) Greg. Tur., II, 37. Contestatus est autem omni exercitui ut nec ibi quidem aut in viâ aliquem exspoliarent, aut res cujusquam diriperent. Les leçons précédentes ont prouvé d'avance contre l'assertion récente de M. Thierry (*Récits Mérov.*, Introduction, chap. V), que les premières expéditions des Franks jusqu'à la Somme ne furent pas une *dévastation* violente, sans *capitulation ni merci*.

(3) *Rer. Francic.*, t. III, *Vita S. Remig.* In diebus illis *dilatavit* Chlodovicus regnum suum usque Sequanam, sequenti tempore usque Ligerim occupavit, accepitque Aurelianus castrum Milidunense quod et in *ducatum* obtinuit. Procop., *Bell. Goth.*, I, 12.

(1) *Ib. Vita S. Genevef.*, c. VII, et *Chron. anonyme;* Dubos, III, 4. Cette vie de sainte Geneviève a été écrite dix-huit ans après sa mort. La date de 508 où Clovis fixa sa résidence à Paris, ne prouve pas que la ville ne se soit pas rendue auparavant.

(2) Voyez leur position dans Grégoire de Tours, II, 40, 41, 42; une autre preuve est le rapprochement des quatre résidences choisies par les fils de Clovis à Metz, Soissons, Paris, Orléans.

(3) Greg. Tur., V, 16, 19 et passim. Fredeg., *Chron.*, passim, emploie continuellement *Auster*, *Neuster* ou *Neptricum*.

Franks, qui seuls alors reconnaissaient l'Eglise, étant généralement préférée par la Gaule (1), tout le pays leur était naturellement dévolu, bien qu'ils n'en occupassent que la moindre partie. Cette sorte de transaction tacite, que le Catholicisme conclut entre la conquête et la dépendance par la modération et le consentement, formait un lien et un droit; dont le résultat fut lent mais continu et définitif. D'un côté, les Franks ont souvent agrandi leurs limites par la force des armes, et ils n'en ont gardé que l'ancienne Gaule romaine; de l'autre, plusieurs provinces gauloises, enhardies par leur éloignement, ont prétendu relever leur nom et leur nationalité séparée, et elles ont fini par se trouver France, préférablement même aux provinces primitivement franques, qui sont devenues Lorraine, Alsace et Belgique (2).

La bataille de Vouillé avait ouvert le pays à Clovis jusqu'aux Pyrénées, ensuite la ruine du royaume des Burgundes et du royaume des Ostrogoths ne borna plus ses successeurs qu'aux Alpes. La soumission des Armoriques et de tout le rivage de la Manche avait entraîné celle des Bretons (3). Au-delà du Rhin, les Alamannes depuis la défaite de Tolbiac, un peu plus tard les Thuringiens et les Saxons donnaient un accroissement considérable à l'état d'Austrasie; mais ces deux dernières peuplades, toujours remuantes, profitèrent de la décadence mérovingienne pour se révolter et obtinrent par traité un entier affranchissement sous une dépendance nominale (4). Il fallut de fréquentes expéditions de Charles-Martel et de Pepin pour les réduire de nouveau. Les Alamannes de même avaient recouvré une existence

(1) Greg. Tur., II, 36. Multi jam tunc ex Galliis habere Francos *Dominos* summo desiderio cupiebant.

(2) Le nom de *Vankryk* (royaume des Franks) est demeuré à une plaine qui longe le Demer, à une lieue de Diest.

(3) Greg. Tur., II, 27; III, 3, 7, 6, 11, 21, 23, 29; Fredeg., *Epitom.*, 24.

(4) Greg. Tur., IV, 10; Fredeg., *Chron.*, 38, 40, 74, 75, 77, 87. In *verbis* tamen Sigeberto regimen non denegans (Radulfus), sed in factis fortiter ejusdem resistebat dominationi.

à part (1). On sait qu'après Louis-le-Débonnaire, la séparation se fit pour toujours. Les Bretons ne furent non plus qu'une annexe peu solide. Presque aussitôt après la mort de Clovis, ils ont leurs comtes souverains: l'un deux, Judicaël, a même le titre de roi; il traite avec Dagobert, il promet réparation et reconnaît la royauté supérieure des Mérovingiens; pacification annulée par les troubles qui suivirent (2).

A l'extrémité méridionale, les limites varièrent également; quelques expéditions hardies des rois franks n'eurent que des succès passagers; ils ne purent ôter aux Visigoths la Septimanie, c'est-à-dire, les côtes de la Méditerranée jusqu'au Rhône; les Vascons ou Basques, obligés de plier, n'acceptèrent jamais tranquillement le joug (3).

Les Gaulois du Midi à leur tour voulaient rester *Aquitains;* à peine délivrés des Visigoths ariens par d'autres Barbares catholiques, ils ne sentirent guère moins d'aversion pour leurs libérateurs et se défendirent constamment contre l'influence franque.

Il y eut certes une fierté de vainqueurs chez les Franks à maintenir une distinction légale de Barbares et de Romains; mais ceux-ci, loin de s'en offenser, ne s'y plaisaient pas moins. Ceux du midi surtout profitaient de cette démarcation publique pour conserver leurs usages, leur langue, et l'ancien nom de Gaule, qui rappelait leur antériorité et leur civilisation.

Ne serait-ce point un indice assez exact, que deux races, vivant sur le même sol, ne sont point encore complètement mêlées, si leurs noms subsistent ensemble, et que c'est le caractère de celle-là qui a prévalu, dont le nom est demeuré enfin au territoire et à la popu-

(1) Fredeg., *ib.*, 110. Et Sueviam, quæ nunc Alemannia dicitur.

(2) Greg. Tur., IV, 4, 20; V, 16, 17, 27, 30, 32; VII, 18; X, 9; Fredeg., *ib.*, 78. Cuncta, quæ *sui regni* Britanniæ pertinentes leudibus Francorum inlicite perpetraverant, emendandum spopondit, et semper se et regnum, quod regebat Britanniæ, subjectum ditioni Dagoberti et Francorum regibus esse promisit.

(3) Greg. Tur., II, 37; III, 10, 21, 29; Fredeg., *Chron.*, 21, 33, 87, 78.

lation entière? L'Italie, traversée, foulée, bouleversée par tant de conquérans divers, n'a jamais perdu son nom; l'Espagne ne s'est jamais appelée *Gothie;* les princes Visigoths, pour lui donner un air romain, ont vainement essayé de l'appeler *Flavie;* l'indomptable race indigène, accablée par l'alliage continuel des Romains, des Suèves, des Vandales, des Goths et des Maures, a tout surmonté, elle est restée *espagnole* (1). Au contraire, la province conquise par les Burgundes devint aussitôt la Burgundie et traversa les siècles sous ce nom malgré sa prompte incorporation aux états des Franks: on dit encore aujourd'hui *la Bourgogne*, comme au temps de Grégoire de Tours (2).

Nul doute aussi que les Franks ne qualifiassent eux-mêmes de *Francie* (*Francia*) non seulement la partie de la Gaule où Clovis les établit principalement, mais la Gaule tout entière (3), comme on le voit au traité d'Andelaw (4); mais pour les Gaulois, bien qu'ils reconnaissent que le gouvernement appartient aux Franks, qu'ils vivent dans le *royaume des Franks* (*regnum Francorum*), expression habituelle, le pays est toujours à leurs yeux *la Gaule*. A mesure que les troubles intérieurs augmentent, que la décadence mérovingienne se poursuit, il semble même que les Franks et leur domination s'atténuent et disparaissent; on dirait au langage des chroniqueurs que les Neustriens sont déjà confondus dans l'ancienne population, que la Burgundie et l'Aquitaine sont des États particuliers (1).

Au temps de Pepin, de Charlemagne et de son successeur, les noms de *Franks* et de *Francie* ont repris tout-à-coup un grand éclat et désignent non seulement toute la population et le territoire de la Gaule, mais les contrées ajoutées par des guerres glorieuses; puis après Louis-le-Débonnaire, dans les rudes dissensions de la seconde dynastie, ces noms s'éclipsent de nouveau. On ne sait plus, ce semble, où est la *Francie*, où sont même les Franks (2)? à quelle population du moins et à quelle contrée demeurera en partage ce titre national? Vers la fin de la période carolingienne, il n'y a plus qu'une *isle* ou *duché de Francie* (3), entre les royaumes de Neustrie et de Lotharingie, les duchés d'Aquitaine et de Bourgogne. Ces vicissitudes se retrouvent très sensiblement dans une espèce de documens, que l'on peut appeler

(1) Fredeg., 30, 33, désigne le royaume lombard par *Italiam*, et celui des Visigoths par *Spaniam*.

(2) Greg. Tur., II, 32. Regionem, *quæ nunc Burgundia* dicitur. Le quatrième continuateur de Frédégaire, c. 110, nous apprend de même que les Alamannes ne furent pas constitués en nation dominante avant l'époque de Charles-Martel. Sueviam, *quæ nunc Alemannia* dicitur.

(3) A. de Valois, *Notitia Galliarum.*

(4) Greg. Tur., IX, 20. De civitatibus verò, hoc est, Burdegalâ, Lemovicâ, Cadurco, Benarno et Begorrâ, quas Gailesuindam, germanam domnæ Brunechildis, tàm in dote, quàm in *morganegibâ*, hoc est, matutinali dono, in *Franciam* venientem certum est adquisisse. Ici, l'historien cite; quand il parle en son nom, il ne connaît que *la Gaule* ou *les Gaules;* II, 35, 37; III, 29; IV, 25, 29, 42, 45; VI, 6.

(1) Greg. Tur., IV, 14, désigne spécialement l'Austrasie comme le royaume de *Francie*. « Chlothacharius, post mortem Theodobaldi, cum *regnum Franciæ* suscepisset, atque illud circumiret, audivit à suis iteratâ insaniâ effervescere Saxones. » Ailleurs, X, 27, il distingue les Franks de Tournai (*Tornacenses Francos*), mot qui n'aurait pas de sens, et qui ne serait pas venu si naturellement sous sa plume si les Franks n'eussent pas été considérés encore comme étrangers. Quel historien aujourd'hui dirait les Français d'Orléans, de Douai ou de Lyon? Frédégaire, homme de race franque, regarde comme *Francie* tout ce que sa nation a prétendu acquérir; mais la division en deux sections fait qu'il indique ordinairement l'*Austrasie* et la *Neustrie*. Pour ses continuateurs eux-mêmes, les Franks ne sont plus guère que les Austrasiens.

(2) Les *Annales de Fulde*, qui s'intitulent *Annales Francorum Fuldenses*, entendent par *Francia* la domination de Pepin et de Charlemagne; néanmoins, quand il s'agit du territoire, elles distinguent la Gaule de la Provence, de la Septimanie et de l'Aquitaine, à plus forte raison de la Germanie, qui est pour le chroniqueur la véritable *Francia*, surtout après la mort de Louis-le-Débonnaire. Dans ce point de vue, Verdun terminait la Gaule à l'est. Hincmar, premier opusc., rappelle ainsi la division de l'empire d'Occident par cette énumération géographique: la Burgundie, la Provence, l'Italie, la Germanie citérieure et ultérieure, l'Aquitaine, la Septimanie et la *Neustrie* (*Niustriam*).

(3) Une ordonnance royale de 980 commence ainsi: Lotharius et Ludovicus, divinâ ordinante providentiâ, reges Augusti, dum petitionibus Hugonis, *Franciæ Ducis*... favemus.

officiels, et qui expriment dans leur langage, ce qui apparaissait au dehors ; je veux parler des lettres des papes, où l'on voit, soit dans le texte, soit dans le protocole, les deux noms se succéder alternativement, selon les époques ; celui de Gaule uniquement usité durant les Mérovingiens (1), celui de *Francie*, qui le remplace, avec la puissance des trois premiers carolingiens. Puis de nouveau les papes ne nomment plus que la Gaule, jusqu'au quatrième Capétien. Les lettres de Zacharie et d'Etienne II marquent la première transition (2), celles de Grégoire VII la seconde (3).

Alors plus de variation ; la population de la *langue d'Oc*, les Provençaux et Aquitains veulent encore retenir une sorte d'indépendance, que les rois ménageront (4) jusqu'à Philippe-le-Bel et Charles V ; mais désormais toute la Gaule est *France* et tous ses habitans se regardent comme Franks. On ne discerne plus nulle part la nouvelle race de l'ancienne, dans laquelle la nouvelle s'est en effet fondue, quoique en lui donnant son caractère, sa langue (5) et son nom (1), qui d'ailleurs n'avait jamais subi d'interruption comme titre national (2).

C'est sous Philippe Ier que ce grand résultat est visiblement accompli. Ce prince méprisable n'y fut pour rien ; et la providence, qui avait fait des Franks par la foi le premier des peuples modernes (3), sembla choisir exprès cette époque pour confirmer cette suprématie par une gloire insigne, dont le lâche avilissement du prince ne pouvait rien revendiquer. Le Catholicisme inspira aux Franks de dire : Dieu le veut, quand le souverain pontife demanda la guerre sainte, de marquer les premiers leurs armes de la croix et de marcher en tête de la chrétienté. Depuis, ce nom de *Frank* fut toujours grand et formidable à l'Orient infidèle. Ce fut sous le pavillon de France que l'Europe obtint des Turcs le libre commerce dans le Levant (4).

(1) Voyez principalement une lettre de saint Avitus au pape saint Hormisdas, et la dixième d'Hormisdas. La seizième de Pélage II à Childebert porte : per universas *Galliæ vestræ* regiones.

(2) Zach. (*Epist.* III) : per *Gallias* et *Françorum provincias ;* VII : *in regione Francorum ;* IX et XIII : *provincia Francorum.* — Etienne II (*Epist.* V) : populo *Franciæ ;* privileg. Fulrado concessum : in provinciâ *Franciæ ;* intus provinciam *Franciæ ;* Revelatio : in *Franciam* veni. » De même Paul I (*Ep.* XI), Adrien I (*Ep.* XV), et encore Nicolas I (*Ep.* XIX) ; mais à partir de cette époque, qui est celle de Charles-le-Chauve et des fils de l'empereur Lothaire, l'ancien nom *Gallia*, *Galliæ* revient exclusivement. Après l'*Epître* LIV de Nicolas, son légat Arséuius s'adresse omnibus episcopis et fidelibus *Galliæ*, Germaniæ, et *Neustriæ* commorantibus. Adrien II (*Ep.* XIX) exhorte les grands de Lotharingie à reconnaître Louis II roi *Galliæ totius.*

(3) Greg. VII, *Ep.* I, 18 : episcopos *Franciæ*... bonorum *Franciæ* regum, II, 5 : regnum *Franciæ*, II, 32 : quod Philippus rex *Franciæ*, imò lupus rapax, 56 : ad *Galliarum* partes, IV, 19 : Galliarum episcopis, IV, 20 : in *Gallia* synodum... coepiscopis tuis per totam *Franciam*, et encore V, 11 ; VI, 36 ; IX, 22 ; Urbain II, *Ep.* XXXVI ; Pascal II, *Ep.* XXXV, LII, LVI.

(4) Louis VII commençait ses ordonnances de 1137 à 1152 par cette qualification : *Dei gratiâ rex Francorum et dux Aquitanorum.*

(5) L'idiome wallon ou welche, qui est devenu la langue d'Oil, puis la langue française, s'est formé en Austrasie d'un mélange tudesque et romain.

(1) C'est aux bourgeois ou *marchands* de Paris qu'il est moins vraisemblable que les Franks se soient mêlés, et Jean II, dans une ordonnance de 1350, appelait cependant cette bourgeoisie *societatem Franciscam.*

(2) La formule constante des édits et ordonnances de tous les rois de France, depuis les Mérovingiens dit : *rex Francorum ;* et au dehors on les désignait toujours ainsi, même quand on appelait le pays Gaule. Cette formule n'a pas varié jusqu'à François Ier dans les ordonnances écrites en latin. Dès les premiers actes écrits en français, ils s'intitulent : *Rois de France.*

(3) *Ep.* 5 du pape Étienne II : Declaratum quippè est quod *super omnes gentes*, *quæ sub cœlo sunt*, vestra Francorum gens apostolo Dei Petro *prima* exstitit.

(4) *Articles et capitulations* de 1604 entre Henri IV et le sultan Achmet : « *Au plus glorieux*, « magnanime et grand seigneur de la créance de « Jésus, *esleu entre les princes* du Messie, médiateur des différends qui surviennent entre le peu- « ple chrestien, seigneur de grandeur, majesté « et richesse, glorieux guide des plus grands, « Henri IV, *empereur* de France, que la fin de ses « jours soit heureuse. »

.... Art. 2 : « Que les Vénitiens et Anglois là, « les Espagnols, Portugais, Cattelans, Ragusois, « Genevois, Anconitains, Florentins, et générale- « ment *toutes autres nations*, *quelles qu'elles soient*, « puissent librement trafiquer par nos pays, sous « *l'aveu et seureté de la bannière de France*, *la-* « *quelle ils porteront comme leur sauve-garde*, etc. » *Archives curieuses*, première série, t. 15.

Aujourd'hui même un jeune voyageur Français retrouve en Asie cet antique honneur admiré, invoqué (1); et ce que Pierre Danès attestait en plein concile, à Trente, en 1545, l'Orient l'avoue encore avec une intime espérance; pour lui le nom *Frank* représente l'Europe entière et la chrétienté, comme le nom latin et catholique par excellence (2). Nous verrons par la suite ce qu'ont fait les rois et la nation de cette vocation magnifique.

La leçon prochaine traitera de l'état des personnes de la législation et du gouvernement sous les Mérovingiens.

EDOUARD DUMONT.

(1) Voyez le *Voyage en Orient* de M. Eugène Boré; pour les Asiatiques, tout européen est un *Frank*, et l'Europe est le *Frenkistan*.

(2) Après un grand éloge des rois et de la nation de France, Pierre Danès ajoutait : Turcæ medius-« fidius ipsi, et ut uno verbo dicam, *totus Oriens*, « quum à Græcis, quibuscum vivunt assiduèque « versantur, discesserint, *nullum aliud Christiano-* « *rum nisi Francorum nomen noverunt; quo uno* « *omnes*, quæ hìc ad solis occasum incolunt, *gentes* « *populosque significant.* »

Sciences Physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

NEUVIÈME LEÇON (1).

Premier mode de la vie morale (la sensation) continué. De la vue et de l'ouïe. — De la lumière; sa signification. — Du visible et de l'invisible. — Fonction du premier de ces sens. — Digression sur l'hétérogénéité de nos perceptions, nécessité de l'ordre de la foi; rapports de la foi et de la science; l'ordre normal, c'est la subordination des sens à la raison et de tous les deux à la foi. — De l'ouïe; c'est le sens de la foi. — De la vue et de l'ouïe sous le point de vue esthétique; de la plastique et de la musique; leurs rapports avec les nombres. — De l'unité logique et de l'unité scientifique. — Les nombres dans leurs rapports avec le temps, avec l'espace et avec le mouvement. — De l'arithmétique transcendentale. — Des analogies qui existent entre la musique et la peinture dans leurs rapports avec les nombres. — Formule du différemment semblable.

Pour compléter la vue générale de nos rapports avec l'ordre contingent par le moyen de nos sens, il nous reste encore à considérer deux autres modes de la sensation : savoir, la *vue* et l'*ouïe*. Si, en parlant des sens inférieurs et du tact, nous nous sommes laissé entraîner sur le terrain de la *mystique*, il serait, nous l'avouons, bien plus difficile de nous en défendre maintenant. D'abord, quant au sens de la vue, l'objet réel de ce sens n'est autre chose que la lumière; et la lumière, dans le langage permanent et universel de la nature, c'est le signe du Verbe, de la raison divine dans sa forme discursive; ce milieu, par lequel nous parvenons à connaître la variété de l'unité primordiale, et à l'aide duquel nous pouvons concilier l'existence simultanée de l'unité et de la variété, deux termes qui paraissent s'exclure logiquement, quant à l'être envisagé dans son principe. Sans l'intervention de la lumière matérielle, nous ne pouvons apercevoir aucun des objets du monde réel, et sans l'intervention de la lumière incréée (du Verbe), nous ne pouvons connaître la vérité nécessaire ou absolue. Voilà donc la lumière qui revêt toute l'importance d'un symbole. Elle devient la figure de ce milieu qui est indispensable pour nous mettre en rapport avec l'ordre absolu, et qui est en effet cette divine *lumière* qui éclaire tout homme venant dans ce monde, dont parle saint Jean dans la sublime formule ontologique que l'Eglise a incorporée dans une partie de la liturgie dont elle se sert tous les jours. A la fin de la messe, en lisant l'évangile de

(1) Voir la VIII[e] leçon, tome X, p. 412.

saint Jean, tout chrétien est appelé à prononcer une profession de foi philosophique, qu'on peut regarder comme le complément nécessaire de cette distinction importante qui constitue en quelque sorte la base de sa croyance, et qui est formellement consignée dans le symbole de sa foi, je veux dire la distinction essentielle des choses *visibles* et des choses *invisibles*, et l'existence réelle et substantielle de ces deux ordres; car tous les deux ont été également créés par la puissance de ce Dieu que le symbole de Nicée nomme explicitement *Creator visibilium et invisibilium.*

Il est donc impossible, dans la nature même des choses, de se renfermer exclusivement dans l'ordre contingent, en parlant d'un sens qui a pour objet la lumière. Nous sommes invinciblement entraînés vers cet ordre invisible et vers cette lumière incréée, qui seuls peuvent donner un sens réel à des signes éphémères. Mais en quoi consistent donc, dira-t-on peut-être, les choses invisibles dont il est question? Ne sont-ce, après tout, que des abstractions métaphysiques? Bien certainement non; car Dieu ne crée pas des abstractions. Il est vrai que c'est par un procédé d'abstraction que nous passons de l'un de ces ordres à l'autre; de cet ordre que nous sommes convenus d'appeler l'ordre *réel*, à cet ordre invisible dans sa double forme, qu'on aurait mieux fait de distinguer par cette épithète; si, en effet, on a voulu conserver au mot *réel* le sens de sa racine latine, car, bien que nous ne soyons pas disposé à disputer à l'ordre visible une existence bien *réelle*, puisqu'il a été comme l'autre créé par la puissance divine, il n'a cependant rien de permanent ou de définitif; et si, dans la vie présente, nous attachons une importance si exclusive aux choses visibles, c'est parce que nous ne pouvons pas nous empêcher d'apercevoir, à travers le voile matériel, quelque reflet de ces types immuables qui, se confondant avec elles et étant combinés dans une seule et même perception, paraissent au premier coup d'œil constituer une unité indivisible. Mais il n'en est rien : l'ordre visible est dans un flux et un reflux continuel, et ne connaît pas le repos. Tout passe et doit passer. Le ciel et la terre passeront, et il n'en restera que leurs types indestructibles, qui seront une seconde fois *réalisés*, selon cette parole imposante de l'Apocalypse : « Voilà que « je fais toutes choses nouvelles (1). » Alors aura lieu l'union définitive de l'ordre visible et de l'ordre invisible, que le péché a momentanément interrompue; et alors sera rétablie l'harmonie parfaite des facultés de l'homme par la manifestation simultanée et complète des trois formes du non-moi : le *contingent*, l'*absolu* et le *divin*. Alors l'homme jouira de la vision simultanée de tous les êtres créés, de la vérité incréée et de l'être dans son essence intime.

En nous mettant au point de vue chrétien, nous savons que l'ordre visible a été formé par le Verbe sur le modèle de l'invisible; mais une chose à laquelle nous ne faisions peut-être pas assez attention, *l'intelligence* même de ce fait appartient, non pas à la raison, mais à la foi. « C'est par la foi, dit saint Paul, « que nous comprenons que le monde a « été fait par le Verbe de Dieu (2). » Au commencement du même chapitre, il nomme la foi l'argument ou la preuve invincible de l'ordre invisible : *argumentum non apparentium.* Ce rapport du visible à l'invisible est établi dans une foule d'autres passages des Saintes-Ecritures, particulièrement dans un passage de l'Epître de saint Paul aux Romains, où il est dit : « Les perfections invisibles de « Dieu, son éternelle puissance et sa di- « vinité sont devenues visibles depuis la « création du monde, par la connais- « sance que ses ouvrages nous donnent « de lui (3). »

Le sens de la vue a donc une mission de la plus haute importance; car, outre ces rapports qu'il établit entre nous et les choses qui nous entourent, c'est-à-dire avec l'ordre *visible*, il nous ouvre la voie de la connaisssance de l'invisible, de la vérité absolue qui est en Dieu et

(1) Ecce nova facio omnia.

(2) Fide intelligimus aptata esse secula verbo Dei. *Heb.*, c. XI, v. 3.

(3) Invisibilia enim ipsius, à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque ejus virtus et divinitas. *Ad Rom.*, c. I, v. 20.

de sa manifestation en dehors dans la création céleste; en d'autres mots, il facilite notre conception de l'ordre absolu et de l'ordre divin. Il a de plus une fonction toute mystique, par laquelle il saisit les qualités générales de l'être, qu'il réduit à une formule universelle, savoir, celle des nombres qui servent ainsi d'instrument aux arts plastiques, la plastique étant, en dernière analyse, la réalisation des nombres dans l'espace, comme la musique est leur réalisation dans le temps; le premier étant une application de la géométrie, le second de l'arithmétique dans leurs formes transcendentales.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans de longs développemens sur la partie mécanique de ce sens, non plus que sur celui de l'ouïe. Notre unique motif en parlant de la partie physique de cette sensation a été de prouver par l'analyse que les sens, privés de l'aide de la raison et de la foi, sont incapables de nous fournir l'idée du non-moi, bien loin de nous faire connaître ses rapports avec nous, son origine et sa fin. Il faut nécessairement à l'homme un principe co-ordonnateur pour établir l'accord entre ses divers sens, et encore plus pour réconcilier les sens et la raison : car, tandis que, d'un côté, nous trouverons qu'il n'y a aucun accord entre les perceptions disparates de différens sens, de l'autre, il y a même contradiction en plusieurs circonstances entre les sens et la raison. Nous nous expliquons. Il n'existe pas, disions-nous, d'accord entre les perceptions des différens sens; par exemple, la figure visible d'un corps n'a aucun rapport avec celle qu'aura fournie le tact. Un aveugle connaîtra parfaitement, à l'aide du toucher, la différence d'une sphère et d'un cube, ainsi que leurs qualités géométriques respectives; mais la vue lui étant rendue, et ces objets étant placés devant lui, il lui sera de toute impossibilité de dire lequel des deux est la sphère; pour cela il faut les palper, et ainsi peu à peu il fait l'éducation de ce nouveau sens, apprenant en même temps à calculer la grandeur et la distance. Des expériences ont prouvé que les aveugles qui recouvrent la vue par une opération chirurgicale ne savent pas, dans le commencement, distinguer parmi plusieurs objets quels sont les plus grands ou les plus près d'eux. Un aveugle nouvellement opéré serait absolument incapable de choisir, sous ces rapports, entre la carafe d'eau placée sur sa table et la flèche de la cathédrale qu'il voit par la fenêtre de son appartement.

Ceci nous fournit la preuve que les sensations en général sont tout simplement des signes dont il faut apprendre à connaître la valeur, comme on apprend à connaître celle des mots. La seule différence est que le langage de la sensation, étant uniforme et identique pour tous les hommes, nous sommes naturellement tentés de concevoir qu'il existe un rapport nécessaire entre le signe et la chose signifiée. Pareille chose serait sans doute arrivée pour la langue parlée, si elle avait été une et identique; mais cela n'est guère possible dans l'état actuel des choses, où chaque peuple appelle le même objet par différens noms.

Mais s'il y a manque d'accord entre les divers sens, la même chose a lieu entre les sens et la raison. D'abord les sens représentent toute chose comme *contingente;* la raison n'admet que le *nécessaire.* Il n'y a pas un seul problème de la géométrie qui ne soit une absurdité, étant transporté dans le domaine des sens. Les sens ne peuvent pas admettre les qualités mathématiques du cercle, parce qu'ils ne connaissent pas la ligne sans épaisseur ni le point sans étendue. Dans tout cela, ce qui est vrai pour la raison est faux pour les sens, parce que la matière, dans son état actuel, est impuissante, comme expression de la vérité absolue. La même chose a lieu dans toutes les sciences qui reposent sur les sciences exactes; ainsi, dans l'enseignement supérieur, la mécanique et la mécanique *appliquée* (c'est-à-dire la seule possible dans l'ordre réel) font la matière de deux cours séparés.

Où chercherons-nous donc le moyen de mettre d'accord les différentes facultés de ce moi essentiellement *un*, et qui se trouve doué d'une tendance invincible vers l'unité, c'est-à-dire vers la vérité? Car, la science, qu'est-elle, en dernière analyse, qu'un progrès de l'esprit vers cette unité par la découverte des lois

générales? Eh bien, ce que la science est aux faits, la foi l'est à son tour à la science, c'est-à-dire le co-ordonnateur universel, le lien de l'unité; et cette foi, sans laquelle l'homme ne s'élèverait jamais à la hauteur d'un être intelligent, s'appuie sur la raison divine, sur le Verbe, se manifestant à nous par la parole. Non pas que les rapports de la foi et de la science soient complets, car il n'y a rien de complet dans l'état actuel des choses; mais pour autant que la foi répand sa divine lumière, elle éclaire et la raison et les sens, et c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles de saint Jean que nous venons de citer. Le Verbe nous éclaire par la puissance de sa parole, selon les lois de notre être; et c'est dans ce sens-là qu'on peut dire qu'il éclaire tout homme venant dans ce monde : mais il ne faut pas perdre de vue qu'il éclaire chacun de nous seulement selon sa capacité individuelle. La lumière incréée, comme la lumière matérielle qui en est le symbole, est soumise à des lois générales, et agit constamment selon l'état du sujet. Comme dans l'ordre naturel il y a des corps opaques et des corps transparens, il y a aussi dans l'ordre moral certaines intelligences qui paraissent peu aptes à s'éclairer. Mais la lumière ne se borne pas à éclairer, elle colore tous les objets qui réfléchissent ses rayons. Voyez donc dans la nature ces innombrables nuances, ces couleurs resplendissantes que nous admirons toujours avec un nouveau plaisir, les fleurs, les oiseaux, et les pierres précieuses, qui sont en même temps colorées et translucides. Arrêtons pour un instant notre attention sur ce fait important, que toute cette variété résulte de l'action d'une seule et même cause, la lumière, agissant selon les conditions subjectives de chaque objet, et imprimant à chacun son caractère spécial. Alors, il nous semble, nous comprendrons facilement l'incalculable variété du monde intellectuel, où chacun de nous reçoit de la lumière increée cette portion seulement que comporte notre capacité individuelle. Ainsi, dans la vision intellectuelle comme dans la vision corporelle, il existe un milieu indispensable, et c'est pour cela que le Verbe a dit : « Personne ne « vient à mon Père, si ce n'est par « moi (1). »

On a malheureusement de nos jours beaucoup dit et même beaucoup écrit sur les rapports de la raison et de la foi, et cela sans toujours chercher à éclaircir cette question importante. Il ne serait donc peut-être que prudent de protester d'avance contre toute interprétation insidieuse qu'on pourrait donner à mes paroles, en cherchant à établir que nous voulons exalter la foi aux dépens de la raison. Telle n'est cependant pas notre intention; tout ce que nous venons de dire, tout ce que nous ne cessons de répéter depuis le commencement de ce cours, se réduit à ceci : nous ne voulons pas qu'on établisse une faculté inférieure comme juge dans un ordre supérieur; nous ne voulons pas qu'on emploie les sens comme *critérium* dans l'ordre nécessaire, et encore moins qu'on pose la raison humaine comme juge de l'ordre divin. Mais cela n'empêche pas que le jugement des sens soit sans appel dans l'ordre physique, comme celui de la raison l'est aussi dans l'ordre nécessaire. La raison ne peut pas s'exercer sur les qualités du corps, ni la foi sur les vérités nécessaires, et, en revanche, ni la raison ni les sens, ni les deux ensemble, en faisant abstraction de la foi, ne peuvent s'enquérir avec fruit de l'origine des choses, de leur signification et de leur fin. Ce que nous voulons, c'est l'action simultanée et harmonique des sens, de la raison et de la foi; et tout système philosophique qui commence par scinder cette unité trinaire de l'intelligence humaine, qui est inséparable *de fait*, conduit nécessairement à l'erreur, et aboutira au matérialisme, au spiritualisme sceptique, ou au panthéisme, selon qu'il prendra son point de départ dans la matière, dans la conscience individuelle, ou dans la cause première.

Le sens de l'ouïe, outre ce qu'il fait pour nous en commun avec les autres êtres organisés, en nous avertissant de ces dangers qui pourraient nous nuire, est principalement remarquable comme l'instrument par lequel nous entrons en

(1) Nemo venit ad Patrem nisi per me. Joan. c. XIV, v. 6.

rapport avec l'ordre divin, à l'aide de la parole; *fides ex auditu.* Ainsi, l'intelligence étant fécondée par la foi, comme un corps transparent est pénétré de lumière, il n'est plus dorénavant en notre puissance de nous soustraire entièrement à son influence. Nous pouvons, à la vérité, perdre la foi, en tant que vertu, c'est-à-dire la foi qui est un don spécial de Dieu, et qui s'adresse plutôt à la volonté qu'à l'intelligence. Mais il y a une autre sorte de foi qui est impérissable et inamissible, et qui existera toujours, même dans les abîmes de l'enfer. « Les démons croient et tremblent (1). » Nous pouvons donc fausser cette lumière de la foi, de telle sorte qu'elle mériterait plutôt le nom de ténèbres, selon la parole de notre divin Sauveur : « Prenez « garde que la lumière qui est en vous « ne soit que ténèbres (2). » Cependant elle nous éclaire encore, mais à notre perte. C'est là la dernière phase de séparation entre la créature et le créateur que comporte l'état actuel des choses, Dieu permettant à l'homme pervers de croire enfin au mensonge qu'il a adopté, en dépit de la vérité méconnue et reniée par lui.

Sous ce point de vue ascétique, ces deux sens de la vue et de l'ouïe nous fournissent deux formes de l'art, la plastique et la musique.

L'art est nécessairement borné dans sa réalisation ; autrement ce ne serait plus une imitation, ce serait une véritable création. Plus son objet devient complexe, plus il rencontre de ces obstacles insurmontables qui lui font sentir sa propre faiblesse. Dans la sculpture, l'artiste s'occupe exclusivement de la forme, abstraction faite de la couleur. Le peintre, à la vérité, paraît s'occuper simultanément et de la forme et de la couleur; mais, dans un tableau, les conditions de l'art sont autres. Le but de l'artiste n'est plus, comme dans la sculpture, une imitation réelle de la nature. Dans un tableau, le relief n'est que simulé, et, quant à là couleur, elle n'a rien de réel, la couleur, dans la peinture, étant une affaire de pure convention. Il est donc évident que, dans la peinture, la forme et la couleur doivent être envisagées comme signes. Quant à cette dernière, chaque tableau a une couleur fondamentale qui lui communique ce qu'on appelle son *ton* général. Cette coïncidence nous fournira plus tard l'occasion de relever l'analogie qui existe entre la peinture et la musique, dans leurs rapports avec l'unité logique ; car cette couleur primitive répond exactement à la note tonique ou fondamentale dans une composition musicale ; de plus, personne ne refusera à la peinture, comme à la musique, certaines lois d'harmonie, bien que ces lois, quant à la peinture, n'aient pas été formulées comme pour la musique. La connaissance au moins empirique de ces lois constitue le grand coloriste. C'est dans l'admirable harmonie du coloris que réside le charme irrésistible de certains tableaux de l'école hollandaise; et même, dans des tableaux d'un style plus élevé, malgré l'absence totale des beautés supérieures, on cède souvent au prestige du coloris. Les tableaux de Rubens en offrent des exemples frappans. Mais si l'on essayait de réunir ces deux moyens d'imitation, la forme et la couleur, non plus comme des signes conventionnels, ainsi que cela a lieu dans la peinture, mais comme reproduction exacte de la nature, l'on produirait quelque chose de monstrueux comme objet d'art; telles sont ces figures en cire qui excitent l'admiration du vulgaire, mais que personne ne s'aviserait de trouver belles. Encore un pas, et l'artiste tombe dans le ridicule complet; c'est-à-dire quand à la forme et à la couleur il veut ajouter le mouvement. Nous avons tous vu de ces automates célèbres qui marchent, qui dessinent, qui jouent aux échecs, et qui, à l'aide de milliers de roues et de ressorts, parviennent à imiter quelques mouvemens du corps humain, mais d'une manière tout-à-fait risible.

De ce que nous venons de dire il nous paraît qu'on pourrait établir comme formule générale de la loi esthétique que la puissance de l'homme doit nécessairement augmenter en raison de la com-

(1) Dæmones credunt et contremiscunt. Jac., c. II, v. 19.

(2) Vide ergo ne lumen quod in te est, tenebræ sint. Luc., c. XI, v. 35.

plexité de son objet ; mais, comme cette puissance atteint bientôt à ses limites, l'art, comme imitation servile de l'ordre naturel, est très borné. La plastique a cependant un côté plus vaste, mais moins défini, dans lequel, en commun avec la musique, elle s'occupe de ces rapports universels qui se résument dans les nombres, la plastique exprimant dans l'espace ce que la musique exprime dans le temps : la première, en vertu de certaines lois mystérieuses qui régissent la symétrie ; la seconde, par ses modes et son harmonie. La plastique a donc une double mission : l'imitation des formes matérielles, ou plutôt leur traduction dans son propre idiome, et de plus l'expression de certains rapports généraux des nombres avec l'espace.

Mais la musique se trouve affranchie de ces conditions qui imposent des limites si étroites aux arts plastiques ; dans la musique, cette complexité n'existe plus ; la musique ne sait rien imiter, ou à peu près rien ; sa seule mission transcendante, c'est l'expression des rapports des nombres, d'abord leurs rapports avec le temps (par son rhythme), et puis leurs rapports entre eux (par son harmonie). De la seule existence de cet art on pourrait déduire la preuve d'une cause bienveillante présidant à la destinée de l'homme ; mais non seulement elle nous console dans cette triste vie de peines et d'exil, elle paraît même tenir exclusivement à un état de choses supérieur ; elle n'a rien à démêler avec l'ordre *utile,* ni même avec l'ordre *du vrai ;* elle appartient exclusivement dans son origine et dans son application à l'ordre esthétique. C'est, dans le bouleversement général de l'univers moral, le plus beau fragment qui reste debout, et à l'aide duquel l'homme pourrait au besoin reconstruire son passé et deviner son avenir.

Nous n'avons pas l'intention de nous aventurer trop loin dans la science des nombres, de crainte de nous égarer dans ce mysticisme orgueilleux qui a été fatal à tant d'esprits distingués. Placé dans un ordre de choses où le multiple domine, pour ainsi dire, tous les objets qui nous entourent, nous sentons cependant une tendance invincible vers l'unité ; de là naissent toutes ces classifications interminables que la science a enfantées. Ce sont des efforts légitimes de l'esprit humain de faire rentrer dans l'unité invariable ce qui en est sorti, et qui en dépend toujours, même dans son existence contingente. C'est un besoin universel de l'humanité tout entière, mais pour chacun en particulier, selon le degré de sa puissance intellectuelle. Le langage même constate cette nécessité invincible par l'abondance de ses noms collectifs, qui n'indiquent pas des choses, mais des idées. Le mot *végétal,* par exemple, s'applique généralement à tout être organisé d'une certaine manière et doué d'une forme de vie à lui propre, pour distinguer l'unité de cette variété qui paraît presque infinie. Dans tous les règnes de la nature, chaque objet, outre son nom propre, a un nom général, et ainsi, en faisant abstraction de la variété, de l'espèce et du genre, on arrive enfin à l'être, c'est-à-dire à l'unité logique. Il ne faut pas croire que ce procédé soit particulier à l'homme instruit ; le paysan le plus grossier a ses classifications scientifiques, par lesquelles il remonte de la variété vers l'unité, sans peut-être y arriver jamais d'une manière philosophique. Il lui aura suffi de remarquer la différence qu'il y a entre un chêne et un sapin, entre un arbre et une plante herbacée, et entre celle-ci et une racine, pour remarquer qu'ils ont tous quelque chose de commun qui se résume dans le mot *végétal ;* et ainsi, sans peut-être y penser, il chemine vers l'unité ; il se fabrique un système grossier de botanique.

Mais la botanique elle-même n'est qu'un fragment de cette science plus vaste, qui a pour objet la nature et les forces des corps en général, et qui, sous le nom de philosophie naturelle, n'a d'autres limites que la nature ou l'univers visible, constituant ce qu'on peut appeler l'unité scientifique.

Nous n'avons parlé si longuement de l'unité et de la tendance nécessaire de l'esprit vers elle, que parce que évidemment *un* est la racine de tous les nombres, que tous sortent de cette unité primitive, que tous y rentrent. En partant donc de cette unité scientifique, de l'univers matériel, nous la verrons soumise à trois conditions, le temps, l'espace et

le mouvement. Si donc, dans l'univers, nous ne voyons qu'une manifestation de la puissance et des perfections de Dieu, selon l'enseignement de la plus haute autorité morale, nous verrons dans les nombres quelque chose d'absolu, nous avions presque dit de divin, par leur universalité, puisque les nombres seuls ont la faculté de formuler les rapports de l'être indifféremment, dans le temps, dans l'espace et dans le mouvement. Les nombres appliqués au temps nous ont donné l'arithmétique (dont l'idée fondamentale est la succession); appliqués à l'espace ils nous ont donné la géométrie (dont l'idée fondamentale est l'étendue); et, appliqués au mouvement, ils nous ont donné la musique (dont l'idée fondamentale est le rhythme), et ces deux dernières sciences se résument en quelque sorte dans la première, puisque la géométrie et la mécanique s'expriment en chiffres. Dans l'arithmétique transcendentale, les nombres sont envisagés, abstraction faite du temps, de l'espace et du mouvement, comme dans la sainte Trinité, qui est en même temps un et trois, d'une manière que nous ne pouvons pas concevoir, et dans laquelle il y a procession sans priorité, et subordination sans infériorité. Le Père a généré le Fils, et du Père et du Fils procède le Saint-Esprit; cependant le Père est éternel! le Fils est éternel! le Saint-Esprit est éternel! En tout le Fils est soumis à son Père, il est toutefois son égal en puissance comme en durée.

Envisageant les nombres tout simplement comme une espèce de formule universelle, nous terminerons nos observations sur les deux sens de la vue et de l'ouïe, qu'on peut en quelque sorte nommer les sens *esthétiques*, en jetant un coup d'œil rapide sur les rapports qui existent entre la musique et la peinture, pour arriver à certaines formules communes à toutes les deux.

La musique, quant à sa matière formelle, se trouve renfermée dans les limites des sept notes de la gamme, la huitième étant identique avec la première. C'est donc avec les sept notes de la gamme, et avec leurs subdivisions et leurs combinaisons, que le musicien produit ces effets admirables, qui ont de tout temps agi si puissamment sur le cœur humain. En faisant l'analyse des ressources techniques de cet art, nous verrons qu'elles se divisent en trois classes distinctes : la mélodie, le rhythme et l'harmonie. La mélodie est composée de deux élémens, l'un ayant rapport à la qualité et l'autre à la quantité; le premier préside au choix du ton primitif et à la juxtaposition des notes, le second à leur durée; le rhythme coordonne tous les mouvemens particuliers dans un mouvement général, et imprime à la composition son caractère distinctif; tandis que l'harmonie, tirant partie de certaines analogies physiques dans la progression des sons, analogies qui ont probablement toutes des rapports invariables avec la progression des nombres, donne un dernier développement à l'idée musicale, en ajoutant au motif primitif certaines parties secondaires, selon les règles établies de l'art.

Comme exemple de cette analogie constante qui existe entre la progression des choses et des nombres, nous mettrons sous les yeux du lecteur certaines expériences sur la production des notes primitives par la vibration des cordes; elles n'ont pas toutefois le mérite de la nouveauté, car elles datent du temps de Pythagore.

Pour produire sur la même corde la quarte, la quinte et l'octave d'une note primitive, il suffit d'augmenter le poids qu'on y attache selon la progression numérique que voici :

La quarte étant comme le carré de 8 est au carré de 6, la quinte comme le carré de 9 au carré de 6, et l'octave comme le carré de 12 au carré de 6, pour produire ces notes sur la même corde, on prend pour point de départ le nombre primitif que produit la note primitive. Ainsi le nombre primitif, dans le cas actuel, étant 6, nous commençons par attacher à une corde vibrante un poids de 36 livres (36 étant le carré de 6), 64 livres donc doivent donner la quarte, 81 livres la quinte, et 144 l'octave! Telle est en effet la loi qui préside à la production du son par la vibration des cordes.

Dans la géométrie, dans l'astronomie et dans la physique, ces rapports entre la progression des choses et la progression des nombres se manifestent d'une manière

bien plus imposante. Devant de pareilles lueurs de la puissance infinie, inclinons nos fronts superbes, et avouons avec le sage, que tout a été fait avec poids et avec mesure, mais aussi avec nombre (1).

Il nous reste encore à dire quelques mots sur la peinture, et particulièrement sur l'analogie qui existe entre la peinture et la musique dans leurs rapports avec les nombres. Il n'est pas, il est vrai, en notre pouvoir, de soumettre au lecteur des résultats aussi positifs que ceux qu'il vient d'apprécier ; cependant nous ne doutons nullement que la partie purement physique de la peinture n'ait ses lois aussi fixes que la musique, bien que jusqu'à présent elles aient échappé à notre expérience ; et ce qui nous frappe d'abord, c'est que la peinture, comme la musique, a sa gamme de sept. Il y a sept couleurs comme il y a sept notes, et ce qu'il y a de plus remarquable, elles sont séparées par les mêmes intervalles. Il y a encore plusieurs autres analogies entre les sons et les couleurs sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas, telles que la possibilité dans les deux cas de réduire le nombre 7 à 3, et l'unité qui domine ce développement trinaire ; le rouge, le bleu et le jaune se confondant dans l'unité (le blanc ou la lumière indécomposée), comme la note musicale se confond avec sa tierce et sa quinte. Maintenant on nous demandera peut-être si nous pensons qu'un tableau a sa mélodie, son rhythme et son harmonie? certainement nous le pensons, et les Allemands rendent un témoignage éclatant à la liaison intime des deux arts, en exécutant les productions de leurs meilleurs compositeurs en présence des chefs-d'œuvre de la peinture. Quelle est la première question qui se présente au peintre? Nous laissons ici forcément de côté tout ce qui regarde le dessin, puisqu'il ne s'agit ici que des analogies qui existent entre la lumière et le son. Eh bien! la première question dans la peinture comme dans la musique, c'est une question de qualité et de quantité ; il y a dans un tableau, comme nous avons déjà dit, une couleur primitive qui donne au tableau ce qu'on est convenu de nommer son *ton général*. Il y a des tableaux bleus, comme les paysages de Van Artois et de Brenghel de Velours, et des tableaux rouges comme ceux du Poussin. Quant à l'harmonie et au rhythme, bien qu'ils existent également dans la peinture, ils n'existent pas d'une manière distincte comme dans la musique, parce que le coloris et le clair obscur étant tous les deux, en dernière analyse, des modifications de la lumière, sont physiquement inséparables. Ceci n'empêche pas toutefois que l'harmonie d'un tableau soit quelque chose de très différent de son effet. L'harmonie résulte de la force et de la juxtaposition des couleurs, mais ce qui répond exactement au rhythme, c'est le clair obscur : car qu'est-ce que le rhythme dans l'art musical? nous venons de le définir, un mouvement général qui domine tous les mouvemens particuliers et imprime ainsi à l'ensemble un caractère spécial. Ainsi, c'est par la distribution de la lumière que l'artiste lie ensemble les masses de son tableau, établissant en même temps l'unité et le caractère de son œuvre. Tout le monde aura eu occasion de remarquer d'autres analogies qui existent entre le rhythme universel et le clair obscur, puisqu'un mouvement *lent*, et un tableau *sombre*, produisent sur l'âme un effet absolument identique. En effet, nous appliquons indifféremment cette dernière épithète aux deux arts ; nous disons aussi bien une composition sombre qu'un tableau sombre, parce que, dans les deux cas, l'âme éprouve ce sentiment de tristesse indéfinissable qui accompagne toujours la privation de la lumière.

Bien donc que nous ne puissions pas formuler en chiffres tous les rapports numériques que donneraient la peinture, quant à son coloris, comme nous formulons certaines lois de la progression des sons, ils n'en existent pas moins, selon la formule de Kant, d'une manière *différemment semblable*.

Cette formule, quand nous envisageons l'unité dans la variété, est une clef qui nous ouvre bien des mystères. Chaque fois qu'une idée divine est transposée d'un ordre de choses à un autre, bien que l'identité de la forme n'existe plus, l'identité du rapport subsiste toujours. Il n'y a pas la moindre ressemblance quant à la forme, entre la lumière et le son ; cependant nous avons établi entre eux

(1) Omnia in mensurâ et numero et pondère disposuisti. *Sap.*, c. XI, v. 21.

des identités de rapport. Il serait encore plus difficile de comparer formellement la musique et les nombres ; nous devions plutôt dire que ce serait tout-à-fait impossible, puisque l'une existe dans le temps et les autres sont tout-à-fait indépendans du temps comme de l'espace. Cependant le *rapport* d'une note quelconque et de sa quarte est *identique* avec celui qui existe entre les carrés des nombres 6 et 8, et c'est ainsi que les nombres, à cause de leur nature abstraite, ont quelque chose d'universel, d'absolu, on a même dit de divin ! Ce fait de l'unité de la variété, sur lequel repose la formule du *différemment semblable*, a présidé à la formation des langues ; cette identité de rapport, malgré la différence essentielle des choses, est la base de la figure, qui nous permet de dire, un motif *grave*, une passion *entraînante*, un paysage *riant*, attribuant indifféremment les qualités de l'esprit à la matière, et celle de la matière à l'esprit ; ce qui est, dans certaines circonstances, la source des erreurs les plus funestes comme nous avons déjà eu occasion de le démontrer.

J. STEINMETZ.

Sciences Historiques.

COURS D'ÉTUDES SUR L'HISTOIRE LÉGISLATIVE DE L'ÉGLISE.

TROISIÈME LEÇON (1).

L'Église est toujours visible sur la terre. — Elle est une, sainte, catholique, apostolique. — Explication de ce dernier caractère. — L'Eglise a reçu de la transmission des apôtres sa doctrine et son pouvoir. — De la doctrine apostolique. — Le pouvoir des apôtres fut un pouvoir de surveillance, et en même temps un pouvoir législatif et exécutif. — Indéfectibilité de l'Eglise.

(A partir de l'an 33. — Période apostolique.)

L'Eglise, établie par Notre-Seigneur Jésus-Christ, est immuable dans son essence et dans sa forme constitutive (2). Elle est toujours visible sur la terre ; elle devait être telle selon la loi de sa nature, puisqu'elle n'est pas une société de purs esprits, une société d'anges, mais une société d'hommes. Elle a donc un centre visible ; elle a reçu de son divin fondateur une doctrine et des sacremens qui sont des signes visibles ; elle est visible, enfin, dans les membres qui la composent (1). Aussi n'est-il pas difficile de re-

(1) Voir la IIe Leçon, t. IX, p. 426.

(2) Nous croyons utile d'indiquer ici les principaux auteurs qui se sont occupés de l'*Histoire de l'Eglise*. D'après les catégories dans lesquelles nous les rangeons, il sera facile de connaître quels sont ceux qui méritent le plus de confiance, quels sont ceux au contraire dont on doit suspecter l'impartialité. Ainsi nous citerons :

1° Parmi les catholiques : le cardinal César Baronius (1607) et ses continuateurs, Odoric. Reynaldus, Jacob. Laderchius, Abraham Bzovius, Henric. Spondanus. Il faut y joindre les rectifications du savant Frère-Mineur Pagy (1699). — Après cet ouvrage, qui doit être mis toujours en première ligne, viennent ceux de Natalis Alexander, le Nain de Tillemont, Claude Fleury, Bérault-Bercastel, Ducreux, Aug. Orsi, Saccarelli, comte de Stolberg, Hortig dans la publication de Dœllinger, Katercamp, Ign. Ritter, Othmar van Rauscher, Rultenstock.

2° Parmi les luthériens : les centuriateurs de Magdebourg, Arnold, Baumgarten, Pfaff, Walch, Semler, Mosheim, Schrockh, Schmidt, Spittler, Henke, Planck, Staüdlin, Gieseler, Néander, Engelhardt, Guerike.

3° Parmi les réformés : Henr. Hottinger, Fred. Spanheim, Sam. Basnage, Hermann Venema.

Il a été fait sur les *Antiquités chrétiennes* de curieuses recherches par Schelstrate, Martenne, Mamachi, Selvagio, Pellicia, Binterim, catholiques ; et par Bingham, Bohmer, Augusti, Schone, Rheinwald, Beveridj, protestans. Au milieu de préventions qui s'expliquent, de remarquables aveux échappent souvent aux écrivains dissidens ; mais ils se laissent aussi parfois entraîner jusqu'à la mauvaise foi par l'esprit de secte et d'opposition.

(1) Ecclesia enim est societas quædam, non angelorum, neque animarum, sed hominum. Non autem dici potest societas hominum, nisi in externis et visibilibus signis consistat. Nam non est societas, nisi se agnoscant ii qui dicuntur socii ; non autem se possunt homines agnoscere, nisi societatis vincula sint externa et visibilia (Rob. Bellarmin. card. *de Ecclesiâ militante*, l. III, c. 12). — La lumière de l'Église d'Occident, le saint évêque d'Hippone, avait dit aussi : In nullum nomen religionis, seu verum, seu falsum, coagulari homines possunt, nisi aliquo signaculorum seu sacramentorum visibilium consortio colligentur. (S. Augustin *contr. Faustum*, lib. XIX, c. 11.)

connaître qu'elle ne change pas, qu'elle ne se dément pas; et comme c'est toujours le même esprit qui l'anime, c'est toujours aussi le même corps qui subsiste. C'est donc le même sceau qui reste imprimé sur son front, ce sont les mêmes caractères qui rayonnent comme des traits de feu sur sa face; ce sont les mêmes couronnes qui chargent et ornent sa tête; et à la voir se produire avec tous ses titres et toute sa majesté, il n'y a pas moyen de confondre la royale épouse du Christ au milieu des indignes et éphémères rivales qui voudraient usurper son nom, ses priviléges et sa divinité.

Ainsi, l'Église est *une*. L'unité est évidemment l'idée première renfermée dans tous les mots qui servent à la définir. Elle est un *édifice*, un *peuple*, une *cité*, un *royaume*, un *bercail*, un *corps*, l'*épouse du Christ*. Voilà comme Dieu l'a nommée, comme elle se nomme elle-même; c'est son langage. L'unité de cette société réside en elle, et se manifeste entre ses membres par leur soumission à une même autorité d'institution divine, par la profession qu'ils font d'une même foi, par la communauté où ils sont des mêmes biens spirituels, et surtout par la communion eucharistique, le dernier et le plus profond mystère de l'amour divin; mystère de la nouvelle alliance, qui embrasse et fond ensemble, pour ainsi dire, les fidèles qui y participent, et fait de leur réunion le corps mystique de l'Homme-Dieu (1).

L'Eglise est *sainte*. Elle est sainte par son origine, sainte par le but de son institution, sainte par les moyens qui lui sont donnés pour arriver à ce but. C'est pour la sanctifier que Jésus est venu, que Jésus a souffert; et lorsqu'il a quitté ses disciples, il a eu soin de leur envoyer l'Esprit de vérité, l'Esprit de sainteté, cet Esprit que le monde ne peut pas recevoir, mais qui doit résider dans l'assemblée chrétienne jusqu'à la consommation des temps (1). Ce caractère auguste brille en elle avec un irrésistible éclat; il brille dans la doctrine et dans la morale de l'Eglise, dans la vie et dans la mort de ses héros; il brille, enfin, dans la gloire des miracles, privilége exclusif de la sainteté, et qui l'entoure comme une radieuse auréole.

L'Eglise est *universelle*. Il lui a été donné mission dans tous les siècles, dans tous les lieux, auprès de tous les hommes. Indéfiniment expansive, elle n'a pas de limites qui bornent son action; elle s'étend et se déroule semblable à un immense réseau qui enserre dans ses mailles plus ou moins pressées le temps et l'espace. Dès les premières années de sa fondation, elle n'a pas craint de réclamer hautement son titre de catholique (2).

(1) Operam detis ut unâ eucharistiâ utamini. Una enim est caro Domini nostri Jesu Christi et unus calix in unitatem sanguinis ipsius; unum altare, sicut unus episcopus cum presbytero et diaconis. (S. Ignat. *ad Philadelph.*, c. 4.) — In unum convenientibus una sit oratio, una deprecatio, una mens, una spes, in caritate, in gaudio inculpato. Unus est Jesus Christus, quo nihil præstantius est. Omnes itaque velut in unum templum Dei concurrite, velut ad unum altare, velut ad unum Jesum Christum, qui ab uno Patre prodiit, et in uno existit, in unum revertitur. (S. Ignat. *ad Magnes.* c. 7.) — Et baptisma unum sit, et Spiritus sanctus unus, et Ecclesia una, à Christo Domino suprà Petrum origine unitatis et ratione fundata. (S. Cyprian. *Ep.* LXX.) — A Christo uno Ecclesia per totum mundum in multa membra divisa, item episcopatus unus episcoporum multorum concordi numerositate diffusus. (S. Cyprian. *Ep.* 411. — Idem, *de Unitate Ecclesiæ* ap. Gratian. c. 18, c. XXIV, q. I.) Quis verè dicit se habere Christi caritatem qui ejus non amplectitur unitatem? (S. Augustin. *Epist.* 223.) — Au reste, quoi de plus énergique que ces paroles de l'apôtre? Sicut... corpus unum est, et membra habet multa: omnia autem membra corporis, cùm sint multa, unum tamen corpus sunt: ità et Christus... Vos autem estis corpus Christi. (B. Paul. *ad Corinth.* c. XII, v. 12-27.) Obsecro enim vos, ego vinctus in Domino, ut digne ambuletis..., solliciti servare unitatem Spiritûs in vinculo pacis. Unum corpus et unus Spiritus, sicut vocati estis in unâ spe vocationis vestræ. Unus Dominus, una fides, unum baptisma. Unus Deus et Pater omnium, qui est super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis. Unicuique autem nostrûm data est gratia secundùm mensuram donationis Christi... Et ipse dedit quosdam quidem apostolos, quosdam autem prophetas, alios verò evangelistas, alios autem pastores et doctores, ad consummationem sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi. (B. Paul. apost. *ad Ephes.* c. IV, v. 1-12.)

(1) Jesus, ut sanctificaret per suum sanguinem populum,... passus est: (B. Paul. *ad Hæbr.* c. XIII, v. 12.) — Ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum Spiritus veritatis, quem mundus non potest accipere... Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo; ille vos docebit omnia. (*Ev.* secund. B. Joann. ap. c. XIV, v. 16-26.)

(2) Fides vestra annunciatur in universo mundo.

Ignace d'Antioche, allant au martyre, rappelait ce nom avec un légitime orgueil (1). Cyprien de Carthage, cet autre martyr, attestait qu'elle était déjà un corps dont les membres étaient répandus sur toute la terre (2); et Augustin, le saint évêque d'Hippone, n'a pas manqué de le remarquer : « Il n'y a qu'une Eglise qui, au milieu de toutes les hérésies, soit appelée universelle. Les hérétiques voudraient bien usurper cette qualification; mais, non ! En entrant dans une ville, demandez où se rassemblent les catholiques, nul ne vous indiquera les conciliabules des dissidens (3). » Ce n'est pas, en effet, aux sectes dissidentes, mais à son Eglise seule, que Notre-Seigneur a dit : « Enseignez les nations. » A elle seule il a remis le droit et la faculté de répandre la foi par une diffusion régulière et permanente, qui en assure les bienfaits au monde; et, seule aussi, elle suffit à son œuvre. « Depuis l'aurore, a dit le Seigneur par la bouche de son prophète, depuis l'aurore de mon soleil jusqu'à son couchant, mon nom est grand parmi les peuples, et partout on offre le saint sacrifice en mon honneur (4). » Aujourd'hui, la prophétie s'est réalisée au point qu'il n'y a pas un moment du jour où dans quelque coin du

(B. Paul. *ad Roman.* c. I, v. 8.) — Et quidem in omnem terram exivit sonus eorum (apostolorum), et in fines orbis terræ verba eorum. (Idem *ad Roman.* c. x, v. 18.)

(1) Cette expression, *catholica Ecclesia*, se trouve en effet dans sa lettre aux habitans de Smyrne. (S. Ignat. *ad Smyrn.* c. VIII.)

(2) S. Cyprian. *Epist.* LII, sup. not.

(3) Nomen Catholicæ inter tam multas hæreses sic ista Ecclesia sola obtinuit, ut, cùm omnes hæretici se catholicos dici volint, quærenti tamen peregrino alicui, ubi ad catholicam conveniatur, nullus hæreticorum vel basilicam suam vel domum audeat ostendere. (S. Augustin. *contra Epistol. Fundamenti*, c. 4.)

(4) Ab ortu solis..... usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus : et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda. (Malachi. x, 11.) A ce sujet, dom Calmet, dans son commentaire littéral, fait cette remarquable observation : Hebræa vox, quæ hìc redditur (oblatio munda), propriè significat tritici, similæ, panis et vini oblationes, quæ in sacro altari fiebant : veluti luculentiùs etiam panem vinumque designet, quæ materies consecrationis corporis et sanguinis Jesu-Christi sunt. (Calmet. *Comment. litter.*)

globe l'hostie pure ne soit présentée sur un autel chrétien.

Cependant, l'extension de l'Eglise devait être successive; elle ne devait se propager, se développer que graduellement. Dieu ne fait rien qu'avec ordre ; ainsi il a fait le ciel et la terre; ainsi il a fait son Eglise. Notre Seigneur Jésus-Christ, en l'instituant, n'a pas voulu lui-même se réserver seul toute l'entreprise ni l'achever d'un seul coup. Etant venu pour appeler toutes les nations au salut, il ne prêcha qu'aux Juifs, et ensuite il laissa l'héritage de sa mission à quelques uns de ses disciples qu'il envoyait à sa place (1). Or, de là est venue pour l'Eglise un nouveau caractère, caractère qui lui est essentiel comme ses autres notes d'unité, de sainteté, d'universalité. Dans les plans que lui a tracés son divin architecte, s'il est lui-même la pierre angulaire, ses apôtres sont aussi par sa volonté les fondemens de l'édifice (2), fondemens indispensables, et sans lesquels tout s'écroule; et de la sorte, l'Eglise une, sainte, catholique, s'appelle aussi *apostolique*.

Les apôtres avaient reçu l'ordre du maître au moment où il s'élevait sur les nuées. Ils allèrent donc; et dans les cités, dans les bourgs, dans les campagnes, partout où se porta leur marche, ils répandirent la parole divine. Certes, ils ne doutaient pas de leur mission : « Il y « en a, dit saint Paul, qui vous trou« blent, qui veulent renverser l'Evangile « du Christ. Mais quand nous vous an« noncerions nous-mêmes, ou quand un « ange du ciel vous annoncerait un autre « Evangile que celui que nous vous avons « annoncé, qu'il soit anathème (3). » Une autre fois il écrit : « Que ceux qui « sont mariés ne renvoient pas leurs

(1) Encore leur recommande-t-il de commencer par Jérusalem : Sic oportebat Christum pati, et resurgere à mortuis tertiâ die; et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus à Jerosolymâ. (*Evang.* sec. Lucam, c. XXIV, v. 46-47)

(2) B. Paul. *ad Ephes.* c. II, v. 20.

(3) Sunt aliqui qui vos conturbant, et volunt convertere Evangelium Christi. Sed licet nos, aut angelus de cœlo evangelizet vobis, præterquàm quod evangelizavimus vobis, anathema sit! (B. Paul. *ad Galat.* c. I, v. 7-8.)

« femmes; ce n'est pas moi qui le dé« fends, c'est le Seigneur (1). » A mesure qu'ils s'avançaient, ils fondaient des églises sur leur passage; et celles-ci, gardiennes de la foi, conservant le dépôt précieux de la vérité, en communiquaient elles-mêmes alentour la précieuse semence, germe de nouvelles églises. Voilà, en effet, comment toutes les églises particulières ont été fondées, voilà comment on en voit naître encore sous les pas des missionnaires que députe aux infidèles le siége éternellement apostolique. Toutes, elles ont la même source, la même origine, le même principe; si elles sont les églises du Christ, elles ne sont que les branches produites par le même tronc. Toutes elles remontent, par une généalogie manifeste, aux premiers propagateurs du Christianisme; toutes elles en sont les filles, ou au moins et à divers degrés, elles en sont les directes et légitimes descendantes (2).

Seuls, les apôtres pouvaient leur donner la vie; seuls ils pouvaient aussi transmettre à l'Eglise universelle le pouvoir qui leur a été transmis par le Fils de Dieu au nom du Père tout-puissant. « Qui prêchera s'il n'en a reçu mission? On ne prend pas de soi-même un pareil honneur, mais il faut y être appelé par Dieu comme Aaron (3). » Dans la nouvelle loi comme dans l'ancienne, nul ne peut se présenter sur sa parole. Pour parler au nom du Christ, il faut être envoyé, autorisé par le Christ; la transmission d'une pareille dignité est évidemment indispensable. Ceux-là même qui sont élus par une vocation extraordinaire, comme saint Paul, doivent comme lui en aller demander la consécration aux pieds de saint Pierre.

Mais quel est ce pouvoir que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné à ses apôtres, ce pouvoir qu'ils ont exercé chacun en particulier et tous ensemble, ce pouvoir qu'ils ont transmis à l'Église et que l'Eglise possède à jamais? Pour le connaître, voyons-le dans son exercice, dans toute son étendue, dans toutes ses attributions, tel qu'ils en usèrent. Toute chose a ainsi sa démonstration en elle-même; le soleil n'a pas besoin de se prouver autrement que par la lumière qu'il répand sur le monde.

Remarquons-le toutefois, car c'est un point important, quoiqu'il ne soit point controversé. Parmi les droits et priviléges dont jouirent les apôtres, il en était qui ne devaient point passer nécessairement à leurs successeurs, mais qui leur avaient été concédés en propre, qui étaient attachés à leurs personnes, qui devaient mourir avec eux (1). Qui ne le conçoit? Alors que le sang du Sauveur était encore, pour ainsi parler, tout chaud sur la terre; dans un temps où la diffusion immédiate, instantanée et universelle de la foi, pouvait paraître un signe nouveau et éclatant de son origine; quand surtout l'humanité gémissait depuis si long-temps dans l'esclavage, se désespérait sous le poids de ses fers et semblait arrivée à l'agonie suprême et à la mort, n'était-il pas digne de la justice et de la miséricorde divine de répandre avec plus d'abondance et d'activité la grâce de la rédemption et de la vie? Quoi de plus naturel aussi que de voir quelque puissance spéciale et quelque dignité d'honneur accordées extraordinairement par le maître souverain à ses propres disciples, qui l'avaient vu, qui l'avaient entendu, qui avaient conversé et vécu

(1) Iis qui matrimonio juncti sunt, præcipio non ego, sed Dominus, uxorem à viro non discedere. (B. Paul. *ad Corinth.* c. VII, v. 10.)

(2) Apostoli... ecclesias apud unamquamque civitatem condiderunt, à quibus traducem fidei et semina doctrinæ, cæteræ exindè ecclesiæ mutuatæ sunt, et quotidiè mutuantur, ut ecclesiæ fiant; ac per hoc et ipsæ apostolicæ deputantur, ut soboles apostolicarum ecclesiarum. (Tertullian. *de Præscript.* c. XX.) — Edant ergo (hæretici) origines ecclesiarum suarum; evolvant ordinem episcoporum suorum, ità per successiones ab initio decurrentem, ut primus ille episcopus aliquem ex apostolis vel apostolicis viris, qui tamen cum apostolis perseveraverint, habuerit auctorem et antecessorem. (Idem *de Præscript.* c. XXXII.)

(3) Quomodò prædicabunt, nisi mittantur? (B. Paul. *ad Roman.* c. X, v. 15.) Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tanquàm Aaron. (B. Paul. *ad Hebræos*, c. V, v. 14.)

(1) V. l'excellent manuel de Zallinger, *Institution. Jur. natural. et Ecclesiastic. public.* — In hâc apostolatûs institutione ratio muneris episcopalis et ratio apostolatûs cum extraordinariis juribus ac donis conjuncta, necessariò distinguendæ sunt et distinguuntur ab ipsis sectariis. (Zalling. l. V, c. III, n° 321.)

avec lui, qui avaient été directement instruits par sa bouche et qu'il laissait après lui comme ses représentans? C'est ainsi que tous les apôtres reçurent personnellement, comme saint Pierre, la mission de prêcher, de baptiser, d'instruire, de fonder des églises, d'établir des évêques et d'imposer des lois aux évêques aussi bien qu'aux simples fidèles confiés à l'autorité pastorale. Ajoutez à cela les autres grâces que le Roi souverain daigna leur accorder comme des lettres de créance à ses ambassadeurs : caractères spéciaux et exceptionnels, tels que le don des miracles, le don des langues, le don de l'infaillibilité que chacun d'eux posséda en particulier et qui manifestaient leur mission surnaturelle dans l'ordre triple des faits, de la parole et de la pensée.

Quant à ces droits extraordinaires de l'apostolat, les compagnons de Pierre furent ses égaux, mais ils n'en restèrent pas moins soumis à leur chef, parce que celui-ci avait une juridiction suprême, universelle et immédiate sur toute l'Eglise. Saint Léon l'explique: « Entre les bienheu« reux apôtres, l'honneur était sembla« ble, mais il y avait distinction d'auto« rité. Car, si l'élection de tous était de « même ordre, il n'avait été donné qu'à « un seul d'être le supérieur de tous (1). »

Il y avait aussi des droits ordinaires que les apôtres durent transmettre aux successeurs nommés par eux et qui font le droit général. Ainsi, quelles étaient leurs principales fonctions, leur occupation capitale, leur but nécessaire? Annoncer la destruction de l'idolâtrie, la connaissance du vrai Dieu, les mystères de l'incarnation du Verbe et de la rédemption du genre humain, la grâce du Christ qui remet les péchés, l'espérance qu'elle nous donne en nous rendant accessible la vie éternelle, les moyens enfin par lesquels cette grâce auguste s'obtient, se conserve et se développe; proclamer la foi, enseigner qu'elle est nécessaire pour le salut, et prémunir les fidèles contre les séductions de l'erreur (1); enfin si quelque controverse s'élevait, répondre à toutes les questions, résoudre tous les problèmes, définir et juger; voilà par où ils commençaient toujours. Puis quand la bonne nouvelle avait été proclamée, quand la parole évangélique avait gagné les esprits et était descendue dans les cœurs, marquer les croyans du sceau du baptême, les faire entrer dans l'Eglise à travers cette eau régénératrice, les inscrire dans les rangs de la milice chrétienne, et dès lors leur accorder successivement la communication de ces biens spirituels qui soutiennent l'âme dans le temps et la rendent capable de gagner l'éternité, c'était alors leur soin et leur devoir; car il ne leur avait pas été dit seulement : « Allez et enseignez, » mais aussi : « baptisez les nations. » Dans cette parole toute leur conduite était tracée, parce que le baptême est le sacrement d'où découlent tous les autres; parce qu'il marque les chrétiens du sang de l'Agneau et les rend dignes de l'héritage céleste; parce qu'enfin, selon l'expression de Fénelon, « c'est la porte du Christianisme et le fondement de tout l'édifice spirituel. » Et l'on voit en effet qu'après avoir lavé

(1) Quoniam et inter beatissimos apostolos in similitudine honoris fuit quædam discretio potestatis; et cùm omnium par esset electio, uni tamen datum est, ut cæteris præemineret. (S. Leo Magnus, *Epist.* XIV, edit. Venet., olim XII.) V. encore Zallinger : ... Hæc sequitur conclusio : Petrum quoad jura extraordinaria apostolatûs reliquis coæquatum fuisse, et reliquos Petro coæquatos. Quâ non obstante æqualitate, salva manebat prærogativa, et integer ac salvus Petri primatus quo reliquis singulis et omnibus prælatus est; quo constitutus est fundamentum totius Ecclesiæ, proindèque et apostolorum qui præcipua membra Ecclesiæ fuerant; quo factus est pastor universalis; quo denique fratres confirmare in fide debuit; unde eidem sigillatim post resurrectionem suam Dominum apparuisse novimus. (Luc. c. XXIV, 34.)

(1) Fuerunt verò et pseudoprophetæ in populo, sicut et in vobis erunt magistri mendaces qui introducent sectas perditionis, et eum qui emit eos Dominum negant, superducentes sibi celerem perditionem. (B. Petr. *Epist. I*, c. II, v. 1.) — Rogo autem vos, fratres, ut observetis eos qui dissensiones et offendicula, præter doctrinam quam vos didicistis, faciunt, et declinate ab illis. (B. Paul. *ad Romanos*, c. XVI, v. 17.) — Multi seductores exierunt in mundum... Omnis qui recedit et non permanet in doctrinâ Christi Deum non habet... Si quis venit ad vos, et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis. Qui enim dicit illi : Ave! communicat operibus ejus malignis. (B. Joann. *Epist. I*, v. 7, 10, 11.)

de cette façon sur leur front les dernières traces de la condamnation ancienne, les envoyés du divin Maître continuaient en son nom à faire descendre l'Esprit saint sur les disciples, à leur remettre leurs péchés, à les appeler à la table eucharistique, à bénir leur union qu'ils élevaient par la grâce à une dignité nouvelle, à recruter parmi eux l'ordre du sacerdoce, et enfin à sanctifier leurs derniers momens, comme ils avaient béni leur berceau, par une auguste et sainte onction (1).

Les fidèles ont donc accepté par la foi la société une, sainte, catholique et apostolique. Ils sont entrés par le baptême dans la cité choisie; ils y vivent dans l'union par la communauté des sacremens; ils forment le bercail, le peuple, le royaume de Dieu. Mais si ce bercail, ce peuple, ce royaume sont constitués, reste le gouvernement quotidien, la vigilance de tous les jours; reste à conduire ceux qui font partie de la société nouvelle dans les droites voies où il faut qu'elle marche; il s'agit de façonner, de former la vie des chrétiens sur la doctrine qui leur a été prêchée. En effet, les apôtres règlent tous les actes, toute la conduite, toutes les mœurs avec autant de fermeté que de prudence; aucun détail n'est négligé; à leur sollicitude scrupuleuse, à leur exactitude austère, à leur sévérité paternelle, à leur dévoûment infatigable, on reconnaît évidemment la pensée qui les dirige; on sent qu'ils ne croyaient pas qu'il y eût rien d'indifférent à la dignité chrétienne. Que si, en définitive, toute beauté doit résider dans l'Église; si la loi tout entière n'est que l'imitation du Dieu fait homme; si conséquemment tout doit être composé dans la vie du croyant de façon à reproduire, autant que possible,

(1) On voit les apôtres conférer les sacremens ou au moins en faire mention sans en excepter un seul. C'est ainsi qu'il est question :

1° Du baptême. Qui receperunt sermonem ejus (Petri) baptizati sunt, et appositæ sunt in die illâ animæ circiter tria millia. (*Act. Apostol.*, c. II, v. 41.)

2° De la confirmation. Qui cùm venissent, oraverunt pro ipsis ut acciperent Spiritum sanctum. Nondùm enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantùm erant in nomine Domini Jesu. Tum imponebant manus super illos, et accipiebant Spiritum sanctum. (*Act. Apostol.*, c. VIII, v. 15-17.)

Dixit Paulus: « Joannes baptizavit baptismo pœnitentiæ populum, dicens : In eum qui venturus esset post ipsum, ut crederent, hoc est in Jesum. » His auditis, baptizati sunt in nomine Domini Jesu. Et cùm imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus sanctus super eos. (*Act. Apostol.*, c. XIX, v. 4-6.)

3° De l'eucharistie: Erant autem perseverantes in doctrinâ Apostolorum, et communicatione fractionis panis et orationibus. (*Act. Apostol.*, c. II, v. 42.)

Ego enim accepi à Domino quod et tradidi vobis, quoniam Dominus Jesus, in quâ nocte tradebatur, accepit panem, et gratias agens, fregit et dixit: Accipite et manducate: hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur. Hoc facite in meam commemorationem. Similiter et calicem postquam cœnavit, dicens: Hic calix novum testamentum est in meo sanguine. Hoc facite, quotiescumque bibetis, in meam commemorationem. Quotiescumque enim manducabitis panem hunc, et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis donec veniat. Itaque, quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indignè, reus erit corporis et sanguinis Domini. Probet autem seipsum homo; et sic de pane illo edat et de calice bibat. Qui enim manducat et bibit indignè, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini. (B. Paul. *ad Corinth.* c. XI, v. 23-29.)

4° De la pénitence. Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus et veritas in nobis non est. Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis peccata nostra, et emundat nos ab omni iniquitate. (B. Joannis *Epist.* I, c. I, v. 8 et 9.) Confitemini alterutrum peccata vestra, et orate invicem ut salvemini. (Beat. Jacob. *Epist. Catholic.*, c. V, v. 16.)

5° De l'extrême-onction. Infirmatur quis in vobis? Inducat presbyteros Ecclesiæ; et orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini. Et oratio fidei salvabit infirmum, et alleviabit eum Dominus; et si in peccatis sit, remittentur ei. (B. Jacob. *Epistol. Cathol.*, c. V, v. 14 et 15.)

6° De l'ordre. Hos statuerunt antè conspectum apostolorum, et orantes imposuerunt eis manus. (*Act. Apostol.*, c. VI, v. 6.) Ministrantibus autem illis Domino, et jejunantibus, dixit illis Spiritus sanctus: Segregate mihi Saulum et Barnabam, in opus ad quod assumpsi eos. Tunc jejunantes et orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt illos. (*Actus Apost.*, c. XIII, v. 2-3.) — Noli negligere gratiam, quæ in te est, quæ data est tibi per prophetiam cum impositione manuum presbyterii. (B. Paul. *ad Timoth. Epist. I*, c. IV, v. 14.)

7° Du Mariage. Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesiâ. (B. Paul. *ad Ephes.*, c. V, v. 32 — Idem *ad Corinth.*, c. VII. — *Ad Hebr.*, c. XIII.)

l'image vivante proposée pour modèle, on le comprend, les plus pardonnables négligences sont encore des violations de la règle. Il est donc de devoir non seulement de croire et de pratiquer la vérité dans les choses essentielles, mais aussi de s'en rapprocher en toutes circonstances de toutes les forces que Dieu nous a données. Et aussi l'Apôtre ne se contente pas d'ordonner l'observation des grands préceptes et des devoirs parfaits et imparfaits; mais il descend ensuite aux plus simples recommandations; il ne veut pas qu'on sacrifie même ce qui n'est que de convenance. « N'oubliez ni la vérité, ni la pudeur, ni la justice; ne négligez rien de ce qui intéresse la sainteté, une aimable candeur, la bonne réputation, tout ce qui pourrait toucher à la vertu, à la perfection de la discipline (1). » Ce sont les paroles de saint Paul.

Dans cette sphère, l'autorité des apôtres est incessamment active; elle s'y meut, elle s'y exerce sans cesse; cependant elle ne s'y borne pas, et elle paraît dans mille autres occupations. Sur le terrain catholique, il n'y a pas un point où elle ne se trouve, qu'elle ne vivifie et qu'elle n'éclaire.

Il suffit de se rappeler que le Christ n'a pas voulu réduire en préceptes tout ce que, dans les détails, l'Église devait, selon les temps et les lieux, pratiquer ou négliger, permettre ou défendre. Il l'a remise sous la direction perpétuelle et assurée du Saint-Esprit. « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne sauriez les porter maintenant. Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité (2). » Ainsi dans le droit sacré il y a une loi positive, proférée directement par Dieu; il y a aussi une autre loi portée par une autorité humaine et néanmoins sacrée, établie par Dieu; de telle sorte que cette loi n'a pas moins de force que l'autre, puisque le Seigneur a dit : « Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise. » Et autre part : « Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, qu'il soit comme un païen et comme un publicain (1). » C'est de cette loi que découlent presque tous les réglemens de discipline, et les apôtres en instituèrent pour leur part un grand nombre (2).

Parmi les prescriptions établies pour régulariser, par une sorte de police intérieure, l'existence de l'Eglise et son action spirituelle comme ses rapports temporels, citons-en seulement quelques uns tirés de leurs Epîtres. On les voit s'occuper de l'usage et des abus des agapes (3), du don des langues et de la prophétie, de la tenue et de la conduite des femmes dans les assemblées, des prières publiques pour les puissances, du ministère des veuves dans les affaires de la religion (4). La tradition constante de l'Eglise affirme aussi qu'ils ne laissaient pas tomber en désuétude l'exercice du jeûne recommandé par Jésus-Christ lui-même, selon le témoignage de saint Matthieu : « Un jour viendra où l'Epoux vous aura été enlevé, et alors vous jeûnerez (5). » Elle constate aussi que diverses prescriptions sur les vigiles des fêtes, les rites mortuaires, la célébration de la Pâ-

(1) De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, cogitate. (B. Paul. *ad Philip.* c. IV, v. 8.)

(2) Adhuc multa habeo vobis dicere: sed non potestis portare modo. Cùm autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem. (*Evang.* sec. B. Joann., c. XVI, v. 12-13.)

(1) Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit. (Luc., c. X, v. 16.) — Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. (Matth. c. XVIII, v. 17.)

(2) Cætera, cùm venero, disponam (B. Paul. *ad Corinth. I*, c. XI, v. 32.) — Omnia autem honestè et secundùm ordinem fiant. (Idem *ad Corinth. I*, c. XIV, v. 40) — Obedite præpositis vestris. — Increpa illos durè, argue cum omni imperio. (Idem *ad Tit.*, c. II, v. 15.)

(3) Convenientibus... vobis in unum, jam non est dominicam cœnam manducare. Unusquisque enim suam cœnam præsumit ad manducandum; et alius quidem esurit, alius autem ebrius est. Numquid domos non habetis ad manducandum et bibendum? aut Ecclesiam Dei contemnitis, et confunditis eos qui non habent? quid dicam vobis? laudo vos? in hoc non laudo. (B. Paul. *ad Corinth. I*, c. XI, v. 20-22.)

(4) La place nous manque pour citer seulement quelques unes de ces règles : nous renvoyons pour exemples aux passages les plus importants. (B. Paul. *I ad Corinth.*, c. XIV, c. XI. — Idem *ad Timoth.*, c. II, v. 2; c. V, v. 9.)

(5) Venient dies, cùm auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt. (Matth., c. IX, v. 15.)

que et plusieurs solennités religieuses, remontent d'une manière indubitable jusqu'à l'institution des apôtres.

A la même origine se rapportent, plus évidemment encore, s'il est possible, les coutumes qui président au choix et au recrutement des ministres dans la sainte hiérarchie. L'apôtre des Gentils écrit à Timothée : « Je suis une victime; le temps de mon sacrifice approche ; hâte-toi de venir vers moi (1). » Le prince des apôtres dit encore plus nettement : « Je crois juste de vous élever en dignité pendant que je suis encore sous la tente; car je vais bientôt plier ma tente (2). » Or, il y a trois conditions nécessaires pour arriver à la dignité de l'ordre et où l'autorité apostolique se manifesta clairement. En premier lieu, elle a défini les qualités requises pour obtenir la délégation de l'ordre. En second lieu, elle a consacré cette délégation, ce choix, par une solennité, par des cérémonies, par des formes sacramentelles, telles que la prière, le jeûne, l'imposition des mains réservée aux évêques; ce qui fait, ce qui constitue l'ordination. En troisième lieu, elle a prescrit des canons auxquels les ministres, revêtus du signe sacerdotal, doivent se conformer dans leur conduite et dans leurs fonctions. « Je vous écris, dit l'un des apôtres, pour que vous sachiez comment vous conduire dans la maison de Dieu. » Les conseils, les exhortations, les commandemens ne manquent pas aux pasteurs institués de la part de ceux qui leur ont communiqué leur autorité (3). Notre Seigneur a dit à saint Pierre : « Pais mes brebis et mes agneaux. » Saint Pierre dit à son tour à ses coopérateurs : « Paissez dans le troupeau de Dieu la portion qui vous a été confiée; conduisez-la, non comme contraints et forcés, mais spontanément et selon Dieu; que ce soit, non par le honteux appât du gain, mais par un libre effet de votre volonté; non pour imposer un joug à vos clercs, mais pour inspirer votre esprit à votre troupeau (1). »

Telle est la vie de chacun des douze; telle est l'étendue du pouvoir qu'ils exercent et dont leur histoire fait foi. Cette action de chacun d'eux avait pour principe la mission divine, l'institution confiée directement par le Fils de Dieu. Toutefois, il entrait dans les devoirs de leur apostolat de consulter leur prince, de se réunir et de convoquer des assemblées dans l'Eglise; de tenir, pour ainsi parler, de saints comices autour de Pierre, s'ils croyaient utile qu'il en fût ainsi pour l'accomplissement de leurs charges; et souvent ils le firent, soit pour prendre quelque décision générale, soit pour arrêter quelque point important dans les affaires communes, soit dans les cas toujours graves de schisme, de trouble et d'hérésies. C'est au milieu d'une assemblée chrétienne que Matthias a été élu; plusieurs fois encore Jérusalem verra se tenir ces augustes séances où les apôtres, joints au premier pasteur, commencent ainsi leurs décrets : « Il a plu au Saint-Esprit et à nous (2). » Voilà l'origine des conciles.

Il n'y a plus qu'à ajouter un mot sur une question trop souvent agitée par l'erreur et par les passions, et que la tradition apostolique résout pourtant, absolument comme la coutume perpétuelle de l'Eglise. Wikleff a formulé cette proposition formellement condamnée : « Il est contraire aux Ecritures que des ecclésiastiques aient des possessions temporelles (3). » Avant comme après Wi-

(1) Ego jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat... Festina ad me venire cito. (B. Paul. *ad Timoth.*, c. IV, v. 6-8.)

(2) Justum arbitror, quamdiù sum in hoc tabernaculo, suscitare vos in commonitione; certus, quod velox est depositio tabernaculi mei. (B. Petri *Epist. II*, c. I, v. 13-14.)

(3) Ainsi voyez : (B. Paul. *Epist. I ad Timoth.*, c. III, v. 2, 6, 7. — Idem *ad Titum*, c. III, v. 14, 15. — Idem, *secund. Epist. ad Timoth.*, c. I, v. 13. — *Actus Apostolor.*, c. VI, v. 3, 6; c. XIII, v. 2, 3.)

(1) Pascite, qui in vobis est, gregem Dei ; providentes, non coactè sed spontanè, secundum Deum ; neque turpis lucri gratià, sed voluntariè; neque ut dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo. (B. Petr. *Epistol. I*, c. V, v. 2, 3.)

(2) Nous aurons à revenir en détail sur les conciles de Jérusalem. En attendant, nous indiquerons les principaux chapitres des *Actes*, c. I, v. 15; c. VI, v. 4, 7, 8; c. IV, v. 23; c. XI, v. 2; c. XV, v. 1.

(3) Wikleff. *Thes. Damnat.* n° 10 : Contra scripturam sacram est, quod viri Ecclesiastici habeant possessiones. — V. Zallinger, l. V, c. III, n° 337.

kleff, la même thèse a été plusieurs fois soutenue (on en soupçonne les motifs), et plus souvent encore on a mis en pratique la théorie qu'elle proclame en dépouillant les temples, en volant les clercs, en détournant de leur destination des biens dont les maîtres avaient légitimement disposé, en refusant enfin le plus strict nécessaire aux successeurs des apôtres, sous prétexte de les ramener à l'esprit des apôtres et du fondateur même du Christianisme.

La pauvreté évangélique des disciples du divin maître est la gloire de l'Église, et les chrétiens n'en rougissent pas; au besoin ils y sauraient retourner, là même où ils semblent le plus favorisés des richesses terrestres; mais d'ailleurs, dans la plupart des contrées, ils n'ont pas maintenant à y renoncer. Cependant il faut faire trêve à des déclamations qui n'ont plus même les avantages de la nouveauté. Des chrétiens demandaient justice à Julien l'Apostat : « Votre religion « vous défend les disputes, » répondait-il, et il refusait de juger. Aux malheureux il insultait en disant : « Votre Dieu ne vous a-t-il pas appris à mépriser les biens du monde, à souffrir les injustices et les afflictions? » Enfin il avait donné cet avis officiel aux gouverneurs cupides de l'empire: « La loi admirable des chrétiens leur prescrit de se débarrasser des biens terrestres pour arriver au ciel : facilitons-leur le chemin (1). » Depuis Julien l'Apostat, voilà assez long-temps, ce semble, que se répètent et se renouvellent ces mauvaises et odieuses plaisanteries. L'Eglise, se confiant en Dieu, doit être prudente vis-à-vis des hommes; elle obéit, non pas à la cupidité, mais à la nécessité. Placée dans des conditions d'existence qui la laissent sujette aux lois et aux exigences de la terre, elle pourvoit, comme elle en a le droit, à ses besoins et à sa vie. Tant que Dieu resta visiblement parmi ses disciples, tant que le Verbe incarné vécut au milieu des hommes, il les aida miraculeusement de sa droite toute-puissante. Les uns, il les faisait marcher sur les flots; les autres, il les nourrissait avec cinq pains dans le désert; à ses bien-aimés, il disait en les exerçant à leur apostolat : « Ne portez ni sac ni besace. » Mais quand il les laissa privés de sa présence, tout en leur disant de nouveau : Allez, et non pas seulement aux Juifs, mais à toutes les nations, il ajouta : « Naguère je vous ai envoyés sans sac, sans besace, sans chaussure; vous a-t-il manqué quelque chose? — Non, rien! — Mais maintenant je vous le dis, si l'un de vous a un sac, qu'il le prenne, et de même s'il a une besace (1). » Saint Paul écrit encore : « Le Seigneur a réglé que ceux qui prêchent l'Évangile doivent vivre de l'Évangile (2). » Telle est la parole du Seigneur, telle est la déclaration des apôtres; ainsi fait l'Eglise, mais sans plus s'inquiéter des menaces et des injustices que des railleries de ses ennemis. Car, tout en défendant son droit, qui est celui de ses pauvres, ce n'est pas elle qui souhaite les vaines gloires du monde, ni les vastes domaines, ni les demeures splendides, ni le luxe dans les choses, ni les honneurs devant les hommes. La sainteté est le seul trésor qu'elle tienne à ne point perdre; elle est toujours radieuse et resplendissante avec cette auréole, et elle paraît encore plus triomphante dans la misère, dans la persécution, dans le sang de ses martyrs, qu'assise sur le trône et revêtue de la pourpre.

A ce simple exposé, et quand on considère ce que le divin Maître a voulu faire par l'entremise de ses envoyés, on conçoit comment l'Eglise joint avec honneur à tous ses titres celui d'apostolique.

(1) Julian. *Epist.* XVIII; Gregor. Nazian. *Orat.* III, l. XII.

(1) Voici une note excellente de Zallinger: In primo illo velut progymnasmate apostolatûs Christus dixerat: « In viam gentium ne abieritis, et civitates Samaritanorum ne intraveritis. » (Matth. c. X, v. 5.) Posteà dixit: « Euntes, docete omnes gentes. » (Matth. *ult.*) Huic ipse Dominus inquiebat paulò antè passionem suam : « Quando misi vos sine sacculo et perâ et calceamentis; numquid aliquid defuit vobis. Et illi dixerunt : nihil. Dixit ergo eis : Sed nunc, qui habet sacculum, tollat, similiter et peram. » (Luc. c. XXII, v. 35, 36.) Non ego hæc scripsi, quasi viris ecclesiasticis curam pecuniæ et annonæ commendarem; sed ut inanissimæ argutiolæ eorum qui, bonis Ecclesiasticorum invident, explodcrentur. (Zall. l. V, c. III, n° 357.)

(2) Ita et Dominus ordinavit eis, qui Evangelium annuntiant, de Evangelio vivere. (B. Paul. *ad Corinth.*, ep. I, c. IX.)

Et qu'on ne craigne point du reste que le tableau soit infidèle, que tous les traits n'eu soienl pas d'une exactitude rigoureuse, que rien dans l'ensemble ou dans les détails ait été retranché, ajouté ou modifié. Nous avons dit la vie des apôtres telle qu'ils l'ont dite eux-mêmes. Le livre de leurs Épîtres réunies, leur correspondance publique et avouée par tous les fidèles qui la reçurent; le livre où ils ont déposé comme l'acte et le procès-verbal authentique de toute leur conduite : tels sont les témoignages qui établissent et qui prouvent ce récit. Et quoi de plus net et de plus sûr que ces mémoires et ces lettres? quoi de plus certain que cette histoire racontée à la postérité par ceux-là même qui en sont les personnages, et certifiée par l'assentiment de tous ceux avec lesquels ils furent en communication continuelle?

Résumons-nous maintenant. Le pouvoir des apôtres fut un pouvoir d'*inspection*, un pouvoir *législatif*, un pouvoir *exécutif*. A chaque pas qu'ils font en avant, ces conquérans portent leurs regards en arrière, non pour reculer, mais pour assurer leur victoire. Ils ne se contentent pas de propager la foi; il faut qu'ils la maintiennent et la conservent. Aussi ils ne ferment pas leur paupière; ils ne dorment pas; ils ont l'œil partout. Saint Pierre se rend ce témoignage : « J'ai passé parmi vous tous (1). » « Mon cœur est saisi d'une grande sollicitude pour toutes les Eglises (2), » témoigne aussi saint Paul. Les douze prient et veillent, et leur vigilance, ils la recommandent et la communiquent aux évêques qu'ils instituent : « Veillez, veillez sur le troupeau (3). » C'est toujours le même conseil. Ils rappellent les lois que la vigilance des pasteurs doit établir, conserver, appliquer. « Leurs lettres, dit saint Chrysostome, sont des lois écrites (4). » Elles étaient acceptées ainsi; elles étaient sanctionnées par ce principe : Qui vous écoute m'écoute. Elles embrassaient toute matière. Dans une de ses Epîtres, saint Paul trace des règles de procédure à l'égard du prêtre, et décide qu'il ne saurait être accusé que sous la responsabilité de deux ou trois témoins (1). Enfin ils exécutaient personnellement ou faisaient exécuter la loi qu'ils avaient proclamée. On sait la sentence portée contre l'incestueux de Corinthe, contre Simon le magicien, contre des hérétiques; et quelles déclarations d'ailleurs : « Que voulez-vous? Voulez-vous que nous venions armés de la verge ou animés de la charité? » Et encore : « Nous avons le droit de punir toute désobéissance (2). »

Ce triple pouvoir, législatif, exécutif et d'inspection, c'est le pouvoir de l'Eglise : il y a existé sans cesse; il y existe encore. Son droit est la parole de Dieu; son origine est l'origine apostolique; son but est de maintenir toujours l'Eglise telle que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a fondée : une, sainte, catholique, apostolique.

En effet, l'Eglise ainsi est divinement constituée. Son point de départ répond de sa perpétuité, et sa durée à travers les temps n'est qu'un glorieux prélude à ses destinées éternelles. Sans doute, avant d'arriver au but, elle aura de rudes assauts à soutenir; les difficultés, les dangers naîtront sous ses pas; elle sera éprouvée par les douleurs. Mais qu'importe? En souffrant, elle accomplit les prophéties; elle les accomplit aussi par son triomphe.

Il y a dans l'Église une force de résistance insurmontable. C'est une place sans cesse assiégée et qu'on n'emportera jamais. Pour elle chaque assaut n'est qu'un nouveau succès. Ferme comme le

(1) Factum est autem, ut Petrus dùm pertransiret universos, deveniret ad sanctos qui habitabant Lydda. (*Act. Apostol.*, c. IX, v. 32.)

(2) Præter illa, quæ extrinsecùs sunt, instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium Ecclesiarum. (B. Paul. *Epist. II ad Corinth.*, c. XI, v. 28.)

(3) Attendite vobis et universo gregi vigilate. (*Act. Apost.* c. XX, v. 28, 41.)

(4) Epistolam mittunt, ità, ut sit lex scripta... Vide brevem Epistolam, nihil abundans habere, neque syllogismos, sed imperium. (S. Chrysostom. Joann. *Homil.* XXXII *in act.*)

(1) Adversus presbyterum accusationem noli recipere nisi sub duobus aut tribus testibus. (B. Paul. *Ep. ad Timoth.*, c. V, v. 15.)

(2) V. la sentence contre l'adultère (B. Paul. *prim. ad Cor.*, c. IV, v. 31.) — In promptu habentes, ulcisci omnem inobedientiam. (Idem, *secund. ad Cor.*, c. X, v. 6.) Quid vultis? In virgâ veniam ad vos, an in caritate? (Idem, *prim. ad Corinth.*, c. X, v. 6)

rocher au milieu de la mer, elle est inébranlable à tous les chocs ; elle voit se briser à ses pieds toutes les haines imprudentes qui viennent se heurter contre elle. Militante jusqu'à la consommation des siècles, placée sur la terre dans un difficile gymnase, elle est semblable à un soldat qui veille, qui ne se repose que sur ses armes, mais qui ne craint point, parce qu'il porte sur sa poitrine une invincible armure. Les puissances de l'enfer conspirent en vain : l'enfer ne prévaudra point contre l'Eglise (1). Aussi le combat qu'elle soutient, si violent et si redoutable qu'il semble parfois, n'est en définitive qu'un exercice utile et généreux, immanquablement couronné par la victoire.

Mais la force qui est en elle ne se borne point à résister. Dès sa naissance elle a commencé par l'aggression ; elle agit donc, elle conquiert, elle marche et elle avance, malgré tous les obstacles. Nulle controverse ne l'embarrasse, nulle contradiction ne l'entrave ; elle ne s'arrête devant aucune opposition ; elle abaisse toutes les barrières sur sa route. Interrogez-la, appelez-la : elle a réponse à toutes les voix qui parlent ; elle résout d'autorité souveraine tous les problèmes qui se soulèvent. Elle enseigne, elle explique, elle définit, elle dissipe et poursuit avec sa vive lumière jusqu'à l'ombre du doute ou de l'erreur ; et, à la voir si sûre d'elle-même et de Dieu, si réellement divine dans son origine, dans sa forme, dans sa vie de chaque jour, ses enfans la bénissent, parce qu'elle leur donne une paix bienheureuse. « Il y a tout avantage ; il n'y a nul péril à croire à son autorité ! » s'écrie saint Augustin (1). Oui, l'humanité peut se confier à elle. Avec le secours de l'Eglise et la grâce de Dieu, l'humanité n'est plus un petit enfant qui chancelle, une chose légère, flottante, emportée à tout vent de doctrine, perdue dans le dédale du mensonge par la méchanceté ou par la ruse. L'Eglise, comme Dieu, ne peut ni se tromper ni tromper les hommes : car c'est Dieu qui lui a dit : « Voici que je je suis avec vous jusqu'à la fin des temps (2). »

CHARLES DE RIANCEY.

(1) Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversùs eam. Matth. c. XVI, v. 18.)

(1) Auctoritati credere magnum compendium est, et nullus labor. (S. August. *de Quantitat. animæ*, c. 7.)

(2) Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi. (S. Matth. c. XXVIII.) Cette force de résistance et d'action qui est dans l'Eglise, les théologiens l'appellent *Indéfectibilité active et passive.* (V. Zallinger *Instit. jur. natur. et Eccl. pub.* Nous devons aussi recommander un très bon *Manuel de Droit ecclésiastique,* celui de F. Walter, qui vient d'être traduit tout récemment par M. de Roquemont.)

REVUE.

ADAM MICKIEWICZ; SES ŒUVRES;

SON COURS DE LITTÉRATURE SLAVE AU COLLÉGE DE FRANCE.

PREMIER ARTICLE.

Lorsque l'auteur du livre à jamais célèbre *In calumniatorem Platonis*, le cadinal Bessarion, commentait devant l'Italie suspendue à ses lèvres les discours de Démosthènes, il se passa un phénomène étrange. Le peuple toscan,

accouru pour l'entendre, fut comme frappé d'une révélation soudaine : on oublia tout-à-coup l'orateur athénien, et l'Eubée, et Philippe de Macédoine; cette voix éloquente qui retentissait à travers les âges, c'était Démosthènes lui-même, se dressant du tombeau, échappé des flammes de Bysance, pour protester contre l'apathie et la trahison de l'Europe envers la reine déchue de l'Orient : la Grèce est toujours la Grèce; enfin le peuple d'Athènes, c'est l'Italie, qui était aussi une autre Athènes sous le règne savant et poli des Médicis. — Leurs discours furent également sans résultat. L'islamisme s'avançait; Venise s'était brisée en le combattant; les empereurs ne lui opposaient plus qu'une lâche et molle résistance; il aurait infailliblement envahi l'Europe, qui semblait tout entière décliner et mourir avec le siècle de Louis XIV, lorsqu'un peuple éminemment chrétien, obéissant à sa mission de sacrifice et de martyre, se posa comme une digue formidable entre elle et les Barbares, les arrêta, mais en recevant tous les coups qui lui étaient préparés, s'immola lui-même au salut de la croix et de la liberté.

Quoi qu'il en soit, le flambeau des arts, éclipsé à l'Orient, fut une seconde fois transmis à l'Italie par ces généreux exilés qui avaient emporté du vaste embrasement de la patrie ce qu'elle avait de plus précieux, l'inspiration divine et le culte de l'antiquité. C'est alors seulement que l'on comprit dans l'Europe moderne la grandeur des écrivains de la Grèce ancienne, depuis qu'ils avaient Lascaris, Bessarion ou Gémisthe pour interprètes, Marullus et Politien pour émules, et l'Italie entière pour auditoire.

Cette émotion qui s'emparait du peuple toscan, peuple éminemment civilisable et façonné pour le culte des arts, lorsqu'on lui révélait des beautés que Dante et Pétrarque n'avaient fait qu'entrevoir, l'intérêt qui s'attachait à ces illustres débris d'une nation qui répandit avant de s'éteindre de si larges effusions de lumière, tout cela nous revenait irrésistiblement à la pensée, toutes les fois que nous avons assisté au cours de slave de M. Mickiewicz au Collége de France. Nous ne pouvions nous défendre des solennelles et frappantes analogies qui existent entre les deux émigrations de Bysance et de Varsovie. Toutes deux ont laissé leur patrie en proie au schisme qui relevait la tête, et qui, tour à tour orgueilleux et rampant, se prêtait avec complaisance aux vues ambitieuses des envahisseurs; toutes deux furent des abrégés du pays qu'elles avaient abandonné, et résumèrent en elles tous les élémens de leur vie sociale : un exil commun avait enveloppé des prêtres et des guerriers, des artistes et des savans, des princes et des prolétaires; la Pologne, comme Bysance, eut des Gennadius et des Amiruzès; mais elle eut aussi des Constantin Paléologue, des Bessarion et des Lascaris. Disons-le tout d'abord, cette chaire de littérature slave n'est pas ce qu'on s'est efforcé de la représenter, l'enseignement obscur d'une langue illettrée, à peine connue dans une partie de l'Orient, et méritant à peine le nom de *dialecte*.

L'établissement de ce cours était non seulement le vœu unanime des admirateurs zélés de M. Mickiewicz; mais il répondait à un besoin réel et pressant de l'instruction publique. Il semblait étrange, en effet, que, dans un collége destiné à l'essai des enseignemens nouveaux qui avaient pris assez de développement pour s'élever à la dignité de sciences, la langue slave fût seule oubliée parmi toutes les langues vivantes qui font partie des études universitaires, comme le *copte*, le *chinois*, l'*arménien*, le *tartare mantchou*, etc., etc. Dès le quinzième siècle, elle méritait déjà de fixer l'attention des savans, puisque Laurent-le-Magnifique, le même qui accueillit avec tant de faste et de grandeur les lettres exilées de Constantinople, ne dédaigna pas de faire enseigner publiquement l'*illyrien* à Florence, concuremment avec le *grec* et le *latin*, en témoignant ainsi de son admiration pour le dialecte de Raguse, l'Athènes slavonne.

Au moment où nos rapports avec l'Orient deviennent de jour en jour plus intimes et plus fréquens, lorsque nous assistons à ce réveil spontané des peuples slaves, à ce vaste mouvement unitaire retardé par la funeste issue de l'insurrection de Pologne, mais qui semble devoir

s'accomplir sous les yeux de la génération actuelle, il était urgent de ne pas rester étrangers au grand débat qui ébranle le vieux monde jusque dans ses fondemens, de s'associer au travail intérieur de ces peuples qui ont servi de tout temps de boulevard à l'Europe civilisée. Une langue parlée par 70,000,000 d'individus, et par des races qui, seules entre toutes, élèvent aujourd'hui des prétentions de conquêtes, vaut bien la peine qu'on en fasse une étude sérieuse.

Considérée à cette hauteur, l'érection d'une chaire slave au Collége de France n'est pas simplement une conquête scientifique, c'est un fait politique d'une haute portée, un fait dont la date coïncide merveilleusement avec les causes qui ont failli naguère susciter une lutte universelle.

Le Collége de France n'a fait que répondre au but primitif de son institution, en complétant ainsi l'enseignement des langues orientales, et la littérature slave, grâce aux leçons de M. Mickiewicz, va prendre rang désormais parmi les littératures les plus riches et les plus variées de l'Europe.

La France, cet abrégé du monde, centre de toutes les communications artistiques et littéraires; qui réalise dans son sein, comme l'a dit M. Mickiewicz, l'idée d'une communauté chrétienne de peuples, devait donner asile à cette science du *slavisme*, aussi positive qu'un calcul, aussi poétique que la Bible. « *L'homme a deux patries*, disait le vieux président Jefferson, *la sienne et puis la France.* » C'est ce que pensait aussi le tendre Manzoni, lorsqu'il écrivait à un de ses amis en Italie : « *Quitter la France, c'est subir un second exil.* » Eh bien, il eût été indigne d'une nation comme la nôtre de repousser un enseignement dont les tribunes sont ouvertes dans toutes les villes de l'Allemagne, sous les gouvernemens mêmes qui auraient le plus grand intérêt à le réprimer; lorsque des chaires de polonais sont établies en Saxe, concurremment avec les chaires des langues modernes, à Erlangen, en Bavière; lorsque le roi de Prusse vient de promettre solennellement à la députation de Posen l'érection d'une chaire slave à l'Université de Berlin et dans toutes les écoles supérieures de son royaume, etc., etc. Donner aux réfugiés polonais en France une chaire de littérature, c'est leur faire aimer leur pays d'adoption de tout l'amour qu'ils portent à l'idiome natal, c'est les rendre à cette vie intellectuelle dont ils ont été dépossédés par la plus horrible catastrophe. La langue, seul trésor qu'ils aient sauvé des ruines fumantes de leur nationalité, c'est l'arche sainte emportée au fond de l'exil, sur laquelle ils ont réuni tout ce qu'ils avaient dans le cœur d'amour et d'espérance, c'est le seul lien qui les rattache encore à leur famille, à leurs ancêtres, et qui les fasse souvenir de leur glorieuse origine; c'est pour eux plus qu'un patrimoine, c'est presque une religion.

Depuis la fin du dernier siècle, la nation slave a été l'objet des recherches les plus assidues de la part de la studieuse Allemagne, sa plus proche voisine; l'esprit d'investigation et de ténacité qui la distingue a fécondé ce terrain vierge, et a fait prendre en peu d'années un développement inouï à la science encore ignorée du *slavisme*. Les travaux des littérateurs bohêmes, illyriens et polonais ont fait briller aux yeux de leurs émules, toujours fidèles à leur caractère de mineurs, les richesses de cette crypte aurifère, de ce jardin des Hespérides gardé par deux monstres intraitables, la difficulté de la langue et la dépréciation des choses d'autrui. — La Bohême a donné le jour à Dobrowski le grammairien, à qui l'on doit la reconstruction de l'ancien idiome sacré, le sanscrit des Slaves, dans ses *Institutiones linguæ slavicæ veteris*, code immortel qui sert également de point de comparaison à tous les autres dialectes; à Hanka, bibliothécaire, ilustré par de précieuses découvertes et notamment celle *des Manuscrits de Koninghofer* (1817), qui contiennent tout un cycle de poëmes héroïques des huitième et neuvième siècles, comme *Libussa, Zaboi et Slavoi, Cestimir et Vlaslav*, etc.

La Hongrie slavonne fut la patrie de Shaffarik, dont les deux ouvrages, *Histoire de la langue et de la littérature slavonnes* et *les Antiquités slavonnes*, ont servi de source et de modèle à tous les

traités publiés depuis sur ce sujet; — de Kollar, poète lyrique très estimé, auteur d'un livre sur la *réciprocité des Slaves*, qui contient des trésors de science et d'imagination. L'Illyrie possède une foule de poètes et de grammairiens, parmi lesquels *Wuk Stéfanowicz*, *Gay*, *Katanczic* occupent le premier rang. La Pologne a *Maciéiowski*, qui résume à lui seul tous les travaux de ses prédécesseurs, véritable Leviathan de la littérature, un de ces hommes aux vastes étreintes comme Johnson ou Leibnitz, et dont le génie embrasse la Slavonie tout entière avec son histoire, sa poésie et sa législation. La Pologne revendique aussi cet homme populaire qui, pendant quarante ans, a voyagé de cabane en cabane, s'asseyant à la table du pauvre, épiant sur la bouche du peuple la chanson prête à y éclore, payant lui-même son gîte et son écot par une chanson ou quelque secret d'économie domestique. C'est à la vie laborieuse de Chodakowski que l'on devra un jour le recueil le plus complet de poésies populaires qui ait jamais existé. Un Polonais, M. Danilowicz, a entrepris la tâche difficile de réunir et d'arranger en code systématique ce que les Russes appellent leur législation, et qui n'est qu'un fatras inextricable d'oukases et de réglemens contradictoires, rendus depuis Ivan-à-la-bourse jusqu'à nos jours; ses travaux, comme nous l'affirme M. Mickiewicz, pourront se comparer à ceux de Justinien et de ses conseillers, et nous le croyons sur parole.

L'Autriche, plus qu'à moitié slave, a particulièrement favorisé cette élaboration intérieure; des chaires ont été établies dans presque toutes les villes mixtes; des revues innombrables ont vu le jour; des bibliothèques slaves ont été organisées sous le patronage des divers gouvernemens qui s'associaient à cette grande palingénésie littéraire; et c'est ainsi que nous avons vu se former et s'étendre un vaste réseau *pan-slavique*, une hétairie savante, dont tous les membres ont adopté pour devise : « *Slavus sum, nihil Slavici alienum à me puto.* »

Mais tous les produits de cette association, composée pour la plupart d'érudits et de professeurs, se ressentent encore de l'aridité d'une recherche purement analytique. Il est réservé à M. Mickiewicz, poète et créateur surtout, de donner à la science du slavisme la vie et la lumière qui lui manquent, de prononcer sur tous les élémens dont elle se compose une parole créatrice, le *fiat* de la Genèse; tâche sublime, et dont, mieux que nous, il comprend toute l'importance. D'ailleurs, tout ce qui se rattache à la nation slave nous est presque aussi étranger qu'il y a deux siècles, lorsque Regnard écrivait son fabuleux *voyage*, ou lorsque Nougaret *inventait* ses *Beautés de l'histoire de Pologne.* Notre amitié pour cette belle sœur inconnue est toute d'instinct et de sentiment. A part quelques ouvrages sérieux, comme les *Mémoires de Rulhière* continués par Ferrand, l'*Histoire de Jean III* par Salvandy, les travaux de Malte-Brun et de Balbi, tout ce qui concerne l'origine, les mœurs, la vie intime et sociale des peuples slaves nous est moins familière que les fastes des Arabes ou des Chinois, au dire de certains critiques, la Pologne est plus loin de nous que l'Austrasie.

Quelques traductions partielles nous ont déjà fourni de merveilleux échantillons de la poésie slavonne : deux *Nouvelles* charmantes de Charles Nodier, Jean Sbogar et Smarra; *deux Chants* de l'épopée servienne de Jondola, du poème d'*Osman*, traduits par le comte de Sorgo, ancien ministre de la république de Raguse (*Revue du Nord*, août 1838); les *Chants populaires de la Servie*, traduits de l'allemand par madame T. Voïart, qui semblent avoir repris sous une plume féminine la grâce et la simplicité natives; les *Chants héroïques* de Niemcewicz, les *savantes recherches* de M. Micehoff et des Carneaux, enfin les spirituelles mais apocryphes imitations de la *Gusla*, voilà tout ce qui nous fut révélé jusqu'aujourd'hui de cet hémisphère nouveau de la pensée que M. Mickiewicz s'est chargé de nous découvrir.

Dans le premier semestre de son cours, il a pleinement justifié la brillante renommée qui l'a devancé; il s'est posé tout d'abord parmi les professeurs les plus distingués du Collége de France, en réalisant, et au-delà, les espérances

(1) *Revue du Nord*, août 1838.

de ses amis et compatriotes. Son accent, il est vrai, laisse toujours quelque chose à désirer, et il n'y a pas grand mérite à s'en apercevoir; la fruitière d'Athènes aurait aisément distingué le Spartiate ou le Macédonien. Mais cet accent n'a rien de désagréable pour une oreille française, et n'offre point les vices d'une prononciation italienne ou germanique. D'ailleurs, comme l'a dit un écrivain français d'un grand mérite, M. Maleszewski, « il faut toujours avoir l'accent de son pays. » Nous attendons beaucoup de M. Mickiewicz; mais nous espérons davantage : nous avons confiance dans son patriotisme éprouvé par le malheur, et son génie retrempé dans la solitude et la méditation. — Plus d'une fois on a remarqué dans l'auditoire ce patriarche octogénaire qui a vu la Pologne grande et belle, qui l'a défendue aux jours de sa décadence à côté de Kosciuszko, qui l'a célébrée après sa glorieuse défaite dans ses immortels Chants historiques; cet homme, jeune encore, dont les belles qualités sont à la hauteur de ses brillantes destinées, dont la parole a puissamment contribué à la fondation de la chaire slave, le traducteur du LIVRE DES PÉLERINS; puis cet historien de la Pologne aux temps de sa plus grande gloire, de la Pologne de Sobieski; puis encore cet historien-poète, qui remplit avec tant d'éclat et de dignité la chaire jadis occupée par Ramus; enfin ceux des proscrits qui cherchent dans l'étude d'impérissables et divines consolations : — chacune des races slavonnes avait envoyé là son contingent d'auditeurs. Parmi les Polonais, qui étaient en majorité, il y avait des Serbes et des Bulgares, des Bohêmes et des Hongrois, des Slovènes et des Valaques; il y avait même quelques Russes. « Je vois ici, dit M. Mickiewicz au début de son cours, comme le symbole de la prochaine réunion des Slaves au nom de la science et de la liberté. » C'est que M. Mickiewicz partage avec Bogdan Zaleski, le chantre ukrainien, la royauté de la pensée sur toutes les tribus parlant le slave, depuis les bouches de l'Oder jusqu'aux vagues confins de l'Asie; c'est que chaque accent parti de ses lèvres est répété aussitôt par tout ce qui sait trouver et comprendre parmi soixante-dix millions d'individus; c'est que son nom est presque aussi populaire en Russie qu'il l'est en Pologne, et que, jadis traîné par la proscription dans ces affreux climats dont il a eu le bonheur de revenir, comme le Dante échappé de l'enfer, il en a rapporté une double auréole de gloire et de martyre.

L'influence que ses écrits ont exercée sur la Pologne est incalculable, et, pour en donner une mesure, il suffira de dire que la possession des derniers volumes contenant les *Aïeux* et le *Livre des Pélerins* entraînait la peine d'exil en Sibérie et de confiscation des biens; et cependant l'édition parisienne s'est imprimée à quelques milliers d'exemplaires. C'est lui qui le premier a été pour la Pologne le révélateur du genre appelé à tort ou à raison *romantique;* mais ce genre, transformé sous sa plume, a pris un caractère éminemment patriotique et national.

Né vers 1798, en Lithuanie, d'une famille appartenant à la petite noblesse, caste honorable au sein de laquelle sont nés la plupart des hommes éminens, guerriers ou poètes, qui, à diverses époques, ont illustré la Pologne, il a fait ses études à Novogrodek, puis à Vilna. Il était alors un des élèves les plus distingués du savant historien Lelevel, et cultivait avec succès les littératures grecque et latine, dont la connaissance approfondie lui a valu tout récemment tant de renom à la chaire philologique de Lausanne.

Deux causes ont surtout contribué à développer le germe poétique que la nature avait déposé dans son âme : l'amitié de THOMAS ZAN, le bouillant philarète, le chef de la jeunesse lithuanienne (pour la vie duquel je renvoie le lecteur à la *Biographie Universelle* de M. Boisjolin), et un de ces amours du jeune âge, souvent malheureux, mais qui souvent aussi transmettent le souffle inspirateur au cœur qu'ils ont dévasté.

C'est à cette époque que se rattachent les deux premiers volumes de M. Mickiewicz. Ce sont des *ballades*, des *romances*, quelques *odes religieuses*, qui n'accusent encore aucune prétention littéraire, qui ne portent le cachet d'aucune école, *sine irâ et studio*, mais où

l'on distingue déjà une âme profondément émue par une peine du cœur, et se repliant sur elle-même avec un douloureux frémissement.—Ce recueil, qui contient entre autres pièces *Grajina* et les *Aïeux*, fit sensation; car, dès lors, il était facile de prévoir que le poète abandonnerait bientôt l'ornière usée dans laquelle la littérature polonaise, calquée sur feu le siècle de Louis XIV, se traînait depuis le règne de Stanislas-Auguste, et qu'il révèlerait à la Pologne, à l'Europe, un talent original et neuf, plein d'enchantemens et d'intérieures merveilles. Entré dans la société des philarètes de Vilna, dont le but n'était rien moins que la régénération de la Pologne entière par la science et le dévouement, cette société, dont Thomas Zan fut le fondateur et le martyr, notre poète en épousa les croyances avec toute l'ardeur de son âme : il composa l'*ode à la Jeunesse*, célèbre entre toutes, qui, sous des formes mystérieuses et empruntées au langage symbolique des illuminés, renferme un conseil adressé à la jeunes se polonaise, celui de s'armer de la seule puissance invincible, la pensée, pour repousser la force brutale qui pèse sur elle de tout le poids du colosse moscovite.

Bientôt les jours mauvais commencèrent pour le poète; il fut enveloppé dans la proscription qui frappa Thomas Zan et ses *complices*. C'est en vain que ce chef de l'association des *philarètes* déploya, durant tout le temps de l'enquête, la plus héroïque fermeté; c'est en vain qu'il voulut se charger de toute la culpabilité qui pesait sur la tête de ses camarades, en attestant devant les *juges* d'instruction que lui seul les avait entraînés et séduits, et qu'il voulut s'offrir en holocauste de leur sublime forfait. Douze *philomates* ou surveillans de l'association furent condamnés au bannissement perpétuel; quatre professeurs furent destitués, entre autres le savant Lelevel. Un grand nombre d'étudians, déportés dans les régimens russes, ont trouvé depuis la mort sous les remparts de Silistrie ou de Varna. Quant à Mickiewicz, on l'envoya à Odessa ; et cette âme, loin d'être brisée par le malheur, se releva plus fière et plus brillante que jamais. C'est de son voyage en Crimée et des *sonnets* qu'il y a composés, que date cette série de véritables chefs-d'œuvre qui vint aboutir au *Livre des Pélerins*.

Bientôt le gouvernement découvrit que cet exil était trop supportable pour le philarète : la domination russe n'y avait pas encore tout-à-fait effacé le parfum d'hospitalité et de poésie que les Arabes y avaient laissé en se retirant. Mickiewicz fut transféré d'abord à Moscou, puis à Pétersbourg, où il obtint, par le crédit du prince Galitzin, la permission de publier une édition de ses œuvres, et de quitter la Russie sous la condition expresse de ne jamais rentrer en Lithuanie. Exil pour exil, il valait encore mieux, à son avis, parcourir l'Italie et projeter un voyage en Orient, que de recevoir les ovations importunes dont il était l'objet de la part de l'aristocratie moscovite.

Peu avant la révolution de 1830, parut *Konrad Wallenrod*, dans lequel, malgré quelques imperfections de plan, se trouvent réunies, à une plus haute puissance, toutes les qualités qui brillent dans les différens écrits de l'auteur; *Wallenrod*, qui annonça l'explosion terrible du sentiment national humilié et comprimé pendant quinze années, de même que l'éclair du glaive annonce la blessure et le sang. Par une singularité assez difficile à expliquer, la première édition de ce poème parut à Saint-Pétersbourg, et bientôt il fut défendu à Varsovie. Les censeurs russes n'ont point compris ce poème, dont chaque vers renferme une allusion aux destinées de la Pologne, dont la symbolique est assez transparente pour qu'il soit aisé de distinguer sous Konrad Wallenrod le *philarète de Vilna*, sous la Lithuanie la *Pologne elle-même*, sous les croisés teutons la *Russie*, et sous Vitold les *seigneurs polonais*, qui ont la lâcheté d'implorer appui et protection auprès des cours étrangères. *Konrad* n'est pas seulement une œuvre d'esprit, c'est encore un acte de patriotisme. Comme poème, il peut entrer, horion en tête et la lance au poing, en lice avec tous les chevaliers du moyen âge, entre les huitième et quatorzième siècles, qui ont donné leur nom à une romance, un drame ou une nouvelle quelconque.

Le sentiment religieux fut le développement final et la dernière expression

de la pensée de Mickiewicz. Une grande nation tombée, le changement forcé de son culte, un séjour de quelques années à Rome, cette ville des grandes consolations, ont ajouté des cordes nouvelles à sa lyre d'airain : c'est l'ardent saint Jean qui révèle dans un livre immortel le trouble qu'a fait naître en son âme l'absence de son divin maître ; c'est le *Livre des Pélerins, Exodus* des proscrits qui, avant de ceindre le glaive et de se mettre en voyage vers la patrie lointaine, entonnent un dernier hymne d'adieu sur le rivage de l'exil..., et ceci devait clore la carrière poétique de Mickiewicz. Jamais sa pensée ne s'était élevée aussi haut ; c'est le frontispice sculpté que l'on découvre au peuple le jour de la consécration des temples, et qui doit les immortaliser. *Thadée* fut, il est vrai, publié depuis ce chef-d'œuvre ; mais Thadée se rattache évidemment par le sujet aussi bien que par l'expression aux premières années de l'auteur. *Thadée,* c'est l'épopée du jeune âge, que tout homme compose entre le seuil paternel et le monde inconnu où il va s'élancer; *Thadée,* c'est la Lithuanie, mais la Lithuanie reflétée et embellie dans le souvenir d'un exilé. Il y a telles pages dans ce roman qu'un Polonais ne saurait lire qu'à travers des larmes, et qui donnent le mal du pays. Pour les étrangers, ce serait encore une peinture de mœurs, attachante comme le *Voyage* de Sterne ou quelques *contes* du bibliophile Jacob. Il faut encore citer le *Pharis,* poésie arabe dédiée au comte Venceslas Rzewuski ou l'émir *Tadj-Ulfèchre* (à la barbe d'or), qui, après une vie aventureuse passée dans les tentes des Arabes de l'Yémen, est venu mourir en 1831 sur le sol de la patrie, à la sanglante bataille de Daszow. Le cheval qui emporte le cavalier bedouin à travers le steppe, a des ailes ; il vole, il nous entraîne, et l'on sent, à chaque pas qu'il fait, l'immensité du désert.... « Bientôt « une traduction complète des *OEuvres* « de M. Mickiewicz, dit M. de Monta- « lembert dans sa préface du *Livre des* « *Pélerins,* en nous faisant connaître ses « *Ballades,* la narration touchante et « nationale de *Grajina,* les *Aïeux,* etc., « nous initiera à tous les autres dévelop- « pemens de cette âme si profondément « poétique. » Ce souhait d'un homme de bien sera, n'en doutons pas, accompli sous peu. Voilà une des faces du talent de M. Mickiewicz ; l'autre est l'improvisation.

« Un soir, en 1827, il était à Saint-Pétersbourg, avec quelques compatriotes, chez M. Adam Rzewuski (1); c'était la veille de Noël et l'anniversaire de sa naissance. Il venait d'improviser quelques vers, lorsque, exalté par les transports de ses amis, ému par les souvenirs de la Pologne, que lui rappelait le cercle réuni devant ses yeux, il demanda tout-à-coup un sujet de tragédie emprunté à l'histoire nationale. On se presse autour de lui, on se consulte : une voix prononce le nom de Samuel Zborowski, un des factieux qui ont troublé le règne de Henri III, roi de Pologne et de France. Mickiewicz accepte et sort un instant. On attend son retour dans le recueillement; chacun cherche à rassembler dans sa mémoire les événemens, les personnages qui pourraient figurer dans cette tragédie. Mais le poète rentre, et son drame est prêt : l'imagination l'a transporté dans la Pologne du seizième siècle. D'admirables accens jaillissent de son âme; l'action marche, se développe, se lie, et déjà il avait déclamé plusieurs centaines de vers, lorsqu'au milieu d'un discours de reproches que Zamoyski adressait à Samuel, ses forces l'abandonnent; il chancelle et tombe évanoui. Des larmes d'émotion, des cris d'enthousiasme échappent à l'assemblée entière; on environne le poète, et quelques uns de nous, dit l'auteur de la lettre, restent comme pétrifiés, les yeux fixés sur l'objet de leur admiration....

«Ce fut là un beau jour, Mikiewicz, un de ces jours qui font supporter bien des mois de souffrances et rappellent encore que la vie, est belle, et malgré les déceptions de la fortune, ne laisse pas que d'avoir ses enchantemens.»

Le poème de *Thadée* fut improvisé presque en entier durant les premiers mois du séjour de l'auteur à Paris. Il y a des passages où la rapidité de sa plume ne suffisait qu'à peine à celle de ses pen-

(1) Extrait d'une lettre écrite par un témoin oculaire.

sées, malgré la gêne de la rime et de la versification. La plus belle page improvisée est sans contredit celle de la troisième partie des *Aïeux*, dont la *Revue des Deux-Mondes* a fait une si brillante analyse en la comparant aux passages les plus énergiques de Faust et de Manfred. Cependant on a eu tort de confondre l'auteur avec le héros; et M. Mickiewicz a eu beau protester de son individualité, comme Byron après le premier livre de Child-Harold, personne n'a voulu croire que Konrad ne fût M. Mickiewicz et que Byron ne fût Child-Harold lui-même. C'est un duel formidable avec la divinité que cette improvisation : Konrad veut s'élever jusqu'à elle, afin de lui dérober la puissance dont il pourrait se servir pour donner le bonheur à sa nation. Nouveau Titan, il escalade le ciel sur les degrés de la pensée humaine, et bientôt, puni de son audace, il retombe foudroyé, il roule d'abîme en abîme jusqu'à la dernière abjection que l'orgueilleuse raison puisse subir, la démence, pour se relever plus tard par l'amour. Mais cet aperçu n'en donne qu'une idée bien incomplète; il faut lire le poëme des *Aïeux*.

Chacune de ses séances apportait une confirmation nouvelle à sa renommée d'improvisateur. Sa pensée se maintient constamment à une hauteur d'où il embrasse tout le sujet qu'il traite; son expression est toujours heureuse, souvent inspirée, malgré les difficultés que l'on éprouve à s'exprimer dans une langue étrangère, apprise après le développement des organes; son style est plein d'images, et ses comparaisons justes et naturelles.

Il n'entre pas dans notre dessein de suivre M. Mickiewicz dans la brillante carrière qu'il a fournie durant ce premier semestre; nous nous contenterons de présenter quelques aspects nouveaux de cette vaste science, fruit de nos propres observations.

Un Slave du Midi.

DE L'ART ANTIQUE ET CHRÉTIEN

SOUS L'INFLUENCE DU SENTIMENT RELIGIEUX.

Les leçons d'archéologie qui appellent les savans étrangers à la Bibliothèque Royale, et contribuent à faire de cet établissement le rendez-vous des érudits et des artistes les plus distingués, ont repris leur cours dans la salle du Zodiaque. M. Raoul Rochette a choisi pour objet d'enseignement de son second semestre les *monumens figurés des temps héroïques de la Grèce;* monumens relatifs d'abord aux dieux et aux héros, ensuite aux traditions légendaires des mêmes divinités et des mêmes personnages, c'est-à-dire comprenant à la fois l'histoire de la religion antique et sa mythologie. Comme l'importance de ces deux sujets n'a pas besoin d'être démontrée, nous nous dispenserons d'en suivre pas à pas les développemens, pour nous borner à faire connaître l'ensemble des leçons du professeur.

Pour apprécier l'esprit général du cours d'*archéologie,* il faut d'abord comprendre comment l'art participait à la vie religieuse de la société antique, comment il en était un élément constitutif et une des conditions les plus nécessaires. « L'art, chez les Grecs, dit M. Raoul « Rochette, était tellement lié à la reli« gion, et la gloire de l'un tellement in« hérente à la gloire de l'autre, qu'ils eu« rent toujours un même intérêt et une « destinée commune. Les arts y furent « créés, soutenus, fécondés par la « croyance; ils s'élevèrent et ils périrent « avec elle. » C'est ce qui explique pourquoi les arts ne furent cultivés qu'au profit de la religion. D'un autre côté, comme chaque ville grecque, outre les dieux de l'Olympe, avait ses dieux topiques et ses héros ou demi-dieux, à chacun desquels il fallait ériger des statues,

on comprend comment l'idée, aussi bien que le mot d'encouragement pour les arts, dut rester inconnu à l'antiquité. Dans l'organisation d'une pareille société, il ne pouvait, en effet, jamais y avoir assez de talent pour tant de travaux, ni assez d'artistes pour tant de dieux, et l'art n'avait pas plus besoin d'être encouragé que la religion elle-même.

L'idée d'économie ne resta pas moins étrangère que celle d'encouragement dans l'exécution des monumens religieux. Lorsqu'il fut question d'ériger la statue du Parthenon, colosse qui devait être d'or et d'ivoire, Phidias, appelé devant le peuple assemblé sur la place publique, proposa le marbre comme moins cher que l'ivoire; mais à ce mot tout le peuple se souleva contre une proposition injurieuse pour son caractère. Ainsi, pas plus d'économie que d'encouragement dans les arts de la Grèce. La religion et l'art grandissaient dans une protection réciproque; l'un et l'autre se confondaient dans un même culte, où l'art rendait à la religion, par les chefs-d'œuvre qu'il produisait, la foi qu'il lui avait empruntée pour les produire.

C'est cette condition éminemment religieuse de l'art, chez les Grecs, qui rend compte de tous ses succès et qui explique toutes les circonstances de son développement. C'est en l'étudiant d'après ce principe que l'on comprend comment l'art ne fut presque jamais employé chez les Grecs qu'au service de l'État, et pourquoi il tendit toujours au grand, au noble et au beau, précisément parce qu'il s'adressait uniquement à ce qu'il y avait de grand, de noble et de beau dans la société.

C'est ainsi que M. Raoul Rochette nous enseigne à étudier l'art antique, en nous le montrant à son point de vue à la fois le plus élevé et le plus complet. L'artiste grec, tel qu'il nous le fait connaître, exerçait un véritable sacerdoce; et c'est dans ce sens que Pline disait qu'*un peintre était alors la propriété commune du genre humain*. Aussi l'art était bien loin de se consacrer, comme il a fait de nos jours, à l'usage des particuliers. On ne cite pas un seul ouvrage d'un grand artiste qui ait été exécuté pour un simple citoyen, quelque grand qu'il pût être. Les statuaires et les peintres de la Grèce ne travaillaient que pour des villes, et bien moins parce qu'une œuvre d'art était au-dessus des ressources d'un particulier, à cause des matières précieuses qu'elle exigeait, que parce que, dans l'opinion publique, la dignité de l'art, liée si intimement à celle de la religion, eût souffert de cet emploi subalterne. Ce n'est pas qu'il n'y eût des tableaux commandés par de riches citoyens ou achetés par des princes opulens; mais c'était toujours pour être consacrés dans un temple ou placés dans quelque édifice public; et le talent de l'artiste n'était mis en œuvre que pour l'ornement du culte ou de la cité. C'est ainsi que l'art antique conserva son importance et avec elle son principal ressort : car, du moment que l'art cesse d'être essentiel au culte, nécessaire à l'État, et indispensable à la société, ce qui en reste se réduit à bien peu de chose et tombe forcément dans le domaine privé. Dès lors, il est obligé de suivre toutes les variations du goût, de se conformer à toutes les exigences, de subir tous les principes. A défaut de l'inspiration qu'il puisait dans la croyance publique, il s'attache à la faveur des hommes ou à l'intérêt des circonstances; il devient courtisan de la mode, courtisan de la popularité. C'est ce que nous voyons chaque jour dans notre époque d'extrême décadence, où, à défaut de fixité dans les principes, l'art est réduit à courir après les événemens, à changer avec la fortune, aujourd'hui belliqueux et conquérant, demain pacifique et bourgeois, quêtant partout, et trop souvent sans dignité, les moyens d'action ou d'influence qui lui manquent. De là tant d'efforts sans but et sans direction, tant de travaux destinés à un public indifférent et à des résultats inconnus. Heureux encore les artistes, lorsqu'ils peuvent trouver quelque galerie ou quelque cabinet pour y faire admettre leurs productions! C'est ainsi que les collections d'ouvrages d'art chez les particuliers n'existèrent dans la société grecque qu'à l'époque de la décadence. Chez les Romains, qui ne cultivaient les arts que par leurs esclaves ou leurs affranchis, l'époque des amateurs signala encore mieux celle de la décadence de

l'art et des mœurs publiques. C'est ainsi que l'on vit l'amateur Héius, contemporain du proconsul Verrès.

N'oublions pas, d'un autre côté, qu'à l'époque où l'art antique était compté au nombre des grands intérêts nationaux et religieux, les riches matières dont se composaient les statues devenaient une partie du trésor public. « Périclès, rendant compte au peuple assemblé des ressources qui permettaient à « la république d'entreprendre la guerre « du Péloponèse, comprenait dans ses « ressources le vêtement d'or de Minerve « du Parthenon, chose qui doit nous paraître bien étrange, que la draperie « métallique des simulacres divins constituât, chez les Grecs, une sorte de « caisse de réserve, ce que nous appellerions un fonds d'amortissement, presque aussi considérable que le nôtre, et « certainement plus sacré, bien qu'on pût « y toucher aussi; car il vint un temps « pour la Grèce où ces statues, si précieuses par la matière, cessèrent d'être « une ressource pour l'État et un ornement pour le culte, en devenant une « proie pour la cupidité. Ni l'art, ni la « religion n'avaient plus assez de puissance pour les protéger contre la tyrannie qui les convoitait et qui avait en « ce temps pour auxiliaire la philosophie. Denys-le-Tyran, remplaçant par « un manteau de laine le manteau d'or « de Jupiter-Olympien de Syracuse, par « la raison que ce manteau d'or était « trop froid pour l'hiver et trop chaud « pour l'été, insultait encore le dieu « qu'il dépouillait; et il ne manquait pas « à la cour de Denys d'esprits forts, qui « trouvaient très légitime qu'un tyran « s'enrichît aux dépens d'un dieu. Voilà « comment, dans la Grèce, le culte de « l'art s'affaiblit avec celui de la divinité, « quand des statues d'or et d'ivoire, qui « avaient été respectées jusque-là comme « la plus grande merveille de l'un, et « comme la plus haute expression de « l'autre, ne parurent plus que des trésors inutiles sous cette forme et bons à « réaliser en espèces; en un mot, quand « les dieux de l'Olympe et les chefs-d'œuvre de Phidias ne servirent plus « qu'à battre monnaie. Et voilà comment, en tout temps et par tout pays, « l'art est bien près de sa chute, quand, « au lieu d'admirer ce qu'il produit sans « compter avec lui, on se prend à supputer ce qu'il vaut, et à calculer ce « qu'il coûte. »

C'est ainsi que l'idée d'économie ne se manifeste jamais qu'aux époques de la décadence de l'art, qui sont toujours celles de la décadence des croyances et et de l'avénement de la philosophie individuelle. Cette philosophie, impuissante à rien créer par elle-même, cherche d'abord à élever des monumens durables avec des trésors arrachés à la substance du peuple; mais c'est en vain: car, avec toutes les ressources du despotisme, elle ne peut rivaliser avec la foi la plus simple, disposant du dévoûment des populations. C'est alors que la philosophie se fait une nouvelle théorie pour justifier son impuissance, et va prêchant partout les avantages de l'économie, en d'autres termes, ne fait rien, et nuit à qui veut faire.

Ou je me trompe fort, ou par ces larges appréciations, par ces vues aussi justes qu'élevées, M. Raoul Rochette nous donne la raison de toute l'histoire de l'art, bien qu'il ne semble souvent préoccupé que des chefs-d'œnvre de l'art antique. Tel est le caractère général de toutes les leçons d'archéologie qu'il a professées à la Bibliothèque Royale, et de celles qu'il y fait maintenant dans la salle du Zodiaque. Mais il nous reste à faire connaître un des traits distinctifs du talent du professeur; c'est son tact merveilleux pour les rapprochemens et pour ces points de vue comparatifs qui, ouvrant tout-à-coup d'immenses horizons, mettent en présence les temps anciens et les temps modernes, et font souvent pressentir quelle peut être sur la renaissance de l'art l'influence des âges futurs.

« Pour retrouver, dit M. Raoul Rochette, un peuple qui ait senti les arts « comme la Grèce, c'est-à-dire qui les « ait cultivés comme elle dans un but « religieux, dans un intérêt public, sans « les encourager autrement, il faut traverser Rome, qui, en fait de choses « d'art, ne connut que celles qu'elle fit « enlever par ses consuls, acheter par ses « patriciens et voler par ses Verrès, et qui

« ne pratiqua guère les arts que par les « mains d'esclaves et d'affranchis ; il faut « traverser le moyen âge, où le senti- « ment religieux suppléait seul à l'im- « perfection du travail, et arriver à l'Ita- « lie, où la renaissance offre un spectacle « comparable à celui de la Grèce antique. « Alors, en effet, une croyance vive, ar- « dente et enthousiaste circulait dans « toutes les veines du corps social. L'E- « glise se peuplait de saints nouveaux, « pour lesquels il fallait incessamment « de nouveaux temples. De tous côtés il « régnait une ferveur, un mouvement ex- « traordinaire. Les basiliques s'élevaient « comme par enchantement ; les cloîtres « se couvraient de peintures ; et, en pré- « sence des miracles de saint François « d'Assise, de sainte Catherine de Sienne, « de saint Antoine de Padoue, l'art riva- « lisait de merveilles. De petites répu- « bliques, alors riches et puissantes par « le commerce, comme celle de Pise, em- « ployaient à construire et à décorer un « *campo santo*, qui eût été une grande « chose, même pour un grand empire, « toutes les ressources d'une seule ville ; « et quand leur commerce était ruiné « et leur puissance déchue, elles conti- « nuaient encore l'œuvre commencée « avec les débris de leur fortune. Une « autre de ces républiques, Sienne, fai- « sait don à la Vierge de la cité et de son « territoire, pour s'en assurer l'intégrité « à la veille d'une bataille ; et le jour où « l'on augurait dans le *dôme* le tableau « de la Madone, qui était le monument « de cette donation, la république en- « tière, prosternée devant ce tableau, « avait foi à l'œuvre du peintre comme à « la vertu de l'acte. Ainsi, la religion et « l'art s'unissaient si intimement, qu'ils « tendaient presque à se confondre. C'é- « tait, de part et d'autre, le même en- « thousiasme, la même conviction. La foi « élevait des monumens et la croyance « enfantait des artistes ; l'une et l'autre, « d'une manière qui tenait du prodige.

« On reste confondu, de nos jours sur- « tout, quand on se trouve en présence « de la basilique d'Assise et du dôme « d'Orviette, et que l'on calcule ce qu'a « dû coûter cette immensité de peintu- « res, ce monde de bas-reliefs, qui ne « servent pourtant qu'à exprimer des « idées, qu'à représenter des croyances : « on a peine à concevoir que dans la seule « Chartreuse de Pavie il y ait tout un che- « min de fer, et que toute cette dépense « n'ait eu pour objet que de la sculp- « ture. L'étonnement redouble quand on « songe combien de mains ont dû être « employées à de si grands travaux, « et que l'on observe quelle unité de « principes règne dans cette variété de « talens. L'art, ainsi employé par la re- « ligion, était donc aussi une religion « lui-même, et les prodiges de l'un et les « miracles de l'autre procèdent de la « même source, et s'expliquent par la « même cause : la conviction des esprits « qui produisait la conscience des tra- « vaux. Mais, pour rendre ma pensée « plus sensible par l'exemple le plus frap- « pant de tous, j'aurais dû citer d'abord « Saint-Pierre de Rome, ce prodigieux « édifice, où, pendant trois siècles que « dura sa construction, toutes les popu- « lations chrétiennes apportèrent leur « offrande, tous les arts leurs tributs ; « où tout ce qu'il y eut de ressources « dans le trésor de l'Eglise et dans le « monde, sous quelque forme que ce fût, « vint se combiner sous la main de tout « ce qu'il y eut d'hommes de génie dans « cet intervalle, Bramante, San-Gallo, « Raphaël, Vignole, Michel-Ange, pour « produire un temple le plus vaste et le « plus riche qu'il y eût jamais sur la « terre, un temple qui répondît à toute « la grandeur de la chrétienté comme à « toute la foi du Catholicisme, un tem- « ple, enfin, qui, restât-il seul debout sur « la ruine de toutes les églises, représen- « terait encore ce qu'il y a de grand, de « sublime, d'universel dans le Christia- « nisme. En présence de pareils monu- « mens, qui penserait à ce que nous « nommons des encouragemens, et qui « se flatterait de comprendre la renais- « sance, en y appliquant les procédés « administratifs de notre époque ?

« Veut-on savoir comment la républi- « que italienne, à l'exemple des républi- « ques grecques, entendait l'économie « dans les travaux publics ? Nous possé- « dons le décret rendu par la commune « de Florence, l'an 1294, pour la recon- « struction de leur cathédrale de *Santa-* « *Maria-del-Fiore*. Il est dit que *la gran-*

« *deur d'un peuple devant se reconnaître* « *à celle de ses monumens, il est ordonné* « *à maître Arnolfo*, l'architecte désigné, « *de faire un modèle de cette église d'une* « *magnificence telle qu'il ne soit possible* « *ni de rien inventer de plus beau, ni* « *de rien exécuter de plus grand; car*, « ajoute-t-on, *c'a été l'avis des meilleurs* « *et des plus sages citoyens, délibérant* « *en assemblée publique, qu'on ne devait* « *entreprendre de travaux de la com-* « *mune qu'autant qu'ils répondissent à* « *une grande pensée, telle qu'est celle de* « *tout un peuple réuni en une seule vo-* « *lonté*. N'est-ce pas là l'esprit d'Athènes « qui revit à Florence? Avec de pareils « sentimens, la dépense de l'ouvrage n'é- « tait rien; sa grandeur, sa beauté, sa « magnificence étaient tout (1). »

C'est par de tels rapprochemens que M. Raoul Rochette féconde l'étude de l'histoire de l'art. Il est vrai que cette fécondité ressort d'elle-même de l'inspiration religieuse, cette source primitive et indispensable du beau; mais M. Raoul Rochette n'en a pas moins le mérite de faire valoir cet élément générateur, et de lui demander tout ce qu'il peut et doit produire. Aussi remercions-nous sincèrement le savant professeur de l'exemple qu'il a par là donné dans l'enseignement, et de l'emploi qu'il fait de son éloqnence pour montrer quelle commune destinée unit l'art à la religion, c'est-à-dire l'amour du beau idéal à l'amour du vrai par excellence, et le culte de l'imagination à l'adoration de l'être éternel et infini.

Le but que nous nous sommes proposé en rendant compte du *Cours d'Archéologie* de M. Raoul Rochette, nous détermine à jeter un coup d'œil rétrospectif sur les leçons qui ont eu le plus de rapport avec ce qui intéresse nos lecteurs. L'appréciation que le professeur a donnée des *types imitatifs de l'art chrétien* est un des morceaux les plus achevés que nous devions à ses recherches. Pour nous en rendre compte, il faut d'abord se rappeler qu'il y a deux grandes sources d'inspiration pour les arts : le monde physique dont les formes multiples et variées parlent aux sens, et le monde symbolique, créé en vertu des dogmes religieux, se perpétuant par la tradition et dont le langage se traduit en hiéroglyphes et s'adresse à la pensée.

Ces deux sources d'inspiration, chacune avec un développement particulier, furent fécondes, celle-ci pour l'Egypte, l'autre pour la Grèce. Mais il faut remarquer que les chefs-d'œuvre de tous les temps participant toujours plus ou moins de l'une et de l'autre, elles sont comme deux fleuves qui coulent dans un même lit, destinés qu'ils sont à confondre leurs eaux. Leur fusion produit alors un troisième ordre de faits, où les deux premiers viennent se compléter l'un par l'autre, et où le sublime des pensées religieuses s'unit au grandiose et à la beauté des formes physiques. L'art chrétien dans ses cathédrales et dans les chefs-d'œuvre de tous ses artistes, nous offre un exemple de cette union où il a combiné au plus haut degré possible le fond et la forme des notions du beau, l'imitation de la nature et l'intelligence des symboles; et c'est à ce point de vue surtout qu'il nous semble supérieur à tout ce qui l'a précédé. Mais, pour apprécier cette question, il faut suivre M. Raoul-Rochette dans l'examen des types imitatifs qui constituent l'art du Christianisme.

Inutile de faire remarquer combien les types de cet art moderne diffèrent essentiellement de ceux de l'art antique. C'est en effet un « *Homme-Dieu*, une *Vierge-Mère*, des femmes, des vieillards, qui viennent exprimer, dans un nouveau système imitatif, une philosophie nouvelle dont les images sont empruntées aux douleurs, aux faiblesses, aux imperfections de l'humanité; » c'est aussi la mélancolie, cette muse chrétienne, comme l'a nommée M. Ballanche, sublime et douce à la fois, qui vient diriger la main de l'artiste, et lui montre d'abord deux de ces figures idéales qui diffèrent de tout ce que les hommes ont jamais produit ou imaginé.

La première est Dieu lui-même, Dieu manifesté sous les formes de l'humanité. C'est le Christ tel que Raphaël en a réa-

(1) Voyez le mémoire lu à la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts : *Des Encouragemens aux Arts*, fragment d'un ouvrage intitulé : *Des Arts et de leurs rapports avec les Mœurs, chez les Anciens et les Modernes*, par M. Raoul-Rochette.

lisé l'image dans sa Transfiguration, et Léonard de Vinci dans sa cène de Milan. La seconde est la mère mortelle de ce Dieu fait homme, la Vierge sans tache, représentée avec l'Enfant-Dieu sur ses genoux; c'est-à-dire, d'un côté, une conception unique, admirable, faisant descendre la beauté divine sur cette terre, et atteignant le plus haut degré de l'idéal; et de l'autre, ce qu'il y a de plus tendre, de plus pur et de plus ineffable ici-bas, le sentiment d'une mère uni par un amour divin au cœur d'une vierge.

Au-dessous de ces deux grandes images apparaissent comme figures idéales d'un ordre subordonné, saint Jean, l'ami de cœur du Christ, saint Jean-Baptiste, etc., et tous les types de la famille du Sauveur, pris dans les affections les plus intimes de la nature humaine, « de manière à personnifier, sous les traits de ces héros du Christianisme, tout ce que l'humanité renferme de dévouemens sublimes et de faiblesses touchantes, » à la place de l'exaltation de l'orgueil humain, et de ce déploiement de qualités physiques qui avaient eu jadis leur consécration dans l'Olympe idéal, et leur culte dans le monde réel.

Les seuls types fournis par la famille du Sauveur, tels qu'on les retrouve dans les Catacombes, embrassent l'âge primitif de l'art chrétien. Plus tard, une seconde période est signalée par l'apparition des martyrs, des docteurs, des anachorètes et de tout ce qui compose l'âge héroïque du Christianisme. Mais sans entrer dans l'histoire de la formation de tous ces types imitatifs, ce qui nous mènerait beaucoup trop loin, bornons-nous à constater l'influence sacerdotale et hiératique, qui, en déterminant leurs caractères, posa les véritables fondemens de l'art chrétien.

Bysance, devenue sous Constantin le siége du Christianisme, a donné son nom à l'école des prêtres artistes, qui, à partir de cette époque, commencèrent à déterminer les caractères de la figure du Sauveur et de celle de la Vierge.

Les plus anciennes images du Christ, sorties de leurs mains, le représentent avec la même forme hiératique qu'il a conservée durant tout le moyen âge, c'est-à-dire avec ce visage ovale, cette physionomie grave, douce et mélancolique, cette barbe courte et rare, ces cheveux séparés sur le milieu du front en deux larges masses qui retombent sur les épaules, tel enfin que la tradition nous le rappelle et que les conciles ont toujours prescrit de le peindre.

Le portrait de la Vierge fut consacré en 431 par le concile d'Ephèse, qui adopta la forme déjà conçue par les artistes chrétiens, et la rendit hiératique. La Vierge fut dès lors constamment représentée avec l'enfant sur les genoux; c'était le symbole immuable auquel on reconnaissait la mère du Sauveur; et c'est ainsi que l'influence sacerdotale sur ces types imitatifs leur communiqua l'élément essentiel qu'on a souvent remarqué dans l'art égyptien. — Un exemple fera sentir combien cet élément devint fécond en s'identifiant au Christianisme. Tandis que l'art égyptien qui, dans le groupe d'Isis allaitant Horus, avait aussi la représentation d'une mère avec son enfant, mais n'y voyait que le symbole d'une croyance exprimée en langage hiéroglyphique étranger à l'imitation de la belle nature, le génie chrétien, respectant constamment dans le même sujet les traditions hiératiques, sut néanmoins les combiner avec toutes les ressources qui distinguent les chefs-d'œuvre de la Grèce, et en tira cette adorable beauté de l'imitation de la Vierge-Mère, où le sentiment de l'idéal s'unit merveilleusement à celui de la réalité. C'est ainsi que le Christianisme, comme a si bien dit M. Raoul-Rochette, a permis d'apprécier dans ce seul motif, mille fois reproduit et toujours varié, depuis la madone du Guide de Sienne jusqu'à une sainte famille de Francia, du Pérugin et de Raphaël, toute la puissance d'un art inépuisable comme la nature qui le guide et comme le sentiment qui l'inspire.

Il nous semble donc que dans l'expression de ses types, l'art chrétien prit, comme l'art grec qu'il résume en ce point, la nature pour guide et pour modèle; et comme celui de l'antique Egypte, il eut aussi des formes symboliques et sacrées qui parlèrent surtout à l'intelligence. Mais ce par quoi il diffère d'eux, ou plutôt les complète et les développe, c'est que, supérieur pour la pensée philosophique,

il domine et unit, en se les appropriant, les élémens essentiels à l'un et à l'autre, et que s'exerçant sur des types bien plus féconds, puisqu'ils sont empruntés à notre double nature déchue et réhabilitée, il peut intéresser davantage le sens moral en s'adressant à ce qu'il y a de plus intime dans le fond du cœur humain. Inutile d'ajouter maintenant que l'art, tel qu'on l'a fait de nos jours par un enchaînement d'erreurs sur les élémens qui le constituent, ne pourra se rajeunir qu'en redevenant chrétien, en s'identifiant de nouveau avec la religion qui est venue reconstituer les notions du beau, comme celles du bien et du vrai. Le beau dans les conceptions modernes vraiment originales, n'est que la splendeur de la morale et des doctrines chrétiennes. C'est là qu'il trouve son essence. Il doit y puiser sa vie et s'unir à elles comme la forme s'unit intimement au fond et relève immédiatement de lui. C'est donc au Christianisme seul, à tout ce qu'il embrasse dans son universalité, et à la supériorité de ses croyances et de ses vertus sur le polythéisme, qu'il faut demander l'expression véritable du beau idéal moderne, réalité vivante, immobilisée trop longtemps sous le masque et les draperies de l'art antique, mais aujourd'hui impatiente de parler et de se mouvoir, et demandant à tous la vie et le mouvement.

Or, pour lui donner cette vie réelle et extérieure, qui est la véritable création de l'art, il ne faut rien moins que le concours de la société. Mais tant que cette société ne sera pas reconstituée, et ne reprendra pas son caractère propre, essentiel, comment lui demander son concours? Aussi l'art, cette œuvre éminemment sociale, est-il impossible avec un individualisme qui nous rend menus comme poussière, et avec une opinion sans règle et sans but, qui nous traite à la façon de ces grains de sable que le vent amoncèle et disperse en un clin d'œil.

Les travaux de notre époque ne seront donc que des essais pour l'œuvre commune qui se prépare ; car déjà la théorie du beau se régénère parallèlement aux progrès des idées chrétiennes, et son esthétique s'élabore à mesure que s'exhument les élémens de son histoire.

Aux artistes maintenant à comprendre et à suivre dans la pratique tous les mouvemens de cette renaissance véritable qui est le retour de l'art moderne sur lui-même, vers ses propres origines et vers les croyances dont il a été l'interprète et l'instrument. L'époque peut-être est moins éloignée qu'on ne pense, où l'art, suscité par de grandes passions, se réalisera comme une face de la régénération qui s'opère silencieusement dans tous les ordres d'idées. Dérivation naturelle des doctrines et des sentimens chrétiens, il deviendra le langage extérieur des pensées intimes d'une civilisation plus complète. Ses œuvres, directement comprises de tous sans le secours de traductions académiques, reprendront leur valeur sociale, et leur aspect produira, en faveur de l'artiste, cette sympathie électrique d'une multitude émue qui s'identifie avec son orateur et lui communique la toute-puissance du génie.

Cette foi dans l'avenir sert d'ailleurs à féconder l'étude de l'art chrétien ; elle empêche d'être exclusif ou injuste pour le passé, soutient dans la recherche des origines les plus obscures, et donne du prix aux plus faibles rayonnemens. L'histoire de son côté s'éclaire au pressentiment de ce qui doit s'accomplir, et à mesure que de nouvelles questions se présentent, elle trouve en elle des questions analogues dont la solution met toujours sur la voie de celles que l'on cherche.

Guidés par cette règle, nous pouvons reprendre l'art moderne à son berceau, qui est celui du Christianisme. Là, nous le voyons grandir avec le culte naissant et persécuté, et se mêler à toutes ses solennités d'amour et de deuil. Il est vrai que pour en suivre le développement, et d'abord pour retrouver la trace de ses premiers pas, il faut aussi déblayer bien des ruines ; car leur recherche ne se fait qu'à travers les malheurs de l'empire romain, l'invasion des Barbares et la translation du siége impérial à Constantinople.

C'est là que Winkelmann s'arrêta dans l'histoire de l'art, bien que le fil n'en fût pas rompu. D'Agincourt en a repris la suite à la naissance de l'art chrétien,

après en avoir cherché les élémens nouveaux dans les productions les plus informes, dans les monumens les moins importans et les plus fragiles, étudiant tout, les miniatures des manuscrits et les dyptiques, et jusque dans les entrailles de la terre les tessères et les peintures des Catacombes, avec le tort toutefois de regretter la part plus éloquente que philosophique de son brillant devancier. L. Cicogniara, l'ami de d'Agincourt, son continuateur et celui de Winkelmann, a repris l'histoire de l'art en Italie, à partir des Pisans, et l'a conduite jusqu'à son époque, qu'il appelle le siècle de Napoléon et de Canova.

C'est maintenant à M. Raoul Rochette à résumer ces trois noms scientifiques ; mais comme avec des titres inégaux, ils se sont montrés également exclusifs pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité, il appartient aussi à notre savant professeur de faire triompher l'esprit d'une critique plus élevée dans l'histoire de l'art soit antique, soit moderne, et à nous peindre surtout ce dernier dans ce qu'il a d'éminent et d'original, c'est-à-dire, de chrétien ; car lui aussi en a recherché toutes les origines; et il a vu de ses propres yeux, il est descendu dans les Catacombes pour prendre l'art chrétien à sa racine même, pour l'observer dans sa vie intérieure, et le suivre ensuite dans tous ses développemens extérieurs, au milieu des mille influences qui ont pu arrêter sa marche ou la favoriser.

Winkelmann nous a prouvé qu'il n'était pas toujours facile d'unir la philosophie de l'art à son éloquence; et cette difficulté tenait chez lui à l'étude trop exclusive qu'il avait faite de l'antiquité. M. Raoul Rochette, dont les premiers titres sont aussi des travaux sur les monumens antiques, avait donc un écueil à éviter en s'occupant de l'histoire de l'art moderne. Mais nos lecteurs peuvent voir avec quel bonheur il a su l'éviter : ils n'ont qu'à juger eux-mêmes le savant professeur d'après son esquisse rapide et à grands traits sur l'origine, le développement et les caractères des types imitatifs qui constituent l'art du Christianisme.

R. Thomassy.

HISTOIRE DE L'ABBAYE ROYALE DE SAINT-OUEN (1).

DEUXIÈME ARTICLE, SUITE ET FIN (1).

Chap. VI. Histoire de l'abbaye depuis la mort de Marc-d'Argent jusqu'aux premiers abbés commendataires.

Marc-d'Argent mourut en 1339. Six ans plus tard la Normandie allait s'ouvrir aux bandes anglaises, et payer un long siècle de paix et de prospérité par un autre siècle de ravages et de guerres. Les riches manoirs que Saint-Ouen possédait par toute la province n'échappèrent pas plus que le reste aux Irlandais, et aux Gallois d'Edouard, qui brûlaient et *robaient* le pays. Pillé par les routiers, rançonné par les gens du fisc, Saint-Ouen, au sortir de la guerre de cent ans, se trouva tombé des dépenses royales de Marc-d'Argent, à une misère que rendait plus éclatante le souvenir de son ancienne opulence.

Les prétentions que les papes et les rois élevèrent alors, plus haut que jamais, sur l'élection des abbés, ne furent pas pour peu de chose dans cette triste décadence. La vieille chronique déjà plusieurs fois citée, raconte tout au long les détails de l'élection du nouvel abbé. On peut y voir quelles étaient les formalités en usage, et ce qu'il en coûtait pour s'asseoir légalement sur le siége d'une grande abbaye. A part le voyage d'Avignon, qui appartient à l'époque, et la permission royale dont on se passait avant Philippe-Auguste ; ce récit est un tableau vivant de l'élection des abbés de Saint-Ouen, qui se retracera plus sûrement à la mémoire, enclavé dans l'histoire du monastère, et accompagné de noms pro-

(1) Voir le précédent numéro ci-dessus, p. 205.

pres, que jeté pêle-mêle dans une foule d'observations générales sur la manière dont s'y passaient les choses.

Le second jour après le décès de Marc-d'Argent, dom Ricard Picquet et dom Hernault du Breuil se rendirent au bois de Vincennes, où Philippe de Valois leur accorda la permission d'élire un abbé. Sur-le-champ on dressa une circulaire, pour convoquer à Saint-Ouen tous les prieurs et les moines du royaume qui dépendaient de l'abbaye, avec ordre à ceux qui ne pourraient venir de donner leurs voix par écrit à leurs compagnons. Les lettres de suffrage, disait la chronique, devaient porter le sceau du monastère, ou avoir été faites par devant notaire. Quand tous furent venus, il y eut une messe solennelle du Saint-Esprit, à la suite de laquelle maître Joly de Nonancourt, archidiacre du Vexin-Français en la ville de Rouen, prêcha sur ce texte : *Ostende nobis, Domine, quem elegeris;* et les délibérations de l'élection commencèrent aussitôt. En quelques instans les suffrages unanimes des présens comme des absens eurent conféré la dignité d'abbé au frère Regnault du Guelnay, déjà prieur de Saint-Ouen. Alors on entonna le *Te Deum;* toutes les cloches sonnèrent; les portes du monastère s'ouvrirent à la foule impatiente de bourgeois et de vassaux qui s'y pressaient dès le matin, et maître Nicole d'Anteny, procureur du couvent, prenant le nouvel abbé par la main, le leur présenta en disant : « Bonnes gens, voici dom Regnault du Quelnay que nous avons éleu d'un commun accord, et redites-le aux bonnes gens et à vos voisins. »

Il semble que ce soit là un avénement terminé : nous ne sommes encore qu'au commencement. A peine cette cérémonie, préliminaire en quelque sorte, fut-elle terminée, que Regnault se mit en route à son tour pour Paris. Il allait requérir son temporel qui, en vertu du droit de régale, avait été mis dans la main du duc de Normandie, roi plus tard sous le nom de Jean. Le duc en l'apercevant lui dit : « Révérence et honneur, *Deus Salve.* » Il reçut ensuite le serment de *féalté,* que l'abbé prêta, la main droite sur le texte des saints Evangiles et la main gauche sur son cœur, et lui délivra à l'instant son temporel. Puis vint le tour de l'archevêque de Rouen dont il fallait la bénédiction. L'archevêque, qui était alors à Paris, bénit Regnault dans la chapelle de l'hôtel qu'il y possédait; et celui-ci retourna à Saint-Ouen, où ses religieux le reçurent abbé solennellement. Il en avait déjà coûté à l'abbaye, en frais de voyage, de justice et de cadeaux 2,103 livres 19 sols 9 deniers.

Rien n'était fait néanmoins. Regnault, toujours inquiet, attendait la réponse de dom Nicole Mulot, qu'il avait envoyé à Avignon pour savoir s'il n'y avait aucune réserve à la cour du pape sur son siége abbatial (1). Arriva enfin un courrier du pape, nommé Laurent. Il apportait une bulle où l'on annonçait que le monastère de Saint-Ouen avait été *réservé* au saint-siége de Rome. Regnault se démit en toute hâte de ses fonctions à la lecture de la bulle, et quittant la mitre et la nolle abbatiale pour la bure noire de simple religieux, il recommença un nouveau voyage, bien muni d'argent et de lettres des évêques de Normandie. Il lui fallait une protection puissante pour lutter contre les intrigues de la cour d'Avignon; le cardinal de Rouen lui vendit la sienne moyennant une pension de 100 florins, dont il toucha d'avance les deux premiers quartiers. A ce prix, Regnault fut présenté au pape qui le reçut gracieusement; puis il quitta l'hôtellerie dispendieuse que Jean de Breban tenait à Avignon, et vint demeurer à Villeneuve, attendant le décret pontifical. Il arriva que le pape tomba malade sur ces entrefaites : on ne put tenir de consistoire avant la mi-carême; ensuite il fallut attendre les bulles. Regnault les reçut dans la ville d'Arles. Enfin le jour de la Saint-Michel, neuf mois et cinq jours après la mort de l'ancien abbé, on le revit à Saint-Ouen, où la cérémonie de la réception se fit de nouveau. Le prieur qu'il avait nommé fut appelé aussi pour subir un examen devant les officiers du pape. « Et despendit « leur prieur, tant en allant à ladite

(1) Quelquefois le pape nommait un successeur à l'évêque ou à l'abbé vivant : c'était une *expectative,* parce que le nouveau dignitaire devait attendre (*exspectare*) la mort de son prédécesseur. Quand personne n'était nommé d'avance, le saint-siége pouvait dire encore qu'il s'était *réservé* le bénéfice.

« cour, ou demourant, comme en reve- « nant, huit vingts livres tournois que « ledit abbé luy bailla. Le prieur ne paya « ni fit service au saint père ni aux car- « dinaux, parce que le prieur n'a nulles « rentes. » Regnault n'avait pas été quitte à si bon marché de son voyage. Il y dépensa 11,161 livres tournois. Probablement que cette somme, énorme pour le temps, n'avait pas été absorbée tout entière par les comptes d'hôtellerie, pas même par ceux de Jean de Breban, et que la pension du cardinal de Rouen ne fut pas le seul tribut levé sur la bourse de l'abbé normand.

Les gens du fisc vinrent aussi de leur côté. Dans leur besoin d'argent, ils allaient de province en province, chicanant sur les vieux titres, et se faisant racheter presque çà et là ces anciens domaines, dont la possession ne pouvait plus se prouver légalement, tant un long usage semblait les dispenser de preuves.

En 1345, au moment où le roi d'Angleterre allait mettre à la voile pour la Normandie, Jean Dufour de Vandrille, maître enquesteur des eaux et forêts du duché de Normandie, fit assigner Regnault du Quelnay pour présenter ses titres aux bois de la forêt Verte et de la haie Comprée. Cette importante possession, qui n'était restée autrefois qu'un jour et qu'une nuit entre les mains du duc Robert, eut plus de peine à sortir de celles du fisc. Le procès dura dix ans, et après ces dix ans d'ennuis, l'abbé donna 10,000 écus d'or. En échange de ses 10,000 écus, un sergent du bailly de Rouen lui présenta une branche d'arbre coupée dans la forêt, et lui dit : « Je vous mets en possession de cette forêt. » 20 janvier 1356.

Si Regnault garda quelque rancune aux gens du roi de cet échange inégal, il eut bientôt occasion de se venger dans les fameux États de 1356, où il vint siéger avec le haut clergé de Normandie. On ignore quel rôle il y joua. Aucun détail ne nous est parvenu sur la personne de cet abbé ; on ne connaît guère des faits arrivés sous lui que les occasions où il fut rançonné. En 1361, désespéré peut-être de voir les richesses de l'abbaye s'abîmer entre ses mains, sous les spoliations légales et les pillages des routiers, il se retira au manoir de Bihorel, laissant l'abbaye à Arnault de Breuil, le vingt-cinquième abbé depuis Hildebert.

Arnault de Breuil, appelé à son tour à la cour d'Avignon, fut plus heureux que Regnault. Il n'y laissa que 4,500 florins, d'autres disent même 1,500. On sent bien qu'au milieu de toutes ces tribulations, l'ouvrage entamé par Marc-d'Argent devait rester en souffrance. Le prévoyant abbé avait eu soin cependant de fonder une rente uniquement destinée à la construction de son église. D'après les comptes, cette rente avait occupé constamment depuis sa mort douze maîtres-maçons, sans compter les appareilleurs et les tailleurs de pierre. Rien n'avançait néanmoins, il semblait qu'à peine on y eût touché. Charles VI, qui se plaisait fort à Rouen, donna 5,000 livres *pour l'œuvre de Saint-Ouen*. Les dons des particuliers venaient aussi suppléer à l'insuffisance de la rente des maîtres-maçons. On lisait cette inscription sur un des tombeaux de la chapelle de la Vierge : « Cy gist Nicolas Morel, qui fut un très bon advocat, conseiller du roi, et sénéchal de chiens (de céans), qui donna à l'œuvre de che monstier tous les héritages qu'il avoit en la paroisse Saint-Laurent de Rouen, lesquels valurent à ladite œuvre 350 florins francs d'or, et avec ce donna plusieurs autres biens, comme vaisselle d'argent, as religieux de cette église, et plusieurs biens y fit : lequel trépassa l'an de grâce 1363, le 13 aoust. Dieu ait merchy de luy. »

Depuis l'affaire des murs du monastère, Saint-Ouen avait vécu en assez bonne intelligence avec le corps redoutable de la bourgeoisie de Rouen. On voit le corps de ville assister à ses cérémonies. Pierre de Parville, qui avait été trois fois maire de Rouen, reposait dans une des chapelles de l'église (1). Une faveur péril-

(1) Voici son épitaphe, telle qu'elle se lisait sur la pierre de son tombeau :

Vous qui regardez cette lettre,
Priez Dieu qu'il veuille mettre
M'âme à la sienne compagnie,
Et me doint perdurable vie.
Pierre jadis fus-je nommé,
Et de Parville surnommé ;
Maître ès arts fus-je et légistre,
Or gis-je mort en ce chapitre,

leuse, accordée en 1357 par Charles V, alors qu'il était duc de Normandie, en exemptant le monastère de la juridiction du maire et de ses sergens, le mit aux prises de nouveau avec ces terribles ennemis. Le sénéchal de Saint-Ouen fit pendre un jour aux fourches de Bihorel un voleur saisi par ses gens à Quimquempoix. Réclamation des sergens de la commune, prétendant que c'était à eux qu'il appartenait de le pendre. L'abbaye tint bon; elle fit porter le procès devant les officiers de Charles V, qui donnèrent, comme il était juste, gain de cause au privilége, octroyé autrefois par leur maître. Mais, comme au temps de Courmoulins, les bourgeois battus par devant la justice royale en appelèrent à leur propre justice. Vint bientôt la révolte de 1382, cette révolte presque universelle, dite des Maillotins à Paris, des Tuchins en Languedoc, de la Harelle à Rouen. Les gens de Rouen, après avoir promené en triomphe dans la ville un épicier qu'ils avaient nommé roi, vinrent en foule à l'abbaye de Saint-Ouen pour lui demander compte de l'arrêt royal. Les portes rompues, on mit au pillage tous les bâtimens des moines, les papiers furent pillés; ce que l'on ne put emporter de meubles fut mis en pièces. Le peuple, dans son amour d'enfant pour la destruction, brisa les portes du cellier, et prit plaisir à défoncer les tonneaux de cidre, d'hydromel et de vin. On fit plus; des menaces de mort forcèrent les moines à livrer le parchemin qui les déclarait vainqueurs de la commune, et ils jurèrent sous les épées de renoncer à jamais au gain de leur procès.

Tout fut remis dans l'ordre, quand Charles VI entra dans Rouen par la brèche avec ses oncles. On tint un grand

vassaux de chaq
revenus et les dr
dépositions inscr
de papier vélin f
que l'on nomma
furent rétablies
mais on peut c
gneurs profitèr
moines pour s'a
ces devenues or
ridicules, depui
souvenir de leur
des choses que
tions. Elles ne s
le monde où el
pour avoir trop
de la vénération
au mépris.

Après la révo
toire de l'abba
scurcit de plus
qu'elle devint a
sanglantes des B
magnacs, et les f
lement à l'époqu
virent Azincourt
qui vint après
Guy de Gland s
Richard, abbé d
sans laisser de t
tial. Le nom du
pendant à quelq
plorables débris
En 1418, pendan
Henri V, la mis
ville que, malgré
la commune vin
à l'abbaye, et qu
Richard envoya
bénitier, un go
bres, deux plat
44 marcs 5 onces
la ville engage t

Elle s'en défaisait au moment où l'épée de Richemont et l'or de Jacques-Cœur allaient isoler pour toujours l'ancien duché de Guillaume, du royaume qu'il avait fondé.

Chap. VII. Histoire de l'abbaye sous d'Estouteville et Antoine Bohier.

Nous touchons à l'époque où, suivant le sort commun de toutes les abbayes de France, l'abbaye de Saint-Ouen va perdre les derniers restes de cette indépendance à l'ombre de laquelle elle avait traversé tant de siècles. La liberté des élections locales sans cesse troublée par les intrigues et faussée par les questions de personne, avait ses abus graves et réels, entre autres celui d'assurer les trois quarts des bénéfices du royaume à la noblesse de province qui remplissait les abbayes et les palais épiscopaux de ses cadets, qu'ils fussent ou non bons prêtres et bons moines. D'ailleurs, le relâchement des mœurs monastiques demandait qu'une surveillance venue d'en haut dirigeât des choix faits quelquefois de convention pour favoriser le désordre. Malheureusement cette brèche faite à l'Eglise par les passions et les intérêts du monde, d'autres passions et d'autres intérêts se présentèrent pour la relever. Les papes qui, eux aussi, étaient choisis trop souvent d'après des considérations humaines, ne virent la plupart du temps dans le remède qu'exigeaient ces abus que le moyen de lever un impôt sur les biens de l'Eglise. › De là vinrent les réserves, les annates, les expectatives, inventions sages si leur application s'était toujours faite dans le véritable esprit du Christianisme, et que

ecclésiastiques, puisque
qu'elles appartinrent ;
chances de corruption s
sur un seul point, au l
sur tous les points à la f
l'Eglise devinrent alors
on put avoir une abbaye
citer le roi à son petit
plus tard les alentours d
rent, madame de Pompa
des évêques.

A Dieu ne plaise qu'il
cela que les nouvelles r
tèrent que des abus, et r
aucun! Bossuet et Fénel
peut-être l'archevêque J
avec les chandeliers de l'
est une nouvelle preuv
d'autres, que l'homme r
sions de quelque côté qu
que quelle que soit la for
il y laisse toujours son c
et d'égoïsme, même qu
choses les plus saintes.

Il importait de présen
de vue raisonnable et im
tion tant controversée,
tion de l'Eglise depuis q
tact avec les richesses e
monde. Reprenons m
histoire interrompue, et
se fit à Saint-Ouen la
nous avons parlé.

Le dernier abbé réguli
fut Jean de Corquillera
en fit un de ses conseil
le commencement de so
nes qui l'avaient choisi,
l'évêché de Lodève, s
toutefois qu'il laisserai
cardinal d'Estouteville.

tre de drap d'or violet, un troisième également de drap d'or brodé de fleurs de soie bleue, avec sept chappes de la même étoffe, six chappes de damas blanc, plusieurs chapelles de damas et de velours noirs. Les hérétiques les brûlèrent en 1562, avec bien d'autres. Ils portèrent la main à la même époque sur cet admirable jubé de Saint-Ouen, autre présent du cardinal d'Estouteville, dont ils brûlèrent toutes les boiseries. La pierre a résisté à leur zèle contre l'*idolâtrie;* elle est encore debout au milieu de l'église, éblouissant les regards de ses mille festons. C'est un des plus beaux morceaux de sculpture architecturale du règne de Louis XI. Il prouverait à lui seul que nous n'avions pas attendu les Italiens pour entrer dans les voies du beau, et que l'art n'a pas été chez nous un fruit exotique au seizième siècle.

En 1464, d'Estouteville avait obtenu du pape Pie II, pour l'achèvement de la nef, des indulgences, au produit desquelles il ajouta mille livres. Ce magnifique bâtiment, que Marc-d'Argent avait peut-être espéré d'achever, restait toujours entre les mains des maîtres-maçons. Les bras leur étaient tombés au milieu des ravages de la guerre de cent ans, et le monastère appauvri se refusait maintenant à cette œuvre gigantesque devenue écrasante pour lui. La richesse des abbés commendataires vint au secours : ce fut au moins un bienfait du système nouveau.

On voit reparaître à cet avénement des institutions modernes, un souvenir des temps anciens. Dans les efforts malheureux de la féodalité se débattant sous Louis XI, Charles-le-Téméraire gagna Rouen à son parti, lors de son expédition de 1475. La chétive aumône faite sur bons gages à la ville, quand Henri V l'assiégeait, n'avait pu lui faire oublier son vieux procès avec la *justice* de Saint-Ouen, si brutalement terminé par les révoltés de la Harelle. Les fourches de Bihorel, où l'abbé faisait pendre, contre les prétentions de la commune, furent arrachées et brûlées par les bourgeois. Ils confisquèrent les biens du cardinal, leur archevêque, emprisonnèrent son vicaire; puis, le flot de la révolte passé, plièrent encore une fois sous le pouvoir qui protégeait l'abbaye. C'était le dernier élan de ces discordes mourantes. Abbayes et communes s'aplanissaient toutes sous la main royale. Le roi du Concordat, qui mit, comme il le disait, la royauté *hors de page,* n'épargna guère plus les priviléges du peuple que ceux des seigneurs et du clergé. Les fourches de Bihorel cessèrent bientôt d'être un objet de haine, parce qu'il n'y eut plus que le roi qui eût le droit d'en faire usage.

Cependant d'Estouteville mourut en 1483, âgé de 80 ans. Les moines ressaisissant leur droit avec empressement, se nommèrent pour abbé parmi eux, Nicolas Delafosse, leur intendant, ou maître de la fabrique, depuis 32 ans. Le pape de son côté, qui ne cessait de réclamer contre la Pragmatique, fit acte d'opposition en nommant à l'abbaye de Saint-Ouen le fameux cardinal la Balue, retiré à Rome depuis sa disgrâce de 1469. Louis XI se mourait alors. Les terreurs de ses derniers momens lui faisaient oublier sa politique et ses haines. Il ne résista ni au pape ni aux moines, et les deux rivaux en vinrent à un accommodement. La nomination de la Balue ne représentait au fond qu'une rente pour lui. Delafosse lui fit une grosse pension, et il put continuer à gouverner Saint-Ouen jusqu'à sa mort.

Après lui vint l'abbé Bohier, auvergnat, neveu du célèbre Duprat qui lui fit une fortune avec des bénéfices. Antoine Bohier avait été moine à Fécamp. Son oncle le donna pour successeur à Nicolas Delafosse en 1491; en 1504 il le porta à l'abbaye de Fécamp; puis vint l'abbaye de Saint-Georges de Boischarville, puis l'archevêché de Bourges, puis enfin le chapeau de cardinal. Il voulut même le faire chancelier de l'échiquier de Normandie, où il siégeait en tête des abbés de la province, comme abbé de Saint-Ouen; mais Antoine étant mort civilement, depuis son vœu de moine, on fit courir sur lui cette plaisanterie : *le mort saisit le vif.* Ce mot l'emporta sur le népotisme de Duprat, et le moine dépouilla la robe de chancelier qui jurait avec la sienne.

Il faut être juste néanmoins avec l'abbé Bohier, Saint-Ouen se ressentit de ses richesses. L'église restait toujours comme

un vaste atelier, depuis bientôt 280 ans que la première pierre en avait été posée. La dernière année de Nicolas Delafosse, Innocent VIII avait accordé de nouvelles indulgences pour achever la construction trois fois séculaire de cet imposant monument. On avait placé des troncs dans toutes les églises de Rouen pour recueillir les aumônes ; mais la foi déjà chancelante les remplissait mal. Un air glacial de critique et de doute soufflait alors par toute l'Europe. Luther n'avait encore que 7 ans, mais Erasme méditait peut-être déjà les *Colloques* dans sa cellule du collége de Montaigu, et quarante ans auparavant le cardinal Julien écrivait au pape Eugène IV : « Le peu qui reste de dévotion envers l'ordre sacré achèvera bientôt de se perdre. » L'argent du neveu de Duprat combla le déficit que laissait la piété des fidèles de Normandie : quelle qu'en fût la source, il s'écoula noblement dans les mémoires du tailleur de pierre de Saint-Ouen, dont la construction éternelle s'arrête pour ainsi dire à lui. Il ne laissa au cardinal Cibo, son successeur, que le portail à fermer. Ce ne fut pas assez pour cet homme magnifique. L'ancien logis, que lui avaient laissé les successeurs de Cour-moulins, lui parut trop peu de chose. On l'abattit pour élever à sa place un véritable palais, où les Valois ne dédaignèrent pas de loger quand ils vinrent à Rouen, et dont une des salles fut trouvée assez vaste pour contenir les Etats de 1563. En même temps on ajoutait un grand corps de bâtiment aux vastes constructions du treizième siècle. Il est vrai que l'Auvergnat parvenu se paya d'avance, sur la postérité, ce qu'il avait déboursé. Il mit ses armes partout, à la voûte, aux piliers, aux vitraux, dans les galeries de l'église, dans les allées du cloître, au logis abbatial, jusque sur les celliers auxquels il avait touché ; on ne pouvait faire un pas dans l'abbaye sans les rencontrer, étalant à tous les yeux les gages de son opulence et de sa générosité,

Les moines lui pardonnèrent facilement cette petite vanité d'homme nouveau. Ils reçurent encore de lui une riche tenture en tapisserie de haute lice, représentant toute la vie de Saint-Ouen, et qui ornait encore l'église aux jours solennels en 1662. Pour mettre le comble à tant de bienfaits, il donna enfin à leur patron une nouvelle châsse qui lui coûta 765 livres 11 sols 3 deniers.

Nous avons parlé en commençant de certaines coutumes qui rattachaient encore les archevêques de Rouen à l'abbaye qu'avait adoptée Saint-Ouen. Il y en avait une qui astreignait les archevêques à venir la veille de leur installation, faire leurs prières à l'abbaye, à l'entrée du cimetière de la grande église, où son clergé venait le chercher. Là le prieur le remettait entre les mains du chantre, en disant : « Nous vous le baillons vif, vous nous le rendrez mort. » Ce mot rappelait une autre cérémonie dont l'histoire d'Antoine Bohier nous offre un récit fidèle qui trouve ici sa place.

« Ce fut le mercredi, 19 de juin, de « l'an 1510, sur les dix heures du matin, « que le chapitre de la cathédrale de « Notre-Dame sortit. Les religions et les « paroisses de la ville allaient devant. « Ils marchaient tous avec le corps du « défunt, qui était porté séparé de la re- « présentation, et accompagné d'une « grande multitude de personnes, de « toutes sortes d'états et conditions. L'é- « vêque d'Avranches (que le chapitre avait « prié d'officier) paraissait revêtu de ses « habits épiscopaux. Au milieu de ce ma- « gnifique convoi qui prit son chemin par « la rue Grand-Pont, pour se rendre en « l'abbaye de Saint-Ouen, le cercueil de « plomb où était déposé le corps de cet « illustre défunt, était porté par douze « chapelains, qui étant arrivés dans le « cimetière, ou aitre (Atrium), de l'abbaye « s'arrêtèrent auprès de la croix, la- « quelle, selon la coutume, s'y voit éle- « vée. Là les religieux revêtus de chapes « vinrent recevoir le corps. Antoine Bo- « hier, leur abbé, revêtu d'ornemens pon- « tificaux, s'étant approché du cercueil, « le haut doyen lui dit : *Vous nous l'avez* « *baillé vivant, nous vous le rendons* « *mort*. Ensuite le sieur abbé lui demanda « où étaient ses ornemens, ou marques « de ses dignités : à quoi le doyen repar- « tit, qu'ils étaient sur la représentation. « Il demanda encore si le corps était là : « on lui dit que oui. Alors il leva le drap « mortuaire (1) pour voir le cercueil qu'il

(1) Le drap mortuaire et la cire non consumée

« montra aussi à ses religieux. Puis ayant « fait le signe qu'on levât le corps, il dit « que le lendemain à pareille heure, ou « environ, il le rendrait, et ainsi le corps « fut porté dans le chœur de l'église de la- « dite abbaye, où fut célébré un service « solennel. »

Cet illustre défunt n'était autre que Georges d'Amboise, le ministre chéri de Louis XII, qui venait d'expirer à Lyon entre les bras d'un pauvre frère célestin, lui répétant : « Frère Jean, que n'ai-je été toute ma vie frère Jean! » Si Bohier se rappela ce mot, il dut le faire réfléchir sur lui-même, quand il souleva le drap du cercueil. Cet homme si puissant, dont Louis XII disait : « Laissez faire Georges, » n'avait jamais possédé qu'un bénéfice à la fois, n'en gardant qu'un tiers pour lui-même, et laissant le reste aux églises et aux pauvres.

Chap. VIII. Histoire de l'abbaye sous ses abbés commendataires depuis le concordat.

Bohier ne garda pas son abbaye de Saint-Ouen jusqu'à sa mort. Il l'abandonna en 1515, lors de sa nomination à l'archevêché de Bourges, non par un scrupule, mais parce que le roi le voulut. Saint-Ouen passa sous la tutelle de Pantaléon Cibo, un neveu aussi, qui dut ce bénéfice et plusieurs autres encore à la protection de Léon X, son oncle. L'année suivante, Léon X et François Ier s'accordèrent mutuellement le concordat, qui devait légaliser un fait établi presque déjà. Mais du fait au droit la distance était grande; le passage ne put se faire sans obstacles. Ce n'est pas ici le lieu de raconter quelle lutte s'engagea; Saint-Ouen accoutumé à ne voir que des protecteurs dans les rois de France, résista cependant aussi de son côté. A l'exemple des abbayes voisines, il protesta en repoussant l'Italien qu'il avait reçu auparavant sans murmurer. Pour mieux assurer la validité de leur choix, les moines s'adressèrent à la noblesse, si intéressée dans ce débat; un gentilhomme du pays, Jean de Boissy, fut élu à l'exclusion du neveu de Léon X. Mais la partie n'était pas égale. Les moines ne soutinrent pas leur résolution. Pantaléon Cibo rentra bientôt dans ses droits. Quant à Jean de Boissy, qui avait prêté son nom à l'insurrection, on ignore ce qu'il devint.

Il était juste qu'un Médicis présidât à l'achèvement de cette merveilleuse église qu'auraient ajourné indéfiniment les troubles prochains des guerres de religion, si l'on ne se fût hâté. On n'osa pas néanmoins suivre jusqu'au bout le plan du fondateur qui avait marqué la place de deux tours magnifiques, à droite et à gauche de la croix du portail. Les moines s'empressèrent de faire placer quelques pierres qui manquaient encore au portail, et renvoyèrent à la hâte les ouvriers qu'ils occupaient de père en fils depuis sept ou huit générations. L'église apparut enfin aux regards, débarrassée de ses derniers échafaudages avec ses 416 pieds de long, ses deux balustrades, ses trois rangs de croisées, ses 4,600 vitraux, et sa belle tour de la couronne, toute percée à jour, qui s'élevait de 240 pieds au-dessus du sol. Ce dut être un beau jour pour l'abbaye que celui où elle ouvrit son église au peuple. On admirait les figures en bois du jubé, regardées comme des chefs-d'œuvre, les deux culs-de-lampe du portique du midi, où la pierre descend si bas, qu'on dirait une colonne arrêtée en tombant; on tournait autour des piliers de la tour, dont les vingt-quatre colonnettes formaient un massif de 30 pieds d'épaisseur. Des hauteurs de la nef suspendue à cent pieds au-dessus du pavé, les yeux se promenaient sur les magnifiques peintures des vitraux du premier rang de croisées représentant à droite les histoires de l'ancien Testament, à gauche les douze apôtres, des évêques et des abbés de l'ordre de saint Benoit. Si quelque moine était mêlé à cette foule en extase devant ces deux admirables rosaces du nord et du midi, il pouvait leur raconter l'histoire d'Alexandre de Berneval (1), le

appartenaient à l'abbaye. Un vieux rituel de Saint-Ouen dit qu'il devait y avoir autant de cierges autour du cercueil que l'archevêque avait vécu d'années, et que le doyen devait montrer à l'abbé les anneaux du mort.

(1) La justice du roi le fit mettre à mort. Les religieux oubliant son crime pour les services qu'il leur avait rendus, demandèrent son corps à la justice, et le firent enterrer dans la chapelle de Saint-Agnès, où se lisait cette épitaphe : Cy gist Alexandre Berneval, maistre des œuvres de massonnerie

maître-maçon de 1490, qui avait fait celle du midi, et qui tua son apprenti pour avoir fait l'autre mieux que lui. La balustrade du chœur, présent d'un roi, attirait tous les regards par l'éclat de sa dorure, aussi bien que le pupitre et son aigle aux ailes étendues. Et quand les orgues, les plus belles qu'on eût encore entendues à Rouen, ébranlèrent pour la première fois cette enceinte qui attendait Dieu depuis deux siècles, Luther lui-même, qui débutait alors à Wittemberg, ne serait pasresté sans émotion.

Mais le prestige d'une cérémonie pompeuse n'a de puissance qu'un moment, et la réforme, toute monstrueuseque l'eût enfantée le moine augustin, setrouva une voie toute faite par des abus qui duraient toujours. Pantaléon Cibo, après avoir touché pendant 30 ans ses revenus d'abbé de Saint-Ouen, les fit passer en 1545 sur la tête du cardinal Jean de Lorraine, le fils de René de Calabre, le petit-fils du bon roi René. Celui-là surtout eût pu répéter le mot de Georges d'Amboise, en mourant. Coadjuteur à 4 ans de son frère l'évêque de Verdun, qui en avait 8, l'amitié de François Ier, le protecteur de la maison de Lorraine, lui fit avoir l'évêché de Toul en 1517, celui de Thérouenne en 1520, celui de Luçon et l'archevêché de Narbonne en 1523. A tous ces siéges accumulés sur un seul homme vinrent se réunir encore l'évêché de Valence en 1524, les deux archevêchés de Reims et de Lyon en 1532; enfin il fut fait évêque d'Alby en 1536. Léon X lui avait donné le chapeau de cardinal un an après le concordat, et outre Saint-Ouen, il eut encore quatre des plus grandes abbayes de France, Fécamp, Gozze, Marmoutiers et Cluny. Saint-Ouen se trouvait perdu dans la foule : il obtint à peine un regard de son abbé, qui mourut, en 1550, d'une attaque d'apoplexie dont il fut saisi en soupant, dans le Nivernais, au retour d'un voyage à Rome. Son frère le fameux cardinal de Lorraine hérita de la plus grande partie de cette fortune ecclésiastique, peu étonnante dans un siècle où Crillon, *le brave des braves*, possédait l'archevêché d'Arles, les évêchés de Fréjus, de Toulon, de Sens, de Saint-Papoul, et l'abbaye de l'Ile-Barbe. Pour Saint-Ouen, il vint augmenter les revenus de Charles de Vendôme, déjà évêque de Nevers, de Saintes, et cardinal, qui fut fait archevêque de Rouen, et abbé de Saint-Ouen en 1550. C'est le fameux cardinal de Bourbon, dont les ligueurs firent un roi de France, après la mort de Henri III, et qui mourut, prisonnier de Henri IV, à Fontenay-le-Comte, se faisant donner le nom de Charles X.

Cette prostitution des choses saintes porta bientôt ses fruits. La parole de Calvin eut un retentissement facile dans les populations scandalisées, trop peu instruites pour séparer l'institution du désordre qui s'y était glissé. On sait quels malheurs furent la suite de ce malentendu funeste, envenimé bientôt par les passions qui vinrent se jeter à la traverse de part et d'autre. L'intolérance des uns fut balancée par les violences des autres; le massacre de la Saint-Barthélemy a pour pendant mille scènes honteuses où figurèrent les protestans.

En 1562, l'année où ils se soulevèrent par toute la France, une troupe de Huguenots furieux se précipita, le dimanche, 3 mai, dans l'église de Saint-Ouen. En un instant la balustrade, le pupitre, les statues du jubé, les stalles du chœur, les bancs, les confessionaux, le bois des orgues, toute la menuiserie de l'église fut en éclats. Cinq feux furent allumés, deux sur la place, trois daus l'église même, au risque de la consumer, et les débris amoncelés de l'église s'y réduisirent en cendres. Les flammes dévorèrent aussi le saint trésor des reliques de l'abbaye, si considérable que l'on pouvait porter un nouveau reliquaire à l'autel tous les jours de l'année. On porta sur un banc, dans les rues de la ville, avec des torches de paille allumées, le chef de saint Romain, payé si cher autrefois par l'abbé Nicolas, et quand ce jeu insultant lassa, on le brûla devant la Monnaie. Des richesses immenses disparurent dans ce désordre; une statue en argent de Saint-Ouen, ornée de pierres précieuses, la crosse de vermeil des abbés, leur mitre qui était à fond de perles avec une garniture d'or fin et de pierres précieuses, une foule

au bailliage de Rouen, et de cette église, qui trespassa l'an de grâce 1440, le 5 janvier : Priez Dieu pour l'âme de luy.

d'ornemens sacerdotaux accumulés depuis des siècles dans les armoires de la sacristie. Il n'y avait pas moins de 30 à 35 chapes de drap d'or, avec le reste à l'avenant, sans parler des ornemens de velours et de soie. Les cloches furent fondues ; on prit l'étain et le plomb des orgues pour en faire des balles de mousquet. Il y avait mauvaise grâce après cela à parler des prêches fermés par ordonnance du roi.

La nouvelle de ce désastre arriva bientôt au cardinal de Bourbon. Il fit abattre une partie des bois de l'abbaye pour rebâtir les ouvrages de menuiserie indispensables, sur lesquels il eut soin de faire mettre ses armes. Pour qu'on pût célébrer le service divin, il donna aussi aux moines trois chapelles de damas blanc, rouge et bleu, marquées également de ses armes, puis il les laissa réparer le reste comme ils l'entendraient. Son neveu, Charles de Vendôme, qui hérita de tous ses bénéfices en 1590, ne s'occupa guère plus de ses religieux de Saint-Ouen, dans les 4 ans qu'il vécut encore. A sa mort, l'abandon fut peut-être encore plus complet. L'abbaye de Saint-Ouen fit alors partie pendant 47 ans du patrimoine des comtes de Soissons qui y envoyaient des titulaires. Le dernier de ces titulaires fut Guillaume de Montaigne, nommé par Louis de Bourbon, comte de Soissons, tué d'un coup de pistolet, en combattant à la Marfée contre les troupes de Richelieu. La confiscation des biens du vaincu fit passer Saint-Ouen, avec le reste du butin, à la famille du vainqueur. Amador, Jean-Baptiste de Vignerot de Pont-Courlay, petit-neveu du cardinal-ministre, fut nommé par lui à l'abbaye de Saint-Ouen. Il n'était pas en âge ; le pape donna des bulles de dispense, et le titulaire des comtes de Soissons lui résigna son bénéfice. 9 ans après, Amador, Jean-Baptiste, prit une femme, et quitta ses bénéfices. Mais ils ne sortirent pas de sa famille. Emmanuel-Joseph Vignerot de Pont-Courlay, son frère, les joignit aux abbayes de Marmoutiers, de Tours et de Saint-Martin-des-Champs de Paris, qu'il possédait déjà. Après celui-ci vint le cardinal de Bouillon, puis Charles de Saint-Albin, puis deux ou trois autres, jusqu'à la révolution française, où les abbés disparaissent avec l'abbaye.

La fortune de l'abbaye s'en allait dans ces mains étrangères. Elle avait possédé autrefois des prieurés : cinq dans le diocèse de Rouen, Saint-Michel, Gany, Sigey, Saint-Gilles près d'Elbœuf, Saint-Pierre de Launay ; celui de Montaure à Evreux, celui de Beaumont à Lisieux, et de Condé à Soissons. Il y en avait un autre dans le diocèse de Trévoux, celui du Val-aux-Moines ; et enfin elle possédait Mérezay en Angleterre. Nous avons vu ce que devint ce dernier échange en 1420 contre 80 marcs d'argent. Le Val-aux-Moines fut donné dans le dix-septième siècle aux pères jésuites de Luxembourg. Ceux de Rouen obtinrent du pape Paul V un bref qui leur donnait le prieuré de Saint-Gilles pour leur noviciat. Le cardinal de Bourbon gratifia un de ses secrétaires du prieuré de Condé. Celui de Montaure fut pris aux guerres de religion par un sieur de la Personne, des mains duquel le retira dom Alexis Durand, l'un des titulaires de Soissons ; mais en 1630 il tomba dans celles du petit-neveu d'un sieur Poitevin. Pierre Dufour devint maître de Beaumont qu'il vendit à Olivier Mallet, conseiller au parlement, pour une pension de 600 écus. Le 11 août de l'année 1612, la moitié du chœur et tout un côté de la nef de Beaumont étant tombé à terre de vétusté, Olivier Mallet, qui n'avait pas fait entrer les chances de réparations dans les calculs de son marché, refusa de relever les murs écroulés. Il parlait de recrépir seulement une petite chapelle restée debout, pour que les moines eussent la place de faire leurs prières, comme il disait. Heureusement que la maison des Roncheville avait des prétentions au prieuré, nonobstant l'acte de Pierre Dufour ; leur intendant cita en justice Olivier Mallet, qui fut condamné aux réparations.

Saint-Ouen lui-même n'échappa point au pillage. Il y avait une fontaine achetée autrefois par l'abbaye dans la rue des Champs qui venait aboutir d'abord dans le cloître à l'entrée du réfectoire. Après les troubles des guerres de religion, les moines diminués de nombre, ayant abandonné le réfectoire, le grand-prieur eut envie de la fontaine, et l'arrêta dans son jardin. La ville en eut envie à son tour

vers 1650. Elle fit pratiquer dans le canal deux tuyaux qui donnaient un jet abondant au coin de la rue des Deux-Maîtresses, et le monastère ne reçut plus qu'un maigre filet d'eau. Plus tard, en 1683, un ouragan terrible renversa une partie des bâtimens de l'abbaye que possédait alors, par lettres royales, Emmanuel-Théodore de la Tour-d'Auvergne, cardinal de Bouillon. Malgré son titre et son nom, le cardinal lésina comme le conseiller Mallet. Comme lui il, fallut l'appeler devant les tribunaux; et Saint-Ouen fut restauré par sentence judiciaire. Le monastère avait bien le droit cependant de réclamer auprès de ses abbés. Il leur faisait une pension de 60,000 livres, sur lesquelles le pape prélevait, il est vrai, 14,000 florins. Malgré tant de pertes, les débris de sa vieille opulence étaient encore imposans. Tout abandonnés qu'ils étaient de leurs abbés, les moines purent encore, en 1626, remplacer les trois chapelles de damas du cardinal de Bourbon, dont il fallait se servir même aux grandes fêtes, par des ornemens moins différens des premiers. La chapelle de velours cramoisi, qu'ils se firent faire alors, était en 1662 l'ouvrage le plus riche et le plus beau de toute la ville. Neuf ans après Guillaume Efferel, le grand-prieur, fit refaire les orgues et rétablir le jubé, qui portait encore les marques de la fureur des Huguenots. La juridiction spirituelle de Saint-Ouen avait resserré ses limites, mais il lui restait encore huit paroisses dans la ville de Rouen, quatre chapelles et soixante-neuf cures dont le gouvernement et les revenus lui appartenaient. Ses prérogatives temporelles elles-mêmes n'avaient pas entièrement disparu. Deux fois par mois, le sénéchal de Saint-Ouen tenait son plaid seigneurial le mercredi dans une salle du bâtiment de l'abbé Bohier. Là, comparaissaient les habitans des dix-sept paroisses de la baronnie de Saint-Ouen, et ceux de quinze autres *usagères* ou vassales de la Forêt-Verte. Les anciens droits de marché, de pain et de viande, de franche nef, subsistaient encore. La partie de la Seine donnée autrefois aux moines par les ducs de Normandie était demeurée en leur pouvoir. Un acte du 19 avril 1635 donne des détails curieux sur la nature et l'étendue de leurs droits quant à ce qui concernait cette antique possession.

CHAP. IX. La fare de Saint-Ouen.

Des pêcheurs tenaient en fief de l'abbaye, depuis le Becquet jusqu'au manoir d'Orival. Ils payaient par an au pitancier de l'abbaye, 8 sols parisis par drenguel, et 10 sols par rêts à plomb, 3 sols par nasse à pêcher, 2 sols et 6 deniers par bouresque. Pour pêcher à la ligne d'anguille, on donnait 12 deniers et une hart d'anguille au prévôt de l'eau; pour tendre un gluau à prendre les oiseaux de rivière, 12 deniers ou un oiseau de rivière, au choix des religieux. « Si les pêcheurs prennent brochets, lamproyes, saulmons, pourveu qu'ils valent plus de 5 sols chacune pièce, ils doivent le présenter à messieurs les religieux, qui les auront à 12 deniers moins chacun poisson que nul autre marchand.... Toutes fois et quantes que mondit sieur l'abbé ou aucun de messieurs les religieux viennent par la rivière, et désireront avoir du poisson, ils pourront prendre ledit sergent prévost, et savoir s'il sait pescher, ou s'il y a coustumiers qui ayent poisson; et, en ce cas, doit conduire ledit sieur abbé ou religieux, et lui faire délivrer au prix qu'il le taxera. » Il y avait aussi un droit sur le poisson vendu. La charge d'un homme payait 1 denier, la charge d'un cheval ou une brouettée 2 deniers, une batelée ou charrettée 4 deniers, une chariotée 6 deniers. Enfin, depuis le 14 août, veille de l'Assomption, jusqu'au 24, jour de la fête de Saint-Ouen, les coutumiers de la Seine étaient tenus de laisser reposer leurs lignes et leurs filets, pour que la pêche fût meilleure ce jour-là.

Cette pêche extraordinaire se faisait au profit de l'abbaye : on la nommait la fare de Saint-Ouen. La fare était criée le dimanche précédent par le prévôt de l'eau, à l'issue de la messe paroissiale de Tourville, où se tenait la fare des coutumiers. Le matin du grand jour, le prévôt venait avertir à l'abbaye qu'il avait amené son bateau sur le quai de Rouen, pour porter le pain et le vin, et tout ce qui était nécessaire à la fare. Ensuite, il allait la présider depuis le soleil levant

jusqu'au soleil couchant. Ceux qui ne venaient pas, payaient 10 sols parisis. Chaque poisson pris par les pêcheurs leur était payé « un cheminel d'un denier, « pourveu que le poisson le vaille; et si « leur est dust pour le disner de chacun « d'eux deux pains seconds, un blanc et « un bis, avec un pot de vin à la petite « mesure.... ; et doivent lesdits coustu- « miers pescher le jour de la fare par or- « donnance, assavoir que l'un n'empes- « che l'autre, et faire le tour l'un après « l'autre. Doivent lesdits pescheurs à une « fare de montant (1), commencer d'a- « val; et s'il y a quelqu'un qui demeure « happé à une falaise ou autre accident, « son cacheur sera tenu de le déhapper « et mettre bien, sur peine de l'amende « telle qu'au cas appartiendra. Et à une « fare d'avalant (2), le tourneur d'amont « doit commencer, et dire : *Tirez, vous, « çà et là,* et semblablement celuy de « dessous, et par ainsy retourner vers « luy, afin de pescher lesdits coustumiers « chacun par ordonnance comme dessus « est dit... Fait le 19 avril 1635. »

Si cette date n'apportait là son témoignage irrécusable, se croirait-on à l'époque de Richelieu en relisant cet acte passé entre l'abbé de Saint-Ouen et ses pêcheurs coutumiers ? Et cet abbé qui se faisait conduire par le prévôt de l'eau au lieu où est le poisson, le prendrait-on pour le brave et spirituel courtisan qui se fit tuer à la Marfée, ou bien pour le pacifique Nicolas de Beauvais, ou Jean des Fontaines, le clerc fiscal de saint Louis ? Il ne faut regarder cet anachronisme que comme un écho lointain des anciennes traditions, dont le dépôt se conserve si bien dans la cellule du moine et dans la cabane du paysan. Comme tant d'autres redevances féodales, qui ont soulevé l'indignation généreuse des *amis de l'humanité,* cette fare de Saint-Ouen avec ses 10 sols parisis d'amende, n'était au fond qu'un jour de fête pour les familles de pêcheurs. L'instinct de cet âge où les hommes étaient meilleurs peut-être, avec plus de défauts, lui avait fait inventer les formes singulières qui rompaient la monotonie du travail de chaque jour, si lourd aux bras du pauvre quand il revient toujours le même. Pour égayer le travail, on lui donna des règles comme à un jeu; on l'accompagna de cérémonies dont la nouveauté récréait le travailleur. Il y avait bien là dedans quelque chose d'enfantin qu'a pu dédaigner ensuite une société plus virile et plus mûre; mais je croirais volontiers que le pêcheur, vassal des moines, n'aurait pas donné son cheminel pour poisson, ses deux pains seconds, et son pot de vin à la petite mesure, pour la chaise étroite des filatures de Rouen, où chacun des jours que Dieu fait, son arrière-petit-fils vient s'accroupir, de l'aurore à la nuit, au grincement criard d'une machine qui marche toujours.

(1) En remontant la Seine.
(2) En suivant le courant.

Chap. X. Histoire des derniers temps de Saint-Ouen depuis l'arrivée des Bénédictins de Saint-Maur.

Cependant, malgré tous les efforts des chefs subalternes, la discipline périssait à Saint-Ouen avec la richesse. Relégués çà et là, loin des anciens lieux réguliers de l'abbaye, les religieux s'étaient comme cantonnés, chacun à sa guise, dans les endroits les plus commodes : ils s'étaient ménagés de petits jardins dans les terrains cultivés de l'enclos; les douceurs de la vie privée renaissaient à l'ombre du cloître. Le logis abbatial, avec ses vastes jardins, était occupé par les gens de *son Altesse de Longueville,* qui avait demandé au comte de Soissons ce beau logement dont il n'usait point, et dont les Richelieu, à leur avénement, n'avaient point voulu troubler les habitudes. Ainsi habité, le monastère ne ressemblait pas mal à l'habitation d'un grand, qui abandonnait à des solitaires quelques bâtimens inutiles.

Les choses en étaient là quand la fameuse congrégation de Saint-Maur vint établir ses religieux à Saint-Ouen. La réforme de Saint-Maur datait de 1618, et déjà elle s'était étendue sur une grande partie des monastères de France. L'insouciante administration des abbés commendataires cédait de bonne grâce des maisons vides à ces hommes simples et studieux, qui ne demandaient qu'une place pour travailler et prier, et dont la réputation de science et de vertu don-

nait d'ailleurs du relief aux demeures qu'ils choisissaient. Ce fut en 1660, le 29 juin, sous le gouvernement d'Emmanuel Joseph, qu'un concordat passé entre les anciens religieux et les nouveaux Bénédictins de Saint-Maur mirent ceux-ci en possession de Saint-Ouen. On laissa aux premiers leurs chambres et leurs petits jardins, et la colonie de Saint-Germain-des-Prés (1) rendit quelque apparence de vie à la vieille fondation de Clotilde. Dom Victor Tixier, ancien religieux de Saint-Martin d'Autun, fut le premier supérieur de cet ordre.

Saint-Ouen n'avait jamais été un monastère savant. Quelques bulles des papes nous apprennent qu'on y tenait école, et que les abbés devaient envoyer un certain nombre de clercs et de moines aux écoles de Paris ; mais à part les compositions sans importance dont nous avons parlé dans le courant de cette histoire, et les vers d'un Nicolas de Lescarre, moine en 1500, qui remporta des prix de poésie aux luttes académiques de son temps, aucun ouvrage digne de mention ne pouvait être revendiqué par lui. Cette nullité littéraire semble le poursuivre, même entre les mains de la congrégation de Saint-Maur, si riche de science et de savans ; l'étude du grec semble pourtant y avoir jeté quelque éclat. Vers 1675, dom Jean Garet, qui vivait dans un autre monastère de Normandie, vint travailler dans la bibliothèque de Saint-Ouen, pour y faire sur d'anciens manuscrits une édition nouvelle de Cassiodore, qui parut quatre ans après en deux volumes in-fol. En 1702, dom René Massuet fut envoyé un an à Saint-Ouen, pour y étudier le grec, qui l'occupa seul durant tout ce temps. Il vint ensuite à Saint-Germain. C'est à lui que l'on doit le cinquième tome des *Annales de l'ordre de saint Benoît*. Citons aussi La Pommeraye, quoiqu'il n'ait pas habité les murs de Saint-Ouen. La Pommeraye était un prêtre de Rouen, esprit modèle et savant, l'auteur d'une *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen*, à laquelle ont été empruntés, sauf quelques exceptions minimes, tous les faits rapportés ici. Son livre, écrit avec une simplicité de cœur admirable, cache une science profonde et un jugement sain, sous des formes parfois rebutantes. Tous ceux qui ont parlé de Saint-Ouen après lui, et même les plus érudits, n'ont guère fait que le reproduire. Sa mort appartient elle-même en quelque sorte à l'histoire qu'il avait racontée. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, qui le prit dans la chambre du grand-prieur de Saint-Ouen, un jour qu'il lui rendait visite (1687). Il y avait alors vingt-cinq ans que son livre était publié.

C'est là tout ce que nous apprennent les livres du temps sur les derniers jours de Saint-Ouen. On a beau feuilleter l'histoire de dom Tassin (1), aucun des grands travaux ne s'y trouve rattaché, même par le lien le plus faible, au nom éteint de l'abbaye ; et comme la vie des Bénédictins de Saint-Maur a été une vie toute scientifique, sans contact avec les choses extérieures, là où manquent pour eux les faits littéraires, il n'y a que le silence et le néant. Plus maltraité encore que tant d'autres monastères protégés contre l'oubli par des compilations et des éditions, Saint-Ouen ne vécut pas même de cette vie factice : il se renferma dans ses vieux souvenirs, sans essayer de raviver le passé par le présent, et comme un vieillard plein de jours, il laissa venir le dernier, tranquille et résigné. La révolution française qui le trouva dans cette attitude pacifique, l'abattit impitoyablement avec les autres. On démolit les bâtimens, et jusqu'au palais de Bohier, pour en avoir les pierres. On osa souiller un moment l'église, malgré sa beauté imposante. Un atelier s'établit sous le jour de sa triple rangée de vitraux, et des jurons d'ouvriers montèrent à cette voûte qui semble raconter la grandeur de Dieu. Le dortoir fut conservé, nous l'avons dit. La ville y établit ses magistrats, sans se rappeler peut-être quelles luttes avaient soutenu autrefois avec eux les hommes qui avaient vécu dans le lieu dont ils s'emparaient. Une foule joyeuse se presse aujourd'hui dans ses jardins transformés en promenades publiques. Si les ombres

(1) Saint-Germain-des-Prés était le chef-lieu des bénédictins de Saint-Maur. Nous raconterons leur histoire avec la sienne.

(1) *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, dom Tassin ; 1770.

des anciens moines revenaient errer là où furent les galeries révérées dn cloître, elles y trouveraient des femmes qui se montrent et des enfans qui jouent.

Ainsi s'éteignit ce vieux monastère après une durée de plus de douze siècles. Cette longue existence s'écoula sans bruit et finit de même. Rien de saillant ni de spécial dans son histoire ; c'est le fond commun de toutes les autres. C'était par un semblable récit qu'il convenait de commencer. Viendront ensuite les grandes, les célèbres abbayes, chacune avec sa vie à elle, avec ses traits originaux, sa part active dans les faits politiques. Tout cela est curieux à dire, intéressant à savoir ; mais auparavant, ne fallait-il pas donner comme un spécimen de leur histoire générale, avant de prendre à part les physionomies individuelles ?

Telle qu'elle est, cependant, toute humble et petite qu'elle puisse paraître, il y a encore de l'intérêt dans cette histoire calme et silencieuse. Les grands noms de la terre n'y figurent pas ; l'écho du dehors n'y arrive que faible et lointain. Elle n'a pas même le piquant des petits détails d'intérieur ; mais c'est quelque chose de touchant que de voir passer ainsi devant soi une si longue suite d'hommes oubliés depuis si long-temps et si bien. Il nous semblait, en traçant cette esquisse rapide, assister à une exhumation sans fin, où chaque mort se relevait pour demander un souvenir par pitié. Que l'on se trouve peu de chose, soi et les siens, devant ces obscurités immenses qui couvrent presque tout ce qui a vécu ! Où est Nicolas de Normandie, le fils des ducs normands? où est Bohier et son palais détruit? Quelle oreille entend encore les noms d'Hildebert et de Marc-d'Argent, et que sont devenus tant d'autres qui se promettaient une place dans l'avenir ? Et ces restaurations protectrices du passé que nous prenons au sérieux, nous autres, combien de temps dureront-elles à leur tour? Nous voulons ranimer ce qui est mort, et nous mourons nous-mêmes en essayant de le ressusciter. On comprend mieux en réfléchissant à cela ce qui a peuplé Saint-Ouen pendant douze cents ans, et cette mort anticipée du cloître n'a plus rien qui étonne. Heureux encore ceux qui sont partis avec une espérance dans le cœur! Ils portent légèrement l'oubli, eût-il commencé pour eux d'avance.

J. Macé.

EXAMEN DE L'OUVRAGE INTITULÉ :

ESSAI SUR LES LIVRES DANS L'ANTIQUITÉ, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES ROMAINS ;

PAR M. H. GÉRAUD (1).

Sans avoir la moindre intention de chicaner M. Géraud sur le titre de son ouvrage, nous dirons en débutant que le choix de ce titre ne nous paraît pas heureux. En lisant : Essai sur les livres dans l'antiquité, nous avons tout d'abord pensé qu'il s'agissait d'appréciations relatives à la littérature de chaque peuple dans les temps historiques les plus reculés ; nous étions dans l'erreur : M. Géraud s'en tient à des recherches sur l'écriture à la main, sur ses origines, ses progrès, ses transformations ; sur l'invention, la fabrication, l'emploi des divers espèces de papyrus, de parchemin et de tablettes. Son ouvrage est un traité paléographique où l'on trouve, outre l'érudition obligée, beaucoup de choses intéressantes et curieuses. Il est terminé par des notions sur les bibliothèques des anciens, en particulier sur la manière dont elles étaient intérieurement disposées.

(1) L'ouvrage se trouve chez Techener, libraire à Paris, place du Louvre, 12.

La publication de ce livre ne pouvait se faire plus à propos qu'en ce moment où l'étude des sciences historiques est devenue la principale occupation de notre *grave* jeunesse.

En effet, la paléographie n'est-elle pas la clef de l'histoire générale des peuples dans l'antiquité? N'est-ce pas aux plus anciens manuscrits qu'il faut recourir comme à la source des connaissances sans lesquelles beaucoup de faits historiques resteraient incompris, ou tout au moins mal appréciés?

M. Géraud dit avec raison que l'art de l'écriture précède les temps historiques; que l'impossibilité de lui assigner une origine humaine a fait avancer à un assez grand nombre de philosophes anciens, et à plusieurs savans modernes, que cet art remonte à notre premier père. Les Indiens, ajoute-t-il, croient à son origine céleste, et, au rapport de Diodore, les Crétois y croyaient aussi. C'est une opinion comme une autre; elle a même, sous plus d'un rapport, quelque chose d'attrayant, ce que n'ont pas toujours certaines opinions répandues et accréditées par des autorités plus imposantes que respectables.

Mais bien que M. Géraud parle des philosophes et cite les peuples qui ont eu, ou qui ont encore cette créance, il ne la partage pas, car, dit-il, « l'écriture porte les caractères d'une invention humaine. Il est impossible, sans doute, d'assigner son origine, son point de départ et de détailler la route qu'elle a suivie pour se répandre dans l'univers entier; mais nous la voyons, pour ainsi dire, en état d'enfance, et nous suivons facilement ses progrès, ses transformations successives depuis les procédés les plus grossiers jusqu'à la magnifique invention de l'imprimerie. »

Et remarquons, à l'encontre de ces paroles, que l'invention de l'écriture, si elle est réellement le produit d'un fait humain, dut avoir un éclat prodigieux, un retentissement universel. Or, comment si admirable, si merveilleuse invention ne fut-elle pas consignée de manière à en perpétuer le souvenir? ou du moins comment la mémoire n'en a-t-elle pas été conservée dans l'impérissable livre de la tradition orale?

Ajoutons que l'état d'enfance dans lequel les paléographes croient avoir surpris l'art de l'écriture, n'altérerait en rien la valeur d'une opinion qui lui attribue une origine surhumaine; car apparemment l'écriture manuelle n'eût pas été seule exceptée de l'effet de la loi générale de déchéance à laquelle, comme conséquence de la chute du premier homme, toutes choses furent nécessairement soumises.

Et par là nous ne prétendons pas dire que cette loi priva notre premier père de l'entière connaissance des choses dont, suivant ceux qui lui attribuent la science infuse, Dieu l'avait gratifié. Bien au contraire, nous croyons qu'il la conserva, mais seulement dans un état d'imperfection en rapport avec l'affaiblissement de son être moral, devenu infiniment inférieur à ce qu'il était en sortant des mains du Créateur.

Dieu, en créant Adam, lui octroya le don de la parole, ainsi qu'il résulte de ce texte de l'Ecclésiastique : *Concilium, et linguam, et oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi; et disciplinâ intellectûs replevit illos* (1). Et plus explicitement ces versets de la Genèse : *Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terræ, et universis volatilibus cœli, adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea. Omne enim quod vocavit Adam animæ viventis ipsum est nomen ejus : appellavitque Adam nominibus suis cuncta animantia, et universa volatilia cœli, et omnes bestias terræ* (2).

Il n'y a donc pas moyen d'échapper à cette vérité, qu'Adam fut bien réellement le nomenclateur des animaux, et que la langue dont il se servit alors lui fut nécessairement inspirée par le Créateur. Pour le contester il faudrait commencer par faire acte d'apostasie, c'est-à-dire par décliner l'autorité des saintes Ecritures, et par conséquent nier la divinité de la mission du législateur des Hébreux.

Or, cette langue, considérée comme divinement inspirée, devait être d'abord belle, riche, énergique, féconde, en un

(1) XVII, 5.
(2) II, 19, 20.

mot réunir toutes les perfections; et cependant d'elle, malgré l'état d'infériorité où la loi de déchéance la fit passer, sont provenus tous les idiomes ou dialectes (1) successivement parlés sur la terre, lesquels en leur naissance, et même long-temps après, ne furent, à coup sûr, que de vrais jargons dont, à l'égard de plusieurs, il est facile de suivre les changemens et les progrès sans que pour cela il y ait possibilité de nier la préexistence d'une langue-mère à laquelle il est également impossible de refuser une origine céleste.

Pourquoi n'en serait-il pas de l'écriture comme du langage? Entre l'art de parler et l'art de peindre la parole, il n'y a d'autre différence que celle résultant de ce que l'un reproduit la pensée par des signes, et que l'autre s'exprime par des sons; il n'est donc pas si déraisonnable d'en induire qu'ils sont tous les deux en communauté d'origine, et qu'ensemble ils ont subi les diverses modifications que le temps, les révolutions et les mœurs leur ont imposées.

Comme on vient de le voir, l'opinion de ceux qui tiennent pour divine la première langue que les hommes aient parlée, n'est pas seulement appuyée sur le raisonnement, elle l'est encore sur l'autorité des textes sacrés; mais si cette autorité est inattaquable aux yeux du vrai chrétien, elle ne l'est pas toujours à ceux de l'incrédule. C'est à ce dernier que nous opposons ce fragment du discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes (J.-J. Rousseau, première partie).

« Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, et convaincu de l'impossibilité *presque démontrée* que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains, je laisse à qui voudra l'entreprendre la discussion de ce difficile problème, lequel a été le plus nécessaire, de la société déjà liée à l'institution de la langue, ou des langues déjà inventées à l'établissement de la société. »

Ce que nous venons de dire touchant l'origine de l'écriture étant basé sur ce que Dieu, en créant l'homme pour vivre en société, dut lui donner, avec la faculté de parler, la connaissance immédiate d'une langue pour faire usage de cette faculté, il importait d'établir l'authenticité de ce fait de la création par la Genèse et l'Ecclésiastique pour les uns, par les inductions qu'offrent naturellement aux autres les paroles du philosophe genevois.

Du reste, tout ce qui précède sert aussi à faire ressortir l'importance et l'utilité de la paléographie.

Et toutefois, que ce mot tiré du grec n'épouvante pas ceux dont l'esprit cherche dans la lecture un agréable délassement plutôt qu'une utile instruction. Bien que l'ouvrage soumis à notre examen renferme beaucoup d'érudition, il n'en est pas moins facile à lire et à comprendre; car l'auteur a très bien senti que l'approbation des paléographes ne suffisait pas à son livre, et que dans l'intérêt de la généralisation de la science, il était indispensable de le rendre accessible à tous. C'est probablement ce qui a déterminé M. Géraud à ne guère s'occuper que de la bibliographie latine. C'est ce qui fait que sa publication ne contient que fort peu de grec; qu'hébreu, chaldéen, syriaque ou autres langues dont nous, gens du monde, n'avons que faire, y sont mises à l'écart. Et tant mieux, puisqu'en échange on y trouve de très bon français. Il est moins difficile de se faire savant que d'apprendre l'art de ne jamais le paraître hors de propos.

Quant au petit nombre de ceux qui regretteront de ne pas trouver dans cet ouvrage toute l'extension scientifique qu'avec un esprit moins supérieur M. Géraud n'eût point manqué de lui donner, lui-même leur conseille de lire l'*in*-4° de Schwarz, la *Paléographie* de Montfaucon et autres livres *non moins récréatifs*.

Et néanmoins il serait à souhaiter que l'écrivain, toujours si sûr quand il s'agit d'affaires de goût, fût un peu moins décisif, un peu moins prompt à se ran-

(1) Ceci n'est nullement opposé au récit de Moïse touchant la confusion de langage dans laquelle tombèrent les présomptueux ouvriers de la tour de Babel; car il est permis de croire que les diverses langues dont Dieu leur infligea la connaissance et l'usage dérivaient toutes de la langue primitive, c'est-à-dire de celle que Noé leur avait transmise, la seule qui fut en exercice sur la terre à l'époque de la sotte entreprise de ses descendans.

ger du côté de certaines opinions émises par des auteurs sans mémoire et quelquefois sans consistance.

Entre autres exemples citons celui-ci :

« Le peuple hébreu, dit-il, qui peut jusqu'ici revendiquer les plus anciens monumens de l'écriture alphabétique, en quoi consiste sa littérature? Elle n'a produit qu'un seul livre, et sa langue, de *l'aveu des savans* (il eût été plus exact de dire de l'aveu de quelques savans), est une des plus pauvres qui aient été parlées dans le monde des anciens. »

Quoique nous ne partagions pas la créance du père Kircher et de plusieurs autres habiles personnages au sujet des bibliothèques possédées par les Hébreux, surtout à l'égard du nombre prodigieux de livres dont chacune aurait été composée, il nous est impossible de nous en tenir à la version qui réduit à la seule Bible toute la littérature d'un peuple chez lequel se trouve le seul monument littéraire que le temps ait respecté, c'est-à-dire le seul dont l'antiquité remonte à une époque au-dessus de laquelle on ne trouve nulle trace d'écriture, non seulement *alphabétique*, mais de tout autre genre, car les inscriptions chinoises que pourrait invoquer la contradiction, sont sans authenticité, ou du moins d'une authenticité contestée par un grand nombre de savans ; et la planche de sycomore extraite d'une tombe égyptienne, dont l'inscription, selon les autorités de M. Géraud, aurait été tracée il y a quelque *six mille ans*, ne mérite pas, selon nous, une bien sérieuse attention (1).

A propos d'inscriptions, qu'il nous soit permis de citer ici ce que Pluche, l'auteur du Spectacle de la nature, pensait des dates chez les Egyptiens :

« Moïse tient tout le genre humain rassemblé sur l'Euphrate à la ville de Babel et ne parlant qu'une même langue, environ huit cents ans avant lui. Un homme qui agit avec cette confiance trouvait sans doute la *preuve et non la réfutation de ses dates* dans les monumens égyptiens qu'il *connaissait parfaitement*. C'est plutôt l'exactitude de son récit qui réfute par avance les fables postérieurement introduites dans les annales égyptiennes. »

Revenons maintenant à la bibliographie hébraïque. Les Actes des apôtres nous apprennent qu'outre la grande bibliothèque de Jérusalem, il y en avait encore une dans chaque synagogue, et l'on sait que l'académie de cette ville était composée de quatre cent cinquante synagogues dont chacune avait sa bibliothèque.

Dans l'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert, œuvre perfidement hostile à la foi, et d'ailleurs systématiquement opposée au peuple de Dieu, on lit :

« On voyait des bibliothèques dans les célèbres universités ou écoles des Juifs. Ils avaient aussi plusieurs villes fameuses par les sciences qu'on y cultivait, entre autres celle que Josué nomme la ville des lettres et qu'on croit avoir été Cariatsepher, située sur les confins de la tribu de Juda. Dans la suite, celle de Tibériade ne fut pas moins fameuse par son école, et il est probable que ces sortes d'académies n'étaient pas dépourvues de bibliothèques. »

Par cette dernière citation, à laquelle il serait facile d'en ajouter d'autres, on voit que la littérature des Hébreux n'en était pas réduite à *un seul livre*, et on ne s'explique pas comment M. Géraud, d'ailleurs si grave, si consciencieux, a pu si légèrement émettre une opinion contraire à celle de la plupart des savans qui ont traité de cette partie de l'histoire des Juifs.

Il est tout aussi peu explicable dans sa briève appréciation de la langue hébraïque.

Nous connaissons quelques habiles hébraïsans qui, sous ce rapport, ne pensent

(1) Voici ce qu'en rapporte M. Géraud : « L'Angleterre possède une planche de sycomore, *auguste* fragment d'un cercueil royal, trouvé en 1837, dans la troisième des pyramides de Memphis. Si l'inscription gravée sur ce morceau de bois a été bien lue, comme tout porte à le croire, voilà qui remonte, oserons-nous le répéter? à cinq mille neuf cents ans!!! c'est à donner le vertige Et vraiment oui ; on l'aurait même à moins, et cela en dépit de la traduction de M. Le Normand, lequel, nous le parions, a quelque peu souri en écrivant en tête de cette même traduction : *Eclaircissement* sur le cercueil du roi Mycerinus. Ce cercueil est celui duquel a été détaché l'*auguste* fragment dont parle M. Géraud.

pas comme lui ; et pour notre compte, bien que notre ignorance sur l'hébreu soit des plus complètes, il ne nous est pas permis de croire que la langue qui s'est si bien prêtée aux sublimes accords de la lyre du roi poète soit « *une des plus pauvres qui aient été parlées dans le monde des anciens.* »

De bons juges ont dit et d'autres ont répété après eux que « la langue du peuple hébreu était à la fois pauvre de mots et riche de sens, très simple et cependant très composée ; que dans les hymnes, que dans les ouvrages où le cœur, où l'imagination dominent, elle était excessivement expressive. »

Au sentiment des rabbins, « elle serait celle dont Dieu se servit pour exprimer ses suprêmes commandemens, celle dont il dota le premier homme. » Ils disent aussi « que durant environ dix-huit cents ans, c'est-à-dire à partir de la création jusqu'à l'époque où fut commencée la tour de Babel, les hommes n'en parlèrent pas d'autre. » Ces mêmes savans ajoutent « qu'ayant été sur la terre la langue des saints et des prophètes, elle sera un jour dans le ciel celle que parleront les bienheureux. »

L'Eglise laisse à ses enfans la liberté de croire ce que bon leur semble tant à l'égard de l'origine que les Juifs attribuent à la langue hébraïque, qu'à celui de la destinée qui, selon eux, lui est réservée dans le ciel. Sans accueillir comme sans repousser les prétentions de ce peuple, en qui, du reste, au présent ainsi qu'au passé, tout étonne, tout confond, nous dirons que l'histoire de sa langue et un grand nombre de questions importantes qui s'y rattachent, resteront sous un voile impénétrable, tant que la langue elle-même sera aussi peu cultivée, aussi peu connue qu'elle l'a été jusqu'ici. C'est là, du moins, ce que les plus judicieux écrivains ont exprimé, et que nous reproduisons à peu près dans les mêmes termes.

Si jusqu'à présent nous avons particulièrement insisté sur les assertions de M. Géraud relatives à la langue primitive, à la bibliographie hébraïque, etc., c'est qu'elles nous ont paru de nature à soulever des questions religieuses, et que, outre l'intérêt qui leur est propre, ces questions entrent dans la haute spécialité de l'*Université catholique*.

Mais pour mettre le lecteur à même de mieux juger de l'ouvrage et du style de notre habile paléographe, nous allons le citer : c'est aussi le moyen d'enrichir notre compte-rendu et de suppléer, du moins en partie, à ce que notre faiblesse lui refuse.

« Les détails qui précèdent, dit-il, paraîtront un peu longs à ceux qui prendront la peine de les lire ; mais en considérant l'importance de l'écriture et tout ce que les hommes doivent à cette sublime invention, on sentira comme moi combien ils sont incomplets, combien les mystères d'un sujet si riche et si neuf encore, quoique si souvent traité, mériteraient un plus digne interprète ! Mais je ne pouvais guère me dispenser d'en effleurer au moins les données principales, en tête d'un travail spécialement consacré à la bibliographie des anciens.

« Ici encore, je crains bien d'être souvent resté au-dessous de ma tâche ; mais si je ne m'abuse, l'intérêt et la nouveauté du sujet doivent suppléer à l'insuffisance de mes recherches, et solliciter en faveur de cet opuscule l'indulgence du lecteur. Tant que le système actuel d'éducation se maintiendra en Europe ; tant que les universités offriront à la jeunesse studieuse les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et latine comme les meilleures sources où elle doive puiser l'art de penser, de parler et d'écrire, les auteurs classiques seront toujours lus avec autant de plaisir que de profit, même au milieu des plus grandes préoccupations politiques, industrielles et commerciales. Mais ceux qui trouvent encore quelques charmes à cultiver la littérature ancienne ne seraient-ils pas curieux de connaître par quel moyen leur auteur favori s'est fait connaître à ses contemporains, par quel moyen ses œuvres se sont conservées et perpétuées de siècle en siècle, jusqu'à l'époque mémorable où l'invention de l'imprimerie est venue leur assurer une impérissable publicité? Si de plus on réfléchit au grand nombre d'auteurs grecs et latins dont les ouvrages, quoique mutilés pour la plupart, sont parvenus jusqu'à nous, au nombre

beaucoup plus considérable de ceux que nous ne connaissons que de nom et dont les travaux sont entièrement perdus (1), enfin à la foule innombrable des écrivains de bas étage dont le nom même n'a pas survécu à leurs productions éphémères, on se demande avec surprise comment une littérature si riche a pu subsister avec des moyens de publication nécessairement fort restreints, comment le faible roseau du copiste a pu réaliser une publicité qui ne semble possible qu'à la merveilleuse puissance de la presse. Tout ce qui tient à la bibliographie ancienne, les matières premières, la transcription, la confection, le commerce des livres; la condition des auteurs, des copistes, des éditeurs, des libraires, tous ces mille détails, auxquels on ne pensait même pas d'abord, acquièrent alors un vif intérêt, excitent au plus haut point la curiosité. La connaissance de ces détails constitue d'ailleurs une partie fort importante de l'histoire littéraire de l'antiquité; de plus elle est souvent indispensable pour la parfaite intelligence de certains auteurs plus difficiles à comprendre, par cela même que leur style est plus familier et qu'ils font de fréquentes allusions à des circonstances de la vie privée tout-à-fait étrangères maintenant à nos mœurs et à nos usages.

« Des notions détaillées sur la librairie doivent donc être aussi instructives qu'intéressantes, et cependant on les chercherait vainement dans les auteurs modernes qui ont écrit l'histoire de la Grèce et de Rome; on ne les trouve même qu'en petit nombre, incomplètes et disséminées, dans les savans ouvrages par lesquels les Bénédictins ont créé et si fort avancé la la science des anciennes écritures, etc. »

On aime à voir le jeune écrivain reconnaître les services que cet ordre monastique a rendus à la science des écritures et par conséquent à toutes les autres, ou, pour mieux dire, signaler ainsi la grande part que les ordres religieux ont prise à l'œuvre de la civilisation. En cela M. Géraud fait mieux que de se montrer juste appréciateur des tendances de son époque; il fait acte de bonne foi, il rend hommage à la vérité. C'est un genre de mérite trop rare pour ne pas devoir être honorablement mentionné. Disons-le sans hésiter, la science, sous la plume de l'écrivain à qui ce mérite manque, au lieu d'avancer, recule et perd.

M. Géraud a la majeure partie des qualités nécessaires pour donner à ses travaux scientifiques l'autorité qui manque à la plupart des publications des jeunes gens, qui, comme lui, se livrent à l'étude de l'histoire des sciences et des arts. Leur but est aussi, quand ils sont de bonne foi, d'arriver à la connaissance de toutes les vérités dépendantes des divers sujets sur lesquels ils se proposent d'écrire; et cependant bien souvent ils s'éloignent de ce but, parce qu'ils méconnaissent la seule voie qui puisse y conduire, ou parce qu'ils refusent d'y entrer. Or cette voie est la même qu'à pas de géant ont parcourue les plus grands hommes de l'Europe. Elle est large et spacieuse; tous, en la suivant, ne décrivent pas la même ligne, chacun s'en trace une à sa guise, avec plus ou moins de bonheur; mais comme tous partaient du même point, c'est-à-dire du pied de la pyramide sur laquelle repose la raison universelle, qu'en d'autres termes nous appelons la foi catholique, ils durent doter le monde d'une masse de lumières qui lui ouvrit les yeux et ne les lui creva pas, qui l'éclaira et ne l'incendia pas. Si ces rois de l'intelligence, si ces effrayans génies eussent été privés du don de la foi, du seul flambeau qui puisse éclairer et féconder la pensée de l'homme, ils n'eussent plus été eux-mêmes; et dès lors l'incrédulité, cette fille de basses passions, en eût fait des sophistes, ou, pour s'exprimer plus simplement, des démolisseurs.

C'est pour avoir méconnu cette haute vérité qu'un si grand nombre d'auteurs sont tombés, les uns dans l'oubli, les autres dans le discrédit. Les jeunes écrivains qui veulent éviter un sort pareil ont un moyen bien simple : c'est de commencer par croire; et ils croiront, s'ils parviennent à se dégager des préjugés qui les tiennent encore attachés au char

(1) M. Meineke, qui vient de publier à Berlin le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Fragmenta comicorum græcorum*, a compté jusqu'à cent quarante-neuf poëtes comiques, et douze cent soixante-six pièces. Voyez l'article de M. Patin sur l'ouvrage de M. Meineke, dans le *Journal des Savans*, année 1839, p. 593.

vermoulu de la vieille école; c'est de prendre dans leurs écrits la vérité catholique pour point de départ. Alors ils comprendront que la foi n'est pas plus opposée à la science que la science elle-même ne l'est à la foi. Ce fut en opposant l'une à l'autre, en jetant continuellement entre elles des brandons de discorde, que le siècle dernier parvint à faire momentanément prévaloir la matière sur l'intelligence, à se créer un monde mécanique mu par des ressorts, et gouverné, qu'il nous soit permis de le dire, par l'*esprit de la matière;* car, en vérité, nous ne pouvons mieux rendre l'absurde pensée des beaux esprits de cette époque qu'en nous servant d'une expression aussi ridicule que la pensée même.

Dans son Essai sur les livres dans l'antiquité, M. Géraud eût dû peut-être combattre lui-même l'assertion que nous avons signalée. Au moins il nous semble qu'il n'eût pas dû citer comme tout-à-fait incontestable l'antiquité de l'inscription portée par un fragment *de bois* ayant fait partie du cercueil d'un roi nommé *Mycerinus;* car la date de cette inscription remonte au berceau du monde, presque à la création selon Moïse, et réduit à néant au moins une partie de l'histoire de cet homme divin.

Quand on veut attaquer les vérités sur lesquelles se fonde la religion des peuples les plus éclairés de la terre (ceci ne s'adresse point à M. Géraud, lequel n'a fait que reproduire l'histoire de la planche de sycomore) on devrait s'y mieux prendre. N'est-ce pas abuser de la permission, que de supposer des esprits assez crédules pour admettre la possibilité de la conservation d'un morceau de bois durant cinquante-neuf siècles? Il semble du moins que les Anglais, explorateurs des pyramides de Memphis, auraient dû s'enquérir et nous faire part du procédé au moyen duquel les Egyptiens étaient parvenus à soustraire le bois sur lequel est gravée ladite inscription, à l'irrésistible action du temps, à ce tenace auxiliaire de la loi générale de décomposition (1)?

Et cependant nous sommes loin de vouloir prêter à l'œuvre de M. Géraud un caractère qu'elle n'a pas. Hâtons-nous de le dire, son livre n'est point hostile à la religion. Mais ajoutons, d'une manière générale, sans application aucune, qu'en quelque genre qu'il s'exerce, un auteur qui ne prend pas pour base de ses écrits les vérités établies par la religion fondatrice des mœurs, des usages, des lois, en un mot de la société dont il fait partie, s'expose d'abord à se tromper lui-même, ce qui est une faute, et ensuite à tromper les autres, ce qui est un crime. Il tombe aussi dans d'étranges contradictions; car l'un des effets de cette indépendance d'esprit, qu'il professe sans la posséder, est de se jeter dans le scepticisme, c'est-à-dire dans l'état moral qui conduit au degré d'impudence qui lui fait publier, sans rougir, les plus subversives et les plus contradictoires hallucinations.

Grâce au ciel, rien de tout cela n'est à reprocher à M. Géraud. Si dans l'examen de son ouvrage quelques erreurs ont dû être signalées, ce n'est pas que nous les ayons jugées de nature à faire une mauvaise impression sur les esprits attentifs, mais bien parce qu'elles nous ont paru susceptibles d'être mal interprétées par les gens superficiels. Ainsi, en tant qu'erreur nous avons dû les relever, en tant qu'erreur essentiellement dangereuse, nous n'aurions pas eu à nous en occuper.

En ce qui concerne la partie de l'ouvrage proprement paléographique, il y a beaucoup à louer et très peu à blâmer; car si dans les détails on peut trouver par fois à reprendre, on n'y parvient qu'en descendant à des investigations puériles,

(1) Parmi nos savans, il est vrai, on tient pour avéré que les hypogées, ou catacombes d'Egypte, conservent sans altération et à tout jamais les objets qu'on y enferme. Mais outre que cette opinion est principalement basée sur le témoignage fort suspect des Egyptiens, il resterait à savoir comment ce curieux fragment et autres antiquités non moins étonnantes, ont pu être préservés de la destruction générale que causa le déluge universel, car ceux-là même qui n'admettent pas l'universalité de ce grand fait, conviennent qu'il y a eu des déluges partiels auxquels aucun point du globe n'aurait échappé. Il ne serait pas moins surprenant que ces objets eussent été si miraculeusement respectés par les révolutions et par les caprices des hommes.

à des recherches de critique fort minutieuses.

Nous l'avons dit et nous le répétons, le livre de M. Géraud est aussi intéressant qu'instructif. Quoi de plus curieux que de suivre pas à pas cette longue succession des systèmes graphiques qui, à partir de l'écriture *hiératique*, ont tour à tour prévalu et insensiblement amené l'art de l'écriture au point où nous le voyons aujourd'hui? quoi de plus attrayant à étudier que cette persévérance de l'homme à perfectionner l'art au moyen duquel devaient être enfantés tant de chefs-d'œuvre littéraires, et révélées tant de sublimes conceptions?

Nous ne suivrons pas le paléographe explorant les œuvres des meilleurs auteurs latins et en extrayant, toujours avec bonheur, des preuves à l'appui des choses qu'il avance; mais nous ne terminerons pas cet article sans reproduire une de ces heureuses citations. Le poète Martial, dit M. Géraud, « comparant le plaisir qu'on éprouve en recevant un livre nouveau à celui que produit une rose fraîchement épanouie et qu'on cueille soi-même, s'exprime ainsi :

Ut rosa delectat, metitur quæ pollice primo;
Sic nova nec mento sordida charta placet.

Quelques mots encore sur les travaux des ordres religieux. Assez long-temps l'ignorance et la mauvaise foi ont déclamé contre les institutions monastiques; il doit être permis de les défendre, même en répétant pour la cent millième fois qu'elles ont été le foyer où se conserva la lumière, où s'opéra la renaissance de la civilisation.

Ici nous laissons parler M. Géraud :

« Nous renvoyons, dit-il, à l'histoire littéraire de la France ceux qui seraient curieux de quelques détails sur chacune des collections monastiques. Il nous suffira de dire que, dans toutes les maisons religieuses, une bibliothèque était regardée comme aussi indispensable qu'un arsenal dans une place forte; de là le proverbe : *Claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario*. On devine aisément à cette allusion que les bibliothèques monastiques étaient surtout des collections de livres religieux; néanmoins les compositions purement scientifiques et littéraires n'en étaient jamais exclues. Il existe, au contraire, une foule de preuves de l'ardeur avec laquelle les moines recherchaient les anciens ouvrages grecs et latins, du soin qu'ils mettaient à les transcrire, à introduire dans le texte la plus grande correction possible. C'est, sans contredit, à leurs travaux que nous devons tout ce qui nous reste des écrivains de l'antiquité. . . . .

« Voilà comment les moines entendaient la conservation des livres. Aussi possédaient-ils déjà de riches collections, lorsque nos rois commençaient à peine à réunir quelques rares manuscrits, etc. »

Mais notre auteur ajoute à peu près en ces termes :

« Saint Louis et Philippe-le-Bel essayèrent de former chacun sa bibliothèque. Ils parvinrent en effet à réunir quelques manuscrits; mais l'une et l'autre de ces collections ne subsistèrent que du vivant des deux monarques. Après leur mort elles disparurent. Ce fut, tout le monde le sait, seulement sous le règne de Charles V, c'est-à-dire à l'expiration du qurtorzième siècle que fut formée, au Louvre dans la tour alors dite *de la Librairie*, un commencement de bibliothèque royale composée de neuf cents manuscrits. Aujourd'hui elle possède au moins neuf cent mille volumes imprimés, sans compter les soixante-dix mille qui sont écrits à la main. Quel épouvantable accroissement! »

Au rapport de M. Géraud, il paraîtrait qu'en notre pays de Gaule, la science ne fut pas toujours le partage exclusif d'une seule ville, ainsi qu'on le voit de nos jours : car, dit-il, Sidoine Apollinaire nous fait connaître, au cinquième siècle, plusieurs collections de livres, la plupart dans la Gaule méridionale, à savoir : les bibliothèques de Loup, professeur à Périgueux; du consul Magnus, à Narbonne; de Rurice, évêque de Limoges, et de Tonance Ferréol. Ce dernier avait la sienne dans sa maison de Prusiane sur les bords du Gardon, non loin des frontières du Rouergue.

Il paraîtrait aussi, toujours selon le même, que la noblesse se serait mêlée de littérature, puisque du testament d'un comte de Frioul, il résulterait qu'au neuvième siècle, l'exemple des empereurs aurait engagé un certain nombre de gentils-

hommes à réunir des livres ; ce qui prouverait que l'ignorance n'était pas tout-à-fait aussi générale parmi les membres de ce grand corps, qu'il convient à ses détracteurs de le soutenir.

Il est temps de nous arrêter ; peut-être même avons-nous dépassé les bornes ordinaires. Mais quand on a le rare avantage d'exercer sa plume sur un livre aussi substantiel, aussi bien conçu, aussi bien écrit que celui dont nous venons de rendre compte, il doit être permis d'étendre un peu le cadre qu'on s'était d'abord choisi. Ceux pour qui l'étude des choses de l'antiquité est un plaisir ou un charme, trouveront dans cet ouvrage de quoi se satisfaire. Ils y trouveront aussi, sinon la justification de notre critique, du moins celle de nos éloges.

Cte. DE J...

DU DIVORCE DANS LA SYNAGOGUE

PAR LE CHEVALIER P.-L.-B. DRACH,

Bibliothécaire de la Propagande de la Foi. — Rome, 1840; in-8°.

La littérature rabbinique, cultivée par les chrétiens avec beaucoup de zèle pendant les seizième et dix-septième siècles, fut ensuite presque réduite à ne plus compter pour rien, et ne jeta un dernier éclat que pour mourir avec le professeur de Parme, Jean-Bernard de Rossi. Je ne voudrais accuser de cet abandon ni le manque de patience des docteurs, ni la décadence de cette littérature elle-même, au moment où cessa cette ferveur pour les études bibliques. En effet, si une patience obstinée est nécessaire pour explorer les monumens de l'école rabbinique, dans lesquels les fables mêlées aux récits authentiques, les imaginations étranges des docteurs, confondues avec les traditions réelles de la véritable synagogue, exigent un long travail de recherches et de comparaisons pour démêler le vrai du faux ; je ne vois pas qu'il faille moins de constance pour approfondir les premières histoires des nations, et de logique pour séparer les mythes de la vérité, et la poésie des simples annales. Toute la différence en ceci consiste en ce que notre siècle applaudit aux efforts des historiens, lors même qu'ils sont excessivement systématiques, tandis qu'à peine il honore d'un regard le volume d'études bibliques le plus médité. Cependant si nous voulons un guide pour entrer dans le labyrinthe des temps, nous sommes bien forcés toujours de recourir à la Bible éternellement vraie : les études hiéroglyphiques le prouvent assez ; je veux le confirmer par un nouvel exemple. Le mot *Egypte* ne peut s'entendre de ses monumens, si on lit à la manière copte, *Keme ;* pourquoi donc ne lirait-on pas toujours avec la Bible *Misr*, d'où l'hébreu *Misraïm*, qui marque les deux Egyptes, savoir la haute et la basse ? Horapollon (1) nous apprend que les Égyptiens pour désigner l'Egypte peignaient un *thuribole* ou *encensoir allumé* surmonté d'un *cœur*. Le *cœur* s'appelle *het* en copte, et le *thuribole msir ;* de sorte que ces deux signes, lus comme un *rébus* français, se prononçaient *het-msir*. Mais *het* signifie en même temps *septentrion*, et *msir* ou *misr* (comme je le propose) *Egypte ;* donc le symbole d'Horapollon prononcé *het-msir* ou *het-misr* désignait aussi bien le *nord de l'Egypte* que *l'Egypte inférieure*. Voilà expliqué, au moyen de la Bible, un hiéroglyphe sans cela inintelligible. Une fois reconnue la nécessité de revenir aux études bibliques, il s'ensuit qu'il ne faut pas non plus négliger les études rabbiniques, puisque la Synagogue, d'abord seule dépositaire du code hébreu, n'a pas pu, après sa répudiation, perdre tout-à-fait la vérité de la tradition. Par conséquent plus ceux qui cultivent cette littérature se montrent en petit nombre, plus on doit leur en tenir compte, surtout si à l'érudition

(1) *Hierogl.*, I, 22.

ils joignent la critique, la philologie et la saine logique.

Un, et le premier sans nul doute, de ces écrivains est l'abbé Drach, qui, connu avantageusement par plusieurs ouvrages de critique biblique, enrichie de l'érudition des talmudistes, s'est acquis de nouveaux titres en exposant l'histoire et la théologie du divorce dans la Synagogue. Sans doute beaucoup de savans ont parlé sur ce sujet intéressant sous plus d'un rapport, mais la divergence de leurs opinions, quoique diamétralement opposées, démontre suffisamment que, si toutefois ils n'errèrent pas sous le rapport de la véritable érudition, ils ne considérèrent au moins la question que dans ses détails, mais jamais dans son ensemble. Le chevalier Drach partage l'histoire du divorce en trois époques. La première comprend depuis la loi mosaïque jusqu'à la captivité de Babylone; la seconde depuis la captivité jusqu'au deuxième siècle de la dispersion finale du peuple hébreu; alors commence la troisième époque qui ne s'arrête qu'à la nôtre. L'interprétation de la loi divine varia à ces différentes époques; en effet, l'application aux cas pratiques du divorce en fut tantôt sévère, tantôt facile et même entièrement relâchée. De cette division lumineuse et toute nouvelle naît l'ordre du livre que je vais analyser.

Le nœud conjugal, dont Dieu même établit l'indissolubilité (1), fut toujours sous la loi naturelle respecté entre les époux libres. Du seul Abraham il est dit (2) qu'il renvoya Agar avec son fils Ismaël; mais Agar, en tant qu'esclave, c'est-à-dire chose d'Abraham et non personne, sert uniquement à prouver qu'un premier désordre, l'esclavage, entraîna nécessairement un autre à sa suite, savoir le divorce. Et puisque Agar recouvra sa liberté, comme la loi mosaïque vint à le prescrire plus tard en pareil cas (3), il s'en va de soi que le sens commun, d'accord avec la loi écrite, favorisait la servante renvoyée et en punissait le maître. Or cette faveur suppose un droit lésé chez la femme, comme la punition donne à entendre une faute chez le mari. Que si, sous la loi naturelle, tel était le droit entre la personne et la chose, que la chose par le divorce devenait la personne, comment pourrons-nous croire que la même législation admît le divorce entre deux individus libres? Une pareille faculté de congédier l'épouse ne pouvait exister qu'au moyen d'une concession explicite et extraordinaire.

Cette concession fut faite par Moïse (1). Le mari, en présentant à la femme, devant deux témoins du sexe le plus noble, la lettre de répudiation, rompait le lien matrimonial qui l'unissait à elle, et celle-ci rendue indépendante de l'époux, pouvait convoler à de secondes noces, de même qu'il avait, lui, la faculté de s'unir à une autre. L'opinion qu'il fallait à la femme le consentement de son premier mari pour s'unir à un second, est fondée sur la mauvaise traduction d'un passage du juif Josèphe, donnée par Gélénius, interprète infidèle au-delà de toute expression. Passive dans la répudiation, la femme se trouvait renvoyée; mais elle ne pouvait donner congé au mari, dont elle était une acquisition, une possession; ce n'est que par la loi de grâce qu'elle est devenue la compagne et l'aide de l'homme. Telle était la loi; comment fut-elle interprétée et ensuite appliquée à la première époque? Le talmud de Babylone, comme celui de Jérusalem, ainsi que les autres livres antiques avec leurs commentateurs, s'accordent à attribuer à la Synagogue primitive les opinions suivantes sur le divorce. Le mari qui répudie sa femme devient odieux aux yeux de Dieu, dans la volonté duquel n'entre point le divorce qu'il permet seulement; et l'autel du Seigneur, qui a entendu que les époux ne fassent qu'un, pleure sur lui. Les rois ayant obtenu d'avoir en même temps dix-huit femmes au plus, David, qui déjà touchait au chiffre le plus élevé, voulut encore épouser la Sunamite, et la Synagogue l'autorisa à une telle trangression, plutôt que de lui permettre de répudier une de ses femmes pour y substituer la nouvelle épouse. Certainement la femme répudiée demeure dégagée autant qu'une veuve, de tout lien avec le pre-

(1) *Gen.*, XI, 24.
(2) *Ib.*, XXI, 14.
(3) *Deut.*, XXI, 14.

(1) *Deut.*, XXIV, 1.

mier mari, de telle sorte, que chacun peut accepter sa main ; mais aux prêtres et aux lévites, qui doivent tendre à la perfection, s'il leur est licite de prendre une veuve en mariage, il ne l'est pas également d'épouser une répudiée (1), afin qu'en rien ils ne participent au divorce qui n'est que toléré. Après une semblable doctrine, chacun voit que les divorces devaient être très rares, si bien qu'aucun exemple ne s'en trouve consigné ni dans la Bible, ni dans la tradition. Mais comment les Hébreux, toujours pleins du plus grand respect non seulement pour la lettre, mais encore pour l'esprit du Pentateuque, osaient-ils donc faire une sévère censure de la loi du divorce, s'opposer à son enseignement, et l'interpréter non comme une large permission, mais comme un mal plus petit, toléré pour en prévenir un plus grand? Une telle opposition de la part de la Synagogue à une loi aussi formelle ne peut s'expliquer, si on n'admet que cette doctrine, contraire au divorce, descendait comme tradition orale de Moïse même, dont les paroles n'étaient pas moins vénérées que les écrits. Si donc le divorce fut très rare à la première époque, pourquoi Moïse le permit-il par une loi ordinaire, qu'à moins de cas tout-à-fait exceptionnels on devait exécuter? Mais il ne faut pas perdre de vue que la législation mosaïque, en tant que temporelle, devait être appropriée à toute l'époque qu'elle devait parcourir ; sa durée ensuite était liée à celle d'une nation qui devait aller se corrompant en religion, en morale, et dans les institutions politiques et civiles, jusqu'à commettre un déicide contre le législateur lui-même. Le code religieux et civil devant donc s'appliquer aussi bien aux temps de ferveur qu'à ceux de corruption naissante et ensuite effrénée, mit en maxime une loi dont l'application devait être, ou nulle, ou minime, ou plus forte, selon le progrès de la dissolution. Non appliquée à la première époque, les Juifs commencèrent à en user à leur retour de la captivité de Babylone, et continuèrent à s'en servir sans aucune retenue jusqu'à la fin du deuxième siècle de leur perpétuelle dispersion sur la face du globe ; c'est la seconde époque.

Babylone avait si profondément dépravé le peuple juif, que celui-ci, après avoir abandonné sa langue et renoncé à ses coutumes antiques, adopta le dialecte chaldéen et les usages de cette cité, dont la corruption a passé en proverbe. Oubliant aisément les livres sacrés dont les exemplaires étaient devenus très rares, il perdit également le souvenir des lois, surtout de celle qui lui défendait de s'allier à des femmes étrangères ; au retour de la captivité, il les emmena avec lui dans la ville sainte. Esdras qui, en réparant les maux causés par Babylone, répandit, scribe habile, plusieurs exemplaires de la Bible, ne devait pas tolérer de pareils mariages, nuls aux yeux de la loi ; aussi obligea-t-il les maris à congédier de telles concubines. Cette séparation si nécessaire, qui convenait aux uns et déplaisait aux autres, commença à accoutumer les Juifs à l'inconstance matrimoniale et fit naître dans plusieurs le désir de rompre de légitimes nœuds. La loi le permettait. D'ailleurs, comment Esdras pouvait-il prétendre à l'obéissance à ses conseils de la part d'un peuple qui avait de la peine à observer les préceptes les plus essentiels? Ici commencèrent à se montrer quelques divorces dont le nombre alla toujours en croissant avec l'immoralité. Et lorsqu'à celle-ci se joignit la très indulgente théologie des docteurs, alors les divorces n'eurent plus ni règle ni mesure. En effet, trente ans avant l'ère vulgaire, la si célèbre école d'Hillel enseignait que le plus léger goût de rance qu'un mari trouverait à la friture suffisait pour qu'à bon droit il répudiât sa femme. Or, comme à toute proposition il faut une preuve, Hillel la donna en violant une des lois fondamentales de la grammaire. Comme Moïse avait permis au mari de renvoyer son épouse, s'il découvrait en elle *quelque chose de déshonnête,* Hillel traduisit, en les séparant, *déshonnêteté* ou *quelque autre chose ;* puis l'effet étant pris pour la chose réelle, il fut licite de renvoyer une femme d'une figure peu agréable, pour en prendre une autre avenante, et *à fortiori* celle qui serait d'une beauté remarquable. Aussi voit-on dans le Talmud des exemples d'hommes qui, pour de mesquins intérêts

(1) *Levit.*, XXI, 7.

contractaient des mariages avec l'intention de les rompre dès que la cause sordide n'existerait plus. Et les docteurs ne condamnent point un tel procédé ; ils se contentent de déclarer que le mari aurait dû par courtoisie en prévenir la future. Ainsi se conduisaient Rab et Nachman qui, à leur arrivée dans la première ville venue où ils devaient s'arrêter un peu, faisaient publier s'il n'y aurait pas une femme qui voulût les épouser pour le court espace de temps qu'ils y séjourneraient ; ainsi faisaient ces deux hommes habiles qui, au jour du départ, de même que lorsqu'on emballe, on jette les chiffons à la rue, y jetaient également leurs femmes qu'ils avaient eu la politesse d'en avertir d'avance.

Les choses en étaient là, et dans un état pire encore, quand les Pharisiens demandèrent au divin Maître, comme il est dit dans saint Matthieu (1) : *Si licet homini dimittere uxorem suam quâcumque ex causâ?* Saint Marc (2), en omettant ces paroles *quâcumque ex causâ*, nous donne à entendre que la question posée par les Pharisiens tombait uniquement sur le divorce. Le motif, quel qu'il fût, était une simple circonstance introduite par les Pharisiens, accoutumés à voir tous les jours répudier pour les moindres raisons, et faits aux disputes qu'agitaient entre eux les adhérens d'Hillel et ceux de Schammaï, qui ne permettaient le divorce que dans le cas d'infidélité de la part de l'épouse. Si à une pareille demande le Rédempteur eût répondu que le divorce est permis, il eût renié la doctrine qu'il avait prêchée lui-même sur la montagne (3). Si, au contraire, il eût dit qu'il n'est pas permis, il eût renversé la loi qu'il avait promis d'accomplir (4). Que fit-il? Pour échapper au piége qu'on lui tendait, il en appela prudemment à la loi primitive de la Genèse, qui établissait l'indissolubilité du lien conjugal. Les Pharisiens insistèrent en citant la loi mosaïque ; alors cette bouche adorable répondit : *Moyses ad duritiam cordis vestri permisit vobis dimittere uxores vestras ; ab initio autem non fuit sic. Dico autem vobis quia quicumque dimiserit uxorem suam (nisi ob fornicationem) et aliam duxerit, mœchatur.* Par une telle réponse, Jésus établit l'indissolubilité du mariage, et, en réprouvant le divorce, il en réprouva tous les motifs. Toutefois ne voulant pas passer sous silence la circonstance *quâcumque ex causâ*, il en oppose une aussi dans sa réponse, en ajoutant *nisi ob fornicationem*, non pas pour indiquer un motif de divorce (puisqu'il les avait tous annulés en désapprouvant le divorce même), mais seulement pour noter le cas d'une légitime séparation de corps quant à la cohabitation. C'est pourquoi saint Marc, qui a omis la première circonstance, néglige aussi (1) celle de la réponse ; tant il est vrai que la question portait uniquement sur le divorce, et non sur les qualités de ses causes.

Au moyen d'une réponse si prudente et si bien appropriée à l'époque, le Rédempteur triompha alors de la malice des Pharisiens. De son côté, par l'application rationnelle de l'histoire du divorce exposée jusqu'à présent, le livre de l'abbé Drach triomphe ici en interprétant les paroles divines ; mais elles ne sont pas encore toutes expliquées. Notre Sauveur ajouta (2) : *Et si uxor dimiserit virum suum et alii nupserit, mœchatur.* Si, d'après la loi, le mari seul pouvait rompre le lien du mariage, pourquoi l'Homme-Dieu ajouta-t-il que la femme peut néanmoins répudier son mari? Cette addition n'est-elle pas entièrement inutile? Elle n'était au contraire que trop nécessaire. En effet, Salomé, comme le raconte Flavius Josèphe (3), sœur de l'impie Hérode Ier, ayant eu quelques démêlés avec son mari Costobar, lui envoya un billet de répudiation, *ne s'appuyant déjà plus sur la loi nationale* (puisqu'aux termes de cette loi les femmes souffraient et n'envoyaient pas la lettre), *mais sur celle de la licence.* Son arrière-nièce, Hérodias, renonça à son propre mari, Hérode-Philippe, pour épouser son beau-frère, Hérode-Antipas ; de là ces paroles du précurseur au tétrarque : *Non licet tibi habere eam*, pour

(1) XIX, 3.
(2) X, 2.
(3) Matth. V. 32.
(4) *Ib.*, V. 17.

(1) X, 11.
(2) Marc, X, 12.
(3) *Antiquit.*, XV, 7, n° 10.

lui reprocher l'adultère, parce que la femme ne peut pas répudier son mari, et l'inceste, parce qu'elle avait épousé son beau-frère sans pouvoir invoquer la loi du Lévirat. Viennent ensuite les trois sœurs du jeune Agrippa. Bérénice se sépare de Polémon, roi de Cilicie; Mariamne, d'Archélaüs, pour s'unir à Démétrius; Drusilla, d'Aziz, par amour pour Félix. Flavius Josèphe, qui rapporte ces usurpations des femmes, eut aussi à raconter que celle qu'il avait épousée pour être agréable à Vespasien, rompit le nœud conjugal, de sorte que lui, libre, se donna pour compagne une certaine Alexandrine, qu'il répudia ensuite. Les femmes avaient effectivement si bien usurpé le droit des maris quant à la répudiation, que le juif Philon en vint à prendre la licence pour la loi. C'est pour cela que cet écrivain, savant comme helléniste et mystique à l'égal d'un gnostique, fait ainsi parler Moïse : « Si la femme qui s'est rendue indépendante de son mari et qui a convolé à de secondes noces devient veuve, soit par la répudiation, soit par la mort de son nouveau mari, elle ne peut plus s'unir à son premier, dont elle a méprisé les premières amours. » Tout en altérant la vérité de la loi mosaïque, Philon ne craint pas d'affirmer que c'était là la coutume légitime de son siècle.

Mais faut-il s'étonner si la Judée, devenue romaine, avait pris les usages des vainqueurs? Qui ne sait l'extrême facilité avec laquelle, à Rome, les maris et les femmes se répudiaient réciproquement avec le même droit? Ce fut surtout Domitien, qui, par une même loi où il interdisait au mari offensé toute action contre l'épouse adultère, passée à de secondes noces après avoir divorcé, multiplia, en les favorisant, les divorces faits par les femmes. Sans doute Auguste et d'autres empereurs, voyant que les répudiations toujours croissantes ruinaient une des bases fondamentales de la société, songèrent à y remédier; mais leurs vains essais démontrèrent qu'avec un pareil ennemi, il ne faut pas garder de ménagement. Voilà pourquoi le Rédempteur a aboli absolument le divorce. De son côté l'Eglise maintient toujours le dogme de l'indissolubilité du mariage; les papes aussi l'appliquèrent courageusement à des cas qui furent fâcheux pour le catholicisme; et maintenant celui qui voudrait exhumer une permission accordée à la seule dureté du cœur, renierait ce progrès et cette perfectibilité dont on se vante tant.

Mais le peuple juif, à mesure que la colère de Dieu le dispersait davantage sur la surface du globe, éprouvait de plus en plus le besoin de resserrer les liens moraux, c'est-à-dire la charité réciproque entre les familles et l'union domestique dans chacune d'elles. A cette dernière s'opposait le divorce dont on avait ressenti les déplorables conséquences à la seconde époque; à la troisième, les docteurs conseillèrent donc d'aviser à une mesure coercitive. D'abord ils ôtèrent aux femmes le pouvoir usurpé de congédier les maris. Ensuite, en accordant à ceux-ci la faculté d'envoyer une lettre de répudiation, ils imaginèrent et exigèrent tant et de si minutieuses qualités dans le papier, l'encre, la calligraphie, les formules de l'acte, la manière d'énoncer les noms, prénoms, surnoms des époux, avec le lieu et le mode de présentation, et autres niaiseries toutes vraiment rabbiniques, que, ou les longueurs qu'entraînait le temps nécessaire pour satisfaire à toutes ces formalités faisaient tomber la colère du mari qui se réconciliait avec son épouse, ou que celle-ci, sans être ni trop processive ni trop bavarde, pouvait toujours attaquer devant le juge la validité légale de la lettre. Que si le juge croyait devoir valider la lettre, il n'en était pas moins tenu d'employer tous les moyens pour dissuader le mari du divorce et de tenter toutes les voies pour rétablir la concorde entre les deux conjoints. Il y a plus, le synode judaïque tenu à Worms au onzième siècle, apporte un nouvel obstacle, en prescrivant, sous peine d'excommunication, que nul mari ne pourrait renvoyer sa femme si celle-ci n'y consentait. Dans le sanhédrin convoqué à Paris dans ce siècle, après avoir reconnu que le divorce était licite, on ajouta qu'il n'est valide qu'autant qu'on a rompu tout lien conjugal sous les yeux de la loi civile. Il fut donc défendu à tout rabbin de l'empire français et du royaume d'Italie, de paraître à un divorce en

qualité de ministre de la religion, si préalablement on n'était pas venu lui présenter la sentence rendue par les tribunaux civils compétens, et prononçant la séparation des époux mariés civilement d'abord. C'est d'après ces maximes qu'est aujourd'hui traitée la question du divorce chez les Juifs; les mariages contractés civilement ne se rompent qu'autant que l'action de la loi civile intervient. Ceux qui sont célébrés suivant le rite national peuvent se rompre, mais les difficultés sont très grandes.

L'analyse que je viens de donner du livre du chevalier Drack, montre assez l'ordre et la lucidité de ses idées; j'ai été cependant forcé d'en négliger les preuves en grande partie, parce que j'aurais dû transporter ici toute l'érudition choisie de l'auteur sur laquelle je vais faire une observation générale.

La littérature rabbinique est vaste par le nombre de ses ouvrages, difficile à cause de son dialecte plus ou moins corrompu, ennuyeuse en raison de la multitude de ses niaiseries, dans lesquelles l'or se trouve noyé; elle exige en outre une étude préparatoire surtout du Talmud, afin que dans la variété des traditions et des opinions, on sache choisir celle qui est la plus digne de foi. Maintenant combien peu on en compte aujourd'hui qui se soient livrés à une étude aussi ingrate et pourtant si utile! Le chevalier Drack l'a faite en maître, son érudition est sûre, choisie et amie de la vérité. Qu'il continue donc avec le même bonheur à composer des œuvres qu'on puisse toujours également applaudir; que si toutes ses observations ne pouvaient pas séparément former des volumes convenables, je lui conseillerais de les réunir comme l'ont fait Lightfoot, Schoettgénius et tant d'autres, sous le titre de *Horæ hebraicæ et talmudicæ*, soit sur le Nouveau, soit sur l'Ancien Testament, et si la matière s'augmentant, les heures devenaient des journées, nous serions heureux de les passer avec lui.

(Traduit de l'italien d'A. Peyron, t. xcviie de la Biblioth. ital.)

REVUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCES DU MOIS D'AVRIL.

Deux ou trois séances de ce mois ont été remplies par une discussion passablement aigre entre MM. Chasles et Arago et M. Libri, au sujet de la nature et du retour périodique des étoiles filantes. Cette discussion soulevée par un catalogue de l'apparition périodique de ces météores à des époques éloignées, communiqué à l'Académie par M. Chasles, a été compliquée de récriminations de toute espèce sur l'exactitude des observations astronomiques renfermées dans la *connaissance des Temps*, sur les rapports entre les calendriers julien et grégorien, enfin sur la bonne foi même des systèmes d'argumentation employés dans cette discussion. Nous n'entrerons pas dans le détail des personnalités auxquelles ces académiciens se sont livrés: nous nous contenterons de dire notre opinion sur les points scientifiques qu'ils ont articulés. Et d'abord il nous a semblé que M. Chasles a rapporté au phénomène des étoiles filantes une multitude de météores qu'il n'aurait pas dû leur attribuer. En compulsant comme lui les vingt volumes in-folio des anciennes histoires ou chroniques de France publiées jusqu'ici par dom Bouquet et ses continuateurs, nous n'avons pas tardé à reconnaître que M. Chasles avait pris mal à propos pour des étoiles filantes toutes les apparitions de bolides et une foule d'effets d'aurores boréales mentionnés sous différens noms dans ces anciens écrits. Sous ce rapport donc, les objections de M. Libri contre le catalogue communiqué par M. Chasles, nous paraissent parfaitement fondées.

Une autre erreur incontestable du ca-

talogue de M. Chasles, c'est d'avoir placé sur la même ligne les époques désignées dans les vieilles chroniques pour celles de l'apparition des étoiles filantes, sans avoir tenu compte, ce qui importait beaucoup à leur caractère périodique, de la diversité admise anciennement dans le point de départ de l'année. M. Libri a relevé avec raison cette erreur essentielle, mais en tombant malheureusement dans une inadvertance qui est devenue le texte des personnalités de cette discussion. En effet, M. Libri a voulu établir la différence entre le calendrier julien primitivement en usage et le calendrier grégorien dont on se sert aujourd'hui; mais il s'est trompé dans leurs rapports en admettant, nous le répétons, par inadvertance, que les corrections à faire au calendrier julien par le calendrier grégorien avaient pour but de faire reculer les dates du premier calendrier, quand tout le monde peut savoir au contraire que le calendrier julien se trouve en retard de plusieurs jours sur l'autre calendrier; en sorte que lorsqu'il est question de réduire le calendrier julien en calendrier grégorien, c'est une avance de dix ou douze jours qu'il faut admettre dans les dates du premier.

Au surplus ni M. Libri ni M. Chasles n'ont rencontré juste dans leurs explications sur les anciennes manières de compter l'année; et ce n'est pas sans une surprise extrême que nous n'avons entendu personne soit au sein de l'Académie, soit au dehors de l'illustre compagnie, réclamer à cet égard contre les assertions également absolues de M. Chasles et de M. Libri. Les deux honorables académiciens sont partis d'une supposition inexacte dans leurs discussions sur les différences des calendriers. Ils ont raisonné l'un et l'autre comme s'il n'avait existé jadis que deux modes de supputation de l'année, ou bien, en d'autres termes, comme si les anciens chroniqueurs avaient suivi exclusivement le calendrier julien ou le calendrier grégorien. Le fait est cependant que dans les premiers siècles de notre ère, et jusqu'à la réforme même de Grégoire XIII, il y avait une multitude de manières de dater les années de cette ère et que plusieurs de ces manières différaient souvent d'un peuple à l'autre, et plus souvent encore dans les divers chroniqueurs. En France, par exemple, on a commencé les années de l'ère chrétienne au jour de Pâques jusqu'à l'an 1564. Ce fut alors seulement que Charles IX, par un édit signé en Roussillon, fixa le commencement de l'année française au premier janvier. Avant cet édit, ailleurs comme en France, les années de Jésus-Christ avaient des dates très diverses. Les uns les comptaient de l'Annonciation, les autres de la Passion, les autres de la Circoncision ou du commencement de l'année solaire. Un grand nombre dataient les années de l'époque de la Nativité. On conçoit quelle confusion il devait résulter de tant de points de départ variés : aussi nous n'hésitons pas à le dire, le catalogue de M. Chasles, qui ne tient aucun compte de toutes les manières de dater les années, n'établit nullement la périodicité du phénomène des étoiles filantes qu'il avait pour objet de constater. Les corrections des dates d'après la supputation grégorienne, telle que M. Libri la conseillait, n'éclairerait pas davantage la question de cette périodicité. Nous pensons au contraire qu'elle fausserait les époques véritables de l'apparition de ces météores, en réduisant à la supputation grégorienne des supputations extrêmement diverses que le célèbre géomètre a eu le tort de rapporter uniformément au calendrier julien.

— L'Académie a entendu un rapport très intéressant sur un mémoire de M. Manuel Garcia, ayant pour objet la *voix humaine*. Le célèbre artiste a considéré cette question du point de vue de son art et sans entrer dans aucune discussion physiologique ou anatomique. Nous allons reproduire avec quelques détails les articles principaux examinés par M. Garcia, en suivant pas à pas le brillant rapport de la commission.

La théorie de la formation et de la variation des sons pour l'organe vocal est loin d'être complète; on n'est pas même d'accord sur le genre d'instrument auquel l'organe vocal doit être comparé. Presque tous les physiciens l'ont considéré comme étant du genre

des instrumens à vent dans lesquels le son est engendré par les vibrations de certains corps solides et élastiques. Savart, au contraire, dont l'Académie déplore la perte prématurée, compare l'organe vocal à un de ces instrumens employés par les chasseurs pour imiter le chant de certains oiseaux, instrument du genre des flûtes et dans lequel le son est engendré exclusivement par les vibrations de l'air qui se heurte sur les parois d'une cavité ou qui se brise sur le tranchant d'un biseau. Malgré l'autorité de Savart en matière d'acoustique, sa théorie a réuni peu de partisans: aussi se proposait-il de la modifier.

Quoi qu'il en soit, l'organe vocal est si parfait, il a des résultats si merveilleux et si divers, qu'on serait tenté de croire qu'il n'est point un instrument unique et qu'il jouit de l'admirable privilége de se transformer en une multitude d'instrumens différens. Voyez-le agir, par exemple, dans la voix de poitrine, voyez-le s'exercer dans la voix de fausset. Ne dirait-on pas que ces deux espèces de registres sont produits par deux instrumens qui se sont substitués l'un à l'autre? On n'est pas encore cependant parvenu à déterminer quelle est la différence qui existe, sans doute, dans le mécanisme de la production de ces deux sortes de voix dont les qualités offrent des différences si tranchées; toutefois on a acquis la certitude qu'elles sont parfaitement distinctes et qu'elles ne sont point une continuation immédiate l'une de l'autre.

En effet, dans le voisinage des points de jonction de ces deux voix ou *registres*, là où les notes les plus graves de la voix de fausset, succèdent aux notes les plus élevées de la voix pleine, il y a plusieurs de ces notes qu'on peut produire également en employant chacune de ces deux voix. M. Garcia a enseigné l'art de manœuvrer avec assez de facilité l'organe vocal pour séparer nettement et à volonté les uns des autres les sons qui dérivent de la voix pleine et ceux qui dérivent de la voix de fausset. L'étendue de la portion commune aux deux voix ou registres de poitrine et de fausset est variable suivant les sujets et suivant l'habitude qui leur a rendu plus ou moins facile l'usage facultatif de l'un et de l'autre de ces deux registres dans le médium de la voix. Le plus souvent cette étendue est d'une sixte à une octave, et elle s'étend quelquefois à une dixième: selon M. Garcia, cette partie commune aux deux registres est placée sur les mêmes notes pour les voix d'homme et pour les voix de femme.

Il n'est pas douteux d'après ces faits que la voix pleine ou de poitrine et la voix de fausset ne soient produites chacune par une modification particulière et importante de l'instrument vocal. Cette conclusion est encore confirmée par une observation de M. Garcia, observation dont Savart, l'un des membres de la Commission, avait été particulièrement frappé. La voix pleine et la voix de fausset pour produire la même note dans la partie de l'échelle diatonique qui leur est commune, emploient une quantité d'air ou de souffle qui n'est point à beaucoup près la même. C'est ce que M. Garcia a démontré par l'expérience suivante.

Un chanteur ayant sa poitrine aussi remplie d'air qu'elle pouvait l'être, produisit avec la voix pleine une note déterminée prise dans la partie commune aux deux registres, et il prolongea le son vocal jusqu'à l'épuisement d'air contenu dans ses poumons. Le pendule d'un métronome servait par ses oscillations à indiquer le temps pendant lequel durait le son vocal. Ensuite, ayant rempli de nouveau ses poumons d'air, le chanteur produisit la même note avec la voix de fausset, et la soutint autant que cela lui fut possible. Or, dans ces deux expériences comparatives, répétées plusieurs fois, le pendule offrit 24 à 26 oscillations pendant la durée du son de voix pleine, tandis qu'il n'en offrit que 16 à 18 pendant la durée du même son de voix de fausset. Cette expérience prouve que dans un temps donné, et pour la production du même son diatonique, l'instrument vocal, en produisant la voix de fausset, dépense plus d'air qu'en produisant la voix pleine ou de poitrine.

D'après l'opinion commune des artistes la voix de fausset forme un registre particulier qui diffère à la fois du re-

gistre appartenant à la voix de poitrine qui lui est inférieur et du registre de la *voix de tête* qui lui est supérieur. M. Garcia n'admet point cette opinion. Il considère la voix de fausset et la voix de tête comme appartenant à un seul et même registre, offrant dans toute son étendue le même mécanisme pour la production des sons. Il appuie son opinion à cet égard sur ce que la voix de fausset et la voix de tête offrent une continuité parfaite et constante. Il n'y a point là de sons limitrophes qui puissent être produits alternativement par l'une ou par l'autre de ces deux voix, ainsi que cela se voit relativement à la transition de la voix de poitrine à la voix de fausset. Cette dernière voix et la voix de tête appartiendraient donc à un seul et même registre que M. Garcia désigne sous le nom de registre de *fausset-tête*.

On sait généralement que lorsque la voix humaine monte du grave à l'aigu, tant dans la voix de poitrine que dans la voix de fausset-tête, le larynx monte graduellement. Cette ascension graduelle du larynx a été considérée comme influant sur l'augmentation progressive de l'acuité des sons, en cela que cette ascension opère le raccourcissement progressif du tuyau vocal. Quelques physiologistes ont douté que ce raccourcissement du tuyau vocal eût l'influence qui lui était attribuée sur le degré d'acuité des sons vocaux; mais il ne s'agit pas ici de discuter des points théoriques, revenons aux faits analysés par M. Garcia.

La voix pleine et la voix de fausset en semblant conserver chacune son mode particulier de production, peuvent offrir deux variétés principales dans leur timbre, variétés que M. Garcia désigne sous le nom de *timbre clair* et de *timbre sombre*. Ces deux timbres de la voix sont ordinairement désignés par les artistes, le premier sous le nom de *voix blanche* et le second sous le nom de *voix sombrée*. Or, dans la production de la voix de poitrine et de fausset-tête, soit avec le timbre clair, soit avec le timbre sombre, il se manifeste dans la position du larynx et dans celle du voile du palais des changemens très remarquables, Dans la production diatonique des sons du grave à l'aigu, tant avec les voix pleines qu'avec les voix de fausset-tête et avec le timbre clair, on observe une ascension continuelle et graduelle du larynx; le voile du palais est constamment abaissé. Il n'en est pas de même lorsque la voix passe au timbre sombre.

Dans la voix pleine ou de poitrine produite avec ce timbre sombre et en montant des sons les plus graves de ce registre aux sons les plus élevés qui lui sont propres, le larynx demeure constamment fixe dans la position la plus basse, et le voile du palais est relevé. Il en est de même dans la production en timbre sombre de la partie la plus basse de la voix de fausset, ou de celle dont les notes peuvent être également produites avec la voix pleine; mais lorsque le chanteur passe, toujours en timbre sombre, de la partie la plus élevée de la voix de fausset à celle qui est spécialement désignée par les artistes sous le nom de voix de tête, alors le larynx monte un peu, mais bien moins que lorsque cette même voix de tête est produite avec le timbre clair. Le mécanisme qui préside à la formation de la voix sombrée, fait voir qu'avec la voix pleine ou de poitrine, comme avec la voix de fausset et de tête, l'organe vocal humain peut donner les mêmes gammes avec des longueurs très différentes du tuyau vocal, ce qui entraîne seulement alors un changement dans le timbre de la voix. Il résulte de là que les différentes longueurs de ce tuyau n'ont pas nécessairement sur la détermination des tons toute l'influence qui leur a été attribuée, et que ces mêmes différences dans la longueur du tuyau vocal sont constamment en rapport avec l'existence ou du timbre clair ou du timbre sombre de la voix.

Outre les deux timbres principaux désignés sous les noms de timbre clair et de timbre sombre, il y a plusieurs autres timbres secondaires; tels sont le timbre guttural, le timbre nasal, etc. M. Garcia a essayé aussi de déterminer les conditions mécaniques de ces timbres.

Il existe quelquefois dans la voix humaine un registre inférieur pour la gravité des sons, aux notes les plus basses qui peuvent être données en voix de poitrine par les basses-tailles. Ce registre,

appelé *registre de contre-basse* par M. Garcia, n'a encore été observé dans son plein développement que chez quelques chanteurs employés en Russie pour le chant religieux. Les sons de ce registre appartiennent indubitablement à un instrument vocal *sui generis*, très différent de celui auquel sont dus les sons de la voix de poitrine. Dans les sons les plus graves de cette dernière voix ou de ce dernier registre, le larynx s'abaisse au-dessous de sa position de repos; dans les sons bien plus graves du registre de contre-basse, le larynx au contraire est porté à la plus grande élévation possible. M. Garcia n'a pu faire entendre dans ce registre aux commissaires de l'Académie qu'un son très grave et très rauque qui ressemblait plutôt à un grognement d'animal qu'au son d'une voix humaine; mais l'un de ces commissaires a pu étudier sur le chanteur russe Yvanoff la voix de contre-basse que possède cet artiste et qui descend jusqu'au *sol* de l'octave, au-dessous des basses-tailles ordinaires. Bien que cette note fût infiniment supérieure en qualité au son ou plutôt au bruit que M. Garcia a fait entendre, elle serait difficilement entrée dans le chant.

On comprend, d'après cet exposé, qu'un seul et même mécanisme ne saurait expliquer la formation de tous les sons musicaux que peut produire l'organe vocal humain. Cet organe peut véritablement être considéré comme pouvant à lui seul représenter un assemblage d'instrumens différens les uns des autres; modifications mystérieuses qui surviennent et s'établissent avec une célérité admirable, selon la volonté du chanteur exercé. Si ensuite cessant de considérer l'organe vocal comme instrument musical, nous entrons dans la considération de tous les sons non-musicaux que peut produire cet organe par la variété des sons de la parole, par l'imitation de certains bruits ou des cris de certains animaux, etc., on ne pourra qu'être profondément étonné de la multiplicité des changemens de mécanisme dont est susceptible cet organe, en apparence si simple dans sa structure. Nous ajouterons que cet étonnement sera moins grand, lorsqu'au lieu de s'arrêter à étudier des conditions organiques ou anatomiques seulement, on saura s'élever à la considération du dynanisme particulier qui anime les organes et les approprie à une multitude d'actes dont la structure organique seule ne peut donner le secret.

— *Résumé analytique des observations de Frédéric Cuvier sur l'instinct et l'intelligence des animaux, par M. Flourens.* C'est une bien grande question que celle qui traite de l'instinct et de l'intelligence des animaux : elle touche d'une part aux plus hautes sommités des régions de la philosophie, et s'abaisse d'un autre côté jusqu'aux plus modestes détails de la vie domestique. A ce double titre elle ne pouvait manquer de captiver l'attention des penseurs et des économistes; aussi les uns et les autres ne se sont pas fait faute de la tourner et de la retourner par toutes ses faces : les penseurs de profession pour chercher la solution du problème proposé depuis longtemps sur les facultés intellectuelles et morales des animaux; les économistes pour tirer parti de ces facultés dans l'intérêt d'une multitude d'industries. Malheureusement jusqu'ici les philosophes ont embrouillé la question au lieu de l'éclaircir, pendant que les économistes ont persisté à utiliser les qualités des animaux d'après une routine aveugle et sans se douter même qu'on pût aller plus loin. Il est vrai que jusqu'ici on manquait des données premières pour résoudre convenablement ces questions : nous voulons parler d'une suite assez longue d'observations et des inductions immédiates de ces observations. Frédéric Cuvier a fourni les observations, M. Flourens y a joint les inductions qui en fixent les caractères; aussi sommes-nous en droit de regarder comme vidée l'antique querelle au sujet de l'âme des bêtes, et, ce qui en est une conséquence, toutes les discussions théoriques et pratiques relatives aux différences de l'intelligence et de l'instinct. Les résultats que nous analyserons se trouvent consignés dans le travail offert dernièrement à l'Académie sous le titre déjà indiqué. Ce travail de M. Flourens ne sera pas un des moindres titres de l'auteur à la reconnaissance des sciences physiologiques. On va en juger par une analyse sommaire de ses principales considérations.

L'étude positive des instincts et de l'intelligence des animaux, commencée par Buffon et par Réaumur, a été pour la première fois peut-être indiquée comme une science propre par G. Leroy. « Les descriptions anatomiques, dit Leroy, cité par M. Flourens, les caractères extérieurs qui distinguent les espèces, les inclinations naturelles qui les différencient sont sans doute des objets très importans de l'histoire des bêtes; mais quand tout est connu, il me semble qu'il y a encore beaucoup à faire pour le philosophe. » Il ajoute : « Le naturaliste, après avoir observé la structure des parties soit extérieures, soit intérieures des animaux, et deviné leur usage, doit quitter le scalpel, abandonner son cabinet, s'enfoncer dans les bois pour suivre les allures de ces êtres sentans, juger des développemens et des effets de leur faculté de sentir, et voir comment par l'action répétée de la sensation et de l'exercice de la mémoire, leur instinct s'élève jusqu'à l'intelligence. « Ainsi, continue M. Flourens, d'après G. Leroy, outre l'anatomie qui étudie les parties des animaux, et la zoologie qui marque les caractères de leurs espèces, il y a un champ déterminé de recherches, une science propre; et l'objet de cette science propre est l'étude positive et d'observation, l'étude expérimentale des faits de l'intelligence des animaux. Comme on le voit, cette science est toute nouvelle, non assurément qu'on ne se soit beaucoup occupé depuis Descartes de la question métaphysique de l'âme des bêtes ; je ne sais au contraire s'il est une seule autre question de ce genre sur laquelle on ait plus écrit. Mais, je le répète, pour l'étude positive et d'observation, pour l'étude des faits, elle commence avec Réaumur, avec Buffon, avec G. Leroy, se continue depuis par quelques observateurs habiles, nommément par les deux Huber, et reçoit enfin de nos jours une vie nouvelle des travaux de M. F. Cuvier.

M. Flourens passe ensuite en revue toutes les discussions des anciens temps sur la question métaphysique de l'âme des bêtes; l'opinion de Descartes que les bêtes ne sont mues que par automatisme, celle du P. Boujeant qui veut que les bêtes ne soient que des diables, et qui explique par là comment elles pensent, connaissent et sentent, opinion qui n'est d'ailleurs qu'un badinage ingénieux, ainsi que le fait remarquer M. Flourens. « C'est, dit-il, le contre-pied le plus formel et la critique la plus fine de l'opinion de Descartes. Descartes refuse aux bêtes tout esprit; et le P. Boujeant leur en trouve tant qu'il veut que ce soient des diables qui le leur fournissent. Mais tous les livres de ce genre pêchent par les mêmes vices : le défaut des faits, les raisonnemens à vide; le lecteur se lasse de voir que cette question n'avance pas. » M. Flourens combat pied à pied les assertions de Descartes, de Buffon, de Condillac, dont il fait toucher au doigt la fausseté ou les inconséquences, sans oublier de relever les erreurs de Réaumur et de G. Leroy, parmi lesquelles on rencontre néanmoins un grand nombre de traits de lumière. Arrivant de là aux travaux de F. Cuvier. « On peut dire, ajoute-t-il, qu'il s'est dévoué à la recherche des faits nets, distincts, des faits séparés par des limites précises; et cela même nous fournit le trait le plus caractéristique de l'esprit qui a dirigé sa marche : il a cherché des faits et des limites. »

Il a cherché les limites qui séparent l'intelligence des différentes espèces, les limites qui séparent l'instinct de l'intelligence, les limites qui séparent l'intelligence de l'homme de celle des animaux ; et ces trois limites posées, tout, dans la question si long-temps débattue de l'intelligence des animaux, a pris un nouvel aspect.

D'une part, Descartes et Buffon refusent aux animaux toute intelligence : c'est qu'il leur répugne, et avec raison, d'accorder aux animaux l'intelligence de l'homme; c'est qu'ils ne voient pas la limite qui sépare l'intelligence de l'homme de celle des animaux. D'autre part, Condillac et G. Leroy accordent aux animaux jusqu'aux opérations intellectuelles les plus élevées ; c'est qu'ils se fondent sur des actions qui, en effet, si elles appartenaient à l'intelligence, exigeraient ces opérations; c'est qu'ils ne voient pas la limite qui sépare l'instinct de l'intelligence.

Le premier résultat des observations de M. Cuvier marque les limites de l'in-

telligence dans les différens ordres des mammifères. C'est dans les rongeurs que cette intelligence se montre au plus bas degré; elle est plus développée dans les ruminans, beaucoup plus dans les pachydermes, à la tête desquels il faut placer le cheval et l'éléphant; plus encore dans les carnassiers, à la tête desquels il faut placer le chien, et dans les quadrumanes, à la tête desquels se placent l'orang-outang et le chimpanzé. Et ce fait de l'intelligence graduée des mammifères que donne d'un côté l'observation directe, la physiologie et l'anatomie le confirment de l'autre; la physiologie, en montrant la partie du cerveau, siége spécial de l'intelligence dans les animaux, et l'anatomie en montrant le développement graduel de cette partie, des rongeurs aux ruminans et des ruminans aux pachydermes, aux carnassiers et aux quadrumanes. Le rongeur ne distingue pas individuellement l'homme qui le soigne de tout autre, le ruminant distingue son maître; mais un simple changement d'habit suffit pour qu'il le méconnaisse. On connaît l'intelligence de l'éléphant, du cheval parmi les pachydermes. F. Cuvier pense que le cochon, malgré ses appétits grossiers, n'est peut-être pas très inférieur à l'éléphant pour l'intelligence. Le sanglier s'apprivoise très facilement. C'est enfin dans les carnassiers et les quadrumanes que paraît le plus haut degré de l'intelligence parmi les bêtes, et de tous les animaux, l'orang-outang est, selon toute apparence, celui qui en a le plus.

Le jeune orang-outang étudié par F. Cuvier n'était âgé que de quinze à seize mois; il avait besoin de société; il s'attachait aux personnes qui le soignaient; il aimait les caresses, donnait de véritables baisers, boudait lorsqu'on ne lui cédait pas, et témoignait sa colère par des cris et en se roulant par terre. Ce jeune orang-outang se plaisait à grimper sur les arbres et à s'y tenir perché. On fit un jour semblant de vouloir monter à l'un de ces arbres pour aller l'y prendre; mais aussitôt il se mit à secouer l'arbre de toutes ses forces pour effrayer la personne qui s'approchait; cette personne s'éloigna, et il s'arrêta; elle se rapprocha, et il se mit de nouveau à secouer l'arbre. Pour ouvrir la porte d'une pièce dans laquelle on le tenait, il était obligé, vu sa petite taille, de monter sur une chaise placée près de cette porte. On eut l'idée d'éloigner cette chaise; l'orang-outang fut en chercher une autre, qu'il mit à la place de la première, et sur laquelle il monta de même pour ouvrir la porte. Enfin, lorsqu'on refusait à cet orang-outang ce qu'il désirait vivement, comme il n'osait s'en prendre à la personne qui ne lui cédait pas, il s'en prenait à lui-même, et se frappait la tête sur la terre; il se faisait du mal pour inspirer plus d'intérêt et de compassion. C'est ce que fait l'homme lui-même lorsqu'il est enfant, et ce qu'aucun animal ne fait, si l'on excepte l'orang-outang, et l'orang-outang seul entre tous les autres. Mais voici quelque chose de plus remarquable encore : c'est que l'intelligence de l'orang-outang, cette intelligence si développée et développée de si bonne heure, décroît avec l'âge. L'orang-outang, lorsqu'il est jeune, nous étonne par sa pénétration, par sa ruse, par son adresse; l'orang-outang, devenu adulte, n'est plus qu'un animal grossier, brutal, intraitable; et il en est de tous les singes comme de l'orang-outang. Dans tous, l'intelligence décroît, à mesure que les forces s'accroissent. L'animal, considéré comme être perfectible, a donc sa borne marquée, non seulement comme espèce, il l'a comme individu. L'animal qui a le plus d'intelligence n'a toute cette intelligence que dans le jeune âge.

Après avoir posé les limites qui séparent l'intelligence des différentes espèces, F. Cuvier cherche la limite qui sépare l'instinct de l'intelligence. Ici c'est particulièrement sur le castor que ses observations portent. Le castor est un mammifère de l'ordre des rongeurs, c'est-à-dire de l'ordre même qui a le moins d'intelligence; mais il a un instinct merveilleux, celui de se construire une cabane, de la bâtir dans l'eau, de faire des chaussées, d'établir des digues; et tout cela avec une industrie qui supposerait en effet une intelligence très élevée dans cet animal, si cette industrie dépendait de l'intelligence. Le point essentiel était donc de prouver qu'elle n'en dépend pas; et c'est

ce qu'a fait F. Cuvier. Il a pris des castors très jeunes, et ces castors élevés loin de leurs parens, et qui, par conséquent, n'en ont rien appris, ces castors isolés, solitaires, ces castors qu'on avait placés dans une cage tout exprès pour qu'ils n'eussent pas besoin de bâtir, ces castors ont bâti, poussés par une force machinale et aveugle, en un mot par un pur instinct.

L'opposition la plus complète sépare l'instinct de l'intelligence. Tout dans l'instinct est aveugle, nécessaire et invariable ; tout dans l'intelligence est électif, conditionnel et modifiable. Il y a donc dans les animaux deux forces distinctes et primitives : l'instinct et l'intelligence. Tout ce qui dans les animaux est intelligence n'y approche sous aucun rapport de l'intelligence de l'homme, et tout ce qui, passant pour intelligence, y paraissait supérieur à l'intelligence de l'homme, n'y est qu'une force machinale et aveugle.

Il ne reste plus à poser que la limite même qui sépare l'intelligence de l'homme de celle des animaux. Ici les idées de F. Cuvier s'élèvent, et, tout en s'élevant, dit avec raison M. Flourens, n'en paraissent pas moins sûres. Les animaux reçoivent par leurs sens des impressions semblables à celles que nous recevons par les nôtres ; ils conservent comme nous la trace de ces impressions ; ces impressions conservées forment dans leur intelligence, comme dans la nôtre, des associations nombreuses et variées ; ils les combinent ; ils en tirent des rapports ; ils en déduisent des jugemens : ils ont donc de l'intelligence. Mais toute leur intelligence se réduit là. Cette intelligence qu'ils ont ne se considère pas elle-même, ne se voit pas, ne se connaît pas. Ils n'ont pas la réflexion, cette faculté suprême qu'a l'esprit de l'homme de se replier sur lui-même et d'étudier l'esprit. La réflexion ainsi définie est donc la limite qui sépare l'intelligence de l'homme de celle des animaux ; et l'on ne peut disconvenir qu'il n'y ait là une ligne de démarcation profonde. Cette pensée qui se considère elle-même, cette intelligence qui se voit et qui s'étudie, cette connaissance qui se connaît forment évidemment un ordre de phénomènes déterminés, d'une nature tranchée, et auxquels nul animal ne saurait atteindre. C'est là, si l'on peut ainsi dire, le monde purement intellectuel, et ce monde n'appartient qu'à l'homme. En un mot, les animaux sentent, connaissent, pensent ; mais l'homme est le seul de tous les êtres créés à qui ce pouvoir ait été donné, de sentir qu'il sent, de connaître qu'il connaît, de penser qu'il pense.

On avait beaucoup exagéré, comme on sait, l'influence des sens sur l'intelligence. Helvétius va jusqu'à dire que l'homme ne doit qu'à ses mains sa supériorité sur les bêtes. F. Cuvier montre, par l'exemple du phoque, que, même dans les animaux, ce n'est pas des sens extérieurs, mais du cerveau que dépend le développement de l'intelligence. Le phoque n'a que des sens très imparfaits ; il n'a que des nageoires au lieu de mains, et cependant il a, relativement aux autres mammifères, une intelligence très étendue. On sait tout ce que Buffon a dit de la magnanimité du lion, de sa fierté, de son courage, et de la violence du tigre, de son insatiable cruauté, de sa férocité aveugle. Malgré tout ce que Buffon a dit, F. Cuvier a toujours vu dans ces deux animaux le même caractère, tous deux également susceptibles d'affection, de reconnaissance, et tous deux également terribles dans leur fureur. On suppose communément aux animaux carnassiers un caractère moins doux, moins traitable, moins affectueux qu'aux animaux herbivores. Les observations de F. Cuvier montrent que tous les ruminans adultes, surtout les mâles, sont des animaux grossiers, farouches, qu'aucun bienfait ne captive, reconnaissant à peine celui qui les nourrit, ne s'attachant point à lui, et toujours prêts à le frapper, dès qu'il cesse de les intimider. Le tigre, le lion, l'hyène, etc., sont au contraire sensibles aux bienfaits ; ils reconnaissent celui qui les soigne ; ils s'attachent à lui d'une affection sûre. Les animaux herbivores sont, au fond, d'une nature plus intraitable que les carnivores ; c'est qu'en effet leur intelligence est beaucoup plus grossière, beaucoup plus bornée, et que partout, même dans les animaux, comme le dit F. Cuvier, le développement de cette faculté est plus

favorable que nuisible aux bons sentimens.

Un des résultats les plus importans des travaux de F. Cuvier est celui qui concerne la domesticité des animaux. Jusqu'à lui, la domesticité des animaux n'avait guère occupé les naturalistes; ils n'y voyaient qu'un effet de la puissance de l'homme sur les bêtes. Tout dans la domesticité des animaux est donc artificiel; tout tient donc à l'homme : mais s'il en est ainsi, pourquoi certaines espèces sont-elles devenues domestiques, et ces espèces seules au milieu de tant d'autres demeurées sauvages? Pour F. Cuvier, la domesticité des animaux naît de leur sociabilité. Il n'est pas une seule espèce devenue domestique qui naturellement ne vive en société; et de tant d'espèces solitaires que l'homme n'aurait pas mis sans doute moins d'intérêt à s'associer, il n'en est pas une seule qui soit devenue domestique. Tous nos animaux domestiques sont de leur nature des animaux sociables. Et ici se présente une distinction importante, c'est celle qui porte sur les différences entre l'apprivoisement et la domesticité. C'est par l'habitude qu'un animal s'apprivoise, et l'homme peut apprivoiser jusqu'aux espèces les plus solitaires et les plus féroces; mais c'est par instinct qu'un animal est sociable. Plus on étudie la question, plus on voit la domesticité naître de la sociablité. L'homme n'a pour agir sur les animaux qu'un petit nombre de moyens; or il était curieux de suivre comparativement les effets de ces moyens sur les animaux solitaires et sur les animaux sociables; et c'est ce qu'a fait F. Cuvier. La faim est le premier de ces moyens et l'un des plus puissans; la veille forcée est un moyen plus puissant encore que la faim.

Par la faim, par la veille forcée, l'homme excite les besoins de l'animal; mais il ne les excite que pour les satisfaire. Ce n'est en effet que là où le bienfait commence de notre part que commence réellement notre empire. Aussi l'homme ne se borne-t-il pas à satisfaire les besoins naturels; il fait naître des besoins nouveaux. L'homme n'arrive donc à soumettre l'animal que par adresse, par séduction. Il excite les besoins de l'animal, pour se donner, si l'on peut ainsi dire, le mérite de les satisfaire; il fait naître des besoins nouveaux; il se rend peu à peu nécessaire par ses bienfaits; et quand il en est venu là, il emploie la contrainte et les châtimens; mais il ne les emploie qu'alors, car les deux effets les plus sûrs de toute violence sont la révolte et la haine. Tels sont les moyens employés par l'homme. Or, ces moyens, qui, appliqués à un animal sociable, en font un animal domestique, ne font qu'un animal apprivoisé d'un animal solitaire. La sociabilité que donne la domesticité marque donc, parmi les espèces sauvages, celles qui pourraient devenir encore domestiques. Mais l'instinct sociable, s'il agissait seul, ne donnerait peut-être qu'un individu domestique; un second fait vient le renforcer, et donne la race; et ce second fait est la transmission d'une génération à une autre des modifications acquises par une première.

Nous n'avons fait qu'effleurer quelques uns des principaux points discutés dans le résumé analytique de M. Flourens; mais ce que nous en avons dit suffit à montrer combien sont importantes les questions qui y sont traitées. Nous compléterons les justes éloges que nous donnons à ce travail, en ajoutant qu'il n'est pas moins remarquable par l'esprit d'ordre et la haute portée de l'ensemble des faits que par la précision et l'élégante simplicité de leur exposition.

F.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE USUEL, ou Résumé de tous les dictionnaires, historiques, biographiques, géographiques, mythologiques, scientifiques, artistiques, etc., publié sous la direction de CHARLES DE SAINT-LAURENT. Chez Magen et Cormon, libraires-éditeurs, quai des Augustins, nº 21, Paris, 1841.

Les auteurs qui ont concouru à la composition de cet ouvrage, en ont voulu faire un répertoire universel et abrégé des connaissances humaines. Dans ce but, ils n'ont pris que la substance de chaque sujet, laissant au lecteur le soin des détails; ils n'ont indiqué que les caractères distinctifs des diverses matières qu'ils traitent, et n'en ont précisé que les conditions générales, essentielles, permanentes. C'est, en un mot, ce qui reste au fond du creuset, après toute épuration; or les livres analytiques, comme celui que nous annonçons, deviennent de plus en plus indispensables. « L'analyse, a dit M. de Bonald, est aux connaissances humaines ce que l'or est à l'abondance des autres métaux, un signe plus portatif; et jamais peuple n'a plus besoin de petits livres, que lorsqu'il possède d'immenses bibliothèques. » Le *Dictionnaire encyclopédique usuel* est lui-même une bibliothèque complète, mais portative, réduite en un seul volume résumant en petits articles substantiels les gros livres consacrés aux divers sujets spéciaux, comprenant enfin, grâce à une édition *Diamant*, la matière de 40 volumes in-8° ordinaires, et présentant la définition exacte et précise de 40,000 mots. Chacun de ces quarante mille articles occupe, l'un dans l'autre, la valeur d'une demi-page, tout juste assez pour donner l'idée nette et rapide qu'on cherche dans un dictionnaire et tout en parlant plus vite à l'esprit, le satisfaire autant qu'une notice longue et détaillée.

C'est ainsi que le dictionnaire en question deviendra pour les gens instruits une mémoire artificielle qui leur rappellera au besoin ce qui s'était effacé de leur souvenir. Quant à ceux qui n'ont pu se livrer à des études approfondies, il sera pour eux une mémoire toute faite qui leur présentera aussi promptement que la mémoire elle-même, l'idée que doit réveiller le nom d'un personnage historique, un terme scientifique, etc. En un mot, il sera le *vade-mecum* de chacun, propre à être consulté à toute heure et sur chaque sujet, et répondant à toutes les questions avec assez de détail pour satisfaire la curiosité et nourrir l'intelligence. Le *Dictionnaire encyclopédique usuel* remplace donc avec avantage tous les dictionnaires spéciaux: à l'aide d'un cadre étroit et d'un format commode, il comprend et popularise les connaissances réservées jusqu'ici au petit nombre, et met à la portée de tous le patrimoine scientifique des esprits supérieurs. Inutile de dire que l'ouvrage en question n'est pas fait pour être lu, mais seulement pour être parcouru selon l'occurrence et le besoin. Comme tous les dictionnaires, il est fait pour être consulté, non pour être étudié.

Quant à l'esprit qui a dirigé la composition de l'ouvrage et constitué la vie de cette œuvre dont nous venons d'exposer le mécanisme, il est essentiel de le bien faire connaître. L'examen des articles de religion, d'histoire, de politique et de philosophie nous a permis de l'apprécier. — C'est un esprit d'impartialité absolue, procédant toujours par des faits, jamais par des jugemens. On conçoit, en effet, que dans un ouvrage aussi résumé les considérations générales soient exclues; ce serait autant de place usurpée sur les caractères essentiels et distinctifs de chaque chose. Ceux-ci constituant donc tout l'ensemble de l'ouvrage d'où les auteurs ont élagué tout ce qui aurait pu ouvrir la voie à des appréciations vagues et générales, disant toujours trop ou trop peu et ne donnant par conséquent que des idées incomplètes ou exagérées. C'est pour éviter ce double écueil, qui n'est que la double face de l'erreur, que les auteurs se sont bornés à signaler des faits, points de départ de toute étude sérieuse et approfondie. Or l'objet de tout bon dictionnaire est précisément de donner ces points de départ, ces notions premières d'où chaque lecteur peut s'élever ensuite à des connaissances plus complètes. Le *Dictionnaire encyclopédique usuel* nous semble donc répondre parfaitement à l'idée qu'on doit avoir de lui. Il n'a pas la prétention de faire des savans, mais il vient en aide à ceux qui savent, comme à ceux qui ne savent pas, et il remplit ni plus ni moins sa mission.

DE L'ESSENCE ET DE LA TRANSMISSION DU PÉCHÉ ORIGINEL; par le docteur G.-E. MAYER. Ratisbonne, 1838, à la librairie de G. Manz; un vol. in-8° de 104 pages.

Lorsque nous portons un regard sur le domaine de la science théologique, nous ne pouvons que gémir à la vue des égaremens déplorables auxquels la plupart des théologiens protestans se trouvent entraînés comme par une force irrésistible. Nous pour-

rions nous borner à plaindre des hommes qui sont nos frères, des hommes qui sont appelés à avoir avec nous une part égale à l'œuvre de la rédemption divine, et qui foulent indignement aux pieds les grâces dont le Très-Haut nous a comblés. Mais lorsque l'on considère quelle influence le protestantisme exerce même sur un certain nombre de catholiques trop confians ou trop peu attentifs à veiller au dépôt sacré de la foi; lorsque l'on voit les manœuvres que le parti de la Réforme a toujours employées pour s'assurer la dictature de la publicité, le monopole de la pensée en Allemagne, on ne peut qu'applaudir de bon cœur à tout ce qui tend à garantir les fidèles des piéges de la séduction et à opposer à nos adversaires des armes invincibles pour la défense de la croyance catholique.

Si jamais il peut être question d'articles fondamentaux et d'articles non fondamentaux dans le christianisme, comme le prétendent nos frères séparés, il faut assurément classer dans la catégorie des premiers le dogme du péché originel. Le péché de nos parens, ce péché qui a passé à tous les hommes, est, pour me servir de cette expression, le fondement négatif de la rédemption : on ne saurait admettre aucun point de la doctrine évangélique si l'on n'admet préalablement la transmission du mal à toute la race humaine. En effet, le christianisme perdrait son caractère essentiel et propre du moment où l'on prétendrait nier l'existence d'un mal originel; le premier anneau de la chaîne se trouverait rompu, et le divin édifice croulerait faute de base. Or, de même que la négation du péché originel anéantirait le christianisme tout entier et rendrait superflue l'œuvre de la rédemption, de même aussi toute notion fausse, inexacte ou obscure sur ce dogme entraîne avec elle une altération plus ou moins dangereuse et préjudiciable de la doctrine du salut. Mais quelque importante, quelque indispensable que soit ce point de la révélation chrétienne, il n'a pas cessé de régner une grande divergence d'opinions sur cette matière. Cette divergence a pu être sans dangers graves aussi longtemps que la foi des peuples est restée inébranlable devant des difficultés insolubles et d'apparentes contradictions. Aujourd'hui il n'en est plus de même, et les efforts que tentent certaines écoles savantes pour ruiner les croyances de la révélation chrétienne et catholique sont d'une nature tellement grave, que tout vrai fidèle doit souhaiter avec ardeur l'unité de vue entre les diverses écoles théologiques sur le dogme du péché originel. La spéculation catholique a trouvé dans ces derniers temps un digne et loyal défenseur dans la personne du célèbre Günther; c'est à cette école, qui paraît avoir résolu avec un rare bonheur la solution du problème qui nous occupe, c'est à cette école qu'appartient également l'auteur du petit opuscule dont nous essayons de rendre un compte sommaire. Ce travail remarquable mérite d'être considéré comme une œuvre pleine d'à-propos, et tout en rapport avec les grandes questions soulevées par la science moderne. Outre un exposé dogmatique et historique du sujet, nous y trouvons exposée avec beaucoup de clarté, beaucoup de précision et un commentaire savant et rationnel, la doctrine des plus profonds théologiens des temps antérieurs, tels que saint Augustin, saint Anselme, Odon de Cambrai, Hugues de Saint-Victor, Pierre Lombard, saint Bonaventure, Duns Scot, saint Thomas d'Aquin, et un nombre considérable de théologiens illustres dont il serait fastidieux d'énumérer ici les noms. Les sentimens orthodoxes de l'auteur ne pourraient pas être manifestés d'une manière plus satisfaisante que l'a fait M. Mayer; à cet égard, on lira avec un bien vif intérêt la belle exposition, qui est faite à la page 87 et suivantes, touchant l'immaculée conception de Marie. Ce petit écrit ne manquera pas d'être utile à la science théologique, et nous regrettons de ne pouvoir en exposer plus au long les passages les plus intéressans. Nous croyons toutefois avoir rendu un service à la bonne cause en appelant l'attention des hommes spéciaux sur une production intéressante non moins par le sujet qu'elle traite que par l'époque où elle paraît dans le public. A.

DÉFENSE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE CONTRE L'ÉGLISE ROYALE PRUSSIENNE; Paraphrase des Sermons du docteur MARHEINECKE, en forme de lettres; par M. G.-J. GOETZ, doyen du chapitre rural de Neumarckt. Ratisbonne, 1839; à la librairie de G.-J. Manz; un volume in-8° de 127 pages.

Dans le cas où M. le docteur Marheinecke n'aurait point encore reçu des mains du grand-maître de l'ordre de l'Aigle rouge les insignes du mérite et du dévouement, ces insignes ne pourraient pas manquer de lui être conférés à l'heure qu'il est pour avoir lavé l'opprobre de l'Église évangélique d'avoir été jusqu'ici encore débitrice en un point de l'Église romaine; il a vengé sa communion de ce déshonneur en se montrant comme prédicateur controversiste. Le recueil catholique, *la Sion*, a fait connaître comment la chose a eu lieu. Aux yeux du chevalier de l'ordre de l'aigle prussien, l'Église catholique n'est autre chose que le grand foyer de l'idolâtrie moderne, où l'on peut tout trouver, excepté la foi vivifiante, excepté la liberté de l'Évangile, excepté une influence salutaire sur le bonheur des peuples. M. le docteur Marheinecke a soin, dans ses diatribes, au moins dans celles qu'il a livrées à l'impression, de ne pas se servir à dessein de la qualification d'Église catholique; il se borne à parler de l'Église papiste, de l'Église non-chrétienne. Quel pourrait être le but du révérend auteur si ce n'est afin de pouvoir, dans certains cas, dire qu'il ne parle point des catholiques allemands dont une grande partie est assez heureuse d'être protégée par l'aigle royal de Prusse, mais qu'il n'a voulu désigner que les seuls romains et leurs partisans qui se sont laissé prendre dans les filets de l'*araignée décrépite*. Avec de pareilles interprétations, notre

docteur décoré peut en imposer à des Ellendorf, des Alexandre Müller, des Carové, des Fischer à Lucerne et à leurs complices. Quant à nous, qui n'aimons ni les finesses de la Prusse ni la sophistique de certains catholiques allemands, nous ne nous laissons point prendre par des paroles mielleuses; nous connaissons le fond de la pensée et nous sommes en mesure d'entrer en lice ouverte avec ces ennemis déguisés. Dans nos rangs, il s'est élevé un défenseur de la vérité : c'est l'auteur connu du *Baron de Wiesau;* il n'a pas craint de fouiller dans le cloaque infect des calomnies, des accusations perfides que l'ignorance ou la mauvaise foi ne cessent de vomir contre l'Église; il a fait servir au triomphe de la vérité les armes mêmes du mensonge. L'auteur aurait craint de profaner un ministère sacré en employant également la forme homélique, pour combattre son adversaire, il a mieux aimé choisir la forme épistolaire. Il a suivi pas à pas le docteur Marheinecke, et développe successivement les questions des droits de l'Église catholique, de la liberté chrétienne, de l'influence de la foi catholique sur le bonheur des peuples, et enfin de la justification par la foi et par les bonnes œuvres. Quelque raison que l'on ait de déplorer la nécessité de semblables écrits, on ne saurait trop recommander le petit livre de M. le doyen Goetz. (*Indicateur littéraire de la Sion d'Augsbourg*, n° 6, 1839.)

CROISADE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Ceux de nos lecteurs qui ont suivi attentivement le cours d'économie sociale de M. Louis Rousseau apprendront avec intérêt que ce philosophe chrétien cédant à l'impatience d'une foule de personnes désireuses de connaître ses principes d'organisation industrielle, est sur le point de les publier, en y joignant la reproduction sommaire de son analyse critique des procédés subversifs actuellement en vigueur et des rêveries extravagantes et immorales de certains utopistes. L'ouvrage de notre estimable collaborateur est intitulé : *Croisade du dix-neuvième siècle;* il est sous presse en ce moment et paraîtra très prochainement chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, n° 69.

Le titre de *Croisade* convient d'autant mieux à l'œuvre de M. Louis Rousseau que l'objet essentiel de ce livre est de réveiller la société de sa léthargie en présence des symptômes de bouleversement qui se montrent de tous les points de l'horizon politique et dont les yeux les moins clairvoyans doivent être frappés; l'homme qui a su si bien mettre le doigt sur les plaies de notre civilisation, en indique le remède avec un accent de conviction auquel on ne saurait résister; d'autant qu'il ne se contente pas de dire ce qu'il faut faire; il se dévoue tout entier à l'acte de réparation et s'engage, pour que les catholiques puissans par la fortune ou l'intelligence lui prêtent aide et appui, à jeter les premiers fondemens d'une institution destinée à neutraliser les causes génératrices du paupérisme, de l'émeute et de tous les autres élémens de subversion sociale.

La Croisade du dix-neuvième siècle contient toutes les notions qu'on peut désirer pour le moment sur cette entreprise à la fois si minime dans ses moyens initiaux d'exécution et si grandiose par la portée qu'elle peut avoir, puisqu'elle se fonde avec quelques orphelins en bas âge et ne prétend à rien moins qu'à faire entrer l'industrie dans les voies de la justice et de la charité dont elle est actuellement si éloignée.

HERBIER DU NORD, AGRICOLE, MÉDICAL, HORTICOLE, ÉCONOMIQUE ET EMBLÉMATIQUE. Tel est le titre d'un ouvrage de botanique, entrepris à la fois pour propager la connaissance des végétaux phanérogames et l'appliquer aux diverses branches d'industrie où son utilité se fait le plus sentir.

L'Herbier du Nord, qui embrasse tout le nord de la France, y compris la Flore parisienne, paraît par fascicules de 15 plantes du prix de 3 fr. 50. Les collections spéciales de plantes agricoles, médicinales et de graminées se paient 4 fr. Le prix est de 4 fr. 50 pour les herbiers génériques et emblématiques. Chaque échantillon de cet herbier est placé dans une feuille de papier blanc, *in-folio*, accompagné de la notice imprimée.

Deux *herbiers* manuscrits se publient en même temps, aux prix de 2 fr. 50, et 1 fr. 25 le fascicule. Les collections partielles se paient proportionnellement à celles de l'herbier imprimé, ci-dessus. Le 34e fascicule de ces herbiers a paru, et seulement le 27e de l'herbier imprimé, au n° 1er.

La première livraison se compose des fascicules publiés. Les autres se font à la volonté des souscripteurs, les frais de port, atténués le plus possible, étant à leur charge. Les herbiers manuscrits se livrent *franco* à Paris par 10-30 fascicules à la fois.

Chaque livraison est payable par un mandat sur la poste.

L'Herbier du Nord est publié à Boulogne-sur-mer. S'adresser à l'auteur éditeur, M. Lechartier, par lettre affranchie. — On fait aux séminaires une remise de 15 pour 100.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 65. — Mai 1841.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

DIXIÈME LEÇON (1).

Les cités politiques de Moskou, son Bazar, son Forum, ses Monastères, et sa Semaine sainte.

Description du Kitay-Gorod ; véritable origine de ce nom ; erreurs des savans d'Europe à ce sujet. — La place Rouge ; son histoire ; le Lobnoe-Mêsto ; le groupe de Minin' et Pojarski ; la traite des noirs en Russie. — La porte d'Or et la madone d'Ivérie. — Le Zemlianoy-Gorod ; description des Simonovskoy, Novo-Spaskiy et Donskoy monastyrs. — Les cimetières ; leur caractère. — Une image de saint Pierre au couvent de ce nom ; Yoghis chrétiens. — Idéal apocalyptique de l'architecture des couvens russes. — Parallèle physique et social entre Rome et Moskou, et entre les deux empires qui en sont émanés. — La procession du dimanche des Rameaux ; le Jeudi-Saint ; la nuit de Pâques. — Couvent des Miracles ; chute du patriarcat ; fête impériale du Jourdain.

Y a-t-il une destinée, c'est-à-dire un instinct naturel qui condamne certains peuples à rester éternellement dans l'enfance morale et intellectuelle, tout en grandissant au physique comme des géans? Il serait triste de le penser ; cependant les Moskovites par leur attachement obstiné aux formules sociales antiques pourraient induire à le croire. Ainsi non seulement ce peuple s'est formé dans son Kremle une sorte de capitale, d'akropolis, de Sainte-Sion, il a encore gardé aux trois principaux quartiers de sa capitale leur caractère primitif de cités distinctes, hiérarchiquement disposées, comme dans les grandes villes de l'antiquité indo-pélasgique, et séparées entre elles par des remparts, des vallées, des portes. Images des trois classes sociales, peuple, noblesse et bourgeoisie, ces cités, dans chacune desquelles dut régner à l'origine un genre de vie spécial, s'appellent *Kitay gorod*, *Byel-gorod* et *Zemlianoy-gorod*. On a montré ailleurs que ces trois noms correspondaient à ceux des trois Russies, *rouge*, *blanche* et *noire ;* on a dévoilé le sens et le symbolisme oriental de ces dénominations, prouvant par là combien Malte-Brun, et dernièrement encore M. Schnitzler, ont tort d'expliquer ces noms par des raisons de localités et de climats, telles que la blancheur des neiges et la sombre couleur des forêts. On n'a pas moins extravagué pour l'interprétation des noms divers des cités de Moskou, que pour celle des noms de la Russie : ainsi les plus récentes relations de voyages traduisent encore *Kitay-gorod* par le mot *ville chinoise*. Pourtant *Kita* est une de ces pures racines slavo-

(1) Voir la IX[e] leçon au n° 63 ci-dessus, p. 178.

pélasgiques où l'on retrouve avec bonheur les preuves de l'ancienne fraternité des peuples, gage de leur future réunion. *Kita* signifie encore en serbe un *bouquet* et l'*organe générateur*. Or, la ville entière de *Kiyov* s'appelait dans les chroniques latines *Kitava*, et *Kouyava* dans les écrivains orientaux du dixième siècle; c'était un des foyers sacrés de la Scythie, mot collectif désignant une foule de races, et qui vient peut-être du verbe slavon *skitaiou*, vagabonder, être *nomade*. Le russe moderne designe un ermitage dans un lieu désert par *skit*. Or tous ces noms sont clairement affiliés au verbe grec κειτομαι, κειμαι, κειται, *être couché* ou *gisant*, d'où le néo-grec a tiré l'idée d'ermite, *askitis*, en lui enlevant sa première signification d'*athlète* (d'ασκεω, s'exercer). De même le latin être assis, *sedeo*, en slavon *sidiou*, n'est pas étranger à κειτω et à *kita*; notre mot français *gîte* émane évidemment de cette racine féconde, laquelle a pour voisine et pour alliée une autre racine également commune aux Slaves et aux Pélages, αειδω, αειδη, le *chant*, et *gayda*, la *flûte* des Orphées scythes, l'instrument magique qui éleva les premières villes slaves; et de ces deux paroles sortirent peu à peu deux longues séries d'idées ou de mots.

Or, de même que les deux langues se compénétraient, de même en était-il pour les deux races slave et grecque. L'une fournissait la matière du commerce et des arts, les troupeaux, les peaux de bête, les produits du sol; l'autre les exploitait par son intelligente industrie. Les marchands de Kiyov étaient presque exclusivement des Grecs de Kherson et de la mer Noire, lesquels durent naturellement suivre la cour, lorsqu'elle émigra à Moskou. Ils remplirent le Bazar de cette nouvelle capitale, et lui conservèrent le nom slavo-grec de leur ancienne demeure Kitaya (de *kit*, κειται). Quant aux Russes, ils appelaient entre eux ce quartier, le *Lieu des étrangers*, *Gostinoy dvor*, comme en général ils appellent encore aujourd'hui les marchands *Gosts*, hôtes ou étrangers, quoique la plupart soient maintenant naturalisés. Bref, le *Kitay-gorod*, longtemps quartier des gîtes grecs, est devenu peu à peu une ville de toutes les nations, excepté pourtant des *Chinois*, qu'en dépit de Voltaire le *Kitay* n'a probablement jamais vus. Dans son immense labyrinthe de rues voûtées, qui rappellent d'une manière frappante le grand bazar de Stambol, sont confondus des Français, des Anglais, des Tatars de Kazan, des Arméniens d'Astrakan, des Géorgiens de Tiflis, des Finlandais d'Abo et des Grecs d'Odessa. La partie voûtée de cette ville de boutiques se divise en vingt-cinq allées, chacune destinée, suivant le système oriental, à un genre particulier de marchandises, de sorte que chacune forme comme un bazar spécial: et il en est ainsi dans tous les marchés russes. Ces rangées de boutiques, hiérarchiquement rangées, offrent d'abord sur la première ligne les marchands de cierges et les vendeurs d'*obrazes* ou saintes icones: plus loin sont les armuriers et couteliers; puis, les pelletiers, les cordonniers, les marchands d'étoffes: les libraires ne sont pas classés, tant ils occupent peu d'espace. Parmi tous ces *gosts*, les plus respectés, ceux qui inspirent au peuple le plus de confiance sont les *baradatchi*, orientaux à longue barbe et à robe ou kaftan' slavo-tatar, serré par une ceinture: ici, parmi les vrais orthodoxes, le costume européen n'est pas plus en faveur que dans tout l'Orient.

Comme les bazars des anciennes villes helléniques, celui de Moskou débouche sur la grande place, dite *Krasnaya plochtchad*, place Rouge ou Belle, le rouge étant chez tous les peuples enfans synonyme de beauté. Cette vaste enceinte, l'Hippodrome et le Carrousel des Moskovites, place du Tumulte des Chars, place des Assemblées-populaires, et plus d'une fois forum des insurrections, est dominée d'un côté par la longue et magnifique façade moderne du Kitay, de l'autre par les murs vénérés du Kremle, palais de la félicité, séjour inviolable des prêtres et des tsars; les deux autres côtés aboutissent aux deux vallées profondes, creusées par la Moskva et la Neglina, et où habite le bas peuple, vallées de larmes, de travail et de souffrance. Cet antique forum, presque aussi élevé que le Capitole russe ou Kremle, est dominé par une sorte de tribune circulaire,

bâtie en gros blocs de pierres blanches, avec un siége de granit au centre, une balustrade très épaisse et un escalier, le tout construit dans cette massive simplicité qui rappelle indirectement nos autels druidiques. L'ancien voyageur Mayerberg dit que de là le tsar et ses ministres haranguaient le peuple assemblé, lors des *vetches* ou états-généraux. Cette tribune, sous le nom de *Lobnoe mêsto*, Lieu de la justice, servait aussi de roche Tarpéienne; là étaient exécutés les prisonniers politiques; là le cruel Ivan célébra ses sanglantes orgies, et là Pierre, dit le Grand, fit rouler par milliers les têtes de ses janissaires ou strelits. Depuis lors, ce monument, destiné dans l'origine aux débats de la liberté, n'a plus servi que de théâtre aux exécutions. Actuellement le clergé fait chaque année une procession autour du *Lobnoe mêsto*, orné ce jour-là des plus riches tentures, et l'on y prie pour les âmes des condamnés, c'est-à-dire des victimes sans nombre immolées là et ailleurs par la volonté des tsars.

Le bon empereur Alexandre conçut l'idée d'embellir la *place Rouge* d'un monument qui rappelât sa destination première, et fît peu à peu concevoir au peuple abattu une plus haute idée de lui-même. L'exécution en fut confiée au fameux sculpteur Martos; et maintenant le groupe colossal de *Minin'* et *Pojarski*, haut de trente pieds, y compris le stylobate, s'élève auprès du *Lobnoe mêsto;* image du peuple russe, le boucher *Minin'*, aux traits heurtés et terribles, une hache à la main, est debout, et son geste, animé d'une patriotique impatience, pousse l'indolente noblesse, représentée par la calme et harmonieuse figure de *Knyaze Pojarski*, assis sur des trophées, à se lever pour défendre la patrie contre les étrangers et les tsars imposteurs. Autour de ces admirables statues se tiennent les *Podryatchiks*, commissionnaires et entremetteurs d'affaires, pauvres gens qui, possédant à peine un peu de paille pour y poser la nuit leur tête, et ayant eu, comme ils disent, *le malheur* de naître libres, forment la classe la plus misérable de l'empire. Autour du monument, à certaines époques de l'année, les intendans des boyards amènent aussi des troupes de serfs, qu'ils louent, c'est-à-dire qu'ils vendent pour trois, cinq ou six ans, au nom et au compte du seigneur, à des manufacturiers ou entrepreneurs d'usines. Ce sont d'ordinaire les plus jeunes et les plus vigoureux d'entre les serfs qu'on arrache ainsi à leurs parens et à leur famille. Et c'est sur le forum des anciennes vetches russes que s'accomplit cette *traite des noirs!* au su de toute l'Europe, et au milieu du dix-neuvième siècle, *on vend là des Chrétiens!*

La place Rouge est séparée de la seconde cité ou du *Byel-gorod* (la ville Blanche) par une porte triomphale appelée *Porte de la Résurrection* (*Voskresensk'*). Deux tours la surmontent, et on la traverse sous deux larges voûtes latérales, la troisième arche, ou celle du centre, étant occupée par la chapelle de Notre-Dame-d'Iverie; un long escalier en dalles de fer à beaux dessins monte à ce sanctuaire vénéré, où rarement un vrai Russe passe sans déposer son offrande. Aussi est-il surchargé des plus riches icones, du fond desquelles scintille la robe de pierreries de la miraculeuse Madone du Mont-Athos. Son buste colossal, comme celui de l'enfant Jésus, respire un caractère de rêverie orientale et un repos d'idéal, qui font vivement regretter qu'il n'y en ait pas encore de copies en France. Un chapelain à longue barbe veille sans cesse devant elle; une rangée de lampes étincelantes brûlent nuit et jour dans sa *cella;* elle est la patronne, la gardienne de cette porte antique des triomphes et des victoires qui paraît avoir eu pour premier modèle la *porte d'Or* de Bysance, sous le château des Sept Tours, par où les empereurs grecs rapportaient jadis pompeusement dans leur capitale les dépouilles de l'Occident, tandis que dans la Rome des Césars, la porte des triomphes se trouvait au contraire tournée vers l'Orient : singulière coïncidence avec les événemens de l'histoire. Du reste l'idée de la porte d'Or est familière aux nations asiatiques. Les Tatars de Crimée avaient appelé ainsi celle qui, *trop étroite pour un chariot européen* (1), fermait pour ainsi dire hermétiquement leur presqu'île, étant la seule ouverture pratiquée dans

(1) Clarke, *Voyage de Russie et Tartarie.*

la muraille de terre, qui s'étendait d'une mer à l'autre sur l'isthme de *Perecop.* Suivant Clarke, « *or* chez les Tatars veut « dire *royal :* ainsi la tente d'or, la horde « d'or. Le colonel Symes a remarqué la « même expression à Ava ; en sorte que « je la suppose commune dans tout « l'Orient. » La moderne porte d'Or de Moskou, son *arc de l'Etoile,* est maintenant dans les faubourgs, sous le nom de *porte de Tver.* Sa masse imposante, à trois arcs romains, et toute en granits ou marbres noirs, sans même excepter ses élégantes colonnes, produit un effet lugubre Ses magnifiques statues de guerriers allégoriques et ses bas-reliefs si vivans, où Martos a immortalisé les exploits de la Russie sous Alexandre et Nicolas, ne font qu'augmenter la tristesse, en montrant combien de talens, combien de bravoure sont prodigués pour une cause qui n'est pas celle du genre humain.

Moskou est maintenant entouré d'un cercle non interrompu de larges boulevards, plantés d'arbres et ornés de bancs pour les promeneurs : ils séparent le *Zemlianoy-gorod,* la ville de la plèbe, la ville extérieure, aux maisons de terre et de bois, d'avec les cités intérieures, où il est défendu par oukase de bâtir désormais autrement qu'en pierre. L'immensité du *Zemlianoy* a quelque chose qui effraie ; on y marche des jours entiers avant de parvenir à se former sur son ensemble une idée claire. Il est remarquable que c'est dans cette partie de Moskou que l'on rencontre le plus de couvens, et les plus riches. Celui de *Danilof* y occupe tout une colline escarpée, et l'on aperçoit de très loin ses tours à créneaux et son polygone muré. Sur un autre coteau d'argile, planté de sapins, et presque à pic au-dessus de la Moskva, près du magasin à poudre et de la barrière de Serpouhof, le *Simonofskoy* monastyr invite le voyageur par sa position admirablement pittoresque. Il forme, en conséquence de saints canons architectoniques de l'Orient, un carré à peu près exact, dont chaque côté regarde un des quatre points cardinaux. Le long vestibule voûté, et flanqué de tours à embrasures jadis munies de canons, qui forme l'entrée de cette demeure, est tout couvert de fresques anciennes représentant les croisades de la Russie contre les Mongols, les moines, armés de lances et de grandes croix, s'élançant vers l'ennemi, des igoumènes priant à l'écart les bras tendus, comme Moïse sur la montagne, pendant la bataille ; de noirs ermites au fond de leurs grottes absorbés dans la contemplation, des saints ayant, comme à Kiyov, une étoile sur la tête en guise d'auréole. A ces fresques singulièrement grossières sont ajoutés le plan et les vues du couvent tel qu'il était jadis. Au-dessus du grand portail plane une chapelle carrée, qui correspond à une autre petite église placée sur la seconde porte, diamétralement opposée à celle-ci, c'est-à-dire placée à l'Orient ; et toutes les deux, en dedans comme en dehors, sont entièrement recouvertes de peintures. Les maisons ou cellules monastiques sont adossées au mur d'enceinte, construit en briques rouges, avec des rangées d'arcades en saillie, et défendu par des tours à toits quadrangulaires et pyramidaux, dont les quatre plus élevées flanquent les quatre angles du couvent. La forme et la disposition de ces tours, leurs tuiles vernies et de couleur verte, rappellent vivement les tours du Kremle. Un ouspenskiy sobor, que l'on croit remonter à l'année 1405, occupe également ici le centre de l'enceinte sacrée. Défiguré par des restaurations, il a pourtant gardé son trapèze ou sa galerie intérieure, qui, destinée au peuple, et séparée de la nef par un mur, est entièrement couverte de tableaux bibliques, formant comme un catéchisme en paraboles. Quant à la nef elle-même, inondée de lumière et éblouissante de pierreries, elle offre un magnifique contraste avec ce portique sombre et abaissé. L'œil ravi admire à la fois et les voûtes élancées, et la vaste coupole à grandes fenêtres, et l'iconostase, un des plus riches de Moskou, qui porte jusqu'au dôme son énorme masse d'or, sculpté et peint, avec des diamans semés partout sur les habits de ses personnages. Exactement carrée, cette cathédrale est exhaussée sur un terrassement, à l'ancienne manière grecque, et entourée d'allées d'arbres. Parmi les cinq autres églises de ce même monastère, on remarque celle qui précède, à la manière

orientale et primitive, le réfectoire, ainsi que la basilique romaine de Latran précédait le triclinium, salle de festin et de réception des papes des temps barbares. Il est digne d'attention que la forme basilicale ou purement oblongue, soit restée en Russie exclusivement consacrée à ces sortes d'églises, dont la toiture a également la forme du pignon romain ou gothique, rejetée des sobors.

On quitte avec regret le plateau aérien du *Simonofskoy*, au bas duquel, dans la vallée profonde, serpente capricieusement la Moskva, à travers des prairies couvertes de troupeaux. Mais voici un autre monastère qui, bien que dans une position toute différente, ne le cède en rien au premier. Assis dans une grande plaine de sable, à la porte de Moskou qui regarde vers la Kosakie, le *Donskoy*, couvent de la Madone du Don, fait briller de loin sa vaste et haute enceinte de remparts, en brique rouge, tranchant sur l'éternelle verdure des grands arbres qui l'environnent. Au-dessus de la porte d'entrée une antique Madone est, dit-on, ornée d'une pierre de grand prix. Cinq églises secondaires environnent le grand sobor central, qui est, comme architecture, un des plus beaux de la Russie. Précédés d'une allée d'arbres et d'un large perron, cinq dômes le surmontent, l'un entièrement doré, les quatre autres, aux quatre coins, semés d'étoiles d'or sur fond vert. La principale coupole, la seule qui soit ouverte à l'intérieur, est tout italienne et digne d'une grande église de Rome; à son sommet plane le Créateur tirant l'univers du néant, et à l'entour se succèdent en vastes fresques les triomphes de son Verbe. L'iconostase, renommé comme étant le plus riche de tout Moskou, monte étincelant dans cette coupole, avec ses douze hiératiques apôtres en vermeil et de grandeur naturelle, et sa miraculeuse vierge du Don, étonnamment parée, dont la couronne se compose de solitaires. Cette icone, gracieuse et souriante, qui paraît avoir été retouchée par l'école des Strogonofs, fut longtemps le palladium des Kosaks, qui la portaient dans leurs camps, au seizième siècle, comme un gage de victoire sur les infidèles, et depuis qu'elle leur a été enlevée par leurs maîtres, elle n'en continue pas moins de recevoir leurs riches offrandes, au retour de toutes leurs campagnes; les pieux Moskovites aussi n'oublient point que son intercession les sauva en 1591 d'une invasion des Tatars de Perekop. Les docteurs de l'Eglise, à taille colossale, couvrent, comme de coutume, les deux piliers carrés de la nef, dont les voûtes, ordinairement si basses, s'élèvent ici à une grande hauteur. Sous l'area (plateau carré en terrassement) qui porte le temple, s'étendent les sombres allées des catacombes, où se trouvent des sépultures de tous les âges depuis le seizième siècle; et depuis que ces caveaux sont remplis, les tombes débordent dans la cour extérieure, qui n'est plus qu'une forêt de pierres funèbres, pressées l'une contre l'autre, cippes orgueilleux, à épitaphes d'or, mais sans statues, ainsi que l'exigent pour les sépulcres les canons de l'Eglise d'Orient. Ce cimetière splendide et moderne, nécropole du beau monde de Moskou, renferme parfois des inscriptions touchantes : j'en traduirai une qui est le dialogue d'un père survivant avec son enfant décédé : « Cher « Sacha (1), pourquoi si vite nous quitter, « si vite t'envoler au ciel?—Afin de prier « là haut pour toi, pour maman, pour « mes frères. — Ah! tu étais si beau, si « chérissant, si bon! Comme tes qualités « se seraient développées! de quelle joie « tu nous aurais comblés! — Papa, là « haut, parmi les anges, je vais me dé- « velopper bien mieux; je deviendrai « bien plus beau et plus parfait, et je te « causerai un jour bien plus de joie. »

Abordons un autre lieu saint, que rend populaire une autre icone miraculeuse, celle du Sauveur, et qui pour cette raison s'appelle *Novo-Spaskiy* monastyr. Au-dessus de sa porte d'entrée s'élève en octogone son campanile à quatre étages, qui est, après l'*Ivan' velikiy*, le plus haut des clochers de Moskou, comme sa cloche, du poids de 385 quintaux, est la plus grosse après celle du Kremle. La principale de ces églises, bâtie en 1462, sur le caveau sépulcral des *Chérémetieff*, a été restaurée depuis dans un style demi-italien, et par un contraste bizarre ses innombrables peintures bibliques sont

(1) Diminutif d'Alexandre.

encore dans un style qui rappelle le treizième siècle. Au reste, plusieurs de ces figures, surtout celles aux murs intérieurs de l'abside, et autour du siége en pierre de l'igoumène, offrent réellement de grandes beautés : tel est l'Isaïe à qui l'ange purifie les lèvres avec un charbon ardent; telle est encore à un des quatre piliers de la nef une superbe Madone, souriant à son enfant, et qu'on attribue à Strogonof. Une copie exacte, mais dans des proportions plus restreintes, de la grande Sophie qu'on a vue aux murs de l'Ouspenskiy sobor du Kremle, orne ici l'iconostase. Quant aux peintures qui ornent la galerie du pourtour, et les deux escaliers collatéraux à l'abside, M. Schnitzler qui en dit par hasard un mot dans sa statistique de Russie, se trompe singulièrement; il les appelle des fresques historiques relatives aux luttes contre les Tatars. « Il est curieux, dit-il, d'étudier l'armement de tous ces guerriers. » En réalité ces peintures ne font que répéter celles usitées pour pareil lieu dans tous les autres sobors; c'est-à-dire, qu'elles représentent d'abord des philosophes, poètes et historiens du paganisme, puis les scènes principales de l'Apocalypse, la bête à sept têtes poursuivant la femme mystique, l'ange au glaive et à la balance enchaînant le monstre, le Christ en roi couronné, sur un cheval blanc, avec une double épée sortant de sa bouche, et poursuivant les rois issus de la bête, qui les reprend pour un temps et les cache dans sa gueule immense; enfin l'échelle de sept degrés planétaires ou des sept cieux, qu'escaladent les âmes des moines, dont un grand nombre trébuchent et tombent, hélas! la tête en avant dans l'abîme. Puis viennent les sept conciles œcuméniques, immenses fresques dont chacune offre des légions d'évêques, et où président les sept empereurs comme autant de personnifications de la Sophie. Les scènes relatives au baptême des Bulgars et autres peuples slaves, ornent la galerie et l'escalier qui unissent le grand sobor à l'église d'Hiver, vaste chapelle où se vénère le *Volto santo* oriental, dont le monastère a reçu sa dénomination de Spaskiy. Cette colossale icone est du reste copiée de celle du Gabrielskiy au Kremle. Les sépulcres de plusieurs personnages célèbres se voient dans la vieille catacombe creusée sous l'église, dont les fondations, à énormes blocs granitiques, étonnent, dans un pays où l'on ne bâtit d'ordinaire qu'en brique.

Avant de passer aux monumens politiques, entrons encore dans un monastère, remarquable comme étant consacré au prince des apôtres chez le peuple qui est incontestablement de tous ceux de l'Orient le plus hostile à la chaire de saint Pierre. Et pourtant lui aussi donne à cet apôtre le rang suprême, c'est-à-dire la clef qui ferme et qui ouvre les cieux. C'est ainsi qu'il est représenté sur le grand portail du *Petrofskiy* monastyr, ayant autour de la tête une inscription slavone qui le reconnaît comme la pierre angulaire de l'Eglise, et comme ayant le pouvoir de lier et de délier. Ce couvent est très ancien, à en juger par la forme des arcs de ses fenêtres, et par les tombes moussues qui remplissent sa cour. A une légère distance de ce monument, en se rapprochant du boulevard de Tver, se trouvait la cour ou résidence d'été des patriarches; il n'en reste plus que l'étang, renommé jadis pour ses poissons exquis. Tout près est encore debout une vieille église, pauvre et oubliée, depuis la chute du patriarcat : son clocher, pyramide aiguë à huit faces, et à rangées de fenêtres en arcs mauresques, l'une au-dessus de l'autre, paraît avoir servi de modèle primitif pour l'église de Samson à Pétersbourg. Aucun monument moskovite ne se rapproche davantage du style gothique. Sur la place voisine, l'église d'un petit couvent de femmes se distingue par son architecture tout-à-fait nationale, et sa division en deux églises séparées : l'une inférieure au rez-de-chaussée, et l'autre supérieure; l'une illuminée et riche, ouverte seulement les jours de fête, l'autre obscure et pauvre, destinée aux prières quotidiennes, et toutes les deux environnées de galeries en bois pour le peuple. Là, comme au Novo-spaskiy et autres lieux, la vie contemplative est représentée par des yoghis chrétiens, décharnés, et sans autre vêtement que des ceintures de feuilles, leurs cheveux et une barbe qui leur descend jusqu'aux genoux, en témoignage de leur sainteté : car dans les préjugés orientaux, le degré de longueur

de la barbe symbolise le degré de faveur divine dont jouit celui qui la porte. Elle est censée croître par l'influence des astres, et la sainteté c'est l'union avec les anges des étoiles.

En général, l'Église d'Orient est restée dans ses rites bien plus rapprochée que celle d'Occident, des anciennes superstitions astrologiques. L'idéal du temple oriental est encore aujourd'hui, même en Russie, ce qu'il était jadis, c'est-à-dire la Jérusalem céleste ou la cité de l'Apocalypse. Tout monastère russe se formule encore plus ou moins sur ce modèle, qu'on retrouve antérieurement au Christianisme dans le temple de Salomon, et dans l'ordonnance zodiacale du camp d'Israël au désert. Ainsi le Donskoy est un carré parfait, avec trois hautes tours en brique rouge pour chacun des côtés, ou douze pour toute l'enceinte, image des douze drapeaux des tribus, plantés autour du tabernacle juif, figuré par le sobor central. Cette multiplication de trois par quatre, de l'unité par la dualité, de Dieu par son image visible, est la base du beau comme du vrai, et se reproduit dans tous les détails du temple. Chaque sobor est un carré à peu près cubique, comme fut l'arche ou la tente de Jéhovah : le carré exprime le monde terrestre, comme le cercle exprime l'infini ou l'univers divin. Or, ce cercle dans le temple russe c'est la grande coupole, où monte l'iconostase, qui couvre le Saint des saints ; c'est la coupole centrale, ou la colonne de lumière, flanquée de quatre autres dômes plus petits; et l'ensemble s'oriente de manière que toujours un des quatre côtés regarde un des quatre points cardinaux du globe. Aux églises anciennes chacun de ces côtés est surmonté de trois pignons coniques dorés, qui sont le prolongement de la toiture, composée en forme d'étoile de douze rayons ou segmens inclinés. Ces douze toits en saillie protégent souvent sur la muraille autant de fresques, relatives aux douze grandes fêtes de l'année, ou à douze miracles de Dieu. Le sens apocalyptique de cette architecture se révèle dans maintes miniatures de manuscrits grecs et russes. Or, en mettant sa dépouille mortelle sous la protection d'un de ces douze signes terrestres de la maison de Dieu, l'Oriental croit s'assurer un accueil moins sévère à l'une des douze portes de la cité des cieux, gardées par les douze apôtres. Aussi les monastères russes sont-ils encore, comme l'étaient ceux d'Occident au moyen âge, des lieux de sépulture privilégiés. Les plus vénérés de ces couvens n'offrent dans leurs vastes cours que cippes, colonnes, pyramides funèbres, pressées comme les arbres d'une forêt. Mais la tristesse naturelle à tous les cimetières est singulièrement augmentée dans ceux-ci par la défense canonique d'y mettre des statues ou toute autre *image taillée,* ce qui leur donne beaucoup de ressemblance avec les cimetières juifs et musulmans.

Les influences astrologiques poursuivent les sociétés d'Orient dans toutes leurs phases intellectuelles. Sous le voile de l'Apocalypse, elles dominaient la Russie sacerdotale : à peine Pierre-le-Grand l'a-t-il lancée dans la carrière de la civilisation européenne, que le culte astrologique y rentre sous une autre forme, avec la franc-maçonnerie. La haute tour de Souharef, siége du premier observatoire et de la première école de mathématiques, établis à Moskou, servait en même temps de loge maçonnique. Le précepteur du tsar, Lefort, en avait donné l'idée; et initiés par leur monarque aux impiétés modernes, les boyards y célébraient avec lui leurs orgies. Cette énorme tour carrée domine encore une partie de Moskou. De son portique circulaire, à élégantes colonnades, on voit se dérouler immense la ville de terre (*Zemlianoy-gorod*), océan de cabanes, de palais, de jardins, où serpente, entre deux rives souvent très escarpées, la petite rivière de la Iaousa, nom que les archéologues de ce pays font dériver puérilement du synonyme slavon, qui signifie : *Je suis étroite.*

Mais quittons enfin cette ville noire, pour rentrer dans la blanche (*Byel-gorod*), par la splendide rue de Tver (*Tverskaya oulitsa*), dont la réunion étrange de palais dans tous les styles du monde, attique, romain, mauresque, florentin, français, espagnol, offre la plus complète image de ce qu'est devenu l'empire. On a remarqué que les principales rues de Moskou portaient le nom d'une province ou d'un pays autrefois indépendant. Celle de Tver aboutit à la grande

route qui mène dans l'ancienne principauté de ce nom; celle de Tcherkask correspond également à la barrière qui s'ouvre sur les Kosakies, dont Tcherkask est la capitale; il en est de même pour Yaroslav, Smolensk, etc. Rome ancienne avait d'une manière pareille absorbé l'Italie fédérale. Il y a les plus frappans rapports de mœurs et de coutumes entre le peuple russe et l'ancien peuple romain. Les deux sociétés ont traversé dans leur enfance presque les mêmes révolutions; et comme à la fin, Rome, déshéritée du glaive, est devenue le centre de la chrétienté latino-germaine, l'axe des peuples progressifs ou occidentaux, ainsi Moskou, abandonnée des tsars, est restée le fanal des églises d'Orient et des nations stationnaires, dont le Christianisme s'est immobilisé dans le symbole. On retrouve même dans les sites des deux villes des ressemblances qui paraissent *fatales*. Que de fois, en parcourant les environs de Moskou, il m'a semblé y voir une répétition du Campo Romano! sous des formes orientales et hyperboréennes; l'aspect pittoresque était le même. C'est, comme dans le Latium, un terrain sablonneux, ondulé, tourmenté par la nature, à collines quelquefois abruptes, à larges vallées. L'enceinte civique enveloppe dans les deux villes un grand nombre de monticules. La Moskva est, comme le Tibre, une petite rivière étroite et sale, qu'on passe sur de petits ponts; et sans les deux grands peuples qui en boivent les eaux, jamais la renommée n'eût inscrit les noms de ces deux rivières. Comme le Capitole, avec ses toits jadis dorés, domine le Forum et la ville; de même le Kremle, avec ses coupoles et ses flèches étincelantes des plus riches métaux, domine la grande place et est visible de tous les quartiers les plus éloignés.

Les deux capitales offrent dans leur enceinte la même immensité, les mêmes vides; dans l'une et l'autre, on voit des troupeaux de vaches et de moutons paître l'herbe des rues; l'œil est frappé du même air de délaissement; la pensée s'y repose dans un égal silence; le philosophe y trouve la même retraite, la même tranquillité. Egalement délaissées par le pouvoir militaire, ces deux Romes semblent deux indestructibles ruines, qui, malgré l'oubli des rois, subsistent et défient les siècles. La Rome italique, abandonnée par les Césars dès le troisième siècle, se remplit de barbares aux mœurs contrastantes, aux costumes bizarres, aux langues inconnues. Alors commença la mission religieuse de cette reine répudiée, mission qui succéda à sa vie de conquêtes; alors tous les peuples qui avaient jadis tremblé devant son épée, adoptèrent sa foi avec transport. Moskou, au dix-huitième siècle, est délaissée de même par la cour et les tsars, qui vont fonder une troisième Bysance dans le monde hyperboréen. Moskou perd ses pompes profanes et sa vie militaire; elle commence à devenir ville de paix et de prière, se préparant à devenir ville d'étude, ville d'artistes, si jamais les circonstances le permettent. Au lieu des princes et des magnats d'autrefois, il ne lui reste plus que des marchands et des prêtres. Les voyageurs qui la visitent sont des traficans d'Asie, Tatars, Mongols, Arméniens, Persans, Turcs, dont les costumes, les mœurs, les langues se croisent devant le Kremle, aux bazars du Kitaygorod. Le rôle de Moskou devrait être désormais d'agir religieusement sur ces pélerins de l'industrie asiatique, d'envoyer l'Évangile à tous ces peuples mahométans ou païens, qu'elle a jadis subjugués, et qui sont encore assis dans les ténèbres, attendant sous leurs tentes la civilisation slave, comme les Gaulois, les Germains, tous les barbares d'Occident, avaient attendu les lumières de Rome.

Un autre point de similitude entre les deux villes est le caractère pour ainsi dire composite de leur civilisation, de leur littérature, de leurs arts. Rome résumait en elle l'Egypte, la Grèce, l'Etrurie. Moskou de même veut résumer à la fois les Tatars, les Mongols et les Slaves. Mais bien plus encore que le Romain, le Moskovite manque du sentiment artistique et du génie créateur. Il ne sait que répéter les types sans les développer, ni les embellir. Imitateur habile, il reproduit Bysance et les monumens mauresques, comme les Romains copiaient l'hellénisme et les monumens étrusques.

Si maintenant des deux capitales on s'élève à la contemplation des deux em-

pires qui en sont émanés, on trouve encore la même similitude. Il y a des peuples inquiets, changeans, progressifs, révolutionnaires, comme les Grecs anciens et les Français; il y en a d'autres qui, purement passifs et assimilateurs, semblent destinés à s'emparer des progrès accomplis, à se les approprier en quelque sorte par voie de conquête, à suspendre pour un moment la marche de l'humanité, qui subit alors une sorte de purgation, devenue nécessaire au bout d'un certain nombre de siècles. Ces nations, marquées d'un sceau particulier, se révèlent à leur plus haute expression dans l'Empire romain antique et dans l'Empire russe moderne. Ces monarchies sont dans l'histoire comme des colonnes mystérieuses, auxquelles doit aboutir un monde, du pied desquelles sort un monde nouveau. Dans des empires ordinairement tout militaires, la science est quelque chose d'exotique; elle n'a rien de national, mais se forme des travaux entassés d'un grand nombre de siècles et de peuples divers. La littérature y devient une vaste compilation. C'est ainsi que, pour son culte, ses mœurs, sa langue, ses arts, la société russe a fait des emprunts aux Grecs, aux Français, aux Allemands, aux Italiens, aux Tatars, aux Mongols, et de ces élémens si divers elle a su composer une unité prodigieusement forte : car, depuis les Romains, nul peuple ne s'est montré assimilateur au degré où le sont devenus les Russes. Ceci n'est pas dit pour les faire aimer, mais pour montrer qu'ils sont à craindre et qu'on ne peut trop se prémunir contre eux.

Nos publicistes écrivent : La Russie, à force de s'étendre, réalisera la fable de la grenouille qui s'enfle; elle se dissoudra; d'elle sortiront plusieurs royaumes, chaque peuple conquis reprendra sa première existence, et il n'y aura plus de Russie que là où l'on parle russe. Dieu veuille qu'il en soit ainsi! mais l'histoire et ses leçons ne le font pas espérer. Voyez au contraire quelle force d'identification il y a chez ces Moskovites. Les Kosaks, nation à part et si différente il y a soixante ans, quand vous les questionnez sur leur nationalité, vous répondent: Nous sommes aussi russes que ceux de Moskou; nous parlons plus pur russe que ceux de Pétersbourg; notre pays est le cœur et le jardin de l'empire; nous sommes les pères de la Russie. Allez voir ces formidables Tatars de la Krimée; que sont devenus tant de milliers d'entre eux? Un demi-siècle a suffi pour que les fils baptisés de ces Mahométans en disent à l'étranger presque autant que les Kosaks. De la mer Caspienne à la mer Glaciale tout devient russe de langue, de mœurs, de volonté. La rapidité d'assimilation de ces Mongols slavisés est effrayante; ils ont déjà des colléges dans le Caucase, où leur idiome est appris par les indigènes, qui vont ensuite le porter jusqu'au fond de l'Asie. Oui, depuis les anciens Romains, nulle société n'a su fondre en elle les vaincus avec autant d'habileté, et quelquefois avec autant d'archarnement et de cruauté.

Le même parallèle entre Rome ancienne et Moskou pourrait encore se poursuivre dans le système social et les lois. Ceci paraîtra simple, si l'on pense que les Russes ont reçu leurs mœurs, leur législation, leur culte de Bysance, qui avait tout reçu de Rome. On trouve donc en Russie les mêmes élémens sociaux que dans l'antiquité classique, la même division nationale en trois classes : noblesse sans titres, peuple égal aux nobles devant la loi, esclaves cultivateurs et valets qui sont comme le bétail, non pas des personnes, mais des choses. Néanmoins il est important d'observer que tout cela se présente sous une forme orientale. Quoique issu de Rome, par Bysance, l'empire des tsars, constamment modifié par des goûts asiatiques, repose sur un gouvernement bien différent de l'idée romaine; car, tandis que la vieille Rome, si long-temps république, est devenue pour l'Occident le point de départ de toutes les royautés et la source de toutes les idées représentatives; Moskou, au contraire, hostile aux nationalités et concentrant de plus en plus son pouvoir, a fini par perdre elle-même ce qu'elle refusait aux autres.

Mais une cérémonie caractéristique, celle de la Pâque orientale, peindra mieux que toute autre chose l'état moral ancien et présent des Moskovites; montrons-la d'abord telle qu'elle est aujour-

d'hui, nous la comparerons ensuite à ce qu'elle était jadis. Nulle ville au monde ne célèbre la procession du dimanche des Rameaux avec autant de solennité que Moskou. A peine l'aurore a-t-elle paru, que la place Rouge se couvre de la multitude venue de toutes les campagnes environnantes. Chacun se précipite au marché où se vendent les rameaux ; mais ces rameaux, au lieu d'être de simples branches, sont souvent de petits arbrisseaux entiers, couverts de fleurs artificielles, de fruits et d'anges en cire, disposés les uns au-dessus des autres, comme les êtres dans la création. Ces rameaux privilégiés, qui coûtent de 15 à 20 roubles, ornent les voitures des boyards, où l'on n'aperçoit, hélas ! que des bonnes et des enfans; car, méprisant les superstitions que le tsar n'honore plus de sa présence, les knyazes dédaigneux se tiennent loin. Cependant, dès le point du jour toutes les cloches du Krémle se sont ébranlées; la liturgie a commencé dans l'Ouspenskiy, qu'entourent des milliers de paysans, l'enceinte intérieure étant, dans les grands jours, exclusivement réservée aux nobles et aux prêtres. Bientôt le *Krestnoy hod*, cortége des Croix, sort du temple et se dirige, par la porte du Salut, vers le Lobnoe mésto. Des centaines de popes, deux à deux, couverts de chasubles d'or et d'argent, une foule d'igoumènes et de prélats mitrés, et une forêt de bannières, de cierges et d'icones étincelantes défilent à travers le peuple, qui se prosterne et se relève incessamment. Les signes de croix répétés sans repos et ces têtes qui continuellement s'abaissent et se relèvent donnent à la foule l'apparence d'une agitation sans recueillement; pourtant son enthousiasme est réel, et la preuve en est son abstinence de toute nourriture ce jour-là, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

La procession, après avoir traversé la place Rouge, escortée par des haies de lanciers et de vieux kosaks, les seuls qui aient dans l'armée le privilége de la barbe, entre au Kitay-Gorod. Là deux églises sont depuis très long-temps l'objet de la vénération. L'une, celle de Saint-Nicolas, grande coupole toute peinte en rouge, avec cinq dômes bleus, domine la *Nikolskaya Oulitsa*, et se distingue par l'élancement de son cône aérien, flanqué de quatre coupoles secondaires allongées en pointe aiguë, et dont la base, démesurément aplatie, surplombe sur les tourelles menues, ou plutôt sur les colonnes qui les portent. L'autre, fameuse sous le nom de *Za-Ikonospass*, moins remarquable à l'extérieur, mais plus vaste et plus riche, contient la première image du Sauveur qui ait été apportée sur la Moskva. L'énorme couvent qui l'entoure renferme la typographie ecclésiastique, mise sous la surveillance spéciale des procureurs laïcs du saint synode ou des censeurs impériaux. Par ses presses se publient tous les ouvrages théologiques de l'empire; de cette enceinte mystérieuse est censée jaillir la lumière.

A ce dernier lieu vient aboutir la procession instituée pour exprimer le triomphe du Verbe révélateur. Le Jeudi-Saint elle y revient encore ; et le métropolite en personne y célèbre la liturgie, pendant que le peuple, tenu en dehors par les gens de police, s'entasse dans la vaste cour du couvent, au milieu d'un silence qu'interrompent les seuls soupirs de la prière. Enfin le suaire noir, sur lequel est tissé en soie blanche le corps inanimé du Sauveur, se transporte en pompe de l'église inférieure dans la supérieure, o commence à l'instant l'office des morts. Il se prolonge jusque vers le soir, et ce n'est qu'aux approches de la nuit que la foule regagne dans le plus profond recueillement ses foyers. Le lendemain, deux heures avant l'aurore, les chants funèbres ont déjà recommencé dans l'église supérieure du *Za-Ikonospaskyi*. Les moines, psalmodiant sur un mode lugubre et mêlé de gémissemens, rapportent à la lueur de mille bougies le tombeau du Christ dans l'église inférieure, et l'exposent un moment sur l'autel aux regards de la multitude attendrie. Ce jour-là le Moskovite ose à peine rompre son jeûne le soir par un morceau de pain, ce qui ne l'empêche pas de parcourir avec un grand empressement toutes les boutiques de friandises, d'épiceries, de liqueurs, pour se procurer les élémens qui doivent composer le banquet de Pâques, en même temps que les fem-

mes lavent les maisons, cirent les meubles, nettoient les vitres, enlèvent des fenêtres et des seuils la neige ou la boue pour y substituer de la mousse et des fleurs, apprêtent aux enfans et aux hommes leurs beaux habits, et mettent autant que possible tout à neuf pour le jour de la Résurrection. Chaque heure est comptée avec une silencieuse impatience jusqu'à celle qui doit annoncer la victoire sur la mort et l'enfer. Alors le bourdon de l'Ivan'Veliki s'ébranle, et donne aux milliers de cloches de la ville le signal attendu. Il est minuit ; les lanternes suspendues au haut des tours du Kremle appellent la multitude, et lui servent comme de fanaux à travers les ténèbres. L'atmosphère, auparavant si morne, est agitée comme d'une tempête de sons; aux carillons joyeux, qui partent de tous les clochers, se mêlent les cris des *izvostchiks* et le bruit des voitures, se croisant en mille sens. Aux coupoles de tous les sobors sont suspendus de vastes lustres, bordés d'une quantité de lampes ; des torrens de lumière inondent les recoins les plus obscurs. Il n'est pas de si modeste icone qui ne soit entourée de bougies, et devant les images brûlent d'énormes cierges, au-dessous desquels les pauvres viennent placer à la file leurs petites chandelles votives, et réciter, pendant qu'elles brûlent, leurs nombreux *pomilouy* avec la mimique la plus animée, pour que le patron, qui regarde par les yeux de l'image, lise avec plus d'évidence au fond de leur âme. A aucune autre époque de l'année, le rite oriental n'est plus impressionnant, plus poétique que pendant cette nuit pascale. Les popes et les diacres, en attendant l'aurore, passent continuellement du sanctuaire voilé dans les nefs pour entonner des hymnes et encenser quelque image. La rapidité de leur marche, le nuage d'encens qui les entoure, les éclairs qui jaillissent de leurs habits ruisselans d'or, tout contribue à plonger le peuple dans une sorte de ravissement. Les divers évangiles ayant été lus, et l'aube dans le ciel commençant à poindre, la porte du Saint des saints s'ouvre, et sur le seuil paraît comme un soleil le chef des prêtres tenant l'encensoir et le chandelier à trois branches avec lequel il trace une croix dans les airs en bénissant le peuple au nom de la sainte Trinité et s'écriant d'une voix tonnante : *Christos voskress! le Christ est ressuscité!* Tout le clergé qui l'environne répète le cri, et le peuple à son tour en fait retentir les voûtes, toutes les cloches sonnent, le canon des citadelles gronde, et l'archiprêtre, brillant comme un astre, parcourt, suivi de ses popes, toutes les parties de l'église, image du monde, en répétant à chaque pas : Christos voskress!

Nulle cérémonie n'a gardé au même degré que celle-ci les traces de la gnose primitive : pour exprimer la fraternité et la réunion future des hommes dans la lumière du Verbe, le clergé, après avoir fait le tour de l'église, forme un cercle devant l'autel de l'Agneau, s'agenouille, prie et baise la croix de l'archiprêtre, puis sa main ou sa robe, ensuite se relevant, ils s'embrassent tous entre eux. Le peuple entier les imite; riches et pauvres, jeunes et vieux, connus ou inconnus, amis et ennemis se serrent dans les bras les uns des autres, et se donnent avec empressement l'antique baiser des Agapes. En ce moment toutes les antipathies s'éteignent, toutes les fautes se pardonnent, tous les cœurs s'entre-bénissent, et ne forment plus, hélas! en apparence, qu'un seul cœur. Ces félicitations terminées, la messe s'accomplit; après quoi le pope et son diacre se rendent dans la nef à la table des Propositions, pour y bénir les gâteaux de Pâques, avec le sel et le fromage que chaque fidèle a apportés, afin de rompre son jeûne dès au sortir de l'église. Le desservant bénit ces gâteaux et ces fromages, amoncelés en tas énormes, et avec un grand coutelas il les partage en deux portions égales, dont une lui appartient, comme la part du lévite. Dans les grandes villes, les popes commencent à substituer à cet impôt en nature une rétribution monétaire; mais ceux de la campagne sont encore inflexibles, et retiennent obstinément aux moujiks la moitié de leurs gâteaux. Avec ce qui lui reste, chacun se hâte vers son foyer, où la table est déjà dressée et où le festin pascal est prêt. Là, environné de tous les siens, le père de famille récite encore une longue prière devant les icones et l'*autel domestique*, et enfin le patriarche

s'asseoit : la bouillante *samovare* (fontaine à thé) répand ses flots dorés, et l'agneau symbolique, servi en entier, ne tarde pas à disparaître sous l'appétit des austères orthodoxes.

Le lundi de Pâques semble destiné à dépoétiser le jour qui l'a précédé. Tout ce peuple, si enthousiaste et si grave quelques heures auparavant, se plonge dans une joie grossière et dans le délire de l'orgie. Ce jour tout est permis au moujik; les pauvres serfs, momentanément débarrassés de leurs chaînes, dansent en frappant l'air de leurs cris sauvages ; on voit les femmes même rouler ivres dans les ruisseaux des rues. Les saltimbanques sur leurs tréteaux jouent le polichinel ; les jeunes filles de toutes les classes se font bercer sur les katchelis, balançoires érigées dans les places publiques. Les paysans russes, qui, comme tous les enfans, sentent une joie particulière à sonner les cloches, ont ce jour l'entrée libre dans tous les clochers, et étourdissent les passans de leurs discordans carillons, mêlés au fracas des voitures. Pendant ce temps la haute société joue gravement une comédie non moins risible. Chaque employé, en grand costume et brillant équipage, visite son supérieur. Ils se serrent froidement dans les bras l'un de l'autre, en disant *Christos voskress*, et se séparent presque aussitôt pour voler à d'autres embrassemens tout aussi peu sincères. Dégagés de la rigueur des étiquettes sociales, les hauts boyards sont plus francs et s'abandonnent, comme leurs esclaves, à tous les excès du plaisir ; des bandes de jolies *tsiganes* (Bohémiennes) aux yeux de feu, aux dents d'ivoire, introduites dans leurs cours, exécutent sous leurs yeux les danses les plus voluptueuses ; les tonneaux d'eau-de-vie se défoncent, au bruit des houras, en faveur des serfs rassemblés ; les meneurs d'ours et de singes sont invités à faire travailler leurs artistes ; l'outre organisée, la flûte champêtre, et surtout le bâton, dirigent les animaux danseurs. Les réjouissances et les folies durent trois jours, pendant lesquels Moskou ne sort pas un seul instant de l'ivresse. On ne voit partout qu'appareils de funambules, tables d'escamoteurs, théâtres de marionnettes, paillasses à longs plumets, à cuirasses de papier doré, chamarrées d'ordres et de colliers en verroteries, s'efforçant, par les tours les plus burlesques, d'attirer le manant. Les marionnettes russes ont sur les allemandes et les françaises un avantage marqué : plus ressemblantes aux anciens mystères du moyen âge, déroulant une série bien plus orientale de monstres symboliques, elles impressionnent davantage le vulgaire ; le monde élégant lui-même ne dédaigne pas de faire arrêter ses voitures devant les tréteaux du drame populaire, et la foule y est telle que les gens de police doivent y stationner pour maintenir l'ordre. La longue rue de Tver, qui est le Corso des Moskovites, voit chaque soir se dérouler par centaines les équipages de la noblesse ; chars, livrées, chevaux, tout est neuf, tout a été acheté pour le jour de Pâques. Des piquets de dragons sont échelonnés de rue en rue, pour remédier aux encombremens, empêcher les cochers de s'entre-dépasser, et veiller à ce que les jeunes cavalieri, aussi impatiens que leurs montures tcherkesses et turques, n'écrasent pas les piétons ou vilains.

Le paysan russe parvient à concilier ces saturnales avec les exigences de sa piété, et ces jours sont pour les vingt-un couvens de la ville sainte, non moins que pour les taverniers, des jours de triomphe. Car c'est à cette époque que de toutes les steppes les pélerins affluent, que des provinces les plus lointaines les moujiks accourent déposer au Kremle leurs offrandes votives. Ils y arrivent par caravanes comme les Musulmans à la Kaaba. Leur première visite est au couvent de l'Ascension (*Vosnesenskiy*), antique demeure, située sur la droite en entrant dans le Kremle, et fondée en 1389 par l'épouse du vainqueur de Koulikof, Eudoxie, qui y est enterrée avec trente-cinq autres grandes princesses et tsarines. Le Vosnesenskiy monastyr atteint au nouveau palais impérial décoré par l'empereur actuel ; insignifiant hôtel à la française, que distingue la seule richesse de ses ameublemens. Mais par suite de ce voisinage, le couvent a dû renoncer à sa primitive architecture asiatique ; on l'a restauré en gothique, suivant la mode du jour ; toute sa façade, à grandes et belles fenêtres séparées par d'élégans piliers

en obélisques, est maintenant dans ce style, ainsi que le portail qu'entourent de riches arabesques sculptées. L'église principale a été refaite aussi en nef latine ou allongée, avec une brillante coupole romaine, où monte l'iconostase éblouissant d'or et de pierreries, mais également dénaturé; car au lieu de rangées canoniques d'icones, fixées par la tradition, il n'offre que quelques tableaux récens, peints à la française, et dont le plus admiré est une Assomption dans le style coquet de Raphaël Mengs. Il semblerait que les nonnes ont senti elles-mêmes la désharmonie de ce style avec leurs mœurs; elles ont abandonné cette église au peuple. On la franchit, et on arrive dans la cour intérieure du couvent où s'élève, entourée de verdure et de bosquets, la vieille église des offices, pauvre, mais restée pure de toute innovation. De vastes fresques ornent sa façade, et de chaque côté de la porte sont peintes, de grandeur naturelle, des religieuses basiliennes, dont la coiffure noire, emboitant leur cou, se rabattant sur les oreilles et se relevant en bourlet sur le front, dessine pittoresquement leur profil grec, à front haut, à lèvres saillantes. Dans la nef sont rangés, couverts de riches étoffes, les nombreux cercueils des princesses-abbesses du lieu; la voûte très basse pose sur quatre piliers courts et massifs, à l'un desquels se voit une tête colossale de Madone, dont l'œil semble veiller sur ces tombes. Une quantité prodigieuse de petites icones et de légendaires peints tapisse les murailles. L'iconostase est antique et offre ses rangées de personnages bibliques dans l'ordre voulu par les canons de l'art; il est à regretter que le temps, si rongeur dans ces climats, l'ait déjà fortement endommagé. Les religieuses, entièrement voilées de noir, y psalmodient chaque jour leur bréviaire slavon. J'y ai entendu des voix vraiment mélodieuses; et ce qui m'a toujours étonné, c'est la naïve simplicité avec laquelle ces vierges s'approchent de l'étranger et lui souhaitent la bien-venue : — « Cher batouchka (1), me « disait l'une d'entre elles, tu sembles « venu d'une région bien éloignée. — « Quelle est donc ta terre natale? — Les « hommes de ton pays sont-ils pieux? — « Dis-moi ton nom de baptême, afin que « je prie pour toi ton patron. » Les cellules de ces douces créatures bordent une galerie ouverte qui occupe tout un côté de la cour, et où l'on monte par un escalier extérieur. De l'autre côté se trouve une seconde cour verte, où la petite église abandonnée et solitaire de Saint-Gabriel attire l'attention par la grâce parfaite de ses proportions, l'élan de ses cinq coupoles bulbeuses dorées, et l'harmonie de son carré cubique, élevé sur un terrassement, et couronné de douze triangles, garni de grandes fresques représentant des miracles et des légendes russes sur l'archange protecteur.

(1) Petit papa.

Plus loin s'élève, aussi restauré à la gothique, le portail ogival du couvent des Miracles (*Tchoudov*), uni à l'ancien palais des patriarches, et habité par les moines, desservans des trois cathédrales. Ses coupoles dorées, sur de sveltes et minces tourelles, font de loin croire à sa richesse, mais son intérieur est pauvre et délaissé. Par un vieil escalier, dont les marches inégales se sont usées sous les pieds des pélerins, on monte à la sombre église, cachée au premier étage. Un grand crucifix, aux couleurs ternies par le temps, surmonte la porte intérieure, précédée d'un large vestibule, trapeza, qui remplace la galerie du pourtour absente. Le temple lui-même se divise en deux nefs ou salles à peu près carrées, dont la voûte surbaissée et presque plate est peinte en dessins géométriques, remplis d'arabesques. Une porte arquée sépare ces deux nefs; le pavé en dalles de fer, avec de beaux dessins imitant la mosaïque, semble ancien, et peut-être cette manière fréquente de suppléer par la fonte à la rareté des marbres est-elle en Russie un usage primitif. On parcourt les longs corridors du vieux couvent patriarcal, partout décarrelés, pleins de poussière, avec des portraits à fresque de patriarches à demi effacés. Ce lieu offre une empreinte de désolation et de ruine encore plus marquée que le palais qui lui correspond à Kiyov, où l'Eglise russe avait planté sa première tente, qu'emporta l'ouragan de la conquête. L'un et l'autre sont un symbole

frappant de l'impuissance des Églises d'Orient à se fonder, hors de l'union avec l'Occident, une existence spirituelle, indépendante des rois et des pouvoirs militaires. Le tsarisme semble aujourd'hui se venger, dans les cérémonies mêmes de la semaine pascale, du joug que les patriarches faisaient peser sur lui. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la procession actuelle des Rameaux avec celle du seizième siècle. « Le grand duc, « dit Oléarius (1), après avoir assisté au « service de l'église Notre-Dame (l'*Ous-* « *penskiy*), sortit du château en bon ordre « avec le patriarche. Un très grand cha- « riot marchait, traînant un arbre auquel « pendaient quantité de pommes, de « figues et de raisins, sur lequel étaient « assis quatre garçons avec leurs surplis, « chantant l'Hosanna; il était suivi de « plusieurs prêtres revêtus de surplis et « de chasubles, portant des bannières, « des croix et des images sur de longues « perches, les uns chantant, les autres « encensant le peuple. Ensuite mar- « chaient les principaux gosts ou mar- « chands, et après eux les diacres, com- « mis, secrétaires, knez et boyards, te- « nant des palmes à la main, et précé- « dant immédiatement le grand-duc ri- « chement vêtu, la couronne sur la tête, « et mené sous les bras par deux conseil- « lers d'État; il tenait lui-même par la « bride le cheval couvert de drap et dé- « guisé en âne que montait le patriar- « che, ayant un bonnet de satin brodé « de perles, et par-dessus une très riche « couronne. Il portait à la main une « croix de diamans, avec laquelle il bé- « nissait le peuple; qui recevait cette bé- « nédiction avec beaucoup de soumis- « sion, faisant incessamment le signe de « croix. Il était entouré des métropolites, « des évêques et des prêtres, les uns por- « tant des livres, les autres des encen- « soirs. Il s'y trouva près de cinquante « jeunes garçons, vêtus de rouge, qui « ôtaient leurs casaques et les étendaient « dans le chemin. »

Plus tard, en 1662, le baron de Mayerberg, ambassadeur de l'empereur Léopold, assista de nouveau à cette cérémonie; il la décrit ainsi : « Le grand-duc « Alexis alla du château dans l'église « prochaine nommée Sainte-Croix en Jé- « rusalem (aujourd'hui Saint-Basile-le- « Sauvage), ses principaux courtisans « marchant après les bannières et les « images portées par des ecclésiastiques. « Il avait sur la tête sa couronne... de « pierreries; après lui marchaient quel- « ques prélats ayant sur leurs têtes des « bonnets de satin blanc, » c'est-à-dire leurs mitres grecques, rondes et en forme de tiare. « Il se rend au Lobnoe-Mésto où « on lui ôte sa couronne, et il y écoute « la lecture de l'archipope, » déclamant l'évangile qui raconte l'entrée du Christ dans Jérusalem. « La lecture achevée, le « métropolite de Sark, qui faisait l'office « à cause de l'absence du patriarche alors « en exil, lui présenta la croix qu'il « baisa... On lui remit la couronne sur « la tête, pendant que le métropolite « monta, à la manière des femmes, sur « un cheval (blanc et couvert de blanc, « selon le chevalier Zani)... le tsar, pre- « nant la bride de la monture, la mena « dans le château avec une lente gravité, « en marchant sur du drap, dont on cou- « vrait le chemin par où il passait, pen- « dant que les prêtres chantaient et ré- « pétaient par plusieurs antiennes l'Ho- « sanna des juifs, et que les strelitz, « rangés en haie dans la place, révé- « raient humblement le mystère, en ap- « pliquant leurs fronts contre la terre. « Les mêmes cérémonies se font ce jour- « là par toute la Moskovie, où les évê- « ques représentent le patriarche et les « vaivodes le grand-duc. » En 1698, M. de Neuville, durant son voyage, s'étonnait encore de la magnificence de cette fête où « tout le clergé est en chappes bro- « dées de perles...; ceux qui entourent « le patriarche portent des reliquaires « et de grands tableaux de la Vierge, « garnis d'or, d'argent et de pierreries; « il y a de grandes croix carrées, égale- « ment fort riches et si pesantes que « quelques unes sont portées par quatre « prêtres... et des livres d'évangiles, qui « sont sans contredit les plus magnifi- « ques de l'Europe... Après les abbés et « les métropolites, paraît tout le der- « nier, à quelque distance d'eux, le pa- « triarche, ayant en tête son bonnet semé « de perles, et fait, à l'exception des

(1) *Voyage en Moscovie et en Tartarie.*

« trois couronnes, à peu près comme la « tiare du pape. »

Mais en 1713, le tsar émancipé ne suivait plus cette procession; il ne menait plus par la bride le cheval blanc du patriarche, du représentant de Jésus triomphateur et roi. Cette cérémonie, emblème du pouvoir du prêtre ici-bas, cette fête, qui était la principale pour les Russes au moyen âge, alors que leur clergé formait une sorte de théocratie, a été remplacée dans les temps modernes par la *fête des rois* ou du Jourdain, fête de la nature enchaînée par l'hiver. Dans le fait l'année religieuse tourne sur ces deux axes de Noël et de Pâques; mais pendant que la procession des Rameaux se célèbre en quelque sorte timidement par les prêtres et le pauvre peuple, sans que la cour se fasse un devoir de l'embellir, la fête des Rois ou la bénédiction des eaux, sous le nom de procession du Jourdain, est au contraire solennisée avec une pompe éclatante. L'empereur et toute sa cour y assistent dans le plus riche costume, avec l'état-major de l'armée et les drapeaux de tous les régimens. Devant le cortége est portée l'image de l'archange Michel combattant le Dragon, fils de l'Hiver et de la Nuit. Sur la Moskva, comme sur la Neva, s'élève un pavillon orné de peintures relatives à saint Jean-Baptiste; le métropolite y plonge le bâton de la croix dans un trou, fait à la glace, y jette une poignée de sel, et, l'encensoir en main, bénit solennellement toutes les eaux de l'empire. Les orthodoxes, qui le matin ont marqué avec de la craie, comme par un souvenir de la pâque d'Israël en Egypte, leurs fenêtres et leurs portes de croix rouges (1), se précipitent vers le fleuve béni et purifié : on en brise la glace, les pieux *izvostchiks* y font boire leurs chevaux, les mères y plongent leurs enfans, les hommes s'y lavent avec ardeur, on en remplit des bouteilles qui pendant l'année guériront tous les maux.

Cette fête du Jourdain, instituée par Constantin-le-Grand, est proprement celle de la puissance impériale; aussi devint-elle la grande fête des Russes, lorsque Pierre Ier eut achevé de constituer l'autocratie en détrônant le patriarcat, et mettant à sa place un concile national, dit le Saint-Synode. La majesté sacerdotale y perdait, mais les barrières religieuses, élevées entre l'Occident et l'Orient, diminuaient de hauteur. On entrevoyait dès lors le terme possible du schisme, la haine contre les Latins n'étant plus fomentée par l'ambition personnelle de patriarches presque rois, intéressés à la scission qui alimentait leur puissance. La cause du schisme gît désormais beaucoup moins dans la volonté du prêtre que dans la *raison politique*.

CYPRIEN ROBERT.

(1) *Histor aufschlüsse üb. Russl.* Landshut 1814

Sciences Sociales.

COURS SUR LA PHILOSOPHIE DU DROIT.

ONZIÈME LEÇON (1).

De l'organisation du corps politique. — Des institutions propres aux différentes classes de la société.

Dans notre dernière leçon, nous avons mis en contraste le pouvoir qui marche à la tête des peuples dans les voies du Seigneur, et celui qui, après avoir jeté loin de lui le flambeau de la foi, se perd misérablement dans les sentiers obscurs et tortueux de l'erreur et du crime. Nous terminâmes cette leçon en observant qu'il y a entre l'Etat chrétien et l'Etat athée ou païen, la même différence à peu près qu'entre un simple croyant qui pratique humblement les préceptes de l'Eglise, et l'orgueilleux sans foi, qui ne suit que ses penchans naturels. Le premier, disions-nous, en imposant silence à ses sens, respecte cependant son corps comme un temple du Seigneur, et estime sa vie comme un dépôt précieux dont il rendra compte à son auteur. De sorte que, dans toutes les conditions de la vie, il conserve sa dignité primitive avec un éclat d'autant plus pur, qu'il semble y faire moins d'attention. L'autre, au contraire, abusant sans cesse de ses forces pour satisfaire ou ses appétits ou son ambition, sacrifie tantôt sa dignité à ses désirs, tantôt sa vie à son orgueil. La paix de l'âme est le partage de celui-là ; le remords et le déchirement toujours croissant des passions est celui de l'autre. De même aussi voyons-nous dans l'Etat chrétien, au milieu d'un ordre sévère qui domine et contient toutes les classes de la société, la liberté fleurir et la paix régner de toutes parts ; tandis que dans l'Etat athée ou païen, l'absence de l'autorité engendrant la licence, au milieu d'un désordre toujours croissant, toutes les servitudes renaissent, et l'oppression finit par devenir générale. C'est la réaction violente que le sentiment de la conservation produit nécessairement dans le corps social contre les effets désorganisateurs de la licence qui conduit à ce résultat. Mais s'il est aisé de signaler la cause du mal, il ne l'est pas également d'en indiquer le remède, et de tracer les voies par lesquelles nous pourrons, à travers les décombres qui nous entourent, revenir à l'ordre et à la liberté.

Dans les siècles catholiques, les nations de l'Europe, conduites par un instinct infaillible, fruit des vertus chrétiennes qu'elles pratiquaient, virent l'ordre naître et se développer de lui-même par suite de la lutte active qu'elles entamèrent de tous côtés avec l'esprit du monde et les fruits du péché. Mais de nos jours, les masses égarées et déconcertées, ne sachant plus quelle impulsion suivre, il faut de la part du petit nombre d'hommes de foi que leurs lumières et leur position sociale mettent dans le cas d'exercer de l'influence, un recueillement profond et une attention sérieuse pour démêler, dans le bruit confus des cris qui s'élèvent du sein de cette société en travail, la voix du Sauveur qui guida nos pères, et à travers les élémens qui s'entrechoquent et les formes mensongères qui surgissent çà et là pour distraire notre attention, le trait primitif de la Providence et les matériaux propres au nouvel édifice qu'elle prépare ; il faut le recueillement et cette attention de la part des hommes de foi, afin de ne pas perdre en entreprises infructueuses, dans de vaines craintes et des espérances trompeuses, une vie dont ils répondront, et des forces qui ne leur furent accordées que pour seconder les desseins de Dieu. Cherchons donc à reconnaître l'esprit des

(1) Voir la xe leçon dans le n° 82, t. IX, p. 269.

lois qui régirent la société chrétienne autrefois, les principes d'après lesquels elle devra se reconstruire un jour.

Nous avons déjà signalé comme un des points les plus importans de la législation l'organisation ferme et régulière de la société, relativement à l'accomplissement des différentes fonctions qui lui incombent (1). Ces fonctions exigeant la plupart du temps, par leur nature, que ceux qui s'en chargent y dévouent leur existence entière, elles produisent les différens états dont la société se compose, et notre tâche est donc d'approfondir le sens de cette distinction des états, et par là l'esprit des institutions qui leur conviennent et l'action qui appartient à chacun d'eux dans la vie commune.

Commençons par les fonctions de la vie matérielle. Ces fonctions consistent : 1° à produire les matières premières dont nous avons besoin pour nous nourrir, vêtir et loger ; 2° à apprêter ces matières d'une manière convenable à leurs différens usages ; 3° à les mettre à portée de ceux qui veulent s'en servir, moyennant un échange de valeurs ou de services dont la proportion se règle, d'une part, par les besoins de l'acquéreur, et de l'autre, par les sacrifices qu'il a fallu faire au vendeur pour pouvoir les lui offrir. De là les trois états de l'agriculteur, de l'artisan et du marchand. En cherchant quelles peuvent être les institutions qui conviennent à ces trois états, et les droits qu'il faut leur accorder dans la société politique, il y a d'abord une observation essentielle à faire, c'est que l'objet que se proposent ceux qui s'y destinent, n'est nullement de s'éclairer ou d'éclairer les autres, de satisfaire, en un mot, au besoin que nous avons de lumières, mais seulement de pourvoir à leur subsistance, et ensuite de jouir, s'il y a moyen, du bien-être et de l'influence que procure la richesse. Accordez-leur donc ce qu'ils ont voulu, et ne leur demandez point ce qu'ils ne sauraient vous donner. N'allez pas vouloir vous éclairer par leurs avis, à moins que ce ne soit sur leurs propres affaires. Mais si la société a besoin de bras ou de richesses, demandez-les à leur bonne volonté. Je dis : à *leur bonne volonté*, non seulement parce que la liberté est un droit sacré, qu'il faut bien que les hommes se reconnaissent réciproquement, puisque Dieu même le respecte dans sa créature, mais surtout parce que la marque distinctive de l'état chrétien est de tendre de plus en plus à obtenir, par le concours spontané de ses membres, ce que la loi de l'ancien monde ne savait obtenir que par la force et la violence.

Cependant, n'allons pas non plus nous méprendre sur l'étendue de cette liberté. La liberté de l'homme, en général, consiste d'abord dans la faculté de choisir, pour savoir auquel des deux mondes entre lesquels il se trouve placé il voudra s'identifier, et quelles seront par conséquent entre les facultés dont il est doué, celles qu'il développera de préférence. La liberté consiste, en second lieu, dans l'exercice même de ces facultés, sans entrave ni restriction quelconque, que celles qui sont indispensables pour continuer de vivre. Car l'homme qui n'est ni tout esprit, ni tout corps, ne peut donner un cours illimité ni à ses facultés morales, ni à ses facultés physiques, sans détruire les conditions mêmes de son existence ; il doit, au contraire, suspendre, tantôt l'exercice de ses facultés morales, pour vaquer aux besoins du corps, tantôt celui de ses facultés physiques, pour vaquer aux besoins de l'esprit ; et ce qui est vrai de l'homme individuel, l'est aussi de l'homme social. La société ne peut exister qu'autant que ses membres qui se sont voués aux fonctions de la vie matérielle et ceux qui se sont voués à la vie intellectuelle et morale, subordonnent alternativement leur action aux besoins les uns des autres. La liberté des classes qui nous occupent dans ce moment, est donc nécessairement subordonnée aux conditions de leur existence sociale, et elle ne peut être reconnue que sous la réserve qu'elles fourniront de leur part ce qui est nécessaire pour l'exercice des fonctions morales et intellectuelles dont elles-mêmes ne sauraient se passer. Si donc nous demandons qu'on s'adresse à leur bonne volonté pour obtenir d'elles ce qui, des biens dont elles se sont réservé la possession, est nécessaire pour les besoins de la société, ce n'est

(1) Article cité, p. 276.

pas que nous méconnaissions la stricte obligation qui existe de leur part à cet égard, mais parce qu'il est dans l'esprit du Christianisme de faire concourir la détermination spontanée de l'homme, même dans les choses d'une indispensable nécessité.

Le Christianisme, qui a délivré l'homme de la tyrannie de l'esprit du monde, et l'a mis de nouveau en état de choisir entre le bien et le mal, entre la vie et la mort, veut bien, par une conséquence toute naturelle, qu'il soit libre aussi de choisir l'état qu'il embrassera, et c'est pour cela qu'il abolit l'esclavage et les distinctions de castes : il veut que l'homme concourre spontanément et avec connaissance de cause à l'œuvre de la vie, c'est pour cela qu'il a fait abolir la taille et la corvée ; mais il ne veut pas pour cela que l'homme puisse méconnaître les devoirs dont l'accomplissement est commis à sa liberté, et il n'a nullement aboli les conséquences naturelles et nécessaires, qui résultent d'un choix d'autant plus irrévocable qu'il a été plus libre. Il ne veut donc pas que le paysan, l'artisan, le négociant puissent refuser impunément le concours de leurs forces et de leurs biens aux pouvoirs établis pour le maintien du droit et de la religion, et il ne les a pas rendus maîtres de leurs personnes et de leurs propriétés pour en faire les dominateurs de l'Eglise et de l'Etat. La constitution d'un Etat chrétien exige, au contraire, que ces classes, tout en disposant librement de leurs personnes et de leurs biens, tant qu'il ne s'agit que de leur intérêt particulier et de la satisfaction individuelle de leurs membres, se reconnaissent cependant subordonnées en ce qui regarde les devoirs communs de l'humanité en général, c'est-à-dire dans les affaires de la vie morale et intellectuelle, à ceux à qui, *par l'effet de leur propre choix*, les hommes dont elles se composent ont abandonné les fonctions qui s'y rapportent. Leur liberté même n'est qu'à ce prix, et toutes les illusions dont on berce les classes ouvrières et industrielles pour aiguillonner leur orgueil à se soulever contre, ne peuvent servir qu'à ramener sur ces classes le joug de la servitude sous lequel elles sont courbées dans tous les Etats non chrétiens. Pour peu que l'on observe la marche naturelle des choses, il est facile de s'en convaincre.

Le paysan ne s'est soustrait à l'autorité du clergé et de la noblesse que pour se livrer à la merci de l'usurier. L'ouvrier ne s'est affranchi des liens du métier que pour se jeter entre les mains du capitaliste. Et le négociant, dégagé, de son côté, des lois de la corporation, qui faisaient dépendre son crédit de la proportion, observée par ses confrères, entre ses entreprises et ses moyens, ne s'est livré à l'ambition de peser les destinées du monde à la balance de son comptoir, qu'aux dépens de sa propre sécurité en même temps que de la dignité nationale.

C'est en vain que vous chercherez, en modifiant la forme de la société, à remédier aux maux que cet état de choses entraîne ; que vous tâcherez, par exemple, de contrebalancer par l'admission des capacités intellectuelles l'influence des uns, de compenser pour les autres en libertés politiques ce qu'ils ont perdu en liberté civile. Il est vrai que, refuser aux classes ouvrières, dans une société ainsi faite, les droits politiques, c'est les abandonner sans défense à la rapacité de leurs oppresseurs, et ne leur laisser, en définitive, d'autre moyen que la révolte, pour y opposer une digue. Mais, d'un autre côté, si vous les leur accordez, ces droits, que faites-vous ? vous jetez sur le Forum une masse de prolétaires toujours prêts à livrer l'Etat au plus offrant, et c'est en prenant une telle mesure que vous ouvririez en même temps la carrière politique à la soif des richesses et à l'ambition effrénée de ce qu'on appelle les capacités intellectuelles. C'est vouloir de gaieté de cœur livrer l'Etat aux convulsions les plus atroces et à une ruine inévitable. Vous voyez donc bien que, de quelque côté que vous vous tourniez, hors des conditions de l'Etat chrétien il n'y a point de salut.

Mais, rétablirons-nous la dîme et les droits féodaux ? Détruirons-nous les fabriques pour revenir aux maîtrises ? Supprimerons-nous le crédit pour nous affranchir de la Bourse et ramener le commerce au rôle modeste qu'il jouait avant Colbert ? A Dieu ne plaise ! Ce n'est pas

de telle ou telle forme sociale que dépend le salut de l'humanité, ces formes ne représentant pour la plupart que l'élément naturel, humain, et par conséquent transitoire dans l'histoire. C'est aux principes de la société chrétienne et non à ces formes passagères d'une autre époque qu'il faut avoir recours, et ces principes sont assez puissans pour engendrer des formes nouvelles qui s'adaptent à notre situation actuelle.

Mais, ces principes, quels sont-ils?

Nuls autres que les vertus que le Christianisme avait développées autrefois dans les classes dont nous nous occupons. C'est par elles qu'il les a affranchies de leur antique servitude, en leur faisant accomplir spontanément le but de leur existence sociale; et ce n'est qu'en ranimant leur ardeur pour l'accomplissement de ce but suprême, et faisant renaître de la sorte les vertus qui y conduisent, que l'on parviendra à concilier l'ordre avec la liberté, à résoudre ce problème formidable que la Providence a imposé à notre époque. Le but suprême de l'humanité ne pouvant être que la glorification de Dieu, l'œuvre de la religion, il est évident que la restauration de l'ordre ne peut être qu'une œuvre de foi. Il n'y a que la foi qui puisse produire dans les classes vouées aux fonctions de la vie matérielle *l'esprit de la subordination*, de cette subordination qui, cependant, est tellement indispensable, que le monde antique, à qui son principe spirituel manquait, n'a pu subsister que par l'esclavage.

Et nous voilà donc revenus, par de grands détours, à cette proposition si banale aux yeux de nos pères: Que, *hors de l'Eglise il n'y a point de salut*. Car, remarquez-le bien, la subordination produite par la foi, suppose. comme base de l'ordre social, l'autorité de l'Eglise. Il n'y a qu'elle à qui l'homme libre puisse se soumettre sans rougir; il n'y a qu'elle qui puisse, par le feu de la charité, faire renaître dans nos campagnes le pieux dévouement, dans nos ateliers la sobriété et le bien-être, dans le commerce la bonne foi et la modération; il n'y a qu'elle qui puisse obtenir l'assentiment et le libre concours des masses pour les établissemens nécessaires au maintien de ces vertus fondamentales. Et sans cet assentiment et ce concours, que ferez-vous? Vous vous jetterez dans des luttes interminables, dont la ruine de l'Etat sera le seul résultat certain.

Nous ne pouvons donc réclamer pour les classes qui nous occupent ici les institutions propres, d'une part à leur garantir la libre disposition de leurs personnes et de leurs biens, d'une autre part à les maintenir dans l'état de subordination indispensable, pour que les fonctions morales et intellectuelles de la société s'accomplissent d'une manière régulière et sûre, sans réclamer en même temps, et avant tout, le rétablissement de l'autorité de l'Eglise. Les conditions morales de cette autorité ont été l'objet d'un examen particulier dans nos leçons sur *le Droit ecclésiastique*. Nous ne ferons donc à cet égard ici qu'une seule observation: c'est que, dans l'état où est aujourd'hui la société, il n'y a que l'Eglise catholique qui puisse revendiquer l'autorité, et nous faire espérer par conséquent le rétablisement de la société, parce qu'il n'y a qu'elle qui possède à cet égard des titres capables de subir l'examen le plus sévère de la critique, et de réconcilier d'une manière définitive la raison individuelle avec la raison générale. Mais cette autorité, pour exercer une action sociale, suppose aussi certaines conditions sociales dont nous ne nous sommes pas encore occupés jusqu'ici. Elles se résument toutes dans un seul mot: *l'Indépendance.*

Oui, l'indépendance de l'Eglise, contre laquelle pendant plusieurs siècles les gouvernemens ont employé à l'envi tous les moyens de la ruse et de la violence, dont ils ont été si fiers de triompher, et que l'on avait fini par reléguer au nombre des préjugés les plus extravagans d'un âge d'ignorance et de barbarie, elle est aujourd'hui l'unique ancre de salut de la société agonisante. Car l'autorité ne se décrète pas, elle s'acquiert; et, pour l'acquérir, il faut être dans le cas de rendre des services sans en recevoir: *Il faut être indépendant.* Or, l'on voit bien que l'indépendance, pour se maintenir, pour exister d'une manière efficace dans la société politique, doit être d'abord fondée dans la société civile; car la société poli-

tique ne nous montre que le degré de pouvoir et la manière d'agir des forces qui existent, mais elle ne crée rien. Les forces réelles naissent des rapports de la société civile ou religieuse; et après avoir examiné les conditions de l'autorité dans la société religieuse, nous n'avons plus à nous occuper ici que de ses conditions dans la société civile.

Dans la vie civile on admet ordinairement deux espèces de positions indépendantes, celle du riche et celle du pauvre. Mais il est aisé de voir que la richesse ne procure qu'une indépendance très relative, et qui ne peut se tenir séparée du pouvoir et à l'abri de ses atteintes, qu'aux dépens de sa sécurité, tandis que la pauvreté qui ne donne aucune prise, ni au pouvoir, ni à la fortune, fait celui qui l'embrasse de son propre gré, dans la vue d'un intérêt plus élevé et pour obtenir en échange les biens de l'âme et de l'esprit, maître absolu de lui-même et produit par conséquent la seule indépendance véritable qu'il soit possible d'imaginer ici-bas. L'Église l'a bien senti; sa législation le prouve; et nous n'avons pas besoin d'en reproduire le détail; car ses adversaires, tels que Filangieri et autres, se sont assez attachés à le faire connaître, pour indiquer les moyens d'en paralyser les effets. L'Église, se rappelant que Jésus-Christ avait promis le royaume des cieux aux pauvres en esprit, a voulu que les chrétiens en général, et les membres du clergé et des corporations ecclésiastiques surtout, fussent, selon l'expression de saint Paul, *tanquam nihil habentes et omnia possidentes* (II Corinth., VI, 10), et l'intérêt de l'État exige évidemment qu'il reconnaisse et protége de tout son pouvoir les ordonnances qu'elle a rendues à cet égard pour maintenir parmi les siens le détachement des choses de ce monde, sans lequel il n'y a point d'indépendance et par conséquent point d'autorité sociale pour elle.

Et non seulement c'est l'intérêt de l'État de la seconder en cela, mais c'est pour lui un devoir rigoureux de justice, l'unique moyen de concilier l'ordre avec la liberté. De même que le pouvoir, pour ne pas gêner la liberté, s'abstient d'intervenir dans les accords et arrangemens entre les membres d'une société de commerce ou d'exploitation, entre le maître et le serviteur, et que, pour maintenir l'ordre, il prête main-forte pour l'exécution de ces accords et arrangemens à celui qui les invoque contre celui qui les blesse; de même il est de son devoir de respecter et de faire respecter les réglemens que l'Église prescrit à ceux qui se vouent à son service. Il est même facile de prouver, en allant de conséquence en conséquence, que la liberté de conscience, tant prisée de nos jours, n'est qu'à ce prix, vu que ces réglemens sont surtout une affaire de conscience pour ceux qu'ils regardent et que tout l'ordre civil et politique reposant en définitive sur la conscience, il ne reste au pouvoir d'autre alternative que celle, ou de prescrire lui-même les règles de la conscience, qui forment immédiatement la base et la garantie de son existence, ou de renvoyer chacun pour cela à son Église; de sorte qu'il ne peut dispenser les sujets de leurs devoirs religieux ou faire abstraction de leur force obligatoire qu'en se constituant autorité religieuse lui-même.

Voici donc deux choses à peu près prouvées: c'est que la subordination et la dépendance doivent être le partage des classes qui se vouent aux fonctions de la vie matérielle, l'indépendance et l'autorité, celui du clergé; et qu'il faut des lois et des institutions particulières, des liens de corporation surtout bien forts et bien organisés, pour entretenir dans ces différentes classes l'esprit de leur état, l'esprit qui convient aux fonctions qu'elles se sont choisies. Et si nous recourions ici à la comparaison dont nous nous sommes déjà servi quelquefois, entre l'homme social et l'homme individuel, ceci ne paraîtrait-il pas bien naturel? Y a-t-il quelque chose de plus naturel, en effet, que les organes de la vie physique soient subordonnés à ceux de la vie morale et intellectuelle, et que ceux-ci soient autrement conditionnés que les premiers? Assurément il n'y a qu'un égoïsme tout-à-fait aveugle qui puisse se laisser entraîner par la passion de l'égalité au point de méconnaître ces conditions premières qui sont en même tems les con-

séquences nécessaires de l'unité sociale de notre espèce.

Mais jusqu'à présent nous n'avons considéré, comme organe de la vie intellectuelle et morale de la société, que l'Église; elle n'est cependant pas le seul, il s'en faut. La science et les arts ont les leurs également, dont l'action est de la plus haute importance pour la société. Ils sont, ces organes, à l'Église ce que l'artisan et le négociant sont à la propriété foncière et à l'agriculture. Les vérités premières qu'elle sème dans nos cœurs, et les sentimens qu'avec leur aide elle développe dans nos âmes, ce sont eux qui doivent les apprêter, les appliquer aux différens usages de la vie et les mettre partout en valeur et en circulation. Les sciences et les arts sont donc dans une dépendance nécessaire vis-à-vis de l'Eglise, leur mère commune, et ce n'est jamais qu'à leur propre détriment, et pour le malheur de la société surtout, que cette dépendance a été méconnue.

Cependant faudra-t-il la régler par des lois, la maintenir par l'intervention du pouvoir? — Nous ne le pensons pas. Une société qui en est réduite là, pour se garantir des désordres qu'entraîne le déréglement du goût et des intelligences est une société perdue, et le pouvoir ne fera que de vains efforts pour s'opposer par la force aux progrès de sa ruine. Tout ici dépend de l'autorité d'une foi et d'une opinion dominante; cette autorité est aux arts et aux sciences ce que le crédit est à l'industrie et au commerce, et l'autorité, pas plus que le crédit, ne se commande, ni ne peut être créée à plaisir par la seule volonté du pouvoir. Il faut la chercher, il faut la respecter, il faut l'invoquer là où elle est. L'histoire des trois derniers siècles qui, en créant la puissance de la presse et du crédit, ont émancipé de l'action du pouvoir le domaine de l'intelligence, aussi bien que celui de la vie civile et de la propriété, nous fournit à cet égard des enseignemens bien graves. Ce sont la presse et le crédit qui ont sauvé les nations chrétiennes de la pétrification dont les menaçait l'orgueil de leurs gouvernemens; et l'Eglise qui ne peut et ne doit rien obtenir que par la liberté, n'a pas à les redouter autant que l'asservissement dans lequel elle serait immanquablement tombée sans elles. C'est une des vérités les plus essentielles au contraire, que nous ayons à tirer de l'histoire moderne, de savoir que *l'autorité de l'Église et la liberté se tiennent entre elles, au point que l'une ne peut exister sans l'autre.*

Du reste l'autorité, pas plus que le crédit, n'est un fait isolé; de même que l'un n'existe et n'opère du moins dans toute sa puissance qu'au sein de la paix, de même l'autre ne peut-elle développer toute son action que dans le calme des passions et à la faveur de l'ordre extérieur qui contient leur violence. Par là un vaste champ d'action se trouve ouvert aux soins du pouvoir qui, s'il ne peut créer ni crédit ni autorité, peut du moins les conserver là où ils existent. Il le peut en maintenant la paix, en maintenant l'ordre, en exerçant la justice, en veillant aux mœurs publiques, et cette tâche est assez belle pour qu'il doive s'en contenter.

Mais ce pouvoir, à qui un rôle si important est réservé partout, sera-t-il de tous les élémens de la société le seul qui n'ait point ses représentans spéciaux, et à qui il ne faille point des institutions particulières, pour maintenir dans ses organes l'esprit de leur état, l'esprit des fonctions qu'ils ont à remplir? nous ne le pensons pas assurément. Le pouvoir, c'est la volonté nationale (1), et cette volonté est déterminée surtout par le caractère, par les qualités natives de la nation et le développement que ces qualités ont reçu dans son histoire (2). C'est donc là où ces qualités natives se sont maintenues dans leur plus grande pureté et avec le plus d'évidence, là où le souvenir des faits mémorables de la nation s'est conservé avec le plus d'éclat et de vivacité, que doit être le siége du pouvoir. S'il y a une partie de la nation qui, par la réunion de ces conditions, porte plus qu'aucun autre l'empreinte du caractère national, ne faudra-t-il pas la considérer comme le représentant naturel de la nation, à qui il appartient

(1) Il y a une distinction à faire entre la volonté nationale et la volonté de la nation.

(2) Voyez l'article précédent, t. IX, p. 275.

surtout de faire valoir l'énergie de son caractère et de conserver son honneur ? Sans contredit ; et s'il y a quelque chose par conséquent qui s'explique bien simplement et bien naturellement dans l'histoire, c'est l'existence et le pouvoir de la noblesse, de cette classe dominante que l'on appelle de ce nom, parce qu'elle est censée recéler dans son sein ce que la nation a de plus noble et de plus élevé dans le passé et dans le présent, parce qu'elle est considérée comme le dépositaire par excellence des grands souvenirs aussi bien que des grandes espérances de la nation.

Nous savons qu'à ces mots toutes les préventions vont s'élever contre nous; mais qu'on nous écoute un instant avec calme.

Nous avons constaté dans notre précédente leçon (1) que les peuples obéissent, involontairement et d'une manière, pour ainsi dire, irrésistible, à ceux qui se montrent les organes les plus fidèles et les plus énergiques des idées ou des passions qui les dominent. Il arrivera donc toujours que la partie du peuple qui se livrera aux fonctions considérées par tous comme les plus essentielles et les plus élevées, dominera les autres; et il n'y aura que les Etats peu développés, où tout le peuple n'est dominé encore que d'une seule idée et poussé par une seule passion, soit celle de la guerre et du butin, comme les Bedouins du désert, soit celle du gain, comme aux Etats-Unis, qui feront exception à cette règle. Il ne s'agit donc que de savoir, si cette influence prédominante, qui est inévitable en soi, doit être abandonnée au hasard ou reconnue en droit, et réglée par les lois. Il serait aisé de démontrer par des raisons de prudence et de haute politique que, dans l'intérêt de l'ordre, du repos public et même du progrès social, ce dernier parti est de beaucoup le parti préférable. Mais ce n'est pas là le point sous lequel nous avons à envisager la question. Cette question pour nous est avant tout une question de droit, et à cet égard nous n'hésitons pas d'affirmer que, si la prétention à l'influence se fonde sur un titre matériel, évident et, pour ainsi dire, palpable pour tout le monde, il n'y a point de doute qu'il ne faille la considérer comme une chose de droit que les lois doivent reconnaître et protéger.

Or ce titre existe de manière à ne pouvoir être méconnu, dans les circonstances qui font de certaines familles dont la filiation est connue, dont le nom s'identifie à toutes les grandes époques de l'histoire d'un peuple, les véritables représentans du type national, tant au physique qu'au moral. Si ce type est, comme nous l'avons indiqué dans notre dernière leçon (1), l'expression d'une vocation particulière, il en résulte pour ces mêmes familles un devoir incontestable de marcher à la tête de la nation dans toutes les phases de son développement, et c'est un devoir qu'il faut considérer comme la source de tous les droits de la noblesse (2). C'est à ces familles-là à se porter en avant pour l'accomplissement de tous les devoirs que les circonstances imposent à la nation, soit qu'il s'agisse d'expéditions guerrières ou commerciales, de fondations religieuses, scientifiques, artistiques ou agricoles ; c'est à elles à faire tous les sacrifices nécessaires, tant de leurs biens que de leurs personnes, pour maintenir la nation à la hauteur des circonstances; et la prépondérence politique n'est que la juste récompense des services que l'Etat a le droit d'exiger d'elles. Aussi la noblesse ne peut-elle faire faute à sa vocation, sans que son infidélité n'entraîne immédiatement sa ruine; et d'un autre côté une nation ne saurait désavouer, rejeter sa noblesse, sans injurier en même temps son passé et compromettre son avenir, sans jeter l'Etat dans une crise formidable, dont il ne peut sortir victorieux que par un renouvellement total de tous ses élémens.

(1) T. IX, p. 275.

(1) T. IX, p. 275, col. 1re.

(2) Une noblesse peut se former aussi d'une autre manière, par suite de la guerre, lorsqu'une nation est donnée pour ainsi dire comme maîtresse ou comme correctrice à une autre. Mais nous n'avons voulu poursuivre ici que les développemens naturels, sans égard aux anomalies que produit la dégénération des peuples ou la violence de leurs passions.

C'est la nationalité représentée dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus beau d'une manière particulièrement saillante dans certaines familles, qui fait toute l'importance et tout le prix de la noblesse. La noblesse, considérée selon cette idée, est donc surtout le siége des sentimens nationaux, des sympathies et des antipathies du peuple, le cœur de la nation où se renouvellent sans cesse et son sang et sa puissance. Si ce cœur, séduit par l'appas trompeur de l'indépendance, se laisse aller à la vanité, à l'orgueil, à la volupté ou à quelque autre passion mauvaise, il finit par se faner, par tomber en défaillance et céder l'empire aux organes qui sont plus particulièrement le siége des passions auxquelles il obéit. Alors l'Etat tombe en langueur, le pouvoir se déplace, et des crises violentes ne tardent pas à se manifester. Si, au contraire, ce cœur, sincèrement épris de la vérité et de la justice, s'incline volontairement devant la loi du Seigneur et se montre fidèle à sa vocation, alors sa puissance s'augmente de toute l'énergie qu'il a déployée dans son acte d'obéissance, le corps entier de la nation suit avec allégresse l'impulsion qu'il lui donne, et lui-même devient inaccessible à la révolte des mauvais penchans qu'elle recèle dans son sein.

Tel est le rôle, telles sont les destinées de la noblesse.

Il est évident que des lois et des institutions particulières doivent correspondre aux devoirs que nous venons de signaler. La noblesse, dépositaire des biens les plus précieux de la nation, de sa foi, de ses mœurs, de son indépendance et de son empire sur la terre qu'elle occupe, a besoin d'être unie par des liens particuliers, avec l'Eglise, avec le territoire national, et en elle-même. Appelée à marcher en tête de la nation dans toutes les phases de son développement, elle a besoin d'être attachée par des institutions particulières aux différens objets relativement auxquels elle doit faire valoir l'énergie du caractère national. Les siècles passés ont enfanté dans ce but toute sorte d'institutions dont il serait inutile de rappeler ici le détail. Elles sont tombées par l'abus qu'on en a fait, et pour n'avoir pas été exploitées et développées dans le sens de leur établissement primitif.

Notre but n'est point de faire leur apologie et encore moins d'en prêcher le rétablissement. Nous n'avons voulu que faire apprécier l'esprit auquel elles ont dû leur existence. Si nous avons été bien compris, il sera inutile d'observer, que ce n'est que par la foi et un immense dévouement que la noblesse pourra se rétablir, de même que ce n'est que par le rétablissement de sa noblesse qu'un État déchu pourra recouvrer sa splendeur. Car tout déploiement de l'énergie nationale dans la voie de la vérité et de la justice, s'il porte des fruits durables, doit produire une noblesse nouvelle, et, si l'éclat a été vrai et universel, cette noblesse nouvelle, en entrant dans les rangs de l'ancienne, loin d'y porter des rivalités fâcheuses, ne fera qu'en rehausser la force et l'éclat. Quant au résultat général à tirer des observations que nous avons faites jusqu'ici, nous croyons que le plus essentiel gît dans la conviction, que l'Etat ne peut subsister que par le double lien de la famille et de la corporation qui l'une et l'autre, n'existent qu'en s'appuyant du pouvoir de la religion et de l'autorité de l'Eglise; c'est une vérité qui subsiste à travers toutes les révolution du temps et des formes sociales. Le développement de l'élément corporatif dépend des progrès et de la maturité d'une nation. Plus l'essor des forces nationales sera élevé et diversifié dans ses objets, plus aussi la corporation prendra de développemens. Quant à ce que nous avons dit, que les corporations ne peuvent subsister qu'en s'appuyant du pouvoir de la religion et de l'autorité de l'Eglise, s'il pouvait y avoir encore un doute à cet égard, il ne faudrait qu'une seule réflexion pour s'en convaincre; c'est que l'identité de position et d'occupations ne peut être considérée comme une source d'obligations mutuelles entre les hommes qu'autant que cette position même et ces occupations ont été envisagées comme un devoir social et une affaire de conscience dont l'individu ne se croit ni l'auteur ni le juge absolu; tandis que les associations cimentées seulement par la communauté d'intérêt risquent à chaque instant d'être dissou-

tes par un intérêt opposé. La religion seule a le pouvoir merveilleux de fortifier et de garantir en même temps et la liberté individuelle et les liens de la société. Ceux-ci, en faisant de l'accomplissesement de la loi l'affaire et le devoir de chacun *selon la mesure de ses forces et la nature de sa position*, de sorte à faire admettre et respecter aussi un devoir semblable et par conséquent une mission providentielle en ceux qui se trouvent à cet égard munis de moyens plus étendus et placés dans une position plus élevée; celle-là en poussant chacun par l'intérêt de son propre salut à la recherche des autorités les plus sûres et à la coopération la plus active possible pour l'accomplissement de l'œuvre sociale. Les questions les plus élevées comme les plus subordonnées deviennent ainsi l'affaire commune de tout le monde et tous y coopèrent chacun à sa manière. Les formes dans lesquelles cela se fait peuvent être extrêmement diverses, selon l'âge, le caractère et la position des peuples; — cependant les différences qui résultent de ces données primitives demandent à être toujours soigneusement distinguées de celles que produit l'erreur et la passion des hommes. Nous parlerons de cela dans une prochaine leçon.

E. DE MOY.

REVUE.

ADAM MICKIEWICZ; SES ŒUVRES;

SON COURS DE LITTÉRATURE SLAVE AU COLLÉGE DE FRANCE.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Les Slaves ne forment qu'une seule et même nation, ne parlent qu'une seule et même langue. Leurs mœurs sont simples et agricoles. Dans l'antiquité, elles semblent avoir le plus de rapport avec celles des Scythes (2), et des Grecs au temps d'Homère. Les Grecs *scythisent*, disait Anacharsis, en écoutant les rhapsodes, et dernièrement un homme d'esprit a publié en Dalmatie une brochure ayant pour titre le *Morlaquisme d'Homère*, ou les mœurs des paysans morlaques comparées à celles des héros de l'Iliade.

Dans un mouvement de translation accompli par le travail imperceptible des siècles, les peuples slaves ont abandonné à des races étrangères une partie de leurs possessions occidentales et reconquis à l'Orient ce qu'ils ont perdu de ce côté. Le chêne slave étendait autrefois ses rameaux immenses, d'une part, à travers la Saxe et le Meklembourg jusqu'à la mer du Nord; de l'autre, le long de la Saxe et du Danube jusqu'aux Alpes du Tyrol. La métropole des Slaves était le temple triangulaire de *Rhétra*, sur l'emplacement duquel on trouve aujourd'hui le petit village de Prilvitz, dans le Meklembourg, et les souverains obotrites de ce pays sont encore de race slave. La seconde métropole était Arkona, dans l'île de Rügen. Jusqu'en 1731, on a célébré à Wustrow, dans le Hanovre, le service divin en langue slave. Les costumes, les danses d'Altembourg, en Saxe, sont les mêmes que ceux des riverains de la Vistule, et jusqu'à ces mystérieuses sympathies des peuples qui tiennent souvent

(1) Voir le premier article au numéro précédent ci-dessus, p. 272.

(2) Voir le IIe livre d'Hérodote.

à une identité d'origine, tout atteste encore en Saxe l'ancienne domination slavonne. C'est la race germanique qui était destinée à lui succéder dans toutes ses possessions abandonnées. Vingt-trois empereurs, depuis Charlemagne jusqu'à Henri IV (800-1190), travaillèrent continuellement à les germaniser. L'Allemagne, dans ses bras de marâtre, étreignait, étouffait ces malheureuses peuplades, espérant se les assimiler ou leur ôter la vie, et ne parvint qu'à allumer dans leur sein une haine inextinguible. Helmoldus et Adam de Brême, écrivains du onzième siècle, comptent déjà trente rameaux de la souche slavonne abattus par la hache tudesque, et il faut croire que le caractère slave a des racines bien profondes dans l'âme de ces peuples, puisqu'il a résisté jusqu'aujourd'hui à tous les efforts de dénationalisation, poursuivis sans relâche par leurs nouveaux dominateurs. Quel était le lien mystérieux qui cimentait entre elles toutes ces populations démembrées? Qui les a préservées du malheur de se confondre à jamais avec leurs ennemis et les a sauvées d'une destruction finale? Ce lien sacré, ce symbole de leur régénération à venir, c'était le langage national, la parole, le verbe trois fois saint, *slovo,* dont la race entière était l'incarnation vivante. La langue slave, parlée depuis les bouches de l'Elbe et l'Adriatique jusqu'au détroit de Behring, sur un tiers de l'Europe et sur la moitié de l'Asie, n'est partout, nous l'avons dit, qu'une seule et même langue, sauf de légères altérations d'orthographe et d'accent.

Après les travaux de Kucharski, de Maiewski et de Siestrzencewicz, évêque de Vilna, il n'est plus permis de douter qu'elle ne soit une dérivation du sanscrit. Ses étymologies, ses déclinaisons, ses nombres cardinaux et les conjugaisons des verbes auxiliaires l'attestent jusqu'à la dernière évidence. On peut la considérer comme le lien commun entre les langues gréco-latines et indo-germaniques, ou plutôt comme le point de départ des unes et des autres. Son nom même, dérivé de *slovo,* Verbe, Renommée ou Gloire, semble expliquer le mystère de son affinité avec toutes les langues parlées. L'imagination des ethnologues s'est suffisamment exercée sur l'origine du peuple slave. Il paraît cependant acquis à l'histoire qu'il est *autochtone* sur toutes les parties du territoire qu'il occupe, c'est-à-dire que son établissement y est antérieur aux temps historiques; son alphabet glagolitique, que l'on attribue par erreur à saint Jérôme, et qui, d'après quelques savans, remonte aux temps mythologiques, n'est qu'un ordre de la divinité adressé à ce peuple, de se réunir en société et de se livrer à la culture du sol; chacune de ses lettres exprimant un précepte, un verbe de ce commandement sacré. Voici les premières lignes : « Moi, Dieu, voyant, je dis qu'il est bon de vivre des produits de la terre; ainsi que vous le pouvez, hommes sages, prononcez une parole ferme, etc. » Cet alphabet, appelé *glagolé* ou *boukwiça* (Verbum Dei), ne serait que le débris d'une ancienne écriture hiéroglyphique des slaves (1), et semble avoir des rapports avec les caractères symboliques dont les Babyloniens se servaient pour désigner les heures (2). La haute antiquité de cet alphabet est définitivement constatée par les recherches du savant Kopitar.

L'autre alphabet, appelé *kyriliça* (écriture d'église ou cyrillique), en usage jusqu'aujourd'hui dans les livres de la liturgie slavonne, a été créé par saint Cyrille, ou Constantin de Thessalonique et son frère saint Méthode, qui furent au neuvième siècle les deux premiers apôtres slaves. Cette écriture a été formée sur le modèle de l'alphabet grec, ou peut-être le glagolé fut-il leur commune origine. Les deux alphabets cyrillique et glagolétique se trouvent en regard dans le *Texte du Sacre* (3), *ancien recueil d'Epistres et d'Euangiles en lettres esclavonnes, sur lesquelles nos roys mettaient*

(1) V. Hérodote, IIe liv.

(2) Un écrivain arabe du neuvième siècle, Ibn-Abi, Iacoub el Redim, donne la copie d'une inscription russe gravée sur bois, qui lui avait été remise par l'ambassadeur d'un roi du Caucase, envoyé en Russie, et dont la ressemblance avec le glagolé ne peut être contestée. Voyez le traité sur *la plus ancienne écriture des Russes*, par le conseiller Frahn.

(3) Voyez à ce sujet l'intéressante *dissertation* du jeune et savant Polonais Corvinus Jastrzembski. *Journal général de l'Instr. publ.*, 4 et 7 sept. 1839.

la main dans leur Sacre, en faisant le serment de rendre la justice et de conserver à chacun son droict (1). C'est un écrit autographe de saint Procope, abbé de *Sazawa,* bénédictin du onzième siècle, et apporté en France, selon quelques uns par Anne Jaroslavna, femme de Henri I, selon d'autres par le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims (1574), à son retour du concile de Trente.

D'après Dobrowski, l'alphabet glagolitique remonte au grand schisme d'Orient, lorsque le peuple slave se partagea entre l'Eglise de Rome et celle de Byzance; il prévalut dans la Carniole et la Dalmatie, demeurées catholiques, tandis que les Russes et les Serves, ayant embrassé le schisme, adoptèrent l'écriture cyrillique. L'un et l'autre sont composés d'environ quarante lettres, qui répondent à toutes les intonations de l'organe vocal, comme l'alphabet sacré des Indous. Pierre I, pour donner une écriture cursive à ses sujets, eut l'idée de supprimer toutes les abréviations et les accens dont les livres cyrilliques se trouvent hérissés; de dédoubler les diphthongues et d'arrondir les arêtes trop saillantes des majuscules. C'est ainsi qu'il forma cette écriture bâtarde qui n'est ni le slave, ni le grec, et encore moins le romain, mais qui est une bizarre compilation des trois, et qui rend la littérature russe à jamais inaccessible pour les Européens.

Le quatrième alphabet slavon est celui employé par Wuk Stefanowicz dans la collection des *Chants populaires de la Servie.* C'est encore un nouveau travestissement de l'alphabet cyrillique, avec une modification de l'ĭ bref. Tous ces alphabets cependant, qui entravent par leur diversité la communion intellectuelle entre les peuples slaves, tombent en désuétude et font place désormais à l'alphabet romain, usité par les Illyriens, les Bohèmes et les Polonais.

La langue slave porte le double caractère des langues anciennes et modernes. Elle possède simultanément la déclinaison sans articles, les trois nombres, les trois genres, la liberté des inversions, le mètre et la mélodie des langues anciennes, et cette facilité de nuancer à l'infini, de se plier à toutes les abstractions de la pensée, qui fait la richesse des langues modernes. Homogène par le fond, elle se décompose pourtant en quatre dialectes qui possèdent chacun leur alphabet, leur syntaxe, leur littérature et leur histoire. Savoir le polonais, le bohême, le russe et l'illyrique, auxquels on pourrait cependant ajouter le vieux russien ou le slavon, qui n'est plus employé que dans la liturgie de l'Eglise d'Orient, et le monténégrin, qui n'est autre que l'illyrique à l'état de sa pureté primitive, sans aucun alliage de romaïque et de turk. « Cette langue « prend différens aspects dans ses divers « dialectes, disait M. Mickiewicz, auquel « nous empruntons ce passage de son « cours. Elle apparaît tantôt comme lan- « gue religieuse et sacrée, comme le « sanscrit des Slaves dans le vieux rus- « sien, dans les livres de Cyrille et de « Nestor; comme langue du commande- « ment et de la domination asiatique « dans le russe moderne; comme langue « de la science et de la haute érudition, « de l'enthousiasme religieux exalté par « le voisinage de la rêveuse Allemagne, « dans la Bohême; comme langue de la « littérature et de la *société* dans le sens « étendu de ce mot, dans le polonais; en- « fin, comme langue épique et musicale; « comme langue primitive chez les Mon- « ténégrins. »

Parmi tous ces dialectes, le bohême est doué de l'hexamètre le plus parfait, sans licences et sans quantités communes; la traduction d'Homère, de Virgile et d'Horace, par Winarycki, est sans doute la meilleure connue. Le polonais possède la prose la plus nombreuse et la plus expressive. Formée sur le modèle des langues anciennes, soit dans les assemblées publiques, soit dans les camps en présence des ennemis, soit dans les élections des souverains, cette langue a toute la gravité de l'éloquence latine, et sa collection d'orateurs depuis Kasimir-le-Grand (1333) jusqu'à la diète constituante de 1791, est son plus beau patrimoine littéraire. C'est la langue du patriotisme et de l'honneur. Sa poésie est d'une date beaucoup plus récente, et c'est une singularité qui la distingue de toutes les littératures connues; chez les autres peuples, toujours le chant précède

(1) Pluche, *Spectacle de la Nature,* t. VII, p. 256.

la parole, la poésie avant la prose. Ici, Platon a devancé Homère. Sa prosodie est défectueuse et ne possède qu'une seule règle; la pénultième est invariablement longue dans tous les mots, et les autres syllabes sont tantôt longues, tantôt brèves. selon l'augment grammatical. M. Mickiewicz et Bogdan Zaleski, les deux poètes polonais, ont cependant tenté d'heureux essais de poésie cadencée, dont les chants de l'Ukraine et de la Volhynie offrent les plus parfaits modèles.

L'illyrique se subdivise en deux branches : le serve et le dalmate; le serve, dont les célèbres poésies populaires ont été recueillies par Wuk Stefanowicz et traduites en toutes les langues (1); et le dalmate, qui se parle à Raguse, l'Athènes slavonne, et qui possède un des cycles poétiques les plus complets de l'Europe. Holly, Servien, et Kantaczyc, Dalmate, offrent aussi des exemples merveilleux de poésie d'après l'antique. La littérature russe est encore toute d'imitation et ne porte aucun caractère national. Il faut pourtant citer quelques fragmens remarquables, comme l'*Ode à Dieu*, de Dzierzavin, que l'empereur de la Chine a fait graver en lettres d'or sur les parois des pagodes. et la *Fontaine de Bakczysaraï*, par Puszkin, heureuse imitation de la poésie arabe.

La coexistence simultanée de tous ces idiomes d'une même origine, possédant, malgré leur type individuel, un certain air de famille et semblables « *quantum licet esse sorores*, » est une question philologique de la plus haute portée et digne à tous égards de la méditation des savans. C'est dans le langage, ce penser à haute voix des peuples, que l'on trouvera leur physionomie, que l'on surprendra le secret de leur vie morale, de leurs affinités et de leurs répulsions, ainsi que de leur destinée finale. C'est dans les différentes couches de ce terrain, auquel chaque siècle est venu apporter son alluvion, que l'on peut lire leur histoire, comme on retrouve, en creusant les viscères de notre planète, quelques pages égarées de ses annales. « Certes, ce serait « un spectacle intéressant pour un ana- « tomiste, poursuivait M. Mickiewicz, s'il « se trouvait quelque part un être orga- « nisé de telle façon qu'après avoir par- « couru toute l'échelle de l'être, depuis « la pierre et la plante jusqu'à l'être in- « telligent et sensitif, il eût conservé dans « ses organes les traces de tous les états « intermédiaires, et qu'il offrît simulta- « nément le tableau de la nature inerte « et végétale, et de la nature organique « à son plus haut développement. De « même, il serait précieux pour un phi- « lologue de découvrir une langue qui, « après avoir parcouru toutes les phases « de son élaboration, depuis le parler « sauvage des barbares jusqu'à la mélopée « savante d'une société avancée en cul- « ture, offrît à la fois, dans ses différens « dialectes, les caractères d'une langue « primitive, et ceux de la parole humaine « dans toute sa force et sa plénitude. »

Tel est le tableau que présente la langue slave. Quelques uns de ses dialectes sont arrivés à la maturité de langue complète, douée de tous ses organes, et pouvant se prêter à toutes les exigences de la civilisation, comme le polonais et le bohême. D'autres ont été arrêtés dans leur essor de perfectionnement par l'étreinte avilissante des hordes asiatiques, turques ou mongoles, comme le serve et le russe moderne. D'autres se trouvent encore aujourd'hui tels qu'ils étaient il y a quelque mille ans, avant la séparation des tribus, comme le monténégrin, parlé ou plutôt chanté dans les Alpes slavonnes : orgue immense, dont toutes les touches, du grave à l'aigu, répondent à des jeux différens, mais qui produisent dans leur ensemble la plus magnifique et la plus vaste harmonie. Tantôt elle résonne comme une brise dans les forêts de chênes de la Schumadia, comme le chant d'une plaintive guzla sous la fenêtre de la bien-aimée; tantôt comme un torrent se précipitant des rochers du Cattaro, entraînant dans son cours des pins déracinés et des cabanes renversées; tantôt comme un grave discours prononcé du haut d'une tribune, et comme le tumulte d'une assemblée en armes; tantôt comme la voix des siècles qui monte avec le son religieux des cloches et les chœurs religieux, transpirant vers le ciel par les coupoles dorées des basiliques; tantôt comme le pas ferme et ca-

(1) V. la traduction allemande de W. Grimm.

dencé d'un montagnard sur les cimes des Karpathes.

Cependant tous ces dialectes tendent évidemment à l'unité. L'abandon simultané des caractères russes et serviens en faveur des caractères romains, avec un mode de transcription uniforme pour tous, sera le prélude d'une grande réforme linguistique. Il ne serait nullement question d'opérer dès à présent leur fusion totale; aucun de ces dialectes, qui ont tous beaucoup de partisans et quelques chefs-d'œuvre, ne voudrait abdiquer son individualité en faveur d'un langage de convention, d'une *résultante* qui serait destinée à les remplacer; mais ils pourraient toujours se compléter l'un par l'autre, au lieu de puiser dans les idiomes étrangers qui les altèrent et les corrompent; converger sans cesse dans leurs développemens, en remontant toujours aux sources primitives, comme le Psautier polonais, l'Expédition d'Igor, les chants épiques de Koninghofer, les élégies serves et dalmates, véritables trésors où le peuple est venu déposer « la trame de ses pensées et la fleur de ses émotions (1), » jusqu'à ce qu'un poète, au souffle puissant et créateur, comme Homère ou le Dante, vienne les saisir tous quatre à leur source, les fondre dans un poème immortel, et transmettre la langue slave, une et parfaite, à l'admiration des peuples.

Il existe entre le génie du peuple grec et le peuple slave d'autres analogies que la ressemblance des signes alphabétiques, et qui se manifestent dans leurs langues, leurs croyances religieuses et leurs institutions. Le grec, de même que le slave, se décompose en quatre dialectes : l'*attique*, l'*ionien*, le *dorien* et l'*éolien*, qui correspondent exactement par leur caractère particulier et leurs qualités aux quatre dialectes slaves, le *bohême*, le *polonais*, le *serve* et le *russe*, et se réunissent de même en deux couples symétriques, l'attique-ionien et le dorien-éolien, ou le bohêmo-polonais et le servo-russe. Le premier semble surtout approprié à l'épopée, le second au drame, le troisième à l'idylle, le quatrième à l'ode. Ils se trouvent employés simultanément dans les récits des rhapsodes, comme dans les chants des vieux lyrniki (joueurs de lyre), aveugles de la Dalmatie. La plupart des noms slaves, comme *Jaroslaw*, *Miloslaw*, *Wladislawa*, sont la traduction littérale des noms grecs *Herakles*, *Charykles*, *Cléopâtre*, etc., etc. Cette étonnante conformité linguistique, dont on pourrait multiplier les exemples à l'infini, a fait dire à Shaffarik : « *Ingenia Slavorum habent quædam Græcum referentia*, etc. » Ne pourrait-on pas rechercher l'explication de ce phénomène dans une identité d'origine? et les *Pélasges*, ces barbares, qui, après avoir passé le mont Hémus, ou le Balkan d'aujourd'hui, sont venus s'établir dans la Thessalie et la Macédoine, ne seraient-ils pas aussi les ancêtres des *Polonais?*..... Une foule de preuves viennent à l'appui de cette conjecture. Le nom des Πελασγοι, dérivé de l'hébreu *Phélagi* (dispersés), est identique avec celui-ci des *Serbes* ou *Zerves*, qui semble être le nom générique de toutes les populations slavonnes, et dont la racine *Zrv* a la même signification que *Phélagi*. L'ancienne théogonie pélasgique, dont on retrouve les débris dans les chants d'Hésiode, est presque identique avec la mythologie slavonne : *Diane*, la déesse des forêts (*Drzewonià*), la déesse de la Pudeur (*Dziewonià*); *Cérès*, la déesse des moissons (*Nià*), et sa fille, enlevée aux enfers (*Niiola*); les sombres *Kabires* de la Samothrace sont évidemment des divinités slavonnes; et la guerre des Dieux et des Titans pourrait bien n'être que la destruction des rois slaves ou Pélasges par les nouveaux conquérans de la Grèce, les Hellènes...

On pourrait également expliquer par les colonies pélasgiques établies dans la Grande-Grèce, l'affinité du slave avec le romain primitif retrouvé par M. Fauriel, et dont naguère il nous donnait la clef dans un cours plein de science et de profondeur.

En poussant plus loin cette comparaison, on trouve que la constitution sociale des deux peuples est la même. Chez les Slaves comme chez les Grecs, le système fédéral a toujours prévalu sur le système de centralisation adopté par les Romains. Tandis que Rome appliquait sa règle de fer sur les provinces

(1) Conrad Vallenrod, par M. Mickiewicz.

qu'elle subjuguait, en leur imposant despotiquement avec ses proconsuls son langage, ses croyances, ses mœurs, ou plutôt son manque de mœurs et de croyances, la Grèce était comme la Slavonie subdivisée en plusieurs petits états qui avaient chacun leur centre, leur organisation et leurs intérêts. Quelquefois séparées par les mers, ces unités n'avaient de commun entre elles que la langue et ne se coalisaient qu'au moment du danger, lorsque l'existence de la mère-patrie était menacée par les Perses, les Macédoniens ou les Romains. Alors une ligue se formait, les dissensions intérieures étaient ajournées, pour renaître avec plus d'animosité, lorsque la victoire ou le hasard avaient détourné l'orage qui les menaçait. De même les différentes souches slavonnes, aussi loin que nous puissions remonter dans la nuit des âges, s'étreignaient et se portaient des coups terribles; c'était une Thébaïde perpétuelle, comme disait M. Mickiewicz, dans tous les siècles et sur tous les points de l'Europe; et la Pologne, qui réalisa un moment sous le règne des Jagellons l'idéal d'une grande fédération slavonne, ne fut compacte et forte, que lorsqu'il fallut repousser les barbares Mongoles, Musulmans ou Germains.

Mais les Grecs, malgré leur morcellement à l'infini, malgré leur disparité de lois, d'intérêts et de caractères, ont pourtant laissé le plus splendide héritage qu'une nation en s'éteignant puisse transmettre à la reconnaissance des peuples; des monumens artistiques, des chefs-d'œuvre littéraires qui font le désespoir de la civilisation actuelle : et malgré un intervalle de trente siècles, ils sont encore nos maîtres en tout. Comment se fait-il que le peuple slave, si richement doté par la nature, qui semble par son génie aussi bien que par sa masse appelé à de hautes destinées dont il porte en lui déjà le vague pressentiment, comment se fait-il que ce peuple n'ait pas participé au mouvement intellectuel des derniers siècles; qu'il se soit laissé tour à tour opprimer par ses voisins, lui-même plus fort qu'eux tous pris ensemble, et pouvant les écraser sous son orteil de géant? C'est que les Grecs avaient un temple, un tribunal des Amphictyons et un oracle de Delphes, des jeux lustraux à Olympie, enfin une ligue achéenne pouvant au besoin centraliser toutes les races et faire taire toutes les divisions : tandis que la ligue slavonne entre les Bohêmes, les Polonais et les Hongrois, ne put jamais avoir de durée, grâce à la jalousie des rois; que les deux grandes métropoles slavonnes Kiïow et Prague à peine devenues chrétiennes se sont divisées par le schisme; que du sommet des Karpathes aux rives de la Baltique et de l'Euxin à l'Oder ce fut un éternel champ de bataille, une vallée de Josaphat, où rien n'est resté debout, pas même les tombeaux; que le destin du peuple slave semble avoir été un fratricide sans terme et même sans commencement, dont ses ennemis seuls ont profité!... Ne serait-il pas temps, s'écrie le savant Kolar, de renouveler l'antique alliance entre les enfans de *Slava?* Ne pourrait-on pas établir, à l'exemple des Grecs avec lesquels ils ont d'ailleurs tant de traits de ressemblance, une métropole religieuse à Prague, les Amphictyons à Cracovie, les jeux olympiques dans les Alpes slavonnes, et la patrie partout!

Ce souhait généreux semble au moins en partie devoir bientôt se réaliser. C'est un spectacle bien digne de nos admirations que la renaissance instinctive et spontanée de tous ces peuples qui sont arrivés jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle avec les mœurs, les croyances, le caractère qu'ils avaient avant l'existence des sociétés modernes; se réveillant tout-à-coup au milieu de l'Europe civilisée d'un sommeil de dix siècles et réclamant à grands cris leur place au soleil et leur part de liberté. D'une part un gardien de troupeaux, changeant, à la manière des pâtres antiques, sa houlette contre un glaive, et puis contre un sceptre, ressuscite à lui seul l'esprit indépendant et belliqueux des Serves. Ce pays qui n'a jamais rien eu de commun avec la Turquie que la peste, et dont la lutte glorieuse terminée au *champ de Merles* en 1389, a été célébré dans l'*Osmanide* par l'harmonieux Gondola, vient enfin de briser ses anciennes entraves et le premier cri d'indépendance slavonne a été jeté parmi les chênes séculaires

de la *Schumadia*, que ces hommes pareils à des chênes vivans appellent aussi leurs ancêtres. De l'autre part, la Pologne marche à travers le sang et le martyre vers un ère d'affranchissement et de grandeur. Là, vingt peuples englobés dans le désastre de l'empire d'Orient relèvent la tête et reprennent leurs droits de primogéniture sur la race turque, éteinte comme un torrent dévastateur sur le sol de ses anciennes conquêtes. Ici une princesse slave, issue de la seule famille slave régnant actuellement en Europe, vient, d'après la poëtique hyperbole de Grotius, hériter « de la plus belle couronne au monde après la couronne céleste. » Plus loin la Bohême et la Hongrie se regardent à travers les Karpathes, se reconnaissent pour sœurs et se tendent fraternellement la main.

La Russie n'est pas restée étrangère non plus à ce vaste mouvement vers l'unité. La pensée sublime des conspirateurs de 1825, étouffée sous les voûtes des cachots, ou châtiée par l'ignominie de la potence, la pensée de Pestel, Murawiew, Bestujew était de séparer dans le sein du colosse oriental l'élément slave de l'élément tartare et scandinave qui l'avait souillé par son alliage impur et de réaliser le rêve sublime d'une république universelle des Slaves. Ces peuples si long-temps séparés et qui dans leur morcellement à l'infini avaient tour à tour subi la loi du glaive étranger, cherchent enfin à se rapprocher, à renouer les liens oblitérés de leur antique alliance, à se confédérer par un pacte nouveau pour pouvoir en commun repousser les ennemis tartares, musulmans ou Germains qui les oppriment. — La vie semble rentrer peu à peu dans ce corps immense engourdi depuis des siècles; le Prométhée des peuples, cloué sur le Caucase, fait des efforts inouïs pour rompre les liens qui l'enchaînent et toute cette race naguère encore si humble et si résignée a le pressentiment des immenses destinées que la Providence lui a réservées, destinées aussi grandes que l'univers slavon. Elle entend en elle-même le Verbe créateur qui a dit autrefois aux peuples de l'Asie : « Levez-vous et marchez ! » lorsque le monde romain, souillé par l'esclavage et la persécution religieuse, courait à sa ruine. Obéissant à cette loi impérieuse qui sans aucune cause apparente change d'époque en époque l'aspect du vieil univers, elle jette un cri de guerre en suivant le doigt de Dieu qui la guide à travers l'infini. » « Tous les peuples, a dit M. Mickiewicz, ont parcouru les différentes phases de la vie sociale, tous ont dit leur dernier mot ; à présent c'est le tour de la nation slave, c'est à elle à prendre la parole, et cette parole retentira dans les siècles. » En effet, sa destinée ne serait-elle pas de recueillir dans son sein l'étincelle divine qui semble s'évanouir à l'Occident, de continuer la série des peuples qui ont tour à tour brillé du plus vif éclat, de rajeunir les ressorts usés de l'ancienne civilisation et d'apporter dans les rapports d'homme à homme, de nation à nation, dans la science sociale comme dans les arts, l'élément régénérateur de la fraternité? Cette grande unité doit-elle s'accomplir sous le patronage d'un prince Tartare ou Germain, ou bien sous le labarum de la Pologne régénérée ; sous la devise qu'elle inscrivait en 1830 en tête de ses bataillons : « PRO NOSTRA VESTRAQUE LIBERTATE, » oubliant que les mots « *patrie* et *liberté* » n'avaient pas de termes équivalens dans la langue de ses ennemis?...

C'est une grande et noble mission qui est dévolue à M. Mickiewicz, et dont il a, nous le croyons, le courage et la volonté. A lui donc la Pensée, comme au tsar de Moscou le Despotisme ; à lui le Verbe saint dont tous les obstacles matériels peuvent ralentir, mais non pas empêcher la propagation. C'est une grande lutte engagée entre les deux principes, qui partagent la vie de l'homme et de l'humanité : mais croyons-le pour l'honneur de la Providence, à l'intelligence, à la justice, à la vérité le triomphe définitif. Non, ce n'est point sous les auspices de la Russie que l'unité slavonne doit s'accomplir. Cette grande idée a germé d'abord dans le cœur chaleureux des poëtes pour pénétrer dans les masses. Tout ce qui éclaire les peuples sur leurs véritables intérêts, tout ce qui relève leur dignité et les attache à leurs souvenirs, à la patrie, au culte des an-

cêtres, ne saurait servir les mauvaises pensées du despotisme. Toute lumière jetée dans le sein des masses est funeste au règne de l'injustice et du mensonge. L'esclavage pour l'empire russe, informe colluvion de mille peuplades, n'ayant de commun entre elles ni langue, ni religion, ni patrie, sans souvenir dans le passé, sans sympathies dans l'avenir; l'esclavage, dis-je, est une triste condition de son existence. C'est par lui que nous voyons les races superposées aux races, les grandes conquêtes qui ont fait en cinquante ans de la principauté d'un tsar de Moscou, ce quelque chose sans nom qui s'appelle la Russie. C'est par lui que s'accomplissent les grandes intrigues qui de loin en loin préparent le démembrement de la Turquie.

Mais si jamais l'idée de l'unité slave, idée puissamment libérale et civilisatrice, venait, malgré les douanes, la corruption et les échafauds, à pénétrer dans l'intérieur de ce vaste empire; si jamais l'esclavage, ce lien de fer qui étreint tant de races ennemies, venait à se détendre, nous verrions le faisceau des flèches tartares se disséminer avec bruit et couvrir tout l'Orient de ses débris. « L'esclavage, a dit un tzar, mais c'est le ciment de ma maison ! » mot affreux et qui doit nous éclairer sur les destins des Slaves, si jamais ils avaient le malheur de reconnaître la souveraineté de la Russie.

Avec la double qualité dont il est doué de grand poète et d'éminent professeur, M. Mickiewicz va bientôt, n'en doutons pas, devenir l'âme de l'émigration polonaise. Il a chanté mélodieusement les malheurs de sa patrie, il va maintenant prophétiser pour elle des jours meilleurs et la liberté. Que des obstacles momentanés, des considérations d'amour-propre et la difficulté qu'il trouve dans l'accent d'une langue étrangère ne l'arrêtent pas en si beau chemin : « le génie, c'est la patience, » a-t-on dit avec raison. Il faut aussi qu'il soit fier d'être Polonais. Car il appartient à cette grande république qui a devancé toutes ses rivales dans la carrière de l'émancipation et de la liberté; cette sœur aînée de la famille slavonne, comme l'appelle Kollar dans sa *Vechselseitigkeit*, qui a produit Kosciuszko et Sobieski, les plus grands guerriers; Kopernik, Vitellio et Zaluzanski, les plus illustres savans; Bogdan Zaleski et lui-même, les plus gracieux poètes slaves, et qui maintenant encore est grande entre toutes par la pensée, comme elle le fut naguère par les vertus civiques et par l'éclat des armes. — Ce n'est pas une propagande politique que nous lui demandons; mais il peut, par le simple énoncé des idées dont il est l'interprète, hâter le jour de la résurrection de sa patrie et contribuer à renverser un ordre de choses fondé sur les ténèbres et la violence. Que tout en répandant sur les tristes émigrés la manne de sa parole féconde, il leur offre sa vie en exemple; sa vie, qui ne fut comme celle des anciens héros qu'une lutte opiniâtre avec l'adversité, lutte dans laquelle il eut tantôt le dessus, tantôt le dessous; mais dont il sort aujourd'hui radieux et triomphant, fort de l'expérience acquise et des leçons chèrement payées du malheur. Plus la couronne a d'épines, plus elle a de rayons. Qu'il se rappelle l'amour dont Abeilard fut l'objet de la part de ses élèves. — Pour se soustraire à sa gloire, il se réfugia dans les îles de Saint-Denis, et n'emmena avec lui qu'un seul clerc qu'il chérissait particulièrement. Mais le jeune élève fut indiscret; bientôt le lieu de sa retraite ne fut plus un mystère pour personne : sept familles de ses élèves vinrent s'établir dans les îles, et puis sept autres, et c'est ainsi que se forma la ville de Saint-Denis et toute cette population qui doit son origine à la puissance infinie de la parole sur des âmes neuves et passionnées. C'est à lui d'entretenir dans le cœur de ses compatriotes ce culte du beau, ce feu sacré, cette vénération de la science qui, nous pouvons le dire avec un orgueil tout fraternel, anime la plupart d'entre eux; et qui, s'ils ne sont pas encore la patrie et l'indépendance, répandent au moins sur les âmes endolories par un long pélerinage d'ineffables et divines consolations. — Aussi nous qui sommes sincèrement leurs amis, nous avons vu avec une joie impossible à décrire M. Mickiewicz s'emparant au nom de sa patrie de cette chaire slave, du haut de laquelle il pourra proclamer que la Pologne n'est

point morte, puisque ce nom est devenu un labarum sacré, un symbole d'alliance pour tous les peuples slaves ; qu'elle n'est point morte, puisque son existence nationale interrompue momentanément par les oukases de Nicolas, est continuée sous d'autres cieux par une généreuse poignée de proscrits ; que l'étincelle de vie abritée dans leur sein, pareille au feu de Vesta, doit un jour rallumer les autels des dieux familiers ; qu'elle n'est point morte, puisqu'elle a toujours des apôtres et des martyrs, puisqu'elle est devenue un culte pour les uns, un enseignement pour les autres, une inspiration pour le poète, une espérance pour tous. — Sa chute ne serait définitive qu'au jour où les sympathies des peuples viendraient à lui manquer, où elle resterait isolée au milieu de l'Europe indifférente désormais à sa ruine comme à sa renaissance, où son nom n'exciterait plus ni haine, ni dévouement. Alors elle n'aurait plus qu'à se recoucher dans sa tombe sanglante pour l'éternité, car, alors, ses destins seraient accomplis. Mais rien ne semble, quant à présent, annoncer cet état de choses ; il n'est pas d'homme en France, jeune ou âgé, riche ou pauvre, qui, malgré la divergence excessive des opinions, ne lui ait payé son tribut de larmes et de regrets. Depuis dix ans, la Pologne est le roman de l'Europe : Pologne, veut dire Amour et Liberté. Elle est le songe de tout homme de bien, la première pensée des poètes qui l'ont célébrée dans leurs chants avec le nom de leur première amante : à tel point que ceux qui n'ont pas daigné ou qui n'ont pas osé lui consacrer les prémices de leur talent, forment une véritable exception dans la vaste famille de nos artistes. — Espérance et courage ! car la France, cette reine des nations chrétiennes qui ouvre ses bras à tous les orphelins, a des larmes pour toutes les douleurs, des lauriers pour toutes les gloires. Elle est déjà vers le sommet de l'échelle dont les peuples slaves ont à peine parcouru la moitié : mais de même que M. Mickiewicz, dans d'autres temps, Anacharsis édifiait les Grecs par ses doctes entretiens, et venait s'asseoir, lui le Scythe, le Barbare, au banquet idéal de Platon.

Un Slave du Midi.

REVUE DU SALON DE 1841.

Nous avons exposé dans la Revue de 1839 les principes qui dirigent notre critique sur les objets d'art, et qui servent de base ou de mesure aux jugemens que nous sommes appelés à formuler.

Les mêmes préceptes nous ont servi dans l'examen que nous allons faire des tableaux et sculptures exposés au salon de 1841, et nous nous sommes prescrit le même renoncement à toute acception de personnes. Notre scrupule à cet égard est tel que nous ne cherchons les noms des auteurs qu'après avoir pris sur chacun de leurs ouvrages les notes qui doivent servir à notre rédaction.

Nous pourrions renouveler, avant de rendre compte du coup d'œil général jeté sur l'ensemble des productions de cette exposition, nos plaintes de l'année dernière sur le mode que paraît avoir adopté le jury dans ses décisions, car nous n'avons aperçu aucune amélioration dans les résultats. D'un côté, nous savons que des œuvres très estimables ont été rejetées, et de l'autre, nous avons retrouvé sur les murailles du Louvre de ces toiles véritablement indignes d'y figurer, au jugement non pas seulement des connaisseurs, mais au dire de tout spectateur de la classe des amateurs ou des simples curieux dont l'exigence se borne à une impression favorable, et à qui les *croûtes*, en termes d'atelier, sont antipathiques. Mais, à quoi serviraient nos doléances ? C'est un parti pris de la part du jury de se moquer de l'opinion publique, et il paraît qu'il y a résolution arrêtée de la part de l'autorité de conserver une institution non seulement inutile, mais nuisible à l'art, mais funeste aux

artistes, mais cruelle pour quelques uns. Il faut nous résigner, et attendre les effets de ce proverbe poétique :

Toujours l'excès du mal hâte la délivrance.

Laissons donc faire le temps; laissons agir le jury qui a son supérieur dans le public auprès duquel le talent trouve un tribunal d'appel, et hâtons-nous d'aborder les difficultés auxquelles nous avons à faire face, puisqu'il s'agit d'éveiller les susceptibilités par des éloges que la vanité peut trouver insuffisans, ou d'attaquer l'amour-propre, qui a pour habitude de considérer tout blâme comme une injustice. Toutefois, il y a pour tout critique la chance d'être fructueusement écouté par tel artiste dont la raison guide l'émulation; et il peut se dire, comme dans l'Evangile, qu'il y a plus de joie au paradis des arts, pour une brebis égarée, ramenée au bercail, que pour cent autres qui n'en sont jamais sorties.

Disons donc que notre examen en masse de la collection de tableaux qui garnissent en ce moment les galeries du Louvre, n'a pas été favorable à l'idée du progrès de l'art en général, et moins encore lorsque nous nous sommes attachés à la catégorie spéciale dont nous avons à rendre compte.

S'il nous était permis de nous étendre sur la physionomie que présente le Salon, il ne nous serait pas difficile de justifier cette opinion, que le mauvais goût et l'esprit systématique exercent encore la plus grande influence sur la généralité des artistes dont les productions portent ce caractère de pêle-mêle et de dévergondage, qui est le propre de notre siècle. Espérons que quelques exemples de composition sage, réfléchie, coordonnée suivant le sujet, prévaudront contre le fatras de ces pages mal conçues, laborieusement tracées, et qui présentent à l'œil de ces personnages sans dignité dans les poses, sans beauté dans les formes. Malheureusement, les ouvrages de ce genre pullulent sur les parois du Louvre, et leurs défauts essentiels ne sont rachetés ni par la pureté du dessin, ni par la vérité de la couleur.

A l'égard des tableaux de piété, ils présentent encore moins que les autres les qualités qui devraient les distinguer; et, à l'exception de quelques uns qui nous ont paru bien compris, il ne règne en eux ni cette simplesse de style, ni cette pureté de formes, ni cette beauté particulière, ni ce cachet de véritable inspiration que les artistes anciens répandaient sur leurs toiles. C'est que pour traiter les sujets religieux, il faut avant tout être doué de la foi en cette religion dont on veut rendre les mystères, dont on veut retracer les faits héroïques, dont on veut raconter l'histoire. — Que si l'on s'évertue sans amour pour remplir une commande; que si l'on fabrique une toile de commerce, on ne produira qu'une œuvre mercantile, et l'on fera de l'art au pied ou au mètre.

Non pas que ces réflexions sévères s'appliquent à toutes les pages que nous allons passer en revue. Plusieurs se distinguent par quelques qualités estimables comme peinture, mais bien peu brillent par cet accord de verve et d'exécution, de sagesse et de puissance dont le moyen âge nous offre tant d'exemples et de si beaux modèles.

Toutefois, si la critique trouve pâture en observant cet amas de tableaux qui tapissent le Musée, considérés sous le rapport des conditions de l'art et de ses moyens pris en eux-mêmes, il est juste qu'elle remarque une amélioration sensible sous celui du but qu'il doit se proposer; car, sans une tendance noble et généreuse, l'art n'est plus qu'un amusement bon pour occuper les oisifs et les gens incapables d'autre chose, ou bien une ressource que les faméliques doivent exploiter au profit de leur bourse et présenter comme un appât à la vanité du luxe; mais il cesse dès lors d'être digne du respect des nations et de la sympathie des gens de bien. L'art, sous toutes les formes, doit être un vaste mode d'enseignement pour les peuples et pour les rois, pour les peuples surtout qui, ne pouvant se livrer à des études suivies, viennent devant un groupe, en présence de la statue d'un homme de bien, en face d'une page tracée par un grand peintre, recevoir des leçons plus profitables que celles des philosophes, parce qu'elles ne sont pas imposées, parce qu'elles sortent elles-mêmes des faits re-

tracés, des effets produits par les passions humaines, parce qu'elles sont tirées des inductions de celui qui en prend la substance, parce qu'elles sont le produit d'une sorte d'infusion morale qui pénètre le cœur à l'insu du disciple, et ce disciple est tout une nation.

Aussi une femme dont les œuvres ne figurent pas cette année au Salon, mais qui comprend la puissance et la valeur des émotions qui arrivent à l'âme par les moyens dont l'art peut disposer, a proposé la création d'un album populaire, dont les feuilles à bas prix eussent été remplies par des artistes distingués, et consacrées à nourrir les classes inférieures de tout ce qui peut élever l'âme, anoblir les sentimens, et donner à l'homme cette dignité qui n'est pas ce rude orgueil ni cet égoïsme grossier qui nous rapprochent de la sauvagerie, et que des instituteurs malveillans ou maladroits ont présenté au peuple comme un instinct de grandeur... Espérons que cette idée, qui peut devenir si féconde, sera comprise un jour et exploitée par une réunion d'artistes qui deviendront estimables à double titre.

Nous nous sommes laissés emporter par le courant de nos idées loin de l'acte de justice que la critique doit faire. Il consiste à reconnaître que les artistes s'éloignent de cette tendance à ravaler tout ce qui fut élevé, à fouiller dans les entrailles de la grandeur avec un envieux scalpel, pour y découvrir des faiblesses et les mettre en lumière. Dans un siècle comme le nôtre, où tant de pygmées ont la prétention de devenir géans, on conçoit les efforts que doit faire l'ambition afin d'abaisser tout ce qui est trop haut, dans l'impuissance de se mettre au niveau; laissons à la politique et à la cupidité ces tristes et malencontreuses dispositions. Mais vous, artistes, qui vivez de la vie de l'âme; vous, pour qui la gloire est l'aliment ordinaire, et chez qui la fortune n'est qu'un accessoire souvent méprisé; vous, dont l'imagination ardente doit tendre par instinct et par nécessité vers tout ce qui est beau, vers tout ce qui est grand, pénétrez-vous de cette pensée qu'il n'y a de véritable beauté et de vraie grandeur que dans ce qui peut être utile ou honorable à l'humanité.

Mais il est temps d'entrer dans l'examen détaillé des œuvres que présentent deux mille deux cent quatre-vingts tableaux, statues, dessins et gravures offerts à la curiosité publique et au jugement de tous ceux qui voient les arts avec intérêt et les œuvres des artistes avec une bienveillante sévérité.

Le premier tableau qui se soit présenté à nous est celui de M. *Emile Lafon*, et c'est une œuvre allégorique. L'enfant Jésus est assis sur les genoux de sa mère. Un ange aux ailes blanches et à la figure mélancolique, lui présente une couronne d'épines, comme pronostic de sa destinée, et l'enfant la prend avec cette naïve insouciance qui est le propre de son âge, et semble sourire à cet emblème. Cependant, de l'autre main l'ange laisse tomber des roses et des rameaux d'épine fleurie, dont s'emparent de jeunes enfans qui reçoivent ainsi le symbole de toute vie humaine.

L'idée est heureuse sans être neuve, et il est probable que ce tableau est commandé pour une chapelle sous une invocation analogue à la pensée de l'œuvre.

L'enfant est joli. Pourquoi sa mère n'a-t-elle pas de plus nobles traits? L'ange est long, fluet, étroit comme un poitrinaire de naissance et blafard comme un valétudinaire. Du reste, il tient du style naïf du quinzième siècle. Pourquoi les autres personnages sont-ils d'une facture différente? Quant à la couleur, il règne dans l'aspect général une teinte violacée, qui se répand jusque sur la figure de la Vierge, et lui donne un aspect plus que maladif. Ces observations ne font pas que ce tableau ne soit une œuvre de mérite.

Nous avons découvert dans le même premier salon un dessin très remarquable, tracé à la sanguine, ce qui est insolite depuis longues années. Il représente *Jésus assis*, les bras ouverts, semblant dire: « *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* » — Belle et noble figure, excellent style, draperies largement accusées et parfaitement agencées. Voilà, je crois, un exemple du mode à suivre dans les sujets religieux. Quant à l'aspect, nous pensons qu'il eût été plus agréable à l'œil, si M. *Henri de Rutter* se fût servi du crayon noir. Puis, nous demanderons à l'auteur pourquoi il

a assis le Christ sur une sorte de trône. Peut-être le considère-t-il comme résidant au ciel et non pendant sa vie terrestre. Ce thème n'est pas répréhensible, et dès lors on peut l'admettre.

Voici une grande composition dont l'aspect est singulier. D'abord, le lieu de la scène ne s'explique pas. Est-ce un banc, est-ce un degré sur lequel est montée la *Vierge?* Cette question n'est pas puérile, à cause d'une mosaïque qui se trouve plus bas, plancher de richesse et de luxe, à côté duquel se développe un site agreste et même sauvage. Derrière la Vierge, se trouve un tronc d'arbre énorme, qui se sépare en trois grosses branches, sur l'une desquelles s'attache un cep de vigne chargé de fruits, et tout le fond du tableau répond à cette pensée rustique. En général, il doit y avoir harmonie dans les accessoires comme il en faut dans les tons qui donnent l'aspect général. C'est cet ensemble qui caractérise une pensée, et qui la fait passer dans l'âme du spectateur.

La scène est intéressante. La Vierge, au regard attendri, reçoit les baisers de son Fils qu'elle tient dans ses bras, et qui, lui-même, la regarde d'un œil caressant. Mais, pourquoi l'air d'étonnement ou d'admiration du petit saint Jean ? Quel peut être ce gros personnage au teint enluminé, qui est assis aux pieds de la Vierge ? Je n'ose assigner ni son nom, ni son sexe, et l'on peut le prendre pour un de ces donateurs d'*ex-voto*, qui figurent dans les tableaux anciens.

Je présume que le gros arbre en question a été placé par M. *Mottez*, pour faire l'office de repoussoir en clair au profit de la figure de la Vierge plongée dans l'ombre. Je ne sais si cette manière de peindre une figure principale présente des avantages artistiques : ce qu'il y a de certain, c'est que cela n'est pas agréable à l'œil qui cherche avec empressement les beautés de l'objet qui domine la composition ; et, sous ce rapport, toutes les figures laissent à désirer dans ce tableau.

Tout près de là se présente une jeune fille en habit de religieuse, au minois débile, à la chevelure blonde, qui, à genoux devant sa table où repose un crucifix, semble s'affaisser comme quand on tombe en syncope, ou lorsque l'on va mourir. J'adoptai cette dernière version, en raison d'un ange qui la soutient, et qui semble assister une sainte dans ses derniers momens, tandis que deux autres anges apparaissent, soutenant une figure de Jésus-Christ, dont l'image vient consoler la mourante dans les angoisses du trépas, et lui faire entrevoir l'objet de ses chastes désirs.

J'avais ainsi arrangé cette scène, à laquelle il ne manquait plus que le nom de la sainte, lorsque le livret m'apprit que ce tableau, par M. *Glaise* représentait une *Vision de sainte Therèse,* de la véhémente sainte Therèse, à la constitution de feu, à l'œil noir et à la brune chevelure, comme l'a peinte le célèbre Gérard !...

Du reste, ce tableau est bien peint et d'un aspect agréable. L'ange gardien est fort beau et gracieusement posé. Quant aux deux autres, ils sont dans le vague et font mine de soutenir Jésus-Christ, plutôt qu'ils ne le supportent ; mais cela suffit à la rigueur à des êtres aériens, vaporeux, qui semblent *être* plus qu'ils n'existent.

M. *Lavergne* a traité le *Martyre de saint Etienne* en homme habile, et son tableau se fait remarquer. Le saint renversé par les premières atteintes va succomber sous la grêle de pierres que les bourreaux s'apprêtent à lancer ; son dernier regard s'élève vers le ciel, où il entrevoit la sainte Trinité. Sa figure est belle et de style que l'on pourrait appeler ascétique. L'un des bourreaux, presque nu pour satisfaire à l'usage qui veut un gage de dessin académique, présente une fort belle anatomie ; les groupes sont bien disposés et il y a de l'espace dans le tableau. Le magistrat qui préside au supplice menace le saint par un geste peu noble pour un personnage consulaire ; toutefois, comme la passion ne s'accorde pas toujours avec la dignité du rang, il faut convenir qu'il exprime bien la haine et la colère.

Voici encore une grande page dont le sujet a été bien compris par M. *Omer-Charlet. Adrien,* l'un des officiers de l'empereur romain, touché de la joie qui brille au front des martyrs, dont il dirige les supplices, embrasse cette foi qui repose sur une conviction si robuste, et

l'empereur irrité lui fait couper les pieds. Ceux qui l'entourent, naguère ses amis, cherchent à ébranler son courage et à vaincre ce qu'ils doivent considérer comme une folle opiniâtreté : aussi l'un d'eux, qui l'exhorte, semble arrêter par son geste les apprêts du bourreau, mais ce saint voit au ciel la palme qui l'attend, et son regard est avide de la gloire qui lui est réservée. D'un autre côté, l'un des courtisans semble donner avis à l'empereur de l'entêtement de saint Adrien, et le monarque s'en indigne. Enfin la jeune femme du saint, déjà chrétienne, est à son chevet pour l'encourager, et donner ainsi la preuve de la plus haute abnégation que puisse inspirer la puissance de la foi et l'amour de la religion.

C'est ici le saint qui est la principale académie, et cette figure accuse de fort belles parties ; mais nous n'avons pu nous rendre compte de la ligne qui dessine le dos : il y a là certainement une faute grave dans le contour ou dans le modelé, qui n'a pas rendu ce qu'il lui était réservé de corriger. Ce tableau est trop bien dans son ensemble pour que M. Omer-Charlet, ne porte pas toute son attention sur un défaut de sa figure principale. La couleur de cet ouvrage nous a paru aussi solide que brillante, et rien de tranchant ne fatigue l'œil.

Un tableau par M. *Louis,* nous a paru correctement dessiné ; il représente les *Trois vertus théologales.* Pourquoi M. Louis n'a-t-il pas pensé que pour faire aimer la vertu, il faut la rendre attrayante? Or le dessin ne suffit pas, il faut que les tons soient flatteurs, non blafards et violacés ; il faut de la chaleur et de la vie, et non pas un aspect terne et mort.

M. *Vanden-Berghe* a traité *la Résurrection de Lazare* d'une manière large et agréable. Sa figure du Christ, prise dans le style d'une organisation puissante, est belle et digne; les expressions de tous les spectateurs, qui sont en grand nombre, sont variées et bien entendues. Nous demanderons seulement pourquoi dans le lointain cette femme demi-nue qui tient un enfant, dont le dessin est si vague qu'il ne peut être compris. Cette nudité est une inconvenance à la suite du Christ et placée sur un plan aussi reculé, elle ne peut satisfaire à la condition académique.

Du reste il y a encore là une belle couleur, de l'harmonie, des effets heureusement trouvés, et ce tableau ne dépare pas le nom que porte son auteur.

M. *Jouy* a traité le *Christ présenté au peuple,* et en a fait une grande et belle scène, dans le style sévère qui convient à la peinture religieuse. Il est fâcheux qu'en général ses chairs soient mortes et sans transparence, et que l'aspect général de son tableau présente une teinte brique qui nuit beaucoup à son mérite.

Nous avons entendu dire à plusieurs artistes que pour se faire remarquer au Salon, il fallait y exposer de grandes toiles couvertes de nombreux personnages, de ces toiles que l'on appelle *œuvres capitales.* Nous pensons que c'est une erreur : les petits tableaux ne se perdent dans la foule que quand ils n'ont pas au moins l'une de ces qualités qui font distinguer; témoin le *Richelieu* et le *Mazarin* de M. Paul Delaroche, il y a quelques années, et les *Joueurs d'échecs* mis au Salon de cette année par M. *Meissonier* dont le cadre est grand comme les deux mains.

En effet, nous voici à l'une des plus grandes toiles du grand salon qui a été couverte par M. *Chenavard.* Il y a tracé le *Martyre de saint Polycarpe,* qui dans sa vieillesse fut condamné à être brûlé vif : mais, dit la légende, le feu s'étant éteint, la flamme s'étant détournée, et les bourreaux ayant été renversés, un soldat, impatient d'en finir avec cet homme en faveur duquel la nature se montrait rebelle, le frappa de son épée.

Il y a beaucoup de choses à dire sur cette composition qui a bien son mérite considérée en elle-même.

Et d'abord on peut dire que l'abondance nuit à la clarté. Il y a confusion dans cette multitude; l'espace leur manque et il doit arriver des accidens entre eux... ; les personnages du ciel sont trop près de ceux de la terre, et viennent ajouter au défaut d'air. Le soldat qui vient frapper le saint a l'air d'être placé entre lui et le cheval sur lequel il doit être monté, ce qui tient moins au dessin qu'à la couleur, dont la magie n'est pas mise en usage.

Nous demandons ce que fait cet enfant ou plutôt ce petit homme d'une autre nature que les autres, à la peau de mulâtre, qui gît accroupi sur le bûcher, aux pieds du saint. Puis quelle est cette tête coupée, placée, sur des vêtemens sans doute, au premier plan du tableau? Un bourreau, à la peau rouge et terre de Sienne, tient par les cheveux une femme au teint livide plutôt que pâle : on ne sait qui est cette femme. Il est vrai que le livret annonce que les païens mirent à mort le même jour plusieurs de ceux qui suivaient saint Polycarpe, et l'auteur a voulu justifier ainsi le texte historique; mais il vaut mieux abandonner une partie du texte, surtout quand il n'exprime que des idées accessoires, afin de concentrer l'intérêt sur le sujet principal que l'on a choisi, et surtout afin d'être clair, et de ne pas laisser au spectateur dénué de livret des énigmes à deviner.

Nous ferons encore observer que l'attitude du bourreau sur le premier plan laisse douter s'il vient d'être renversé par une puissance invisible, ou s'il baise par respect le théâtre du martyre; que le geste du grand-prêtre qui assiste au supplice est équivoque, et tout au moins inutile. A quel propos toucher au voile qui lui couvre la tête dans un moment aussi grave? Est-ce pour l'arranger? est-ce pour le relever afin de mieux voir?...

Beaucoup de peintres placent volontiers dans leurs tableaux des épisodes qui donnent de l'animation et du mouvement, mais cela est bon pour des figurans. Or dans une solennité semblable le grand-prêtre est un personnage important, dont l'attitude et l'action ne sont pas indifférentes, et qui doivent se rapporter à l'acte principal.

Enfin nous voyons au ciel une figure de femme couronnée de fleurs, et n'ayant pas d'autre vêtement, qui est présentée au groupe divin par un ange.

Il faut supposer que cette figure entièrement nue, représente l'âme de l'une des victimes que l'on vient d'immoler. Peut-être est-ce l'âme de la tête coupée; on conviendra que c'est abuser de la licence poétique, surtout quand l'âme est représentée si matériellement; et si cette figure est un corps réel, que fait-elle là? qui est-elle? d'où vient-elle?

Il nous reste à dire que les couleurs de ce tableau sont tranchantes et disparates, ce qui nuit essentiellement à son effet général.

Nous avons consacré quelque temps à cette critique, parce qu'en somme il y a du talent au fond de cet ouvrage, et qu'il ne faut pas lui épargner les avis qui peuvent lui être utiles.

Assurément s'il est dans l'Écriture sainte un sujet difficile à traiter, c'est celui de l'*Histoire de Judith*. Il lui faut un profond sentiment des convenances, une nuance délicate dans l'expression et une appréciation fort étendue des mobiles qui peuvent, dans les actions des hommes, faire crime ou vertu de deux faits semblables en apparence; tant l'influence du fait intérieur doit avoir de poids dans la balance, et tant il est vrai qu'il doit y avoir toute la distance du ciel à la terre, entre les jugemens de l'homme et ceux de la Divinité.

C'est pourquoi ce sujet, répété tant de fois, a été si peu compris même par des peintres habiles, modernes ou anciens, sans en excepter la belle Judith que je ne vois plus au Musée, et que les uns attribuent à Paul Véronèse et d'autres, avec le livret, à Allori.

Voilà pourquoi on en a fait de nos jours une femme musculeuse, qui va venger l'outrage qu'elle est venue affronter en même temps que l'humiliation de sa nation; ou une virago sans pudeur et sans crainte qui, le sabre encore au poing, emporte le trophée d'une victoire qu'elle a remportée sans remords, ou une femme indifférente à la double action qu'elle vient de commettre.

Mais si vous voulez apprécier comment on doit traiter les sujets bibliques, arrêtez-vous devant cette petite toile placée au bout et à gauche de la grande galerie. Là vous trouverez une femme jeune et belle, au port digne, à la démarche fière et timide pourtant, qui tout-à-l'heure marchait avec l'empressement du zèle, mais qui, au moment où sa suivante lui montre le camp ennemi, qu'elle vient de découvrir, fait un temps d'arrêt, et reste un moment dans une stupeur que toute âme bien placée comprendra.

Voyez dans son attitude et sur ses traits ce qui se passe en elle. Certes, les con-

séquences de l'action qu'elle médite, dissimulées par son zèle, se montrent à elle avec toute leur ignominie, et la répugnance fait refluer le sang vers le cœur. Certes, c'est un noble cœur qui bat dans cette poitrine de femme, et si sa démarche semble douteuse, elle sera lavée par le baptême du courage et du plus généreux dévouement dont une femme puisse donner la preuve.

Que cette pose est simple et belle, et qu'il y a de majesté dans cette attitude!...

Nous avions admiré l'an dernier une belle gravure de *Jazet*, qui nous avait donné l'idée de cette inspiration, avec le regret de ne pas connaître le tableau, que nous pensions devoir être plus ou moins ancien; mais si vous joignez à la beauté de la composition le charme d'une belle couleur et tout ce qui rend un tableau supérieur à la gravure, vous ne pourrez qu'admirer une œuvre si bien conçue.

Toutefois, comme il n'est pas donné à l'homme d'être pleinement satisfait, nous avons éprouvé le regret que M. *Steuben* n'ait pas fait cet ouvrage en grande dimension : il aurait acquis une tout autre importance, il eût pu figurer dans une église, et il eût appartenu alors au public.

Enfin, comme il est juste que la critique ne perde pas ses droits, nous demanderons quel est ce quelque chose que porte cette suivante, âgée sans être laide et dont la physionomie a le type juif aussi bien que celle de sa maîtresse? J'ai ouï dire par un spectateur que c'était un sac rempli de son préparé par la prévoyance; je ne puis croire à cette idée : elle ne s'accorde pas avec ce que je lis sur les traits de Judith qui a pu concevoir sa pensée avec ardeur, mais qui n'a pu méditer si froidement toutes les circonstances d'un meurtre. Est-ce un bagage de toilette? elle est déjà bien richement et bien convenablement vêtue. Mais cette remarque serait puérile à côté de toutes les qualités qui distinguent ce petit tableau. Elle ne peut avoir qu'un résultat utile; c'est de faire réfléchir les peintres sur la nécessité de méditer même les plus petites choses.

M. *Steuben*, qui sait pourtant tracer de grandes pages, a fait un autre tableau de piété, de moyenne dimension, qui nous a paru encore une fort belle composition.

C'est un *Crucifiement* qui décore le grand salon. Le moment choisi est encore celui où le drame intime peut le mieux se révéler par la peinture; bravo M. Steuben. C'est là une pensée de grand peintre; car c'est surtout par l'idée qui préside à l'œuvre que l'on a droit à ce titre.

Jésus arrive sur le Calvaire et vient d'être déchargé du fardeau de sa croix couchée à terre. Les bourreaux apprêtent le supplice et le dépouillent de ses vêtemens ensanglantés par ses plaies et par les blessures de la couronne d'épines; l'un d'eux, impatient d'achever un ministère qu'il exerce avec colère, tend la main pour qu'on lui livre Jésus, et qu'il puisse avoir le plaisir de l'étendre sur la croix.

A ce moment solennel et si prochain de la torture, Jésus lève au ciel un dernier regard de dévouement et d'abnégation. Là se peint non la crainte, mais l'intelligence des douleurs qui l'attendent. On lit dans ses yeux la peine que lui cause la cruauté des hommes et la plus tendre résignation. Il semble que l'on va l'entendre prononcer : « Pardonnez-leur, Seigneur ! ils ne savent ce qu'ils font. »

Sur le devant, sa mère s'évanouit entre les bras des autres saintes femmes éplorées; dans le lointain l'on voit arriver les deux larrons, dont les gardes gourmandent la lenteur et pour qui les croix sont déjà dressées. Le reste de la scène est rempli par le commandement de la cohorte à cheval, des soldats et des spectateurs qui prennent une part plus ou moins vive à cet affreux spectacle.

La figure du Christ est belle et noble aussi bien que celle de la Vierge; et si les bourreaux ont des expressions rébarbatives, ils n'ont pas de traits ignobles et repoussans. L'auteur a admis le beau dans les arts, ce qu'il faut remarquer par le temps qui court.

J'ai entendu critiquer la différence entre la croix du Christ et celles réservées aux larrons, qui sont de bois en grume, tandis que celle de Jésus est d'un bois ouvragé. A la rigueur, cette dis-

tinction est contraire à la haine des Juifs qui préférèrent la délivrance d'un voleur à celle de Jésus-Christ. Depuis l'invention de la croix opérée par sainte Hélène, la tradition a pu apprendre quelle était la nature et l'état du bois de la croix. Une critique plus fondée peut porter sur ce que la couronne d'épines est jetée à terre, ce qui est, je crois, contraire à la vérité historique. La jambe d'un des assistans peut être prise au premier coup d'œil pour un des bras du bourreau qui étend sa main gauche, et cette jambe forme avec son bras droit deux lignes parallèles qu'il eût été bon d'éviter ; enfin, la chevelure hérissée de la figure principale ne nous a paru ni de bon goût, ni en accord avec les sentimens peints sur ses traits.

Au reste, ces remarques font place à celles sur l'harmonie de couleur qui règne dans l'ensemble, sur la sagesse de l'ordonnance et sur la convenance et la beauté des détails. On sait que M. Steuben a eu jusqu'ici une couleur qui lui était particulière, mais qui n'était pas toujours naturelle ; il s'est modifié sous ce rapport et il faut l'en louer, car rien n'est si difficile que de se dépouiller d'une idée systématique. Aussi le portrait d'une fort belle femme en costume grec, proportion de nature, vient-il attester de l'heureuse révolution qui s'est opérée dans la pensée du peintre sous ce rapport.

On se rappellera sans doute un tableau de M. *Hari Scheffer* qui, au dernier salon, fixait les regards par l'expression d'une seule figure à mi-corps placée dans un cadre fort étroit et représentant l'*Agonie de Jésus* au jardin des Oliviers.

Il est rare qu'un sujet adopté par un grand talent, n'éveille pas des idées semblables, et cette année plusieurs peintres ont choisi cet épisode de la vie du Christ pour exercer leurs pinceaux. MM. *Norblin*, *Perdoux*, *Pérignon*, *Quantin* et *Girardin* ont commenté saint Luc chacun à sa manière : le premier a conçu le *Christ* comme frappé d'une lumière céleste, abondante, éclatante, qui inonde la scène principale, tandis que les trois apôtres sont endormis dans l'ombre.

Jésus est renversé et tombe dans les bras d'un ange qui le soutient et le console.

Ce thème est fort bien conçu, mais nous demanderons pourquoi tant de violet répandu sur cette scène et qui se manifeste jusque sur les reflets du groupe des apôtres ? cette teinte générale serait-elle due au vêtement de l'ange ? — Evidemment il y a ici une exagération d'effet physique d'autant plus fâcheuse qu'elle nuit à l'aspect du tableau. Nous demanderons aussi pourquoi ce disque épais et solide autour de la tête du Christ et pourquoi cette lune si blanche ? Voilà trois foyers de lumière pour éclairer un seul point et qui ne laissent pas moins tout le reste du tableau dans une profonde obscurité.

Le groupe des apôtres serait bien, si l'un d'eux, étalé *tout de son long*, ne gâtait la convenance du reste de cette partie.

M. *Perdoux* a compris la scène d'une manière tout opposée. Son tableau est sombre comme la nuit ; et comme le sujet, il se réduit à deux personnages qui ne sont même pas vus en entier. L'attitude du Christ et l'expression de ses traits nous ont paru justes et bien senties. Il y a là une grande douleur morale et un grand abattement de l'âme. On souffre avec cette souffrance si poignante, mais le geste de l'ange est insignifiant et ne donne pas l'idée de la tendre compassion qui a dû lui faire quitter le ciel. En somme, il y a du drame intime dans cet ouvrage et il est écrit avec talent.

Le tableau de M. *Pérignon* est senti de la même manière et les intentions sont les mêmes, seulement il est plus éclairé, et l'on ne devine pas comment. Ce n'est plus une scène de nuit, et cependant les flambeaux que portent les soldats dans le lointain, indiquent formellement cet instant. Ici, *le Christ* s'est affaissé sous le poids des angoisses qui poignent son âme, et il est tombé dans une complète atonie. C'est alors qu'un ange est venu le relever, et le moment choisi est celui où Jésus soutenu par l'ange n'a pas encore recouvré cette force morale qu'il doit montrer dans le cours de son supplice.

Ce moment d'abattement est fort bien rendu, et la tendre commisération de

l'ange se manifeste non seulement par l'expression de ses traits, mais encore par une aile caressante qui semble entourer le Christ et vouloir le protéger contre les pensées qui l'assiégent.

M. *Quantin*, qui a abordé avec bonheur et succès de composition le sujet difficile du giaour de lord Byron, a compris à peu près de la même manière le *Christ au jardin des Oliviers*, et l'instant choisi est le même. Il y a aussi quelque chose de tendre dans la manière affectueuse dont l'ange entoure Jésus de son aile, et semble le couvrir contre l'atteinte de la douleur ; ce geste est heureux et ajoute à l'intérêt de la scène.

La lune se lève à l'horizon, et pourtant c'est un rayon d'en-haut tombant verticalement qui vient éclairer la scène. La lumière est répandue d'une manière convenable, mais alors à quoi bon la lune qui paraît à travers des peupliers, lesquels ne ressemblent guère à des oliviers, comme chacun sait? Pour faire allusion aux paroles de Jésus : « Faites que ce calice s'éloigne de moi ! » M. Quantin a placé aux pieds du Christ et sur le premier plan un fort beau calice dans le goût de nos jours, et dont le modèle a dû être pris chez Odiot. Nous croyons qu'il ferait bien de faire disparaître cet anachronisme non seulement superflu, mais placé là contre toute vraisemblance. Qui pourra croire en effet que le Christ ou l'un des disciples ait apporté cette riche coupe sur la montagne, dans un verger ? pourquoi faire?... dans quelle vue ?...

Ce tableau est bien peint, d'une couleur sage et convenable au sujet.

Quant à M. *Girardin*, il a conçu le Christ sortant du paroxysme de l'abattement, se relevant encore sous l'empire de sa torpeur et se soutenant sur un de ses bras. Ce n'est plus un ange qui vient le consoler, mais tout un chœur qui prend part à sa peine. Il s'ensuit une scène de désolation dans laquelle chacun exprime sa compassion par un geste différent, et l'un d'eux semble fuir à tire d'aile, afin sans doute de ne pas se laisser aller à son affliction.

Ce tableau peint avec de raides pinceaux et de dures couleurs suscite en nous cette réflexion dont l'application serait pourtant trop sévère : c'est que quelquefois le pathétique frise le ridicule ; c'est pourquoi il faut beaucoup de mesure dans les arts en général pour exprimer un sentiment profond, et qu'il faut en peinture être sobre d'accessoires, afin de ne pas tomber dans l'emphase ou dans le burlesque.

Nous nous sommes arrêtés devant ces toiles portant le même sujet pour la raison que nos critiques ont toujours pour objet l'intérêt de l'art et son progrès. Or, il sort toujours quelque chose d'utile dans les comparaisons en général ; mais c'est surtout dans les arts que les rapprochemens sont intéressans, curieux et souvent très profitables.

Devant étudier en première ligne ce qui tient soit à la composition, soit aux pensées qui président à cette composition, à ce que l'on peut appeler la philosophie de l'art, nous devons nous occuper de deux tableaux singuliers, quand on les considère sous ce rapport.

Tous deux représentent non pas le Christ au tombeau, mais le *Corps de Jésus descendu de la croix*.

M. *Janmot*, qui a les honneurs du grand salon, a supposé un rocher granitique et moussu en forme de table parfaitement unie, revêtu d'un linge sur lequel on a étendu le corps sacré dont les formes ne sont pas divines. Autour de ce corps, ou plutôt derrière cette anatomie qui se présente au flanc bien raide et systématiquement étalée comme sur une table d'amphithéâtre, se trouvent neuf personnages dont l'un est la Vierge, l'autre saint Jean. Quant aux autres, il faut induire de leurs vêtemens que ce sont des sœurs de cet ordre dont le costume était blanc.

Ces assistantes sont rangées avec méthode et similitude, et les autres figures du tableau ont aussi leur régularité. L'on peut conclure de cette composition que l'auteur est partisan de l'ordre et de la symétrie.

Cette scène se passe en plein air à ciel ouvert et au crépuscule, qui vient justifier la teinte grisâtre répandue sur l'ensemble.

Quant à M. *Varnier* dont le tableau est placé dans la grande galerie, il a enchéri sur son concurrent par le poli du rocher, la blancheur de la nappe et les

ornemens qui décorent la scène. En effet, des fleurs sont placées à distances égales sur cette nappe éblouissante ; une cassolette à peu près de la forme de nos encensoirs remplace aux pieds du Christ le bénitier de nos enterremens et laisse échapper sa fumée odoriférante. Du reste, la scène *aussi à l'air libre* se passe au grand jour qui permet d'expliquer l'éclat des couleurs.

Ici ce ne sont point les saintes femmes qui gémissent sur la perte qu'elles viennent de faire; ce sont trois anges rangés autour d'un bloc cubique, très régulier, sur lequel se trouvent les lettres initiales de l'inscription mise à la croix, I. N. R. I. Mais il me serait trop difficile d'assigner le sentiment de chacun d'eux. Je les crois occupés de toute autre chose que de la mort du Christ. C'est tout ce que je puis dire.

Nos lecteurs pourraient désirer connaître ou pouvoir apprécier les motifs qui ont fait placer dans le grand salon l'un de ces deux ouvrages conçus dans le même ordre d'idées, et tracé dans des dimensions à peu près sembables. Il nous serait difficile de les indiquer autrement que par la comparaison entre eux, et non pas quant à l'appréciation absolue du mérite de chacun comme *faire*, ou comme exécution.

A cet égard, il règne parmi les amateurs de tableaux une sorte de préjugés dont l'empire va déclinant de plus en plus depuis que le raisonnement, et l'on pourrait dire la raison, préside aux jugemens en matière d'art.

Ce qu'on appelait *les connaisseurs* ne recherchent pas la beauté de l'ensemble, la correction du dessin, l'harmonie de la couleur, la pensée qui a présidé à l'œuvre, mais certaines qualités particulières qui tiennent au pinceau de tel maître, à la manière de faire de telle école.

Que les artistes étudient les moyens et comparent les procédés, cela se conçoit à merveille, car il s'agit pour eux de choisir parmi ceux qui rendent le mieux les effets et les approchent le plus près de l'imitation de la nature; mais eux-mêmes doivent se pénétrer de cette idée que si le choix des moyens n'est pas indifférent pour arriver au succès, il est complètement déraisonnable, et l'on pourrait dire ridicule, comme système, comme parti pris. En effet, qu'importe qu'un tableau soit peint par glacis ou par empâtement, si son aspect est agréable, naturel et vrai? Il y a plus, c'est que dans tel cas il faut empâter, et que dans tel autre on ne peut arriver que par glacis, à rendre la nature. En général, il faut viser à la reproduire avec choix et discernement, sans raideur et sans mollesse. Dans la nature vivante, il faut que l'on sente les os sous la chair, que celle-ci soit ferme et non sèche, selon l'âge et le sexe; que le teint ne soit ni terne, ni livide, à moins que l'on n'ait à rendre un être privé de vie. Il convient que la carnation montre la transparence et la morbidesse, que la nature accorde encore selon l'âge, le sexe et les constitutions diverses; mais qu'importe au résultat heureux que vous aurez obtenu, que vous ayez employé la brosse ou le blaireau, tel genre de couleur au lieu de tel autre? Ces considérations sont bonnes, par exemple, s'il s'agit de conserver la durée de son coloris et l'harmonie de l'ensemble : c'est sous ce rapport que précisément les peintres n'étudient pas assez les effets chimiques de leurs couleurs; il est cependant certain que tel mélange doit ou non conserver sa teinte par suite des réactions qui s'opèrent, soit par l'effet de l'action de l'air, soit par celui de la lumière, et que tel peintre peint avec solidité, tandis que tel autre produit des tableaux dont la couleur n'a pas de durée. On dit de ceux-ci que leurs tableaux poussent au noir. Cette expression rend une idée fausse. Ce n'est pas telle couleur qui l'emporte sur les autres et vient en quelque sorte surnager au-dessus de ses compagnes; mais bien telle autre qui est fugitive, altérable par l'action de la lumière et qui semble s'évaporer. Telles sont les lacques, le carmin et toutes les couleurs tendres tirées du règne végétal, tandis que les ochres et les terres, ce qu'on appelait les chaux métalliques (les oxides), sont inaltérables par la lumière. Leur action réciproque est peu sensible et peut être facilement étudiée.

Que cette digression nous soit pardonnée en faveur de notre doctrine. Elle ne sera peut-être pas inutile à quelques artistes qui pourront nous lire, et il suffit

quelquefois d'éveiller une seule idée dans une vaste intelligence, pour que celle-ci développe d'immenses résultats.

Mais puisque nous venons d'examiner deux ouvrages semblables quant à la conception, nous allons traiter tout de suite d'un autre qui leur est analogue, car il y a beaucoup de *Christ au tombeau* dans la galerie de cette année.

Celui-ci est peint par M. *Jollivet.* Comme M. Guichard, l'auteur a choisi l'instant où l'on porte le corps au sépulcre. Les scènes se passent sous la voûte d'une grotte naturelle au milieu de laquelle est un sarcophage de main d'homme, et une pierre tumulaire destinée à le couvrir, sur laquelle est une inscription tirée du *Credo*, dont on peut lire : .... *Etiam pro nobis, sub Pontio-Pilato, passus et sepultus est.*

Quand il s'agit d'un fait historique bien connu, la composition ne saurait être arbitraire. Tout cela serait à merveille; car rien ici ne blesse les convenances, et l'inscription aide à l'intelligence de la scène; mais beaucoup de choses dans cet agencement sont contraires au texte, et nous croyons que c'est le cas de le respecter. En effet, si Jésus-Christ eût été enseveli de cette manière, les faits qui ont suivi n'auraient pu s'accomplir de la manière dont ils sont racontés par l'Evangile.

Il y a une autre remarque à faire relativement à la lumière répandue si abondamment dans ce tableau. Il est impossible que la scène soit éclairée ni aussi vivement, dans une grotte qui ne reçoit le jour que par son entrée, ni de la manière indiquée par les ombres, lorsque cette entrée se trouve derrière les acteurs et en perspective.

A cela près, ce tableau est beau, bien ordonné et d'une belle couleur. Les anatomies annoncent une grande connaissance du dessin de la figure.

M. *Ribera* a fourni à l'exposition une *Assomption de la Vierge.* Ce tableau est un bon ouvrage qui plaît par son harmonie, et cependant, en sa présence, on sent qu'il reste quelque chose à désirer. Cela tient, je crois, à ce que la composition manque de simplicité, si nécessaire en peinture, surtout en ce qui concerne les sujets tirés de l'Écriture sainte. Les anges qui s'élèvent avec la Vierge sont contournés ou dans des poses peu gracieuses. Quelques uns affectent des gestes qui ne sont pas motivés.

Il serait à désirer pourtant que tous les tableaux qui sont passés sous nos yeux ne fussent pas au-dessous du mérite de celui-ci.

Mademoiselle Pagès, ou plutôt *madame Brune*, a exposé un joli tableau, de dimension moyenne, représentant *Moïse sauvé des eaux.* Il a été tracé avec un pinceau fin et délicat; il y a de la grâce dans les poses, de la gentillesse dans les figures et tout ce qui tient à la pensée féminine. L'ordonnance en est, de plus, sage et simple; mais ce qui distingue surtout cet ouvrage, ce sont les effets de lumière dont l'auteur a tiré un parti qui donne de la richesse à son œuvre. Le soleil radieux de l'Égypte, au déclin du jour, produit des reflets fort agréables à l'œil. Nous ne savons pas si madame Brune a été étudier la patrie des Pharaons; mais si elle nous a trompés, c'est d'une manière fort séduisante.

Il paraît que M. *Gué* dévoue ses pinceaux au sublime dans le style religieux, et nous devons nous en féliciter, puisqu'il a toutes les qualités nécessaires pour traiter ce genre. Il est impossible, je crois, d'avoir une imagination plus riche et plus féconde que ce nouveau peintre. Je me sers de cette expression pour ne pas commettre une erreur en disant *jeune;* ce que j'ai su seulement, c'est que, paysagiste et décorateur il y a quatre ou cinq ans au plus, et se hasardant à peine à placer quelques figures dans les sites, M. Gué s'est élevé comme par enchantement, ou plutôt par inspiration, aux scènes grandioses et gigantesques.

J'ai déjà cité ce fait l'année dernière en parlant de son *Calvaire.* Mais voici une œuvre bien autrement large de pensée, et bien autrement immense par l'exécution. La France peut se flatter d'avoir mieux que le Martyn des Anglais.

Si votre esprit n'a pu se rendre compte de la pompe terrible qui doit accompagner le *Jugement dernier*, venez devant la toile de M. Gué, et vous y trouverez réalisé tout ce que la plume du prophète

a décrit; car non seulement M. Gué a une imagination chaude et large, mais il a cette discrétion qui rend fidèle au texte et qu'il pousse jusqu'au scrupule. Il embellit, il enrichit, mais il ne travestit pas.

Le ciel s'est ouvert, et apparaît aux yeux des mortels toute la cour céleste, armée innombrable qui vit dans une atmosphère de lumière et de splendeur. Des anges arborent le signe rédempteur; d'autres dressent la colonne de l'immortalité; celui-ci élève le livre de la foi; un autre tient ouvert sous les pieds de celui qui *vient juger les vivans et les morts* le livre de *Comptes ouverts* pour tout le genre humain.

D'autres partent du ciel avec leurs trompettes « *pour éveiller les morts peu diligens.* » Chacun remplit le rôle qui lui est assigné par l'Écriture. Mais voici l'ange chargé de séparer les boucs des brebis qui plane dans l'air, et qui, d'un geste impérieux et puissant, divise en effet tous les hommes, et forme une double colline d'êtres de tous sexes, de tous âges, de toutes conditions, où se confondent la houlette et le sceptre, la couronne royale et celle du génie.

C'est ici que se multiplient les épisodes qui pourraient servir de sujets particuliers à dix, vingt, cent tableaux. A la gauche du Christ, des scènes de terreur, de désespoir, de stupeur; ici chaque vice déplore ses excès; telle mère coupable est séparée de l'enfant innocent qu'elle cherche à retenir d'une main impuissante. A sa droite, des joies ineffables, des bonheurs de tous genres. Là se retrouvent les amis dévoués, les chastes époux. Là une mère revoit son enfant; les familles des gens de bien se recomposent, et mille incidens se présentent sous des formes agréables, dans des attitudes gracieuses, dignes de cet autre peintre à puissante imagination, qui nous représenta l'Enfer du Dante.

Aussi, d'un côté, les anges accueillent les élus, qui s'élèvent dans les airs et leur tendent les mains; de l'autre sont tirées les épées flamboyantes et les glaives menaçans.

Mais ce que croiront à peine ceux qui n'auront pas vu cet ouvrage, c'est que, parmi ces myriades de figures, pas une attitude n'est semblable à celle du voisin, et que l'ordre règne au milieu de la confusion; que tout se distingue parmi ce pêle-mêle d'hommes, d'anges, de morts, de ressuscitans, et que l'aspect général de ce bel ouvrage est aussi agréable par son ensemble que par ses détails, par l'harmonie de sa couleur que par la richesse de son dessin.

Et cependant j'ai ouï dire par un spectateur qu'un journal avait fait une critique aussi amère que plaisante sur tous ces morts dociles à la voix qui les évoque. Si ce journal se nomme le *Corsaire* ou le *Charivari*, nous lui donnons absolution de cette irrévérence, insultante pour les arts. Là, l'occasion d'un bon mot ou d'une facétie est une bonne fortune; mais si la plaisanterie à laquelle nous faisons allusion a été hasardée par une feuille raisonnable ou sérieuse, il faudrait gémir de voir des écrivains, comprenant si peu les arts et leurs beautés, prendre la plume pour les dégrader. Au reste, il y a tel sarcasme qui tue un ouvrage vulnérable, et qui rend immortel tel autre contre lequel un esprit sardonique l'a lancé.

Nous devons cependant nous-mêmes une critique respectueuse à cette œuvre capitale. Nous concevons très bien l'obscurcissement en rouge du soleil et de la lune; cet effet est dans l'ordre physique comme dans les convenances symboliques: mais que signifient ces filets verticaux d'un rouge foncé qui unissent le ciel à la terre?... Est-ce le sang innocent qui s'élève pour demander vengeance? Ce ne sont pas des foudres vengeresses, l'éclair ne se comporte pas ainsi, et d'ailleurs elles seraient superflues dans la scène du jugement dernier. Ils ne sont pas là pourtant sans une intention justifiable; mais nous ne devinons pas, et nous pensons que dans un tableau tout ce qui ne s'explique pas clairement doit être retranché. Quant au ciel, son ordonnance est aussi belle que le chaos de la terre est surprenant. Le peintre a eu le bon goût de ne représenter le Père éternel que par la splendeur de la lumière, et le Fils vient, comme dit le texte, *sur un nuage, plein de grandeur et de majesté.*

Il faut voir cet ouvrage pour se faire

une idée de la splendeur de sa composition.

Avec plusieurs beaux portraits, parmi lesquels celui de M. Berryer, M. Henry Scheffer a présenté une très belle *tête de Madone* qui, sous certains rapports, peut être mise en parallèle avec le Christ du jardin des Oliviers, que son frère a exposé il y a un an.

On sait que M. Henry suit la même voie que M. Hary sous le rapport de la couleur qui laisse parfois à désirer; mais si vous admettez une fois cette teinte que l'on pourrait appeler mystérieuse, répandue sur les œuvres des deux frères, il ne reste plus qu'à admirer la pensée, la composition, l'harmonie, la sagesse dans l'ordonance et la pureté du dessin. On remarquera du reste qu'en général ces deux peintres si remarquables traitent les sujets graves ou mélancoliques auxquels convient le genre de coloris qu'ils ont adopté et qui semble ajouter à l'effet produit par le sujet sur l'âme du spectateur.

La tête de la Vierge qui nous occupe est belle sans être trop sévère, touchante sans être trop mignarde, et son expression est tendre, pieuse et douloureuse en même temps; c'est un fort bel ouvrage. Quant à l'enfant, il ne paraît pas plaire autant, et en effet on pourrait lui souhaiter des formes plus délicates.

Le *Christ apparaissant à Marie-Madeleine* après sa résurrection, sous la forme d'un jardinier, est le sujet choisi par M. *Thevenin.*

Le Christ est à demi-nu et ne porte qu'un linge blanc qui doit être une partie de son linceul. Nous doutons que ce vêtement exigu soit le costume des jardiniers du temps, et la seule chose qui caractériserait la métamorphose serait la bêche qu'il tient à la main. Marie-Madeleine, un genou en terre, vient de reconnaître son divin Maître. Les deux personnages ont de belles figures; les attitudes sont simples et nobles et le dessin est correct. On pourrait reprocher au coloris trop de fraîcheur, mais nous ne faisons jamais ce reproche aux ouvrages nouvellement peints, quand cette fraîcheur n'est pas d'un ton faux, par la raison que le temps ramène au ton et en peu de temps quand il ne fait pas descendre au-dessous. Voyez les Horaces, les Thermopyles, l'entrée de Henri IV, qui furent peints d'un coloris si brillant!... C'est là un des effets chimiques que les peintres ne doivent pas perdre de vue.

M. *Odier* a traité l'*Adora.ion des Mages* dans un cadre aussi long qu'étroit, destiné sans doute à un emplacement déterminé. Il était difficile de mieux ordonnancer la scène dans un si petit espace, et ce tableau bien peint est aussi d'une belle couleur. Ces diverses qualités produisent un ensemble agréable.

M. *Serrur* a choisi un sujet très gracieux et mystique : c'est ce que l'on appelle le *Mariage de sainte Catherine.*

La sainte est jolie, son expression est naïve et charmante. Je suppose que l'ange qui semble la présenter au petit Jésus est son ange gardien, aussi exprime-t-il la joie que lui inspire cette union par un sourire fin, agréable et naturel.

Il n'en est point de même d'un autre ange qui supporte le manteau de la sainte; celui-ci prévoit sans doute par quel chemin d'atroces douleurs doit passer cette délicate jeune fille pour arriver au bonheur céleste, et il semble gémir à la vue des instrumens du supplice qu'elle doit subir.

La scène ne se borne pas là comme dans l'ancien tableau du Corrège que possède le Musée; beaucoup d'autres anges célèbrent cette solennité par leurs chants et leurs accords. Les uns sont descendus sur la terre et entourent le groupe principal, dont ils sont pourtant séparés par une sorte de mur à hauteur de balustrade sur lequel saint Joseph, appuyé, contemple l'enfant sur les genoux de sa mère et la scène entre lui et sainte Catherine.

Nous n'approuvons pas ce mur et l'ordonnance qui en résulte.

Enfin d'autres anges dans le ciel répètent ou complètent le concert qui a lieu sur la terre, et cet écho nous semble une heureuse idée. Toutefois nous n'adoptons pas volontiers l'orgue de sainte Cécile qui nous semble faire un effet peu agréable dans le haut du tableau et précisément au milieu de l'espace. Il y a aussi le même compassé dans l'arrangement

des nuages qui nous semblent un peu lourds, mais ces légers défauts n'empêchent pas que ce tableau ne soit un bon ouvrage, bien dessiné, bien peint, et d'une bonne couleur.

Nous devons remarquer surtout, comme une chose assez rare par le temps qui court, que toutes les figures sont belles, et elles sont cependant nombreuses.

Nous avons déjà vu plus d'un *Christ au tombeau*, et le livret indique ce même sujet traité par M. *Guichard*, mais il faut lire *Christ porté au tombeau*. Le sujet pris à ce moment permet de donner à la scène plus de mouvement et de retirer à la pose du corps de Jésus cette raideur que comporte le placement définitif dans le sépulcre. M. Guichard a tiré bon parti de ce thème et il a placé le corps entre les mains de ceux qui le portent aussi convenablement qu'on puisse l'exiger. La figure du Christ est belle, et l'anatomie, aussi bien que la couleur, donne l'idée d'une nature morte sans être hideuse; la Madeleine, à genoux sur le devant du tableau, baisant la main inanimée de Jésus, est belle; la Vierge, que l'on aperçoit sur le troisième plan, est intéressante. En général, ces personnages sont bien groupés, et chacun dans le plan qui lui convient.

Joseph d'Arimathie est vêtu avec luxe, comme doit l'être un homme riche, mais il ne l'est pas en homme de goût, et nous doutons que son costume soit celui de son temps et de sa nation, non plus que sa coiffure qui est tout-à-fait de la mode adoptée de nos jours par nos jeunes gens. Enfin, toutes les figures d'hommes sont un peu communes et trop françaises. A cela près le tableau est sagement ordonnancé, très bien dessiné, bien peint, d'une couleur solide et d'une touche ferme sans être dure.

M. *Berthon* a produit un tableau, commandé sans doute, et qui représente *Saint Dominique recevant le rosaire des mains de l'enfant Jésus*. Plusieurs maîtres anciens ont traité ce sujet ou des sujets analogues. On conçoit l'Enfant Jésus au giron de sa mère, et le saint à genoux recevant le chapelet; le mérite est d'agencer les personnages sans gaucherie, et M. Berthon a réussi sous ce rapport. Saint Dominique offre une physionomie propre au caractère qu'il a développé et une expression convenable à la scène; l'enfant seul ne rend pas ce que la situation exige, et l'on pourrait lui attribuer de la surprise et de l'incertitude, plutôt que de la bienveillance et de la satisfaction. Du reste, le tableau est bien peint, d'une belle couleur, et son ensemble est agréable.

L'Ancien Testament a fourni peu de sujets cette année; mais voici un *Sacrifice d'Abraham* par M. *Maynaud*. Cet épisode est très difficile à traiter, car il faut saisir la nuance entre la tendresse paternelle et la docilité d'un cœur dévoué au Seigneur. Il y a là une situation d'âme analogue à celle de l'Agamemnon chez les Grecs. La tête d'Abraham est belle; le tableau est bien peint, et son effet général est fort bien, mais nous pensons qu'un autre peintre peut méditer cette scène qui doit être rendue d'une manière si touchante.

M. *Cibot* a traité sur une grande toile l'*Annonciation aux bergers* et il a pris son thème dans saint Luc. « Tout-à-coup « un ange du Seigneur se présente à eux, « et ils furent environnés d'une lumière « divine; alors l'ange leur dit: Ne crai« gnez rien, etc. Au même instant une « troupe nombreuse de l'armée céleste « se joignit à l'ange, louant Dieu et di« sant: *Gloria in excelsis Deo...* » L'auteur a bien compris son programme et tout est représenté dans son œuvre. Les bergers sont dans cet état où l'on se trouve en sortant subitement du sommeil; l'ange resplendissant éclaire la scène et son geste indique le lieu où il les envoie; le concert céleste est disposé sans ordre, mais sans confusion; les figures sont belles et conformes au type du pays où se passe la scène. Le mouvement pudique d'une belle femme, qui allaite son enfant, à l'apparition de l'ange, est bien senti et tout cela est fort bien peint. L'ange seul nous paraît critiquable, et d'abord il ne vole pas, encore bien qu'il dût voler, puisqu'il n'est point à terre. Puis il n'est pas assez corps ou assez esprit, c'est-à-dire, que le pinceau d'où il est sorti est resté incertain plutôt que léger, vague plutôt que vaporeux.

En somme, c'est un ouvrage bien traité et un sujet bien compris.

M. *Philippe* a placé dans un plus petit cadre la suite de ce sujet : ce sont les *bergers arrivés à Bethléem*, admirant le divin enfant. La Vierge est belle et noble ; l'enfant est bien gros pour un nouveau-né et un peu trapu. Du reste, on trouve dans cet ouvrage un beau fond ; simplesse dans les poses, de belles draperies à ondulations larges et simples ; un pinceau facile et une bonne touche ; enfin, sous le rapport de la couleur, un reflet de l'école de MM. Scheffer.

M. *Dubufe* le fils continue ses études sévères, et je n'en veux pour preuve que son tableau de *Tobie;* mais pourquoi a-t-il choisi un sujet qui prête si peu à la peinture? Qui devinera en l'absence du livret que le principal personnage ayant fait apprêter un grand repas, envoie son fils pour y convier, et qu'ayant appris par lui qu'un des hommes de sa nation gisait mort dans la place publique, il quitte la table pour le faire enlever et lui donner la sépulture? Le principal personnage pour le spectateur, c'est celui sur lequel se porte l'intérêt, et c'est évidemment ici celui que l'on relève, d'autant plus que sa belle figure et son costume annoncent un homme au-dessus du commun. Il en résulte que l'on cherchera dans l'histoire quel peut être ce personnage victime d'une passion quelconque qui doit être tombé dans une embûche ou dans un guet-apens. Mais si l'on est au fait, alors on ne trouve plus qu'un fort beau tableau peint d'une touche ferme sans être dure, d'un style simple, convenable au sujet bien composé et d'une fort belle couleur dans une gamme propre au climat où se passe la scène.

Nous avons révélé l'habitude de ne chercher le nom de l'auteur d'un tableau qu'après avoir bien fixé nos idées sur le mérite et les défauts que nous pensons y rencontrer. Nous nous étions arrêtés avec une certaine complaisance devant celui qui présente le *Repos de la sainte Famille en Egypte*, mais notre intérêt lui fut doublement acquis, lorsque le livret nous révéla le nom de ce peintre dont le talent semble croître chaque année, et qui le développe sans mains, sans bras ; qui peint avec ses pieds, qui peint avec sa bouche, et qui supplée par son industrie aux facultés ordinaires dont la nature fut avare envers lui. Tant il est vrai que l'homme est dans son intelligence et que ce seul présent du ciel le met au-dessus de toute la création. Le tableau de M. *Ducornet* est remarquable par le ton vaporeux qu'il y a répandu. L'heure du repos est le crépuscule, et c'est alors que la Sainte Famille, après une marche fatigante sans doute, s'arrête sous un palmier. Le moment bien choisi et en accord avec le sujet a permis au peintre de placer ses personnages sous l'empire d'une demi-teinte générale, et de donner cependant de l'éclat à son œuvre par la magie des reflets. Un ange est là qui veille sur les voyageurs et son geste simple et expressif annonce le rôle de protecteur qui lui a été confié.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de tableaux religieux, et cependant nous ne pouvons passer sous silence un portrait que tout le monde a remarqué; c'est celui qui représente un de nos amis, M. Lacordaire, en son *nouvel habit de Dominicain.* M. Lacordaire, le prédicateur de la jeunesse de Paris, l'homme à la parole ardente, régénératrice, l'orateur du siècle, se revêtant de l'habit de ces moines tant décriés, et venant apparaître au milieu de Paris, la ville progressive et philosophique, c'est une chose que l'on aurait dite impossible il y a quelques années. Il était convenable que son portrait fût placé au salon, ne fût-ce qu'afin que le peuple de Paris refasse connaissance avec cet habit, et qu'il ne le prenne pas pour une mascarade, quand d'ici à un an il pourra le revoir dans nos rues. Le peintre, M. *Chasseriaux*, a peint le père Lacordaire au milieu de la galerie du couvent de Sainte-Sabine. Sa figure calme, son œil fixe, annoncent l'invincible résolution du Dominicain français. La couleur est peut-être un peu sombre, mais l'ensemble, le dessin sont remarquables ; c'est un de ces beaux portraits de chefs-d'ordre, comme on en voit dans tous les couvens d'Italie.

Nous dirons encore un mot d'un petit tableau historique représentant *Agnès de Méranie mourant de douleur*. L'ar-

tiste, Mademoiselle Claire Laloua de Versailles, nous montre cette reine déchue, renversée sur son fauteuil, et ayant auprès d'elle ses deux enfans qui cherchent à la consoler. Il y a bien des choses à louer dans ce petit tableau, et en particulier, la correction du dessin, le coloris, l'exactitude du costume et des ameublemens ; il faut savoir gré aux artistes de ces qualités qui exigent beaucoup de recherches et de peine. Les tapis qui couvrent le parquet et les murs, les vitraux sont bien conformes à l'époque. Tout en exhortant la jeune artiste à continuer de marcher dans cette voie, nous lui ferons deux observations : la première, c'est que l'expression de la figure d'Agnès laisse quelque chose à désirer ; nous aurions voulu une douleur plus concentrée et moins expansive ; la seconde, c'est que si la couronne qu'elle a mise entre les mains du plus jeune enfant est un symbole de sa disgrâce, il eût fallu donner à cette couronne les symboles de la France. Mais peut-être que ce n'est là qu'un joujou sans intention.

Nous terminerons ici ce compte-rendu, espérant que les artistes prendront en bonne part les critiques que nous nous sommes permises à leur égard. Nous pouvons les dire indulgentes et douces, car, en cette époque de décadence et d'affaiblissement, nous n'avons voulu décourager personne.

Le Comte M. de Villiers.

ESSAI SUR L'HISTOIRE,

LA LANGUE ET LES INSTITUTIONS DE LA BRETAGNE-ARMORICAINE;

PAR AURÉLIEN DE COURSON (1).

Les erreurs dans lesquelles sont tombés plusieurs historiens de nos jours, faute d'une connaissance suffisamment approfondie de la question celtique, témoignent assez de son importance, à une époque où les esprits se préoccupent des origines de la société française. La race celtique, cette race persistante, brisée en deux fragmens, refoulés par des invasions successives vers la Péninsule armoricaine et les rives de la Cambrie, présente l'étrange phénomène d'une nationalité jetée depuis plusieurs siècles dans la civilisation de deux grands peuples qui ne peuvent parvenir à la fondre dans leur personnalité puissante. La Bretagne et le pays de Galles semblent s'être partagé les rôles pour la conservation de l'antique nationalité des Kymris. Les Bretons de l'Armorique furent fidèles à leur mission de conserver leurs vieilles coutumes, leur énergie vivace, leurs costumes séculaires, avec les traditions de la harpe à trois rangs de corde, la harpe bardique, aussi populaire dans les montagnes de la Cambrie que le bignon dans les landiers de l'Armorique ; les Bretons insulaires gardant le précieux dépôt de leurs triades sacrées, leur code d'Hoël-Dda et la pureté primitive de l'idiome celtique. Une étude approfondie de la race celtique ne peut donc résulter que d'une histoire comparée de ces deux fragmens d'un même peuple. Aussi, d'innombrables volumes entassés, n'envisageant qu'une face de la question, n'ont pu y jeter qu'un demi-jour.

Une autre cause qui contribua à rendre stériles les travaux de nombreux historiens sur ce sujet, c'est l'esprit remuant de cette race elle-même, dont ils entreprirent de raconter l'histoire qui attira sur eux de continuelles persécutions. On redoutait à la cour de France l'énergie avec laquelle les Etats de Bretagne réclamaient des libertés stipulées; on redoutait le caractère remuant de ces rudes gentilshommes, qui auraient cru déroger en servant la France, dit Cambry, et qui, lorsque M. de Boisgelin accepta

(1) Le Normant, rue de Seine, 8.

le cordon bleu, s'en allèrent le complimenter du *licou* qu'il avait reçu de la France. Rappeler les gloires et l'antique indépendance du vieux duché, c'était fomenter la révolte aux yeux de ceux qui voulaient l'asservir. Aussi dom Lobineau fut-il en butte à de continuelles persécutions, et d'Argentré expia-t-il, par la mort de l'exil, le crime d'avoir soutenu que la Bretagne n'avait pas toujours été suzeraine de la France.

Le peu de préoccupation de la langue, des coutumes, des monumens, de la législation de la Bretagne, que M. de Courson reproche à ses anciens historiens, nuisit aussi, il est vrai, à leurs immenses travaux. Mais n'est-il pas plus juste de reprocher ces défauts au temps où ils vivaient, qu'à ces savans Bénédictins, qu'à ces courageux historiens eux-mêmes? Parce que la science a fait un pas, gardons-nous pour cela de reprocher aux hommes du passé d'être en arrière.

La science historique s'est, en effet, développée de nos jours; elle a élargi son domaine par l'adjonction de sciences diverses qu'elle a rendues tributaires: la philologie, l'archéologie, la jurisprudence, la philosophie, la phrénologie et la géologie elle-même, sont venues prêter leur appui à l'histoire. Ainsi, la nuit des temps, au lieu de s'obscurcir, s'illumine à mesure que les siècles s'éloignent, par l'effet des lumières nouvelles que la science y jette sans cesse.

Confondant dans une même unité l'histoire des Bretons armoricains et insulaires, après de longues et consciencieuses études, avec l'indépendance de l'écrivain de nos jours, l'auteur de cet *Essai* entreprend d'appliquer à l'histoire de la Bretagne, à l'étude de la race celtique, toutes ces sciences diverses dont notre siècle a mieux apprécié l'intime liaison avec l'histoire des peuples.

Après un coup d'œil rapide jeté sur l'histoire de la Bretagne, M. de Courson entreprend de lui restituer l'antique nom de *Domnoncé*, que les Bretons insulaires donnèrent à une grande partie de la Péninsule. Cette dénomination peut avoir son utilité, en ce que le nom d'Armorique est une appellation générique, qu'on appliquait à tout le littoral de la Gaule, selon son étymologie (*près de la mer*), et qu'elle peut servir à désigner la terre réellement bretonne, pour la séparer des contrées qui usurpent son nom. Selon l'auteur, ce pays des Bretons de pure race était séparé du pays des Gallo-Armoricains, par la Vilaine, la Rance et l'immense forêt de Brecelien. Cette délimitation excluait de la Domnoncé à tort, selon nous, le pays de Guérande. Si les batailles livrées sur son sol contre les Français, si les traités glorieux conclus dans les chapelles n'avaient fait de ce territoire l'un des plus beaux fleurons de la couronne du vieux duché, l'étymologie des noms de lieux, la langue qui règne dans quelques parties, le chupen et le ragou-bras celtiques, effacés de la plus grande partie de la Bretagne et conservés là universellement, seraient, ce nous semble, de suffisans titres de famille, qu'un historien ne doit pas contester légèrement à la moindre portion d'un peuple.

Dans l'impossibilité de résumer dans ce rapide compte-rendu les chapitres intéressans du livre de M. de Courson, nous chercherons, en nous arrêtant un instant sur un seul, à faire apprécier les savans aperçus qu'ils contiennent pour la plupart.

On sait que l'auteur de *la Conquête de l'Angleterre par les Normands* prépare une *Histoire du Tiers-Etat*. M. Aurélien de Courson a reçu mission d'explorer les archives de Bretagne pour recueillir les documens qui doivent fournir la page consacrée dans ce grand travail à la bourgeoisie bretonne. Sur cette terre, où tout dérive des croyances, il a trouvé l'*Histoire de la Liberté* entièrement liée à celle de l'*Eglise*. Il établit, sur des documens irrécusables, que l'origine des anciennes communes de la Bretagne armorique est tout ecclésiastique. Lorsque les Bretons insulaires, chassés de la Cambrie par les Saxons, se réfugièrent en foule dans la Bretagne continentale, les seigneurs de l'Armorique s'empressèrent de faire de vastes concessions de terrains à leurs frères exilés. Des évêques cambriens, des moines savans élevèrent bientôt sur ces terres concédées des chapelles, des monastères nombreux. Les populations bannies s'agglomérèrent autour de ces édifices religieux,

pour y trouver des secours spirituels tout en défrichant les landiers de leur nouvelle patrie, pour venir y chercher à la fois, dit Albert-le-Grand, le pain du corps et le viatique de l'âme. Par la double influence d'une civilisation plus haute et du dogme catholique dont ils étaient dépositaires, ces chefs ecclésiastiques acquirent sur les populations encore à demi-païennes de la Péninsule armoricaine, cette prépondérance puissante de l'apôtre sur le néophyte. Une observation digne de remarque, et qui vient confirmer l'opinion que l'origine des communes rurales de la Domnoncé est bien plutôt ecclésiastique que civile, c'est que la division des communes ne s'accorde presque jamais dans ce pays avec la délimitation des fiefs et arrière-fiefs, tandis qu'elles portent pour la plupart une preuve de leur origine religieuse dans leurs dénominations formées généralement d'un monosyllabe celtique, joint au nom de l'un des saints du cinquième siècle, émigrés en Armorique ou honorés dans la Grande-Bretagne.

Lorsque les hommes du Nord, comme le disent les *Actes* du saint abbé de Rhuys, eurent fait de la *Létarie* comme un vaste bûcher au milieu d'un désert, les institutions furent enveloppées dans la ruine commune. Mais, lorsque bientôt les Bretons, sous la conduite d'Alain-Barbe-Torte, eurent reconquis leur patrie, les communes rurales se réorganisèrent, *secundum leges veteris burgi*. Le gouvernement en retourna au seigneur du fief, mais l'administration en resta confiée aux notables, c'est-à-dire aux fabriqueurs chargés de gérer non seulement les biens de l'Eglise, mais encore les biens de la commune tout entière. Le seigneur du lieu pouvait y envoyer un délégué, mais non y assister en personne. On voit donc qu'en Bretagne l'origine des libertés communales se perd dans la nuit des temps. Il ne peut être question pour elles de chartes, d'affranchissement. Dominée par les passions politiques du siècle, l'école historique de nos jours s'est trop complue à classer l'humanité en tyrans et en esclaves. Ce n'est pas là plaider la cause du peuple, c'est la flétrir; car les chaînes avilissent encore plus la majorité qui les porte que la minorité qui les donne.

On a fait peser plus spécialement encore sur la Bretagne cette accusation de servilisme, et jamais peuple, peut-être, ne la mérite moins. Il suffira d'un coup d'œil rapide sur ses antiques institutions pour montrer combien elles favorisent l'indépendance de toutes les classes de la société. Si l'on envisage d'abord le sort du paysan, on voit l'*usement convenancier*, établi de temps immémorial, partager l'héritage en deux parties; le fond appartient au seigneur, au colon appartiennent les édifices et superficies qu'il peut vendre, selon son caprice, et qu'il transmet par héritage à ses enfans. Le seigneur, il est vrai, avait le droit de congédier le tenancier en lui remboursant les édifices et les superficies; mais il usait si rarement de ce droit que le paysan breton s'est habitué à le considérer comme une injustice. A cette époque où le droit était si intimement lié au sol, le paysan breton, loin d'être un serf avili, semblait posé comme une puissance à côté du seigneur. La nécessité de se liguer pour résister aux attaques sans cesse réitérées des Français contribuait encore à rendre impossible les haines, et à unir d'un lien plus intime le paysan et le gentilhomme. Ce n'était pas des troupeaux d'esclaves que ces bandes de hardis partisans qui, retranchés dans leurs forts, résistèrent tant de siècles aux armes de la France, que cette *pésentaille* de Bretagne, comme dit un historien de la Ligue, *qui ne savait que combattre et non fuir*. A cette longue suite d'insurrections glorieuses qui, à partir de l'occupation romaine, manifeste au grand jour l'esprit d'indépendance des Bretons, l'auteur de cet *essai* aurait dû rattacher la chouannerie qui commence à appartenir à l'histoire. Ce n'était sans doute pas la haine de la liberté, et encore moins de l'égalité, qui réunit ces armées commandées par des hommes du peuple et qui comptaient tant de gentilshommes dans leurs rangs. La cocarde tricolore a fait des Bretons des chouans, par le motif que le panache de Henri IV en fit autrefois des ligueurs. A ces deux époques si différentes, un même senti-

ment d'indépendance et d'amour de leurs croyances religieuses les poussa à l'insurrection.

L'attachement des paysans bretons pour les seigneurs de cette contrée suffirait pour prouver qu'ils ne firent pas peser sur eux les chaînes du servage : « Les « gens du peuple, en Basse-Bretage, dit « Augustin Thierry, n'ont jamais cessé de « reconnaître dans les nobles de leur « pays les enfans de la terre natale ; ils « ne les ont jamais haïs de cette haine « violente que l'on porte ailleurs à des « seigneurs de race étrangère, et sous « ces titres féodaux de baron et de che- « valier, le paysan breton retrouvait « encore les *lierns* et les *mactierns* des « premiers temps de son indépendance. » Aussi pas une révolte communale en Bretagne durant treize siècles.

Les villes bretonnes jouissaient de la même indépendance que les communes rurales ; on y retrouve la même organisation municipale se développant sous la même influence. Les évêques étaient à la fois les chefs temporels et les directeurs spirituels des cités armoricaines ; nous les voyons présider les assemblées de la commune, exécuter de gigantesques travaux d'utilité publique. Saint Félix, évêque de Nantes, creuse le lit de l'Erdre et détourne le cours de la Loire. Tandis que des guerres continuelles ruinaient les gentilshommes, les évêques augmentaient leurs richesses et leur puissance ; ils étaient les véritables rois des villes de Bretagne, comme l'indique le nom que portait leur juridiction, les *reyaires* (*rheïs-ker*), royauté de la ville. Sous cette juridiction apostolique la bourgeoisie bretonne, fortement constituée, jouissait depuis un temps immémorial de libertés municipales. M. Aurélien de Courson s'étonne donc avec raison en voyant Daru parler de l'affranchissement des communes de Bretagne, et faire de Conon III le Louis-le-Gros de ce duché. Jamais l'histoire de Bretagne n'offrit l'exemple d'une commune révoltée, venant imposer des lois à une aristocratie tyrannique. Aussi les concessions faites par les princes ne concernent que des priviléges spéciaux, mais ne font jamais mention de la condition des habitans et de l'organisation de la commune : l'Église, à cet égard, n'avait rien laissé à faire. Dès l'an 1000 la puissance des bourgeois bretons était si grande qu'on les voit se réunir dans l'église Saint-Pierre de Rennes et décréter un impôt qui devait frapper sur le comte lui-même. Notre très ancienne coutume parle de bourgeois qui avaient coutume de vivre honestement et de tenir table franche, comme des gentilshommes. On voit François II admettre dans son conseil, alors composé de hauts barons, ses bien-aimés et féaux bourgeois de Guingamp.

La bourgeoisie bretonne formait une race à part toute pleine de l'enthousiasme militaire et de l'esprit chevaleresque des gentilshommes de cette contrée. On la vit même donner des leçons d'honneur à la haute aristocratie, en 1488. Lorsque le vicomte de Rohan, ce seigneur déloyal, fit sommer les habitans de Rennes de se soumettre au roi de France, il n'en obtint que cette fière réponse : « Nous « ne craignons ni le roi ni toute sa puis- « sance ; partant, retournez et lui faites « part de la joyeuse réponse que nous « vous avons faite, car de nous n'aurez « autre chose pour le présent. » Aussi généreux que braves, on les voit employer leurs richesses et leur épée à la garde de la patrie ; ils équipent des flottes, ils construisent des forteresses dont ils ont le droit d'élire le gouverneur. On voit en 1425 les habitans de Saint-Malo armer à leurs frais une flotte de 30 vaisseaux, et faire lever le siége de Mont-Saint-Michel, bloqué par les Anglais.

Il a été question de nommer M. de Courson archiviste de la Bretagne. Les espérances que donne ce jeune savant font regretter, dans l'intérêt de la science, qu'on ne lui ait pas conféré cette haute distinction. Son essai, cependant, est plutôt une route tracée qu'un chemin parcouru ; c'est un pêle-mêle d'idées confuses, mais fécondes ; c'est, en quelque sorte, une ouverture où se trouvent en germe tous les motifs confondus d'une belle partition qu'ils font pressentir. Cet ouvrage, qui doit compter plusieurs volumes, est appelé à figurer dignement dans l'esprit des savans et dans les bibliothèques bretonnes, à côté des travaux de dom Lobineau, de dom Mau-

rice, de d'Argentré, qu'il complète et rectifie en plusieurs points. Le temps n'est plus où l'on pouvait passer pour historien en encadrant sans critique sérieuse des faits connus dans un style plus ou moins élégant. De nos jours, pour cultiver le champ de la science il faut la sueur du front, il faut de rudes labeurs: on a récolté beaucoup et il reste beaucoup encore à moissonner sur cette vieille terre de Bretagne. Plus d'une noble intelligence est à l'œuvre pour y puiser des lumières pour l'histoire, d'énergiques beautés pour la poésie: ce sont les récits et les chants qui, par la magie du souvenir, donnent aux peuples cette immortalité qu'ils n'ont pas reçue de Dieu comme l'homme. Honneur donc aux savans laborieux, honneur aux poètes fervens qui travaillent à accomplir cette tâche pour l'antique race des Kymris! Par eux doit se réaliser la prophétie symbolique de ce barde illustre des anciens jours qui disait dans ses vers énergiques: La Bretagne vivra tant que vivra l'Océan.

J. de Francheville.

DES MOEURS CHRÉTIENNES AU MOYEN ÂGE, ou LES AGES DE FOI;

PAR M. DIGBY;

Traduit de l'anglais, avec Introduction, Notes et diverses Modifications,

par M. J. Daniélo (1).

Il y a maintenant deux ans que l'*Université catholique* annonça la publication de l'ouvrage anglais de M. Digby, et la traduction que M. Daniélo se proposait d'en donner. L'auteur des articles (2) qui parurent alors tâcha par de longues citations de faire connaître à nos lecteurs une partie de l'intérêt et de l'importance de cet ouvrage, aussi bien que la valeur de la traduction. Ce qui n'était encore qu'un espoir est maintenant une réalité: la traduction française vient de paraître et chacun peut voir que les éloges données par avance au traducteur n'étaient que mérités. M. Daniélo, comme il nous l'apprend lui-même, a cru indispensable de faire subir à l'original quelques modifications nécessitées par la longueur du texte anglais et par l'exigence de la librairie et du public français. Nous ne pouvons juger ici de l'opportunité de ces changemens, n'ayant point l'ouvrage sous les yeux; mais nous ne doutons point qu'ils n'aient été exécutés avec réserve et entente: le talent de M. Daniélo en est un sûr garant. Du reste, écoutons-le parler lui-même: nul mieux que lui ne pourra nous apprendre la valeur de l'ouvrage que nous annonçons en ce moment, ni nous donner de meilleures explications sur la manière dont il a jugé à propos de le faire connaître au public français.

« Quoique l'auteur de cet ouvrage soit certainement d'une religion tendre, il ne faut pas croire néanmoins que son livre soit uniquement un livre de piété. Ne fût-il que cela, ce serait déjà beaucoup, je le sais; mais il est en outre un livre de recherches très curieuses, d'une érudition très piquante, d'un style très brillant et très doux, et s'il peut édifier et consoler les âmes pieuses, il pourra aussi éclairer les savans et convenir aux lettrés; car bien que fait sur un type français, et en quelque sorte sous l'inspiration de l'Eglise catholique de France, bien que reposant à peu près uniquement sur des autorités françaises, c'est cependant un livre neuf pour la plupart des faits scientifiques et littéraires qu'il renferme. M. Digby a réellement puisé *aux sources*, comme on le dit si souvent aujourd'hui, et comme si rarement on le fait.

« Je suis loin de prétendre qu'il ait tout

(1) Paris, Poussielgue-Rusand, libraire, rue Hautefeuille, 9. — 2 vol. in-8°; prix: 15 fr.

(2) Voir notre volume VII, p. 451, et VIII, p. 64.

compulsé, tout remué, qu'il ait embrassé son sujet avec toute l'étendue et la régularité désirables ; qu'après lui il n'y ait plus rien à faire, et qu'il soit allé à toutes ces sources, et surtout jusqu'au fond de toutes ces sources du moyen âge qui ont si saintement abreuvé nos aïeux, et qui, bien que remplies de ces eaux vives qui rejaillissent jusque dans la vie éternelle, n'en coulent pas moins sous terre de nos jours et n'en perdent pas moins dans l'ombre, dans le silence et l'oubli, leur religieux murmure et leurs sanctifiantes clartés.

« Mais enfin, si M. Digby n'a pas épuisé toutes ces saintes fontaines, s'il ne les a pas sondées jusqu'au fond, si même il ne les a pas visitées toutes, il en a du moins abordé et même débordé quelques unes, et les a fait gracieusement couler pour nous dans le canal d'un style doux et sous la direction d'une pensée pure comme elles.

« Je ne connais même pas d'ouvrage dans le genre historique et religieux qui soit allé aussi avant dans le cœur du moyen âge et nous en ait révélé tant de doux mystères et de faits inconnus. Je dis inconnus; car, bien que l'on parle beaucoup du moyen âge aujourd'hui, on n'en lit plus les livres, pas surtout les livres savans qui sont tous écrits en latin. Ce que l'on affecte de rechercher par bel air, ce qu'on lit ou du moins ce que l'on fait semblant de lire aujourd'hui, ce sont les choses bizarres de cet âge; ce sont ses poèmes, ses chansons, ses fabliaux, ce sont ses *romans*, en un mot; ses *romans* que l'on appela ainsi d'abord, parce qu'ils étaient écrits pour le vulgaire en langue *romane*, patois formé des adultères et des mutilations de la langue romaine mourante et du français naissant. . . . .

« Ce sont les livres savans que M. Digby a lus en partie et où il a trouvé des documens aussi précieux qu'inconnus.

« Cependant en allant plus loin encore, en fouillant plus creux, en poussant plus régulièrement la tranchée, en lisant davantage, M. Digby eût pu en trouver davantage aussi et nous donner des *âges de foi* et de leurs mœurs, un tableau plus complet.

« Mais quelque incomplet et peu régulier qu'il puisse être, il n'en est pas moins et très intéressant, et très curieux, et très attachant et très beau. Ce n'est point par un vice de son esprit et par respect pour ses aises et pour son bon plaisir que M. Digby n'a pas embrassé son sujet, c'est-à-dire le tableau historique des mœurs du moyen âge dans toute son étendue. M. Digby est un riche anglais qui voyage après avoir lu, qui lit après avoir voyagé, et qui lit même en voyageant. Un tel ouvrage doit donc être bon et ne peut manquer d'intéresser.

« La main de M. Digby sait manier la plume et le pinceau ; c'est avec ce double instrument qu'il charme sa vie, et qu'il s'en va parcourant l'Europe, consultant ses bibliothèques et visitant ses monumens sur le sol même qui les a produits, qui les porte, et sous le ciel qui les colore, qui les éclaire et qui les couvre. Après ces tournées aristocratiques et littéraires, M. Digby, comme une abeille aux ailes chargées de miel et d'aromates, revient à Paris ; ou, beau corsaire intellectuel, il regagne les ports de son île avec une innocente et précieuse cargaison qui n'a fait gémir personne et qui doit réjouir plusieurs. C'est là que M. Digby livre aux presses les fruits de ses courses et les résultats de ses recherches ; mais il les a faites en France, en Portugal, en Espagne, en Allemagne, en Italie. Il a vu, et peut-être cotoyé les rives du Pô et du Tibre, du Rhône et du Rhin, de la Seine et du Tage. J'ignore si, comme un de nos poètes, il a, sur le mont Hymète, éveillé les abeilles ; mais il est chrétien, et ne voyage pas seul avec ses tristes pensées ; il a parcouru les Pyrénées, les Apennins et les Alpes; il a frappé aux portes des couvens des montagnes, réveillé les échos de leurs solitudes et fraternisé avec leurs religieux.

« Voilà les sources et le fond du livre de M. Digby.

« Ce sont en quelque sorte les mémoires d'un artiste et d'un savant appliqués à la démonstration et à la justification des huit béatitudes que, dans le sermon sur la montagne, Jésus-Christ promit à ceux qui suivraient son Evangile et qui accompliraient sa loi.

« Jésus, nous dit saint Mathieu, voyant

la foule autour de lui, monta sur la montagne et s'assit. Ses disciples approchèrent.

« Alors ouvrant la bouche, il les instruisit en disant :

« 1. Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que c'est à eux qu'est le royaume des cieux.

« 2. Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.

« 3. Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.

« 4. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

« 5. Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.

« 6. Bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu.

« 7. Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés fils de Dieu.

« 8. Bienheureux ceux qui souffrent la persécution à cause de moi, parce que le royaume des cieux est à eux.

« 9. Ainsi bienheureux serez-vous, lorsque vous serez maudits et persécutés, et qu'à cause de moi on aura proféré mille calomnies contre vous.

« 10. Réjouissez-vous et tressaillez, parce que votre récompense sera copieuse dans les cieux. C'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous (1). »

« Voilà quel est à peu près le plan de l'ouvrage de M. Digby. Il s'applique à faire voir que l'Évangile nous a donné, même dès ici-bas, ce que le Christ n'avait promis positivement que pour le ciel dans le sermon sur la montagne. Il faut avouer que ce plan en vaut bien un autre, et que, même dans son ampleur, il a cet avantage de laisser à l'auteur toute la liberté de son allure ; M. Digby en use largement.

« Il débute par la Toussaint, la fête des béatitudes et des bienheureux, et son début a quelque chose de poétique et de solennel. « Encore jeune, dit-il, et en ce « jour d'allégresse où l'on parle de cette « grande foule que nul ne peut compter, « je me trouvai dans le cloître d'une ab« baye où j'étais venu chercher la grâce « de cette grande fête. C'était l'heure où « le jour décline, et le *Placebo Domino* « avait retenti en accens solennels, pour « annoncer l'heure où commence cet of« fice particulier de la charité des vivans « pour les morts qui gémissent encore « dans l'Église souffrante, etc., etc. »

« Nous avons dit que l'auteur se mettait à l'aise et usait largement de la liberté de son plan. En effet, M. Digby n'est pas pressé d'aller ; il voyage, mais il ne court pas, et en se promenant il s'arrête, s'il m'est permis d'ainsi parler, dans des raisonnemens pleins de sens et dans des rêveries qui ont du charme ; tout ce qu'il y trouve, il le rattache à son plan toujours élastique, et qui finit par embrasser presque tous les sujets dans son vaste cercle, comme les justes dont il nous parle ont fini par posséder toute la terre que leur avait promise Jésus-Christ.

« Il ne faut pas chercher autre chose, mais on peut trouver tout cela dans le livre de M. Digby ; c'est un magasin, c'est un arsenal, c'est un atelier, un panorama physique, artistique, littéraire, philosophique et religieux ; on y voit des tableaux, des statues, des monumens, des paysages, des monts, des rivières, des descriptions, des mœurs, des usages, des systèmes, des sentences et des prières. Ainsi la variété n'y manque pas, et même les teintes s'y nuancent.

« Mais malgré la diversité des objets, il y a souvent des longueurs, longueurs du moins pour le lecteur français qui aime à aller vite, qui a la patience courte et l'ennui prompt, qui préfère le loisir à l'étude et les longs jeux aux longues lectures. C'est en considération de cette faiblesse de l'esprit national que j'ai cru devoir abréger ces longueurs et les réduire à ce qui m'a paru plus substantiel dans les raisonnemens, dans les tableaux et dans les faits.

« D'ailleurs, d'autres raisons, mais puisées néanmoins dans les mêmes motifs que je viens d'indiquer, ne me laissaient pas libre de ne pas faire ces retranchemens. C'étaient d'abord les conseils des personnes éclairées qui m'ont déterminé à la traduction de cet ouvrage qu'elles croient devoir être utile à la religion, à la science et aux mœurs ; c'étaient ensuite les désirs de celles qui devaient l'éditer, et qui avaient l'expérience que

(1) *Sainte Bible* avec les *Commentaires* de Menochius, t. XII, saint Matthieu, ch. V, v. 3, 12, p. 34.

les ouvrages les plus volumineux ne sont pas les mieux accueillis en France; car, si la France est le pays classique de l'esprit, de l'intelligence même, elle est aussi le pays de l'impatience et de la légèreté. L'ouvrage de M. Digby est volumineux, et pour le donner en entier, il eût fallu aussi plusieurs volumes, et l'on ne voulait en donner que quelques uns.

«Force m'a donc été de me restreindre, de porter, comme je l'ai dit, une main violente sur mon texte, et de l'abréger en le traduisant. J'eusse aimé mieux traduire tout simplement; c'eût été plus facile que cette compression perpétuelle du sujet, que cette espèce de refonte du texte par lui-même; mais il m'a semblé que tout en étant nécessaire, vu les bornes prescrites, cette refonte n'était pas inutile et ne nuisait pas absolument à l'ouvrage. Cependant toutes ces réductions, bien que faites avec le soin attentif de ne rien détruire d'essentiel, ont dû le changer quelque peu, non pas dans les faits, non pas dans les liaisons, non pas dans l'ordre, non pas même dans la couleur et dans le ton du style de l'écrivain, mais dans les développemens et dans les détails dont le fond de l'ouvrage m'a paru pouvoir se passer sans souffrir.

«Voilà donc ce que j'ai fait, voilà ce que j'ai dû faire d'après mes engagemens, mes propres convictions et la nécessité. Je n'en demande pas moins grâce à l'auteur; car enfin ce n'est plus là absolument son ouvrage, son ouvrage qui doit lui être cher, car il est beau, car il est bon, car il y a consacré et y consacre encore les plus beaux jours de sa vie. Mais nous n'avons pu faire autrement; notre public est quinteux, et la librairie française, surtout après les trois années de désastres qui ont pesé sur elle, n'a pas toutes les ressources de celle de l'Angleterre.

«D'ailleurs, je me suis réservé le moyen de satisfaire le lecteur; dans le cas où il goûterait cet ouvrage et le trouverait trop court, j'ai mis en réserve des matériaux vraiment curieux, et qui, avec le nouveau volume que je viens de recevoir de Londres au moment où j'écris cette préface, me mettront à même, s'il y a lieu, de donner suite à cet ouvrage. Plus il avance, plus il devient intéressant: cela se conçoit. M. Digby l'a commencé jeune; il a toujours étudié depuis, et l'étude, vous le savez, est une mine féconde qui le devient d'autant plus qu'on la creuse davantage. Nous sommes donc en mesure de satisfaire le public, s'il nous demande quelque chose de plus que ce que nous lui donnons aujourd'hui. En attendant, nous lui offrons ces deux volumes qui traitent des deux premières béatitudes de l'Évangile, et qui forment à eux seuls un ouvrage complet sur cette matière.

. . . . . . «Le style de M. Digby est clair, élégant, abondant; il est même coloré d'une belle teinte poétique; il a peu de chaleur, mais il a de la grâce et de l'onction. . . . .

«D'ailleurs on pourra se faire une idée du style même de M. Digby par cette traduction; car si j'ai supprimé des parties, si j'en ai rapproché d'autres en les réduisant, je n'ai point dérangé la phrase et j'ai gardé intact tout ce que j'ai gardé. On pourra donc juger de la composition même de l'auteur; car si je l'ai restreinte, du moins je ne l'ai point altérée. Je l'ai même traduit littéralement; et, excepté quelques passages que j'y ai ajoutés pour mettre plus en lumière des sujets qui m'ont paru importans, et que l'auteur n'avait pas, selon moi, suffisamment développés, comme, par exemple, l'historique des pélerinages, les avantages de la science, quelques notes où je me permets d'émettre un avis contraire à celui de l'auteur; enfin, un tableau de la poésie et de la littérature moderne pour faire pendant à la poésie du moyen âge; oui, si l'on excepte tout cela, qu'il sera facile de reconnaître aux signes que j'y ai mis, il n'y a rien de moi que la traduction, et tout le reste est de l'auteur. Mais, me dira-t-on, ces morceaux que vous avez insérés, et surtout les curieux drames de la religieuse Horoswita, sont très étendus. — Il est vrai, mais si l'on ne voit pas les raisons qui m'ont déterminé à ces insertions, je n'ai rien à dire, c'est qu'on ne veut pas voir (1). »

Ainsi donc, maintenant que nous avons fait connaissance avec le plan de l'auteur et le travail du traducteur, nous savons que tous deux ont rempli leur tâche en

(1) Les Préambules, p. 1, xi.

hommes de talent et de conscience. D'ailleurs M. Daniélo n'est point un traducteur ordinaire, c'est un savant distingué qui ne s'est point contenté de reproduire l'ouvrage de M. Digby, mais qui l'a enrichi encore de son propre savoir. L'*Introduction* placée en tête du premier volume et dont nous venons d'extraire les citations précédentes, est remarquable d'érudition ; nous y avons lu, entre autres, avec un haut intérêt une *Dissertation sur l'origine de la Chevalerie,* où l'auteur réfute avec talent l'opinion assez généralement admise que les Européens avaient emprunté la chevalerie aux Arabes.

Que dire de l'ouvrage de M. Digby, que M. Daniélo n'ait déjà dit mieux que nous? C'est un bon et bel ouvrage et qui ne peut manquer d'atteindre le but que l'auteur se propose, c'est-à-dire, l'instruction et l'édification des âmes pieuses. Cependant, pour dire toute notre pensée, il nous semble que l'amour de son sujet l'entraîne parfois un peu loin, et que, dans son admiration exclusive pour le moyen âge catholique, il est un peu trop sévère pour ce qui n'en fait pas partie, ou trop oublieux du bien qu'on rencontre à côté. Par exemple, lorsqu'il écrit : « On peut observer que ces rues anguleuses, étroites et tournantes de nos anciennes cités sont plus favorables à l'effet pittoresque que la régularité de ces rues tirées au cordeau et mathématiquement coupées à angle droit. On dit même que lorsqu'après l'incendie de Rome, sous Néron, on élargit quelques quartiers, ces rues en devinrent moins saines (1), et c'est une remarque de Niebuhr lui-même, que les quartiers de cette ville, bâtis au moyen âge avec toute l'irrégularité du temps et toute l'étroitesse que l'on donnait aux rues, sont encore aujourd'hui plus sains que ceux dont les rues sont les plus larges (2). » N'est-ce pas pousser un peu loin d'admiration et conclure trop légèrement d'un fait local aux faits généraux?

Mais à côté des quelques fautes légères qui nous ont frappé, et qu'il faudrait vraiment un esprit de chicane pour relever ici, nous avons été arrêté par des pages d'une extrême douceur et d'un charme évangélique. C'est surtout quand il parle de l'humilité et de l'enfance, rappelant en même temps celle du Christ par de nombreuses citations, qu'il devient touchant. Après avoir rapporté un passage des Méditations de saint Bonaventure, sur la vie du Christ, il ajoute : « Tout l'esprit du moyen âge semble s'être concentré dans cette belle méditation de saint Bonaventure. Ici se trouve exprimé, comme en peinture, son affectueuse piété, son vif intérêt pour tout ce qui a rapport à notre Sauveur et à sa bienheureuse Mère ; le sentiment sublime qu'il avait des mystères merveilleux de la foi ; et, d'un autre côté, sa tendre humilité, sa douce simplicité et ses mœurs saintes et innocentes.

« Mais en outre, et pour ce qui concerne notre sujet, ce passage nous fournit un modèle et un type du caractère de la jeunesse à cet âge, et révèle la grâce et la dignité dont l'investit aux yeux des hommes l'idée que cet âge a été une période de la vie humaine particulièrement sanctifiée par la patience et les souffrances de Jésus qui a même dit :

« Qui prend un enfant en mon nom, me prendra moi-même (1).

« Qui pourrait compter et imaginer toutes les douces choses que le souvenir de cette sentence du Christ a fait dire et faire aux pauvres petits innocens (2). »

Et ces douces choses se reproduisent encore de nos jours, car le beau et le vrai sont de tous les âges et la source qui est en Dieu ne tarit jamais. Les mœurs catholiques, ce champ si vaste et si fécond, ne se sont point arrêtées au moyen âge ; l'esprit du Christ, appelé à régénérer le monde, n'a pas seulement été destiné à inspirer quelques siècles, puis à disparaître ; grandissant chaque jour et chaque jour mieux compris, il a traversé les âges, versant sur les nations la douce parole de l'amour. Il peut subir mille transformations et n'apparaître que

(1) Tacit., *Annal.*, xv, 43.
(2) *Polit.*, vii, 2 ; liv. iii, ch. 1, p. 393.

(1) Qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit. Matth., xviii, 5.
(2) Liv. i, ch. v, p. 155.

voilé d'un nuage comme jadis Jéhovah apparut aux Hébreux ; mais il est toujours là, animant, fécondant, purifiant la grande âme des sociétés et l'amenant par des voies indirectes et souvent inconnues de la foule à la réalisation de cette sublime parole : « Vous êtes tous frères. » Répétée de siècle en siècle par le chœur immense des opprimés, elle a fait tomber un à un les abus de la force ou du pouvoir; elle a détruit l'esclavage, le servage, aboli les priviléges auxquels M. Digby ne trouve d'autre excuse que de les rencontrer partout au moyen âge. « La noblesse, dit-il, possédait donc des priviléges; mais quelle classe ne possédait pas les siens ? C'était l'ère des priviléges, et chacun avait les siens (1). » Ne dites donc pas : Le moyen âge était meilleur que le dix-neuvième siècle. S'il avait la simplicité, la naïveté de l'enfance, il en avait aussi l'ignorance, la crédulité et la secrète férocité. Il avait ses vices à côté de ses vertus ; seulement les uns et les autres différaient des nôtres, comme l'enfance diffère de la virilité.

« Il me vient à la mémoire un souvenir touchant et que je veux rapporter ici. Je me trouvais à Turin, il y a peu de temps, à l'époque de Noël, et là règne un usage pieux et doux, celui d'habiller, quelquefois même d'adopter, à ce moment, un enfant pauvre pour l'amour du *bambino*, comme ils disent. La femme qui me servait s'était chargée depuis déjà quelques années d'une pauvre petite orpheline à qui, malgré ses quatre enfans, elle trouvait moyen de fournir la vie du corps et la vie de l'âme. Pendant la semaine l'enfant travaillait chez une couturière et le dimanche elle apprenait la religion au couvent voisin. Un jour ou deux avant Noël, elle alla porter de l'ouvrage chez une dame riche de la ville et rentra au logis bien joyeuse, car la dame, en l'honneur de l'enfant Jésus, lui avait donné tout un petit trousseau à son usage. « Voyez, dit-elle, ce que l'on m'a donné ! « Que je suis heureuse et que j'aime *il* « *bambino*, car c'est lui qui m'envoie « cela. J'aimerais mieux pouvoir l'acheter, ajouta-t-elle avec un petit soupir « qui trahissait la souffrance de l'aumône « reçue; mais enfin puisque les riches me « donnent pour l'amour de Jésus, il faut « bien que je reçoive, moi aussi, pour « l'amour de lui. »

Cette admirable entente de la religion avait lieu au dix-neuvième siècle, et j'ai entendu moi-même ces touchantes réflexions sortir de la bouche d'un enfant de onze ans. L'esprit du Christ règne toujours.

CH. AUDLEY.

(1) Liv. II, ch. VI, p. 321.

LA LITTÉRATURE ET LES AUTEURS DE ROMANS.

FRANÇOIS DE GUISE, PAR M. BRISSET.

L'Université catholique n'a pas l'usage de parler de romans, et cela se conçoit ; car il n'y a dans les romans, rien de bien universitaire, rien de bien savant, rien de bien moral, rien même, hélas! de bien religieux. Cependant il serait peut-être bon de s'occuper parfois de ce genre de littérature; car, il faut le dire, il est plus répandu, plus populaire et plus influent que les autres. Je ne prétends pas toutefois qu'il ait de l'influence sur les esprits élevés, mais il a en sur les mœurs, mais les mœurs réagissent sur l'esprit. La littérature romancière, bien qu'en général peu remarquable et peu distinguée par elle-même, a donc, en définitive, une portée plus haute qu'on ne le croirait d'abord. Si la littérature scientifique, historique et philosophique s'adresse à l'esprit, la littérature romancière frappe au cœur. Or nous vivons plus par le cœur que par l'esprit, plus par les sensations que par les idées, plus par les passions que par les vertus : c'est là un malheur sans doute, mais aussi c'est un fait, et il serait superflu de le nier. Il s'ensuit que la litté-

rature romancière et les jeux d'imagination doivent être à la portée de plus de gens, et remplir un rôle plus grand, plus pénétrant, plus intime dans la vie que tout autre genre de littérature. A ces considérations générales on en pourrait joindre qui seraient particulières à notre nation française. En effet, si elle a des penseurs, des hommes graves, si elle est souvent aussi profondément que soudainement inspirée, si elle passe de l'inspiration à l'action avec une prestesse, un élan, une rapidité presque électrique, il faut avouer aussi que généralement elle est légère et frivole. C'est beaucoup moins la science que le plaisir qui l'intéresse et qui l'attire : chez elle, le lecteur veut être amusé beaucoup plus qu'être instruit.

Cette légèreté explique son penchant pour la littérature légère, pour la littérature romanesque. Ce n'est pas que cette littérature soit toujours plus amusante qu'une autre, mais on l'a dit à ce bon public, et ce bon public croit cela : il admire sur parole et s'amuse par imitation. Ce n'est pas qu'il ne lui arrive quelquefois de bâiller sur ces pages admirées, mais, peste! il se gardera bien de vous le dire, et il vous répétera même tant que vous le voudrez : Cela est très beau, cela m'amuse fort.

En effet la vogue a prononcé, et il faut se soumettre aux décisions de la vogue, sous peine de blasphème, sous peine de passer pour un pauvre juge, pour un esprit en retard, et qui n'est point à la hauteur. Or, on veut être dans le progrès, dût-on pour cela marcher à reculons; on veut être *à la hauteur*, et pour faire croire qu'on y est, on descendrait on ne sait où. Ce n'est que trop souvent ce qui arrive. Nous croyons être originaux en France et surtout indépendans; mais il n'en est rien, et chez nous on se conduit beaucoup moins d'après ses idées quand on en a, que d'après un certain mouvement, un certain tourbillon de modes et de conventions générales. Peu d'esprits échappent à ce courant; peu d'intelligences sortent de ce cercle de plomb.

Tout ceci vient de notre légèreté, et surtout de l'amour du bizarre et de l'extravagant, du défaut de sens et de réflexion, qui, je suis forcé de le dire, me semble parfois caractériser notre époque. Cela va même au point, qu'à l'exception du bataillon sacré d'esprits d'élite qui, Dieu merci, ne manque jamais sur notre sol, c'est moins de l'indifférence que de l'antipathie, et une sorte d'horreur que l'on a pour les lectures et les études sérieuses et morales. C'est autre chose, oui, fût-on même croyant et chrétien, c'est autre chose qu'on demande, c'est autre chose qu'on applaudit, c'est autre chose qu'on exalte; et il faut cent fois plus de talent dans un ouvrage de quelque portée intellectuelle et morale pour n'être pas dédaigné et persiflé de la part de certaines gens, que dans une œuvre licencieuse et légère pour en être admiré. On parle des bons principes, et on ne semble trouver beaux et sublimes que les traits qui sont dirigés contre eux, contre ce qu'on appelle vénérable et sacré, contre ce qu'on donne comme étant l'objet de son culte et de ses affections.

La littérature romanesque touche aux mœurs plus qu'on ne pense, et par les mœurs à la religion. Il n'est donc ni hors de propos, ni inutile de s'en occuper dans un recueil grave, sinon pour en modifier, du moins pour en signaler les tendances et l'esprit. Ces tendances sont tristes; cet esprit est funeste.

En effet, les écrivains qui se livrent à ce genre sont nés généreux sans doute et avec de nobles qualités et des hautes sympathies : mais si vous en exceptez quelques uns, vous en trouverez peu qui les conservent. Il en est même plusieurs chez qui on ne rencontrerait plus, ni l'idée de la vertu, ni l'idée du devoir, ni même la trace du sens moral. Toute bonne lumière semble éteinte dans les limbes de leurs pensées : impossible de rencontrer des êtres plus matériels, et où il germe moins d'idées pures et de sentimens nobles.

Sans respect pour la pudeur, pour eux-mêmes et pour l'homme, ils sacrifient tout, morale, devoir, honneur à la misérable chance d'un succès d'un jour, à l'espoir plus misérable encore de flatter, d'exciter ou d'étonner l'esprit lourd et affadi de tous les individus déréglés. Peu leur importe à eux l'avenir des peuples et le bien des hommes! C'est aux sens qu'ils s'adressent; c'est à la bête qu'ils

parlent ; et rien dans leurs ignobles élucubrations ne respire et n'indique la moindre intention de faire le bien, le moindre désir d'être utiles ni d'aider au mouvement régénérateur, à ce retour vers l'honnête et le bien qui semblerait se vouloir faire dans les esprits et dans les choses. Au contraire, soit à dessein, soit autrement, ils détruisent, ils minent dans sa base toute la sainte énergie des âmes malheureuses qui les lisent. Ils attachent leurs sales conceptions aux ailes de ces âmes, quand elles veulent prendre leur essor vers les hauts lieux de la pensée, comme la boue du chemin s'attache à la roue du char pour en arrêter le mouvement. Loin donc de faire avancer les nations vers les perfectionnemens et les améliorations où la religion les appelle, ils les font rétrograder; loin d'être un instrument de civilisation qui les pousse vers un ordre de choses plus parfait, vers un sort plus heureux, ce sont des instrumens de corruption qui les repoussent vers la barbarie, vers l'état social de la brute sensuelle.

De telles fautes sont donc non seulement des fautes religieuses et morales; mais, je le dis hautement, des crimes sociaux et politiques, de lâches attentats contre la noble tendance des hautes facultés de l'âme humaine. Si des tyrans ennemis et jaloux de la liberté, des lumières et de la dignité des nations, voulaient les renverser et les détruire, ils ne pourraient s'adresser mieux qu'aux recettes de ces romanciers. Là, sans s'exposer, sans se compromettre, ils pourraient trouver ces moyens occultes qui agissent sous terre et en silence; ils pourraient trouver tous les miasmes immoraux pour empoisonner, pour abrutir l'esprit, pour corrompre et ronger dans sa base et dans son essence l'idée du devoir et l'énergie sainte de grands caractères.

Que le peuple le sache donc, l'inviter au désordre c'est l'inviter à l'esclavage, et l'exciter aux passions c'est le jeter sous le joug ; corrompre l'homme c'est l'asservir ; l'éclairer, le rendre meilleur, le rendre moral au contraire, c'est le rendre fort, c'est le rendre indépendant, c'est le rendre libre.

Qu'il choisisse donc entre les deux, qu'il voie lequel des deux produisent les romans; qu'il voie surtout d'où vient, si ce n'est de là, cette légèreté déplorable, ennemie de tout sens et de toute intelligence ; d'où vient cette pauvreté, ces travers d'esprit, cette ignorance dans des personnes et des classes qui devraient être instruites, qui devraient être éclairées ; d'où vient cette pénurie de grands esprits et de hauts caractères, cette absence d'indépendance, cette vénalité des consciences... Et cependant ce n'est trop ordinairement qu'à ces sources impures que vont s'abreuver les lèvres avides de la jeunesse et des femmes de nos jours.

C'est là le mal, c'est là la plaie ; ils doivent gangréner bien des âges, et retarder les améliorations sociales que réclament tous les esprits élevés. Plongés dans leurs fictions absurdes, dans leurs limbes sensuels, les romanciers savent-ils même ce que c'est que progrès, ce que c'est qu'amélioration? en comprennent-ils l'importance? en sentent-ils la beauté, la grandeur? Non certes pas ; jusque-là ne s'étend point leur matériel intellect. Peu leur importe encore une fois que les peuples soient vertueux, que l'humanité grandisse en s'éclairant, en se purifiant ; que l'ouvrier ait du pain, que le pauvre puisse vivre et parvenir par le travail et par la bonne conduite à l'aisance dorée, pouvu qu'ils soient, eux, en possession des tristes réalités de leurs rêves !

Parlez-leur de la vertu, de l'avenir, de la religion, ils riront ; leur bien, leur vertu, leur religion, leur avenir à eux, c'est la matière, ce sont leurs passions. Générations de l'espérance, espérez donc de là quelque chose ; allez puiser la force et la vie dans ces sources mortelles.

Qui me dira combien elles ont paralysé de bons esprits, empoisonné de bonnes pensées, et gâté d'heureuses et bienfaisantes natures? Que de belles conceptions dissoutes avec la sainteté de l'âme se sont perdues dans ces eaux! Vous étiez capable d'une œuvre grande et belle, et l'acide dissolvant en rompra les proportions, en confondra les parties, et vous n'en produirez que des fragmens informes. Un autre, disposé par sa nature à la bonté, à l'aumône, à une charmante tendresse, deviendra lâche, inerte ou même dur ; ce caractère qui était près de

la consistance restera léger et volage; cette imagination, qui demain aurait brillé d'un mol éclat velouté, ne le revêtira pas. L'homme qui fût resté probe et incorruptible, s'il s'abandonne à vingt-cinq ans aux délices, apprendra à quarante, et même avant, à fléchir et à s'accommoder aux circonstances. Ce sont là des faits qui se voient tous les jours, et ces faits sont le fruit des mauvaises mœurs, et ces mœurs sont le fruit des lectures mauvaises.

Mais comment pouvoir leur en substituer de bonnes, puisque ce pays ne veut rien de sérieux, qu'il exige avant tout d'être amusé dans ses livres, et qu'il ne peut être amusé que par des rêves? S'il pouvait s'appliquer aux lectures sérieuses il verrait bien qu'après quelque peine et quelque attention il y trouverait plus d'intérêt, plus d'agrément, plus de plaisir et d'amusement que dans des contes dangereux et futiles; il finirait par se passionner là pour la réalité, pour le vrai, pour le beau, pour le grand. De cette passion pour le beau, pour le grand et le vrai, il resterait quelque chose; il resterait dans l'esprit des lumières, dans le cœur de la satisfaction, dans l'âme quelque chose d'élevé qui l'agrandit et la charme, dans la vie enfin, quelque chose qui l'embellit et qui la guide, quelque chose de grave, je dirai même de majestueux qui la rend sainte et vénérée. Au contraire, de la passion, de la manie pour le vide et pour le faux, que peut-il sortir? J'en appelle ici à toutes les personnes qui ont lu des romans; quelle consolation vraie pour le cœur, quelle utilité réelle pour la vie en ont-elles retiré? Sont-elles plus heureuses après avoir pleuré sur une fiction qui les trompe? sont-elles plus heureuses après s'être laissé égarer dans des rêves qui jamais ne se réaliseront dans la vie et qui la laisseront toujours préoccupée de cet espoir, ou du moins du désir inutile de cette réalité? Ces rêves-là sont donc les ennemis du bonheur, le désenchantement de tout bien; c'est le simoun de la vie. Allez donc encore le chercher dans le désert et croyez y trouver tous les biens!

Cependant le cœur est ainsi fait; pour l'intéresser il faut lui parler de ce qui l'occupe; or ce qui l'occupe c'est le sentiment; il faudrait donc trouver le moyen de lui en parler sans le corrompre. Mais où trouver des écrivains qui s'en chargent? où trouver un public qui les goûte? Je n'en sais rien.

Il ne faudrait pourtant pas croire que tous les auteurs de romans consacrent leur plume à inspirer le vice. Il en est heureusement qui protestent contre l'entraînement général. Parmi eux, nous nommons avec plaisir M. Brisset, auteur de *François de Guise*, que nous nous proposons d'examiner. M. Brisset est homme et il pense: il pense et il croit. Appuyé sur cette base, toujours il ose se poser en chrétien, en politique éclairé et en moraliste pénétrant. Fils ou frère de Walter-Scot, et même tant soit peu jacobite comme lui, il met comme lui notre histoire en drame et en roman; mais il y a autre chose que du romancier, il y a, comme je l'ai dit, de l'observateur et du moraliste dans cet écrivain; mais il n'exagère point ces qualités, et au lieu d'être un embarras, un disparate pour le roman, elles en sont un charme de plus. En effet, un peu de sens, un peu de sel philosophique dans une narration n'y gâte rien.

Le roman débute par une scène champêtre et bachique. A l'orée d'un de ces petits taillis de la Beauce, perdus dans l'immensité de ses plaines cultivées, comme les oasis dans le désert, et nommés *remises* parce que, sans doute, ils offrent une retraite au gibier des champs d'alentour, bucoliquement étendus, quatre hommes étaient sur le gazon qui commençait à reverdir aux premiers rayons du printemps. Mais ce n'étaient pas des bergers; c'étaient plutôt des renards et des loups; c'étaient des reistres, vilains allemands qui étaient venus au secours de la réforme contre la ligue, mais qui venaient d'être battus à Dreux, par le grand duc de Guise. Il paraît que le ligueur avait tapé si fort que nos bons reistres en avaient encore le frisson. Toujours est-il qu'un coup de trompette sonnant la fanfare de la ligue, les mit en fuite et leur fit même abandonner un pâté à demi utilisé et leur bouteille à moitié vide. C'était dur pour des reistres, et pourtant cette panique ne venait pas

d'un corps d'armée qui passait, mais du petit Henri de Guise qui sera le Balafré, et qui déjà prenait tous les moyens de l'être en quittant son précepteur, et en suivant les campagnes de son père, grâce aux expédiens de l'école buissonnière. Henri fit honneur au vin des fuyards; il en but un verre, et accepta les services de Besme le Bohémien qui était leur trompette, mais qui les quitta pour être son page.

Au lieu de rentrer auprès de son maître, vers lequel le ramenait M. Depraneuf, l'un des officiers de M. le Duc, le jeune Henri s'émancipa de nouveau et se mit à battre la campagne en compagnie de son nouveau page qui devint désormais son vrai gouverneur, et que M. Depraneuf était obligé de prendre en croupe, malgré l'infiniment peu de grâce qu'il y mettait. Bientôt ils arrivent à la ferme du Mesnil, appartenant à la maison de Guise et tenue par les mères de lait du duc de Guise et de son fils : c'est là que pour la première fois il vit un homme qui devait être bien fatal pour son père et qui pensa le perdre lui-même.

Mais le petit Henri n'attend pas qu'on le livre à l'ennemi. Sachant que son père se prépare à faire le siége d'Orléans, il va lui-même, sur l'inspiration de son page bohémien, se jeter dans la ville, afin de trouver moyen d'en faciliter l'entrée à son père.

Marie de Guise, sœur de Henri, qui fut depuis duchesse de Montpensier, dont les ciseaux, dit M. Brisset, sont restés dans l'histoire, se trouvait alors au château de Semblançay, espèce de terrain neutre et d'oasis politique où se rencontraient tous les partis, où ils se rapprochaient, se reconnaissaient, s'épiaient ou se trahissaient tour à tour. Marie de Guise, quoique petite fille de quinze ans, n'était pas la moins active à surveiller les affaires du parti de son père. Elle trouvait moyen d'assister aux conciliabules de la réforme et d'en donner avis à la ligue. Elle apprit que contrairement à l'espérance de cette ville, Coligny ne devait point venir à son secours, mais aller en Normandie pour correspondre avec l'Anglais et se procurer de l'argent. Si les Orléanais savaient cette nouvelle, ils se rendraient, se dit Marie, mais le moyen de la leur apprendre? Le voici : quelques gentilshommes après leur entrevue avec Coligny et d'après ses ordres allèrent, comme renfort, se jeter dans les murs d'Orléans : un d'entre eux, hôte déloyal et bourreau de deux cœurs, avait formé le projet d'enlever la fille de la châtelaine, séduite elle-même par sa perfidie. Tout était convenu, tout était prêt, et la jeune de Semblançay devait partir avec son séducteur, M. Defeuquères, pendant la nuit. Elle en fait l'aveu à son amie de Guise. La sage Marie lui fait des remontrances de matrone ; mais, vains efforts, l'heure sonne, l'amour l'emporte et l'amie va partir malgré son amie. Quand les fous n'entendent plus la raison, on emploie la force, lui dit Marie : elle l'enferme dans sa chambre à double tour, rêvet des habits de page et part à sa place, mais dans d'autres intentions, dans l'intention de jeter l'effroi dans la ville et de la livrer à son père. Elle y entre par la porte de Bourgogne dont le concierge était un certain père Fauvel, très bon ivrogne et très bon huguenot, chez lequel elle passe la nuit.

Le lendemain, en sa qualité de page, on l'introduit dans une chambre habitée par deux jouvenceaux qui s'étaient faits, je crois, les serviteurs ou les locataires du père Fauvel. Les deux jouvenceaux n'étaient autre que M. Henri de Guise et son fidèle mentor, Besme le Bohémien. La reconnaissance fut prompte : Te voilà, Henri ! — Te voilà, Marie ! — Oui ma foi ! Puis des éclats de rire, de la gaîté de quinze ans; mais de la gaîté en prison, car ils avaient été signalés, trahis et retenus déjà sans le savoir. Bientôt ils le surent, mais ils n'en perdirent pas courage, et Marie prenant son frère pour secrétaire, lui dicta l'écrit propre à soulever les bourgeois en leur annonçant que Coligny ne viendrait pas à leur secours et qu'il fallait renoncer à vouloir se défendre. Mais comment faire circuler la missive? Besme s'en chargea en en substituant plusieurs copies aux billets de service que le barbier du père Fauvel était obligé de remettre à la garde bourgeoise. Le moyen réussit ; il y eut émeute. Mais ce fut tout, et on envoya un message au duc de Guise pour l'avertir que s'il tirait encore sur la ville, ses enfans seraient ex-

posés aux premiers coups de canon. Le duc suspendit l'attaque. Sous la conduite de Besme, les enfans du duc s'évadèrent, et le lendemain l'assaut allait commencer, quand on rapporta dans sa famille le duc de Guise mourant et assassiné par ce Poltrot que nous avons déjà vu au Mesnil.

Sur ces entrefaites, le fameux docteur médecin Ambroise Paré arrivait au camp de la ligue, député par la reine Catherine de Médicis. Elle choisit bien son ambassadeur, dit le mourant : savait-elle donc qu'il me faudrait un médecin? Tout le reste du roman porte à croire qu'elle le savait en effet, et l'auteur termine par lui faire prononcer ces mots, que je trouve bien forts en vérité. Elle regarde le duc de Guise expiré, et se dit : « La royauté en France avait deux maîtres; elle ne craint plus rien de l'un; la dague qui doit frapper l'autre (Coligny) vient d'être aiguisée ici sous mes yeux (par la fureur de Henri de Guise, fils de la victime)... La reine de France n'a pas perdu sa journée. »

Cette exclamation explique très bien le triste jeu que jouait alors la royauté, ne cherchant que sa propre élévation, au moment où une question de vie et de mort se vidait en France entre le catholicisme et la réforme; car il est vrai que sans la ligue c'en était fait du catholicisme, et peut-être de la nationalité française; vu que la réforme y appelait l'étranger de toutes parts. Si les huguenots étaient les moins nombreux, ils étaient les plus violens; ils auraient fait la loi à la majorité; ils auraient détruit la foi et dévasté toutes les églises du royaume. Le roi devait empêcher ces malheurs; mais le roi ne le faisant pas, un autre devait le faire, et le duc de Guise est justifié. Le duc de Guise était le héros du catholicisme, comme celui de M. Brisset, et c'est à ce titre qu'on nous pardonnera d'en avoir longuement parlé dans *l'Université catholique*.

Il y a de l'intérêt, du naturel et du drame dans la composition de M. Brisset; il y a de la grâce, il y a de l'éclat dans le style; mais il y a aussi quelques négligences et quelques incorrections qu'il ferait bien de réformer. Personne n'est plus que moi partisan du sans-gêne de la plume, mais encore faut-il qu'il n'aille pas trop loin et ne dégénère pas en abus. M. Brisset, rédacteur d'un journal dont les doctrines littéraires sont classiques et pures ainsi que son dévouement, doit comprendre ceci mieux que personne.

J. Daniélo.

VOYAGE AU BRÉSIL;

DÉTAILS SUR LA RELIGION ET LES MOEURS.

Brest, 6 mars 1841 (1).

Mon cher ami, je t'adresse un résumé bien simple de ma promenade militaire de six mille lieues et plus. Partis de Cherbourg sur la Boussole, corvette de trente-deux canons, le 30 juillet 1840 à midi, nous cinglions déjà vers le sud, quand le sinistre cri : *un homme à la mer!* est jeté dans le creux du navire. J'étais sur le pont supérieur. Aussitôt je m'élance sur la muraille qui entoure et borde le bâtiment; j'aperçois alors le pauvre matelot se débattant contre la mort près de nous, et nous criant même d'amener le canot; je lui répondis en lui indiquant de la voix et du geste les deux morceaux de liége de sauvetage et me jetai dans le canot; je le dirigeai vers l'homme sur qui accourait d'un autre côté un bateau pêcheur. Ce bateau passa sur le corps du matelot, déjà enfoncé sans doute, et j'entendis celui qui le commandait exprimer ses regrets par un horrible jurement. Je ne pus me défendre de lui adresser un reproche. Le malheureux me répondit que ça ne me regardait pas. De ce temps mon bateau se remplissait d'eau;

(1) Cette lettre nous est communiquée par notre collaborateur, M. Thomassy.

mes matelots s'effrayèrent et je manquai de couler. J'appelai du secours à la Boussole, et un canot vint nous chercher quand nous avions déjà obvié au danger. Ainsi a commencé la campagne.

Après avoir laissé derrière nous le cap de la Hogue, si célèbre par la sublime défaite de Tourville, nous piquâmes sur les Canaries. Toutefois avant de les reconnaître, nous aperçûmes en passant la chaîne des montagnes qui dominent Lisbonne. Le 12 août nous doublâmes les Canaries, laissant à notre droite l'île *Ténériffe*, avec son pic neigeux, semblable à un pain de sucre sur un fond brun, et à notre gauche l'île des *Canaries* avec son église colossale. Cette île était anciennement la résidence du gouverneur de l'archipel et de l'archevêque. Ils se tiennent actuellement à Santa-Crux, île de Ténériffe.—Le 17 août nous étions arrivés et mouillés près de la petite île française de Gorée, à deux lieues de ces malheureuses tribus de nègres, sur lesquelles des hommes sans cœur sont si souvent venus fondre comme des oiseaux de proie, pour enlever des familles entières de ces pauvres créatures. Je suis allé voir ces nègres, dont les tribus composent la république de *Dakar;* je leur ai parlé, je me suis assis dans la chétive cabane de leur roi, le même qui demandait au prince de Joinville : Comment se porte le roi de France mon cousin?

Ce chef nous a accueilli de son mieux et m'a fait asseoir à côté de lui dans le réduit sale et obscur qui lui sert de palais. Il s'y tient assis au fond sur un trône qui n'est autre chose qu'une natte jetée sur un plateau demi-circulaire et séparé par une barrière du reste de la cabane. L'intérieur de celle-ci a douze pieds de diamètre au plus. Une chaise, un banc de bois recouvert de nattes et une ou deux peaux de lion jetées dans un coin, en composent tout l'ameublement. Quant au costume du chef, il est tel que tu le vois sur mon mauvais dessin. Une étoffe de coton lui couvre tout le corps, excepté le bas des jambes et les avant-bras. Ce personnage a une physionomie vraiment douce et affectueuse, également empreinte de bon sens et d'énergie. Il donne des poignées de main à tous les visiteurs. Quand je me suis mis à crayonner ce détestable portrait, il s'est étonné de ma liberté; puis il a regardé le papier comme aurait fait un enfant avec beaucoup d'attention et de curiosité et m'a laissé faire.

En le voyant je l'ai aimé ; j'aurais voulu le convertir avec toute sa tribu, et vraiment il est inconcevable que des nègres qui sont tous les jours en rapport avec une île française, située à deux lieues au plus de leur tribu, n'aient pas le bonheur de posséder auprès d'eux, au milieu d'eux, un seul missionnaire, un père capable de diriger leur doux et heureux naturel; il est inconcevable qu'aucun Français de Saint-Louis ou de Gorée n'ait eu la pensée et la persistance de mettre à profit la bonne disposition des tribus attenantes à notre colonie. Celles-ci diffèrent de celles de l'intérieur et sont pacifiques autant que les autres sont pillardes; la tranquillité règne en général parmi elles depuis que les brigands de la traite ne viennent plus troubler leur repos.

Je t'envoie aussi le portrait du grand justicier de la tribu, personnage remarquable surtout par l'exiguité d'une paire de jambes dont la longueur démesurée peut les faire comparer au long bâton, marque distinctive de sa charge. Il porte un hausse-col et s'est décoré d'un ruban rouge qu'un officier lui a donné. J'allai voir ensuite le général, à qui j'ai donné un peu de poudre, ce qui lui fit grand plaisir. Sa mine est sérieuse, pleine d'énergie et exprimant aussi beaucoup de bon sens.

La tribu d'Akar que j'ai visitée plusieurs fois en deux voyages est douce et semble heureuse. Là les femmes, comme chez tous les peuples barbares, y sont chargées des occupations les plus pénibles; elles pilent le maïs, le préparent, travaillent aux champs, quand elles n'ont pas d'enfant à la mamelle, et cultivent ce même maïs, seule nourriture des nègres avec le gibier et quelques poules. Elles ont de l'attachement pour leurs enfans, mais sans leur témoigner aucune expression affectueuse.

Toutes les mères portent leurs nouveau-nés adaptés contre leur dos par une pièce de linge qui fait le sac et de l'ouverture duquel sort la petite tête de l'enfant, appuyée sur le bord supérieur du

linge bien tendu. Ces pauvres femmes marchent et agissent sans avoir l'air de souffrir de la fatigue de ce fardeau. Au lieu d'être attristées, leur figure est plutôt moqueuse. Elles rient beaucoup, n'ont point de timidité et peu de pudeur. Elles ne sont point jolies dans leur couleur, les expressions douces se rencontrent rarement chez ces malheureuses, et le langage de l'abrutissement y domine partout. Mais au moins par la tranquillité pourrait-on rapidement réveiller ces âmes assoupies et sauver au moins leurs nombreux enfans.

Les hommes ont une manière d'être plus décente et plus animée. Ils chassent, prient le soleil et Mahomet, et font le commerce avec les Français (commerce de gomme prise dans les bois, de peaux de lion, de jaguar, etc., de nattes et de vivres journaliers). La capitale du royaume d'Akar, royaume de six à sept lieues de tour, est formée de la réunion de cent vingt à cent soixante feux. J'appelle *feux* une cabane en paille, couverte de chaume pour les familles ordinaires, et d'osier pour les notables de l'endroit, élevée de huit pieds, à la cime terminée en pointe comme des ruches d'abeilles; le diamètre de sa circonférence est de six à sept pieds. La cabane est partout partagée en deux parties. La première est le parterre ou salle de réception; la deuxième est un exhaussement circulaire, couvert d'une natte, que l'on peut appeler salle à manger et à coucher. Tout une famille, parfois nombreuse, est casée et vit dans ce triste logement. Pauvres créatures! hé bien, ils n'ont pas l'air mécontent. La ville d'Akar, capitale du royaume, est entourée d'une enceinte redoutable : c'est ni plus ni moins qu'une muraille de roseaux et élevée de six à sept pieds, avec quelques brèches ou passages par intervalle. Aux environs de cette ville de pauvres nègres, se trouve un désert; à l'exception de quelques champs de maïs; c'est un désert sans arbres, mais espacé de loin en loin de ces arbres colossaux appelés *Baobab*, je crois de l'espèce figuier. Les feuilles avec les branches forment au noir un parasol. Son tronc énorme est de six à sept pieds de diamètre; il n'a que douze à quinze pieds de hauteur; le roi d'Akar en donna un au prince de Joinville, il y a trois ans, et nous embarquâmes le colosse à bord de l'*Hercule*. Il lui fut donné aussi alors un jeune lion que nous caressions comme un dogue. Ce lion est à Paris, à la Ménagerie; il a fait des siennes et on l'a muselé.

Un mot sur l'îlot de *Gorée*, et je file à Montevideo. Le petit îlot a trois milles de tour, a une petite anse qu'on appelle port; un petit fort au raz de l'eau et un autre assez considérable sur l'élévation à environ soixante à soixante-dix toises au-dessus du niveau de la mer. Sa population est de trois mille âmes environ, les deux tiers sont noirs. On sait que ce lieu de relâche est très important pour nos voyages de l'Inde. Depuis que nous avons Alger, avec lequel nous correspondrons tôt ou tard par le Sénégal, ou à l'aide des caravanes, notre colonie peut nous être de l'importance la plus haute. A partir de Gorée, la côte d'Afrique montant au nord jusqu'au cap Blanc, nous appartient en quelque sorte, sinon de fait, au moins de nom. Toutes les tribus de la côte reconnaissent la suzeraineté de la France. Le chef-lieu de l'Afrique française est *Saint-Louis*, située sur une petite île placée à l'embouchure du Sénégal. Cette ville est l'entrepôt de notre colonie. Située comme elle est, si près de France, il est extraordinaire que ces pauvres nègres n'attirent pas l'attention de nos missionnaires. Ceux-ci, en s'occupant d'abord de leur bien-être matériel, les convertiraient facilement à la civilisation chétienne et en feraient des auxiliaires dévoués à nos intérêts. L'occupation de Gorée doublerait ainsi d'importance; mais jusqu'à présent on n'y a entretenu que deux sœurs de Charité pour desservir l'hôpital, tandis qu'une petite chapelle, la seule de cette colonie, y reste sans prêtre, et qu'une moisson abondante attend encore les missionnaires.

Le 28 août, nous levâmes l'ancre et prîmes le vent pour l'hémisphère sud. Le 16 septembre nous coupâmes l'équateur au 23° de longitude ouest. Là eut lieu la fête burlesque de la Ligne où chacun paie son tribut. J'avais payé le mien avec le prince de Joinville qui fut, soit dit en passant, arrosé des pieds à la tête et se battit comme un autre, armé d'un tuyau de

pompe, les poches pleines de noir de fumée, de farine, de petits pois et même de bonbons. Il remit 300 francs au père la Ligne, qui avait, *avec sa barbe*, le fauteuil de président à côté de sa femme.

Le 12 octobre, nous avions mouillé à Montevideo. Nous apportions à l'escadre de blocus trois cents soldats de marine, deux cent cinquante assez bons matelots et une corvette neuve. Nous trouvâmes la frégate *la Gloire*, où l'amiral Mackau avait mis son pavillon, et qui était parti de Cherbourg en même temps que nous et portant quatre cent cinquante soldats ou artilleurs de marine. Le 14, nous partîmes de Montevideo et portâmes à la petite île française de *Martin Garcia*, située à six lieues de Buénos-Ayres, un renfort de troupes de cinq cents hommes environ. Le 25, nous étions de retour à Montevideo, où nous nous établîmes à poste fixe pour quelque temps et fûmes nous reposer de notre traversée de deux mille cinq cents lieues. Je pus alors me mettre au courant de la question française; je pus recueillir une foule d'observations, et maintenant que j'ai entendu bien des pour et bien des contre et que j'ai pu juger par moi-même, je puis t'exposer l'état des deux rives de la Plata et de l'Entre-Rios.

Avant de t'entretenir, mon cher ami, de l'histoire de ce malheureux pays, je dois placer en tête quelques lignes de géographie. Montevideo, d'abord capitale de la république orientale de l'Uruguay, est bâti sur un plan incliné au bord de l'eau sur la rive gauche. Sa population a augmenté beaucoup dans ces derniers temps et monte à 30,000 âmes environ et plus peut-être. La ville est assez régulière, les rues sont larges avec trottoirs, mais point de pavés au milieu. L'édifice qui frappe tout d'abord d'admiration l'œil du voyageur est l'église *de la Matrix*, dont les clochers s'élèvent dans les nues et dont le corps d'édifice domine tout le massif des maisons : on dirait l'œil d'une mère dont le regard plane sur ses enfans. Située au sommet de la colline, sur la pente de laquelle se trouve la ville, elle produit sur le cœur un effet magique, soulève de grandes pensées et rappelle la descente des Européens en Amérique ; car cet édifice antique est un monument de leur foi et de leur reconnaissance. Les maisons de la ville sont bâties en briques, couvertes d'une terrasse, et n'ont, la plupart, qu'un étage avec balcons. Lors de la guerre de l'indépendance entre la rive gauche de la Plata et le Brésil, Montevideo fut secouru par Buénos-Ayres, alors son alliée.

De celle-ci sortit le fameux général Lavalle, qui joue actuellement un si grand rôle. Ce brave militaire, aidé du président Rivera, montévidéen, obtint de tels succès sur les *Brésiliens*, que l'on en vint à un traité par lequel toute la rive gauche de la Plata fut déclarée entièrement séparée de Buénos-Ayres, et porterait le nom de *République orientale de l'Uruguay*. Plus bas, mon cher, je te parlerai de ma petite station à Montevideo, de l'agréable connaissance que j'ai faite dans la famille de M. Lavalle. Je ne te dirai rien sur la géographie de Buénos-Ayres; le dictionnaire de Balbi le fait connaître avec exactitude. Je passe à l'histoire de notre guerre.

Malgré les sanglantes révolutions dont cette capitale a été le théâtre depuis une quarantaine d'années, elle possède environ 80,000 âmes, et, dans le nombre, quelques miliers d'Anglais, d'Italiens et de Français. Parmi ces derniers, un nommé Blaque a été l'auteur principal, mais innocent, de cette guerre qui a duré trois ans, entre notre pays et la confédération du Rio de la Plata. Ayant eu un démêlé avec un ministre du président Rosas, M. Ramilles, il fut saisi et mis en prison. Plainte en fut portée à notre consul, M. Roger; et, malgré la réclamation de ce dernier au gouvernement de Buénos-Ayres, M. Blaque fut retenu injustement. De là vinrent les sommations du gouvernement français, qui exigeait bien justement que les Français devaient être traités comme les nations les plus favorisées, et qu'ils ne seraient dépendans que de leur consul. Notre demande refusée par le président Rosas, la guerre fut déclarée, jusqu'à ce que nous ayons obtenu, ce qui vient d'avoir lieu, ce que nous exigions. Cette guerre nous a coûté beaucoup d'argent; cent matelots environ et sept officiers y ont perdu la vie; mais elle a été du moins une excellente école pour nos marins, et nous a rendu sous ce rapport un service que nous ne saurions trop bien apprécier. Passons

maintenant à l'origine de la guerre des deux rives.

En 1835, M. Rosas fut nommé président de Buénos-Ayres; mais ayant visé à la dictature contre la constitution, il fut détrôné par le général Lavalle, qui revenait victorieux de la rive gauche, où il avait conquis la liberté de la république orientale. Rosas, forcé par sa troupe, qui, dans le principe, se composait de 50 hommes, céda, sortit de la ville, et campa à quelques lieues. Après un certain temps, Lavalle, fatigué du malheur de ses concitoyens, conçut le projet de faire cesser tout d'un coup la guerre civile, et l'entreprit par un acte de dévoûment remarquable. Vu le caractère impitoyable de Rosas, il mérite d'être placé à côté des grands actes de dévoûment de l'histoire. Ce brave général, décidé donc à en finir, sort seul de Buénos-Ayres, arrive dans le camp de Rosas, et se livre en demandant à lui parler. Rosas ne se trouvait pas dans sa tente. On lui montre sa chambre et son lit; Lavalle y entre, se couche, et dort d'un tranquille sommeil. Sur ces entrefaites, Rosas arrive; on lui annonce que Lavalle est dans sa tente. Il donne l'ordre de le tuer; mais revenant sur son ordre, il entre pour le voir, et, en le voyant aussi paisible sur son lit, il est touché, étonné d'un si confiant courage, et le faisant aussitôt éveiller, il s'entretient avec lui du bonheur de ses concitoyens. Ils conviennent alors d'abdiquer tous les deux et de travailler ensemble à l'élection d'un troisième président. Lavalle était sincère; Rosas agissait faussement: tout en ayant l'air de céder, il donne le mot à ses soldats pour le jour de l'élection. Ces derniers, armés de poignards, circonviennent les députés des provinces et les menacent de mort, s'ils ne donnent leurs voix à Rosas. Celui-ci donc est nommé à l'unanimité, et, profitant de cet accord, Rosas obtient de plus le pouvoir presque discrétionnaire, qu'il rendit absolu par le fait, puisqu'il a créé un crédit de 20 millions en papier.

A la réélection unanime de Rosas, le général Lavalle se soumit et vécut quelque temps près de lui à Buénos-Ayres. Cependant l'arbitraire et l'absolutisme du libre vouloir de Rosas, qui s'était bientôt dégagé de l'influence de l'assemblée nationale, et avait remplacé la présidence par le dictatoriat, tout cela faisait souffrir Lavalle pour ses concitoyens. Là-dessus vint l'affaire de M. Blaque, la plainte du gouvernement français et le blocus de Buénos-Ayres. Lavalle était déjà émigré à Montevideo, avec plusieurs des mécontens. C'est alors qu'il donna rendez-vous à tous les partisans à l'île de Martin-Garcia. Il s'y rendit, en trouva 500, et partit de là pour aller aborder au confluent du Parana et de l'Uruguay, c'est-à-dire dans l'Entro-Rios. Il fut reçu par 1,500 hommes de Rosas: mais l'enthousiasme était dans la petite troupe de Lavalle; de plus, s'étant entendu avant de partir de Montevideo avec l'amiral Leblanc, il en avait reçu un peu d'artillerie, un peu d'argent, dit-on, et les promesses de coopération. Il sentit que tout dépendait du premier coup de main. Par un coup de courage, il culbuta donc les 1,500 hommes. Chemin faisant, sa troupe se grossit; il remporta une autre victoire, et arriva à *Corrientes*, capitale de l'Entro-Rios. Le président de l'Entro-Rios, M. Ferrera, fut, je crois, établi par le général Lavalle. Celui-ci prit le commandement des troupes de Corrientes, et eut ainsi 3,000 hommes, tous cavaliers (dans ces vastes pays on ne connaît pas le piéton). Il livre une troisième bataille, qui est indécise. Cependant, peu à peu, il se voit pressé par des forces supérieures vers le fleuve du Parana, où se trouvait heureusement prête à le secourir une petite escadrille française dont M. du Couëdic faisait partie. Sans nous, donc, le général Lavalle était cerné sur les bords du fleuve et exterminé. Nos bâtimens le reçurent avec ses 3,000 hommes, et leur sauvèrent la vie à tous; car, dans ce pays, on n'a pas même pitié des malades, dit-on; et, chose affreuse, si cela est, on les égorge pour s'en débarrasser. Débarqué sur la rive droite du Parana, après avoir passé sous le feu des forts Rosario, il dirige, sans perdre le temps, sa cavalerie sur Santa-Fé, le surprend et s'en empare. Là, il prend ses quartiers de repos, et organise son expédition contre Buénos-Ayres même. Peu après, il part à la tête de 5,000 hommes environ; et, chemin faisant, les mécontens de la

rive droite de la Plata grossissent sa troupe et la montent à 7,000. Mais quand tout lui sourit, qu'il ne se trouve plus, à peu près, qu'à cinquante lieues de Buénos-Ayres, il apprend qu'un général de Rosas est parti pour l'attaquer sur ses derrières et lui couper la retraite, tandis qu'il aurait en face l'armée de Rosas, évaluée à 8,000 hommes, avec de l'artillerie. Sa position était critique. Situé dans des provinces alors douteuses, entouré d'ennemis, il devait sacrifier d'abord à la prudence. Il revint donc à Santa-Fé, mais en passant sur le corps de ceux qui voulaient lui couper la retraite. Il se prépara à réunir plus de chances pour sa deuxième expédition qui vient d'avoir lieu; car, lorsque je suis sorti de la Plata, il se trouvait à une ou deux journées de Buénos-Ayres. Il aurait réussi maintenant, si le gouvernement français, lassé de cette guerre longue et lointaine, n'eût proposé un ultimatum avantageux à Rosas, alors qu'il allait avoir sa lutte décisive. Mais notre gouvernement ne pouvait bien voir et bien suivre cette affaire à 2,500 lieues. M. l'amiral Mackau n'a fait qu'obéir.

Les instructions de l'amiral étaient précises : 1° Aussitôt votre arrivée, entamez les négociations; stipulez le traitement des nations les plus favorisées. 2° Une indemnité pour les Français lésés. 3° Ne vous immiscez point dans les divisions du pays : c'était clair.

A la suite du traité, les commerçans français de la rive gauche ont adressé une pétition à la chambre, pour se plaindre du résultat de toute cette affaire. Ils n'ont pas manqué de bonnes raisons, car on peut dire que ce résultat est déplorable. Mais les journaux ont déjà assez parlé de cette affaire : je ne dirai pas ce qu'ils ont déjà dit.

Après t'avoir raconté les démêlés que les peuples de la Plata ont eus entre eux et avec nous, et de la conclusion de nos affaires, il me reste à t'entretenir des mœurs de ces frères éloignés et de mes relations avec ceux de Montevideo.

Ces derniers sont d'abord plus tranquilles et plus religieux que ceux de la rive droite, et je crois pouvoir dire que les paysans de la campagne de la rive droite sont cruels, immoraux, mauvais, enfin, par tout ce qu'on m'a raconté d'eux; tandis que ceux des environs de Montevideo sont paisibles, quoiqu'ayant encore des mœurs un peu barbares. A Montevideo, on distingue deux classes comme partout : les personnes de travail et celles qui, par leur aisance, ne font rien. Ces dernières sont assez assidues à l'église; dans le jour, font de la musique, se visitent, et, en général, ne sortent pas de chez elles ; mais le soir elles dansent, et dansent beaucoup en hiver. Peu après mon arrivée, je priai un camarade de me présenter à la femme du général Lavalle, et je pus connaître cette femme vraiment remarquable, si intéressante et par sa position et par ses vertus propres, je pourrais dire par son caractère de résignation angélique; sans aigreur aucune contre les ennemis de son mari, ne se permettant pas une seule parole de médisance contre eux, cachant à ceux qui la visitent sa profonde tristesse sous un sourire doux, s'attendant cependant chaque jour à une bonne ou mauvaise nouvelle, qui peut être la perte de ce qu'elle a de plus cher, celle de son époux. Ses délicieux enfans feraient des princes distingués. Le traité de paix, si funeste à son mari, a dû éprouver durement sa belle âme. J'ai dû cesser mes visites ; je ne l'ai fait qu'à l'instigation de mes camarades, car je voulais aller lui porter des paroles de consolation ; j'ai regret de ne l'avoir pas fait. Du reste, son mari, qui n'est pas reconnu comme homme politique, quoique le meilleur général du pays, a un caractère très honorable, et il n'a consenti à être le chef des ennemis de Rosas, qu'à condition qu'il ne serait pas, en cas de victoire, porté à la présidence, et qu'il pourrait se retirer.

J'ai été présenté dans une autre maison distinguée par M. du Couëdic, mais le surlendemain eut lieu mon départ pour France. — Le caractère des femmes de cette ville est plutôt léger que sérieux. D'ailleurs, à l'église, elles se tiennent bien. Le caractère des hommes est mercantil; ils sont peu instruits, aiment beaucoup les combats de taureaux et les courses à cheval, et par-dessus tout, le *far niente*. Du reste, plusieurs sont employés auprès de Rivera, président de la *république orientale de l'Uruguay*, puis les

membres de la représentation nationale habitent à Montevideo. Lors du traité, les Montevidéens étaient si exaspérés contre les Français, qu'ils écrivaient sur les murs des injures contre nous, et nous étions obligés de descendre en armes. Dans cet état de choses, je reçus un soir un vigoureux coup de coude d'un officier de Rivera; je le lui rendis comme je le devais en pareille circonstance, et le prenant par le bras, je lui dis, je l'avoue, trop impérieusement, de poursuivre sa route. Il n'eut pas l'air satisfait, cria; je le laissai entraîné par un camarade. Nous avions à éviter un attroupement; une étincelle eût allumé peut-être un incendie.

Dans une prochaine lettre, je te parlerai des mœurs de Buénos-Ayres et de notre retour en France.

L. T., officier de marine.

LES CONFESSIONS DE SAINT AUGUSTIN;

TRADUCTION NOUVELLE PAR M. L. MOREAU (1).

Ce qui frappe d'abord dans cette grande figure de saint Augustin c'est la vie et, si je puis dire, la présence. Il semble que l'histoire ait pour lui perdu ses lois de perspective. L'humanité et le christianisme se sont de telle façon rencontrés en cette âme, comme sur un sommet, que, malgré le lointain des âges, tout esprit chrétien se croit à ses pieds et se sent à son ombre. Il tient des apôtres en ce sens, et c'est toujours le plus contemporain des Pères.

Mais il est de notre époque, plus peut-être que d'une autre, comme pour un soldat le temps de guerre. La mêlée de la première moitié du cinquième siècle ressemble, par plus d'un trait, à celle qui caractérise le commencement du dix-neuvième. C'est un de ces carrefours où sont accourues toutes les idées, tous les systèmes; abandonnés, attardés, endormis, tués maintefois pour être tués encore, ils reviennent à la lutte, se disputent l'air et le terrain, intelligence et vie! Qu'Augustin apparaisse, et nos Manichéismes transformés, et notre Titanisme Pélagien ou semi-Pélagien, et le Priscillianisme de Saint-Simon, et ces néo-néo-Platoniciens, pédante lignée qui monte sur un nom pour se croire de taille, et que dirai-je! jusqu'aux devins du magnétisme, et nos donatistes, et tous les séparatistes mystiques ou rationalistes vont encore éprouver le tranchant de la pensée chrétienne, aiguisé par la prière et le génie. Augustin est bien l'homme du siècle puisqu'aucun de ses adversaires n'y fait défaut. Le paganisme lui-même n'est-il pas là parmi nous en manière de réaction? Pan n'a-t-il pas son autel? La nature et les passions ne sont-elles pas déifiées par quelque Julien en jupes, plein d'horreur pour le Galiléen, pour ses incultes et malpropres disciples? Les synthèses ne recommencent-elles pas leur travail de Danaïdes? Chaque philosophie individuelle n'arrive-t-elle pas avec son explication cosmogonique sans tenir compte de l'avénement du Christ? L'évêque d'Hippone ne pouvait être invoqué plus à propos.

Pour les nations d'ailleurs, rien n'est plus sain que de s'inspirer de leur principe générateur. En ce sens, l'Europe a toujours besoin de se baigner aux eaux de son baptême, de respirer l'air natal du Christianisme; et la France entre toutes. L'essence, l'âme, la vie de la France jusque dans ses heures de débauche et d'incrédulité, c'est l'esprit chrétien. Il ne s'agit pas ici d'une question de foi, mais de faits. Sans doute mille élémens hétérogènes, mille systèmes de traverses, et des préoccupations séculaires, et des engouemens sans lendemain nous ont

(1) Chez Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69. Prix : 8 fr. 50 c.

successivement envahis ; mais le moi persiste en chaque homme sous l'action des années, de l'atmosphère, des alimens pour le corps, et pour l'âme dans la diversité des passions et des idées. Bien qu'elle n'en ait pas toujours conscience, le *moi* de la France est le *Verbe*.

Je ne veux à l'appui qu'une remarque presque triviale et par là même plus significative. Quels noms dominent l'histoire de nos origines et sont, qu'on passe le mot, les drapeaux et les enseignes de notre passé? Clovis, Charlemagne, saint Louis. Ces noms, quel est leur sens évident? Baptême, papauté, croisades! Gibbon n'a-t-il pas établi que les évêques avaient fait la France comme les abeilles font leur ruche? La chaire de Notre-Dame ne proclamait-elle pas naguère la *fonction* française, avec tout l'élan et l'exagération de l'éloquence, en rappelant la triple lutte de nos pères contre Arius, Mahomet et Luther? Qu'on le traite donc comme on veut, déplorable ou sublime, ce fait est un fait; la France est née d'un souffle chrétien, et l'Europe avec elle, ou, mieux encore, par elle.

Or, le déclin des nationalités commencé le jour où la sève originelle tarit. Essayer de les reconstituer sur la base de quelque idée nouvelle, c'est la cure des empiriques du quatorzième siècle, qui voulaient inoculer le sang d'un jeune homme à des veines de vieillard. Rome mourait lentement quand le Christianisme vint s'asseoir à son chevet. Il faisait des chrétiens, implantait profondément dans ce fumier d'empires les germes de la société moderne, les empereurs même étaient au Christ; mais les dieux partis, la société romaine n'avait plus sa raison d'être; elle descendait le versant de la mort. Ainsi la série des transformations se développe sans doute, la loi de la génération s'accomplit; mais l'on ne substitue pas un principe constitutif à un principe constitutif, parce qu'un être simple ou collectif ne saurait jamais se perpétuer en un être différent de lui-même. Cette loi de toute créature n'est-elle pas une loi des nations? Sans doute on en a vu périr de mort violente dans toute leur chaleur vitale, et bien avant l'épuisement de leur principe: mais lui survivre long-temps avec éclat et vigueur, cela ne s'est pas vu. Que dans un coin de siècle une excitation passagère semble ranimer ce qui, virtuellement, n'est plus, qu'importe? La Turquie expire en déchirant les pages du Coran.

C'est aux meneurs politiques et intellectuels d'un peuple d'en bien saisir le sens, d'en bien pénétrer la raison, d'en bien connaître la génération et le tempérament, de se convaincre qu'on ne le rajeunit pas en lui coupant la tête : l'aventure des filles de Pélias n'est pas une fable.

Le dix-huitième siècle n'en savait rien et fut un dangereux contre-sens dans notre histoire. La lutte qui se perpétue dans le dix-neuvième contre le Christianisme n'est pas moins anti-nationale, anti-européenne, anti-civilisatrice. Nous sommes souvent surpris que des gens de talent et de bonne foi, qu'anime un patriotisme passionné et dont le sentiment est vraiment élevé et libéral, ne soient pas mieux éclairés par la sincérité de leur intelligence sur le danger d'ébranler les dogmes angulaires. Quant à la foule de rhéteurs, sophistes, pédans, facteurs de principes, négocians de renommée, tous dépourvus de la conscience de l'esprit, qu'en dire? si ce n'est que chaque climat a ses animaux nuisibles, et toute organisation ses germes de désordre.

Le devoir de tout esprit actif et militant, qui se préoccupe de l'avenir, est donc de puiser aux origines chrétiennes, et d'étudier les Pères qui, véritablement, sont nos Pères. Populariser la lecture de leurs ouvrages, rendre leur pensée et leur cœur accessibles à tous, et, soi-même, s'inspirer de leur souffle, lutter avec l'esprit comme Jacob, et trouver des forces dans cette fatigue féconde, les étudier et les traduire; c'est l'œuvre de vie, l'œuvre de charité intellectuelle. M. Moreau l'a compris : en homme de cœur qui va droit au plus redoutable, il a saisi saint Augustin, et nous donne d'abord ses immortelles *Confessions*. Si jamais le succès a justifié l'audace, c'est bien cette fois : l'évêque d'Hippone a passé tout entier dans notre langue; l'esprit, le mouvement, la passion, la subtilité, les allures du penseur et de l'écrivain, et parfois ses étrangetés africaines; rien n'y manque. Pas de ces langueurs, de cette

gêne, de ces rayons incolores qui ont péniblement traversé un milieu opaque, rien de la seconde main glaciale du traducteur. Le français a la saveur même du latin, et ce goût de terroir va parfaitement au français. N'en est-il pas des langues comme des sociétés? Retrempez-les à leur source, elles en sortent vivantes et rajeunies. Citons quelques unes de ces belles pages.

C'est le tableau des derniers combats de saint Augustin dans la crise décisive de sa conversion (1).

« Ainsi je souffrais et je me torturais, m'accusant moi-même avec une amertume inconnue, me retournant et me roulant dans mes liens, jusqu'à ce que j'eusse rompu tout entière cette chaîne qui ne me retenait plus que par un faible anneau, mais qui me retenait pourtant. Et vous me pressiez, Seigneur, au plus secret de mon âme, et votre sévère miséricorde me flagellait à coups redoublés et de crainte et de honte, pour prévenir une langueur nouvelle qui, retardant la rupture de ce faible et dernier chaînon, lui rendrait une nouvelle force d'étreinte.

« Car je me disais au dedans de moi : Allons! allons! point de retard! Et mon cœur suivait déjà ma parole; et j'allais agir et je n'agissais pas. Et je ne retombais pas dans l'abîme de ma vie passée, mais j'étais debout sur le bord, et je respirais. Et puis je faisais effort, et pour arriver, atteindre, tenir, il s'en fallait d'un cheveu, et je n'arrivais pas, et je n'atteignais pas et je ne tenais rien; hésitant à mourir à la mort, à vivre à la vie, je me laissais dominer plutôt par le mal, ce compagnon d'enfance, que par ce mieux étranger. Et plus l'insaisissable instant où mon être allait changer devenait proche, plus il me frappait d'épouvante; ni ramené, ni détourné pourtant, mon pas était suspendu.

« Et ces bagatelles des bagatelles, ces vanités des vanités, mes anciennes maîtresses, me tiraient par ma robe de chair, et me disaient tout bas : Est-ce que tu nous renvoies? Quoi! dès ce moment, nous ne serons plus avec toi, et pour jamais? Et dès ce moment, Ceci, Cela, ne te sera plus permis, et pour jamais? Et tout ce qu'elles me suggéraient dans ce que j'appelle Ceci, Cela, ce qu'elles me suggéraient, ô mon Dieu! que votre miséricorde l'efface de l'âme de votre serviteur! Quelles souillures! quelles infamies! Et elles ne m'abordaient plus de front, querelleuses et hardies; mais par de timides chuchotemens murmurés à mon épaule, par de furtives attaques, elles sollicitaient un regard de mon dédain. Elles me retardaient toutefois dans mon hésitation à les repousser, à me débarrasser d'elles pour me rendre où j'étais appelé. Car la violence de l'habitude me disait : Pourras-tu vivre sans elles?

« Et déjà elle-même ne me parlait plus que d'une voix languissante. Car du côté où je tournais mon front, et où je redoutais de passer, se dévoilait la chaste majesté de la continence, m'invitant, non plus avec le sourire de la courtisane, mais par d'honnêtes caresses, à m'approcher d'elle sans crainte; et elle étendait, pour me recevoir et m'embrasser, ses pieuses mains, toutes pleines de bons exemples : enfans, jeunes filles, jeunesse nombreuse, tous les âges, veuves vénérables, femmes vieillies dans la virginité; et, dans ces saintes âmes, la continence n'était pas stérile; elle enfantait ces générations de joies célestes, qu'elle doit, Seigneur, à votre conjugal amour!

« Et elle semblait me dire d'une douce et encourageante ironie : Quoi! ne pourras-tu ce qui est possible à ces enfans, à ces femmes? Est-ce donc en eux-mêmes et non dans le Seigneur leur Dieu que cela leur est possible? C'est le Seigneur leur Dieu qui me donne à eux. Tu t'appuies sur toi-même, et tu chancelles; et cela t'étonne? Jette-toi hardiment sur lui, n'aie pas peur; il ne se dérobera pas pour te laisser tomber. Jette-toi hardiment, il te recevra, il te guérira! Et je rougissais, parce que j'entendais encore le murmure des vanités; et je restais hésitant, suspendu. Et elle me parlait encore, et je croyais entendre : Sois sourd à la voix de ces membres de terre, afin de les mortifier. Les délices qu'ils te racontent sont-elles comparables aux suavités de la loi du Seigneur ton Dieu? Cette lutte intestine n'était qu'un duel de moi avec moi. Et Alipius, attaché à

(1) Au liv. VIII, p. 268.

mes côtés, attendait en silence l'issue de cette étrange révolution. »

Quelle rapidité! Comme ce style va droit au fait sans fausse préoccupation et sans maladroite parure! Quelle liberté dans la plus stricte dépendance! Ce n'est plus ici qu'un écrivain plein d'originalité. Finissons par quelques lignes de l'*Introduction*. Elles montrent que M. Moreau n'a pas seulement compris la lettre et rectifié les inexactitudes de détail, mais qu'il rétablit le sens général et théologique du livre contre les interprétations jansénistes et luthériennes en ce qui concerne la question de la grâce:

« C'est une belle prière que ce mot: « Mon Dieu, garde-moi de moi! » Qu'avons-nous de mieux à faire que de prier « pour nous contre nous-mêmes? Ne « sommes-nous pas notre premier ennemi? Quel autre que nous peut fermer « l'oreille intérieure à la voix intérieure? « Quel autre, élever en nous sa parole et « sa volonté contre cette prière vivante « qui nous soutient et nous éclaire? Quel « autre, faire violence au suppliant céleste qui s'obstine sur la dernière marche « du cœur, qui s'y attache, et nous conjure jusqu'au dernier instant de le garder, lui! pour garder sa paix avec sa « prière: car sa prière ne peut être chassée sans qu'il se retire, emmenant sa « paix, qui n'est que sa présence. »

«... Le temps est une continuelle sommation de salut, adressée par la grâce « à la volonté; et une continuelle réponse de la volonté tour-à-tour bonne, « mauvaise, languissante. Donc, pas une « heure, pas une minute indifférente « dans la vie: car il n'est pas un instant « de lacune à l'esprit ou au cœur de « l'homme... La vie est donc bien moins « une succession de jours qu'une continuité d'avertissemens. Tout sert à la « Grâce divine, tout lui est bon pour « nous instruire. Elle nous parle sans « interruption, et dans le secret de la « conscience, et par la voix du prochain, « et par l'exemple, et par la méditation, « et par la lecture, et par la souffrance, « et par la mort, et par la fatalité apparente des circonstances, et par la malice des hommes: elle nous interroge « par l'épreuve, afin que nous répondions par la patience... »

Le lecteur jugera si l'Académie pouvait mieux faire que de couronner M. Moreau: elle vient de lui donner le prix de traduction. Il serait à souhaiter qu'elle fût toujours aussi bien inspirée.

L.

TRAITÉ DE LA FOLIE DES ANIMAUX ET DE SES RAPPORTS AVEC CELLE DE L'HOMME ET LES LÉGISLATIONS ACTUELLES; par M. le docteur Pierquin de Gembloux. 2 vol. in-8°.

DE L'UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE; par le Même. Brochure in-8°.

HISTOIRE DE SAINTE JEANNE DE VALOIS; par le Même.

M. le docteur Pierquin de Gembloux est l'un des plus infatigables écrivains que nous connaissions. Nous avons sous les yeux les titres d'environ trente volumes publiés par cet auteur sur presque tous les sujets qu'embrassent les sciences humaines. Philologie, histoire, morale, législation, agiographie, sciences naturelles, mathématiques, archéologie, médecine, pharmacie, poésie, théologie, numismatique, etc., etc., M. Pierquin a tout abordé, et, chose plus étonnante, nous a paru tout connaître, s'il faut le juger d'après ceux de ses écrits qui sont dans nos mains. Malheureusement pour M. Pierquin, tout connaître n'est pas synonyme de tout approfondir.

Mais si M. Pierquin ne nous a pas paru posséder à fond tous les sujets qu'il a traités, ce n'est pas à dire pour cela qu'il se soit arrêté à leur superficie, et n'ait fait qu'en donner une idée sommaire à

ceux qui les ignorent. Bien loin de là, cet écrivain s'efforce d'être neuf, même quand il se rejette, malgré lui assurément, dans le souvenir de ce qu'il a lu.

M. Pierquin possède à un degré éminent le rare mérite de rendre attrayans les sujets les plus arides de la science. Ce n'est point l'homme de la méthode et des formes. Ayant toujours un but auquel il se propose d'atteindre, il n'étudie ni la route, ni les moyens par lesquels il y parviendra. Cependant, malgré ces défauts, ou, si l'on veut, malgré cette indépendance, on aime à le suivre dans ses écarts, on se plaît à le voir tourner tous les obstacles qu'il ne peut vaincre, marcher, courir avec une sorte d'audace qui entraîne même malgré soi.

Cette appréciation générale résume tout ce que nous pensons de M. Pierquin de Gembloux; mais il nous importe de motiver ce jugement sommaire d'une manière plus explicite. Commençons par l'ouvrage intitulé : *Traité de la folie des animaux et de ses rapports avec celle de l'homme et les législations actuelles.*

La hardiesse de ce titre nous avait d'abord inspiré un certain effroi. Tout discrédités que sont les systèmes physiologico-matérialistes, nous avions craint, ne connaissant pas M. Pierquin, qu'il ne fût l'un de ces rétardataires de la science, qui n'ont pas encore pu s'élever jusqu'à l'abjuration des doctrines auxquelles le funeste talent de Broussais était parvenu à redonner un certain crédit. Nous n'avions même pas été rassurés par cette épigraphe, empruntée à Descartes : « Si « cela vient jamais en dispute, je me fais « fort de montrer qu'il n'y a aucune opi- « nion en leur philosophie, qui s'accorde « si bien avec la foi que la mienne. » La lecture attentive du *Traité de la folie chez les animaux* a dissipé toutes nos alarmes. Non seulement M. Pierquin est un adversaire prononcé de la phrénologie matérialiste, mais encore il est un ami avoué de la psychologie catholique, qu'il s'efforce de faire prévaloir sur les fausses doctrines du matérialisme.

L'ouvrage de M. Pierquin commence par une sorte de prospectus d'une encyclopédie de la folie, que cet écrivain se propose de publier. Cette introduction nous a paru résumer avec une heureuse justesse les causes les plus générales des maladies de l'intelligence; mais le défaut de méthode que nous avons déjà reproché à l'auteur ne permet que difficilement de saisir la classification de ces causes morales et physiques de la folie.

Si l'introduction du *Traité de la folie chez les animaux* laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la clarté didactique, en revanche elle satisfait presque complètement sous le rapport des observations et des faits. Voici un tableau de quelques hallucinations remarquables, qui peut donner une idée du mérite de l'ouvrage, sous le rapport anecdotique.

« J'aurais toujours une répugnance extrême à considérer comme de véritables folies certaines habitudes, certaines idées, qu'on nomme bizarreries, et qui sont bien loin d'être le partage exclusif du génie. Ainsi l'Empereur (Napoléon) n'aimait pas qu'on le crût malade ou blessé, tandis que d'Alembert ne pouvait pas supporter qu'on le crût bien portant, quel que fût d'ailleurs l'état florissant de sa santé... Parce que le maréchal d'Albret fuyait devant les cochons, parce que le chevalier d'Alcantara se trouvait mal toutes les fois qu'il entendait prononcer le mot *Lana*, parce que Mithridate, Auguste, Domitien et Marc-Aurèle croyaient aux songes, et que le premier craignait les années climatériques, parce que Bacon tombait en syncope à toutes les éclipses de lune, parce que Bayle tombait en convulsion lorsqu'il entendait l'eau fuir par un robinet, parce que le duc d'Epernon s'évanouissait à la vue d'un levraut, parce que Henri III ne pouvait rester dans une chambre où se serait trouvé un chat, parce que Jacques II d'Angleterre ne pouvait voir une épée nue sans tomber en syncope, parce que Lamothe-Levayer ne pouvait souffrir le son d'un instrument, quelque harmonieux qu'il fût, tandis qu'il tombait en extase au bruit du tonnerre, aux sifflemens des vents, parce que Louis XIV ne pouvait souffrir la vue du clocher de Saint-Denis, parce que Scaliger éprouvait un frisson involontaire lorsqu'il fixait le cresson, parce que Tycho-Brahé changeait de couleur et sentait ses jambes défaillir à la vue d'un lièvre ou d'un renard, parce que Uladislas, roi de Po-

logne, se troublait à la vue d'une pomme, etc., oserait-on dire qu'ils furent fous. dans l'acception scientifique de ce mot?... Scaliger qui aurait mieux aimé avoir fait la troisième ode du quatrième livre d'Horace que d'être roi d'Aragon, Nicolas Bourbon qui aurait préféré être l'auteur de la paraphrase des psaumes de Buchanan à l'honneur d'être archevêque de Paris, Passerat qui estimait l'ode de Ronsard pour le chancelier de l'Hospital plus que le duché de Milan, Cujas qui voulait que l'on vendît ses culottes pour acheter les œuvres de Paul de Castro, etc., passeraient pour fous auprès de bien des gens, et j'en conviens sans peine, mais je ne croirais jamais qu'un seul médecin les déclarât affectés de folie. »

A la suite de cette liste des bizarreries de l'imagination, nous avons été heureux de voir M. Pierquin faire justice de la calomnie que John Black avait jetée sur la continence, en l'accusant d'être la plus puissante cause productive de la folie. « Qui ne sait donc, dit M. Pierquin, que rien « ne fut plus rare que de rencontrer des « aliénés dans ces confréries nombreuses « qui faisaient vœu de célibat et de chas- « teté ? Un fait incontestable, une règle « utile à connaître, la voici : c'est que la « continence est la garantie la plus sûre « de la santé morale et le meilleur moyen « thérapeutique de la folie. » M. Pierquin n'a eu besoin que de consulter les faits pour rendre ce beau témoignage à l'une des plus magnifiques vertus que l'Evangile nous ait révélées; mais ce ne sont point les faits eux-mêmes qui ont pu lui faire dire : « que tout crime suppose l'absence complète de la liberté morale, c'est-à-dire que la folie et le crime ont une intime liaison, une profonde affinité. » Une pareille assertion est subversive de toutes les notions reçues en fait de morale et de droit, non pas dans la pensée de l'auteur, comme le reste de son langage le démontre, mais par les conséquences forcées qui découlent de cette identité absolue du criminel et du fou. Cette identité, notre auteur la suppose bien absolue, en effet, car il multiplie à satiété toutes les formations synonymiques pour donner à sa pensée toute la clarté possible. Voici comment il la résume : « Je défie qu'on puisse me citer « un seul acte illicite contre lequel la loi « porte une pénalité quelconque, qui « n'ait été commis par un être humain « en état de folie flagrante. » M. Pierquin aime les paradoxes, les assertions étranges, les systèmes singuliers, mais il est déplorable de le voir se jeter dans de pareils écarts de raison. Veut-on savoir où veut en venir M. Pierquin avec son assimilation du crime à la folie caractérisée : à faire punir tous les crimes de la même manière et dans tous les cas; « parce que, dit-il, l'on ne peut inspirer une « salutaire terreur à la folie elle-même « que par une punition exemplaire et sévère. »

Nous l'avouons franchement, si en ouvrant pour la première fois *le Traité de la folie*, etc., nos yeux étaient tombés sur cette étrange phrase, nous eussions rejeté le livre à l'instant; car nous aurions supposé, bien à faux pourtant, que l'auteur est de cette école matérialiste et fataliste qui a apparu un instant, et qui, heureusement pour l'honneur de l'humanité, est déjà sur son déclin. Nous le félicitons d'avoir su éviter un pareil écart, en lui conseillant pourtant de faire attention aux conséquences des phrases que nous venons de lui signaler.

La folie des animaux n'est point une opinion dont M. Pierquin soit le premier auteur : plusieurs naturalistes, médecins et vétérinaires l'avaient émise avant lui. Supposer les animaux intelligens, c'est implicitement admettre que leur intelligence n'est pas exempte des accidens pathologiques qui troublent celle de l'homme. L'automatisme de saint Thomas d'Aquin et de Descartes est une négation de la folie des animaux; mais l'âme sensoriale, organique, admise par saint Augustin et par la zoonomie moderne, ne permet pas de douter que les animaux ne souffrent, n'éprouvent parfois des désordres dans leurs facultés intellectuelles, comme l'homme lui-même. Le mérite de M. Pierquin, ce n'est donc pas d'avoir découvert que les animaux sont, comme nous, sujets à la folie, mais d'avoir appuyé les probabilités de cette perturbation intellectuelle par des raisons et par des faits. Ces raisons ne sont pas toutes également fortes,

également positives; l'auteur est trop naturellement enclin à se jeter dans l'extraordinaire et les systèmes nouveaux, pour avoir pu s'astreindre à rester dans les bornes du positif, ou du moins des réalités probables. Les observations et les faits cités ne sont souvent rien moins qu'authentiques. Mais, abstraction faite de quelques sophismes hardis, de quelques hypothèses évidemment fausses, de quelques faits qui ne peuvent être admis que par une crédulité trop confiante, nous devons dire que les théories zoonomiques de l'auteur nous ont réellement paru dignes de l'attention que leur ont accordée MM. Cuvier, Magendie, Schnœel, Esquirol, Huzard, etc.

Mais il est malheureux pour M. Pierquin que son dédain pour les règles de la classification et de la disposition de ses riches matériaux fasse un tort aussi capital à son ouvrage. Nul plan ne se révèle dans le *Traité de la folie des animaux;* malgré les titres classificateurs de ces chapitres, le désordre est partout, tout est confusion et entassement disparate. On dirait que l'auteur, après avoir écrit ses opinions môrœgraphiques et ses faits d'observations sur des feuillets détachés, ne s'est pas même donné la peine de les paginer. Ce désordre est bien loin d'être un effet de l'art, et cependant on aime à s'égarer au milieu de ces débris épars de la science et de l'observation. La variété des faits permet à peine de s'apercevoir que la plupart d'entre eux doivent, si l'on peut parler ainsi, être étonnés de la place qu'ils occupent vis-à-vis les uns des autres. Les déductions scientifiques, quoique forcées le plus souvent, décèlent une logique si originale, une imagination si peu commune, qu'on est presque toujours sollicité de faire grâce à M. Pierquin pour ses erreurs, à cause de ce je ne sais quoi, qui nous rend malgré nous bienveillans pour l'écrivain qui nous intéresse, n'importe comment. Or M. Pierquin intéresse vivement ses lecteurs, quels qu'ils puissent être: les savans par les affirmations doctrinales qu'il jette au passé de la science, en forme de démentis, et à son avenir, en forme de défis; le théologien par les involontaires erreurs où l'entraîne la conviction malheureuse qu'il est appelé à fortifier le catholicisme par ses théories zoonomiques; il intéressera plus encore les hommes étrangers à la science et à la théologie, parce que ceux-ci ne s'occuperont que de la partie anecdotique de son livre, c'est-à-dire, de la seule partie qui ait une valeur réellement incontestable.

En résumé, *le Traité de la folie des animaux* est un précieux recueil de faits propres à favoriser le progrès de l'idéologie comparée, mais il faut, pour cela, que ces faits soient classés par un savant qui possède l'art de les combiner dans un ordre logique et cherche leur valeur conclusionnelle dans la raison commune, au lieu de la faire sortir de sa propre imagination.

Ce jugement paraîtra peut-être sévère à M. Pierquin; mais il n'a pas dépendu de nous qu'il le fût mieux. Nous n'eussions assurément eu que des éloges à donner à l'auteur du *Traité de la folie des animaux*, s'il avait eu, pour disposer logiquement les matériaux de son livre, autant de patience qu'il en avait trouvée pour les recueillir.

Plus la critique que nous venons de faire du *Traité de la folie des animaux* a été pour nous une tâche pénible, plus nous nous trouvons heureux d'avoir à dire quelques mots de la lettre de M. Pierquin à M. Bory de Saint-Vincent *sur l'unité de l'espèce humaine.* Il y a une si prodigieuse distance entre cet opuscule et le *Traité de la folie des animaux*, qu'il nous aurait été impossible d'attribuer ces deux livres au même auteur, si la similitude des titres scientifiques de ce dernier n'était pas venu triompher de notre incrédulité.

Les théories physiologiques de M. Bory de Saint-Vincent ont depuis long-temps cessé d'avoir cours dans le monde savant, Dieu merci; mais quelque démonétisées que soient ces utopies de lèse-humanité; nous n'en félicitons pas moins M. Pierquin de leur avoir supposé un crédit qu'elles n'ont plus, qu'elles n'eurent jamais positivement qu'auprès des traînards de la science. Ce n'est pas assez qu'un mauvais système soit mort

naturellement pour qu'il cesse d'être dangereux. L'erreur qui tombe par sa propre faiblesse peut se relever plus tard, si les causes de sa chute n'ont pas été bien constatées. Il y a tant de gens qui ne se créent de titres de novateurs qu'à l'aide de vieilles observations qu'ils déterrent! Les résurrectionistes de cette espèce seront peu tentés, nous le croyons, de ramener au grand jour la multiplication originelle des races humaines réinventée par M. Bory; car M. Pierquin a jeté sur la théorie patronée par le général-académicien un ridicule scientifique désespérant pour les plus intrépides partisans des paradoxes bizarres. La polémique de M. Pierquin contre M. Bory est d'autant plus puissante qu'elle s'appuie uniquement sur des réalités palpables, même pour les intelligences les plus obtuses. M. Pierquin ne cesse pas un instant d'être sérieux, même quand M. Bory n'est plus à ses yeux qu'une espèce d'arlequin bizarrement vêtu de tous les haillons que la science a peu à peu rejetés. M. Pierquin s'abstient de toutes les formes de l'ironie et du sarcasme, et pourtant nous ne connaissons pas un écrivain qui soit plus plaisamment victorieux par ces deux armes de la controverse que M. Pierquin ne l'est contre M. Bory. Jamais on n'a écrasé un adversaire avec plus de courtoisie. L'auteur de l'*Unité de l'espèce humaine* nous a rappelé ces jouteurs de la chevalerie, qui, après avoir renversé leur antagoniste du premier coup de lance, s'empressaient de le relever, pour se donner le plaisir de le renverser de nouveau.

Le grand art de M. Pierquin, comme controversiste, consiste à présenter les doctrines de son adversaire par ce qu'elles ont de plus fort, ou du moins, de moins faible en apparence. L'extrait suivant peut donner une idée de cette loyale tactique de notre auteur.

« La première race, dit M. Pierquin à son adversaire, est celle que nous nommons Caucasienne. Elle est remarquable par la régularité de ses traits et la proportion de ses formes. La tête fait à peu près la huitième partie de la hauteur du corps; le sommet en est arrondi, le front ouvert, la face ovale, le nez presque droit, les pommettes peu saillantes. Dans aucune autre race l'angle facial n'est aussi ouvert. Les yeux, remarquables par leur grandeur, sont ordinairement noirs, bleus ou gris; le sourcil est plus fourni, les paupières minces, garnis de cils assez abondans et plus longs que dans la majeure partie des autres races. La bouche d'une grandeur moyenne est colorée en rose, la lèvre supérieure offre, vers le milieu, un sillon perpendiculaire. L'oreille est petite, ordinairement appliquée contre la tête; la barbe est fournie; les cheveux lisses, sont ordinairement fins et soieux, noirs ou châtains. La peau est blanche; la figure généralement rosée, les membres très proportionnés, la cuisse amincie vers le genou et le mollet assez marqué.

« Voilà un tableau de la race caucasienne tout aussi fidèle que celui du sexe par Apelle ou Zeuxis, qui, puisant un trait dans chacune des beautés les plus répandues, les plus parfaites que leur offrait la Grèce, en composaient un tout complètement arbitraire, auquel ne ressemblait par conséquent aucune femme, je ne dirai pas en Grèce, mais au monde. C'était, en un mot, de l'idéal dans la sculpture ou peinture, de même que celui-ci l'est dans la zoologie ou la médecine, sciences que depuis si longtemps on cherche à débarrasser de ces vaines spéculations. Il est de fait, et je ne crois pas que l'on puisse le nier, qu'en prenant un à un tous les individus dont on trace ainsi le tableau général, on n'en trouverait aucun à qui il convient parfaitement. Or, qu'est-ce que des caractères spéciaux qui ne peuvent jamais servir à reconnaître les objets que l'on dit qu'ils désignent? Pas un individu de cette race, en effet, qui, comparé à ce tableau, n'obligeât le naturaliste à effacer successivement chacun des caractères si commodément déterminés, et celui qui, par hasard, posséderait seulement les trois quarts, la moitié même des caractères donnés comme les distinguant des autres races, serait un phénomène; et ce que je dis des hommes de cette race s'applique également aux autres; car enfin on les ferait rentrer tous dans celle-ci, en usant de la même violence. Ainsi, dès le moment que la

confusion est dans la nature, à quoi servent les lignes de démarcation idéales si bien tracées ? Il faut d'autres figures et d'une tout autre nature, pour permettre d'établir des distinctions aussi formelles...

... « Comment concevoir maintenant que des signes aussi fugitifs que ceux que nous avons textuellement transcrits, que des signes aussi accidentels, aussi généraux, puissent même donner lieu à des sous-divisions non moins dénuées de fondement ? C'est pourtant ce qu'il fallut nécessairement faire aussi une fois que l'on se fut ainsi fourvoyé, afin d'expliquer encore plus commodément tous les accidens, non pas anatomiques, les seuls qui seraient importans et décisifs, mais des phénomènes purement physiologiques, c'est-à-dire, les plus mobiles, les plus fugitifs de tous ceux par conséquent sur lesquels on ne peut rien échafauder de stable ou de raisonnable. Dans cette circonstance, les naturalistes ont agi exactement comme s'ils voulaient diviser les masses d'eau, non d'après leur violence, mais d'après les ondulations, les rides, etc., que produisent des accidens étrangers à leur existence, à leur composition. Quoi qu'il en soit, c'est déjà beaucoup, ce me semble, qu'ils aient été forcément conduits à reconnaître dans l'espèce humaine une tige unique, démontrée par l'histoire et la linguistique, concession qui détruit pleinement du reste toutes leurs prétentions. »

On voit par cet extrait de l'*Unité de l'espèce humaine* que M. Pierquin est aussi solide argumentateur que bon physiologiste. M. Pierquin est l'homme des contrastes les plus étranges. Nous l'avons vu d'abord ébauchant une science nouvelle, l'idéologie comparée. Nous venons de le montrer excellent controversiste contre M. Bory de Saint-Vincent. Le voici maintenant, entraîné par un enthousiasme honorable, sacrifiant tout une époque à la mémoire d'une sainte femme, Jeanne de Valois, fondatrice de l'ordre des Annonciades.

L'histoire ne doit être ni un panégyrique outré ni une diatribe ; l'histoire ne doit être que l'exposé des faits vrais ou revêtus des caractères de la vérité. Vouloir écrire l'histoire en ne consultant que des prédilections de localité, ou en laissant aller sa plume au gré de son imagination prévenue, c'est courir le risque de n'obtenir que le titre de romancier.

De toutes les parties de l'histoire, celle qui exige le plus d'impartialité de la part de l'écrivain, c'est l'*agiographie ;* car la justice suffit et convient aux Saints plus qu'à qui que ce soit.

M. Pierquin nous a paru posséder plusieurs des qualités utiles à l'agiographe, et surtout une grande aptitude pour les investigations pénibles ; mais la plus essentielle lui manque, selon nous. M. Pierquin est partial au dernier degré contre tout ce qui peut être contraire aux objets de ses préférences.

Certes, Jeanne de Valois fut assez riche de ses propres mérites, pour que ses biographes puissent se dispenser de tout enlaidir, de rendre tout hideux autour d'elle pour mieux faire ressortir ses beautés morales. M. Pierquin n'a pas pensé ainsi. Tous les personnages qui se groupent autour de l'héroïne de Bourges, dans le tableau où il nous l'a montrée, sont peints par lui avec des couleurs si noires, qu'on est forcé de se demander à chaque instant dans quelles archives, inconnues de tous les historiens, M. Pierquin est parvenu à découvrir que Louis XI fut un père mille fois plus dénaturé qu'il n'était tyran ombrageux ; que l'habile régente du royaume, sous Charles VIII, la comtesse de Beaujeu, ne fut qu'une femme dominée par des passions misérables, insultant par des railleries aux vertus de sa sœur, et une fille impie, au point de refuser des larmes à la mort de son père ? Ce n'est pas avec plus de fondement que le biographe de Jeanne de Valois nous représente le héros que Charles VII avait surnommé le *Restaurateur de la patrie*, et que l'histoire appelle le second Duguesclin, comme un homme d'une habileté perverse, capable de perfidie et de toutes les lâchetés de l'hypocrisie. En parlant ainsi du comte de Dunois, M. Pierquin soulève certainement encore plus de pro-

testations que n'en rencontrera son jugement sur Louis XII. Voici du reste quelques fragmens du portrait de ce roi, que l'histoire n'a pas encore dépouillé du titre de Père du peuple, que ses sujets lui avaient donné ou confirmé, du moins.

« Qui aurait le courage d'arracher le voile fabuleux qui recouvre encore ce faux dieu? Que gagnerait la patrie à ce tableau? A la place d'un roman chevaleresque, tout-à-fait idéal, on trouverait la vie d'un prince souillé de tous les défauts et de tous les vices? Que l'on prenne au berceau ce roi que l'histoire appelle le Père du peuple, ce bourreau de sa royale épouse; qu'on le suive pas à pas jusqu'à sa dernière demeure, tous les faits de sa vie concorderont entre eux. Ainsi, on le trouvera toujours fils ingrat, époux criminel, sujet séditieux, roi despote, militaire sans talent, diplomate inhabile, homme débauché, avare, hypocrite, éhonté, masquant tous ses vices, tous ses défauts par ses bons mots. Pas une vertu, pas une qualité ne brillèrent dans l'homme fourbe et dissimulé, qui se servit sacrilégement des choses les plus saintes dans l'intérêt de ses projets quels qu'ils fussent. »

M. Pierquin a semblé prévoir l'impression que sa diatribe contre Louis XII devra produire sur l'esprit de ses lecteurs. Aussi a-t-il eu le soin de nous dire que ce n'est point dans les historiens qu'il a puisé l'indignation dont il est rempli contre Louis XII. « Ce prince eut beaucoup de biographes, dit-il, mais tous sont incomplets, menteurs, louangeurs, défectueux et imparfaitement publiés. » Libre à M. Pierquin de récuser ainsi toutes les autorités qui déposent contre l'injustice de son mépris absolu pour un roi dont le nom n'a point encore été donné comme une injure à des tyrans; mais peut-être une pareille manière de se donner raison contre tout le monde, n'aura-t-elle pas pour cet écrivain tout le succès qu'il en attend. L'exagération *à priori*, surtout quand elle est formulée dans des termes injurieux, est le plus misérable moyen de persuasion que nous connaissions.

Ce ne ne sont pas là les seuls reproches que les lecteurs de l'*Histoire de Jeanne de Valois* feront à M. Pierquin; mais nous leur laissons le soin de faire eux-mêmes justice des exagérations où l'a entraîné son aversion trop passionnée contre tous les personnages qui contribuèrent directement ou indirectement aux malheurs de l'admirable et sainte fille de Louis XI.

M. Pierquin aurait droit de se plaindre de la critique que nous venons de faire de son *Histoire de Jeanne de Valois*, si nous négligions d'indiquer ce qu'il a de vraiment beau dans le livre qui paraît avoir été accueilli avec tant de faveur par toute l'ancienne province du Berry.

Nous l'avons déjà dit: il y a comme deux écrivains dans M. Pierquin. L'un ami des paradoxes, des affirmations contraires à tous les jugemens reçus, amuse quelquefois par l'originalité de sa logique, mais le plus souvent soulève les plus justes protestations par l'audace de ses assertions; l'autre est l'homme des études fortes, recherchées, consciencieuses et des intentions pures. Autant le premier mérite à peine d'être placé parmi les écrivains qui ne savent qu'être bizarres pour se faire remarquer, autant le second mérite tous les encouragemens dus aux efforts de l'écrivain qui donne à la fois des preuves de talent et de sentimens nobles.

A part les défauts que nous avons signalés, l'*Histoire de Jeanne de Valois* est une œuvre capitale comme monographie historique. La richesse des documens recueillis par l'auteur et l'authenticité de ces matériaux ne laissent rien à désirer au lecteur. Archives, monumens, traditions orales, M. Pierquin a visité tout, étudié tout, écouté tout. Il a fait plus qu'écrire la vie de la fille de Louis XI, il l'a en quelque sorte découverte, tant il nous l'a présentée sous un jour nouveau. Le style lui-même témoigne de l'amour avec lequel l'auteur a écrit son livre. Ce style est devenu dans la vie de Jeanne de Valois, pur, d'un naturel qui charme le plus souvent, et quelquefois s'élève jusqu'à la hauteur du sujet traité. Rien de plus suave, par exemple, que les chapitres où l'enfance de Jeanne nous est dé-

peinte. Le tableau de son adolescence et des premières impressions de son cœur est tracé avec un égal bonheur. Lorsque Jeanne est devenue duchesse d'Orléans, c'est-à-dire a commencé à être aux prises avec la souffrance morale, le biographe n'avait presque plus rien à faire pour attirer toutes les sympathies sur l'épouse malheureuse, et pourtant il a eu l'art de rendre Jeanne plus admirable encore de courage et de résignation qu'elle ne l'avait été dans son adolescence par la sublimité religieuse de ses sentimens. Reine de France, Jeanne est plus malheureuse encore que quand elle était simple duchesse d'Orléans; mais alors le lecteur sait combien elle est supérieure à toutes ses douleurs, et cesse de s'occuper de toutes les persécutions auxquelles elle est en butte pour ne voir en elle que la femme héroïquement drapée sous le manteau de la foi et gardant toute sa sérénité au milieu des tempêtes qui lui livrent mille assauts. Descendue du trône pour échanger son nom de reine de France contre celui de duchesse de Berry, Jeanne est plus qu'une héroïne pour qui la pitié paraît un outrage. C'est une sainte, un ange que le cœur invoque.

Si l'intérêt puissant que M. Pierquin a répandu dans tout le cours de son livre ne suffisait pour lui assurer le succès qu'il mérite, nous rappellerions les notes savantes dont il l'a enrichi; nous recommanderions surtout aux archéologues les premières pièces justificatives, qui se trouvent à la fin de l'histoire de Jeanne de Valois; mais la monographie agiographique de M. Pierquin trouvera sa meilleure recommandation pour l'avenir dans l'accueil qu'elle a déjà reçu depuis qu'elle a paru. C'est parce que nous croyons à ce succès, que nous avons adressé à l'auteur plus de conseils que d'éloges.

JACOMY RÉGNIER.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

L'AUTHENTICITÉ DES ÉPITRES PASTORALES justifiée principalement contre les récentes attaques de M. le docteur BAUER, par MICHEL BAUMGARTEN, docteur en philosophie. Berlin, à la librairie de Pehmigke; 1 vol. in-8° de 264 pages; 1837.

On sait que dans son ouvrage intitulé *Nouvel Examen critique sur des prétendues Epîtres pastorales de l'apôtre Paul*, Tubingue, 1835, M. le docteur Bauer (1) a remis au jour les doutes que d'abord Schleiermacher avait élevés contre la première, et, après lui, Eichorn, contre la totalité de ces épîtres, et qu'il a été amené au résultat positif que ces mêmes épîtres ont été composées seulement vers le milieu du deuxième siècle de l'ère chrétienne, vraisemblablement à Rome, et dirigées contre les hérétiques d'alors, et en particulier contre les marcionites et les chrétiens judaïsans. La tendance de ces épîtres était en partie polémique et en partie une voie de conciliation pour ramener des esprits égarés par l'erreur. C'est pour combattre cette hypothèse, étayée d'un grand nombre d'argumens souvent très spécieux, qu'a paru l'ouvrage de M. Baumgarten. Les profondes connaissances historiques et philologiques, la pénétration d'esprit et les recherches consciencieuses, la maturité du jugement et la netteté de l'exposition qui distinguent cet écrit, nous autorisent à le classer sans hésitation aucune au nombre des meilleures publications qui aient été faites jusqu'à nos jours sur les épîtres de saint Paul. L'ouvrage est divisé en quatre sections. La première contient une introduction relative au principe de la critique de M. le docteur Bauer. Ce dernier se vante d'avoir basé sa critique des épîtres pastorales sur les seuls argumens extrinsèques, en opposition de la marche suivie par Schleiermacher, laquelle ne repose que sur des preuves intrinsèques : mais c'est à tort, car il ne se borne pas à faire valoir comme preuves extrinsèques les seuls témoignages des Pères, qu'il déprécie maintefois comme non admissibles, mais il fait encore surtout valoir comme telles les faits historiques, parce que, dit-il, « ces faits « rendent par eux-mêmes un témoignage irrécusable « et ne sauraient être transportés d'une époque à une « autre, » et que leur rapport avec les données historiques de l'ouvrage qui se trouve soumis à une

(1) M. Bauer est déjà connu par sa polémique contre le célèbre professeur Mœlher, dont il avait essayé de réfuter la *Symbolique*, et c'est à son attaque que nous devons la seconde partie de l'excellent travail du savant professeur trop tôt enlevé à la science catholique.

enquête critique, doit être le critérium du temps et des circonstances au milieu desquelles il a paru. Or cela même, fait observer M. Baumgarten, cela même est également critique interne, puisque c'est par l'écrit lui-même qu'il s'agit de reconnaître la nature des faits que l'on veut comparer avec les données fournies par l'histoire, au lieu que la critique interne ne peut que servir de complément aux témoignages extérieurs soigneusement analysés, et ne devient argument exclusif que là où les autres preuves manquent absolument. — L'auteur traite ensuite de l'autorité historique du canon du Nouveau-Testament, en tant que cette collection d'écrits apostoliques n'a pas été organisée par une puissance extérieure, mais qu'elle s'est formée d'elle-même, en ce que certains écrits ont été reconnus partout et sans la moindre hésitation, voire même sur des preuves historiques. — Les témoignages des catholiques, non moins que ceux des hérétiques en faveur des épîtres pastorales, ces témoignages dont M. Bauer a tantôt abusé pour arriver à ses fins, et que tantôt il a cités d'une manière incomplète, prouvent que les épîtres de saint Paul, dont il est fait ici mention, ont été universellement reconnues comme authentiques dès la seconde moitié du deuxième siècle après Jésus-Christ, et que par conséquent elles ont une origine beaucoup plus ancienne. Prétendre que Marcion les a rejetées, au moins en partie, par le motif qu'il en avait découvert l'incanonicité, c'est là une supposition purement gratuite, que vient encore combattre la circonstance que ces épîtres, quoique combattant la perversité des hérésiarques, ont été admises néanmoins par plusieurs sectaires, comme par Tatispe, par Théodote, et par d'autres, qui avaient néanmoins intérêt à ne pas y trouver leur condamnation formelle.

La seconde section renferme la réfutation des argumens dont M. Bauer a cherché à étayer son système. L'auteur a suivi son adversaire de point en point pour infirmer les preuves tirées des traces relatives au caractère des hérésiarques mentionnés dans les épîtres de saint Paul, afin de prouver que ces épîtres ont une origine postérieure au temps des apôtres. Il attaque de même les autres argumens empruntés à d'autres signes caractéristiques d'une époque plus reculée, ainsi que l'opinion de l'auteur sur les circonstances qui ont donné naissance à ces épîtres; enfin il analyse les caractères que M. Bauer regarde comme secondaires dans la rédaction rapportée au temps et au but indiqués par lui.

La troisième section traite des hérésies combattues dans les épîtres pastorales. Enfin, la quatrième a pour objet de faire reconnaître le caractère de saint Paul dans la structure et dans l'ensemble de la première épître à Timothée. Cette dernière partie a principalement pour but de réfuter Schleiermacher, dont l'opinion contraire, appuyée sur des preuves extrêmement spécieuses, a été surtout très dangereuse pour la foi à l'authenticité des écrits du grand apôtre des gentils.

Le résultat des trois dernières sections peut se résumer de la manière suivante : les hérétiques contre lesquels l'apôtre s'est élevé dans ses épîtres pastorales appartiennent, sans contredit, à une époque postérieure à celle dont il est fait mention dans les autres épîtres, mais nullement postérieure au temps apostolique; ces sectaires appartiennent à la dernière période de la vie de saint Paul, et les épîtres elles-mêmes ont été composées dans l'intervalle écoulé entre la première et la seconde captivité de l'apôtre. Loin de combattre les marcionites, les passages de saint Paul que l'on applique à ces sectaires sont ou bien dirigés contre l'hérésie en général, ou se rapportent d'une manière plus spéciale à des novateurs judaïsans, et notamment à ceux dont les erreurs se trouvent en connexion avec celles des hérétiques de Colosse; l'apôtre prémunit contre des chrétiens judaïsans qui, tout en s'attachant à observer la loi mosaïque, se livraient aussi à des spéculations dogmatiques, sans toutefois absorber la première dans les secondes, comme avaient fait les ébionites et Cérinthe; ils admettaient au contraire les résultats d'une spéculation inconciliable avec les données du judaïsme, mais sans avoir, comme les cabalistes, la conscience de l'opposition des deux systèmes. L'auteur cherche à démontrer que les erreurs de ces hérésiarques, contre lesquels s'élève saint Paul, étaient réellement des idées cabalistiques. La plupart des preuves auxquelles M. Bauer a eu recours pour justifier son système, ne s'appuient, suivant notre auteur, que sur une exégèse évidemment fausse, sur des aperçus historiques erronés ou partiaux, et enfin sur des hypothèses arbitraires. La première épître, au reste, n'est aucunement une composition sans but et sans liaison; on trouve au contraire, lorsqu'on l'examine avec plus d'attention, que dans aucune des épîtres de saint Paul, il ne règne un plan plus rigoureux et un développement plus logique...

La notice que nous venons de donner du travail de M. Baumgarten sur l'authenticité des lettres pastorales de saint Paul, est extraite du *Répertoire de la Littérature allemande de Leipzig*. Nous avons à dessein choisi un recueil protestant pour faire connaître un produit de la littérature théologique protestante. Il s'opère une réaction parmi nos frères séparés, réaction provoquée par les empiétemens toujours nouveaux du rationalisme : la Bible, qui a été si long-temps le seul juge de la foi réformée, la seule autorité doctrinelle et hiérarchique, a dû devenir le centre des attaques de ceux-là mêmes qui en avaient fait d'abord le palladium unique de leurs croyances. Après avoir épuisé toutes les combinaisons d'une prétendue science rationnelle, le protestantisme en est arrivé à la négation de tous les caractères qui font de la Bible l'organe du Très-Haut, le dépôt de la révélation. Un tel résultat n'a pu rester chose indifférente pour ceux des adhérens de la réforme qui croient à la nécessité d'une révélation, à la nécessité et à la réalité d'une rédemption. Si donc, d'une part, les Vandales dogmatiques poursuivent leur œuvre désorganisatrice, bannière déployée, les partisans de l'ancien système luthérien n'ont pas cru pouvoir rester tranquilles spectateurs

du mal qui se faisait sous leurs yeux; ils ont pris les armes pour revendiquer les droits d'une foi indignement outragée. Nous devons rendre à cette école conservatrice, supranaturaliste, la justice de dire qu'elle compte dans son sein une foule d'hommes de mérite à convictions profondes. Quoique leurs efforts ne puissent jamais amener le protestantisme à un état de fixité dogmatique, puisque cette fixité ne peut se trouver que dans la seule Eglise à laquelle le Sauveur a promis son assistance jusqu'à la fin des siècles; toutefois ce retour à des idées saines sur quelques points de la révélation, cette étude des monumens ecclésiastiques anciens, ce dépouillement de préjugés injustes et odieux, toutes ces circonstances ne sauraient manquer de faciliter un retour plus ou moins prompt, plus ou moins parfait à l'unité religieuse. C'est sous ce rapport que nous nous ferons un devoir de citer chaque fois que nous pourrons le faire avec pleine connaissance de cause, les écrits importans sortis de la plume des écrivains non catholiques, puisque ce seront autant d'armes que nous mettrons à la disposition des défenseurs de la cause sainte. Quiconque a lu les traités exégétiques de MM. Hengstenberg, Havernicke, et de plusieurs autres, reconnaîtra la justesse de nos observations, et manifestera avec nous le vœu de voir ces ouvrages entre les mains d'un grand nombre de théologiens catholiques.

ACTA HISTORICO-ECCLESIATICA SECULI XIX, à G. FR. H. RHEINWALD, theol. et phil. doctore, necnon professore ordinario in Universitate regio-borussianâ Bonnensi, edita Hamburgi, apud Perthes. Vol. primum; 1838.

L'histoire ecclésiastique est incontestablement l'une des bases principales de l'éducation cléricale, comme elle en est le complément nécessaire; mais une histoire ne mérite vraiment ce nom, n'est vraiment profitable à la cause de la vérité qu'autant qu'elle repose sur des données certaines. Or ce n'est qu'avec des actes originaux, avec des documens authentiques qu'il est possible d'établir les faits et de prévenir les falsifications, les calomnies, les insinuations injurieuses dont les novateurs de toutes les époques n'ont su que trop profiter pour attaquer la sainte Eglise catholique. Si nous marchons vers un avenir meilleur, si le principe religieux commence à acquérir plus de considération et plus de force, si, enfin, des préjugés malheureux tombent l'un après l'autre, n'est-ce point au caractère grave et impartial que l'histoire commence à revêtir de nos jours qu'il faut attribuer en grande partie cet heureux résultat? Les esprits sérieux laissent là ces systèmes sophistiques auxquels on ajustait le récit historique. Aujourd'hui l'histoire n'est plus l'esclave d'une théorie, d'une spéculation, esclave sacrifiée indignement à une idole fantastique : l'histoire est ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, elle est le récit simple et loyal des événemens passés.

Tandis que, en France, l'histoire documentale s'est trouvée entièrement négligée, l'Allemagne a vu paraître plusieurs recueils destinés à fournir à ceux qui s'occupent spécialement de ce genre d'études des données faciles. La littérature protestante a vu surgir successivement les *Actes historico-ecclésiastiques* de Weimar, les *Annales religieuses* de Henke, et plusieurs autres publications de ce genre. Aujourd'hui c'est encore un recueil fait par un protestant que nous annonçons, mais un recueil dont nous devons savoir gré à l'auteur. Dans le choix des pièces admises dans son recueil, M. Rheinwald a fait abstraction de la diversité des croyances : tout ce qui est capable d'intéresser l'histoire, tout ce qui porte un caractère général et documental a dû y trouver sa place. L'auteur a commencé par l'année 1835; il aura soin de publier successivement tous les actes qui ont paru depuis 1800, en continuant à recueillir tout ce qui paraîtra d'année en année. Afin de mieux faire connaître un genre de publication qui ne peut manquer d'être accueillie avec intérêt par tous les hommes qui s'occupent des destinées de l'Eglise, nous allons donner l'indication exacte de tous les documens contenus dans le volume de 1835. Tous ces documens sont classés sous les trois rubriques suivantes : Eglise catholique, Eglise évangélique et Eglise grecque. Chacune de ces rubriques se subdivise en autant de parties qu'il y a de pays. Les documens concernant l'Eglise catholique sont les suivans : *Italie :* trois brefs du souverain pontife, dont le premier à l'évêque de Cracovie, le second touchant la célébration des fêtes dans le canton d'Uri, et le troisième relatif à la question controversée entre l'évêque de Strasbourg et M. Bautain; quatre bulles relatives à l'érection du couvent des bénédictins à Augsbourg, à la condamnation des ouvrages d'Hermès, aux mariages mixtes dans les diocèses de la Prusse, à l'anathème lancé contre le synode tenu à Antioche en 1806, sous le patriarche Agab Matar; enfin une résolution de la cour pontificale touchant les articles de la conférence de Baden, une circulaire au clergé catholique de la Suisse, et enfin la déclaration exigée des jeunes gens étrangers qui aspirent à recevoir les ordres sacrés à Rome.—*Espagne.* Trois arrêtés du gouvernement relatifs à la suppression des jésuites et des ordres religieux. — *Suisse.* Trente-deux documens relatifs aux troubles religieux à Lucerne, à Argovie, à Fribourg, à Soleure et à Schwytz. — *Bavière.* Six pièces concernant l'érection des maisons des bénédictins dans le diocèse d'Augsbourg, le régulatif pastoral des évêques de Würtzbourg et de Spire par rapport aux mariages mixtes, la lettre pastorale de l'évêque de Spire à l'occasion de la prise de possession du siége épiscopal. — *Grand-Duché de Bade.* Rescrit de l'ordinariat au clergé du diocèse. — *Hesse-Electorale.* Circulaire de l'évêque de Fulde concernant la sanctification du dimanche et l'établissement des tribunaux de mœurs. — *Duché de Nassau.* Lettre pastorale de l'évêque de Limbourg à l'occasion de la prise de possession du siége épiscopal. — *Grand-Duché de Hesse-Darmstadt.* Lettre pastorale de l'évêque de Mayence à l'occasion de son entrée en fonctions. Rescrit de l'ordinariat épiscopal tou-

chant l'instruction religieuse de la jeunesse. — *Prusse.* Statuts de la faculté de théologie de Bonn. — *France.* Six documens concernant l'affaire de M. Bautain. — EGLISE ÉVANGÉLIQUE. *Prusse.* Sept documens relatifs aux affaires ecclésiastiques de la Sibérie, de la Westphalie et des provinces rhénanes. — *Grand-Duché de Bade.* Ratification des propositions faites par le synode général du clergé grand-ducal. — *Saxe.* Ordonnance relative à la nouvelle organisation des autorités moyennes de l'Eglise évangélico-luthérienne. — *Saxe-Altenbourg.* Loi sur la visite des églises et des écoles. — *Hesse-Darmstadt.* Circulaire du consistoire supérieur concernant les piétistes, les séparatistes et les conventicules secrets. — *Hesse-Electorale.* Cinq documens relatifs aux mêmes questions, notamment touchant le pasteur Lang. — *Genève.* Circulaires relatives au jubilé de l'Eglise nationale, avec les répliques les plus remarquables qui ont été publiées à ce sujet. — *France.* Trois documens de la société protestante du Sud-Ouest. — EGLISE GRECQUE. Professio fidei pro Græcis conversis non unitis, pro ut illam archiepiscopo Viennensi communicavit episcopus Magnovaradiensis. — Enfin l'auteur a joint à ce volume le rescrit général publié dans le Wurtemberg au sujet des assemblées particulières tenues par les piétistes en 1743. C'est une pièce qui mérite d'être placée à côté des autres publications législatives concernant cette matière.

Cette simple énumération des matières contenues dans le premier volume de M. Rheinwald peut donner une idée juste des avantages qu'il offre au théologien et au canoniste pour l'étude de la science ecclésiastique. Outre les documens qui concernent la sainte Eglise catholique, on aime à voir le mouvement des communions séparées du centre de l'unité; ce mouvement présente des phases curieuses qui doivent être étudiées avec soin par tous ceux qui veulent arriver à l'intelligence claire de leur époque. Le dogmaticien et le moraliste découvrent une foule d'aperçus nouveaux, d'idées fécondes, d'argumens invincibles et de réflexions graves dans l'antagonisme des communions dissidentes, dans les vains efforts qu'elles font pour construire un simulacre de vie religieuse, d'hiérarchie chrétienne et de fixité de croyances. Tout homme n'est pas apte à une semblable investigation; à chacun il n'est pas donné de chercher la vie au milieu de la pourriture des tombeaux, la vérité dans les écoles du mensonge; mais ceux à qui le ciel a donné l'intelligence et la force doivent ne pas négliger une source qui peut leur être d'un secours inappréciable dans l'exercice du ministère scientifique sublime qui leur a été confié. Si nous avons un vœu à exprimer, c'est que la France, si pleine de foi et d'énergie, voie bientôt une pareille publication surgir dans le domaine de la littérature catholique. Plus que jamais il est nécessaire d'être unis, de se mettre en communication réciproque, de se soumettre mutuellemement tout le bien qui se fait sur un point quelconque de notre vaste territoire. Un recueil semblable sera facile, utile et apprécié : sachons seulement prendre le parti de ne pas rester en arrière de nos frères séparés !

J. M. A.

MOTIFS QUI ONT RAMENÉ A L'ÉGLISE CATHOLIQUE UN GRAND NOMBRE DE PROTESTANS; par l'abbé ROHRBACHER, Docteur de l'Université catholique de Louvain, Chanoine honoraire de la cathédrale, Directeur du grand séminaire, et Membre de la Société royale de Nancy. *Seconde édition, revue et corrigée.* Paris, 1841, V. A. Waille, éditeur, rue Christine, 3; 2 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50 c.

Notre savant collaborateur, M. l'abbé Rohrbacher, Docteur de l'Université catholique de Louvain (1), vient de publier une nouvelle édition, en 2 vol. in-18, des *Motifs qui ont ramené à l'Église catholique un grand nombre de Protestans.* On sait que ce recueil, composé par son auteur en 1827 pour la Société catholique des bons Livres, a pu de la sorte être répandu à un nombre prodigieux d'exemplaires. Aussi le bien qu'il a déjà fait est-il incalculable. Le voici aujourd'hui dans un nouveau format, le plus portatif de tous, et avec des additions importantes. Le premier volume contient 1° Lettre de M. Laval, ci-devant ministre à Condé-sur-Noireau; lettre retouchée, sur la demande de l'auteur, par un de nos meilleurs écrivains, M. l'abbé Gerbet; 2° Deux lettres de M. le comte J. de Maistre à une dame protestante et à une dame russe; Huit Lettres de Fénelon à des personnes protestantes, sur l'autorité de l'Église; Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse, par Bossuet; 3° Deux Lettres de l'abbé Rohrbacher à Messieurs de la *Revue protestante*, lettres qui sont demeurées sans réponse. Le second volume contient, 1° l'excellent *Catéchisme de Controverse*, par le P. Scheffmacher; 2° Les cinquante raisons qui ont déterminé le duc de Brunswick à quitter le luthéranisme pour se faire catholique, et qui doivent déterminer tout protestant réfléchi à suivre son exemple.

Les cinquante raisons du duc de Brunswick, opuscule très rare, qui terminent le second volume, et les deux Lettres de M. l'abbé Rohrbacher qui terminent le premier, ont été ajoutées à la nouvelle édition des *Motifs.* Nul doute que l'ouvrage plus complet encore et offrant maintenant un résumé si décisif et si concluant de toute la controverse avec les protestans, ne parvienne à ramener, comme il a déjà fait, un grand nombre de nos frères séparés à l'Église catholique, dès qu'ils voudront le lire sans prévention et dans le seul but d'éclairer leur foi et leur conscience.

(1) Usant du droit attaché à son institution par le Saint-Siége, l'Université catholique de Louvain a récemment conféré à M. l'abbé Rohrbacher le grade de docteur en théologie, en considération des services qu'il rend par ses travaux à la religion catholique. Jamais distinction ne fut mieux méritée.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 66. — Juin 1841.

RÉPONSE A UNE BROCHURE PHALANSTÉRIENNE.

Nous reconnaissons volontiers avec les écrivains phalanstériens, que la plupart des critiques dirigées contre eux jusqu'à ce jour ont été pitoyables, vu qu'elles provenaient de personnes qui n'avaient pas pris la peine d'étudier à fond les théories de Fourier. Nous n'exceptons même pas de ce reproche un ouvrage auquel on a su donner un certain retentissement, et que l'Académie française a jugé digne d'une haute récompense. L'on ne peut mieux, selon nous, comparer de pareils critiques qu'à un procureur-général qui, ayant à faire juger un conspirateur saisi au moment où il travaillait à jeter l'Etat dans une épouvantable conflagration, se bornerait dans son réquisitoire à l'accuser de tapage nocturne. Ne pourrait-on pas supposer, en pareil cas, que le magistrat n'a pas pris connaissance des faits à la charge de l'accusé, ou qu'il trempe dans la conspiration ? Hâtons-nous de dire, pour qu'on n'aille pas prendre notre comparaison pour une similitude de cas, que les Phalanstériens ne sont rien moins que des conspirateurs, et qu'ils ont même des idées en général larges et justes sur les questions de politique matérielle. Mais s'ils ne conspirent pas contre le gouvernement, ils conspirent évidemment contre la morale publique; nous en avons mis loyalement les preuves sous les yeux de nos lecteurs. C'est se montrer bien à court d'argumens, que de nous adresser pour toute réfutation le reproche de n'avoir pas lu, ou du moins de n'avoir pas suffisamment étudié les écrits de Fourier.

Ce reproche désormais un peu banal, à force d'être appliqué à toutes les attaques dirigées contre la *Théorie sociétaire*, est la partie la plus saillante de la brochure de M. Berthaut-Gras, intitulée : *Opinions au point de vue religieux de MM. J. Paulet et L. Rousseau, sur la Théorie sociétaire*. Nous n'avons à répondre qu'à ce qui concerne ce dernier écrivain. Or, si l'on mesurait la valeur de sa critique d'après le laps de temps écoulé depuis que la *Phalange* s'est engagée solennellement à y répondre, l'on serait tenté de croire qu'elle a embarrassé quelque peu les propagateurs de la doctrine de Fourier. Il est vrai que plus cette réponse tarde à paraître, plus elle sera écrasante à notre égard. Quant à celle de M. Berthaut-Gras, elle est pleine d'urbanité et écrite élégamment, mais elle n'est point écrasante du tout. Apprenons-lui donc, à notre grande confusion, que, loin que nous ayons lu légèrement les ouvrages de Fourier, nous les étudions depuis neuf ans, à cette seule fin d'être en droit de les juger. Si M. Berthaut-Gras, qui les lit peut-être depuis neuf mois, est plus avancé que nous dans cette étude, cela prouve simplement que la nature l'a doué d'un degré d'intelligence qu'elle nous a refusé.

L'auteur cite un passage de notre cours d'économie sociale, où nous disons que l'œuvre du raisonnement doit venir à la

suite des inspirations du sentiment, et que les lois de la justice distributive, qui n'ont été appliquées jusqu'ici, en matière d'association, qu'aux apports pécuniaires, doivent l'être en outre aux deux autres modes de concours ; savoir : travail et talent. Nous sommes d'accord sur ce dernier point avec les phalanstériens ; mais nous avons ajouté qu'il est essentiel que les membres de l'association soient avant tout reliés entre eux par la charité chrétienne, sinon point de lien durable. A cela, M. Berthaut-Gras répond : « Le « principe de la répartition proportion- « nelle, pour être appliqué aux apports « pécuniaires (capital), n'a pas exigé « l'emploi du sentiment ni l'appui de la « religion et de la charité chrétienne ; « et quoique cet emploi puisse être fort « utile pour l'application de ce principe « au travail et au talent, il ne lui est « point absolument nécessaire. »

Nous en demandons bien pardon à M. Berthaut-Gras ; mais nous persistons à affirmer qu'un acte initial de charité est indispensable à l'association, lors même que celle-ci ne s'applique qu'à une contribution pécuniaire. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer l'état sentimental des personnes, au moment où elles songent à former leur société, et à celui où quelques mauvais procédés mutuels, l'égoïsme ou la défiance, sont venus troubler leurs rapports sociaux et les déterminer à les rompre. Sans contredit, dans une association toute commerciale, l'intérêt respectif de chacune des parties contractantes est le mobile principal qui les rapproche ; mais s'il n'y avait pas en outre une certaine sympathie de caractères, ou du moins un certain degré de confiance dans la cordialité et la probité les uns des autres, il est évident que l'association ne pourrait pas avoir lieu.

Le mépris que professent les phalanstériens à l'égard des sentimens du cœur, est, nous ne saurions trop le répéter, le péché originel de cette école, et la cause première qui l'a entraînée dans la longue série de divagations et d'erreurs que nous avons signalées. Toutefois, M. de Pompery, autre écrivain phalanstérien dont nous analyserons l'ouvrage, est, jusqu'à un certain point, exempt de cette erreur, et la reproche même à ses coreligionnaires. « Pour exprimer ici toute « ma pensée, dit-il, il est un reproche « que je ferai à l'école de Fourier, c'est « d'avoir uniquement fait de la logique, « de s'être toujours adressée au raison- « nement. En suivant ce système, elle a « froissé beaucoup d'âmes magnanimes ; « elle a éloigné pour toujours, peut-être, « des sympathies précieuses ; elle a re- « poussé des hommes de cœur et de dé- « vouement avant tout, et n'ayant de la « raison qu'après. C'est un malheur et « une grande faute. »

M. de Pompery dit vrai. Si l'école phalanstérienne eût écouté les inspirations du cœur avant de s'armer des instrumens de la raison, elle ne se fût pas jetée dans une voie qui l'a conduite à un abîme d'immoralité. Au surplus, nonobstant la fine ironie de M. Berthaut-Gras, au sujet de notre appel à la charité en matière d'association commerciale, il est à remarquer que le langage des écrivains phalanstériens, à l'égard de la religion, s'est singulièrement amendé depuis quelques années. Aux injures plus que voltairiennes de M. Considérant ont succédé la controverse, quasi-chrétienne, de M. de Pompery, et la réfutation que M. Berthaut-Gras a faite de nos écrits, d'un point de vue qu'il suppose religieux. Si l'école de Fourier ne cherche pas à jeter de la poudre aux yeux du public, il serait bon qu'on s'entendît avec elle sur la valeur qu'elle attache aux mots. Nous avons vu dans notre analyse des ouvrages du maître, celui-ci appliquer, en matière de relations amoureuses, le nom de *fidélité composée*, à un couple vivant sous le sale régime qu'on rend vulgairement par cette phrase familière : *Passe-moi la rhubarbe et je te passerai le séné.* Que ses disciples veuillent bien nous dire ce qu'ils entendent par le mot religion ; quelle est leur conception sur Dieu et sur les rapports de l'homme avec Dieu ?

En attendant leur réponse, nous allons mettre sous leurs yeux les définitions que Fourier a données de Dieu. Dans sa *Théorie des Quatre Mouvemens*, il dit en termes explicites : *Dieu est l'esprit, la matière et les mathématiques.* Voilà le panthéisme nettement formulé. Mais, du moins, ce Dieu matière et mathématiques aura-t-il la puissance et la sagesse

éternelle? point du tout : il aura bien une vie éternelle, mais il n'aura qualité de Dieu que temporairement; c'est-à-dire que parti du rang le plus infime des puissances célestes, il arrivera graduellement par rang d'ancienneté à la puissance suprême. Puis, après l'avoir exercée pendant une certaine période, il fera place à un autre, et redescendra tout doucement au rang d'où il était parti.

Pour que le lecteur puisse comprendre le texte que nous allons citer, il est bon qu'il sache d'abord que l'âme humaine, selon Fourier, ne se sépare du corps que pour un laps de temps double de celui de la vie terrestre, et qu'elle revêt ensuite un nouveau corps en alternant les sexes. C'est une sorte de métempsycose qui ne diffère de celle de Pythagore qu'en ce que Fourier n'admet pas que des âmes humaines puissent jamais animer des corps de bêtes, vu que les animaux ne sont pas d'essence divine. Les transmigrations des âmes de la vie terrestre, ou *intra-mondaine*, à la vie spirituelle, ou *extra-mondaine*, ont lieu pendant toute la durée de la vie de la planète que nous habitons, laquelle est sujette aux mêmes phases d'ascension et de déclin que l'âme humaine. Après cette explication sommaire dont on trouvera les développemens nécessaires dans le *Citer-Logue* de la première partie des *Prolégomènes*, laissons parler Fourier lui-même.

Échelle générale de métempsycoses estimées à une par siècle.

1re phase	5,000 ans	50 cis et trans-migrations.		
2e phase	36,000 »	360 »	»	810
+ apogée	9,000 »	90 »	»	à réduire
3e phase	27,000 »	270 »	»	à
4e phase	4,000 »	40 »	»	405.

« Selon ce tableau, nos âmes, à la fin « de la carrière planétaire, auront alterné « 810 fois de l'un à l'autre monde, en « aller et retour, en émigrations et immi- « grations : total 1,620 existences, dont « 810 *intra-mondaines* et 810 *extra-mon-* « *daines ;* existences dont il faut réduire « le nombre à moitié, parce que, durant « les 72,000 ans d'harmonie, le terme de « la vie est plus que double dans l'un et « l'autre monde.

« Entre la grande âme (celle de la pla- « nète) et les petites, ou humaines, il « existe une échelle d'âmes de divers de- « grés auxquels on s'élève successivement « après la mort, comme on s'est élevé en « cette vie.

« YY. A l'époque du décès de la pla- « nète, sa grande âme, et, par suite, les « nôtres, inhérentes à la grande, passe- « ront sur un autre globe neuf, sur une « comète implanée, concentrée et trem- « pée. Après avoir parcouru une échelle « d'existences dans plusieurs planètes « dont elle a successivement occupé les « corps, la grande âme doit s'élever en « degré; c'est-à-dire que si elle a été « pendant un temps suffisant âme de « satellite, elle devient âme de cardi- « nale, puis âme de nébuleuse, puis âme « de prosolaire, puis âme de soleil, ainsi « de suite ; elle parcourt encore des de- « grés bien autrement élevés; car elle « devient âme d'univers, de binivers, de « trinivers, etc. Mais n'engageons pas le « lecteur dans une région si éloignée de « sa portée (1). »

Il est vraiment à regretter que la petite portée de nos esprits n'ait pas permis à l'homme de génie de nous en dire davantage sur ce sujet; car il était en beau chemin. Quoi qu'il en soit, chacun de nous est à même de juger désormais que Dieu, par quelque nombre qu'on désigne sa puissance, monte progressivement en grade, apparemment en déplaçant un autre Dieu devenu trop vieux pour gouverner le monde; puis il descend lui-même dans la hiérarchie des âmes pendant un laps de temps égal à celui qu'il avait mis à monter. Ainsi nous voilà forcés de retrancher des attributions divines la puissance et la sagesse éternelles : Dieu est éternel en tant qu'être, mais il ne l'est pas en tant que Dieu; après un règne plus ou moins long, il baisse, il devient caduc, et le moment arrive enfin où l'on doit lui donner sa retraite. Du reste, nous n'avons pas bien su débrouiller si, nous autres hommes, dont les âmes, dans leur état actuel, méritent sans contredit le nom de petites que leur donne Fourier, n'ont droit qu'à un avancement limité, comme était celui des sous-officiers de l'armée dans l'ancien régime, ou bien si nous pouvons aspirer

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 247 et suiv.

à devenir dieux tout-puissans chacun à notre tour. C'est que, s'il en était ainsi, nous ne saurions témoigner trop de respect aux phalanstériens; car le moindre d'entre eux est bien plus près de devenir dieu que nous autres stupides catholiques à cerveaux étroits, comme dit la *Phalange*, et qui sommes incapables de suivre le grandissime génie de Fourier dans son vol à travers l'espace.

En présence de pareilles conceptions, n'est-il pas permis de dire à M. Berthaut-Gras que s'il y en a un de nous deux qui n'a pas lu Fourier, c'est assurément lui; car nous préférons nous arrêter à cette pensée plutôt que de croire qu'il professe les principes exposés ici, et cherche à tendre un piége à ses lecteurs, en leur parlant de religion, mot désormais dépouillé de son sens propre dans la bouche des phalanstériens. Ce que nous disons de M. Berthaut-Gras s'applique également à M. de Pompéry. Faisons-leur entendre en peu de mots que l'illogisme de leur maître est flagrant quand il attribue l'éternité au système des choses visibles, abstraction faite des transformations que subiraient dans ce système les existences individuelles, tandis qu'il refuserait le caractère éternel à la cause génératrice de ce même système. Il n'est pas un écolier en philosophie qui ne sache au contraire que la cause, par cela même qu'elle est cause, existe intégralement de toute éternité, tandis que l'effet produit par cette cause n'est pas nécessairement éternel. Il est impossible d'entrer en discussion avec des adversaires qui se refusent à admettre cette base essentielle de toute conception religieuse.

En définitive, nous attendons avec impatience la réponse à nos articles publiés dans les numéros de février et mars derniers de l'*Université catholique.* La *Phalange,* en annonçant cette réplique, a élevé une prétention qu'elle devait bien savoir inadmissible : elle entendait que ses répliques fussent insérées dans les colonnes de l'*Université catholique* et ne parussent pas dans celles de la *Phalange.* A ce compte, c'eût été la revue religieuse qui aurait été chargée de mettre sous les yeux de ses lecteurs la justification des mœurs phanérogames, y compris les accords heptamodes, ou mœurs de Sodome et de Gomorrhe, tandis que la *Phalange* eût écarté cette discussion des regards pudibonds de ses lecteurs. Pour tout dire, cette étrange combinaison nous confirme dans l'opinion où nous étions déjà, que les chefs actuels de l'école phalanstérienne, quelque honorable que soit d'ailleurs leur vie privée, tiennent, comme nous l'avons dit, la plupart de leurs lecteurs en loge bleue à l'égard des doctrines de Fourier. Pour nous prouver le contraire, qu'ils osent publier dans la *Phalange* les passages des écrits de leur maître que nous avons cités, dussent-ils les faire suivre de leurs interprétations particulières et les justifier de leur mieux; par là du moins ils donneraient une preuve de leur bonne foi : or, nous les défions positivement de la donner; est-ce clair cela?

L. R.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ANTIQUITÉ.

DEUXIÈME LEÇON (1).

De l'idée de Dieu dans l'antiquité. — Traces de la révélation primitive. — Existence d'une triade divine au sommet de toutes les théologies. — Ce dogme est confié à l'enseignement ésotérique des castes sacerdotales. — La triade dans l'Océanie, aux îles Carolines, aux îles Tonga; en Amérique, au Paraguay, chez les Muyscas, au Mexique, au Pérou; en Afrique, à Ténériffe, à Carthage; chez les peuples nomades d'Asie, en Sibérie et au Thibet; en Europe, chez les races skandinave, celtique, irlandaise, étrusque et italiote.

ELOHIM! *Genèse*, I, I.

(1) Voir la 1re leç. dans le no 62 ci-dessus, p. 103.

Dieu a révélé à l'humanité le secret de

son origine, et l'humanité en a conservé le souvenir pour la suite des siècles. De cette communication première de l'intelligence souveraine avec l'intelligence créée, l'impression a été vive et profonde; jamais elle ne s'est entièrement effacée. Il y a eu parmi les enfans des hommes bien des erreurs et bien des crimes; l'esprit et le cœur se sont laissé entraîner à d'étranges folies et la pensée a été obscurcie par d'épaisses ténèbres; mais jamais la mémoire de la tradition primordiale n'a été perdue, et du sein des âges les nations ont élevé la voix pour attester leur fidélité à la croyance révélée. *In principio* DEUS, tel est le cri de l'humanité, telle est la parole de l'Esprit-Saint, confirmant lui-même ces notions impérissables.

C'est donc comme créateur que Dieu a voulu d'abord se manifester au monde, et c'est sous les attributs de la paternité qu'il s'est présenté à l'adoration des hommes. Aussi ce dogme occupe-t-il le premier rang parmi les dogmes religieux de tous les peuples : au sommet de toutes les théologies apparaît le Démiurge, l'Être premier et nécessaire; à lui s'adressent les plus solennels sacrifices. Le culte, parfois détourné et comme disséminé sur des puissances secondaires, est toujours ramené à lui dans sa forme et dans sa substance primitives; c'est lui, c'est le Père des hommes et des choses qui est le principe, le secret et la fin de la vie religieuse dans toutes les sociétés.

Mais en publiant sa gloire par sa toute-puissance et en revendiquant les hommages de la nature entière au nom de son pouvoir créateur, Dieu n'aura-t-il pas daigné soulever le voile qui cache aux yeux des mortels les mystères de son essence incréée? N'aura-t-il pas accordé à l'homme une intuition plus complète et plus claire? Dans ses complaisances infinies pour sa créature privilégiée, ne lui aura-t-il pas permis de plonger un regard d'amour dans les profondeurs de l'Être éternel? Ce bienfait eût été digne sans doute de la bonté et de la munificence du Créateur; il eût été conforme aussi à la justice divine, qui, en demandant à l'homme l'accession libre de sa volonté, devait lui laisser entrevoir l'attrait de la beauté suprême; il eût été en harmonie avec la nature innocente, pure et intelligente de l'homme, que Dieu avait créé capable de le servir et de l'aimer, capable par conséquent de le connaître.

Mais l'homme est tombé, et nous verrons bientôt l'histoire lamentable de sa dégradation. Au lieu de la science réservée à son innocence, il n'a plus en partage que l'ignorance, châtiment et conséquence de son crime. Jusqu'où donc s'étendait la communication première? Jusqu'où la vérité révélée aux premiers jours? Nul ne le sait. Cependant ne peut-on pas espérer que, même parmi les égaremens de son esprit et les douleurs de son exil, l'homme aura emporté quelque ressouvenir de la science dévoilée à ses jours de bonheur et d'innocence? Et à travers les misères de sa condition déchue, ne peut-on pas espérer de retrouver quelques débris de la connaissance ineffable qu'il avait puisée à longs traits dans la révélation paternelle de la divinité?

S'il en est ainsi, tous ces titres précieux de sa grandeur native et tous ces reflets de la vérité perdue, sans doute l'homme les aura mis en dépôt sous la garde de sa foi religieuse, sans doute il aura tenté de reconstituer à leur aide l'édifice de ses croyances, et il en aura fait les pierres fondamentales de ses enseignemens sacrés. C'est donc au culte des anciens peuples, c'est à leur doctrine théologique qu'il faut s'adresser; c'est là qu'il faut chercher les plus anciens souvenirs sur l'Être éternel et nécessaire.

Or, pour savoir quelle a pu être la croyance de l'humanité au sujet de l'existence de Dieu, et pour connaître sous quels modes ce dogme était compris, il ne suffit pas d'interroger le culte public et avoué des nations païennes : c'est l'enseignement supérieur, c'est la doctrine ésotérique à laquelle il faut s'adresser. Là seulement, en effet, dans le secret des sanctuaires privilégiés, et sous la responsabilité jalouse des castes sacerdotales, comme sous le voile redoutable de l'initiation, se conservent les débris, malheureusement informes, des vérités primitives.

Si donc on étudie avec soin ce domaine

réservé et qu'on affronte les obscurs détours de ce ténébreux dédale, si l'on médite avec attention sur les notions mystérieuses qui viennent de temps à autre éclaircir ce chaos, on est frappé d'une observation étrange : partout, au sommet de toutes les théogonies, se place une TRIADE, seule représentation complète de la *divinité unique*. Sans doute cette croyance n'est pas uniforme : il y a de nombreuses modifications dans la nature, dans le sexe prétendu, dans les qualités, les attributs, le degré de lien ou de parenté, propres aux trois Êtres qui composent la triade sacrée. Mais le fait éminent, le fait incontestable, c'est, d'une part, que l'idée de Dieu, l'idée du Dieu un, s'associe toujours et nécessairement à l'idée de trois Êtres divins, étroitement unis et inséparables, et ensuite que jamais ce nombre de trois n'est dépassé ni en plus ni en moins; en un mot, c'est que, sauf à en constater et à en expliquer la raison, la divinité est historiquement TRI-UNE chez tous les peuples de l'univers.

Cette assertion va être justifiée par les faits; nous remonterons l'échelle sociale selon le degré de civilisation, de science ou d'antiquité, et nous exposerons l'universalité du dogme. Nous verrons ensuite les conséquences qu'il sera raisonnable et logique d'en tirer.

Les découvertes des navigateurs modernes ont donné un cinquième monde à l'humanité; les peuplades de l'Océanie ont pris rang dans la grande famille; mais elles ne sont venues que pour augmenter encore la longue liste des erreurs et des maux dont la race coupable des enfans des hommes est affligée depuis tant de siècles. Cependant, au milieu de la grossière barbarie où sont plongés ces pauvres insulaires, tout souvenir des traditions primordiales n'a pas été perdu : « Les habitans des îles Carolines adorent trois divinités qu'ils font résider dans le ciel, savoir : *Alouhilap, Lougheling* et *Olifad*... Alouhilap est l'inventeur de toute science et le dispensateur de la gloire; Lougheling est son fils, et Olifad son petit-fils... Ils s'occupent tous trois à rendre la justice à l'humanité (1). » Ou bien encore : « Le plus ancien des esprits est *Saboukour;* de lui naquit un fils qui s'appela *Elioulep*, le grand esprit, et Elioulep eut un fils qui se nomme *Lougheileng*, c'est-à-dire le milieu du ciel. On le révère comme le prince du royaume céleste, dont il est l'héritier présomptif (1). » Ces deux traditions sont à peu près identiques et elles s'expliquent mutuellement. Remarquons d'abord que, dans la première, ces trois divinités tirent leur origine de la puissance créatrice qui a formé l'univers, et qui est représentée par la déesse *Ligopoup*. C'est une des faiblesses les plus naturelles à l'esprit de l'homme déchu que de symboliser les rapports intellectuels des êtres et leur génération toute spirituelle sous la forme et les fonctions de la nature humaine. En ramenant donc cette théologie (2) à une traduction plus exacte ontologiquement, on verra que la puissance créatrice se personnifie en trois êtres qui procèdent d'elle, et dont le premier est le père de la science et le dispensateur de la gloire, ou, selon la seconde tradition, le plus ancien des esprits, Saboukour, le premier des êtres intellectuels. Ce dieu a un fils, *Elioulep*, le grand esprit, ou *Lougheling*, le prince du royaume céleste, l'héritier présomptif du trône de l'univers, ou encore, ce qui est plus digne d'attention, le *milieu du ciel*, le médiateur entre les puissances suprêmes. Et enfin des deux premiers, par une génération successive, est produit *Olifad* ou *Lougheileng*, qui, par ses travaux, « consomme la gloire des deux autres (3). » Enfin l'attribut souverain de justice, le pouvoir de vie et de

(1) *Voyage autour du monde*, par M. Louis de Freycinet, capitaine de vaisseau, membre de l'Institut, etc.; partie historique, t. II. — *Voyage de Kotzebue*, t. III. — Il rapporte les mêmes traditions.

(1) *Lettres édifiantes;* lettre du P. Cantova, rapportée dans le *Voyage autour du monde* cité plus haut, t. II.

(2) C'est à regret que nous sommes forcés d'employer dans le courant de ces études le mot de *Théologie:* c'est un terme consacré que nous avons craint d'abord de profaner en l'appliquant à ces fables; mais notre langue ne nous donne pas de synonyme et nous nous décidons à prendre le mot de théologie, en en demandant pardon à nos lecteurs.

(3) *Voyage* ci-dessus. Ibid.

mort en ce monde et dans l'autre, est exercé simultanément et sans division par la triade. C'est sans doute à cause de cette autorité illimitée sur la destinée des hommes et des choses que dans leurs rites divinatoires les Carolinois prononcent par trois fois le mot *poué*, trinité de sons et d'invocations qui s'adresse à la triade divine (1).

Si l'on veut examiner de près la religion, fort obscure d'ailleurs, des îles *Tonga*, on y découvrira un ordre supérieur de divinités qui portent le nom générique de *Hoto'oas*, intelligences directrices à la tête desquelles sont placés trois dieux : *Ta'ly-y-To'obo*, le dieu de la guerre, le grand dieu de la nation; *Too'i-Fooa-Bolo'too*, le chef de l'île ou séjour des dieux, encore le prince du ciel, comme aux îles Carolines, le second après Ta'ly-y-To'obo; et enfin *To'obo-Totai*, To'obo le marin, dieu de la mer, dieu conservateur. Il semblerait ici que le rôle de médiateur est réservé à ce dernier; c'est lui qu'on invoque dans les expéditions et dans les dangers, c'est lui dont la protection sauve et préserve (2).

Tout incertaines et vagues que soient ces notions, elles sont précieuses comme les débris d'un naufrage : elles sont les lambeaux dispersés des titres de famille qui rattachent une race malheureuse et abrutie à ses frères éloignés; elles sont respectables comme les dernières ruines d'une foi primitive et long-temps conservée.

C'est tout ce que nous savons de ces pauvres contrées, perdues au milieu de l'immensité des flots. Nous ne quitterons pas cependant l'Océanie sans consigner ici une réflexion de la plus haute importance : les connaissances dogmatiques que nous avons reproduites sont le privilége exclusif d'une caste sacerdotale. Partout, à commencer même par les archipels de la mer Pacifique, le dogme religieux, pour peu qu'il renferme quelque chose de mystérieux, quelque chose de supérieur aux sens et à la raison, est confié à un corps indépendant qui se retranche d'ordinaire dans l'initiation, qui s'attribue un pouvoir inspiré, conséquence et sanction de la doctrine surnaturelle qu'il enseigne. Ainsi, aux îles Carolines, le culte et l'enseignement sont réservés « à des prêtres qui prétendent avoir commerce avec les morts : ce sont eux qui, de leur propre autorité, déclarent ceux qui vont au ciel, ou ceux dont l'enfer est le partage. » Aux îles Marianes, à la tête de la société, se trouvent les *makanas*, « sorciers qui remplissent une sorte de sacerdoce. » Enfin, aux îles Tonga, le premier degré de la hiérarchie sociale est occupé par le *To'oitonga*, le *Veachi* et les *Fahe-gehe*, ou prêtres. Ce titre de To'oitonga, qui entraîne avec lui la suprématie spirituelle sur toute la nation, est héréditaire dans une famille; il signifie chef de Tonga, et la dignité toute spirituelle dont il est le signe est supérieure même à l'autorité royale. Le Veachi est également un chef spirituel, mais d'un rang secondaire. Le To'oitonga et lui sont reconnus pour descendans des dieux supérieurs, et on offre des sacrifices au To'oitonga, comme s'il était une incarnation permanente de la divinité. Vient ensuite la caste des Fahe-gehe, ou simples prêtres (1), qui jouit d'une puissance réelle et de priviléges nombreux.

Ce qui nous a fait insister sur l'existence de ces classes sacerdotales, c'est que cette existence seule prouve la transmission par enseignement des vérités primitivement révélées à l'homme. Un collége de prêtres, partout où il se rencontre, est fondé sur la nécessité de conserver et de propager la tradition religieuse, et non pas de l'inventer; car la religion n'est pas une chose qui s'imagine ni qui éclose au soleil de la réflexion humaine. Pour les systèmes philosophiques, pour les théories libres, il y a des hommes qui pensent, qui traduisent leur pensée et qui la professent; ce sont les maîtres. Il y a d'autres hommes qui écoutent, qui adoptent, qui paraphrasent, qui augmentent et qui finissent par renverser; ce sont les disciples et ce sont les écoles. Mais la religion n'est pas une affaire de spéculation; elle est essen-

(1) *Voyage autour du Monde*, t. II.

(2) M. Mariner. *An account of the Tonga Islands*, vol. II.

(1) Voir pour ces détails les Voyages cités plus haut.

tiellement objet d'enseignement obligé, matière de foi et non de raisonnement. Jamais doctrine religieuse constituée n'est apparue qui en ait appelé à la démonstration rationnelle et au libre examen de l'entendement : toute religion s'impose, parce que l'essence de toute religion est la foi, et la foi se transmet, mais ne se démontre pas. Aussi toutes les castes sacerdotales, et partout il s'en est rencontré, se sont toujours établies comme les gardiennes du dogme, et non pas comme ses créatrices; elles enseignent parce qu'elles ont appris, non pas parce qu'elles ont inventé. Sans doute fort souvent elles sont mauvaises gardiennes de leur dépôt; sans doute elles ont commis fréquemment des infidélités, des altérations, des oublis ou des erreurs; mais au fond elles s'en réfèrent toujours à une croyance imposée, antérieure et préexistante à elles-mêmes, à une tradition enfin qui fait le nœud de leur constitution et qui est la raison de leur vie.

Or, quand la tradition s'applique à un dogme, à une idée supérieure à la nature de l'homme, quand dans l'enseignement il s'agit de Dieu, nécessairement cette tradition ne peut tirer son origine que de la divinité. Cet enseignement doit remonter jusqu'à une révélation émanée de Dieu lui-même; car si l'homme connaît Dieu et s'il croit à lui, comme il ne peut avoir inventé cette connaissance et créé cette foi, il faut bien que ce soit Dieu qui ait daigné se manifester à l'homme : la créature ne pouvant s'élever jusqu'au créateur, c'est le créateur qui a dû s'abaisser jusqu'à elle. Et lors surtout qu'il s'agit non pas seulement d'une vérité que l'on pourrait appeler palpable, parce que l'univers entier la proclame, et qu'il faudrait être aveugle de sens et d'intelligence pour ne la pas voir, telle, par exemple, que l'existence d'une cause première; lors, au contraire, qu'il s'agit d'une question où la raison humaine est impuissante à rien découvrir par ses propres forces, telle, par exemple, qu'une question relative à l'essence même de la divinité, force est bien de reconnaître que ce que l'homme sait, s'il sait quelque chose, est nécessairement dû à une communication gratuite et bénévole de l'Être souverain, à une révélation.

Et c'est à la conservation et à la perpétuité de cette révélation que sont vouées par nature les classes sacerdotales, et c'est auprès d'elles seules, c'est dans leur enseignement secret que nous pouvons aller chercher les élémens de toute doctrine religieuse et la solution particulière du problème qui nous occupe. On sent donc tout l'intérêt qu'elles ont à ce point de vue.

Ces considérations prendront une gravité nouvelle à mesure que nous avancerons dans l'échelle progressive des nations. Sans doute c'est peu de chose en apparence que l'ordre des *makanas* ou celui des *fahe-gehe* de l'Océanie; l'importance augmentera en présence des *sacerdotes* de Memphis, des *mages* de la Perse, ou des *brahmines* de l'Inde. Tous ils se tiennent, tous ils sont unis comme les membres d'une même famille : les derniers venus ne sont que les frères puînés des anciens.

Nous revenons à l'examen des traditions. Que le dogme d'un Dieu un et trois à la fois ait été répandu partout le *continent américain* à une époque reculée de son histoire, on ne peut en douter. L'Amérique, surtout au point de vue de ses antiques religions, est fort peu connue, et il n'en pouvait être autrement : la conquête espagnole, conquête aussi religieuse que politique, ensevelit les croyances et les autels sous les débris des trônes et des cités, et c'est à peine si quelques souvenirs confus, si quelques monumens ruinés ont pu échapper à cette destruction et redire dans la suite des siècles le culte et les idées religieuses des peuples conquis. Ce monde, vieilli, comme l'empire romain, dans la corruption et dans l'erreur, a reçu comme lui un baptême de sang pour sa régénération.

Tout ce que nous connaissons des doctrines théologiques des presqu'îles américaines se réduit donc aux récits conservés par les conquérans espagnols et aux rares monumens sauvés du désastre : ce sont les seules sources où il nous soit permis de puiser quelque connaissance relative aux grands centres de civilisation qui se partageaient les continens; là

seulement se trouve le pâle reflet des empires écroulés sous l'épée de Cortez et de Pizarre.

Restent encore les hordes nombreuses qui errent dans les savanes du Nord, qui couvrent les vallées et les montagnes du Midi. Pour elles, elles ont été visitées aussi par des conquérans, mais conquérans pacifiques, envoyés de paix et de miséricorde. Les lettres des missionnaires, ces actes des nouveaux apôtres, les récits de leurs triomphes et de leur martyre sont les meilleurs témoignages que nous puissions invoquer en matière religieuse ; car eux, ils n'ont pas seulement, comme le voyageur, planté leur tente pour un jour au milieu des peuplades sauvages; ils y sont venus, ils y ont demeuré et ils y sont morts. Un simple motif de curiosité ou d'intérêt matériel ne les appelait pas d'ailleurs sous la hutte du barbare; ils ne regardaient pas d'un œil de pitié et de dédain ses brutales cérémonies : non, la religion était pour eux la première étude; c'est à elle qu'ils avaient affaire, c'est au culte même que portaient leurs atteintes; ils voulaient le renverser à la lumière de l'Évangile, et alors ils le pénétraient jusqu'à ses intimes profondeurs, ils luttaient corps à corps avec les prêtres et avec les idoles. Leur témoignage est donc du plus puissant intérêt.

Or voici ce qu'ils racontent (1) : « L'une des plus importantes nations de l'Amérique méridionale, celle des *Tinimaacas* au Paraguay, nation fort nombreuse, et qui se divise en une multitude de villages et de peuples, professe la doctrine suivante : « Ils reconnaissent une *trinité de dieux* principaux qu'ils distinguent des autres dieux qui ont beaucoup moins d'autorité; savoir, le Père, le Fils et l'Esprit. Ils nomment le Père *Omequeturuqui*, ou bien *Uragozoriso;* le nom du Fils est *Urusana* et l'Esprit se nomme *Urupo.* » Ici la croyance est explicite et les attributions de ces trois personnes divines sont bien clairement marquées : «Le Père est le dieu de la justice et châtie les méchans; le Fils et l'Esprit font la fonction de médiateurs et intercèdent pour les coupables. » Il n'y a pas jusqu'à leur caractère de parole qu'il ne faille noter : « Le Père parle d'une voix haute et claire; le Fils parle du nez, et la voix de l'Esprit est semblable au tonnerre. » Enfin ces trois dieux ont un seul nom commun, celui de *Tinimaacas*, un seul temple, un seul sanctuaire. C'est une vaste salle de la maison du cacique qui sert de temple aux dieux. « Une partie de la salle se ferme d'un grand rideau, et c'est là le sanctuaire où ces trois divinités, qu'ils appellent d'un nom commun à toutes trois, *Tinimaacas*, viennent recevoir les hommages des peuples et publier leurs oracles. »

Ajoutons que là aussi, il y a une caste sacerdotale, celle des *Maponos*, qui seule a le droit des choses sacrées. « Le sanctuaire de ces trois dieux n'est accessible qu'au principal mapono ; il y a deux ou trois autres prêtres subalternes en chaque village; mais il leur est défendu d'en approcher sous peine de mort. » Certes, la hiérarchie ne peut être plus complète ni plus jalouse : voilà l'exclusion et le privilége, voilà la confirmation de ce que nous disions naguère. La race des *Tinimaacas* est donc un exemple remarquable de la permanence du dogme d'une triade divine parmi les sauvages d'Amérique.

Si des familles barbares, car nous n'avons jusqu'à présent exploré que celles-là, nous passons aux peuples plus civilisés du Nouveau-Monde, aux empires du Mexique et du Pérou, ou même à la vaste confédération des tribus de Bogota, une observation curieuse nous frappera d'abord. Non seulement le dogme de la *triade* se retrouve dans la religion des deux royaumes du nord et du midi, et dans celle des populations de la contrée intermédiaire, mais il semble que cette croyance repose sur une communauté d'enseignement et remonte à une révélation unique et première.

Au Pérou, dont la théologie est si peu connue, la triade existait, au point que le R. P. Acosta, en constatant l'existence de ce dogme, s'écriait dans une pieuse indignation : « C'est le diable lui-même qu'a pris soin de mêler la Trinité dans leur idolâtrie ; car les trois images qui représentent le soleil, se nomment

(1) *Lettres édifiantes*, t. IX, p. 93, et de l'ancienne édition, t. XXIII, p. 93.

Apomti, *Churumti* et *Intiquaoqui*, et ces termes signifient le Père ou le Seigneur-soleil, le Fils-soleil, le Frère-soleil. C'est ainsi encore qu'ils appellent les trois images de *Chuquilla* le dieu qui commande dans la région de l'air. Ils ont fait un pas de plus vers la connaissance de la trinité, ajoute le savant écrivain ; car, dans *Cuquisaco*, on voit un certain oratoire où on adore une grande idole qui se nomme *Tanga-Tang*, c'est-à-dire *un en trois* et *trois en un* (1). » Il est difficile d'être plus clair et plus formel.

De même chez les peuples qui occupaient le plateau de Bogota, chez les antiques Muyscas, *Bochica* ou le Roi-soleil était représenté avec trois têtes, parce que, dit M. de Humboldt (2), il renfermait trois personnes qui ne formaient qu'une seule divinité : « Ce Bochica, l'instituteur traditionnel des Muyscas, le civilisateur, le maître et le père de la société, avait trois noms, *Bochica*, *Nemquetheba*, *Zuhè* (3). Et à cette doctrine comme à toutes les cérémonies du culte qui en dérivait, présidait la caste des *Xèques*, prêtres chargés de tout le détail de la vie religieuse et même de la fixation du temps. A la tête de cette classe dont la hiérarchie était sévère, dominait un grand-prêtre, un prince du sang royal, le *Teo-teuctli*, le Seigneur divin. L'analogie est frappante entre les îles de l'Océan et l'empire des Muyscas.

Au sommet de la *Théologie mexicaine* paraissent aussi trois divinités principales : le grand Dieu, le grand Esprit *Teotl* ; puis la divinité supérieure des Aztèques après Teotl, le dieu *Tezcatlipoca* ; et enfin *Huitzlipotchli*, le dieu de la guerre, le dieu destructeur, le dieu rénovateur aussi : car, « à lui était dédié le dix-septième mois de l'année, le mois *Panquetzalitzli*, ainsi appelé du nom de l'étendard du dieu Huitzlipotchli, porté dans la procession solennelle à l'occasion de la fameuse fête de *Téocualo* ou du DIEU MANGÉ *par les fidèles sous la forme de* FARINE DE MAÏS PÉTRIE AVEC DU SANG (1). « C'est à ces trois dieux qu'était consacré le grand temple, le temple souverain, le *Téo-calli*, la divine maison par excellence, le Téocalli de Mexico, la ville sainte ; et c'est à leur service qu'était vouée la caste sacerdotale, nombreuse et puissante, en possession exclusive des rites et de l'enseignement, la caste redoutable des *Teopixquii*.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces traditions si rares et si curieuses en elles-mêmes. La conquête espagnole a passé là comme le vent dans l'arène, et l'a largement balayée ; c'est à peine si de nos jours la science laborieuse parvient à rassembler les restes épars de ces religions effacées. Mais le fait subsiste néanmoins et le dogme est constaté : cela suffit à nos études.

Telle est au surplus l'universalité de ce dogme, que jusqu'en *Afrique* même on s'étonne d'apercevoir quelques vagues erreurs qui rappellent cette vérité. Le Dieu supérieur, adoré par l'ancien peuple des îles de Ténériffe, portait trois noms : *Achu-hurahan*, *Achu-huchumar*, *Ach-guya-kérax*, c'est-à-dire, le plus grand, le plus sublime, le conservateur. Ces dénominations sont précieuses à recueillir, et elles révèlent trois ordres de fonctions et de personnalités distinctes dans l'unité de Dieu (2). A Carthage, dont la religion était au reste une importation asiatique, que nous signalerons ici en passant, sauf à y revenir en parlant de l'Orient ; à Carthage régnait également une triade souveraine : *Baal* ou *Moloch*, le seigneur et le roi ; *Belsamen*, le seigneur du ciel, le dieu suprême ; les Carthaginois l'adoraient avec une terreur si profonde qu'à peine osaient-ils prononcer son nom, et qu'ils se contentaient de le désigner par le titre d'*ancien* ou d'éternel, *Phœnon*. Après lui, le principe de toute fécondité, la grande déesse

(1) Acosta, *Histoire naturelle des Indes-Occidentales*. Voyez aussi Th. Maurice, *Indian Antiquities*, vol. IV et V. London, 1784.

(2) *Vues des Cordillières*, t. II.

(3) Ibid., t. I.

(1) Humboldt, *ouvr. cité*, t. I, p. 332. Ce mois durait du 23 novembre au 14 décembre. On ne peut s'empêcher d'être frappé du plus grand étonnement en lisant ces lignes extraites du calendrier mexicain. Il y a là un merveilleux mystère : nous en retrouverons d'autres traces et nous comptons y revenir. — Les desseins de Dieu sont manifestes et admirables.

(2) Contant d'Orville, *Hist. des anciens peuples.*

par excellence, la reine des cieux *Astarté* ou *Astairoth*, c'était le génie tutélaire, le démon de la nation, c'était la *Menerva-Belisama*, invoquée par Annibal et Philippe de Macédoine, dans leur traité d'alliance; enfin avec eux *Melkarth* le roi de la cité, le Dieu fort, le lien sacré et le divin médiateur. Tous trois ils forment les dieux *Patœques*, les dieux gardiens et protecteurs (1). Cette triade aurait besoin d'être commentée; nous nous réservons de l'expliquer et de développer les idées qu'elle fait naître lorsque nous traiterons du dogme asiatique, du dogme phénicien et syriaque. Nous nous contentons de constater son existence.

Il se présente maintenant entre les nations que nous devons interroger deux classes distinctes : la première comprendra celles qui, dans l'ancien continent, ne se sont jamais constituées en corps, en sociétés civilisées, et qui sont toujours restées à l'état nomade comme les tribus de la Tartarie, et en même temps ces autres races voyageuses, dont les émigrations ont sillonné pendant de longs siècles les espaces de l'Europe, et qui ne se sont fixées sur différens points qu'à des époques relativement rapprochées, telles que toutes les grandes familles, dont les divisions ont occupé successivement la Skandinavie, la Germanie, les Gaules, les îles Britanniques et l'Italie septentrionale. Leur état social moins complet ou plus inconnu peut-être, nous permet de les ranger dans cette première catégorie. La seconde classe se composera des peuples qui dès l'origine se sont formés en empires et dont la constitution remonte à l'origine de l'histoire : tels sont les peuples primitifs de la Grèce, ceux de l'Asie occidentale, ceux de l'Egypte, de la Perse, de l'Inde et de la Chine, et nous arriverons enfin au peuple juif dont la croyance sera le complément et le sceau de toutes les traditions.

Les contrées centrales de l'Asie, pays de désert et de passage, ont à peine gardé la trace des peuples vagabonds qui y ont tracé, pour quelques jours seulement, l'enceinte fugitive de leurs camps. L'Europe de son côté, pays de bouleversemens et de révolutions, a définitivement conservé la mémoire des doctrines professées par des tribus à peine établies. Néanmoins le fait universel que nous recherchons y aura nécessairement laissé des vestiges, plus nombreux peut-être qu'on n'aurait droit de l'espérer.

« En Sibérie, une race de Tartares nommée *Jakuthi*, race idolâtre qui forme le peuple le plus considérable de ce pays, adore un Dieu indivisible sous trois dénominations différentes, en leur langue : *Artougon*, *Scheugotengon* et *Tangara* (1). » Le colonel de Grante (2) traduit ces noms, le premier par *Créateur de toutes choses*, le second par *Dieu des âmes*, et le troisième par l'*Amour qui procède de l'un et de l'autre*, l'esprit d'amour céleste procédant de deux premières personnes. Ce témoignage isolé va recevoir une confirmation puissante du fait suivant. Il existe au cabinet impérial de Saint-Pétersbourg, une médaille fort ancienne qui a été trouvée dans les ruines d'une ancienne chapelle près de la rivière Kempschyk, un des affluens du grand fleuve Jenisei : sa substance est la *terra sigillata*, selon M. Van-Strahlenbourg, et un des bords est fortement corrodé : sur une de ses faces elle porte des caractères thibétains, et sur l'autre une image dont voici la description d'après le docteur Pearson. C'est une figure dont le corps et les parties inférieures ressemblent à celles d'un homme, mais qui en diffère par la partie supérieure qui porte six bras et trois têtes. Cette figure est assise, les jambes croisées sur un siége bas, sur une sorte de sofa à la manière des princes orientaux. Elle représente la Divinité, ainsi que le prouve l'inscription du revers de la médaille, dont la traduction est : Sacrée et brillante image de la Divinité en trois personnes; recueillez la volonté de Dieu d'après *elles* : aimez-*le* : *Alma imago sancta Dei in tribus imaginibus hisce; colligite sanctam voluntatem Dei ex* ILLIS : *diligite* EUM ; mélange remarquable du pluriel et du

(1) *Creutzer*, des *Religions de l'antiquité*, traduction de Guigniaut ; voir les autorités imposantes qu'il cite.

(1) Dr. Pearson's *Remains of Japhet* ; voir Th. Maurice, *ouvrage cité*, t. v.

(2) Colonel-capitaine au régiment de Lally.

singulier qui ne s'explique que par le dogme d'un Dieu, un et trois à la fois. Il est à penser, ajoute en effet le docteur Pearson, que cette figure est ainsi faite avec un corps, trois têtes et six bras, d'après l'idée reçue chez ce peuple de la trinité dans l'unité de Dieu; et M. Van-Strahlenbourg ajoute : « Les peuples qui ont fait cette figure croient que la première personne, contente d'avoir créé l'Univers. se repose dans sa tranquillité et croise ses bras, laissant aux autres le soin du monde : sa tête est ornée d'une mitre en signe de prééminence (1). » Nous ne discuterons pas ici l'affinité qu'il peut y avoir entre cette médaille et la triade, que nous signalerons plus tard dans les Indes : nous l'acceptons seulement ici comme une preuve de l'existence du dogme dans l'Asie centrale; les caractères thibétains qui se lisent sur le revers, et la sentence si énergiquement concise qu'ils expriment, parlent assez haut pour nous dispenser de tout commentaire.

Les populations nomades de la Tartarie et de la Sibérie tiennent par plus d'un point aux populations jadis errantes aussi de l'Europe septentrionale; il n'est donc pas étonnant que leurs traditions religieuses se ressemblent : seulement l'Europe est encore plus explicite. Cela vient sans doute de ce que les croyances de celle-ci ont été réunies dans un recueil écrit et qu'elles ont ainsi passé intactes à la postérité. Nous les trouvons dans la compilation précieuse des mythes ou des fables skandinaves, dans le livre sacré de la religion odinique, dans l'*Edda*. Voici comment il s'exprime (2) :

« Il y avait autrefois en Suède un « roi nommé *Gylfe*, qui était sage et ha-« bile magicien... Il résolut d'aller à « *Asgard* (la cité des dieux, le séjour « des dieux (3).) « Or, voici ce qu'il vit.» « Il découvrit trois trônes élevés les uns « au-dessus des autres, et sur chaque « trône un homme était assis. Ayant de-« mandé lequel des trois était le roi, son « conducteur répondit : Celui qui est « assis sur le trône inférieur est le roi; « il se nomme *Har* (le sublime); le se-« cond est *Jafnhar* (l'égal du sublime); « mais celui qui en est le plus élevé « s'appelle *Tredie*, le troisième. » Or, ajoute le traducteur, dans le manuscrit de l'Edda conservé à Upsal, on trouve une représentation très grossière, comme on peut le croire, de ces trois trônes et des trois personnes qui y sont assises : elles portent des couronnes sur leurs têtes, et Gangler ou Gylfe est incliné humblement en leur présence (1). Quels étaient ces trois êtres? Rien dans l'Edda ne l'explique : cependant il faut remarquer que d'une part ils siégent royalement dans Asgard, la cité des Dieux, que d'un autre côté ils tiennent la clé de tout dogme et de tout enseignement : sont-ils eux-mêmes des divinités ou plutôt ne sont-ils pas des symboles vivans et comme des incarnations permanentes de la triple divinité? La seconde hypothèse est fort probable : ce n'est pas la première fois que nous avons vu et ce ne sera pas la dernière que nous verrons, les chefs de la hiérarchie sacerdotale païenne se présenter comme la personnification du dieu qu'ils servent et dont l'âme ou l'inspiration passent successivement en eux. Quoi qu'il en soit, ces trois personnages

(1) Strahlenbourg rapporte cette médaille, table v de son *Histoire géogr.*; voir Th. Maurice, *Indian Antiquities*, vol. v.

(2) Nous empruntons la traduction de Mallet, dans son *Introduction à l'Hist. du Danemarck*; deuxième partie; Genève, 1763.

(3) *As* a toujours signifié *Dieu* dans les langues du Nord. — Dans l'Edda, il signifie de plus *les Asiatiques*, dit Mallet. C'est une remarque curieuse et qu'il faut noter pour l'avenir.

(1) M. Mallet ajoute : « On juge bien qu'il n'en fallait pas tant pour ouvrir un beau champ aux conjectures des savans : on a donc trouvé que ce passage établissait clairement la trinité, comme déjà, à ce qu'on dit de Platon et de plusieurs autres païens. Ce qu'il y a de vrai, c'est que très anciennement on a cherché partout du mystère dans le nombre de trois, et s'il est absolument nécessaire de supposer que les hommes ont dû avoir long-temps avant l'Évangile quelque connaissance d'un dogme qu'une révélation expresse pouvait seule leur découvrir, il ne sera pas difficile, avec un peu d'imagination, d'en trouver des traces en mille endroits. » Quoi qu'il traite assez cavalièrement cette opinion, M. Mallet laisse échapper un aveu précieux. Cette idée de trinité dont *il y a mille traces*, vaut bien la peine qu'on s'en occupe, et c'est ce que nous essayons, non pas avec *un peu d'imagination*, mais avec des faits et des textes, ce qui est plus concluant.

s'expliquent sur la divinité, et le second, celui qui parle le plus souvent, annonce énergiquement la croyance de son peuple: « C'est notre croyance, dit-il, que *Odin, Vile* et *Ve,* les trois frères, les enfans du Dieu suprême, gouvernent ensemble le ciel et la terre (1). — Le nom d'Odin est son vrai nom, et il est le plus puissant des Dieux, » ajoute l'Edda. N'y a-t-il pas dans cette phrase une sorte de fusion des trois personnes dans l'unité, dans ce nom sacré d'*Odin,* qui représente le plus puissant des dieux? Ce qui confirme en nous cette opinion, c'est que dans tout le cours du livre sacré, il n'est plus question de Vile et de Ve, tandis qu'Odin reparaît à chaque page. Leur opération simultanée, clairement exprimée dans le passage que nous citions naguère, est partout indiquée, lors de la création de l'homme par exemple, mais Odin seul est nommé. C'est lui qui absorbe dans sa toute-puissance les pouvoirs de la triade, et elle repose tout entière sous son nom mystérieux.

Mais cette fraternelle triade des intelligences suprêmes n'est pas la seule qui se trouve dans l'Edda. Il en est une autre fort importante et qui joue le plus grand rôle dans la mythologie. « Odin est le premier et le plus ancien des dieux (2). » Il est le Père universel et s'identifie avec le grand *Al-Fader,* Dieu unique et Créateur; il est l'*As,* le Seigneur par excellence. « *Thor* est le fils d'Odin (3), » le *primogenitus* de la souveraine puissance, « le Seigneur Thor, *Asa-Thor,* » la première intelligence, « le médiateur entre Dieu et les hommes (4), » et c'est probablement le dieu-soleil, l'intelligence qui anime le feu. Il y a aussi un second fils d'Odin, le dieu *Balder* (5), le plus beau et le plus éblouissant, le rénovateur; car « dans son palais s'élèvent des colonnes où sont gravés des runes (6) propres à réveiller les morts, » c'est « l'esprit qui anime, l'inspirateur, le dieu de la poésie. » Ces deux personnages divins sont les seuls fils d'Odin, les seuls qui aient l'omnipotence en partage. Odin, Thor et Balder forment donc une triade supérieure dont les personnes procèdent l'une de l'autre, et qui toutes se confondent dans le dieu suprême auquel elles doivent l'existence. Voilà la clé de voûte de tout le système religieux de l'Edda.

Nous n'ignorons pas que la théologie skandinave offre encore une autre triade que l'on adorait avec un respect profond, dans le fameux temple d'Upsal. Elle était formée de *Odin,* de *Freya,* sa femme, et de *Thor,* leur fils commun. Freya ou Frigga, la nature, la puissance productive et génératrice, était à la fois femme et fille d'Odin. Cette idée tient à un dogme mystique et allégorique tout ensemble, que les poésies du nord expliquent, et dont nous aurons fréquemment à développer l'existence parmi les populations asiatiques surtout. « Le Dieu supérieur était éternel : la matière ou la nature était son ouvrage; voilà comment Odin était le père de Freya. » Jusqu'ici rien que de vrai; mais maintenant voici la suite : « Le Père universel s'unit à la matière, et de cette union naquit *Thor,* l'intelligence produite par les deux principes (1), » l'être médiateur, participant aux deux natures, et leur servant d'intermédiaire. Nous verrons ultérieurement à quoi tient cette erreur, et de quelle vérité défigurée elle est la conséquence. Nous ne faisons, quant à présent, que constater le fait de la triade, sans rechercher ni les attributs de ses personnes, ni le degré de parenté fictive qui les unit.

Pour terminer ce qui regarde la Skandinavie, nous ajouterons que là aussi dominait une caste sacerdotale investie de la plus grande autorité, et à laquelle était réservée la connaissance, non seulement du dogme religieux dans sa partie d'enseignement, mais aussi d'une science plus profonde, plus mystérieuse et tout irrésistible, la science des *Runa,* des mots magiques qui procurent un pouvoir sans égal sur la nature entière.

Quelle fut la liaison entre les races skandinaves et les races celtiques? Ce

(1) Edda, troisième fable.
(2) Edda, fable 5.
(3) Id. id. et id., fable XI.
(4) Dit Mallet, p. 121.
(5) Edda, fable XII.
(6) Caractères sacrés et magiques.

(1) Mallet, *op. cit.* Note sur la V[e] fable.

n'est pas le lieu de discuter cette question. Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de remarquer une identité frappante entre la triade celtique, telle que nous l'ont conservée les auteurs latins, et celle que nous avons rappelée tout-à-l'heure : elle se composait de *Æs, Hésus, Theut, Heus* ou *Hu*, le grand dieu, le dieu par excellence; de *Tarann* (1) ou *Taranis*, le dieu de la force et des armes, et *Belen* ou *Belenus*, le dieu de la poésie, de l'inspiration. L'*Æs* ou *Esus* est marqué dans Lucain (2), et il se retrouve sur le monument découvert dans les fondations de la cathédrale de Paris ; c'est le dieu supérieur, le père des dieux et des hommes, et le dieu de la guerre, comme l'*Asa-Odin* des Skandinaves. *Tarann* est le dieu de la foudre, identique à *Thor*. *Belen* enfin, adoré chez les Noriciens, ainsi que chez les Gaulois, portait les attributs que nous avons reconnus à *Balder;* il était, comme lui, le *dieu-soleil*, le dieu de l'éloquence (3). Cette doctrine semble être le résumé de l'enseignement mystérieux des *Druides*, enseignement tout oral et tout traditionnel, et dont les vestiges n'ont pas survécu à la persécution des empereurs romains. C'est à cette doctrine sans doute que se rapportent les quelques monumens et les inscriptions hiéroglyphiques, si peu nombreuses malheureusement, que la science a retrouvées à grand'peine dans les Gaules et dans la Bretagne. « A Saint-Sulpice-sur-Rille, près de l'Aigle, on remarque sur l'un des supports de la table d'un dolmen *trois* petits croissans gravés en creux et disposés en *triangle*. Près de Lok-Maria-Ker, une autre pierre porte *trois* signes assez semblables à des spirales (4). » « Dans la caverne de New-Grange, près de Drogheda, comté de Meath, se trouvent des caractères symboliques et leur explication en ogham. Le symbole est une ligne spirale répétée *trois* fois; l'inscription en ogham se traduit par *A E*, c'est-à-dire le *lui*, le dieu ineffable. Dans la caverne, il y a trois autels (1). » Ces notions éparses se confirment et se corroborent mutuellement.

(1) *Tarann* signifie encore *tonnerre* dans la langue du pays de Galles, dit Mallet. *Op. cit.*

(2) *Pharsale*, I, v. 444.

(3) Voir l'abbé Banier et le P. Pezron, *Antiquités celtiques*. — Pelloutier, *Histoire des Celtes*.

(4) Michelet, *Hist. de France*, t. I, notes.

A côté de la race skandinave et de la race celtique, intimement liée à l'une et à l'autre, jusqu'au point de se confondre peut-être dans une même origine, se place la population antique dont les débris vivent encore en Irlande. Autrefois régnait sur la verte Eirin une classe sacerdotale, la classe des docteurs, des *Ollams*, qui offre des traits de ressemblance singulière avec celle des druides; mais au moins de la théologie irlandaise tout n'a pas été enseveli dans l'oubli, et il nous reste de curieux monumens des croyances professées et peut-être réunies en code par le plus ancien des prêtres connus, par *Ollam Fodhla*, qui, s'il en fallait croire les savans patriotes de l'Irlande, serait presque contemporain de Moïse. Sans contester cette prétention d'orgueil national, et en considérant le docteur Fodhla comme un personnage d'une haute antiquité, nous nous contenterons d'essayer un aperçu de la doctrine ésotérique qu'il avait reçue de ses ancêtres, et qu'il léguait au corps constitué de ses disciples.

Au premier anneau de la chaîne divine se trouve l'Être par excellence, Dieu, l'*Æsar*, la divinité prise abstractivement et dans son essence unique. Cette divinité se révèle et se personnifie dans *Aïn*. Or, dit un ancien commentateur, *Aïn treidhe na aium Taulac, Fen, Mollac*, c'est-à-dire *Aïn, triple dieu du nom de Taulac, Fen, Mollac* (2). « Ce passage remarquable est difficile à interpréter, dit M. Ad. Pictet, qui le rapporte; on ne sait s'il veut dire que *Aïn* avait trois dénominations différentes, ou s'il signifie que trois dieux pris ensemble constituaient Aïn. Cette dernière explication conduirait à une idée profonde qui se retrouve plusieurs fois dans le système mythologique des Irlandais, celle d'une *triplicité de puissances*, qui, dans un ordre déterminé, représentent *une seule personnalité*. » Et il ajoute dans une note : « Le

(1) *Collectanea de Rebus Hibernicis*, par Vallancey, t. II. — Ad. Pictet, du *Culte des Cabires chez les anciens Irlandais ;* Genève, 1826.

(2) *Collectanea de Rebus Hibernicis*, p. 487, voce : *Aïn*.

mot *treidhe* signifie littéralement trois dieux. *Aïn treidhe dia* serait donc exactement *Aïn dieu-trois-dieux*, ce qui donne quelque poids à notre conjecture d'une trinité de puissances constituant Aïn (1).» Nous irons plus loin que M. Pictet, et aidés par l'universalité du témoignage des nations, nous ferons passer à l'état de certitude l'hypothèse qu'il ne hasarde qu'avec une certaine retenue. Il y a là, comme partout, un vague mais puissant souvenir de la trinité; il y a la mémoire d'un Dieu *un et trois* à la fois, et ce qui nous confirme dans cette opinion, ce qui nous démontre que les trois dénominations d'*Aïn* ne peuvent s'appliquer à un être unique, c'est l'explication même de ces trois noms. « *Taulac*, dit M. Pictet, signifie *ce qui pénètre.*» C'est Aïn dans son action vivifiante, dans son existence active; c'est en quelque sorte ce pouvoir que les anciens nommaient par fausse application l'*âme du monde*, le grand moteur, le principe de vie. *Fen*, c'est l'apparition, la manifestation d'Aïn, Aïn se dévoilant par la création. Enfin *Mollac*, c'est le feu, l'intelligence brûlante, l'amour peut-être. Ces trois significations sont caractéristiques, et elles ont une analogie étonnante avec la triade telle que nous l'avons étudiée jusqu'à présent : toujours trois puissances, trois personnifications du Dieu unique et créateur; l'être, la création, la conservation ou la vie.

Si nous descendons ensuite vers les groupes de la population méridionale de l'Europe, nous rencontrons au premier rang les Etrusques, et avec eux les peuples primitifs de l'Italie, dont les débris ont formé le peuple romain.

De la religion des peuplades italiotes il ne nous reste rien, ou des notions trop confuses et trop grossières pour qu'il soit possible d'y démêler aucune théorie suivie. D'ailleurs le peu d'enseignement théologique qui s'y trouvait se fondit nécessairement, avec la suite des âges, dans la religion des Etrusques, beaucoup plus raisonnée et beaucoup plus savante, religion d'ailleurs tout aristocratique, privilége des grands et des maîtres de la péninsule, qui finit par devenir, sauf quelques accessions et modifications de détail, la religion de Rome primitive; car les patriciens allaient en Etrurie étudier les rites, les cérémonies et les dogmes. Parler de l'Etrurie d'après les Romains, ce sera avoir analysé le culte antique de l'Italie entière.

En Etrurie, le nom générique de la divinité était *Æsar* (1), nom collectif qui réveille dans son unité une idée de pluralité. Ce nom s'applique au Dieu par excellence, au *Tina*, au père, cause des causes, destinée et providence; puis avec lui, à côté de lui, identiques à lui, se produisent les *Lares* ou les *Pénates*, les seigneurs (*lar* veut dire *maître* et *seigneur*), les dieux intimes (*pœnates*, *per quos penitùs spiramus*, *per quos habemus corpus*, *per quos rationem animi possidemus*) (2). Ces dieux forment le centre mystérieux de la vie religieuse, civile et sociale; ils sont le principe et la source d'une infinité de mythes et de symboles; ils sont les *dii potentes*, les dieux puissans, ou plutôt, avec la vieille énergie du langage primitif, les *dii potes*, les maîtres du ciel et de la terre, et ils se reproduisent avec la même omnipotence dans la nation, dans la cité, dans le foyer domestique; causes premières de toute existence, personnification du pouvoir de la divinité, ils garantissent la patrie, le domaine, la maison. On voit des *penates publici*, *privati*, *familiares*; tous se confondent en un, et pourtant ils sont trois, non pas les mêmes partout, il est vrai, ce qui tient sans doute à l'amalgame des croyances latines, osques, sabines et étrusques. Les Pélasges même ne sont pas étrangers peut-être à cette doctrine d'alluvion, si l'on peut ainsi parler : ainsi on remarque d'abord *Jupiter*, *Tina-Jupiter*, le grand dieu, sous forme de père universel; *Vesta* ou *Hêstia*, le principe productif, la déesse-mère, chaste et génératrice à la fois; et *Minerva*, *Menerva*, *Mnerfa* (3),

(1) Ad. Pictet, du *Culte des Cabires chez les peuples Irlandais*, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. XXIV; partie littéraire, et à Genève, 1826.

(1) L'analogie est curieuse avec l'*Æsar* des Irlandais, l'*Æs* des Celtes et l'*As* des Scandinaves; nous y reviendrons.

(2) Macrob. *Saturnalia*, III, 4.

(3) Ainsi que ce nom se trouve écrit sur plusieurs

la sagesse, l'intelligence, la pensée et l'amour du père. Tous trois se symbolisent dans la pierre du foyer, *hêstia*, ou plutôt dans le feu sacré qui brûle nécessairement au sanctuaire de la patrie et de la maison, image du feu intellectuel, chaste, éternel, qui est la vie, la force et l'intelligence. La triade est encore *Jupiter*, le dieu par excellence; *Janus*, le dieu à double face, le principe des choses; *Mars*, ou *Mavors*, ou *Mamers*, le destructeur, le dieu de la guerre, en même temps qu'il est le père de la société romaine. *Janus* se place à côté de *Tina-Jupiter*, « et même, dans la haute doctrine, il s'identifie avec lui (1); » de plus, il est médiateur entre les mortels et les immortels; « Janus porte les prières des hommes aux pieds des grands dieux, et de là vient son double visage (2); » il est appelé par les prêtres *salyens*, dieu des dieux (3), et de lui, ces prêtres se nomment *Janes* ou *Enai*. Quelquefois il est le soleil, le dieu des armes, le *quir* ou *qbir* des Sabins, la lance sacrée et symbolique, et « il rentre dans le sein de *Tina*, son père, en se révélant sur la terre par le soleil (4). » Mars enfin, le dieu de la destruction, est aussi le dieu de la conservation, et c'est un caractère que nous ne pouvons nous lasser de faire remarquer : toujours l'idée de rénovation est unie à celle de destruction dans la troisième personne de la triade. Nous possédons un précieux monument de cette antique théologie, où elle semble être résumée en peu de mots : c'est le chant des *frères Arvales*, qu'ils récitaient en chœur dans la procession solennelle des *Ambarvalia*, fêtes civiles et religieuses pour la consécration des propriétés et la prospérité des moissons. « Lares, *secourez-nous! Et toi*, « Marmar (Mamers, Mars), ne permets pas « qu'un fléau destructeur attaque nos « moissons en fleurs; mais fais qu'elles « nous donnent un pur froment (1)! » Ajoutons enfin que le culte de la triade était tellement répandu en Etrurie et qu'il faisait tellement le fond de toute la religion, que, en avant de chaque ville, il y avait un temple spécialement consacré aux trois grands lares, aux trois grandes puissances (2).

Voilà donc également la triade divine, le Dieu, un et trois, reconnu et adoré par les familles errantes de l'Europe.

Nous avons parcouru plus de la moitié du monde. Nous nous arrêterons ici, avant de continuer et avant d'aborder ces sanctuaires de l'Orient, où le dogme s'est perpétué depuis de longs siècles, et où nous le verrons éclater partout, dans les livres sacrés, dans les cérémonies du culte, dans les monumens surtout. A mesure que nous approchons des contrées asiatiques et de ce vieux berceau de l'humanité, il semble que les croyances deviennent plus redoutables et plus mystérieuses, les traditions plus graves et plus solennelles, la mémoire plus féconde; les erreurs et les folies augmentent, la vérité est enveloppée de nuages épais et une lourde atmosphère la dérobe aux regards. Sous ces voiles ténébreux, elle n'en est que mieux conservée. Les grandes nationalités orientales sont comme ces temples inébranlables que le temps ne peut détruire, et qui sauvent par leur masse l'idole qu'ils renferment; fidèles comme les Pyramides, elles gardent pour les siècles le dépôt enseveli sous leurs mensongers hiéroglyphes.

Jetant donc un regard en arrière sur le chemin parcouru, nous résumons cette première partie de notre travail en reconnaissant que partout, dans les nations les plus barbares, dans celles où le dogme religieux paraît avoir eu le moins de part à la vie sociale, dans celles aussi dont les croyances sont moins connues, et dont la trace sur le globe n'a pas été profonde ni durable, chez les sauvages de l'Océanie, dans les tribus primitives des deux continens, l'idée de la divinité s'est toujours présentée comme com-

patères étrusques. Voir *Creutzer* traduit par Guigniaut.

(1) Creutzer *ib.* — D'après Varro *apud D. Augustinum de Civit. Dei*, VII, 10. — Proclus, *Hymn. in Hecaten et Janum.*

(2) Caius Bassus *apud Lyd.* p. 87. Voir Creutzer.

(3) Macrobe, *Saturn.* I, 9.

(4) Creutzer, *op. cit.*

(1) Lanzi, *Saggio*, etc., t. I, et Marini, p. 600, cités dans Creutzer.

(2) Vitruve l'atteste; Creutzer ibid.

plexe et comme reposant sur l'unité jointe à la trinité.

De ce dogme mystérieux et incompréhensible à la raison humaine, admis pourtant et conservé dans une moitié de l'univers, que conclure? Notre pensée est déjà assez développée pour que nous ne craignions pas de le dire par avance : le dogme de la Trinité ne fut pas inconnu aux peuples anciens.

Mais ici hâtons-nous de le proclamer : loin de nous la coupable hardiesse de prétendre que l'adorable et inaccessible mystère de la très sainte Trinité, révélé au monde par le Verbe fait chair, ait été connu et adopté dans son essence et dans sa vérité par l'antiquité païenne; loin de nous l'opinion impie de soutenir que ce mystère ineffable ait été sondé dans sa profondeur par les prêtres et les sages du polythéisme! En présence de ces hauteurs inaccessibles de l'Être divin, « l'esprit tombe en défaillance, la voix se tait, non pas seulement la voix de l'homme, mais la voix des anges. Cette science est au-dessus des puissances, au-dessus des chérubins, au-dessus des séraphins, au-dessus de toute intelligence (1).» Et nous ne voulons pas, comme autrefois Mamert Claudien, nous exposer à la censure de l'Eglise; nous ne voulons pas, comme autrefois Pierre Abailard, entendre tomber sur notre tête le mot foudroyant du grand saint Bernard : « *Dum multum sudat ut Platonem faciat christianum, se probat ethnicum* (1)! » Notre but et notre intention sont uniquement de prouver, à l'encontre des Sociniens, que le dogme de la Trinité n'est pas une invention postérieure à Notre-Seigneur Jésus-Christ et aux apôtres; et de constater, à l'encontre des savans de nos jours, que ce dogme, ainsi que toute vérité religieuse, procède d'une révélation première et universelle faite à l'humanité par son Créateur, révélation singulièrement altérée, prodigieusement obscurcie dans la pauvre intelligence déchue de l'homme coupable, et tellement oubliée par les enfans d'Adam, tellemen perdue au milieu des aberrations et des folies de l'esprit humain, qu'il a fallu, pour la remettre en mémoire, et principalement pour restituer au monde le dogme fondamental de la Trinité, que le Verbe divin, que la seconde personne de la très sainte Trinité prît chair, se fît homme et vînt habiter parmi nous. — Voilà toute notre tâche; Dieu veuille la bénir!

HENRI DE RIANCEY.

(1) Mens deficit, vox silet, non mea tantum sed et angelorum; supra potestates, supra cherubim, supra seraphim, supra omnem sensum est. D. Ambrosius, l. I, *de Fide*, c. 10.

(1) Sancti Bernardi *Epist.* XC *ad Innocent.*, P. II, c. 4.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

ONZIÈME LEÇON (1).

L'art moskovite dans ses rapports avec les traditions et les poésies populaires.

Le couvent Znamenskoy ou le premier palais des Romanof; origine et croissance de cette famille. — Traités des premiers tsars avec la France et l'Angleterre. — Introduction des aigles et du titre impérial. — Anciennes lettres à des rois français. — Une mappemonde à Icones; héraldique et mumismatique russes. — Décadence de Moskou; dépravation morale des nobles; parallèle entre les villes slaves et les villes teutoniques et entre le caractère des deux races. — Symbolisme du corbeau et de la colombe, l'immaculée sur les drapeaux russes et polonais, couvent de la Vierge, plaine des filles, jeux publics. — Traditions populaires, hôtel des monnaies, tribunal secret, porte d'Arbate et ses assauts,

(1) Voir la xe leçon dans le n° 65, t. XI, p. 325.

mausolée de Matveief, hôtel Souvorof. — L'arsenal, le canon tsar et les canons français. — Architecture en bois, son rôle, marché aux maisons, datchas ou villas d'été, le Versailles moscovite, confusion russe des deux styles sacré et profane en architecture. — Le mont Kouznetsky et ses souvenirs, panorama de la ville, adieux. — Voyage à Vladimir, histoire de cette ville, ses monumens, klephtes russes, légendes de Souzdal, tombes des damnés. — Chants héroïques, *Cycle* de Vladimir et de sa *Table-Ronde*, fragmens et appréciation.

Avant de quitter Moskou, jetons encore un regard sur ceux de ses monumens, tant sacrés que profanes, auxquels se rattachent des traditions populaires. Ces traditions sont importantes, car elles forment la base de la poésie, sœur aînée de tous les arts: elles en fixent le type idéal et les inviolables canons, qu'on peut alors aisément comparer et mettre en harmonie avec l'idéal et les canons de l'art plastique. Ainsi, en étudiant les principaux palais moskovites, leurs dispositions architecturales, les antiquités et souvenirs qu'ils conservent, nous arriverons à prouver l'intime rapport ou plutôt le vicieux mélange existant entre l'architecture sacrée et l'architecture civile des Russes, aussi bien qu'entre leur société spirituelle et leur société politique. De la même manière, en comparant à Moskou l'antique cité de Vladimir, comme le type à la copie, la mère à la fille, on mettra en regard les traditions civiles et les traditions religieuses, plus ou moins réunies dans la poésie populaire dont Vladimir est le soleil.

Parlons d'abord du palais ancien des Romanof et de l'origine de cette famille, en tout cas extraordinaire, quel que soit son avenir. Vous traversez le kitay-gorod; dans ces sombres couloirs et ces vieilles galeries en briques, ne descend qu'un faible jour par d'étroites ouvertures rondes aux voûtes; là, dans des rangées de boutiques souvent fétides, végètent les *gostes*, les uns occupés à tirer tout passant par le pan de ses habits pour lui vanter leurs marchandises; les autres, moins importuns envers les rares acheteurs, passent leurs journées à jouer aux échecs ou au domino: la passion asiatique du jeu, fruit du penchant au fatalisme, commence dès Moskou. On s'étonne de la misère de ces marchands, et pourtant de leur classe sortent primitivement, et de siècle en siècle, toutes les familles importantes. Les *ghildes* ou confréries marchandes forment avec l'armée la pépinière des classes nobles. Aussi voit-on dès les premiers temps le kitay-gorod habité à la fois par les boyards et les gostes, comme étant les uns et les autres les seuls hommes libres du pays. C'est donc aussi dans la partie inférieure du kitay, au bord de la rivière, que demeurait la famille d'émigrés allemands, appelés depuis *Romanof*. On y montre encore leur modeste maison, et près de cette humble demeure qu'on peut croire en toute vraisemblance avoir été d'abord couverte de chaume, comme le palais de Romulus, près de cette demeure, disons-nous, les enfans de *Roman* devenus empereurs, pour honorer leur berceau, ont élevé un grand monastère, dit le couvent du *Souvenir* (Znamenskiy monastyr). Comme l'*Ara cœli* du Capitole, il couvre le versant d'une colline; précédée d'une vaste cour carrée, son église est en partie de bois, et a cinq coupoles, avec une foule d'icones sur sa façade et au haut de ses murs blanchis. Son plan forme un carré surhaussé, et son intérieur est riche mais insignifiant. Les bâtimens monastiques dominant la Moskva, et construits également partie en bois, partie en pierre, s'élèvent entourés de silence, sur une rue sans boutiques. Solitaire et éloigné du monde, ce couvent semble méditer sur le passé obscur d'un nom qui recélait un si retentissant avenir: *Roman!* Ainsi s'appelait le chef d'une famille prussienne, venue en Russie sous le règne d'Ivan II, et dont le petit-fils, Féodor, fait moine dans sa vieillesse, devint patriarche sous le nom de Philarète Nikitch. S'étant conquis par ses services l'affection générale, Philarète, à la mort du tsar Boris Godounof, détermina la noblesse et le peuple à élever son fils Mikhaïl Fédorovitch, âgé de seize ans, sur un trône jusqu'alors électif, que la nouvelle dynastie devait rendre si fermement héréditaire.

Ce premier tsar Romanof régna trente-neuf ans, et mourut en 1645. Dix ans

plus tard le trône nouveau était devenu assez puissant pour que ses possesseurs prissent le titre de tsars de la Russie grande, petite et blanche, quoique le reste de l'Europe continuât de les appeler grands-ducs de Moskovie. M. Pâris a publié récemment, dans sa *Chronique de Nestor*, des lettres de ce prince au roi de France Louis XIII, où il le prie de ne point assister les souverains de Suède et de Pologne, et lui offre un traité de commerce en retour de sa neutralité. Il s'y intitule déjà maître absolu *des Russies, de Vladirmirqui, Moscosqui, Novogorotsqui, empereur de Casan, de Astriguan, empereur de Sibérie, grand seigneur de Smolensco*, etc. M. Deshaies se rendit comme ambassadeur à Moskou, et en rapporta à Louis XIII une lettre du tsar, privilégiant le commerce français et commençant ainsi : « Par la force « et vertu de la très puissante et très « sainte Trinité, qui remplit le monde « et pourvoit à toutes choses, qui con« sole et a soin de tout le genre humain, « qui donne la vie et qui fait subsister « toutes les créatures... par la grâce de « ce grand Dieu... je commande et suis « seul obéi avec applaudissement de tous « dans les terres immenses de la grande « Russie... » On pouvait deviner à ce style les prétentions naissantes de la dynastie; elle ne faisait pourtant qu'hériter de prétentions antérieures. La tendance impériale de ce petit trône s'était révélée des siècles auparavant; et même l'aigle double couvrait l'écusson russe depuis le mariage d'Ivan III avec Sophie, la prétendue héritière des empereurs grecs d'Orient, et la fille du despote de Morée, Thomas, frère de l'héroïque Constantin Paléologue, qui mourut le diadème en tête sur les murs de Bysance prise d'assaut. Moins patriote, Thomas s'était laissé chasser de Morée par les Turcs, et refugié à Rome il y était mort comblé des faveurs du pape Pie II, qui, cherchant les moyens d'expulser l'Ottoman de la Grèce, détermina la belle et spirituelle Sophie à épouser, en 1472, le grand knyaze de Moskovie, lequel faisait espérer d'unir, après ce mariage, l'église russe à celle de Rome. Mais la seule chose que les Moskovites voulussent de l'Occident, c'était la civilisation et ses arts; aussi appelèrent-ils alors de Rome le plus qu'ils purent d'Italiens et de Grecs réfugiés, et les monumens du Kremle naquirent. Néanmoins l'Europe continuait de penser et d'écrire avec très peu de respect sur le futur empire d'Orient, encore regardé comme à demi païen et mongol. Une mappemonde damasquinée à peu près de cette époque, offrant pour chaque région des figures symboliques spéciales, désigne ainsi les frontières russes (*Austria et Moravia*) : *Hîc transit sylva Boemica quæ se extendit ad paganos* (*Prussia et Vandalia*). *Hîc sunt confini Paganorum et Christianorum continuò bellantium ;* et un grand combat est figuré (entre Russes et Polonais?). Puis au-delà est écrit : *Hîc sunt ursi et falcones albi;* on les voit occupant la zone où est aujourd'hui Pétersbourg. Et une sorte de chimère, mystérieuse comme l'antique Russie, se traîne lentement vers la mer Glaciale.

Il est clair que ces Russes faisaient dès lors sur l'Occident une très mauvaise impression, et que ses jugemens défavorables ne venaient point d'une totale ignorance. En effet, deux navigateurs anglais abordèrent à Arkhangel dès l'an 1553, et se rendirent de là en traîneau jusqu'à Moskou, pour y établir des comptoirs, avec lesquels des marchands français vinrent bientôt faire concurrence. La compagnie commerciale anglaise, dite de Moskovie, était florissante sous le règne d'Elisabeth; cette reine avait des rapports de lettres avec Ivan Vassilievitch II, qui voulait absolument épouser la belle Anne Hastings, censée parente d'Elisabeth. Le roi Charles Ier envoya même un corps d'Anglais auxiliaires contre les Polonais au tsar Mikhaïl, dont le fils Alexis secourut à son tour Charles Ier dans ses malheurs, par des envois de blé et d'argent. « On voit, dit Coxe, rendant compte des « diplômes manuscrits de la bibliothè« que patriarchale de Moskou, une lettre « de ce malheureux prince à Alexis, da« tée de la dernière année de sa vie, et « une autre de Charles II qui annonce « au tsar la fin tragique de son père. » Momentanément interrompus par Cromwell et sa république, les rapports entre les deux états reprirent, au rétablisse-

ment de Charles II, une nouvelle vigueur, comme le prouve la multitude de dépêches déposées aux archives. On y voit que les Anglais nommaient déjà le tsar *imperator*, mais dans le sens asiatique; le titre européen de César (*Kayser*) ne fut donné qu'en 1514 à Vassili Ivanovitch, par l'empereur d'Allemagne Maximilien. La cour de France était moins flatteuse; aussi le tsar se plaint-il qu'elle ne lui donnait pas tous ses titres. Dans sa lettre de 1586 au roi Henri III, qui garantissait au commerce français d'importans débouchés, le tsar Féodor, fils d'Ivan-le-Cruel, écrivait: « Nous louons « en trois manières, au nom du Père, du « Fils et du Saint-Esprit, nostre seul « Dieu, qui nous a commis... nous em- « pereur et grand prince... pour main- « tenir le sceptre de la chrestienté, et « deffendre son peuple par lui esleu... » Cette même année, 1586, Jehan Sauvage de Dieppe écrivait la courte relation de son voyage en Russie, qu'a publiée M. Pâris, avec le mémoire de Pierre-la-Ville, sieur de Dombasle, officier dans une des trois compagnies françaises servant sous Boris Godounof, et le premier des faux Dimitri. Quelques années après, le capitaine Margeret, également au service moskovite, rédigeait son voyage, qui paraissait en France du vivant d'Henri IV, sous le titre d'*Histoire de Russie et grand-duché de Moscovie.*

Jusqu'au XV[e] siècle, le commerce d'échange dans ces contrées ne s'était fait qu'avec des pelleteries, timbrées comme monnaie courante, ou avec des lingots de métal coupés et pesés, qu'on appelait *roubles*, de *roubit*, *couper*, *séparer un morceau d'un autre*. Pour le trafic de détail, on se servait de peaux de martres, *kouna;* vingt de ces peaux ou kounas, faisaient une *grivna*, espèce d'écu. En 1420, Novgorod battit la première monnaie d'argent, représentant un prince sur un trône. L'alliée, la sœur cadette de cette ville, *Pskov*, célèbre parmi les cités hanséatiques sous le nom de *Pleskof*, en battit presque dans le même temps sous l'empreinte d'une tête de bœuf: ainsi fut aboli le *cuir-monnaie*. Mais les Russes avaient depuis bien long-temps l'usage des médailles; il est vrai que les premières venaient de la Serbie, où l'on en montre à inscriptions kyrilliques de l'an 1230. A la rigueur, la numismatique russe pourrait commencer dès l'onzième siècle, puisque le païen Igor, époux d'Olga, avait déjà son sceau pour sceller les traités. Chaque prince s'en faisait un nouveau, monté d'or et de pierres précieuses, avec un emblème particulier. La collection si précieuse de ces cachets fut détruite par ordre de l'impératrice Elisabeth, avant que la science eût eu le temps d'en tirer les conclusions iconographiques et historiques les plus élémentaires. De là le manque complet de notions héraldiques sur la primitive Russie. Strahlemberg, dans sa Description de cet empire (1757), dit que l'armoirie des premiers knyazes chrétiens était un triangle renfermant trois cercles, sur l'un desquels se lisait en slavon: *Notre Dieu est l'éternelle trinité, non trois dieux, mais une seule essence divine.* Saint George ou le cavalier blanc terrassant le dragon, remplaça cet écusson en 1380, après la victoire de Koulikof sur les Tatars, c'est-à-dire après l'affranchissement. Ce nouveau symbole, pris à la Pologne, semblait d'avance lui présager le sort que lui réservaient ses ambitieux voisins. Deux cents ans plus tard l'aigle à deux têtes de la race grecque, autre dépouille opime, vint également enrichir l'écusson tsarien, mais il se grossit de l'emblème bysantin, sans lâcher pour cela l'emblème polonais. Millin, dans son *Magasin encyclopédique,* 1804, décrit les médailles russes qui se trouvaient alors à Moskou dans le fameux cabinet de M. Bause. Elles y étaient classées d'après la méthode de Leclerc et Chtcherbatof, et formaient huit sections, mais ne présentaient à la rigueur que trois époques bien distinctes. Celles de l'époque primitive, la plupart ovales et d'argent, avec l'exergue en russe et en tatar (mongol?); celles de la seconde période, avec même forme et métal que les précédentes, ayant déjà la légende russe seule; celles de la troisième catégorie, frappées de l'an 1533 à 1696, ou jusqu'à la mort de Pierre-le-Grand. On en voyait d'un type tout différent, frappées cependant sous un même règne, et souvent celles de la capitale ne ressemblaient en rien à celles des pro-

vinces ou principautés particulières. Il y avait surtout une grande abondance de *kopèks* et *denouchkas* en argent, dit Millin, qui semble dans cet article confondre complètement les médailles et les monnaies sous une même dénomination. Depuis lors ce médailler a disparu; on l'a sans doute transporté à Pétersbourg, et réuni peut-être au *cabinet de Pierre-le-Grand*, à l'Ermitage.

On dépouille ainsi peu à peu Moskou de ses plus précieuses collections. Le voyageur est péniblement affecté, en voyant la lente décadence de cette ville à laquelle, vu sa position écartée des grandes voies commerciales, l'état refuse les embellissemens les plus indispensables. Cette incurie s'étend même à l'université : car outre qu'elle manque de capacités personnelles, sa bibliothèque n'a pas 30,000 volumes, encore sont-ils mal choisis, comme le prouve son catalogue publié en 1826 par le bibliothécaire Reuss. Son musée d'histoire naturelle, décrit en trois parties par le custos Fischer (1806-1827), a été également mutilé au profit de Pétersbourg, ainsi que sa collection archéologique. Des académies savantes florissaient naguère encore sur la Moskva, telle que la *Société d'histoire et d'antiquités russes*, fondée en 1804 : la collection de ses mémoires, imprimés en russe, demeure une mine précieuse de littérature slave; mais depuis peu le gouvernement, effrayé de quelques idées libérales qui germaient dans cette société, l'a dissoute.

Le monument, hélas! principal de Moskou reste son fameux hospice des Enfans-Trouvés, le plus vaste de l'Europe, et qui peut contenir jusqu'à 30,000 enfans. La faculté procréatrice que le slave exerce avidement partout, semble être la seule que le gouvernement russe laisse se développer en pleine indépendance. Aussi y a-t-il, sous ce rapport, de la part des classes riches et oisives, un débordement effrayant. La police sévit parfois contre les débauchés les plus diffamés; mais ses rares châtimens demeurent comme une exception que le peuple, pour se consoler, cite et montre sans cesse. C'est ainsi qu'à Moskou il vous mène voir un palais déserté, dont l'herbe envahit les seuils, et où vivait il y a quelques années un boyard qui viola sa propre fille. Instruit du fait, l'empereur l'a fait partir pour l'île terrible de Salavetsky, dans la mer Blanche : là, au milieu des neiges éternelles, il a été enfoui vivant dans une glacière, autrefois couvent, qui avait déjà englouti Byron, Ostermann, Dolgorouki, le favori Munich et nombre d'autres victimes illustres. Mais ces côtés tragiques de la société russe se cachent sous des fleurs : rien de doux, de champêtre, de joyeux en apparence comme la vie de Moskou; aucune population n'est comme celle-ci hospitalière et ardente au plaisir. La guerre semble ici chose inconnue; vous entrez de tous côtés dans Moskou sans trouver trace de fortifications. On sait qu'en général les villes, comme les contrées de la race slave, sont ouvertes; non conquérante ni militaire de nature, cette race s'est toujours distinguée en ceci des Allemands qui hérissent tous leurs territoires de châteaux-forts. Inhospitalier, le baron teutonique se barricade sur son roc, dans le nid de vautour qu'il nomme son *geschloss* (lieu fermé), tandis que sur l'infinie plaine slave, grande route du genre humain, le *pan'* ou *boyard* dans sa légère *datcha*, villa sans créneaux, sans défense, invite indistinctement tout voyageur. La joyeuseté joviale du moskovite se trahit dans son regard, comme dans ses actes; une foule de jardins publics et privés sont remplis de ce qu'on pourrait appeler des *caprices russes*, consistant en caricatures de tous les pays, et de la Russie même, en statues de vieux marquis français dansant auprès du brahmane et du bonze qui prie, en idoles kirghises près des dieux du Parthenon, en jésuites à qui des Kosaks font la grimace, en Vénus grecques courtisées par des bachkirs, etc. L'amour du plaisir brille surtout dans les fêtes qui ont lieu sur la *Dévitchey-polé* (plaine des Filles), hors de Moskou, au-delà des jardins et des étangs de la Presnia. Sur cette sablonneuse *polé* ont lieu chaque année, vers la fin de l'été, de grandes réjouissances, des mâts de cocagne, des courses de chevaux : le peuple se rue à ces spectacles, comme l'ancienne Rome au cirque. Des enfans, des femmes, y sont étouffés dans

la presse, sans que l'on y fasse pour ainsi dire attention. Ancelot décrivant une de ces fêtes, dit : « Qu'il y fut écrasé « dans la soirée pour deux ou trois mille « roubles de moujiks, et l'on plaignait « sincèrement les propriétaires (1). » Quelquefois on lance devant la multitude des faucons chasseurs contre des corbeaux jusque-là retenus captifs : les faucons planent, et bientôt sont au-dessus de leur proie tremblante, sur laquelle ils se laissent tomber comme un plomb. Parfois ces pauvres oiseaux, poussant des cris lugubres, viennent se cacher parmi la foule, qui les repousse en battant des mains. La haine du corbeau tient aux plus antiques superstitions des Russes; c'est pour eux l'image de Satan, le prophète des malheurs et de la mort, l'antagoniste de la colombe, messagère des bonnes nouvelles. Le peuple prétend n'avoir jamais vu de corbeaux planer sur le Kremle; de fait ils sont rares dans Moskou et dans toutes les villes où abondent au contraire les pigeons sauvages, qui reçoivent du pieux fidèle leur nourriture dans les rues. Mais lorsqu'on parcourt les campagnes de Moskovie, on est étonné de la quantité de corbeaux qui en obscurcissent presque le ciel, et étourdissent incessamment les oreilles de leurs croassemens rauques : on dirait que ce pays est leur rendez-vous général de tous les points du globe. Ce sont les princes noirs du désert, comme les bleues et douces colombes semblent les anges gardiens des cités. Oiseaux de l'Esprit saint, elles n'apportent que de bons augures, et il est strictement défendu non seulement de les manger, mais même de les effaroucher. Aussi couvrent-elles par légions les toits et coupoles des églises; on les voit gracieusement rangées sous les portiques, le long des frises, au-dessus des blanches colonnades : nichées parmi les acanthes et les fleurs des chapiteaux, immobiles comme des esprits en méditation, ou comme ces longs bas-reliefs peints et hiéroglyphiques de l'antiquité, elles dessinent par leurs lignes religieuses les contours du monument. Seul, le sombre corbeau vient parfois troubler leur repos harmonieux en croassant devant leurs cellules, comme le mal disputant au seuil de l'homme de bien.

(1) *Six Mois en Russie.*

La plaine des Filles, dont on vient de peindre les fêtes, est dominée par le riche couvent de la Vierge (*Dévitchey monastyr*), ou de l'Immaculée (*Pretchista*), situé au bout de la slobode des Pelletiers, et qui étincelle de coupoles dorées. Ses hauts remparts cachent depuis des siècles les filles pures, qui viennent d'âge en âge se fiancer au Seigneur; là bien des femmes de tsars et de princes ont été enfouies vivantes, telle entre autres la sœur de Pierre-le-Grand, Sophie. On cherche en vain aujourd'hui la cellule où vécut cette femme, si renommée par son esprit; mais en retour on montre dans ces murs la pierre sépulcrale du célèbre tragique Soumarokof, historien des révoltes des strelitz (1). Vers ce sanctuaire venaient autrefois en pélerinage toutes les vierges qui voulaient un époux; et après leurs prières, un certain jour de l'année, elles se rangeaient en longues files, surveillées par leurs mères, dans la plaine où tous les jeunes gens qui cherchaient femme, venaient les passer en revue pour se fixer dans leur choix. Malgré le peu de galanterie de ces usages, la *Vierge-reine* (*Dêvatsaritsa*) ou l'Immaculée, paraît avoir formé dès le moyen âge (2) l'oriflamme des armées russes, comme celui des armées polonaises.

Sous son air riant, Moskou a aussi des légendes terribles. Les superstitieux bourgeois montrent encore l'emplacement qu'occupait au-delà de la rivière, près l'église de Come et Damien, le *maudit hôtel des Monnaies*. Jadis, dès que la nuit était venue, ce quartier commençait à retentir des bruits étranges que faisaient, on ne sait pourquoi, dans cet hôtel abandonné, soit les ombres des morts, soit les *cobolts* ou les lutins. Forgeaient-ils leurs métaux, ou enfouissaient-ils dans les souterrains des tonneaux de roubles nouvelles? Etaient-ce les âmes des monnayeurs défunts, ou une bande de brigands accomplissant ses hautes œuvres? Les plus incrédules sup-

(1) Makarof, *Predaniia Rousskiia*, t. II.
(2) *Id., ib.*

posaient ce dernier cas. Toujours est-il que les femmes curieuses et les enfans, passant à heure indue devant cet hôtel sinistre, disparaissaient (1). A peu de distance de la ville, les paysans regardent toujours avec èffroi un étang, et sur ses bords une mystérieuse hutte en terre, où fut exécuté l'évêque Sylvestre, et qui est le dernier débris du palais de *Malouta-Skouratov,* cet exécuteur de tous les atroces caprices d'Ivan-le-Cruel. L'endroit s'appelle *le Lieu du secret* (*Taininskoe-celo*) : dans cette Sodome de débauches, qui était en même temps la Bastille du régent moskovite, les mignons d'Ivan tenaient leurs orgies sur les cadavres encore chauds de leurs milliers de victimes, heureuses quand elles n'étaient que cousues à la turque dans des sacs, et jetées aux poissons de l'étang. Il n'y a pas plus de trente années que les Moujiks n'osaient encore s'approcher de ces rives, considérées par eux comme interdites à tous, et comme le lieu du tribunal secret des *Gosoudars* ou maîtres. « Là, dit Makarof, les Tatars nous apprirent le supplice du knout. » Les cadavres des exécutés ne restaient point en ce lieu ; on les ramenait à Moskou, et on les y murait dans les remparts du Kremle, d'où leurs squelettes ont été retirés depuis (2) : symbolisme horrible ; signifiant que l'édifice social se cimente dans le sang des ennemis du prince, et rappelant ces tours de cadavres de l'Asie, comme les Persans en ont élevé il n'y a pas encore deux ans, et comme on en voit même en Turquie d'Europe, à la frontière serbe.

Alors, c'est-à-dire jusqu'en 1793, Moskou ne se divisait point par rues, mais par numéros, comme les lignes d'un camp : dans la huitième division, actuellement *quartier d'Arbat,* Pierre Ier avait établi un régiment d'élite, qui devint le premier noyau de la garde impériale, comme le déclare l'inscription qu'on y lit, au mur d'un palais, attenant à l'église de l'ancienne *Vosnesenie* (Résurrection). Dans ce palais, situé tout près du Kremle, logeaient les dévoués de Pierre-le-Grand, chargés de veiller nuit et jour sur les démarches de la haute noblesse qui voulait assassiner le tsar, pour mettre fin à ses réformes. Cette troupe choisie portait le nom très significatif de régiment de la Transfiguration (*Preobrajenskiy-polk*) nom qui, porté encore aujourd'hui à Pétersbourg par l'élite des gardes du corps, n'est plus qu'une menace contre l'Europe. A l'entrée de leur ancienne cour de Moskou est toujours une *boudka,* occupée par un invalide des batailles, « lequel monte là paisiblement ses dernières gardes, dit Makarof, attendant qu'il aille monter aux cieux la garde éternelle. » Quant à leur église, elle est devenue *tscrkov* paroissiale : c'est un monument très ancien, bâti en 1440, sous le grand knyaze Basile-le-Sombre, par un courtisan disgracié, Vladimir Hovrin', qui, ne sachant plus que faire, tourna vers l'ascétisme monacal son énergie. Mais le tsar de Kazan, Mehmet, vainqueur à Kolomna, ayant pénétré dans Moskou, et tenant le Kremle cerné de toutes parts, Hovrin' s'élance de sa grotte, excite et arme les moines, et tous en chantant des hymnes vont se réunir aux dernières troupes moskovites que rassemblait le knyaze Youriy. Hovrin' marche à leur tête avec ses moines, et les Kazaniotes, effrayés de l'intrépidité de cette nouvelle espèce de guerriers, s'enfuirent ; Hovrin' les poursuit jusqu'à ce qu'il leur eut repris toutes les femmes enceintes, les enfans et filles russes qu'ils traînaient en esclavage, et les ramenant à la ville, il les quitta, après les avoir purifiés et aspergés d'eau sainte, c'est-à-dire rebaptisés à la porte d'Arbate. Cette porte, appelée encore ainsi du nom des chariots tatars, à hautes roues, *Arbas* ou *Arabas,* qu'on y fabriquait jadis, devait voir fuir encore une nouvelle armée d'assiégeans, celle des Polonais, à l'époque de l'interrègne. Le terrible Novodvorskiy, à la tête des siens, ayant brisé à coups de hache les palissades de la ville de terre, s'élançait dans la ville blanche, et allait franchir la porte même d'Arbate, lorsqu'à l'exemple de Hovrin', le pieux Nikitas Vassilievitch Godounof, gardien de cette porte, éleva la croix, entonna à voix haute une prière aux saints du Kremle, et d'une décharge de ses mousquets abattit le jeune et brillant vain-

(1) Makarof, *Predaniia Rousskiia*, t. II.
(2) *Id., ib.*

queur Novodvorskiy. Aussitôt Godounof fit une sortie à l'arme blanche, et secondé par le feu des remparts, que dirigeaient d'habiles ingénieurs français (1), il força l'ennemi à la retraite, et en rentrant chanta le *Tebê boga hvalim* (Te Deum laudamus) dans l'église de Boris et Glêb, qu'on voit encore aujourd'hui, près la porte d'Arbate.

Dans un autre quartier, celui des *Arméniens*, se voit le mausolée de *Matveief*. C'est une chapelle sépulcrale à la manière de celles des Turcs, ornée en outre de quatre colonnes avec deux flambeaux renversés. On sait que ce fidèle ministre du tsar Alexis, père de Pierre-le-Grand, périt l'année 1682 en se livrant de son plein gré à la fureur des strelitz, pour sauver son maître. Quelque temps auparavant, cet homme, l'idole du bas peuple, en avait reçu un éclatant témoignage d'amour. Lui qui avait géré tant d'années les finances de l'empire, était presque dans la pauvreté, et sa maison tombait en ruines, quand les moskovites lui amenèrent un jour quantité de chariots remplis de pierres, pour rebâtir sa demeure. Le boyard voulait les payer : « Non, ré« pondirent *les Noirs*, ces pierres ne « sont point à vendre ; n'en ayant pas « d'autres, nous les avons détachées des « tombeaux de nos pères et les offrons à « notre bienfaiteur. » Pourquoi faut-il que de pareils traits soient si rares dans l'histoire de la Russie? Hélas! on montre avec moins de respect ce monument de Matveief, que la maison du sanguinaire Souvorof. « La voilà, dit le Russe, cette « maison du feldmaréchal de nombreux « royaumes, du père-commandeur des « armées de la moitié de l'Europe ! qui « les commande maintenant ? Mais la « maison est toujours debout ! Elle se « voit toujours grande et en pierre dans « la vieille rue Tsaritsina..., en descen« dant du Kremle... Mais, ô vanité de la « gloire !... sur cet hôtel, qui couvrit la « maman Europe de son ombre terrible, « on lit aujourd'hui *dom' Kouptsa veyera*, « (maison du marchand Veyer) (2). » La Tserkov, voisine de Saint-Théodore le Studite, qui était jadis unie à un couvent de la Madone de Smolensk, renferme toute la famille d'ancêtres du knyaze italique. « Devant ces tombes, notre généra« lissime apprit, enfant, la Catechèse et « l'Apostol, et, héros, vint, après cha« que campagne, chanter ses *Te Deum* « et les prières funèbres, cérémonies « auxquelles le batouchka lui-même, le « *papa* (1), assistait en simple et obscur « fidèle (2). »

Il est naturel de passer de l'hôtel Souvorof à l'Arsenal, ou palais des armures, qui occupe, avec ses cours, une grande partie du Kremle, et devant *lequel sont rangées des centaines de canons français démontés*, avec des étiquettes russes, désignant les régimens, provinces et nations diverses auxquelles ils appartenaient. Ces foudres napoléoniens se trouvent jetés comme des jouets d'enfant au pied des gigantesques couleuvrines et des deux canons-monstres qui gardent la porte de l'Arsenal. Montés, malgré leur effrayante dimension, ils semblent prêts à se mettre en route. L'un d'eux, ouvrage d'un fondeur russe, en 1586, pèse 849 quintaux, et son calibre en supporte 42. Puérils efforts du génie que la matière écrase ! Les derniers tsars ont montré plus de modération et partant plus de force. Leur palais principal au Kremle n'est qu'un élégant hôtel, entre le *Spass na borou* et les antiques *Teremes*, n'ayant pour tout avantage qu'une vue immense sur les plaines nues de *Serpoukof*. Au Kremle même ils n'ont rien changé, se contentant de le rétablir tel qu'il était avant les Français : ses tourelles à toits verts et pyramidaux sont restées intactes ; on a seulement blanchi ses minces et petits remparts, et ses créneaux, auparavant rouges, comme le sont encore ceux du Kitay et ceux du Kremle de Novgorod. Or, quoique du quinzième siècle, tous ces créneaux sont juste dans la forme de ceux des Lombards d'Italie et des Francs carolingiens, c'est-à-dire que chacun d'eux semble de loin une petite pyramide, et dessine en dedans une voussure aiguë ou l'arc primitif, au moyen de briques en retraite l'une sur l'autre comme les pierres d'un escalier. En général, pour

(1) Makarof, *ib.*
(2) Makarof, *ib.*

(1) Epithète honorifique de l'empereur.
(2) Makarof, *ib.*

tout ce qui regarde l'architecture militaire, les Russes n'ont rien qui leur soit propre : il en est autrement pour celle qu'on pourrait nommer l'architecture champêtre, celle où il n'entre d'autres matériaux que les arbres des forêts. Dans celle-ci, les Russes ont excellé plus peut-être qu'aucun peuple du monde.

Il n'y a pas long-temps qu'on voyait encore sur une des places de Moskou le *Marché aux maisons.* « Il présente, dit « Coxe, une grande variété de maisons à « acheter, étendues sur la terre, et fort « près les unes des autres. Celui qui a be« soin d'un logement vient sur les lieux, « dit combien de chambres il lui faut, « examine les bois qui sont numérotés « avec soin, et marchande... Quelquefois « la maison est payée sur-le-champ, et « l'acheteur l'emporte avec lui.... Ce qui « explique une chose aussi singulière, « c'est que ces maisons ne sont formées « le plus souvent que de troncs d'arbres, « avec tenons et mortaises aux extrémi« tés, en sorte qu'il n'y a plus qu'à les « assembler quand on en a besoin. » Jadis on bâtissait ainsi, même les palais du gouvernement, à plus forte raison toutes les villes : ce qui explique ces transplantations de cités, fréquentes chez les Slaves. Dans ce pays, le paysan même est artiste : il se sert de sa hache avec une dextérité admirable pour les constructions les plus compliquées ; elle lui tient lieu de scie et de tous les autres instrumens. C'est souvent lui seul qui construit, au retour de chaque printemps, dans de pittoresques lieux, ces splendides villas des maîtres, qu'on défait ensuite aux approches de l'hiver. Des palais impériaux, même récens, offrent de nombreux traits propres à cette architecture en bois : tel, par exemple, le Petrovskiy-dvorets de Pierre Ier, embelli par Catherine II, où logea Napoléon, et d'où les tsars ont coutume de partir pour faire leur entrée triomphale dans la cité veuve, lorsqu'ils la visitent aux grands jours. Entouré d'un parc admirable et de murailles bizarres, il se compose de plusieurs ailes en style chinois, tatar, mauresque, etc., convergeant vers une aile principale beaucoup plus élevée, que surmontent, comme aux vieilles terèmes de Moskou, douze tours à coupoles, rangées autour d'un dôme monstrueux, indou, qui les domine, comme le soleil ses douze signes, comme Vladimir sa table ronde, ou comme l'autel apocalyptique domine les douze tribus des élus. C'est ainsi que l'architecture civile usurpe par tout l'Orient les symboles de l'architecture sacrée, comme l'Etat usurpe sur l'Eglise. La coupole, principalement, semble, par sa nature, consacrée à Dieu ; et il n'y a peut-être pas, excepté celui de l'Ermitage, un seul palais tsarien sans coupole. Ceux même qui ont été bâtis par des architectes allemands, ont gardé en ceci l'orientalisme.

Outre les trois villes centrales, qui forment Moskou proprement dit, il y a encore une immense ceinture de faubourgs ou plutôt de villages, qui, par opposition aux villages *serfs*, sont appelés *slobodes*, c'est-à-dire *libertés*, sans doute parce qu'ils furent primitivement peuplés d'ouvriers libres. On distingue parmi toutes la slobode des Français, remarquable par son élégance et ses magasins de modes. Au-delà de ces faubourgs s'étend la *Polé* ou *campagne*, vaste océan de misère et de servitude, où sont semées les *datchas*, maisons de campagne, comme des oasis au désert. Voici *Kouskova*, éblouissante demeure d'un *cheremetieff*, à qui appartiennent cent mille serfs ; plus loin sont les datchas des Galitzin, des Orlof, etc. En 1837, à peu de distance des faubourgs, on montrait celle où vit, gardé par sa sœur, le riche comte Momonof, absorbé par une folie qui menace aussi d'atteindre les tsars : il se croit empereur de toute l'Europe. Conformément aux idées de grandeur orientales, ces villas se composent d'une quantité de corps de bâtimens, réunis par des cours d'une longueur énorme ; aussi les datchas impériales sont comme de petites villes d'où la population aurait fui. Par exemple, le château de Tsaritsyne, gothique et mauresque, élevé par Potemkin sous Catherine II, au milieu de son immense jardin anglais, avec ses toits en tôle noire et ses nombreuses tourelles, ressemble de loin à une citadelle dans une forêt. Plus rapproché de l'idéal européen, le *Sans-Souci* (Nie-Skoutchnaya) de l'impératrice actuelle, situé à une porte de Moskou, répète en petit celui de la cour prussienne. De ses

beaux jardins, on a sur la ville une vue d'ensemble admirable.

Mais pour embrasser le vrai panorama et tous les quartiers en amphithéâtre, de cette cité, la plus étendue ou la moins serrée de l'Europe, après Constantinople, il faut gravir le mont Kouznetsky, au-dessus du pont du même nom, qu'il domine presque perpendiculairement. Construit d'énormes blocs granitiques, mais à présent délaissé au point qu'on en répare à peine les parapets, ce pont doit son origine à l'opulent Larion Ivanovitch Vorontsof, qui, sous Catherine, possédait la montagne entière, et y bâtit d'un coup six palais européens, avec parcs à la française, dont la vue mit en ébahissement tout le public russe d'alors. Bientôt les grandes manières et l'hospitalité inouïe du comte Larion Ivanovitch devinrent proverbiales dans la ville. *K'komou-ty Nyntche?* Où vas-tu de ce pas? A coup sûr chez Larion! se disaient les boyards en se rencontrant dans les rues. Chez Larion tout le monde mangeait et buvait, chez lui sans cesse musique et jeux; la moitié de la noblesse y passait sa vie; et ce fut pour mettre les abords de la montagne des Forges (*Kouznitsa*) en harmonie avec ces pompes, que la ville ordonna la construction du pont de pierres. Un jour deux *Niemtsi* (Allemands) vinrent établir leur boutique de nouveautés devant le palais du boyard à la mode, et ils eurent vogue. Des juifs accoururent s'adjoindre à eux et disputer leur gain. On ne tarda pas à les chasser; mais le lieu resta consacré, et aujourd'hui y brillent encore les boutiques de modes dites françaises. Au reste, le barin' Larion était aussi bon pour ses âmes (ses esclaves) que pour ses hôtes, et le roi du bon ton, l'heureux gallophile a laissé une mémoire universellement bénie. Mais la capricieuse fortune a changé le palais Vorontsof en académie médico-chirurgicale, et l'on ne rencontre plus que des squelettes grimaçans sur les tables où jouèrent si long-temps les premiers dandys russes. Le mont Kouznetskiy n'en est pas moins toujours admiré. Les vieux Moskovites l'appelaient la *Cime non terrestre*, et chacun d'eux qui s'éloignait pour un lointain voyage sur les routes à embûches et à forêts de Kostroma et de Vologda, jetait de ce point un dernier regard sur le Kremle doré. Mais avec le temps, la noble cime, la terre aérienne, le sauvage et virginal désert, autel des primitifs augures, avait perdu sa poésie; de grossiers cyclopes allemands, forgerons et maréchaux, y avaient établi leurs ateliers; des enclos de choux, de pois et de navets, plantés par *la gent noire*, y remplaçaient les fleurs du jardin de Dieu. Près de ces usines, la cour dite des *Canons* élevait ses tours sombres; de là sortait nuit et jour une fumée épaisse, et là les tsars venaient voir fondre leur gigantesque et monstrueuse artillerie. Pour attirer le culte populaire, cette montagne n'avait plus que ses églises, celle de Florus et Laurus, aujourd'hui disparue, celle de Varsonophief, et le monastère de la Nativité de la Vierge, fameux par d'anciens événemens, et par la sépulture des martyrs Godounof.

C'est de cette dernière église, qui est encore aujourd'hui le rendez-vous de plus d'un pélerinage, que le soir de mon départ je fis à la ville mon dernier adieu. Elle se déroulait sous mon regard jusqu'aux limites de l'horizon.

L'incendie enfanta cette cité nouvelle;
Ces palais rajeunis, ces dômes éclatans,
Elancés dans les airs sans le secours du temps,
Du phénix radieux me retracent l'image,
Quand cet oiseau mourant, pour renaître immortel,
Dans les feux du bûcher qui se change en autel,
Retrempe les couleurs de son ardent plumage (1).

Mais ma pensée ne s'arrêtait qu'à regret sur ces vers. Le phénix m'apparaissait tel qu'il est, souillé depuis 1812 du sang de dix nations injustement versé; je ne pouvais pas non plus me dire avec Ritchie : « Je quitte Moskou, persuadé qu'on ne peut appeler barbare cette nation nouvelle, jeune et vieille à la fois... qu'on ne jugera bien que plus tard, quand elle aura atteint son développement. » Bonheur et changement à cette nation! Quant à son gouvernement, il a déjà assez agi pour qu'aucun cœur généreux ne puisse sympathiser avec ses tendances. Pourtant il y avait dans la scène qui m'environnait en ce moment tant d'innocence et de calme, les cloches du soir tintaient si joyeuses l'*Ave Maria* à

(1) *Six mois en Russie*, par Ancelot.

la Mère de Dieu; du couvent de femmes, à la porte duquel j'étais assis sous d'antiques bouleaux, sortaient des voix de chœur si douces, la masse blanche du Kremle rayonnait si religieuse dans les derniers feux du soleil couchant! Sous ce voile pur comme une robe de néophyte, qui aurait deviné le berceau de la terrible Russie? Mais en montant plus haut sur le Kouznetskiy, et voyant la cité orientale se dérouler sans bornes visibles, avec ses tours aiguës et ses milliers de coupoles polychromes, toutes couronnées de la gigantesque croix russe à trois branches, victorieuse du croissant, jeté sous elle comme un trophée, alors une espèce de terreur s'emparait de moi. — La nuit tomba peu à peu sur ces splendeurs barbares, et je regagnai lentement mon hôtel en longeant le mur crénelé de la forteresse, sur lequel mon imagination me représentait la grande ombre de Napoléon planant comme pendant la nuit de l'incendie. Un vieux Russe qui m'accompagnait me racontait, chemin faisant, la conduite des soldats français lors de cette fatale catastrophe: quantité d'entre eux avaient déjà brûlé leurs chaussures en s'efforçant d'éteindre les flammes, et contraints à la retraite, déjà pressés par la misère, ils ne demandaient cependant qu'une chose, des bottes pour défendre du froid leurs pieds nus. En évacuant Moskou, ils en forçaient les habitans à se déchausser en leur faveur : c'est, ajoutait le vieillard, le seul acte de violence dont ils se soient rendus coupables.

Et me voilà en route pour Vladimir. Ma kibitke roule à travers les forêts. Adieu, Moskou! adieu! Sans doute je ne reverrai plus une ville qui te ressemble; car, comme dit un livret populaire, « la « maman Russie est bien grande, elle est « parée de bien des cités fameuses, mais « nulle ne l'est autant que l'antique « Moskou; il y a au monde bien des ca- « nons, mais nul n'égale son canon- « tsar, et de toutes les cloches les plus « grandes, aucune n'est comparable à « notre cloche-tsarine. » Au bout de trente heures, je suis dans Vladimir, situé sur une longue plaine, au bord de la petite rivière de *Kliazma,* à cent soixante-douze verstes de Moskou. *Vladimir* est à la fois le nom d'homme et le nom de lieu le plus poétique, comme le plus populaire, de l'empire : en tant que roi, Vladimir est le père des Russes, leur Clovis et leur Charlemagne, le centre de toutes leurs traditions; en tant que lieu, Vladimir est la première capitale des vrais Moskovites. C'est là que se retrancha en 1157 le pouvoir suzerain des terres russes, après la destruction de Kiyov; la raison en est simple : tout ce pays n'était alors qu'une vaste et impénétrable forêt, où la cavalerie des vainqueurs mongols ne pouvait se hasarder sans les plus grands périls. Aux braves de la nation, ces forêts tinrent lieu de montagnes; ils s'y retranchèrent comme les Grecs modernes dans leur *Olympe* et leurs défilés du *Pinde,* comme les Serbes dans le *Roudnik* et la *Choumadia,* comme les Suisses de Guillaume-Tell autour de leurs glaciers, comme les enfans du Cid aux Asturies. Les chefs du peuple russe se firent brigands, plutôt que d'être esclaves, et il y eut une période de Klephtes et de Haydouks qui devait amener la puissance de Moskou. Du reste, Vladimir ou Volodimir était déjà auparavant un castel au milieu des bois, bâti, dit-on, par Vladimir-le-Grand au dixième siècle; mais il ne devint une ville que sous Monomaque, ou son fils Iouriy Dolgorouki, prince de Souzdal; puis André y ayant transporté le siége des diètes et du grand knyaze, l'augmenta au point que, dès 1190, un incendie y put brûler quatre mille maisons. Le chef spirituel de la Moskovie ne tarda pas à suivre dans cette ville le chef temporel; pendant tout le treizième siècle, le métropolite de Souzdal y résida auprès du président militaire de la confédération russe. Mais le quatorzième siècle ayant concentré à Moskou les deux pouvoirs de l'Etat, Vladimir abandonnée déchut peu à peu, et après avoir été maintes fois saccagée par les Tatars, finalement elle resta ruine. Aujourd'hui la *porte d'or,* de ses anciennes magnificences ne garde plus, comme celle de Kiyov, qu'un vain nom; du palais des grands knyases les vestiges même ont disparu, et dans ce qu'on appelle encore le Kremle, le couvent de la Nativité (*Rojdestvo*), fondé en 1191, et attenant au

palais métropolitain, ne montre plus que la place où reposait jadis le corps vénéré du fameux Alexandre Nevski. Le seul ouspenskiy sobor a conservé de beaux restes de son antique architecture, malgré que l'impératrice Catherine II l'ait revêtu à l'intérieur de marbres et de dorures nouvelles. Dans sa *riznitsa* (1), sont appendus de riches costumes et des armures princières du temps slavo-mongol. Une population champêtre de trois mille âmes groupe actuellement ses cabanes autour du Kremle déchu des anciens Bogatyrs, héros klephtes de la Russie.

Toute cette province retentit de chants populaires qui célèbrent leurs exploits et leurs croisades contre les Infidèles; les noms de lieux rappellent à chaque pas cette lutte. Voici le lac des Païens (*Pogonin'*); plus loin s'ouvre l'immense forêt de *Mourom*, asile de tant de brigands célèbres, et où le *Mouromets Elie* terrassa le Cacus mongol *Solovey*. La ville de *Mourom*, à cent dix-huit verstes de Vladimir, sur les bords de l'*Oka*, dont les cinq mille habitans exploitent aujourd'hui en paix leurs célèbres mines de fer, était au temps d'Oléarius une frontière sanglante entre les Russes et les Tatars du Mordva; elle garde encore, dit-on, un Kremle et un sobor de cette époque terrible où se terminait dans la steppe le long duel entre les deux élémens de la société humaine, entre le marchand et le guerrier, le cultivateur et le pâtre, le nomade et le citoyen, dont le Mongol et le Slave étaient la dernière expression historique. Ces vastes contrées, jusqu'au Don, ne présentaient alors aucune trace de culture : les pasteurs seuls y conduisaient leurs troupeaux, et les lieux de stations dans ce désert étaient, comme en Arabie, des fontaines. Quantité de villages y ont aujourd'hui des noms qui rappellent ce premier état du pays : la ville de *Riazan* elle-même est ainsi appelée de *Riasa*, qui veut dire une *mare*, un *réservoir* où l'eau se conserve l'été dans les pâturages (2). Dès que la race slave parvenait à enlever aux nomades un point de la steppe, elle y plantait des arbres et la changeait en forêt, pour s'en faire une barrière, et au sein de cette palissade naturelle, elle construisait un Kremle; puis elle consacrait ce fort par un tombeau de la Vierge (*Ouspenskiy sobor*). C'est ainsi que s'éleva *Souzdal*, dès 997, par les mains du roi-apôtre Vladimir, l'élève de la Grèce. Il est vrai que cette ville princière n'est plus, comme sa voisine Vladimir, qu'un gros village; mais les moujiks vous y décrivent avec d'autant plus de complaisance les splendeurs évanouies de ses trois cours, palais princiers, où Olga-la-Grande recevait son époux, où le suzerain Georges Dolgorouki, sous des *terèmes* (galeries) dorées, tenait table ouverte pour tout l'univers, où le pieux descendant des Chouiski, Vassili Ivanovitch, reçut la députation des provinces et des divers états russes, qui, poussés par le clergé, lui envoyaient la couronne, alors élective, de Moskovie. Mais les Tatars ont détruit ces monumens, dont il ne reste plus qu'un fragment en pierre, où le protopope de la cathédrale fait sa demeure (1). C'est toujours le prêtre qui hérite des puissances tombées. Comme Moskou, Souzdal a aussi un *kouznetski*, un *beau mont* (*krasnaya gora*), situé hors de la ville et incliné sur la rivière. Là étaient, suivant Ananie, le vieux historien de la principauté, des jardins féeriques, ornés des plus belles fleurs du Sud et de toutes les espèces d'arbres de la Grèce et de la Bulgarie, plantés par le knyase de Souzdal, *Mina Ioannovitch*. Depuis longues années, il embellissait ce séjour pour le rendre digne de la belle Euphrosine, fille du saint knyase Mikhaïl de Tchernigov, avec laquelle il était fiancé et qu'il aimait éperdument : là il espérait savourer comme un dieu les délices de la vie; mais le jour des noces, la belle tout-à-coup se leva du festin, et s'enfuit en pleurant au monastère de la Mère de Dieu. Elle y fit vœu de chasteté, et le paradis terrestre que l'amant lui avait préparé devint un désert aride, et qui porte malheur; car dans ces mêmes terèmes l'épouse du grand knyase Vassili Ivanovitch IV, l'aimable Solomonie, fut

(1) Vestiaire.
(2) Makarof, *ib.*

(1) Makarof, *ib.*

répudiée comme stérile, et forcée par des soufflets et des coups à entrer au monastère sous le nom de Sophie. Le peuple y montre encore un endroit qu'il nomme la *place des Soufflets,* à cause de ceux qu'y reçut, par ordre de son royal époux, cette sœur Sophie, devenue ainsi martyre avant même d'être *sainte;* car, en suivant toujours la même légende, l'éclat de ses vertus au couvent de Souzdal a causé après sa mort des miracles sur sa tombe, qui ont forcé de proclamer sa sanctification.

Au reste, le Moskovite est très prompt à croire aux miracles; et il y en a une preuve dans les *tombes des damnés* qui flottent de temps immémorial sur un lac près Vladimir. « Chacun peut les voir, dit Makarof, mais nul n'y peut atteindre; elles s'éloignent devant les barques et ne touchent jamais au rivage. » Ces bières d'écorce d'arbre, recouvertes de mousse et de roseaux, et longues comme pour des géans, sont au nombre de sept. De leur intérieur sortent parfois des soupirs et des signes étranges, qui glacent d'effroi le moujik; elles renferment les cadavres des terribles enfans de *Koutchko,* de ce boyard qui, maître du pays où fut plus tard Moskou, et n'ayant pas voulu le céder au grand knyase, fut par lui maudit et noyé dans un des étangs de la Moskva. Au lieu de s'indigner de cet odieux enlèvement de la vigne de Naboth, et plutôt que d'anathématiser le pouvoir oppresseur, les sujets de l'autocratie ont jeté leur malédiction sur la postérité de la victime. Ceci est caractéristique.

Je ne terminerai point ce chapitre des traditions moskovites dans leur rapport avec l'art et les monumens, sans jeter un coup d'œil sur le *Cycle héroïco-religieux* de Vladimir et de sa *Table-Ronde.* Si dans cette épopée, restée en chanson, l'expression poétique manque de beauté et l'idéal de noblesse, si même la morale naturelle y est souvent blessée par suite de la profonde barbarie des premiers Russes, il n'en est pas moins d'un haut intérêt historique de voir une chevalerie slavo-normande et pour ainsi dire toute carolingienne, se développer en Orient deux siècles après que celle du roi Arthur et de Charlemagne eut transformé l'Occident. La Table-Ronde de Kiyov, où siége *Vladimir,* le grand *Kral* ou *Carol des Slaves,* avec ses douze compagnons, apôtres militaires, *Dobrinya, Rogday, Tougarin', Tchourilo,* etc., offre le même mystère que la Table-Ronde d'Occident, le même sens à la fois zodiacal et apocalyptique, placé comme fond d'histoires réelles. Les réminiscences astrologiques se trahissent à chaque page de ces chants; l'affectation de nommer sans cesse Vladimir *le soleil,* et Kiyov *la ville blanche,* la *lumineuse,* rappelle le culte persique d'Ormuzd. Vladimir héritait du grand pontificat de *Peroun',* le Mithra slave, devant lequel brûlait nuit et jouir à Kiyov une flamme sacrée; mais même avant d'être attaqué par l'Évangile, ce Peroun' n'était déjà plus le sanguinaire Odin du Nord slavo-scandinave : les mœurs s'étaient adoucies, on ne chantait plus les refrains provocateurs des Normands de Rourik, on laissait sans vengeance le crâne de Svatoslav passer de main en main aux banquets des héros *petchenègues,* une poésie plus douce commençait à poindre au sein de la barbarie. Ecoutons-la :

« Dans la blanche cour de Kiyov est assis Vladimir, avec son oncle Dobrinya, le haut Rogday, qui tua trois cents ennemis; Tchourilo, Ivan Ouzmovitch, et Ilya de Mourom, qui dompta le brigand. Tous sont assis ensemble à une table de chêne, si chargée de mets qu'elle en plie. La corne du taureau, remplie d'hydromel, passe et repasse, éveillant les gaies pensées et le libre parler. Knyase, dirent enfin les *younaks* (1), soleil du pays, tu nous fournis abondamment le breuvage et les vivres; mais à tes festins il manque une chose : pourquoi ta vaisselle est-elle de bois? Nous méritons d'être traités avec plus d'honneur.

« Knyase Vladimir sourit à ce propos, et répondit d'un ton benin : Mes braves épées ont raison, et moi j'ai tort et m'en repens; car à quoi bon garder en tas mes lingots d'argent, quand je puis les faire servir à mes amis? Avec tout l'or de l'univers, je ne pourrais pas acheter des héros pareils à vous, et avec vos bras je pourrais conquérir, si j'en avais besoin,

(1) Héros.

toutes les richesses du monde. Pourquoi donc de l'économie? Ainsi désormais ma table aura vaisselle d'argent, coupes ciselées, vases à pierreries, et vous serez contens, ô mes younaks!»

On ne peut indiquer plus clairement une révolution dans les usages domestiques d'une cour et l'introduction d'un luxe étranger. Mais ici encore on trouve le dragon infect, ou serpent Python, l'ennemi d'Apollon et d'Osiris, le monstre qui figure aux origines de toute poésie slave, que tue *Krakus* à *Krakovie*, et qui dans les forêts de Kiyov apparaît à Vladimir, pendant qu'il chasse à la manière orientale, avec de grands filets et des piéges, et entouré des dames de la cour. Tout-à-coup, pris dans les lacets, un dragon énorme s'élance et les brise. Vainement les paladins l'attaquent, il les foule ou les tue; «et le prince et la princesse ne trouvent d'asile dans leur fuite que derrière les blancs murs de Kiyov. Mais le dragon bloquait la ville, il en ravageait les entours; on n'osait plus en sortir, et du haut de ses terèmes Vladimir regardait tristement.» Enfin on lui apprend que dans la basse ville est un jeune tanneur, d'une force merveilleuse, qui peut-être vaincra le monstre : il était fils de Plenko, et s'appelait Tchourilo. Vite il lui expédie sept messagers, qui trouvent le jeune homme occupé à tanner six peaux de bœuf à la fois. Troublé par la vue inopinée de ces hauts personnages, «il serre entre ses mains les six énormes peaux, comme si c'eût été de la toile fine. Bon augure pour les envoyés! Ils lui exposent alors le but de leur mission. Mais Tchourilo observe que, sans la permission de son père, il ne s'est point encore éloigné de la maison; il les prie donc d'attendre son retour pour lui exposer la demande du doux Vladimir.... Les députés forcément se résignent au retard; enfin rentre le maître, le père de la famille. Instruit de l'affaire, le vieillard répond : Volonté de prince est sacrée pour les pères; pars, mon fils! Le jeune homme prie en se tournant vers les quatre vents du monde, et après avoir reçu, prosterné, la bénédiction paternelle, il s'en va gaîment à la cour.» Vladimir, charmé à sa vue, veut lui donner ses propres armes; il le conduit dans les galeries où se conservent les meilleures épées, les cuirasses magiques, les lances à *talismans chrétiens*. Mais le jeune tanneur répond qu'il ne sait pas manier de pareils instrumens, et déracinant un vieux chêne dans la cour du palais, il s'en fait «une massue comme les hommes n'en avaient point encore vue et n'en reverront plus; puis, la brandissant comme une baguette, il se rend, le long du Borysthène, vers la caverne du dragon. Le monstre, qui gisait sous les rayons d'un beau soleil, ne l'a pas plus tôt aperçu qu'il s'élance, ouvrant une gueule énorme, pour l'engloutir d'un coup.» Mais de sa massue Tchourilo lui fend le crâne; et toute la ville blanche vient contempler son immense cadavre étendu.

La magie, les Circés, les philtres, les ensorcellemens ont un rôle très actif dans cette poésie. Aussi voyez les aventures de Kazarinn : «Couvert d'une cuirasse dorée, tout chamarré de colliers d'or, il quitte sa ville de Kolomna pour aller trouver le doux soleil Vladimir et se ranger parmi ses serviteurs... Arrivé dans la cour suzeraine, il descend de son haut coursier, l'attache à un arbre, monte aux blanches terèmes, s'incline devant l'image du Sauveur et de sa Mère, salue les quatre points cardinaux de la terre, et se tourne vers le prince, qui lui demande son nom et le nom de sa famille.» Content des réponses du héros, mais n'ayant guerre alors avec aucun voisin, le soleil vivant de la Russie envoie Kazarinn vers les bouches du Borysthène à la recherche du pêcheur de la *mer Bleue* (mer Noire), qui depuis longtemps n'envoyait plus à la cour son tribut accoutumé de poissons d'or et d'azur. «Dix jours entiers, le boyard chevauche. Oh! le chant est bientôt récité; mais que l'exploit est lent à s'accomplir!» Enfin voici la mer; mais vainement le younak s'informe d'un pêcheur de poissons bleus et dorés : les hommes qu'il rencontre sur la côte ne savent prendre que des poissons vulgaires. Désespéré et furieux, Kazarinn lance une flèche dans la mer. «Jamais brave ne décoche en vain : la flèche en tombant rencontre et perce un gros brochet, qui soudain, prenant voix humaine, s'écrie : Puissant héros, laisse vivre un pauvre poisson; ma

mort ne te serait utile à rien, et si tu tires cette flèche de mon corps, je pourrai te secourir. Kazarinn tire la flèche, et le brochet nageant libre, lui dit : Brave épée de Russie, le vieillard que tu cherches, celui qui seul entre les humains savait prendre dans ses filets les poissons dorés, a été enlevé par le brigand Kachtchey; il est maintenant captif du magicien par-delà les trois fois neuf domaines, dans la trentième zone (de Scythie?). Pars, tu réussiras à le délivrer... A travers les trois fois neuf domaines, vers la trentième zone, Kazarinn chevauche long-temps. Si vite chanté, qu'un exploit est lent à s'accomplir! Enfin Kachtchey en personne vient lui barrer le chemin. Son corps est long et sec, ses jambes n'ont point de mollets, mais tout est nerf dans ses membres et dans sa tête tout est ruse. Contre la ruse, la finesse aide. Sachant le magicien invulnérable au fer, Kazarinn lui jette au cou un lacet à nœud coulant, et l'ayant ainsi renversé de cheval, il le traîne... Kachtchey, pour se délivrer, offre tout l'or, tous les diamans qu'il garde en son castel... Dédaigneux de ces richesses, bien qu'elles lui revinssent comme prix de la victoire... le héros n'enleva au magicien que le vieux pêcheur, qu'il reconduisit à la cour du doux soleil Vladimir, où il continue depuis lors de pêcher poissons bleus et dorés pour la table princière. »

Ne croirait-on pas voir une répétition de la Circé italique dans l'histoire de l'enchanteresse Marina? Cette belle veuve a déjà transformé par des philtres neuf younaks, ses amans, en taureaux; un dixième, Dobrinya, se présente. Consumé d'amour, il passe et repasse devant la haute fenêtre de la dame, qui s'obstine à lui garder rigueur. Un jour, il aperçoit près de la fenêtre deux colombes roucoulant ensemble, et croyant voir dans ce fait une insulte à sa douleur, d'une main impie il décoche une flèche contre les oiseaux sacrés. Le trait, qui ne manquait jamais son but, est détourné cette fois par une puissance secrète; mais il s'enfonce dans la muraille et ébranle toute la maison de Marina. « La belle court à sa fenêtre, et voyant le héros enflammé de colère : C'est donc ainsi que tu me fais la cour? Il faut se garder de toi. Elle prononce une formule magique, puis s'écrie : Va donc, taureau, dans les prairies rejoindre tes neuf compagnons; deviens leur capitaine, et mugis avec eux tant qu'il te plaira... Et voilà que, sur les prairies de Kiyov, paissent dix taureaux superbes, et le plus grand de tous est Dobrinya. Cependant à la cour de Vladimir on cherchait le héros. Ne le voyant plus paraître, chacun était triste, excepté dame Marina; enfin elle-même en vint à le regretter... Devenue amoureuse à son tour, elle aurait bien voulu lui rendre sa figure d'homme; mais les charmes qu'elle savait jeter sur les héros, elle ne savait plus les ôter... En proie à ses regrets, elle ne mangeait plus, ne dormait plus; ses joues fleuries se fanaient. Souvent changée en corbeau noir, elle volait vers les prairies, se perchait sur le dos du taureau bien-aimé, lui disait des mots tendres et se lamentait. Mais Dobrinya ne pouvait lui répondre que par des mugissemens... Désespérée, la païenne va trouver un prêtre du vrai Dieu, et lui confie son malheur... Ma fille, répond-il, c'est par l'intervention de Satan que tu as pu transformer ton amant en bête; tu ne lui rendras sa première forme que par l'intervention du Christ... Renonce aux noirs mystères, tourne-toi vers la doctrine lumineuse du Sauveur mort pour nous... Marina obéit, brûle ses herbes magiques, et les taureaux redeviennent de fiers jeunes hommes. Alors Marina, pudique et tremblante, cherche à attirer les regards de Dobrinya... » Long-temps celui-ci la fuit avec effroi, la croyant toujours magicienne; mais lorsqu'il la sait convertie, il s'abandonne à tout son amour, la conduit dans ses terêmes, et les noces sont célébrées, durant trois jours, en face du soleil Vladimir.

Ces courts extraits suffisent pour montrer l'orientalisme qui existe aussi bien dans la poésie que dans l'art monumental ou plastique des Moskovites. Remplie de superstitions, cette poésie, d'origine moitié mahométane et moitié grecque, est d'autant plus intéressante que, posée sur deux mondes, elle offre une double nature. C'est ainsi que, tournée à la fois vers l'Asie et vers l'Europe, la Russie trahit en toute chose le dualisme qui en

la dévorant fait sa force; c'est ainsi qu'en littérature, comme en politique, elle est appelée à faire communiquer les deux mondes, à réunir en elle les élémens jusqu'ici propres à chacun d'eux, et à hâter la grande combinaison qui sauvera ou achèvera de détruire le monde occidental.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

SUR LES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES,

à l'occasion du rétablissement des Conférences et de la Faculté de Théologie (1).

Il y a peut-être témérité de notre part à essayer de rendre compte de la lettre pastorale que Mgr l'archevêque de Paris vient de publier sur les études ecclésiastiques. Ce document, remarquable à tous égards, inaugure le rétablissement des conférences et de la faculté de théologie dans le diocèse central de la France, d'où l'émulation du bien et de la vérité, comme à d'autres époques celle de l'erreur et du mal, est appelée maintenant à se propager sur toute la surface du pays. On sentira dès lors l'importance qu'il y a pour nous à traduire fidèlement la pensée de notre bon et savant archevêque et à bien rendre l'esprit des instructions qu'il adresse à son clergé. Étranger aux études purement ecclésiastiques, nous sentons toute notre insuffisance pour donner une appréciation complète du travail qui les concerne; mais qu'il nous soit permis du moins de l'envisager par le côté qui regarde nos recherches favorites et nous le présente comme un objet de prédilection. Je veux parler du caractère éminemment historique que la lettre pastorale en question a pour but de communiquer à toutes les branches de l'enseignement clérical. C'est une amélioration dont on n'avait presque pas tenu compte jusqu'à ce jour, et que nous sommes heureux de voir se produire au grand jour et officiellement dans la science de l'Eglise. C'est par là que cette science va se mettre en rapport avec les idées, les sympathies et les besoins de notre époque pour qui l'histoire est peut-être la condition la plus essentielle de tous progrès.

Le passé, en effet, contient le germe de toutes les questions à résoudre, et en indique en même temps tous les développemens futurs. Sauf les circonstances de temps, de lieux et de personnes, l'avenir en religion, comme en politique, n'est guère que la reproduction des faits antérieurs, agrandis ou diminués, mais se renouvelant toujours plus ou moins, semblables à eux-mêmes. C'est la forme des problèmes qui change, mais le fond en reste invariable et permanent comme les conditions même de notre nature. D'un autre côté, la méthode de l'enseignement historique est tellement inhérente au catholicisme, qu'on dirait que c'est lui qui l'a créée.

La vérité catholique, en effet, perpétuée par la tradition, repose sur des faits aussi bien que sur des dogmes, à la différence du système protestant qui est forcé par les principes qui le constituent,

(1) Imprimerie d'Adrien Leclerc, rue Cassette, nº 29; Paris, 1841.

à se borner à l'interprétation de la Bible. Ne vivant que d'argumentations et de théories dogmatiques, indépendantes des applications antérieures, et flottantes au gré de tous les caprices individuels, le protestantisme exclut nécessairement l'autorité de l'histoire. Aussi lorsqu'il a recours à la puissance des faits, c'est bien plus pour les tourner contre l'Eglise, que pour en faire la base de son propre édifice. Le passé de l'humanité est ainsi réduit à un rôle secondaire et misérable. Il n'est plus que l'auxiliaire de l'esprit de parti et devient une arme qu'on prend ou qu'on rejette à volonté parmi les autres débris de la défaite. Le catholicisme, au contraire, fait du passé le champ de bataille où doit se décider la victoire de l'avenir. Il y pose son camp, il y bâtit sa demeure et il sait qu'elle n'y périra point. De là l'intérêt qu'il porte à l'histoire. Il s'y attache comme à la moitié de son existence et au point d'appui d'où il remue le monde avec le levier tout puissant de la parole évangélique.

Et pourtant, malgré cette importance, si quelque étude avait été abandonnée à la routine ou même oubliée dans certaines branches de la science ecclésiastique, c'est assurément l'étude de l'histoire. Il semblait même à cet égard que les protestans d'abord, et ensuite les philosophes du XVIIIe siècle, les uns et les autres devenus tels pour avoir imaginé quelques théories de plus à mesure qu'ils oubliaient davantage les choses du passé, nous avaient imposé leur manie de raisonner en dehors des faits, et sans tenir compte de l'expérience, ou bien que nous leur avions fait la concession de parler le moins possible de l'admirable histoire de l'Eglise catholique. Mais, Dieu merci, le caractère historique est enfin restitué à l'enseignement religieux, et cet enseignement, qui embrasse à la fois les dogmes chrétiens et la preuve de ces dogmes, ne sera plus seulement dogmatique. En recommandant d'avoir pour chaque sujet, soit de foi, de morale ou de culte, une doctrine complète avec ses principes, ses démonstrations et ses applications, Mgr l'archevêque rend l'histoire présente et active sur tous les points de l'enseignement et la proclame comme une condition essentielle de tous progrès pour les études du clergé. A cet égard sa *Lettre pastorale* nous rend à tous, clercs ou laïques, un service des plus éminens. Nous n'examinerons pas si elle n'est pas plus remarquable encore sous d'autres rapports. Qu'il nous soit seulement permis, à cause de notre entière incompétence sous certains d'entre eux, de nous arrêter de préférence à celui qui nous a constamment préoccupé jusqu'à ce jour.

Les avantages que l'introduction de la méthode historique va communiquer à l'enseignement ecclésiastique auquel il convient plus qu'à tout autre, cet enseignement les communiquera à son tour à la science générale de l'histoire, qui devient de plus en plus la véritable richesse intellectuelle de notre époque. Enfin ces diverses améliorations se reproduiront elles-mêmes dans le mouvement et la direction des idées sociales; car le passé à mesure qu'il sera mieux compris projettera des lumières d'autant plus vives sur les questions présentes et découvrira des horizons nouveaux pour l'avenir.

Or c'est à montrer la nature et la filiation de tous ces progrès divers dont le germe ressort à chaque instant de la lettre de l'archevêque que nous allons consacrer ici nos réflexions.

Mais d'abord un mot de cet amour du travail que la Lettre pastorale recommande, dès ses premières paroles, avec une si douce sollicitude.

« Les avantages d'une vie sérieuse et occupée vous sont connus, dit-elle au clergé diocésain. L'orgueil peut sans doute pervertir ces dons précieux; mais l'homme sage et modeste, l'humble chrétien, le prêtre pieux, y trouveront un aliment solide pour leur âme, un préservatif contre les passions, un adoucissement aux peines de la vie. Accoutumés à vivre dans une atmosphère plus épurée, à chérir la retraite et le silence, ils éprouveront rarement la tentation de préférer aux jouissances de l'esprit et aux trésors de la science les biens d'un ordre inférieur. En vivant avec les hommes supérieurs de tous les siècles, ils acquièrent sans effort leur noble désintéressement. A leur exemple, rien ne leur sera plus facile que de réaliser une vie paisible, des mœurs simples et pures. Si tel est l'effet des études simplement

honnêtes, que ne devons-nous pas espérer de l'étude de la science par excellence, de celle de la science sacrée? En s'y livrant avec un cœur pur, on y trouve d'ineffables joies, parce que tout nous y parle de Dieu et favorise l'amour et la pratique des vertus chrétiennes. » C'est ce qui faisait dire à saint Augustin que, sans la science, il est impossible d'avoir les vertus qui rendent la vie sainte et nous dirigent sûrement à travers les écueils au but véritable, à l'éternelle béatitude.

D'ailleurs, plus le ministère du prêtre l'oblige de connaître les maux de l'humanité, et plus il a besoin de s'élever dans le sein de Dieu. « Appliqué à découvrir et à contempler l'éternelle vérité, il en saisit par intervalle les traits lumineux. Les grandes et nobles idées qu'il en a conçues, dit saint Grégoire de Nazianze, demeurent imprimées dans son esprit; il les rend toujours plus pures, plus dégagées des vains fantômes de la terre. Transporté dans une région de lumière et de paix, il s'y nourrit des grandes et solides espérances de la vie future. Par avance, il jouit de la possession de ces biens; il vit encore sur la terre; mais fortifié par l'esprit de Dieu, il est transporté jusque dans le ciel par le noble et généreux essor de son âme. »

Au milieu de ces consolations de la vie laborieuse, que de magnifiques exemples doivent encore y attacher le prêtre! Faut-il rappeler les premiers Pères de l'Église livrés à la passion de la science au milieu des travaux de leur épiscopat, saint Jean Chrysostome composant ses chefs-d'œuvre au milieu des dissensions qui agitaient les Grecs dégénérés du Bas-Empire, et saint Augustin écrivant au bruit de la chute de Rome qui retentissait alors dans tout l'univers, et tant d'autres savans évêques avides d'études sérieuses, malgré leurs vives sollicitudes pour gouverner, instruire leurs troupeaux, concilier les plaideurs, secourir les pauvres, calmer les dissensions, courir quelquefois au-devant des barbares? Les prêtres étudiaient alors et triomphaient des philosophes, ainsi que plus tard, au moyen âge, des sectaires les plus exercés à manier la plume ou la parole. Mais, ajoute la Lettre pastorale, « des évêques, des pasteurs ignorans ou infidèles furent surpris tout désarmés par les novateurs du seizième siècle. Telle fut la cause des succès de ces derniers dans plusieurs contrées de l'Europe. Ce sont les légats du Saint-Siége au concile de Trente qui en font l'aveu le plus formel et le plus explicite. « Par nous, disent-ils, ont pris naissance les hérésies qui pullulent partout. Elles ne sont pas notre ouvrage, en ce sens que nous n'avons pas semé ces funestes épines; elles ont germé spontanément dans le champ du Seigneur; mais, en ne les arrachant pas, nous sommes aussi coupables que si nous les avions semées (1). »

La sincérité de l'aveu fut alors, comme toujours, le remède le plus efficace du mal; et aussitôt commença cette admirable réforme catholique dans la science et dans les mœurs, commencée par les sainte Thérèse et les saint Charles Borromée, et continuée par saint François de Sales jusqu'à saint Vincent de Paul, jusqu'à Bossuet et au bienheureux de la Salle, fondateur des Frères des écoles chrétiennes. Aujourd'hui il reste encore à réparer par le travail et la charité les suites du funeste divorce que le dix-huitième siècle a mis entre la science et le Catholicisme. « Que le clergé se dispose à soutenir la lutte avec succès, dit la Lettre pastorale; nos pères ont triomphé du rationalisme antique, nous vaincrons le rationalisme moderne. Beaucoup plus répandu, et doué d'un dissolvant plus puissant, plus actif aujourd'hui, il aspire à s'emparer d'un mouvement qui se manifeste vers le bien; il multiplie ses organes, ses tribunes, ses systèmes. Ayons, nous, une confiance sans borne dans la vérité du Seigneur, qui demeure toujours; étudions, méditons, soyons avides de lumières. Dans nulle contrée du monde nous ne trouvons à plus bas prix les trésors scientifiques utiles à nos travaux, ni des rapports plus faciles avec des théologiens instruits, avec des hommes éclairés de tous les pays, ni des objets aussi variés pour faire d'utiles observations, ni des moyens aussi nombreux de rendre notre expérience précoce et

(1) Admon., *Leg. Apost. Sedis. In concil. Trid.*, sess. 1.

étendue. Aucun peuple ne possède une langue aussi claire; aucun ne compte plus d'auteurs habitués à porter de la précision et de l'ordre dans les discussions savantes ; nous avons donc de grands moyens, un excellent instrument pour acquérir la science avec rapidité. Que nous manque-t-il pour nous enflammer d'un saint courage? De réfléchir plus souvent peut-être sur la grandeur et la difficulté de notre mission. Que deviendrait notre société si la foi venait à disparaître? Voulons-nous l'y conserver, et assurer ainsi le bonheur de la France, préparons-nous à éclairer, à consoler, à réunir ce que des doctrines ennemies ont troublé, obscurci, réduit à une sorte de poussière impalpable. »

Il s'agit donc de reconstituer l'unité de la science en la rendant catholique; et quel moyen plus efficace pour un tel but, si ce n'est de régénérer et de compléter les hautes études ecclésiastiques? La Lettre pastorale embrasse dans 79 pages in-4° tous les préceptes qui peuvent s'appliquer à ces études, et c'est en expliquant les trois objets qui les constituent, le dogme, la morale, la discipline, qu'elle recommande la méthode historique comme essentielle à chacun d'eux.

C'est ainsi que, pour l'intelligence du dogme, il faut aller puiser dans le riche trésor des traditions catholiques où sont consignés les enseignemens de l'Église pendant toute la durée de son existence.

« Quant à l'histoire de la morale, elle explique l'histoire du monde, qui, sans elle, serait un livre scellé. » Enfin, pour la discipline, qu'il s'agisse de la liturgie avec ses symboles, ses prières et ses rites, ou bien de la législation qui régit la hiérarchie du sacerdoce et les innombrables institutions religieuses que les conseils évangéliques ont fait naître dans le sein de l'Église, c'est toujours et partout l'étude des applications successives qui vient compléter celle des principes.

Est-il question, par exemple, de l'influence exercée sur les arts par la liturgie catholique, des sublimes inspirations qu'elle a prêtées à la musique, à la peinture, à la poésie, ou des immortels monumens que lui doivent la sculpture et l'architecture, l'histoire de chacun de ces arts considérés dans leurs seuls rapports avec nos rites est une mine qui peut suffire aux recherches de la plus vaste érudition.

S'agit-il encore des lois qui déterminent la constitution de l'Église, les droits et les devoirs du clergé, ou bien qui facilitent l'accomplissement des vœux monastiques, l'exercice de la charité et de toutes les vertus qui honorent Dieu et font le bonheur des hommes: « quelle science que celle d'une semblable législation, répandue en des siècles et chez des peuples si divers, et toujours plus respectée, en vertu de la force qui lui est propre, que par l'appui d'une force étrangère!... »

« Pour ne parler que des ordres religieux et des pieuses associations qui, aux différens siècles du Christianisme, sont venus consoler l'Église de ses douleurs, réparer ses pertes, satisfaire à tous et à chacun des maux de l'humanité, qui ne serait étonné des prodiges opérés par eux, et qui n'éprouverait le désir de connaître les règles qui les ont créés eux-mêmes? »

Pour la vraie connaissance du cœur humain, l'étude de ces règles serait tout au moins aussi instructive que celle des lois politiques. Quelle étude encore que celle de leurs œuvres, des causes diverses de leur fondation, de leurs rapides progrès, de leur décadence! » C'est ainsi que le sentiment historique ressort à chaque instant des instructions que le nouvel archevêque donne à son clergé.

Après les trois objets des études ecclésiastiques, viennent les divers ministères où elles sont nécessaires, et pour lesquels elles doivent recevoir une direction spéciale et des applications différentes. La Lettre pastorale considère ici l'enseignement sous un nouveau point de vue, et montre successivement les formes particulières qu'il doit revêtir, selon qu'il est appliqué par un docteur, un prédicateur, un pasteur, un confesseur ou un catéchiste.

« Le confesseur, par exemple, doit beaucoup plus que le docteur connaître le cœur humain, en sonder les blessures, savoir quels accidens les font rouvrir, quels remèdes les cicatrisent, quelles précautions en préviennent de nouvelles.

Il doit moins étudier les livres qu'observer les hommes ; et, parmi les livres, il doit préférer ceux qui sont le fruit de l'expérience. S'il étudie les ouvrages de théorie, il doit y rechercher un exposé clair des règles, plutôt que de savantes et longues discussions, et il doit y porter moins l'étendue, la force et la subtilité d'esprit qui compare les idées, explique et prouve une doctrine, que la justesse du jugement qui saisit le vrai et s'y attache, sans tenir compte de toutes les opinions divergentes ou contraires, lesquelles, si on peut le dire ainsi, restent flottantes autour des vrais principes. Il lui faut une connaissance des hommes, fruit d'un tact exquis et le plus rare de tous; ce qui fait dire à saint Grégoire que *l'art des arts est la conduite des âmes.* »

Après avoir exposé avec cette simplicité de style et ce rare bon sens qui brille à chacune de ses pages les différences que la mission spéciale de chaque prêtre peut et doit amener dans le genre ou la direction de ses propres études, la Lettre pastorale insiste avec un soin tout particulier sur la nécessité où sont les ministres de l'Église de bien connaître l'état des esprits et les préjugés ou les passions qui les dominent et les poussent dans des voies nouvelles. Sans cette connaissance, comment un prédicateur, par exemple, peindrait-il avec force et vérité la physionomie si inquiète du monde? Et comment subjuguera-t-il ou même intéressera-t-il ses auditeurs, si, faute de bien connaître leurs dispositions, il ne peut leur apprendre à se connaître, ni leur donner une révélation claire et énergique des erreurs et des vices qu'ils sentent en eux vaguement, mais dont ils n'aiment pas ou ne veulent pas se rendre compte?

Ainsi, pour avoir prise sur les cœurs et sur les esprits, il faut d'abord se pénétrer de l'atmosphère où ils vivent; mais il faut aussi que le prêtre s'étudie lui-même et parle d'après les sentimens dont il est pénétré. « La foi, une conviction profonde, en faisant passer son âme tout entière dans le discours, donne à celui-ci cet inexprimable intérêt qui s'attache à une parole pleine de vie. Style, action, pensée, toutes ces choses sont spontanées et naturelles. S'il énonce les grandes vérités de la religion, il s'élève avec son sujet et transporte l'intelligence de ses auditeurs par la seule force de ses pensées. » C'est alors que la forme de l'enseignement relève directement d'un fonds d'observations formé de l'intelligence des besoins nouveaux de notre époque et de la satisfaction que des besoins analogues reçurent dans le passé. C'est ainsi que l'observation des faits présens se lie dans les instructions de la Lettre pastorale à l'étude des faits antérieurs; or, ici, évidemment, c'est toujours la méthode historique qui dirige le prêtre, en s'appliquant à la société contemporaine. Mais comme « c'est un travail surhumain » de posséder l'histoire complète de chaque question, le prêtre « s'appliquera à étudier surtout les vérités qui, étant plus contestées au sein de la société où il vit, réclament une exposition plus explicite; et il combattra les erreurs qui ont plus de vogue, plus d'empire sur les esprits de son temps, l'erreur vivante qui écrit, parle, remue vivement les intelligences et les entraîne vers les abîmes. Pour l'erreur morte et ensevelie depuis long-temps dans l'oubli, il lui suffira d'en savoir l'histoire. »

Et plus bas la Lettre pastorale ajoute : « Étudions suffisamment dans le passé, mais beaucoup plus dans le présent. Demandons au passé des analogies, pour prouver à des hommes enivrés de leurs progrès qu'ils n'ont pas même la triste gloire d'inventer l'erreur. Cherchons-y les résultats qu'elles y ont produits, afin de donner d'avance un démenti aux fallacieuses promesses des novateurs. Mais, à l'exemple des Pères, des prédicateurs les plus illustres, appliquons-nous à bien saisir l'erreur sous les formes dont elle est actuellement enveloppée. »

Ainsi l'étude des faits soit antérieurs soit contemporains, c'est-à-dire l'histoire du passé jointe à celle du présent, donne aux ministres de l'Eglise le sentiment du réel et du vrai, et les affranchissant des excès d'une imagination trop ardente ou des enflures d'une froide rhétorique, leur permet d'exposer les dogmes ou la morale chrétienne avec autorité et d'exercer l'influence efficace et

persuasive qui leur appartient dans le monde.

Mais il est quelque chose encore qui vient féconder la méthode qui nous occupe et qui vaut mieux même que toute cette science, que tout ce labeur. Nous aimons à répéter les paroles qu'ajoute à ce sujet notre archevêque : « Si ce travail est entrepris avec un grand amour de Dieu et des hommes, et si cet amour passe dans les pensées, dans la conduite, dans les discours, en sorte qu'il soit l'âme et la vie du prêtre, il enfantera des prodiges dans l'ordre de la foi et de la charité. C'est plutôt par sa douceur que par sa science, qui était pourtant étendue, que saint François de Sales ramenait tant d'hérétiques ; sans être un savant docteur, saint Vincent de Paul soulageait d'innombrables infortunes. Deux ou trois phrases lui ont suffi pour fonder une œuvre que tous les orateurs de son siècle n'auraient osé entreprendre. Une simple lettre de saint Augustin à une religieuse (1) est devenue le code où une foule de saints fondateurs ont puisé leurs règles pour conduire des millions d'âmes vers la perfection évangélique ; son vaste savoir lui servit fort peu pour la rédiger. »

Après avoir exposé les avantages attachés à l'étude des diverses parties de la science ecclésiastique, considérée soit en elle-même soit relativement aux ministères sacrés, soit encore dans ses rapports avec les sciences profanes qui doivent lui servir d'auxiliaires, la Lettre pastorale parle des moyens de favoriser le travail et de guider le clergé dans ses études. Il s'agit ici de l'établissement des Conférences et du rétablissement de la Faculté de théologie : double moyen de rendre au clergé les lumières et l'esprit d'association à l'aide desquels il a jadis accompli de si grandes choses, et pourrait en accomplir encore, si, à la vue des progrès de l'individualisme et de la déconsidération des lettres, triste fruit de l'irréligion, il sait comprendre que « dans cette France si pleine de vie, si facile à enflammer pour tout ce qui est vrai, grand, généreux, si prompte à condamner ce qui est faux et désordonné, si constante, malgré sa mobilité, à garder sa foi et sa charité, un tel abaissement ne saurait durer. » — Parlons d'abord des conférences, dont l'utilité se recommande par une expérience presque aussi ancienne que l'Eglise. Saint Ambroise leur attribue le grand nombre de saints et savans évêques qui illustrèrent les premiers siècles de l'Eglise ; saint Basile les cite comme consacrées par un usage déjà ancien. « Ignorez-vous, dit ce Père, que c'est la coutume des évêques préposés par Dieu au gouvernement de l'Eglise d'assembler les prêtres pour conférer des choses spirituelles ? L'usage ne s'en interrompt jamais. On y éclaircit ce qui est obscur... ; on discute des questions théologiques, et il est difficile d'exprimer combien la seule entrevue des confrères présens leur procure d'avantages spirituels. » « Il est nécessaire, dit-il ailleurs, que les prêtres se communiquent leurs difficultés, afin de s'éclairer mutuellement ; » et c'est en effet d'après saint Jérôme comme d'après saint Ambroise *le meilleur moyen de former des prêtres instruits*.

Chacun y apporte ses propres lumières, et profite de celles des autres ; c'est un commerce semblable à celui qui enrichit les peuples, quand ils échangent leurs produits. Outre l'avantage de l'instruction, les conférences ont encore celui d'imprimer aux décisions et à la conduite des prêtres dans le ministère un plus grand caractère d'autorité et d'unité ; et c'est ce qui explique la persistance de l'Eglise à les maintenir.

A l'époque de la réforme, dit la Lettre pastorale, « lorsque le concile de Trente eut signalé l'abandon de l'étude et l'ignorance des clercs comme une des causes les plus efficaces du relâchement de la discipline et des progrès des nouveaux sectaires, les conciles provinciaux leur opposèrent les conférences comme un des remèdes les plus puissans. » — A l'époque de la révolution française, l'esprit et le zèle des conférences passèrent avec nos prêtres proscrits sur la terre étrangère. Partout où ces modernes confesseurs de la foi purent se réunir, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, ils consolèrent leur exil et le sanctifièrent en discutant les points les

(1) Epist. 211.

plus importans du dogme et de la morale. Sous l'Empire, le clergé avait à peine eu le temps de se reconnaître, et ce ne fut qu'à la Restauration que les conférences furent rétablies avec succès dans la plupart des diocèses de France. Le diocèse de Paris en a pourtant été privé jusqu'à présent ; mais, grâce à notre nouvel archevêque, il va posséder enfin ces réunions qui ont toujours été regardées comme le moyen de progrès le plus sûr et le plus prompt pour les études ecclésiastiques.

Le rétablissement de la *faculté de Théologie* est le second moyen dont parle la *Lettre pastorale* pour former des prêtres studieux. « Il ne suffit pas, dit-elle au clergé diocésain, des connaissances acquises dans les séminaires pour dispenser un prêtre de se livrer à des études sérieuses pendant l'exercice de son ministère. L'expérience ne prouve que trop qu'avec des succès au début de sa carrière, il peut demeurer toute sa vie un sujet ordinaire ou tomber au-dessous du médiocre, s'il se livre à une vie oisive, ou s'il est privé, dans une vie d'ailleurs occupée, de cette lumière que donne une science acquise par des lectures choisies, jointes à la méditation et à l'expérience. Les conférences lui seront d'un grand secours pour l'acquérir..... Mais outre cette science usuelle et pratique, il en est une autre non moins nécessaire que nous venons vous apporter avec joie, en reconstituant la faculté de Théologie de Paris. Les avantages en seront grands, pourvu que vous sachiez y correspondre par votre zèle pour vous instruire et par votre amour pour l'Eglise. Ce secours serait inutile, au contraire, si l'esprit de parti, habile à tromper les hommes les plus droits ; si je ne sais quels préjugés aveugles parvenaient à vous inspirer de l'indifférence pour une institution qui peut nous aider à arrêter le torrent des mauvaises doctrines. »

L'indifférence sous laquelle avait succombé cette faculté de Théologie, malgré les efforts des hommes distingués qui l'avaient composée depuis 1808, tenait d'abord à ce que l'enseignement n'y était que la répétition de celui des séminaires, ce qui faisait un double emploi et une véritable superfétation. Elle provenait, en second lieu, de la forme scolastique et purement dogmatique de ces hautes études : ce qui les rendait nécessairement incomplètes, et partant vicieuses et fautives ; car une lacune dégénère souvent en erreur, et un point de vue exclusif a toujours l'apparence d'un point de vue faux aux yeux de ceux qui le combattent. Ainsi a succombé la faculté de Théologie, créée sous l'Empire ; mais elle se renouvelle aujourd'hui, avec tous les remèdes capables de prévenir les anciens abus.

La méthode qui va compléter et fortifier son enseignement, est toujours la méthode historique dont la Lettre pastorale insiste encore ici à montrer les avantages. « La méthode à employer dans les chaires de la nouvelle Faculté, sera principalement appliquée à développer les preuves par tous les monumens qui appartiennent à la science sacrée. Elle aura donc un caractère historique. La religion catholique, vous le savez, essentiellement fondée sur des faits, doit être mieux connue à mesure qu'on les interroge avec plus de soin. Et c'est aussi ce qui a toujours été pratiqué avec succès, soit dans les vives polémiques qui ont agité le christianisme, soit dans l'exposition pacifique de ses dogmes et de sa discipline... La profession de foi de l'Église, les écrits des Pères, la liturgie, les actes des Conciles, voilà les faits qui entreront dans nos cours. Ils tendent tous à établir que la règle de la foi ou des mœurs à laquelle se soumettent les catholiques, possède le caractère d'unité, d'universalité et d'apostolicité.... C'est dans cette étude des traditions que des savans laborieux, et quelquefois d'illustres génies, ont trouvé des matériaux pour composer les ouvrages que nous consultons avec le plus de fruit, où nous trouvons le plus d'agrément, que nous retenons avec moins de peine. Nous voulons que nos professeurs parlent au public des erreurs de l'époque, avec la méthode suivie par Bossuet pour combattre celles de son temps, avec la méthode qu'ont adoptée nos meilleurs apologistes pour répondre aux attaques des philosophes du XVIIIe siècle, pour repousser la constitution civile du clergé.... Pour écrire et parler ainsi avec une certaine supériorité, il faut de longues et patientes études, des méditations non moins as-

sidues. Il faut faire l'histoire de chaque dogme, la généalogie de chaque erreur, ce qui conduit toujours infailliblement à démontrer la légitimité du premier et l'illégitimité de la seconde. — L'Église a des titres pour chacun des enseignemens qui forment son immortel domaine, comme une famille probe peut en montrer pour chacun des biens qui composent son patrimoine. »

C'est ainsi que le haut enseignement religieux se trouve ramené à la nature de la doctrine catholique; mais outre l'exposition traditionnelle de cette doctrine, il y a les faits extérieurs qu'elle a produits dans le monde et qui composent l'histoire ecclésiastique dans ses rapports avec l'histoire politique et civile, et c'est ici que la Lettre pastorale se plaît à montrer la grandeur et l'immense utilité de la tâche à remplir. « Que de ténèbres répandues sur la science de l'histoire, qui ont également enveloppé celle de la religion! Aujourd'hui plus que jamais on se sert de la première, sinon pour rendre la seconde odieuse, du moins pour la confondre avec des institutions purement humaines, et quelquefois avec des institutions funestes ou mensongères!

« En rétablissant les faits sous leur véritable jour, en discutant les griefs si souvent reproduits d'ambition, d'intolérance et beaucoup d'autres, le professeur fera toucher au doigt ce qui, dans les événemens qu'on nous oppose, est condamnable, mais appartient aux seules passions de l'homme, ou au malheur des temps; ce qui est juste et qui pourtant est condamné injustement par des préjugés irreligieux; ce qui est mêlé de bien et de mal, parce qu'à l'action de la religion est venue se joindre l'action de l'erreur. »

Ainsi le haut enseignement religieux entre à pleines voiles dans la carrière historique, ne conservant que le fond de son ancienne méthode dépouillée des formes surannées de la scolastique. Et inutile de répéter à ce sujet que cet enseignement ne saurait avoir seulement un caractère historique : il aura également le caractère dogmatique, puisque les faits seront principalement des dogmes ou les preuves de ces dogmes; et c'est de la sorte qu'il présentera une doctrine complète avec ses principes, ses démonstrations, ses applications.

La méthode historique qui vient aujourd'hui compléter et corriger l'ancien enseignement, n'est rien moins, ce me semble, que la rénovation des études ecclésiastiques. Elle les fait sortir du domaine de la pure théorie et de la spéculation pour les rendre complètement aux faits; elle les ramène aux notions de la pratique et de l'expérience, et les met enfin en contact avec la société présente, sur laquelle ces études peuvent désormais exercer la plus salutaire influence.

Ainsi nous pouvons le dire avec assurance, grâce à la méthode historique adoptée pour l'enseignement ecclésiastique, les ennemis de l'Eglise perdent dès à présent leur principal avantage. Avec l'esprit d'expédient, de ruse et d'à-propos qu'acquièrent si facilement les hommes qui vivent au jour le jour, satisfaits uniquement de triompher des difficultés présentes, les rationalistes modernes avaient compris que le XIXe siècle fatigué des abstractions du XVIIIe demandait des preuves plus saisissantes que des idées générales, et voulait avant tout marcher à la clarté des faits. Cette puissance des faits ainsi reconnue, ils en ont voulu aussitôt retirer, à tout prix, les témoignages favorables, et ils sont allés fouillant, compulsant tous les monumens du passé. Les plus ardens à secouer l'autorité des traditions catholiques, ont été précisément les plus patiens dans ce labeur. Ils ont interrogé les littératures orientales, les théogonies, les cosmogonies, les livres philosophiques et religieux de toutes les contrées où se fixèrent les premiers habitans du globe; et tous, forcés, contrairement à leurs principes, de respecter et d'invoquer l'autorité des faits, pour se conformer à ce qu'il y a de plus intime et de plus impérieux dans la nature de l'homme, inventent et systématisent chaque jour un passé qui puisse justifier leurs erreurs, en fournir l'acte de naissance, leur assurer un titre quelconque de filiation légitime, et leur donner en apparence la consécration du temps.

« Gémissons, dit ici la Lettre pastorale, chers et dignes coopérateurs; mais ne nous bornons pas à de stériles gémisse-

mens. Faisons servir au triomphe de la vérité un des moyens employés depuis quelques années avec tant de succès au triomphe de l'erreur. Telle sera la tâche à la fois glorieuse et utile que nous imposons au professeur d'histoire ecclésiastique, et nous invitons à la partager tous ceux qui auront un goût et de l'aptitude pour les études historiques. »

Et plus bas, notre premier pasteur ajoute : « En suivant la forme d'enseignement que nous avons brièvement indiquée, en obéissant aux sages inspirations d'un esprit judicieux, en consacrant d'ailleurs toutes les forces de leur intelligence à une branche d'études spéciales, les professeurs se formeront facilement à eux-mêmes un riche trésor de solides connaissances. Ils deviendront pour les jeunes prêtres studieux des guides dévoués, zélés pour leur avancement dans la science. De leur école, nous n'en doutons pas, sortiront d'éloquens apologistes, qui, dans la chaire, ou la plume à la main, confondront les erreurs contemporaines, donneront de savantes expositions de la doctrine catholique, sauront manier l'art de la critique, être de dignes émules des académies savantes, ramener peut-être l'union si désirable du savoir et de la vertu ; noble alliance qui assurerait à la France une ère nouvelle de bonheur et de gloire. »

Telle est l'analyse, sans doute beaucoup trop sèche, de la lettre remarquable que Monseigneur l'archevêque de Paris vient d'adresser à son clergé. Les instructions qu'il lui donne sur les études ecclésiastiques, le rétablissement des conférences et celui de la faculté de théologie, à laquelle M. le ministre de l'instruction publique s'est prêté avec le plus vif empressement ; tout cela ne saurait être sans influence sur le mouvement des idées générales, et en particulier des sciences historiques, auxquelles notre clergé est désormais appelé à prendre une si belle part. Les améliorations qu'il devra introduire dans ces sciences n'en seront rien moins que la rénovation complète, et nous demandons la permission d'indiquer rapidement comment celle-ci s'opèrera.

Depuis trois siècles, l'histoire, faite tour à tour au point de vue protestant ou philosophique, n'a été, comme l'a si bien dit M. de Maistre, qu'*une conspiration contre la vérité;* et si cette conspiration a pu se prolonger si long-temps, c'est qu'elle tournait au profit des idées politiques qui nous ont dirigés depuis lors. Ainsi, c'est à l'alliance de François Ier avec les Musulmans qu'est dû le mépris qu'on a eu si long-temps pour les croisades ; c'est à son alliance avec les protestans contre la maison d'Autriche et contre les Etats catholiques de la rive gauche du Rhin, que la France cherchait constamment à conquérir, qu'on doit toutes les calomnies contre le catholicisme et contre les maisons d'Autriche et d'Espagne, dépréciées au profit de notre bonne alliée l'Angleterre. D'un autre côté, c'est à l'alliance anglo-française, si honorablement nouée par la Régence et si bien prônée par les marquis philosophes du dix-huitième siècle, ainsi qu'aux idées anglaises si bien raffinées et vendues par Voltaire, que nous devons encore ces appréciations philosophiques si remarquables d'intelligence et surtout de patriotisme.

Nous ne refusons pas de rendre hommage au génie qui s'inspira si bien des souvenirs chrétiens et chevaleresques dans les tragédies de *Zaïre* et de *Tancrède;* mais à côté de cet auteur il y avait celui de la *Pucelle*, l'homme qui, aux applaudissemens ignobles de l'aristocratie anglaise et d'une noblesse française non moins dépravée, déshonora la mémoire de Jeanne d'Arc, et salit à plaisir la plus belle figure que la Providence put envoyer ici-bas pour sauver un grand peuple et le consoler de ses malheurs. Cette seconde immolation, cent fois plus lâche que la première, d'une pauvre fille du peuple, couronnée de la triple auréole de la virginité, de la gloire et du martyre, résume tout ce que le Philosophisme du dix-huitième siècle a fait envers le pays, tout en ayant l'air de n'attaquer que le Christianisme. Les insensés ne voyaient pas qu'en dirigeant tous leurs coups contre la religion, ils abattaient autant de gloires nationales! Jamais aucune époque ne vit ni n'aurait pu soupçonner vandalisme semblable dans le culte des grandeurs de la patrie. Telle fut l'influence trop réelle que des intérêts

politiques mal compris exercèrent sur nos études historiques, exploitées de la sorte au profit d'une noblesse sans patriotisme comme sans religion.

Heureusement qu'une réaction puissante et irrésistible a commencé contre l'anglomanie et le philosophisme aristocratique du dix-huitième siècle. Nous n'avons donc plus qu'à réaliser dans la science les idées catholiques que nos armes et nos lois ont fait triompher depuis cinquante ans dans la société civile et politique de l'Europe.

Maintenant, comment doit s'opérer la rénovation des études historiques? Pour en bien comprendre les moyens, il faut d'abord se rappeler les causes de la décadence. Au milieu des agitations politiques et religieuses qui ont commencé à la réforme, l'histoire n'a pu s'écrire ainsi qu'on l'écrira de nos jours. Comme il arrive dans toutes les causes ardentes, l'esprit de système y a dominé; et à l'exemple de l'esprit de parti, il y a fait flèche de tout bois, légitimant toujours à ses propres yeux le moyen par la fin.

Dans une telle situation, le conspirateur au premier chef contre la vérité historique a été sans contredit l'esprit d'avocat, c'est-à-dire l'esprit de ruse et d'expédient, inhérent à quiconque a plus de confiance dans les hommes et dans les choses que dans les principes, et dans le présent que dans l'avenir. C'est en ce sens que les plus habiles défenseurs du catholicisme lui ont été parfois plus funestes que ses adversaires, précisément parce que, pleine de foi dans son éternité, cette religion avait moins besoin que toute autre du secours de l'à-propos, et qu'à son égard ce qui était habileté pour une génération n'était que maladresse ou duplicité pour la suivante.

Après l'avocat, subtil logicien, l'ennemi sans contredit le plus dangereux pour la vérité, vient naturellement le défenseur maladroit, véritable ours de la fable, qui, pour se signaler contre quelques préjugés ridicules, insectes bourdonnant dans le domaine des idées catholiques, a tant de fois lapidé sa propre croyance. Enfin le défenseur trop prudent n'est guère souvent moins à craindre; car, au lieu d'aller au-devant du péril pour l'éloigner, il l'appelle par son immobilité, et se laisse circonscrire et affamer, jusqu'à ce que, privé de tous les débouchés de la science, il ne lui reste plus qu'à mourir ou à se rendre à discrétion.

A la triste influence de ces causes défavorables au catholicisme, ajoutez l'habileté d'attaques incessantes de la part de ses ennemis, et vous aurez une idée des pièces qu'on a dû détacher de son armure, des atteintes portées à l'intégrité de son domaine historique; en un mot, de la conspiration dont il a été la trop patiente victime. Aussi ses adversaires sont-ils restés trois siècles durant maîtres du champ de bataille aux yeux de l'opinion, cette reine du monde, toujours propice à l'esprit d'audace et d'initiative, toujours hostile à la ruse cauteleuse qui protége une bonne cause, et non moins indifférente au zèle timide ou maladroit qui la défend.

Mais il est temps que la science historique sorte d'une position aussi fausse à l'égard du catholicisme, grand temps que cette science s'épure de tout l'alliage qu'elle roule avec elle depuis trois siècles; car jusqu'ici on ne nous a donné comme vérité que des témoignages passionnés, reçus souvent de seconde ou troisième main. D'autres fois aussi des esprits impartiaux, mais trop paresseux pour contrôler les témoignages d'autrui, ont fait comme ce bon M. Anquetil, qui, pour dégager, par exemple dans l'histoire de France, la grande inconnue des événemens, a combiné ensemble Mézeray, Daniel et Vély, comme si avec un peu de bon, beaucoup de médiocre et encore plus de mauvais, on ne devait pas faire du pire, au lieu de produire du meilleur.

C'est pourtant avec de semblables demi-mesures que notre histoire générale a été écrite jusqu'à ce jour, et que les défenseurs du catholicisme, particulièrement en France, ont souvent prétendu porter en sa faveur des coups décisifs. De là toutes les apparences de triomphes obtenus sur eux à si bon marché par les protestans ou les philosophes : mais aujourd'hui la lutte est engagée avec des armes plus réelles, ou plutôt le moment de rendre justice est venu; et de la plupart des œuvres que nous ont léguées les trois

siècles précédens, il ne restera que ce qui sert à un juge impartial après les plaidoiries, c'est-à-dire les faits qui lui permettent d'asseoir un jugement, les faits vus de face, et non, comme font toujours les avocats, par derrière ou de profil, les faits considérés enfin au point de vue de l'unité qui résulte des témoignages divers et partiels, et leur donne la seule garantie de vérité complète et absolue.

Or, cette unité, qui de tous côtés pénètre dans la science pour la féconder, où la trouverons-nous dans l'histoire moderne, si ce n'est au point de vue du catholicisme, c'est-à-dire de la centralisation chrétienne? C'est là que le vaste génie de Leibnitz l'a cherchée pour avoir l'intelligence du moyen âge, et que les écrivains protestans de l'Allemagne la retrouvent encore; tandis que chez nous tous les adversaires de l'Église s'obstinent à la regarder d'un point de vue arbitraire et partiel, comme, par exemple, celui des *libertés de l'Eglise gallicane*, qui, pour la France, simple province de la chrétienté, ne seront jamais que des libertés locales en face des libertés centrales, universelles et permanentes de l'Eglise.

C'est ainsi que depuis trois siècles l'histoire religieuse a été faite à un point de vue individuel ou local, et qu'il reste à la montrer sous son véritable jour, sous celui de l'unité et de la centralisation.

Or, en présence de ce besoin de rénovation de plus en plus impérieux, les catholiques savent encore fort peu leur propre histoire; mais cette infériorité momentanée fera bientôt place à une supériorité durable, s'ils ont le courage de la franchise et la sincérité de la confession, comme les légats du Saint-Siége l'eurent au concile de Trente en avouant formellement que c'était l'oubli de l'étude et de la science qui avait occasionné tous les maux de l'Eglise. La loyauté de l'aveu réparera tout instantanément; car dans l'état actuel des choses, si nous savons peu, du moins nous aurons l'avantage d'apprendre à neuf et de bâtir sur une table rase, devenue un terrain solide. Nos adversaires auront, au contraire, à déblayer leurs ruines et à désapprendre tout ce qu'ils savent mal, tout ce qu'ils ont mal appris en ne l'étudiant qu'au point de vue individuel et local, et avec l'esprit étroit et exclusif de la commune ou de la province religieuse, tandis que les catholiques placés au centre de la civilisation chrétienne auront le même avantage pour la comprendre que si, placés au centre de l'unité française, ils voulaient étudier l'histoire de la nation.

Et pour montrer que la table rase est la condition favorable par excellence dans l'étude des questions nouvelles, il n'y a qu'à remarquer combien il est difficile d'avoir le jugement libre dans une question nouvelle, lorsqu'on y apporte d'anciennes préoccupations, nécessairement vieillies et usées par quelque bout. En faisant de celles-ci la base des idées nouvelles qui réclament toujours le point de vue pratique de chaque question, c'est prendre pour étais des poutres vermoulues, c'est bâtir sur des ruines, et l'œuvre est souvent d'autant plus regrettable qu'on jette de magnifiques coupoles sur des murs que le moindre choc fera crouler. Ainsi sont tombés en poussière, pour être balayés par le vent de l'opinion, tant de travaux récens proclamés et acceptés triomphalement à leur apparition. Tel est le sort réservé, dans notre époque encore transitoire, à quiconque voudra prendre l'essor vers l'avenir et arriver à la vie, à la renommée, en se laissant prendre les ailes dans une érudition ou dans une philosophie de seconde et troisième main, et dans ces appâts gluans et perfides qui ont retenu dans la fausse science et les stériles préjugés du dix-huitième siècle tant d'écrivains de nos jours à qui leurs facultés natives et leur style passionné promettaient un meilleur avenir. Eh bien! les voilà morts, oubliés à tout jamais; deux ou trois seulement survivent encore avec le titre d'historien, mangeant paisiblement en viager leur patrimoine de gloire. Ce serait très mal de leur porter envie, mais aussi par trop débonnaire, d'attacher quelque crédit à leurs fortunes échancrées, et d'accepter des hypothèques sur des gloires qui sonnent creux.

Aussi bien nous avons autre chose à faire: c'est d'imiter en histoire ce que la Providence fait en politique. Or ne voyons-nous pas que ses révolutions ont toujours fait table rase d'une végétation vermoulue, pour laisser aux germes primitifs la libre faculté de produire leurs rejetons. Faisons de même envers toutes les his-

toires générales écrites dans les trois derniers siècles, pour ne consulter à leur place que les documens originaux, les titres contemporains, les impérissables collections des conciles, des ordonnances de nos rois, des historiens de l'Eglise ou de la France, publiés par les ordres religieux comme les pièces justificatives de toutes les questions à résoudre, de tous les procès à revoir. C'est ainsi que nous réparerons, au nom de la vérité, devenue évidente pour tous, les désastreux résultats de la conspiration historique que M. de Maistre a été le premier à signaler; c'est ainsi que va s'accomplir la rénovation des sciences historiques, auxquelles le clergé, avec ses immenses ressources d'organisation et la persévérance de sa vie laborieuse, assurera désormais un tout-puissant concours.

Quelles seront maintenant les conséquences de cette révolution intellectuelle? Une science historique nouvelle suppose une nouvelle manière d'envisager les faits, et dans ce changement de position, de nouvelles idées, de nouveaux besoins qui demandent au passé autant d'enseignemens nouveaux pour l'avenir. Or, que supposent, que produisent tous ces enseignemens, sinon le renouvellement même de la société et une transformation morale dont la science historique n'est que l'expression? Quelquefois celle-ci en est aussi le signe avant-coureur; mais alors, comme tout se tient dans la société, tout finit par marcher avec elle; il n'y a plus que la différence des traînards au corps de bataille. Quant à ceux qui regardent par plaisir en arrière pour aller butiner sur un champ de bataille indigne d'eux, on peut affirmer qu'ils ont du temps à perdre, et nous devons les féliciter de cet avantage; car si quelque chose nous manque de nos jours, et dont nous devrions être avares, c'est le temps qui nous emporte, dévorant les restes de la vieille société, et dans cette effrayante consommation d'hommes, de choses, d'institutions, nous donnant à peine le temps de songer à l'avenir.

En avant donc! suivons la tête de la colonne, c'est-à-dire le mouvement des études historiques qui réhabilite le passé; et quant au dernier siècle, laissez passer la justice de Dieu, ou craignez le sort de la femme de Loth, pétrifiée pour avoir contemplé d'un œil oisif et indiscret l'incendie de Sodome et de Gomorrhe.

Puisque la philosophie du dix-huitième siècle est morte, pourquoi mettre à triompher de son cadavre la même ardeur que si elle était encore vivante? De pareilles attaques procurent d'abord des victoires trop faciles pour faire croire à la force du catholicisme; elles ont ensuite un résultat non moins funeste, celui d'enchaîner l'esprit à un moule d'idées vieillies et sans application, et de le rendre absolument impropre à la solution des questions présentes et à la prévision des difficultés futures.

Préparée par la connaissance de l'histoire, la solution de tous ces problèmes imprimera à la société une face nécessairement nouvelle et en même temps conforme à la nature de la civilisation chrétienne, dont les antécédens auront toujours été consultés. Lorsque l'autorité de la science historique agira ainsi sur la société actuelle, l'avenir ne fera guère que rajeunir le passé en se l'appropriant; et déjà cette influence commence à se faire sentir, à mesure que nous entrons dans des circonstances plus analogues. Ainsi le même esprit qui fonde aujourd'hui sous nos yeux les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, les caisses d'épargne où les classes ouvrières s'encouragent au travail et à une conduite régulière et morale, l'admirable institution des écoles chrétiennes, où se distribuent aux classes pauvres le pain de l'intelligence et toutes les ressources pour se procurer et améliorer celui du corps; ce même esprit fondait au moyen âge des institutions analogues par la pensée, mais incomparablement supérieures par le dévouement qui les mettait en œuvre : leur ensemble, leur développement était gigantesque et proportionné aux grandes misères de cette époque; c'était une armée de moines qui s'avançait à la conquête de la barbarie, et défrichait les intelligences sauvages aussi bien que les déserts. Les moines portaient partout des paroles de paix et d'encouragement, et travaillaient eux-mêmes sans relâche à convertir au Christianisme les extrémités de la société an-

tique, si long-temps restées païennes. Eh bien ! la société moderne réclame de semblables labeurs.

Dans ce travail de rénovation, qui fera reverdir nécessairement jusqu'aux plus petits rameaux du Christianisme, chacune de ses branches reprendra son ancien rôle, modifié sans doute dans sa forme extérieure, mais inaltérable dans sa nature intime, dans son élément divin.

Ainsi, pour citer un des exemples les plus négligés, il n'est pas jusqu'à notre littérature mystique du moyen âge qui ne doive devenir tôt ou tard l'objet d'une magnifique réhabilitation. En effet, cette littérature greffa sur le génie national un de ses rameaux les plus féconds, en fit sortir une floraison toute chrétienne, et enrichit notre langue d'une foule de mots nouveaux et d'images de la plus haute et de plus pure poésie. Sous ce dernier rapport, il y aurait tout un dictionnaire à restituer, et qui embrasserait les expressions infinies de la religion et de la morale. Ainsi, par le mouvement des idées mystiques, le domaine de l'idiome national s'agrandit et se féconda dans les mêmes proportions que l'intelligence de tous; d'un autre côté, la même littérature eut au moyen âge dans le développement des facultés humaines une part aussi large que celle de l'architecture, de la statuaire, de la peinture et de tous les arts chrétiens. Ceux-ci produisaient des écrits mystiques, ciselés sur la pierre et sur le marbre, ou peints sur la toile, le verre et le bois; l'autre burinait sa pensée sur le parchemin, et afin de la rendre plus saisissante pour les yeux et l'imagination, le génie des moines la chargeait d'enluminures, de lettres historiées, d'emblêmes significatifs et de miniatures éloquentes. De part et d'autre, c'était la même poésie traduite en divers langages : ainsi toutes les formes du beau se donnaient la main, et de même que les arts venaient en aide à la littérature, la littérature prêtait sa lumière à l'intelligence de l'art. D'un côté, on avait les abbayes et les cathédrales ornées de mille chefs-d'œuvre sur les vitraux, dans les niches, ou sous les galeries du cloître et des chapelles; de l'autre, les écrits des premiers Pères de l'Eglise, ceux de saint Grégoire-le-Grand, de saint Bernard, des auteurs mystiques cités par Gerson, de Gerson lui-même, jusqu'aux œuvres de sainte Thérèse et de saint François de Sales. Double série de monumens également dignes de la religion qui les inspira, et qu'on ne saurait bien comprendre qu'en les plaçant sur deux lignes parallèles, pour les expliquer et les compléter les uns par les autres. Une solidarité nécessaire unissait, en effet, ces diverses branches de la poésie chrétienne : le texte engendrait toujours la miniature, qui venait s'ajouter à lui sur les manuscrits, et la miniature engendrait à son tour les statues et les tableaux; car ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer les chefs-d'œuvre des grands peintres de la renaissance et leur conformité presque littérale avec les sujets antérieurs qu'on retrouve sur les manuscrits. On conçoit dès lors la filiation logique et historique qui rattache les progrès de l'art aux œuvres de la littérature mystique. Par la même raison, une des causes de la profonde décadence de l'art chrétien de notre époque, c'est l'indépendance absolue dans laquelle on l'entretient à l'égard de cette même littérature; au lieu de les considérer comme des branches d'un même tronc, on s'est plu jusqu'ici à les séparer : on a proscrit les unes, on a adopté les autres, on a brutalement brisé leur faisceau. Ainsi, l'on s'est mis à genoux devant les sujets religieux de Raphaël, et la littérature mystique qui les avait originairement inspirés a été oubliée, pour ne pas dire dédaignée; et pourtant cette littérature était aussi nécessaire à l'intelligence des arts chrétiens et de tous les sujets religieux empruntés à nos mystères que les œuvres des poëtes grecs l'étaient à l'histoire de l'art antique. L'archéologue chrétien ne peut donc pas plus se passer de la lecture des auteurs mystiques que Winkelmann n'a pu se passer de la lecture d'Homère, d'Eschyle, d'Euripide et de Sophocle.

Cette corrélation, si négligée aujourd'hui, des écrits mystiques et des œuvres de l'art chrétien, se reconnaît dans la plupart des traités religieux de Gerson. Ainsi, dans ses divers sermons sur la Passion, on peut voir facilement tantôt comme un texte original pour les artistes

contemporains qui représentaient les stations du Calvaire, tantôt comme la traduction littérale des tableaux religieux où celles-ci étaient alors représentées (1).

Jamais ces tableaux de piété ne furent mieux compris et plus vénérés qu'au moyen âge. C'est donc au sens que les docteurs et théologiens mystiques leur attribuaient à cette époque par leurs écrits que le clergé de nos jours peut remonter comme à la source des plus naïves et des plus saintes inspirations.

Pour atteindre ce but, il y aurait une magnifique série de publications à faire sur le moyen âge. Le moment viendra sans doute de la commencer; quant à présent, nous bornerons nos réflexions à une seule, à celle que Fénelon faisait lui-même dans son dialogue sur l'éloquence : c'est que le style de la chaire a une tendance trop marquée vers la rhétorique et les formes oratoires convenues. Avec plus de réalité, il aurait bien plus de prise sur l'auditeur et le toucherait bien davantage; il le saisirait par toutes ses facultés.

L'archevêque de Cambrai rappelait à cet égard tout ce qu'il y avait à gagner dans l'étude de notre vieille langue, à la fois si naïve et si énergique, si positive et si colorée. L'action sacerdotale est d'autant plus forte qu'elle opère avec plus de naturel et de simplicité : or, quel idiome se prêtait mieux à ce double caractère que celui du moyen âge? Le style de saint François de Sales peut nous en donner une idée, car il forme l'anneau merveilleux qui lie la langue des écrivains religieux du dix-septième siècle à celle de Gerson et de nos vieux écrivains en langue vulgaire. Or, de tous côtés, dans l'histoire, dans la poésie, dans le roman, la littérature profane va se retremper, comme à une source d'eau vive, dans les ouvrages de nos vieux écrivains; pourquoi donc la littérature sacrée n'en ferait-elle pas autant? L'idiome qui permettait au chancelier de l'Université de Paris de rendre avec tant de grâce, de simplicité et d'énergie les sentimens de sa piété, n'est pas moins propre à rajeunir le langage de la chaire et des instructions mystiques que celui des chroniqueurs et des trouvères n'est propre à retremper le langage de nos littérateurs modernes. C'est en se dégageant de plus en plus de toute phraséologie de convention et du placage académique dans lequel le dix-huitième siècle emprisonnait le fond de toutes ses pensées, que ces derniers écrivains agissent aujourd'hui si puissamment sur la direction des affaires et sur le mouvement des esprits; mais il est évident que l'emploi des mêmes moyens assurerait un succès analogue aux membres du clergé; car si leur prédication a perdu de son influence sur les hommes du monde, c'est en grande partie parce qu'elle s'est imprudemment usée elle-même par trop de poli et de brillanté, parce qu'elle s'est délayée dans une surabondance de périphrases et de métaphores parasites; en un mot, parce qu'elle a perdu la simplicité, c'est-à-dire la vérité dans la forme qui intéresse de si près la vérite du fond. Or, la simplicité qui lui manque est ce qu'elle trouvera presque toujours dans les écrits mystiques du moyen âge et surtout dans le vieux français de Gerson. Il faudra, toutefois, dans ce retour vers le passé, craindre l'écueil de l'*archaïsme*, la ridicule manie des vieux mots, le pastiche et la marqueterie du vieux, et tout travail inintelligent fait avec les débris de notre ancienne langue; car là, comme partout ailleurs, l'abus pourrait bientôt envahir la place de l'usage et l'occuper indéfiniment.

C'est aux hommes de tact, de mesure et de goût à prévenir une telle usurpation en donnant les premiers l'exemple du bon emploi qu'on peut faire de nos vieux écrivains religieux.

(1) Le célèbre franciscain, Olivier Maillard, a traité le même sujet en langue vulgaire dans une *petite et briefve contemplation faite sur les sept heures du jour, sur la passion de Nostre Seigneur Jesu-Crist, pour penser et méditer aux peines, grands tourmens et douleurs : lesquels il a soufferts et endurez pour nous.* — L'ouvrage d'Olivier Maillard, sans date, in-4°, est en caractère gothiques. — Or, chaque heure de l'instruction de Maillard est ornée d'une gravure sur bois représentant le sujet qui est traité dans la contemplation qui la suit; et c'est là un exemple de ces gravures qui, à l'origine de l'imprimerie, remplaçant dans les imprimés les miniatures des manuscrits, conservèrent long-temps la même destination qui était de traduire fidèlement la pensée exprimée par le texte du livre.

Mais cette réhabilitation de la littérature sera bien peu de chose en présence du renouvellement approprié aux besoins de la société moderne de toutes les institutions catholiques du moyen âge. Déjà l'archevêque de Paris nous a donné le pressentiment de cet avenir en encourageant lui-même en France le rétablissement des frères Prêcheurs. En attendant le retour des nouveaux dominicains, nous savons que des évêques et des religieux de cet ordre mêlent leur sang au sang des missionnaires français dans le Tong-King et la Cochinchine; nous savons aussi que notre ministre des affaires étrangères a compris que la France devait protection à tous ses enfans, et que nos missionnaires devaient être protégés par notre épée comme ils sont déjà signalés à l'admiration du monde par les éloges du Saint-Siége; de sorte que, des points les plus divers à la fois, partent de généreuses pensées qui convergent toutes vers un avenir d'institutions catholiques.

Glorifions de notre côté les héros du Christianisme qui fondèrent ces grandes choses, remettons leur mémoire en honneur : écrivons des vies de saints, car ce sont autant de pierres pour l'avenir du catholicisme. Que chacun écrive celle de son patron, comme au moyen âge chacun sculptait sa statue pour la placer dans la grande basilique.

Travaillons tous en commun, car un jour ces biographies se réuniront en guirlandes comme leurs statues sous les portiques de nos églises; elles se rapprocheront harmonieusement tour à tour comme les élégantes colonnettes des chapelles, comme les faisceaux de colonnes qui s'épanouissent sous la nef avec les nervures de la voûte, ou bien encore avec plus de puissance elles se dresseront enfin sous toutes les formes et en tous lieux, sur le trône ou dans la chaumière, sous le scapulaire du moine comme sous l'armure du chevalier, et les générations nouvelles se souvenant à leur vue de ce que firent nos aïeux, ne laisseront plus déchoir la civilisation chrétienne du rang qui lui est destiné.

C'est avec ces matériaux que nous construirons l'immense édifice moral du catholicisme; et qu'on y songe bien : avant la construction des cathédrales, on commença par écrire des légendes, par édifier les âmes; on bâtissait ensuite les temples pour y traduire en pierre toutes les grandes pensées qui venaient du cœur.

De même, le mouvement qui déjà porte l'esprit religieux vers l'histoire sociale et littéraire où les vies de saints brillent avec tant d'éclat, sera nécessairement l'avant-coureur d'un travail analogue, qui nous fera écrire ces mêmes vies en caractères plus durables sur des monumens où l'art chrétien perfectionné donnera la beauté idéale du Christianisme, dont le moyen âge n'a donné qu'une défectueuse représentation. Alors la société revêtira de nouveau et plus belle la robe blanche des basiliques. Mais aujourd'hui nous sommes encore ou à déblayer la terre, ou à creuser les fondemens : c'est comme, au onzième siècle, quand on commençait à jeter les premières pierres des églises ou à construire les cryptes. Les travaux marchaient lentement, péniblement; mais aussitôt les croisades commencées, l'inspiration, l'entraînement gagne tous les esprits. Qui nous dit qu'il n'en sera pas ainsi avec nos croisades nouvelles qui se préparent dans l'immense question d'Orient?

La réédification sociale de notre époque procède avec la même lenteur et la même sûreté : pendant que les rois étayent des édifices tombant en ruines et blanchissent à neuf de vieux sépulcres, pendant que les peuples sapent l'édifice et chargent la mine, l'Eglise, patiente et silencieuse, continue à faire le bien sans bruit et sans éclat, détruisant l'erreur, semant la vérité, provoquant le dévouement, réglant le cœur de chaque individu et le bon sens des masses contre l'égoïsme, en attendant d'agir sur la société publique. C'est ainsi qu'elle taille les matériaux de l'édifice qui doit remplacer celui qui croule; matériaux encore épars, isolés, mais qui pourtant commencent à faire nombre. Le moment est venu de les classer, de les coordonner; ce sont des pierres vivantes qui n'attendent plus que le ciment et des ouvriers. Qu'une parole religieuse se fasse entendre, et à son harmonie vous verrez

toutes ces pierres se mouvoir pour s'édifier elles-mêmes, comme les murs de Thèbes au son de la lyre d'Amphion.

Mais cette parole, si je ne me trompe, c'est notre bon et savant archevêque de Paris qui vient de la prononcer. Je ne crois point exagérer l'importance de sa Lettre pastorale : la réforme des hautes études ecclésiastiques gagnera infailliblement de proche en proche la science et la société; peut-être même son influence agira-t-elle avec une rapidité qui nous surprendra. Nous aimons tant en France l'esprit d'initiative dans nos chefs, lorsqu'il est dirigé lui-même par un sûr et profond bon sens! Mais dans la société religieuse, combien l'autorité emprunte à son origine divine une action plus prompte et plus efficace! Toutes les réformes qui ont été opérées dans l'Eglise tiennent vraiment du prodige sous ce rapport. Pour laisser fonctionner librement l'esprit du Christianisme, maintenons donc la distinction qu'il est venu mettre entre les pouvoirs temporels et spirituels. La Lettre pastorale de notre archevêque renferme à ce sujet des conseils de la plus haute prudence, et nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer.

Surtout gardons-nous bien de mettre toute notre ardeur à récrépir et badigeonner les institutions si précaires de la politique; réservons-nous pour quelque chose de mieux; car il faut bâtir à neuf sur les fondemens éternels de la société chrétienne, et pour cela faire table rase de toutes les vieilles masures dont on les a surchargés. Cette table rase, dont nous avons montré les avantages comme point de départ de la rénovation historique, est, au point de vue politique, l'indifférence la plus parfaite pour les formes variables, et pour les questions de personnes et de dynastie. Qu'a donc besoin l'Eglise de tel ou tel nom propre? Est-ce que celui de Dieu ne lui suffit point? et craindrait-elle les orages en montant cette barque de saint Pierre qui porte, depuis dix-huit siècles, le Christianisme et sa fortune?

RAYMOND THOMASSY.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

COMMENTAIRE SUR L'IAÇNA.

Il est une littérature brillante comme l'aurore d'où elle vient, mais qui, comme l'aurore aussi, est toujours à l'horizon, tandis qu'elle devrait être au zénith pour nous. Nous voulons parler de la littérature orientale. C'est de l'Orient, on le sait, que vient la lumière; c'est de là que viennent les hommes, et avec eux la science et la religion, la poésie et les lois. C'est donc l'Orient qui a tout donné, l'Orient qui a tout fait. Aussi, au seul nom de l'Orient, éprouvons-nous comme une émotion filiale, comme un élan d'admiration, comme un frémissement religieux. C'est là que se passèrent les grandes choses du monde antique. C'est là le pays de la lumière; c'est là que fut l'antique Eden, et que semble être encore la porte des cieux : l'Orient est sacré.

Aussi voyez avec quel empressement pieux les populations de l'Occident catholique se précipitèrent jadis aux guerres saintes de l'Orient! *En Orient, Dieu le veut :* tel était le cri qui entraînait les nations de l'Occident vers la Syrie et la Palestine. On dirait que ce cri retentit encore dans les airs, tant on se sent instinctivement porté vers ces régions, tant on s'imagine qu'elles ont toujours quelque chose de précieux à offrir, quelque chose de mystérieux à révéler. Si ce n'est plus leur saint tombeau qui nous attire, c'est un malheur, car nous pourrions le délivrer maintenant; et toute femme qu'elle soit, l'héritière des Plantagenets serait plus puissante à cet égard par une note diplomatique que ne le fut le Cœur-de-Lion par son épée. Mais, je le répète, ce n'est plus le saint tombeau, c'est la terre sacrée de l'Orient que l'on

convoite et que l'on agite en secret et sous des airs protecteurs pour arriver à la bouleverser ensuite et à s'en emparer.

Cependant, ce que l'Orient a de plus précieux, ce n'est pas sa terre, toute brillante et toute riche qu'elle soit. Ce qu'elle a de plus curieux, c'est sa pensée, c'est sa littérature, c'est sa religion. Or, ces idées, cette littérature orientales, nous ne les connaissons pas encore assez, nous ne les avons pas étudiées suffisamment, pas même celle de la Bible, qui est la mère de la pensée de l'Europe moderne.

Mais il est d'autres littératures en Orient moins précieuses et moins sacrées il est vrai que celle des prophètes et des apôtres, mais qu'aussi nous ignorons presque totalement, et que même nous semblons vouloir toujours ignorer, malgré l'éclat extraordinaire dont elle commence de loin à briller à nos yeux. Je dis de loin, car, bien que déjà éclatante et célèbre au sein des académies, elle n'a pas encore pénétré dans le public; elle n'est pas encore descendue dans cette vaste et pauvre circulation littéraire dont la roue tourne incessamment des livres aux journaux et des journaux aux livres.

C'est là un malheur; car ces journaux en seraient plus variés et plus riches, et ces livres en seraient plus chauds, plus neufs et plus colorés. Il serait bien temps, ce nous semble, au lieu d'aligner, de repasser et de répéter sans cesse des idées, des mots déjà usés, de trouver enfin quelques pensées, quelques couleurs nouvelles pour varier parfois du moins ce fond monotone et ces incessantes redites de la littérature nationale. La pensée n'est bornée ni à une époque, ni à un lieu; elle est de tous les temps et de toutes les contrées; elle s'affaisse, elle maigrit, elle dégénère sur un sol isolé. Pour se maintenir à sa hauteur, il faut qu'elle se puisse enrichir de tous les produits intellectuels du globe. Nous recherchons bien pour aliment de notre corps les denrées coloniales qui nous viennent d'au-delà des mers, pourquoi ne rechercherions-nous pas aussi les littératures inconnues pour élargir notre intelligence et pour varier et embellir l'alimentation de notre esprit. Là, en effet, ces littératures sont riches, antiques et grandes. Magnifiques et sublimes comme la nature et ses merveilles, comme la création et son auteur qu'elles décrivent, qu'elles invoquent, qu'elles célèbrent et qu'elles chantent incessamment, ces littératures ressemblent en quelque sorte à l'Océan primitif où le chaos s'organisa, où toute chose prit vie, où la perle naquit à côté du poisson doré, à côté des arbres fleuris et des oiseaux azurés. Aux éclairs que jettent déjà ces littératures des lointaines contrées scientifiques où elles sont encore retenues, elles annoncent à l'Occident une nouvelle invasion de lumières orientales et comme un renouvellement, une régénération de la pensée et des lettres en leur apportant tout un hémisphère nouveau avec des trésors et des splendeurs ignorées.

Pourquoi donc ne pas s'empresser de jouir de ces splendeurs et de répandre ces trésors? Jusqu'ici ces trésors étaient encore comme dans la mine et en lingots, et il était difficile d'en extraire quelque chose de complet et même quelque chose qui eût de l'ensemble.

Mais depuis le commencement de ce siècle, et surtout depuis ces vingt dernières années, les études orientales ont donné des résultats tels que l'on n'a déjà plus qu'à choisir quand on veut donner une idée et citer des modèles de littérature indienne. Grâce à MM. Burnouf, Langlois, de Sacy, Quatremère, Mohl, Williams Jones, Colebrooke, Wilson, Rémusat, Julien, etc., nous pouvons lire les plus beaux ouvrages, ou du moins des parties considérables des plus beaux ouvrages de l'Inde, de la Chine, de la Perse et de l'Arabie, si l'on peut les lire, on peut donc aussi les faire connaître au public; tel est notre but dans cet article et dans ceux qui pourront suivre, ainsi que dans un ouvrage spécial que nous intitulerons *Etudes et modèles de littérature orientale*.

Mais avant de donner des échantillons de cette littérature, il nous semble à propos de faire connaître quelques uns des nombreux efforts qu'il a fallu tenter pour arriver à s'en rendre maître.

Un des travaux les plus remarquables à cet égard, c'est sans contredit le *Com-*

mentaire de M. Eugène Burnouf sur l'*Yaçna*, l'une des parties des livres attribués à Zoroastre. Ce travail, qui a pour but de rectifier la traduction du *Zend-Avesta* par Anquetil, et de ressusciter l'intelligence de la langue zende, perdue même, il paraît, chez ceux qui la parlèrent jadis, n'aura pas pour nous le même charme que ces chefs-d'œuvre de littérature orientale que nous promettons. C'est un travail sévère, de haute érudition et de philologie détaillée; c'est un travail tout spécial, une œuvre de savant pour les savans, une œuvre d'Hercule et qui veut des Hercules pour lecteurs. Nous n'y entrerons donc pas trop avant. Mais le *Journal des Savans* n'ayant pas encore jugé à propos d'en parler, nous avons cru devoir au moins le signaler en passant, et faire savoir quel est son but et son objet. Voici ce que l'auteur en dit lui-même : « En livrant au public le premier volume de mon *Commentaire* sur la partie des ouvrages attribués à Zoroastre, dont j'ai publié le texte inédit, je dois faire connaître l'état où se trouvait l'étude de ces ouvrages au moment où j'en ai commencé l'explication, la méthode que j'ai cru devoir suivre, et les principaux résultats auxquels je suis arrivé. Plus la difficulté d'un travail de ce genre, entrepris sans grammaire et sans dictionnaire, a été grande, plus je dois soigneusement rendre compte des moyens par lesquels j'ai suppléé à l'insuffisance des secours dont je pouvais disposer; et plus les résultats auxquels je suis parvenu ont exigé de travail de ma part, plus je dois apporter d'attention à montrer qu'ils ont été obtenus par des procédés avoués de la critique, et que j'ai d'autres raisons pour les admettre que la peine qu'ils m'ont coûtée.

« Personne n'ignore que c'est au célèbre Anquetil-Duperron que la France doit de posséder ce qui reste des livres moraux et liturgiques des Parses. On sait quels sacrifices cet homme courageux s'imposa pour aller dans le Guzarate, où les Parses sont établis depuis dix siècles, chercher les débris des ouvrages religieux qu'ils avaient emportés dans leur exil. Les soins qu'il se donna pour rassembler des copies de ces précieux livres, pour obtenir des prêtres tous les renseignemens qui pouvaient les éclairer, pour en pénétrer le sens, enfin, pour les traduire d'une manière qu'il pût croire exacte, sont, sans contredit, un exemple du plus noble et du plus difficile usage qu'on puisse faire de la patience et du savoir, et le récit pourrait en paraître peu vraisemblable, si ses peines n'avaient été récompensées par le succès.

« Les savans purent croire dès lors que les institutions religieuses et civiles des Parses, que leurs mœurs, leurs usages, leurs langues et une portion notable de leur littérature sacrée étaient définitivement connus; et le *Zend-Avesta* d'Anquetil devint la base des travaux auxquels l'érudition allemande se livre depuis le commencement de notre siècle pour composer le tableau de l'ancienne civilisation persanne. Tout n'était pas fait cependant pour l'intelligence des ouvrages sur lesquels s'exerçait déjà la critique historique. Les textes n'en étaient pas publics, la langue en était complétement inconnue; on ne possédait ni un ouvrage grammatical qui en contînt les élémens, ni un lexique qui fournît le moyen d'en apprendre la terminologie. Un très court vocabulaire zend et pehlvi avait été joint par Anquetil-Duperron au troisième volume du *Zend-Avesta;* mais quoique Paulin de Saint-Barthélemy, aidé de ce vocabulaire, pût déjà soupçonner que le Zend appartenait à la même famille que le sanscrit et les idiomes savans de l'Europe, quelques détails peu précis sur la grammaire zende, consignés par Anquetil dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions, formaient tout ce qu'on possédait sur la langue dans laquelle nous ont été conservés les livres de Zoroastre.

« Un examen suivi me fit bientôt reconnaître que la traduction d'Anquetil était loin d'être aussi rigoureusement exacte qu'on l'avait crue, et cela d'autant plus facilement que l'auteur, en déposant à la Bibliothèque du Roi les textes originaux, avait lui-même livré à la critique les moyens de la juger. Mais si cette épreuve fut peu favorable à la traduction du Zend-Avesta, je dois me hâter d'affirmer qu'elle ne diminue en aucune façon ma confiance dans la probité littéraire de l'auteur. En donnant au public une ver-

sion que tout l'autorisait à croire fidèle, Anquetil a pu se tromper, mais il n'a certainement voulu tromper personne. Il croyait à l'exactitude de sa traduction, parce qu'il avait foi dans la science des Parses, qui la lui avaient dictée. Au moment où il la publiait, les moyens de vérifier les assertions des Mobeds, ses maîtres, étaient aussi rares que difficiles à rassembler. L'étude du sanscrit commençait à peine, celle de la philologie comparative n'existait pas encore, de sorte que quand même Anquetil, à la vue des obscurités et des incohérences qui restaient dans l'interprétation des Parses, eût éprouvé un sentiment de défiance que, nous osons le dire, rien ne devait éveiller en lui, il n'est donc pas responsable des imperfections de son ouvrage. La faute en est à ses maîtres, qui lui enseignaient ce qu'ils ne savaient pas assez; circonstance d'autant plus fâcheuse qu'il lui était impossible de s'adresser à d'autres qu'à eux. Ses erreurs sont du genre de celles qui sont inévitables dans un premier travail sur une matière aussi difficile.

« Si, dans une première traduction, il a toujours été difficile d'éviter les erreurs de tout genre, ce devait être surtout dans celle ces ouvrages attribués à Zoroastre; et rien ne s'explique aussi aisément que les imperfections du travail d'Anquetil, quand on pense à l'état dans lequel nous sont parvenus les livres écrits en zend, aux vicissitudes qu'ils ont éprouvées, et aux difficultés nombreuses qui doivent, à une aussi grande distance des temps où ces ouvrages ont été écrits, en rendre l'intelligence complète à peu près impossible. Les fragmens qui nous restent ne forment qu'une portion peu considérable de l'ensemble des livres divers qui portent le nom de Zoroastre, et que les Parses regardent comme le fondement de leur loi. Ces livres se divisaient en vingt et une sections, sous le nom de Nosk (en zend Naçka). Nous ne possédons qu'une partie de la vingtième, appelée par les Parses Vendidad, et traduite par Anquetil sous ce titre. A cette portion du vingtième *Naçka*, qui contient des notions fort importantes sur la géographie ancienne de la Perse et sur les institutions religieuses et civiles de ce pays, il faut ajouter le livre de la liturgie, connu par les Parses sous le nom d'*Izeschné* (en zend *Yaçna*, sacrifice), et dans lequel on retrouve des fragmens de quelques autres *Naçkas*. Ce livre est accompagné d'un petit recueil d'invocations que l'on peut cependant en détacher, et qui prend alors le nom de *Visperzed*.

« Ces trois ouvrages sont réunis en un seul par les prêtres parses, et ils reçoivent alors le nom de *Vendidad-Sadé*, titre sous lequel, ajoute M. Burnouf, j'en ai fait lithographier le texte en un volume in-folio. Enfin les Parses conservent sous le nom de *Ieschts* et de *Neaechs* d'anciens fragmens, dont plusieurs ont, sous le rapport religieux et philosophique, un très grand intérêt. »

Pour vérifier la traduction du Zend-Avesta en français par Anquetil, et en sanscrit par Neriosengh, M. Burnouf, privé de grammaire et de dictionnaire, car il n'en existe pas que l'on sache pour la langue zende, a été forcé d'analyser son texte mot à mot et d'en comparer chaque mot avec ceux des langues de l'Europe et de l'Asie qui avaient le plus de rapport avec lui. Les détails dans lequels M. Burnouf entre à ce sujet font en même temps connaître des résultats qui importent à la connaissance du zend et à la comparaison de cet idiome avec d'autres langues de l'Asie et de l'Europe.

Mais quelquefois le mot zend à interpréter ne se trouvait même dans aucune de ces langues, du moins dans sa forme complète et composée; alors une nouvelle difficulté s'élevait, et l'on n'en pouvait sortir que par un tour de force trop nouveau et trop curieux en philologie pour que nous ne le fassions pas connaître en passant.

Dans le défaut complet de dictionnaire et de grammaire, entre deux traductions souvent inexactes, le problème que M. Burnouf avait à résoudre était celui-ci : Etant donné un mot zend auquel les Parses attribuent une signification que la comparaison des textes et l'étude des langues qui appartiennent à la même famille ne confirment ni n'expliquent, justifier le sens donné par les Parses ou en trouver un autre. « J'ai commencé, nous dit M. Burnouf, par détacher du mot à traduire les désinences formatives

et suffixes, que l'analyse grammaticale m'avait fait reconnaître dans d'autres mots : le concours de Nériosengh, d'Anquetil et de la comparaison des langues ne laissait aucune incertitude. J'ai réduit ainsi à ses élémens les plus simples, ou à ce qu'on appelle le radical, le mot sur lequel portait la difficulté, et, une fois maître de ce radical, j'ai cherché si les langues avec lesquelles le zend a le plus de rapport, comme le sanscrit, le grec, le latin, les dialectes germaniques, etc., n'en offraient pas quelque trace. Cette méthode m'a conduit dans un grand nombre de cas à des résultats très curieux. Ainsi j'ai constaté que la liste des racines sanscrites contenait presque tous les radicaux dont je cherchais le sens, mais que ces radicaux n'étaient pas fréquemment usités, s'ils l'étaient jamais dans le sanscrit classique, et que, pour les trouver dans la langue, il fallait remonter jusqu'aux Védas. Ces radicaux anciens étaient d'ordinaire étrangers aux langues grecque et latine, car autrement je les eusse reconnus plus vite. Quelques uns seulement se retrouvaient dans les dialectes germaniques, de sorte que les radicaux zends et sanscrits, envisagés par rapport à leur emploi, se sont distingués naturellement pour moi en classes dont je n'indique en ce moment que les plus tranchées :

« 1° Radicaux zends qui appartiennent à peu près exclusivement au langage des Védas ou au plus ancien sanscrit, très rares dans les langues grecque et latine, plus communs dans les langues germaniques.

« 2° Radicaux zends qui ne se trouveut pas dans le sanscrit classique, mais qui, étant mentionnés dans les listes de racines, ont certainement appartenu à la langue, et vraisemblablement à son état le plus ancien. Cette classe nombreuse est rare dans les idiomes savans de l'Europe.

« 3° Radicaux zends qui appartiennent à tous les âges de la langue sanscrite, communs aux langues grecque, latine, germanique, slave et celtique. Cette classe est la plus nombreuse de toutes; on peut dire qu'elle forme le fond commun de toutes ces langues.

« 4° Enfin radicaux zends que je n'ai pu ramener à aucun radical connu de ces diverses langues, mais que j'ai presque toujours retrouvés plus ou moins altérés dans le dictionnaire persan.

« Si, comme je l'ose espérer, ces résultats, au moins dans ce qu'ils ont de plus général, ne sont pas sujets à contestation, ils jettent sur la statistique d'une des familles les plus riches des langues humaines des lumières nouvelles. En premier lieu, ils établissent la haute antiquité de la langue zende, dont une partie considérable se trouve ainsi contemporaine du dialecte primitif des Védas.

« En second lieu, ils prouvent évidemment que les langues diverses qui composent la famille sanscritique ne doivent pas être considérées comme dérivées les unes des autres, mais qu'à part les différens âges de leur culture qui établissent entre elles une apparence de succession chronologique, elles appartiennent primitivement à un seul et même fond, auquel elles ont puisé dans des proportions inégales.

« Cette inégalité si frappante dans l'emploi des radicaux se retrouve dans le plus ou moins de développement que ces radicaux ont reçu dans les divers idiomes qui les ont conservés.

« Ainsi telle racine qui, en sanscrit, est restée improductive a, en zend, donné naissance à de nombreux rejetons; telle autre s'arrêtant, dans un de ces idiomes, au milieu de sa croissance, n'en a parcouru que le premier période, et dans un autre que le dernier. En un mot, dérivés comme radicaux, rien n'est absolument égal entre toutes ces langues; mais tout y part d'un fond primitivement commun et se développe d'après les mêmes lois.

« Cette communauté d'origine dont je rencontrais à chaque pas des preuves si convainquantes m'a enhardi jusqu'à essayer de rendre compte d'un certain nombre de mots zends que je voyais résister aux moyens d'analyse dont je viens d'indiquer sommairement la marche et les résultats. »

Nous tenions à signaler cette méthode nouvelle de déchiffrer une langue inconnue. Cela fait voir jusqu'où l'on peut arriver par des efforts bien dirigés par

l'intelligence; c'est un bon exemple à imiter, et nous ne saurions trop encourager nos lecteurs qui ont du loisir et du talent à entreprendre l'étude des langues orientales : ils n'auront pas à surmonter les mêmes difficultés que M. Burnouf; des savans intrépides ont déjà tout aplani sous leurs pas. La tranchée est faite; la carrière est ouverte, mais il reste à la parcourir. Ce sont là de belles, de grandes et fécondes études, et il y a là des services à rendre et de la gloire à gagner. Nous ne saurions donc trop y appeler nos amis. Ce sont des études qui leur conviennent et qui peuvent leur servir à défendre notre foi. On avait beaucoup exagéré certaines antiquités orientales; mais des études plus sérieuses, et surtout l'ensemble de ces études, tendent à ramener toutes les origines humaines vers les hauts plateaux de l'Asie et les plaines indiquées par la Bible. D'après l'ensemble des données actuelles de la science, on est amené à regarder l'Inde et la Chine comme moins anciennes que la Perse, et la Perse comme moins ancienne que la Babylonie. Ainsi nous voilà ramenés aux anciens pays de la Bible; et il est même probable que plus on poussera les études, et plus on sera obligé d'y revenir. On voit donc jusqu'à quel point elles intéressent les croyans, jusqu'à quel point il leur importe d'étudier la Bible elle-même sous de nouveaux rapports. Ce nouvel examen du saint livre que la science semble négliger, tandis qu'elle s'occupe si vivement des livres sacrés de toutes les nations, donnerait des lumières inconnues, ce nous semble, sur les débris perdus des civilisations et du culte des nations voisines d'Israël, telles que la Babylonie, la Phénicie et l'Egypte. Courage donc à tous ceux qui ont du cœur et du zèle! Qu'ils se jettent dans ces études orientales qui, étant nouvelles, sont en vogue aujourd'hui. Quant à nous, nous continuerons dans quelques articles subséquens à faire connaître quelques uns des résultats déjà obtenus dans ces études, et à donner par quelques exemples une idée de cette littérature orientale pour laquelle j'ai toujours vu ceux qui l'ignorent avoir de l'aversion, mais dont j'ai vu enthousiastes aussi tous ceux qui la connaissent quelque peu.

DANIÉLO.

LE LIVRE DES AFFLIGÉS, OU DOULEURS ET CONSOLATIONS;

PAR LE VICOMTE ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT (1).

Un des caractères les moins contestés, comme un des plus touchans bienfaits de la religion chrétienne, est d'être la consolation des affligés : c'est aussi, selon moi, une des plus grandes preuves de sa vérité. Le premier besoin de l'homme, en effet, est d'être consolé, puisque son premier apanage est la souffrance : *Omnis creatura ingemiscit et parturit.* L'humanité n'est pas fille de la douleur, ainsi que l'appellent quelquefois les poètes; elle est sa mère, elle la conçoit, elle la porte dans ses entrailles, elle *l'enfante,* suivant l'énergique expression de l'Ecriture. Or, un Dieu juste et bon n'a pu abandonner l'homme à une si triste destinée, sans lui montrer, dans le présent ou dans l'avenir, le remède et la fin de ses maux; et s'il a daigné lui parler, il a dû faire entendre à son oreille des paroles de consolation et d'espérance. C'est le signe d'une révélation céleste, comme l'arc-en-ciel est le signe de notre antique alliance avec Dieu; et le Christ, en ouvrant ses bras à l'humanité, aurait pu ne lui donner d'autre preuve de sa divinité, que ces mots qu'il pouvait seul prononcer : « Venez à moi, vous tous qui êtes « dans l'affliction, et je vous soulagerai. »

C'est en vain que l'homme cherche en lui ou hors de lui de véritables consolations. Sa raison lui fournira peut-être

(1) Bibliothèque choisie, chez Delloye, éditeur.

quelques palliatifs à des chagrins passagers, mais elle s'arrête impuissante devant les grands et irréparables malheurs. Quant à son cœur, qui est le siége même du mal, il a beau le presser et le tourmenter dans tous les sens, il n'en exprimera jamais que la douleur. S'il interroge la philosophie, cette raison des sages, voici ce qu'elle lui répond par la bouche de Cicéron :

« Qui voudra faire l'office de consola« teur, mettra en usage quelqu'un de ces « trois moyens : le premier, de faire voir « à la personne affligée que ce qui lui « arrive n'est point un mal ou que c'en « est un léger ; le second, de lui représen« ter la commune condition des hommes, « et en particulier la sienne, s'il y a quel« que chose qui le mérite ; le troisième, « de lui faire sentir que c'est une folie de « se consumer en regrets, puisqu'on en « connaît l'inutilité. »

Ainsi parle la philosophie, et contente d'elle-même, elle ose s'écrier : « Pourvu « que vous soyez dociles à mes leçons, « je vous réponds du succès. » O vanité ! L'homme, abandonné par son intelligence et par son cœur, s'adressera-t-il à cette civilisation dont il est si fier, pour lui demander en échange des biens perdus quelques miettes de son splendide festin ? Mais elle n'a d'oreilles que pour les heureux et de trésors que pour les riches ; elle passera outre, sans même s'apercevoir qu'elle brise une âme sous les roues de son char de triomphe, ou bien elle lui jettera par dérision quelques vains plaisirs, quelques distractions d'un moment. Distraire quand il faut consoler, c'est vouloir épuiser l'Océan avec une coquille !

Que les hommes aient quelquefois d'efficaces consolations pour les maux qu'ils causent, je le veux. Mais que peuvent-ils contre ces grands coups frappés d'en haut, que rien ici-bas ne saurait ni détourner ni amortir ? Que peuvent-ils contre ces douleurs secrètes qui s'engendrent d'elles-mêmes dans les replis les plus cachés du cœur, contre cet ennui qui fait le fond de la vie humaine ? Que peuvent-ils contre la mort ?

C'est donc vers le ciel que le malheureux doit tourner ses regards ? Mais le ciel ne s'ouvre qu'à la prière, et telle est la misère de l'homme qu'il ne sait pas même prier. C'est la religion qui lui remet entre les mains cette clef du ciel, et qui, sublime intermédiaire entre Dieu et ses créatures, porte vers son trône éternel les soupirs de la terre et en rapporte les consolations. Mais ces communications ineffables se font à l'aide d'une langue mystérieuse, qui n'est connue que des cœurs humbles, pieux et tendres : ils n'ont pas besoin de l'apprendre péniblement ; car, pour eux, çe n'est point une science, c'est une révélation. Tous, cependant, ne l'entendent pas avec la même intelligence, ne la parlent pas avec la même perfection. Heureux quand ils rencontrent dans un autre cœur un écho fidèle, un interprète éloquent de cette parole intérieure dont la délicate harmonie échappe quelquefois aux oreilles les plus attentives ! Telle est la sainte mission que M. Villeneuve de Bargemont a voulu remplir auprès d'eux. Son *Livre des Affligés*, c'est le commentaire de l'Evangile à l'usage des malheureux, une sorte d'initiation aux mystères de la douleur et de la consolation.

« Déjà avancé, dit-il, dans le pélerinage de la vie, j'ai rencontré sur ma route une multitude d'hommes marchant au but suprême par des sentiers différens. J'ai voulu savoir s'ils avaient été heureux. Voici leur réponse : Tous avaient éprouvé le besoin d'être consolés, tous avaient dû remplir, à leur tour, le douloureux et saint office de consolateurs. Telle est donc l'inévitable loi de la nature, et nul être humain n'en saurait être exempt.

« Or, le résultat de cette communauté de peines est de nous attacher par une si étroite sympathie au tableau des misères terrestres, que, dans la contemplation de ces afflictions sans mesure, où l'amitié fidèle s'est acquittée d'une pieuse et triste mission, chacun croit retrouver en partie sa propre histoire. Mais, hélas ! qui peut se rendre ce témoignage qu'il a su traiter la douleur morale avec les ménagemens, avec l'onction et la délicatesse exquise qu'exigent des plaies tellement sensibles, que le plus léger frôlement peut les faire tressaillir ? Qu'elles sont rares les paroles assez tendres et assez doucement accentuées, pour calmer et

consoler les souffrances d'une âme désolée ! Combien, surtout, les préceptes de la raison et de la philosophie purement humaine sont impuissans pour guider cette médecine du cœur ! Est-il besoin d'en dire la cause ? Ne sait-on pas que les remèdes véritables sont placés ailleurs et plus haut ? Quoi qu'il en soit, il m'a semblé que le récit simple et vrai d'une grande douleur et d'une grande consolation, pourrait servir naturellement d'introduction à un ouvrage dont il résume toute la pensée. Le voici donc tel qu'il m'est retracé par des souvenirs déjà lointains, mais qui n'ont pu s'effacer de mon cœur. »

Aux premières paroles, on sent déjà qu'il ne s'agit pas d'une de ces banales dissertations, si improprement appelées philosophiques, qui passent sur les âmes avides de rosée comme le vent aride du désert. On reconnaît à je ne sais quel tact délicat une main habituée à panser les blessures, la main douce, adroite et légère de la sœur de charité.

Il a fallu à M. de Villeneuve un grand courage et une grande sympathie fraternelle pour s'enfoncer ainsi dans les profondeurs de la souffrance, l'envisager sous toutes ses formes, sonder des plaies vives et saignantes, et y verser goutte à goutte le baume sauveur. Pour que rien ne lui échappât, il a revêtu le costume du prêtre, de ce médecin de l'âme à qui toutes les portes de la douleur sont ouvertes, et qui a le droit comme le devoir de plonger son chaste regard dans l'abîme des passions et des misères humaines. L'auteur suppose qu'un jeune élève du sanctuaire, *Adéodat,* a reçu de Dieu, par la bouche d'un vieux curé de campagne, la mission de consolateur; qu'il abandonne, pour l'accomplir, le paisible presbytère où il espérait abriter sa jeunesse, pour s'attacher aux pas d'un pieux évêque, en qualité de serviteur des pauvres et des affligés. Le vieux curé avait laissé en mourant un manuscrit dicté par les anges, testament de foi et de charité, où le saint vieillard lègue au jeune lévite non des biens à recueillir, mais des maux à soulager; des larmes à essuyer, et qu'il termine par ce sublime portrait du Christ :

« Tandis que je contemplais avec effroi et une immense commisération cet océan de malheurs, de tristesses et de misères, et qu'à la fois j'admirais d'innombrables légions d'anges planant sur le profond abîme des douleurs humaines, prêtes à porter partout des paroles de foi, d'espérance et de charité, j'aperçus au-dessus de nuées éclatantes, environnées d'une multitude infinie d'esprits éthérés et de tous les ordres des puissances célestes, une figure mille fois plus belle, mille fois plus radieuse et plus sainte que celle des anges les plus divins et les plus beaux. — L'aspect de cette figure n'aurait pu être soutenu par des regards humains, tant elle était étincelante de majesté, de puissance et de gloire. Mais pour être accessible aux yeux des hommes et comme un doux reflet d'elle-même, son image revêtait les traits augustes et la mélancolie ineffable, sous lesquels notre cœur nous représente l'Homme-Dieu. — C'était le Christ ! La croix brillait à ses côtés ; à ses pieds se trouvaient réunis, en symboles mystiques, toutes les peines, toutes les souffrances, tous les chagrins amers, tous les tourmens qui peuvent pénétrer dans le cœur des hommes, toutes les humiliations, toutes les privations, toutes les douleurs qui accablent la race humaine, et qu'il avait voulu connaître et subir lui-même, pour racheter à ce prix l'humanité déchue. — Et les clameurs de la terre s'élançaient vers lui comme un chœur plaintif de voix désolées, et l'on entendait en même temps des pieux cantiques des ministres du Seigneur et les soupirs expiatoires de l'assemblée des justes et des fidèles. — Et les clameurs de la terre, et les saintes prières, et les cantiques et les soupirs lui étaient offerts par les mains d'une femme, la plus belle, la plus noble et la plus sainte des femmes, revêtue de rayons d'or, couronnée d'étoiles resplendissantes, et reposant ses pieds sur un disque d'argent. — Au milieu de sa gloire (car les rayons qui émanaient du Christ la faisaient briller au-dessus des astres du firmament) on voyait la trace d'anciennes et profondes douleurs ; des glaives de flamme semblaient percer son cœur, où se réfléchissait l'indicible tendresse d'une mère, et son regard suppliant s'adressait au Christ comme à son fils, comme à son Dieu. — Et le regard du Christ se reportant triste et doux, de la

Vierge sainte sur les anges protecteurs des mortels, semblait leur dire : « Allez..., allez instruire et consoler les enfans des hommes ! Enseignez-leur à considérer tout ce que j'ai aussi souffert, moi qui suis Dieu ! Qu'ils apprennent par vous à souffrir comme moi et pour moi, puisqu'à ce prix ils auront part à mon royaume ! » — Et les anges, pénétrés de ce divin regard, et sentant leurs cœurs rallumés comme à un nouveau foyer de charité brûlante, s'empressèrent de descendre des cieux sur la terre. En ce moment, les ombres de la nuit couvrirent toute la nature ; les misères humaines disparurent pour quelques heures dans le sommeil des sens, et un ange allait veiller auprès. »

Pieux et fidèle exécuteur de ce testament sublime, Adéodat est entré d'un pas ferme dans la voie douloureuse qui lui a été enseignée. Nouveau Dante, il parcourt avec courage tous les cercles de cet enfer terrestre; mais, heureusement, il n'a point été obligé, comme le poète florentin, de laisser l'espérance sur le seuil. Elle le suit au contraire partout, ainsi qu'un ange avec son calice d'or pour recueillir les larmes que le prêtre ne pourra essuyer et que Dieu saura bien compter. Qu'ils souffrent de l'âme ou du corps, tous les malheureux de tous les rangs, de toutes les conditions, de tous les âges, sont visités et consolés par ce médecin de la Providence : il tient un registre exact, et jour par jour, des maladies et de leurs symptômes, des remèdes qu'il prescrit et des guérisons qu'il opère. Les variétés infinies de la douleur humaine, douleurs d'époux, de mère, de sœur, d'amis, et douleurs du pauvre, douleurs du riche, sont classées par ordre et ont leur chapitre particulier.

C'est ici que se révèle le défaut du plan choisi par l'auteur et l'écueil peut-être inévitable du sujet. Afin d'éviter la monotonie d'une suite de tableaux qui se ressemblent plus ou moins, hélas ! comme les misères qu'ils retracent, il eût été plus habile peut-être de les comprendre tous dans un même cadre, dans une action commune, et de tirer de leur rapprochement ou de leur contraste des effets plus puissans et plus dramatiques. L'intérêt cependant ne manque pas à l'ouvrage de M. de Villeneuve. *La Visite dans les hôpitaux*, *le Condamné à mort*, *l'Exécuteur*, *le Lépreux*, *la Prise de voile*, *l'Illustre captif*, *le Fléau du ciel*, sont des drames pleins d'émotion, non de cette émotion désordonnée, fébrile, toute nerveuse en quelque sorte, et que nos romanciers modernes se plaisent à exciter en nous par le spectacle de convulsions physiques ou morales, mais de cette émotion puisée aux sources pures de l'âme, qui naît d'une larme essuyée, d'un malheur subi avec douceur et résignation, d'un rayon de grâce et d'espérance descendu tout-à-coup dans un cœur troublé. Ce qui ajoute encore à cette émotion, c'est que sous la riche parure de l'écrivain, on sent battre un cœur d'homme, un cœur initié par l'infortune chrétiennement supportée à la science des consolations divines. Il y a plus d'un chapitre qui a dû être mouillé de ses pleurs, plus d'une parole qui a été murmurée à son oreille avant d'arriver à la nôtre, plus d'une confidence douloureuse qui a passé des lèvres d'un ami dans les plus belles pages du *Livre des Affligés*. Quelques lecteurs enfin reconnaîtront avec joie dans certaines lettres entrelacées aux tristes récits, ainsi que des perles précieuses à une couronne de cyprès, des voix pastorales qu'ils ont connues si touchantes au jour de l'infortune.

Une pieuse instruction se mêle aux pieux sentimens. Le *Livre des Affligés* est aussi une sorte de *Génie du Christianisme*, où les plus belles prières de l'Eglise, les mystérieuses allégories du culte, la vertu des sacremens et des institutions catholiques, sont rappelées avec de brillans commentaires et de poétiques interprétations. Dans un temps où je ne sais quel néochristianisme, alliance monstrueuse de religion, de philosophie, de politique et de romanesques inventions, est partout prêché par des apôtres sans foi et sans mission dans les livres, dans les journaux, dans les salons et jusque dans les théâtres, il est bon que des ouvrages d'une forme moins sévère que des traités théologiques rappellent aux gens du monde le Christianisme de leurs pères, le véritable et antique Christianisme, et leur fassent comprendre que lui seul,

malgré les sinistres prédications et les oraisons funèbres de quelques novateurs hypocrites, a les paroles de la vie éternelle, et que lui seulement peut les éclairer, les consoler et les sauver. Si le *Livre des Affligés*, destiné par son format et par son prix à une grande publicité, pouvait descendre jusqu'à cette foule d'ignorans, d'incrédules et d'indifférens, qui ne s'occupent de la vérité que lorsqu'elle vient les chercher sous de séduisans dehors, et dans ces momens de tristesse et d'accablement où la religion est toujours la bien-venue, il sémerait dans une terre jusqu'ici inféconde des germes que le soleil divin ferait ensuite éclore et s'épanouir de riches moissons. Bien des malheureux, et c'est là sans doute l'espoir de l'auteur, prendront le livre sur la foi de son titre, pour y chercher quelques passagères distractions à leur douleur; et ils seront étonnés, après l'avoir lu, de se retrouver en même temps consolés et convertis. Les heureux et les habiles désireront peut-être plus d'originalité dans les idées et dans le style, plus de suite et de liaison dans l'ensemble, plus d'éclat et de précision dans certains détails. Mais un langage pur, élégant, harmonieux, souvent ému, toujours approprié au sujet et aux personnages; ce sont là des mérites assez rares aujourd'hui pour faire oublier l'absence des autres. M. de Villeneuve-Bargemont, qui, dans son *Histoire de l'homme politique*, bien connue des lecteurs de l'*Université*, nous avait fait connaître un esprit savant, observateur et pratique, nous a révélé dans le *Livre des Affligés* un cœur sensible et profondément religieux. Le publiciste avait conquis notre estime, le moraliste consolateur mérite notre affection et notre reconnaissance.

LUDOVIC GUYOT.

QUELQUES REMARQUES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE (1).

Histoire veut dire science des faits. L'histoire de France est ainsi la science, la connaissance raisonnée des principaux faits qui concernent la nation des Francs et des Français. De tous ces faits, les plus importans peut-être sont les rapports de la nation avec son chef ou avec ses chefs sous les deux premières races. Par exemple, la royauté était-elle alors héréditaire ou élective? ou bien tenait-elle de l'une et de l'autre? C'est sur quoi nous désirons présenter quelques remarques qui seront peut-être nouvelles pour bien des personnes: ces remarques se bornent aux deux premières dynasties, c'est-à-dire, à l'histoire ancienne de France.

La nation des Francs a eu cet avantage de rencontrer, dès son origine, un historien très franc et très fidèle. A peine a-t-elle transporté la France, de la Germanie dans les Gaules, qu'elle y trouva, pour son premier historien, saint *Grégoire de Tours*. Si les Francs, comme les Grecs, avaient eu pour premiers historiens des poètes, leur histoire serait sans doute plus belle, mais moins vraie. Leur principal conquérant, Clovis, eût été métamorphosé en une espèce de dieu Chronos ou Saturne; ses trois fils légitimes eussent été Jupiter, Saturne et Pluton; certaines de leurs actions, qui nous paraissent un peu barbares, eussent été comme divinisées par une mythologie riante. Avec la rude franchise de Grégoire de Tours, Clovis est demeuré à tout jamais Clovis; ses enfans seront à tout jamais Clodomir, Childebert et Clotaire, avec son bâtard Théodoric. Au lieu d'une agréable poésie, nous n'avons que la vérité.

Voici donc ce que cet historien nous apprend sur les rapports de la nation avec son chef ou ses chefs, dès le commencement de la première dynastie. Childéric, père de Clovis, régnait sur la nation des Francs, lorsqu'il se mit à déshonorer leurs filles. Eux, indignés de cela, le chassent du royaume. Enfin, après l'avoir chassé, ils choisissent unanime-

(1) Ces remarques ont été lues à la Société *Foi et Lumières* de Nancy.

ment pour roi le romain Egidius, commandant des troupes de l'empire, qui régna sur eux pendant huit ans. Au bout de ces huit années, Childéric, qui s'était réfugié dans la Thuringe, revint à la prière des Francs, et est rétabli dans la royauté de telle sorte qu'il régna conjointement avec Egidius (1).

Ainsi donc, au commencement de la première dynastie, la royauté des Francs n'était ni héréditaire, ni inamissible. Les Francs expulsent du trône et du royaume Childéric, parce qu'il se conduit mal, et ils élisent à sa place, non pas un homme de sa famille, non pas un homme de la nation, mais un étranger, mais un romain qui commandait dans ces quartiers les troupes impériales ; et quand, après huit ans de déposition et de bannissement, ils veulent bien rappeler Childéric, ils partagent la royauté entre les deux : *His ergo regnantibus simul* (2).

Sans doute, les Francs étaient naturellement portés à choisir leur roi le plus souvent parmi eux et dans la même dynastie ; mais ce n'était pas du tout une loi, surtout une loi fondamentale. Ce fut peut-être pour l'introduire que Clovis prit à tâche de faire mourir autant qu'il put tous les rois ses parens : « Il craignait, dit Grégoire « de Tours, qu'ils ne lui enlevassent le « royaume. On dit même, ajouta-t-il, « que parlant un jour de ses proches « qu'il avait fait périr, il s'écria : Que je « suis malheureux ! me voici délaissé « comme un étranger parmi des étran- « gers ; je n'ai plus de parent qui puisse « me secourir en cas de malheur. Il par- « lait ainsi, non qu'il fût affligé de leur « mort, mais par artifice, afin de voir « s'il découvrirait encore quelqu'un à « faire mourir. » Ce sont les paroles et la réflexion de l'historien (3).

En vérité le bon Grégoire de Tours avait bien raison de dire, dans sa préface, qu'il était peu capable de bien écrire l'histoire : car un grec eût-il jamais écrit de cette façon? eût-il jamais présenté d'une manière aussi crue le plus antique héros de sa nation ? n'en eût-il pas fait un dieu, ou du moins un demi-dieu ? ce massacre de famille n'eût-il pas été métamorphosé en une guerre poétique de géans ? Aussi vive l'histoire des Grecs !

Venons maintenant à la seconde dynastie qui nous touche de plus près, car elle est de notre pays. En effet, le seigneur Arnoulfe, bisaïeul de Charles-Martel, l'aïeul de Charlemagne, le seigneur Arnoulfe, d'abord principal ministre du roi Dagobert, puis évêque de Metz, puis anachorète dans les montagnes des Vosges, puis saint dans le ciel, le seigneur Arnoulfe naquit à deux lieues d'ici (Nancy), à Lay-Saint-Christophe.

Voyons donc quels étaient sous la dynastie austrasienne les rapports de la nation des Francs avec son chef ou ses chefs, et voyons-le, non pas lorsque cette dynastie commence, mais lorsqu'elle est bien affermie sur le trône, par exemple sous Charlemagne et son fils.

En 806, Charlemagne fit une charte pour diviser l'empire des Francs entre ses trois fils Charles, Louis et Pepin : empire qui s'étendait de l'Ebre à l'embouchure du Rhin, de Bénévent à la mer Baltique, de l'Océan à la Vistule et à la Bulgarie. Cette charte, jurée par les grands de l'empire, fut envoyée au pape Léon III, afin qu'il la confirmât de son autorité apostolique. Le pape l'ayant lue, y donna son assentiment et la souscrivit de sa main. C'est ce que rapporte l'historien Eginhard, témoin oculaire envoyé à Rome pour ce sujet. Dans cette charte, ainsi jurée et confirmée, Charlemagne réglait l'ordre dans lequel ses fils Charles, Louis et Pepin, devaient se succéder au cas que l'un ou deux des trois vinssent à mourir avant l'autre. L'article cinq de cette charte est d'autant plus remarquable, qu'il a été moins remarqué ; en voici les termes : « Si l'un des « trois frères laisse un fils, que le peuple « veuille élire pour succéder à son père « dans l'héritage du royaume, nous vou- « lons que les oncles de l'enfant y con- « sentent, et qu'ils laissent régner le fils « de leur frère dans la portion du royau- « me qu'a eue leur frère son père (1). » Cet article est, comme on voit, une

(1) Greg. Turon. *Hist. Franc.*, l. II, c. 12.
(2) Ibid.
(3) Ib. l. II, c. 42.

(1) Quod si talis filius cuilibet istorum trium fratrum natus fuerit quem populus eligere velit ut patri suo succedat in regni hæreditate, volumus ut

preuve authentique, qu'au temps et dans l'esprit de Charlemagne, les fils d'un roi ne succédaient point de droit à leur père, ni par ordre de primogéniture, mais qu'il dépendait du peuple d'en choisir un. Il ne faut pas oublier que cet article si libéral et si populaire est de la main de Charlemagne, qui pourtant s'entendait à régner.

Mais voici quelque chose de bien plus curieux et de plus complet. C'est une charte constitutionnelle dans toutes les règles; une charte constitutionnelle du fils de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, mais de Louis-le-Débonnaire tranquille sur son trône, respecté et obéi de tout le monde; une charte constitutionnelle proposée, délibérée, consentie, jurée en 817; relue, confirmée et jurée de nouveau en 821; envoyée enfin à Rome, et ratifiée par le pape Pascal.

Oui, en 817, l'empereur Louis-le-Débonnaire convoqua à Aix-la-Chapelle *la généralité de son peuple*, suivant son expression (1), à la fin de partager l'empire des Francs entre ses trois fils, Lothaire, Louis et Pepin : d'en élever un à la dignité d'empereur, pour maintenir l'unité de l'empire; de régler les rapports entre le nouvel empereur et les deux rois ses frères; de fixer la part d'autorité qu'aurait l'assemblée de la nation pour juger leurs différends et pour élire des rois parmi leurs descendans. Et afin que tout cela se fît, non par une présomption humaine, mais d'après la volonté divine, on indiqua et on observa religieusement, comme disposition préalable, trois jours de prières, de jeûnes et d'aumônes (2).

Louis-le-Débonnaire déclare donc dans le préambule de cette charte, que son suffrage et les suffrages de tout le peuple s'étant portés sur son fils Lothaire pour la dignité impériale, cette unanimité fut regardée comme un signe manifeste de la volonté divine, et Lothaire associé en conséquence à l'empire.

Quant aux rapports entre le nouvel empereur et ses deux frères, Louis, roi de Bavière, et Pepin, roi d'Aquitaine, voici comme cette charte les règle dans les articles 4, 5, 6, 7 et 8 : « Une fois chaque année, les deux rois viendront, soit ensemble, soit séparément, rendre visite à l'empereur, leur frère, pour traiter ensemble des intérêts communs. Sans son avis et son consentement, ils ne feront ni guerre ni paix avec les nations étrangères et hostiles à l'empire; ils n'en congédieront point les ambassadeurs, sans le consulter. »

Le dixième article surtout est remarquable. Il est dit : « Si quelqu'un d'entre « eux, ce qu'à Dieu ne plaise, devenait « oppresseur des églises et des pauvres, « ou exerçait la tyrannie, qui renferme « toute cruauté, ses deux frères, suivant « le précepte du Seigneur, l'avertiront « secrètement jusqu'à trois fois de se « corriger. S'il résiste, ils le feront venir « en leur présence, et le réprimanderont « avec un amour paternel et fraternel. « Que s'il méprise absolument cette salutaire admonition, la sentence commune de tous décernera ce qu'il faut « faire de lui; afin que si une admonition salutaire n'a pu le rappeler de ses « excès, il soit réprimé par la puissance « impériale et la commune sentence de « tous (1). » Tel est le dixième article. Il surprendra peut-être grandement un siècle, qui se persuade qu'avant lui, les chartes constitutionnelles n'étaient pas plus connues que les machines à vapeur et le sucre de betterave.

Le quatorzième article ne mérite pas moins d'attention. « Si l'un d'eux laisse « en mourant des enfans légitimes, la

hoc consentiant patrui ipsius pueri et regnare permittant filium fratris sui in portione regni quam pater ejus frater eorum habuit. Baluz., *Cap. Reg. Franc.*, t. I, col. 442.

(1) Generalitatem populi nostri.

(2) Baluz., t. I, col. 575.

(1) Si autem et, quod Deus avertat, et quod nos minime optamus, evenerit ut aliquis eorum, propter cupiditatem rerum terrenarum, quæ est radix omnium malorum, aut divisor aut oppressor Ecclesiarum vel pauperum extiterit, aut tyrannidem, in quâ omnis crudelitas consistit, exercuerit, primò secretò, secundum Domini præceptum, per fideles legatos semel, bis et ter de suâ emendatione commoneatur; ut si bis renisus fuerit, accersitus a fratre coram altero fratre paterno et fraterno amore moneatur et castigetur. Et si hanc salubrem admonitionem penitùs spreverit, communi omnium sententiâ quod de illo agendum sit decernatur; ut quem salubris ammonitio a nefandis actibus revocare non potuit, imperialis potentia communisque omnium sententia coerceat. Art. x, col. 576.

« puissance ne sera point divisée entre « eux; mais le peuple assemblé en choi- « sira celui qu'il plaira au Seigneur, et « l'empereur le traitera comme son « frère et son fils, et l'ayant élevé à la « dignité de son père, il observera en « tout point cette constitution à son « égard. Quant aux autres enfans, on « les traitera avec une tendre affection, « suivant la coutume de nos parens (1). « Que si l'un d'eux, ajoute l'article « quinze, meurt sans laisser d'enfans lé- « gitimes, sa puissance retournera au « frère aîné, c'est-à-dire à l'empereur. « S'il laisse des enfans illégitimes, nous « recommandons d'user envers eux de « miséricorde (2). »

Le dix-huitième et dernier article porte: « Si celui de nos fils qui par la volonté « divine doit nous succéder, meurt sans « enfans légitimes, nous recommandons « à tout notre peuple fidèle, pour le sa- « lut de tous, pour la tranquillité de « l'Eglise et pour l'unité de l'empire, « de choisir l'un de nos fils survivans, « en la même manière que nous avons « choisi le premier, afin qu'il soit con- « stitué, non par la volonté humaine, « mais par la volonté divine (3). »

Tels sont les principaux articles de la charte de partage et de constitution, proposée, délibérée, consentie et jurée en 817 dans l'assemblée nationale d'Aix-la-Chapelle : relue, jurée et confirmée de nouveau l'an 821 dans l'assemblée nationale de Nimègue; portée enfin à Rome par l'empereur Lothaire d'après les ordres de son père, et confirmée par le chef de l'Eglise universelle. Ces articles sont certainement curieux.

Ce qui nous paraît encore plus curieux que ces articles, c'est que nous ne les avons vu citer dans aucune histoire de France écrite en français, ni dans la fastidieuse compilation de celui-ci, ni dans la prétentieuse caricature de celui-là. Voici tout ce qu'en dit l'abbé Vély : « Ce « fut aussi dans cette assemblée que le « monarque associa Lothaire à l'empire, « le déclarant son unique héritier, et « lui assujettissant Pepin et Louis, qui « tous deux cependant furent proclamés « rois. » Daniel ne voit non plus dans tout cela qu'un acte de partage. De nos jours, le genevois Sismondi, dans son *Histoire des Français*, n'y voit pas plus que Daniel. Michelet y voit encore moins que les précédens; car il n'en parle même pas, ni dans son *Histoire de France*, ni dans ses *Origines du droit français*, où c'était pourtant le cas d'en parler.

Cependant, et la charte de Charlemagne et la charte de Louis-le-Débonnaire sont des monumens authentiques qui se trouvent, 1° parmi les Capitulaires des rois de France, publiés par Baluze; 2° dans le deuxième volume des écrivains de l'histoire de France par André Duchesne; 3° dans les volumes cinq et six de dom Bouquet. Cependant, ces mêmes articles, suivant qu'ils sont appréciés ou méconnus, donnent un sens tout différent à toute l'ancienne histoire de France, et même à toute l'histoire du moyen âge.

Par exemple, pour commencer par ce qu'il y a de plus général, dans cette charte de 817, Louis-le-Débonnaire déclare que son fils Lothaire a été élevé à l'empire, non par la volonté humaine, mais par la volonté divine; et la preuve qu'il en donne, c'est qu'après avoir consulté Dieu par la prière, le jeûne et l'aumône, tous les suffrages se sont réunis sur Lothaire. Ainsi, dans l'idée de Louis

(1) Si vero aliquis eorum decedens legitimos filios reliquerit, non inter eos potestas ipsa dividatur; sed potius populus pariter conveniens unum ex eis, quem Dominus voluerit, eligat; et hunc senior frater in loco fratris et filii suscipiat; et honore paterno sublimato, hanc constitutionem erga illum modis omnibus conservet. De cæteris verò liberis pio amore pertractent, qualiter eos more parentum nostrorum salvent et cum consilio habeant. Art. XIV, col. 577.

(2) Si verò absque legitimis liberis aliquis eorum decesserit, potestas illius ad seniorem fratrem revertatur. Et si contigerit illum habere liberos ex concubinis, monemus ut erga illos misericorditer agat. Art. XV, col. 578.

(3) Monemus etiam totius populi nostri devotionem et sincerissimæ fidei penè apud omnes gentes famosissimam firmitatem, ut si is filius noster qui nobis divino nutu successerit absque legitimis liberis rebus humanis excesserit, propter omnium salutem et Ecclesiæ tranquillitatem et imperii unitatem in eligendo uno ex liberis nostris, si superstites fratri suo fuerint, eam quam in illius electione fecimus conditionem imitentur; quatenùs in eo constituendo non humana sed Dei quæratur voluntas adimplenda. Art. XVIII, col. 578.

et de son époque, la volonté divine se manifestait par la volonté calme, unanime et chrétiennement réfléchie de la nation : le droit divin et le droit national ne s'excluaient pas, comme on l'a supposé de nos jours, mais ils rentraient l'un dans l'autre. Les théologiens du moyen âge ont pensé de même : ils ont généralement regardé Dieu comme la source de la souveraineté, et le peuple comme le canal ordinaire (1). Ils unissaient tout bonnement, ce que nous divisons sans peut-être trop savoir pourquoi. Qui sait si nos pères n'étaient pas plus sages que leurs enfans? En général, ne nous moquons pas tant des siècles passés : les siècles à venir pourraient peut-être nous rendre la pareille. Si quelquefois les idées de nos pères ne s'accordent pas avec les nôtres, c'est que souvent nous n'avons pas la moitié des leurs.

En second lieu, la connaissance de cette charte de 817 et de ce qui s'y rattache nous fait comprendre, entre autres choses, pourquoi le pape Grégoire IV intervint d'une manière si directe dans les démêlés de Louis avec ses fils et de ses fils entre eux. Cette charte de constitution et de partage avait été soumise à l'approbation du chef de l'Eglise universelle, qui l'avait effectivement sanctionnée. Le chef de l'Eglise en était ainsi devenu comme le garant aux yeux des peuples et des rois : il pouvait donc, il devait donc intervenir.

En troisième lieu, d'après les faits et les monumens que nous avons cités, il résulte clairement : 1° que c'est une erreur de penser, de dire ou de supposer que, sous les deux premières races, la royauté fût héréditaire de mâle en mâle et par ordre de primogéniture; 2° que c'est une erreur de penser, de dire ou de supposer, que la seconde dynastie ait usurpé sur la première, ou la troisième sur la seconde.

En quatrième lieu, quand on compare cette charte de 817 avec les événemens contemporains, on voit que dans les démêlés survenus entre Louis-le-Débonnaire et ses trois fils, par la naissance d'un quatrième, qui était d'un second lit, savoir, Charles-le-Chauve, il s'agissait principalement de cette charte constitutionnelle, jurée par tous les états de l'empire et confirmée par le chef de l'Eglise; charte dont les trois fils demandaient la stricte observation, et que le père voulait changer à son gré en faveur du quatrième.

Cinquièmement, dans ces démêlés, ce serait se tromper beaucoup de ne considérer les trois princes que comme les fils de leur père, obligés de suivre docilement ses volontés changeantes. D'après la charte jurée en 817 et confirmée en 821, ils étaient, l'un empereur, les deux autres rois, avec un peuple à gouverner, avec des droits garantis par tous les états de l'empire, et confirmés par le chef de la chrétienté entière. Ils avaient donc un certain droit d'agir avec leur père, comme de souverain à souverain.

En sixième lieu, l'histoire de ces démêlés, bien comprise, est plus honorable que honteuse pour la France. Nous avons vu Clovis égorger par artifice les rois ses parens, pour s'emparer de leur puissance et de leurs trésors. Nous voyons, à l'époque même de Louis-le-Débonnaire, nous voyons sur le trône presque toujours sanglant de Constantinople, une mère arracher les yeux à son fils pour régner à sa place. Comparés à ces Grecs du bas-empire et aux Francs de Clovis, Louis-le-Débonnaire et ses trois fils, même au plus fort de leurs guerres civiles, sont des modèles de douceur et d'humanité. Au milieu des reviremens soudain de fortune, qui mettaient les uns au pouvoir des autres, il n'y a pas un meurtre. Parmi les Grecs de Constantinople, Louis-le-Débonnaire, avec sa femme et son fils le plus jeune, eût été privé de la vue ou même de la vie, par ses trois fils aînés : ces trois fils eussent été aveuglés ou mis à mort par leur père. L'histoire de France est souvent une calomnie contre les Francs et les Français.

Ainsi, dans les démêlés que les fils de Louis-le-Débonnaire eurent entre eux après sa mort, on ne veut voir que de l'ambition. Il s'agissait toujours de la charte constitutionnelle de 817, charte qui établissait l'unité de l'empire des Francs, avec la distinction des nations et des royaumes. Lothaire, qui avait le

(1) Voir entre autres le jésuite Suarez.

nom d'empereur, voulut aussi en avoir la prééminence, prééminence nécessaire pour maintenir cette unité. C'est ainsi qu'il s'en explique nettement la veille de la bataille de Fontenay, près d'Auxerre. On se battit donc là pour un article de la charte. La bataille perdue pour Lothaire, l'unité de l'empire des Francs fut à jamais perdue. C'est la perte de cette unité, c'est ce démembrement de l'empire, que déplora dès lors en assez beaux vers le diacre Florus de Lyon.

La question relative à l'unité de l'empire des Francs étant résolue négativement, les trois princes s'entendirent sans beaucoup de peine sur le partage des pays. Louis eut la Germanie jusqu'au Rhin, Charles-le-Chauve la France occidentale, et Lothaire, outre le royaume de Lombardie, la France orientale depuis la Provence jusqu'à l'embouchure du Rhin et de l'Escaut. Cette longue lisière de pays fut appelée de son nom le royaume de Lothaire, en latin *Lotharii regnum,* en vieux français *Lotherrigne*, *Loherreigne*, et, par contraction, *Lorraine.*

Enfin les guerres civiles sont généralement plus atroces que les autres. Ainsi vers ce temps, à Constantinople, l'empereur Michel-le-Bègue ayant triomphé d'un compétiteur, lui coupa les pieds et les mains, lui fit parcourir sur un âne les rues de la ville qu'il arrosait de son sang, lui-même suivant derrière pour jouir de ce triomphe. Il n'en est pas de même des Francs à Fontenay. Ils s'y battent avec acharnement les uns contre les autres; mais la victoire une fois décidée, les vainqueurs, au lieu de poursuivre les vaincus, s'occupent à soigner les blessés, à enterrer les morts, sans distinction d'amis ou d'ennemis. Ils indiquent et observent un jeûne de trois jours, pour expier les fautes qu'ils y auraient commises, et attirer les miséricordes de Dieu sur les uns et sur les autres.

En vérité, il y a des siècles et des peuples plus barbares que ce siècle et ce peuple. Il y a des dynasties moins grandes dans leur élévation et moins honnêtes dans leur décadence, que la dynastie qui est sortie de chez nous.

ROHRBACHER,
Professeur d'histoire au séminaire de Nancy, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain.

VESTIGES DES LÉGENDES DU CYCLE DES APOCRYPHES

EN FRANCHE-COMTÉ.

En achevant la dernière leçon de son cours sur l'histoire des *Apocryphes*, M. Douhaire appelait l'attention sur quelques débris de nos légendes du moyen âge, conservés dans les idiomes provinciaux de la France, et invitait tous les amis de notre vieille littérature à les recueillir avec soin, avant que le nivellement de langage qui s'opère partout n'en fasse disparaître la trace. Ces vœux ont été entendus, et voici déjà, sur les vestiges qui restent en Franche-Comté du *mystère de la Passion* et des autres légendes du cycle évangélique, une lettre curieuse que nous adresse M. Durouzier, professeur au séminaire de Consolation, près Morteau, département du Doubs. Nous espérons que cette communication ne sera pas la seule qui nous sera faite sur ce sujet intéressant.

A M. BONNETTY, directeur de l'*Université catholique.*

Permettez-moi de recourir à votre intermédiaire pour faire parvenir à M. Douhaire quelques renseignemens sur la matière qu'il vient de traiter avec tant d'intérêt dans votre excellent recueil.

Il existe encore dans notre Franche-Comté des restes considérables de nos anciens *mystères*, et il est surprenant qu'on n'en parle jamais. Ils y ont conservé cependant une grande partie de leur ancienne gloire.

Besançon, vieille ville impériale, renferme encore dans ses murs un grand nombre de ces familles qui formaient le peuple souverain de son régime municipal. Quelques unes occupent les premiers rangs de la province; mais les autres sont presque toutes vouées à la culture de la vigne. Celles-ci ont gardé un profond souvenir de l'époque impériale, tiennent fortement à leurs anciens usages et vivent encore dans toute la simplicité primitive. C'est ce qui explique peut-être comment il se fait que, dans notre ville, chaque année, vers le temps de Noël, se relèvent plusieurs théâtres de mystères : ils portent le nom de *crèches*.

C'est qu'en effet c'est le mystère de la naissance du Sauveur qui y est exclusivement représenté, et cela d'après un type uniforme et évidemment traditionnel. Au reste, on se dirait en plein moyen âge. Le plus célèbre metteur en œuvre était, il y a quelques années, le sacristain d'une de nos églises, chrétien excellent dans sa simplicité. Le peuple dont j'ai parlé plus haut et les nouveaux habitans de Besançon qui se sont fondus avec lui attachent une idée religieuse aux représentations de la crèche; ils s'y rendent avec un pieux empressement, et croient remplir un devoir du même genre que celui qui les appelle à la messe de minuit. Aussi les affiches de la crèche se placent aux portes des églises, et ne manquent jamais de promettre *tout ce qui peut amuser et édifier les fidèles.* Les classes plus élevées s'y rendent également, et il n'est pas rare de voir les premières places occupées par le *public élégant.*

Le thème du mystère est le même sur tous les théâtres. La scène représente une vaste campagne, et dans un coin la grotte de Bethléem. Les anges paraissent dans les cieux, et annoncent la venue du Messie en chantant *Hosanna* et le *Gloria in excelsis.* Mais les témoins principaux de l'apparition miraculeuse ne sont pas les bergers : ce sont des vignerons de Besançon du temps du régime municipal, conservant leur patois, leur costume, leurs usages, leurs idées. A leur tête est *Barbizic,* personnage populaire parmi nous. Barbizic se hâte, avec ses amis, de se rendre à la crèche. Il y fait sa prière, qui est agréée par la sainte famille; puis il attend dans le voisinage ce qui va arriver. Ce serait faire tort à ce personnage de dire qu'il est le bouffon de la pièce, quoiqu'il soit chargé de l'égayer par ses bons mots : son caractère est une naïveté joyeuse, mais pleine de bon sens. C'est un type qu'on retrouve souvent dans cette classe de vignerons dont il est censé faire partie.

Cependant de toutes parts on accourt à la crèche; les bergers avertis par les anges, les vignerons, les avocats, des représentans de tous les ordres de la population bisontine; car tout se passe comme si Bethléem était dans la banlieue : c'est de Besançon que l'on vient, c'est à Besançon, à ses quartiers, à ses mœurs que l'on fait sans cesse allusion. Chacun fait sa prière et ne manque pas de causer ensuite un instant avec Barbizic; c'est la partie comique de la pièce, et c'est à varier le répertoire des plaisanteries que consiste toute la science des entrepreneurs.

Tout-à-coup l'étoile paraît, et les vignerons s'empressent pour voir passer les mages et leur cortége; mais à l'aspect du Nègre que la tradition place parmi eux, un cri de mécontentement s'élève :

Qual ô ce peut chabrouilla ?
Qu'êt se récure !
Èt fera poue à l'offant
D'avoue sa regadiure.

« (Quel est ce laid barbouillé? Qu'il se « récure! Il fera peur à l'enfant avec son « regard ou son aspect.) »

Et sans l'intervention de saint Joseph, le pauvre Nègre serait impitoyablement repoussé de la crèche qu'il est venu chercher si loin. Cependant une grande procession s'avance, bannière en tête : c'est tout le clergé séculier et régulier tel qu'il existait chez nous il y a soixante ans, qui vient présenter ses hommages à l'enfant Jésus. Un prédicateur se détache de la troupe, et prononce un discours patois, qui n'a rien de remarquable, quoiqu'il ait été souvent imprimé.

La plus grande partie de ce mystère est versifiée. Tout le rôle des vignerons est en patois; mais les personnages d'un rang plus relevé, la sainte Vierge, saint Joseph, les anges parlent français. Voici

quelques vers du rôle de ceux-ci. Les bergers hésitent à abandonner leurs troupeaux pour aller chercher le Messie nouveau-né; ils craignent les loups qu'on voit rôder depuis quelque temps dans la campagne. Allez, leur dit un ange, allez; ne craignez rien :

Il en aura du soin.
Celui qui est sur le foin,
Encore qu'il soit enfant,
Il est Dieu tout-puissant.

Il y a là le germe d'un morceau fort gracieux.

Au reste, je cite de mémoire et sur mes souvenirs d'enfance. Je ne crois pas y avoir assisté depuis l'âge de douze ans, et l'on doit comprendre combien de traits gracieux, comiques, poétiques ont dû m'échapper. Jamais le *libretto* du mystère n'a été imprimé, que je sache; je crois qu'il ne se transmet que par une tradition orale. Aussi ses détails ont dû souffrir de profondes altérations. On voit, du reste, que l'invention en est faible et l'exécution bizarre. Mais, quoi qu'il en soit, n'est-ce pas une chose bien curieuse que cette relique du moyen âge restée populaire au milieu de notre ville industrieuse, commerçante, guerrière, toute brillante du luxe de la civilisation moderne; que ce mystère rendu en quelque sorte local, national par la plus singulière confusion du temps et des lieux, et qui continue d'attirer une foule pieuse et recueillie, comme au quatorzième siècle?

A peu près à la même époque de l'année, dans nos villages, trois enfans, revêtus d'un costume de voyageur, se rendent de porte en porte en chantant les rois mages. L'un d'eux se noircit le visage pour représenter le Nègre traditionnel; un autre porte une étoile au bout d'un long bâton. Cet usage me paraît antique; mais je crois que leur chant est moderne, à en juger par les paroles. Voici le commencement :

Trois rois nous nous sommes rencontrés
Venant de diverses contrées;
Nous sommes tous trois ici venus
Pour adorer l'enfant Jésus.

Le mystère de la Passion à personnages parlans n'est représenté parmi nous que par des marionnettes foraines. Je n'y ai jamais assisté; je n'en aurais eu l'occasion que depuis que je suis prêtre, et alors ce n'était pas là ma place. Au reste, d'après ce que j'ai entendu dire, il ne diffère pas essentiellement de celui dont parle M. Douhaire dans votre numéro de janvier; seulement, nos masses étant mieux disposées, l'impression en est généralement religieuse.

Mais sous la forme muette, nous le retrouvons dans nos églises, surtout dans celle de la paroisse où domine le peuple dont j'ai parlé plus haut. Le jeudi saint, on élève un vaste théâtre sous la galerie des orgues : il est décoré avec soin. Les personnages sont de cire, de grandeur naturelle, et représentent quelques unes des grandes scènes de l'histoire de la Passion, ou même du reste des récits sacrés, pourvu qu'il y ait quelque allusion au mystère du jour. C'est ainsi que j'y ai vu Madeleine essuyant les pieds du Christ, la cène, l'agonie, le portement de croix, Jésus placé dans le tombeau; et de la seconde catégorie, la Samaritaine, le sacrifice d'Abraham. Je ne crois pas que nos décorateurs aient osé aborder la grande scène du Calvaire. Le peuple aime beaucoup ces *paradis*, comme il les appelle. Ce jour est une grande fête pour lui, et il s'empresse à visiter les églises. Il y a bien un sentiment de curiosité mêlé à sa dévotion; mais c'est une curiosité bien légitime que celle qui nourrit l'âme par l'imagination.

Il est fâcheux que des raisons d'économie introduisent peu à peu de la négligence dans ces représentations pieuses. Quelques églises n'ont plus qu'une statue, qui est tout ce qu'on veut, mais qui représente ordinairement une Religion appuyée sur la croix. C'est substituer une froide allégorie à des scènes pleines de vie et de poésie. Aussi le peuple ne la comprend pas, et dans sa foi plus poétique que l'imagination de bien des ordonnateurs, il y voit la sainte Vierge embrassant la croix. C'est une scène qui va parfaitement à ses conceptions; mais il se lasse de la revoir sans cesse, et il regrette le temps où des représentations plus variées satisfaisaient mieux ses goûts pieux. Je n'ai ni ne prétends le

droit de donner des avis à nos conseils de fabrique; mais il m'est bien permis de souhaiter la conservation d'un peu de poétique originalité au milieu du positif qui nous envahit : le cœur et l'âme, la foi et le sentiment y gagneraient également. Il arrive quelquefois que l'on supprime absolument tous les personnages, soit que l'on s'en tienne à l'autel paré, exigé par la rubrique; soit qu'on dresse un calvaire, mais vide et désert. J'ai vu, dans le premier cas, le peuple exprimer vivement son désappointement, et le second est loin de le satisfaire. Il me semble que ce ne serait pas entrer dans l'esprit de l'Eglise que de le blâmer de ce goût si prononcé pour des scènes matérielles, en quelque sorte : la métaphysique des mystères peut avoir un grand prix pour un philosophe; mais pour le peuple, tout mystère qui ne se résout pas en fait est bien vague. C'est précisément pour cela que Dieu a donné à la foi une forme historique, et peut-être cette disposition native de l'homme est-elle entrée pour beaucoup dans le décret éternel de l'incarnation. Nous sommes un peu en France fièrement raisonnables, et nous voyons volontiers de la petitesse dans les moyens extérieurs; un peu plus de simplicité, un peu plus d'enfantillage nous rapprocherait peut-être davantage des voies de Dieu : *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regno cœlorum.*

L'abbé DUROUZIER.

VIE DU R. P. DOM ÉTIENNE (PIERRE FRANÇOIS DE PAULE MALMY),

Fondateur et abbé de la Trappe d'Aiguebelle;

par M. CASIMIR GAILLARDIN, professeur d'Histoire au Collége royal de Louis-le-Grand (1).

Tous les chrétiens ne sont pas appelés à cette voie de perfection qu'il a été donné à un petit nombre de suivre; mais peu ont refusé un sentiment d'admiration et quelquefois d'envie à ces heureux élus de la solitude, qui ont su mépriser dès cette vie les biens et les joies qu'ils devaient quitter par la mort.

Ceux qui ont visité les retraites peuplées par ces anges de la terre, se sont senti meilleurs et comme enivrés d'un parfum céleste; nul ne s'en est éloigné sans impression..... M. Casimir Gaillardin, connu par une remarquable *Histoire du moyen âge,* a fait, il y a peu de temps, un voyage à la Trappe de Mortagne; depuis, il s'est estimé heureux d'avoir à nous retracer la vie d'un des plus saints restaurateurs de l'ordre, l'abbé Malmy, né en 1744, qui signala le cours d'une longue carrière par de sublimes vertus. Né pauvre, il aima, dès qu'il sut en connaître le prix, cette conformité avec son divin maître; non content de se consacrer à Dieu dans le sacerdoce, il manifesta, jeune encore, le goût de la vie monastique, pénitente et ignorée; mais il ne put sitôt réaliser son précieux désir. Dieu voulut soumettre sa vertu aux épreuves d'une vie active; il fut placé comme curé dans diverses paroisses, où son zèle et sa charité gagnèrent beaucoup d'âmes à Jésus-Christ. Ce ne fut qu'à l'époque de la révolution que l'abbé Malmy, condamné à l'exil, put réaliser son premier dessein d'entrer à la Trappe; il prit le nom de père Étienne. Ce ordre religieux fut compris dans la persécution générale. Alors dom Augustin, fondateur des Trapistines, appela le frère Étienne à la Val-Sainte en Suisse. On lira avec intérêt les tribulations auxquelles furent soumises ces communautés ferventes. Exilées tour à tour en Allemagne, en Russie, en Prusse, la protection divine ne devait pas les abandonner. « La « Trappe, dit M. Gaillardin, semblait « effacée du continent européen; on ne « la voyait plus du moins; on célébrait « sa ruine, et elle vivait intacte et fé« conde en la personne du père Étienne :

(1) Paris, chez Auguste Vaton, rue du Bac, brochure in-12, 1841.

« semence précieuse isolée au pied des « montagnes, mais abritée par l'aile de « Dieu, et qui allait, après l'orage, lan- « cer de nouveaux rejetons vers le ciel : « *In umbrâ alarum tuarum sperabo,* « *donec transeat iniquitas* (1). »

En 1816, le père Etienne fonda la Trappe d'Aiguebelle (*Aqua Bella*), située dans le diocèse de Valence, à trois lieues de Montélimart. Tout lui manquait pour le matériel. « Il ne dédaigna pas de sol- « liciter lui-même de la charité publique « ce qu'il devait bientôt rendre aux pau- « vres, et, nous ne craignons pas de le « dire, à la société; les quêtes des trap- « pistes ne sont que des emprunts à gros « intérêts. Dès qu'une Trappe est fondée, « elle s'acquitte noblement de ses obliga- « tions; elle rend au centuple ce qu'elle « a reçu par ses aumônes, par son hos- « pitalité permanente, par ses exemples « de travail et de vertu. »

Ce fut à Aiguebelle que le père Etienne demeura abbé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans, toujours réélu par ses religieux, qui ne pouvaient se résoudre à prendre un autre chef que leur pieux fondateur. Mais, après avoir si long-temps commandé aux autres, il se démit de l'autorité et renouvela son vœu d'obéissance entre les mains de l'abbé qu'il désigna pour lui succéder. Deux ans plus tard, il couronna par la mort d'un saint une vie féconde en mérites devant Dieu et devant les hommes.

Le style de ce petit ouvrage répond au sujet par le charme de la simplicité; calme, quoique plein de vie, comme ces retraites solitaires dont la tranquillité est si favorable aux pieux élans de l'âme. M. Gaillardin, en nous donnant la vie du père Etienne, n'a fait que préluder à un plus important travail, l'*Histoire complète de l'ordre de Cîteaux;* nous nous plaisons à l'annoncer par avance, persuadé que cet ouvrage sera digne de son objet et de cette religion qu'il est beau surtout d'admirer dans ses œuvres.

A. G.

(1) J'espérerai à l'ombre de vos ailes, jusqu'à ce que l'iniquité passe. *Ps.* LVI, 2.

LEÇONS D'UNE MÈRE A SES ENFANS SUR LA RELIGION; par madame CAROLINE FALAISE, née Jacquemain. 2 vol. in-8° (1).

« Une pensée de religion a fait naître « cet ouvrage; une pensée de religion « m'engage à le publier. Quel qu'en soit « le succès, je trouverai dans la même « pensée une consolation ou une récom- « pense. »

Telle est la préface de l'auteur : il est aisé, en effet, de s'assurer en lisant le livre de madame Falaise que le seul désir d'instruire une fille chérie l'a portée à lui retracer, sous des formes gracieuses et poétiques, le récit des vérités saintes. Elle n'a rien trouvé de plus propre à former le cœur et l'esprit de son enfant, et elle le lui exprime dans une *épître dédicatoire* où respire la plus touchante affection maternelle.

« Ma fille, ton bonheur est mon pre- « mier désir; il est l'unique objet dont « mon âme est remplie, l'unique ambi- « tion qui domine ma vie, etc. » Ces leçons sont mélangées de prose et de vers, mais d'une couleur de style si naturelle, si franche, qu'on dirait que l'auteur a pensé en vers quand il s'en présente sous sa plume. La transition n'est jamais forcée; le travail ne se fait point sentir. On voit une âme de mère qui a puisé aux sources les plus belles et les plus pures. Son expression est tout empreinte de la suave simplicité de la Bible. Il n'y a point ici les obscurités de langage de l'école romantique, dont un grand nombre d'auteurs voilent leur médiocrité; c'est par là qu'ils croient ressembler à des hommes de talent dont ils n'imitent que les défauts. Madame Falaise s'est instruite à l'école des Racine, des Fénelon. Aussi retrouve-t-on quelque chose de la touche de ces grands maîtres dans un charmant tableau des mœurs patriarcales qui forme à lui seul un petit poème.

L'auteur, après avoir mis sous les yeux de ses enfans les preuves de l'existence de Dieu, la création, la chute de l'homme, le déluge, poursuit le récit des événemens accomplis jusqu'à la venue

(1) Deuxième édition, chez L.-F. Hivert, quai des Augustins, n° 55.

du Christ, c'est la première partie de l'ouvrage. La seconde leur retrace la naissance, la vie et la mort du Sauveur. Enfin, la troisième contient les mystères, les rits et les fêtes de la religion catholique. C'est une acquisition précieuse pour une mère chrétienne que ces pages réunies par les soins d'une autre mère, disposées d'une façon harmonieuse, et propres à être goûtées et retenues par une jeune intelligence. L'enfant retrouvera avec plaisir sa prière du matin et du soir soumise à la douce loi des vers :

Je vous salue, ô divine Marie!
De grâce et de vertus par le ciel embellie!
Au souffle du Seigneur
Pour nous épanouie,
Mystérieuse fleur
Entre mille choisie,
Votre tige bénie
A produit un Sauveur,
Fruit béni comme vous, fruit rempli de douceur,
D'espérance et de vie.

Parmi les plus gracieuses pièces de vers, je voudrais pouvoir citer celles-ci : *La Prière, Joseph dans sa prison, Moïse sauvé des eaux, Ruth et Orpha, l'Amitié de saint Grégoire et de saint Basile.* Ce n'est pas là seulement de la religion en poésie ou de la religiosité comme on en fait tant aujourd'hui ; mais on y reconnaît un amour, une foi véritables. C'est après une étude approfondie du culte catholique, que madame Falaise essaie le tableau de ses fêtes attendrissantes ; tableau plein de grâce et de sensibilité, bien capable de ramener à Dieu les âmes égarées dans le doute, et lassées de la figure de ce monde qui passe. Il serait trop long de donner ici un aperçu de la touche délicate de l'auteur. Jetons cependant un coup d'œil sur la fête des Morts :

« Pour qui a vécu, mon enfant, la fête « des Morts est une fête de famille. Heu« reux celui qui n'aurait à déplorer au« cune perte et à ne s'agenouiller dans « ce jour de lugubre solennité que sur « des pierres inconnues! Mais le deuil « et les larmes nous attendent au début « de la vie ; il ne faut que survivre à son « premier printemps pour voir autour « de soi s'amonceler les ruines. Ainsi la « rose, lorsqu'elle vit un jour, voit, sur « la tige même où elle se balance, se « dessécher toutes ses sœurs ; à peine est« elle épanouie que la voilà solitaire... »

Suit l'expression du plus touchant souvenir aux êtres chéris qu'elle a perdus, et qu'elle souhaite de rejoindre bientôt :

Adieu vous dis, non pour long-temps,
La route ici-bas est bornée.
De la guirlande de mes ans
Sur mon front chaque jour une fleur est fanée.

Veillez autour de moi, douces fleurs des tombeaux,
Voltigez sur mon front, glissez sous mes rideaux ;
Que mon cœur consumé des tourmens de l'absence,
Dans un frisson d'amour goûte votre présence.

Depuis que ces lignes ont été tracées, cette mère, heureuse alors dans ses enfans, a été frappée en un assez court espace de temps de deux pertes affreuses.

Nous citons les quelques derniers vers que madame Falaise a ajoutés à son ouvrage après la mort de sa première fille... Mais aujourd'hui qui pourra sonder l'abîme de sa douleur! Dieu lui a demandé le sacrifice des seules enfans qu'il lui avait confiées !...

Elle n'est plus, l'enfant qu'en mes bras j'ai bercée ;
Du milieu des vivans sa trace est effacée :
Comme un tendre bouton brisé par l'émondeur,
La mort a moissonné ce doux fruit dans sa fleur.

Sur mon sein j'ai pressé sa tête languissante,
J'ai reçu les baisers de sa bouche expirante ;
J'ai lu dans ses regards qui se fermaient au jour,
Que la mort dans son cœur n'éteignait pas l'amour.
Le nom, le premier nom murmuré par sa bouche,
Retentit le dernier sur sa funèbre couche.
Ce cri d'adieu : Ma Mère! animant sa langueur,
Se mêla comme un hymne au doux nom du Sauveur,
Au doux nom de la Vierge entre toutes bénie...
Quand cessa sa prière elle entrait dans la vie ;
Mourante, je rendis ce dépôt précieux
Qu'un seul jour à la terre avaient prêté les cieux.

Sainte religion! baume de ma blessure,
Fais taire dans mon cœur le cri de la nature!
Telle que la brebis qui se laisse immoler,
Sous le poids de douleurs faites pour m'accabler,
Que je dise à mon Dieu : Soutenez ma constance.
Je n'ai point ici-bas placé mon espérance ;
Elle est dans le secours que vous m'avez promis,
Dans l'ineffable paix que goûte un cœur soumis,
Sous la pierre où ma fille est si tôt descendue,
Au ciel qui doit la rendre à mon âme éperdue.

Oui, Seigneur, elle vit l'enfant que j'ai bercée!
Au séjour des vivans votre main l'a placée.
En vain, comme un bouton brisé par l'émondeur,
La mort a moissonné ce doux fruit dans sa fleur ;

Je la vois dans la gloire, et quand mon cœur l'appelle,
La foi qui me soutient me fait monter près d'elle.

A. G.

Hommage à la sainte Couronne, par *le même Auteur*; à Bourges, chez Just Bernard, éditeur. Ce petit livre, dédié à Marie, contient l'explication des mystères du rosaire. Les personnes pieuses y trouveront des chants et des prières propres à satisfaire leur cœur, surtout pendant le mois destiné à célébrer la Reine du ciel.

CROISADE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE,

APPEL A LA PIÉTÉ CATHOLIQUE A L'EFFET DE RECONSTITUER LA SCIENCE SOCIALE SUR UNE BASE CHRÉTIENNE, SUIVIE DE L'EXPOSITION CRITIQUE DES THÉORIES PHALANSTÉRIENNES, PAR LOUIS ROUSSEAU (1).

Nos lecteurs connaissent assez M. Louis Rousseau par le *Cours* qu'il a inséré dans l'*Université Catholique.* C'est le même Cours qu'il vient de publier en un beau volume. Il y a ajouté en outre deux cents pages, ayant pour titre : *Rudimens de la synthèse sociale,* ou *Exposition des principes fondamentaux de l'organisation du travail.* C'est dans cette dernière partie qu'il entre dans quelques détails pratiques sur la réalisation de son œuvre. Pour en donner à nos lecteurs une idée suffisante, nous allons citer ici le premier essai des statuts qui doivent présider à la réalisation de cette œuvre :

But de la fondation de la Tribu chrétienne.

I. — « L'Association agricole à laquelle on a jugé convenable de donner le nom de *Tribu chrétienne* est destinée à faire découler, de principes déjà tracés, les lois vraies de l'organisation du travail, et à fournir au monde civilisé un premier *spécimen* de leur application. L'objet essentiel de cette tentative est, en rendant à l'élément religieux la place qui lui est due dans l'ordre social, de faire disparaître les causes génératrices de l'émeute et du paupérisme, et de garantir aux classes ouvrière et indigente des moyens réguliers de subsistance et de bien-être, sans porter atteinte aux droits de la propriété.

« Les vices radicaux dont les procédés de mise en œuvre industrielle sont entachés dans le système en vigueur, ont été démontrés dans la *Croisade du dix-neuvième siècle.* Le même ouvrage indique sommairement la méthode à suivre pour opérer sans secousse la transformation de ces procédés subversifs en d'autres meilleurs et de nature à satisfaire aux trois conditions fondamentales; savoir, emploi économique de la puissance productive, distribution équitable des richesses produites, et garantie sociale de l'existence individuelle. En conséquence, les personnes disposées à prendre part à la fondation de la *Tribu chrétienne* voudront bien, pour plus amples renseignemens, recourir au livre sus-désigné.

« Outre cet objet d'un grand intérêt social, la Tribu chrétienne en a un autre plus restreint, mais néanmoins digne encore de toute l'attention du penseur politique et des sympathies du chrétien; elle servira à élever dans les principes les plus purs de la piété catholique un certain nombre d'enfans des deux sexes, et à les instruire dans les pratiques de l'économie rurale et domestique et de plusieurs branches d'industrie usuelle.

« Ainsi, l'institution projetée présente une double fin : l'une, immédiate et assurée, est une œuvre pieuse; l'autre, médiate et dont la certitude pourrait à la rigueur être contestée, est la solution pratique des questions sociales les plus urgentes.

« L'éducation religieuse et l'instruction usuelle et professionnelle ne sont point données aux enfans de la Tribu en vue de les rendre, lorsqu'ils atteindront l'âge adulte, à une société livrée actuellement à l'anarchie industrielle, où leur

(1) Un vol. in-8° de 500 pages; à Paris, chez Debécourt, libraire. Prix : 6 fr.

sort cesserait d'être assuré et où leur moralité serait exposée à se perdre ; ils seront élevés pour demeurer associés et constituer la nouvelle forme d'exploitation agricole décrite dans la Croisade du dix-neuvième siècle. En un mot, sauf le cas vraisemblablement fort rare d'un naturel vicieux et incorrigible, les enfans élevés dans la Tribu chrétienne y trouveront leur établissement.

« Les catholiques qui auront pris la peine d'étudier les principes organiques propres à la nouvelle institution, et qui connaîtront les procédés de mise en œuvre que ses fondateurs doivent employer, seront à même de résoudre dans leur sagesse quel genre d'assistance ils doivent apporter à cette tentative d'harmonisation sociale ; les uns voudront y concourir en personne ; les autres ne pourront le faire que de leurs deniers ; il est des gens pieux placés de manière à pouvoir propager utilement dans le monde l'esprit et le but de la nouvelle institution ; il en est aussi qui ne pourront que prier Dieu de la bénir et de la conduire à bonne et heureuse fin. Quel que soit le mode de concours propre à chacun, l'on est invité à le faire connaître par lettres affranchies à l'une des personnes désignées à l'article XIII.

Clauses fondamentales de l'association pour la fondation de la Tribu chrétienne.

I. — « Il sera formé une association pieuse entre des personnes catholiques, à l'effet de réaliser, d'abord en France, et subséquemment dans d'autres pays, la pensée religieuse et sociale développée dans la *Croisade du dix-neuvième siècle.*

II. — « L'institution décrite dans l'ouvrage en question n'est autre chose qu'un nouveau mode d'exploitation agricole par l'association intime de tous les agens concourant à la production, tant ceux dont le titre consiste dans la propriété du sol, ou l'apport du capital mobilier, que ceux dont le droit résulte de leur action personnelle. Cette association porte le nom de *Tribu chrétienne.*

III. — « La Tribu chrétienne se constituera avec les élémens matériels qu'il plaira à Dieu de mettre à la disposition de ses fondateurs ; mais elle tendra, dans son développement ultérieur, à présenter le modèle de la plus grande association agricole possible, vu qu'il s'agit d'appliquer à ce nouveau mode d'exploitation rurale deux ressorts qui, jusqu'à présent, se sont exclus l'un l'autre ; savoir : le principe d'activité propre à la petite culture, et les procédés économiques qui ne sont praticables que dans la grande.

IV. — « Les personnes ayant l'intelligence du grand intérêt religieux et social qui s'attache à cette institution nouvelle, et qui concourront de leurs deniers, seront reconnues comme bienfaiteurs de l'œuvre, et elles demeureraient tels par le fait, si le résultat matériel qu'on est fondé à en attendre venait à manquer, c'est-à-dire si, au lieu de réussir à donner au travail une organisation productive de richesse, l'on ne parvenait qu'à fonder une institution de charité chrétienne.

V. — « Mais, dans le cas contraire, s'il devient démontré que le travail organisé selon l'esprit du Christianisme est productif de beaucoup plus de richesse que le travail incohérent, les bienfaiteurs de l'établissement jouiront dans l'association de tous les avantages matériels attachés, suivant la règle ordinaire, aux apports pécuniaires et à la propriété du sol.

VI. — « Si les circonstances font une loi de fonder la Tribu chrétienne sur une petite échelle, elle se composera dans le principe : 1° du nombre indispensable de personnes adultes, tant ecclésiastiques que laïques, destinées à instruire l'enfance et à la mettre sur la voie de l'association et du travail unitaire ; 2° de trente ou quarante enfans des deux sexes, depuis l'âge de deux jusqu'à celui de douze ans. Ce personnel de fondation s'augmentera progressivement, au fur et à mesure que les capitaux et les sujets dévoués et intelligens viendront ultérieurement concourir à l'œuvre ; mais plus particulièrement encore, au fur et à mesure que les principes d'organisation sociale décrits dans la *Croisade du dix-neuvième siècle* recevront leur application pratique.

VII. — « Dès qu'un enfant sera admis dans la Tribu chrétienne, il sera considéré comme membre de l'Association, et,

à ce titre, il lui sera ouvert un compte par *doit* et *avoir*. Tant que les frais de son entretien excéderont la somme versée à son profit à la caisse de la Société, soit par sa famille, soit par l'établissement public d'où il provient, jointe à la valeur de son travail, il demeurera débiteur du fonds social; mais, du moment où, en vertu de ce même compte, il se trouvera libéré des sommes qu'il a pu coûter à l'Institution, il participera aux bénéfices généraux, proportionnellement à la valeur de son concours personnel dans l'entreprise sociale.

VIII. — « A mesure que les enfans admis dans la Tribu chrétienne se formeront, et que les vertus et l'intelligence cultivées en eux les rendront plus aptes aux manœuvres du travail unitaire, l'Institution accomplira son développement, jusqu'à ce qu'elle soit pourvue de tous les rouages nécessaires à un mécanisme social complet, sous les rapports religieux, artistique, industriel et scientifique.

« C'est alors qu'on pourra fonder avec certitude de nouvelles institutions semblables, d'après le même principe, ou mieux encore subdiviser la première, afin d'employer ses fractions à servir de noyau de fondation à d'autres, soit en France, soit à l'étranger.

IX. — « Bien que la Tribu chrétienne soit une fondation d'un intérêt plutôt social qu'agricole, et que l'excellence de son principe constitutif puisse se démontrer dans toutes les circonstances locales où elle se trouverait placée, néanmoins on a dû chercher à réunir le plus d'élémens matériels de succès que faire se peut; c'est pourquoi l'on s'est attaché à en jeter les premiers fondemens dans une localité éminemment favorable à la spéculation agricole et à l'économie des moyens de subsistance.

N. B. Un propriétaire de la Basse-Bretagne a fait don à la Tribu chrétienne de vingt hectares de terrain d'une très bonne nature, et susceptible d'irrigation dans toute son étendue. C'est vraisemblablement autant de terre qu'il en faut au début de l'Institution, surtout si l'on ne dispose que d'un modique capital et si le personnel est peu nombreux; mais, du moment où l'Institution commencera à prendre l'extension à laquelle elle est appelée et où cet espace superficiel sera jugé insuffisant, le même propriétaire s'engage à céder à l'Association de nouvelles portions de terrain contiguës à la première, jusqu'à la concurrence de 400 hectares. Les derniers terrains en question seront estimés à dire d'experts; les experts chargés de cette estimation seront nommés, soit par le conseil d'administration, soit par les magistrats locaux, et leur décision fera loi pour les parties contractantes. Enfin, l'administration de la Tribu sera libre d'en opérer le paiement au comptant ou à terme, en principal ou en intérêts annuels, bref, suivant le mode qui sera le plus à sa convenance.

X. — « La direction de la Tribu chrétienne est confiée à l'homme qui en a conçu la pensée, qui est censé avoir l'intelligence la plus complète de son mode d'organisation, et qui consent à se constituer père adoptif de tous les enfans admis à faire partie de l'Association. Il est seul chargé de l'organisation du travail et de la direction de l'ensemble. Il ordonne les dépenses, apure les comptes des caissiers et agens comptables, mais il ne peut être chargé d'aucun maniement de fonds.

XI. — « La comptabilité, la caisse et le maniement des fonds forment l'attribution spéciale d'un agent *ad hoc* nommé par tous les co-intéressés, suivant un mode qui sera fixé, lors de la première réunion des fondateurs.

XII. — « L'instruction religieuse sera confiée à un ou plusieurs ecclésiastiques séculiers ou réguliers. Ces mêmes ecclésiastiques desserviront la chapelle de l'Etablissement et auront la direction spirituelle de toute la Tribu, sous l'autorité et la surveillance de l'évêque diocésain.

« En conséquence, l'organisation sociale, la comptabilité et la direction spirituelle constituent autant d'attributions distinctes qui ne peuvent pas se confondre dans les mêmes mains. Il ne saurait résulter de cette division des pouvoirs aucun conflit, si le chef temporel de la Tribu, en qui réside le principe d'unité, est un catholique sincèrement soumis aux décisions de l'Eglise, et ami de la justice en matière administrative.

XIII. — « Les personnes qui désirent concourir à la fondation de la Tribu chrétienne voudront bien faire connaître leur adhésion par lettres affranchies adressées à M. Bonnetty, directeur de l'*Université Catholique*, rue Saint-Guillaume, n° 24, ou à M. Miorcec de Kerdanet, à Lesneven (Finistère). Il en sera de même des envois de fonds, demandes de renseignemens et offre de sujets.

XIV. — « Le conseil de fondation de la Tribu chrétienne se compose provisoirement de MM. les Directeurs de l'*Université Catholique* et Louis Rousseau.

XV. — « Une première réunion du conseil, présidée par l'une des personnes sus-indiquées, aura lieu dans le courant de janvier 1842. La date et le lieu de la réunion seront annoncés, un mois à l'avance, par la voie des journaux et par lettres adressées aux personnes qui se seront inscrites comme bienfaiteurs de l'œuvre, lesquelles seront admises de droit à la délibération. Cette première séance sera consacrée à nommer le conseil définitif, à discuter les statuts de l'Institution, et à arrêter les moyens de la faire concorder avec la législation actuelle. »

Nous recommandons à la foi et au zèle de nos lecteurs l'ouvrage et le projet de M. L. Rousseau. Qu'ils se souviennent des efforts que font en ce moment les disciples de Fourier pour réaliser les *idées* de leur maître. Nos lecteurs savent quelles sont ces idées, combien elles sont immorales et destructives de toute religion. Les phalanstériens, malgré le bruit qu'ils font, et la puissance avec laquelle ils proclament tout haut leurs théorics, n'ont pas osé répondre aux accusations, si capitales pourtant, de M. L. Rousseau. Ils ont craint de dessiller les yeux de la plupart de leurs lecteurs, qui ne savent pas où ils veulent les conduire. Nous pouvons dire qu'ils se sont avoués vaincus. Un devoir nous reste encore, c'est de réaliser, par des moyens tout catholiques, les projets d'amélioration qu'ils promettent aux peuples, et qu'on ne peut accomplir qu'avec le secours de la religion du Christ.

AUX ABONNÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Nous allons résumer ici, selon notre coutume, les travaux du présent volume, et dire quelque chose de ceux que nous comptons offrir à nos abonnés dans le volume suivant.

En première ligne, nous citerons les *Leçons* de M. Louis Rousseau sur les *Théories morales et religieuses des Phalanstériens.* Nous pouvons dire avec raison qu'elles ont fait sensation sur les esprits d'élite qui les ont lues. Elles ont nettement convaincu Fourier d'avoir enseigné la promiscuité des sexes, et pire encore, d'avoir excusé les excès les plus honteux, les excès contre nature que les bêtes mêmes repoussent, et qui sont la honte de l'humanité. Voilà ce que M. Rousseau a reproché à Fourier; et les phalanstériens, ses élèves, si ardens à défendre la doctrine de leur maître, eux qui avaient annoncé que nous avions *calomnié* Fourier, quand nous disions en général que ses doctrines étaient immorales, maintenant que nous le prouvons, ils gardent le silence; en vain plusieurs journaux de Paris et de la province les ont sommés de s'expliquer : ils n'ont eu aucune parole pour excuser ou désavouer leur maître. C'est ce que M. Louis Rousseau avait prévu, et c'est ce qu'il leur reproche avec raison dans ce cahier même.

Ce silence est facile pourtant à expliquer. Les phalanstériens ont pour abonnés ou pour partisans un grand nombre de jeunes gens, hommes d'honneur, à vues droites et élevées, lesquels acceptent avec ardeur les plans de régénération et d'amélioration sociale que la *Phalange* expose dans ce moment; plans qui ont surtout pour but de venir au secours des ouvriers et du pauvre peuple. L'*Université Catholique*, plus que personne, leur a rendu sous ce rapport

franchement justice. Mais, à travers ces idées, apparaît çà et là la réforme religieuse rêvée par Fourier et ses élèves. Nous avons dû examiner ce que devait être cette révélation nouvelle, et nous l'avons fait connaître. Or c'est précisément ce que ne veulent pas faire les phalanstériens; ils savent que la plupart, que presque tous leurs lecteurs ignorent cette singulière religion, et ils veulent la leur laisser ignorer. Comme le leur a dit M. Rousseau, ils tiennent leurs disciples en *loge bleue*. Mais cela ne peut durer; et déjà nous connaissons plusieurs personnes qui avaient reçu d'abord les doctrines phalanstériennes avec faveur, et qui, averties et par nos publications et par le silence des MM. de la *Phalange*, ont abandonné leurs théories pour se rapprocher des doctrines catholiques, aussi favorables aux améliorations sociales que les doctrines de Fourier, et qui ont au moins l'avantage de pouvoir être énoncées en plein jour, et de ne pas faire rougir les personnes honnêtes.

D'ailleurs les efforts de M. Rousseau pour le soulagement du peuple ne se sont pas bornés à la publication des articles de l'*Université;* il vient en outre de faire paraître, sous le nom de *Croisade du dix-neuvième siècle*, un ouvrage où il complète ses vues d'amélioration du travail et descend aux applications pratiques. On en a vu les statuts dans ce cahier; nous espérons que cet appel sera entendu, et que nous verrons revivre une de ces grandes exploitations agricoles, comme les religieux en ont tant fondé au moyen âge, et que n'ont encore pu égaler, même de loin, tous les économistes modernes qui veulent faire de l'humanité sans catholicisme.

Après M. Rousseau, le plus infatigable de nos rédacteurs est M. Cyprien Robert. Comme nous l'avions annoncé, il a repris avec ardeur ses *Cours sur les Eglises de Russie*. Cinq Leçons ont paru dans ce volume, et elles se succéderont presque sans interruption jusqu'à la fin de ce Cours, qui comprendra encore trois ou quatre Leçons. C'est la première fois que l'on fait connaître avec ces détails et sous un point de vue catholique les églises et les cérémonies de nos frères séparés. Tout, comme on l'a vu, annonce une unité première; et nous espérons que cette publication ne sera pas inutile pour hâter parmi les Russes instruits le retour à leur antique foi.

Les MM. de Riancey ont aussi accompli leurs promesses. Trois Leçons ont paru de leurs deux Cours. Plusieurs de nos abonnés nous ont écrit pour louer l'érudition vraie, le savoir varié, la parfaite orthodoxie de leurs études.

M. *Desdouits* n'a donné qu'une Leçon; mais c'est notre faute, car nous en avons une autre dans nos mains. Nous la réservons pour le cahier de juillet. Ce Cours sera fini dans le douzième volume. Nous pouvons déjà annoncer à nos abonnés que dans une de ces Leçons entrera une *lithographie* représentant la *carte du ciel*, accompagnée de toutes les explications nécessaires pour pouvoir, seul et sans maître, apprendre à connaître toutes les étoiles.

M. *Dumont* n'a donné qu'une Leçon, mais remplie, comme toujours, de curieuses investigations sur l'histoire de France. On voit en le lisant que c'est un catholique sincère autant qu'un érudit écrivain. Il nous en promet plusieurs pour le prochain volume.

Comme nous l'avions dit, M. Douhaire a terminé son *Cours des apocryphes du Nouveau-Testament*. Ce Cours a fait connaître tout une littérature presque oubliée, et qu'il convenait de mettre en lumière. Nous espérons qu'il pourra bientôt commencer d'autres cours promis dans le dernier volume.

M. *Steinmetz* n'a donné qu'une Leçon dans ce volume; des occupations indispensables l'ont empêché d'en publier davantage; mais nous espérons qu'il en dédommagera ses lecteurs dans le volume suivant, et que bientôt nos abonnés pourront jouir de ce Cours en entier.

M. de Moy avait interrompu son *Cours sur la Philosophie du Droit* pendant assez long-temps. Sur nos instances, il l'a repris, et nous espérons que ce Cours, qui comprendra encore trois Leçons, sera achevé dans le prochain volume.

Nous parlerons peu des articles de *Revue*. Nos abonnés nous en ont souvent témoigné leur satisfaction; on a surtout

remarqué les articles sur la *Semaine sainte à Rome*, sur le *Cours de slave*, et les curieux articles de M. l'abbé Rohrbacher sur *l'Histoire de France*. Nous en avons encore quelques uns de ce savant professeur; nous pouvons même annoncer qu'il va enfin publier une *Histoire générale de l'Eglise*, à laquelle il travaille depuis long-temps, faite sur les textes originaux des historiens, et où il fera bonne justice de ces maigres compilations, principalement de celle de Fleury, sur laquelle les esprits vivent depuis plus d'un siècle, et qui est si incomplète en plusieurs points importans, et surtout faite sous le point de vue si étroit et si faux de ces fameuses libertés dites de l'Eglise gallicane, comme si cette Eglise avait reçu quelque révélation particulière, ou qu'elle ne regardât pas comme une gloire d'être une *partie seulement* de ce grand *tout* qu'on appelle l'*Eglise de Jésus-Christ*.

Après avoir parlé de ce que nous avons fait, nous devons aussi dire quelque chose de ce que nous n'avons pas fait. Et d'abord nous donnerons les raisons pour lesquelles M. l'abbé de Salinis n'a pas publié les articles qu'il avait promis dans l'avertissement aux abonnés qui terminent le dixième volume. Nous annoncions dans ce volume que M. l'abbé de Salinis et M. l'abbé de Scorbiac s'étaient adjoint M. l'abbé de Bonnechose et plusieurs autres ecclésiastiques, pour la direction du collége de Juilly. Cet essai ayant réussi selon leur espérance, ils se sont décidés à déposer le fardeau qu'ils portaient depuis douze ans et ils ont cédé la pleine direction du collége de Juilly à ceux qu'ils y avaient d'abord associés.

On comprend que les soins et les préoccupations qui ont rempli les derniers momens qu'il a passés à Juilly aient empêché M. l'abbé de Salinis de tenir sa promesse. D'ailleurs le travail qu'il a entrepris sur le dernier ouvrage de M. l'abbé de Lamennais s'est étendu beaucoup plus loin qu'il ne comptait; de plus M. l'abbé de Lamennais ayant annoncé qu'il se proposait de publier un exposé des raisons qui l'ont déterminé à se séparer de l'Eglise, M. l'abbé de Salinis a dû attendre les publications de ce nouvel écrit pour l'examiner en même temps que le premier. Tout cela paraîtra en son temps; après quoi sera repris le *Cours des Conférences religieuses*, pour ne plus être discontinué.

Mais avant de reprendre ces travaux, un voyage, nous pourrions dire un devoir était à accomplir. M. l'abbé de Scorbiac et M. l'abbé de Salinis, comme tous les catholiques sincères, nourrissaient depuis long-temps le désir d'aller visiter *cette mère et maîtresse de toutes les Eglises, l'Eglise romaine*, et de déposer aux pieds du père commun de tous les vrais chrétiens, l'hommage de leur amour filial et de leur inaltérable fidélité. Ils ont donc profité des premiers loisirs, dont ils ont pu jouir, pour accomplir ce désir, qu'ils pourraient appeler un vœu. Nous avons eu de leurs nouvelles, et nous pouvons dire à nos abonnés qu'ils ont été reçus de Sa Sainteté Grégoire XVI avec une bonté toute paternelle, et qu'elle a bien voulu encourager les travaux des directeurs et des rédacteurs de l'*Université Catholique*.

Nous espérions voir arriver M. l'abbé Gerbet en France au milieu de ce printemps. Tel avait été son projet : mais le soin de sa santé a nécessité la prolongation de son séjour en Italie. Il fait espérer cependant son retour pour l'automne prochain, et alors il commencera l'impression de son ouvrage, fruit de son séjour en Italie, et reprendra ses travaux dans l'*Université*.

Nous ajouterons peu de chose sur nos travaux futurs : nous annoncerons seulement que dans le numéro de juillet, nous commencerons, 1° un *Cours d'étude sur les Saints Pères*. Ce cours souvent demandé, et qui, préparé de lougue main, est presque achevé, sera suivi avec exactitude, et remplira une véritable lacune dans notre *Université Catholique*. 2° Un *Cours sur l'Histoire des Croisades*. Cette grande époque de l'action catholique sera examinée par M. Thomassy, d'après toutes les découvertes de l'histoire moderne, et devra rectifier un grand nombre d'idées sur l'histoire de l'Eglise.

Nous avons la confiance que tous ces travaux auront l'approbation de nos abonnés, et qu'ils y verront une nouvelle

preuve de notre entier dévouement à la cause que nous soutenons, et à laquelle, nous le disons sans hésiter, nous avons consacré notre vie.

Les Directeurs de L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

(Voir la *Table des articles* au commencement du volume.)

A

B

C

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES
ET DU TOME XI.

